TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased

Bound August 1920

78700

REVUE

DES

DEUX MONDES

XC^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME LVI. — 1er MARS 1920.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XC^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1920

78700

LE CHEMIN DU SALUT

IRÈNE OLETTE

LE JEU DES PASSIONS

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX. — LABYRINTHE

Si sévèrement que doive être jugé Gaudias et loin de songer à atténuer le mépris qu'il mérite, ne craignons pas d'affirmer qu'on aurait tort de le prendre pour un scélérat.

Enfant gâté de la nature, et plus perverti que pervers, ce n'était, nous l'avons dit, qu'un jouisseur impétueux, exubérant, avide de joies matérielles et des voluptés de la fortune. Capable d'être aisément malhonnête, inaccessible au moindre scrupule, il se montrait réfractaire à la méchanceté. Douillet, la souffrance lui faisait horreur pour lui-même, et celle d'autrui l'affectait. Médecin, il était pour la suppression de la douleur. Plus gourmand que raffiné, s'il n'avait que la sensibilité, — un peu grosse, — des bons sensuels, du moins l'avait-il. Grand ami du rire, il n'aimait pas voir ni faire pleurer. Modèle admirable de mécanisme physique, il se dessinait absolument étranger aux influences de la morale ; en quelque sorte fermé... par en haut. En quoi que ce fût, l'élévation n'était pas sa partie. Le ciel lui-même et sa vue nombreuse et si inspiratrice n'avaient pour effet que de le rabattre sur la terre, cette terre

Copyright by Henri Lavedan, 1920.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1919, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février 1920.

où, à son idée, tout convergeait, passait trop vite et finissait trop tôt.

Mais voici ce qu'il faut connaître.

Par une disposition merveilleuse et très effrayante que l'on rencontre chez certains Roger Bontemps qui semblent tout porter sur le panier fleuri de leur visage, Gaudias possédait, dans ses profondeurs, sous cette apparence de plein air, une formidable cité qui se serrait, se repliait, se nouait, et se prolongeait bien loin au delà de lui-même. C'était dans ce domaine impénétrable, immense et imperceptible, sans accès et sans fond, que réellement il habitait. Quand il remontait et qu'il venait dehors, à la surface de sa beauté, au grand jour de ses yeux et de ses dents de Golconde, de sa chevelure à reflets, de son teint vermeil et de ses joues à la barbe d'émir..., il ne faisait que se distraire et se mettre à la fenêtre. Il *sortait*, pour un instant; et c'est alors qu'en croyant voir un Gaudias tout épanoui, tout uni et sans complications, on en voyait un, qui, n'étant ni le faux ni le vrai, n'était pourtant que l'incomplet, que la moitié.

Chaque homme, sans doute, a son labyrinthe, composé de cent, de mille et plus de quartiers, mais celui de Gaudias, pareil, en son genre, à ces monuments souterrains imaginés aux temps de l'antique Égypte et formés de galeries qui se superposaient et s'enchevêtraient en tous sens, différait d'eux en ceci, que nul n'y pouvait même pénétrer, et que seul lui, Gaudias, pouvait aussi facilement y entrer qu'en sortir. Tous nous nous perdons dans ces galeries dangereuses, ou du moins nous nous y égarons longtemps. Pour quelques-uns, il n'y a que la mort qui puisse venir les dégager; lui, Gaudias, s'y retrouvait, comme dans un parc. Seulement, au lieu que ce fût, ainsi que jadis, des tombeaux, de l'ombre glacée, du silence et de la mort, c'était chez lui des laboratoires de désirs, des magasins d'ambitions, des ateliers de projets, une énorme usine de convoitises, et de la chaleur, des lampes, de l'activité, du tapage, de la vie... tout cela fonctionnant, marchant et ronflant dans les fondations, sous les assises du beau palais Capitolin aux sculptures extérieures, à la façade resplendissante et ensoleillée. Enfin les manigances qui se tramaient couramment, et comme en dehors de son instigation, dans les sous-sols de ce Méphistophélès cordial, ne lui représentaient jamais rien de

coupable ni de noir. Pièges, calculs, intrigues, embûches, ruses, combinaisons, manœuvres lointaines... ces actes et leurs noms eux-mêmes, — qui ne les désignaient que pour les colorer, — recouvraient pour lui autant de choses licites, aimables et brillantes. Il n'en éprouvait aucune gêne. Il était tortueux en restant radieux. C'est qu'il poursuivait la richesse, le luxe, les plaisirs, toutes les félicités lumineuses d'ici-bas qui lui renvoyaient, pour l'en remercier, leur perpétuel rayonnement. Il les « réfléchissait, » des pieds à la tête. Tout jeune, il les avait respirées avec la brise tiède et les parfums des lauriers-roses, aux premiers jours où rêvait déjà son enfance, à moitié italienne, dans la cour à arcades de cette vieille hôtellerie « du Platane » que tenait son père, ayant quitté Toulouse pour s'établir à Nice. Dès cette époque, il avait découvert là, dans leurs plus capiteuses incarnations, toutes les espèces de joies, de frénésies animées qui semblent faites exprès pour séduire et enivrer les hommes. Acharné à croire qu'elles le guidaient, il les avait suivies, d'un pas toujours plus pressé qui les talonnait, et c'était elles qui l'avaient favorisé en le conduisant par la main jusqu'à la prodigieuse Valérie dont la courte robe de deuil abritait et cachait une traîne de millions! La fréquentation de cette fortune colossale, toute voisine, — et aux mystères de laquelle il se trouvait initié par celle-là même qui la possédait, — lui était devenue depuis quelque chose d'infiniment précieux et de substantiel, de nourrissant, malgré l'angoisse qu'il en éprouvait. C'était comme une seconde vie, supérieure, qu'il menait en dehors de la sienne, mais qui ne l'élevait au-dessus de celle-ci que pour l'y faire sans cesse retomber brutalement. C'était une allégresse et aussi une douleur, un dégoût et un besoin, une impression d'indispensable et d'intolérable. Cette fortune, inemployée, — puisqu'il n'en profitait pas ou si peu que cela ne valait pas la peine d'en parler et ne contribuait même qu'à augmenter son envie avec ses regrets, — elle le fascinait, l'aspirait, le pompait dans le vide où, privé d'elle, il se sentait râler. Tout, même ce qui paraissait s'en écarter le plus, la célébrait, se traduisait par elle. Il en avait l'éblouissement dans les yeux, le bruissement dans les oreilles. Jusque dans le cerveau, à travers le ressac de ses pensées, toujours il entendait contre sa tempe battante l'or ruisseler, bourdonner, tinter, rire, pleurer, murmurer, chanter, roucouler, rugir... comme on

écoute passer dans la gorge d'un coquillage toutes les voix de la mer. Chaque fois qu'il descendait dans les puits de sa mine, c'était pour en rapporter des diamants. Chaque fois qu'il plongeait dans l'océan de ses désirs, c'était pour en remonter des perles, et cette soif de richesse n'avait pas pour origine une basse cupidité. Gaudias, prodigue et désordonné, ne recherchait pas l'argent « pour lui-même, » comme les avares qui sont toujours tristes; il le visait, lui joyeux, uniquement pour les délices qu'il entasse, et avec l'idée de le gaspiller. Mais il le lui fallait.

Comment? Par quels moyens?

Par Valérie, qu'une prédestination fatale avait mise en ses mains. N'eût-il pas voulu cette conquête qu'il s'y serait trouvé forcé! Pouvait-il s'y dérober, à moins d'être un imbécile, et même un ingrat envers le bonheur, qui le sollicitait? Cela l'empêchait-il d'avoir pour la veuve une affection sincère? Nullement. Au contraire, il l'en chérissait davantage, puisque sa bonté se confondait avec ses biens et sa valeur morale avec sa valeur pécuniaire; la femme excellente et la femme riche ne formaient qu'un seul et même trésor. Il ne lui était pas plus possible de les séparer l'une de l'autre qu'à elle de se diviser. Pour se justifier davantage et mettre de ce côté sa conscience en repos, — car, nous tenons à le redire, il avait pour Mme Lesoir des sentiments de tendresse et de gratitude indubitables, — le docteur, à maintes reprises, s'était scruté; et toujours, avec une inconsciente et lamentable dépravation de jugement, il s'était convaincu de la parfaite innocence de sa conduite. Il la trouvait même louable.

« Voulait-il du mal à Valérie? — Non. Lui en faisait-il? — Aucun. — L'aimait-elle? — Profondément. Ne lui en avait-elle pas déjà fourni de nombreuses preuves *matérielles* en le plaçant à la direction de Boulouris, en lui assurant d'année en année une vie de plus en plus large? Sans qu'elle lui eût rien laissé deviner de ses intentions, n'était-il pas cependant fondé à croire que tout la portait à prendre pour l'avenir à son égard les dispositions les plus généreuses? Quand il souhaitait donc cette fortune, naïvement, en tout honneur! nourrissait-il une pensée hostile aux désirs qu'elle avait elle-même suscités par sa façon d'être avec lui, et rendus les plus vraisemblables? Cette fortune, d'ailleurs, y tenait-elle? — Loin de là! elle en

avait la haine ! — En la lui retirant, l'en priverait-on ? — Mais non ! Elle était hantée de l'idée de s'en débarrasser. Si ce pouvait être en sa faveur à lui Gaudias, sans qu'il fît pour cela rien de répréhensible, et à condition qu'il agît au mieux des intérêts de tous, y compris les siens, devrait-il donc ne pas agir ? »

Résolu à pousser à fond son examen, il se demandait encore : « Si je laisse échapper cette richesse, où ira-t-elle ? Par quel aigrefin, ou quel bandit... la méfiante créature se laissera-t-elle, trop crédule un jour, une heure... circonvenir et enchaîner ? » C'était effrayant !

Or, s'émerveillait Gaudias, qu'était-il advenu ? Que grâce à un concours d'événements qui procédaient du fabuleux, tout s'était ligué pour que, dans une satisfaction générale et en suivant les plus honnêtes chemins, chacun des acteurs de ce drame intime et pathétique fût conduit tout droit à la réalisation de ses plus chers désirs, en même temps qu'au sauvetage de ses intérêts.

En effet, il s'était trouvé qu'Irène Olette, douée de toutes les qualités et ayant tous les charmes, avait rencontré, — et où ? à l'Hospitalité de nuit ! — Mme Lesoir, prise aussitôt pour elle d'un attachement dont il avait saisi la marche et le progrès, si rapides qu'ils étaient capables d'aboutir à une *adoption*, car la jeune fille rendait à sa nouvelle mère une affection toute filiale. Héritière assurée dès lors des plus magnifiques espérances, et très certainement parée, en attendant, d'une dot royale, Irène deviendrait appelée dans ce cas à contracter sans retard, par les soins et les relations de M. Brocatel et de l'abbé, un superbe mariage, mais avec quelqu'un de choisi dans « le monde » de l'industriel et du prêtre et « ayant leurs idées. »

On ne songerait pas à lui.

Ainsi, avait-il cru que cette fortune frôlée, presque atteinte, lui échappait tout à coup. Ah ! quand un matin il avait vu la délicieuse et terrifiante inconnue surgir en quelque sorte des bras de Valérie et y rester, blottie déjà comme pour longtemps, comme pour toujours... il avait bien senti, à ce premier choc, le danger ! Mais non ! il se trompait ! Le danger s'était tout de suite évanoui, dissipé de lui-même ! Au lieu de tout renverser, Irène venait tout bâtir ! Nulle intervention ne pouvait être plus opportune. Cette richesse, qui à présent le fuyait et que la jeune

fille était sur le point, malgré elle, de lui ravir, c'était elle-même qui, au contraire et également à son insu, allait la lui donner, qui la lui rapportait! Par une de ces combinaisons imprévues et toutes simples, mais où il serait criminel de ne pas saluer le signe d'une chance déterminée, n'avait-il pas reçu alors le coup de foudre nécessaire? et n'était-il pas sur-le-champ tombé amoureux fou de l'intruse? Bien plus : il avait pu surprendre son imprudente intrigue avec Panteau, il l'avait avertie du péril où elle courait, il l'en avait tirée, il l'avait arrachée à la séduction, il l'avait presque entièrement conquise, il lui offrait son nom, elle allait l'accepter, il faisait son bonheur! Où, dans tout cela, était le mal? Où? Il n'y avait que du bien, et de la vertu!

Même, quand il se questionnait avec la plus sévère rigueur, il ne parvenait pas à se reprocher d'avoir obéi à son amour de la fortune en courtisant Irène, car il adorait cette exquise enfant; et il ne se mentait pas. Pour elle il aurait risqué, peut-être même donné sa vie... puisque c'était elle, la jeune fille, qui était désormais sa vie à lui, sa propre vie dont il voyait, en elle, l'image et la récompense. Elle était sa fée, la fée à baguette d'or...

Et pareillement, de quelque côté qu'il se tournât, il ne rencontrait, dans son âme toute païenne, que des raisons de s'estimer, « en bénissant les dieux. » Non seulement par ce mariage il garantissait à la jeune fille un sort prospère en même temps qu'il ramassait et doublait les chances de décrocher la fortune de la veuve, mais il rendait à celle-ci le plus grand des services; il lui procurait un emploi facile et naturel de cette encombrante richesse; il lui ouvrait par de nouveaux devoirs les perspectives les plus nobles; il lui faisait recouvrer la santé, la paix de la conscience...; et le grave et méticuleux Brocatel, le libéral abbé, les amis comme les indifférents, tout le monde ne pouvait manquer de juger la situation de la manière la plus favorable! En résumé, tous ses désirs prenaient une direction magnifique; il touchait à son but.

Pas encore, pourtant.

On aura lieu, en effet, de s'étonner qu'il se fût engagé si à fond. Tout son plan reposait sur l'attachement présumé de Valérie à Irène, assez grand pour la conduire à l'adoption, et peut-être, plus tard, aux immenses faveurs testamentaires, —

ou tout au moins à de grosses libéralités. — Mais, si vraisemblable que se présentât cette conjecture, une bonne part d'incertitude y subsistait, comme dans toutes les éventualités humaines.

Une fois le mariage approuvé par la veuve, et conclu, ne pouvait-elle pas, du fait de l'éloignement forcé d'Irène, ou pour toute autre cause, se refroidir vis-à-vis d'elle et de lui, et prendre pour ses biens des arrangements d'où le pauvre ménage Gaudias serait effacé, ou absent, n'ayant jamais dû y figurer? C'était là un dur *aléa* à courir, car lié dès aujourd'hui envers Irène, et dès demain envers Valérie, le propriétaire et le prêtre, il serait obligé de tenir ses promesses et d'épouser... au petit bonheur! Si violemment épris qu'il fût de la belle aux cheveux d'or, n'y aurait-il pas mélancolie à se retrouver, dans la détente qui suit les ivresses, avec une femme qui pouvait, — qui devait, — apporter l'opulence et qui n'avait pas un sou? Il comptait en effet pour rien la maigre dot « honorable » que ne manquerait tout de même pas de constituer Mme Lesoir à celle par qui elle avait voulu être appelée : marraine.

Mais à ce joli mot de marraine, Gaudias, aussitôt ranimé, avait recouvré sa confiance et, dans la clarté d'un large coup d'œil, il remettait toutes choses au point :

« Du calme! Allons! Qu'ai-je à me tourmenter? Ou mon projet rencontre auprès des protecteurs l'accueil chaleureux que j'espère, ou il est fraîchement reçu, admettons même, combattu. Dans le premier cas, cela veut dire que Valérie est déjà tout à fait conquise par l'enfant et hors d'état de s'en détacher. Donc, je suis dans la bonne voie et je m'y enfonce, résolument. A nous deux, Irène et moi, une fois mariés, nous saurons d'ailleurs bien mener la barque. Et dans le second cas, si l'affaire se présente mal et qu'en haut lieu je sente de la résistance... je marque le pas, je guette, je vois venir... et s'il le faut absolument, eh bien! je suis héroïque et je cède. *Oui!* par respect et reconnaissance j'immole mon amour, le bonheur de ma vie à mes bienfaiteurs, seuls créanciers de mon avenir! Quel sacrifice! Ils en sont touchés... aux larmes! et on m'en sait gré, plus tard, *de bien des manières*. Mais la petite? — Eh! mon Dieu, même par là je n'endure que des regrets, et pas un remords. Moi seul je paye et j'ai à souffrir. Certes, je perdrai d'incomparables joies et qui jamais ne se représente-

ront, mais je me rattrapperai d'un autre côté ; on ne peut pas tout avoir. Manquerai-je enfin à ma parole en ne l'épousant pas? Nullement. Ne m'a-t-elle pas en effet déclaré vouloir s'en remettre en dernier ressort à la décision de M. Brocatel et de Valérie? Elle sera donc bien tenue de s'incliner devant leur verdict accepté d'avance ; et même s'il était contraire à sa pensée secrète et qu'il l'affligeât, c'est à eux et non à moi qu'elle devrait s'en prendre.

Sa conscience alors lui rappelait : « Oui, mais n'as-tu pas dit à la jeune fille qu'en cas de résistance des vieilles gens, tu étais tout prêt à passer outre? » A quoi, du tac au tac, il ripostait : « Moi, oui! » Mais elle, Irène, oserait-elle en faire autant? Elle obéirait, et sans aucun chagrin, puisqu'elle m'a gentiment avoué qu'elle ne m'aimait pas! Tout est donc pour le mieux, quoi qu'il advienne; et d'ailleurs il n'adviendra que le mieux!

Ragaillardi ainsi par une argumentation qu'il estimait souveraine, Gaudias attendait d'un cœur léger le lendemain pour aborder M. Brocatel.

X. — L'ALBUM.

Ce même jour et pendant qu'Irène et le docteur avaient à l'hôtel Pommelé cette deuxième explication si importante que nous avons racontée, Mme Lesoir se trouvait, à l'autre bout de l'appartement, au salon rouge que l'on appelait « le grand salon » où elle feuilletait en cachette un ancien album de photographies de sa famille, et du temps de sa jeunesse, à Lematin. Non seulement parce que Valérie y tenait beaucoup, mais aussi à cause des dimensions qu'il avait, cet album, épais et grand in-quarto, était rangé dans le bas, fermé à clef, du meuble-vitrine qui occupait le panneau principal de la petite bibliothèque où nous avons vu qu'Irène se plaisait à lire et où avaient lieu ses entretiens avec Gaudias.

Quand la veuve était venue prendre le livre, il n'y avait personne dans la pièce et, pour un peu, elle y fût restée, car elle en aimait le silence et l'atmosphère intime, mais comme il n'y faisait pas très clair et qu'elle avait la vue délicate, elle avait préféré s'installer dans le salon rouge.

Après avoir lentement tourné, et longuement considéré

l'une après l'autre, une vingtaine de ces pages chargées de tant de souvenirs, si doux et si lointains, Mme Lesoir se sentit gagnée par une telle tristesse qu'elle n'eut pas le courage de continuer. Était-ce le jour qui baissait, ou l'émotion qui embrumait ses yeux? tout se brouillait, elle n'y voyait plus que dans son cœur; et comme alors, pour regarder « les épreuves » du passé, elle n'avait plus besoin de l'album, elle le ferma. La nuit venait. Le livre, une fois fermé, n'était plus qu'une chose bien lourde, un poids bien douloureux : « Reportons-le! dit-elle en soupirant. »

Elle s'était levée.

Elle traversa le salon, le cabinet de travail et la chambre de Brocatel, une autre chambre qui y faisait suite, et prit le long et étroit corridor qui, par plusieurs coudes, donnait accès à la bibliothèque. Mais voilà qu'en approchant elle s'arrêta, saisie.

On parlait dans la petite pièce.

Deux voix! elle les reconnut! celles du docteur... et d'Irène!

Et ces mots sinistres : *Ange! enfant divine!* lancés par Gaudias, l'atteignirent comme deux balles. Elle faillit en lâcher son livre. Dans son étourdissement elle n'en entendit pas plus, mais cela lui suffit pour être assommée. Que faire? Entrer? Les surprendre? Elle n'oserait jamais. Ses jambes pliaient. Pouvait-elle se montrer, d'ailleurs, avec ce maudit album? Dans un éclair il lui était bien apparu qu'en prétextant de le rapporter, elle aurait un excellent motif pour justifier sa venue. Mais aussitôt, se faisant des chimères, elle craignit d'attirer l'attention sur le volume aux dimensions excessives, qu'il suffirait d'ouvrir pour que son identité fût trahie, et elle chassa cette idée néfaste. Et puis entrer? Pourquoi? Que dire? Interroger? Comment? Sur quelles données? Elle ne savait rien. Il fallait d'abord se renseigner, et en dehors *d'eux*. Que se passait-il? Ou... hélas! hélas! que *s'était-il* passé?

Pour s'en assurer, elle fut tentée d'écouter la suite... Mais alors elle eut peur, non pas tant d'être découverte, honteuse s'ils sortaient tout-à-coup, que d'apprendre... trop tôt, ce qu'elle redoutait! peur de tout ce qu'ils pouvaient dire... peut-être dire d'elle!

Insensiblement, elle avait déjà fait quelques pas en arrière quand son nom... prononcé par Gaudias la glaça, et elle s'enfuit.

Revenue au salon, à présent à demi éclairé par les lumières de la rue, elle y rejeta l'album par terre, dans un coin sombre qu'obscurcissaient encore les plis des rideaux d'une des fenêtres, et se laissa tomber tout près, dans un fauteuil. Mais s'avisant que les tranches de l'album, qui étaient dorées, jetaient une lueur, elle retourna celui-ci, de façon que les tranches fussent du côté du mur, et elle demeura assise là, immobile, rencoignée comme un oiseau qui s'est engouffré par hasard, au crépuscule, dans une chambre dont il n'a pas pu retrouver l'issue, et qui, prisonnier, attend, pour s'envoler, le jour.

Elle resta ainsi, un long temps, qu'elle n'eût pas su dire, l'esprit plein de malheurs; et puis, secouant cette léthargie, elle s'empressa de regagner comme un asile, sa chambre, au dernier étage.

Belle-Julie préparait la petite table ronde pour le dîner. A l'aspect des *deux* couverts lui rappelant qu'il allait falloir qu'elle avalât son potage et prît son repas, *en face d'Irène*, la veuve fut loin de retrouver son calme; et néanmoins, quand, à peine dix minutes après, la petite arriva, souriante, innocente... elle sut se maîtriser.

La tranquillité de la jeune fille était si grande que Valérie, quoiqu'elle en fût confondue, se voyait obligée d'affecter la même. Chose étrange, elle appréhendait que l'enfant, parlant la première, entrât « dans la voie des aveux, » et à mesure que les minutes s'écoulaient sans qu'Irène abordât le sujet terrible, elle s'affligeait et s'indignait aussi, intérieurement, d'une pareille force de dissimulation. Le résultat de leurs deux attitudes était un silence affreux et presque continu dont elles se félicitaient dans leur embarras réciproque et qu'aucune ne voulait rompre. Irène, toute au mirage de son aventure et s'accommodant à merveille du mutisme de Valérie, laquelle d'ailleurs n'était jamais bien bavarde, n'avait nullement lieu ce soir d'en être étonnée; mais, en revanche, la réserve et « l'absence » d'Irène causaient à la pauvre femme un tel malaise qu'elle ne put y tenir. Le repas, très rapide, — chacune ayant bien peu mangé, — était à peine fini que, se sentant incapable d'achever la soirée dans ces conditions, elle profita d''un moment où la petite avait le dos tourné pour se glisser dehors.

Alors seulement, elle respira. L'horloge des « Dames » et celle de Laënnec jetaient en même temps les coups de huit

heures. Brocatel allait rentrer, s'il ne l'était déjà. Il fallait le voir.

Elle avait toujours dans sa poche une clé de l'appartement. Elle y descendit. Elle y circulait comme chez elle, et les domestiques, deux femmes, très honnêtes et très discrètes, étaient habituées depuis longtemps aux privilèges de sa situation.

Auparavant, elle voulut toutefois, craignant de l'oublier, reporter l'album dans la bibliothèque. Ayant donc, dès le seuil, allumé l'électricité du salon, elle s'en fut tout droit au coin où elle l'avait caché, et en se baissant pour le prendre, elle reçut une commotion.

Le livre était bien là... mais avec les tranches *en dehors*, et elle se souvenait parfaitement de les avoir, à dessein, retournées du côté du mur.

On avait donc, après son départ, touché à l'album, puisqu'il se trouvait placé dans l'autre sens? Qui avait fait cela? Et pourquoi? Dans quel dessein?

Prompte à s'alarmer comme toujours, elle battait déjà la campagne, quand, heureusement, elle réfléchit que Belle-Julie, ayant seule, en dehors des gens de service du propriétaire, libre accès dans l'appartement, ce ne pouvait être qu'elle qui avait rangé le livre. En effet, la femme de chambre de Brocatel était absente, en congé pour la journée, et la cuisinière ne quittait jamais ses fourneaux... Et néanmoins, Mme Lesoir était agacée, parce que, si tranquillisée qu'elle fût à présent et sûre quant à Belle-Julie, elle se redisait, avertie par une vieille expérience, qu'elle n'en saurait rien, car la brave fille avait cet exaspérant défaut, commun à beaucoup de domestiques : elle *n'avouait jamais*. Faute grave ou peccadille, elle niait, éperdûment, avec une opiniâtreté, tour à tour candide ou sombre. Prise sur le fait, laissant échapper de ses mains les débris d'objets qu'elle venait de casser, elle niait! Répété dix, vingt fois de suite, le : « Ce n'est pas moi! » sortait de sa bouche, de ses yeux, de toute sa personne en barre de fer. On l'aurait hachée sans en obtenir autre chose. Alors on s'arrêtait épuisé, vaincu, et la menteuse avait le dernier mot.

Comme elle remuait ces pensées, Belle-Julie entra.

Aussitôt Mme Lesoir, quoique sûre à l'avance de ce qui l'attendait, ne put résister au désir de lui dire en lui montrant l'album qu'elle tenait sur ses genoux : « C'est bien toi, n'est-ce

pas! qui as touché à ce livre que j'avais déposé là, dans le coin?»

Et, naturellement, la servante répondit avec l'accent d'une franchise abominable : « Ça n'est pas moi! »

— Ça n'est pas toi, vraiment? insistait Valérie. Il n'y a aucun mal, dis-le, je ne te gronderai pas. *Au contraire!*

— Ça n'est pas moi.

— Bien, bien! conclut la veuve, une fois de plus domptée, mais alors pourquoi entrais-tu?

— Pour dire à Madame que M. Brocatel vient de téléphoner qu'on la prévienne qu'il avait tellement à faire qu'il restait ce soir dîner et coucher rue Scribe.

Et Belle-Julie sortit, répétant de dos : « Ça n'est pas moi! »

Étant donnés le travers de cette fille et l'entêtement de sa nature, Valérie était fixée : « Du moment qu'elle niait avec cette perfection accoutumée, pas de doute à avoir : *C'était elle!* Et dès lors, plus d'inquiétude! Connaissant l'identité de sa maîtresse, Belle-Julie, de ce côté, n'avait rien à apprendre et puis son dévouement était à toute épreuve... Orpheline de paysans de Lematin, elle avait été emmenée, encore enfant, à Paris par Mme Tapard à l'époque de son mariage, malgré la répugnance de l'industriel qui ne pouvait s'habituer à ce visage taché de lie. Depuis, elles ne s'étaient jamais quittées.

Mme Lesoir ne pensa donc plus à l'incident de l'album.

L'absence de Brocatel absorbait à présent tout son esprit. Elle en était fort contrariée. Frémissante encore de la découverte des amours du docteur et d'Irène, elle était accourue chez son ami, le plus tôt qu'elle avait pu, pour verser dans son cœur cette nouvelle qui l'étouffait. C'était pour elle un besoin urgent que de le voir, que de s'offrir à ce récit la stupeur et la sévérité de son visage, que de le prendre à témoin, de lui demander conseil, de mettre enfin dans ses idées un peu d'ordre et de paix... Et un jour où sa présence eût été si nécessaire... il n'était pas là! Sans doute il arrivait bien que de temps à autre un surcroît de travail l'obligeât à veiller tard et à coucher au siège de la Société, où il avait une chambre aménagée à cet effet... Mais pourquoi fallait-il que fût survenu, justement ce soir, un aussi fâcheux contre-temps? Quand elle espérait pouvoir au moins, après cette bonne entrevue avec lui, remonter

passer une nuit tranquille, — à côté de la pauvre enfant! — elle allait être forcée de garder en elle jusqu'au lendemain, dans une pénible insomnie, cette histoire qui se faisait d'heure en heure, à ses yeux, plus énigmatique et plus douloureuse! Jamais le temps ne lui avait paru plus long. Mais non!... Un pas dans son cabinet, à côté... Il rentrait! Ah! quel bonheur!

Elle se dressa, la porte s'ouvrit, et elle vit Gaudias.

Il fut aussi troublé à sa vue qu'elle en l'apercevant.

— Tiens! dit-il cependant, toujours rieur et glorieux, le patron n'est donc pas là?

— Non, « le patron » n'est pas là, reprit-elle, contractée, et se servant de ce vocable familier qu'elle n'employait jamais. Il couche à ses bureaux. Vous vouliez lui parler?

— Oui.

— Eh bien! parlez-moi... comme à lui.

Elle le regardait en face. Indécis, il cherchait sa phrase. Elle ne lui en laissa pas le temps et l'entraînant dans le cabinet de Brocatel :

— Je sais tout.

— Quoi donc?

— Vous et Irène.

Il n'essaya pas de nier.

— C'est elle qui vous a dit?...

— Non.

— Ah!

— Tantôt, comme j'allais à la bibliothèque, j'ai reconnu vos voix...

— Et vous nous avez écoutés? insinua Gaudias, craignant qu'elle n'eût surpris ce qu'il avait dit d'elle.

— Oh! pouvez-vous le croire? (Il fut aussitôt rassuré.) Mais le peu que j'ai entendu m'a suffi pour tout apprendre... et tout redouter.

Il vit alors qu'elle était vraiment ignorante du principal. Elle avait joint les mains :

— Ah! malheureux! qu'avez-vous fait?

Puis, avec autorité :

— Et maintenant, qu'allez-vous faire?

Ils étaient restés debout. Il l'amena près de lui sur un canapé, et là, câlin, tout contre elle :

— Eh bien! non! chère et bonne amie que je vénère et à

qui je dois tant! Vous n'avez rien appris et je vais tout vous dire. Vous n'avez pas à blâmer, mais à approuver. Rien n'a été fait... ni défait! Et ce que je vais faire, le voici : épouser Irène Olette, toujours sage, toujours pure, et que j'aime de tout mon cœur. Vous possédez maintenant le secret du corridor, le mystère de l'hôtel Pommelé!

Mme Lesoir n'en revenait pas.

Après la crainte qu'elle avait eue, — et que dans sa bonasserie elle se reprochait tout à coup comme une offense envers le beau et bon garçon, si choyé et admiré, — le soulagement qu'elle éprouvait était trop brusque et trop fort pour qu'elle sût le manifester.

Lui qui s'attendait à une explosion de joie, fut interloqué. Tous les deux, ils ressentaient de la gêne sans savoir pourquoi.

— Eh bien! Parlez! fit-il. Vous ne dites rien. Est-ce que vous n'êtes pas contente?

— Si, oh! si; j'aime bien mieux *ça*. Mais... (Elle n'achevait pas, montrant un sourire égaré.)

— Mais quoi? Moi, je croyais que vous alliez me sauter au cou!

— Je suis surprise (elle faisait voltiger comme un papillon sa main autour de sa tête), un peu dépaysée, comprenez-vous? Ce mariage est une chose tellement inattendue pour moi... et si grave pour vous! Y avez-vous songé?

— Mais oui! et à tel point que nous avons résolu de n'y donner suite que si vous l'approuviez, vous d'abord, et M. Brocatel. Et on consultera aussi le bon abbé! Vous ne direz pas que nous ne sommes pas des jeunes gens sérieux et qui ne s'entourent pas de précautions?

Elle parut profondément touchée.

— Ah! vous avez décidé cela? Tous les deux?

— D'un commun accord.

— Vous avez bien fait, et je vous en remercie. Mais votre responsabilité n'en diminue pas, et voila la mienne plus engagée.

— Vis-à-vis de qui?

— De vous, — et d'Irène aussi, bien entendu, — mais surtout de vous. Cette petite est très gentille et j'ai de la sympathie pour elle, je ne m'en cache pas, mais ça ne va guère plus loin...

A ces mots prononcés d'un ton presque détaché, l'œil du docteur s'étonna.

— Sans doute, continua-t-elle, je la crois honnête, et, jusqu'à nouvel ordre, je tiens pour vraie son histoire, mais en somme je n'en sais pas plus long que ce qu'elle a bien voulu me dire. Je n'ai pas connu ses parents, son milieu, et elle, je ne la fréquente que depuis deux mois. C'est assez pour que je m'y intéresse un temps, jusqu'à ce qu'on l'ait remise en état de gagner sa vie, et après... qu'elle se tire d'affaire! Mais est-ce suffisant pour que je sois persuadée qu'elle est la femme qu'il vous faut? Voilà pour moi toute la question.

Il voulut parler; elle le retint.

— C'est *vous* qui me préoccupez. Je vous connais depuis des années, et *très bien* (les paupières baissées, il l'écoutait modestement sous la soie de ses longs cils)... Vous avez été l'intime ami de mes pauvres enfants, ils vous ont pour ainsi dire légué à moi (il confirmait : c'est vrai, c'est vrai). Toujours, dans mes heures d'abattement physique, et moral aussi, vous m'avez soutenue, sans compter les services que, pour mes œuvres de Paris et de Boulouris, vous me rendez avec tant de dévouement!

— Mais non! mais non!

— Eh bien! tout cela me crée des devoirs, et même, si vous me le permettez, des droits.

— Si je vous le permets! s'écria-t-il dans un affectueux élan. Je vous le demande! Je vous en prie!

— Aussi je me pose à votre sujet mille questions. Vous aimez cette petite...

Il allait crier. « A la folie! » Il pensa qu'il valait mieux opiner avec sagesse : « Beaucoup. »

— Vous le croyez, reprit-elle, et vous êtes sincère; mais vous pouvez, comme tant d'autres, prendre pour un sentiment éternel un caprice, un grand désir. Est-ce ainsi qu'on choisit sa femme? La passion passe, le mariage dure. Parlons d'Irène. Vous aime-t-elle?

— Je n'en sais rien. Mais pourquoi ne m'aimerait-elle pas?

— Vous l'a-t-elle dit?

— Pas encore, ma bonne amie, ça ne se dit qu'après.

— Avez-vous étudié son caractère?

— Ma foi non! S'il est mauvais, il ne changera pas. Mais comme le mien est excellent, il s'accorde toujours avec celui d'autrui.

— Sa beauté ne vous fait pas peur?

— Peur? Au contraire! elle m'enchante. Et puis, j'en ai besoin.

— Pourquoi?

— Pour rester bon mari. Je tromperais une femme laide.

— Irène, avec un pareil éclat, attirera bien des hommages.

— Tant mieux! J'aurai plus de mérite à la garder fidèle.

— Vous êtes téméraire. C'est bien exposer sa vertu!

— C'est prouver que j'y crois, puisque je ne l'enferme pas.

— Vous avez une profession qui vous tient toute la journée hors de chez vous.

— J'y rentrerai plus vite.

— Vous n'aurez jamais de liberté.

— Au moins, elle aura la sienne.

— Elle s'ennuiera. Toute seule.

— Pas si bête!

— Puisque vous ne serez pas là?

— Je lui donnerai de la compagnie.

— Des amis? Ah! mon Dieu!

— Mais non!

— Qui?

— *Des enfants.*

Elle rougit un peu, en haussant les épaules.

— Allons! vous trouvez réponse à tout.

— C'est qu'elle est toute trouvée, expliquait-il, je ne la cherche pas, elle m'arrive!

— Oui, je vois qu'il n'y a rien à vous dire et que vous êtes décidé à risquer cette folie.

— Vraiment, vous croyez que c'en est une? Non, vous ne le croyez pas.

— Mettons cette imprudence.

— Pas davantage. Et puis, à quoi bon vous tourmenter? Vous n'avez qu'à me la défendre, j'y renoncerai.

— « J'y renoncerai! » Méchant ami! Tout de suite...! Et puis quand même, alors vous serez malheureux?

Il ne dit rien, mais son beau visage étalait l'immensité du sacrifice.

— ...Et justement, répliquait-elle, c'est ce qui me désole! Je veux votre bonheur. Vous le méritez.

— En tout cas, dit-il avec feu, cette pauvre et charmante enfant que vous avez recueillie mérite aussi le sien, et bien plus encore que moi! Et moi, je puis le lui donner. Vous ne pensez qu'à moi! Je ne vous le reproche pas, chère amie... Mais elle?

— Elle, pour moi, je vous l'ai dit, n'est rien auprès de vous.

— Oh!

— ...Ou presque rien! Et ce n'est pas une raison, parce que vous en êtes amoureux comme un collégien, pour que je vous mette tous les deux à égalité dans mon affection. Je peux très bien m'intéresser à chacun de vous différemment, et séparément, sans que vous ayez besoin pour cela de faire tous les deux une sottise.

— Enfin, lui demanda-t-il, non sans un peu d'énervement, que décidez-vous?

— Rien! Du moins pour l'instant. Cet événement m'ahurit. Il faut que je m'y fasse. Attendez, comme moi. Tout ce que je peux vous dire ce soir, c'est qu'il ne me paraît pas du tout indispensable que vous épousiez au galop une petite fille que j'ai ramassée à l'Hospitalité de nuit et qui travaille dans la reliure. Moi je vous voyais... Mais non, vous avez votre idée... C'est inutile.

— ...Comment me voyiez-vous? ne put-il résister à demander, en s'en voulant de sa faiblesse.

— Eh bien! je vous voyais, un peu plus tard, quand votre situation se serait accrue et assise... faire alors un mariage, autrement avantageux et plus conforme, — à tous les points de vue, — à ce que vous valez. N'en parlons plus.

Il y eut un court silence où se ramassa Gaudias, tout tendu dans son jeu. Et puis il trancha :

— C'est Irène Olette, pauvre et sans nom, que j'aime. Si je me marie, c'est elle que j'épouserai... M'en voulez-vous?

— Puis-je vous en vouloir, de quoi que ce soit? lui répondit-elle avec une bonté empreinte de tristesse. Mais Brocatel, quand lui parlerez-vous?

— Demain matin, puisque je ne l'ai pas trouvé ce soir. Je venais l'informer.

— Avant moi!

Et la douceur même de son accent était un reproche.

Alors il plaça :

— Que vous me jugez mal! C'est sur les instances de « Mademoiselle » Irène, désireuse d'être la première à vous annoncer la grande nouvelle, que je me suis résigné à y renoncer. Pouvais-je lui refuser cette faveur qui prouve sa délicatesse?

— Évidemment non, fit Valérie, rendue à de si bonnes raisons.

Elle s'était levée :

— Alors, à demain, mon ami. J'ai besoin de rester seule.

— Vous ne montez pas vous coucher?

— Je ne dormirais pas.

Avec un grand respect, il la prit dans ses bras, déposa sur sa tempe un long baiser filial et sortit avec précaution, — comme on se défile.

XI. — OU CHACUN S'EXAMINE ET SE FÉLICITE

Bien qu'il ne fût nullement inquiet, Gaudias n'avait pas tiré de son entretien avec Mme Lesoir toute la satisfaction qu'il en espérait. Outre qu'il eût préféré voir en premier M. Brocatel comme il se l'était promis, il avait été plusieurs fois dérouté par certaines paroles de Valérie.

La façon légère dont elle s'était exprimée sur le compte d'Irène l'étonnait, car l'affectueuse partialité de la veuve pour lui ne suffisait pas à justifier à ses yeux un pareil ton de maussaderie à propos de la jeune fille. On eût presque dit qu'une arrière-pensée de dénigrement lui dictait ses propos.

Puis il réfléchissait.

Peut-être n'y avait-il là qu'une feinte, même inconsciente? Mme Lesoir n'était-elle pas capable, dans le génie de sa méfiance instinctive, irraisonnée, en quelque sorte automatique, d'avoir dissimulé exprès le véritable degré de ses sentiments pour Irène? Cela était très vraisemblable. On pouvait supposer que plus elle avait sur la petite des vues sérieuses de tendresse et de générosité, plus elle devait être portée par sa nature à les tenir secrètes vis-à-vis de tous, même de ceux qui avaient l'habitude de recevoir ses confidences, car c'est surtout à ceux-là qu'elle ne céderait à les dévoiler qu'à la dernière extrémité, tant elle se délectait à la cachotterie du bien!

Fort de son diagnostic, le docteur estima dès lors qu'il avait très bien manœuvré, soit que la veuve eût en effet obéi à la manie qu'il lui connaissait, soit que réellement la passion maternelle qu'elle avait pour lui l'eût rendue injuste envers Irène. Il ne pouvait admettre en tout cas qu'elle eût soupçonné ses desseins. Ainsi tout s'annonçait au mieux, quelle que fût l'issue de l'entreprise. Il ne doutait pas d'ailleurs qu'elle ne remplît ses désirs : « Pour Valérie et pour la petite, se disait-il, la nuit, toujours si favorable aux problèmes de l'amour, ne va pas manquer de porter conseil. Brocatel, quand il nous verra tous les trois, sa vieille amie, l'ange aux yeux bleus et moi qu'il appelle « son Capitoul » n'attendant plus de lui que le mot décisif, sera trop heureux et trop fier de le prononcer, et le clergé bénira. »

C'est en se plaisant à ces visions qu'il regagna à côté le *Lutetia* où il descendait quand il venait à Paris.

Mme Lesoir, après son départ, était rentrée dans le cabinet de Brocatel, non seulement fort troublée, mais chagrine et mécontente. L'aventure atteignait pour elle les proportions d'une vicissitude; elle y voyait le bouleversement de son existence. Irène lui prenait Gaudias, et Gaudias lui prenait Irène. A eux deux, ils se liguaient pour l'isoler; elle perdait à la fois le soutien viril et toujours joyeux, le grand garçon qui lui rappelait et lui remplaçait ceux qu'elle n'avait plus, et la compagne précieuse, indispensable déjà, de son humble vie : « Ils lui tenaient lieu jusqu'ici, de fils et de fille; ils étaient ses deux enfants, les deux jeunesses de son déclin... et ils s'en allaient... ensemble! Ils la plantaient là! Car elle se rendait bien compte qu'une fois mariés, avec la distance et le temps, ils lui échapperaient. Ainsi donc, plus jamais de rayon ni de sourire autour d'elle. A l'avenir, elle resterait seule — entre deux vieillards. »

Gaudias ne s'était pas trompé quand il avait attribué à sa méfiance invétérée le singulier langage qu'elle avait tenu sur Irène; et cette méfiance, en effet, ne s'exerçait pas envers lui, comme il l'avait bien jugé; elle ne résultait chez Valérie que de la résolution de cacher obstinément les desseins les plus caressés. Ces desseins à l'égard d'Irène, à vrai dire, elle ne se les était pas encore formulés avec précision, mais *l'idée* de « faire un sort » à la jeune fille et d'assurer matériellement son bonheur, avait déjà pris naissance dans son esprit. Cette

idée était le rêve agréable et ingénieux de son imagination, le passe-temps favori de son cœur. Oh! elle n'avait rien de précipité; elle se formait avec l'ombrageuse prudence apportée par la millionnaire aux moindres attributions de l'argent, funeste et détesté; elle ne laissait entrevoir, enfin, sa réalisation que dans des perspectives lointaines, et c'est pourquoi l'intrigue amoureuse des deux jeunes gens était pour Valérie un coup de théâtre. Leur impatience la forçait à une détermination immédiate, et elle ne pouvait s'y décider. Il lui coûtait autant de donner son adhésion à ce mariage que de la refuser. Les deux partis soulevaient à ses yeux d'aussi graves objections; elle ne se reconnaissait pas plus le droit, — s'ils s'aimaient, — de s'opposer à leur union qu'elle ne se sentait l'énergie d'y consentir. Elle s'adressait alors d'amers reproches pour sa faiblesse et sa bêtise, en se disant que tout cela n'était arrivé que par sa faute : « C'était elle qui avait eu la folie d'amener le docteur au chevet de cette créature si belle! et qui les avait laissés seuls... dès la première rencontre! elle qui avait chanté à tout propos devant la petite les louanges de Gaudias!... elle qui avait négligé de la surveiller dans ses sorties!... A présent le mal était fait et elle se trouvait responsable de leur bonheur à tous deux, qui lui était également cher! Un point la tourmentait. Est-ce qu'Irène, tout en ayant pour le docteur un penchant véritable, n'était pas quelque peu grisée par l'éclat de sa situation? car tout est relatif, et Gaudias devait pour elle représenter la fortune... Ainsi donc, elle aussi subissait la fatale attraction de la richesse, elle y courait déjà! Quelle pitié! »

Et puis, voilà qu'à force de retourner la question et de l'examiner dans tous les sens, elle vit poindre une lueur, petite d'abord à la vérité, mais qui grandissait et qui éclairait bientôt la chambre de ses pensées. « Ce mariage, qui la gênait si fort, n'était-il pas peut-être la plus parfaite des solutions? celle qui répondait le mieux à ses désirs en écartant ses craintes? Elle n'osait pas espérer trop vite, mais la lumière, en augmentant, l'encourageait. Ardente à s'évader de sa peine et à trouver l'heureuse issue, elle allait de l'avant dans cette voie qui s'ouvrait si à propos; et peu à peu, les uns après les autres, les obstacles tombaient. Humiliée en même temps que ravie, elle apercevait sous leur vrai jour toutes les mauvaises raisons de son égoïsme et de sa lâcheté : « Ah ça? avait-elle à la

fois perdu tendresse et jugement? Ne voulait-elle s'attacher ces enfants que pour en disposer à sa fantaisie et les traiter en esclaves de ses convenances? Était-il donc écrit qu'ils resteraient immuablement enchaînés à son service, ou qu'ils attendraient pour fonder un foyer, *chacun de son côté*, l'époque et le choix de son bon plaisir? Comment! Quand tout proclamait en effet qu'ils étaient destinés à s'établir selon les différences de leur condition, et avec qui alors? avec des inconnus... des étrangers pour elle? la Providence, afin de ne pas les séparer de sa tendresse, — qui, s'il avait fallu qu'elle se dédoublât, se serait déchirée, — les réunissait en les enflammant d'un mutuel amour, et cela dans la maison même de leurs bienfaiteurs à tous deux, sous l'égide de leur protectrice à laquelle ils s'en remettaient de décider de leur sort! Et elle se plaignait! Pour elle, pour tous, ce mariage était au contraire une chance inespérée et la plus puissante des garanties. Gaudias rencontrait la femme idéale, sans famille; et Irène, que sa beauté eût exposée par ailleurs à tous les dangers, trouvait en Gaudias le plus aimable des maris et le plus sûr des gardiens. Loin de perdre ses enfants, elle les conservait, puisque, même moins rapprochés d'elle, ils ne cessaient pourtant pas d'en dépendre. Ils lui demeuraient attachés par une reconnaissance qu'accroissait leur union et par les liens de toute nature que créait entre elle et le docteur, en y retenant Brocatel, la direction du sanatorium de Boulouris. C'est là qu'ils habiteraient; à grande distance évidemment, mais ils viendraient à Paris, souvent; et puis, elle était libre, elle irait les voir, passer l'hiver avec eux... »

Les projets les plus riants déroulaient à ses yeux leur Côte d'azur... et les flots de la nuit coulaient, sombres et doux, sous les arches de ses rêves, sans qu'elle en sentît le passage. Elle n'avait pas quitté le bureau de son vieil ami, enfoncée dans le beau silence où l'on entend si bien les conversations de son âme.

Une chose cependant l'obsédait, une seule et dernière. « Le secret de sa personnalité, que connaissait Gaudias, qu'allait-il devenir? Le docteur le dirait-il à Irène? Elle ne savait pas. A son idée, autant de raisons *pour* que de raisons *contre*... Incertitude affreuse. Elle penchait cependant vers l'affirmative. Était-il admissible qu'il cachât à sa femme, aujourd'hui et

demain, une histoire aussi étrange, aussi amusante à révéler, et où elle, Irène, jouait d'ailleurs un rôle aussi important? Non. Et alors, c'était une personne de plus au courant de sa vie souterraine, maîtresse du mystère qu'elle avait eu tant de mal à organiser! Oh! mon Dieu! Combien y en avait-il déjà, qui *savaient?* Voyons? Elle les comptait sur ses doigts : Brocatel, l'abbé, Gaudias, Belle-Julie... Qui encore? le préfet de police, probablement... ?quelques autres peut-être qu'elle ignorait, mettons au plus une dizaine, en tout! Avec Irène, cela ferait onze. Onze personnes! C'était énorme. Et, une fois en possession du secret, la petite n'irait-elle pas le divulguer? — Mais non, elle avait de l'honneur. » Et soudain la veuve se ressaisit, estimant que, si cette indiscrétion conjugale était inévitable, il valait mieux après tout qu'elle fût commise avec cette enfant qu'avec une étrangère.

... Ainsi ballottée, meurtrie d'une idée à une autre, tour à tour tremblante et calmée, la malheureuse se ravageait, éternellement victime de son imagination, de sa méfiance et de sa bonté, les trois forces qui faisaient sa faiblesse et qui la tyrannisaient. Mais, comme la bonté chez elle était d'espèce rare, elle trouvait le moyen d'avoir raison de tout. Valérie, en fin de compte, n'eut plus qu'une idée : faire son devoir coûte que coûte et donner à ces deux enfants, sans bouder, le bonheur qu'ils attendaient d'elle.

Saisissant l'album de son passé sur lequel, en s'y appuyant, elle avait subi ce dur combat, elle le reporta dans la bibliothèque et l'y renferma, d'un tour de clef complet. Puis, ayant éteint au premier étage, elle regagna sa petite chambre d'un trait, tout droit, dans le noir, comme un loup. Également dans l'ombre, elle se dévêtit.

A côté, silence absolu. Irène dormait.

Il était deux heures du matin.

La brusque disparition de Mme Lesoir après le dîner avait surpris désagréablement la jeune fille. Elle avait guetté son retour pour lui parler, selon sa promesse à Gaudias, et puis, ne la voyant pas revenir, elle s'était décidée à se coucher, se réservant de l'appeler dès qu'elle rentrerait, car elle ne voulait pas remettre au lendemain son entretien avec elle. Pendant longtemps, elle avait veillé encore, prêtant l'oreille aux moindres bruits qui s'espaçaient dans la maison. A mesure

que s'éteignait la paisible rumeur du Paris de province, elle avait entendu toutes les horloges des couvents, des hospices, des églises, des chapelles égrenant leurs sonneries méditatives qui ne semblent tinter la nuit que pour être la compagnie de ceux qui ne veulent pas du sommeil ou que le sommeil repousse, alors qu'ils le voudraient : les laborieux, les religieux, les ambitieux, les malades..., les inventeurs et les poètes, les amoureux et les mourants... Elle avait entendu, en dessous, des portes et des volets se fermer, tous les grognements des serrures, puis, dans le corridor, les pas légers et rapides de Belle-Julie, et plus tard ceux, lents et traînés, de Pootius, comme assoupis déjà, tandis qu'ils remontaient eux aussi se coucher dans leurs chambres qui étaient voisines. Et quand tous les bruits avaient cessé, que tous les sons étaient rentrés, comme des souris, dans leur trou, et qu'il n'y avait plus rien eu qui bougeât, qui respirât, elle s'était *entendue, elle-même*, comme si elle pensait tout haut dans les ténèbres. Sa voix intérieure était exactement pareille à sa voix naturelle, mais tout ce qu'elle disait était alors si agréable, si clair, si lumineux qu'Irène n'avait qu'à l'écouter... pour y croire. Cette voix bienheureuse tenait des milliers de propos, puérils et graves, sensés et fous, mais éclatants ; elle riait, chantait, récitait des vers, énumérait des souvenirs, entassait des promesses ; elle posait d'innombrables questions, et à la même minute donnait les réponses ; elle demandait et obtenait, disait : « Je veux ! » et « Merci ! » Elle assourdissait Irène des choses d'hier, d'aujourd'hui et de demain, de Paris et du Midi, des beaux pays de la terre et des grands voyages qu'on y fait ; et de même qu'elle parlait de tout, cette intarissable voix parlait aussi à tout le monde, à des parents, à des morts, à des vivants et à des objets, à des enfants et à des animaux, à d'anciennes poupées et à une tasse cassée, à des petits chiens et à des petits ânes d'autrefois, à des clients qui apportaient des livres à relier : « demi-maroquin, avec coins ; » elle parlait même à Féline et à Isidore, et à présent presque sans frayeur, mais avec tristesse et pitié, en les plaignant... tandis qu'ils s'enfuyaient, se donnant le bras... ; et puis, venant à de plus récentes connaissances, la voix parlait à Valérie, — qui ne remontait toujours pas ! qu'est-ce que cela voulait dire ? — et puis à Brocatel, qui ressemblait à Athos, dans *les Trois*

Mousquetaires, et puis à l'abbé, dont les yeux si perçants vous confessent..., et puis enfin, les éclipsant tous, à Gaudias, dont l'image alors envahissait Irène, sans que sur l'oreiller brûlant elle détournât la tête.

Et le sommeil, à ce moment, lui avait retiré la parole.

XII. — ISOLEMENT

Valérie s'était levée sans bruit à la première heure, laissant Irène plongée dans cette pure et merveilleuse léthargie qui est le privilège de la jeunesse; mais comme elle arrivait chez le propriétaire, espérant bien le trouver, elle eut la nouvelle déception d'apprendre qu'il était encore retenu à ses bureaux et ne rentrerait que tard, dans la soirée.

De plus en plus décidée à ne parler de rien à Irène avant d'avoir eu l'avis de ses « conseils, » elle résolut d'éviter la jeune fille jusqu'à ce moment où aurait lieu la conférence avec Brocatel, et aussi avec l'abbé, puisque c'était un jeudi et que le prêtre ne manquait jamais, ce jour-là, de venir après le dîner.

Pour n'avoir pas à remonter dans sa chambre au cas qu'elle eût besoin de son manteau et de son chapeau, — toujours les mêmes, — elle les avait tout de suite pris par précaution; elle était d'ailleurs décidée à ne pas paraître à la maison jusqu'au soir. Elle put donc, peu après, sortir sans avoir rencontré personne autre que Mme Précipice traînant son inséparable balai dans la cour et balayant de la sorte, *malgré elle*, sans le savoir.

Trois ou quatre fois par an, Valérie faisait ainsi une fugue mystérieuse dans Paris.

Où cela?

Toujours au même endroit.

Si on l'avait observée, on l'eût vue gagner à pied, — non sans se retourner souvent comme par peur d'être suivie, — la rive gauche de la Seine, pousser jusqu'au pont de l'Alma, le passer, s'engager sur le quai Debilly et prendre, après la Manutention, un bout de rue très court tombant dans la rue Fresnel. Cette rue Fresnel, profondément encaissée, est bordée d'un côté, ainsi qu'un chemin de ronde de forteresse ou de prison, par des espèces de bastions en grosse maçonnerie et très élevés,

supportant les maisons dont les façades donnent en contre-haut sur l'avenue d'Iéna, tandis que, de l'autre côté, ce sont tous les envers des hôtels dont la façade est située quai Debilly. Là, vers le milieu, Valérie s'arrêta devant une des petites portes par où l'on accédait précisément aux communs d'une de ces belles demeures qui ont vue sur la Seine, et l'ayant ouverte, avec une clef qu'elle tira de sa poche, elle entra vivement.

Elle était chez elle, dans l'hôtel Tapard, que son mari avait acquis et embelli à l'apogée de sa fortune et qu'elle avait cessé d'habiter aussitôt après la mort de son dernier enfant, quand elle avait pris le parti de se retirer du monde. Pour ne pas attirer l'attention, elle s'était opposée à ce que l'on vendît non seulement l'hôtel, mais les meubles. Tout était resté en place à l'intérieur depuis dix ans, non qu'elle eût souci de ce mobilier somptueux, pas plus que de l'opulente maison, mais elle croyait par là mieux donner à l'opinion publique le change sur sa vie nouvelle en ne modifiant pas toutes les formes extérieures de l'ancienne. Le personnage disparaissait, mais le cadre était toujours là. Tant que les maisons et les châteaux, quoique fermés et vides, demeuraient à son nom, il était permis de supposer que la « maniaque, » comme elle savait qu'on l'apppelait, y reviendrait peut-être un jour... Et comme elle était sûre qu'elle n'y rentrerait jamais, cette fausse supposition, loin de la contrarier, la satisfaisait parce qu'elle épaississait le cher mystère où il lui avait plu de s'ensevelir. Et puis, — dans les limites, bien entendu, où il lui était possible d'être attachée à présent aux choses d'ici-bas, — elle aimait tout de même cet hôtel du quai Debilly, où cependant elle avait tant souffert! mais peut-être était-ce justement pour ses souvenirs douloureux? Elle y retrouvait les fantômes de ses trois enfants qui y avaient vécu; et c'est pourquoi elle venait, certains jours, s'y claustrer pendant des heures. Ce n'était jamais sans raison, ni par désœuvrement; il fallait qu'elle y fût poussée comme aujourd'hui par une circonstance extraordinaire, par quelque événement nécessitant un retour sur le passé, un examen de conscience ou une grave résolution... Alors elle accourait, et elle errait, de pièce en pièce et du haut en bas de l'immense demeure a demi obscure, froide, silencieuse, plus impressionnante d'être inhabitée en demeurant garnie de tous ses meubles, où les pas tour à tour s'enfonçaient

dans la mousse des tapis pourris, ou bien faisaient craquer la splendide marqueterie des parquets éclatés ; où le jour, blême en hiver, et même le soleil en été, filtrant çà et là entre les fentes d'un volet de fer mal rejoint, projetaient l'un et l'autre un rayon différemment sinistre ; et la pensée de la veuve, fantomatique elle aussi, glissait et flottait à l'aise dans cette ombre jetée comme une housse, — ou plutôt comme un linceul, — sur ces richesses qui s'abîmaient, se désagrégeaient, et dont le temps, ainsi que pour des morts, travaillait à faire des cendres...

L'hôtel n'était cependant pas laissé complètement à l'abandon. Sur les instances de Brocatel, qui avait fini par l'obtenir de Mme Lesoir, Belle-Julie venait tous les dimanches, aérer et nettoyer. Mais que pouvait une femme seule dans une maison si vaste, et en une après-midi, une fois par semaine ? Malgré l'activité de la vaillante fille, les souris et les rats avaient pris possession de la bonne demeure ; à peine la poussière était-elle dérangée tous les huit jours, qu'elle retombait plus épaisse, et les araignées, sans qu'on pût les atteindre, tissaient leurs toiles dans les hauteurs des plafonds de six mètres. Il n'y avait plus rien dans les armoires et les placards ; de la cuisine aux combles tous les tiroirs étaient vides. Garde-robe et lingerie avaient été envoyées au sanatorium de Boulouris ou données aux petites Sœurs des pauvres ; mais le mobilier était resté en place au grand complet, rideaux aux fenêtres, tableaux aux murs, objets d'art dans les vitrines, et tous les sièges disposés comme à l'époque où on s'en servait. Mme Lesoir n'avait jamais voulu entendre parler de concierge qu'il eût fallu, nécessairement, mettre au courant de *la situation*... Quand on lui disait : « Et si on cambriole ? » elle se contentait de hausser les sourcils en baissant les yeux avec tranquillité.

La présence du personnel nombreux des hôtels contigus offrait bien, disons-le, certaines garanties, d'autant plus que la maison mystérieuse était l'objet d'une curiosité, entretenue par mille racontars. Les voisins, depuis longtemps, voyaient entrer rue Fresnel Belle-Julie au masque si effrayant et la veuve, si modestement mise qu'ils prenaient toutes les deux, selon les apparences, pour des domestiques. Plusieurs d'entre eux avaient essayé une fois de lier conversation avec elles par surprise, sur le trottoir. La vilaine, au visage « betterave, » s'était

alors montrée très rébarbative et on n'avait rien pu en tirer, mais on avait été plus heureux avec la vieille femme de charge (Valérie) qui avait bien voulu finir par révéler à l'écart, — en recommandant le secret pour qu'on ne lui fît pas perdre sa place, — que l'hôtel appartenait à M. Brocatel, l'industriel bien connu. Comme c'était tout ce qu'on cherchait à savoir, on ne s'était plus, depuis, occupé des deux femmes.

Tel était l'endroit où ce jour-là Mme Lesoir, autant pour être absolument seule que pour éviter Irène, avait éprouvé le désir de passer l'après-midi. Au cours de ces sorties, elle déjeunait dans l'hôtel d'un petit pain et d'une tablette de chocolat, ou bien elle allait ensuite aux environs dîner en hâte d'un potage dans quelque café de second ordre. D'une incroyable sobriété, elle pouvait rester quinze et vingt heures sans manger. Avant de quitter la rue de Sèvres, elle avait laissé entre les mains de Belle-Julie, à l'adresse de « la bonne petite, » ainsi qu'elle avait écrit sur l'enveloppe, un mot où, en s'excusant de son absence forcée, elle la priait de se rendre, aussitôt levée, chez ces demoiselles Dandin, qui l'invitaient pour la journée.

La « bonne petite » n'y comprenait plus rien, commençant à trouver étrange la disparition ininterrompue de sa marraine depuis la veille.

Pourquoi celle-ci la fuyait-elle? Que fallait-il en augurer?

Elle se troublait.

Plus elle envisageait la possibilité d'un refus ou d'une résistance à son mariage avec Gaudias, plus elle en ressentait de l'inquiétude. Elle le désirait à présent ; elle osait se l'avouer ! Elle se promit, — dût-elle ne pas se coucher de la nuit prochaine, et attendre Valérie sur un tabouret pour ne pas s'endormir, — de lui parler le soir même.

Après quoi elle descendit quatre à quatre chez les deux vieilles filles « aux tapisseries, » qui lui rappelaient l'Histoire de France.

XIII. — LE GRAND CONSEIL

Depuis plus d'une heure ils étaient tous les trois, Brocatel, l'abbé Chamaille et Mme Lesoir, réunis après le dîner, dans le salon rouge, à l'hôtel Pommelé.

Aussitôt arrivé, Brocatel, instruit enfin par Gaudias l'après-midi, avait mis au courant l'abbé. Celui-ci, dont rien n'altérait jamais la sérénité, ne s'était nullement étonné ; il avait même reçu la nouvelle avec un excellent visage, mais sans pouvoir encore traduire mieux sa sympathie pour le projet en question, car Mme Lesoir, impatiente de s'épancher, avait tout de suite pris la parole.

Sa stupeur première quand elle avait appris la chose inouïe, ses reproches, ses scrupules, ses désirs et ses craintes ; les tergiversations de sa conscience et les circuits de sa pensée, la nature et la force des sentiments qui l'attachaient d'une part au jeune homme et de l'autre à la jeune fille avec l'indication délicate de leurs nuances respectives ; ce qu'elle avait observé au vif sur les caractères de Gaudias et d'Irène, sur leurs affinités et leurs divergences, les tourments qu'elle se faisait pour leur bonheur, et enfin, après tant de débats, sa ferme résolution d'être favorable à leurs vœux,... » tout cela elle l'avait exposé avec une richesse et une sincérité d'accent qui n'avaient cessé de tenir ses vieux amis attentifs et plus d'une fois émus.

Aussi, lorsque, sans avoir épuisé son sujet, elle s'arrêta, pour demander d'une voix anxieuse et brisée : « Est-ce bien ainsi ? et m'approuvez-vous ? » Brocatel se leva, presque juvénile, et vint l'embrasser en s'écriant :

— Complètement !

Et, chose extraordinaire, en disant ce mot, lui toujours si triste, *il riait*.

Aucune marque, aucun discours ne pouvaient mieux que ce geste et surtout que ce bon rire, incroyable et sans prix, prouver l'entière adhésion du propriétaire, et la veuve en fut instantanément épanouie.

L'abbé n'attendait que cette minute pour s'exprimer à son tour. Il n'embrassait pas, lui, — car les lèvres des prêtres ne savent plus se poser franchement que sur la pierre de l'autel ou la page des Livres Saints, — mais la tendresse de sa physionomie et de sa bouche épurée appliquait mieux que des baisers courants ; au lieu de s'en tenir aux barrières du corps, elle allait, au delà des joues, donner l'accolade à l'âme.

— Quelle joie j'ai eue à vous écouter, chère et digne amie ! Que voulez-vous que j'ajoute ? Vous avez tout pesé et tout résolu. Je suis d'avis comme vous qu'il convient de faire ce mariage.

— Et le plus tôt, n'est-ce pas? appuya Valérie, emportée par son zèle.

— Non. N'allons pas si vite! objecta l'abbé. A votre place, je n'en fixerais la célébration que dans deux ou trois mois. Nous sommes aujourd'hui le 2 avril : mettons donc vers la mi-juin. Pourquoi? Parce que cela donnerait d'abord aux jeunes gens cette charmante et utile période des fiançailles pendant laquelle ils auraient tout loisir de se mieux connaître et que nous-mêmes pourrions juger, grâce à ce délai, de la qualité de leurs sentiments.

— Comme il a raison! déclara Brocatel. Je pense, même, moi, qu'il ne faudrait pas divulguer la chose. (Il se frottait les mains d'un air enchanté.) On ne l'annoncerait que plus tard.

— Mais, s'écriait Mme Lesoir, — qui, ayant pris son parti, avait maintenant hâte d'en finir, — vous oubliez que le docteur repart après-demain pour Boulouris? Comment de là-bas, fera-t-il sa cour?

— Il écrira, dit l'abbé.

— Et il viendra! ajouta Brocatel avec belle humeur. Je lui donnerai des congés; vous pourrez ainsi posséder encore la petite jusqu'à l'été. Soyez également rassurée sur le gros point qui vous inquiète. Gaudias gardera votre secret. Il me l'a juré. Il ne dira rien.

— Même à sa femme? émettait Valérie, pleine de frayeur et de doute.

— Surtout à elle.

— Pourquoi? Qu'est-ce qui vous garantit son silence?

— Tout : sa loyauté, l'affection qu'il a pour nous, et pour vous en particulier; et enfin la finesse de son esprit qui, à défaut de la bonté de son cœur, suffirait à éclairer notre ami en cette occasion et à le guider selon ses intérêts.

— Évidemment, confirma l'abbé; en admettant, — absurde supposition, — que notre « capitoul » ne fût pas l'homme d'honneur éprouvé que nous connaissons, même alors il serait incapable de trahir un secret si important qui n'est pas seulement le vôtre, mais le nôtre à tous les trois, car il saurait qu'en commettant une mauvaise action aggravée par cette faute, il perdrait à tout jamais votre confiance et votre appui. Soyez donc très tranquille.

— Je veux l'être, dit Valérie, étouffant un soupir.

— En ce cas, vous ne l'êtes pas, déplora l'abbé. Incorrigible âme en peine, à laquelle il faut toujours que je m'attelle! Avoir la tranquillité, c'est pourtant si simple! Il suffit de se déplacer, en s'oubliant. Moi qui regarde toujours les choses du vrai point de vue, de celui où tend, à travers les petites combinaisons terrestres, le mystère de nos destinées, je vois, dans cette poussière d'événements qui s'imposent à nous, le dessein de l'éternelle et opiniâtre Providence. Ah! qu'elle est puissante! et ingénieuse! d'une façon, — je vais blasphémer, — presque diabolique! Tenez! nous voici ramassés ce soir, autour de la lampe, portes closes, dans l'expansion de notre vieille amitié, — je pourrais dire de notre *complicité*, fit-il en clignant de l'œil vers Valérie avec une malice adorable, — eh bien! quand je repasse toutes les péripéties de nos trois existences, chacune si étonnante et si différente, depuis qu'elles se sont rencontrées et soudées pour le bien, pour le meilleur, en nous tirant vers la perfection de nous-mêmes, seul moyen de travailler à celle d'autrui, je suis confondu de ce que je découvre. Dans la longue série des faits que j'examine, je surprends des rapports, des rapprochements, des conduites et des relations de causes à effets que je ne pourrais pas formuler, à tel point tout cela est emmêlé, fugitif, difficile et profond, mais que je *sens* néanmoins avec une force de prophète. J'ai l'impression, en un mot, que nous avons tous à suivre, — et que nous suivons, — *un chemin*, précis, quoique sinueux, un chemin qui tantôt nous plaît et plus souvent nous déplaît, qui presque toujours nous lasse et nous blesse, et qui pourtant nous enserre, nous accapare, nous contraint et nous pousse comme l'artère le sang, un étrange chemin dont cependant l'esprit et le but ne sont pas douteux, et dont la direction finit par se révéler essentiellement salutaire... C'est bien cela... *Le Chemin du Salut;* un chemin qui possède et qui veut notre salut, — entendez notre élévation et notre achèvement, — et qui, tracé et combiné dans cette intention, nous y mène, bon gré mal gré. Ce chemin est inévitable, il n'y en a pas d'autre, et cependant quoique tout le monde soit obligé de le prendre et qu'il soit unique, il diffère selon la façon dont on le prend. Pour qu'il nous profite et nous jette là où il va, il ne suffit pas de le subir, à notre âme défendante; jusque dans la souffrance, il faut le suivre en joie, sinon, même en faisant le trajet, c'est comme si on ne le faisait

pas. Oui, tout le monde est entraîné vers le salut. Mais l'obtiendront seulement ceux-là qui ne se seront pas fait traîner. Pour les petites choses comme pour les grandes, accompagnons le mouvement, au lieu de l'enrayer. C'est une opération en deux parties, comprenez-vous ? Le *chemin*, c'est pour ici-bas, et le *salut*, c'est pour ailleurs. Le Chemin prouve Ailleurs et on ne gagne Ailleurs que par le Chemin. *Paulo minora*... Dans cette affaire-ci tout s'accroche et s'enchaîne avec une détermination supérieure d'une telle évidence qu'il n'y a qu'à marcher et qu'à dire oui. Voyez ! Chacun de nous abat son bonhomme de chemin, Gaudias et Irène Olette le leur, nous trois le nôtre. C'est le même, et il diffère... Les jeunes gens en sont à un passage agréable. Tant mieux pour eux ! Mais patience ! ils auront leurs défilés et leurs mauvais pas... C'est forcé ! Et vous, chère amie, qui en ce jour êtes dans un tournant raboteux, vous retrouverez ensuite un bon terrain. Le chemin n'est pas uniforme ; heureusement ! Tour à tour ténébreux et clair, il passe par la plaine et les bois, le sable et les rocs, la montagne et les forêts, il visite et traverse tout. Êtes-vous décidée à le couvrir, allègrement ?

— Oui, dit-elle ; et j'en ai d'ailleurs déjà couvert, depuis des années, une si fameuse étendue !

— Vous le croyez ! *Ce n'est rien*. C'est un chemin, ma fille, qui n'en finit jamais !

Elle voulut savoir.

— Et les traînards ? ceux qui ne le suivent qu'en rechignant, d'un pied qui rage ?

— Malheur à eux ! dit le prêtre tout bas.

— Ils ne seront pas sauvés ?

— Certes si ! s'exclama l'abbé, confiant et sublime, ils le seront ! mais plus tard, bien plus tard, les derniers !

— Et dame ! ça les met loin ! préjugea, en se levant, Brocatel, facétieux.

Il tira sa montre :

— Une heure du matin ! C'est un scandale ! Prenons le chemin... de nos lits !

S'apercevant seulement alors de son allure étrange, Mme Lesoir l'arrêta :

— Ah ça ? Qu'avez-vous donc ce soir, vous ? Dieu me pardonne ! on dirait... que vous êtes gai !

— En effet, découvrit l'abbé.

Debout, jambes écartées, les mains derrière le dos, le propriétaire les regardait avec des yeux très grands, pleins d'un joyeux défi...

— Je suis gai, dit-il. C'est la vérité.

Et il les attendait.

— Seigneur ! s'écria l'abbé, est-ce que ?...

— Votre fils ? lança Valérie.

— Vous y êtes ! Il vit.

— Quoi ? Parlez !

— Vous l'avez vu ?

— Non ! Oh ! non ! Mais des nouvelles. En bonne santé d'abord.

— Où ?

— En Amérique, dans l'Oklahoma où il a une terre de deux cent quarante-quatre hectares ! vous entendez ? cent têtes de bétail, soixante-quinze porcs, sept chevaux de travail et cinq poulains, tout ça vivant sur la ferme, dont 84 héctares en culture ! C'est magnifique.

Il avait récité ces chiffres d'un trait, gonflé par l'orgueil.

— Mais comment savez-vous tout ça ? demanda la veuve.

— Inouï ! Jean a là-bas, parmi ses voisins d'élevage, un ancien garçon coiffeur, Paul Retrousseau, qui m'accommodait autrefois à Paris et que j'ai obligé. Ils sont devenus amis et mon fils, un jour, lui a raconté son histoire et notre rupture, tout... L'autre, brave homme, mais malin, la première fois que Jean lui avait dit son nom, s'était abstenu déjà, — flairant un drame de famille, — de lui apprendre qu'il me connaissait. Il ne broncha pas davantage quand il sut ce qui s'était passé. Mais, après des années, devinant peut-être ma peine, il a eu l'idée touchante, autant par reconnaissance de ce que j'ai fait autrefois pour lui que par affection pour mon fils, d'essayer de nous réconcilier. Alors, sans en rien dire à Jean, il m'a écrit. C'est un complot.

— Votre fils n'y consent donc pas ? interrogea l'abbé.

— Lui ? s'écria Brocatel avec une gaîté terrible, il a dit « qu'il aimerait mieux crever sous la corne d'un buffle plutôt que de me revoir ! » Allons donc ! je l'en défie ! Et puis, à présent que je le tiens, je ne le lâche pas ! « Nous nous embrasserons, mon bonhomme ! quand je devrais aller te chercher dans l'Oklahoma ! » Voilà pourquoi je ris.

— Le chemin... murmurait l'abbé.

Mme Lesoir avait une larme au bout d'un cil.

— ... Et du premier coup, tous les deux, admirait le propriétaire, vous avez deviné !

— Sans doute, dit l'abbé en montrant Valérie, elle, la mère, parce qu'elle a eu des enfants.

— Mais lui, le prêtre, alors ? dit Brocatel.

Le prêtre répondit :

— *Parce qu'il n'en a pas.*

XIV. — LES NUITS BLANCHES SE SUIVENT SANS SE RESSEMBLER

Après que Brocatel et l'abbé se furent retirés, Valérie remonta, sans se presser, en parfaite quiétude. Elle se sentait l'âme aussi légère que quand elle venait d'aller à confesse. Arrivée à sa chambre, elle aperçut de la lumière sous la porte qui donnait accès dans la pièce voisine; et comme à présent, loin de redouter le brûlant entretien avec Irène, elle avait hâte de l'avoir, elle entra chez la jeune fille.

Celle-ci se leva de la chaise sur laquelle elle était assise, et tout habillée encore, malgré l'heure avancée.

— Comment ? Pas couchée ? s'étonna la veuve.

— Non.

— Pourquoi?

— Je vous attendais.

— Depuis longtemps ?

— Depuis hier.

— Pas possible ! Ah ça? Qu'y a-t-il ? cherchait Valérie, narquoise et bonne ; et tout en elle encourageait.

Alors, ramenant ses forces, Irène commença :

— Marraine, j'ai une grande chose...

Mais « marraine » ne la laissa pas continuer.

— Je la connais. Le docteur me l'a dite ; il l'a dite aussi à M. Brocatel et à l'abbé, qui ont bien voulu me demander d'en parler avec eux. C'était ce soir. Quelle séance ! Je les quitte.

— Eh bien ?

Irène aspirait, anxieuse.

— Quoi ? dit Valérie qui, pour l'éprouver, la faisait languir.

— Qu'avez-vous décidé ?

— Je ne peux pas vous le dire encore !... pas avant que vous

n'ayez répondu à mes questions, mais en deux mots : oui ou non.

— Posez-les, marraine.

— Est-il vrai que M. Gaudias vous ait fait part de son amour et vous ait offert son nom ?

— C'est vrai.

— L'aimez-vous ?

Irène, embarrassée, rougissante un peu, se taisait.

— Enfin, est-ce oui ? est-ce non ?

— Mon Dieu, finit par avouer la petite, si je disais oui, ça ne serait pas tout à fait vrai.

— Et si vous disiez non ?

— Alors ça ne le serait pas du tout.

Attendrie, amusée, la veuve hochait la tête.

— Du moins ce que je peux assurer, reprit Irène avec autant de feu que de grâce pudique, c'est que si je suis sa femme, je l'aimerai.

— Alors, c'est fait ! s'écria Mme Lesoir. Tous nous approuvons ce mariage où nous voyons pour vous deux le bonheur. Vous serez Madame Gaudias.

Irène était tombée dans ses bras, non pour s'y cacher, mais pour y mieux goûter l'étourdissement de sa joie.

Valérie, la tête contre la sienne, lui disait tout bas :

— Heureuse enfant ! Quel mari vous aurez là ! Vous savez le bien que j'en pense ?

— Oui, répondait Irène, — aussi tout bas. — C'est à vous que je le devrai !

— Non, à M. Brocatel. C'est lui le bienfaiteur. Moi je ne suis rien.

— Si. C'est vous la bienfaitrice ! à qui je dois tout ! C'est vous ma mère à présent. — « *Appelez-moi, maman !...* » vous rappelez-vous ? à la *Sortie des bains ?*

— Oui, il y a deux mois.

— Pas plus ? J'aurais juré deux ans !

— C'est naturel, observait Valérie : à votre âge, les mois sont des années ; et au mien, les années sont des mois !

Elle suivit sa pensée :

— Quand vous m'avez raconté votre histoire, c'était par une nuit pareille... J'étais là : la lampe à la même place. Vous vouliez voir clair...

— Aujourd'hui, j'y vois mieux encore !

— Et voilà... l'histoire est finie! Du moins finie pour moi...

— Mais non! protesta Irène, elle commence! Elle sera belle.

— Pour la jeunesse!

— Et pour vous aussi! Le docteur a devant lui la plus brillante carrière. Ah! si nous étions riches un jour, s'écria-t-elle dans un élan, et même sans attendre la richesse, avec simplement l'aisance assurée... savez-vous mon rêve?

— Non, lequel? demandait Valérie, angoissée soudain à ce mot odieux de richesse, venant se mêler à tout, gâter les instants les plus purs. Et quel est-il ce rêve?

— De vous prendre avec nous! que nous vivions ensemble!

— Gentille enfant! Quelle folie! Je vous ennuierais bien vite! et vous me détesteriez! Merci! D'ailleurs, j'ai tout ce qu'il me faut.

Et plaisantant avec une secrète et voluptueuse horreur :

— Je suis riche! très riche!

— Bonne marraine! s'apitoyait Irène, si courageuse et si fière! et qui rit de sa pauvreté!

— Justement! je n'ai rien! Voilà ma richesse! et c'est pourquoi rien ne me manque! Non, la marraine ira, de temps en temps, vous voir, pour qu'on ne l'oublie pas.

— Jamais on ne l'oubliera.

— La marraine vous aimera, toujours et de partout, surtout de loin. Vous n'aurez qu'à l'appeler, toujours vous la trouverez. En retour, elle vous demandera de venir la voir sans faute, un jour...

— Quel jour?

Elle était devenue grave.

— Celui où, pour tout à fait, elle partira. Ah! cette fois-là, elle y tient, elle y compte.

— Oui, maman! promit la jeune fille en l'embrassant si fort qu'on eût dit qu'elle voulait déjà la tirer en arrière et l'empêcher de mourir.

Valérie, s'échappant alors de la douce étreinte, commanda à Irène de se coucher. Elle l'aida à se déshabiller, la mit elle-même au lit, égalisant le drap, renfonçant le traversin, repoussant des boucles de cheveux qui gênaient les paupières, refaisant et retrouvant tous les vieux gestes immuables de tendresse et de protection de la femme, depuis la première

maternité; et quand elle l'eut ainsi bien dorlotée et bordée des deux côtés, elle dit : « Maintenant... »

Mais voyant qu'elle voulait s'en aller, Irène la supplia :

— Encore! Restez encore! Je suis si bien, si contente! si heureuse! Restez... pour faire durer.

Elle était comme une petite enfant, avec une voix angélique et des bras, ronds et demi-nus, d'un appel irrésistible.

Alors Valérie resta, assise sur le bord du lit, tantôt droite et le menton dans la main gauche, attitude qui lui était familière, ou bien penchée, tout près, sur le visage de la jeune fille, posé parmi ses cheveux répandus, comme sur un oreiller d'or.

Et elles parlèrent.

De quoi...? De tout ce qui remplissait l'inoubliable roman de leur rencontre dans la vie. Il semblait que ni l'une ni l'autre ne connût rien de ce que chacune savait par cœur. Valérie était avide et Irène insatiable. Il fallut qu'on repassât tout, depuis le commencement... Irène, son drame avec Féline, sa fuite dans le cimetière, et son arrivée en voiles de deuil rue Doudeauville... la boucherie hippophagique... le vent si froid, le sifflet des trains du Nord, l'immense panneau des « 100000 chemises » dans le ciel blafard... narguant les miséreux qui n'en avaient pas une, la voiture noire et les seaux de fer-blanc des petites Sœurs des pauvres, l'attente, à la file, avec les femmes... en face des hommes; et puis l'engouffrement dans la maison du sommeil et de l'insomnie, la salle commune, les camarades... la harpie au pouce fourchu, l'essorillée, et Florina Letronc... et puis la soupe, et la prière à Benoît Labre et à Vincent de Paul... Et Valérie refaisait ensuite leur long chemin, par les boulevards extérieurs, avant d'atteindre la rue de Sèvres et le vieil hôtel Pommelé...

— Ce petit garçon de café! rappelait-elle, il avait été gentil! A propos, vous ai-je dit qu'il avait rapporté le lendemain mon porte-monnaie perdu où se trouvait l'adresse de M. Brocatel?

Irène ne répondait rien. Et elles continuèrent, se laissant aller, quittant et reprenant leurs souvenirs, les retournant, les respirant... On dirait que l'on cueille alors des fleurs dans la campagne. Ah! douceur, charme, bonté de ces suaves minutes! Le temps passe si vite, et coule si bien, la nuit, quand on cause de tout près avec quelqu'un qu'on aime! Le monde se

tait. Personne n'écoute. O ravissante intimité! Vaste et petite solitude! Ainsi qu'un vin délicieux, versé bord à bord, d'un verre dans un autre, on s'épanche, on verse son cœur dans le cristal du cœur chéri... La minute est un océan et l'heure une goutte, et c'est adorable; on y passerait des éternités. Mme Lesoir a dit plus tard que, *cette nuit-là*, avait été pour elle, *un de ses plus beaux jours*. Sans méfiance, elle aimait, dans la béatitude.

Irène enfin voulut connaître en détail tout ce qu'on avait décidé au sujet du mariage, et Valérie le lui apprit :

— Et *lui*? le sait-il? demanda-t-elle.

— Pas encore, mais dès demain matin, sûrement il le saura. Maintenant, je m'en vais. Dodo.

Deux pas sur la pointe des pieds. La lampe en train de mourir. Un baiser sur le front sage, et l'enfant dormait, d'un sommeil de lys et de rose.

XV. — ASSAUT DE GÉNÉROSITÉS

A la première heure, en effet, dès le lendemain, Gaudias frappait chez la veuve. Elle lui ouvrit et aussitôt elle vit qu'il savait tout. Il resplendissait.

— Eh bien? lui dit-elle, les mains tendues.

Il les prit et les appuya sur son cœur, usant de son mot favori :

— C'est trop! C'est trop! Alors elle m'aime?

— Je le crois.

— Vous l'a-t-elle dit?

— Non. Mais tout le disait en elle. Et vous? l'aimez-vous toujours?

— Je le crois aussi, déclara-t-il, comme un ogre passionné.

Ses yeux lançaient des flammes. Il pensa tout haut :

— C'est une créature exquise, aussi bonne que belle, un délice, un printemps, un être venu du ciel et béni de Dieu! — Et baissant la voix : — Un trait vous la peindra. Savez-vous ce qu'elle m'a dit en parlant de vous? « *Il faudra que nous l'aidions!* » N'est-ce pas émouvant?

— Oui, elle me l'a dit aussi, de façon plus voilée! Et que lui avez-vous répondu?

Badinant d'un air sérieux :

— J'ai dit oui, confessa-t-il. C'est réglé. Nous vous aiderons!

— En attendant, venez.

Le doigt sur les lèvres, Mme Lesoir lui faisait signe de sortir avec elle dans le corridor, et une fois qu'ils y furent, s'étant éloignés de huit à dix pas jusqu'à un endroit d'où nul ne pouvait entendre :

— Voici. Je veux, à l'occasion de son mariage, faire quelque chose pour Irène, — *sans qu'elle le sache!* cela va de soi.

— Et quoi donc? disait le docteur, la regardant venir.

— Lui attribuer une somme d'argent, petite pour commencer, — cinquante mille francs!

Le Toulousain s'ébahit comme pour un million.

— Oui, terminait Valérie, cinquante mille francs que vous lui reconnaîtriez par contrat, comme si cela venait de vous.

Gaudias avait, lui aussi, à sa manière, le génie et la névrose du soupçon. Par excès de prudence, il pensa instantanément : « Serait-ce un piège? et me tâterait-elle? » Idée stupide! injurieuse! et cependant, pour plus de sûreté, il n'hésita pas, il joua le grand jeu.

— Je vous retrouve bien là! s'écria-t-il, bouleversé. C'est tout vous! Mais je refuse.

Elle se débattait :

— Oh! Pourquoi? C'est mon cadeau!

Il lui serrait les deux poignets, lui parlant chaud dans la figure :

— Admirable, étonnante amie! Réfléchissez! Comprenez-moi! Mettez-vous à ma place! Comment voulez-vous que je me prête à la comédie d'une libéralité pareille, et qui d'ailleurs dépasse tellement la vraisemblance de mes moyens? Cinquante mille francs! Mais d'où les tiendrais-je, Seigneur? il faudrait que je les eusse pris dans la caisse à Boulouris! Non! Je ne peux pas accepter de vous un don si important!

— Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle. C'est à elle que je les donne.

— Mais c'est moi qui aurai l'air de les donner! et moi aussi qui en profiterai, puisque je suis le mari!

— Eh bien? Après? Quand même? Ne suis-je pas libre?

— Moi, je ne le suis pas. Je me sens hors d'état de subir de la part d'Irène une reconnaissance que je saurais ne mériter en rien. Je me ferais l'effet d'un voleur. Outre cela, — traitez-

moi d'orgueilleux ! — j'aime trop celle qui va devenir ma femme pour ne pas vouloir qu'elle ne tienne tout que de moi ! Son luxe ou son simple bien-être, c'est à moi de le gagner, de travailler pour elle. C'est à moi de la doter. J'y avais songé. Je vais lui reconnaître un capital, oh ! très modeste, car les grosses économies jusqu'ici ne m'ont pas été permises ; il s'agit de vingt mille francs dont je peux disposer, mais du moins sera-ce *mon argent*, et ainsi je ne serai gêné ni vis à vis de vous, ni vis à vis d'Irène, ni vis à vis de moi ; ce qui n'empêche pas, conclut-il avec une émotion nullement feinte, que je vous remercie à plein cœur de votre pensée et que vous êtes la bonté sur terre.

— Soit, adhérait Valérie, le jugeant inébranlable, vous me faites beaucoup de peine ; mais...

Elle n'acheva pas, seulement son geste allait déjà chercher plus loin des combinaisons nouvelles.

Alors, comme ils rentraient aussitôt dans la chambre, Gaudias, montrant la porte de séparation, dit tout à coup :

— Est-ce qu'elle est là ?

— Sans doute.

— Je veux la voir ! Tout de suite ! Ou je meurs !

— Impossible, objectait la veuve, elle n'est pas levée.

— Justement ! dit Gaudias. D'ailleurs, un médecin ! Ne l'ai-je pas déjà vue ainsi ? et pour la première fois ?

— Oui, mais ce jour-là, distingua Mme Lesoir, vous n'étiez que le docteur.

— Non, car à peine présenté, le docteur était amoureux ! Demandez-lui vite, Madame (il saluait), je vous en prie, si elle consent à me recevoir. Dites que je suis à genoux.

Valérie, vaincue, s'avançait vers la porte,... quand, avant qu'elle l'eût touchée, une voix fraîche dit à travers :

— Entrez !

— Ah ! le chérubin ! la mignonne !

Gaudias bondit, ouvrit et puis s'arrêta devant une Irène habillée, coiffée, dans sa chambre faite.

— Debout ? Si tôt ? fit-il. Pourquoi ?

Valérie répondit pour elle.

— C'est que le bonheur est matinal.

Ils étaient déjà l'un près de l'autre et les mains dans les mains. La veuve, compatissante, les laissa seuls. Mais rentrée

dans sa chambre, en oubliant exprès de fermer la porte, elle les avisait :

— Je ne vous écoute pas. Vous avez cinq minutes pour ne rien dire et pour tout vous promettre. Après quoi, je vous sépare.

A côté on n'entendait rien... qu'un imperceptible murmure et la respiration d'Irène deux fois de suite arrêtée brusquement... Mme Lesoir se rappelait avec mélancolie son baiser de fiançailles, Tapard jurant en lui écrasant la bouche sous ses lèvres : « Je vous ferai riche... à crier! » Quelle différence, pensait-elle, avec ces deux enfants, échangeant leurs premiers aveux! Ceux-là, purs et naïfs, acceptaient l'avenir, sans le craindre ou le calculer. Irène, candide, faisait un beau rêve en ne s'en doutant pas, et Gaudias, désintéressé, sentimental, indifférent à la fortune comme à la condition de celle qu'il avait choisie, ne songeait qu'à l'amour... aux illusions...

Mais les cinq minutes étaient passées, elle toussa pour s'annoncer, rejoignit les jeunes gens et ils descendirent ensemble chez le propriétaire qui attendait Irène, « *afin de la féliciter,* » faisait valoir Valérie.

— Eh bien, et moi? réclamait Gaudias.

XVI. — MAISON EN FÊTE

Plusieurs fois par an, M. Brocatel, qui n'était pas un propriétaire ordinaire, avait coutume de réunir chez lui, dans un dîner intime, ses locataires qu'il traitait en amis.

Cette année, la seconde de ces petites assemblées tombait précisément dans la semaine même et la veille du jour où le docteur devait partir pour Boulouris. Elle fut tout à fait réussie.

On y voyait autour du maître de la maison, — en dehors des personnages que nous connaissons déjà, — les cinq membres de la famille Paradour, composée du père, le vicomte de Paradour, ancien colonel aux hussards, ayant pris sa retraite, de sa femme la vicomtesse et de trois jeunes filles aussi accomplies que délicieuses.

Ils occupaient, — nous croyons l'avoir dit, — dans la grande aile droite donnant sur la cour et longeant une partie des jardins des Dames de Saint-Maur, l'appartement du deuxième

étage, au-dessus de celui des demoiselles Dandin. S'il n'a été parlé jusqu'ici de cette famille, cependant si intéressante, que pour la mentionner, c'est que, tout en étant appelée à jouer plus tard un certain rôle dans la vie de plusieurs des habitants de l'hôtel Pommelé, les Paradour n'en sont pas moins restés étrangers aux événements spéciaux dont nous avons eu à faire le récit.

Poussé par le cordon bleu du propriétaire, aux derniers degrés de l'art, le repas dura deux heures, et la gaîté la plus naturelle, la plus cordiale, ne cessa de l'animer. Tous les beaux yeux de l'hôtel Pommelé brillaient comme des diamants! On était douze. Autour de la table fleurissait une série de superbes jacinthes en carafe prêtées par M. Guillaume, qui faisait venir de Harlem, pour les cultiver dans sa chambre, les oignons les plus rares.

Le père Précipice, encaissé dans son habit noir taillé en plein bois, servit d'un ferme jarret, sans un tremblement du bras; Belle-Julie, dont le masque de comédie vénitienne n'étonnait plus depuis longtemps, l'assistait, voltigeant comme un papillon noir. Mme de Paradour arborait un innocent décolletage tout rempli de bons souvenirs, et l'abbé Chamaille portait le manteau de cérémonie à collet carré, avec à la fois l'indépendance et la rigueur d'un membre des États-généraux. Il exécuta un *Bénédicité* superfin, dans le ton, et digne au point qu'il en faisait un acte nécessaire.

Brocatel avait à sa droite Mme de Paradour et à sa gauche Gotte Dandin en une magnifique et copieuse soie de Lyon, à bouquets d'hortensias, qui craquait comme un feu de sarments. Après celle-ci venait le colonel, genre Galliffet et « cavalier » des pieds à la tête; puis en bout de table où la reléguait malgré son âge la modestie de sa condition, Valérie Lesoir, ayant à côté d'elle la seconde fille de l'officier.

Face à Brocatel, c'était l'abbé, entre Manon Dandin à sa droite et l'aînée des demoiselles de Paradour à sa gauche; enfin à l'autre bout de la table, en pendant à Valérie, on avait placé Irène entre la troisième Paradour et Gaudias, lequel se trouvait aussi à droite de la colonelle.

La question avait été débattue en haut lieu de savoir s'il était bien prudent de mettre le docteur à côté de sa fiancée. Ne risquait-on pas de donner par là des soupçons à tout

le monde et en particulier aux petites Paradour si fûtées, à qui rien n'échappait? Mais Gaudias ayant déclaré que son attitude et ses jeux de physionomie à distance feraient sûrement scandale si on avait le malheur de l'éloigner d'Irène, on ne l'en sépara point. Ils se tinrent d'ailleurs vis-à-vis l'un de l'autre avec une admirable hypocrisie qui les faisait jubiler intérieurement et corsait leur plaisir. Le docteur eut l'air de réserver à la colonelle toute la galanterie de ses regards et de ses propos, et celle-ci répondit sans la moindre répugnance à des amabilités... qu'elle provoquait... non pour elle l'honnête femme! mais pour ses filles, car les trois jolies Paradour étaient, — comme tant d'autres, — trois petites sans fortune « de l'armée, » trois petites *Si j'étais riche!* et qu'il fallait « caser. » C'est pourquoi la bonne mère, qui avait été ravissante en son temps d'Algérie et qui gardait encore un reste d'oasis, écoutait complaisamment Gaudias l'entreprendre sur l'amour au désert et les nuits africaines... Tout en parlant « lion de l'Atlas » elle pensait : « Serait-ce un gendre? » Ainsi personne ne se douta de rien.

La soirée passa vite et ne finit pas tard. On fit de la musique. L'aînée des Paradour, Brigitte, chanta; Thérèse, la cadette, joua du Chopin; la troisième, Françoise, dit des vers. Pootius raconta des histoires sur Hobbema et Spinoza, comme s'il avait dîné avec eux. Enfin le bonheur secret de Gaudias et d'Irène devait posséder un incroyable charme de rayonnement, car tout le monde avait l'air d'être heureux et de savoir pourquoi. Et c'était vrai, ils le savaient : Gaudias, parce qu'il touchait à tous ses buts; Irène, parce qu'elle était éblouie de sa merveilleuse aventure; Valérie, parce qu'après toute une vie de méfiance, elle entrevoyait, pour l'avenir, dans le foyer des deux enfants qu'elle s'était donnés, un grand refuge de tendresse et d'apaisement; Brocatel, parce qu'il avait retrouvé le fils perdu dont il ne s'agissait plus que d'opérer la palpitante conquête; l'abbé, parce qu'il considérait une fois de plus les desseins suivis de la Providence; Pootius, parce qu'on l'écoutait célébrer ses dieux et qu'on admirait ses jacinthes; le colonel, parce qu'il avait pu, à l'écart, développer au propriétaire le rôle prépondérant de la cavalerie dans la prochaine guerre; Gotte Dandin, parce qu'elle avait acquis dans la journée, pour un morceau de pain, une *verdure* de Flandre à tons bleus avec

allée d'arbres « perspective » et palais d'eau; Manon, parce que Gotte était contente; la colonelle, parce qu'elle avait fait, avec Gaudias, une caravane dans son passé...; et enfin les trois petites Paradour, parce qu'elles étaient jeunes, que la pièce était bien éclairée et qu'elles avaient de jolies robes...; jusqu'au père Précipice, parce qu'il n'avait rien renversé et à Belle-Julie parce qu'elle n'avait pas fait une tache à son tablier.

Ainsi, d'ailleurs, se manifeste toujours et partout sur les visages humains, avec une semblable apparence, la joie qui différemment les anime pour mille causes.

XVII. — L'ÉTERNELLE CHANSON

Le lendemain matin de ce beau jour, il faisait, comme à souhait, un temps miraculeux.

Irène, projetée hors du lit dès l'aube, avait ouvert toute grande sa fenêtre où le soleil *donnait*, avec munificence. Il entrait et tombait, droit dans la chambre, en un large torrent pareil à ce bloc de lumière surnaturelle qui, dans les tableaux d'« Annonciation » suit l'ange qu'il vient d'apporter; et là, baignant en plein dans ces rayons dont le faisceau semblait exprès dirigé pour l'envelopper et la circonscrire, la jeune fille, en simple jupon et les bras nus, se peignait, — en chantant un vieil air, un air de tante Fine qui s'appelait : *Mon Avenir*.

Voici ce que disait cette chanson :

Ma pauvre âme, tu te reposes
Sans savoir ce [qui va venir,
Indifférente aux portes closes,
Au jeu des effets et des causes
Que tu ne peux pas prévenir!
Semez, mon Dieu, semez de roses
Mon avenir!

Qui avait fait ces vers? Qui avait composé cette musique? D'où?.. de quel passé, proche ou lointain, cela descendait-il? Irène l'ignorait et n'en était pas curieuse. Elle aimait cet air, parce que c'était, entre tous, le préféré de ceux que chantait la tante, celui qui avait accompagné beaucoup d'heures de son enfance, heures de berceau, heures de poupées, heures de couture ou de rêveries, et plus tard heures de travail dans l'atelier

de la rue Gay-Lussac. L'hiver, quand le cartonnage était dur aux doigts engourdis et que le vent miaulait sous les portes vitrées, ou bien l'été, quand, devant le volubilis de la croisée agonisant autour de sa ficelle, la fatigue pesait dans un trop chaud silence... ah! que de fois Irène avait dit :

— Fine, chante *Mon Avenir!*

C'était elle à présent qui le chantait à sa place.

Ma pauvre âme, aux heures moroses
Tu voudrais pouvoir établir
De combien de jours tu disposes
Pour tous les projets grandioses
Que tu ne dois pas accomplir!
Couvrez, mon Dieu, couvrez de roses
Mon avenir!

Sans qu'Irène l'eût remarqué, la porte communiquant avec la chambre de Mme Lesoir était restée tout contre; et derrière elle, par la fente, Valérie contemplait avec émotion l'admirable image qu'offrait ainsi la jeune fille dans la splendeur du matin. Était-ce le soleil qui l'illuminait ou elle qui « faisait le soleil? » On n'eût pas su le dire. Elle et lui paraissaient surgir de deux aurores, être deux clartés réunies pour un seul éblouissement. Tournant le dos, Irène était debout près de la fenêtre où s'encadrait le ciel bleu. On ne voyait d'elle que sa chevelure et ses bras ambrés qui en agitaient la masse ruisselante. Tour à tour déesse et fée, reine et sirène, ange et naïade, elle avait l'air de tordre ou de lisser des écheveaux vermeils, de sortir des flots du Pactole ou du verger des Hespérides, de peigner des rayons, de jouer de la harpe ou de nouer des gerbes, de secouer une crinière et puis d'ouvrir une aile, de dérouler un voile de brocart ou de faire sécher, après la pluie, un lourd manteau d'orfroi.

Tout cela, c'était pour la caresse et l'enivrement des yeux, et, s'il n'y avait eu que la sensualité de ce spectacle, on n'en eût recueilli, malgré tout son éclat, qu'une jouissance inférieure et inachevée... Mais Irène en même temps, *chantait.* Sous la chevelure montait la voix qui, dans sa forme immatérielle, et composée d'une autre essence, était aussi de l'or. La chevelure glorifiait la beauté physique, et la jeunesse, et l'amour de la vie; et la voix célébrait la beauté morale et l'ar-

deur du sentiment; elle donnait le son de l'esprit, l'accent du cœur, le timbre de l'âme. Avançant bien au delà et planant bien au-dessus des mots de la chanson, elle exprimait la palpitation des pensées et les soupirs de l'espérance. Nobles élans, pures avidités, allégresse et mélancolie, trouble et apaisement, tout cela elle le rendait; et il y avait aussi dans la poignante douceur de ses inflexions, du doute et de la certitude, une secrète angoisse et, dominant tout, une confiance divine. Ainsi, par la vertu de la voix, la chanson transposée et mise au ton d'idéal devenait à la fois dans la bouche d'Irène une plainte, une prière, et une action de grâces! On eût dit que c'était elle, l'exquise enfant, qui offrait à Dieu les roses qu'elle en implorait, ces roses qui revenaient toujours s'effeuiller à chaque refrain.

Maintenant la vie s'éveillait et pétillait partout dans la vieille maison. Des petites gammes trébuchaient sur un piano chez les Paradour; à côté, les huit canaris de Pootius envoyaient à plein bec, par-dessus les toits, leurs trilles les plus joyeux; et tandis qu'en bas les Dames de Saint-Maur entonnaient également un psaume à la chapelle, inclinant leur humble nuque aux cheveux massacrés, Irène Olette ramassait sa toison d'or et s'exaltait, dans le soleil.

Ma pauvre âme! A quoi tu t'exposes!
Mon Dieu! daignez intervenir!
Faites qu'autour de moi les choses
Soient des milliers de fleurs écloses!
Pour que je puisse vous bénir!
Plantez, jonchez, criblez de roses
Mon avenir!

HENRI LAVEDAN.

LA
COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE
PENDANT LA GUERRE

I

Après une guerre aussi terrible que celle qui vient de s'achever, et toute question de sentiment mise à part, l'intérêt qu'un pays attache à l'amitié ou à l'alliance d'un autre est en étroit rapport avec les services qu'il a reçus de lui. Il ne sera pas inutile de récapituler les services que la France a reçus de l'Italie, au cours de cette guerre, et de s'efforcer de les estimer à leur juste prix, en se gardant également de l'apologie et du dénigrement. En regard de ces services, doivent être placés, bien entendu, ceux que l'Italie a reçus de la France; car, pour donner son exacte valeur relative à ce que notre pays a obtenu, il est évidemment nécessaire de faire entrer en ligne de compte ce qu'il a accordé. De cet examen se dégagera l'intérêt pratique que présentent, pour la France, des liens d'amitié ou d'alliance avec l'Italie.

I. — LA NEUTRALITÉ ITALIENNE

Le premier, incontestable et très grand service que l'Italie a rendu à la France, pendant la guerre, est sa neutralité.

Les Italiens, qui se plaisent à établir leur compte créditeur à notre égard, y font entrer leur neutralité pour une part considérable. Ils n'ont pas tort. Elle a consacré, par le jugement d'*une des puissances de la Triple-Alliance*, le caractère d'agres-

sion de la guerre déchaînée par ses propres alliés (1). Elle a ainsi contribué à sanctionner, aux yeux de l'univers, la justice de notre cause. Elle a complété la série des garanties que notre diplomatie avait cherché et réussi à nous assurer, en cas de conflit avec l'Allemagne, alliance russe, concours militaire anglais, neutralité italienne, et dont le jeu régulier a caractérisé la situation diplomatique favorable, dans laquelle les hostilités se sont ouvertes. Elle a enfin et surtout exercé sur les opérations militaires une influence indiscutable, en nous permettant de diriger vers notre frontière du Nord-Est ceux de nos corps d'armée, qui, si l'Italie avait pris parti contre nous, auraient dû être concentrés sur les Alpes. Ce dernier effort a encore été accru par la promptitude et la netteté avec lesquelles la neutralité italienne nous a été notifiée, de telle sorte que nous avons pu, d'emblée, dégarnir entièrement les Alpes et n'y laisser que des douaniers.

A vouloir déterminer la mesure dans laquelle notre situation stratégique en a été améliorée, on entre fatalement dans le domaine de l'hypothèse. Ce n'est pas pour faire reculer certains Italiens, qui, abordant résolument ce problème insoluble, n'y vont pas par quatre chemins. La neutralité de leur pays a, affirment-ils, *sauvé* le nôtre. La conclusion absolue à laquelle aboutissent ces hardis apologistes résulte de l'argumentation que voici : « La France n'a eu à distraire aucun de ses corps d'armée, ni du front de Lorraine et des Vosges, pivot dont la résistance a rendu possible le repli et la contre-offensive des armées françaises faisant face au Nord, ni du front de l'Ourcq et de la Marne, où s'est déroulée l'action principale; la neutralité italienne a donc mis la France en mesure de livrer cette bataille décisive, des Vosges à la région parisienne, avec l'ensemble de ses forces, qui n'ont pas été de trop pour la gagner; donc elle a « sauvé » la France. C. Q. F. D. »

On aperçoit de prime abord par où pèche ce raisonnement et que c'est par la base. Il repose sur un postulat, qui n'est rien moins que plausible : à savoir, que l'intervention italienne contre nous, en août 1914, n'eût rien changé au plan d'opérations dont procède la bataille de la Marne. Cette victoire succède, en effet, à un repli, ou, si l'on préfère, à une retraite,

(1) La Triple-Alliance était une alliance défensive.

déterminée elle-même par une offensive manquée. Modifiez quelque chose à cet enchaînement de faits et toute la suite vient à changer, ou plutôt tout devient hypothétique.

Or nul ne sait, et moins que quiconque ceux qui en raisonnent imperturbablement, si, en présence d'une agression ou d'une menace italienne, le plan d'opérations de notre Haut-Commandement contre l'Allemagne eût été identique à ce qu'il fut, l'Italie s'étant déclarée neutre. L'offensive initiale eût-elle été déclenchée quand même, ou abandonnée, ou réduite à de moindres proportions? Une bataille d'arrêt eût-elle été livrée, sur quelles positions, dans quelles conditions? Autant d'inconnues, qui prennent la place de cette solution simpliste, contredite par le bon sens : la bataille de la Marne livrée avec moins de forces de notre côté, donc perdue. Il est impossible ou trop facile, ce qui revient au même, de refaire l'histoire après coup et à coup d'hypothèses, et c'est déjà nous être attardés trop longtemps à démontrer l'inanité de ce passe-temps.

***

La neutralité de l'Italie a été assez utile pour n'avoir pas besoin que les conséquences militaires en soient arbitrairement amplifiées. Elle a été et reste assez méritoire à nos yeux pour n'avoir rien à perdre non plus à être rattachée aux antécédents diplomatiques dont elle a procédé et dont elle ne saurait être isolée, sans que le caractère véritable en fût altéré.

Ces antécédents diplomatiques, les Italiens omettent généralement d'en faire mention, probablement parce que la plupart d'entre eux les ignorent. La plupart croient, en effet, que la neutralité de leur pays, en août 1914, a été le résultat d'un choix entièrement libre de la part de leur gouvernement, qui, sans être tenu envers ses alliés allemands et austro-hongrois à les suivre dans une guerre d'agression, aurait néanmoins conservé par rapport à nous toute faculté de se joindre aux Empires centraux pour nous attaquer, si bon lui avait semblé. Telle eût bien été la situation, en l'absence de tout engagement préalable entre la France et l'Italie. Mais il existait entre les deux gouvernements des accords diplomatiques, dont la teneur définissait par avance l'attitude de l'Italie, dans le cas d'une agression de l'Allemagne contre la France.

Dès l'année 1900, les vieilles querelles ayant été liquidées et les anciens malentendus dissipés, effacés en France les souvenirs déplaisants de la politique de Crispi, apaisée en Italie la mauvaise humeur née de notre installation en Tunisie, des rapports amicaux établis, une convention commerciale conclue dont M. Luigi Luzzatti fut l'éminent négociateur, les deux gouvernements avaient senti le moment venu de passer à des arrangements positifs portant sur leurs intérêts politiques. Les 14 et 16 décembre 1900, le premier de ces arrangements était intervenu, sous la forme d'un échange de lettres officielles entre le marquis Visconti-Venosta, ministre des Affaires étrangères d'Italie, et notre ambassadeur à Rome, M. Barrère. Terminant et concluant des conversations engagées sur la situation présente et à venir dans la Méditerranée, les lettres échangées entre ces deux illustres diplomates concernaient d'une part la Tripolitaine et la Cyrénaïque, d'autre part le Maroc. Le gouvernement français, qui venait de signer, l'année précédente, une convention africaine avec l'Angleterre et s'en était expliqué verbalement avec le gouvernement italien, lui réitérait ces explications par écrit et lui renouvelait l'assurance formelle de son désintéressement politique par rapport à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque. Il déclarait n'avoir pas l'intention de dépasser la limite fixée à son influence par la convention franco-anglaise de 1899, qui avait laissé en dehors de sa zone le territoire formant alors le vilayet ottoman de Tripoli. Réciproquement, le gouvernement italien reconnaissait que l'action de la France au Maroc, telle qu'elle lui avait été définie dans les entretiens préalables à l'échange de lettres, ne portait aucune atteinte aux intérêts de l'Italie comme puissance méditerranéenne; il posait ce principe, admis par le gouvernement français, que, si quelque modification à l'état politique ou territorial du Maroc venait à résulter de l'action marocaine de la France, le droit s'ensuivrait pour lui-même de développer son influence en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

Deux ans après avoir ainsi mis d'accord leurs intérêts méditerranéens les plus essentiels, les deux Gouvernements dont les rapports s'étaient resserrés avaient été à même de porter leur entente et leurs arrangements, du domaine de la politique coloniale à celui de la politique européenne propre-

ment dite. Après avoir élargi leur accord de décembre 1900, en convenant que l'influence de l'un au Maroc, de l'autre en Tripolitaine et en Cyrénaïque, pourrait être développée librement sans subordination réciproque, ils avaient constaté d'un commun aveu que cette dernière concession ne laissait plus subsister entre eux aucune divergence sur leurs intérêts respectifs en Méditerranée, donc aucun motif d'entrer en conflit armé l'un avec l'autre. Cette constatation les avait alors conduits à préciser leurs rapports généraux et, notamment, à définir leur attitude respective en cas d'agression d'une tierce puissance contre l'un d'eux.

Ils y avaient procédé le 1er novembre 1902, par un nouvel échange de lettres officielles entre M. Barrère et le Ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Prinetti. Le Gouvernement italien prenait l'initiative de déclarer spontanément qu'au cas où la France serait l'objet d'une agression directe ou indirecte de la part d'une ou plusieurs Puissances, il garderait une stricte neutralité. Il s'engageait également à rester neutre dans le cas où la France, par suite d'une provocation directe, se trouverait réduite à prendre, pour la défense de son honneur ou de sa sécurité, l'initiative d'une déclaration de guerre. Il nous donnait encore l'assurance qu'il n'était lié à aucune Puissance par aucun traité ni convention militaire, qui fussent en contradiction avec les promesses enregistrées dans la lettre de M. Prinetti à M. Barrère, et qu'il n'avait pas l'intention d'en conclure de tels. Enfin il spécifiait que ses promesses garderaient leur pleine valeur, tant qu'il n'aurait pas fait savoir au Gouvernement français qu'il avait modifié ses engagements avec de tierces Puissances, autrement dit tant qu'il n'aurait pas expressément dénoncé ses obligations envers nous. De son côté, le Gouvernement français prenait acte des déclarations qui lui étaient faites par le Gouvernement italien, et lui en adressait d'identiques en retour.

Tels sont les accords diplomatiques auxquels méritent de rester attachés du côté français, les noms de M. Barrère et de M. Delcassé, du côté italien ceux du marquis Visconti-Venosta, de M. Prinetti et du marquis di Rudini. Ils ne pouvaient déterminer d'avance avec plus de précision l'attitude à prendre par l'Italie, dans l'éventualité qui s'est réalisée douze ans après la date à laquelle ils ont été conclus

La neutralité italienne d'août 1914 est donc la résultante d'une politique antérieurement définie et pratiquée de part et d'autre. Elle est l'exécution scrupuleuse d'engagements dans lesquels une œuvre diplomatique féconde avait trouvé son expression matérielle et sa consécration.

Le constater n'enlève rien de sa spontanéité ni de sa valeur à l'élan populaire qui a approuvé la neutralité de l'Italie. Le sentiment d'un peuple qui n'eût pas toléré de s'associer à une agression contre la France, de prendre les armes en faveur de l'Autriche, ne perd rien de sa noblesse à ne pas avoir été le seul, ni même le principal facteur de la décision gouvernementale. En revanche, il est intéressant que l'opinion publique italienne se soit, sans le savoir, trouvée pleinement d'accord avec des engagements pris par son Gouvernement et ignorés d'elle, qu'elle ait approuvé, en même temps qu'un acte, toute la politique dont il procédait. Car il apparait ainsi combien cette politique, combien les engagements auxquels elle avait abouti correspondaient exactement aux vœux du peuple italien, à ses tendances, à la conception que, spontanément, il se faisait de son rôle.

II. — LA CRISE DE LA NEUTRALITÉ

Le bénéfice de la politique synthétisée par les accords franco-italiens ne s'est pas limité, pour la France, à la neutralité de l'Italie. Il s'est étendu à l'intervention de celle-ci en notre faveur; car, dans cette intervention, il convient de voir d'abord la conséquence indirecte de sa position diplomatique par rapport aux deux groupes de belligérants.

En droit, l'Italie pouvait incontestablement rester neutre; ses engagements envers nous n'excédaient pas le maintien d'une stricte neutralité. Pas un mot des accords passés entre son Gouvernement et le nôtre, et contenus dans les limites d'une absolue compatibilité avec le traité défensif de la Triple Alliance, ne visait le cas d'une collaboration militaire entre les deux pays.

Ceci posé, l'Italie pouvait-elle, en fait, demeurer neutre, jusqu'à la fin du conflit européen ? Non.

En fait, elle ne le pouvait qu'en compromettant gravement ses intérêts les plus sacrés, en souscrivant, pour ainsi dire, à sa

propre déchéance. Une grande Puissance, dont les intérêts multiples, chez elle-même et au dehors, dans son existence économique, sur ses frontières, dans bien des régions du monde, se trouvaient mis en cause et comme impliqués dans le conflit, n'en pouvait rester définitivement spectatrice passive. Un pays de 40 millions d'habitants, géographiquement compris entre les territoires de deux des principaux belligérants, la France et l'Autriche-Hongrie, ne pouvait pas ne pas intervenir, tôt ou tard, activement, d'un côté ou de l'autre. La neutralité ne pouvait être pour lui qu'un état provisoire.

C'est là que l'on retrouve pour la seconde fois l'utilité et l'influence des accords en vertu desquels l'Italie était restée neutre. Dès l'instant qu'elle avait reconnu le caractère d'agression de la guerre déchaînée par ses propres alliés; que, en raison même de cette agression, elle s'était conformée à l'obligation contractée envers nous de proclamer sa neutralité, elle se trouvait conduite à ne sortir de la neutralité, si elle en sortait, que pour faire la guerre à nos agresseurs.

Tout indique que le Gouvernement italien n'a pas tardé à discerner la nécessité pour lui d'intervenir par les armes, dans un délai plus ou moins éloigné ; et ce qui suffit à le prouver est le fait qu'il s'y est préparé. Inversement, rien ne permet de supposer qu'il ait admis un seul instant l'idée de prendre parti pour nos ennemis. Leurs efforts mêmes n'ont bientôt tendu qu'à le retenir dans la neutralité. A cette fin, toutefois, les sollicitations ne lui ont pas manqué. Combien elles ont été pressantes, réitérées, la campagne diplomatique dont Rome a été le théâtre, d'août 1914 à mai 1915, en fait suffisamment foi. Rarement gouvernement a été plus obsédé, opinion publique plus travaillée que ne l'ont été, par les représentants des Empires Centraux, le Gouvernement Italien et l'opinion publique de la péninsule. Il y eut un réel mérite, de la part de ceux qui ont alors eu entre les mains les destinées de l'Italie, de la part du Roi Victor-Emmanuel, de M. Salandra, du baron Sonnino, de M. Ferdinando Martini, ce fidèle ami de la France, de leurs collègues du Cabinet, à ne pas dévier de la voie qu'ils avaient choisie et par laquelle ils s'acheminaient de la neutralité vers l'intervention aux côtés de l'Entente. Il y eut non moins de mérite, de la part de l'opinion publique, à réagir comme elle l'a fait contre l'audacieux travail des diplomates de Berlin

et de Vienne, à y répondre par la révolte des consciences.

L'insuccès des efforts de nos ennemis ne doit pas toutefois nous donner le change sur la gravité du péril que ces efforts nous ont alors fait courir. Si l'on réfléchit que l'Italie ne pouvait conserver indéfiniment la neutralité, on s'aperçoit que c'était son intervention pour ou contre nous qui, en réalité, était en jeu dans la crise de sa neutralité. Et nos ennemis ne l'ignoraient certes pas. Sans doute, au cours de cette crise, trouvions-nous une garantie des plus efficaces dans nos accords avec le Gouvernement italien. Mais la plus efficace des garanties écrites n'est jamais sans appel. Aucun accord ne tient plus quand, dans la perplexité d'une alternative redoutable, dans la supputation du pour et du contre, dans l'évaluation des chances de deux groupes aux prises, entre lesquels la victoire est des plus indécises, la volonté vient à fléchir, le jugement à s'obscurcir, la conscience à se troubler, et que l'oreille s'ouvre aux suggestions de la mauvaise foi. Rien de tel n'est arrivé en Italie, ni chez les dirigeants, ni chez bon nombre de dirigés. Mais s'il en avait été autrement, le triomphe du neutralisme germanophile n'eût été que le prélude d'un interventisme à rebours. Il suit de là que le premier avantage pour nous de l'intervention italienne, dans le sens où elle s'est produite, consiste en ce qu'elle a écarté le risque d'une intervention de l'Italie dans le sens opposé. A avoir l'Italie avec nous, nous avons d'abord gagné de ne pas l'avoir contre nous.

III. — LA CONVENTION DE LONDRES

En venant à nous, l'Italie a escompté un bénéfice. Elle l'a stipulé dans la Convention de Londres du 26 avril 1915.

Le Gouvernement italien a négocié son intervention militaire. Il en a discuté avec les Puissances de l'Entente les conditions politiques, la récompense, le prix. C'était son devoir envers sa patrie d'assurer, à l'égard des trois grandes Puissances avec lesquelles il s'alliait, la reconnaissance des intérêts nationaux dont il demandait la satisfaction à la fortune de ses armes et des leurs. Pas plus que la légitimité de cette précaution, on n'a l'intention d'en contester la patriotique prévoyance. On se borne à constater que les autres mobiles d'ordre politique ou moral qui ont concouru à déterminer l'intervention italienne

ont trouvé un puissant adjuvant dans l'intérêt national le plus haut, mais le plus pratique.

Cet intérêt, les Puissances de l'Entente étaient seules à pouvoir le satisfaire. Nos adversaires pouvaient bien offrir à l'Italie, en échange du maintien de sa neutralité, ce qu'on a appelé le « parecchio, » un lambeau du Trentin et de la Vénétie julienne, l'institution d'une université italienne à Trieste demeurant autrichienne. Dans l'infatuation de leur force, dans la confiance injustifiée où les entretenaient la « carte de guerre » et leurs gages territoriaux, ils ne pouvaient aller plus loin dans les concessions.

Pour prix d'une intervention à leur profit, ils pouvaient bien encore faire miroiter aux yeux des Italiens quelques dépouilles de la France, quelques fragments de la peau d'un ours qui n'était pas par terre. Mais l'ouverture aléatoire de ces perspectives de pillage n'en eût pas moins laissé sous le joug les habitants des terres « irredente, » sacrifié à jamais les intérêts politiques et stratégiques auxquels l'Italie tenait le plus. C'était donc seulement de notre côté que celle-ci pouvait trouver la garantie de réaliser, en cas de victoire commune, ses aspirations traditionnelles.

Elle a amplement trouvé dans la Convention de Londres la garantie qu'elle a cherchée. Cet acte lui a assuré l'assentiment des contractants à l'annexion par elle du Trentin, du Tyrol cisalpin avec la frontière du Brenner, de Trieste, des comtés de Gorizia et de Gradisca, de toute l'Istrie jusqu'au Quarnero, de l'Archipel istrien, de la Dalmatie avec Zara et Sebenico jusqu'au cap Planka, de l'archipel dalmate, de Vallona en Albanie avec un territoire autour, de l'île de Sasseno en face de la côte albanaise, du Dodécanèse dans la mer Égée. Il lui a conféré le privilège de représenter l'État d'Albanie dans ses relations avec l'étranger. Il lui a ouvert le droit à l'attribution d'une part ou d'une zone d'influence en Asie Mineure, dans la région avoisinant la province d'Adalia, en cas de partage de la Turquie ou de la division de cet empire en zones d'intérêt; le droit aussi à des compensations coloniales équitables, sous forme de rectification de frontières, en cas d'agrandissement des domaines coloniaux anglais et français en Afrique.

Tel a été, pour l'Italie, le bénéfice escompté de son entrée en guerre. Tel est celui qu'à quelques réductions près, elle

retirera de la victoire. Si elle doit, sans que ses contractants y soient pour rien, renoncer à certains points de son programme initial, ce ne sera pas sans compensation sur d'autres qui n'en faisaient pas partie, ni sans que tel article, par exemple le tracé de la frontière du Brenner, ait reçu une interprétation large. On peut donc, sans faire le moindre tort à l'Italie, tenir aujourd'hui pour réalisé le profit qu'elle a attendu de son intervention à nos côtés, et qu'on peut définir sans exagération l'accomplissement de ses destinées nationales.

Personne ne lui dispute la gloire de les avoir accomplies avant tout par ses propres moyens. Elle ne saurait davantage nous contester le mérite de l'y avoir aidée de tous les nôtres. Nous avons donc le droit de revendiquer notre part dans l'achèvement de son développement historique, comme elle la sienne dans la restauration de notre unité nationale et dans la conquête chèrement payée d'une sécurité, hélas ! encore bien imparfaite. Ce n'est point par un vain orgueil que nous devons le constater et le lui rappeler, mais dans l'intérêt même de nos rapports amicaux avec elle, qui, à ses yeux comme aux nôtres, sont principalement fonction du bénéfice pratique qu'elle en a retiré. Acquis aujourd'hui dans son ensemble, ce bénéfice stipulé d'avance lui prouve qu'en venant à nous elle n'a pas, comme on dit vulgairement, fait une mauvaise affaire.

Elle ne l'a pas faite à nos dépens. Rien ou presque rien des acquisitions prévues par la Convention de Londres ne devait, si l'on peut dire, sortir de notre poche. Exception faite de simples arrondissements coloniaux résultant des rectifications de frontières mentionnées par l'article 13, aucun des territoires sur lesquels l'Italie nous a fait reconnaître ses droits ou ses visées ne nous appartenait ; tous étaient, au moment où la Convention a été conclue, territoires ennemis ou d'allégeance ennemie. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne pouvait en être autrement. L'Italie n'avait aucune reprise à exercer sur nous.

Notre apport matériel aux dispositions territoriales de la Convention s'est donc borné à notre signature. Mais notre signature au bas de l'acte a été, par elle seule, un apport des plus appréciables. L'expérience nous a montré à nous-mêmes, au cours des négociations de paix, dans les questions rhénanes et dans celles d'Orient, ce qu'il peut en coûter de ne pas s'être fait garantir par ses alliés, au moment où ils n'auraient

su vous le refuser, l'exécution des conditions qu'on entend faire prévaloir. Plus heureuse ou plus avisée que nous, l'Italie a obtenu des autres et de nous cette garantie que nous n'avons demandée ni aux autres ni à elle. Car nos engagements de Londres, en ce qui concerne ses acquisitions territoriales, ont été sans aucune contrepartie du même ordre de sa part. Plus le règlement final des comptes lui a prouvé que la réalisation pratique de son programme rencontrait d'obstacles, du fait des États-Unis, des Yougo-Slaves, de la Grèce, sans parler des ennemis, plus l'engagement souscrit par nous s'est, en définitive, avéré lourd, plus l'Italie aurait mauvaise grâce aujourd'hui à en contester la valeur et à chicaner sur la fidélité avec laquelle il a été tenu.

IV. — LA DÉCLARATION DE LONDRES

Le même jour que la Convention du 26 avril 1915, fut signé à Londres un acte qu'il ne faut pas confondre avec elle, malgré la similitude de date et de lieu. C'est la déclaration de Londres, simple extension à l'Italie du pacte antérieurement conclu à Londres aussi, le 5 septembre 1914, par la France, l'Angleterre et la Russie. Les contractants, portés à quatre par l'adhésion de l'Italie, se sont engagés mutuellement à ne pas conclure de paix séparée et ont convenu qu'aucun d'eux ne pourrait poser des conditions à l'ennemi sans accord préalable avec les trois autres.

Cette déclaration n'a fait, en somme, que codifier deux principes de loyauté et d'honneur, auxquels ont seuls pu manquer, au cours de la guerre, les Bolchévistes, Lénine, Trotsky et consorts. Il n'en importe pas moins de rechercher l'avantage pour nous et pour l'Italie, de ces deux principes fondamentaux.

On est tenté d'abord de n'apercevoir que le nôtre. Un allié nouveau venait à nous, qui aurait pu, en définitive, n'y pas venir; dont l'opinion publique et surtout parlementaire avait été à tout le moins fortement divisée sur le principe même de la guerre; chez lequel un parti puissant, remuant, ouvertement opposé à l'intervention, continuait à la désapprouver, d'accord en cela avec les tenants des groupes d'extrême gauche et de droite cléricale. Cet allié se liait lui-même envers nous par l'engagement formel de ne pas conclure de paix sépa-

rée. Il s'interdisait d'abandonner la partie. L'avantage en était, évidemment, primordial pour nous, qui trouvions, dans la déclaration de Londres, une garantie des plus efficaces contre l'éventualité d'un retour offensif de neutralisme sous l'influence de quelque lassitude ou de quelque mécompte : garantie à laquelle, empressons-nous de le constater à l'honneur des Italiens, nous n'avons jamais eu besoin de recourir.

Toutefois, l'avantage était réciproque. La déclaration de Londres garantissait l'Italie contre le danger résultant de deux hypothèses, dont la première ne s'est heureusement pas produite, et dont la seconde s'est présentée.

L'exécution du programme territorial de la convention de Londres était subordonnée, en fait, à la victoire, qu'elle supposait implicitement, et même à une victoire assez complète pour rendre cette exécution matériellement possible. Il en a été ainsi ; mais il pouvait en être autrement. La Convention de Londres ne pouvait pas nous obliger, ni obliger les autres contractants, à combattre au delà de l'extrême limite des possibilités matérielles de chacun. Il pouvait arriver que la continuation de la guerre devînt absolument impossible. Dans ce cas, l'Italie se fût trouvée garantie contre la reprise par ses alliés de leur liberté de manœuvre ; elle aurait eu le bénéfice, du reste mutuel, de l'accord avec elle sur le principe et sur les conditions de la paix.

Il pouvait encore arriver et il est arrivé que l'Autriche-Hongrie fît à l'un ou l'autre des Alliés des ouvertures de paix séparée ; autrement dit, qu'elle manifestât la velléité, sincère ou non, d'abandonner la cause de l'Allemagne. Dans cette hypothèse, qui s'est présentée, le gouvernement italien a eu la garantie qu'il ne serait pas répondu sans son approbation à des ouvertures de paix autrichiennes, bref, qu'il aurait le dernier mot, quitte à s'en tenir au programme de la Convention de Londres ou à en rabattre. Le bénéfice de cette garantie a été acquis à l'Italie, quand l'Autriche a pratiqué sur la France et sur l'Angleterre ses sondages pacifiques, d'ailleurs illusoires. La chronique a enregistré, en leur temps, les lettres fameuses de l'empereur Charles à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, communiquées par ce dernier à M. Poincaré et à M. Ribot ; les entretiens du général Smuts en Suisse avec le comte Mensdorff ; les conversations du comte Armand avec le

comte Revertera. Si quelque chose de concret avait pu sortir de ces pourparlers, ce quelque chose eût été immédiatement soumis à l'appréciation de l'Italie. Son gouvernement a d'ailleurs pu s'en convaincre au cours de l'entrevue de Saint-Jean de Maurienne, le 19 avril 1917. Alors a été porté à sa connaissance le fait des dernières approches autrichiennes, discerné le caractère scabreux de telles invites, reconnue l'opportunité d'une tactique prudente, respectée enfin, par cet échange même de vues, l'obligation d'en référer à l'Italie.

Les principes de la déclaration de Londres ont donc été, dans la pratique, à l'avantage réciproque des contractants. Cette constatation ne doit pas induire à admettre une opinion parfois exprimée en guise de reproche contre l'alliance italienne. L'Italie aurait, par ses buts de guerre, mis obstacle à la paix séparée de l'Autriche-Hongrie. Elle serait, par cela même, devenue une sorte de poids mort pour ses alliés, qui se voyaient interdit de recevoir à résipiscence la monarchie des Habsbourg, fatiguée et désireuse de tirer son épingle du jeu.

Pour pouvoir raisonner de la sorte, il faudrait d'abord être sûr que le gouvernement de Vienne eût agi contre le gré et à l'insu de Berlin ; qu'il eût été résolu à séparer franchement sa cause de celle de l'Allemagne. Or, rien n'est moins certain. Tout fait présumer au contraire qu'il a été, en l'occurrence, l'instrument des Allemands dont il a fait le jeu, en cherchant à attirer la France et l'Angleterre dans un traquenard où elles se seraient trouvées, si elles y étaient tombées, face à face, non pas seulement avec lui, mais aussi avec eux. Si la candeur de l'empereur Charles permet de le croire inconscient de ce rôle et dupe de plus rusés que lui, le parti déloyal que le comte Czernin a cherché à tirer des colloques confidentiels entre le comte Armand et le comte Revertera autorise les soupçons contre la bonne foi de ce ministre. Les sondages pacifiques de l'Autriche-Hongrie n'ont été, vraisemblablement, qu'une des multiples formes que le pacifisme allemand a prises, pour nous entraîner dans l'engrenage de la paix blanche ou de la paix de vaincus.

Si nous avions commis l'imprudence d'entrer en discussion sur des balbutiements pacifiques, nous aurions mis le doigt dans un engrenage où tout notre corps aurait risqué de passer. Il n'y a eu au cours de la guerre qu'un exemple d'une discus-

sion sur la paix entre deux belligérants de chaque groupe : c'est celle que le président Wilson a acceptée, à l'automne de 1918, avec les Allemands. Mathématiquement, fatalement, elle nous a conduits en quelques semaines à l'armistice du 11 novembre. Heureusement pour nous, et grâce aux armées de l'Entente, la victoire est survenue dans l'intervalle. Mais la victoire était encore loin, à l'époque des lettres de Charles Ier, des propos du comte Mensdorff et du comte Revertera, des démangeaisons de causer éprouvées par d'autres diplomates en villégiature. L'engrenage nous eût saisis avant que la victoire des armes eût pu intervenir, et nous aurions eu grand'peine à nous en dégager, sans y laisser quelque chose de notre résistance morale, et plus encore, de notre honneur. Car, l'événement ayant prouvé que l'Autriche n'était alors nullement disposée à faire à l'Italie les sacrifices nécessaires pour la désarmer, il en résulte qu'elle a eu en vue moins de se détacher de l'Allemagne que de nous détacher de l'Italie ; qu'elle a cherché, non sa paix séparée, mais la nôtre, laquelle eût contraint l'Italie abandonnée à traiter aussi, mais encore contre son propre gré. Intérêts matériels et intérêts moraux, tout eût sombré de notre côté dans une paix générale procurée par un mécanisme aussi perfide.

Eût-il d'ailleurs voulu sincèrement la paix séparée, qu'il n'eût pas suffi au gouvernement de Vienne de la vouloir ni de la chercher ; il lui eût encore été nécessaire de pouvoir la faire. Et il n'en avait pas le pouvoir. Il n'était pas maître de ses destinées ; les Allemands le tenaient matériellement ; il ne pouvait se libérer de leur emprise totale, politique et militaire, qui seule maintenait encore assemblées les pièces disparates de son Empire croulant. Dans ces conditions, nous étions forcés, bon gré mal gré, de passer sur le corps de l'Autriche-Hongrie pour vaincre l'Allemagne, qui ne pouvait être réduite qu'à condition d'abattre simultanément, sinon même auparavant, tous ses contreforts, le contrefort danubien, comme le turc et le bulgare. A agir autrement, nous eussions compromis irrémédiablement d'abord notre propre cause, ensuite celle de beaucoup d'autres alliés que les Italiens ; celle des Serbes, qui attendaient de la défaite de l'Autriche la libération des Yougo-Slaves ; celle des Roumains, qui en attendaient la récupération de la Transylvanie et d'une partie du Banat ; celle des Tchéco-

Slovaques, qui en attendaient la reconstitution de leur patrie; celle des Polonais, qui en attendaient la Galicie.

Bien que, de tous ces peuples, les Italiens fussent le seul avec lequel nous eussions un pacte formel, il n'en est pas moins contraire à la réalité que l'alliance de l'Italie nous ait coûté le sacrifice d'une paix séparée de l'Autriche-Hongrie.

V. — LA COOPÉRATION MILITAIRE DE L'ITALIE

En retour des engagements d'avenir pris envers elle, l'Italie s'est engagée, par la Convention de Londres, à employer la totalité de ses ressources à poursuivre la guerre en commun avec la France, l'Angleterre et la Russie contre tous leurs ennemis.

Elle a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie le 24 mai 1915 et la lui a faite avec la totalité de ses forces disponibles, de terre et de mer, sur son propre front et en Albanie, puis, à partir du mois d'août 1916, avec une division sur le front de Macédoine, sur lequel ont été opposées aux Alliés des unités de toutes les armées ennemies. Elle a rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne le 24 mai 1915, lui a déclaré la guerre le 27 août 1916 et la lui a faite effectivement, d'abord sur son propre front, où les Allemands ont détaché quelques éléments dès le mois de mai 1916, et plusieurs divisions en octobre 1917, ensuite sur le front d'Orient, enfin sur le front de France à partir d'avril 1918, avec deux divisions. Elle a déclaré la guerre à la Turquie le 21 août 1915 et ne la lui a faite effectivement qu'avec sa division de Salonique et avec un contingent symbolique de quelques milliers d'hommes en Palestine. Elle a déclaré la guerre à la Bulgarie le 7 octobre 1915 et la lui a faite effectivement avec la division envoyée par elle en août 1916 sur le front de Macédoine.

Tel est le schéma de la coopération militaire italienne.

L'effort fourni sur les fronts extérieurs apparaît très inférieur aux efforts déployés par la France et l'Angleterre sur les fronts secondaires. Mais la mesure de cet effort a été, pour l'Italie comme pour tous les alliés, subordonnée à sa capacité militaire et aux disponibilités laissées par les exigences de l'effort sur le front principal, qui, pour elle, était le sien. L'infériorité n'en saurait donc être invoquée sans plus contre l'exactitude du gouvernement italien à s'acquitter de l'obligation souscrite.

Il y aurait matière à reproche si, pour soutenir la lutte contre tous nos ennemis, l'Italie n'avait pas fait appel à toutes ses ressources. Or elle a mobilisé, au cours de la guerre, environ 4 250 000 hommes. C'est un chiffre qui compte et qui, étant donné celui de sa population, environ 35 millions d'habitants, apparaît en rapport avec sa capacité militaire. La capacité militaire d'un peuple est d'ailleurs fonction d'une quantité de facteurs, autres que le total de sa population; de sa faculté d'armement, donc de son outillage industriel et de son approvisionnement en matières premières; de sa faculté d'encadrement, donc de ses traditions, de son développement militaire préalable; de sa faculté financière, etc.; tous rappórts sous lesquels l'Italie n'était pas relativement bien partagée.

On ne cherchera pas si un emploi plus judicieux ou plus actif de ses effectifs mobilisés lui eût permis d'en tirer un rendement supérieur, sur son propre front et, par suite, sur d'autres. C'est là une matière infiniment délicate. Chaque haut commandement, surtout avant l'établissement tardif du commandement unique, a été juge de ce qu'exigeaient la sécurité de son front et les besoins de ses opérations, de ce qu'il pouvait ou ne pouvait pas demander à ses troupes, et il l'est toujours resté dans une plus ou moins large mesure. Chaque allié est venu à nous avec ses aptitudes, son caractère, ses qualités et ses défauts; il faut prendre chacun tel qu'il était et pour ce qu'il était et, s'il nous a été d'un appréciable secours, nous estimer heureux.

Il est toutefois une circonstance où l'Italie se trouve, comme gouvernement, incontestablement en défaut : c'est la date de la déclaration de guerre à l'Allemagne, quinze mois exactement après la conclusion de la Convention de Londres. Le reproche en a été fait parfois, en Italie même, au gouvernement de 1915 et, la dernière fois qu'il lui a été adressé, en des termes particulièrement violents, il est venu du côté d'où on l'aurait le moins attendu, du côté neutraliste. Voici ce qu'écrivait la *Stampa* à la date du 25 mai dernier :

Par l'article 2 de la Convention de Londres, l'Italie s'obligeait à conduire la guerre avec tous les moyens dont elle disposait, d'accord avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie, contre les États qui étaient en guerre avec ces dernières. L'obliquité politique d'Antoine

Salandra ne comprit pas alors que pacte signé est pacte qu'il faut respecter, surtout dans les conditions où se trouvait l'Italie à peine sortie de la Triple-Alliance. Aussi, non seulement ne déclara-t-il pas immédiatement la guerre à l'Allemagne, mais encore dans son discours au Capitole, où il célébra la grandeur de celle-ci et affirma vouloir traiter avec elle d'égal à égale, tandis qu'il laissa les Italiens convaincus qu'il n'y avait pas obligation de lui déclarer la guerre, il offrit aux alliés une preuve immédiate de sa déloyauté politique. Et il prouva en même temps qu'il ne comprenait rien à l'histoire, dont il voulait être un si grand acteur, parce qu'il ne saisit pas que l'ennemi principal des alliés était l'Allemagne. Par son discours au Capitole, il en vint à nier tout bonnement la plus essentielle finalité de la guerre européenne, c'est-à-dire la défaite de l'Allemagne. Ainsi Français et Anglais, au courant de nos obligations, nous rappelèrent presque chaque jour au respect de nos pactes, nous stimulèrent et nous insultèrent même, quand nous semblions répugner davantage à sauter le grand pas. Nous, au contraire, ignorants des obligations souscrites en notre nom, dans notre fierté de citoyens, nous nous révoltions dédaigneusement contre chaque avertissement qui nous venait d'au delà des Alpes et d'au delà des mers, nous le considérions comme une ingérence illégitime dans nos libres décisions.

Laissons là les violences de langage qui caractérisent ce réquisitoire inattendu de neutralistes germanophiles, intéressés à se servir de cette arme pour les besoins de leur cause. Le principal obstacle à l'immédiate déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne est précisément venu de leur inlassable opposition. Ce sont eux, empressés alors comme aujourd'hui à faire implacablement le procès de la politique interventiste, qui ont fait une campagne acharnée contre une mesure dont la nécessité avait été de prime abord entrevue par la population, qui ont accumulé les obstacles sur le chemin du gouvernement, retardé l'évolution de l'opinion publique, obligé à la préparer, entretenu à grand renfort d'arguments la crainte de la puissance militaire allemande, agité le spectre d'une offensive germanique sur le front du Trentin et même à travers la Suisse, invoqué l'intérêt économique d'après guerre, démontré l'opportunité de ne pas couper les ponts derrière soi, pactisé avec tous les partisans de la paix à tout prix, de quelque bord qu'ils fussent, mis en jeu tous les moyens et tous les auxiliaires, continué leur opposition au delà même du fait accompli.

Ce n'est pas à dire que le Cabinet alors au pouvoir ait eu

raison de se laisser influencer par leurs intimidations. L'extrême facilité avec laquelle le Ministère qui lui a succédé a fait accepter par l'opinion publique la déclaration de guerre à l'Allemagne, démontre la vanité des hésitations qui l'ont retardée de quinze mois. Mais les Alliés ont été plus équitables dans l'appréciation des motifs de ces hésitations gouvernementales, que ne le sont aujourd'hui ceux qui en ont été responsables. Au lieu de prendre acte des retards mis par le gouvernement italien à satisfaire à l'une de ses obligations, ils ont préféré continuer à travailler, diplomatiquement, à en obtenir l'exécution, dont le principe n'a du reste jamais été contesté, et dont la date seule était ajournée. Ils ont eu raison. Dans cette action diplomatique, où ils ont trouvé chez M. Sonnino, partisan déclaré de la déclaration de guerre, le partenaire le plus résolu à aboutir, ils n'ont jamais eu recours, si peu que ce fût, aux procédés arrogants, vexants et par surcroît maladroits, que la *Stampa* leur attribue après coup.

La déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne, à laquelle il aurait dû être procédé en même temps qu'à la déclaration faite à l'Autriche, qui aurait pu ensuite être fondée sur certains actes d'hostilité de la part des Allemands, a fini par sortir, graduellement, par étapes, de mesures économiques dont on aura l'occasion de parler, et d'un conflit sur la situation des Italiens en Allemagne. A la date à laquelle elle s'est produite, rompant les ponts entre deux pays dont l'un avait été fortement pénétré par l'autre, elle nous a encore été d'un considérable bénéfice moral et matériel.

VI. — L'ENTRÉE EN GUERRE

Pratiquement, la guerre de l'Italie ne pouvait être, au début surtout, dirigée que contre l'Autriche.

Mais l'entrée en jeu des forces italiennes contre cette puissance devait permettre à la Russie de retirer des troupes du front autrichien, pour les reporter sur le front allemand. Par suite, les Allemands devaient être obligés de renforcer leurs effectifs sur le front russe, donc de diminuer leurs disponibilités sur le front français. Tel est l'avantage que comportait pour les Alliés la participation italienne à la guerre.

On en trouve l'indication dans l'article premier de la

Convention de Londres. Aux termes de cet article une convention militaire devait être conclue entre les états-majors généraux français, anglais, italien et russe, fixant l'effectif minimum que la Russie maintiendrait contre l'Autriche, afin que celle-ci ne pût pas concentrer toutes ses forces contre l'Italie, *dans le cas où la Russie déciderait de porter son principal effort contre l'Allemagne.*

Cette convention militaire a en effet été signée. L'état-major russe s'est engagé à laisser en ligne contre les Autrichiens un minimum déterminé de forces. Il en avait alors contre eux beaucoup plus que ce minimum. La différence a donc représenté le surplus que, dans l'hypothèse la plus favorable, il pourrait porter contre les Allemands.

Mais les conventions proposent et la fortune des armes dispose. Or les états-majors venaient à peine de conclure cet accord que la fortune des armes est devenue contraire à la Russie. Et l'intervention italienne n'en est arrivée que plus à propos. Elle a, en effet, coïncidé exactement avec le premier de ces profonds reculs, dont l'alternative avec des avances, hélas ! moins durables, a caractérisé les opérations sur le front russe. Les Russes se sont alors mis en retraite sur l'ensemble de leur ligne, au Sud notamment, évacuant les Carpathes, la Bucovine, la Galicie. Étant donné leur fléchissement, il leur a été précieux que l'armée italienne fût, précisément à ce moment-là, jetée dans la lutte, appelant de son côté une notable partie des forces autrichiennes. Et, comme les échecs d'un allié se répercutaient fatalement sur les fronts des autres, il nous a été utile aussi que la diversion italienne vînt alléger la pression ennemie sur le front russe. Car nous étions nous-mêmes engagés alors dans les offensives de Champagne et d'Artois et nous avions un intérêt direct à ce que la résistance russe retînt le plus possible de troupes allemandes.

Les mêmes qui affirment que leur pays a « sauvé » la France par sa neutralité, en 1914, proclament également qu'il a « sauvé » la coalition par son intervention à la fin de mai 1915. M. d'Annunzio, qui fut l'un des hérauts de cette intervention, avant d'être celui d'un nationalisme exacerbé, s'est fait l'interprète grandiloquent de ce « sauvetage, » comme des autres, dans ses récentes harangues enflammées. « Nous avons décidé du sort de la grande guerre, non trois fois, mais

cinq fois ! (d'autres disent six fois). La première fois, etc... (suit l'antienne connue sur la bataille de la Marne). La seconde, quand nous sommes entrés dans le grand jeu au moment où les Russes pliaient sous le choc austro-allemand, qui, parce que nous sommes accourus, fut allégé, dévié, interrompu. » Nous ne nous arrêterons pas à ces exagérations, fruits d'une imagination qui transforme en sauvetage chacun des services rendus par l'Italie à ses alliés, mais sans user de réciprocité bien entendu. Ramené à ses justes proportions, l'avantage occasionnel qui est résulté, pour les Russes et pour nous, des circonstances dans lesquelles l'Italie est entrée en guerre, n'en reste pas moins appréciable et apprécié.

Le résultat positif de son intervention aurait pu, immédiatement et par la suite, être encore accru, si son offensive initiale avait été couronnée d'un plein succès. Cette offensive visait à atteindre Trente, Gorizia et Trieste, en s'emparant des positions qui commandent ces trois villes. Réussissant, elle eût mis l'Italie en possession, non seulement de gages importants, mais surtout des régions d'où partent les voies d'invasion par lesquelles il est possible de menacer l'Autriche au cœur.

Malheureusement, elle n'a pas obtenu tout le succès escompté, et son échec partiel a condamné l'armée italienne à l'infériorité des positions à peu près sur toute l'étendue d'un front extrêmement long et sinueux, qui ne pouvait être tenu qu'avec beaucoup de monde, d'autant plus de monde que le ravitaillement en montagne est plus difficile. De là, pour les Italiens, des conditions de combat la plupart du temps ingrates. De là aussi, à leur détriment d'abord, à celui de leurs alliés aussi, une diminution relative de leur coefficient d'action. Mais, même réduit par cette sorte de « handicap, » le bénéfice pour nous de l'intervention italienne est loin d'en avoir été anéanti. Un manque à gagner n'équivaut pas, tant s'en faut, à une perte sèche.

VII. — LE FRONT ITALIEN

Pendant trois ans et demi, le front italien a rempli avec une efficacité variable, mais jamais sans efficacité, sa fonction dans le mécanisme des divers fronts alliés, dont l'entre-aide a fait la commune victoire.

La situation respective des deux adversaires y a changé souvent et sensiblement. Coup sur coup ont succédé : à une première année de campagne, mélangée de déceptions et de succès, mais du moins accomplie tout entière en avant des frontières, les jours très critiques de l'offensive autrichienne du Trentin; à cette épreuve, dont les conséquences locales, un instant très menaçantes, n'ont été enrayées qu'à grand'-peine, l'avance victorieuse sur la ligne de l'Isonzo, le passage de cette rivière, la conquête du Sabotino, de Podgora et de San Michele, la prise de Gorizia; aux offensives réitérées qui se sont ensuite développées sur le Carso et le long de l'Isonzo, le désastre de Caporetto et la retraite qui s'en est suivie jusqu'à la Piave; à Caporetto, les contre-offensives locales couronnées de succès sur le Grappa et le Tomba, puis une victoire défensive sur toute la ligne de la Piave; à cette victoire d'arrêt, l'offensive finale italienne, à laquelle a été donné le nom de Vittorio-Veneto, qui a conduit l'Italie à l'armistice de Villa Giusti et à la possession de tous ses buts de guerre, de Trente, de Trieste, de l'Istrie, d'autres dépouilles encore de l'Empire austro-hongrois désagrégé.

Au cours des opérations caractérisées, pendant les quarante et un mois sur lesquels elles se sont étendues, par ces fortes oscillations de fortune, nombreuses ont été les occasions où la situation précaire d'autres fronts alliés a rendu la fonction du front italien particulièrement utile. On en a déjà vu un exemple, à peine ce dernier front venait-il d'être créé, dans la diversion s'ensuivant immédiatement au bénéfice des armées russes en retraite, par suite à notre profit indirect. Un autre exemple en est fourni par les événements balkaniques de l'automne de 1915 et de l'hiver 1915-1916, l'intervention de la Bulgarie, l'invasion de la Serbie, le rejet de l'armée serbe vers la mer, à travers les montagnes d'Albanie, l'occupation du Monténégro. Il est certain que, si, à ce moment critique, le front italien n'avait pas retenu une importante partie des forces austro-hongroises, les conditions de l'armée serbe, le sort des divisions franco-anglaises portées à son secours en Macédoine, leur belle retraite du Vardar, la sécurité de la Base et du Camp retranché de Salonique s'en seraient fâcheusement ressentis. Sans doute, dans ces circonstances, l'activité du front italien n'a-t-elle pas été telle que l'Autriche, aux prises avec

l'ennemi sur trois de ses frontières, ne pût trouver encore des effectifs à lancer, avec les Allemands et les Bulgares, contre la Serbie et l'armée franco-anglaise d'Orient. Mais, telle qu'elle a été, cette activité n'en a pas moins détourné un considérable appoint de troupes austro-hongroises d'un théâtre d'opérations où elles auraient pesé dans la balance d'un poids très lourd. L'existence du front italien a donc très efficacement servi, dans cette crise, la cause de la coalition et, en particulier, la nôtre, en limitant l'effort de l'ennemi sur le front d'Orient où nous étions directement engagés par l'armée de Salonique et par le Corps expéditionnaire des Dardanelles.

L'effet qu'on vient de montrer, dans les événements balkaniques de 1915-16, s'est renouvelé dans ceux de 1916-17 ; comme il a contribué à réduire les conséquences générales du martyre serbe, le front italien a également, et de la même façon, contribué à réduire celles du martyre roumain. Il va de soi que l'écrasement et l'absorption de la Roumanie eussent été précipités, que la pression exercée par l'ennemi sur le front de l'armée d'Orient, avancé dans l'intervalle jusqu'au delà de Monastir, eût été dangereusement augmentée, si, aux Turcs, aux Bulgares, aux Allemands et aux Autrichiens opérant sous le haut commandement de Mackensen, avaient pu venir se joindre tout ou partie des Austro-Hongrois retenus sur son front par l'armée italienne.

Après le cataclysme roumain, la défection de la Russie. A mesure que le concours militaire russe, depuis la révolution de mars 1917, est allé en décroissant, jusqu'à disparaître complètement dès avant la paix de Brest-Litowsk, le front italien a eu à supporter le poids d'une proportion croissante de forces autrichiennes, jusqu'à en absorber pratiquement presque toute la part antérieurement employée contre les Russes. Il a donc suppléé, en fait, à l'élimination de la Russie, comme adversaire de l'Autriche, et à celle, toutefois jamais aussi complète, de la Roumanie.

On a fait grand état de cette suppléance, du surcroît de charges qu'elle leur a imposée. C'est la troisième des cinq ou six fois que l'Italie aurait sauvé la coalition ou l'un de ses membres. Écoutons d'ailleurs M. d'Annunzio continuer l'énumération des sauvetages, dont nous avons déjà cité deux : « La troisième fois, ce fut quand la trahison et la dissolution de la Russie nous laissèrent seuls contre l'Autriche entière, et que

nous ne nous sommes pas découragés, et que nous avons avancé encore, et puis que nous fûmes subitement frappés d'un destin qui n'était pas devant nous, mais derrière nous » (allusion à Caporetto).

Le lyrisme mis à part, il est de fait que la défection de la Russie, libérant les troupes austro-hongroises jusqu'alors employées contre elle, en a fait reporter contre l'Italie tout ce qui n'a pas été consacré, soit à occuper la Roumanie, soit à renforcer les fronts de Macédoine et d'Albanie, désormais seuls contre-poids au front italien. Il n'est donc pas exagéré de dire que l'Italie a supporté dorénavant le gros de l'effort militaire dont l'Autriche-Hongrie a été capable, ou qu'elle s'est, par rapport à celle-ci, substituée à la Russie. Par rapport à l'Autriche-Hongrie seulement, bien entendu. Car, par rapport à l'Allemagne, l'Italie ne s'est jamais substituée à la Russie, l'Allemagne n'ayant, après la défection russe, détaché qu'occasionnellement quelques divisions sur le front italien, pour l'offensive d'octobre-novembre 1917. Par rapport à l'Allemagne, c'est le front de France qui a suppléé au front russe. Il ne faut pas oublier non plus que, pour soutenir le surcroît de pression autrichienne dû à la défaillance de la Russie, le front italien a bénéficié, après Caporetto, d'un renfort franco-anglais sur lequel on reviendra tout à l'heure et qui s'est élevé, pendant un temps, jusqu'à 12 divisions.

Toujours est-il qu'il l'a soutenu, et c'est ici ce qu'il nous importe de relever. Il a pris sur lui une lourde part de l'héritage russe. Le seul fait de son existence a donc rendu aux Alliés, à nous entre autres, un service dont la valeur ne saurait être contestée. Il a à peu près complètement empêché l'état-major autrichien d'envoyer des troupes sur le front de France. Il a limité étroitement les disponibilités austro-hongroises pour le front de Macédoine, d'où est parti le signal de la victoire, par l'enfoncement du front bulgaro-germanique.

Enfin, et c'est le dernier service qu'il ait rendu à la cause commune, le front italien a été le théâtre de l'effondrement de l'Autriche-Hongrie. Cet effondrement a eu, si l'on peut dire, un prologue dans l'échec de la suprême offensive autrichienne en juin 1918, sur la Piave, et un dénouement dans le succès de l'offensive finale italienne en fin octobre de la même année, à Vittorio-Veneto. Prologue et dénouement sont consi-

dérés par les exaltés qui font cortège à M. d'Annunzio comme la quatrième et la cinquième fois que leur pays a « sauvé » la coalition. « La quatrième fois, dit M. d'Annunzio, ce fut dans le combat et dans la moisson du solstice, dans la victoire solaire de juin, quand la faux donna aux blessés la paille fraîche et que la baïonnette protégea le pain nouveau. Et la cinquième fut l'extrême : ce fut la victoire la plus grande, la victoire classique, la force du coin romain qui brise l'adversaire en deux tronçons convulsés. »

Pour faire honneur à l'Italie d'un « sauvetage » de plus et faire apparaître son rôle sous un aspect providentiel, ces exagérations ne tiennent pas compte des faits qu'elles ramènent, par cela même, instantanément à la mémoire des esprits impartiaux; la participation, numériquement et qualitativement intéressante, que les renforts franco-anglais ont prise à la bataille d'arrêt de juin 1918 et à la victoire de Vittorio-Veneto; l'avantage capital que cette victoire a tiré de l'offensive de l'armée d'Orient, qui l'a précédée de plusieurs semaines, et qui a réduit la Bulgarie à merci, délivré la Serbie, isolé la Turquie, menacé l'Autriche sur le Danube, soulevé ses provinces yougo-slaves et tchéco-slovaques; enfin les facteurs intérieurs qui, minant la monarchie des Habsbourg, ont fait de l'armée austro-hongroise l'armée d'un État qui s'en allait en morceaux.

La part de mérite de l'Italie dans la défaite et l'anéantissement de l'Autriche-Hongrie reste assez vaste pour n'avoir pas besoin d'être gonflée. Telle qu'elle fut en réalité, cette part apparaît comme essentielle, et c'est exagérer en sens contraire que la contester ou la dénigrer. Si les Italiens, plus heureux que nous, n'ont pas vu leur offensive finale arrêtée par un armistice, avant qu'elle eût produit tous ses résultats militaires; si, mieux servis que nous par les circonstances, ils ont pu n'accorder l'armistice au vaincu qu'après le formidable coup de filet qui leur a procuré plus de 400 000 prisonniers et dont la joie nous a été, à nous, refusée : cette faveur de la fortune, que nous auraient sans doute value quinze jours de campagne de plus, ne doit pas nous rendre injustes pour leur victoire, pour l'honneur qu'elle fait à leur commandement et à leurs soldats, pour le service qu'elle nous a rendu. Ce service a consisté à faire place nette de l'Autriche-Hongrie, à abattre le dernier contrefort de l'Allemagne, à achever l'isolement de

celle-ci, militairement vaincue sur le front de France et acculée à un désastre auquel elle ne s'est soustraite que par la reddition en pleine campagne. Il a terminé et élargi, dans un résultat de grande portée politique et militaire, la fonction qui avait été, pendant trois ans et demi, celle du front italien.

Sans doute cette fonction aurait-elle été encore plus efficace, si l'armée italienne n'était pas restée inactive de juillet à fin octobre 1918. Cette longue période d'inactivité, coïncidant avec le développement ininterrompu des plus rudes opérations d'abord défensives, ensuite offensives, sur le front de France, avec le déclenchement, la poursuite et l'issue victorieuse de l'offensive de Salonique, constitue indéniablement une lacune, une baisse temporaire d'efficacité. Justifiée en son temps par des raisons que l'événement a démenties à peu de temps de là, — l'insuffisance de réserves, le besoin absolu d'un puissant renfort américain, — elle a réduit provisoirement à un rôle passif l'un des facteurs des opérations combinées. Pratiquement, elle n'a pas toutefois exercé d'influence sensible sur les opérations de France; elle a seulement rendu plus ardue la tâche de l'armée d'Orient, l'Autriche ayant pu maintenir sur les Balkans des contingents que, attaquée plus tôt par l'Italie, elle aurait probablement dû en rappeler. Mais, tout compte fait, c'est encore aux Italiens eux-mêmes que l'inactivité de leur front pendant ces quatre mois a fait alors le plus de tort, par le contraste qu'elle a présenté avec l'activité simultanée des autres fronts, de la mer du Nord à la mer Morte. Leur amour-propre y a, sur le moment, été très sensible. La splendide revanche du général Diaz, son abondante récolte de lauriers leur ont fait oublier depuis lors l'impression pénible ressentie de leur retard au départ.

XXX.

(A suivre.)

LE CENTENAIRE
DES *MÉDITATIONS*

Dans quelques jours va revenir une des grandes dates de notre histoire littéraire, disons mieux, une des grandes dates de la vie intellectuelle et sentimentale de la Franee : dans quelques jours il y aura un siècle que les *Méditations* révélèrent au monde le génie de Lamartine.

Plus tard, le poète aimait à se rappeler le jour sans pareil qui l'avait, d'un coup, précipité dans la gloire.

Le 13 mars 1820, la librairie grecque-latine-allemande, rue de Seine n° 12, avait mis en vente une petite plaquette sans nom d'auteur, intitulée : *Méditations poétiques*, qui contenait 24 poèmes.

Le succès s'était déchaîné dans les classiques vingt-quatre heures. Le 14 mars, à son réveil, le poète avait reçu une lettre du docteur Alin, transmettant une lettre de la princesse de Talmont, où était inclus un billet du prince de Talleyrand. Le prince, à qui l'on ne connaissait pas une âme aussi poétique, avait lu les *Méditations* jusqu'à quatre heures du matin, et il disait, à la façon de Napoléon : « Il y a là un homme. » Ce même matin, un quart d'heure plus tard, arrivait la nomination signée de M. Pasquier, qui attachait Lamartine à l'ambassade de Naples. Dans cette même journée merveilleuse du 14, encore, le roi se faisait lire le petit volume et ordonnait à son ministre de l'Intérieur, M. Siméon, d'envoyer, « de sa part » à l'auteur, la collection des classiques français de Didot et celle des classiques latins de Lemaire.

Dans la réalité, les choses allèrent plus doucement. moins

miraculeusement : là où Lamartine comptait par heures, il faut compter par jours. La nomination n'était pas encore arrivée le 23 mars, et le cadeau du roi, ou plutôt le don fait par le gouvernement royal, comme tous les autres actes, *au nom du roi*, ne fut annoncé par M. Siméon que le 18 avril.

D'autre part, il est probable que le volume avait paru un peu avant le 11 mars. A défaut d'une indication exacte, ne rejetons pas la date du 13 mars. Puisque Lamartine y attachait ses souvenirs, conservons-la comme une date légendaire pour la commémoration de la naissance d'un grand poète.

Ce qui est sûr, c'est qu'en quelques jours il fut installé dans la gloire. « Tous les plus antipoètes, » MM. de Talleyrand, Molé, Mounier, Pasquier, Mme de Montcalm, lurent ces vers et voulurent en être enthousiastes. M. de Bonald jugea que c'était parfois aussi beau que Lefranc de Pompignan. Jules Janin, lycéen de Louis-le-Grand, croyait se souvenir d'avoir acheté le volume un jour de sortie, et d'avoir été ravi en extase « dans un nouveau monde poétique. » Ce fut un des derniers ouvrages que la chère Zozotte du général Thiébaut lut avant de mourir. Les Elvires se multiplièrent sur les registres des naissances jusque dans nos plus lointains villages; et, à la cour de Russie, un chevalier-garde venait, chaque nuit, sous la fenêtre d'une demoiselle d'honneur de l'Impératrice, pour lui lire, juché dans un arbre, à la hauteur de sa chambre, les plus beaux passages de ces poésies françaises. Où ne pénétra point le mince in-8?

Tous les journaux s'en occupèrent. *Le Journal de Paris*, *le Conservateur*, *les Débats*, *la Gazette de France*, donnèrent la note. Le positif *Journal des Maires*, feuille d'intérêts pratiques, fit mention, par deux fois, du poète. Le sévère *Journal des savants* consacra son succès comme une chose sérieuse; et la *Revue d'Édimbourg* fit place au débutant à côté des maîtres, de Casimir Delavigne et de Béranger : les *Méditations* devenaient un fait européen.

A vrai dire, ce succès avait été préparé. Dès le printemps de 1819, le jeune poète avait lu ses vers dans les salons royalistes devant « l'aristocratie intelligente, » orateurs, publicistes, penseurs, auteurs et critiques. Quelques grandes dames, Mme de Montcalm, Mme de Broglie, Mme de Saint-Aulaire, Mme de Beufvier, s'étaient appliquées au « lancement. » Le duc de Rohan,

Mathieu de Montmorency, s'étaient institués les prôneurs du génie inconnu. Genoude, selon une tradition, avait porté les bonnes feuilles à l'Abbaye-au-Bois, chez Mme Récamier.

Tout était arrangé pour un succès mondain : de la mélancolie, de l'amour, assaisonnés de religion et de royalisme *ultra*, ou à peu près, c'était de quoi faire pâmer doucement le faubourg et les châteaux. Au lieu du murmure discret et distingué d'une admiration de bon ton, ce fut un ouragan d'enthousiasme. Le succès s'enfla, déborda de tous les canaux qu'on lui avait préparés, inonda la capitale, la province, l'Europe. Tout ce qui lisait dans le monde entier fut transporté.

Toutes les résistances cédèrent. En vain grognèrent quelques classiques impénitents. En vain s'inquiétèrent quelques libéraux; en vain essayèrent-ils de discuter le triomphe de cette poésie contre-révolutionnaire. Ni la mauvaise humeur de M. Andrieux, ni l'aigreur de Mme de Genlis, ni les critiques de Léon Thiessé, de Dupaty, de Tissot, ni les railleries du *Constitutionnel* n'arrêtèrent l'élan du public. On eut beau le rappeler au bon goût, lui présenter les maîtres et les bons auteurs du jour, Parny, Bertin, Mme du Fresnoy, MM. de Ségur, Casimir Delavigne, Lebrun. On eut beau lui faire valoir les charmes de M. Parseval, de M. le chevalier Dupuy des Islets, de MM. Saintine, Mennechet, Viennet et Campenon. Le public fut sourd à l'éloge de MM. Pillet, Vial et Famin. On ne réussit même pas à détourner un peu de ce torrent de gloire vers Mme Desbordes-Valmore, qui n'en était pas indigne. On ne parlait que des *Méditations*. On ne voulait qu'elles. La bourgeoisie libérale fit chorus avec l'aristocratie légitimiste; les femmes de toute fortune et de toute nation s'abandonnèrent à l'émotion de cette poésie délicieuse, qui faisait chanter tout ce qu'elles avaient de musique dans le cœur.

La vente atteste l'entraînement universel. La première édition fut épuisée en moins d'un mois; la seconde s'enleva, en avril, en quinze jours. La cinquième paraissait en septembre 1820, et la neuvième dans les derniers jours de 1822. En onze ans, dix-neuf éditions furent écoulées, sans compter, à partir de 1825, trois ou quatre impressions qui appartiennent aux collections des *Œuvres complètes* de Lamartine; et il faut encore ajouter les contrefaçons belges dont le débit fut important, les contrefaçons russes, allemandes, etc.

*
* *

Comment s'explique cette fureur?

Assurément, il y eut chez quelques-uns un peu d'indécision. On s'enthousiasma parfois « à côté; » on n'admira pas toujours ce qui est admirable : *le Golfe de Baya* fut peut-être plus loué que *l'Isolement* ou *le Vallon*. Que M. de Bonald ait estimé surtout les parties « nobles, élevées, utiles » de cette poésie, c'est-à-dire les *Odes* classiques et *ultra :* c'est trop naturel. Que deux hommes d'esprit se soient accordés pour trouver les stances *A Manoel* plus parfaites que le reste, ce n'est pas encore pour nous étonner. Mais que Victor Hugo s'arrête à *Dieu*, à *la Poésie sacrée*, à *la Semaine sainte*, autant qu'au *Souvenir* et à *l'Homme;* qu'il signale *l'Invocation*, cette poésie de keepsake, comme la perle du recueil : c'est ce qu'on pourrait trouver stupéfiant, si ces jugements ne venaient de l'amant d'Adèle Foucher et du rédacteur du *Conservateur littéraire*.

Il est certain qu'il y eut de tout dans l'admiration qu'inspirèrent les *Méditations*. Aux uns plurent les *saines doctrines;* à d'autres les strophes classiques; à d'autres la religiosité exaltée et tendre; à d'autres les airs de romance élégiaque, le roucoulement amoureux. Les uns eurent plaisir à retrouver dans ces vers tout ce qu'ils connaissaient, tout ce qu'ils aimaient. D'autres y écoutèrent avec ravissement ce qu'ils n'avaient jamais entendu, y reconnurent ce qu'avait vaguement appelé le rêve secret et confus de leur âme.

Mais très vite il apparut que ces derniers seuls avaient raison. Très vite se précisa le caractère du succès de cette poésie. Quelques *Méditations* émergèrent qui définirent pour le commun des lecteurs et des lectrices la vertu de l'inspiration lamartinienne ; et je crois bien que le public alla au but plus vite et plus droit que les critiques : il était moins empêtré de doctrines et de préjugés d'école.

En un sens, il n'y avait pas grand'chose de nouveau dans les *Méditations;* en un autre sens, c'était le recueil le plus neuf qui eût paru en France depuis les *Fables* de La Fontaine. Je néglige pour le moment l'apparition d'André Chénier : je dirai pourquoi tout à l'heure.

Ni la technique n'était nouvelle, ni la langue poétique n'était renouvelée dans ce chef-d'œuvre. Le vers fluide de

Voltaire, la strophe de J.-B. Rousseau et de Pompignan, les formes consacrées de l'*ode*, des *stances*, de l'*épître philosophique* et des *discours en vers*, les images et les tours et toute la langue artificielle de la poésie qui se débitait couramment depuis cinquante ans, tout cela, certes, était connu et même usé. Un lettré ne pouvait lire ce petit volume sans reconnaître au passage des réminiscences ou des centons de Voltaire, de Thomas, de Léonard, de Parny, de Louis Racine, de J.-B. Rousseau, de Fontanes, de Millevoye : il y saluait aussi parfois du Jean-Jacques et du Chateaubriand adaptés au mètre. Toute la phraséologie éplorée des « âmes sensibles » du siècle précédent, toutes les mollesses attendries de la romance et de l'élégie du premier Empire se retrouvaient ici.

Mais depuis cinquante ans aussi, la poésie anglaise avait envahi la France; et l'imagination mélancolique, orageuse et sombre de Gray, de Harvey, de Young, d'Ossian, avait coloré notre littérature. Toutes ces teintes s'apercevaient dans le vers de Lamartine : on y ressentait même l'Allemagne, et la tristesse désespérée de Werther.

Enfin, le génie « satanique » du poète anglais qui venait de nous être révélé, lord Byron, avait marqué sensiblement dè son empreinte le favori des salons bien pensants, qui n'avai, pas eu trop de toute sa bonne éducation religieuse pour échapper à la fascination de cette fatale beauté.

En somme, il y avait plus d'un siècle que la société française aspirait à la poésie. Dès le lendemain d'*Athalie*, la France classique faisait un effort pour se dégager de la prose, de la pure expression logique et scientifique : l'inquiétude poétique était déjà sensible chez le pâle Campistron et le sec Lamotte-Houdart. Elle s'était accentuée chez Voltaire, dont les tragédies et les poèmes offrent en maint endroit de courts vols et des essors essoufflés. Toute l'exploitation des littératures étrangères est commandée par le besoin de poésie du public français : c'est un malaise sourd, puis, peu à peu, la conscience et l'analyse du malaise, la demande de plus en plus précise et instante de satisfactions poétiques. Mélancolies élégiaques, rêves fiévreux, sombres désespoirs, fureurs convulsives, extases délicieuses, exaltations fougueuses, révoltes du pessimisme, ravissements de l'espérance : toutes les sources de poésie avaient été révélées, tous les thèmes de poésie avaient été présentés.

Mais, jusqu'en 1820, la poésie n'avait coulé largement que dans la prose : Jean-Jacques Rousseau, Chateaubriand, avaient enivré de lyrisme des générations de lecteurs. A un moindre degré, Diderot, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Volney, avaient répandu la poésie dans certaines pages de leurs œuvres. Il n'y avait rien eu d'égal dans les genres en vers. Là, les lois de la versification, les lois de la langue, les lois du goût, avaient exercé leur contrainte tyrannique, et sévèrement barré les effusions poétiques. Il est facile aujourd'hui de ramasser de la poésie à travers soixante-dix ou quatre-vingts ans de production versifiée; lorsqu'on groupe ou qu'on présente ensemble toutes ces velléités, on peut en prendre le droit de conclure que Lamartine n'eut plus rien à créer. Mais lorsqu'on remet tous les passages à leur place, lorsqu'on les regarde éparpillés comme ils le furent dans la production journalière de trois quarts de siècle, ils s'y noient; ils y disparaissent dans le prosaïsme dominant.

On s'aperçoit que, dans cette multitude innombrable de petits vers galants, de coquettes mythologies, d'inventaires descriptifs, d'expositions didactiques, de discours philosophiques, d'autobiographies mignardes, de narrations ornées et de tableaux enluminés, qui constituent la poésie du XVIIIe siècle et de l'Empire, dans cette masse imposante d'épîtres, d'odes, d'élégies, de poèmes, de stances, d'épopées, il y a surtout de l'intelligence, de l'analyse, de la réflexion, de la science, de l'esprit. On versifiait tout, on desséchait tout. Les états de la vie intérieure les plus essentiellement poétiques, transposés en termes de pensée abstraite et logique et en style noble, devenaient prose comme le reste ; et le vers n'y pouvait rien : il ne faisait souvent qu'accuser le *prosaïsme*.

L'Empire avait marqué un retour offensif du classique, ou plutôt de l'antique : il avait fait triompher un art froid, raidi dans l'emphase des attitudes sculpturales. La littérature n'avait guère pris à David et à son école qu'un goût d'immobilité et de nudité, désolantes pour l'âme qui cherchait la vie. La poésie suintait par endroits, coulait goutte à goutte, ou circulait en minces filets. C'était, au travers de la sécheresse universelle, de quoi révéler la soif de poésie qui travaillait auteurs et public : mais ce n'était pas de quoi la satisfaire.

André Chénier même, dont l'œuvre poétique fut éditée pour

la première fois en 1819, ne changea rien à la situation. Poète, assurément il l'était, et grand poète, à notre goût : mais il y avait encore en lui trop de l'homme du XVIIIe siècle, trop de l'homme de plaisir et trop de l'encyclopédiste ; et l'on sentit en lui l'artiste plus que le poète. Il donna surtout de fortes émotions d'art, des visions de la Grèce, des sensations de beauté plastique ; il évoqua aux yeux de l'imagination des formes harmonieuses dans une lumière sereine. Mais il n'était ni assez fougueux ni assez mystique pour faire l'effet d'un vrai lyrique ; sa forme sobre et disciplinée ne répondait pas à l'appel des âmes inquiètes, avides d'idéal et tourmentées de l'infini. Le recueil posthume d'André Chénier eut plus de signification pour les gens du métier que pour les gens du monde.

Avec Lamartine, tout fut changé, et tout le monde eut la claire perception que tout était changé. On avait eu des marqueteries laborieuses, de délicats filigranes, ouvrages de patience, élégants, étriqués. La facilité qui fut plus tard l'écueil de Lamartine fut d'abord son charme. Tout coulait de source chez lui ; on sentait le jeu d'une force naturelle, le mouvement, la chaleur de la vie profonde. Ce n'était plus de la poésie au compte-gouttes : c'était un large fleuve, un torrent, un glissement de nappes étalées, un tumulte de flots entrechoqués dans un élan vertigineux. Un Niagara de poésie, après les serpentines et les cascatelles de jardins anglais que nous avions connues jusqu'ici.

Là fut la nouveauté des *Méditations*. A l'analyse, elles n'offrent aucun élément qui ne soit déjà catalogué. Mais, à l'essai, l'impression est de quelque chose qu'on n'a jamais vu. L'intensité, l'énergie sont inouïes. L'idée de la poésie est la même ; la *qualité* est nouvelle et singulière. Les proportions sont changées : avant Lamartine, ce qu'on appelait la poésie française, c'était de l'intelligence traversée par instants de lueurs poétiques. Lamartine, lui, nous offre une éruption prodigieuse de sensibilité qui ne laisse plus de place qu'à une activité diminuée de l'intelligence. Pour mieux dire, l'activité intellectuelle est remplacée par l'inquiétude intellectuelle. La curiosité des grands problèmes de la destinée humaine n'est point le commencement d'un effort méthodique de pensée philosophique : elle détermine des états fiévreux et convulsifs, des affections, des émotions.

On avait déjà rapproché des événements de la vie intérieure, des troubles de l'amour, les grandes idées de la religion et de la philosophie. On en avait rapproché aussi les tableaux de la nature. On trouverait aisément des « Méditations » déjà toutes composées chez des auteurs du XVIIIe siècle, même chez des mondains et des femmes, chez le Prince de Ligne, chez Mme Roland. La formule : *tourment* (ou *désir* ou *regret*) *d'amour — cadre pittoresque — souci de l'infini*, avait été trouvée avant la Révolution. Mais, chez Lamartine, ni la nature ne garde sa réalité objective, ni l'infini ne se pose en idées distinctes. Tout devient sentiment, émoi et mouvement de l'âme. Cette poésie a la plus pure essence sentimentale qu'on eût jamais vue.

Certains s'en plaignaient : il n'y a là, disait Ch. Loyson, ni « tissu serré d'idées nettes, » ni « visible enchaînement de raisonnements » ni « philosophie fixe et assurée. » Ils avaient tort de se plaindre, et raison de remarquer. A coup sûr, le « sujet » s'évanouit dans le « sentiment. » Il n'y a plus de « sujet, » plus d' « histoire, » plus de faits, ni d'objets, ni d'idées. Il n'y a plus que des frissons et des élans; une âme qui sent, souffre et s'épanche. Léon Thiessé note que les *Méditations*, souvent, peuvent être « comparées à des airs d'une *musique harmonieuse* à laquelle manquent des paroles. » *Des romances sans paroles*, ce n'était pas mal trouvé : en effet, ces vers ne sont plus l'expression intelligible d'un esprit, mais la musique et le parfum d'une âme.

Voilà comment, par la qualité et par l'intensité, les *Méditations* donnèrent l'impression de la nouveauté. On eut l'intuition que l'on était en présence d'un poète ; que la poésie, que l'on avait crue tuée en France par la philosophie, la science et la politique, renaissait tout d'un coup ; et avec quel éclat !

Cette vérité saisit tous les esprits : un poète était né, il y avait encore place dans le monde moderne pour la poésie. Si, comme dira Émile Deschamps, quelques années plus tard, on appelle « romantique » ce qui est « poétique, » les *Méditations* étaient le premier chef-d'œuvre, la première victoire du romantisme : on le prit bien ainsi.

Mais leur succès ne fut pas seulement un événement littéraire : ce fut un grand événement social, une date dans l'histoire de la sensibilité européenne. Alors finit le règne de la Nouvelle Héloïse. Elvire remplaça Julie ; Saint-Preux fit place à

l'amant d'Elvire. René lui-même à son tour est dépossédé : l' « enchanteur, » le « magicien » n'avait créé que les fantômes de femmes dont le désir ou le regret servait à enrichir la vie orgueilleuse du héros solitaire où s'incarnait son égoïsme. René garda son prestige pour les gens de lettres, qui y miraient leur secrète ambition. Mais on conçoit que, près des femmes, et par conséquent pour le grand public, Elvire ait triomphé de René.

Pour le public, pour les femmes, le petit in-8 que débitait Nicole enseignait à enrichir son âme, à élargir sa vie. Rousseau avait montré, et Bernardin de Saint-Pierre après lui, comment on associe les beautés du paysage aux émotions du cœur. Chateaubriand les avait suivis, et il avait raffiné le charme de l'amour par l'exquise douleur du scrupule religieux. Mais, ici, Dieu était réconcilié à l'âme amoureuse. L'amour absorbait la nature et l'infini. Le simple lecteur, la lectrice surtout, ne voyait dans les *Méditations* qu'un livre d'amour, le plus beau, le plus pur, le plus puissant livre d'amour qui eût jamais été écrit. On s'enivrait de cette manière d'aimer nouvelle qui faisait entrer dans la composition de l'amour tout ce qu'on était accoutumé à laisser en dehors de l'amour ou à lui opposer, tout ce qu'on appelait nature, religion et philosophie. Quel agrandissement de l'être apportait un tel amour, et comme on s'y sentait ennobli, exalté, élevé au-dessus de soi et au-dessus de la mesquine réalité ! Comme on y recueillait des jouissances enivrantes, et jusque-là inconnues!

Les femmes s'y précipitèrent, et avec elles les hommes qui faisaient de la femme l'objet et l'idéal de leur vie. « Toutes les femmes, dit la comtesse Dash, voulaient être des Elvires ; ses vers nous ont fait attraper bien des rhumes en regardant la lune au bord des lacs, ou sous les grands arbres, par les nuits fraîches. »

Des hommes d'esprit, obstinément classiques, raillaient cette poésie pulmonaire et pleurarde. « Crève donc, animal, répétait M. Andrieux en arpentant son cabinet, tu ne seras pas le premier! » Un autre affectait de réserver cette lecture aux convalescents et aux femmes, seuls capables d'en savourer la molle langueur. En réalité, ce n'était pas une poésie anémique, aux pâles couleurs. Sous les abandons mélancoliques et les langueurs inclinées, cette poésie contenait des réserves merveilleuses de force et de vitalité. Une sève puissante y circu-

lait; et nous pouvons nous rendre compte aujourd'hui de la force qu'il y avait dans l'âme de nos arrière-grand'mères, lorsqu'elles se laissaient ravir par la musique lamartinienne et « marchaient sur les nuages à la suite du chantre d'Elvire. » L'anémie était dans la poésie impériale que celle-ci déclassait. Il n'y avait que des natures robustes et riches qui pouvaient recevoir et produire de tels flots de sentiments. Il n'était pas à la portée d'une âme médiocre, indigente et mesquine, de se sentir remuée dans les profondeurs de la vie intérieure, arrachée de la terre et enlevée dans un monde idéal. Ces générations-là, qui roucoulaient sur les lacs, envoyaient leurs soupirs à la lune, ou faisaient leurs adieux à la vie en chassant du pied les feuilles mortes dans un bois solitaire, étaient pareilles au poète, qui, à dix-huit ans, se croyait phtisique, et mourut presque octogénaire, après avoir écrit cent volumes et fait une révolution. Elles ne se jetaient dans la douleur et dans la désespérance, que parce qu'elles y imaginaient des modes de vie plus intenses et plus rares.

*
* *

Les premiers lecteurs des *Méditations* n'y avaient cherché qu'eux-mêmes. Ils avaient demandé au poète de donner une voix à leurs aspirations, à leurs rêves, à leurs douleurs. Souvent il les avait révélés à eux-mêmes; ils avaient pris conscience de leur vie intérieure en regardant celle qui s'était extériorisée dans cette poésie. C'était la bonne et naturelle façon égoïste de lire les poètes. On lit pour soi; on rapporte à soi ce qu'on lit. D'ailleurs Lamartine avait bien voulu qu'il en fût ainsi. Il n'avait pas prétendu se raconter, ni se peindre, ni écrire des mémoires, ni des *confessions*, pas même des *confidences*.

D'abord, le poète n'a fait sa poésie que de certains moments choisis de son existence. Il ne se sent pas toujours « en état de poésie, » comme dit M. Strowski; il ne croit pas que tout se versifie, et il attend, pour faire un poème, d'avoir, non pas une *matière*, mais une *inspiration*. Ainsi qui voudrait le chercher tout entier dans ses vers ne l'y trouverait pas. La plupart des événements et des pensées dont fut tissée la vie du jeune Alphonse de Lamartine, entre 1816 et 1820, sont restés en dehors des *Méditations*. Il n'a pas éprouvé le besoin d'y mettre ses travaux et ses ambitions littéraires, ni ses besoins d'argent,

ni ses demandes de postes, ni ses difficultés de famille, ni ses négociations matrimoniales, ni bien d'autres choses qui l'ont occupé à cette époque.

Puis, il n'y a rien de plus discret, de plus réservé, de plus pudique que l'usage qu'il a fait de sa vie dans la poésie. Il a mis devant nous toutes les palpitations de son cœur ; mais les faits qui l'ont à ce point ému n'y sont pas.

Qu'y a-t-il dans *l'Isolement?* Le poète contemple un beau paysage au soleil couchant. A cette beauté, voici comment son âme réagit :

De colline en colline en vain portant ma vue,
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant,
Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis : Nulle part le bonheur ne m'attend.

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières?
Vains objets dont pour moi le charme est envolé;
Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé.

Que le tour du soleil ou commence ou s'achève,
D'un œil indifférent je le suis dans son cours;
En un ciel sombre ou pur qu'il se couche ou se lève,
Qu'importe le soleil? Je n'attends rien des jours.

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carrière,
Mes yeux verraient partout le vide et les déserts;
Je ne désire rien de tout ce qu'il éclaire,
Je ne demande rien à l'immense univers.

Nous savons donc que le poète a perdu un être qui lui était cher. Mais qui? *Sa* femme? *Une* femme? Nous ne savons. Et même, il n'y a rien là qui repousse aucune douleur : celui qui pleure une mère, celle qui pleure un fils peuvent entendre la plainte de leur cœur dans ces stances dévouées au regret de Mme Charles. Qui donc en 1820 eût nommé, eût deviné Mme Charles, en dehors de quelques amis personnels du poète à qui ses vers n'avaient rien à apprendre?

Mais il n'y a pas seulement choix, discrétion, silence. Il y a un arrangement perpétuel des faits, une invention qui complète, rajuste, rectifie, embellit; tranchons le mot : une inexactitude voulue. La réalité, à chaque page, n'est plus que le sup-

port caché d'une fiction qui s'étale. Le paysage même est souvent imaginé plus que vu. *L'Isolement* mêle le paysage de Milly avec celui du lac du Bourget. Quand le poète nous parle du « vallon de son enfance, » c'est plutôt le vallon dauphinois cher à son ami Virieu, la *vallée Ferouillat*, qu'un coin de sa terre natale ; ou du moins les deux images se superposent, se fondent, comme deux visages semblables sur la même plaque photographique.

A lire les vingt-quatre poèmes de la première édition, ou les vingt-six de la deuxième, on n'y aperçoit qu'une femme, un homme ; une femme qui est morte ; un homme qui veut et qui va mourir. Mais, en réalité, plusieurs femmes ont inspiré ces vers qui expriment l'amour unique d'une vie. La recherche érudite n'a pas de peine à décomposer Elvire. Ici, elle est Mme Charles ; là, elle est la petite Napolitaine qui depuis s'est appelée Graziella ; ailleurs, elle est la « princesse » italienne dont le poète eut la tête tournée un moment en 1819 ; et peut-être, dans le vague vaporeux de certaine peine, entrevoit-on un quatrième profil de femme. Mais ces amours successives et éparses, c'est la biographie : la poésie ne connaît qu'Elvire ; son image est la seule qui existe dans l'âme du lecteur.

Lamartine, non plus, n'est pas tout seul dans les *Méditations* : la mélancolie du *Vallon*, où j'ai indiqué la dualité du paysage, est aussi bien celle de Virieu. Ce n'est ni lui tout entier ni lui exactement qu'on retrouve dans l'être idéal dont la représentation poétique est devant nous. Tantôt il force involontairement, par une accommodation sympathique aux lecteurs qu'il espère, la note de sa foi religieuse ou celle de sa foi légitimiste. Tantôt il se vieillit. « J'ai vécu », dit-il ; et il a trente ans, et il n'a fait que rêver, et il n'a pas encore commencé à vivre. Il prend une attitude, belle en effet et impressionnante, de sage désabusé, de penseur fatigué, qui a épuisé la philosophie et la science à chercher le mot de l'énigme du monde. Nous qui savons les occupations et les lectures de Lamartine, nous voyons la distance du jeune gentilhomme qui se rongeait d'ennui au fond de sa province, à cette grave figure d'un Faust ou d'un Manfred. Il avait beaucoup lu, certes, mais moins pour apprendre et pour comprendre que pour sentir.

Quand nous le regardons à travers sa correspondance, si sincère et si vivante, nous le trouvons plus fort, plus actif, plus

sain, plus redressé, que nous ne l'imaginions d'après l'interprétation traditionnelle de ses vers. Il a une volonté de vivre énergique, qui persiste à travers toutes les crises de désespoir et de pessimisme ; il lutte âprement pour avoir la vie large qu'il faut à sa nature puissante, pour avoir l'argent, la place qui lui permettront de s'épanouir, pour avoir des possibilités illimitées d'avenir et ne pas se sentir emmuré dans une existence médiocre et insipide. Un mois après la mort de Julie, il s'était remis au travail, à *Saül*; il avait conçu cinq ou six tragédies ; il avait examiné deux projets de mariages : tout cela avant le renoncement écroulé de l'*Isolement*.

La réalité, de 1817 à 1820, nous montre un homme étourdi d'un coup terrible, qui se relève, qui se reprend à la vie, qui enfin accepte fermement, sans réticence et sans grimace, l'invitation de l'amour, et se rengage avec ivresse dans la poursuite du bonheur. Ces deux ans et demi conduisent Lamartine de la mort de Mme Charles au mariage avec Miss Birch. Dans les *Méditations*, nous n'avons rien que le poème de la douleur, du regret, du renoncement au bonheur et à la vie. Seule, l'érudition peut lire entre les lignes, et distinguer dans l'*Automne* un vague aveu d'intérêt pour l'existence qui s'attache à la pensée d'une femme, — la jeune Anglaise qui bientôt sera Mme de Lamartine. Mais dans les voiles qui l'enveloppent, les simples lecteurs ne sauraient reconnaître cette figure, ni dire si elle est réelle ou rêvée. Les *Méditations* sont le soupir d'une âme brisée, le poème d'une vie brisée.

Un homme a perdu ce qu'il aime, la nature n'a plus rien qui l'intéresse, il ne vit que dans le souvenir et dans le sentiment de la présence invisible de l'aimée ; à la lumière de sa douleur, il regarde la vie et la mort ; il évoque l'espérance de l'immortalité ; il se tourne vers le Dieu de son enfance, il blasphème, il adore, il prie ; il est las, surtout, il est triste ; et il dit adieu à la vie, quoi qu'elle veuille lui réserver. Le recueil, artistement composé, nous conduit de la mort de l'amante aux derniers instants de l'amant. Qu'y a-t-il là qui soit l'histoire d'un homme plutôt que d'un autre ? toutes les âmes brisées, toutes les vies brisées s'y retrouvent ; l'accident, l'anecdote, le fait divers ont disparu. Il ne reste que l'essence de la douleur humaine ; et là est la poésie.

Elvire est une créature idéale et vraie ; le poète est un être

idéal et vrai. Ni l'un ni l'autre ne sont des personnages historiques. Tous les deux sont composés de vraisemblances psychologiques et sentimentales. L'auteur a modifié tout ce que la réalité et l'expérience lui fournissaient, d'après certaines idées de perfection pathétique et de pure beauté.

Et voilà pourquoi le lecteur de 1820 pouvait ne pas se soucier du rapport de ces poèmes à M. Alphonse de Lamartine, et n'y trouver que lui-même, n'y chercher que le modèle des belles attitudes sentimentales auxquelles pouvaient se conformer ses propres douleurs.

*
* *

Les livres ont une vie comme les hommes. En vivant, ils changent. Leurs valeurs se décomposent et se recomposent sans cesse.

Les *Méditations* ne demeurèrent pas le pur poème de l'amour brisé. Le romantisme se déchaîna. Les exemples de Jean-Jacques Rousseau et de Chateaubriand qui avaient déjà antérieurement détourné de leurs livres sur eux la curiosité du lecteur, se vulgarisèrent. George Sand et Musset occupèrent le monde de leurs aventures; trop d'ouvrages ne furent plus que le commentaire d'une vie tapageuse, et la librairie s'habitua à vendre au public des indiscrétions sur l'auteur.

Qu'on me permette ici une remarque. On fait consister en général la différence de l'œuvre classique et de l'œuvre romantique en ce que l'une est impersonnelle et l'autre personnelle. Dans l'une l'auteur se cache, dans l'autre il s'étale. Mais je ne vois pas que Lamartine s'étale dans l'*Isolement*, *le Lac* ou *le Vallon;* ni Victor Hugo dans *Han d'Islande* ou *Hernani*. Et de quoi Racine a-t-il fait ce qu'il y a de plus profond dans *Oreste*, *Hermione* ou *Bérénice*, sinon de l'expérience et du rêve de son cœur? L'observation externe en psychologie ne va pas loin; c'est dans notre vie intérieure que nous trouvons de quoi éclairer jusqu'au fond une autre âme.

La véritable différence me paraît être que l'auteur classique se cache, non pas en ne se mettant pas dans son livre, mais en ne communiquant avec nous que par son œuvre. L'auteur romantique se montre, je dirais volontiers s'exhibe, quand il emploie son livre à nous faire penser à lui. Il a la prétention de nous intéresser à sa personne, à tous les accidents de sa biographie; il veut créer en nous une certaine image de lui-

même que toute son œuvre sera employée à orner et à enrichir. Le romantisme commence lorsqu'un auteur, en écrivant, quoi qu'il écrive, nous occupe plus de lui que de nous.

Lamartine, par malheur, ne resta point le poète à la vie cachée qu'on rêve d'après ses vers, et qui en est comme le *double*, figure immatérielle et vaporeuse. Il était devenu un des hommes du jour, député, journaliste, orateur, voyageur : sa personne était connue autant que son génie. Il ne put plus, la presse aidant, disparaître derrière sa poésie. On la rattacha à lui, on l'y chercha; on voulut savoir ce qu'elle signifiait dans sa vie individuelle et quotidienne.

Sensible à la gloire, hélas! et toujours à court d'argent, il commit un crime esthétique. Il offrit au public les secrets de sa vie privée; il écrivit les *Confidences*, *Raphael*, *Graziella*. Il publia, enfin, cette édition de 1849, où, non content d'insérer des fadeurs de keepsake parmi les admirables *Méditations* de 1820 et de rompre l'unité artistique du recueil, il y cousait de malencontreux *Commentaires* qui en faussaient et en rapetissaient la signification. Rien ne sert de dire que toute cette littérature autobiographique était le roman, et non l'histoire de sa vie, que tout, êtres et faits, n'y paraissait qu'idéalisé par le souvenir, transformé par les partis pris psychologiques, sentimentaux et esthétiques de l'auteur. Du moment que la prétention d'exposer des faits réels était posée, il n'y avait plus de roman, il n'y avait plus de fiction, il n'y avait plus de poésie. C'était vrai, ou faux, exact, ou inexact; tout arrangement était erreur, ou mensonge.

Et le pis, l'irrémédiable, était cette prétention d'exposer des faits réels. Lamartine se racontait, se confessait, il prenait pour confident de ses amours le collégien, la pensionnaire, ou la femme du notaire. Il rabattait vers lui, vers un grand homme, je veux bien, mais tout de même vers une petite individualité bornée, l'immensité de sa poésie. Il limitait l'infini de l'émotion et du rêve que ses vers avaient ouvert. En forçant le lecteur de penser à Mme Charles à propos du *Lac* ou de l'*Immortalité*, il fermait le ciel, et coupait les ailes à l'imagination. Du poème de l'humanité douloureuse, on retombait vers la curiosité vulgaire de la vie des autres. On n'exaltait plus, on ne *sublimait* plus sa propre vie au contact de ces pures douleurs. On les voyait passer comme les bonnes femmes des villes du Nord

regardent dans l'*espion* les passants de la rue, comme on glisse un œil par dessus le mur du voisin, pour la fierté de savoir et pour la jouissance de parler. Les meilleurs esprits sentirent le tort que Lamartine faisait à sa poésie par ses interprétations autobiographiques. Sainte-Beuve regretta l'Elvire idéale, si pure et si noble en ses vagues contours; Saint-Marc Girardin déplora que « l'homme eût trahi le poète. »

Le résultat de cette énorme faute de goût ne se fit pas attendre. Ce fut la réaction contre la poésie lamartinienne. Sans doute des causes générales expliquent la décadence du Romantisme; et tous les romantiques souffrirent des excès ou des extravagances de quelques groupes ou de quelques individus. Il suffisait d'ailleurs que le public acceptât en gros le Romantisme pour retourner contre lui certains jeunes littérateurs. Il y avait trop de suiveurs et de singes de Musset ou de George Sand pour ne pas dégoûter des maîtres même les esprits fiers, dédaigneux de la mode. Lamartine fut emporté dans le mouvement. Mais il avait présenté les verges pour le battre.

Rien ne lui valut plus de défaveur que *Raphaël*, les *Confidences* et les *Commentaires* de 1849. Il ne faut pas oublier que les apôtres de l'Art pour l'Art ne virent les *Méditations* qu'à travers cette édition et celles qui en dérivèrent. Le chef-d'œuvre y avait perdu sa discrétion exquise et son universalité large. Avec un peu d'exagération, on pouvait y dénoncer un monument de la cynique impudeur du lyrique moderne, du *montreur* qui étale son cœur sur le pavé de la rue et offre ses plus intimes frissons aux huées de la populace. De là le dégoût de Flaubert, de Leconte de Lisle, de tous ceux qui firent à l'artiste une loi de ne pas se mettre dans son œuvre, et construisirent un sévère idéal d'art impersonnel égal en majesté et en portée à la science. Tout le lyrisme fut brutalement impliqué dans la condamnation de l'indiscrétion autobiographique.

On eut aussi, vers les années 1850, et ensuite, un autre grand grief contre Lamartine. Le Romantisme s'était fait au nom de l'art, et avait fini par trahir l'art. Il était devenu, chez certains, une école de négligence, et le lyrisme, une dispense de travail, de justesse, de perfection technique. Personne, il faut en convenir, n'avait plus abusé que Lamartine de sa facilité, n'avait poussé plus loin le relâchement de la forme. On sait qu'il avait demandé à son éditeur de lui procurer un jeune

homme cultivé qui fût en état de finir les vers inachevés de *Jocelyn*. La riche spontanéité des *Méditations* s'était tournée peu à peu en une habitude déplorable d'improvisation. Les Parnassiens, Flaubert, les Goncourt, ne séparaient pas la poursuite de l'art impersonnel de la recherche d'une forme serrée. Ils prirent en aversion et en mépris le poète qui avait gaspillé les plus magnifiques dons de la nature. L'hellénisme aidant, quelques-uns, idolâtres de la précision sobre et lumineuse des Grecs, ne virent plus que mollesse, avachissement, impuissance, dans toute poésie qui cherchait le flou, le vaporeux et l'imprécis. Il leur fallait un art plus mâle, une forme plus dure. Lamartine fut, pour Flaubert, un esprit « eunuque. » Leconte de Lisle, oubliant que la magique douceur de la sensibilité lamartinienne avait jadis éveillé son génie, lui reprocha d'être venu à l'heure précise où la « phtisie intellectuelle, les vagues langueurs, et le goût dépravé d'une sorte de mysticisme mondain attendaient leur poète. » Et accablant l'auteur célèbre sous sa gloire même, il ajoutait brutalement : « La marque d'une infériorité intellectuelle caractéristique est d'exciter d'unanimes et immédiates sympathies. »

Pendant vingt ou trente années, il ne fut plus question d'admirer Lamartine, mais d'expliquer pourquoi on l'avait jadis tant admiré. La poésie des *Méditations* s'enfonçait dans le passé et s'offrait comme un problème d'histoire. Avec les vieillards, seuls les historiens lui demeuraient indulgents. Zola marque le point le plus bas qu'ait atteint la baisse de la réputation de Lamartine, lorsqu'il écrit : « Lamartine ne correspond plus à notre état d'esprit... Il n'exerce plus d'influence appréciable. » Ce jugement parut en 1881.

L'inauguration de la statue de Lamartine, le mercredi 7 juillet 1887, produisit un beau discours de Sully Prud'homme, qui analysa avec une fine sympathie l'originalité des *Méditations* et le génie du poète. Mais on sentit bien que cette admiration était sans écho et les critiques, Brunetière, M. Paul Desjardins, s'appliquèrent à chercher d'où venait l'oubli, le discrédit où Lamartine était tombé. Raoul Rosières se demandait un peu plus tard, en 1891, pourquoi on ne lisait plus Lamartine.

Mais à ce moment, justement, il rentrait en grâce auprès des jeunes. Depuis cinq ou six ans, une poésie vague, irréelle, mystique, ennemie de toute limitation, dédaigneuse des con-

tours précis, et qui craignait la clarté autant qu'elle aimait la lumière, avait mis au rebut à leur tour l'idéal du Parnasse et celui du naturalisme. Plus de faits, plus de formes. Le réel, le solide, l'intelligible étaient exorcisés. « De la musique avant toute chose. » L'imprécis était la beauté ; l'indéfinissable ou l'inconcevable était la vérité. Il ne valait la peine de revêtir d'une expression littéraire que la nuance changeante de l'heure ou le frisson fugitif du *moi;* on voulait atteindre l'éternité dans la mobilité de l'instant, et parvenir au plus profond de l'essence à travers les plus impalpables des phénomènes; ne dire rien pour faire saisir tout.

N'eût-il pas rendu d'autre service à la littérature, ce qu'on a appelé l'art décadent ou symboliste aurait du moins le mérite d'avoir remis Lamartine à sa place. Le flou, le vaporeux, l'immatériel de son expression, l'émoi mystérieux de son ossianisme, la spiritualité flottante de sa religiosité, toutes ces grâces de 1820 que 1850, 1860, 1880 avaient jugées vieillottes, et décidément bonnes pour la friperie, se rajeunirent tout d'un coup et donnèrent à Lamartine le prestige d'un précurseur. On lui sut gré de ce qui avait indigné également les classiques et les naturalistes, d'être si peu l'homme du fait, et si peu intellectuel, et si peu scientifique. On l'aima contre le réalisme artistique et contre le positivisme littéraire.

Aux héritiers parfois ingrats du symbolisme, il offrit le moyen de faire la critique du symbolisme, et l'occasion de le renier. L'imprécis de 1820 parut précis à côté du brouillard de 1890. Les *Méditations* montraient ce qu'on pouvait faire dans la tradition française, et en ignorant les nouveautés anarchiques aussi bien que les bizarreries exotiques. Lamartine était un maître qui dispensait la génération nouvelle d'en avouer de moins lointains.

*
* *

On peut penser que cette dernière révolution a décidément stabilisé le niveau de la gloire de Lamartine. Il a traversé la période difficile où un auteur est vieux sans être ancien; où il est démodé sans être encore au-dessus de la mode. Il émerge maintenant en pleine lumière, dans son vrai caractère et sa figure définitive : tel, selon le beau vers sibyllin de Mallarmé,

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change.

A travers un siècle de gloire éblouissante, et lentement éteinte, et soudain rallumée, les *Méditations* sont venues à nous; et nous pouvons, semble-t-il, les estimer à leur valeur sans les surfaire et sans les rabaisser. Nous pouvons alléger ce petit recueil, déjà si peu lourd, et, de vingt-quatre pièces, n'en retenir que huit ou dix. Mais ces huit ou dix courts poèmes, *l'Isolement*, *le Soir*, *le Vallon*, *le Souvenir*, *le Lac*, *l'Automne*, et quelques autres, se classent dans le tout petit nombre des chefs-d'œuvre complets où se combinent harmonieusement le génie individuel, la sensibilité d'une époque, et l'aspiration de l'éternelle humanité.

Ils placent Lamartine aujourd'hui, et, j'aime à croire, pour jamais, parmi nos *classiques* du premier ordre.

Je ne prends pas le mot de « classique » dans un sens vague; je n'entends pas par là signifier seulement une œuvre qu'on ne discute plus, et qu'on n'a plus qu'à essayer de comprendre, une œuvre qu'on propose à l'étude de la jeunesse, et dont on fait emploi pour assurer la continuité de la culture à travers les générations successives. Je veux dire quelque chose de plus précis. Trois quarts de siècle et deux révolutions littéraires nous séparent du Romantisme. Nous commençons à avoir assez de recul pour embrasser d'un regard classicisme et romantisme, et par-dessous les diversités qui les opposent, apercevoir les identités qui les relient. Les romantiques ont eu beau se proposer de prendre en tout le contrepied des classiques : la tradition s'est continuée, quoi qu'ils en eussent. C'est que la tradition n'est pas une doctrine qu'on est libre de suivre ou de ne pas suivre. C'est quelque chose d'intérieur qui ne s'efface pas plus que l'hérédité chez les êtres vivants. La tradition, c'est vraiment l'hérédité artistique ou littéraire. On ne s'en débarrasse pas comme on veut; et les plus échevelés des romantiques, dans toutes leurs cabrioles, n'ont pas cassé la corde qui les attachait au passé; ils n'ont pu que gambader autour du piquet. Avec toute la truculence de sa forme, un drame de Hugo ressemble plus, par sa carcasse, à une tragédie de Voltaire, qu'à un drame de Shakspeare ou de Schiller. Si la tradition tient ainsi empoignés les plus rebelles, à plus forte raison ne lâche-t-elle pas ceux qui, sans souci de s'insurger, ne songent qu'à s'exprimer.

Lamartine, donc, dans ses *Méditations*, est un classique. Il

ne l'est pas par quelques oripeaux de phraséologie noble qui traînent dans ses vers, ni par quelques répliques de modèles trop connus. Il l'est par quelque chose d'essentiel et de profond.

J'ai dit tout à l'heure qu'Elvire n'était pas Mme Charles, que l'amant d'Elvire n'était pas le jeune fils de hobereaux bourguignons qui mâchait son frein dans l'ennui d'une province, faisant au jour le jour des dettes et des vers. J'ai dit que les *Méditations* nous menaient bien loin de la réalité, et qu'il n'y fallait pas chercher d'histoire, ni de fait divers. Tout y est idéalisé, tout y est construit, selon la portée d'un esprit et le rêve d'un cœur, pour correspondre à ce qu'une époque croit être la vérité sentimentale et la beauté morale. Elvire n'est pas plus individuelle, pas moins universelle, que Monime, Atalide ou Esther. Elle est l'idéal féminin de Lamartine et de la Restauration, comme les autres sont l'idéal féminin de Racine et du siècle de Louis XIV.

Il n'y a pas d'analyse psychologique chez Lamartine; mais il faut être aveugle pour ne pas voir qu'il y a de la psychologie chez lui, tout autant que chez certains classiques. Ce n'est plus la psychologie analytique et descriptive des moralistes, ni la psychologie dynamique, enchaînée, et productive d'action des auteurs dramatiques. Mais c'est la notation claire et synthétique d'états sentimentaux saisis en leur mouvement, traduits en leur couleur, définis par leur source et par leur but. Pour ne pas être décomposées en leurs éléments ni réduites en séries logiques, les affections et passions humaines ne se font pas moins connaître en leur essence et en leurs propriétés. Le poète n'en démonte pas le mécanisme, il en fait goûter la saveur et la qualité. Le lyrisme des *Méditations* contient une psychologie qui n'est pas celle des classiques, mais qui est tout de même une psychologie. Chaque poème est un document sur l'homme, et beaucoup plus sur l'homme universel que sur un individu singulier.

Ainsi quelques-unes des grandes caractéristiques de notre classicisme se retrouvent dans le premier chef-d'œuvre de Lamartine : la signification psychologique, la généralité, la valeur humaine.

D'autre part, il est bien certain que beaucoup de caractères des œuvres classiques disparaissent, ou s'affaiblissent, ou ne subsistent plus que comme des survivances inertes. Depuis

Descartes en somme, même depuis Montaigne, la littérature française était à la recherche de la vérité : c'était l'enchaînement, c'était l'ordre, c'était l'analyse, c'était l'évidence intellectuelle. L'écrivain classique ne créait de la beauté ou de l'émotion que dans les limites de la vérité, de la logique et de la clarté. La littérature tendait à la philosophie et à la science. Avec Lamartine, elle change de direction et tend à l'art, à la poésie, à la musique. Le vers abandonne les qualités de prose qu'il avait toujours cherchées depuis plus de deux siècles. La beauté et l'émotion deviennent l'objet direct, principal, du travail poétique ; et la recherche de la vérité se transpose en une expansion de sincérité. Ce n'est plus la réflexion d'une raison sur la vie : c'est la vie d'une âme qui se projette, ardente et nue. L'évidence de l'esprit fait place à l'évidence du cœur.

Il en résulte que la langue n'est plus le « merveilleux instrument d'analyse » qu'avait défini Condillac. Les mots qu'assemble le poète ne sont plus les signes des idées, valant, pour l'esprit qui les interprète, selon leurs définitions et leurs rapports intelligibles, et ne valant guère plus comme sons que pour un algébriste la grâce propre d'une panse d'*a* ou de la queue d'un *y*. Ils agissent maintenant par les harmonies musicales et colorées qu'ils composent, par toutes les suggestions et toutes les associations sentimentales qui peuvent naître de leurs éléments sensibles. Ils font leur effet dans la phrase poétique autant par ces indéfinissables et mouvantes valeurs que par leurs significations communes et constantes qui sont fixées dans le dictionnaire. La justesse de ce langage n'est plus grammaticale et logique : elle est esthétique et pathétique. La luminosité subtile, la suavité mélodique, la vibration passionnée, déterminent le choix des mots et en constituent la propriété.

Là est le caractère nouveau des *Méditations*, l'enrichissement, on peut espérer, définitif, qu'elles ont procuré à la littérature française. Par là elles marquaient le terme d'un long effort et assuraient un bel avenir.

Disons, — non pas pour l'humiliation, mais pour l'instruction des critiques et des historiens, — que le public ne s'y est pas trompé un seul instant ; son goût pour les *Méditations* ne s'est pas démenti au cours du XIXe siècle, et il l'a traduit de la seule façon qui ne prête pas à discussion : en achetant le volume. Combien d'exemplaires représentent les 19 éditions séparées

dont j'ai parlé (de 1821 à 1831), les trente-quatre éditions collectives des œuvres (de 1825 à 1875) qui, toutes, débutent par le volume des premières *Méditations*, les multiples réimpressions de l'édition Hachette in 18, les contrefaçons étrangères, les éditions scolaires, etc.? On voudrait le savoir. Selon l'avertissement de la 12e édition, il avait déjà été tiré plus de 30000 exemplaires. Or, ce succès s'est maintenu. De 1869 à 1895, en 26 ans, il s'est vendu plus de 38 000 exemplaires, c'est-à-dire bien près de 1 500 exemplaires par année.

Ces chiffres dispensent de demander si Lamartine se lisait encore au temps du Parnasse et du Naturalisme. Ils montrent que, quelle que fût l'attitude de la critique, qu'elle fût favorable ou hostile, enthousiaste ou dédaigneuse, le bourgeois, insoucieux de la doctrine, indifférent aux écoles, ignorant des volte-face des experts, sensible seulement à son plaisir, et faisant consister son plaisir dans une certaine qualité ou une certaine intensité d'émotion, — le bourgeois continuait de lire les *Méditations*. Quoi que pussent écrire dans les journaux et les Revues les messieurs qui font profession d'y juger les ouvrages, le collégien, le pensionnaire, et la femme du notaire, nourrissaient leur rêverie de la poésie lamartinienne : leur goût ne dépendait pas de la cote officielle du talent de l'auteur.

En réalité, la parade des « montreurs » romantiques n'avait guère intéressé que le petit monde des snobs parisiens et provinciaux. Pour le simple et naïf lecteur qui s'abandonne au livre, il n'avait pas été en la puissance même du poète de fausser l'impression de sa poésie. En dépit de tous les Commentaires, le collégien, la pensionnaire et la femme du notaire qui dévoraient le petit in-12 des *Méditations*, y apercevaient à peine Alphonse de Lamartine, et ne rapportaient ses vers qu'aux mouvements de leur propre sensibilité. Et pour cette raison, la réaction anti-romantique ne les toucha guère. Pourquoi se seraient-ils révoltés contre une « impudeur » qui leur échappait?

Voilà pourquoi, d'année en année, la vente du volume se soutenait; et voilà qui nous donne à penser sur le pouvoir réel de la critique. Voilà aussi qui nous avertit que le succès est un fait, dont après tout il est raisonnable, et même « scientifique, » de faire état. Il est possible de prétendre avec Leconte de Lisle que « la marque d'une infériorité intellectuelle est d'exciter d'immédiates et universelles sympathies : » n'envions

pas à ceux qui ne se font pas lire, une fière consolation. Mais il est vrai d'affirmer avec Boileau que la durée du succès d'un livre est une garantie de sa valeur ; il ne se soutiendrait pas, au-dessus de toutes les différences des humeurs individuelles et à travers toutes les révolutions du goût des nations, s'il n'avait pas en lui de quoi satisfaire à ce qui, dans le cœur et l'esprit de l'homme, ne change pas.

*
* *

Quelques personnes pourront tirer des réflexions qui précèdent la conclusion que l'histoire littéraire est une science bien inutile, puisque après tout rien ne vaut la naïve réaction du premier venu qui lit pour se divertir. Mais elles auraient tort. Il est bien vrai que les travaux de l'érudition contemporaine ont donné raison au public qui sent par impression, contre les critiques qui jugeaient par doctrine. Mais là même, sans parler de leurs autres usages, est la justification de l'histoire littéraire et de ses méthodes méticuleuses.

La recherche des sources et des influences subies, où les esprits peu avertis ne voient qu'une occupation de pédants orgueilleux d'un stérile savoir, ou malignement appliqués à diminuer le génie qui les offusque, cette recherche des sources, conduite pendant tout le XIXe siècle, et plus active, plus méthodique, depuis 30 ou 40 ans, est le meilleur moyen que l'on ait trouvé de reconnaître, de définir, d'évaluer l'originalité créatrice, sa qualité, sa puissance. Les matériaux d'une œuvre de génie ne sont pas le génie. Mais, en faisant l'inventaire de ces matériaux, on arrive à isoler par analyse un élément irréductible, où consisteront la nouveauté et la personnalité de l'œuvre. Le public sentait que les *Méditations* apportaient quelque chose de jamais entendu : mais quoi? Qu'était-ce qui n'avait jamais été entendu? C'est ce que le simple lecteur était incapable de préciser.

Tous ceux qui ont signalé quelque réminiscence des littératures anciennes ou modernes, quelque trace apparente, ou à peine visible, des lectures de Lamartine, quelque emploi d'un lieu commun ou d'un poncif du XVIIIe siècle ou de l'Empire, nous ont donné le moyen de voir que la nouveauté de Lamartine était moins dans la matière, ni même dans la forme, que dans l'esprit, le souffle, l'intensité. On ne diminue pas Lamar-

tine en aidant à trouver en lui ce qui est lui, et n'est pas en même temps Chênedollé, Rousseau ou Ossian.

Mais surtout l'érudition du XIXe et du XXe siècle a été nécessaire pour défaire le mauvais ouvrage qu'avait fait le poète vieilli, et pour restituer dans leur discrète pureté les *Méditations* de 1820. Lamartine ayant pris la peine dans *Raphaël*, dans les *Confidences* et dans les *Commentaires* de 1849 de nous tromper sur la signification de ses poèmes, de les annexer à sa biographie, et de monnayer en prestige personnel la beauté tout idéale de ses vers, il a bien fallu ouvrir une enquête, vérifier toutes ses assertions, signaler toutes ses inexactitudes. C'est à quoi ont servi les recherches, parfois si minutieuses, de Félix Reyssié, d'Émile Deschanel, de Léon Séché, de M. René Doumic, de M. Pierre de Lacretelle, de M. Jean des Cognets, et de bien d'autres, dont j'ai mis les travaux à profit dans mon édition des *Méditations*.

Tous les documents qu'on a publiés, tous les faits biographiques qu'on a précisés, concourent avec les découvertes de sources et d'influences, à séparer l'homme du poète et la réalité de la littérature. Non que Lamartine ne fût pas sincère : rarement on le fut davantage en vers. Mais enfin la sincérité de l'inspiration poétique n'est pas l'exactitude d'un chartiste; et l'idéal, qui est pour Lamartine l'objet de la création littéraire, a précisément pour caractère de n'être pas présent dans l'existence journalière.

Cette distinction faite, l'œuvre qui ne se laissera plus interpréter dans son rapport étroit à un homme, à une vie, reprendra toute sa valeur générale et humaine.

En fait, le simple lecteur n'a toujours cherché qu'en lui-même la vérité de ce qu'avait exprimé le poète. De ce fait l'érudition a découvert le fondement rationnel, en a fait un droit. Quand les érudits n'auraient abouti qu'à autoriser le jugement du public et qu'à justifier les braves gens de lire un livre sans penser à l'auteur, ils n'auraient pas travaillé en vain; et l'on pourrait, pour ce service, être indulgent à leurs erreurs, ou, si vous voulez, à leurs manies.

GUSTAVE LANSON.

LE ROI LOUIS XVII

V[1]

ÉNIGMES

A cette même heure où faiblit le crédit de Chaumette, un revirement radical et inattendu transforme subitement tout le système de surveillance du Temple. Le 3 janvier 1794, à la séance du Conseil général, l'appel nominal ayant permis de constater l'absence d'un grand nombre de membres « occupés dans différentes administrations, » Pache, le maire, insinue qu'aucun municipal ne devrait accepter des fonctions l'empêchant d'assister aux réunions du Conseil. Chaumette saisit l'occasion, qu'il a peut-être suscitée, pour s'élever contre l'incompatibilité des emplois : il cite Robespierre, qu'il flagorne maintenant à tout propos, et rappelle ce mot de l'*Incorruptible :* « Si vous accordez deux places à un homme, donnez-lui deux corps. » Sur quoi, il transforme en proposition l'observation du citoyen maire, et il est arrêté que « tout membre du Conseil général ayant une fonction ou une occupation qui l'oblige à s'absenter aux heures d'assemblée, sera tenu d'opter. » Aussitôt Coru déclare qu'il renonce à son emploi d'économe du Temple ; le Conseil, extasié de voir un de ses membres sacrifier 4 000 livres d'appointements pour la seule compensation de venir tous les soirs entendre pérorer Chaumette, décide que mention sera faite de cet acte de désintéressement et, — contradiction assez inexplicable, — que ses imitateurs « seront

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1919, 1er janvier et 1er février 1920.

inscrits sur la liste des candidats désignés pour faire partie des commissions nommées par la Commune. » La question de Simon se pose : Langlois représente que « Simon occupe une place de confiance ; il serait désirable qu'elle lui fût conservée ; » mais le Conseil « passe à l'ordre du jour, motivé par la loi. »

C'était forcer la décision du cordonnier : sous peine d'être classé dans l'opinion parmi les « repus, » il lui fallait renoncer à la prébende du Temple ; il n'hésita que très peu et, le surlendemain, il paraissait au Conseil pour la première fois depuis six mois, annonçant qu'il abandonnait sa mission d'éducateur, pour garder celle que la confiance des électeurs lui avait accordée. Plusieurs parlent de même, entre autres Véron, officier de paix, et Legrand, qui se démet de ses fonctions d'officier de l'état civil ; mais où le mystère commence c'est quand on voit le Conseil général, touché de ces beaux gestes, nommer sur-le-champ ledit Véron à l'emploi d'officier de l'état civil que, pour ne pas cumuler, vient d'abandonner ledit Legrand ; Coru est également nanti le soir même, ainsi que Bergot et Deltroit : ils sont promus tous les trois à des emplois de l'état civil. Simon, lui, restait sans place ni compensation, soit que ses collègues ne le jugeassent propre à rien d'autre qu'à former l'intelligence et le cœur du fils des Rois, soit que cette comédie du cumul n'eût été imaginée que pour se débarrasser de lui, ou pour justifier sa sortie du Temple. Il est certain que Chaumette et Hébert le virent disparaître avec satisfaction, puisqu'ils ne prononcèrent pas en sa faveur un mot qui eût été décisif. Pour la forme on consulta, au sujet du remplacement de Simon, le Comité de Sûreté générale qui déclara se désintéresser de la question : la Commune remit à trois jours la désignation du successeur, arrêtant « qu'il serait dressé à cet effet une liste de candidats. » Mais si la liste fut établie, on ne la consulta point et l'on apprit, neuf jours plus tard, et que Simon avait quitté le Temple et qu'il n'y serait point remplacé : quatre membres de la Commune, renouvelés quotidiennement, assumeraient la garde de l'enfant.

Cependant Simon, jusqu'alors si soumis, manifestait sans discrétion son mécontentement : était-il sincère dans ses récriminations, ou jouait-il une comédie commandée ? Sa conduite en ces premiers jours de janvier est étrange. On raconte que, furieux de ce qui s'est passé à la séance du 5, il refusa de

reparaître à la Tour et expédia un porte-clefs à sa femme « pour lui ordonner de faire ses paquets et de descendre dans le plus bref délai. » Mais bientôt repentant de sa précipitation, il sollicita l'autorisation de rester dans l'enclos du Temple et on l'installa avec sa femme « au-dessus des écuries ; on les nourrit même aux frais de la maison. » Cependant, au bout d'une dizaine de jours, l'économe s'étant plaint de cette augmentation de dépenses, les Simon remontèrent, le 19 janvier, à leur second étage de la Tour, pour présenter le petit Capet aux commissaires de service et obtenir d'eux une décharge régulière. Après quoi, « rendus à la liberté, ils quittèrent la Tour le jour même. » Si les faits se succédèrent ainsi, le Dauphin serait donc resté sans surveillant, et les Simon sans décharge, durant douze ou quatorze jours. Était-ce là ce que l'on souhaitait et Simon, en simulant le dépit, obéissait-il à des ordres reçus? Peut-on admettre que, même sous l'impulsion de la colère, il abandonne, sans couvrir sa responsabilité par un reçu en règle, l'enfant qu'on lui a confié? Si son caractère emporté et sa bêtise l'ont aveuglé sur les conséquences d'une telle imprudence, est-il, d'autre part, vraisemblable que les commissaires composant le Conseil du Temple ne l'aient pas aussitôt signalée à la Commune, afin qu'elle assurât la surveilveillance du petit Capet?

Il est bien regrettable que les nombreux historiens qui ont, depuis plus d'un siècle, étudié la triste vie de Louis XVII, l'aient *tous* racontée avec un parti pris non dissimulé : ils avaient pour but de « prouver quelque chose, » soit l'évasion, soit la mort au Temple, soit la survivance du prince en tel ou tel des « faux-Dauphins. » Ils ont choisi, parmi les documents accessibles, les seuls avantageux à leur thèse : c'est ainsi que sont demeurés en très grande partie inutilisés tant de renseignements amassés dans les Archives de la Commune aujourd'hui disparues et où se trouvait, bien probablement, la solution de l'énigme du départ de Simon. Pour mettre actuellement en pratique le sage et vieil adage : *ad narrandum, non ad probandum*, on se trouve singulièrement dépourvu. Tout ce qu'il est possible de constater, c'est que le Dauphin et son précepteur se quittèrent « bons amis. » Un soir, — évidemment entre le 5 et le 19 janvier 1794, — Simon était allé retrouver au café Desnoyers, rue des Filles-Dieu, Hébert qui

demeurait tout à côté, et les municipaux Jault et Lasnier, ainsi que deux autres habitués de l'endroit dont les initiales seules sont indiquées. Simon parla du petit Capet : il avait « les larmes aux yeux » en répétant un propos tenu, la veille, par l'enfant : « Simon, mon cher Simon, amène-moi dans ta boutique ; tu m'apprendras à faire des souliers et je passerai pour ton fils, car, je le prévois, ils ne m'épargneront pas plus que mon père. » « Je donnerais un bras, ajoutait Simon, pour que cet enfant m'appartînt, tant il est aimable et tant je lui suis attaché. » Il est établi aussi que le ménage Simon, exclu de la prison royale, décida de se loger dans les environs immédiats de la Tour : on possède, en effet, l'indication précise du logement que le cordonnier et sa femme louèrent « dans un bâtiment ayant vue sur la cour des Écuries, » cour qui n'était séparée du jardin de la Tour que par une porte dont Piquet était le concierge. Les Simon avaient là deux pièces et une cuisine ; mais ce qui étonne c'est que, en même temps, ils s'étaient assurés d'une seconde installation à l'autre extrémité de Paris, dans leur ancienne rue Marat. Ils louaient là, dans le ci-devant couvent des Cordeliers, deux chambres à cheminée et à alcôve, prenant vue sur les quinconces du jardin ; ils payaient au département, propriétaire de l'immeuble, 60 francs par an ; et on demeure assez intrigué de cette double installation, en des quartiers si distants l'un de l'autre, pour de pauvres hères dont tout l'avoir mobilier valait 70 livres.

On a également toute certitude sur la date de leur départ définitif de la Tour du Temple : c'était bien le 19 janvier 1794, un dimanche ; en nouveau style, le décadi 30 nivôse de l'an II. Les quatre commissaires de service ce jour-là étaient Cochefer, Lasnier, Lorinet et Legrand ; nommés la veille au soir, ils avaient passé au Temple la nuit du 18 au 19, puis toute la journée du 19, quand, à neuf heures du soir, Simon les prévint qu'il allait partir et les invita à monter pour qu'ils lui donnassent décharge de la personne de Charles Capet. La formalité remplie, les Simon s'en allèrent, en pleine nuit brumeuse. L'enfant dormait-il ? C'est probable, car on a vu qu'il avait l'habitude de souper tôt et d'être couché pour neuf heures. Qui resta auprès de lui cette nuit-là ? Qui prit soin de lui, le lendemain, au réveil ? On ne peut le dire ; dès cet instant, c'en est fini de l'histoire du Dauphin captif. Personne,

de six mois, ne dira l'avoir vu; personne ne parlera plus de lui; jamais, à la Commune qui, jusqu'à présent, s'est occupée, presque journellement, des prisonniers du Temple, jamais plus son nom ne sera prononcé. La comptabilité elle-même se tait à son sujet; sa sœur et sa tante ne l'entendront plus chanter et rire; seulement la jeune princesse notera plus tard : « Le 19 de janvier, nous entendîmes un grand bruit chez mon frère, ce qui nous fit conjecturer qu'il s'en allait du Temple, et nous en fûmes convaincues quand, regardant par un trou de notre abat-jour, nous vîmes emporter beaucoup de paquets. Les jours d'après, nous entendîmes ouvrir sa porte et, toujours persuadées qu'il était parti, nous crûmes qu'on avait mis en bas quelque prisonnier allemand ou étranger, et nous l'avions baptisé Melchisédec pour lui donner un nom. » Il y avait encore un enfant au deuxième étage de la Tour : un enfant singulièrement silencieux et tranquille, ainsi qu'on le voit par cet extrait du Journal de Madame Royale; mais était-ce le Dauphin? était-ce un enfant qui lui avait été substitué? C'est là une question que contribuent mal à élucider les rares circonstances connues du radical changement apporté en ces jours-là aux consignes et aux règlements du Temple.

On remarque cependant que, le soir du 19 janvier, contrairement à l'usage très régulièrement établi, aucun commissaire ne fut désigné par le Conseil général pour venir au Temple relever de leur garde de vingt-quatre heures Legrand, Lasnier, Cochefer et Lorinet. Ils la doublèrent donc et restèrent jusqu'au lendemain soir. Le 1er pluviôse seulement arrivèrent leurs quatre remplaçants : Minier, Menessier, Mouret et Michée, qui furent eux-mêmes relevés, le jour suivant, 2 pluviôse, par Mercier, Marcel, Warmé et Bigot. Or, la présence de ces deux derniers a de quoi surprendre : d'abord parce que leurs noms coupent de façon insolite l'ordre alphabétique habituellement suivi pour la désignation des commissaires du Temple; en outre, parce que ni Warmé ni Bigot ne figurent sur les diverses listes des membres de la Commune (1). Se représente-t-on

(1) Ni dans les listes, si complètes, données par Braesch, des membres de la Commune du 10 août, ni dans celle de l'*Almanach national* de 1793, non plus que celle de 1794, ni dans la liste, fautive sur certains points, mais précieuse en ce qu'elle indique les remplaçants, publiée par Lebas dans son *Dictionnaire pittoresque de la France*. Le *Moniteur* signale Warmé comme « membre de la Commune » *en mars 1794* et guillotiné avec Robespierre. La *Liste générale et très*

l'étonnement de Marcel et de Mercier, celui-ci élu par la section du Finistère, l'autre par celle du faubourg du Nord, en se voyant adjoindre, pour une mission si grosse de responsabilités, réservée jusqu'à présent aux seuls membres du Conseil général, deux hommes qui n'ont point de titre à la partager? Pourquoi acceptent-ils leur concours? Comment ne protestent-ils pas? Car il se trouve que la tâche est particulièrement pénible : on est au 21 janvier et c'est ce jour-là qu'on va *emmurer* l'infortuné prisonnier.

Fut-il *emmuré?* C'est une tradition si fermement établie sur nombre de très attendrissants récits qu'elle est aujourd'hui promue au rang de vérité historique; mais n'a-t-elle pas précisément son origine dans l'absolue pénurie de renseignements concernant la vie du petit captif pour la période qui s'étend du départ de Simon au 9 thermidor, — six mois? Les historiens de Louis XVII, embarrassés par ce silence des témoignages, n'en ont-ils pas témérairement conclu à un isolement complet, seule façon apparemment logique d'expliquer les lacunes inévitables de leur documentation? Mais c'est expliquer l'incompréhensible par l'invraisemblable, car comment se résoudre à croire qu'on ait enfermé seul, dans une chambre dont la porte est scellée « à clous et à vis, » un enfant de moins de neuf ans, de sorte qu'on ne puisse le secourir immédiatement en cas d'urgence, ni même s'assurer de son état de santé? Quelqu'un a-t-il pu supposer que le Dauphin, habitué, la veille encore, à être servi, saura, réduit à ses petites forces, se nettoyer, se coiffer, brosser ses vêtements, faire son lit, retourner ses matelas, cirer le carreau de sa chambre, ouvrir la fenêtre dont l'espagnolette est hors de sa portée? Lui a-t-on fourni, dans son cachot impénétrable, brosses, balais, torchons, brocs,

exacte... des conspirateurs... la mentionne ainsi : — » Jacques-Louis-Frédéric Wouarmé (est-ce la véritable orthographe du nom?), — 29 ans, ex-commis aux domaines, puis employé à la Commission du Commerce et approvisionnements. » En mai 1793, Warmé (*sic*) signe comme président de la nation du Théâtre français : c'était la section de Chaumette et de Simon. — On trouve à la Commune du 10 août un *Bigaut* Jean-Baptiste, et à celle de juillet 1793 un second *Bigaud* différent du premier (Braesch, 247), mais il ne s'agit ici ni de l'un ni de l'autre : le pouvoir des Commissaires du Temple du 2 pluviôse désigne le nom de *Bigot*, d'abord écrit *Bigaul*, puis surchargé, de façon à préciser : Bigot. Ce Bigot, dont le prénom était Remy et que l'on reverra plus tard au Temple, a fini employé à la préfecture de police.

tout le matériel indispensable au Robinson qu'il va devenir? C'est cela qu'auraient dû nous apprendre ses biographes, au lieu d'analyser ses pensées solitaires, de nous peindre ses farouches désespoirs, et de nous révéler, avec une inquiétante minutie de détails, sa longue descente vers la consomption et la précoce caducité. Condamner un enfant de cet âge à l'isolement complet, c'est le condamner en même temps à la crasse, à l'ordure, à la vermine... Et qui donc a pris sur soi de formuler un tel ordre? Nulle part on n'en trouve trace ni mention; personne, jamais, n'a découvert un texte ni même une ligne d'écrit semblant s'y rapporter.

Hébert et Chaumette, dira-t-on, s'ils y trouvaient leur intérêt, étaient gens à ne point reculer devant une pareille cruauté : encore leur fallait-il pour complices les cent quarante-quatre membres de la Commune que le hasard de l'ordre alphabétique désignait chaque soir, quatre par quatre, pour assurer la surveillance du Temple, et aussi les officiers et sous-officiers de la garde nationale, en nombre incalculable, qui, tous les jours, se relevaient au commandement de la prison. Or, parmi ces hommes, de classes et d'éducation si diverses, s'il y en avait de méchants, d'indifférents et de pusillanimes, tous, assurément, n'étaient pas des bourreaux; beaucoup avaient des enfants; plusieurs s'étaient attachés au petit Capet, du temps de Simon, alors que, au billard, ils s'amusaient de lui; quelques-uns même s'étaient montrés assez courageux pour témoigner à la famille royale des égards compromettants; Dangé, Jobert, Vincent ont passé, sous l'inculpation de ce crime, devant le Tribunal; ils reviennent au Temple durant la séquestration de l'enfant; ils n'y reparaissent pas en simples surveillants, mais en gardiens responsables; et pas un d'eux ne protesterait contre l'indigne traitement infligé à ce pauvre innocent! Berthelin, exclu du Conseil en septembre parce qu'on l'accuse de trop de faiblesse et d'avoir un air trop respectueux lorsqu'il est de service au Temple, puis réintégré sur la demande de Chaumette lui-même qui se porte garant de son civisme, Berthelin est de garde le 28 janvier auprès du petit prince encagé comme une bête dangereuse, et il ne s'indigne pas! Et Paffe, « l'honnête monsieur Paffe, » disait la Reine, — « un brave homme, » écrira Lepitre, — et qui s'est naguère exposé pour fournir aux prisonnières de la laine, des aiguilles à tricoter et autres

objets interdits par un arrêté de la Commune, peut-il supporter, à six reprises, le spectacle du répugnant martyre, sans avoir le courage d'élever la voix au nom de l'humanité? Et le maçon Barelle qui, lorsque le fils de Louis XVI était l'élève du cordonnier Simon, s'est révélé si affectueux que le Dauphin l'appelait, dit-on, « son bon ami, » Barelle qu'on a vu bien des fois amuser le petit prisonnier, doit avoir le cœur déchiré à l'odeur méphitique du cloaque où est implacablement confiné l'enfant, qu'il ne pourra apercevoir qu'au travers d'un guichet grillagé. Et Simon qui, de janvier à la fin de mai 1794, reparaîtra cinq fois à la prison où il a, durant un temps, fait la loi? Admet-on qu'il dissimulera sa présence à son ancien pupille, qu'il ne lui dira pas un mot, qu'il ne s'étonnera pas, tout au moins, s'il ne s'en révolte, de l'état misérable où il retrouvera son petit Charles, naguère si vivant et si vigoureux? Le silence de tant de commissaires, acceptant de participer à l'atroce et lent supplice d'un enfant auquel ils ont maintes fois témoigné de l'intérêt, serait un indice déjà probant que la réclusion du prisonnier du Temple ne fut pas telle qu'on nous l'a si souvent décrite. Ils ont peur, ces municipaux, objecterat-on; ils redoutent leurs maîtres Chaumette et Hébert; mais, outre que cette renonciation coupable serait la condamnation de toute la Commune, Chaumette et Hébert n'y régneront plus longtemps, et, même après leur chute, nul ne parlera.

Si l'attitude des commissaires étonne, celle de l'enfant reclus suggère plus de scepticisme encore : on a vu de quels soins le Dauphin était l'objet dès qu'il souffrait du moindre malaise et avec quelle assiduité le visitaient des médecins experts et attentifs. Par une coïncidence frappante, ces visites cessent précisément « dans les premiers jours de janvier, » à l'époque même où on a résolu de soustraire l'enfant à tous les regards. Avait-on attendu qu'il fût guéri pour le martyriser? On l'admet ; alors sa santé est complètement rétablie : si celui qu'on enferme est le petit Capet, turbulent, vivace, volontaire, « gâté, » a dit l'un, « robuste et fougueux, » écrit un autre, si c'est l'enfant que la population du Temple a vu sauter et courir sous les arbres du jardin et entendu chanter tout le jour, il ne va pas, dès la première heure de cachot, changer subitement de caractère et se résigner à l'isolement. Cloîtré dans l'ancienne chambre de Cléry, la plus sombre et la plus

froide de toutes, il pleurera, il frappera de ses petits poings la cloison sans porte, il appellera à grands cris ses gardiens, sa maman qu'il croit toujours à l'étage supérieur, il interpellera les commissaires quand ils entreront dans l'antichambre précédant sa cellule, et les porteurs de bois qui allumeront le poêle, et les garçons servants qui déposeront sa nourriture sur la tablette de son guichet; il n'est ni taciturne, ni timide ; il tient de Simon, on ne le sait que trop, un vocabulaire qui lui permet d'exprimer sans périphrase l'ennui qu'il va éprouver de son isolement. Sa sœur et sa tante ne cesseront pas tout à coup de percevoir l'écho de ses chants et de ses jurons. La vieille Tour du Temple est sonore, puisqu'on distingue d'un étage à l'autre le choc des pions sur le trictrac. — Rien de tout cela : les deux princesses qui guettent continuellement le moindre bruit, de nature à les renseigner sur ce qui se passe dans le donjon, déroutées par le silence qui pèse maintenant sur leur prison, seront persuadées que le jeune prince a été enlevé et qu'on l'a remplacé par un étranger. Parfois elles entendent une porte s'ouvrir : jamais ni un mot ni un cri !

Peut-on tirer quelque lumière des comptes du Temple, si abondants et si révélateurs pour la période qui précède le départ de Simon? Pas davantage. Il a fallu cependant, pour clore la cage où le petit roi va s'étioler, recourir à des ouvriers : on ne ferre pas une porte, on n'établit pas un guichet ou un tour, sans l'assistance d'un menuisier et d'un serrurier : or les mémoires conservés dans nos archives ne nous révèlent rien de semblable. Tout ce qu'on rencontre c'est, à la date du 27 pluviôse (15 février) cette indication : « Dans le logement du petit Capet, dans un châssis de cloison au-dessus du poêle de sa chambre, fourni une pièce de verre blanc de 22 × 12 pouces... ci 7 livres, 10 sols » et, quinze jours plus tard, le 11 ventôse, — 1er mars, — la note d'un travail exécuté « au deuxième étage de la Tour pour démonter et nettoyer les tuyaux du poêle de la première pièce et les avoir remis en place en dedans, dans sa longue traverse et en dehors, dans toute la hauteur de la Tour, » renseignements très vagues d'où ressort du moins cette conclusion qu'on entrait dans la chambre du petit captif, puisqu'on y posait une vitre et qu'on y prolongeait les tuyaux du poêle de l'antichambre.

Il suffit, d'ailleurs, d'un regard à la distribution de l'appar-

tement pour se rendre compte que la séquestration dans une pièce unique était impossible. En le supposant reclus dans l'ancienne chambre de Cléry, ainsi que le veut la tradition, l'enfant avait forcément accès au cabinet de garde-robe installé dans la tourelle sud; par conséquent il circulait aussi dans le corridor conduisant à l'ancienne chambre de Louis XVI. Lui avait-on laissé la disposition de tout l'étage, et ce fameux guichet par le moyen duquel ses geôliers communiquaient avec lui était-il percé dans la porte de fer donnant sur l'escalier? En ce cas, comment allumait-on le poêle de l'antichambre? L'esprit, du reste, se refuse à l'idée d'un enfant de huit ans et demi errant toute la journée dans la solitude de ces pièces et de ces tourelles, sans qu'il lui soit arrivé une seule fois de se blesser ou de choir en essayant d'escalader ou de déplacer quelque meuble... Et, d'interrogations en hypothèses, on est amené à cette déduction : ou bien la séquestration n'a pas été aussi absolue qu'on le prétend, ou bien elle avait pour but de dissimuler que la victime d'une si rigoureuse mesure n'était plus le Dauphin. S'il est vrai qu'on a enfoui le prisonnier dans une chambre sombre, qu'on l'a muré de façon à ce que nul ne puisse, en pleine lumière, l'approcher, lui parler, distinguer ses traits, le reconnaître et constater à toute heure son identité, c'est parce qu'on ne pouvait pas le montrer. Et dès lors naît la croyance à quelque substitution; car les partis qui se disputaient le Roi avaient trop d'intérêt à publier sa présence à la Tour du Temple pour le cacher ainsi et autoriser par là des soupçons et des doutes dont se diminuait la valeur de cet otage qu'ils convoitaient tous.

*
* *

En suivant Hébert et Chaumette dans leur courbe rapidement descendante, on ne parvient pas davantage à démêler la nette vérité. On s'étonne pourtant de constater, dès que l'enfant est encellulé, la cessation de leurs visites au Temple où ils sont venus si souvent. Au Conseil général, ils ne parlent plus de la prison royale ni de ses hôtes, naguère objets d'une communication presque quotidienne. Ce mutisme est-il voulu, ou ne doit-on y voir qu'une omission justifiée par des préoccupations plus pressantes ? Hébert et Chaumette, sans être encore désignés, se sentent, en effet, serrés de près par Robespierre;

leur disgrâce est prochaine et le jour n'est pas loin où l'orage éclatera sur leurs têtes. Ici doit trouver place une anecdote, sans importance probablement, mais indicatrice des dessous compliqués du caractère de Chaumette : quelques jours après la mort de Marie-Antoinette, le procureur de la Commune était entré, rue Saint-Barthélemy, dans une boutique de tabletterie que tenaient les citoyennes Cornu, à l'enseigne de la *Main d'Or :* il avait sorti de sa houppelande une assiette d'étain dont la Reine s'était servie pendant sa captivité à la Conciergerie et sur laquelle elle avait tracé circulairement « en partant du centre à la circonférence, certaines phrases italiennes et allemandes. » Chaumette désirait qu'on fixât cette assiette sur un piédestal, de façon « à ce qu'on pût la voir des deux côtés ; » en même temps, il commandait un vase « pour y déposer, disait-il, les cendres d'un grand homme. » La tabletière conserva l'objet durant plusieurs mois : l'un de ses ouvriers aurait bien voulu copier les inscriptions tracées par la Reine; mais Mme Cornu s'y opposa. Dans la première quinzaine de mars 1794, Chaumette reparut, reprit le précieux bibelot, alléguant « qu'il avait changé d'avis. » A qui destinait-il cette relique de la femme par lui poussée à l'échafaud?

Le 14 mars, Paris apprit l'arrestation d'Hébert. Sensation de stupeur. Le *Père Duchesne* royaliste! Qui l'eût cru? Tel était son crime, en effet : il méditait « d'anéantir à jamais la souveraineté du peuple, la liberté française, et de rétablir le despotisme et la Monarchie. » Deux jours plus tard, Couthon, à la tribune de la Convention, en apportait la preuve : « On avait tenté, révéla-t-il, de faire passer au Temple un paquet contenant cinquante louis en or pour faciliter l'évasion de Capet; car les conjurés ayant formé le projet d'établir un conseil de Régence, la présence de l'enfant était nécessaire à l'installation du Régent. » Dans la ville se répandit le bruit de l'incarcération « d'hommes qui, ne parlant que de liberté, avaient le royalisme dans le cœur : celui qui devait être nommé Régent de la République venait aussi d'être arrêté. » Le Régent! Chaumette était pris! Il coucha, ce soir-là, à la prison du Luxembourg et, le 28 ventôse, — 18 mars, — à l'ouverture de la séance du Conseil Général où, depuis dix-huit mois, Anaxagoras était adulé, le président donna lecture d'un arrêté du Comité de Salut public nommant provisoirement Vincent Cellier à la

place de Chaumette et Jacques Legrand en remplacement d'Hébert. Sur quoi la Commune, prudente, mais peu fière, décida « qu'elle se rendrait le lendemain en masse à la Convention nationale pour la féliciter sur les mesures vigoureuses prises à l'effet de déjouer les projets des conspirateurs. » Hébert et Chaumette étaient enterrés avant d'être morts.

Les choses ne traînèrent pas : le 24, le Père Duchesne, perclus d'épouvante, est traîné à l'échafaud ; le 5 avril, c'est le tour de Danton et de ses amis, convaincus, eux aussi, d'avoir tenté « le rétablissement de la monarchie, la destruction de la représentation nationale et du gouvernement républicain ; » le 10 du même mois commence le procès de Chaumette, rapidement bâclé, comme les précédents. Il semble que l'ex-procureur de la Commune n'avait pas encore perdu tout espoir de sauver sa tête, soit qu'il comptât sur un regain subit de sa popularité abolie, soit qu'il entrevît prochaine la probabilité de cette restauration monarchique, hantise de tous les politiciens d'alors et dont on l'accusait d'être le principal fauteur. A la prison du Luxembourg, très penaud et piteux d'abord, il avait accepté bientôt avec assez de bonne grâce et même de l'esprit les railleries des aristocrates emprisonnés. Il comptait sur un revirement proche : on vit, dans la cour de la prison, sa femme lui faire de loin signe que « tout allait bien ; » et des témoignages recueillis il ressort que, au Luxembourg même, se poursuivait le complot « d'assassiner les membres du Comité de Salut public, les patriotes, et de placer le Petit Capet sur le trône. » Même Fouquier-Tinville assura que, dans la nuit précédant la comparution de Chaumette devant le Tribunal, « se manisfestèrent dans différentes maisons d'arrêt de Paris des mouvements de sédition et de révolte au cours desquels on avait crié *Vive le Roi!* » A moins de considérer le Tribunal révolutionnaire comme un abattoir, il faut bien prendre au sérieux ces incriminations et ces dépositions ; les autres griefs invoqués, tels que l'accusation de prêcher l'athéïsme et d'affamer Paris, demeurant des plus vagues et figurant seulement pour enfler le réquisitoire. C'est bien pour avoir formé le dessein « de rétablir la Royauté et de donner un tyran à l'État, » que Pierre-Gaspard dit Anaxagoras Chaumette, « reconnu auteur et complice de cette conspiration, » s'entendit condamner à mort. En supposant qu'il fût effectivement coupable de ce for-

fait contre-révolutionnaire et qu'il eût, en prévision, escamoté le fils de Louis XVI pour en disposer sans obstacle au moment opportun, peut-on s'étonner qu'il n'ait pas, *in extremis*, révélé cette soustraction? Avant le verdict, c'eût été se livrer au bourreau; la condamnation prononcée, c'était léguer à ceux qui l'envoyaient à la mort le talisman sauveur dont, en se taisant, il les frustrait, par vengeance posthume, à tout jamais.

Sans émettre la prétention de trancher la question, il est manifeste que l'hypothèse du Dauphin enlevé sur l'ordre de Chaumette, au départ de Simon, son docile agent, n'est pas incompatible avec les rares et laconiques documents qui nous renseigneront désormais sur l'attristante histoire de l'Enfant du Temple. Car de toute certitude, il y a un enfant dans la Tour sombre, au delà des corps de garde, des murs d'enceinte, des guichets, des portes de fer; un enfant de neuf ans, tout le jour solitaire, silencieux, désœuvré, concentré dans son abandon et dans ses pensées. Si c'est le Dauphin, transformé par l'isolement au point d'être méconnaissable, si c'est le fils de Marie-Antoinette, le garçonnet espiègle et volontaire qu'on a vu tenant tête aux Conventionnels, aux Municipaux et aux officiers de la Garde du Temple, si c'est lui, quelle déchéance! Quel poids écrasant charge sa jeune âme! Revoit-il, dans le court recul de ses souvenirs, les frais jardins de Trianon tout réjouis de chants d'oiseaux et de frémissements d'ailes; la terrasse de Versailles peuplée de marbres alignés sous la coupole en fleurs des marronniers, alors que les gens, courbés par le respect, l'appelaient *Monseigneur* et que de belles dames en falbalas l'entouraient de soins et d'hommages? Songe-t-il à son jardin des Tuileries, sous le grand soleil, où la foule attendrie, tenue par les soldats à distance respectueuse, crie *Vive Monsieur le Dauphin!* dès qu'elle l'entrevoit à travers les lilas, avec sa petite épée au côté, son cordon bleu, et, sur la poitrine, l'étoile de diamant, l'étoile du Saint-Esprit? Pourquoi le laisse-t-on seul, maintenant, toujours seul? Pourquoi le monde est-il devenu si méchant? Pourquoi plus jamais de récréations, de jeux, de lectures, de devoirs? Pourquoi l'a-t-on mis en si longue pénitence? De quoi est-il puni? Où est sa maman, la belle reine dont dont il était si fier? Où sont sa sœur, sa tante; où sont ses oiseaux et son chien? N'aurait-on pu lui laisser son chien? Tant

de problèmes insolubles pour ce petit cerveau, jadis si diversement occupé, et si attentif; aujourd'hui toujours vide, toujours obsédé.

Si c'est un autre que le petit Roi, un enfant du peuple qu'on lui a substitué, victime de la raison d'Etat, quel cauchemar continu plus angoissant peut-être! Quelle est cette maison si triste où on le tient enfermé, et quels sont ces hommes, jamais les mêmes, dont il entend les voix à travers les barreaux de sa cage? Au dehors Paris vibre, les gens circulent dans les rues; il y a des marchands, des gamins qui courent, des voitures, des soldats, des femmes jacassant autour des fontaines, de la joie, des rires, du bruit... Mais tout meurt aux alentours du vieux donjon; si, du fond de la chambre sans clarté on perçoit quelque bruit, c'est celui d'une porte qui retombe ou les commandements brefs des officiers de la Garde montante. Imagine-t-on ce que ces choses ont d'effrayant pour un enfant qui ne sait pas où il est, qui ignore comment on l'a transporté là, à qui, sans doute, on interdit, sous peine des pires châtiments, de proférer une plainte, de prononcer un mot, de poser une question et qui, tout le jour, guette, essaie de deviner, s'inquiète, se morfond dans l'attente de quelqu'un qui viendra lui rouvrir les portes de la vie? Dans l'un et l'autre cas, quel drame! A peine croyable.

D'autres énigmes se greffent sur ce mystère : Simon a quitté le Temple, le 19 janvier, très mortifié en apparence et grondant fort contre l'ingratitude de Chaumette et de la Commune. Or, dès le lendemain, il s'en va vers le pauvre logement où vivent dans la retraite deux vieilles dames nobles, toutes deux ci-devant religieuses, et qui reçoivent chez elles un prêtre échappé comme elles aux policiers de la terreur : on célèbre la messe dans leur mansarde; et c'est pourquoi, entendant des coups frappés à leur porte, elles ont grand peur : elles ouvrent, cependant, et se trouvent en présence d'un homme qu'elles ne connaissent pas. Voyant leur émoi : « Ne craignez rien, dit-il; je sais que vous recevez ici un prêtre; je viens lui demander qu'il dise une messe, demain, pour le Roi, pour la Reine, pour Madame Élisabeth et Mme de Lamballe. Je suis Simon; mais je ne vous trahirai pas et je viendrai même assister à cette messe... » Le trait est inattendu, trop gros d'effet théâtral ou « feuilletonesque » pour mériter, pensera-t-on, d'être exa-

miné par l'histoire. Avant de le taxer d'invraisemblance, il importerait de pouvoir, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, pénétrer les sentiments intimes du peuple de France aux jours les plus tourmentés de la Révolution. Nombre des plus chauds et des plus sincères partisans de la République demeuraient attachés aux vieilles croyances et respectueux des traditions du passé : songe-t-on que, jusqu'en 1792 tout au moins, la grande majorité de ceux qui furent les Conventionnels, les Jacobins, les membres de la Commune, avaient fréquenté les églises, assisté aux offices, accompli leurs devoirs religieux? La rupture fut très brusque et le revirement tumultueux; mais combien durent garder au fond de leurs cœurs, malgré les fanfaronnades et les hâbleries, le sentiment religieux, empreinte d'un long atavisme! Témoin ce membre du Comité de sûreté générale, Voulland, qui, en pleine Terreur, « allait dans les caves et dans les greniers assister pour son compte » aux messes des prêtres réfractaires que, officiellement et « par devoir, » il persécutait. Le fait qu'on vient de lire, si surprenant soit-il, montre que Simon était de ceux-là; et comment le mettre en doute puisqu'il a été révélé par la petite-fille même de la marquise de Tourzel, gouvernante du fils de Louis XVI, par la fille de Pauline de Tourzel, la compagne de jeux du Dauphin, par la petite-nièce des deux vénérables femmes auxquelles Simon s'était présenté, par Mme Blanche de Béarn, enfin, en religion sœur Vincent, « qui le tenait directement de son père? »

A l'époque de la mort de Chaumette, Simon fut nommé à une place d'inspecteur des charrois; cet emploi ne l'éloignait pas de Paris puisqu'on verra encore l'ex-cordonnier monter, de temps à autre, sa garde au Temple; quant à « son épouse, » elle n'a cessé de fréquenter à la prison. Dans cette geôle si bien gardée, on entre à son gré « sans carte; » il suffit de ne point se présenter au grand portail où sont les sentinelles, mais « de frapper à la porte des écuries au moyen d'une pierre disposée à cet effet sur une penture de la porte, — à gauche. » C'est un signal convenu entre le concierge Piquet et les gens du quartier. Le citoyen Lelièvre, l'économe actuel, s'étant aperçu de la manœuvre, en informe le Conseil du Temple, et les Commissaires, voulant en faire l'expérience, sortent de l'enceinte, viennent cogner à ladite porte : « deux citoyens qui

passaient leur disent : il y a une pierre à gauche; frappez avec et l'on vous ouvrira. » Ce qu'ayant fait, ils entendirent Piquet venir, disant : « C'est de nos gens. » Et il ouvrit aussitôt. Les Commissaires apprirent de la sorte que, entre autres personnes, la citoyenne Simon logée, comme on l'a vu, dans une maison voisine de la Tour, se procure ainsi le passage. Que vient faire là l'épouse du savetier? Comment, à la rencontrer dans les cours de la prison, personne ne s'étonne-t-il de sa présence? Pourquoi cette tolérance pour elle et tant de sévérité pour Tison, l'ancien valet de chambre des princesses? Car celui-ci est maintenant au secret, dans une chambre de la petite Tour; une chambre sans air et sans jour qu'éclaire seulement une meurtrière donnant sur l'escalier du donjon. Quel crime a commis Tison? Nul ne le sait; en décembre 1793, Hébert a demandé au Conseil Général que la question fît l'objet d'un rapport. Ce rapport, rédigé par Godard, concluait à la mise en liberté du détenu, « l'examen le plus minutieux n'ayant rien dévoilé qui fût à la charge du dit Tison. » Mais quelqu'un a intérêt à ce qu'il demeure reclus et obtient du Comité de Salut public l'ordre d'ôter au malheureux « toute communication et de réduire son traitement de 500 livres par mois au simple nécessaire. » Qu'a-t-il fait, qu'a-t-il dit, qu'a-t-il vu cet homme que la Commune garde captif, au secret, durant de longs mois, sans l'informer des causes de sa détention, sans écrou, sans procès, sans jugement? Au moins les prisonniers d'État internés jadis à la Bastille avaient la consolation de ne pas ignorer qu'on les incarcérait parce que tel était « le bon plaisir du Roi... »

***

Depuis l'exode de Simon, un silence absolu enveloppe donc le Temple : des deux prisonnières du troisième étage on parle encore quelquefois : au Conseil général, un jour, Daujon, indigné, réclame contre la dépense exorbitante qu'occasionnent à la Commune les bouillons médicinaux fournis à la fille du tyran; une autre fois Godard expose que « ayant fait la visite des appartements, la femme Élisabeth lui a présenté son dé à coudre, percé et hors d'usage. » Il remarque que « ce dé est en or et demande à le déposer avec son étui sur le bureau. » La Commune, grande et généreuse, arrête que cet objet sera

vendu au profit des indigents et qu'il sera fourni « à la femme Élisabeth un dé de cuivre ou d'ivoire. » Du petit Roi, nul ne fait mention. Une fois cependant, — c'était après la mort de Chaumette et d'Hébert, — des municipaux dénoncent leur collègue Crescend ; « il s'est présenté très souvent pour être de service au Temple, quoique son tour ne soit pas venu, et il s'est apitoyé sur le sort de Charles Capet, » prétendant que « cet enfant est mal élevé. » Crescend est aussitôt expulsé du Conseil et « envoyé à la police. » Et voilà un incident déconcertant : les Commissaires ne se contentent donc pas de jeter par le judas un coup d'œil au prisonnier cadenassé dans son taudis; ils l'approchent; ils causent avec lui; il leur répond puisqu'ils peuvent juger de sa mauvaise éducation ? Et pourquoi Crescend ne dit-il mot ? L'occasion est belle pourtant de dévoiler l'horrible infection du cachot, le déplorable état du « louveteau, » « crasseux, rongé de vermine et disputant aux rats le pain qu'on lui jette. » Personne n'oserait préconiser le prolongement d'un si sordide supplice; d'autant que Chaumette n'est plus là pour détourner la discussion. L'Hôtel de Ville a perdu en lui son pître et son prédicateur favori : un nouveau venu, austère et grave, remplace Anaxagoras au Parquet : c'est Payan, un protégé de Robespierre, Payan qui, né d'une famille honorable et aisée de la Drôme, est venu de sa province pour servir la Révolution, d'abord en qualité de secrétaire du Comité de Salut public, puis de juré au Tribunal révolutionnaire : le voilà maintenant agent national de la Commune et, sous son impulsion, celle-ci, soigneusement recrutée, va se faire désormais, avec une souplesse notoire, l'instrument docile de l'*Incorruptible*. Par elle, Robespierre sera donc le maître du Temple plus encore que ne l'a été Chaumette : n'est-il pas, d'ailleurs, en ce printemps de l'an II, maître de toute la France ? Il commande au Comité de Salut public; on l'acclame à la Convention; il a terrassé tout ce qui le gênait ou lui faisait obstacle, Girondins, Hébertistes, Dantonistes, les réacteurs comme les exagérés, pour parler le jargon du temps; et l'on est d'accord avec ses panégyristes en affirmant que, libre enfin d'orienter à son gré sa politique, il incline maintenant vers la modération et cherche à fixer sur une base indestructible les conquêtes de la Révolution.

On aurait mine de forcer le paradoxe en insinuant que

Robespierre, à cette époque de son apogée, préméditait un retour à la royauté constitutionnelle ; mais que rêvait il ? On ne le sait pas : à coup sûr, il rêve quelque chose : le soin qu'il apporte à s'entourer de gens dévoués, sa recherche continuelle de patriotes « ayant des talents plus ou moins, » l'aversion, de jour en jour plus accentuée, qu'il professe pour les politiciens compromis ou corrompus, son besoin d'être renseigné par des policiers à sa dévotion, ses manifestations déistes contrastant volontairement avec les dévergondages sacrilèges des sectateurs de la Raison, tout indique qu'il prépare une évolution : il n'ignore pas que le peuple, las de sang, de misère, de discours et de désordre, acclamera l'homme assez influent et assez hardi pour clore la Terreur, assurer la paix et rendre à la France sa quiétude abolie. En politique avisé et réfléchi, Robespierre ne pouvait se désintéresser plus que bien d'autres du petit Roi que l'on croyait toujours conservé au Temple pour être, à l'heure opportune, l'atout péremptoire des parties décisives. Le lendemain de l'exécution de la Reine, Saint-Just, reflétant la pensée de son maître, avait dit : « La guillotine a coupé là un puissant nœud de la diplomatie des cours de l'Europe. » A défaut de la mère, le fils pouvait avantageusement servir de gage ; qui parlerait en son nom aux Puissances coalisées serait certain d'être écouté, et ce patriotique espoir était d'ailleurs le seul motif qui justifiât la longue détention de l'enfant.

Du groupement de certaines indications, jusqu'à présent si disséminées qu'elles sont demeurées inaperçues, ressort, très plausible, la présomption que Robespierre ne déprisait pas l'otage dont il se flattait de pouvoir à l'occasion disposer : c'est d'abord une note de l'espion anglais écrivant pour lord Grenville, à la date du 25 avril : « On ne doute pas que, dans la position actuelle des choses, Robespierre n'ait un de ces deux projets : d'emmener le Roi dans les provinces méridionales, si les armées (ennemies) s'approchent de Paris, — et c'est là le projet du Comité ; — ou d'emmener le Roi à Meudon et de faire son traité personnel avec la puissance qui s'approcherait de Paris, — et c'est là le projet dont on accuse Robespierre. » Il fallait, pour le mener à bonne fin, s'assurer la possibilité d'extraire du Temple, avec toute la discrétion possible, l'enfant prisonnier. Il semble bien qu'on s'en soit occupé : parmi les

papiers trouvés chez Robespierre fut découvert un carnet « garde-notes » ayant appartenu à Payan et sur lequel celui-ci griffonnait en phrases rapides le rappel de ce qu'il avait à faire dans sa journée : on y rencontre ce feuillet, non daté, mais qui, d'après l'examen de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent, doit se rapporter à mai 1794. La chose, au premier abord, paraît assez hiéroglyphique ; la voici textuellement reproduite :

1° Cuisinier à nommer ; 2° faire arrêter l'ancien ; 3° Villers, ami de Saint-Just, à employer ; 4° charger le maire et l'agent municipal de l'exemption ; 5° Nicolas instruira Villers ; 6° opium ; 7° un médecin ; 8° nomination des membres du Conseil ; 9° placer, les deux ou trois premiers jours, des nouveaux ; 10° procès-verbal *nous présents (sic).*

Si l'on se rappelle que, de tous les serviteurs importants du Temple, le cuisinier Gagnié restait le seul qui n'eût pas été renvoyé ; que Villers est le nom d'un jeune homme, ancien officier de dragons, qui avait partagé avec Robespierre, au début de sa carrière, le modeste logement de la rue de Saintonge ; qu'après l'avoir perdu de vue, Robespierre, « au moment de sa plus haute fortune, » s'informa de lui ; que Nicolas, l'imprimeur, juré au tribunal révolutionnaire, était un fanatique de l'Incorruptible et comptait parmi ses « gardes du corps ; » si l'on observe que cette nomination des membres du Conseil « où l'on placerait les deux ou trois premiers jours des nouveaux, » paraît bien se rapporter au *Conseil du Temple* et ne peut même se rapporter qu'à lui ; que l'opium servira à endormir quelqu'un, et le médecin à surveiller l'effet de ce narcotique, on constate que toutes ces précautions, notées sur le carnet de Payan, semblent indiquer un projet qu'on ne veut pas ébruiter, pour l'exécution duquel on n'aura recours qu'à des confidents très sûrs, mais dont on dressera cependant procès-verbal — « *nous présents* » — preuve que l'affaire est d'importance et que le « constat » exige une rédaction sans équivoque.

Mai 1794. L'époque est bien choisie : seule des princesses demeure au Temple Madame Royale, qu'il sera facile d'abuser, au cas où quelque bruit de l'événement viendrait jusqu'à elle ; on est débarrassé de Madame Élisabeth dont la méfiante perspicacité aurait pu être gênante : en vingt-quatre heures, elle a

été enlevée du Temple, jugée, condamnée, exécutée... Le soir de ce même jour, qui était le 10 mai, Robespierre entra, comme il le faisait souvent, dans la boutique du libraire Maret, au Palais-Royal. En feuilletant les livres nouveaux, il s'informait des nouvelles : comme il demandait sur quoi roulaient les conversations, Maret, royaliste et catholique convaincu, ne put, malgré l'indifférente bonhomie qu'il affectait d'ordinaire, réprimer son indignation : « On murmure, on crie contre vous, dit-il ; que vous avait fait Madame Élisabeth ? Pourquoi avez-vous envoyé à l'échafaud cette innocente et vertueuse personne ? — Je vous garantis, mon cher Maret, répliqua Robespierre, que, loin d'être l'auteur de la mort de Madame Élisabeth, j'ai voulu la sauver : c'est ce scélérat de Collot d'Herbois qui me l'a arrachée. » Sa visite au libraire, la question qu'il lui pose, en un tel jour, sont révélatrices de ses préoccupations du moment : car, vers ce même temps, il visita le Temple. Madame Royale a noté dans son journal : « Il vint un homme que je crois qui était Robespierre : les municipaux avaient beaucoup de respect pour lui et sa visite fut un secret; les gens de la Tour ne savaient pas qui il était. Il vint chez moi, me regarda insolemment, regarda les livres, et, après avoir chuchoté avec les municipaux, il s'en alla. » Ce n'était pas seulement pour « regarder insolemment » la fille de Louis XVI que Robespierre risquait cette inspection au Temple, où il n'était venu qu'une fois, près de deux ans auparavant ; il ne monta pas chez Marie-Thérèse, sans s'arrêter, bien certainement, au second étage. Vit-il le Dauphin? Descella-t-on pour lui cette porte « fermée à clous et à vis, » qui séparait des vivants l'enfant sequestré ? Ici, comme tout au long de l'histoire de la captivité du Temple, on se heurte à des constatations inconciliables : le fait même de la visite de Robespierre devrait être rejeté si on n'en trouvait, en quelque sorte, le corollaire dans un rapport de l'agent de lord Grenville écrivant : « Dans la nuit du 23 au 24, — mai, — Robespierre alla chercher le Roi au Temple et le conduisit à Meudon. Le fait est certain, quoiqu'il ne soit connu que du Comité de Salut public. On croit être assuré qu'il a été ramené au Temple dans la nuit du 24 au 25, et que ceci était un essai pour s'assurer de la facilité de s'en emparer. » Plus loin, l'Anglais affirme que « le Roi était rentré au Temple le 30 mai. »

On comprend bien Robespierre, soucieux de la dignité et de l'intérêt de la France, soustrayant le petit prisonnier à l'horreur de sa réclusion et l'installant au château de Meudon, séjour convenable et salubre qui, depuis longtemps, aurait dû être choisi comme lieu de détention du fils de Louis XVI. C'était faire à la fois acte d'humanité et de bonne politique. Mais pourquoi, aussitôt le difficile transfèrement accompli, permettre la réintégration au Temple? Dans l'esprit déconcerté par une combinaison si inutile, si hasardeuse et si compliquée, s'affirme la croyance d'une substitution préalable dont Robespierre n'avait jusqu'alors aucun soupçon. Il entreprend de mettre fin au martyre de cet innocent, et constate tout à coup que quelqu'un a « fait le coup » avant lui ! L'enfant qu'il vient de tirer de l'infecte prison n'est pas le petit Roi ! Il s'en aperçoit dès qu'il l'examine à loisir, dès qu'il le presse de questions. Que faire ? Publier le fait, ébruiter la déconvenue ? Mais c'est apprendre à l'Europe entière que la République a perdu le gage sur lequel elle fonde depuis si longtemps l'espoir d'entrer en composition avec ses ennemis. Mieux vaut ne rien dévoiler et réincarcérer l'anonyme, pour qui le Temple est une investiture et qui, à condition de ne jamais le produire, pourra encore servir à des négociations éventuelles. Ce n'est là qu'une hypochèse, ou, pour mieux dire, une induction, — périlleux protédé de raisonnement, interdit aux historiens, mais qui trouve en ce sujet son excuse dans l'obscurité où l'on se débat. Et cette induction, poussée plus avant, éluciderait encore peut-être le revirement singulier qui s'opère, à cette même époque, dans l'attitude de Robespierre : dès les premiers jours de juin, il est visiblement désemparé; il déserte le Comité de salut public ; « il résigne complètement sa part d'autorité dictatoriale et abandonne à ses collègues l'exercice du gouvernement. » Son plus fervent apologiste, Ernest Hamel, cherchant à discerner les causes de ce renoncemont subit, avoue « qu'il est assez difficile de se prononcer bien affirmativement à cet égard, » et Robespierre lui-même, dans ce beau et ténébreux discours qu'on a appelé « son testament de mort » se contentera de donner comme le motif de sa retraite volontaire *l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal.* » Piètre excuse pour un homme politique qui se replie après avoir engagé dans son jeu tant de partisans choisis et déterminés. Cette impuis-

sance, n'en avait-il pas eu la nette vision le jour où il s'était vu frustré, alors qu'il croyait le saisir, de l'enfant royal, but secret de sa politique? Conjecture qui semblera paradoxale, — fantaisiste, peut-être, — et que les historiens n'ont pas jusqu'ici envisagée, parce qu'aucun d'eux n'a encore évalué justement l'importance de ce bambin de neuf ans qui, comme on l'a dit, ne pouvait sortir de sa prison « sans être le premier des Français, le Roi. »

***

Le 8 thermidor, Dorigny, officier municipal de la section de Popincourt, disait à des citoyennes de son quartier : « Vous seriez bien étonnées si, demain, on vous proclamait un Roi. » Le jour suivant, Robespierre tombait et la Commune de Paris s'effondrait avec lui. Barras, porté par les circonstances au poste de général en chef de l'armée de l'intérieur et du commandement de Paris, avait aidé au triomphe de la Convention : il se trouvait hériter soudainement de l'autorité prépondérante de celui qu'il venait d'abattre, et il semble bien qu'il ne tarda pas d'une heure à viser le même objectif. Comme tous ceux qui l'ont précédé au gouvernail du vaisseau ballotté de la Révolution, il met le cap sur le Temple, afin de s'assurer de la personne du petit Capet. Le bruit de l'évasion du jeune prince s'est répandu pendant la nuit et a trouvé des crédules jusque dans les Comités de la Convention. Le 10, à six heures du matin, Barras est à la prison : il ordonne qu'on lui montre le fils de Louis XVI. Enfin ! On va donc connaître les conditions de cette séquestration de six mois, et percer l'obscurité qui la couvre...

Non ! On ne saura rien. Voici textuellement la courte relation que Barras a laissée de cette visite : « Je fus au Temple, je trouvai le jeune prince dans un lit à berceau au milieu de sa chambre, il était assoupi ; il s'éveilla avec peine ; il était revêtu d'un pantalon et d'une veste de drap gris ; je lui demandai comment il se trouvait et pourquoi il ne couchait pas dans le grand lit ; il me répondit : « Mes genoux sont enflés ; et me font souffrir aux intervalles lorsque je suis debout ; le petit berceau me convient mieux. » J'examinai les genoux ; ils étaient très enflés, ainsi que les chevilles et que les mains ; son visage était bouffi, pâle ; après lui avoir demandé s'il avait ce

qui lui était nécessaire et l'avoir engagé à promener, j'en donnai l'ordre aux Commissaires et les grondai sur la mauvaise tenue de la chambre... Je me rendis au Comité de Salut Public : l'ordre n'a pas été troublé au Temple ; mais le prince est dangereusement malade ; j'ai ordonné qu'on le fît promener et fait appeler M. Dussault (*sic*). Il est urgent que vous lui adjoigniez d'autres médecins, qu'on examine son état et qu'on lui porte tous les soins que commande son état (*sic*) ; le Comité donna des ordres en conséquence. »

On le voit : rien n'indique que, pour parvenir jusqu'au prisonnier, il fût nécessaire de convoquer des ouvriers, d'employer le pic ou la tenaille, ni de « desceller » aucune porte : le récit contient, il est vrai, une allusion à la « mauvaise tenue » de la chambre, mais rien encore n'évoque l'idée d'un cloaque où les ordures, les débris de nourriture, les immondices accumulées rendent l'air irrespirable. Si leur auteur n'était le fourbe le plus avéré de l'Histoire, ces quelques lignes suffiraient seules à détruire la légende de la séquestration. En outre, dans cette relation, pourtant si précieuse puisqu'elle émane de celui qui, le premier, a vu le prisonnier après deux cents jours d'une mystérieuse réclusion, il y a des lacunes impardonnables mais certainement voulues : Barras reconnut-il le fils de Louis XVI dans l'enfant qu'on lui présenta ? Il ne le dit point. Il n'était jamais allé à la Cour ; mais il pouvait avoir aperçu le jeune prince dans les jours qui précédèrent le 10 août 1792, et il conçut certainement un doute en trouvant sur ce grabat ce garçonnet mal éveillé, bouffi et ankylosé qui ne pouvait ressembler en rien ni à l'enfant charmant et vif des Tuileries, ni à ses portraits naguère répandus à profusion. Barras, pour s'assurer de l'identité du captif, dut l'interroger avec quelque insistance, et ne se contenta pas de lui demander pourquoi il préférait le berceau au grand lit. Il est singulier qu'il n'aborde pas dans son récit ce point essentiel. Quelque insensible qu'il fût aux souffrances d'autrui, la curiosité, à défaut d'autre sentiment, la surprise de ce qu'il voyait, la vanité de se poser en libérateur, l'incitèrent à prolonger son enquête. Chez Madame Royale, où il monta après sa visite au deuxième étage, il fut beaucoup plus loquace et précautionneux : « Il me parla, *m'appela par mon nom*, me dit beaucoup d'autres choses... » écrit la jeune princesse, et il prolongea sa visite au point que

Marie-Thérèse dut le congédier d'un mot poli. Du reste, si Barras crut ce jour-là avoir été mis en présence du Dauphin, sa conduite postérieure prouve qu'il ne tarda pas à être détrompé.

Les derniers commissaires désignés par la Commune pour présider à la surveillance du Temple, furent nommés dans la soirée du 8 thermidor. Le Conseil général était, le 9, trop tragiquement occupé pour songer à déléguer trois de ses membres à la prison royale. Les municipaux de garde depuis le 8 au soir, restèrent donc à leur poste le 9, le 10 et le 11, ce qui les sauva de la guillotine. Mais ils ne pouvaient demeurer là indéfiniment, — la Commune, — qui finissait comme elle avait commencé, par l'insurrection, se trouvant dissoute et tous ses membres mis hors la loi. Il fallait donc au plus tôt s'ingénier à trouver des gardiens pour les deux enfants prisonniers et, dans la journée du 10, le Comité de sûreté générale confia cette mission délicate à Jérome, membre du Comité révolutionnaire de la section de Bondy, et à Albert investi d'un mandat similaire par la section de l'Unité. Mais le général Barras voulait là un homme à lui. Durant « la bataille » du 9 il avait remarqué le zèle un peu turbulent d'un jeune patriote, créole de la Martinique, Christophe Laurent, qui avait eu la perspicacité de faire montre, durant la crise, d'un enthousiasme ardent pour la cause Conventionnelle et d'une animosité non moins accentuée contre la Commune. Laurent avait d'ailleurs, auprès du général un répondant en la personne du secrétaire intime de celui-ci, Botot, titulaire de la justice de paix de la section du Temple dont Laurent était le greffier. L'arrêté du 10 fut donc rapporté : Albert et Jérome restèrent chez eux et, le 11, le créole fut nommé gardien provisoire des enfants de Capet. Il se rendit au Temple à neuf heures et demie du soir, fut reçu par les trois commissaires survivants de la Commune anéantie, qui l'installèrent, le conduisirent aux chambres des deux prisonniers et disparurent.

Laurent était intelligent, actif, d'esprit délié et d'extérieur agréable ; il s'exprimait bien, écrivait avec facilité, et ses manières contrastaient avantageusement avec celles des sans-culottes à bonnet rouge et à façons grossières qui, depuis près de deux ans, avaient régné sur le Temple. Il doit uniquement sa nouvelle situation à la protection de Barras, il est tout dévoué

au « général : » il va donc suivre scrupuleusement ses instructions. C'est dire qu'il « promènera » le prisonnier ; qu'il invitera le docteur Desault, chirurgien en chef du grand hospice de l'Humanité, — l'Hôtel-Dieu, — à examiner le petit malade ; qu'il fera nettoyer et aérer la chambre et prendra le plus grand soin de l'enfant dont il est le seul surveillant responsable ?... Rien de tout cela ! Laurent se garde d'appeler le médecin ; le pauvre captif ne sort pas de son cachot ; bien plus, son nouveau gardien redoute tant de le laisser voir qu'il ne se permet pas même d'introduire dans la chambre des hommes de peine pour l'approprier. Quelle raison à cette inexcusable incurie ? N'était-ce pas que Laurent vient d'acquérir, dès le premier contact avec le détenu, la certitude que celui-ci n'est pas le Dauphin ? Une pièce d'archives, conservée parmi les papiers du Temple, semble confirmer cette hypothèse : c'est l'ordre donné par Laurent lui-même, le surlendemain de son entrée au Temple, d'apposer *d'urgence* les scellés sur les papiers de Simon ; et ce document, insignifiant en apparence, est singulièrement démonstratif. Le 11 au soir, en arrivant à la prison, le créole trouve l'enfant endormi : le lendemain matin seulement, il s'occupe de lui, le questionne. Depuis le départ de Simon, il est le premier qui puisse causer à loisir avec le petit abandonné ; le premier qui prenne la peine et le temps de lui inspirer confiance, de le dorloter, d'éveiller sa mémoire, de le confesser : et il ne lui faut pas longtemps pour s'assurer que cet enfant n'est pas le fils de Louis XVI. Barras est avisé aussitôt : le Dauphin a été enlevé. Qui le détient ? qui peut indiquer le lieu où on le cache ? La révélation est un trait de lumière : voilà donc expliqués cette relégation du prisonnier, cet isolement de six mois. Six mois ! Ce laps de temps concorde avec l'époque de la retraite de Simon, l'aveugle agent de Chaumette et d'Hébert. Tous deux sont morts depuis longtemps ; Simon vient de finir sur l'échafaud de Robespierre ; mais peut-être subsiste-t-il chez lui quelque indice dont il faut s'assurer au plus vite. Voilà pourquoi Laurent, usurpant des attributions tout à fait en opposition avec son emploi de geôlier, Laurent que, légalement, ça ne concerne en rien, prend sur soi de requérir l'apposition des scellés sur les effets du cordonnier. De cette façon, si l'on y découvre quelque chose, tout restera entre Barras et ses deux créatures, Laurent, promoteur de la

mesure, et Botot, juge de paix de la section qui présidera à l'opération. L'ingérence du créole en cette affaire serait absolument inexplicable, si elle n'impliquait une corrélation entre un incident de ses fonctions actuelles et la gestion depuis longtemps périmée de Simon.

Le raisonnement paraîtra-t-il trop subtil et la conséquence arbitraire? On a d'autres présomptions de la conviction née dans l'esprit de Laurent : et d'abord, apprécie-t-on à sa valeur la conception de cet étourdi de Barras qui donne pour garde du corps ce créole de vingt-quatre ans à une jeune fille de seize ans? Tout le jour et toute la nuit, il peut entrer chez elle; elle ne voit que lui d'être humain, pas une femme ne pénètre à la Tour; il dispose de toutes les clefs et ouvre toutes les portes; plus un commissaire pour partager la surveillance, et, comme il se montre d'une politesse à laquelle Marie-Thérèse n'est plus accoutumée, comme il est respectueux et complaisant, — étranges nouveautés pour la jeune princesse, — il n'est pas interdit de penser qu'une sorte de camaraderie s'établit entre eux. Certes, on a la certitude que la fierté de la fille de Marie-Antoinette la garde contre toute surprise de sa jeune imagination; mais, depuis le départ de Madame Élisabeth, elle ne s'est entretenue avec personne : il y a un an qu'elle n'a aperçu d'autres hommes que les commissaires exécrés de la Commune, les porte-clefs brutaux ou les domestiques chargés de déposer à sa porte l'eau, le bois ou le linge rapporté par la blanchisseuse : et dans sa vie monotone l'apparition de ce jeune créole discret et de bonne éducation doit éveiller sa curiosité. Quant à lui, il n'est pas possible qu'il n'éprouve pas pour son attachante pupille un sentiment de vénération attendrie : le fait d'être enfermé dans une sombre tour avec une jeune princesse persécutée constitue une situation courante dans les contes bleus ou les tendres romans de galante chevalerie, mais extrêmement rare et délicate dans la vie réelle. Car Laurent est reclus, lui aussi : il ne sort pas du Temple et sa seule distraction est de retrouver, aux heures des repas, à la chambre du Conseil, les deux officiers commandant la garde et Liénard, le nouvel économe, nommé le 12 thermidor en remplacement de Lelièvre, mis en arrestation. Quoi d'étonnant à ce qu'il manifeste de l'empressement quand il entend l'appel de la sonnette de la prisonnière, appel qui retentit peut-être un peu plus fréquem-

ment qu'il n'est strictement indispensable au bon fonctionnement du service?

Qu'on n'imagine pas que s'amorce ici une idylle romanesque dont la seule supposition serait aussi imaginaire que déplacée; mais il importe de connaître l'attitude affectée par Laurent quand Marie-Thérèse lui parle de son frère. Étant admise cette espèce d'intimité, née forcément entre la jeune fille et son surveillant, elle lui demande certainement à voir le Dauphin. Il ne peut arguer de sa consigne pour repousser cette requête, puisque Barras, à sa première visite, d'autres Conventionnels plus tard, ont donné l'*ordre* qu'on réunisse le frère à la sœur et qu'on les fasse promener ensemble. La clémence règne : en ce thermidor ensoleillé où s'ouvrent toutes les prisons de France, qui protesterait si, durant une heure ou deux, les enfants du tyran jouaient ensemble sous les marronniers du jardin? Comment donc Laurent résiste-t-il aux prières de la prisonnière? Puisqu'il est seul maître à la Tour, puisque nul ne contrôle ses actes, puisqu'il ne transgresserait aucun règlement en leur permettant de s'embrasser, comment a-t-il le courage de ne point leur accorder cette immense joie? Qu'a-t-il pu dire à Marie-Thérèse pour se débarrasser de ses instances? Elle note, dans son *Journal*, qu'il témoigne de la pitié au petit prince, qu'il le lave, qu'il le baigne ; elle sait qu'il lui procure un lit propre, mais elle sait aussi que le pauvre petit est « toujours seul dans sa chambre » et qu' « il resta ainsi durant tout l'été. » « Laurent, écrit-elle, entrait chez lui trois fois (par jour) ; mais, par peur de se compromettre, il n'osait pas *(sic)*. » Ainsi, voilà qui est avéré : ou bien Laurent ment à Madame Royale ; il lui laisse croire que rien n'est changé depuis le 9 thermidor, que la Terreur sévit toujours, et qu'il risquerait l'échafaud s'il lui permettait de voir son frère ; il ne dit rien des ordres qu'il a « de réunir les Enfants de France ; » — ou bien ces ordres ont été révoqués aussitôt que reçus, et on en revient toujours au même mot : *Pourquoi?* sinon parce qu'on ne peut montrer, surtout à la princesse, l'enfant qu'on détient. Laurent doit mentir encore aux gardes nationaux, aux gens de service qui, eux aussi, s'étonnent de cette réclusion anormale : ils ne se laissent pas duper comme Madame Royale; mais, à ceux-là, le créole raconte que le petit Capet est trop malade pour profiter des autorisations accordées : comment parvient-il

à leur faire croire que cet enfant de neuf ans, enfermé depuis six mois, refuse de sortir au grand air, de retrouver ses jeux de naguère, ses ballons, ses palets, ses raquettes? qu'il n'a pas, — si c'est lui! — réclamé son chien, manifesté le désir de retrouver ses chers oiseaux?

Mais non! Quoique l'intérêt bien entendu de l'État exige qu'on produise le fils de Louis XVI, qu'on proclame sa présence, personne n'est admis à l'entrevoir, fût-ce un instant. Des trois garçons servants, Caron, Vandebourg et Lermouzeau, qui montent à heure fixe les repas depuis les cuisines jusqu'aux étages, aucun ne témoignera jamais l'avoir directement servi. Laurent demeure inflexible et la prison reste impénétrable : nul geôlier ne fut moins communicatif, plus silencieux, plus « fermé. » Ce mutisme, cette réserve circonspecte et méfiante, contrastait si singulièrement avec l'âge du personnage, son origine coloniale et son passé mouvementé, que sa transformation parut louche à ceux qui l'avaient connu précédemment. On s'en émut dans le quartier et ses anciens collègues de la section du Temple rendirent un arrêté portant que Laurent avait perdu leur confiance, et qu'ils considéraient comme « impolitique et même dangereux pour l'intérêt public » qu'un tel homme « demeurât chargé de la garde du fils de Capet. » Sûr de lui et confiant en son protecteur, Laurent ne sourcilla pas : il porta crânement plainte au Comité de sûreté générale, protestant que si justice ne lui était pas rendue, il était prêt à se démettre de l'emploi « qu'il n'avait sollicité en aucune manière. » Il ne changea rien, d'ailleurs, à sa façon d'agir et parvint à séquestrer si parfaitement son prisonnier que les soldats-citoyens, convoqués chaque jour au Temple pour y assurer la garde de la Tour, s'étonnaient de ne jamais apercevoir le fils du tyran, prétexte du dérangement qu'on leur imposait, et se plaignirent un jour de ne pas savoir « s'ils gardaient des pierres ou autre chose. »

Si, à défaut de preuves, ces constatations de détail autorisent à admettre que le fils de Louis XVI avait quitté le Temple au départ de Simon, pour une destination demeurée inconnue, et était remplacé dans sa prison par un autre enfant, toutes les péripéties dont l'aperçu sommaire va suivre se succèdent et s'enchaînent intelligiblement. Si, au contraire, on persiste à penser que le Dauphin est toujours là, que c'est bien lui dont Laurent assume la rigoureuse surveillance, il faut

renoncer à saisir une relation quelconque entre les divers épisodes composant la fin de l'histoire du Temple et dont la juxtaposition chronologique forme, dans ce cas, le plus extravagant des imbroglios.

Le premier en date de ces épisodes est l'enlèvement, ou, pour dire plus exactement, le transfèrement du petit prisonnier dans le mois qui suivit le 9 thermidor. Barras, ainsi qu'on va le voir, s'était, dès avant cette date fameuse, engagé à tirer de leur prison les enfants de Louis XVI et à les établir dans une résidence plus convenable à leur âge et à la dignité de la République : il avait payé de cette promesse certains concours indispensables à la préparation de sa campagne contre Robespierre. Jusque-là, rien que d'admissible : car ce qui surprend, ce ne sont pas les tentatives faites pour assurer aux deux enfants un sort moins misérable et moins injuste, mais, au contraire, l'obstination de ceux, — s'il en est de sincères, — qui réclament pour ces orphelins inoffensifs la détention indéfinie. Le projet de Barras n'était pas d'opérer clandestinement la translation des détenus; elle devait être effectuée avec l'assentiment tacite et la connivence de certains de ses amis de la Convention; Laurent avait été choisi pour en préparer discrètement les moyens.

Mais la découverte inopinée et stupéfiante faite par le créole constatant que l'enfant laissé au Temple par la Commune n'était pas le fils du Roi, plaçait Barras dans une intense perplexité. Qu'allait-il faire? Proclamer l'escamotage accompli? Il n'y fallait pas songer : l'aveu eût diminué la France aux yeux de ses ennemis. La politique, sinon la droiture, commandait d'agir comme si l'on ne s'était pas aperçu de la substitution, — de remettre aux Conventionnels auxquels on l'avait promis le prisonnier du Temple tel qu'on en héritait de la Commune défunte, quitte à n'en rien publier, dans l'espoir que, en gagnant du temps, le vrai Dauphin sortirait de l'ombre avant que la supercherie de son remplacement intérimaire eût été ébruitée. Barras résolut donc de garder pour lui seul le secret que lui avait révélé Laurent, se réservant d'en jouer, le cas échéant, au mieux de son intérêt personnel; mais cette comédie interdisait de faire sortir du Temple, ainsi qu'on en était convenu, Marie-Thérèse en même temps que son pseudo-frère : il importait, en effet, de prévenir l'esclandre

inévitable qui résulterait de sa réunion avec un inconnu. Il était donc de toute nécessité de ne point laisser vide au Temple la place de l'enfant qu'on allait en extraire, et d'y mettre un nouveau substitué qu'on choisirait plus taciturne encore que le premier.

De cette combinaison louche on ne connaît aucune circonstance : la date de la translation n'est pas indiquée ; mais on la doit fixer antérieurement au 14 fructidor, — 31 août 1794. Quant à sa réalité, il faudrait, pour la mettre en doute, récuser un document dont il est difficile de contester l'autorité et qui n'est autre que le procès-verbal d'une séance secrète du Directoire (1) au cours de laquelle on voit les cinq Directeurs, Carnot, Rewbel, La Revellière-Lepeaux, Letourneur et Barras, s'entretenir de l'enlèvement du Dauphin « comme d'un fait avéré et approuvé par eux tous. » Tous cinq ont fait partie, à diverses époques, des Comités de la Convention; ils connaissent donc à fond les dessous de la politique et les intrigues de tout genre, nées, depuis plusieurs années, du conflit des partis tour à tour triomphants et vaincus. Or, en cette séance secrète, ils parlent entre eux d'un certain banquier, nommé Petitval, très honnête homme selon l'avis unanime, à la caisse duquel Barras puisa largement « quand il fallut préparer la révolution thermidorienne. » Il avait, en effet, pour abattre Robespierre, « acheté » un certain nombre de Conventionnels, et Petitval l'avait sûrement guidé en cette délicate manœuvre, étant possesseur de la liste de ceux des représentants du peuple « qui recevaient des subsides de l'Angleterre. » Avant de mourir, Louis XVI avait remis ses instructions concernant son fils à M. de Malesherbes; celui-ci, à son tour, avait confié à Petitval,

(1) Celle du 28 avril 1796. Le procès-verbal de cette séance a été intégralement publié par la *Revue historique*, mai-juin 1918. Le titre seul de cette Revue, ainsi que les noms de ses directeurs, sont des garanties suffisantes de l'authenticité des documents qu'elle reproduit; cependant celui que nous analysons ici est en si grand désaccord avec ce que l'on croyait savoir de l'histoire révolutionnaire, qu'on regrette de ne point connaître à quel fonds d'archives publiques ou privées il est emprunté. Je ne doute point de la bonne foi de l'éditeur de ce procès-verbal; mais celle de Barras demeure éminemment suspecte : n'était-il pas homme à conserver dans ses dossiers des pièces « de fantaisie, » afin que leur publication posthume le vengeât des adversaires que, par prudence, il n'avait osé attaquer de son vivant? En ce qui concerne la question Louis XVII, ce document s'adapte parfaitement à ce que nous connaissons des agissements de Barras au Temple; néanmoins, jusqu'à ce que la lumière qu'on nous promet soit complètement faite sur son authenticité, on ne doit l'utiliser que « sous réserve. »

qu'il tenait en haute estime, le soin « de recouvrer des sommes dues à la famille royale. » En retour de l'aide pécuniaire apportée à « l'opération » de thermidor, Petitval avait obtenu que le Dauphin séjournerait chez lui, au château de Vitry; Barras et « ses amis » y avaient consenti à la condition que l'enfant « demeurerait toujours à la disposition de la Convention » et que des précautions seraient prises « pour qu'on ne pût l'enlever. » Si on ne l'avait pas laissé au Temple, c'est « parce qu'il ne pouvait pas y recevoir les soins que réclamait son état, » et, d'autre part, on ne pouvait rendre le fils de Louis XVI à une liberté complète; Barras l'avait déclaré nettement « aux représentants de la droite, à la veille de thermidor, » alors, sans doute, qu'ils réclamaient la délivrance du petit Roi comme prix de leur coopération.

Cet aveu de Barras est très favorablement entendu par ses collègues du Directoire; nul n'en paraît surpris ni formalisé : il ne leur apprend rien qu'ils ne connaissent et qu'ils n'approuvent. L'intègre La Revellière estime « qu'il était contraire au principe républicain d'enfermer les enfants de Louis XVI; cette mesure ne se justifiait à aucun point de vue; on n'avait pas à faire supporter à ces enfants les fautes de leurs parents; leur emprisonnement ne pouvait s'éterniser; on eût toujours été dans l'obligation d'y mettre un terme; » et Rewbel opine également, disant : « J'ai la prétention d'être aussi bon républicain que quiconque; mais je n'aime pas beaucoup que l'on persécute les femmes et les enfants. » Et La Revellière conclut : « On s'aperçoit aujourd'hui combien la politique des anciens comités de gouvernement a été funeste; tous nos embarras viennent de cette politique (1). »

(1) La séance secrète se poursuit sur d'autres sujets auxquels nous reviendrons plus tard. Mais avant de quitter ce procès-verbal, il n'est pas inutile de remarquer sa précision : la plus insignifiante interruption des interlocuteurs y est notée; manifestement, cet entretien a été recueilli par un sténographe, aucun des cinq directeurs n'ayant pu s'astreindre à cette besogne. Voilà donc six personnes, dont un subalterne, instruites du transfèrement, du Temple à Vitry, d'un enfant qu'on a cru d'abord être le Dauphin, mais sur l'identité duquel elles conçoivent maintenant des doutes. Elles supposent donc que le fils de Louis XVI a disparu. Elles savent, en tout cas, qu'il n'est plus détenu au Temple. Comment ce secret ne fut-il pas ébruité? Comment La Revellière ne fait-il pas, dans ses *Mémoires*, allusion à cet événement? Comment n'en est-il pas parlé dans les *Mémoires sur Carnot?* Comment, à l'époque de la Restauration, alors que Letourneur était exilé à Bruxelles, ne l'a-t-il pas confié à ses anciens collègues, comme

*
* *

Ansi donc, d'après la déclaration de Barras lui-même et le témoignage affirmatif de ses quatre collègues, l'enfant du Temple se trouvait, — depuis la fin d'août 1794, — chez Petitval, au château de Vitry, belle construction datant de vingt ans à peine, qu'entourait un vaste parc clos de murs. Qui donc Laurent gardait-il si jalousement au Temple? Quel enfant exhibait-il aux membres du Comité de Sûreté générale qui, de temps à autre, inspectaient la prison? Étaient-ils donc tous dans le secret? Si le remplacement du Dauphin par un substitué explique de façon satisfaisante l'isolement imposé à ce malheureux, il est bien difficile d'admettre que les Conventionnels se laissassent duper tour à tour avec tant de docilité.

Ces visites des représentants du peuple à la prison sont, pour bien des mois, les seuls incidents dont on puisse attester la certitude; tout le reste est légende ou roman. A n'emprunter qu'aux documents incontestablement authentiques, l'histoire du prisonnier du Temple va se réduisant et s'appauvrissant de jour en jour. Le 14 fructidor, — 31 août, — deux membres du comité de Sûreté Générale se présentent à la prison le matin, vers dix heures. Ils viennent s'assurer que l'explosion de la poudrière de Grenelle qui mit en émoi toute la ville « n'a en rien troublé la tranquillité et la sûreté du Temple. » D'après une lettre de Laurent datée du jour même, ils ont fait la visite de la Tour, « constaté l'existence des deux enfants de Capet, » donné l'ordre de doubler la garde, ce qui a été exécuté sur-le-champ et avec le plus grand zèle par un détachement de la section du Temple. » Laurent profita de leur présence pour solliciter l'autorisation « d'introduire des hommes sûrs dans l'appartement du petit Capet afin de l'approprier et de faire disparaître la vermine occasionnée par la malpropreté. » Ainsi, malgré les instructions formelles dont se targue Barras, on avait attendu plus d'un mois avant de procéder à ce nettoyage. Attendu quoi? Que la nouvelle substitution fut opérée?...

lui proscrits et comme lui pleins de rancunes contre Louis XVIII? Et quelle imprudence commettait ce roi en exilant des hommes qui possédaient le secret de son usurpation! Dans l'histoire de Louis XVII, chaque fois que sort un document se présentant comme étant précis et probant, on est obligé de le tenir en suspicion, tant il soulève de problèmes plus insolubles que ceux qu'il élucide.

Un mois plus tard, le 18 septembre, — deuxième jour des sans-culottides, — c'est à la tribune de la Convention qu'on parle du petit Capet. A la suite de la lecture d'une lettre de province annonçant un soulèvement au nom de Louis XVII, Jourdan (de la Nièvre) demande pourquoi il existe encore au cœur de la République « un point de ralliement pour l'aristocratie. » — « Le fœtus capétien » sert aux méchants de prétexte à leurs exécrables exploits; et Duhem, ranchérissant, s'étonne à son tour « qu'un peuple qui a eu le courage d'envoyer son tyran à l'échafaud conserve encore dans son sein un rejeton, héritier présomptif de la Royauté. » Il propose donc que le petit Capet soit « vomi » hors du territoire français et l'Assemblée renvoie la question à ses Comités. Ceci n'était pas sans inquiéter Laurent : si la Convention décrétait le bannissement du petit prince et de sa sœur, qu'arriverait-il le jour où l'on viendrait solennellement au Temple constater, — sérieusement cette fois, — l'identité du prisonnier avant de le livrer aux Puissances étrangères? Soit qu'il fût bien conseillé, soit que, de lui-même, il jugeât urgent de mettre sa responsabilité à couvert, dès qu'il eut connaissance de la proposition de Duhem, il écrivit au Comité de Sûreté générale exposant que, depuis son entrée au Temple, il a plusieurs fois réclamé le concours d'un ou de deux collègues et n'a jamais reçu de réponse. « Aujourd'hui qu'on parle de royalistes et que les précautions ne sauraient être portées trop loin, » il renouvelle ses instances. « S'il arrivait en ce moment quelque événement, ajoutait-il, je ne pourrais pas vous en instruire moi-même... » Le Comité ne prêta aucune attention à cette missive, pourtant presque comminatoire : le prisonnier du Temple est évidemment le plus mince de ses soucis, et tout ici fleure la comédie concertée entre Laurent et le Comité, — ou du moins quelqu'un d'influent au Comité, — car jamais ne se rencontrèrent si crâne désinvolture chez un subalterne et si incomplète insouciance chez des gouvernants responsables.

Malgré l'embarras qu'on éprouve à enchevêtrer tant d'intrigues, l'ordre chronologique des faits commande ici l'introduction de nouveaux acteurs qui vont, comme tant d'autres, entrer en scène, jouer confusément un bout de rôle et disparaître aussi déçus et décontenancés que les précédents personnages de cette action obscure. Une Anglaise, riche et entreprenante,

Mme Atkins, étant parvenue naguère à pénétrer dans le cachot de la Reine lorsque celle-ci était à la Conciergerie, avait juré à la souveraine de tenter, par tous les moyens possibles, la délivrance du Dauphin. Rentrée en Angleterre, elle s'occupa activement à remplir sa promesse, et peut-être le fit-elle avec plus d'ardeur et de dévouement que de méthode. Mme Atkins était intimement liée avec le comte Louis de Frotté, le valeureux promoteur des insurrections de Normandie; elle avait aussi « engagé » dans sa tentative le baron de Cormier, ci-devant procureur au présidial de Rennes, personnage déterminé et remuant, en dépit de sa goutte et de son embonpoint. Tels étaient les deux confidents de la généreuse Anglaise, les deux fortes têtes du complot. Or, après nombre de pourparlers, de tâtonnements, de projets avortés, de combinaisons aussi vite abandonnées que conçues, au début de ce mois d'octobre 1914, Cormier jeta à celle qui l'employait ce cri de triomphe : « Il faut que je vous écrive un petit mot à la hâte... Je crois pouvoir vous assurer, vous affirmer bien positivement que *le Maître et sa propriété* sont sauvés; et cela indubitablement... Partagez ma sécurité; je ne peux rien détailler; ce ne peut-être qu'entre deux yeux que je pourrai vous ouvrir mon cœur... » L'heureuse nouvelle qu'il annonçait en ces termes ambigus à Mme Atkins, il la répétait quelques jours plus tard à Frotté; on en a la preuve par une lettre de Frotté lui-même : « Vous êtes le seul à qui je parlerai avec franchise, lui dit Cormier,... je vous parle comme à un ami dont je connais la loyauté et les sacrifices... Tout est fini; tout est arrangé; en un mot je vous donne ma parole que le Roi et la France sont sauvés... et nous devons être heureux. »

Elles sont apitoyantes les angoisses, les espérances, les déceptions et les joies de ces naïfs conspirateurs qui s'ingénièrent et s'évertuèrent, s'imaginant jouer leurs têtes, gaspillant par milliers les guinées de Mme Atkins, achetant les consciences, frétant des navires, corrompant les geôliers et se consumant en trépignements d'impatience, au profit d'un enfant qui n'est pas le petit Roi pour le salut duquel ils ont dépensé tant d'efforts. Après toute une année d'atermoiements, de déboires, de certitudes du succès prochain, de déceptions et de perplexités, Cormier sera obligé d'avouer à la noble Anglaise : « Nous avons été trompés! Cela est malheureusement trop certain... » Et il

paraît bien que Mme Atkins vit clair dans l'intrigue qui ruinait ses espoirs sans pourtant l'éveiller tout à fait de son rêve, puisqu'elle notait : « J'étais très opposée de mettre un autre enfant à la place du Roi... J'observais à mes amis que cela pourrait avoir une suite fâcheuse et que ceux qui gouvernaient alors, après avoir touché l'argent, enlèveraient l'auguste enfant et diraient après qu'il n'est jamais sorti du Temple. » Et plus tard encore, bien persuadée que le fils de Louis XVI n'est plus dans sa prison, elle dira tristement, songeant à tous ses sacrifices : « Un pouvoir supérieur au mien s'en était emparé. » Avait-elle alors deviné la machination dont elle croyait Barras le bénéficiaire, tandis qu'il n'était, lui aussi, qu'une dupe? Lui du moins portait sa déconvenue avec une crânerie superbe et audacieusement jouée : il avait été tenu au courant, par Laurent, de toutes les tentatives des agents de Mme Atkins; bien sûr que ceux-ci n'enlèveraient pas du Temple le Dauphin, qui n'y était plus depuis longtemps, il s'amusait à les laisser faire : « On a offert, disait-il, une somme d'argent assez forte à Laurent, qui l'a, d'ailleurs, refusée; et cette somme lui fut offerte *lorsque l'enfant était déjà sorti de sa prison.* »

Pourtant quelque chose dut s'ébruiter : soit que trop souvent mise à l'épreuve et toujours déçue, la curiosité se fût, à la longue, lassée; soit que le silence imposé sur ce petit Roi qu'on ne voyait jamais et auquel jamais non plus les gazettes ne faisaient allusion, eût détourné de lui l'attention, il venait tant de monde au Temple, — deux cent quarante soldats y montaient quotidiennement la garde, — et Laurent, payé 6000 livres par an pour vivre dans une apparente oisiveté, suscitait tant de jaloux, que, dans le nombre, il se trouva quelqu'un pour s'aviser qu'il se passait d'étranges choses dans cette prison muette. Le 28 octobre 1794, deux lettres urgentes de la Commission administrative de la police de Paris parviennent au Comité de sûreté générale : on ignore leur contenu, car, jusqu'à présent, malgré d'actives recherches, elles n'ont pas été retrouvées. Il faut que la chose soit d'importance, car le Comité dépêche, en pleine nuit, deux de ses membres, Reverchon et Goupilleau de Fontenay, pour « se rendre à l'instant au Temple, vérifier et constater la présence des deux prisonniers... et prendre les mesures que la sûreté publique paraîtra exiger. » Comment les reçut Laurent? Les mit-il en présence de son

pensionnaire? La personne de l'enfant, — endormi peut-être, — ne leur inspira-t-elle aucun soupçon ? On ne sait pas. Par Madame Royale seulement on est quelque peu renseigné sur les circonstances de cette insolite inspection : « A la fin d'octobre, écrit-elle, comme je dormais, à une heure du matin, on ouvrit ma porte ; je me levai ; j'ouvris *(sic)* et je vis entrer deux hommes du Comité avec Laurent ; ils me regardèrent et sortirent sans rien dire. » Quelle anomalie avait donc inquiété les deux Conventionnels, au cours de leur visite à l'étage inférieur, pour qu'ils témoignassent chez la prisonnière une hâte si laconique ? Ce réveil d'une jeune fille en pleine nuit, sans un mot d'excuse ou d'explication, le silence gardé le lendemain, au sujet de cette visite, par Laurent, d'ordinaire si prévenant et si empressé envers la détenue, — qui dut pourtant le questionner, — indiquent tout au moins de l'étonnement, voire de l'émotion, dont le compte rendu des délégués du Comité ne révèle point la cause : on voit seulement que, sur leur rapport, le Comité de sûreté générale « requit le commandant de la force armée parisienne de donner les ordres les plus sévères pour prévenir *même l'apparence de possibilité d'évasion ;* » et ce texte, volontairement obscur, montre seulement que l'alarme avait été chaude.

Laurent s'en tirait, cependant, sans dommage : seulement, il fut décidé qu'on lui adjoindrait, dans le délai de deux jours, un « républicain éprouvé » pour l'assister dans sa besogne et que, dorénavant, les Comités civils des sections de Paris enverraient tour à tour au Temple un de leurs membres pour y monter la garde durant vingt-quatre heures ; » mais « de manière que chacun de ces commissaires ne puisse faire le service plus d'une fois dans l'année, » précaution singulière dont les motifs demeurent aussi troubles que les autres incidents de cette visite nocturne.

Le service des commissaires civils commença aussitôt ; dès le 29 octobre, les sectionnaires vinrent, un par un, s'ennuyer durant vingt-quatre heures au rez-de-chaussée de la Tour ; mais le « républicain éprouvé » n'arriva que le 8 novembre. C'était un petit bourgeois de trente-huit ans, Parisien de naissance, nommé Gomin ; et si l'on pouvait s'étonner de quelque chose dans cette inextricable histoire, ce serait de ce que le Comité de sûreté générale n'eût pas, en dix jours, trouvé dans

tout Paris, un républicain plus « éprouvé » que celui-là. Quoiqu'il eût été, de son propre aveu, commandant du bataillon de la section de la Fraternité, jamais homme ne fut plus timide, jamais figure plus effacée; même après les longues et fréquentes conversations dont il gratifia, vers 1837, Beauchesne, le plus célèbre des historiens de Louis XVII, à qui Gomin « révéla les vieux troubles de son âme en mettant sa conscience à découvert, » on ignore tout, absolument tout de son passé, si ce n'est qu'il habitait rue Saint-Louis-en-l'Isle et que son père était tapissier. L'histoire de Gomin pourrait finir là; si l'on néglige tout ce que les chroniqueurs lui ont attribué, on ne trouve que désir de passer inaperçu, réticences, sournoiseries et contradictions. On ne sait même pas qui le signala au Comité de sûreté générale, ni comment expliquer sa nomination. Madame Royale parle de Gomin comme d'un très brave homme auquel l'état du petit prisonnier causa, dès l'abord, tant de peine « qu'il voulut tout de suite donner sa démission ; » il resta « pour adoucir les tourments du malheureux enfant, » s'astreignit à l'amuser chaque jour durant quelques heures et « le fit descendre dans sa chambre, en bas, dans le petit salon ; » — « ce que mon frère aimait beaucoup, ajoute-t-elle, parce qu'il aimait à changer de lieu ; » —toutes choses que la princesse ne sait que par Gomin lui-même : il ne raconte que ce qu'il veut et l'on serait plus curieux de connaître les artifices dont se sert cet homme si bon pour détourner la prisonnière du désir de voir celui qu'elle croit être son frère. Si l'enfant aime tant à « changer de lieu, » que ne lui fait-on gravir les marches qui séparent son logement de celui de la princesse, et pourquoi Gomin s'associe-t-il docilement, dès le premier jour de son service, à cette rigoureuse consigne d'une séparation que personne n'a imposée; puisque, au contraire, l'ordre est de nouveau donné de réunir les deux enfants ?

Ceci advint le 19 décembre : ce jour-là trois membres du Comité, Mathieu, Reverchon et Harmand de la Meuse se présentent au Temple « afin de constater l'état du service; » l'un d'eux, Harmand, a laissé de cette visite un long récit qui serait un document de première importance s'il ne l'avait écrit vingt-deux ans plus tard, à l'époque de la Restauration, et très soucieux alors de ne rien dire qui pût déplaire au pouvoir. Cette relation devient donc éminemment suspecte par son

ton de parti pris apologétique; les délégués du Comité de sûreté générale ne manifestaient pas, en 1794, même après thermidor, tant d'attendrissement et d'indignation. D'abord Harmand fait erreur sur la date : il fixe sa visite au Temple « dans les premiers jours du mois de pluviôse an III, qui correspond au courant de février 1795; » or elle eut lieu deux mois auparavant, le 19 décembre 1794. Il se trompe plus complaisamment sur l'émotion qu'il éprouva en pénétrant dans la prison royale : il ne dut, ni tant « pâlir, » ni tant sentir « palpiter son cœur, » ni tant faire d'efforts pour retenir ses larmes, ni témoigner tant d'obséquieuse politesse aux prisonniers. Mais certains détails topographiques sont assurément exacts : « Déjà nous avions monté quelques marches de l'escalier de la Tour à l'Ouest de l'horrible prison, lorsqu'une voix lamentable, sortie par un guichet placé sur cet escalier et qui eût plutôt annoncé la retraite d'un animal immonde que celle d'un homme, suspendit notre marche... Cette voix fit, sur mes collègues et sur moi, un effet que rien ne peut exprimer. Nous nous arrêtons, nous nous interrogeons, et nous apprenons que cette loge, que ce cachot obscur renfermait un ancien valet de chambre du roi Louis XVI. J'ai oublié son nom. »

C'était Tison ; Tison enfoui depuis quinze mois dans une soupente de la petite Tour, sans que lui ni personne connût le motif de sa réclusion ! Harmand continue : « J'atteste que le fait était absolument ignoré des Comités de gouvernement. Le prisonnier nous exposa sa plainte ; il demanda sa liberté : nous lui observâmes que nos pouvoirs ne s'étendaient pas jusque-là. Alors il demanda à changer au moins de lieu, provisoirement : nous y consentîmes, non seulement sans peine, mais les larmes aux yeux... » Ces Conventionnels, à les en croire, — pendant la Restauration ! — étaient les plus sensibles des hommes.

Mais quand les pleurs ne suffoquent pas Harmand, sa narration prend un tour assez précis. On peut accepter sa description de la chambre du prisonnier, chambre qui n'était autre que celle naguère habitée par Louis XVI : « La clef tourne avec bruit dans la serrure et la porte ouverte nous offre une petite antichambre fort propre, sans autre meuble qu'un poële de faïence qui communiquait dans la pièce voisine par une ouverture dans le mur de séparation et que l'on ne pouvait

allumer que par cette antichambre ; les commissaires nous observèrent que cette précaution avait été prise pour ne pas laisser de feu à la discrétion d'un enfant. Cette autre pièce était la chambre du prince : elle était fermée en dehors ; il fallut encore ouvrir... Le prince était assis auprès d'une petite table carrée, sur laquelle étaient éparses beaucoup de cartes à jouer ; quelques-unes étaient pliées en forme de boîtes et de caisses, d'autres étaient élevées en châteaux ; il était occupé de ses cartes lorsque nous entrâmes et il ne quitta pas son jeu. Il était couvert d'un habit neuf à la matelot d'un drap couleur ardoise ; sa tête était nue, la chambre propre et bien éclairée. Le lit se composait d'une couchette en bois sans rideaux ; les couches et le linge nous parurent beaux et bons. Ce lit était derrière la porte, à gauche en entrant ; plus loin, du même côté, était un autre bois de lit, sans couches, placé au pied du premier ; une porte fermée entre les deux communiquait à une autre pièce que nous n'avons pas vue. »

Si l'on ajoute foi au reste du récit, on est obligé de conclure que l'enfant exhibé aux Conventionnels est un sourd-muet. Aucune objurgation, aucun ordre, aucune instance, ne parviennent à lui arracher un seul mot. Durant plus d'une heure, les trois délégués du Comité s'ingénient à obtenir de lui un *oui* ou un *non*. Ils lui proposent des jouets, des gâteaux, la compagnie d'un camarade de son âge, la promenade au jardin, un chien, des oiseaux ; ils en viennent à le supplier, à lui représenter qu'il rend très pénible par son obstination l'accomplissement de leur mission. Lui « les regardait avec une fixité étonnante qui exprimait la plus grande indifférence. » On lui apporta son souper composé, écrit Harmand, « d'un potage noir couvert de quelques lentilles, d'un petit morceau de bouilli « retiré » et six châtaignes brûlées, » — en quoi sa mémoire le trompe, car le menu du Temple comportait ce jour-là des œufs, un morceau de viande aux pommes de terre, des salsifis et des fruits. L'enfant mangea en présence des représentants, mais gardant toujours un silence absolu : « ses traits ne changèrent pas un seul instant, pas la moindre émotion apparente, pas le moindre étonnement dans les yeux, comme si nous n'eussions pas été là. »

Les Conventionnels se retirèrent enfin : ils demeurèrent « un quart d'heure dans l'antichambre à se communiquer leurs

réflexions, » convenant que, « pour l'honneur de la Nation qui l'ignorait, pour celui de la Convention qui, à la vérité, l'ignorait aussi mais dont le devoir était d'en être instruite, ils ne feraient pas de rapport en public, mais en Comité secret seulement : « ce qui fut fait ainsi, » ajoute Harmand. Avant de quitter le Temple et sur la demande de Madame Royale réclamant des nouvelles de son frère, il ordonna que les deux enfants communiquassent ensemble aussi souvent qu'ils le souhaiteraient. « Le gouvernement mit le plus grand zèle à acquitter les promesses que nous avions faites en son nom et à réaliser les espérances que nous avions données ; au moins cela fut arrêté le soir même. Je devais être chargé de l'exécution de ces détails,... mais une intrigue me fit nommer commissaire aux Grandes Indes et je partis peu de jours après, sans savoir si le jeune prince avait parlé dans ses entrevues avec son auguste sœur, ce qui est probable. » Ainsi le Comité ordonnait que les enfants de Louis XVI « communiquassent entre eux, » et ils ne communiquèrent jamais : il se trouvait donc quelqu'un pour intercepter, en ce qui concernait le Temple, les arrêtés du gouvernement, ou pour les faire annuler.

On ferait peu d'honneur à la perspicacité d'Harmand de la Meuse si l'on hésitait un seul instant à croire qu'il sortit du Temple persuadé de la substitution au Dauphin d'un enfant sourd-muet ; son envoi aux Indes orientales dut le confirmer dans la conviction qu'on l'invitait ainsi à la discrétion. Il se tut donc jusqu'en 1814 et s'il parla à cette époque en termes enveloppés et gros de réticences, c'était à seule fin de montrer qu'il n'était pas dupe, mais qu'il savait garder un secret. Cette habileté ne profita pas à l'ancien Conventionnel : « vers la fin de 1815, il fut trouvé mourant de misère dans les rues de Paris et transporté à l'Hôtel-Dieu où il rendit le dernier soupir. » Quel regret de ne pouvoir estimer complètement digne de foi la seule relation autorisée que l'on possède d'une visite au Temple pour l'époque écoulée entre le départ de Simon et la mort prochaine du prisonnier ! Quel est cet infortuné dépeint par Harmand ? Un muet ? C'est possible : Barras est assez madré pour avoir recommandé à ses agents d'exécution ce surcroît de précaution. Il y a, en tout cas, une analogie assez frappante entre le récit d'Harmand de la Meuse et la déclaration de Lasne, le dernier gardien du Temple que l'on va voir bientôt entrer en scène.

déposant, en 1840, devant le tribunal de la Seine : « Le prince montrait une impassibilité extraordinaire ; aucune plainte ne sortait de sa bouche et *jamais il ne rompait le silence.* » Quant à Gomin, en 1834, à la Cour d'assises, il affirmait que le petit prisonnier parlait quotidiennement, et toujours « sur des sujets graves et élevés. » — « Ces conversations, ajoutait-il, ont laissé en moi de profonds souvenirs... Je surprendrais l'auditoire si je voulais répéter ce qu'il me disait. » On éprouve, en confrontant ces témoignages, l'impression que quelqu'un ment ; qu'il y a des choses qu'on ne sait pas, qu'on ne saura jamais... Entre le Joas de neuf ans qu'évoque Gomin et l'obstiné taciturne de son compère, auquel croire ?

Muet ou non, peu importe : il y a là, au second étage de la Tour, un enfant qui en remplace un autre, celui qu'on a enlevé du Temple pour le déposer à Vitry. Et de celui-ci pourquoi ne parle-t-on jamais ? Ceux qui ont cru sauver en lui le fils de France sont-ils aussi désabusés ? Reconnaissent-ils qu'ils avaient été devancés : que, longtemps avant le 9 thermidor, le véritable Dauphin était déjà disparu, caché, — comme tant d'autres enfants orphelins de par l'émigration ou l'échafaud, — dans quelque faubourg populeux, ou au fond d'une province éloignée, chez des gens grossiers, ignorants, incapables de comprendre ses protestations et ses plaintes : et que Chaumette étant mort, — Chaumette qui voulait « faire perdre au petit Capet l'idée de son rang, » et qui y a peut-être réussi, — personne ne connaît plus le sort du petit roi fantôme que, depuis le 21 janvier, tous les partis successivement ont eu pour axe secret de leur politique et qui fut l'appât de tant d'ambitions ?

G. Lenotre.

(A suivre.)

L'ARMÉE D'OCCUPATION DE L'ÉGYPTE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

L'histoire romaine a subi au cours du XIXe siècle une transformation complète. Les successeurs de Rollin et de Crevier s'occupaient surtout des faits : les événements guerriers, les modifications politiques retenaient presque uniquement leur attention. Pour l'époque républicaine, ils s'intéressaient à la lutte des patriciens et des plébéiens, aux guerres de Rome en Italie, à celles qui lui donnèrent la possession de la Grèce, de l'Asie, de l'Afrique, aux déchirements de la guerre civile, aux convulsions du régime ; pour l'époque impériale, à la chronique de cour, aux conspirations de palais qui faisaient et défaisaient les souverains, aux grandes expéditions sur les frontières, aux persécutions des chrétiens, bref, à tout ce qui entretenait ou ruinait la puissance romaine à l'intérieur et à l'extérieur. Encore passait-on assez vite sur cette seconde période, tant on vivait dans le culte de la précédente. Cette indifférence des modernes pour tout ce qui n'est pas l'histoire politique se comprend aisément ; l'histoire politique est la seule dont les auteurs grecs ou latins nous aient sérieusement entretenus ; ils s'attachaient aux choses de cet ordre parce qu'elles se passaient sous leurs yeux et tenaient dans leur esprit la première place. Des institutions et de leurs variations au cours du temps, ils semblent, en général, s'être souciés beaucoup moins, et beaucoup moins encore de la vie provinciale. Les différentes populations qui s'étaient agrégées peu à peu à la puissance romaine n'avaient pour eux que le seul avantage de fournir aux habitants de la métropole et de l'Italie des

soldats, des vivres, des objets de luxe, voire des empereurs; l'âme de ces barbares ne piquait point leur curiosité. Comment les historiens modernes auraient-ils été tentés de la pénétrer?

Le jour où les érudits eurent à leur disposition d'autres documents que les textes des écrivains classiques, un horizon inconnu s'ouvrit devant eux. Ces documents nouveaux ou du moins à peine étudiés jusque là, ce sont les inscriptions, gravées jadis dans toute l'étendue du monde antique, depuis la Bretagne jusqu'à la Mer Noire, depuis l'Espagne jusqu'aux déserts de l'Afrique et de l'Arabie. Leur nombre, qui s'élève aujourd'hui à plus de 150 000, s'accroît chaque jour; leur variété est très grande et, par suite, elles nous apportent de multiples renseignements. Elles nous révèlent tout un côté de la vie romaine : l'activité des classes populaires, mille détails de l'existence privée journalière, les rouages de l'administration à la fin de la République et surtout aux trois premiers siècles de notre ère, — car le nombre des inscriptions antérieures à Jésus-Christ est assez minime, — l'organisation des finances, de la religion, des municipalités. Nos lois et nos actes sont répandus par l'imprimerie; les Romains les gravaient sur la pierre ou sur l'airain. Nos journaux sont pleins de l'éloge des grands hommes : les Romains l'inscrivaient sur les tombes; au-dessous des statues qui ornaient les villes, ils mentionnaient les fonctions, les honneurs, les sacerdoces que les personnages avaient obtenus, leurs hauts faits, les services qu'ils avaient rendus à l'État ou à leur cité natale. Ce sont là des données dont il est aisé de comprendre toute la valeur.

Une telle rénovation des sources historiques par des documents provenant de pays différents amena en même temps une sorte de décentralisation des antiquités romaines; l'histoire générale de l'empire, c'est-à-dire, en somme, l'histoire de Rome et de l'Italie, se compléta par l'histoire particulière de chacune des parties qui le composaient. Plus on pénétra dans le détail, plus on s'aperçut que les diverses provinces, tout en se soumettant docilement, avec empressement même, à une réglementation unique, émanée du pouvoir central, en usaient avec des tempéraments et des modalités propres et gardaient chacune une originalité; il fallut désormais tenir compte de cette découverte.

Tout cela est vrai aussi bien pour le développement et l'organisation de l'armée que pour les autres branches de l'administration. Autant de divisions territoriales, autant de corps d'occupation, dont le rôle est aujourd'hui reconnu, dont les effectifs peuvent être fixés approximativement, dont l'activité spéciale se précise; tous ont une histoire personnelle, qu'il est possible de tracer et qui l'a été pour plus d'un.

Mais voici que, depuis une vingtaine d'années surtout, une autre sorte de documents est entrée dans la circulation scientifique, plus précieux encore que les inscriptions, en ce qu'ils nous font pénétrer plus intimement dans les détails de la vie de chaque jour, pour une province, du moins, de l'Empire, pour l'Égypte : je veux parler des papyrus. On sait que la plante qui porte ce nom se cultivait surtout dans la vallée du Nil, particulièrement dans le Delta. Avec la moelle, on formait des assemblages de bandes agglutinées qui constituaient autant de feuilles, plus ou moins grandes. L'usage en était très répandu : on s'en servait, comme de notre papier, pour les besoins de l'existence intellectuelle, du commerce, des affaires, de l'administration. Malheureusement pour nous, la matière même des papyrus ne pouvait pas résister à l'action du temps; cette moelle délicate était à la merci de tous les agents destructeurs qu'engendre l'humidité et que transporte l'atmosphère; si bien que rien ne subsiste plus guère de la masse des manuscrits répandus dans les diverses parties du monde antique. Seule, l'Égypte fait exception. La merveilleuse sécheresse de son climat sauve de la destruction ce que le sable recouvre; ses papyrus ont résisté à l'œuvre des siècles, tout comme ses momies. Bien plus, ce sont ces momies elles-mêmes qui nous les ont conservés. A l'époque ptolémaïque, il était d'usage de recouvrir les corps embaumés de cartonnages, où l'on peignait des hiéroglyphes ou des ornementations et que l'on appliquait comme parures sur la poitrine, sur les bras, sur les jambes; pour confectionner ces cartonnages, on employait précisément des papyrus de rebut. On les utilisait même dans les momies d'animaux sacrés : au cours de leurs fouilles si heureuses au Fayoum, deux savants anglais, MM. Grenfell et Hunt, ont rencontré auprès du temple du dieu crocodile Seknebtunis, toute une nécropole de crocodiles momifiés. Les cadavres étaient enveloppés dans des bandes de vieux papyrus, tandis que les

vides laissés par certains organes dans l'intérieur du corps, au moment de l'embaumement, en particulier par la cervelle dans la tête, étaient remplis d'autres papyrus enroulés. Il suffit aujourd'hui d'ouvrir les momies ou de dérouler les cartonnages pour rentrer en possession de documents si étrangement utilisés.

L'usage des cartonnages cessa avec l'époque ptolémaïque; c'est ailleurs que dans les nécropoles que l'on retrouve les papyrus de la période romaine et de l'âge byzantin. Ils ne sortaient plus alors des monuments et des maisons où on les gardait soigneusement dans des caisses de bois ou dans des amphores d'argile, qui faisaient office de coffres. Lorsque les villes furent abandonnées, par suite de la misère des temps ou devant la menace des invasions arabes, les édifices s'écroulèrent, ensevelissant sous leurs ruines tous les souvenirs qu'ils renfermaient. En interrogeant les monticules de sable qui ont recouvert les constructions, en fouillant même les tas d'ordures accumulées jadis aux abords des villages, on recueille les documents les plus divers, des édits d'empereur et des pièces notariées, aussi bien que des devoirs d'écoliers, des billets de faire-part ou des invitations à dîner. Nous avons là des sources d'information que nous voudrions bien posséder pour des siècles même assez voisins du nôtre.

Ce n'est pas tout encore : il est une autre sorte de manuscrits dont l'Égypte a presque aussi le monopole, ceux que nous ont conservés les *ostraka*. On entend par là des tessons de poterie courante, particulièrement de vases à vin, où l'on traçait à l'encre quelques lignes : tablettes grossières mais économiques, usitées surtout pour des comptes, des quittances d'impôts, des reçus de prestations en nature. Ailleurs le procédé était pareillement employé ; mais les caractères ont généralement disparu, effacés par le temps : ces documents instructifs ne sont plus de nos jours que de vulgaires débris de pots sans intérêt. Dans la vallée du Nil, l'encre a résisté et a gardé parfois sa fraîcheur première.

Cette fois encore, parmi les richesses documentaires que nous apportent les papyrus et les ostraka, se rencontrent nombre de renseignements relatifs à l'armée du pays ; ajoutés à ceux qui nous viennent des auteurs ou des inscriptions, ils nous permettent d'entrer dans son histoire beaucoup plus à fond que dans celle des autres corps d'occupation de l'Empire

romain. Un livre paru récemment, œuvre de M. Lesquier (1), ancien membre de notre vaillante école française du Caire, nous en fournit la preuve.

*
* *

L'Égypte a exercé une influence puissante sur les destinées de l'État romain, non point seulement dans le domaine de la politique et de l'administration, mais aussi dans le domaine économique. Rome et l'Italie ont vécu en grande partie, aux trois premiers siècles de notre ère, de l'Égypte et par l'Égypte.

La fertilité du sol y était proverbiale dans l'antiquité. Grâce aux inondations du Nil, souci constant des pharaons, qui était resté celui des empereurs romains, qui demeure celui de ses maîtres actuels, la terre se renouvelle chaque année ; les débordements périodiques dispensent les cultivateurs des jachères et de l'engrais; ils les dispensent aussi des labours profonds; le blé rend au centuple et la consommation locale reste infime en comparaison de la récolte. Rome profitait largement de ce surplus : on a calculé que l'Égypte lui fournissait annuellement 20 000 000 de boisseaux, quelque chose comme 1 750 000 hectolitres, c'est-à-dire à peu près le tiers de ce qui était nécessaire pour le commerce et les distributions à bas prix qu'il était devenu de règle d'octroyer au peuple ; le reste provenait de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Maroc) et de la Sicile. La flotte qui, chaque printemps, au moment où la navigation reprenait en Méditerranée, apportait le grain en Italie, y était attendue avec une impatience extrême; sur la jetée de Pouzzoles, le port principal de la côte, avant l'aménagement de celui d'Ostie, on guettait à l'horizon, sur la droite de Capri, l'apparition des navires qui devançaient le gros du convoi venant d'Alexandrie pour en annoncer l'arrivée ; le peuple accourait en foule sur le môle et saluait de cris de joie la vue des premières voiles; il savait bien qu'elles lui apportaient l'abondance. Aussi, lorsque quelque prétendant voulait s'assurer l'empire aux dépens du prince régnant, son premier effort tendait à s'emparer de l'Égypte et à arrêter le départ du blé : il espérait que l'Italie se soumettrait devant la menace du blocus.

(1) Jean Lesquier, *L'Armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (*Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XLI).

Mais le pays n'était point seulement pour Rome un grenier d'abondance ; c'était aussi un entrepôt de première importance, la grande voie commerciale de l'Orient. Par là passait le négoce du monde. La plupart des choses précieuses que l'Asie fournissait au luxe romain, la myrrhe, l'encens, les pierres précieuses, la gomme, l'aloès, les épices de toute sorte, l'ivoire, les éléphants, les bêtes sauvages, les esclaves, entraient dans le golfe arabique et gagnaient la côte égyptienne pour emprunter la route fluviale jusqu'à Alexandrie. Deux ports surtout s'offraient au commerce : celui de Myos Hormos, un peu au-dessous de Koséir et celui de Bérénice, chez les Troglodytes, auquel correspondait Leukê Cômê, sur la côte opposée de l'Arabie. Une fois débarquées, les marchandises étaient dirigées par caravane vers Coptos, sur le Nil, ville située à six ou sept jours de Koséir, à dix ou onze de Bérénice, et reliée à ces deux points par des routes solidement établies, pourvues de distance en distance de caravansérails fortifiés, dont on a retrouvé les restes. Dès l'époque de Strabon, les gîtes d'étapes étaient pourvus chacun d'une citerne ; ils se multiplièrent dans la suite, à mesure que l'on découvrit de nouveaux points d'eau. Tous étaient bâtis sur le même plan, celui des fondouks actuels de l'Orient : au centre, une cour avec un puits dans un coin ; tout autour, des chambres pour les hommes, des magasins pour les bagages ; les animaux passaient la nuit dans la cour, en plein air, attachés à la corde ou entravés.

La région que coupaient ces routes était encore précieuse pour Rome à un autre titre. Il y avait là, dans les montagnes qui longeaient la mer Rouge, plusieurs carrières de marbres précieux : de porphyre au Djebel-Doukhan, de granit gris à la montagne appelée Oum-ed-Degal, de brèche verte à l'Oued-Hamamat, d'émeraude près de Bérénice ; l'exploitation en fut activement poussée sous l'Empire, afin d'assurer au luxe des constructions des matériaux de choix et aux empereurs, possesseurs des carrières, des revenus toujours renouvelés.

Pour garantir à l'État la pleine jouissance de l'Égypte, sans avoir rien à redouter de troubles intérieurs ou extérieurs, il fallait au pouvoir central la certitude que la paix n'y serait pas troublée. De là la nécessité d'entretenir une solide armée d'occupation et de la distribuer dans le pays de façon à faire face à toutes les menaces. Ailleurs les soldats étaient établis

surtout le long des frontières : en Angleterre, sur le Rhin, sur le Danube, à l'abri de remparts continus, faits de terre ou de pierres ; en Afrique, derrière un fossé, qui marquait la limite extrême de la domination romaine ; ils campaient dans des fortins disposés de distance en distance et s'appuyant l'un sur l'autre. Rien de tel en Égypte : la nature même des lieux s'y opposait. Point n'était besoin que l'armée fût répandue sur toute la largeur de la province et qu'elle dressât vers le Sud, dans la direction de l'Éthiopie, un barrage très développé. Le territoire confié à sa garde ressemblait à une longue oasis formée par la vallée du fleuve et enserrée entre deux déserts sur une largeur de vingt kilomètres en moyenne. Il s'arrêta d'abord à la première cataracte parce que là s'arrêtait aussi la navigation. Au delà, les Romains avaient constitué, au temps d'Auguste, une sorte de pays de protectorat qui s'étendait jusqu'à Maharakah ; bien vite, cependant, ils reconnurent que cet État-tampon offrait plus de dangers pour eux que les voisins contre qui il devait les protéger ; ils installèrent des garnisons romaines dans la Basse-Nubie. La besogne était, d'ailleurs, bien plus aisée que sur les autres frontières, puisqu'il suffisait de tenir l'entrée de la vallée ; des postes placés de part et d'autre du fleuve, se faisant face, en interdisaient l'accès aux bandes ennemies ; en cas d'échec, le poste le plus avancé se repliait sur le suivant, où il trouvait un soutien. Il en fut ainsi jusqu'à Dioclétien, qui ramena la frontière à la première cataracte.

*
* *

Un tel régime d'occupation nécessitait des troupes appropriées. Sans doute, comme partout, les légions constituaient le noyau des forces militaires : une armée romaine sans légion serait un non-sens. Le nombre en varia de trois à deux suivant les époques, pour se réduire à l'unité au milieu du IIe siècle. Mais l'organisation légionnaire, si parfaite pour la guerre en Occident, pour la conquête, pour la défense permanente des frontières dans les pays du Nord, convenait moins à la garde des régions africaines, vastes espaces, souvent privés d'eau, peu habités, où les communications, par là même, sont moins aisées et la surveillance plus pénible. Pour adapter le corps d'occupation aux territoires qu'il avait mission de protéger,

l'État fut amené à y multiplier les troupes auxiliaires, plus faciles à recruter, puisqu'en principe elles étaient composées, non pas de citoyens romains, mais d'indigènes, moins lourdement armées, plus souples, plus mobiles, et à augmenter la proportion des cavaliers, soit en les mêlant aux fantassins dans des cohortes montées, soit en constituant des régiments homogènes, ou, comme on disait, des « ailes. » Fait notable : on trouve en Égypte des méharistes; c'était vraiment ce que nous appellerions aujourd'hui une armée coloniale.

L'étonnant, au premier abord, c'est qu'elle n'ait pas été plus nombreuse. Il est vrai que l'on a constaté la même particularité pour la province d'Afrique qui embrassait tout le territoire de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. J'ai calculé, quand j'ai eu à m'occuper de la question, que les forces réparties sur cette immense étendue ne s'élevaient pas à plus de 30 000 hommes, 6 000 légionnaires et le reste en troupes auxiliaires, alors que pour occuper la Tunisie et l'Algérie seulement, avant la guerre de 1914, nos effectifs atteignaient 58000 hommes, sans compter les goumiers. L'Égypte, dont l'étendue ne peut pas se comparer à celle de la province d'Afrique, était dotée d'une garnison moins importante encore. Dans les premières années de la conquête, le total en montait à environ 25000 hommes; il tombe au IIe siècle à un maximum de 13000. On aimerait à comparer ces chiffres avec ceux du corps d'occupation anglais en 1913; mais le War Office est trop discret pour qu'un calcul quelque peu précis soit possible.

A la réflexion, on comprend que les Romains aient pu assigner au corps d'occupation égyptien des proportions aussi modestes. Son service n'avait rien de très belliqueux. Les expéditions militaires dans la province même ou dans les contrées voisines, comme l'Arabie ou l'Éthiopie, sont contemporaines de l'empereur Auguste; une fois le pays conquis et la sécurité assurée par des mesures sagement conçues, l'armée ne connut plus pendant deux siècles de guerres extérieures. De loin en loin, l'Empereur lui demandait bien quelque détachement légionnaire, quelque renfort d'auxiliaires pour venir en aide à des troupes engagées sur d'autres frontières, contre les Parthes ou les Juifs au Ier siècle, contre les Parthes encore sous Trajan, contre les Juifs, de nouveau, sous Hadrien, contre

les Marcomans sous Marc-Aurèle ; mais ces absences n'étaient jamais que de courte durée : une fois le péril conjuré, les soldats égyptiens regagnaient leur camp d'Alexandrie, de Ptolémaïs ou de Thèbes et reprenaient le cours de leurs occupations habituelles.

Le service de place y jouait, comme il est naturel, un rôle important. Nous le savons par un grand papyrus conservé à Genève, qui n'est autre chose qu'un tableau de service d'un corps pendant dix jours, pour une partie, du moins, de l'effectif. Il contient la mention de charges et d'occupations communes aux soldats de tous les temps et de tous les pays : gardes à monter aux portes du camp, auprès des officiers et des drapeaux, à l'arsenal; corvées de propreté, nettoyage des casernements, apport de sable ou de chaux; mais on y trouve aussi des données moins banales. On y voit, par exemple, que des sections étaient détachées dans les magasins d'Alexandrie, où venaient s'accumuler les blés destinés à être expédiés à Rome, pour y surveiller les ouvriers et collaborer à la manutention; d'autres étaient mises à la disposition du directeur de l'hôtel des monnaies ou des fabriques de papyrus ; d'autres, adjointes au personnel de la flottille du Nil. Bien souvent aussi l'armée prenait part à des ouvrages d'utilité publique. Les nombreux bras du Nil dans le Delta et le réseau des canaux qui s'y rattachent avaient besoin de curages fréquents; les routes qui reliaient le fleuve à la mer Rouge ou qui en suivaient les deux rives demandaient un entretien continuel et des améliorations; on faisait appel, pour assurer les travaux, à la main-d'œuvre militaire. Au premier siècle de notre ère, lorsqu'il fallut construire à Coptos un camp et aménager des citernes sur la route qui reliait ce point à l'Erythrée, le gouverneur y envoya des soldats de deux légions, à raison d'un homme par centurie, soit 128 légionnaires; des cavaliers appartenant à trois ailes différentes, soit 424 cavaliers; des fantassins et des cavaliers de sept cohortes auxiliaires, soit 61 cavaliers et 788 fantassins : en tout, plus de 1 400 hommes et leurs cadres; et quand le travail fut achevé, une inscription détaillée, qui nous est parvenue, en conserva sur pierre le souvenir. C'est un exemple typique de ce que l'État demandait à ses troupes d'Égypte. Il va de soi que, en pareil cas, les légionnaires, dont leur titre de citoyens romains faisait des privilégiés, ne

maniaient pas eux-mêmes la pelle et la pioche ; ils faisaient office de piqueurs et dirigeaient l'effort des auxiliaires comme aussi de tous les terrassiers civils indigènes qui étaient réquisitionnés ou engagés pour l'opération.

Nous retrouvons aussi les soldats dans les carrières de la vallée du Nil et dans celles du désert arabique.

Chaque mine était placée sous le commandement d'un officier qui agissait d'accord avec l'ingénieur chargé de la partie technique. Là aussi, la troupe avait surtout pour mission de surveiller le travail des ouvriers, pour la plupart des condamnés aux travaux forcés, criminels de droit commun, juifs et plus tard chrétiens. Les restes des exploitations minières, partout les mêmes ou à peu près, le prouvent à l'évidence. La station formait une petite ville. La garnison occupait, au centre, un fortin; tout autour, sur les crêtes, une série de postes de garde; entre les deux, des maisons où logeaient les travailleurs, des étables, des écuries; et puis aussi quelque petit temple à Sérapis ou à Isis, dont les murs ruinés nous ont conservé, gravées à la pointe, quantité de ces formules d'adoration que l'on nomme proscynèmes : « Proscynème de Marcus Longinus et de Gaius Cornelius, soldats de la centurie d'Herennius, l'année XIe de Néron ! » — « Proscynème de Gaius Benius Celer, de la première cohorte flavienne des Ciliciens, de la centurie de Julius, sous Dioclétien empereur ! » Le rôle considérable de l'armée dans l'exploitation des carrières est une des particularités les plus originales de la vie militaire en Égypte.

Enfin une notable partie de l'activité des soldats s'absorbait en des besognes de police dans les bourgades de la campagne aussi bien que dans les grandes agglomérations. De celles-ci, la plus importante, comme aussi la plus turbulente, était assurément Alexandrie. La couche inférieure de la population, composée d'indigènes, d'ouvriers de fabrique, de matelots, ne connaissait que les querelles et les révoltes ; un écrivain, originaire de la ville et qui, à ce titre, était édifié sur ses compatriotes, prétend que les Alexandrins n'avaient pas de rivaux pour le vacarme ; les causes les plus futiles servaient de prétextes à de gros soulèvements; la présence des Juifs riches et commerçants qui occupaient deux quartiers de la ville sur cinq n'allait pas non plus sans engendrer des jalousies et exciter les passions,

ainsi qu'il arrive, de nos jours encore, dans maint port levantin. Le gouverneur avait fort à faire pour maintenir le calme dans un milieu si mélangé et le corps de police local ne pouvait guère se passer de l'aide des légionnaires. La garnison importante que les Romains y maintinrent toujours et qui campait à l'endroit même qu'occupent aujourd'hui les casernes des troupes anglaises, facilitait la tâche. Dans l'intérieur du pays, l'intervention militaire n'était pas moins nécessaire. Il existait un peu partout une gendarmerie locale, à formes diverses, mais insuffisante; au-dessus, il avait fallu placer des officiers ou des sous-officiers de l'armée régulière, pour lui donner des ordres, recevoir les plaintes des habitants, prendre les mesures de sûreté contre les attaques des malfaiteurs, les faire poursuivre et emprisonner.

Pour compléter le tableau de ce qu'était la vie des soldats romains en Égypte, il faut ajouter que toutes ces besognes peu militaires, en somme, au sens noble du mot, étaient coupées de fêtes et de cérémonies annuelles qui en rompaient de loin en loin la monotonie. Deux fois par an, surtout, les camps étaient en liesse, au jour anniversaire de l'Empereur et pour les Saturnales.

C'est encore un papyrus qui nous apprend ce qui se passait dans le premier cas. Nous sommes au temps de l'empereur Sévère Alexandre. Dans le moindre village du monde romain on sacrifie en son honneur; les soldats de la cohorte auxiliaire qui tient garnison à Syène célèbrent, comme les autres, la date solennelle. Ils vont d'abord dans les édifices religieux voisins du prétoire, pour honorer les dieux protecteurs de l'armée; les officiers marchent en tête, ainsi qu'il convient. La procession achevée, ils reçoivent, de la part du prince, des gratifications en argent. Ces libéralités faisaient partie des usages que les empereurs laissèrent s'établir par faiblesse et acceptèrent par ambition; plus d'un leur dut successivement son élévation et sa mort; car on n'arrive jamais à contenter longtemps les foules.

En échange, tous, à la suite de leur commandant, s'empressent d'adorer l'Empereur et sa mère Julia Mamaea, « mère d'Auguste et des camps; » ils couronnent leurs statues, ils sacrifient sur leurs autels, ils supplient les dieux de leur accorder la prospérité. Ceci fait, comme nous sommes à l'armée, on procède à une grande revue, avec les différents exercices

qu'elle comporte, défilé des hommes, simulacres d'attaque ou de défense, mouvements de fantassins et de cavaliers; après quoi, le commandant, à cheval devant le front de la cohorte assemblée, prend la parole et prononce une belle allocution, où il a soin d'unir dans les mêmes éloges les noms de ses supérieurs, le préfet du prétoire, chef d'État-major de l'empereur, le préfet d'Égypte, qui commande le corps d'occupation, le légat de la légion d'Alexandrie, à laquelle est rattachée la cohorte. Les soldats lui répondent par des acclamations et des souhaits de bonheur. Il reste, avant de clore la cérémonie, à promener autour du camp les images impériales, afin de les présenter à la vénération publique. La journée s'achève par un banquet servi auprès du temple consacré aux empereurs. Les sous-officiers et leurs subordonnés s'y associent côte à côte, et les inégalités s'effacent pour un moment devant les plats fumants et les gobelets.

Les réjouissances des Saturnales remontaient à Rome à une époque très reculée. C'était une vieille coutume en Italie de célébrer le 17 décembre la fête du vénérable Saturne; les familles se seraient bien gardées d'y manquer. On échangeait alors des cadeaux, bougies de cire, poupées ou gâteaux; surtout, on réunissait en un grand festin tous les habitants de la maison, même les esclaves qui, ce jour-là, étaient autorisés à se servir les premiers. On tirait même au sort, parmi les jeunes gens, un roi du festin : investi de sa nouvelle dignité, il commandait à tous, et, quoi qu'il ordonnât, il fallait lui obéir; aux uns il imposait de se plonger la tête dans l'eau froide, aux autres de se barbouiller de suie, à celui-ci de danser tout nu, à celui-là de faire le tour de l'habitation avec quelque servante dans les bras; toutes les maisons résonnaient de cris et d'éclats de rire. Ces rires avaient leur écho dans les cantonnements militaires, où la fête était organisée avec le plein consentement des chefs; bien plus, l'État, pour en assurer le succès, retenait sur la solde de chaque soldat une petite somme, qui faisait face aux dépenses nécessaires.

Ce qui se passait alors, nous le savons par le récit de la passion d'un certain Dasius, légionnaire de l'armée du Danube, en l'an 303 de notre ère. « Les soldats des légions, dit le récit, avaient l'habitude de célébrer chaque année les Saturnales. Ce jour-là, celui que le sort désignait revêtait un habit royal et

marchait à la manière de Kronos lui-même, en présence de tout le peuple, avec une dignité impudente et effrontée. Escorté de la foule des soldats, jouissant d'une entière liberté durant trente jours, il se livrait à des passions criminelles et honteuses et se plongeait dans des plaisirs diaboliques. Au bout de trente jours la fête prenait fin. Alors, après avoir achevé, suivant le rite, les jeux impies et indécents, celui qui avait joué le rôle du roi venait aussitôt s'offrir comme victime aux idoles immondes et se frappait de son épée. » Sans prendre au sérieux la virulence des expressions employées par l'auteur indigné ni même l'affirmation de suicide qui termine le passage, on peut se faire une idée, d'après ce texte, des folies qui se commettaient à cette occasion. Les plaisirs des légionnaires d'Égypte n'étaient assurément pas plus raffinés que ceux de leurs frères des autres corps d'armée.

*
* *

En paix comme en guerre, concentrées dans de vastes camps ou dispersées dans la province, il fallait que ces troupes fussent payées et nourries, vêtues, armées, dotées de moyens de transport. L'État avait à pourvoir à tout cela. Les moyens pratiques qu'il mit en œuvre pour faire face à cette tâche multiple sont parmi les révélations les plus curieuses de nos papyrus.

La question de la solde n'a pas eu, chez les Romains, moins d'importance que chez les modernes. Point d'argent, point de suisse; point de paie suffisante, point d'armée fidèle. Aussi vit-on se produire pour la solde des légions et par contrecoup des auxiliaires un phénomène qui est de tous les temps et de tous les pays : le taux en augmenta constamment au cours des siècles. Pour nous en tenir à l'époque impériale, elle était, depuis Auguste, de 225 deniers par an (environ 200 francs); Domitien la porta à 300, Commode à 375, Septime Sévère à 500 et Caracalla à 750. L'Égypte était soumise à la loi commune; mais là, grâce à une ingénieuse opération, la charge était moins lourde qu'ailleurs pour le trésor.

Un document papyrologique, provenant du Fayoum, actuellement conservé à Genève, nous met sous les yeux le compte individuel, pendant un an, de deux fantassins, avec indication de leur solde, des retenues prélevées sur les sommes qui leur étaient dues et des économies qu'ils réalisaient sur

leur avoir. Le total de la paie annuelle y est indiqué en drachmes, c'est-à-dire en monnaie égyptienne : complication peut-être, mais complication profitable à l'État, puisque, au lieu de 75 deniers tous les 4 mois, il arrivait à ne verser au soldat, grâce au change, que 62 deniers : soit un gain de 39 deniers par an et par tête. Comme, en outre, les empereurs, à leur avènement ou à l'occasion de quelque fait mémorable, avaient l'habitude de verser aux hommes des gratifications, souvent assez importantes, le bénéfice se renouvelait à chaque paiement ; chaque fois la générosité se tempérait sagement d'une opération financière. Pline avait raison de dire que les Romains étaient gens essentiellement pratiques.

Le papyrus de Genève nous apprend également le taux des retenues qu'on faisait subir au soldat pour pourvoir à son entretien. Là aussi, il est bien probable que le trésor réalisait habilement des économies. C'était, en effet, au gouverneur d'Égypte qu'il appartenait de réunir toutes les denrées, tous les objets nécessaires à l'armée ; il les demandait aux habitants comme surtaxe des redevances et des impôts fonciers ou bien il enjoignait aux individus et aux municipalités de les livrer directement aux intéressés à un prix déterminé ; après quoi, il se dédommageait en partie de ses avances par des prélèvements sur les soldes. Il y en avait pour le foin, celui que consommaient les chevaux d'armes ou les bêtes de somme attachées au train des équipages, pour l'alimentation des hommes (60 deniers par an et par tête), pour les chaussures et les bandes molletières (9 deniers), pour les effets, pour les armes ; il y en avait, en outre, pour la célébration des fêtes militaires, et aussi pour assurer à chaque soldat un petit pécule, déposé dans la chapelle du camp, sous la protection des enseignes.

Tous ces renseignement combinés ont permis à M. Lesquier de reconstituer le budget d'un légionnaire de l'armée d'Égypte au moment où fut écrit le papyrus de Genève, c'est-à-dire à la fin du Ier siècle de notre ère. Les recettes se composent de 744 drachmes par an ; les dépenses sont de trois retenues pour le foin, 30 drachmes, de trois retenues pour la nourriture, 240 drachmes, autant pour les chaussures, 36 drachmes, 20 drachmes pour la célébration des Saturnales et une somme de 4 drachmes, à déposer auprès des enseignes, ce qui fait un total de 330 drachmes. Restent donc 414 drachmes, une cen-

taine de francs environ, desquelles il fallait déduire encore les redevances exigées pour les vêtements et les armes, qui, elles, n'étaient pas régulières et ne se prélevaient que lorsqu'il était besoin de fournitures neuves ou de réparations. En réalité, il ne restait pas grand'chose à chaque soldat à la fin de l'année, et les distributions extraordinaires, dues à la générosité des empereurs, arrivaient à point pour grossir quelque peu son très modeste budget. Il est vrai que, comme le troupier classique, il avait la ressource de faire appel à la bourse de ses parents, ressource assez aléatoire, si toutes les mères ressemblaient à celle d'un jeune conscrit dont nous avons la lettre éplorée :

« A ma très chère mère, mille fois salut. Avant tout je souhaite que tu te portes bien, toi et les tiens. Veux-tu bien, au reçu de cette lettre, m'envoyer deux cents drachmes. Quand Geminus est venu, je n'avais que vingt statères; maintenant, je n'en ai plus un seul, car j'ai acheté une voiture à mulet, et j'ai dépensé à cet achat tout mon argent. Je t'écris cela pour que tu le saches. Envoie-moi aussi un manteau, une pèlerine, une paire de guêtres, une paire de vêtements en peau, de l'huile, la cuvette que tu m'as promise, une paire d'oreillers... Enfin, mère, envoie-moi mon mois bien vite. Tu m'as dit, quand je suis allé te voir : « Avant que tu sois rentré au camp, je t'enverrai un de tes frères; » et tu ne m'as rien envoyé; tu m'as laissé ainsi sans rien, rien de rien. Tu ne t'es pas dit que je n'avais ni argent, ni rien; tu m'as laissé ainsi, comme un chien. Mon père est venu me voir et ne m'a donné ni une obole, ni une bourse, ni rien. Et tous se moquent de moi : « Son père, disent-ils, est soldat et ne lui a rien donné. » Il m'a promis que, s'il revenait chez lui, il m'enverrait tout ce que je voudrais. Vous ne m'avez rien envoyé. Pourquoi? La mère de Valerius, elle, lui a envoyé une paire de ceintures, une cruche d'huile, un panier de viande... et deux cents drachmes. Je te supplie donc, mère, de m'envoyer ce que je te demande; ne me laisse pas ainsi. Je vous ai quittés, j'ai emprunté de l'argent à mon camarade et à mon option; mon frère Geminus m'a envoyé une lettre et des caleçons. Sache-le bien, j'ai du chagrin de ne pas être allé près de mon frère, et lui aussi a du chagrin que je ne sois pas allé près de lui; il m'a envoyé une lettre pour me reprocher d'être allé dans un autre pays. Je t'écris cela pour que tu le saches. Dépêche-toi

donc, au reçu de cette lettre, de m'envoyer ce que je demande. Sache que mon frère m'a écrit une lettre et qu'il est parti. J'embrasse tous ceux de la maison, j'embrasse Apollinarius, Valerius, Geminus, j'embrasse tous les amis. »

Mieux valait évidemment pouvoir se suffire à soi-même et posséder quelques petits revenus personnels. C'est ce que le système de recrutement adopté pour l'Égypte rendait assez habituel.

***

Au début de la période impériale, les légions se recrutaient dans les pays les plus civilisés, ceux où le nombre des citoyens romains était considérable, l'Italie et les provinces occidentales comme la Gaule et l'Espagne. Puisque nul ne pouvait entrer dans les légions sans posséder le droit de cité, il était tout naturel qu'on fît appel pour les compléter aux régions où la population romanisée offrait une certaine densité. Les recrues étaient ensuite réparties entre les différents corps d'armée. Mais les guerres civiles qui précédèrent l'avènement des Flaviens montrèrent à l'évidence les dangers de cette méthode : les Italiens apportaient au service des passions étrangères, prenaient parti pour les prétendants à l'Empire, devenaient des éléments de trouble dans des corps qui n'auraient dû s'occuper que de la défense des frontières. Comme il arrive toujours, la politique jetait le désordre dans l'armée et, par l'armée, dans l'État. D'autre part, les provinces se transformaient peu à peu à l'image de Rome, et le nombre des habitants dotés du droit de cité allait chaque jour en augmentant. La dynastie flavienne commença à tenir l'Italie à l'écart du recrutement légionnaire et, pour combler les vides, décida d'ajouter aux recrues venues d'Occident celles que l'Orient pouvait fournir.

En outre, l'empereur s'avisa que, puisqu'il avait le privilège d'accorder le droit de cité à qui bon lui semblait, il pouvait en profiter pour simplifier le recrutement et pour introduire dans la troupe ceux des provinciaux qui lui paraissaient le plus aptes à y prendre place. Il suffisait dès lors de s'engager dans une légion pour devenir citoyen; l'inscription au corps ne dépendit plus du statut légal du conscrit; elle le lui conféra, elle devint génératrice de citoyens romains. Par la force même

des choses, la conscription alors se fit peu à peu locale. En Égypte, la réforme s'opéra de bonne heure : les recrues égyptiennes, dès le début de l'Empire, se rencontrent assez fréquemment dans les légions et aussi, par imitation, dans les troupes auxiliaires. Le soldat qui servait dans la vallée du Nil à un titre quelconque appartenait souvent au pays par sa naissance ; il y possédait souvent aussi quelque bien, dont il pouvait surveiller la gestion durant son temps de service.

Né dans la province, le légionnaire songeait tout naturellement à s'y marier; mais, là, il se heurtait à une grosse difficulté. La loi romaine interdisait absolument aux militaires en activité de prendre femme, du moins pendant les premiers siècles de l'Empire : les règlements tenaient le mariage pour inconciliable avec une stricte discipline militaire, et l'introduction d'une femme dans la vie d'un soldat, avec toutes les charges qu'entraîne un ménage, pour incompatible avec la liberté d'allure nécessaire au service des camps. Nous avons vu ce principe établi dans plus d'une armée permanente moderne; il n'y a pas bien longtemps qu'il en était ainsi en France. Les hommes des légions devant vingt ans de présence, les auxiliaires vingt-cinq, plus d'un même restant à la disposition de l'Empereur au delà de ce terme, il leur eût fallu patienter bien longtemps pour fonder une famille. Ils avaient, il est vrai, la ressource d'unions passagères, où le plaisir trouve une satisfaction sans lendemain; mais la plupart d'entre eux aspiraient à des unions durables qui, du consentement des deux conjoints, constituassent de véritables mariages, comportant pour l'avenir les conséquences sociales communes. Il arriva donc que la coutume corrigea les sévérités de la loi et que les soldats au service se marièrent, ou, du moins, qu'ils prirent femme; seulement cette femme n'était point une épouse légitime, suivant le droit romain; les enfants ne l'étaient pas davantage. Tout ce monde vivait à côté du droit, non sans trouver moyen d'y rentrer par des détours; ainsi, il ne pouvait y avoir contrat entre les conjoints ; un acte de cette nature n'aurait présenté aucune valeur en justice : on imagina de laisser reconnaître à la future par le soldat à qui elle s'unissait un prêt fictif, un dépôt d'argent ou de meubles, voire de robes, de manteaux, de bijoux, comme fit, d'après un papyrus de Berlin, le fantassin apaménien Julius Apollinaris pour une

certaine Petronia Sarapias. En cas de mort ou de divorce, à l'ouverture de la succession, la femme était qualifiée pour réclamer le montant de cette dot dissimulée.

Bien plus, l'État lui-même aidait ces mal mariés à réparer l'incorrection de leurs associations, à arriver à une situation régulière. Au moment où ils quittaient le service avec un congé « honorable, » l'Empereur leur concédait en récompense le droit de cité, s'ils ne le possédaient pas déjà, et déclarait valable suivant la loi romaine l'union qu'ils avaient contractée pendant le service avec des pérégrines; par suite, et cela était spécifié expressément, les enfants devenaient légitimes et par conséquent citoyens romains. Il suffisait donc au soldat, pour arriver à réaliser ses désirs, de savoir patienter quelques années dans une situation provisoire, de ne point se brouiller avec sa compagne et de préparer par un demi-ménage passager la vie parfaitement correcte que lui réservait l'avenir.

Sans compter que bien souvent les fils des soldats, même non légitimés, entraient à leur tour au service, dès qu'ils en avaient l'âge et par là étaient appelés à la cité romaine. Tout le monde y trouvait son compte : les jeunes gens, dotés d'un statut personnel privilégié, auquel leur naissance ne leur donnait aucun droit, et l'État, qui rencontrait sur place des recrues élevées dans le culte de l'Empereur et de la discipline. Rien d'étonnant à ce que, pour une femme de condition modeste, même pourvue d'une petite dot, ce fût un beau mariage que d'épouser un soldat; tant qu'il servait, elle profitait d'une partie de sa solde, des libéralités impériales, de ses économies; elle jouissait, par contre-coup, de la considération attachée au métier des armes; après sa mise à la retraite, elle avait la fierté de devenir femme légitime et mère de citoyens romains. Lorsque, sous le règne de l'empereur Septime Sévère, les anciennes interdictions eurent été levées et qu'il devint permis aux soldats de contracter un mariage légal, les difficultés disparurent, en Égypte aussi bien qu'ailleurs.

Tout rattachait donc les soldats de la province à cette province même; il est bien naturel qu'ils voulussent y rester, leur service achevé. D'ordinaire ils se consacraient à l'agriculture. L'usage n'existait plus à l'époque impériale de distribuer des lots de terres aux vétérans : l'âge des colonies militaires créées de toutes pièces en un jour et envoyées,

enseignes en tête, dans les pays neufs, s'était clos à peu près avec Auguste. Les empereurs n'avaient pas renoncé pourtant à l'ancienne politique. Ils tenaient toujours pour utile d'assurer la mise en valeur des terres incultes, de récompenser la fidélité des anciens soldats par des concessions agraires, de répartir dans les provinces des gens capables de les gagner à la civilisation romaine et de les défendre, au besoin, contre toute surprise. Le principe restait le même; les moyens employés pour le mettre à exécution avaient subi seulement quelques modifications. En Égypte, l'État mettait à la disposition de chaque homme à sa libération, soit des terrains fertiles qu'il donnait à l'adjudication, soit des terrains en friche, qu'il vendait à bas prix; et, ce qui en augmentait la valeur, ces concessions échappaient à la loi commune pour les impôts : elles jouissaient d'un régime de faveur. Devenait ainsi propriétaire qui voulait.

Dans bien des cas, même, il n'était pas besoin pour les soldats de recourir ainsi à la bienveillance officielle; ceux qui ne possédaient pas de propriétés familiales, venues à eux par héritage ou par mariage, achetaient, au cours de leur service, sur leurs petites économies, des lopins de terre où ils installaient leur famille; la fin du service arrivée, ils ne songeaient plus qu'à les faire valoir.

Un de ces types de vétérans-colons est un certain Lucius Bellenus Gemellus, dont nous possédons une volumineuse correspondance, volumineuse relativement, cela s'entend : treize lettres recueillies à Euhèméria, du nôme Arsinoïte. C'est là qu'après avoir servi dans une des légions égyptiennes à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne, il avait pris sa retraite; il y avait des terres et un moulin à huile, ce qui ne l'empêchait pas d'être à la tête de trois ou quatre domaines ailleurs. Ses lettres sont écrites d'une main tremblante, car il était âgé alors de soixante-sept ans; elles sont assez incorrectes; mais sa volonté est demeurée ferme, surtout s'il s'agit de ses intérêts. Nous le voyons occupé de deux soucis : célébrer dignement les fêtes des dieux ou les anniversaires de naissance de ses enfants et régler minutieusement l'exploitation de ses propriétés. A son fils Sabinus il écrit, après des recommandations relatives à la ferme : « Achète dix coqs au marché et envoie-les moi pour les Saturnales; pour le jour de naissance de

Gemella, envoie-moi des friandises et un pain d'une artabe de froment. » Même recommandation à son neveu, nommé Epagathos : « Achète deux petits porcs pour les engraisser à la maison; nous aurons à sacrifier des porcs le jour anniversaire de Sabinus. N'oublie pas de le faire. Embrasse Orsénouphis, Héron et tous ceux de la maison. Envoie-moi à Aphroditopolis un collier de taureau fort et large ; car celui que nous avions est cassé et le bouvier en a besoin tout de suite. »

Mais voici que le même Epagathos a la maladresse de laisser mourir deux porcs; aussitôt le ton change; ce parent attentionné devient intraitable : « Je te blâme très vivement d'avoir perdu deux porcs par suite de la fatigue de la route, alors que tu avais dix animaux que tu pouvais atteler pour les amener. Je n'ai pas à blâmer l'ânier Héraclidès, puisque, dit-il, tu lui as prescrit de conduire à pied les porcs. Je t'ai déjà recommandé, plus que de raison, de rester deux jours à Dionysias pour acheter 20 artabes de lotus. On dit qu'on l'aura à Dionysias pour 18 drachmes. A quelque prix qu'il soit, achètes en 20 artabes; c'est l'essentiel. Dépêche-toi d'inonder toutes les plantations d'olivier. Suis bien mes instructions. Adieu. »

Ce mélange de rudesse impérative et d'esprit de famille caractérise toute la correspondance; il convient bien à un vieux grognard devenu fermier. Aisés comme Bellenus ou plus modestes, tous ces soldats paysans d'Égypte devaient être taillés sur le même modèle.

Pour rendre leur situation plus favorable, les empereurs leur accordaient encore d'autres privilèges. Non seulement ils échappaient à l'impôt foncier, mais ils n'étaient pas soumis aux droits de douane et aux péages; les municipalités ne pouvaient les contraindre à accepter celles des fonctions qui entraînaient des corvées ou des charges onéreuses; ils restaient aptes, au contraire, à gérer les magistratures honorifiques et à obtenir les sacerdoces qui augmentaient le crédit et la considération. Aucune obligation militaire ne compensait pour l'État tous ces avantages; les vétérans n'étaient tenus à aucun service dans la localité où ils s'étaient retirés. On ne leur demandait que de propager autour d'eux, par leur exemple et leur parole, le respect de la puissance romaine et l'attachement à sa civilisation.

Il y a loin de cette armée, telle que le livre de M. Lesquier nous la révèle, à celles que César et Antoine avaient amenées à leur suite dans le pays. Les soldats romains de l'époque républicaine étaient des étrangers qui venaient pour un temps camper à Alexandrie et dans le Delta, qu'on y laissait le moins possible, qui repartaient dès que la victoire complète rendait leur présence inutile; ils n'entretenaient avec les habitants de la province que des rapports de vainqueurs à vaincus. Tout autres nous apparaissent les légionnaires et les auxiliaires dont se compose la garnison au Ier et surtout au IIe et au IIIe siècles de notre ère. Ils appartiennent à l'Égypte par leur naissance, ils en vivent, ils y meurent; ils ne connaissent rien du reste du monde romain; leur horizon se borne à la vallée du Nil. En théorie, ce corps d'occupation semble une partie de l'armée nationale; en fait, il est devenu une milice provinciale.

La modification serait intéressante, même si elle se bornait à l'Égypte; mais il n'en est rien. Petit à petit, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant les cas, les armées réparties dans les autres régions de l'Empire subirent la même loi et se transformèrent pareillement. Tout ce que nous savons d'elles nous permet de l'affirmer. Du jour où Rome sentit les provinces définitivement acquises, elle leur remit le soin de fournir elles-mêmes les éléments de leur défense, sous son commandement et sous son contrôle. Par là elle simplifiait singulièrement la tâche du pouvoir central; par là aussi, à son insu, elle préparait les défections futures et rendait plus aisée dans un avenir lointain la désagrégation du grand tout que constituait l'Empire romain.

R. Cagnat.

POÉSIES

ÉLÉGIES ET SYMPHONIES

NOCTURNES

I

Tu es lasse... Le jour chancelle autour de toi ;
Le soleil pend, comme un fruit rouge, au coin du toit ;

Il s'écrase ; le ciel est une vaste plaie...
Tu restes, taciturne, accoudée à la baie ;

Tu attends que le crépuscule en sa pâleur
Dissolve le reflet de la dernière fleur ;

Tu as mis tes mains transparentes sur tes tempes,
Et tu as refusé qu'on allumât les lampes...

Tu soupires... De quoi te plains-tu, en laissant
Les dentelles peser sur ton cœur frémissant ?...

Le beau jour t'apporta ses dons comme un esclave :
Son soleil, ses parfums, son loisir chaste et grave,

Une pensée ardente au détour d'un roman,
Un *scherzo* de Chopin joué fiévreusement,

Des cris d'oiseaux, des cris d'enfants sur l'esplanade,
Dans la forêt une flexible promenade...

Tes instants, comme autant de vases furent pleins,
De bonheurs odorants... Cependant, tu te plains...

Tu te plains, sans qu'un mot précis lasse ta bouche;
Tu te sens à la fois inquiète et farouche...

Tu es seule... Sois brave : accueille sans rougir
L'émoi nouveau par qui ton cœur va s'élargir,

Et, tandis que le jour s'alourdit et s'efface,
Ose enfin contempler ton désir face à face...

II

Parce que le soir las mêle à ton âme lasse
Un peu de sa langueur et de sa volupté,
Que ton corps, aux bras lents de l'ombre qui l'enlace,
Rayonne encor des feux dont le brûle l'été;

Parce que, dans la chambre où le silence vibre,
Tu t'étires, soudain demi-nue, en pâmant,
Regrettant tes rigueurs, et d'être seule et libre,
Sans un nom sur ta lèvre à baiser en dormant;

Parce qu'insomnieuse et lourde, à la fenêtre
Tu penches sur la nuit ton anxieux loisir,
Et que chaque parfum qui rôde et te pénètre
Multiplie en tes nerfs le frisson d'un désir;

Parce que tu te sens grave, et que, dévêtue
Des confiants orgueils dont te parait le jour,
Tu t'animes, pareille à l'antique statue,
Tu te crois repentie et prête pour l'Amour...

Détrompe-toi. L'Amour a d'autres exigences
Que la fièvre d'un soir ou l'émoi d'une nuit;
Il se venge âprement des longues négligences
Et sait remplir les cœurs d'un plus durable ennui...

S'il ne dédaigne pas l'ardente perfidie
Ni la complicité des soleils et des fleurs,
Il veut plus que l'appel que la chair lui dédie;
Il fait monter aux yeux moins de feux que de pleurs.

Tu n'en seras pas quitte avec lui que tu n'aies
Répandu sous ses pas tes plus riches trésors,
Saigné secrètement ton sang par mille plaies,
Souhaité mille fois d'être semblable aux morts...

Alors, tu te plairas parmi ta servitude,
Tu seras sans orgueil, et tu ne connaîtras
De l'univers, et de l'humaine multitude,
Qu'un visage adoré, deux lèvres et deux bras...

III

Non; vous étiez trop belle et trop impérieuse
Sur la terrasse, au bord du lumineux été;
Trop de fleurs vous faisaient une ombre radieuse,
Et trop de ciel s'était dans vos yeux reflété;

Vous étiez trop mêlée à la splendeur des choses,
Trop sûre de mon cœur, de vous-même, et du jour,
Trop altière au-dessus des gazons et des roses :
Vous n'auriez pas compris mon ombrageux amour.

Déjà vous regardiez les mots que j'allais dire
Sur ma lèvre hésiter en craignant votre accueil;
Entre mes cils mi-clos, j'ai vu votre sourire;
Vous n'avez pas compris mon taciturne orgueil.

Vous n'avez pas compris... Mais ce soir, mais à l'heure
Où la jalouse nuit capte tous les rayons,
Où chaque tige cède au souffle qui l'effleure,
Où chaque parfum sombre en de frais tourbillons,

Où la plus svelte fleur, où la plus fière femme,
Comme sous le toucher de quelque lente main,
Sent fléchir sa corolle et se courber son âme,
Et longuement aspire au soleil de demain,

Guidés par le frisson de la source odorante,
Nous irons nous asseoir à l'angle du bassin
Dont l'eau toujours pareille et toujours différente
A, depuis trois cents ans, miré plus d'un beau sein.

Le multiple bosquet écartera ses branches
Devant nos pas liés par un rythme secret;
Aux aguets sur son socle, entre ses nymphes blanches,
Diane semblera nous viser de son trait...

Vous prêterez en vain l'oreille pour entendre
Les conseils de l'orgueil, dans votre âme abattu;
Quelque temps défaillante et lourde, et molle, et tendre,
Vous vous tairez ainsi que je me serai tu ;

Puis, débordant soudain de sanglots et de fièvres,
Vers moi vous dresserez, sans me dire encor rien,
Votre pâle visage et vos avides lèvres ;
Et c'est votre baiser qui cherchera le mien.

IV

Du balcon ténébreux où vous êtes venue
Accouder près de moi votre trouble incertain
Et rafraîchir l'ardeur de votre gorge nue,
Livrons nos yeux au parc si proche et si lointain.

Oublions que derrière nous la fête ondoie
Dans un déferlement de lumière et de bruit...
Voici que pour nous seuls s'éclaire et se déploie
Une fête plus pure offerte par la nuit.

Plus loin que le rectangle d'or de la fenêtre
Où glissent les profils tournoyants des valseurs,
Plus loin que la pelouse où l'on croit reconnaître
Les reflets trop précis des marbres et des fleurs;

A l'endroit où les champs se mêlent aux feuillages,
Étrangère au délire où vous vous attardez,
La nuit, avec des eaux, des brises, des nuages,
Compose une féerie intime... Regardez :

La lune vers le lac laisse avec indolence
Pendre un voile brumeux qui s'accroche aux roseaux,
Et son rayonnement tire du bleu silence
Une vague harmonie éparse sur les eaux.

Un chemin où poudroie une impalpable cendre
Unit le firmament au sol mystérieux;
Les astres confiants semblent prêts à descendre
Pour nous balbutier tous les secrets des cieux.

Des fantômes laiteux glissent entre les saules;
Sur l'onde, qu'un brouillard, par instants, vient ternir
On croit voir des fronts las fléchir vers des épaules,
Des bras confus se tendre, et des lèvres s'unir.

D'innombrables soupirs confondant leurs haleines
Sortent du sein profond de la terre et des airs,
Mêlant tout ce qui vit dans les bois et les plaines
Aux vivantes lueurs des plus lointains éthers...

Livrez-moi votre main, et souffrez, taciturne,
Que, sans parler moi-même, et pâle à vos côtés,
Je vous guide parmi l'enchantement nocturne,
Vers qui vos troubles yeux oscillent, aimantés.

Jusqu'aux bords lumineux du lac où le ciel neige,
Nous irons en frôlant de fugaces contours;
Nous plongerons ensemble au fond du sortilège...
Soudain nous oublierons et nos noms et nos jours...

Nous connaîtrons enfin nos âmes dévoilées
Sous la lueur féerique accrochée aux roseaux,
Et nos soupirs dans l'ombre, et nos ombres mêlées
Ne dérangeront pas la lune sur les eaux.

V

La forêt, que la nuit submerge de ses vagues,
Est un océan d'ombre où pendent des reflets...
Jusqu'au fond des halliers et des frondaisons vagues
La lune insidieuse a jeté ses filets.

Leurs mailles d'argent souple, ondulant sous les branches,
Captent le rêve obscur de l'arbre et de l'oiseau...
Courbée au bord du ciel sur ses nacelles blanches,
L'ironique pêcheuse infléchit leur réseau.

Fuyons pour nos baisers leur lueur importune;
Notre chaste secret s'ils allaient le saisir?..
Mais déjà nous sentons haleter et transir
Nos cœurs pris aux filets lumineux de la lune...

SOUPIRS DANS L'OMBRE
(1917)

I

Un peu de répit, un peu de repos,
Un peu de langueur auprès d'une amante,
A l'heure où le soir, déployant sa mante,
Emplit l'air de calme et les champs d'échos...

Un coin de terrasse, une mer qui chante;
Un vent presque tiède; un ciel presque bleu;
Une étoile, au loin, qui sourit un peu,
A peine apparue, et déjà penchante...

Ne plus vous guetter, avions rôdeurs;
Ne plus vous ouïr, cris des agonies;
Ne plus vous pleurer, libertés bannies;
Ne plus vous subir, cruautés, laideurs!...

Ne plus sursauter, ne plus vous entendre,
Coups sourds des obus, bruit sourd des sanglots,
Océan de sang dont montent les flots,
Désespoirs qui font tant de cœurs se fendre!...

Mais oublier tout, huit jours seulement!...
N'être qu'un enfant dans des bras de femme,
Un rayon roulé vers un ciel de flamme,
Dans les voix du jour un balbutiement!

Puis, quand aux vergers roux du crépuscule
Le pesant soleil glisse comme un fruit,
Que sur les chemins rouverts à la nuit
L'écharpe du soir, violette, ondule,

Retrouver l'écho — dans les doux échos —
Des temps où l'Espoir se faisait entendre,
Où l'ombre était sûre, où l'âme était tendre,
Et goûter à deux, mains jointes, yeux clos,

Un peu de répit, un peu de repos!...

II

Sing me to sleep...
(*Chanson anglaise.*)

Chante pour m'endormir à l'heure où le jour baisse...
Que ta voix murmurante absorbe chaque bruit;
L'arbre soupire, et plie au vent qui le caresse;
L'ombre sur les jardins flotte comme la tresse
De l'archange paisible envoyé par la nuit...

Chante pour assourdir le cri de ma détresse;
Que ta voix me captive en un songe divin...
Hélas! depuis des mois la tempête nous presse...
Où sont nos lents loisirs et notre jeune ivresse,
Et nos gestes sans cause et nos projets sans fin?...

Je me sens écrasé par la fatigue immense
De tant de jours tendus vers de trop vains espoirs...
Il n'est plus de repos pour le monde en démence;
Pour les cœurs suppliants il n'est plus de clémence :
L'avenir devant nous creuse des gouffres noirs...

On voudrait s'arrêter au talus de la route
Pour respirer la brise et cueillir une fleur...
Mais l'âme ne peut fuir le doute qui l'envoûte;
Dans une âme plus vaste elle se sent dissoute,
Et toute douleur sombre en la grande douleur...

Endors par ton refrain le refrain de ma peine;
Chante : nous sommes seuls près du fleuve qui luit...
Jusqu'à l'aube oublions quel destin nous entraîne...
Sur une mer de sang mugit un vent de haine :
Où serons-nous demain? Qui mourut aujourd'hui?

Je ne veux rien savoir que ton chant et la nuit.

AUTOMNALE

. . . . . .

Septembre a prolongé dans les deux crépuscules
Son baiser moite et frais sur le flanc du coteau;
Aux cieux qu'hier mordait la dent des canicules
Flotte un azur fluide et moiré comme une eau.

Les échos et les cœurs, soudain plus vulnérables,
Au choc de mille bruits qu'ils ne percevaient plus
Tremblent ; et l'on entend les feuilles des érables
Se froisser, en tombant, au rebord des talus.

Les femmes, au jardin, frissonnent sous des châles,
Et, l'esprit obsédé d'on ne sait quel secret,
Croisent sur leurs genoux des mains longues et pâles
Où l'oblique réseau des veines transparaît...

Te voilà donc, avec ton brouillard et tes larmes,
Ton front nueux chargé de taches de rousseur,
Tes regards alourdis de leurres et de charmes,
Tes espaces vibrants et ta feinte douceur,

Te voilà donc, insidieuse et décevante,
Saison de plénitude et de débilité,
Qui mêles, certains jours, en ta langueur savante,
Les frissons de l'hiver aux splendeurs de l'été,

Automne, saison double et que l'on dit perfide,
Conseillère de songe et de renoncement,
Toi qui rends incertain le cœur le plus avide,
Et par qui l'horizon s'appauvrit lentement !...

Tu n'es point accourue, alerte et bondissante,
Écrasant de tes pieds les flammes du chemin ;
Tu t'es insinuée, à l'aube, par la sente ;
Ton voile bleuissant fermait mal sous ta main...

Et je te trouve assise, Automne, au banc de pierre
Qui domine la paix du fleuve et du vallon,
Offrant ta pâle tempe blonde à la lumière
Qui glisse, en frémissant, du coteau pâle et blond.

Assis à ton côté, j'ai laissé mon épaule,
Tandis qu'autour de nous, encor, tout se taisait,
S'incliner vers ton sein que mon haleine frôle :
Tu n'es point redoutable autant qu'on le disait.

Tu n'as ni la lourdeur des Pomones antiques,
Ni le décharnement que te prêtait René
Quand, baignant ses cheveux de brises romantiques,
Tu le consolais mal du remords d'être né...

Tu sens la pomme acide et la ronce mouillée,
Et toutes les odeurs amères des jardins ;
Les émanations de la forêt rouillée
S'unissent dans ton souffle à des parfums lointains,

A de tièdes parfums de roses défaillantes
Venus, parmi les vents, de parcs où les rosiers,
Sans que nul se penchât vers leurs tiges ployantes,
Neigeaient sur les buissons de houx et d'arbousiers...

Je t'ai bien regardée : au fond de tes prunelles
Je n'ai lu ni remords, ni souvenir meurtri,
Et, comme tu sentais mes yeux errer sur elles,
Grave, tu t'es tournée, et puis tu m'as souri.

Tu m'as souri d'un doux sourire sans tristesse,
Jeune encore, chargé d'ineffables attraits,
Et, prenant en pitié mon doute et ma détresse,
En mots simples, tu m'as confié tes secrets.

Je connais désormais que tu n'es point perfide,
Qu'on ne risque nul sortilège à t'approcher,
Que ceux-là seulement dont l'âme est molle et vide
S'émeuvent de sentir ton souffle les toucher.

Tu ne conseilles point d'abdiquer ni de craindre,
Mais tu veux que, pour être impassible et vainqueur,
On sache définir jusqu'où l'on veut atteindre;
Tu fais que l'on voit clair jusqu'au fond de son cœur.

Chacun de tes soleils luit comme une victoire;
Tu ne laisses point perdre un seul de leurs rayons,
Et ta splendeur est plus douce et plus méritoire
Que celles que l'été prodigue en tourbillons

L'horizon défeuillé par toi se désencombre;
Les mirages ardents qui dansaient dans les cieux
S'affaissent, absorbés par ta clarté plus sombre,
Et tu désires moins, mais tu sais vouloir mieux.

C'est pourquoi, souriant à la lueur qui joue
De ton pâle visage à tes fauves cheveux,
J'ai posé dans ta main fraîche mes doigts fiévreux,
Et j'ai mis sans trembler mon baiser sur ta joue..

MAURICE LEVAILLANT.

M. ANDRÉ HALLAYS

Chaque semaine M. André Hallays consacre à Mme de Sévigné, à son esprit, à son cœur, à sa façon d'aimer ses enfants et ses amis, des conférences dignes, c'est tout dire, d'un sujet délicieux. Nul autre aujourd'hui n'était mieux désigné pour évoquer ces délicates et pénétrantes visions de notre meilleur passé. Tout le monde, j'entends le monde lettré, connaît l'œuvre abondante, variée, spirituelle et purement française, de l'écrivain. Tout le monde, excepté peut-être lui-même. Aux plus nombreux de ses livres il a donné pour titre : « *En flânant.* » C'est une erreur. Pour être de ceux-là « dont le travail est joie, » il n'en est pas moins, autant qu'un flâneur, sinon davantage, un laborieux.

Au seuil de l'un de ses derniers volumes, en 1914, M. Hallays s'excusait de publier des notes vieilles de vingt-neuf années. Voilà donc aujourd'hui quelque trente-cinq ans que ce flâneur flâne. On connaît le nombre et la variété de ses flâneries ; on devine quelles études, quelles recherches de tout genre en durent être la condition et l'accompagnement ; on sait quelles découvertes parfois, et quelles révélations, quels aspects nouveaux, ou renouvelés, des hommes et des choses, en ont été le fruit savoureux, mûri longuement. Sous la forme, toujours aisée et légère, de ces articles, apparaît à chaque instant le fond solide et sûr d'un savoir qui n'ignore, ou ne feint d'ignorer que soi-même. Mais, de cette modestie, de cet air nonchalant et détaché nous ne sommes pas dupes. Les écrits de ce prétendu fantaisiste trahissent la volonté, l'amour de l'ordre et de la règle. Et dans la personne même de l'écrivain, dans les traits, dans les plans de ce visage énergique, à peu près, à très peu près rasé, dans ce front largement découvert, on croirait

presque reconnaître la physionomie, quelquefois sévère, d'un moine robuste et studieux.

Il nous a donné, ce Bénédictin sans le savoir, outre ses fameuses et nombreuses flâneries, un livre sur Beaumarchais; un, plus considérable, sur Port-Royal; deux monographies (dans la *Collection des Villes d'Art*), l'une de Nancy et l'autre d'Avignon; enfin un volume tout récent : *L'opinion allemande pendant la guerre*. Et nous en passons peut-être. Que si maintenant on recherche l'unité de ces multiples « essais, » on la trouvera sans peine dans un seul mot, un seul nom : celui de notre patrie. *Opus francigenum*, dirions-nous volontiers. Ou plutôt, en français, le penseur et l'écrivain lui-même pourrait reprendre, à son compte et pour son honneur, l'invocation du vieux poète, qu'il cite quelque part :

France, mère des arts, des armes et des lois,
Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle.

Avec la Grèce et Rome, M. André Hallays n'a guère eu d'autre nourrice. En lui, rien, ou si peu que rien, d'étranger, encore moins d'exotique. Parmi les études de M. Hallays, une pourtant, une seule, et déjà ancienne, traite de l'influence des littératures étrangères. L'auteur ne se déclare pas, avec la même vivacité que Jules Lemaître, dans un article demeuré fameux, l'ennemi de cette influence. Mais après l'avoir constatée au cours de toute notre histoire, s'il ne s'en alarme guère, il est encore plus loin d'en triompher. Surtout il prend soin de distinguer une sympathie, voire une admiration, qu'à mainte reprise il confesse et professe le premier, d'une soumission contre laquelle tout de lui, tout en lui protesterait. C'est vers nous, vers ceux qui sont nôtres, et le plus nôtres, que le porte son inclination naturelle; c'est parmi ceux-là que l'instinct, le sentiment et la raison l'ont fixé d'abord et pour jamais. On peut dire de lui qu'en aucun temps aucun Français n'a plus aimé la France.

***

Il a tout aimé d'elle, les choses et les êtres, l'extérieur et le fond, le visage et l'âme. Paris d'abord, sa petite patrie dans la grande, n'a pas une part médiocre de sa tendresse. Enfant de Paris, à son esprit, à son langage et parfois à son accent

même, on reconnaît son origine. Bourgeois de Paris, et de bonne souche parisienne, encore un titre de M. Hallays, et non le moins flatteur, si l'on songe que dans « bourgeois » il y a citoyen et qu'un certificat de bourgeoisie en vaut un de civisme. Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Ce Parisien de naissance, d'esprit et d'éducation, a choisi de vivre en éternel voyageur, mais le plus volontiers sur la terre et sous le ciel de chez nous. Sa curiosité a pu se prêter un moment à certaine Allemagne, — naguère, — et son amour est demeuré fidèle à toute l'Italie. Sa piété nationale, de plus en plus fervente, a constamment ramené l'infatigable « compagnon du tour de France, » non pas seulement autour, mais au cœur même de notre pays. Personne mieux que lui n'en sait comprendre, et décrire, et défendre toutes les beautés. Les paysages et les monuments, les villes et les campagnes, les pierres et les marbres, les arbres et les eaux, des plus humbles choses aux plus magnifiques, il n'est rien qui ne lui soit souverain bien. De chaque région, de chaque province française il parle sur le ton et sur le mode appropriés : de la Provence, avec une chaleur passionnée ; de la Bretagne, avec une gravité triste ; de l'Ile de France, avec une profonde, intime tendresse. Une fois, la voix de M. Hallays a fait écho à la voix magique de Pierre Loti. C'était sur la demande du magicien lui-même. Il s'agissait d'implorer de concert le salut d'un merveilleux domaine, forêt et château, de Saintonge. Et dans ce rare duo, dans la rencontre de ces deux pensées, de ces deux styles, je crois me souvenir que pas un passage ne parut inharmonieux.

Les arbres, nos arbres, sont comptés par M. André Hallays au nombre de nos trésors inviolables, ou qui devraient l'être. Il verrait presque, en un groupe d'ormeaux, une famille de créatures sacrées. Pour célébrer nos bois et pour déplorer leur ruine, pour maudire leurs ennemis, la prose de l'écrivain s'anime et fait appel à la poésie du vieux Ronsard. Et les pierres, encore une fois, celles de nos cités et de leurs murailles, celles de nos châteaux, de nos églises, ne sont pas l'objet d'un moindre amour. Malheur, trois fois malheur à ceux qui les détruisent ! Et malheur, cent fois, mille fois, à ceux qui les « restaurent ! » Ceux-là, qu'ils soient architectes, ingénieurs ou archéologues, on sait de quel ton M. Hallays les traite, de quelle colère, de quelle haine il les poursuit. Dans l'ordre

esthétique au moins, par nature et par définition, M. André Hallays m'apparaît comme le type achevé du conservateur. Mais à la différence — qui n'est pas petite — de ses homonymes en politique, il conserve avec énergie, au besoin avec violence. Il a la passion, j'allais écrire la fureur, une sainte fureur, de conserver. Il connaît, il dénonce tous les maux dont certains mots nous menacent : « *Moderniser.* On sait ce que ce mot-là cache de démolitions et de ruines... *Il faut faire du nouveau.* C'est en vertu de cette maxime inepte qu'on déracine les vieux ormeaux... et beaucoup d'autres choses encore. » Ailleurs, il fait bon l'entendre parler des « stupides amis du progrès, » de « nos malfaiteurs contemporains, » des « amateurs éclairés » et des « réparations *dans le style.* » Enfin à propos des attentats consommés par un affreux politicien contre la beauté d'Avignon : « La laideur de ce que nous créons, à Avignon comme ailleurs, devrait nous inspirer une pieuse admiration pour les œuvres de nos ancêtres. » Gardien du passé, de tout le passé de la France, autant il a foi dans la tradition, autant il doute et se défie du progrès. Ce n'est pas que par moments il craigne de se trop défier et ne doute même de son doute. Alors un scrupule le prend, qu'il nous confesse. Il n'est pas très loin de pardonner à l'automobile. Entre la Rochelle et la Palice, entre la vieille cité et son havre moderne, quand il voit la plaine autrefois déserte se couvrir de maisonnettes et toute une ville se former, il avoue, à mi-voix, qu'« un pareil spectacle est passionnant, plus passionnant qu'une rêvasserie » de promeneur ou d'artiste. Mais l'un et l'autre bientôt se reprennent, se rassurent, et de nouveau se passionne, — et nous avec eux, — non pour des rêvasseries, mais pour la vue, réelle et précise, des beautés, de toutes les beautés de notre patrie.

Pour les yeux et pour l'âme du voyageur, il est des horizons préférés, des lieux élus. L'Alsace fut toujours au premier rang de ceux-là. Après avoir longtemps redouté l'amère tristesse d'un pèlerinage là-bas, quand c'était si loin! — M. Hallays voulut cependant goûter, savourer cette amertume. Elle lui fut salutaire et fortifiante. Sur place, et quelle place sacrée ! — il éprouva la vérité, la vertu des principes qui lui sont chers : la liaison des âges, des idées et des sentiments. Tout lui donna, plus émouvante que nulle part ailleurs, « cette

vision du passé sans laquelle nous ne pouvons rien comprendre aux choses du présent, » et « sur la tombe de sainte Odile, de la douce héroïne qui, pour demeurer fidèle à ses vœux et mériter les promesses divines, brava les persécutions, » il entendit « la voix de la vierge chrétienne qui enseigne l'irrésistible puissance des volontés opiniâtres et des cœurs indomptables. »

Encore une fois, rien de ce qui est nôtre n'est indifférent à M. André Hallays, à ses regards non plus qu'à sa pensée. Mais les paysages français par excellence, la Touraine, l'Anjou, le Vendômois, surtout l'Ile de France ou le Parisis, voilà ceux qui touchent, qui possèdent le cœur de son cœur. Il a tracé de Blois, de Senlis et de Noyon, de Soissons et de Compiègne, des portraits délicieux. Hélas! pourquoi faut-il que par la barbarie allemande le premier seul demeure encore tout à fait ressemblant. Le voici. « Parmi ces villes aimables, chefs-d'œuvre des siècles et de la nature, il en est peu de plus séduisantes que Blois avec son château, son fleuve et sa colline ; Blois si joliment étagé sur la rive de la Loire indolente, Blois dont les toitures d'ardoises surgissent au-dessus des pierres blanches, parmi les verdures des jardins, et qui, dans un paysage harmonieusement ordonné, semble le plus délicat, le plus joyeux et le plus parfait symbole de la Renaissance. Aimer Blois, c'est aimer la France dans ce qu'elle a de plus original et de plus exquis, de plus adorablement français. »

On aime la France de même, et la même France, quand on aime Senlis, exquise entre ses sœurs, alors surtout qu'elle n'était pas telle que ses malheurs et ses blessures nous l'ont faite. Ses rues et ses jardins, ses places, ses monuments, ses maisons, tous ses aspects et toutes ses « vues, » M. Hallays se plaît à les ordonner autour de sa flèche incomparable, de sa flèche divine. « *Ah! qu'il la fait bon regarder,* » chanterait-il volontiers, « *La gracieuse, bonne et belle!* » C'est en la regardant, ou ses voisines et ses pareilles, qu'il se sent et s'émeut de se sentir « en plein sol et en pleine histoire de France... au cœur de la région où la France s'est découvert une conscience, une destinée, une langue et un art. » Ailleurs, — ou plutôt devant Senlis encore, un jour de mai : « Sur l'autre rive de la Nonette, retournez-vous. Un petit pont sur une petite rivière ; quelques vergers encore blancs et roses de leurs dernières fleurs ; une rue qui monte à travers la ville, dont les toits et

les pignons inégaux se dessinent doucement sur un ciel d'azur pâle ; des restes de remparts constellés de fleurettes d'or ; de larges bouquets de verdure débordant de toutes parts parmi les tuiles rousses, et enfin le grand clocher dominant tout, la petite ville, la petite vallée, les campagnes qui ondulent à l'infini. Regardez, et si vous êtes de « chez nous, » vous reconnaîtrez le plus parfait, le plus élégant, le plus fin, le mieux ordonné des paysages du monde. C'est ici la France, la France de Fouquet, la France de Corot. » En est-il assez, de « chez nous, » l'auteur d'une telle page ! Et rien qu'à la lire, tous les gens de « chez nous » comme lui, sentent, n'est-il pas vrai, cette France-là leur battre doucement dans le cœur. Paysage, état d'âme. L'équation fameuse et trop souvent citée se vérifie par l'exemple d'un André Hallays. Tel paysage de notre patrie a créé l'état d'âme de notre compatriote. Je me trompe : entre l'un et l'autre il existait une harmonie préétablie. A chaque page, à chaque pas, c'est un charme de la découvrir.

*
* *

Mais bientôt le cours de ses flâneries entraîne plus avant le flâneur. On sait la démarche et la méthode de l'esprit mystique : « Du dehors au dedans. » Pour les moins dévots d'entre nous elle a du bon. C'est en la suivant que M. Hallays associe à la nature, et cela naturellement, comme il fait toute chose, le génie des hommes et les hommes mêmes. « Critique de lettres et de mœurs. » Un de ses amis nous conseillait de le définir ainsi. Non pas, malgré le second terme de la définition, non pas que jamais il moralise, encore moins qu'il sermonne. Entendons seulement qu'il attache une très grande importance, un très haut prix aux idées morales. L'art pour l'art, (y compris l'art littéraire), l'art au-dessus de tout, voilà des formules, des doctrines que M. Hallays, je le gage, estime non seulement dangereuses, mais criminelles. Autant que le génie ou le talent d'un écrivain, son caractère et sa biographie, son époque et son entourage l'intéressent. Il ne le voit jamais seul ; jamais non plus il ne voit en lui que l'écrivain. Par là, chez M. Hallays, critique littéraire, quelque chose de Sainte-Beuve se retrouve : le sens, le goût, la passion même de la vie, et de la vie intégrale, celle des choses et celle des êtres, l'une à l'autre mêlée. Sur ce point, telle ou telle petite phrase en dit long ; celle-

ci, par exemple, écrite à propos de Balzac, sur les bords de l'Indre, entre Montbazon et Azay-le-Rideau : « Souvenirs de l'homme et souvenirs de l'œuvre sont ici confondus. » Ailleurs, après une promenade à Germigny-l'Évêque : « Pour connaître Bossuet, j'ai lu l'abbé Le Dieu et je me suis promené sur la terrasse de la Marne. Cela suffit. » Pour connaître M. Hallays lui-même, peut-être suffirait-il de voir en lui un Français classique, ou du XVIIe siècle (c'est la même chose), « n'y ayant pas » d'ailleurs, — comme on disait alors, — de plus vraie et plus belle façon d'être Français.

Il y en eut d'autres depuis, qui ne laissent pas de le charmer et même de l'émouvoir. M. Hallays a parlé de Beaumarchais avec bien de l'esprit. Il se peut qu'il déteste Jean-Jacques, — du moins je l'imagine, — mais *Candide* ne doit pas être pour lui déplaire. Une ironie délicieuse anime certain article sur Buffon, « un faux classique, » Buffon, « qui n'est point de ces hommes envers qui l'on sente impérieusement le besoin d'être juste. » Plus près de nous, une période de Chateaubriand, un vers de Lamartine ou de Victor Hugo désarme notre vrai classique et n'est pas loin de l'attendrir. Renan, je crois, trouva naguère le chemin de son esprit et de son cœur. Flaubert n'a point cessé d'enchanter son oreille. Artiste, c'est-à-dire sensible à la beauté des lignes, des couleurs et des sons, la beauté verbale est sur lui de beaucoup la plus forte. Une phrase, moins qu'une phrase, peut le ravir, et certain soir, au pays de du Bellay, pour lui-même, pour lui seul, il se plaît à répéter ces deux mots : « La douceur angevine. »

Mais « le siècle de Louis » est le centre où ses pensées et ses goûts se rassemblent. Goûts et pensées d'un moraliste, on ne saurait trop insister sur ce point. Un jour qu'il visite Maintenon, M. Hallays se rappelle certain dialogue de *l'Éducation sentimentale*. Frédéric et Rosanette, eux aussi, visitaient une demeure historique. C'était Fontainebleau, mais c'est la même chose. « Devant le portrait de Diane de Poitiers en Diane infernale, Frédéric se mit à considérer tendrement Rosanette en lui demandant si elle n'aurait pas voulu être cette femme.

— Quelle femme?

— Diane de Poitiers.

Il répéta : « Diane de Poitiers, la maîtresse de Henri II. »

Elle fit un petit : « Ah! » Ce fut tout. Son mutisme prou-

vait clairement qu'elle ne savait rien, ne comprenait pas, si bien que, par complaisance, il lui dit :

— Tu t'ennuies peut-être?

— Non, non, au contraire!

Et, le menton levé, tout en promenant à l'entour un regard des plus vagues, Rosanette lâcha ce mot :

— *Ça rappelle des souvenirs!*

Cependant, on apercevait sur sa mine un effort, une intention de respect... »

« *Ça rappelle des souvenirs!* Rosanette ne sait pas au juste lesquels. Mais sa formule traduit, — et avec quelle sincérité! — le charme des vieux châteaux et des vieux jardins où flotte l'odeur des siècles. »

Des souvenirs. Lui, M. Hallays, sait très bien lesquels. Proches ou lointains, historiques et littéraires, politiques et religieux, souvenirs des œuvres et des hommes, il se les rappelle et nous les raconte tous. Celui-ci lui suggère une étude de mœurs, celui-là plutôt un « caractère. » Parfois un trait lui suffit, tant il est juste. Il dira, par exemple, en parlant de la Rochelle dans l'histoire : « Elle se trouve naturellement calviniste par indépendance et par goût de la République. » Mais ailleurs il s'arrête, il développe. Ainsi, passant par Luçon, il y compose un portrait, un grand portrait de Richelieu. A Maintenon, sous les grands arbres dont il doute qu'elle ait senti le charme, il nous fait voir, oui, vraiment voir, et vivante, la dame du lieu, « cette sulpicienne, spirituelle, glaciale et ambitieuse... Elle eut un grand orgueil et peu de vanité, une grande dévotion et peu de ferveur. Elle eut en tout beaucoup de bon sens. Elle aima sa gloire, passionnément, et son Dieu sérieusement. Elle fut charitable comme le commandait la religion qu'elle pratiquait d'un cœur soumis. Mais on ne connaît d'elle ni un mouvement de sensibilité ni un élan de tendresse. C'était une âme très haute, une intelligence très limpide, une volonté très droite. Sa sécheresse désespère. » Portrait, j'entends moral, fut-il jamais plus ressemblant?

Par son caractère et par son style, une Sévigné, bien mieux qu'une Maintenon, a de quoi charmer, en M. Hallays le moraliste et l'écrivain. Si quelqu'un n'aime pas la marquise, prions pour lui, comme elle priait pour certains esprits de son temps, « durs et farouches, » que La Fontaine ne touchait point.

M. Hallays naguère nous conseilla cette oraison. Il se plaignait alors que la gloire de Mme de Sévigné parût pencher vers son déclin. « C'est, disait-il, une religion qui s'en va. » Et il ajoutait avec mélancolie : « Serait-ce que la mémoire de Mme de Sévigné a quelque peu perdu de son prestige, depuis que tant et tant de femmes se sont poussées au premier rang dans les lettres françaises? Ou bien serait-ce que nous devenons chaque jour plus insensibles à la pure beauté du style, plus incapables de goûter le plaisir subtil et délicieux d'un vers de La Fontaine ou d'une phrase de Sévigné, plus étrangers à ces inutiles agréments que réprouvent « les penseurs, » et qui n'en sont pas moins le plus précieux, le plus original de notre littérature? » Nul aussi bien que M. André Hallays, — j'en appelle à l'auditoire de la *Société des Conférences*, — n'avait qualité pour rendre à la mémoire de Mme de Sévigné tout son prestige, pour nous faire, à nous, trouver ou retrouver dans « la pure beauté du style, » d'un style comme le sien, un « plaisir subtil et délicieux. »

Classique, cela est bientôt dit. Mais à tout propos, à chaque page, en relisant M. Hallays, il faut le redire. Rien de curieux à cet égard comme certain article, — inattendu, — sur les représentations d'Orange. On reconnaît ici le goût classique non pas seulement en toute sa pureté, mais avec toute sa finesse : un esprit, une sensibilité qui se gardent également, l'un des idées communes, l'autre de l'émotion romantique. Entre une tragédie de Corneille et « le mur, » le fameux mur devant lequel elle se joue, le spectateur et l'auditeur qu'est M. André Hallays ne saisit, au lieu d'une harmonie, qu'une discordance. D'un bout à l'autre, et pour des raisons auxquelles tout vrai Français finira par se rendre, cet article est un petit chef-d'œuvre de bon sens, et du sens le plus original, puisqu'il va tout droit à l'encontre de l'opinion la plus répandue.

Moraliste, s'il ne faut pas être seulement cela pour juger un Beaumarchais, il n'est pourtant pas mauvais de l'être un peu. C'est même le meilleur moyen d'être équitable envers l'homme de lettres et l'homme d'affaires que fut l'auteur des *Mémoires*, du *Barbier* et de *la Folle journée*. Beaumarchais eut deux réputations : une bonne et une mauvaise. Son biographe estime qu'il les mérite toutes deux. « Brillant *specimen* du génie français, » a dit Carlyle. Carlyle exagère, et M. Hallays,

considérant Figaro, c'est-à-dire Beaumarchais lui-même, du point de vue national, le définit mieux ainsi : « Figaro a quelques-unes des qualités dont un Français tire vanité le plus volontiers, et il a quelques-uns des défauts qu'un Français se pardonne avec le plus de complaisance. Ajoutons tout de suite, pour être justes, qu'il est dénué de certaines vertus dont un Français peut s'enorgueillir. »

*
* *

Ces vertus et d'autres encore, plus éminentes, elles ont fleuri naguère, au pays de France, dans un asile dont les ruines seules inspirent à M. Hallays un respect, avec un regret religieux. Pour visiter et vénérer ce qui reste de l'un et de l'autre Port-Royal, le flâneur se change en pèlerin. Au début de son pèlerinage, qui ne comprend pas moins de treize stations, il avoue qu'une secrète sympathie l'avait depuis longtemps attiré vers les choses et les gens de l'illustre et malheureuse abbaye. « Les cœurs les plus indignes sentent la beauté de ces existences si nobles, si pures, si harmonieuses, dont le rayonnement spirituel a été si puissant et si durable. Je sais que prononcer ce mot de beauté est ici presque un sacrilège. A Port-Royal, on haïssait la beauté comme une ennemie, comme une corruption. Mais qui donc maintenant louera les Arnauld, les Lancelot, les Nicole, les Pavillon, si nous ne nous en mêlons, nous, les « libertins »!... L'Église n'a jamais absous l'hérésie janséniste. Les hommes qui, par leur foi et par leur esprit de pénitence, sembleraient les plus aptes à comprendre et à honorer les grands solitaires et les grandes religieuses de Port-Royal, sont retenus par des scrupules d'orthodoxie. « A la vérité, l'hommage que nous leur apportons eût peut-être médiocrement flatté ces vertueux personnages. Qu'on les eût admirés sans songer un instant à les imiter, ils eussent rougi de cette honteuse aventure et s'en fussent accusés devant Dieu. Mais ils sont morts : nous les pouvons admirer en toute liberté, sans alarmer leur conscience. »

De cette libre admiration tout un volume rend témoignage. Après les deux chefs-d'œuvre, égaux et divers, de Racine et de Sainte-Beuve, nous y renvoyons ceux qui souhaitent de comprendre et de sentir le jansénisme. Ils trouveront là non point une histoire, mais plutôt une série de promenades, ou — puisque

l'auteur, même ici, tient à son expression — de « flâneries » commémoratives. Tout le long du chemin, conduit par le plus attentif et le plus pieux des guides, de Saint-Etienne du Mont à Saint-Jacques du Haut-Pas et à Saint-Médard, des Granges à Magny, de Maubuisson à Lénas, ils pourront apprécier « combien Port-Royal a enrichi le fonds moral et le fonds littéraire de la France. » Tout leur parlera, les vallons et les bois, les sanctuaires, même ruinés, peut-être surtout ruinés, et jusqu'aux pierres des tombeaux. Ils déchiffreront des épitaphes dont le style et l'accent révèlent l'esprit même des morts dont elles rappellent les mérites. Dans le masque de cire de la Mère Angélique, ils ne reconnaîtront pas sans émotion le visage sévère et glacé de la grande abbesse, avec son expression, plus forte que la mort, « d'indomptable énergie et de rude charité. »

Quelques pages, ou quelques lignes seulement sur Philippe de Champagne suffiraient à montrer quel artiste est M. Hallays, ou plutôt comment il est artiste. Devant le double portrait du Louvre (la Mère Agnès et la sœur de Sainte-Suzanne), il semble moins touché par la beauté que par l'objet de la peinture, par la représentation, vivante ici, de l'idée ou du génie janséniste, et par l'assurance que cette image nous donne que dans la mémoire des hommes le souvenir de Port-Royal ne périra pas. Tout l'esprit de l'austère maison peut se résumer en ce peu de mots de la Mère Agnès : « Cette règle est générale pour toutes choses, que plus on ôte aux sens, plus on donne à l'esprit. Tout le plaisir qu'on prend aux choses visibles, diminue d'autant la vie de la grâce. » Ce plaisir, et quelques autres avec, M. André Hallays n'est tout de même pas assez de Port-Royal, il est trop vivant, d'une vie trop libre et trop riche, pour s'en priver. Devant le parfait paysage des Granges, il n'a garde de ressembler à ces personnes dont parle M. Hamon et qui « sont obligées de fermer les yeux, lorsqu'elles prient dans des églises trop belles. » « Nous ouvrons les nôtres, dit-il, pour jouir des nuances de la verdure, de la douceur des ombres, de la majesté de la futaie, car le plaisir que nous prenons aux « choses visibles » nous incline à mieux comprendre la beauté des choses invisibles. » A la bonne heure! Et ne vous semble-t-il pas que de chercher cette inclination et de s'y plaire, cela déjà peut s'appeler, sans rien ôter aux sens, donner, et donner beaucoup, à l'esprit.

***

Choses invisibles, choses morales et françaises, il en est de plus proches de nous que les choses du jansénisme, et qui nous touchent davantage. Celles-là, encore et surtout, M. André Hallays en a connu le goût, l'amour passionné, et chaque fois qu'il les a vues en péril, il les a passionnément défendues. Sa passion alors a pris d'elle-même une forme, une des formes naturelles à son esprit, à son talent, et qui longtemps lui fut chère entre toutes : l'ironie. Aussi bien, pour la définir, la sienne tout au moins, il n'y a qu'à le citer lui-même. Il en parle en connaisseur et par expérience. « Elle consiste à donner au discours un tour plus vif, un accent plus pénétrant, grâce à un mensonge souriant dont personne n'est la dupe. C'est ainsi que l'on pourra, sans qu'aucun ait le droit de s'y tromper, émettre des aphorismes comme ceux-ci : « Le grand souci des journaux d'aujourd'hui, c'est le souci de la vérité ; » ou bien : « Le prestige du régime parlementaire grandit chaque jour en France. » Faut-il d'autres exemples ? L'embarras ne sera que de choisir. A la Rochelle, « il n'y a pas de statue de Richelieu. Ne le dites pas : un sculpteur entendra. » A propos d'un évêché, dont « l'Administration » ne sait que faire : « Il eût été si simple de laisser les évêques dans les évêchés ! »

Cela, c'est l'ironie légère. Elle sourit, se moque tout bas. Il en est une autre, qui hausse le ton. Elle s'élève jusqu'au mépris, elle s'emporte jusqu'à la juste et sainte colère. Elle ne rit plus, elle n'est plus un mensonge joyeux ou, comme disait Renan, d'eutrapélie. Celle-là aussi, M. Hallays s'en est servi comme d'une épée. Par elle il a porté de rudes coups et combattu vaillamment pour les plus nobles, pour les plus belles causes, hélas ! et les plus sacrifiées. Il a dit quelque part : « Un satirique ne déteste jamais très profondément l'objet de ses satires. » N'en croyez pas trop le satirique que fut parfois M. Hallays. Quand il l'a fallu, il a bien su haïr. « Vous excellez dans l'entrefilet, » disait à je ne sais plus quel journaliste politique un de ses confrères de l'Académie, à l'Académie. Les « filets » de M. Hallays, au *Parlement*, aux *Débats*, ne sont pas encore oubliés, de ceux-là surtout auxquels ils furent servis. « Politiciens et faiseurs de lois, (presque le

« barbouilleurs » d'André Chénier); cuistres à qui la France appartient... gens sincèrement convaincus que la France est née le jour que trois voix de majorité, captées, achetées ou volées, les ont faits rois d'arrondissement. » Voilà comme les traitait alors notre satirique. Dira-t-il encore qu'il ne les détestait pas? Mais les temps sont changés; même les gens, du moins certains d'entre eux. Il nous plaît de le croire. Il sied alors d'être généreux, et de ne point aller rechercher sur *Leurs Figures* des marques maintenant effacées.

***

C'est qu'alors il s'agissait de la France. Aussi bien, pour M. André Hallays, en tout et toujours, il ne s'est agi que d'elle. Quand elle fut attaquée, du dehors cette fois, comme il l'avait servie par pensées, par paroles, il résolut de la servir par action. Il n'en avait plus l'âge. Mais, aux âmes que vous savez, si « la valeur n'attend pas le nombre des années, » elle n'en est pas non plus atteinte. On ignore trop ce que le Hallays nouveau, le Hallays de la guerre, a valu. Engagé de la première heure, à cinquante-cinq ans, il reprit son modeste galon, — depuis longtemps pâli, — de sous-lieutenant. On l'envoya d'abord au loin, plus loin qu'il ne souhaitait, en Limousin, pour y former un régiment de territoriaux. Là, pendant sept ou huit mois, il instruisit ces braves gens. Il fit mieux encore, et, dans le vrai sens du mot, il les « éleva. » Le 30 décembre 1914, il écrivait, d'Aix sur Vienne : « Je suis au fond du Limousin dans un dépôt de territoriaux où je mène une existence sans péril et sans gloire, mais qui m'absorbe du matin au soir et me donne la consolation de me croire un tout petit rouage de l'immense machine. Depuis bientôt quatre mois, je nourris, j'habille et j'instruis des territoriaux du Nord. Je m'acquitte de ma besogne le mieux que je puis. Je suis un pauvre administrateur et un médiocre officier; la bourgade où je suis cantonné avec tous ces Flamands est humide et boueuse; ces pauvres gens sont tous très malheureux, ne sachant pas, depuis plus de deux mois, si leurs maisons sont debout et leurs enfants vivants. Mais je ne regrette pas le parti que j'ai pris. Tout cela s'accorde bien avec la grande tristesse de l'heure présente... Si de noires pensées m'envahissent, je songe à ceux qui pâtissent dans les tranchées, et alors mon sort me semble scandaleuse-

ment doux. Si les pensées noires tardent à s'évanouir, je songe à ceux dont les enfants sont à la guerre et cette fois j'ai honte de moi-même, qui n'ai rien à sacrifier au milieu de l'universel sacrifice. »

Vers la fin de 1915, une autre, tout autre mission, un important service d'État-major, l'appela sur la frontière d'Alsace, à Réchésy, près de Belfort. Là, pour lui et pour quelques-uns de ses amis, pareils à lui d'esprit et d'âme, tel le grand patriote Alsacien, le grand citoyen de Strasbourg, le docteur Bucher, il ne s'agissait de rien moins que de lire tout ce qui s'imprimait alors en Allemagne d'articles, de revues, de livres, et d'en extraire un rapport quotidien sur l'état et les variations de l'opinion ennemie. Labeur énorme et délicat, véritable « somme » d'informations et de documents, dont un abrégé parut depuis en cette *Revue* et dont plus d'un chef militaire avait d'abord admiré, nous le savons, l'abondance, l'exactitude et la clarté. Travail au jour le jour, et de tous les jours, qui dura trois ans. « Pendant trois années, a dit M. Hallays de ses camarades et de lui-même, pendant trois années nous avons réalisé ce paradoxe de mener, à quatre kilomètres des tranchées, la vie sévère et studieuse d'une congrégation de Bénédictins, tous animés du même désir de bien servir notre pays et soutenus par une confiance qui jamais n'a fléchi. Cette foi imperturbable qui nous fit travailler avec tant de passion et d'allégresse, fut chaque jour confirmée par nos lectures. Nous ne pouvions ouvrir un journal allemand sans nous répéter la parole de Méphistophélès dans la cave d'Auerbach : « Sois seulement attentif! La bestialité va se « révéler avec magnificence. » Nous vivions trop dans l'intimité des Boches pour ne pas tout espérer de leur sottise, et nous savions que celle-ci nous sauverait de leur force... »

Bénédictin : je vous l'avais dit. M. Hallays a fini par se connaître. Il y a mis le temps. Bien plus tôt et bien mieux encore, fût-ce aux plus mauvais jours, il connut le secret et les promesses de notre destin. « Travail, » « confiance, » « passion, » « allégresse, » tous ces beaux mots ici tracés de sa main, de quelle voix il les disait, les criait à ses amis quand il venait de là-bas passer ne fût-ce qu'une heure avec eux! Tout en lui, sa parole, son accent et jusqu'à son visage, tout respirait la force, la vaillance et le don généreux de soi, de soi tout entier.

Il savait toutes « les raisons de croire, » d'espérer, et nous les donnait toutes. Hallays patriote, Hallays combattant à sa manière, je réservais pour la fin ce trait de sa physionomie, n'en trouvant pas un autre qui l'achève mieux et l'honore davantage. S'il est vrai que la victoire de nos armes soit le triomphe de l'esprit sur la matière, il n'est pas moins certain que l'esprit d'un André Hallays et de ceux qui lui ressemblent n'y a point été étranger.

Cet esprit et ce cœur, c'est la guerre qui les a révélés tout entiers. Il semble qu'elle les ait, l'un et l'autre, comment dirais-je, détendus et largement épanouis. M. Hallays parle-t-il aujourd'hui des mêmes choses dont il parlait hier, il le fait d'une autre voix et sur un mode nouveau. Dans ses discours et jusque dans ses intimes causeries, il arrive alors qu'on surprenne des échappées et comme des jours entr'ouverts sur des horizons, vers des hauteurs mystérieuses où le portaient plus rarement ses goûts et ses désirs d'autrefois. Sceptique, disaient alors quelques-uns de ceux qui s'imaginaient le bien connaître. Leur était-il assez mal connu! Qu'ils apprennent seulement, ceux-là, comment ce croyant au passé, à tout le passé de notre France croit aussi à son avenir : « J'ai assisté à l'inauguration de l'Université de Strasbourg. Ce fut un chef-d'œuvre. Les étrangers très nombreux qui sont venus ici en criaient d'admiration. Le cadre était prodigieux. La salle, — une ignominie boche, — disparaissait sous les tapisseries de l'histoire du Roi et des tentures d'un goût magnifique et exquis. Les toges des professeurs, les uniformes des soldats, les bannières et les drapeaux formaient un tableau d'une harmonie incomparable. Des harangues nobles et décentes. De l'ordre, de la dignité, un air de victoire sans forfanterie; l'hommage déférent de vingt nations à la France; et, pour tout dramatiser, le sentiment, dans les paroles et dans les gestes, que *la guerre continue*. Et à Strasbourg! Et devant les trois maréchaux! Puis, devant cette Université où venait de se dérouler cette cérémonie grave et lourde de sens, ce fut le défilé de nos jeunes troupes, qui marchent, elles aussi, à l'allure *poilue*. Enfin, — explosion d'allégresse populaire, — le cortège des corporations avec leurs musiques, leurs bannières et les flots de petites Alsaciennes dansant et saluant. Quand on a vu cela, je vous assure qu'il est impossible de douter de l'avenir. »

Et quand on a cité cela, on aimerait de citer encore, après les écrits de M. André Hallays, ses entretiens familiers. Homme de lettres parfait, c'est-à-dire exactement le contraire de l'odieux « gendelettres, » cet « honnête homme » se devait à lui-même d'avoir l'esprit de son siècle, — le XVIIe, — qui fut éminemment un esprit de société et de conversation. La causerie d'Hallays, ses propos de salon ou de table sont proprement un délice. Il excelle à développer une idée, à filer un raisonnement ingénieux, voire un brillant paradoxe. Possédant à fond le talent de bien dire, l'art de contredire, avec grâce, avec malice, ne lui est pas tout à fait étranger. Cela non pas tant pour briller aux dépens de l'adversaire, que pour le provoquer à la riposte et, — généreux, — la lui fournir.

Tairons-nous enfin, parce que souvent elle se cache, la sensibilité de ce cœur et cette affection, par nous dès longtemps éprouvée, dont la sûreté n'a d'égale que la discrétion et la réserve? Plutôt que de se dépenser en banales formules, en paroles vaines, il lui plaît de ne se faire connaître qu'à des signes choisis, mais qui ne trompent pas, et qui ne manquent jamais. Aimant peu d'être loué, M. Hallays épargne volontiers la louange à ses amis. A ses amis présents; mais, à peine ont-ils tourné le dos, qu'il se rattrape. On le sait, ils le savent eux-mêmes et parmi leurs amitiés les meilleures, les plus françaises, nulle ne leur est plus précieuse que l'amitié d'André Hallays.

CAMILLE BELLAIGUE.

LA MARINE MARCHANDE

ET L'ÉTAT

Des lettres et des protestations émanant de la Ligue maritime française, de l'Association des grands ports et du Comité des Armateurs de France, ont saisi l'opinion du danger que présente pour la marine marchande l' « étatisme » introduit dans nos lois à la faveur de la guerre. D'autre part, des débats passionnés viennent de s'ouvrir au Parlement sur cette même question. Nous voudrions à notre tour faire toucher du doigt au lecteur un péril imminent et dont les conséquences, à tant de points de vue, risquent d'être désastreuses.

I. — LE ROLE DE L'ÉTAT

Que l'État ait le droit d'intervenir dans les actes des particuliers lorsque ces actes intéressent la collectivité, nul ne le conteste. Cette intervention peut se manifester sous forme d'action directe ou sous forme de contrôle. Dans l'action directe, l'État prend en main la responsabilité de la gestion. Quand il contrôle, au contraire, il se borne à tracer la voie aux citoyens dans des lois ou des règlements s'inspirant des circonstances, et qui doivent être respectés sous peine de sanctions. Encore une fois, il ne viendrait à personne l'idée de dénier à la puissance publique son droit de contrôle. Loin de combattre son intervention ainsi entendue, il faut au contraire s'en déclarer partisan ; en revanche, c'est un fait que l'action directe de l'État engendre le gaspillage et l'irresponsabilité. L'exemple de ce qui se passe dans la Marine marchande nous en fournit une preuve éclatante.

Avant la guerre, notre flotte marchande, alors déjà insuffisante, comptait 2 300 000 tonnes. Pendant le cours des hostilités, nous avons complètement négligé la mise en chantier des navires marchands pour nous consacrer uniquement à la fabrication du matériel militaire; de ce fait, plus de 500 000 tonnes, qui figureraient aujourd'hui dans notre tonnage de commerce, n'ont pu être construites. D'autre part, les sous-marins allemands nous ont détruit 921 000 tonnes de navires. Conséquence : au 1er janvier 1919, notre flotte marchande était réduite à 1 886 000 tonnes, alors que, de l'aveu de tous, il nous en faudrait 5 millions pour assurer notre mouvement commercial.

Telle est en effet, comparée à celle des marines concurrentes, la situation de la marine française. Le pourcentage de variation de la flotte de commerce française du fait de la guerre atteint — 26, 17 pour 100. Il est de — 18, 11 pour l'Angleterre, de + 27 pour le Japon, de + 25,16 p. 100 pour l'Amérique. Nous avons perdu, soit par actes de guerre, soit par captures, soit par incidents de mer, 1 128 000 tonnes, nous n'en avons récupéré que 459 000! L'Angleterre, qui a récupéré 5 600 000 tonnes, n'en a perdu que 9 055 000. C'est dire que, pendant que l'Angleterre rattrapait les trois quarts de ses pertes, nous ne parvenions même pas à combler le tiers des nôtres. Quant à la flotte des États-Unis, elle s'augmentait de 1 995 000 tonnes, celle du Japon de 470 000 tonnes.

On se demande tout d'abord si l'État n'a pas failli à ses devoirs en laissant se créer cette situation. Il n'est pas démontré qu'il fût nécessaire d'arrêter complètement les chantiers de constructions navales : nous estimons que, tout en obtenant de ces établissements certaines fabrications militaires, il eût été possible de ne point renoncer à toute mise en chantier de bâtiments qu'on eût exécutés en série et que nous serions forts heureux d'affecter aujourd'hui à nos transports commerciaux... De plus, en perdant tout espoir, dans l'intérêt commun des belligérants, de remplacer ses navires détruits par l'ennemi, la France était en droit de demander des garanties à ses alliés pour obtenir qu'on lui tînt compte, dans la signature du traité de paix, de cette renonciation volontaire à toute construction navale. Or, il semble bien que personne ne se soit préoccupé sérieusement de demander de tels engagements. Il n'est guère douteux que, si la question leur avait été nettement posée, les

Anglais, qui ont le sens des affaires et qui ont l'esprit juste, auraient parfaitement compris notre préoccupation et se seraient efforcés de nous satisfaire. Non seulement on n'a point tenu compte à la France des 500 000 tonnes qu'elle n'a pas construites, mais encore l'Amérique, faisant adopter la règle qui consiste à laisser à chaque belligérant le tonnage capturé par lui, a soustrait 1 658 000 tonnes de navires allemands à la masse qui devait être partagée entre les Alliés, pour les répartir par voie de priorité entre l'Angleterre (780 000 tonnes) les États-Unis (628 000 t.) et le Brésil, qui n'y avait guère de droits (110 000 t.).

A notre avis, la politique de construction, ou plutôt de non-construction navale suivie par l'État au cours des hostilités, ne s'imposait nullement, et il semble que l'on n'ait prévu aucune des conséquences auxquelles elle devait aboutir. On peut calculer qu'aujourd'hui, 2 à 3 millions de tonnes étrangères travaillent pour le compte de la France à l'importation des matières qui sont nécessaires à notre ravitaillement. Or, la tonne d'affrètement d'un cargo ne nous coûte pas moins de 25 à 30 shillings par mois, ce qui, pour 3 millions de tonnes, représenterait un affrètement de 54 millions de livres par an, soit, au cours du change actuel, 2 500 millions de francs. Au moment où notre change subit une crise si aiguë, il est bien fâcheux que cette crise se trouve encore aggravée par l'insuffisance, vraiment impardonnable, de notre marine marchande.

Quoi qu'il en soit, le fait brutal est que nous avons besoin de 3 millions de tonnes pour élever la marine marchande à la hauteur de nos besoins. Comment pourrons-nous y parvenir? Jusqu'ici, l'État ne s'était jamais mêlé de construire des bâtiments de commerce. Il avait agi fort sagement en laissant les Compagnies de navigation libres de régler leurs commandes. L'État se bornait à favoriser la construction des navires en France en accordant des primes aux constructeurs, ou en imposant dans ses contrats postaux certaines conditions pour le plan des navires affectés aux lignes subventionnées. Il est évident qu'en présence du chiffre considérable de navires à construire et du bouleversement des industries métallurgiques du monde, l'État avait quelque raison de ne point laisser faire uniquement l'initiative privée. Deux moyens s'offraient à lui pour agir. Le premier consistait à s'entendre avec les armateurs sur le mode de reconstitution de la flotte, le second à

prendre en mains la construction. C'est à cette seconde solution, — la moins bonne, — que l'État s'est arrêté.

Le commissaire aux Transports maritimes, M. Bouisson, qui caressait depuis longtemps le projet d'une flotte d'État, réussissait, le 31 décembre 1918, à faire inscrire par le Parlement, dans la loi concernant les crédits provisoires applicables au premier trimestre 1919, un crédit de 250 millions pour la reconstitution de la flotte de commerce. Pour le deuxième trimestre de la même année, le ministre du Commerce demandait un nouveau crédit de 250 millions, au titre du compte spécial des Transports maritimes. Sur la proposition de la commission du budget, ce crédit fut, il est vrai, réduit à 100 millions.

Mais, au cours de la discussion, M. Bouisson annonçait son intention de déposer un projet de loi autorisant le gouvernement à ouvrir un crédit de deux milliards pour la reconstitution de la flotte marchande. Ce projet de loi était précédé d'un exposé dans lequel M. Bouisson faisait ressortir l'insuffisance de notre marine marchande; il proclamait l'inefficacité du système des primes et des subventions et déclarait son intention d'inaugurer une politique maritime nouvelle. D'après lui, la marine marchande n'est pas une industrie spéciale, mais l'outillage du commerce extérieur, c'est-à-dire de toutes les autres industries, et l'État seul est en mesure de créer des moyens de transport maritime convenables entre la France et ses colonies, et d'assurer le prestige du pavillon français à travers le monde. Pour réaliser ce programme, il fallait que l'État passât aux constructeurs, au moyen de marchés à échelle, une commande de 3 millions de tonnes exécutable en cinq années; une partie minime de cette flotte serait destinée au remplacement des bateaux torpillés sous le régime de la réquisition, une autre partie servirait à la création d'une flotte devant assurer les relations entre la métropole et les colonies; enfin, une troisième partie constituerait une flotte que l'État *pourrait* rétrocéder aux armateurs. La dépense envisagée devait se monter à 2 milliards de francs. Les deux crédits de 250 millions dont il a été parlé précédemment, soit 500 millions, seraient admis comme acomptes.

Tout d'abord rien n'est plus faux que cette thèse nouvelle d'après laquelle l'armement devrait être considéré comme l'accessoire des autres industries. Cette conception, opposée à

celle de l'Angleterre, n'a pas d'autre but que de légitimer l'intervention de l'État dans ce domaine. En outre, si la flotte d'État doit assurer les services entre la France et ses colonies, le Levant, l'Extrême-Orient et l'Amérique, le projet signifie en fait le monopole de l'État. C'est pourquoi la Chambre de commerce de Marseille a adopté des conclusions opposées au vœu de M. Bouisson. Des avis analogues furent émis par la Section de Madagascar de l'Union coloniale, par le Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indo-Chine. Il semblait qu'avec le départ de M. Bouisson dût s'évanouir le rêve d'une flotte d'État; il n'en a rien été. Le ministre des Travaux publics, M. Claveille, a, en effet, déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet l'engagement de crédits se montant à 1 830 millions destinés à la reconstitution du tonnage marchand. Ce projet n'apportait aucun argument nouveau à la thèse soutenue par M. Bouisson; il se bornait à indiquer le déficit de notre tonnage, prouvé par des chiffres impressionnants, qui ne sont malheureusement que trop connus. Avant la guerre, 23 pour 100 seulement de nos exportations rentraient sous pavillon français, et les trois quarts des marchandises à destination de la France transitaient sous pavillon étranger. Or, 56 pour 100 du poids de nos importations et 70 pour 100 de leur valeur totale venaient par mer; s'il fallait faire le calcul de leur pourcentage par tonne-mille, celui-ci serait considérable. C'est dire le tribut que nous payons à l'étranger. Il est indispensable de faire cesser cette servitude. Mais à quelles mesures le gouvernement compte-t-il recourir pour y arriver?

II. — LE MONOPOLE DE CONSTRUCTION

Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat le 24 juillet, le Ministre des Travaux publics a déclaré : « Je vous demanderai de m'autoriser à commander aux ateliers français la totalité de leur production pendant trois ans, si, comme je l'espère, les prix sont raisonnables. » Voilà un fait d'une gravité exceptionnelle. L'État s'arroge le droit d'accaparer tous les moyens de production du pays; il se pose en concurrent de ses propres armateurs; il leur ferme la porte de tous les chantiers où ils pourraient trouver l'outillage indispensable à la prospérité de leur

commerce. Au point de vue des principes étatistes rien d'aussi radical n'a été proposé à un Parlement. Jamais l'« ego nominor leo » de la fable n'a été posé avec une telle netteté.

Un seul motif justifierait ce « fait du prince. » Ce serait la preuve de l'inaptitude de l'industrie libre à reconstituer elle-même le tonnage qu'elle a perdu. Mais l'auteur du projet a dû constater lui-même que les armateurs avaient en commande ferme 1 015 000 tonnes de bateaux dont 491 000 de paquebots et mixtes et 524 000 tonnes de cargos ou divers, c'est-à-dire plus qu'il ne leur en a été détruit. Comme il était juste, l'armement français n'a pas attendu que l'État lui rendît les navires torpillés à son service, et il s'est mis à réparer lui-même les brèches creusées dans le tonnage national. Ce que les armateurs viennent de faire au sortir de la guerre, ils l'avaient déjà réalisé dans les années qui ont précédé les hostilités. Du 31 décembre 1910 au mois de juin 1914, la France augmentait sa flotte de 35 p. 100, tandis que l'Angleterre n'augmentait la sienne que de 9 p. 100, que la Norvège, l'Allemagne et l'Italie ne l'avaient pas accrue de plus de 29 p. 100. A la fin de l'année 1900, la France possédait une flotte de vapeurs de 527 000 tonnes net; au 30 juin 1914, elle avait porté la dite flotte à 1 098 000 tonnes net, soit un accroissement de 570 000 tonnes net, représentant 108 p. 100, proportion la plus forte qui ait jamais été enregistrée.

Voilà ce qu'accomplissaient nos Compagnies de navigation quand l'État ne leur faisait point concurrence. Est-il raisonnable qu'on vienne maintenant les paralyser? Les armateurs, avons nous dit, ont passé en commande ferme 1 015000 tonnes de bâtiments. Ils seraient prêts à en commander bien d'autres, si les prix qu'on leur imposait n'étaient pas prohibitifs. Déjà, ils ont accepté des navires anglais, parmi lesquels on compte de vieux rossignols, et même des bateaux en bois, dont le prix de revient est beaucoup plus élevé que celui qui est appliqué aux armateurs anglais. On ne peut trouver mauvais qu'ils aient décliné les offres américaines, devant l'impossibilité où ils étaient de les accepter telles qu'elles leur ont été présentées. Devant ces faits, comment prétendre que nos Compagnies ne sont pas en mesure de nous donner la flotte dont nous avons besoin?

On peut s'étonner, dans ces conditions, que la demande

d'ouverture de crédits de 1 830 millions déposée par M. Bouisson ait été votée par la Chambre des députés avant sa séparation. Il est vrai que ce projet de loi a subi de telles modifications que la portée s'en trouve singulièrement amoindrie. Il n'en est pas moins regrettable que la Chambre ait cru nécessaire de donner *in extremis* cette marque de complaisance aux plus dangereuses idées des socialistes. Aussi bien, la façon dont les débats furent conduits n'a pas contribué à relever le prestige d'une Chambre agonisante, celle que les électeurs viennent de condamner. En effet, un texte aussi important que celui de la reconstitution de la flotte marchande française, qui peut avoir pour résultat d'engager nos finances publiques pour des sommes importantes, a été voté sans discussion dans la journée du dimanche qui a précédé le départ des Chambres, devant des banquettes à moitié vides, au milieu du brouhaha qu'entraînait le vote de trente projets de loi, dont aucun député, hypnotisé par sa prochaine comparution devant le suffrage universel, n'a pas pris même la peine d'écouter la lecture. Et, à ce propos, c'est avec surprise que nous avons noté cette phrase de l'ancien commissaire aux transports maritimes déclarant : « Il avait été entendu à la Commission de la marine marchande que, pour faire voter ce crédit, *on éviterait, autant que possible, un débat.* » Singulière façon de comprendre la publicité du régime parlementaire ! Nous avons l'espoir que la nouvelle Chambre, tout en restant fidèle à la méthode de travail des grandes commissions, ne permettra pas que le pays soit tenu dans l'ignorance des plus graves décisions législatives que puissent prendre ses représentants.

Pour en revenir au projet en question, celui-ci a été, sur le rapport de l'amiral Bienaimé, l'objet d'amputations considérables. Tout d'abord, le chiffre d'engagements de crédits a été ramené de 1 830 millions à 1 080 millions, des doubles emplois ayant été relevés dans les calculs du Commissariat aux transports maritimes. Celui-ci, non content de monopoliser nos chantiers navals, avait en outre la prétention de se faire ouvrir des crédits supérieurs aux besoins qu'il se proposait de satisfaire. La rédaction de la Commission prévoit en outre une série de restrictions; exemple : les dépenses relatives à l'acquisition de navires à l'étranger ne seront engagées qu'au cas où les armateurs ne prendraient pas livraison des navires qu'ils

ont commandés; — les plans des paquebots du Ministre des transports devront être agréés par les Compagnies de navigation qui exploitent les lignes auxquelles ces navires sont destinés; — les dépenses de construction de navires de charge ne pourront être engagées que si l'armement n'utilise pas les tôles d'acier mises à sa disposition. Enfin, l'article IV de la loi prévoit la cession aux Compagnies privées des navires construits ou achetés par le gouvernement français.

Ainsi, la Chambre, tout en se rendant compte de l'erreur fondamentale des propositions du gouvernement, n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout, en les rejetant purement et simplement. Elle est restée l'esclave de la thèse étatiste; les amendements qu'elle a apportés au projet en ont fait une loi difforme. Nous sommes convaincu que le ministère Millerand, pénétré des nécessités de la liberté commerciale, et écoutant la voix de l'opinion publique, ne soutiendra pas plus longtemps ce projet devant le Sénat où il se trouve échoué, triste épave de la guerre, n'ayant même pas le mérite d'être justifié par les circonstances au milieu desquelles il a été élaboré. S'il revenait un jour devant la nouvelle Chambre, celle-ci n'aurait pas la faiblesse, comme l'Assemblée qui l'a précédée, de celer sa véritable opinion. Nous aurons l'occasion de dire plus loin ce qu'il nous paraîtrait opportun de mettre à la place de ce projet de loi. Fût-il voté, qu'il ne serait même point exécutable, tout au moins dans les délais voulus. Il repose sur une capacité de production de nos chantiers privés évaluée, jusqu'au 1er juillet 1922, à 669000 tonnes, en dehors des commandes déjà lancées, savoir 183 000 tonnes par l'État et 417 000 par les armateurs. A raison de 35 journées environ en moyenne par tonne, en tenant compte des proportions relatives de paquebots et de cargos, on obtient un total de 4 450 000 journées pour achever les 1 269 000 tonnes envisagées plus haut, ce qui nécessiterait un effectif de 50 000 ouvriers. Il est douteux que nous puissions appliquer aux constructions neuves une main-d'œuvre aussi considérable, vu l'urgence des travaux de réparation qui s'imposent. Il semble bien, dans ces conditions, qu'il n'y ait point de place pour de nouvelles commandes avant dix-huit mois ou deux ans, et le gouvernement ne pourrait augmenter les siennes qu'au détriment de celles déjà faites par les armateurs, à moins de changer la répartition actuelle des commandes;

répartition qui risquerait de n'être plus en rapport avec les possibilités des divers chantiers.

*
* *

Si rien ne justifie la décision de l'État de commander lui-même des navires, tout aurait dû, au contraire, le détourner d'un tel projet. Les bureaux des Transports Maritimes n'ont pas les moyens de surveiller l'exécution de l'entreprise dans laquelle ils se sont lancés. Celle-ci apparaît comme des plus aléatoires pour nos finances publiques. Nos bureaux ont démontré qu'ils ne se rendaient pas un compte exact des besoins de l'armement, les Compagnies exploitantes étant beaucoup mieux qualifiées pour définir les caractéristiques des navires qui conviennent à leurs lignes. Les types Garbs, qui ont été commandés et étudiés par les Transports Maritimes, ont un rendement déplorable. Quant aux grands schooners achetés inconsidérément par l'État, on pouvait en voir récemment une quinzaine dans le port de Marseille, où ils restaient inutilisés. *Le Petit Marseillais* faisait justement observer que ces bateaux encombraient les darses, alors qu'en rade des vapeurs, dont chaque jour d'attente coûtait 14 000 francs, ne cessaient de demander une place à quai pour procéder à leur déchargement. Et le grand journal de Marseille faisait remarquer : « Les marins n'ignorent pas que ces beaux voiliers aux formes imposantes et aux magnifiques lignes souffrent presque tous d'un vice grave provenant de leur construction trop hâtive ; ces coques, composées de bois vert, sont déjà fatiguées et « font de l'eau. » D'autre part, les deux machines à vapeur ou les deux moteurs dont ils sont tous munis sont absolument insuffisants, à tel point que ces navires ne peuvent effectuer aucun mouvement, même dans les ports, sans faire appel à un ou deux remorqueurs. »

L'État n'est pas davantage outillé pour suivre l'achèvement d'un navire, ni apte à en discuter le prix. Si l'on veut se rendre compte des dépenses qui vont être engagées pour la marine marchande dans ces conditions tout à fait anormales, il suffit de remarquer que les bâtiments destinés au réseau méditerranéen sont prévus, les uns à des vitesses modérées, les autres à des vitesses de 20 nœuds, et que pour les premiers, du type dit *Duc-d'Aumale*, la dépense semble devoir être par unité

de 18 à 19 millions comme base de prix forfaitaires avec des augmentations dépendant de toutes les augmentations résultant soit de la main-d'œuvre, soit des cours des matières premières. Or, le *Duc-D'Aumale* existant, qui a été construit en 1913, n'a coûté que 3400000 francs avec tous les suppléments et les décorations intérieures. Cette simple indication montre la dépense formidable qui va être engagée pour la réalisation du programme actuellement sur le point d'être mis à exécution et la médiocrité des résultats qu'on est en droit d'en attendre, surtout s'il est fondé sur l'idée de construire un énorme paquebot de 45000 tonnes. La Marine militaire, qui dispose cependant de nombreuses commissions et entretient un service de surveillance technique remarquablement bien outillé, n'arrive pas à se garantir des malfaçons, et elle paie, en toute occurrence, ses fournitures plus cher que les particuliers. Qu'adviendra-t-il au sous-secrétariat d'État de la marine marchande, qui n'a rien d'analogue comme organe de contrôle et qui doit tout improviser? Nul ne peut ignorer que tous les marchés de l'État sont forcément majorés, par suite des difficultés dues au formalisme de l'administration; et c'est un fait que, quelque soin qu'ils mettent à la réception des travaux, des fonctionnaires, même zélés, n'apporteront jamais à cette tâche un souci de l'exactitude aussi grand que des agents qui doivent rendre compte plus tard de leur gestion devant un Conseil d'Administration.

III. — L'ÉTAT CONSTRUCTEUR

L'État ne se contentera pas de commander des navires, il en construira lui-même. On projette de construire dans nos arsenaux militaires 34 bâtiments, dont 13 cargos du type *Marie-Louise* (4500 tonnes), répartis entre les ports de Brest et de Lorient. On envisage aussi la construction de 15 cargos nouveaux, construction à laquelle le port de Toulon sera appelé à concourir. Enfin, il est question de mettre en chantier, toujours dans nos arsenaux, six paquebots de 16500 tonnes, destinés aux lignes d'Indo-Chine, soit au total 71000 tonnes de portée en lourd en cargos et 99000 tonnes de déplacement en paquebots.

On cherche ainsi à donner du travail à nos arsenaux qui en manquent actuellement. Mieux vaudrait fermer les arsenaux

que de leur passer des commandes, s'il est démontré qu'on y gaspille la main-d'œuvre si précieuse à l'heure actuelle. Au lieu de cela, il est à craindre qu'une coopération aussi vaste de leur part au programme de reconstitution de la marine marchande ne provoque l'extension de ces établissements et l'embauchage de nouveaux ouvriers, ce qui serait très regrettable. On essaye actuellement d'industrialiser nos ports militaires, pour les orienter vers une production plus active. Mais le meilleur ministre ne saurait obtenir de ces usines qu'elles travaillent économiquement. M. Leygues a fait avec juste raison appel à la compétence de MM. Cauquil et Cuvelette pour inspecter les directions de travaux de son département. Les rapports de ces deux spécialistes sont bien sévères pour nos arsenaux, et les propositions auxquelles ils aboutissent sont pour la plupart irréalisables. Je n'en citerai qu'un exemple. Sous Louis XV, les Forges de la Chaussade avaient été installées à Guérigny, le long d'une rivière qui alimentait les souffleries. On tirait alors du sol voisin le minerai nécessaire à la fabrication du fer, et les épaisses forêts du Nivernais fournissaient le combustible. Aujourd'hui, on y brûle de la houille qui arrive de l'autre bout de la France. Le minerai provient d'une direction opposée ; la Nièvre n'est même pas en état de fournir l'énergie électrique voulue pour l'éclairage de l'usine. Quant au charbon de bois, il y a longtemps qu'on ne l'emploie plus pour l'affinage du fer, et MM. Cauquil et Cuvelette concluent qu'il faudrait transporter l'usine de Guérigny sur les bords de la Loire. Nous laissons au lecteur à penser si ce déplacement est possible, et de quelles protestations le Parlement saluerait un ministre qui aurait un instant l'idée de donner suite à une proposition, très sage, mais si peu politique!

Lorsque les arsenaux de la Marine établissent des prix de revient, ces prix sont en apparence égaux à ceux de l'industrie, mais on oublie d'y faire rentrer les éléments les plus importants, c'est-à-dire les frais généraux d'administration et d'usine qui majoreraient ces prix de revient de plus de 200 p. 100. A noter que l'État n'a pas d'impôts à payer, qu'il ne prévoit pas d'assurance pour son matériel, ne compte pour rien le terrain sur lequel il est installé, ne rémunère aucun capital, et n'a point de service d'obligations à assurer. Le compte courant du Trésor se plie gratuitement à toutes les fantaisies

budgétaires des arsenaux. Comment vouloir comparer les résultats des travaux accomplis dans ces établissements à ceux de l'industrie privée, qui supporte toutes les charges que nous venons d'énumérer ? Cette seule question justifierait une longue étude. Bornons-nous à un fait typique. On nous pardonnera la légère indiscrétion que nous allons commettre. Puisse-t-elle contribuer à arrêter notre pays sur la pente fatale où il est en train de glisser !

Un établissement de la Marine, destiné à la fabrication des éléments métallurgiques entrant dans la composition des vaisseaux, travaille, depuis plusieurs années, dans des conditions paradoxales. Ses plans de fabrication changent constamment et entraînent des travaux de premier établissement qu'on est obligé de reconnaître inutiles, souvent même avant qu'ils aient été achevés. Cet établissement, qui possède environ 900 ouvriers, compte 7 ingénieurs et 11 officiers de travaux, soit une moyenne de 2 officiers pour 100 ouvriers. Une usine similaire de l'industrie serait dirigée par un ingénieur et 2 ou 3 officiers de travaux au maximum. L'ensemble du personnel surveillant comprend 77 personnes, soit 9 surveillants pour 100 ouvriers. Le personnel employé aux écritures ou à l'administration s'élève à 100 personnes ; il y en a donc plus de 10 qui écrivent pour 100 qui travaillent ; au total, 177 personnes dirigent, surveillent ou administrent pour 900 qui travaillent. Sur ces 900 ouvriers, 65 environ sont en état d'absence payée, 400 sont affectés aux dépenses indivises. La proportion des ouvriers affectés aux dépenses directes ne dépasse pas 55 pour 100 ; l'insuffisance des moyens mécaniques est telle qu'on est obligé d'affecter au mouvement général 150 ouvriers, soit 17 pour 100 de la main-d'œuvre totale. Les manutentions de charbon se font encore à bras, comme du temps de Colbert. On ne sera pas étonné de la proportion anormale d'ouvriere affectés aux dépenses indivises, si l'on réfléchit que l'usine passe son temps à remanier des plans d'ensemble, et à entretenir coûteusement les vastes locaux destinés à loger l'armée de ses commis et de ses surveillants.

J'hésite à donner les chiffres de production de cette usine, tant ils sont lamentables. On n'arrivait pas, ces temps derniers, à produire 30 kilos, par jour et par ouvrier, de produits communs de fer de puddlage ou d'acier laminé, bloomé ou forgé.

A ce compte, l'État devrait vendre son acier au prix du nickel, et peut-être encore ne serait-il pas sûr de s'y retrouver. On arrive à cette constatation vraiment stupéfiante : les prix de revient en main-d'œuvre et en frais généraux étant supérieurs à ceux du produit, il y aurait intérêt à arrêter la marche de l'usine, tout en payant le personnel pour ne rien faire : cela coûterait peut-être moins cher que de gâcher les matières premières. Pour qui a été à même d'apprécier les méthodes de travail et le rendement de l'usine à laquelle je fais allusion, nul doute n'est permis sur l'incompétence industrielle de l'État. Et c'est de ses forces productrices que l'on prétend attendre la réparation des ruines de la patrie!

IV. — L'ÉTAT ARMATEUR

La construction d'un navire est une opération qui, quelque dispendieuse qu'elle puisse être, s'achève avec le navire. L'exploitation d'une flotte par l'État est susceptible au contraire d'entrainer des déficits d'autant plus graves qu'ils se manifestent annuellement. Nous avons exposé dans la *Revue* les inconvénients de l'armement de navires par l'État, à propos de la réquisition générale de la flotte de commerce; il ne s'agit pas aujourd'hui d'une mesure semblable, mais seulement de la monopolisation de certaines lignes régulières. Rien n'est plus faux à ce point de vue que de vouloir assimiler la situation des transports maritimes à celle des chemins de fer. Les chemins de fer roulent sur une voie qui fait partie du domaine public; ils jouissent d'un monopole, et personne ne peut leur faire une guerre de tarifs, puisque ceux-ci sont homologués; les navires, au contraire, sillonnent un champ qui est ouvert à toutes les nations; ils se trouvent en contact avec tous les pavillons du monde. Ils doivent donc naviguer dans des conditions déterminées qui leur permettent de rivaliser avec leurs concurrents. Comment supposer que l'État, après ce que nous venons de dire, puisse soutenir une telle lutte? En réalité, on ne paraît vouloir justifier l'exploitation d'une flotte par l'État que par des raisons politiques, et l'on a déjà soin d'insinuer que, seule, la puissance publique peut soutenir le prestige de notre pavillon à travers le monde. La marine de guerre avec ses canons, la marine marchande avec de luxueux paquebots

grèveront l'une et l'autre lourdement notre budget. Mais si l'on peut dire de la première qu'elle est indispensable au rayonnement de la puissance française, on peut affirmer que la seconde ne sera qu'une coûteuse inutilité. La nationalisation de nos instruments de production, réclamée par les socialistes, amènerait sûrement la faillite de notre pays.

De toutes les industries, la marine marchande est celle qui se prête le moins à l'intervention de l'État; chez elle, toute perte de temps est perte d'argent, et le temps ne compte pas pour les fonctionnaires. Un bateau qu'on immobilise entraîne le paiement de surestaries. Quand c'est l'armement qui les solde, on peut être convaincu qu'il les réduit au minimum. Qu'on les fasse supporter par le budget de l'État, et l'on ne manquera pas de raisons pour justifier l'immobilisation du navire ou le retard dans les horaires. Ce qui sauve à ce point de vue l'exploitation des chemins de fer, c'est que leur marche est en quelque sorte chronométrée. Rien d'analogue n'existant dans la navigation, les navires qui portent pavillon de l'État, resteront à quai. Nous en avons eu un exemple, pendant la guerre, avec les navires-hôpitaux qui mettaient à se charbonner six fois plus de temps qu'il n'était nécessaire.

La flotte d'État est donc une utopie dangereuse; les auteurs du projet de construction actuelle, qui en sont vraisemblablement convaincus, ne cachent pas qu'ils entendent donner plus tard aux armateurs la gérance des navires construits à l'aide des crédits budgétaires. Mais il est à craindre que nos fonctionnaires ne cèdent à la tentation de conserver ces navires sous leur autorité. Ce jour-là, tous les étrangers déserteront nos lignes. En revanche, la majorité des voyageurs voyagera gratis. Les flottes subventionnées d'Algérie nous donnent un avant-goût de ce qui se passera. M. J. Charles-Roux n'a pas craint d'écrire dans la *Revue*, qu'en 1913, 80 000 passagers avaient circulé sur les navires de la Compagnie Générale Transatlantique, au tarif dit « de fonctionnaires, » dans la catégorie desquels on arrive à faire rentrer « quantité de personnes qui n'ont avec l'État ou la municipalité que des attaches lointaines, ou même qui n'en ont aucune. » Des lettres nous parviennent de toutes parts pour nous dénoncer les erreurs de l'étatisme. Un haut fonctionnaire, dont on nous permettra de taire le nom, nous écrit : « Vous devriez bien vous préoccuper de la fameuse flotte

achetée aux États-Unis. Un officier de marine, revenu de la côte du Pacifique, me disait l'autre jour que, de Vancouver au Cap Horn, on ne rencontre que ces bateaux, certains marchant à raison de trois nœuds à l'heure. Ils sont montés par des équipages anarchiques, les capitaines étant obligés de consulter leurs équipages sur la route à suivre. Mon collègue de C..., qui a l'occasion d'en voir quelques-uns, m'écrivait la semaine dernière : « C'est à verser des larmes de sang que d'assister à un tel gaspillage et à une pareille dépense de millions qui sont envoyés à la mer sans le moindre profit. » D'autre part, on nous dit que le Commissariat des transports envoie presque simultanément sur la Réunion et Madagascar quatre ou cinq navires parce que ces colonies ont des stocks accumulés, sans qu'il soit tenu compte que dans le port de la Pointe-des-Galets on ne peut guère manutentionner à la fois plus de deux navires et que les moyens de travail à Madagascar sont excessivement limités. On nous signale qu'il arrive constamment que, pour une opération demandant l'envoi d'un navire, on en affrète deux. D'Algérie, on nous affirme que l'on emploie au cabotage ou au transport du matériel, des navires qui devraient être affectés à un tout autre usage, et que les passagers sur France continuent à payer des tarifs ridiculement insuffisants. Quant à la Corse, alors que, dans toutes les parties du monde, le fret a quadruplé, elle jouit de ce privilège de conserver des tarifs de transport qui, si nous en jugeons par les prix qui nous ont été donnés, ne suffiraient même point à payer la manutention des marchandises.

Dans ces conditions, nous avons été stupéfait de lire dans la lettre écrite par le Comité des Armateurs de France au ministre des Transports, que l'État avait encore à sa charge 800 000 tonnes de navires, soit près de la moitié de notre flotte totale. Que fait cette flotte aux mains de l'État? Qu'attendons-nous pour remplacer aux armateurs les unités coulées sous l'empire de la réquisition générale et pour procéder à la vente aux enchères, par les soins du service de la liquidation, des stocks du matériel naval restant? Tant que cette opération, dont l'urgence s'impose, n'aura pas été accomplie, nous ne nous étonnerons plus du mauvais fonctionnement de nos transports maritimes ni des déficits de notre budget... Il a été accordé à la marine marchande 1 250 millions auxquels sont venus s'a-

jouter les bénéfices de la réquisition et des assurances. Jusqu'ici, on ne nous a donné, en regard de ce chiffre, que 850 millions de dépenses plus ou moins justifiées. Qu'on produise donc sans tarder le bilan de cette entreprise.

Au lieu de s'improviser armateur, l'État ferait mieux d'appliquer ses soins à éduquer le personnel de la marine marchande. Nous craignons bien qu'à ce point de vue il n'ait pas fait tout ce qu'il devait. Rien n'est plus important, à l'heure actuelle, que de fournir à ceux qui sont appelés à diriger des hommes des indications morales et techniques appropriées à la mission qu'ils doivent remplir. Or, jusqu'ici, l'État s'est borné à donner aux capitaines une éducation surannée dans des écoles d'hydrographie sises dans les ports les plus éloignés du mouvement commercial, tels que Saint-Tropez. Mais il ne s'est jamais soucié de procurer aux capitaines les connaissances pratiques indispensables à leur métier en les mettant en présence des réalités de la mer. Il n'a pas perfectionné leur éducation morale ; en d'autres termes, il ne leur a pas appris à commander. Il faut que ce soit une Compagnie privée qui, se substituant à l'État, dans son propre intérêt comme dans celui de notre marine marchande, se préoccupe de former des hommes appelés à représenter notre pavillon commercial à l'étranger et d'en faire des marins dignes de cet honneur. Jusqu'ici, au sortir des écoles d'hydrographie, les élèves étaient obligés d'aller chercher, au hasard des embarquements, les leçons de l'expérience si précieuses à recevoir dans une profession soumise à tant de caprices météorologiques. La création d'une école sur un cargo mixte leur permettra dorénavant de s'initier à la vie de marin à bord d'une unité tout spécialement aménagée pour cette mission : le *Jacques Cartier*.

La marine marchande, sans construire ni armer de navires, a donc un rôle très important à remplir pour élever notre flotte de commerce à la hauteur des besoins de la France victorieuse. Quant au ministre des Travaux publics, que de devoirs s'imposent à lui ! Il lui faut refaire nos routes, reconstituer notre matériel de chemins de fer, amodier nos fleuves, aménager nos canaux, utiliser les forces hydrauliques de la France, reconstituer les villes dévastées... Choses que, seule, la puissance publique peut entreprendre. Nous ne saurions trop applaudir aux devis concernant les travaux dont nous venons de parler,

notamment l'aménagement du Rhône et du Rhin, la liaison entre le rail et le bateau, que le ministre a l'intention d'assurer, malgré les résistances locales qui s'y sont toujours opposées, le programme d'agrandissement de nos canaux, la réfection de notre outillage ferroviaire, etc... Mais nous déplorons de voir engager nos finances dans les voies périlleuses de la construction et de l'exploitation des navires.

***

Divers indices nous laissent heureusement supposer qu'il se produira un revirement complet dans l'orientation des idées sur la reconstitution de la flotte marchande. C'est d'abord la consultation du suffrage universel qui s'est nettement prononcé contre l'étatisme. C'est, en second lieu, la déclaration du cabinet Millerand en faveur de la liberté commerciale. Le ministère contient des hommes d'affaires comme M. Yves Le Trocquer et M. Bignon, qui paraissent l'un et l'autre acquis aux conceptions que nous venons de soutenir.

Nous avons dit que nous étions partisan de la modification du projet de loi de 1080 millions actuellement déposé au Sénat. Plus que jamais cependant, il importe d'avoir une politique de réalisation en ce qui concerne notre marine marchande. Nous avons fait ressortir combien il était urgent de la relever de ses ruines. Sans vouloir entrer dans des détails qui nous conduiraient trop loin, nous retenons du projet dont nous avons parlé la seule idée juste qu'il contienne, à savoir que l'intervention de l'État doit se manifester pour porter notre shipping à 5 millions de tonnes. Avant tout il est indispensable que l'armement français se procure son outil de travail, c'est-à-dire le navire, au même prix que ses concurrents commerciaux étrangers opérant sur le même terrain. Il est en second lieu désirable que la construction de notre flotte s'effectue sur les chantiers français. Le problème consiste donc à permettre à ces chantiers de produire le tonnage aux mêmes conditions que les firmes anglaises ou américaines. L'ancienne législation relative à la prime à la construction avait l'inconvénient de reposer sur une fiction et de donner un essor factice à nos établissements navals. Il faut le remplacer par des barêmes soigneusement étudiés, revisables périodiquement selon les cours, et établissant des péréquations de prix sur les matières premières (tôles, — aciers, — profilés)

ou sur le combustible. Le rôle de l'État ne sera point encore terminé; il s'est engagé en effet soit par la charte-partie de la réquisition, soit dans le traité de paix, à remplacer les navires qui ont été détruits pendant la guerre. Il est douteux que le tonnage qui est à sa disposition, du fait des livraisons de l'Allemagne ou de ses achats particuliers, puisse compenser nos pertes, car nous savons qu'une grande partie des navires achetés en Amérique sont inutilisables. Le Comité des armateurs de France estime que la prudence conseille de prévoir pour le remplacement la construction de 200 000 tonnes de paquebots et mixtes, et 200 000 tonnes de cargos, ce qui entraînerait une dépense de 560 millions pour les paquebots à 2 800 francs la tonne, et de 317 millions pour les cargos, à 1 585 francs la tonne, au total 877 millions. Comme l'a très justement écrit M. Chaumet, au nom de la Ligue maritime française et de l'Association des grands ports, si l'État entend passer des commandes directes pour le remplacement des navires détruits par l'ennemi, « il est bien évident que le plan de ces navires doit être arrêté par les armateurs qui auront à les exploiter, au lieu de les construire au hasard, sans connaître leur destination, la vitesse, le nombre des voyageurs, le tonnage des marchandises à transporter pour assurer un trafic rémunérateur. » Avant toute chose, il faut que l'État livre à l'armement le tonnage qu'il possède et dont il fait un si piètre usage.

Nous avons un nouveau gouvernement; une nouvelle Chambre issue des suffrages de la France meurtrie siège au Palais-Bourbon. Ils auront une grave décision à prendre au sujet du catéchisme étatiste que leurs prédécesseurs leur ont légué. Nous leur demandons de réfléchir, avant de donner leur adhésion aux projets d'intervention qui leur seront présentés. Nous leur demandons de s'éclairer sur les conséquences et sur la portée de ces projets. C'est le moins que nous puissions attendre d'eux. La France doit se mettre au travail pour justifier la confiance que le monde entier a mise en elle, et sa production serait paralysée par l'oppression que ferait peser sur elle la main lourde et oisive des bureaux.

René La Bruyère.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

COMME AU SIÈCLE D'ÉLISABETH

E.-B. OSBORN : *THE NEW ELIZABETHANS* (1)

« Il y avait en lui un mélange de deux caractères que l'on trouve rarement ensemble : celui de l'homme de sport et de l'homme d'aventures, réuni avec les goûts de l'homme d'études et de l'homme du monde. C'était une de ces figures qui auraient trouvé leur vrai cadre dans le large horizon du siècle d'Élisabeth, dans la société des Sidney, des Raleigh, et il eût été acclamé par les habitués de la taverne de la *Sirène*... » C'est en ces termes que Sir Rennel Rodd parlait d'un de ses jeunes collègues dans la carrière diplomatique, tué prématurément dans les tranchées de Gallipoli, le lieutenant Charles Lister, fils de lord Ribblesdale. Ces paroles à leur tour servent d'épigraphe à un recueil précieux de notices biographiques consacrées aux jeunes écrivains, aux artistes anglais tombés pendant la guerre, à peine moins nombreux, hélas ! chez nos alliés qu'en France.

De toutes les « erreurs psychologiques » de l'Allemagne, je ne sais s'il y en a eu une plus grave, après celle de nous prendre pour un peuple dégénéré, que celle qui se résume dans le haineux sarcasme de l'Empereur sur la « méprisable petite armée anglaise. » Comment cette armée de Marlborough et de

(1) Londres et New-York, John Lane, in-8°, 1918. — Cf. Rupert Brooke, *Collected Poems, with a memoir* (par Ed. March). *Letters from America*, préface de Henry James, Londres, Sidgwick et Jackson Ltd., 2 vol. in-8° 1916. *Georgian Poetry* (1911-1912) 11e édit. 1918, Londres, *The Poetry Bookshop*.

Wellington est devenue en trois ans celle de Kitchener, comment de la phalange épique des « Premiers cent mille, » elle s'est accrue jusqu'au deuxième et au « Dernier million, » comment cette Angleterre pacifiste de 1914 est devenue la nation armée de 1916 et de 1918, c'est là un de ces chefs-d'œuvre que ne suffit pas encore à expliquer l'inconcevable stupidité de l'agression allemande. Le fait demeurera un de ceux qui étonneront l'histoire. Il n'a pas laissé de surprendre ceux qui ont étudié, comme M. André Chevrillon, *l'Angleterre nouvelle*, et cette transformation faisait encore le sujet du célèbre roman que M. Wells consacrait au *Cas de M. Britling*.

C'est qu'il se faisait avant la guerre un de ces mystérieux travaux de la conscience, dont on ne s'aperçoit qu'après coup et qui avaient échappé aux innombrables espions de l'Allemagne. A peu près en même temps que nous pouvions deviner en France, quelques années avant la guerre, les premiers symptômes d'une jeunesse qui serait celle de la victoire, il y avait en Angleterre quelque chose d'analogue, une génération s'annonçant sous une nouvelle étoile, et qui ne ressemblait pas à celle de ses aînés. Rien n'est plus étrange en histoire que ces phénomènes mal définis qui séparent les âmes de deux générations et qui mettent un monde entre les pères et les fils. Il se trouva ainsi qu'au moment de la guerre il y eut, en Angleterre comme en France, une génération de guerre, toute une jeunesse prête aux armes, que les périls n'effrayèrent pas, et qui allait se plaire à jouer avec la tempête. Et c'est à cette génération imprévue que, faute d'un nom qui lui appartienne, et pour la rattacher à quelque chose dans le passé, l'auteur des notices dont j'ai parlé propose de donner provisoirement celui qui fait le titre de son livre, et que sir Rennel Rodd appliquait, dans les lignes qui ouvrent cette étude, au jeune fils de lord Ribblesdale.

Ce nom d'*Elizabethans* évoque tout d'abord pour un Anglais la glorieuse époque des contemporains de Shakspeare. Leur caractère essentiel, qui les rend toujours si charmants pour l'imagination anglaise, ce n'est pas tant d'avoir écrit cent chefs-d'œuvre pour la scène; mais c'est que les œuvres tumultueuses, grossières et raffinées dont ils ont peuplé le théâtre, n'étaient que le reflet de leur propre existence. La grande invention de la Renaissance, faut-il le répéter après Taine et

Stendhal? c'est d'avoir créé un type d'homme complet, également cultivé dans son esprit et dans son corps, et capable d'ajouter ainsi une valeur nouvelle à la vie. Dans ce système, c'est la vie même qui devient une œuvre d'art. Ce sont les qualités de l'homme qu'il s'agit de développer et de mettre en action. Le culte de l'énergie, la passion de la beauté vivante, voilà les grands traits de la Renaissance. La littérature, la beauté peinte ou écrite ne jouent là que le second rôle. Être d'abord homme accompli, cavalier, courtisan, soldat, et capable d'écrire en se jouant un poème raffiné sur le modèle de Sannazar ou de Montemayor, tel est l'idéal de l'humaniste, et tel est le portrait de ce Philippe Sidney, qui demeure le type achevé de l'*Elizabethan*.

A vrai dire, il faut se garder d'insister sur ce rapprochement, de peur de le fausser en y appuyant. Il subsiste de grandes différences entre l'homme de la Renaissance et nos contemporains. Les choses ne se répètent jamais deux fois d'une manière identique. Les idées du XVIe siècle et les nôtres n'ont en réalité pas grand'chose de commun. Il est seulement arrivé que la jeunesse anglaise, pour la première fois depuis plus de trois cents ans, s'est trouvée mise en demeure de vivre la vie dangereuse. Il fallait mériter de conserver l'empire, faire la guerre autrement que par procuration, à la manière d'une besogne qu'on fait faire par des spécialistes et où il suffit de fournir l'argent. Cette fois, il a fallu payer de sa personne, et la vieille Angleterre a été fort heureuse de retrouver dans son fonds, comme une armure un peu rouillée, de vieilles qualités militaires devenues depuis longtemps inutiles. C'est là ce qu'il y a de plus « élisabéthain » dans le cas présent, et le vieux Drake, qu entrait avec son escadre dans le Guadalquivir et s'en venait en rade de Cadix « griller la moustache au roi d'Espagne, » aurait reconnu de jeunes frères dans les intrépides marins de l'amiral Keyes, qui forcèrent la passe de Zeebrugge et servirent à l'ennemi « un plat de leur façon. »

Je ne puis résumer ici la vingtaine de portraits dont se compose la présente galerie des « nouveaux Élisabéthains. » Quelques-uns sont déjà connus, comme cet Alan Seeger, engagé volontaire à notre Légion étrangère, dont on a publié en France les lettres et les poèmes de guerre, et auquel l'Académie française a décerné un de ses prix. Celui-là du reste ne figure

dans les lettres anglaises qu'à titre d'Américain. Quelques autres étaient des poètes encore à peu près ignorés, de tout jeunes gens frais émoulus d'Eton ou de Rugby, et dont je ne connais d'autres vers que les fragments cités dans leur nécrologie. Il y a, dans le nombre, des amateurs, des diplomates, des peintres, un champion de tennis, un auteur dramatique, Harold Chapin, qui a écrit de charmantes esquisses populaires, un critique comme Dixon Scott, auteur de ces spirituels essais, sur *l'Ingénuité de Bernard Shaw* et *la Tendresse de Rudyard Kipling*; un colon de l'Est africain, Brian Brooke, géant que les indigènes appelaient *Korongo*, et qui depuis longtemps, sur les confins de l'Ouganda, avait appris à lutter contre l'influence allemande, auteur de vers un peu barbares sur la faune tropicale. Il est fort difficile à un étranger d'apprécier, d'après de si courts exemples, la perte qu'a pu faire en eux le génie anglais. A cet âge où les œuvres sont rares, où les plus beaux talents ne sont guère que promesses, seul un cercle d'intimes peut avoir une impression réelle de ce qu'aurait pu donner l'âge mûr. Que peut-on dire d'un enfant mort à vingt ans, comme Charles Sorley? Pour qui ne l'a pas connu, ce n'est qu'une fleur, une espérance : elle a été trop tôt ravie pour qu'il soit permis d'en dire davantage. Elle se confond pour nos regrets dans cette foule impersonnelle de jeunesses fauchées, dans cette aube vite ensanglantée et qui n'aura pas vu le jour.

*
* *

Ces figures demeurent forcément un peu lointaines et imprécises pour le lecteur français. Leurs traits ne sont pas assez distincts pour nous permettre de saisir ce qu'elles apportaient de nouveau. Il faut donc dans le nombre en choisir une qui soit plus représentative, plus aisée à étudier et qui nous montre, avec un relief plus certain, quelques-unes des qualités de l'Angleterre nouvelle. On se rappellera sans doute la belle étude que Mme Jean Dornis publiait ici même, voilà bientôt deux ans, sur le poète Rupert Brooke. Depuis lors, des éléments nouveaux sont venus entre nos mains et en particulier des extraits de ses lettres, recueillis dans un de ces *Mémoires* qu'affectionne l'amitié anglaise, et auxquels nous devons tant d'inestimables renseignements sur les poètes du dernier siècle. Cet exemple nous permettra de serrer de plus

près le caractère de cette nouvelle génération anglaise qui a été celle de la guerre, et que l'on a essayé de définir par le nom d' « élisabéthain. »

A vingt-quatre ans, le nom de Rupert Brooke était déjà célèbre comme celui d'un des jeunes poètes les mieux doués de l'Angleterre. La mort le fit entrer dans la gloire, la mort et la publication d'un recueil posthume de poésies, que bientôt tout ce qui parle anglais dans le monde sut par cœur. Depuis sa première édition, au mois de juin 1915, (l'auteur était mort en avril, âgé de vingt-sept ans), ce mince volume de cinquante pages a eu plus de cent mille exemplaires. Il y a peu d'exemples d'une pareille fortune pour un livre de vers. L'Université de Yale, en 1916, décerna à la mémoire de Rupert Brooke le premier prix annuel de la fondation Howland, qui vient d'être attribué à notre compatriote le peintre Charles Lemordant. Cinq ou six sonnets immortels, les plus beaux qu'ait inspirés la guerre, la grâce juvénile des autres pièces, où se révélait un tempérament adorable de poète, parfumé de tous les parfums de l'Océanie, et la fin du héros, emporté à l'âge de Keats, sur la mer des Cyclades, dans l'île de Scyros, comme Byron à Missolonghi, pour la délivrance de Constantinople, tout s'unissait pour faire de cette mort prématurée une mort prédestinée, réveillant dans toutes les mémoires les plus belles images : une mort à laquelle Homère, le sourire d'Hélène, les lauriers et les myrtes des îles de la Grèce, les souvenirs des poètes et ceux de la croisade s'accordaient pour faire, avec la mer et la plainte des Sirènes, les plus magnifiques funérailles.

C'était une nature d'un charme irrésistible, vive, ardente, inquiète, avec une gaieté, une sensibilité exquises. Une beauté gamine et radieuse, un Apollon enfant, disent ceux qui l'ont connu, les lèvres gourmandes et entr'ouvertes, les narines frémissantes, aspirant avidement la joie. Il avait cette impatience qu'on remarque souvent chez les êtres qui n'ont pas de longs jours à vivre. A vingt ans, il se croyait vieux. Des accès de dépression et de découragement où il se désespère, où il doute de tout, et se représente boudant et chipotant la vie comme un fruit gâté sur une assiette. Le lendemain, il a tout le printemps dans les veines. Il veut « faire à pied mille milles, écrire mille drames, composer mille chansons, avaler mille pots de bière, embrasser mille jeunes filles... »

Il y a des moments où « le seul fait d'exister suffit à remplir l'âme d'un sentiment de triomphe. Un flot débordant d'optimisme balaie tous les motifs de trouble et de tristesse. » « Une demi-heure de flânerie dans la rue, dans une gare, découvre tant de beauté qu'il est impossible de résister à un transport de bonheur. Et ce ne sont pas seulement les belles choses qui produisent cet effet-là. Un coup de soleil sur un mur nu, sur un trottoir boueux, la fumée d'une locomotive, la nuit, prennent une signification, une importance soudaine, dégagent une puissance de poésie qui arrête tout d'un coup la respiration avec un sentiment de certitude et de bonheur. Ce n'est pas que ce mur, cette fumée en soi aient le moindre intérêt, contiennent la moindre idée générale; seulement, ces choses tout à coup apparaissent merveilleuses, uniques. C'est comme d'être amoureux d'une personne. Cette personne est ce qu'elle est, ni plus grande ni plus belle que la réalité. Mais c'est un plaisir extraordinaire que cette personne existe. Je crois que ma grande affaire est d'être amoureux de l'univers... » Et toujours ce sentiment que tout fuit, que tout passe, qu'aucun des spectacles qui composent chaque minute de cet univers ne se reproduira une seconde fois, que tout ce qui nous entoure, « cette province solide, ces bourgeois solennels, ces vieilles filles, ces hommes d'affaires, que tout cet ordre de choses imperturbable qui m'environne, s'évanouira comme une fumée; que toute cette écrasante réalité présente deviendra aussi morte, aussi étrange, aussi fantastique que le temps des crinolines; » partant, que toutes ces choses fugitives sont précieuses, qu'aucune n'est vulgaire, que toutes ces apparences destinées à mourir en prennent une valeur plus rare, cette valeur de l'éphémère qui met une vague angoisse dans le cœur du poète à la chute de chaque jour, quand « la lumière s'attarde encore sur la colline *avec le premier frisson de la peur de la nuit*, » — lui fait dire, au retour d'un voyage : « J'ai vieilli. Je suis un peu plus mort que je n'étais, » et lui a inspiré quelques-unes de ses plus pénétrantes poésies : « Adieu, jour que j'aimai!... »

Je me rappelle qu'un de mes amis anglais, après un long séjour de douze ou quinze ans en France, rentré dans son pays aux environs de 1905, fut frappé du changement qui s'était produit dans l'intervalle. Toute une nouvelle école poétique s'était formée en son absence. Le public ne s'en doutait pas

encore. Aucune des œuvres nouvelles n'avait franchi les portes d'un petit cénacle de jeunes gens, de jeunes Revues et de connaisseurs. Rupert Brooke n'était à ce moment qu'un des derniers venus. C'est lui qui réussit cependant à forcer l'attention ; on n'apercevait encore qu'un petit nombre de talents isolés, il eut le mérite d'en faire un groupe. Il avait eu d'abord l'idée d'une mystification : il aurait composé un volume de vers, qu'il aurait publiés sous une douzaine de pseudonymes comme l'œuvre d'un groupe de poètes contemporains. Il se ravisa ensuite, puisqu'il y avait en réalité beaucoup plus de douze jeunes poètes, et c'est de là que sortit la petite anthologie des œuvres de Lascelles Abercrombie, George Bottomley, John Drinkwater, John Masefield, Trevelyan, Wilson Gibson et Walter de la Mare, qu'il publia au commencement de l'année 1912, sous le titre, — choisi par opposition aux poètes du siècle de Victoria, — de *Georgian Poetry*. Au surplus, il ne faut voir dans ce titre qu'une date, et non pas du tout cette idée que le gouvernement de S. M. George V soit pour rien dans les goûts de la nouvelle école poétique, non plus que Louis-Philippe, par exemple, ne fut pour rien dans le romantisme. Le mot de « Georgian » n'est qu'un synonyme de « moderne » ou de « contemporain. »

« Tout le mécanisme de la vie, le décor, les idées, les hommes deviennent méconnaissables d'une génération à l'autre. Je ne suis pas sûr du progrès. Mais je suis sûr du changement. » Ce sentiment aigu du moderne, du fuyant, du relatif, qui est le tourment de Rupert Brooke et le fond de sa joie et de sa mélancolie, comment s'exprime-t-il dans ses vers? Quels indices y découvrons-nous sur l'âme de cette Angleterre nouvelle, de cette jeunesse « du temps de George, » qui allait à l'improviste mériter doublement le nom de son saint patron? Sans doute, c'est peu de chose que deux courts volumes de vers pour représenter l'âme complexe d'un grand pays. Mais c'est le privilège du poète d'enfermer en si peu de mots et dans une si légère quantité de matière un riche trésor de sentiments. L'Angleterre a fini par se reconnaître en lui, si bien qu'on a le droit de voir dans cette œuvre si brève le reflet des émotions d'une partie au moins de la jeunesse anglaise.

Ces vers, surtout dans le premier recueil, pourraient passer au premier abord pour les vers presque insignifiants

de tout jeune homme amoureux, et un critique, en les lisant, se borne à demander à l'auteur « quand il aura fini d'écrire des noms de femmes sur l'écorce de tous les arbres. » Ce sont en effet des sonnets, de courts poèmes d'amour, d'un sentiment qui ne semble pas dépasser l'épiderme, et qui ne se meuvent guère que dans le domaine du *flirt*, entre le caprice et le dépit; ils ne mériteraient par eux-mêmes nulle attention, si ces choses un peu mièvres ne revêtaient presque toujours une expression d'art, une valeur de style et d'images qui malheureusement les rend intraduisibles. Il faut décidément renoncer à traduire ce qui fait d'un vers comme celui-ci :

Astonishment is no more in hand or shoulder,

je ne sais quoi de grave et de définitif, l'expression du désenchantement qui suit la satiété, lorsqu'un corps bien-aimé apparaît brusquement dépouillé de la magie que l'amour prêtait à chacun de ses gestes et de ses attitudes. Peu de poètes anglais avaient eu un tel sens du pouvoir de la forme. Certaines pièces familières, sur un intérieur à l'heure du thé, par exemple, recevaient de ce pouvoir le charme que nous trouvons à certaines toiles impressionnistes. Mais quelques autres, sept ou huit, concentraient l'essence la plus « moderne » de cette poésie d'une manière presque irritante et presque désagréable. Qu'on lise le morceau intitulé *Jalousie*, ou le sonnet de *Volupté*, on sera frappé par une expression brutale des réalités de l'amour, qui aurait fait scandale il y a quelques années et paru impossible dans la littérature anglaise. De tels poèmes, comparables pour l'effet à certaines pièces de Baudelaire (encore que l'auteur paraisse connaître assez peu le poète des *Fleurs du mal*) font mesurer le chemin que l'esprit de nos voisins a parcouru depuis le temps de Victoria, et depuis le moment où les livres anglais jouissaient de cette réputation qui permettait aux mères de les mettre sans crainte entre les mains de leurs filles.

Sans doute quelques-uns de ces morceaux, comme le sonnet du *Pas-de-Calais*, où il est question d'un amour combattu par le mal de mer, ne semblent pas exempts d'une nuance d'espièglerie. L'auteur déclare pourtant que le point de départ en est sérieux, et que « le mal de mer est aussi respectable que la fièvre cérébrale. » Il rappelle certains faits vulgaires qui contiennent parfois toute une tragédie ; il rappelle les bruta-

lités des « Elisabéthains, » et il invoque le fameux sonnet de Shakspeare : « Les yeux de ma maîtresse ne sont pas des soleils. » Le « sérieux » de ces poèmes, c'est en somme de rompre avec la convention idéale et de faire entrer dans la poésie le côté physique de l'amour. Est-ce que « le véritable réalisme littéraire se bornerait à n'être qu'une reproduction intrépide de ce qui se dit au fumoir en présence d'un *clergyman?* »

Un second trait de ces poèmes (et plus sensible encore dans le dernier recueil, composé presque tout entier à Tahiti), c'est une irréligion tranquille, un matérialisme tout épicurien. Ce sentiment est bien éloigné du satanisme de Byron, de ses imprécations et de ses injures aux dieux; il ne ressemble même plus au déisme anticlérical, qui fait parfois de Swinburne un émule de Victor Hugo dans *le Pape* ou dans *les Raisons du Momotombo*. Sans doute, le poète écrit plaisamment dans ses lettres « qu'il brûle et qu'il torture tous les jours les chrétiens, » et il lui arrive de parler en vers de la fuite du « noir escadron des Dieux. » Mais la plupart du temps il se borne à déclarer que le monde finit ici-bas et qu'il n'y a pas d'autre Paradis que la terre.

On a dit d'André Chénier qu'il était athée avec délices. Rupert Brooke, que les filles de Papeete appelaient *Pupure*, à cause de ses boucles blondes, nous apparaît-il autre dans cette voluptueuse élégie de *Tiare Tahiti* ou dans ce piquant poème du *Ciel*, où il se figure ingénieusement la théologie d'un poisson? « Nul doute que le Bien ne doive sortir un jour de l'Eau et de la Boue; l'œil de la piété discerne un dessein, une cause finale dans la Liquidité; la foi nous le dit : l'Au-delà ne peut être l'Absolument Sec... Oh! dans le Torrent Éternel, nulle mouche ne cache un hameçon; mais il y croît des herbes plus que terrestres, il s'y amasse une céleste vase; il y abonde des chenilles grasses, des libellules du Paradis, des insectes incorruptibles, des mouches surnaturelles; là vit le Ver qui ne meurt jamais. Et dans ce Ciel de ses rêves, plus de terre, dit le Poisson. »

Cette attitude irrespectueuse s'exprime particulièrement dans une lettre à Miss Violet Asquith, écrite des montagnes de Fiji, et où le poète s'amuse à feindre la terreur qu'il a d'être mangé par les cannibales. « C'est absurde. Il y a vingt ans qu'ils ne mangent plus personne, et il y a bien plus longtemps qu'ils ont renoncé à cet usage particulièrement exécrable, de

garrotter leur victime, de la débiter membre à membre et d'en dévorer les morceaux sous ses yeux. Avoir à contempler la transsubstantiation de sa personne en celle d'un vilain nègre, quelle indignité! L'idée des sentiments qui peuvent passer par la tête d'un malheureux réduit à l'état de quartiers dépecés, à la vue de ses derniers lambeaux en train de rôtir, me remplit de pitié. » Là-dessus, il continue avec un humour bouffon et commence un sonnet burlesque : « O mon amour! ces yeux que tu aimais, ils en ont fait des yeux pochés... » Puis, ayant achevé de détailler ce bizarre menu anthropophage, il ajoute : « Maintenant, ce serait le moment de finir sur la note élevée, d'élargir l'horizon. C'est du devoir de la poésie. On peut caresser le détail, fignoler le corps du poème, mais à la fin il faut ouvrir la fenêtre et se tourner vers Dieu, vers la Terre, vers l'Éternité, vers les vieux grands Je-ne-sais-quoi. Ça donne l'essor, comme disent les Américains. C'est essentiel. Avez-vous remarqué que, dans tous les poèmes de la famille Browning, il y a toujours Dieu qui apparaît au dernier vers? C'est très comique, si on s'amuse à lire tous les derniers vers à la file, comme ceci : « Et si cet ami était... Dieu? » — « Et après? Il y a... Dieu. » — « Et pour le reste, à... Dieu. » — « Et s'il plaît à Dieu, nous ne nous aimerons que davantage après la mort, » etc., etc. J'ai oublié toutes ces sottises. *Cela montre ce qu'étaient ces vieux du temps de Victoria.* » Et dans une autre lettre, écrite celle-là en novembre 1914, il rapporte ce mot d'un soldat qui avait fait toute la campagne de Charleroi à Ypres et résumait ses impressions : « Ce que je n'aime pas dans cette sacrée Europe, ce sont toutes ces sacrées peintures de Jésus-Christ et de sa famille, derrière de sacrés bouts de *glaces.* » Et il ajoute : « Ce mot me paraît exprimer parfaitement cette insularité et ce joyeux athéisme *qui sont les caractères essentiels de ma race.* »

Ainsi, nous vivions sur la foi d'une Angleterre prédicante, anglicane, piétiste et un peu sermonneuse, tenant d'une main un livre de comptes et de l'autre le Décalogue. Nous la regardions avec curiosité comme le pays du *cant,* un pays façonné par des siècles de torysme, un peu raide et gourmé dans sa rigueur évangélique, où un homme, au coin de son feu, sans témoins, n'osait croiser les jambes de peur d'être *improper.* Il y avait bien, de temps à autre, les explosions de révolte blas-

phématoires du romantisme, mais elles étaient si distinguées qu'elles en devenaient inoffensives. L'Angleterre s'était composé avec les idées puritaines une religion à elle, qui s'était consolidée en devenant celle de la grande majorité bourgeoise. C'était un idéal de dignité morale, une religion quasi romaine, fortement assise dans le ciel, et laissant à l'esprit toute son activité dans le domaine pratique; cette Angleterre majestueuse avait ses poètes lauréats, un Southey ou un Tennyson, son théoricien, Macaulay, son prophète, Carlyle, son sénat de *Great old men*, faisant songer au Grand Conseil de la Sérénissime République de Venise, et tout ce système semblait faire partie de l'ordre éternel de la nature. Et nous ne nous étions pas aperçu que, depuis quelque temps, cet admirable décor n'était plus qu'une façade; le personnage wesléien ou presbytérien que la Grande-Bretagne s'était forgé depuis Cromwell, et qu'on avait fini par prendre pour sa figure, tombait de toutes parts; derrière cette nature acquise, artificielle, reparaissait la véritable et sous l'Angleterre officielle, — comme le courant « libertin » après le jansénisme et le siècle de Louis XIV, — recommençait à sourdre la veine vivace et gaillarde du temps d'Élisabeth, le sensualisme de la Renaissance et toute la vie turbulente de la *Merry England*...

La guerre surprenait le poète en Angleterre, deux mois après son retour de Tahiti.

Ce qui le troublait, c'était de savoir si l'Angleterre agirait comme il faut. De la vieille morale anglaise, le voluptueux, l'immoraliste qu'il était conserve la conscience droite et le sens de l'honneur. Il s'engagea dès le milieu d'août dans l'infanterie de marine, mais il s'impatientait du petit nombre des volontaires. « Il y a décidément trop de gens qui n'ont aucune envie de se faire trouer la peau. » Il souhaite un bon raid de zeppelins pour les secouer un peu. Il écrit : « De tous les vivants, par le temps qui court, il n'y a qu'un Français qui ait le droit d'être fier. » En octobre, le corps de marine fut brusquement jeté à Dunkerque, embarqué pour Anvers, essuya les premiers obus et couvrit la retraite belge à travers le port en flammes. Le poète vit l'exode lamentable de la population et sut dès lors qu'il se battait pour empêcher qu'on revît « ça. » A la fin de février, il partit avec l'armée des Dardanelles; la flotte fit le tour de l'Espagne, qu'il devina à son parfum comme

une dormeuse dans les ténèbres, fit escale à Malte, pénétra jusqu'à Mudros, remit le cap sur l'Égypte. Jamais il n'avait été plus heureux. Une insolation le frappa au Caire. Après une semaine d'hôpital, il rejoignit le bord du *Grantully Castle*. Mais la flèche d'or d'Apollon avait marqué sa victime. En quelques heures, transporté à bord d'une cabine du *Duguay Trouin*, le poète succomba à un empoisonnement du sang, et fut enseveli dans l'île de Thésée, dans l'île où le subtil Ulysse découvrit Achille déguisé parmi les jeunes filles, un soir de printemps, le 23 avril, le jour de Shakspeare et de Saint-George.

Ainsi mourut, en pleine jeunesse, ce frère des immortels. Que d'images dans sa brève odyssée, que de sensations l'« Universel Amant » emportait avec lui! La vieille Angleterre souriante avec ses poètes, ses jeunes filles, ses maisons amicales et ses doux paysages, Florence, Venise, les Alpes, Nice, le Canada et la Californie, et ce vivant Paradis des îles du Pacifique, où la mer brise avec un murmure éternel sur des ceintures de corail, où dansent des vierges au corps de bronze, pareilles à des déesses, sous un ciel indulgent, sur un Eldorado d'une beauté enivrante; et puis la guerre, des villes qui brûlent, les odeurs de l'Andalousie flottant sur la douceur de la Méditerranée, l'Égypte d'Antoine et de Cléopâtre, et l'Ionie d'Homère, et le fantôme d'Hélène et la vision de Constantinople... Un jour, dans un de ces sonnets qui dureront autant que la langue anglaise, le poète se demandait s'il n'y aurait pas, après la mort, « on ne sait quel espace heureux où son âme pourrait déployer ce trésor embaumé de chansons et de fleurs, de ciels et de visages, les compter, les manier et les contempler en rêvant, comme une mère, qui a regardé ses enfants jouer autour d'elle pendant la longue richesse du jour, s'assied au crépuscule et songe, les mains croisées, tandis que les enfants dorment et que la nuit tombe. » La Patrie est cette mère qui veille désormais autour de son sommeil. C'est elle qui feuillette et garde son « trésor, » à côté des reliques de ses autres poètes, et c'est à ses vers admirables que, en les comparant à ceux de ses aînés du temps d'Elisabeth, elle demandera toujours quel fut le son le plus pur de la poésie « georgienne ».

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

UN NOUVEL ESSAI SUR VIRGILE (1).

M. André Bellessort a deux amis, farouches à presque tout le monde, et qu'il a rendus ses familiers, les compagnons de ses jeux et de sa pensée, de sa rêverie et de son étude : ce sont le temps et l'espace. Il a voyagé très loin, à l'occident jusqu'au Chili et à la Bolivie, à l'Orient jusqu'au Japon. Il a fait escale à Ceylan, Singapour, Saïgon, Macao, Canton, visité les archipels de la Malaisie, respiré à Manille l'odeur mêlée des fleurs et des chevelures. Il a vu la jeune Amérique et, dans le nouveau Japon, la persistance des époques immémoriales. Quand le temps et l'espace combinent leur double étrangeté, c'est alors qu'est le plus divertissant l'effort de la méditation déconcertée et qui enfin débrouille, mais ne détruit pas, le mystère. Le récit de ses voyages a les attraits les plus divers, l'entrain qui fait que nous ne sentons pas la fatigue des longs chemins, la vérité que nous amuse au dépaysement, puis la clarté intelligente et qui nous rassure. Il nous console d'être casaniers et nous informe de notre habitacle petit et grand, la terre. Il nous promène, a soin de ne pas nous égarer, nous ramène chez nous, plus savants et aussi plus contents de notre maison.

Car il est un sage. Et ses retours n'ont pas moins de charme que ses magnifiques erreurs. Il revenait d'extrême-Orient et nous a conduits « sur les grands chemins de la poésie classique, » auprès de

(1) *Virgile*, par André Bellessort (Perrin). Du même auteur, chez le même éditeur, *La jeune Amérique, De Ceylan aux Philippines, La société japonaise, Les journées et les nuits japonaises, Le nouveau Japon, La Suède, La Roumanie contemporaine, Reine Cœur*, roman, *Sur les grands chemins de la poésie classique, Saint François Xavier, Un Français en Extrême-Orient au début de la guerre.* — Cf. *Œuvres de Virgile*, nouvelle édition, par F. Plessis et L. Lejay (Hachette).

« notre Ronsard, » de Corneille, de La Fontaine, de Racine et de Boileau, bourgeois de Paris. Ce qu'il aime en eux et nous invite à aimer, c'est l'esprit de la France, tel que l'a formé, dans un espace étroit, le temps.

Avait-il réservé ce voyage? il vient de l'accomplir : après l'Amérique et l'Asie, après la Scandinavie et sa neige, après les îles du soleil fleuri, l'Antiquité. Virgile a été son guide et son maître.

Terre connue, l'Antiquité, depuis des siècles que l'ont sans cesse parcourue les érudits et, à leur suite, les ignorants eux-mêmes qui ne se doutent pas qu'ils sont nourris d'elle et de sa vive substance! Mais, comme elle dure, l'Antiquité se modifie d'âge en âge. Elle dure et elle a une réalité analogue à celle d'un souvenir : cette réalité s'appauvrit quelquefois, si les descendants sont distraits et laissent flâner leur mémoire; ou bien elle s'enrichit, d'une manière assez aventureuse, quand l'imagination seconde la mémoire. Ces changements d'une réalité qui a grand'peine à se préserver, faut-il au surplus les comparer à ceux qui transforment un souvenir? Le spectacle que nous avons sous les yeux dépend aussi de nous et de nos regards. Deux voyageurs qui arrivent de Chine vont nous montrer deux Chines différentes. Le moyen âge a vu dans la Grèce d'Homère et de Périclès et à Rome une féodalité de barons. L'Antiquité, pour les hommes de la Renaissance, a été le triomphe de la pensée libre ; et, pour nos compatriotes de 1848, elle a été la République : elle a porté le bonnet rouge en 93 et, en 48, la barbe longue. Au XVIIe siècle, nos poètes et nos moralistes l'avaient en quelque sorte dépourvue de ses caractères et de ses particularités pour la considérer comme une époque idéale, détachée des contingences du temps et de l'espace, et où vivait l'humanité emblématique. De nos jours, l'idée de l'histoire a pris un autre tour : et nous cherchons l'Antiquité authentique. Nous avons des méthodes et des sciences nouvelles. Athènes et Rome ne sont plus, pour nous, une éternité absolue, mais plus exactement des moments abolis de la durée; nous sommes désormais, et fût-ce malgré nous, des archéologues.

L'Antiquité, qui est morte, survit et continue de vivre au cours des siècles, à la condition de se prêter au changement que subit toute chose humaine et vivante. Ni l'Antiquité du moyen âge, ni celle de nos écrivains classiques et ni même probablement celle que nos érudits recomposent, un Ancien qui ressusciterait ne la reconnaîtrait. Et c'est dommage. Cependant, les contre-sens que nous faisons loyalement à propos d'elle, et qui ont altéré son image, l'ont pré-

servée. Ces contre-sens viennent pour la plupart de la difficulté que nous éprouvons à concevoir ce qui ne nous ressemble pas du tout. Et nous amenons à nous le passé. Mais, si nous ne commettions pas ce méfait, le passé aurait bientôt fini de nous intéresser aucunement : il périrait sous la poussière. Ce qui le sauve, c'est notre passion de nous retrouver en lui.

De tous les écrivains de l'Antiquité, Virgile est sans doute le plus vivant, celui que notre amitié abandonne le moins. Quelles ont été, depuis sa mort et jusqu'à nous, ses tribulations ? C'est une histoire étonnante et qu'on n'a pas encore écrite d'un bout à l'autre. Une partie seulement de cette histoire emplit les deux tomes du très savant et ingénieux Domenico Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, qu'a résumés vite et bien M. Bellessort dans son dernier chapitre. A la fin du quatrième siècle, Macrobe nous mène chez le préfet de Rome, ancien proconsul d'Achaïe, Praetextatus. Il y a là une compagnie de lettrés ; et l'on parle des dieux, avec l'imprudence ordinaire. Praetextatus dit que les dieux sont les divers symboles du soleil. A ce propos, il a cité le témoignage de Virgile. Un juriste ou qui, du moins, est fier d'avoir suivi un cours de droit pontifical et qui s'appelle Evangelus, répond que Virgile ne mérite pas le renom d'un philosophe : ce n'était qu'un poète, et imparfait. D'ailleurs, ce poète lui-même avouait les défauts de son épopée, si bien qu'il la voulait brûler... L'opinion d'Evangelus a été reprise, le siècle dernier, par le Boche Niebuhr, qui trouvait à louer Virgile, non pas d'avoir écrit l'*Enéide*, mais de l'avoir voulu brûler : laissons ce Boche!... L'opinion d'Evangelus irrite les amis de Praetextatus et chacun d'eux entreprend de glorifier le grand poète, l'un pour sa connaissance des lois divines et humaines, un autre pour son éloquence, un autre pour l'art avec lequel il a imité Homère, un autre pour le soin qu'il a eu de conserver à la postérité certains vers des anciens poètes latins. Flavien, le dernier, allait vanter la « science augurale » de Virgile : malheureusement, ce passage de Macrobe s'est perdu.

Ce qu'on aperçoit, c'est qu'au temps de Macrobe Virgile était considéré comme ayant, dit M. Bellessort, « une intelligence profonde des choses religieuses, une science admirable des doctrines sacrées étrangères ou romaines ; » on estimait enfin « que ses vers disaient beaucoup plus qu'ils ne le paraissaient et que la plupart de ses intentions demeuraient cachées au commun des lecteurs. » Eh bien! voilà en résumé l'idée que le moyen âge s'est faite de Virgile : non qu'elle vienne de Macrobe ; elle est plus ancienne que lui. Aux murs

des Catacombes, des Chrétiens écrivaient, à côté de la croix ou du monogramme de Jésus, des vers de Virgile. Bientôt, ils composèrent des centons de Virgile et amenèrent le poète des *Bucoliques* à chanter la fête de Pâques.

Les jeunes Chrétiens avaient été nourris de Virgile et ne l'oubliaient pas dès le moment qu'ils entraient dans la nouvelle religion. De sorte que, sous peine d'avoir ainsi l'esprit fort embrouillé par deux disciplines contraires, il leur fallait accorder Virgile et Jésus : bien entendu, ce n'est pas Jésus qu'ils inclineront au paganisme ; et c'est le poète païen qui sera converti au christianisme. Dans les *Martyrs*, Chateaubriand fait joliment rivaliser les deux Muses qui nous ont formé nos âmes ; et, comme il tient pour le génie du christianisme, il donne le prix à la Muse chrétienne : mais, en dépit de la sentence, il attribue à la Muse païenne les plus ravissantes paroles. Ce très subtil arrangement, où il y a une rouerie délicieuse, n'aurait pas convenu aux chrétiens énergiques des premiers temps. Et admirons que leur grand zèle de néophytes ne les ait pas conduits à détester l'Antiquité. Elle était en leurs mains, chétive et fragile : et ils en auraient eu raison facilement. Au lieu de quoi, ils l'ont sauvée.

Saint Jérôme gourmandait les prêtres qui, de Virgile, avaient l'esprit possédé. Mais, lorsqu'il apprit qu'Alaric avait saccagé Rome, son chagrin lui remit en mémoire les vers où Virgile déplore la calamité des Troyens. Puis, à Bethléem, il ouvrit une école où vinrent tous les enfants de la ville : et il leur lisait les poètes d'Athènes et de Rome, les historiens, les philosophes et les orateurs, Homère, Cicéron, Platon, Virgile. Comme on s'en étonnait, il répliquait en souriant : « Cette sagesse antique, dont la parole est si charmante et le corps si beau, je la rends esclave et servante et j'en fais une israélite ! » Il y a là, semble-t-il, une gracieuse malice. Probablement saint Jérôme savait-il très bien que l'Antiquité n'avait pas prévu le christianisme et qu'il fallait sa complaisance de morte pour qu'on lui donnât le baptême. D'autres ne l'ont pas su ou l'ont oublié : l'on a cru généralement que la littérature des païens contenait déjà et annonçait de loin la révélation divine, un peu comme l'Ancien Testament trace la mystérieuse allégorie que résoudront les Évangiles.

Au commencement du quatrième siècle, Eusèbe, évêque de Césarée, rapporte un discours adressé aux fidèles par Constantin le Grand ; d'ailleurs, que le discours soit de l'évêque autant que de l'empereur, c'est possible : un discours, en tout cas, où Virgile est un prophète

du Christ. Et l'évêque ou l'empereur commente la quatrième Bucolique. « Muses de Sicile, chantons un peu plus haut ! » Cela devient : « O Muses, célébrons la grande prophétie ! » La quatrième Bucolique est celle qui annonce la venue d'un enfant, *nova progenies*, envoyé du ciel sur la terre afin d'y rétablir la paix et afin d'y restaurer l'âge d'or : et la Vierge apparaîtra, le Serpent sera tué. « Quelle est cette Vierge, s'écriait l'évêque ou l'empereur, si ce n'est celle qui conçut de par l'Esprit saint? Nous croyons que ces paroles, sous le voile de l'allégorie, ont tout ensemble leur clarté et leur obscurité. Je pense que le poète connut le mystère bienheureux de Notre Sauveur; mais, pour éviter la cruauté des hommes, il a tourné les esprits vers les idées qui leur étaient familières en les exhortant à dresser des autels au nouveau-né. » Voilà l'interprétation la plus nette et hardie. Elle n'a pas été admise par tous les commentateurs chrétiens. Par exemple, saint Augustin ne fait pas de Virgile un prophète : il lui attribue un moment de prescience et la faveur d'une inspiration divine. Et saint Jérôme lui-même, qui ne dissimulait pas le projet d'habiller la muse païenne en israélite, refuse de voir en Virgile un chrétien sans le Christ. Mais, le scrupule des savants ne prévaut jamais contre l'interprétation la plus nette et hardie. Au surplus, les païens avaient admiré, — on l'a vu dans les *Saturnales* de Macrobe, — la « science augurale » de Virgile : et, que l'augure devienne un prophète, on ne doit pas en être surpris. En pierre aux portails des églises, en verre au fenêtrage, le poète de la quatrième Bucolique fut placé dans le voisinage de la Sibylle, d'Ezéchiel et de Jérémie. Les Mystères de Noël le font intervenir, à la suite des prophètes ; on l'interpelle : « Maro, prophète des Gentils, apporte ton témoignage au Christ ! » Et lui : « Voici qu'enfin le nouvel Homme est descendu des cieux sur la terre ! » Il a repris un vers de la quatrième Bucolique et n'y transforme que la prophétie en un fait.

Dans l'*Enéide*, Vénus dit à l'Amour : « Mon fils, tu es ma force et ma toute-puissance. » Il parut que ces mots convenaient surtout à Dieu le père parlant au Fils : et l'on n'hésita point à certifier qu'ainsi la Vénus de l'*Enéide* prononce les paroles éternelles qui marquent le passage de la première à la deuxième hypostase et qui seront un jour prochain révélées à la créature. Il y a un livre de Fulgence, — *De continentia virgiliana :* « Du contenu, » ou plutôt, dit M. Bellessort, « Du sens caché de Virgile, » — où sont traduits en phénomènes chrétiens tous les épisodes et les détails de l'*Enéide* : le naufrage d'Enée signifie ou figure la naissance de l'homme et, l'eau du nau-

frage, les larmes qui accompagnent toujours une naissance humaine. Un tel symbolisme ne va pas sans quelque adsurdité. Mais, au moyen âge, on avait accoutumé de croire que toute la nature est une allégorie de la divine vérité. Il est dit que les cieux racontent la gloire de Dieu : les cieux et, pareillement, toute la création. Dans les bestiaires, il est dit que le lion figure et a préfiguré le Christ ; car le lion, si le poursuivent les chasseurs, efface de sa queue la trace de ses pas : et le Christ s'est dissimulé si bien que les Juifs n'ont pas su le reconnaître. En face de la création, les gens du moyen âge ont eu l'assurance qu'ils avaient une énigme divine à déchiffrer. L'erreur n'est pas évidemment là, mais dans le déchiffrement qu'ils ont accompli avec plus de hâte que de prudence. Et les belles œuvres des poètes leur ont semblé dignes d'être considérées, au même titre que la nature, comme des témoignages de la volonté surnaturelle. Est-ce une erreur? C'est, de toute manière, un splendide hommage rendu à la poésie, même païenne : et d'autres certitudes ont été moins déférantes.

Voilà Virgile au moyen âge, et pourquoi on lui a décerné alors une admiration particulière : on aimait en lui ce qu'on plaçait en lui de vérité principale ; et pourquoi Dante l'a rencontré aux Enfers et l'a eu pour guide jusqu'à la fin du Purgatoire, jusqu'au séjour des Bienheureux. Cette aventure dernière le consacre.

Tout dérive de la quatrième Bucolique. Et, en définitive, cette prophétie, car c'en est une, comment la faut-il interpréter? Quel est cet enfant qui va naître et sauver le genre humain? Comme la Bucolique est dédiée à Pollion, ce fut l'hypothèse la plus simple d'imaginer que Virgile promettait à un enfant de ce consul cette destinée extraordinaire. Asconius Pedianus raconte qu'il voulut en avoir le cœur net et qu'il interrogea là-dessus le fils de Pollion : — Savez-vous quel était cet enfant que désignait Virgile ? — C'est moi! répondit Asinius Pollion, flatté sans doute, et fier, et qui pourtant devait connaître qu'il n'avait pas rendu le monde une merveille de vertu et de bonheur. On a fait observer que d'ailleurs, s'adressant à Pollion, Virgile dit que cet enfant naîtra « sous le consulat » de Pollion. Gaston Boissier plaisantait aussitôt et notait que Virgile eût ainsi par trop diminué l'initiative d'un père et l'eût réduite à la coïncidence. Il avait, lui, son hypothèse, et qu'il a présentée avec son talent si aimable et sa grâce maligne. A ce moment, Scribonia, femme d'Octave, était grosse : et l'enfant de Scribonia et d'Octave serait le sauveur du monde. Seulement, il advint que cet enfant fut, hélas!

une fille, la fameuse Julie, et une fille au sens le moins honorable du mot. Cette Julie ne sauva point le monde et plutôt l'amusa d'une condamnable façon. La prophétie ayant très mal tourné, Virgile la laissa tomber dans l'oubli. C'est assez drôle. Mais l'hypothèse de Gaston Boissier n'est plus admise ; et ni M. Bellessort, ni MM. Plessis et Lejay, qui sont les plus récents éditeurs de Virgile, ne l'ont adoptée. Ils prétendent que Virgile n'eût pas risqué une prophétie de ce genre : et, moi non plus, je n'en sais rien ; mais ils remarquent, beaucoup mieux, qu'une prophétie relative à un enfant d'Octave, ce n'est pas à Pollion que l'eût adressée Virgile, car ce Pollion le consul était un partisan d'Antoine. Il faut chercher un autre enfant.

On ne l'a pas trouvé encore. Ou bien reviendrons-nous à l'opinion du moyen âge et admettrons-nous que Virgile ait annoncé la venue de Jésus-Christ ? Un critique déclare : « Il n'y a pas à discuter l'opinion chrétienne : le poème de Virgile est païen dans tous ses détails. » Oui, le poème de Virgile est païen dans la plupart de ses détails. Au même vers où il est dit que voici la Vierge, il est dit que voici recommencer le règne de Saturne ; et la description des temps nouveaux ressemble à une description pure et simple de l'âge d'or. Mais, cela, les interprètes chrétiens l'ont vu et n'en ont pas été gênés le moins du monde. Eusèbe, ou Constantin le Grand, note que, « pour éviter les cruautés des hommes, » le poète a soumis sa prophétie aux « idées qui leur étaient familières ; » et toutes les prophéties s'enveloppent de telles précautions. Si le poème de Virgile est païen dans presque tous ses détails et, plus exactement, païen d'expression, la teneur générale du poème est d'une autre sorte, et le ton du poème aussi. M. Salomon Reinach formule cette conclusion, qui le range du côté d'Eusèbe ou de Constantin le Grand plutôt que du côté de Boissier : « Ce poème entièrement religieux est la première en date des œuvres chrétiennes. » M. Frédéric Plessis constate que Jésus ne naquit pas sous le consulat de Pollion. Cependant, l'interprétation des chrétiens du moyen âge ne lui paraît point absurde : « Il y brille, au fond, une étincelle de vérité, puisqu'il y a dans le poème attente et promesse du Sauveur et que, peu de temps après, il vint en effet sur la terre. On sait combien l'âme de Virgile était religieuse et toute disposée à s'ouvrir au christianisme... Il n'est pas impossible que, dans la vision du poète, il y ait eu, alors même qu'il songeait au fils de Pollion, pressentiment confus et voilé du Sauveur qui devait venir quarante ans plus tard. » Eusèbe ou Constantin le Grand disait : une prophétie ; nos critiques modernes disent : un pressentiment.

L'interprétation de M. Bellessort est d'un critique et d'un poète; le critique a guidé le poète : et c'est le poète qui a compris, mieux qu'on n'avait encore fait, je crois, la pensée de Virgile. On a eu tort de ne compter pour rien la part de « fantaisie divine » qu'il y a dans l'œuvre d'un grand poète : « L'enfant existe ; c'est sûr. Et je consens, pour faire plaisir aux mânes d'Asinius, que ce soit lui, et que Virgile l'ait vu dans son berceau, et qu'il ait été un beau petit garçon. Il l'a vu. Un petit enfant, c'est l'humanité qui recommence. Ah ! que le monde ne peut-il recommencer comme lui, avec lui ! Justement Virgile, qui a le sens religieux et la curiosité des mystères, vient de lire les prédictions orientales; il possède quelques notions de l'orphisme ; il connaît les vieux oracles étrusques. Des images étranges et belles accourent. Des vers s'ébauchent, se précisent, se groupent, chantent. Si sa muse pastorale sortait des bois déguisée en sibylle pour paraître devant le consul ?... » Allusion à ce vers où Virgile promet, s'il chante les forêts, de les rendre dignes d'un consul... « Ce divertissement l'amuse. Mais peu à peu il est pris lui-même à son jeu. L'artiste sait où il va, parce que l'artiste impose sa volonté à la matière, je veux dire l'ordre et la mesure. Le poète, l'inspiré, ira beaucoup plus loin qu'il n'en a l'idée. Voyez avec quel art le poème est varié et nuancé ; comme aux éclats prophétiques succèdent harmonieusement des tableaux d'une fraîcheur puérile et brillante ; comme l'enthousiasme et l'enjouement alternent ; comme tour à tour le ton s'élève, s'abaisse et se relève encore ; comme nous sommes gagnés nous-mêmes par l'attente de l'illuminé qui aperçoit dans l'avenir le splendide appareillage des jours meilleurs et par l'anxiété du poète qui voudrait reculer les limites de sa vie ! Et tout à coup sa voix descend, se fait très douce. La sibylle disparaît ; nous n'avons plus en face de nous qu'une nourrice latine qui tend le petit enfant à sa jeune mère et, lui montrant dans l'atrium, selon l'antique usage, la table pour Hercule, le lit pour Junon, les deux divinités conjugales, lui chante l'ancienne berceuse : L'enfant qui ne sourit pas à sa mère ne mangera pas avec le dieu, ne couchera pas avec la déesse !... » Voilà tout le poème qui s'éclaire d'une lumière intelligente; et, pour ainsi dire, cette lumière n'est pas en dehors de lui, mais en lui.

Voilà comment Virgile, une quarantaine d'années avant la naissance du Christ, a pressenti les temps nouveaux. « Le poème, compris de cette façon, n'en garde pas moins sa beauté mystérieuse, » ajoute M. Bellessort ; et : « Quand on aura dénombré, examiné toutes

les sources du poème virgilien, on n'aura pas expliqué comment il se fait qu'en mêlant de l'Hésiode, de l'orphisme, des prédictions étrusques, du Catulle et des oracles juifs, Virgile soit arrivé, dans une simple fantaisie, à donner une forme étincelante aux aspirations confuses et angoissées du monde occidental. *Deus, deus ille, Menalca!* Un dieu, c'est un dieu, Ménalque!... » Les sources de la pensée virgilienne, certes, ne manquons pas de les chercher, de les examiner ; et ne commettons pas une erreur qui est à la mode et qui consiste à dénigrer l'érudition méticuleuse, parce qu'elle a commis, elle aussi, des erreurs, souvent détestables : sans elle, nous n'entendons rien au passé, difficile à entendre même avec son précieux et indispensable secours. Mais, quant à Virgile, constatons, — et constatons-le comme un fait positif, — que le commentaire de toute son œuvre n'a pas seulement besoin du passé : il a besoin de l'avenir. En d'autres termes, toute l'œuvre de Virgile est tournée vers l'avenir ; et, bien que l'image soit bizarre, c'est le caractère de cette œuvre, elle a ses sources dans l'avenir autant et plus que dans le passé.

Arrivant à l'épopée virgilienne, M. Bellessort écrit : « Nous ne sentirons jamais l'*Enéide* comme un contemporain de Virgile. » Bref, la signification romaine de l'*Enéide* nous échappe. C'est qu'en dépit de tout notre soin, malgré les travaux des historiens, des archéologues, des épigraphistes, nous ne connaissons pas à merveille et ne connaissons pas comme la nôtre l'époque où écrivait Virgile. On peut en dire autant de l'œuvre des autres poètes et de l'Antiquité ; l'âme de l'Antiquité ne s'est pas anéantie : elle s'est en partie effacée et n'est plus notre âme vivante. Cependant, un Plaute, un Lucrèce et un Catulle nous sont mieux intelligibles, et aisément, que Virgile : Plaute, quoique nous ne sachions pas tout l'arrangement du théâtre chez les Romains ; Lucrèce, quoique nous ne possédions pas tout l'enseignement d'Epicure ; et Catulle, quoique nous n'ayons point un portrait de Lesbie. Mais Virgile, nous devinons que ce n'est pas la découverte de nouveaux documents relatifs au passé, relatifs à lui et à son temps, qui nous l'expliquerait davantage. Voire, il nous semble que nous le comprenons mieux, plus complètement, que n'ont dû le faire ses contemporains. Les siècles ont effacé l'image que ses contemporains avaient de lui : et les siècles ont révélé, continuent de révéler, son génie.

Nous savons très bien d'où il part et que le préambule de son œuvre est dans une époque de souffrances publiques et privées. Il a personnellement subi les tribulations qu'endurait un campagnard et

petit propriétaire, quand le jeune Octave distribua les champs aux vétérans de son père adoptif et que l'Italie devint une patrie pleine d'exils. A Rome, il a trouvé la folie en état de prospérité insolente; la sagesse représentée par un Caton qui se promène sans tunique et les pieds nus, pour qu'on voie que Caton proteste contre le luxe et la mollesse : mais Caton s'enivre, donne sa femme à un ami et la reprend veuve et enrichie d'un fameux héritage ; la vertu représentée par le pâle et mince Brutus, qui reproche aux tribuns de porter des agrafes d'or et qui a des hommes de paille à Chypre pour veiller à ses trafics d'usurier. Rome est démoralisée et s'agite dans une espèce d'anarchie opulente. Virgile a vu cette Rome insensée. Il était l'une des victimes du désordre; il a éprouvé l'immense douleur qui tourmentait le monde antique aux pires années et une alarme de conscience qui préparait la venue d'un sauveur.

Les choses étaient à un tel point qu'il fallait aboutir au désespoir ou bien attendre un sauveur. Mais qui serait le sauveur ? Là-dessus, les partis avaient leur querelle. Horace compte sur le jeune Brutus. Et il a tort. Il connaît mal ce jeune Brutus et, principalement, se connaît mal. Mieux averti, Horace n'oublierait pas de sauvegarder son repos, son plaisir et la sécurité de son indolence : les sceptiques ne songent point assez qu'il leur convient, et à leurs intérêts bien évalués, d'être conservateurs. Plus chimérique en apparence, Virgile aurait pu moins étrangement aller aux aventures : mais ce fut lui, le conservateur. De très bonne heure, il se rangea au parti de César et de l'ordre. De très bonne heure : c'est, du moins, l'avis de M. Bellessort, qui en voit la preuve dans un vers de la neuvième Bucolique. Après la mort de César et tandis que le jeune Octave célébrait les jeux funèbres, une comète se montra durant sept nuits consécutives : les partisans de César interprétèrent ce phénomène en disant que cette céleste lumière était l'âme de César accueillie par les dieux immortels. « Voici que s'avance l'astre de César! » dit le bon vieillard Mœris, dans la neuvième Bucolique. M. Bellessort croit que c'est une allusion à la comète d'apothéose. Je n'en suis pas sûr. Mais, quoi qu'il en soit, Virgile a été le partisan d'Auguste, qui rétablissait l'ordre et le calme dans tout l'Empire et dans les âmes. M. Bellessort a très bien résumé la politique de Virgile : « Nourri des solides vertus paysannes qui avaient fait la grandeur romaine, pratique comme le sont les grands, les vrais idéalistes, il eut horreur de tous les tumultes où sombrait l'ancienne République ; et il n'hésita point à saluer l'avènement du libérateur. Il ne semble pas qu'il y ait eu la moindre oscil-

lation dans sa pensée. Toute son œuvre ne sera qu'une longue réaction contre les mœurs, le luxe, la politique, l'individualisme de cette Rome où s'était mûrie sa jeunesse et qui, malgré les vices, n'en restait pas moins à ses yeux la plus belle des choses. Rien ne le tenta, de ce qui séduisait autour de lui ces jeunes gens sentimentaux et aventureux à qui la désorganisation de l'État fournit des moyens plus rapides de satisfaire leurs passions ou leurs doctrines. Telle a été la sagesse, non de Caton, mais de Virgile, et la vertu, non de Brutus, mais de Virgile. Les *Bucoliques* sont le signe de la souffrance que lui a causée le désordre de l'État ; les *Géorgiques* et l'*Enéide*, le signe de l'aide qu'il a voulu donner aux artisans de l'ordre. Il a estimé qu'il fallait retourner à la terre, comme à la vraie nourrice de Rome et nourrice de ses vertus : y retourner, si on le pouvait, malgré les confiscations d'Empire ; et, si les possesseurs nouveaux du sol y demeuraient, Virgile a estimé qu'il fallait leur enseigner l'art et l'amour des champs. Puis, dans son épopée, il a recommandé la constante fidélité à ce double évangile du patriotisme et de la religion, qui lui semblait l'inévitable condition de la paix et de la grandeur romaine.

Or, il ne s'agit pas de comparer trait pour trait le désordre de Rome, au lendemain de la guerre étrangère et civile, et le désordre de l'Europe, au lendemain de l'effroyable guerre : en faveur des analogies, on néglige les différences, pour tracer de ces ingénieux tableaux symétriques. Et il ne s'agit pas de chercher dans le texte virgilien la prophétie gouvernementale qui nous sauverait. Cependant, les analogies des époques, laissons les différences, nous rendent plus sensibles que jamais à la douleur que Virgile a peinte et à l'espérance qu'il a entrevue, au désordre qu'il a détesté, à l'ordre qu'il a désiré. Son œuvre a ainsi, de nos jours, une « modernité, » comme on dit, à laquelle, sans le vouloir, notre rêverie s'abandonne et se fie, durant notre lecture. De même que Virgile, au moyen âge, accompagnait une prière, il accompagne une pensée encore, et qui encore est une prière. « Maro, prophète des Gentils, apporte ton témoignage au Christ Jésus ! » lui disait-on dans le Mystère de Noël. « Maro, prophète de Rome, apporte aussi le témoignage de ta douleur et de ton espérance à nos patries ! » lui disons-nous. La « modernité » de Virgile est perpétuelle au cours des âges.

M. Bellessort fait une remarque très juste et pénétrante, et qu'il aurait pu, à mon avis, utiliser davantage : Virgile « vieillit les institutions et il modernise les hommes. » L'*Enéide* est le poème de Rome dès avant la naissance de cette ville ; et Virgile nous conduit

dans un monde, romain déjà, « où les rois couchent sous des toits de roseaux comme aux premiers jours des sociétés humaines. » Avec un soin d'archéologue, il a recherché, recueilli le détail des usages les plus anciens, les traditions, les cérémonies, et non pour le pittoresque, mais plutôt pour la qualité morale et sociale. A Rome, au temps d'Auguste, on disait « aussi vieux qu'Evandre, » ce qui n'était plus à la mode : il a montré son amitié, sa déférence cordiale pour le vieil Evandre et pour ce que signifie de durée pathétique ce bonhomme charmant et suranné. Après avoir célébré la fête d'Hercule, Evandre, le front ceint de peuplier, revient à la ville. Appesanti par l'âge, il s'appuie sur Enée et sur son fils et raconte l'histoire du pays, des bois et des villages : le bois que Romulus appellera le bois d'Asile, sous les rochers le Lupercal, la forêt de l'Argilète et le terrain marécageux qui sera le Forum. Il dit : « Ce bois, cette colline à la cime ombragée, je ne sais pas quel dieu, mais un dieu les habite. Nos Arcadiens ont cru plus d'une fois y voir Jupiter secouant son égide et assemblant les orages. » *In primis venerare deos,* disait Virgile au laboureur : cette pensée des *Géorgiques* anime l'*Enéide* aussi. Et, par les dieux, il n'entend pas les récentes imaginations des philosophes, mais bien les personnages surnaturels que les ancêtres ont vus autrefois et dont ils ont transmis d'âge en âge la mémoire et le culte. Les plus vieilles institutions et les hommes les plus nouveaux : Enée est un « moderne » au temps d'Auguste ; il est si moderne au temps de notre Louis XIV qu'une Mme de La Fayette ne lui trouve pas la dignité du caractère épique ; et si moderne de nos jours que l'on trouvait en lui l'inventeur de la pitié universelle et, peu s'en faut, le précurseur de Dostoïevsky, à l'époque où les romanciers russes nous proposaient une religion. Ce contraste des institutions et des hommes, c'est toute la philosophie de Virgile. Plus changent les hommes, plus il faut que les institutions demeurent : plus est mouvante et soumise à l'infinie variété des passions leur âme, plus il leur faut une contrainte. Enée, sans la contrainte que lui impose la volonté immuable des dieux, irait à sa perte. Et Rome, sans la contrainte de son passé impérieux, allait à l'abjection. Maro, prophète de la cité antique, apporte le témoignage de ta sagesse éprouvée à la cité nouvelle !...

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous assistons depuis une quinzaine de jours à une sorte de crise générale, qui pourrait être nommée la crise des traités de paix. Le seul qui soit en vigueur, celui de Versailles, est remis partiellement en cause; celui qui concerne la Hongrie n'est pas signé; celui qu'attend la Turquie n'est pas rédigé; l'accord relatif à l'Adriatique est encore à l'étude; le vote du Sénat américain est toujours ajourné, et cependant le président Wilson, après un long silence, rentre soudain en scène. Les gouvernements alliés qui se sont réunis à Londres ont été placés en présence de difficultés qui se sont développées progressivement et qui représentent la somme de toutes celles qui étaient en préparation depuis plusieurs mois. Ils s'étaient rassemblés pour mettre un peu d'ordre dans leurs résolutions et pour définir, semble-t-il, une politique occidentale qui aurait uni l'Angleterre, la Belgique, la France et l'Italie, de manière à faciliter la solution des affaires pendantes. Mais soudain, l'intervention subite du président Wilson a quelque peu changé la face des problèmes : elle a soulevé de nouveau la question des rapports de la politique européenne et de la politique américaine. Telle est la situation compliquée qui se présente aux approches du printemps de 1920, et tandis que les Alliés délibèrent encore à Londres.

Le président Wilson, bien qu'il ait rédigé une note qui a pour unique sujet les affaires de l'Adriatiqne, a pris une initiative qui agira nécessairement sur l'ensemble des conversations de Londres. Les États-Unis en effet semblaient depuis plusieurs mois absents de la paix. Les Alliés après avoir élaboré les traités sous l'influence du président Wilson se trouvaient obligés de les appliquer sans lui, et d'étudier provisoirement les problèmes les plus urgents. Mais du

moment que le président Wilson exprime de nouveau ses idées ils sont dans la nécessité, même s'ils les discutent, d'en tenir compte. Pour des raisons à la fois politiques et économiques, aucune nation européenne ne peut se désintéresser de savoir ce que veut l'Amérique. Ce qui s'est passé à Londres a été significatif. Les Alliés qui travaillaient depuis plusieurs semaines à préciser le compromis relatif à l'Adriatique paraissaient sur le point d'aboutir, et ils espéraient que l'accord entre l'Italie et les Yougo-Slaves allait enfin devenir une réalité. A la vérité, la solution qui semblait sur le point de prévaloir n'était pas conforme aux idées du président Wilson : c'est ce qui explique son intervention. La note qu'il a rédigée et qu'a remise l'ambassadeur des États-Unis s'inspire de la politique qu'il a toujours soutenue. Le compromis de janvier qui servait de thème aux conversations des Alliés différait du memorandum rédigé à Londres en décembre, lequel avait été réglé d'accord avec les États-Unis. En signalant il y a un mois l'état des négociations avec les Yougo-Slaves, nous avions fait remarquer qu'il fallait tenir compte de l'opinion de l'Amérique, opposée à l'application du traité de Londres, et que les affaires de l'Adriatique réservaient sans doute encore bien des surprises aux diplomates. Au premier moment, les Alliés surpris de la note du président Wilson ont eu la pensée de faire à une intervention un peu soudaine une réponse du même ton. Mais la presse anglaise a fait remarquer que la réplique au président Wilson aurait une grande influence sur les relations entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, et elle a réclamé que tous les termes en fussent bien pesés. L'idée que les rapports des États-Unis et de l'Europe, c'est-à-dire le sort de la Société des Nations et du traité étaient en jeu, a produit une grande impression sur l'opinion publique. Les Alliés ont donc adressé au président Wilson une réponse rédigée en termes conciliants où ils expriment sans doute l'espoir que l'Amérique ne se désintéressera pas de la reconstruction ni de la paix du monde.

Ce qui peut troubler les Alliés, c'est qu'ils ignorent qu'elle est la volonté de l'Amérique et quelle est la signification exacte de la manifestation du Président. On s'est demandé si la note du Président n'était pas une manœuvre destinée à des fins de politique intérieure, et s'il ne cherchait pas une occasion de se désintéresser des affaires d'Europe, afin d'éviter la ratification du traité avec les réserves voulues par la majorité républicaine du Sénat. C'est chercher bien loin et en tous cas l'échappatoire imaginée par le président Wilson

ne serait pas sans de graves répercussions sur la situation des Alliés. Il est plus vraisemblable que le Président a voulu soutenir une thèse qui a toujours été la sienne et qui est en accord avec sa politique internationale. En ce cas, une autre question se pose pour les Alliés et elle est embarrassante. Le président Wilson veut-il manifester sa volonté d'intervenir dans le règlement des affaires européennes ? et alors dans quelle mesure est-il d'accord avec l'opinion américaine ? Le Président est encore maître du pouvoir pour un an, mais il a contre lui les groupements politiques les plus nombreux et les plus forts de Washington, et les hommes qui ont eu ces derniers temps à s'occuper des intérêts des Alliés ont été amenés tout naturellement à s'entretenir non seulement avec le gouvernement, mais avec les diverses personnalités des partis qui seront peut-être le gouvernement de demain. La politique du président Wilson, contestée dès aujourd'hui en Amérique, est-elle de nouveau acceptée par la majorité et sera-t elle celle de l'Amérique quand M. Wilson ne sera plus président ? Les débats qui se poursuivent aux États-Unis depuis déjà longtemps donnent aux Alliés quelque droit de se poser le problème. D'autre part le président Wilson est malade depuis plusieurs mois et se trouvait tenu éloigné des affaires. Le gouvernement paraissait être exercé d'accord avec lui par les ministres. Mais on apprend tout à coup que M. Wilson renvoie M. Lansing, secrétaire d'État des Affaires étrangères, qui était en désaccord avec lui et qui avait dû pendant la maladie du Président convoquer ses collègues pour régler les affaires urgentes. On apprend que d'autres secrétaires d'État parlent de donner leur démission. Le Président ne semble pas admettre qu'en son absence le gouvernement ait pu délibérer. Cet exercice du pouvoir a paru excessif, même à ceux qui croient à la nécessité de l'autorité : dans sa toute-puissance même, M. Wilson paraît de plus en plus isolé, et, à mesure qu'il est un chef d'État plus absolu, il est de moins en moins certain qu'il ait pour lui l'opinion.

Le secrétaire de M. Wilson s'est employé à démontrer que la note du Président n'avait pas le sens quelque peu comminatoire qui lui avait d'abord été attribué et que le Président ne menaçait pas de se désintéresser des affaires d'Europe au cas où sa thèse ne serait pas adoptée. Les Alliés, de leur côté, ont envoyé une note où tout en exposant leurs idées, ils laissent la discussion ouverte. Pendant le temps ainsi gagné, l'opinion américaine se prononcera et peut-être la situation se trouvera-t-elle éclaircie. L'incertitude où est l'Europe au sujet des intentions des États-Unis pèse gravement sur la politique

des Alliés. La presse anglaise a montré à l'occasion de la note du président Wilson combien la politique britannique tiendrait toujours compte des dispositions de Washington, et quand il s'agit de l'Adriatique, Londres hésitera à soutenir une thèse qui soit en contradiction avec celle de M. Wilson. On est amené ainsi à saisir ce qu'il y a de paradoxal et de troublant dans les relations actuelles de l'Europe et des États-Unis. Tant que l'Amérique sera tantôt absente et tantôt présente dans les négociations, il sera pour les Alliés à la fois nécessaire et impossible d'agir. Il est difficile aux Alliés de faire une politique de paix qui suppose la présence des États-Unis, si les États-Unis restent à l'écart. Mais il ne leur est pas moins difficile de faire une politique qui suppose même provisoirement l'abstention des États-Unis, si les États-Unis, après s'être tenus en dehors des négociations, reparaissent soudain. Ce qui vient de se passer pour Fiume peut se renouveler demain pour Constantinople et ensuite pour l'Asie Mineure. Où sera la continuité des desseins, où sera la force des Alliés si de pareilles incertitudes se prolongent? Le débat politique qui continue à Washington a des répercussions de plus en plus manifestes sur les affaires d'Europe. Aussi quel que soit l'intérêt des autres questions étudiées à Londres, la rentrée du Président Wilson a remis en lumière le problème des États-Unis et a montré une fois de plus qu'il est essentiel. Dans l'état des affaires du monde, après quatre ans de guerre qui ont détruit tant de richesse et diminué la force de production universelle, après un affaiblissement de tout ce qui était le résultat lentement obtenu de la civilisation, toutes les nations sont solidaires. Les problèmes économiques et politiques de tous les pays sont liés si étroitement qu'aucun ne peut rien sans le concours des autres. Quelles que soient les préférences particulières de chacun et son effort national, une loi les entraîne tous. L'Europe ne peut plus se décider sans le consentement des États-Unis, et les États-Unis, si hésitants qu'ils soient, ne peuvent plus se dispenser d'être mêlés aux questions européennes : les intérêts matériels et moraux sont enchevêtrés, et l'organisation de la paix apparaît de plus en plus comme devant être l'œuvre de tous.

Les négociations de Londres continuent et elles portent sur tant de sujets importants qu'on s'explique aisément leur prolongation. Sur un seul point elles paraissent avoir abouti à un résultat net. Les Alliés sont décidés à faire rapidement la paix avec la Turquie et ils laissent le Sultan à Constantinople. C'est la thèse que le gouverne-

ment français a toujours soutenue et à laquelle est favorable dans notre pays l'opinion publique, qui sait quelles sont nos traditions en Orient et notre amitié ancienne pour les peuples musulmans. L'Angleterre, qui avait hésité, a l'air d'adopter une solution qui est à l'heure présente, quinze mois après l'armistice, la seule raisonnable. Il est à peine besoin d'ajouter que Constantinople sera soumis à un contrôle international et que les Alliés assureront la liberté des détroits. Pour arriver à ce résultat, le Sultan ne disposera d'aucune armée ni en Europe, ni dans une zone à déterminer en Asie-Mineure le long de la mer. Mais ce n'est là qu'une partie du problème turc. Du moment que les Alliés maintiennent le Sultan à Constantinople, ils devront s'entendre avec lui, et avec les éléments politiques pondérés, qui sont capables de gouverner pour constituer un régime viable, pour sauvegarder leurs intérêts multiples, et pour garantir la sécurité des populations chrétiennes vivant dans l'Empire ottoman. La Turquie est en ce moment gravement troublée par les nationalistes turcs, les hommes du Comité Union et Progrès, et tous les agitateurs dévoués à l'Allemagne, qui ont engagé le peuple dans la funeste politique dont la guerre a été le résultat. Si les Alliés arrivent enfin à rédiger un traité de paix avec la Turquie et à le faire signer, le moment est décisif pour définir une politique et pour la suivre : l'accord de Londres et de Paris est sur ce sujet, comme sur les autres, indispensable.

Il ne paraît pas que sur les autres points les négociations de Londres aient eu encore des conclusions aussi claires. La question de la livraison des coupables par les Allemands a reçu une solution qui est toute provisoire. Les Alliés, en réponse au mémoire qui leur avait été adressé à la fin de janvier par le Cabinet de Berlin, ont fini par répondre qu'ils laisseraient les Allemands juger les coupables eux-mêmes, comme ils le proposaient, et qu'ils prendraient ensuite les résolutions qu'ils estimeraient convenables d'après les résultats obtenus par l'action de la justice allemande. L'article du traité de paix qui est relatif à la punition des coupables prévoit en effet le fonctionnement de la juridiction allemande, et, dans cette hypothèse, les Alliés demeurent maîtres de recourir à leurs tribunaux. Cette manière de résoudre une question mal engagée réserve l'avenir. Les Alliés mettent les Allemands en demeure de faire la preuve que, s'ils sont incapables d'arrêter et de livrer les coupables, ils sont du moins capables de les faire juger par la Cour de Leipzig : ils apprécieront les résultats. Si les coupables sont simplement sous-

traits par l'Allemagne au juste châtiment de leurs forfaits, les Alliés exerceront leur droit devant leurs propres tribunaux. Dès maintenant, ils se proposent de faire rassembler par une commission interalliée toutes les charges relevées contre chacun des coupables : ce travail ne sera pas seulement communiqué à l'Allemagne, il sera publié, et les Alliés feront bien de le faire connaître à tout le monde civilisé. En ce qui concerne l'extradition de Guillaume II, les Alliés ont également adopté une solution moyenne. Ils ont envoyé à la Hollande une note pressante où ils expriment leur surprise de ce que le gouvernement des Pays-Bas n'a pas trouvé un seul mot de réprobation pour les crimes commis par l'empereur, auteur responsable de la guerre, et de ce qu'il ne paraît pas comprendre l'importance d'une question qui touche toutes les nations. Ils réclament de la Hollande qu'elle mette Guillaume II hors d'état de nuire en l'éloignant de la frontière allemande où il reste le centre d'intrigues criminelles et où il constitue une menace pour la sécurité de l'Europe. Ils insistent pour que la Hollande, si elle ne se décide pas à livrer l'empereur comme elle devrait le faire, prenne au moins la précaution de l'interner dans une région lointaine. Dans les deux cas, aussi bien pour la livraison des coupables que pour l'extradition de l'empereur, les Alliés ont essayé à la fois de maintenir leurs droits et de se montrer modérés dans l'exécution des mesures qu'ils réclament. L'avenir dira si l'opinion allemande saisit cette nuance, et si elle ne prend pas prétexte des notes qui ont été envoyées pour avoir de nouvelles exigences. En réalité, les Alliés paraissent vouloir porter leur effort sur d'autres articles du traité. Les clauses contenues dans les articles 227 et 228, relatifs à la punition des crimes allemands, auraient été plus faciles à faire exécuter au lendemain même de la victoire, et au moment de l'armistice. Les atermoiements de la Conférence, là comme ailleurs, n'ont pas été heureux. Au bout de quinze mois, il est plus malaisé d'obtenir même matériellement ce qui aurait été possible sous le coup de la défaite. Les Alliés ont préféré manifester toute leur énergie à l'occasion de réclamations qu'ils jugeaient plus importantes pour l'avenir.

Ce n'est pas les sujets de se plaindre qui leur manquent. La mauvaise volonté allemande, si aisée à deviner et si peu cachée depuis un mois, est aujourd'hui bien manifeste. Qu'il s'agisse de la livraison du charbon, des réparations, des effectifs ou de la fabrication du matériel de guerre, la tactique allemande est toujours la même : esquiver les promesses contenues dans le traité, se déclarer incapable de

tenir les engagements pris, échapper aux clauses dont l'exécution n'est pas facilement vérifiable. Quand il s'agit de payer, l'Allemagne dit qu'elle n'a pas les moyens, et quand il s'agit du nombre des soldats ou du nombre des canons, elle ne dit rien, mais elle dissimule. On sait déjà qu'en ce qui concerne le charbon, elle livre sans aucune raison le tiers de ce qui nous est dû. Elle est plus trompeuse encore en ce qui concerne sa situation militaire. D'après le traité de Versailles, l'Allemagne doit avoir réduit ses forces le 1er avril 1920. A dater de ce jour au plus tard, la totalité des effectifs des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser cent mille hommes, officiers et dépôts compris, et sera destinée au maintien de l'ordre sur le territoire et à la police des frontières. Or, à la fin de février 1920, l'armée allemande compte encore plus de quatre cent mille hommes. Le gouvernement de Berlin a-t-il au moins donné des ordres pour la réduction des effectifs ? Il n'y paraît guère. Il a laissé à l'ancienne armée plus de cent mille hommes et il lui a confié le soin de s'occuper du rapatriement des prisonniers de guerre allemands et de la garde des prisonniers russes. D'autre part, la nouvelle armée allemande (Reichswehr) devait être réduite dès le 1er octobre 1919, à 200 mille hommes ; elle en compte toujours 300 mille, et rien d'efficace n'a été prescrit pour opérer la réduction promise. En outre l'Allemagne a organisé sous le nom de formation de police une troupe qui a un véritable caractère militaire, et qui n'a pas été modifiée malgré les réclamations de l'Entente. La « police de sécurité » représente une force de plus de cent mille hommes. La « protection des habitants » a permis de créer d'autre part dans toutes les régions de l'Allemagne des organisations très nombreuses : à Hambourg, elle compte plus de trente mille hommes, à Brême, plus de vingt mille, et on ne peut avoir de doute sur la véritable nature de ces formations, qui sont de véritables réserves exercées. Si l'on ajoute, à ce développement des effectifs, les renseignements que nous avons sur l'armement, sur la fabrication des canons et des mitrailleuses, on peut conclure que l'Allemagne essaie de reconstruire la puissance militaire que la guerre d'abord et le traité ensuite ont détruite. Malgré une diminution apparente des forces régulières et avouées, elle reconstitue sous d'autres noms ce qu'elle n'ose pas créer ouvertement. Elle n'invente d'ailleurs absolument rien : elle ne fait que reprendre, même dans le détail, le programme qui a été suivi après Tilsitt et après Iéna.

Les Alliés ont en mains le traité signé par l'Allemagne, mais on

sait que pour elle les traités ne valent que si la force de les faire exécuter existe. L'alliance de l'Angleterre, des États-Unis et de la France demeure la condition de la sécurité du monde, et tant que les États-Unis ne se sont pas prononcés, l'alliance franco-anglaise est la base de toute politique. Tel est le fait, et il donne aux négociations qui se poursuivent à Londres toute leur portée. Il faut bien avouer que la politique anglaise n'a pas toujours paru en ces derniers temps aussi définie dans sa direction qu'on aurait pu le souhaiter. C'est M. Lloyd George qui a engagé les Alliés dans l'affaire de la livraison des coupables au temps où il menait sa campagne électorale, et c'est lui qui a été le premier à la trouver moins importante en ces derniers jours, laissant ainsi à la France l'apparence de tenir seule à une clause dont elle n'était pas l'auteur responsable. Les Allemands n'ont pas manqué de tirer parti de ces circonstances, et il suffit de lire leurs journaux pour s'en apercevoir. C'est d'Angleterre aussi qu'est venue l'idée qu'il faudrait reviser le traité, et bien que le discours de lord Curzon ait été en réalité plus mesuré dans les expressions que les résumés télégraphiques ne l'avaient dit, l'effet sur l'opinion n'en a pas été moins produit. M. Asquith, qui fait campagne pour son élection, a prononcé des paroles qui ont étonné bien davantage encore : il a indiqué qu'il faudrait peut-être modifier les idées sur les réparations dues par l'Allemagne et réclamer d'elle une somme forfaitaire, ce qui est bien soutenable, mais il a cité un chiffre tellement faible qu'il réduirait à rien pour les pays qui ont le plus souffert l'indemnité qui leur est due et qu'il est inférieur à celui qui a été proposé par l'Allemagne elle-même. M. Asquith, il est vrai, n'est pas au pouvoir, et son discours n'est qu'un acte de candidat. On est amené cependant à se demander si certains milieux britanniques n'hésitent pas sur la politique à suivre à l'égard de Berlin et ne se font pas une conception incertaine de la manière d'appliquer le traité. Cette question est d'autant plus intéressante pour notre pays que l'Angleterre n'a cessé de jouer un très grand rôle pendant toutes les négociations de paix. M. Lloyd George a souvent fait prévaloir ses idées. Il tient d'autant plus à garder cette situation privilégiée qu'il en a besoin pour consolider son pouvoir à l'intérieur et pour maintenir la coalition des partis de plus en plus fragiles dont il est le chef. A l'occasion des négociations de Londres, il vient de signer les notes envoyées par les Alliés, bien que le président de la Conférence demeure le Président du Conseil français. Nous avons donc besoin de

nous rendre un compte exact des conceptions du gouvernement britannique, de les accorder aux nôtres par une collaboration constante des deux diplomaties, et de faire en sorte que cette alliance avec nos amis anglais, que la guerre et la victoire ont rendue indissoluble et que la paix a rendue plus nécessaire que jamais, soit la garantie même du traité et de la sécurité de l'Europe.

On s'aperçoit à propos de toûtes les questions que c'est en ces termes que le problème se pose. Pour ne citer qu'un exemple, l'opinion de notre pays est préoccupée à bon droit de la politique rhénane. A ce sujet, M. Maurice Barrès a prononcé à la Chambre un discours qui a été très écouté et très apprécié, et qui mériterait un examen détaillé. Le traité veut que nous occupions pendant un certain nombre d'années les pays rhénans où vivent encore tant de souvenirs français. Il est naturel que nous souhaitions que, durant cette période, l'administration ait des idées directrices, et que, en vue de l'avenir d'un pays qui est entre l'Allemagne et nous, elle laisse une mémoire heureuse. Mais l'occupation de la rive gauche du Rhin qui nous touche plus qu'aucune nation est, sous un autre aspect, une affaire interalliée. Le gouvernement français a jugé que, tant que l'Allemagne n'exécutait pas le traité, les délais d'évacuation ne commençaient pas de courir, et, d'après les indications des journaux, M. Millerand a fait connaître à Londres aux Alliés la note qu'il avait adressée à ce sujet au gouvernement de Berlin. Il est à prévoir qu'en effet les Alliés ne se désintéresseront pas de cette affaire. La Commission des Réparations enfin qui siège à Paris est, elle aussi, un organisme interallié et elle tient réellement entre ses mains l'avenir du traité de paix. En fait, la question essentielle de l'exécution du traité de paix revient pratiquement à la question des alliances : le traité vaudra selon que les alliances seront étroites et efficaces selon la volonté d'application des nations victorieuses. C'est le sentiment qui s'est fait jour dans toutes les circonstances où le gouvernement, le Parlement, les écrivains politiques ont eu à s'occuper des problèmes diplomatiques, militaires, économiques, qui nous environnent de toutes parts. La Commission des Affaires Extérieures de la Chambre s'est montrée justement attentive à ce qui se passe à Londres. Dans une intervention remarquée, M. Briand a pu dire, à propos des affaires orientales, que la méthode qui consiste à toujours demander des concessions à notre pays ne peut être d'un usage constant. La Commission, après avoir entendu les explications de M. Millerand, a donné mandat à son président M. Barthou de rap-

peler une fois de plus au gouvernement la nécessité d'assurer par l'exécution complète du traité de paix la défense des droits et des intérêts de la France. Le gouvernement certes en est bien convaincu et M. Millerand n'a pas laissé passer une occasion d'affirmer sur ce sujet ses idées : mais la Commission a voulu par cette manifestation faire nettement connaître son opinion et donner au Président du Conseil, au moment où il repartait pour Londres, toute l'autorité dont il pouvait avoir besoin. Les difficultés présentes n'ont rien d'imprévu, étant données la longueur et l'allure des négociations de l'année 1919 ; elles ne sont pas de nature à soulever des problèmes nouveaux et insolubles ; elles ne trouvent le pays et le Parlement ni surpris ni troublés : mais elles les trouvent réfléchis et fermes dans leurs volontés nationales.

La Commission des réparations, dont l'organisation a été fixée par le traité de paix, est appelée à jouer dans la période qui s'ouvre un rôle capital. C'est elle qui doit surveiller l'accomplissement exact de toutes les clauses que l'Allemagne a acceptées. Les Puissances alliées et associées se sont montrées très mesurées dans l'appréciation des réparations exigées. Elles ont pris à leur charge les dépenses de guerre proprement dites, et elles ont seulement réclamé la réparation des dommages causés à la population civile et à ses biens par l'agression allemande sur terre, sur mer et dans les airs. Si l'Allemagne arrivait à ne pas tenir ses engagements, ce serait pour les Alliés, et pour notre pays en particulier, une défaite économique et financière terrible : la victoire ne sera une réalité que le jour où l'Allemagne aura payé. C'est la Commission des réparations qui fixera le montant et les modalités des obligations matérielles de l'Allemagne ; c'est elle qui contrôlera d'une manière permanente les finances allemandes et qui par là pourra contribuer efficacement au contrôle de la situation militaire germanique ; c'est elle enfin qui, en cas de manquement par l'Allemagne à l'exécution de l'une quelconque des obligations visées par le traité dans la partie consacrée aux réparations, propose les mesures opportunes à prendre en raison de cette inexécution. On a pu dire avec raison que la Commission des réparations est le véritable ministère des Affaires étrangères de l'Europe. Le choix du délégué de la France est d'autant plus important qu'il est de plein droit président de cette Commission, composée des représentants de l'Amérique, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon, de la Yougo-Slavie, et de notre pays, à raison d'un représentant par Puissance.

On ne saurait trop se féliciter de la nomination de M. Raymond

Poincaré à ce poste de premier ordre. C'est M. Jonnart qui avait été choisi par le gouvernement au moment où la Commission s'était constituée, et il était certainement l'un des hommes les plus désignés par son mérite personnel et par son autorité unanimement reconnue. Mais M. Jonnart, dont la nomination avait été partout approuvée, obéissant à des scrupules devant lesquels tout le monde s'est incliné, n'a pas cru pouvoir assumer plus longtemps une aussi lourde charge en raison de son état de santé. Le gouvernement a pensé que M. Raymond Poincaré par sa connaissance aprofondie du traité de paix, par sa puissance de travail, sa science juridique et l'éclat de son propre prestige pouvait mieux que personne rendre à la Commission des réparations d'éminents services à notre pays. M. Raymond Poincaré a accepté avec simplicité et avec courage la grande mission d'assurer l'œuvre de réparation exigée par le traité de paix : toute l'opinion française lui en a été reconnaissante. Les lecteurs de la *Revue* éprouveront plus que personne ce sentiment, en apprenant aujourd'hui une nouvelle dont celui qui a signé ces chroniques au cours de ces derniers mois se sent aussi honoré qu'heureux et en sachant qu'ils pourront lire ici les articles de l'un des hommes qui connaissent le mieux les affaires d'Europe et qui ont le plus d'autorité pour en parler.

M. le président de la République a pris possession de ses fonctions le 18 février, et la cérémonie de la transmission des pouvoirs s'est accomplie selon le rite traditionnel et simple qui est dans l'esprit de notre Constitution. Dès le 19 février, il a adressé aux Chambres le message par lequel le nouveau chef de l'État a coutume de faire connaître sa pensée au Parlement et au pays. M. Paul Deschanel, dans ce document dont le caractère est fixé par l'usage, s'est attaché à être aussi précis que possible et il a réussi à tracer un tableau rapide des graves problèmes qui sont posés devant la France. Après cinq années de guerre, le devoir du gouvernement est de voir clair, de définir exactement notre situation économique, financière, militaire, diplomatique, de faire le bilan de la nation. Pour accomplir la grande œuvre de reconstitution nationale qui est nécessaire, la première condition est de vivre dans la concorde. L'union de tous a fait notre force pendant la guerre ; elle facilitera notre travail pendant la paix. « Tout ce qui réveillerait d'anciennes discordes, a dit M. Deschanel, serait un crime contre la patrie. » Les querelles des partis qui n'ont tenu que trop de place dans notre république de jadis semblent

aujourd'hui des anachronismes dangereux à faire revivre : la guerre et la victoire ont fait apparaître avec éclat quels sont les intérêts supérieurs de la nation, et M. Deschanel nous invite à garder les yeux fixés sur eux.

Le Président de la République, en conviant tout le pays à faire un acte de sincérité et de probité morale, et à considérer les faits actuels dans leur réalité, a le premier donné l'exemple. Le message forme une revue des principales questions qui réclament notre attention : question budgétaire, question du charbon, question des transports, question du blé, question du change, c'est toute l'activité nationale qui est contenue dans ces mots, et c'est aussi le devoir imposé à tous qu'ils suggèrent. Chacun doit collaborer à l'œuvre commune en produisant le plus possible et en consommant le moins possible. Le chef de l'État, qui sait quels sacrifices a fait le pays pendant la guerre et qui en a si bien parlé, connaît aussi de quels efforts la population est capable aujourd'hui, et il lui rappelle avec simplicité et fermeté qu'ils sont indispensables. Après avoir évoqué le passé, il se tourne vers l'avenir, et il a eu l'heureuse pensée d'ajouter que, parmi tant de beaux exemples de liberté, d'activité et de sagesse que nous trouvions dans notre pays, nous avions une attention particulière pour ceux qui nous viennent des provinces d'Alsace et de Lorraine qui viennent de reprendre leur place au foyer commun. Enfin, dans cette esquisse d'ensemble, M. Paul Deschanel qui a toujours pensé que toute la politique était dominée par les affaires extérieures, signale la nécessité de fortifier l'union des peuples qui ont combattu ensemble, de surveiller l'application du traité de Versailles, et de préparer l'organisation de la Société des Nations. Le message présidentiel, qui répond aux préoccupations de tous, a été favorablement accueilli par les Chambres et par l'opinion. Il a paru être l'heureux témoignage de la volonté qu'a M. Deschanel d'être, pendant les temps difficiles où la victoire doit devenir une réalité, le serviteur à la fois et le chef du pays travaillant pour sa reconstitution, le Président de la paix.

André Chaumeix.

Le Directeur-Gérant :

René Doumic.

L'ÎLE HEUREUSE

PREMIÈRE PARTIE

« Las! Amour que je creins
que ton feu ne me brusle et ton las ne m'enserre! »
(BAÏF).

QUEL temps idéal! s'écria Maud, se penchant sur le rebord d'une des hautes fenêtres ouvertes. Le cours ondoyant du Loir resplendissait sous le soleil de septembre, un soleil ascendant et aveuglant qui approchait du zénith. L'eau résorbait les rayons comme une lame de plomb. Sa clarté, au centre du paysage, éclatait si vive qu'elle éteignait les tonalités de la bordure qui paraissait mate et qui, par sa disposition végétale, rappelait certaines tapisseries. Tous les degrés du vert s'y succédaient, depuis le vert noirâtre des pins jusqu'au gris-vert argenté des joncs, en passant par le vert diversement nuancé des frênes, des châtaigniers, des prairies et des saules. La lumière, ce matin-là, imprégnait, saturait toutes les substances au point que le moindre frisson de brise semblait sur son passage exciter un fourmillement d'étincelles.

Appelée par l'exclamation de Maud, May Privaz traversa la pièce de son long pas souple et vint s'asseoir sur la fenêtre auprès de son amie. Maud de Clarens lui posa la main sur l'épaule et l'enveloppa du regard bleu foncé, profond, de ses yeux magnifiques :

— Ton beau-père a eu une fameuse idée en achetant ce château... C'est unique, cette habitation dans une île fleurie

Copyright by Avesnes 1920.

comme une corbeille... En guise d'anses les deux ponts... Hier soir, en arrivant, j'ai cru monter à bord d'un bateau; j'ai cru m'embarquer dans la nuit pour quelque mystérieux et fantastique voyage, l'un de ces voyages dont on rêve et qu'on ne réalise jamais. Quel ange, un beau-père pareil!

— Un ange barbu, répondit May en riant... C'est surtout un très brave homme, toujours empressé à faire plaisir... Il m'adore. Quelquefois, je lui demande la lune et il est si ingénieux qu'il finit toujours par me la donner. Moi, ce qui m'enchante ici, ce n'est pas tant le château que le golf... Je passe ma journée à jouer. Ah! ça n'a pas été une petite affaire à créer, je t'en réponds.

Et May se mit à raconter à Maud avec mille détails l'organisation du terrain de golf. En quelques mois, son beau-père, le baron Privaz, était devenu le plus gros propriétaire du pays. La difficulté avait consisté surtout à acheter aux paysans des parcelles formant enclaves dans le parcours et qu'ils vendaient d'autant moins volontiers qu'on les laissait en friche et qu'on les flambait parfois au pétrole, afin d'obtenir un tapis ras et uni favorable à la course des balles. L'entreprise leur avait semblé une sorte de sacrilège commis envers la terre nourricière, et certains d'entre eux, malgré les prix d'or offerts par le baron et qui tentaient leur âpreté au gain, avaient résisté obstinément. Mais, en somme, il y avait eu peu de ces réfractaires et, tel quel, le terrain se présentait convenable.

— Alors, tu sais ce que Reagh a imaginé pour ces champs qu'il était impossible d'acheter... tu connais Reagh?

— Non, pas du tout.

— Le fils de lord Hooke. Un Anglais, ou plutôt un Écossais très gentil. Reagh a eu une très bonne idée. Ces champs, nous en faisons des obstacles, voilà tout. Comme ils ne sont pas très grands, cela va... Reagh a des coups de crosse vraiment merveilleux... Et moi, je m'y suis mise aussi. A nous deux nous faisons des parties passionnantes, je t'assure.

Maud de Clarens regardait curieusement May Privaz de toute l'ardeur investigatrice de ses beaux yeux.

— Ainsi, tu es heureuse?

May éclata de rire.

— Voilà une question que je ne me pose jamais... Qu'est-ce que ça peut bien te faire d'abord?... Je vois que tu es tou-

jours aussi sentimentale qu'autrefois... Moi? Mais je ne pense jamais à ces machines-là. Je n'ai pas le temps. Je m'amuse. Est-ce le bonheur? Voilà un sujet pour vos méditations, Madame. Et puis, assez... il faut que je fasse ma partie avant déjeuner. Reagh m'attend. Hop!

Un instant, le regard des yeux fauves de May Privaz se posa au loin sur l'eau scintillante, puis brusquement, comme secouant une pensée importune, leste, elle sauta du rebord de la fenêtre où elle était assise :

— A tout à l'heure, chérie... tu as bien tout ce qu'il te faut, j'imagine. Demande, fais comme chez toi... tu vois où sont les sonnettes?... Au déjeuner... Peut-être.

— Comment peut-être? Sûrement. A quelle heure, le déjeuner?

— Ah! tu sais, ici, nous n'avons pas d'heure... C'est plus commode pour le golf, et puis mon beau-père a ses affaires, Amédée s'occupe de sa future élection à la Chambre. Si chacun s'attendait, nous nous gènerions tous beaucoup... tandis que comme ça, c'est très simple : de dix heures à deux heures on sert dans la salle à manger... des choses pas compliquées, bien entendu : des œufs, du bacon, des viandes rôties ou froides, quelques compotes;... on entre, on sort, on s'asseoit près de qui on veut; chacun s'installe sur son coin de table;... c'est comme au restaurant....sauf qu'on se connaît... et encore pas toujours. On se rencontre. On a des surprises. Tu verras, c'est très amusant.

— Tout est amusant ici... et pas ordinaire. Le dîner se passe de la même manière?

— Oh! non. Le dîner est tout ce qu'il y a de plus protocolaire. Mais on ne s'y ennuie pas trop, n'aie pas peur. Il y a toujours tant de monde ici!

— Qui ça en ce moment?

— Eh bien! une vingtaine de personnes. Les Porcieu, Mimi de Gerente, — tu sais, Mimi Herschmitt, notre ancienne voisine du cours Fléchier, — et son mari, le beau prince, plus beau que jamais, les Cockley, les Raines, Hélène Mirska, — la pauvre fille, déjà séparée, à vingt-deux ans!... Le baron Le Houx, Pierre de Saint-Gelais, Reagh, puis des amis de mon beau-père et d'Amédée, un tas... Cornuillac, qui est directeur d'un journal, *l'Espoir*, un très grand journal qu'on entend crier sur les boulevards, tu connais?

— Oui, oui. Naturellement... Et qui encore?

— Qui?... Mon Dieu!... vais-je me les rappeler tous?... Un jeune compositeur, Bourgandois... joue très bien du piano... Souvent, le soir, il nous fait danser... Tu sais qu'à la saison prochaine on représentera son premier opéra, *l'Enlèvement de Proserpine*... Il est charmant, Bourgandois, si complaisant, si bien élevé!... c'est un ancien officier de marine, un camarade d'Amédée. Toi, qui es artiste, tu t'entendras à merveille avec lui... Qui encore? Je ne sais plus. Des gens d'affaires dont je ne peux jamais retenir les noms. Il en vient de toutes les parties du monde à cause de ces mines nouvelles que mon beau-père s'est mis en tête d'exploiter dans ce pays-ci.

— Il a acheté des mines aussi?... des mines de quoi?

— Ça, par exemple, je n'en sais rien. Si tu veux lui faire plaisir, demande-le lui. Un de nos voisins, M. d'Orves, m'a assuré qu'elles étaient déjà connues du temps des Romains... on dit ça de toutes les mines du reste... Mais je bavarde, je bavarde indéfiniment avec toi... C'est si bon de se retrouver un peu dans la vie!... Allons, il faut que je me sauve. Reagh a déjà fait six trous, je parie... Good bye, dear... A cet après-midi. Tu verras, on ne s'ennuie pas ici. Il y a tellement de monde!

— Mais toi, quand te voit-on? C'est toi surtout que je suis venue voir?

— Comme ça : cinq minutes le matin... Ou bien montes-tu toujours à cheval? Oui. Nous monterons ensemble, si tu veux. Il y a des promenades ravissantes le long du Loir, dans les bois... Tu ne joues pas au golf? Non. Dommage. Le soir, nous trouverons bien quelques secondes aussi avant d'aller s'habiller... quand je rentre... C'est gentil de vouloir me voir... moi, je serai ravie de causer avec toi... Tu es toujours très intellectuelle? Oui... Les bouquins?... la musique?... Moi, de moins en moins... golf, tennis, cheval, et puis la chasse qui va commencer dans huit jours... Il y a une quantité de perdreaux ici, des rouges, des gris, des remises merveilleuses dans les landes et dans les taillis... Porcieu, le mari de Nicole, est un premier fusil, et moi je suis très en forme pour tirer, ces années-ci... Tout ça ne t'intéresse pas, mais pour causer, tu auras Nicole de Porcieu, Cornuillac, Bourgandois, Mimi de Gerente... sans compter mon mari... oh! çà, Amédée, les conférences, c'est son domaine... et aussi un de nos voisins, un

vieux monsieur charmant, M. d'Orves, dont je t'ai parlé tout à l'heure... je suis sûre qu'il te plaira. Ah! je file, sans quoi tu me ferais rester ici jusqu'à ce soir. Et il fait tellement meilleur dehors!...

Légère, en deux bonds, May Privaz fut rendue à la porte du salon. Maud la contemplait : grande, svelte, demeurée si enfant, malgré ses vingt-cinq ans, par le décousu de la conversation, la vivacité de l'allure, la souplesse de la taille et des membres. Son costume matinal de joueuse de golf accentuait encore cette impression. Une large toque beige bouffait sur ses cheveux aux reflets d'or, ondulés avec une savante négligence : un sweater en jersey clair masquait en partie sa blouse de mousseline amplement ouverte sur la peau fraîche de la gorge; sa jupe courte, à rayure écossaisse et à mille plis, frôlait ses hautes guêtres en chamois qui dessinaient ses fines chevilles, ses jambes rondes, élégantes, minces, et recouvraient ses souliers à fortes semelles.

Maud de Clarens ne put se retenir de constater :

— Oh! comme tu es jeune! C'est admirable !

May Privaz, une main sur le bouton ciselé de la haute porte, se retourna, éclatante :

— N'est-ce pas?... Tu m'aimes dans ce costume... Il me va bien, dis?

— A merveille... un peu hardi!... ta jupe est vraiment courte... mais enfin, c'est fait pour toi.

— Un peu hardi? Tu me fais rire... Ça me rappelle le temps où nous étions des gamines et où nous allions ensemble au cours... Tu trouvais déjà nos robes trop courtes et tu rougissais de nos mollets à l'air.

Le beau visage de May s'épanouit, rose et joyeux. Ses dents blanches étincelaient entre ses lèvres vermeilles. Maud se mit également à rire :

— Ah! tu es stupide... C'est vrai; à treize, quatorze ans, nous étions encore nues comme des bébés... tu te souviens? On nous prenait pour deux sœurs, parce que nous étions toujours habillées pareil. Maman avait une telle admiration pour ta mère et pour toi!

— Quelle femme exquise, ta mère!... Et si jolie! Maman l'aimait beaucoup. Et tu sais comme elle était difficile, maman!

— La marquise du Pontcournai! je crois bien. Je tremblais toutes les fois que je devais lui dire bonjour. Je sentais mes jambes se dérober sous moi et je ne savais plus que faire de mes bras. Elle était pourtant très aimable, ta mère, mais elle avait une façon de vous examiner de la tête aux pieds qui donnait envie de rentrer sous terre... Maman avait pour Mme du Pontcournai une passion véritable. Tout ce que ta mère faisait, maman le trouvait bien. Elle était très snob, tu sais, ma pauvre maman.

Puis l'adorable jeune femme aux yeux bleus et profonds soupira :

— Voilà pourquoi sans doute Maud Lucenay est devenue la marquise de Clarens.

Et ses baux yeux fixèrent le Loir, papillotant de soleil. Cette fois, May coupa net des confidences qu'elle pressentit devoir être longues :

— Ne pense donc plus à tes tristesses ici, chérie. Nous te distrairons. Amuse-toi. Repose-toi... je te laisse devant ce paysage que tu aimes.

Par la porte vitrée Maud suivit une seconde l'éclair d'or des cheveux étincelants, puis entendit May, arrivée dehors, siffler. Mme de Clarens se retourna vers la fenêtre. Un grand chien, un colley, accourait vers la baronne Amédée Privaz en gambadant. Un cadet, en casaque rouge et noire, portant des crosses de golf, l'attendait. Accompagnée de l'enfant et du chien, May Privaz franchit le pont de la rive gauche du Loir, de la rive montueuse et boisée, sauvage, tandis que la rive droite s'étendait en prairies, coupées de fossés, avec de longues files de saules, de souches de frênes ou de chênes.

Maud vit son amie gravir la pente, gagner le sommet d'une falaise fleurie de bruyères rousses et clairsemées, puis, parvenue là, s'arrêter. Là commençait probablement le fameux terrain de golf. May se dépouilla de son sweater et apparut éblouissante, se détachant sur la crête, inondée par la lumière presque verticale. Ses bras nerveux et dorés sortaient de sa chemisette blanche, à manches courtes, très ouverte, d'où s'élançait sa nuque fière. Souple, cambrée, elle saisit une crosse parmi celles que le cadet lui présenta pour qu'elle choisît, puis d'un balancement de poignet, d'un coup sec, avec un mouvement athlétique et gracieux de tout le corps, elle projeta la

balle en avant et, marchant à longues foulées, disparut à sa recherche derrière la côte.

« Quel âge semble-t-elle avoir ? pensait Maud de Clarens. Quinze ans... Mais est-elle heureuse ? » Maud se souvenait du regard, un instant songeur, de May quand elle lui avait posé cette question. En somme, May Privaz n'avait pas répondu. Maud résumait ainsi la situation de son amie : ravissante, follement riche, mère de deux fillettes délicieuses, un beau-père qui l'adorait... Et son mari ? Dans le monde, le ménage Amédée Privaz ne passait pas pour très chaud. On prêtait des flirts à May. Cet Anglais, Reagh, sans doute ? Et on avait parlé aussi de Pierre de Saint-Gelais à propos d'elle. Tout cela tirait-il à conséquence, méritait-il attention ? May Privaz paraissait si occupée ! D'abord, comment aurait-elle trouvé le temps ? « Golf, tennis, chasse, cheval,... beaucoup de monde ici, tu verras, on ne s'ennuie pas. » May était-elle heureuse ? Question que la baronne Amédée Privaz prétendait ne se poser jamais et que la marquise de Clarens se posait souvent, car elle-même n'était pas heureuse.

Maud Lucenay, fille d'une mère très élégante, amie intime de la marquise du Pontcournai, mère de May Privaz, avait été mariée fort jeune, — presque au même âge que May, — au marquis de Clarens, à qui sa beauté et sa fortune de fille unique n'avaient pas paru négligeables. Clarens, homme élégant, aimé dans le monde, dépassait déjà la trentaine. Sa femme ne lui déplaisait pas et il se fût volontiers accommodé d'elle, si Maud, fine, vibrante, ultra sensible, n'avait exigé de son mari un culte de tous les instants, un élan égal à celui avec lequel elle s'était donnée à lui. Maud avait payé la fatale et touchante illusion de son idéalisme excessif par la perte de l'affection de son époux. Sans enfants, après quelques années de froissements mutuels, ils vivaient en général séparés. Ainsi, en ce mois de septembre, tandis que Guillaume de Clarens tirait des grouses en Angleterre, sa femme, la jolie Maud, répondant à l'invitation pressante de May, était venue passer quelques jours au Moult, la demeure nouvellement acquise et restaurée par le baron Privaz. En femme curieuse, ardemment sollicitée par la beauté des choses, lorsqu'elle se trouva seule après le départ de son amie, Maud de Clarens examina l'habitation où elle était arrivée tard la veille, en automobile, vers minuit. Positivement,

elle avait éprouvé l'impression de monter à bord d'un navire illuminé de tous ses feux et ancré au milieu de la rivière. Maintenant elle se rendait mieux compte de la bâtisse édifiée dans le sens de la longueur d'une île assez étroite, assise sur deux terrasses superposées, garnies de fleurs, dont la seconde était baignée par l'eau. La pièce où Maud se trouvait ressemblait plus à une galerie qu'à un salon. Percée de huit hautes fenêtres et terminée au fond par une grande baie vitrée par où l'on prenait d'enfilade le Loir, ou plutôt une portion de son cours tournoyant et imprégné de lumière, encadré par des coteaux bigarrés de vignes, de champs et de bois, c'était comme la proue du navire échoué sur l'île. Le jour entrait à flots, de toutes parts, brillant, saturé de soleil, et communiquait une autre impression, celle d'une lanterne vitrée à mille facettes. Dans cette clarté, tout paraissait blanc et gai. Beaucoup de blancheur du reste dans la maçonnerie et dans l'ameublement. Des murs blancs, des boiseries blanches, des marbres blancs ou gris, des glaces, une quantité de glaces, des ferronneries dorées, des bronzes, des tableaux que Maud jugea appropriés et beaux. Mais, précisément à cause de cette perfection et de ce luxe extrêmes, Mme de Clarens, Parisienne affinée et difficile, d'un sens critique prompt, aiguisé, croyait se sentir dans un pavillon d'exposition universelle, trop dépourvu de défauts, trop neuf, trop bien construit, d'après des documents anciens, mais mieux réussi qu'eux par des architectes très diplômés et très savants.

Par la baie vitrée du fond, elle apercevait une petite gentilhommière du XVIe à deux tourelles, coiffée de verdure, dont la pierre jaunie, la brique rose et presque rousse, le toit de travers, la gaucherie savoureuse attirèrent son regard. En Italie, près de Sienne, elle se souvint d'en avoir remarqué d'analogues et elle fut tentée d'aller visiter celle-ci. Puis elle songea de nouveau au Moult. Il avait pourtant fière allure, ce château, avec ses deux ponts d'une seule arche surplombant les bras de la rivière bruissante, ses toits élevés et aigus, les pleins cintres de ses lignes régulières, ses hautes cheminées, ses fenêtres et ses portes encadrées de pilastres, ses longs balcons avenants, hardiment suspendus au-dessus de l'eau et où l'on accédait de plain-pied par les grandes portes-fenêtres. Qui, moderne ou ancien, avait conçu l'idée de cette étonnante et superbe fantaisie ? Maud se posait cette nouvelle question, examinant aussi

et approuvant les meubles, les paravents, les étoffes des rideaux en damas de soie d'un rouge éteint, à dessins larges, ton sur ton, les hautes gerbes de fleurs dans les vases de Chine, des vases du XVIIIe sans nul doute, d'une rareté certaine par la taille et la finesse. Une main, un goût de femme se discernaient dans l'arrangement de tout. Était-ce May ? Quoi ? Cette ignorante, passionnée seulement de chevaux, de chiens, de golf, de chasse, de tennis ? Pas possible. Que de mystères ici seraient intéressants à scruter ! La marquise de Clarens les ruminait quand, brusquement, un bruit de voix résonna à la porte du salon. Le baron Privaz entrait, suivi de deux ou trois messieurs auxquels il parlait comme à des inférieurs :

— Vous allez me téléphoner à Paris avant midi pour savoir où en sont les actions de la Tieh Shan !... avant midi.., il le faut, vous m'entendez... Et on rachètera, naturellement, pour éviter la baisse... Le sénateur ? où est-il ?... On ne peut jamais mettre la main sur cet oiseau-là, quand on en a besoin... Ah! je l'aperçois là-bas, sur le pont, avec sa ligne, qui taquine la carpe et le goujon... Il s'agit bien de ça, en ce moment ! Et Cornuillac ? Qu'est-ce qu'il fiche, cet animal de Cornuillac ? Pas debout à cette heure-ci, Cornuillac !... Dire qu'il est près de onze heures ! Je parie qu'il est encore dans sa baignoire, comme l'autre jour, à regarder le paysage !... Je vous demande un peu si c'est une heure pour regarder le paysage ?... de sa baignoire !... Tous ces écrivassiers-là sont dignes, ma parole, d'être enfermés à Charenton... Bourgandois !... Eh ! Bourgandois !... Il est là, lui, Bourgandois ?

— Oui, baron, répondit une voix correcte, timbrée d'une imperceptible ironie, d'une envie de sourire réprimée.

— A la bonne heure !... Toujours là, lui, Bourgandois ! Vous êtes musicien, mon garçon ? Vous allez grimper et m'exécuter une musique d'enfer à la porte de votre ami Cornuillac... Je veux lui parler tout de suite... il faut qu'il m'écrive à l'instant un article que nous télégraphierons immédiatement à Paris... et pas de périphrases, hein !... pas de littérature ! dix lignes, vingt lignes tapées, marquées au coin du bon sens et de la vérité économique sur les événements de Chine !... Oh ! mais, je m'en vais arrêter la panique en Bourse, moi !... Et mon pauvre Benito qui est là-bas !... Allons, Bourgandois !... Vous n'êtes pas encore parti !... Vous direz à Cor-

nuillac que je lui donne dix minutes pour paraître au salon en n'importe quelle tenue... en pyjama, en chemise, s'il veut... dix minutes, sinon gare! je suis terrible quand je m'y mets, moi!

Privaz aperçut à ce moment Maud qui, par contenance, feuilletait des romans à couvertures diverses, des journaux de sport, des magazines illustrés, épars sur une table. Souriante, Mme de Clarens s'avança vers lui ;

— Bonjour, monsieur Privaz... je suis arrivée très tard hier soir, et vous savez que je suis déjà dans le ravissement de votre nouvelle demeure... C'est véritablement une île enchantée.

Surpris, interloqué, troublé, flatté, le baron Privaz balbutiait des mots confus, cherchant le nom de cette charmante invitée qui disait être arrivée la veille. Il venait tant d'invités et d'invitées dans son palace! Il reprit son aplomb et sa mémoire :

— Mme la marquise de Clarens, n'est-ce pas?... Une amie de May?... Faites excuse... Vous ai vue à Paris, mais j'ai la tête si pleine, pleine à éclater... parbleu! avec ces événements de Chine!... J'ai mon fils cadet là-bas, Benito... le connaissez pas? Non... jeune lieutenant d'infanterie coloniale... il aime trop la gloire!... Alors je suis inquiet, moi, vous comprenez, à cause de ces bagarres... Je suis très bon père, moi... père avant tout. Enfin je suis content que ce château vous plaise. Vous êtes très artiste, vous ?... Mais si, mais si. May m'a parlé de vous. Du goût, hein! May. Elle a supérieurement arrangé cela. Tentures, rideaux, meubles, paravents, elle a tout choisi. Moi seulement les tableaux, porcelaines, avec les conseils de mon ami d'Orves. Le connaissez, d'Orves? Non. Très artiste, lui aussi. Vous vous entendrez à merveille avec lui... Si, si... il viendra probablement déjeuner tout à l'heure. Vous voyez sa masure d'ici par la baie vitrée... là-bas, sur le coteau, les deux tourelles?

Maud reconnut la petite habitation en tuffeau jauni et en brique rousse qu'elle avait aimée. Criblé de rayons par le soleil, le vieux logis se fondait maintenant dans une gloire d'or, au-dessus de la colline fauve et des vignes vertes.

— Quelle ravissante silhouette!

— Possible!... mais ça tombe en ruines... Vous vous entendrez avec d'Orves, je vous l'ai dit. Il connaît l'histoire de

toutes les pierres de ce pays-ci... Comprenez-moi : ce n'est pas un géologue. Ah ! non. Tant s'en faut !... Comme prospecteur, il ne ferait pas mon affaire... mais érudit, historien, collectionneur, poète, très « gentleman » par-dessus le marché, sachant causer aux dames... Il plaît aux femmes... pour ça il est très malin. Il vous plaira, j'en suis sûr. J'aime les gens qui se plaisent, moi ! Je veux que tout le monde s'amuse ici. Vous me disiez tout à l'heure aimablement que le Moult était une île enchantée : non, simplement une île heureuse... l'île heureuse.

Le baron Privaz leva les bras, triomphal :

— Nous vous promènerons en auto, en voiture, en barque, à cheval... Madame monte-t-elle à cheval ? Oui... je vais vous faire une confidence : dans huit jours, j'achète l'équipage La Galmellière... La Galmellière, vous ne le connaissez pas? Non, naturellement, vous ne pouvez pas le connaître : un fesse-lièvre de ce pays-ci... complètement ruiné, La Galmellière, à plat !... je lui achète ses chiens, chevaux, piqueurs... Pierre de Saint-Gelais est un excellent maître d'équipage tout trouvé : dans quinze jours nous prendrons notre premier lièvre... mais chut devant May ! C'est une surprise que je veux lui ménager. Vous êtes discrète ? Oui ; vous m'inspirez confiance. Gentil, le papa Privaz, hein? C'est une aubaine pour La Galmellière et une misère pour moi... Ah ! je révolutionne le pays. Depuis deux ans j'ai acheté le Moult délabré, j'ai acheté des terres, j'ai acheté des mines. Je vais créer un chemin de fer départemental, remettre sur pied la presse locale avec le concours de Cornuillac... le trust des canards de ce coin-ci et leur affiliation à un grand organe parisien *l'Espoir*. Vous connaissez *l'Espoir*, bien entendu?... *L'Espoir* est le mieux informé des journaux du matin... pas de flafla, pas de littérature inutile, de l'information seulement, voilà ma formule à moi !... c'est aussi celle du public. Et puis l'an prochain, au printemps, mon fils Amédée, le mari de votre amie May, sera député de ce pays, député de Sarthe-et-Loir... Vous avez rencontré Amédée chez May ? Oui. Quel gaillard intelligent, n'est-ce pas ? Ce matin, il est parti faire une conférence sur l'avenir des associations ouvrières et patronales, sur la fusion du capital et du travail. Amédée n'a pas son pareil pour discourir à perte de vue sur ces balivernes-là. Aussi il obtient un succès ! Il passera sûrement aux élections prochaines. Et il ira loin, le garçon, je vous

le prédis. Vous et moi le verrons ministre... Du reste il ne va pas tarder à rentrer, car — le baron Privaz consulta sa montre — voici bientôt onze heures. Excusez-moi, madame, il faut que je vous laisse malgré tout le plaisir que j'éprouve à causer avec vous... Et cet animal de Cornuillac ?... Ah ! le voici... en pyjama rose tendre !... Non, ces écrivains ont des idées !... Enfin le voilà, c'est le principal. Madame, excusez-le, excusez-moi. Je suis tout de même désolé de vous laisser seule. Où est May ? Au golf, sans doute. C'est le charme de l'existence ici. Chacun fait ce qu'il veut. Tiens, j'aperçois d'Orves qui franchit le pont et vient probablement nous demander à déjeuner. Il va vous tenir compagnie. Vous vous rendrez compte que c'est un homme tout à fait exquis.

Maud voyait effectivement s'avancer sur l'un des ponts de pierre, — sur celui par lequel May avait gagné le terrain de golf, — un promeneur grand, distingué, guêtré de jaune, vêtu de gris. Il marchait à petit pas, un peu voûté, comme quelqu'un qui réfléchit et regarde autour de lui sans cesse. Sous son vaste feutre, rabattu sur son visage pour le garantir du soleil, émergeait le bout d'une longue moustache grisonnante et tombante. De la totalité du personnage se dégageait de l'élégance, de la nonchalance aussi, un certain mépris négligent.

Qui savait ? Ce serait peut-être le flirt intellectuel dont Maud de Clarens rêvait.

En tout cas, il allait probablement lui apprendre sur le Moult et ses habitants ce qu'elle désirait savoir. Elle se promit d'être coquette, de se mettre en frais, et, sans trop parler elle-même, de faire parler cet inconnu, qui, d'avance, la séduisait par le peu qu'elle savait de lui. « Au moins, pensait-elle, il est vieux et pas compromettant. »

Déjà Privaz les présentait l'un à l'autre :

— Le baron d'Orves, — Madame la marquise de Clarens, une amie de May, arrivée au Moult hier soir et qui ne peut pas avoir de meilleur guide ici que vous, mon cher voisin.

***

A la poignée de main rapide de Privaz, d'Orves sentit que, pour le moment, de pressants soucis obsédaient le financier. Du reste, le costume étrange de Cornuillac, son haussement d'épaules en désignant le « patron » le confirmèrent dans l'as-

surance qu'il devrait remettre à plus tard le renseignement qu'il venait quérir auprès du baron. D'un rapide coup d'œil discret il examina Mme de Clarens qui l'occuperait jusqu'à ce que Privaz fût libre. Dès l'abord elle lui plut. Elle était mince, élégante, assez grande, quoique un peu plus petite que May. Son visage, plus pâle que celui de son amie et de traits plus délicats, s'éclairait d'admirables yeux foncés, d'un bleu presque violet, s'encadrait de cheveux coiffés avec soin et d'un brun clair très agréable, d'une nuance peu commune. Un seul saphir de toute beauté, dont la teinte rappelait ses yeux, ornait ses mains charmantes et très fines. Chaussée de daim gris, d'Orves remarqua le mouvement qu'elle esquissa pour recouvrir ses mignonnes chevilles, gantées de bas en soie grise, des plis de sa jupe de drap, tant soit peu courte, pas trop néanmoins, dès qu'elle fut assise.

Elle l'examinait aussi et, à l'expression de son regard, il comprit qu'il ne lui déplaisait pas. Il n'était plus jeune, mais, quoique assez sceptique, il subissait toujours l'attrait des femmes.

Les fils d'argent de sa moustache, de ses cheveux ondulés sur les tempes, le modelé vigoureux de sa physionomie fière qui contrastait avec l'expression douce et lasse de ses prunelles, la coupe exacte de ses vêtements, le parfum léger et pénétrant qu'exhalait son mouchoir de batiste, mille détails de toilette et de mise dont aucun n'échappait à Maud, plus frivole qu'elle ne s'appliquait à le paraître, et qui tous attestaient du raffinement, enfin sa réputation de causeur intelligent, instruit, passionné, lui composaient une allure à la fois séduisante et de tout repos. Maud de Clarens ne le laissa pas ignorer plus longtemps combien May et le baron Privaz avaient vanté son savoir, sa conversation, son agrément. Elle résolut aussi de lui montrer tout ce qu'elle-même avait conscience d'être.

— Quel magnifique et singulier château, ce Moult! s'écria-t-elle. Il ne ressemble à aucun de ceux qu'on connaît. Est-il Henri II ou Louis XIII? Quand je l'étudie, il paraît tantôt l'un, tantôt l'autre... plutôt Louis XIII, n'est-ce pas?

D'Orves subit la fascination du sourire qui accompagnait ces paroles. Il se plaisait à enseigner les femmes plus encore que les hommes. Souvent il se laissait emporter dans des dissertations abondantes et il n'amusait plus alors que lui-même.

Ce fut avec délices qu'il apprit à Mme de Clarens que le Moult avait été construit vers 1560, — probablement 1562, précisa-t-il, — et, selon toute vraisemblance, par Philibert Delorme en personne, pour Mathias de Rysberg, fauconnier de France sous Charles IX, colonel des 1 500 reîtres entretenus par le Roi, capitaine des « gentilshommes menans chiens et oiseaulx pour servir le prince en ses guerres et armées. » Mathias de Rysberg, d'origine hongroise, possédait la confiance du roi Charles IX et la clef du cabinet où étaient enfermées ses armes. Seigneur du Moult et de la Barbotinière, « en considération des bons, fidels et recommandables services qu'il avoit rendus et rendoit encore journellement, » il reçut le droit de chauffage dans la forêt voisine, « une des plus vives pour le fauve » où les derniers Valois vinrent chasser souvent. Lorsque Mathias de Rysberg mourut, il pria M. Bourlon, son bon ami, de présenter au Roi sa vieille arquebuse « de laquelle il avait eu l'honneur de se servir tant de fois en présence de Sa Majesté, suppliant laditte Majesté de l'avoir agréable et de se souvenir de luy, ainsi que de son fils, Antoine. » Antoine de Rysberg, chevalier de l'Ordre du Roi et mestre de camp d'un régiment d'infanterie, avait toujours été occupé aux armées et aux sièges des villes à ramener dans l'obéissance.

— L'on voit encore son épitaphe, assurait d'Orves, gravée sur une lame de marbre noir dans le chœur d'une église de La Flèche :

Qui suæ fortitudinis admiratione multos rapuit, Supremo ademptus fato, Probata nobilitate vir, Dominus de Rysberg, eques...

Mais le discoureur s'avisa que la jolie Mme de Clarens ne l'écoutait plus. Il jugea prudent de modifier le tour de ses explications :

— Vous figurez-vous, madame, ce que pouvait être le Moult il y a encore si peu d'années, avant que Privaz n'en devint l'acquéreur? Le désert, la ruine, l'abandon. Les orties et les ronces croissaient parmi les pierres disjointes, et ces pierres elles-mêmes, ces pierres merveilleuses, ouvrées par les artistes délicats et puissants, disciples ou compagnons du grand Philibert, étaient éparses dans tout le pays, car le Moult délaissé constituait une carrière où les entrepreneurs de maçonnerie

venaient puiser à discrétion. A l'improviste, dans les maisons du Pin ou du Vivier, bourgades des environs, surgit, entre les moellons disparates, quelque tuffeau élégamment festonné, portant l'entrelac gracieux, l'A et l'R emmêlés d'Antoine, ou le léopard à queue fourchue des Rysberg. Le vieux moulin, dont le Moult tirait sans doute son nom, tournait encore et un meunier désœuvré l'habitait, car les moulins à vapeur supplantaient le sien. Quelques bâtiments moisissaient le long de l'eau, à la Barbotinière, misérable ferme dont le toit de chaume s'appuyait sur des pilastres de palais. Seuls subsistaient les ponts, ces ponts « à toute une arche seulement » que Delorme prétendait se plaire à lancer « sur de grandes et furieuses rivières » et qu'il dut se résigner à imposer à ces ondes assoupies, aux courbes molles, sur lesquelles la lumière elle-même, en les imprégnant, vient s'endormir... Au crépuscule, ils m'attiraient, ces ponts, et souvent la nuit me surprenait les contemplant se découper aériens, légers, immatériels, sur la rougeur du soir... Ah! c'était bien un nid d'oiseaux, une aire de faucon, que le plus inspiré, le plus personnel de nos architectes avait édifié pour Mathias de Rysberg, fauconnier de Charles IX !

Les yeux bleus avaient interrompu leur songerie distraite et, de nouveau, ils fixaient d'Orves, profonds et attentifs. Le baron, ami des femmes, poursuivit :

— Je me promène volontiers seul dans la campagne et souvent il m'arrivait de flâner ici... En marchant à travers les débris, les décombres, les herbes folles, les paroles d'Obéron dans le *Songe d'une nuit d'été* hantaient, je ne sais pourquoi, ma cervelle. Vous vous en souvenez ?

Mme de Clarens chercha dans sa mémoire et, de la tête, acquiesça, bien que sa mémoire ne lui rappelât rien. Mais d'Orves, lancé, continuait. De sa voix chaude et passionnée il récitait :

— « Je connais un terrain où croît le thym sauvage, où la violette se balance auprès de la grande primevère, qu'ombragent le chèvrefeuille et le bel églantier... C'est là que Titania, fatiguée des plaisirs de la danse, se repose au milieu des fleurs... C'est là que le serpent se dépouille de sa peau écailleuse, vêtement assez vaste pour envelopper une fée !.. » Quelle prodigieuse et suggestive poésie, celle de Shakspeare, n'est-ce

pas? Un jour, je me frappai le front : le serpent, la fée... Je pensai à Privaz et à votre délicieuse amie, sa belle-fille. A ce moment le baron, ce potentat de la finance moderne, cherchait un château pour son jeune ménage. Je lui parlai du Moult et il l'acheta, car il a assez de confiance en moi. Il ne craint pas le grand, Privaz! Les réparations qu'il fallait envisager étaient colossales. Cela même le tenta. Il eut la chance de tomber sur un bon architecte, consciencieux, intelligent, capable de comprendre la pensée d'un maître et ne cherchant pas à la surpasser, attentif au contraire à la pénétrer et à s'y soumettre... Voici deux ans que nous travaillons. Je dis « nous, » car nous nous sommes mis à plusieurs, surtout l'architecte, votre amie May et moi... cet excellent Privaz est si occupé!... Vous voyez notre œuvre, madame.

— Elle me semble étonnamment bien venue. Vous pouvez en être fier.

— Non, ce n'est pas parfait. D'abord pour mon goût, c'est trop neuf, trop blanc, trop gratté, trop laqué, trop verni, trop marbré, trop doré. Il faudrait là-dessus de la pluie, de la suie, du soleil, du lierre, des viornes, des vignes vierges Certains jours de découragement, je me dis : C'était mieux autrefois. Il y avait au Moult des détails charmants et naïfs que Privaz n'a pas voulu conserver : le moulin, la fuie, la ferme... La seconde terrasse jadis était un potager. May a préféré tout en fleurs. Enfin, dans l'ensemble, peut-être n'est-ce pas mal cependant... et je vous suis reconnaissant de me le dire. Votre compliment me récompense de bien des tourments, de bien des efforts, de bien des incertitudes...

— Évidemment, cette simple bicoque qu'on aperçoit là-bas, dans le soleil, presque rousse, coiffée de travers, envahie de verdure, exhale plus de poésie... En Italie je me souviens en avoir admiré de pareilles.

— Madame, vous me comblez : cette demeure est la mienne. C'est le Pin.

D'Orves songea que Mme de Clarens était décidément exquise. Les beaux yeux bleus de son interlocutrice se révélaient si étonnés que, visiblement, elle avait commis cette politesse sans la moindre préméditation. D'Orves en fut d'autant plus touché. « Oui, confessa-t-il, c'est mon vieux Pin. Il nous vient des Baïf. Antoine de Baïf, secrétaire de Charles IX, l'a célébré

dans des vers que je ne trouve pas sans grâce, peut-être parce que je suis le possesseur du Pin :

Dans la maison du Pin, non guière du Loir
A qui Ronsard devait si grand nom faire avoir,
Le bon Lazare, là, non touché d'avarice
Et moins d'ambition, suit la muse propice.

Il s'agit de Lazare de Baïf, père du poète, ambassadeur de François Ier à Venise et en Allemagne, et qui fut une sorte de précepteur pour Ronsard. J'aime mon logis, je l'avoue. Comme vous le dites, il a sa poésie, et pour moi encore plus que pour vous. Il ne tient plus debout. Privaz voudrait absolument m'obliger à le restaurer, mais je m'en garderai bien. Je lui explique que, pour le Moult, le Pin, tel qu'il est, sert de point de vue. Il durera toujours autant que moi. Et puis je suis seul, tandis qu'ici, pour animer le Moult, il y a une fée, une délicieuse fée.

— Quelle fée?

— Votre amie May.

— Ah ! mon Dieu, une fée !... vous exagérez. C'est une très bonne fille.

— Sous ses dehors garçonniers, elle a un goût !... L'arrangement de tout ceci, les meubles, les tentures, les fleurs sont son ouvrage. Si elle s'en allait d'ici, la gaîté, l'entrain, l'espèce de joie de vivre qui est mêlée à l'air s'enfuiraient avec elle. Il semble que la lumière s'évanouirait et le Moult redeviendrait triste... D'ailleurs, vous connaissez mieux que moi la baronne Amédée Privaz.

— Oh ! nous sommes amies d'enfance et nos mères étaient liées. Ma mère aimait beaucoup la marquise du Pontcournai, la mère de May, que peut-être vous avez rencontrée.

— Je crois bien. Qu'elle était belle !

— Oui... seulement un peu hardie dans ses allures, dans ses toilettes... comme May du reste.

— Quand cela sied...

— Je sais que la discrétion, le quant à soi ne sont pas le fait des hommes... Ce n'est pas ainsi qu'on vous plaît, messieurs.

La jolie femme pinça ses lèvres et, d'un geste brusque, impatient, croisa les jambes, montrant ses fines chevilles gaînées de soie grise, ses ravissants pieds chaussés de daim gris.

D'Orves fronça légèrement les sourcils et revint un peu sur la première impression que lui avait causée Mme de Clarens.

— Je vois que vous êtes intimes, remarqua-t-il d'une voix ambiguë.

— Intimes... Quand nous étions enfants, on nous prenait pour deux sœurs parce que nous étions toujours habillées de même... Comme May, le plus souvent, n'avait pas d'institutrice et seulement sa vieille bonne anglaise, nous allions au cours ensemble. Jusqu'à notre mariage, nous étions toujours fourrées l'une chez l'autre... Et puis, nous nous sommes mariées à peu près à la même époque.

— Cependant, je n'avais pas encore eu l'avantage de vous être présenté... C'est la première fois que vous venez au Moult, n'est-ce pas?

— Oh! les premières années de mariage séparent... forcément. Du reste, les Privaz ne font seulement que s'installer... En somme, ils n'ont commencé à recevoir au Moult que depuis fort peu de temps. Avant, j'allais à Chalandray, l'habitation que le baron louait en Normandie auprès de Pontcournai, et surtout à Pontcournai, quand May était encore enfant ou jeune fille... D'ailleurs, si liées que nous soyons, — notez que nous nous aimons beaucoup, — nous sommes assez différentes d'habitudes. Moi, j'adore tout ce qui est art, lecture, musique. May a une vie plus extérieure, plus mondaine... Je ne lui savais pas, je ne lui croyais même pas le goût que vous dites... C'est une révélation pour moi... Enfin, tant mieux!... Elle est si exquise, si bonne enfant!... Et puis je suis convaincue que ce besoin de mouvement provient de la nécessité de s'étourdir. Je ne sais pas jusqu'à quel point Amédée, si intelligent cependant, comprend May... Elle-même, avec ses toilettes si risquées, ses flirts... Il est bien évident que... oh! je sais que ça n'est pas grave. Seulement, elle a tort de s'entourer de jeunes gens d'une réputation détestable. Ainsi, Pierre de Saint-Gelais... Vous qui êtes l'intime de la maison, vous devriez dire à May...

— Pardon, cela sort tout à fait de mes attributions... D'ailleurs, elle est si belle qu'il est tout naturel qu'on l'admire et qu'elle se laisse admirer.

— Croyez-moi. C'est comme ce château. Il ne faut pas les détailler, ni l'un ni l'autre. De loin, oui, elle est admirable...

Tout à l'heure, je la regardais partir pour le golf : Diane de Poitiers... Mais de près : de gros traits, de longues mains, de grands pieds... Évidemment, dans une robe du soir, très décolletée, entrant dans un salon, elle produit de l'effet...

— Madame, vous êtes sévère... Et c'est votre amie !

— Précisément, je l'adore, tout en voyant ses défauts. Ils sont bien minimes en comparaison de ses qualités. Au fond, je me demande toujours si Amédée correspondait bien à ce qu'il lui fallait... malgré son intelligence à lui... ou justement à cause de son intelligence... Il se présente à la députation dans ce pays-ci, Amédée ?... Il va passer comme une lettre à la poste, n'est-ce pas ?... Quand on est si riche !

— Madame, protesta le baron d'Orves, en province, les choses ne vont pas aussi simplement qu'on l'imagine à Paris. On n'achète pas tout à fait comme cela une circonscription électorale. Voyez, Privaz a su acquérir et restaurer le Moult, mais il n'a pu se rendre maître de tous les champs qu'il convoitait pour le golf de May. Avez-vous lu Balzac, madame? L'aimez-vous?

— Je préfère Maupassant... Je l'ai tout entier sur papier du Japon..., l'édition illustrée, un bijou.

— Sans doute, Maupassant, sans doute... Ce sont des coins merveilleux. Balzac, c'est tout le paysage, le grand paysage, la Province. Ah ! quand on a bien lu Balzac, comme on comprend la Province et ses mécanismes complexes ! Ça n'a pas changé. Avec l'élection d'Amédée Privaz, je pourrais si je savais, — mais c'est tellement difficile ! — placer sous vos yeux, sous vos beaux yeux, tout un chapitre de Balzac.

— Eh bien ! placez.

— Je crains de vous ennuyer... ces petites histoires de politique locale...

— Du tout, vous ne m'ennuierez pas... J'aime la politique... Les femmes sont moins frivoles qu'on ne pense. Je lis *le Temps* tous les soirs.

— Je vous obéis... Et voilà que je ne sais pas par où commencer. Parfois, quand j'y réfléchis, cela me semble un conte. Je vous citais, il y a un instant, la belle phrase de Shakspeare dans *le Songe d'une nuit d'été*, le Serpent et la Fée... Ça pourrait être, ma foi, le titre du conte... Oui, vraiment, le Serpent et la Fée... Vous m'avez fait parler de l'ouvrage de la Fée et il

faut maintenant que je vous expose les maléfices du Serpent..., du serpent Privaz... C'est mon remords de l'avoir importé ici, ce serpent... Pourtant j'aurais dû me douter qu'il ne se dépouillerait pas de sa nature comme de sa peau écailleuse, « vêtement assez vaste pour envelopper une fée. » Bref, dès que Privaz est devenu le châtelain du Moult, obéissant à son instinct de rénovateur, de créateur, il a tout mis sens dessus dessous. Il a acquis des terres, foré ou retrouvé des mines, acheté des journaux qui vivotaient péniblement et il les a affiliés à sa feuille parisienne, *l'Espoir;* il les a placés sous la direction de son homme lige, Cornuillac, un maître journaliste entre parenthèses. Autrefois, quand Amédée eut quitté la marine, son père conçut pour ce brillant jeune homme les plus hautes ambitions scientifiques, mais, au gré de Privaz, cela n'allait pas assez vite, et, peut-être inspiré par Cornuillac, il s'avisa que, pour Amédée, il était plus simple et plus rapide d'entrer à la Chambre qu'à l'Institut. Si cet excellent financier s'était borné à désirer la députation pour son fils, les choses auraient pu s'arranger encore... J'avais déniché une sorte de cornac politique, de mentor, en la personne du sénateur Philarète Pinsonneau, cette longue et maigre silhouette coiffée d'un chapeau de paille... Vous le voyez d'ici... Il pêche à la ligne sur l'un des ponts... Philarète Pinsonneau, sénateur, président du Syndicat de pêche de Sarthe-et-Loir, président de la Société d'Apiculture et des Belles-Lettres du département, — Apiculture et Belles-Lettres! J'aime ce rejet qui commente le *primum vivere, deinde philosophari* antique, — Philarète Pinsonneau, dis-je, membre de la Commission internationale des pêches fluviales, vous représente l'un de ces individus singuliers qui manipulent les fils compliqués, enchevêtrés, multiples d'une élection en province... Son père, Narcisse-Marat Pinsonneau, fondateur de la Société d'Apiculture et des Belles-Lettres de Sarthe-et-Loir, passait pour posséder les œuvres de Voltaire et de Rousseau dans sa bibliothèque; de ce chef, il était tenu en haute estime par le parti avancé. La mère de Philarète, Célestine Tancheron, l'apparente au contraire aux Tancheron et aux Beloiseau, au curé Tancheron, l'archiprêtre de Saint-Aubin, à monsieur Beloiseau, gros propriétaire foncier et conseiller général du canton... Pinsonneau et Privaz s'étant accrochés, tout semblait marcher pour le mieux; mais l'une des caractéris-

tiques de Privaz, à la fois l'une de ses forces et l'une de ses faiblesses, c'est de voir grand toujours .. Il a vu grand pour le Moult; dès qu'il a songé à l'avenir politique d'Amédée, il a vu grand également... Un simple siège de député lui a paru bien chétif... Tout de suite il a rêvé un ministère pour sa progéniture, au moins un sous-secrétariat d'État... Dès lors il a rejeté pour le candidat l'étiquette « libérale » que Pinsonneau et moi avions conseillée, et il a fait affirmer à Amédée un radicalisme des plus colorés : « Comment voulez-vous être ministre aujourd'hui, répète Privaz, si vous n'êtes pas au moins radical? » A ce point de vue, il n'a pas tort; mais dans ce pays aux opinions jusqu'ici modérées et conservatrices, cette épithète a provoqué un véritable cataclysme... Les Tancheron et les Beloiseau ont tourné le dos, éperdus... Amédée Privaz, pour rattraper des voix, a dû accentuer encore son radicalisme, se risquer jusqu'aux confins du socialisme; là, il s'est heurté à un nouvel adversaire... Je crains vraiment, madame, d'abuser de votre attention...

— Vous n'abusez pas... C'est très amusant... Amédée Privaz a un concurrent? Ah! que c'est drôle!... C'est impayable, cela, savez-vous?

— Amédée Privaz a un concurrent et sans Pinsonneau, il en aurait plusieurs... Pour le moment, son unique concurrent est un socialiste pur, presque un anarchiste, un certain Faustin Houaron. C'est encore toute une histoire. La mère de ce Houaron était une sorte de Vénus rustique, une « traînée, » comme on dit ici. Elle habitait dans la forêt, et ses enfants ont eu pour pères des passants. L'un de ces enfants, recueilli par l'abbé Mineau, le vieux curé du Vivier, est devenu missionnaire en Chine... L'une des filles, protégée par le docteur Voisnon, a fini par entrer comme infirmière à l'Assistance publique... Quant à Faustin, il avait débuté comme domestique d'un monsieur Lampoix, ancien avoué parisien, établi dans les environs du Vivier. Frappé par l'intelligence du garnement et féru d'éducation populaire, Lampoix s'est intéressé à Faustin Houaron et l'a fait instruire. Celui-ci, après deux ou trois ans d'études, s'est échappé du collège et a filé sur la capitale où, après avoir miséré dans les métiers les plus divers, il s'est fait accepter comme reporter par un journal anarchiste. Puis quand le baron Privaz a développé les mines de cette région,

Houaron y est revenu. Son influence sur les ouvriers est considérable.

— Il parle bien?

— A merveille. Une langue imagée, originale, semée d'envolées de poète, d'un poète spontané, vibrant, ayant longtemps erré dans les bois et sur les grands chemins, — la poésie de Villon, parbleu! qui, de nos jours, serait peut-être député socialiste. Dans ses harangues, virulentes et passionnées, Houaron mélange à des peintures d'idylle, où il évoque l'humanité régénérée, l'âpre fureur vengeresse qui portera la torche chez les tyrans capitalistes... Il est secrétaire et trésorier du syndicat socialiste révolutionnaire des ouvriers. Là-bas, derrière la ligne sombre de la forêt qui borde le terrain de golf, à quelques kilomètres de cette île de joie, s'étend le pays triste des mineurs, le domaine où Faustin Houaron, le libertaire, est maître plus incontesté que le baron Privaz... Houaron sera peut-être élu contre Amédée.

— Non?.. Ce serait trop fort!.. Comment est-il, ce Faustin?.. Quel joli nom!.. Je voudrais le connaître.

— Au physique presque un adolescent... blond, vingt-cinq ans, des yeux clairs, une chevelure d'ange, une certaine grâce nonchalante dans les gestes, alternant des façons de vaurien avec des formes d'une politesse exquise. Parfois il me donne l'impression d'un fils de famille décavé dont l'éducation aurait été très négligée... Sa mère, un jour ou une nuit, se serait-elle rencontrée, dans un carrefour de forêt avec?.. avec qui? Mais nous voici dans le roman; rentrons dans la réalité. Faustin Houaron est supérieurement intelligent, doué d'une faculté prodigieuse d'assimilation... les ouvriers, que la vie rudoie en général, sont sensibles aux égards qu'il leur témoigne, à la manière dont il s'adresse à eux et aussi à cette âpre poésie qui les soulève au-dessus de leur misère quotidienne. Avec Houaron ils s'enivrent, à longs traits, de vengeances et de chimères. Puis ses origines, ses opinions extrêmes semblent autant de garanties aux travailleurs. Amédée Privaz multiplie en vain les conférences, les assurances d'égalité absolue et universelle, le regard des auditeurs place instinctivement côte à côte le beau château du Moult et la misérable cahute de la forêt où se prélasse, voluptueuse et farouche, en marge des lois et de la société, environnée de sa bande d'en-

fants, cette force de la nature qu'on nomme la Houaron. Privaz demeure le « patron, » avantage sans doute, faiblesse aussi... Du côté du pays noir, au delà des fourrés où aboyèrent les meutes de Charles IX et d'Henri III, je serais surpris qu'Amédée emportât la majorité des suffrages... Reste l'autre rive du Loir, le pays vert, la campagne des fermiers, des ruraux conservateurs, laborieux, économes, routiniers. Que décidera cette rive-là? Je n'en sais rien. Pinsonneau y jouit d'un crédit important. Sans l'étiquette radicale d'Amédée, cette portion de l'arrondissement lui eût été acquise. Mais l'étiquette radicale et aussi quelques maladresses l'ont indisposée... Le golf de May passe pour avoir saccagé des étendues, — relatives d'ailleurs, — composées surtout de terrains incultes situés sur la rive opposée. Toutefois la légende s'est créée; les incendies au pétrole, nécessaires pour le tapis du link, ont paru un procédé barbare et révoltant, une sorte de sacrilège commis envers la terre qui porte les fruits et le grain. A la campagne, tout s'amplifie. Les propriétaires terriens, gros et petits, secrètement jaloux de la richesse et de la puissance de Privaz, ont joint leurs voix à celles des laboureurs. Ainsi mon cousin de Raimondis, un vieil original, qui habite assez près d'ici, au Vivier, un curieux château du xve siècle, ne peut pas entendre parler des Privaz. Il s'est presque brouillé avec moi, m'accusant de les avoir amenés dans le pays et me reprochant d'être la cause première du mal... Chaque fois qu'il me voit, il revient à la charge... A ce propos, il ne faut pas que j'oublie une commission dont il m'a chargé pour Privaz, bien à regret certes, mais ce pauvre Octave de Raimondis est très inquiet en ce moment de son fils Jean, enseigne de vaisseau, qui est en Chine sur le *Berthollet* avec le commandant de Saint-Gelais, l'un de mes amis, précisément l'oncle de Pierre de Saint-Gelais que vous nommiez à propos de May Privaz... Il paraît que ça ne va pas là-bas? Vous qui arrivez de Paris, madame, savez-vous quelque chose de ces troubles?

— Absolument rien... La première nouvelle m'en a été donnée tout à l'heure par le baron Privaz qui est entré assez agité dans ce salon, suivi par une troupe de gens et réclamant à grands cris ce M. Cornuillac dont vous parliez.

— Eh bien! nous aurons des renseignements quand le baron aura fini de conférer avec Cornuillac. Je crois sans peine

à l'agitation de Privaz. Ses mines de Tieh Shan ne sont pas éloignées de la région en effervescence. Voilà ce que c'est de posséder l'univers! On n'est jamais tranquille. Quelle comédie, madame, tout cela! Quelle tragédie peut-être! Et dire que je me souviens que mon neveu Jean de Raimondis, celui qui est en Chine sur le *Berthollet*, fut, il y a quelques années, passionnément épris de votre amie May, avant qu'elle n'épousât Amédée Privaz!..

— May l'aimait-elle?

— Mystère. Ils se sont bien peu vus. Des philosophes subtils vous affirmeraient que c'est peut-être là une raison. Ils se sont vus. Ils ont causé. N'est-ce pas l'essentiel? Lui est un brave garçon, une âme candide, enthousiaste, pas compliquée le moins du monde, ailée de tout l'idéalisme abstrait et un peu absurde des marins. Sans doute l'image de May plane-t-elle encore dans ses souvenirs, tandis qu'il se prépare à combattre?.. ou bien l'a-t-il oubliée, simplement?.. De même qu'elle?.. Elle, mon Dieu, quels peuvent bien être ses sentiments? A-t-elle seulement compris qu'il l'aimait? Sait-elle qu'il est parti avec son effigie gravée dans le cœur? Y pense-t-elle encore sous l'empire du sortilège étrange et persistant que jettent un soir certains voyageurs qu'ensuite on ne revoit plus?.. Voici que je divague : la baronne Amédée Privaz me paraît suffisamment occupée ailleurs et, du reste, médiocrement sentimentale...

— Je vous arrête. Détrompez-vous. May a toujours été très sensible aux hommages, fussent-ils passagers. Si je voulais, je pourrais vous raconter des histoires d'elle, enfant, adolescente, jeune fille, qui vous édifieraient.

Mme de Clarens se reprenait à songer au regard lointain de May, un instant égaré sur le Loir, chargé de soleil, quand son amie lui avait demandé si elle était heureuse. Maud reprit :

— Quand on se connaît depuis très longtemps, la moindre parole, le jeu de physionomie le plus insignifiant sont des indices. Il n'est vraiment pas impossible que... Cela aussi serait drôle. Etes-vous très informé sur ce jeune homme?

— C'est mon neveu et ce sera mon héritier. Je l'aime comme mon propre sang. Sa mère, une femme incomparable et exemplaire, me l'a un peu confié en mourant. Dans le monde, je suis son guide, son parrain. Il ne me ressemble pas. Il vaut

mieux que moi. Ah! ce n'est rien moins qu'un éclectique et les idées qu'il détient sont arrêtées, je vous en réponds! Il n'est pas à moitié le fils de son père. Quant à celui-ci, c'est, comme je vous disais, un vieil original, veuf, officier réformé, condamné à la retraite par une blessure, un type cocasse, caractéristique de l'ancienne noblesse, terrienne et guerrière. Autrefois il ne lisait que l'hiver son journal, *le Soleil*, et son curé, l'excellent abbé Mineau, adonné à d'innocentes plaisanteries, remarquait : « Monsieur le comte de Raimondis met le Soleil en conserves. » Mais aujourd'hui, Octave de Raimondis ne lit plus aucun journal, n'habite plus qu'une seule pièce au rez-de-chaussée de son très curieux château, échantillon de l'architecture semi-fortifiée du début des temps modernes où de merveilleuses peintures murales représentent le monde tel qu'on le concevait au xve siècle.

— J'aimerais visiter cette demeure et causer avec le vieil original, père de l'amoureux de May. Voulez-vous me mener chez lui?

— Il n'est pas très abordable, je vous préviens, et votre qualité d'hôte du baron Privaz ne le disposerait pas à vous réserver bon accueil.

— Si je vous en priais!

Et la délicieuse femme, croisant les mains sur ses genoux, suppliante et rieuse, subjuguait d'Orves de la caresse profonde et tendre de ses sombres yeux bleus. Il hésitait cependant, car il songeait au sanglier de mauvaise humeur qu'était son cousin, Octave de Raimondis, surpris dans sa bauge.

— Je suis la marquise de Clarens, vous savez. L'arrière-grand-père de mon mari a été admis aux honneurs de la Cour sous Louis XVI... M. de Raimondis peut en vérité me recevoir. Vous verrez, je le mettrai très à l'aise.

— Sans doute, répliqua d'Orves, seulement...

Mais le baron Privaz, ayant terminé ses instructions à Cornuillac et à ses secrétaires, interrompit une phrase qui s'annonçait embarrassée. Du bout du salon, le financier arrivait, jovial. Il avait mis ordre à ses affaires.

***

— Ah! Madame de Clarens, vous ne me reprocherez pas de vous avoir laissée en mauvaise compagnie. En sait-il des

choses, cet ami prodigieux! Personne ne le vaut. Il vous a retracé, je parie, l'historique de cette demeure, de ce pays. Ce que nous avons travaillé ensemble depuis deux ans! Et il nous reste encore de la besogne! Je transformerai toute la région. Quand Amédée sera député de la circonscription, sous-secrétaire d'État, ministre, vous verrez ça!

D'Orves arrêta cette course vers l'avenir en demandant au baron Privaz des nouvelles de Chine. Il était inquiet de son neveu, Jean de Raimondis, l'enseigne de vaisseau, qui naviguait là-bas sur le *Berthollet* avec le commandant de Saint-Gelais. Quels étaient ces troubles qui, s'il fallait croire les journaux, nécessiteraient la remontée du Fleuve par deux ou trois bateaux de guerre français?

Privaz haussa les épaules; son front se rembrunit et il parut ennuyé, importuné. Il répondit négligemment qu'il venait d'en parler à Cornuillac. Avant tout, il importait de calmer la presse. Déjà les actions des mines de Tieh Shan avaient baissé. Cornuillac allait écrire un article qu'on télégraphierait à Paris cet après-midi et qui remettrait les événements au point.

D'Orves insista. Y aurait-il une intervention armée? Le *Berthollet* serait-il parmi les bâtiments envoyés dans la rivière?

— Enfin, conclut l'aimable homme, on peut être tranquille puisque c'est Saint-Gelais qui commande là-bas.

A ce nom, Privaz bondit :

— Est-on jamais tranquille avec les militaires?... Vous savez pourtant bien ça, vous, d'Orves, un ancien diplomate... Ah! non, il ne manquerait plus que cela, que les militaires s'en mêlent! — Puis, haussant de nouveau les épaules et fronçant les sourcils, ce qui changea entièrement l'expression de sa physionomie et la marqua d'une dureté, d'une brutalité intenses : — l'affaire allait s'arranger... pacifiquement. Depuis la Révolution, la Chine demeurait agitée, bouillonnante, le Sud contre le Nord, le Centre et l'Ouest à peu près indépendants... Il y avait des points où plus personne ne commandait. Ainsi la contrée où les mines de Tieh Shan étaient situées et où la seule autorité reconnue était celle du gouverneur du fort de Hsia-Kuan. Le pays était parcouru et ravagé par des bandes de pillards organisés et armés. Jusqu'à quel point ces bandes s'entendaient-elles ou luttaient-elles avec les mandarins locaux et le gouverneur du fort, c'était ce que

nul ne savait. Du reste, les renseignements manquaient presque complètement. Des bruits seulement étaient parvenus d'après lesquels on concevait des inquiétudes pour le personnel européen des mines. Et tout cela avait commencé par un massacre de missionnaires, naturellement. Toujours les curés qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas! Nous ne sommes plus au temps de saint François Xavier, que diable! Aujourd'hui il faut faire attention. Avec les Chinois nous devons nous tenir sur un terrain purement d'intérêts, d'association économique.

Mais d'Orves prit la défense des missionnaires et il s'étendit sur ce que leur devait l'influence française en Chine, énuméra leurs établissements, leurs hôpitaux, leurs écoles où ils formaient tant d'interprètes, d'employés, de « compradores, » comme on disait. Sans eux, les affaires elles-mêmes deviendraient plus difficiles.

— Possible... possible... mais enfin tout ça, c'est très ennuyeux... du temps et de l'argent perdus.

Puis, brusquement, comme sous l'impression d'une idée lancinante, le baron Privaz s'écria :

— Et surtout, j'ai mon fils Benito qui est là-bas, lieutenant d'infanterie coloniale! Heureusement, sa mère ne sait rien encore de ces histoires-là, sans quoi elle ne vivrait plus... Pourtant, elle au moins est à Paris, au centre des nouvelles, tandis que moi, ici, rien... j'ai bien envie de partir ce soir... mais si on apprend que je rentre à Paris, je crains que ça n'accentue la panique en Bourse... Ah! quelle stupide bagarre!

D'Orves s'efforça de le calmer :

— Benito Privaz, il y avait quelques semaines, se trouvait en Indo-Chine, c'est-à-dire fort loin des lieux du désordre.

— Sans doute... mais si les militaires s'en mêlaient, on pourrait envoyer des troupes. Alors les premières à marcher... vous voyez cela?... dans ce pays perdu? S'il est blessé, quels soins? quels hôpitaux?... Et s'il est... pire que cela?

Le grand et gros baron, très ému, essuya une larme. Maud de Clarens, gentiment, intervint :

— Voyons, monsieur Privaz, il ne faut pas penser aux malheurs... De là-bas, votre fils peut aussi revenir tout illuminé de gloire... Comme vous seriez content!

Privaz sourit et, aussitôt, esquissa le geste de protester contre des imaginations folles. D'Orves raisonnait :

— Allons, Benito n'y est probablement pas. Inutile de se tourmenter d'avance. Vous comprendrez aussi, mon cher ami, qu'Octave de Raimondis s'inquiète de son fils... Tâchez donc, si vous pouvez, d'obtenir des nouvelles.

Soudain gouailleur, Privaz s'enquit :

— Vous avez dit à votre cousin que vous apprendriez des renseignements ici? Et il a accepté que vous en demandiez!... De ce vieux cerf, ça m'étonne. Oh! sans allusion!...

— Pourquoi aurait-il refusé? Son inquiétude est compréhensible. Jugez-en par la vôtre. Justement il constatera qu'en cette circonstance vous lui aurez rendu service. Octave de Raimondis est aussi reconnaissant que vindicatif. Son opposition à la candidature d'Amédée deviendra peut-être moins irréductible. C'est une occasion de rapprochement à saisir...

Embarrassé, Privaz avoua, mâchonnant sa barbe:

— Précisément... c'est que... je n'en ai pas, de nouvelles... Je voudrais que Pinsonneau téléphonât quai d'Orsay... Il est membre de la Commission des Affaires extérieures. On le renseignerait... s'il voulait.

— Pinsonneau?... mais je l'aperçois sur le pont, avec sa ligne.

— Oui, mais quand ce vieux héron est en train de pêcher, impossible de le déranger.

— Dans un cas pareil?... Il est si serviable!

— Pas lorsqu'il s'agit de lâcher son goujon. On le tuerait plutôt. Et si par malheur je le dérangeais, il est si madré, si retors qu'il trouverait le moyen de me raconter je ne sais quoi... D'abord, sait-il se servir d'un téléphone? Il me persuaderait qu'il n'a jamais téléphoné... bref, je ne serais pas plus avancé. Il nous faut attendre le bon plaisir de cet animal-là!

Les regards du baron Privaz, de Maud de Clarens, du baron d'Orves, se fixèrent à la longue, maigre silhouette courbée sous le chapeau de paille; le sénateur, sa ligne à la main, une boîte verte à sa portée, du pont à balustres surplombait l'eau lustrée d'or par le soleil. Maud, Privaz et d'Orves s'étaient tus, épiant chacun des mouvements du pêcheur. Tout à coup Privaz poussa un soupir de joie. D'un geste vif et comme élastique, Philarète Pinsonneau relevait sa ligne au bout de laquelle palpitait une lamelle d'argent, irisée de tous les jeux de la lumière. Avec une dextérité consommée, le législateur arrachait

cette lamelle des griffes savantes de l'hameçon, puis, l'ayant examinée avec une grimace, il déposait sa proie dans la boîte verte et, pliant bagage, se mettait en devoir de regagner le château.

— Voici May qui rentre également, s'exclama Maud. Sa partie n'a pas duré longtemps.

D'Orves, se détournant de Pinsonneau, porta ses regards vers la superbe joueuse qui se dirigeait vers le Moult à grands pas, suivie de son colley et du gamin chargé de l'étui renfermant les crosses. Un grand gaillard, roux, sec, correct, en veston et casquette beiges, fauchant les petites herbes en balançant son « putter, » marchait à quelque distance derrière May. Maud pensa que c'était Reagh, l'Anglais dont son ami lui avait parlé. Puis, sur la rive verte, la rive des prairies et des saules, un cavalier en jaquette claire et en bottes jaunes, hâtait, le long du Loir, le galop d'une très jolie jument alezane.

— Saint-Gelais qui accourt, murmura Maud à d'Orves... Lequel des deux arrivera le premier au poteau?... C'est comique. Vous allez voir comme May est coquette. Elle va, je parie, leur parler à tous deux.

— Est-elle belle! s'extasia d'Orves.

La baronne Amédée Privaz s'était arrêtée auprès du pont. Apercevant Maud et d'Orves à la fenêtre, elle leur adressait des signes d'amitié et, d'un doigt espiègle, sembla constater leur accord. Cependant, Pierre de Saint-Gelais et Reagh l'atteignaient. Rieuse, elle les gratifia d'un mot chacun, puis, légère, courant comme une fillette, en deux foulées elle franchit le pont, et sa voix joyeuse résonna peu après dans le salon. Allant à Maud, elle l'embrassa :

— Ah! ma chérie, ce qu'il fait beau! Ce qu'on est bien dehors par ce temps-là!... J'étais en forme ce matin... Neuf trous. — Sortant un petit carnet de sa poche, elle inscrivit immédiatement cette performance avec la date. — Bonjour, monsieur d'Orves... on vous a présenté à mon amie, Maud de Clarens!... Elle est jolie, n'est-ce pas? Et puis, vous aurez à qui parler avec elle... les premiers prix dans toutes ses classes... moi qui n'avais même pas un accessit... Vous vous plairez tout à fait l'un à l'autre, j'en suis sûre. Défendez-moi seulement un peu auprès d'elle. Je la choque beaucoup par mes allures. Est-ce que je vous choque aussi, vous?

— Pas le moins du monde, madame. Vous me ravissez.

— Oui, vous êtes gentil, vous... Tu vois, Maud? Depuis notre enfance, figurez-vous, monsieur d'Orves, elle me prêche la morale...Ça ne nous empêche pas du reste d'être de tendres amies. Nous sommes au bonheur de nous revoir, n'est-ce pas, *dearest?*

Et elle embrassa Maud de nouveau.

— Ma chérie, tu es un amour!... C'est moi qui suis si heureuse! Tu as de la chance de ne pas vieillir... Et il paraît que c'est toi qui as arrangé ce merveilleux salon?

— Certainement. Ça semble t'étonner? Tu es polie. Pas toute seule naturellement, avec l'aide de M. d'Orves et de mon beau-père... Tiens, bonjour, beau-père!... Vous avez votre figure soucieuse, ce matin?... Mauvaises nouvelles de Benito?... Qu'a-t-il ce pauvre Tito? Malade?... L'air de là-bas?

Le baron baisa la main de sa belle-fille et murmura sourdement quelques paroles. D'Orves les commenta à voix haute, puis ajouta :

— Je suis inquiet, moi aussi. Mon neveu Raimondis sert dans la division de Chine, sur le *Berthollet*, avec le commandant de Saint-Gelais, l'oncle de Pierre. En ce moment, ils sont peut-être en train de combattre là-bas.

— Raimondis... Jean de Raimondis?... l'ancien camarade d'Amédée?

— Lui-même... Vous vous souvenez de lui?

— Je crois bien! — Puis, dans un éclair, May surprit les yeux de Maud l'observant avec attention. Sans paraître y accorder la moindre importance, May poursuivit : — Très gentil, Raimondis. Un peu empêtré dans le monde, par exemple... mais maintenant il doit s'être débrouillé. C'est le fils de notre vieil original de voisin, de notre ennemi dont je n'ai jamais pu encore visiter l'habitation, si curieuse à ce qu'on prétend... Nous tâcherons d'y aller ensemble un jour avec d'Orves... veux-tu, Maud?... Eh! mais, ça doit l'enchanter, une affaire pareille, Jean de Raimondis! Ça m'emballerait, moi. Et Tito, s'il peut y aller, sera aux anges, lui aussi!

Pirouettant sur un talon, elle tourna sur elle-même, accompagnée de l'ondoiement souple et élégant de sa jupe aux mille plis.

— Moi, je n'y suis pas aux anges, déclara le baron Privaz... Je suis dans des transes! Ah! voilà Pinsonneau.

Le sénateur entrait d'un pas hésitant et court, sa ligne à la

main. Il s'arrêta au seuil du salon, surpris d'y trouver tant de monde.

— Arrivez, arrivez, lui criait Privaz, nous vous attendons.

Pinsonneau restait immobile, gêné par sa ligne dont l'extrémité atteignait presque le haut cintre de la porte.

— Ma ligne ne sèche pas dans les soubassements, expliqua-t-il avec simplicité; alors je l'apportais au soleil sur l un des balcons. Elle sera bien là.

Privaz retint une injure :

— Fourrez votre ligne par la fenêtre et avancez, bon Dieu! L'affaire est sérieuse.

Philarète Pinsonneau ne bougeait pas. May prit en pitié son embarras. Elle alla chercher la ligne et la porta sur le balcon.

— Surtout, ne la cassez pas! implorait le sénateur... Quelle jolie dame!... Et gracieuse!... On passerait sa vie à regarder ça.

— Allons, vieux galantin, bourrait Privaz, il ne s'agit pas de plaisanteries plus ou moins déplacées... Vous êtes membre de la Commission des Affaires extérieures au Sénat ?

— Je crois bien que oui...

— Comment! Vous croyez?... Vous n'en êtes pas sûr ?

— Si, si... et l'ami du président, parce que je vote toujours comme lui.

— Vous êtes notre homme... Vous allez téléphoner au ministère des Affaires étrangères pour demander des précisions sur l'affaire de Tieh Shan... qu'on vous dise s'il y a des bateaux de guerre français qui remontent la rivière...

— Quoi?... Quoi?... Qu'est-ce que c'est encore que cette affaire-là?... Tieh quoi? Je ne sais seulement pas où ça se trouve... Dans ces conditions-là, vous comprenez que je ne peux guère téléphoner. Je vous dis que je connais le président de la Commission des Affaires extérieures, mais le ministre, c'est une autre paire de manches. Lui ai-je dit vingt mots dans ma vie? Je ne l'affirmerais pas. Et puis, vous savez, par téléphone, des affaires de cette importance?...

— Pas de faux-fuyants... si vous n'osez pas téléphoner au ministre, téléphonez au chef de cabinet... Voyons, d'habitude, vous votez pour le ministère... Vous êtes un bon républicain, vous?

— Je suis avec la République quand elle fait bien; point quand elle fait mal, riposta le vieux.

— Quand fait-elle bien ? quand fait-elle mal ? interrogea à mi-voix Bourgandois qui s'était rapproché ainsi que Cornuillac du groupe formé par Privaz, d'Orves, Maud et May. Tous pressaient le sénateur de téléphoner. Il souriait, clignant de l'œil.

— Allons, monsieur Pinsonneau, monsieur le Sénateur, un bon mouvement... le baron est rancunier, vous savez.

D'Orves s'avisa de l'argument décisif :

— Téléphonez donc au chef de cabinet, vous ne risquez rien... Les ministres parlent parfois à tort et à travers, mais un chef de cabinet, c'est toujours un sphinx... hermétique, si j'ose dire. Ça m'étonnerait si le chef de cabinet vous racontait quelque chose de compromettant.

Pinsonneau s'ébranla dans la direction du téléphone.

— Je ne sais guère causer dans ces machines-là, maugréait-il... Enfin, puisque vous le voulez.

Bourgandois et Cornuillac l'entraînèrent. Bourgandois demanda la communication. Le prestige du baron Privaz était si puissant qu'elle fut obtenue en moins de vingt minutes. Bourgandois tendit le récepteur à Pinsonneau :

— Vous avez le ministre, monsieur le Sénateur, profitez-en.

Philarète Pinsonneau porta le récepteur à son oreille, puis, au bout d'une seconde, le reposa et, se retournant, souriant, vers le cercle des assistants, il déclara :

— J'entends rien là-dedans que des disputes.

Mais Privaz, impérieux, lui enjoignit :

— Ne vous laissez pas couper la communication, bon sang... parlez-lui au ministre. N'hésitez pas.

Docile, Pinsonneau replaça l'écouteur à son oreille, puis il cria dans l'appareil :

— Monsieur le ministre, votre serviteur... votre serviteur, le sénateur Philarète Pinsonneau.

Soudain il laissa tomber l'écouteur et, s'adressant au baron Privaz avec un sourire ineffable :

— Savez-vous ce qu'il me répond, le ministre?... Non... oh ! non... je ne peux pas tout de même vous dire ce que le ministre me répond.

Privaz, d'un élan furieux, prit la place de Pinsonneau devant l'appareil :

— Monsieur le Ministre ou Monsieur le chef de cabinet, c'est moi... moi, le baron Privaz, qui vous demande un rensei-

gnement sur l'affaire de Tieh Shan, de la part du Sénateur Pinsonneau, membre de la commission des Affaires Extérieures.

— Ça, c'est un comble! murmurait en riant et dodelinant des épaules Pinsonneau qui revenait vers d'Orves. Ah! Ouf!... je m'en suis tiré, c'est le principal... Vous n'imagineriez pas, monsieur d'Orves, ce que le ministre m'a répondu... Non, vous ne l'imagineriez pas! — Se penchant vers l'ancien diplomate, il lui confia quelques syllabes. D'Orves sourit : — C'est tout de même pas le ministre qui m'aura dit ça, qu'en pensez-vous, monsieur, vous qui avez été de la maison? interrogeait le sénateur, quelque peu narquois.

— Je ne pense pas... ça doit plutôt venir d'une des demoiselles du téléphone.

May et Maud riaient. Pierre de Saint-Gelais et Reagh, qui arrivaient, réclamaient des explications sur la gaîté générale. Reagh, flegmatique, semblait stupéfait et il se souvenait de tout ce qu'on affirmait en Angleterre sur la légèreté des Français. Philarète Pinsonneau, particulièrement, bénéficiait d'un rire qu'on eût pu croire inextinguible.

— Que voulez-vous, expliquait-il, je n'aime pas à me mêler de ce qui ne me regarde point.

— Cependant, lui fit remarquer d'Orves, comme membre de la commission des affaires Extérieures, vous avez bien un avis sur l'affaire de Tieh Shan?

— Moi?... Oh! j'ai point d'avis... Des *berdineries* comme ça? ben, il y en a tous les jours. La vie entière ne suffirait pas à s'en occuper. J'ai déjà assez de tracas dans le département. Alors, parce qu'il y a des fous à qui il prend fantaisie de se faire massacrer dans des pays dont on ne sait même pas les noms, il faudrait se tourner le sang. Nenni, monsieur le baron :

Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, Attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas, ut trabe Cypria
Myrtoum pavidus nauta secet mare.

Houaron, le frère à Faustin, est missionnaire là-bas, pas vrai? Conséquemment ça ne me surprend point. Missionnaire ou socialiste, ils mettent toujours tout en révolution là où ils sont, ces gars-là. Tenez, allons déjeuner, ça vaudra mieux. Le baron Privaz a un vin blanc, mais un de ces vins blancs...,

je serais curieux de savoir combien il le paie, la barrique.

Saisissant d'Orves par le bras, Philarète Pinsonneau l'emmena en causant jusqu'à la salle à manger. Peu à peu elle se remplit. Pinsonneau s'assit à côté du baron d'Orves, mais celui-ci fut vexé lorsque Maud et May allèrent se placer fort loin, préférant à sa compagnie celle de Pierre de Saint-Gelais et du prince de Gerente qui venait de descendre, blond et frais, délicieusement habillé. Sa femme, la princesse de Gerente, — Mimi Herschmitt, — une israélite d'un type mince et brun, de taille élevée, de mine intelligente, se casa entre le sénateur Pinsonneau et Bourgandois, le compositeur, car elle adorait la musique. Puis entrèrent à intervalles plus ou moins espacés la comtesse de Porcieu, une étrange petite femme très précieuse et très élégante, brune aux yeux verts, passionnée de musique, elle aussi, et qui rechercha Bourgandois; le comte de Porcieu, épais et pesant, qui ressemblait à un meunier bien vêtu et ne parlait guère que chasse et perdreaux; le baron Le Houx, fort efféminé, tiré à quatre épingles, et qui n'abandonnait pas du regard Mme de Porcieu; Maggy de Raines et Hélène Mirska, jolies jeunes femmes, habillées en joueuses de golf comme May, mais moins grandes qu'elle et de moindre allure. Dehors on entendait ronfler l'automobile d'Amédée Privaz qui rentrait de sa conférence. Les maîtres d'hôtel poudrés, en habit feuille-morte et culotte de soie noire, commencèrent à servir chacun.

— Votre oncle Raymond doit être fort occupé en ce moment? lança d'Orves à Pierre de Saint-Gelais qui, tout en avalant des tranches de saumon rose, racontait des histoires qui provoquaient les rires de Maud et de May.

— Quoi? Qu'est-ce qui se passe?... La république de Libéria a déclaré la guerre à l'Uruguay?

Maud et May rirent de plus belle à cette saillie.

— Non, c'est en Chine.

Le prince de Gerente s'informait :

— Tu as un oncle en Chine?

— Oui, un marin, une espèce de toqué... et pas du genre folâtre, je t'en réponds... Mais s'il avait la bonne idée de se faire casser la figure, chouette! j'hériterais!

— Voyons, Pierre, protesta May, un peu de pudeur...

— Je te conseille de parler pudeur, à toi, riposta Pierre sur un ton de camaraderie faubourienne.

— Est-il insolent?... D'abord, je vous ai défendu de me tutoyer. C'est tout ce qu'il y a de plus inconvenant... Tenez, pour vous apprendre...

Et, enfonçant la main dans la manchette de Pierre, elle crispa ses ongles sur le bras du jeune homme.

— La paix, les gosses! intima le prince, sinon pas de dessert. Alors, tu vas hériter, mon vieux?... Mes compliments! tu deviens un parti. Nous finirons par apprendre ton mariage un de ces jours.

— Pourquoi pas? répliqua Pierre de Saint-Gelais, vexé.

— Il a bien le temps, intervint May. Il n'est pas encore au point. Vous voyez comme il est mal élevé. Il ne s'entend qu'en chevaux... Chevaux, danse, tennis, ne le sortez pas de là. N'est-ce pas, Pierre?

Et elle lui serra le poignet avec affection. A ce moment précis, Amédée Privaz, pénétrant dans la salle à manger, solennel et raide dans son faux-col très empesé et sa jaquette, surprit le geste de sa femme et fronça les sourcils. Mais on saluait le candidat et les questions pleuvaient sur lui. Renfrogné, il y répondait peu. Du reste, son père arrivait, suivi de Cornuillac, toujours en pyjama rose. Le baron Privaz rayonnait. Le chef de cabinet du ministre l'avait rassuré. L'affaire de Tieh Shan allait s'arranger pacifiquement. On ne prévoyait l'envoi là-bas d'aucune troupe d'infanterie coloniale.

— Comme ça, pour Tito, je respire... Cependant, pour les mines, j'aurais préféré quelques soldats; le matériel aurait été plus en sécurité.

— Où est le temps, plaisanta d'Orves, où vous décrétiez que les militaires ne servaient à rien?

Le baron Privaz se tailla une large tranche dans une pièce de bœuf à la gelée, but un verre de porto, puis, en belle humeur, exposa ses théories : il faudrait organiser une gendarmerie internationale, des tribunaux d'arbitrage, soit pour les nations, soit pour les particuliers et les grandes sociétés industrielles. A quoi bon des armées permanentes, puisqu'aucune guerre n'était plus à craindre? Les guerres actuellement étaient impossibles. La Finance, qui était internationale, s'y opposerait.

— Et pas d'argent, pas de Suisses! conclut-il en riant bruyamment.

— Enfin, nous touchons à l'âge d'or, soit dit sans mauvais jeu de mots, insinua d'Orves, ironique.

— Nous y viendrons, nous y viendrons, assura Privaz. Mais il faut préalablement que nous nous émancipions des vieilles formules sociales... Leur dis-tu ça, à tes électeurs, Amédée?

— Ah! je crois bien... Seulement ne te figure pas que ce soit un public facile. Les paysans n'écoutent pas et ne songent qu'à trinquer en sortant de la réunion; les ouvriers discutent très serré et réclament des réalisations.

— Ils les auront en leur temps, les réalisations! A quoi bon les impatiences? Que chacun comprenne le travail des autres! Est-ce que je ne travaille pas, moi? Est-ce que je n'ai pas travaillé toute ma vie? Dans la société future, tout le monde travaillera. Il n'y aura plus d'oisifs.

— Pierre de Saint-Gelais sera lad, s'écria Maud de Clarens; moi, modiste.

— Et ma femme, institutrice! établit avec entrain le prince de Gerente.

Mimi de Gerente, qui interrogeait alternativement le sénateur Pinsonneau sur ses procédés de pêche et Bourgandois sur *l'Enlèvement de Proserpine*, jeta, sans répondre, un regard de commisération sur son mari. Celui-ci n'en fut pas troublé.

— Quant à moi, poursuivit-il, qu'est ce que je ferai? Ah! je sais : interprète dans les grands hôtels. Privaz me procurera une place dans l'un de ceux qu'il commandite.

— L'avenir est à la démocratie! prononça le baron avec un accent sonore et définitif. Soudain ses yeux tombèrent sur May, sa belle-fille, et sur d'Orves, dont il s'était tant servi. Ils l'écoutaient et le regardaient en riant. Privaz tourna court et houspilla Cornuillac.

— Cornuillac à la besogne!... l'article doit être prêt à deux heures au plus tard!

— Puisque tout s'arrange, patron, laissez-moi au moins déjeuner.

— Rien n'est mauvais comme de trop manger avant de travailler. Je ne vous permets plus qu'une sandwich.

— Quel tyran! Quand on songe que nous avons déchaîné des révolutions, inspiré des barricades! Prenez garde! Un jour aussi je clamerai : Privaz à la lanterne!

Puis, ayant avalé à la hâte une gorgée de thé, Cornuillac monta dans sa chambre.

— Surtout pas de chauvinisme intempestif! recommanda encore le financier.

— Soyez tranquille. Je ne glisserai qu'une phrase sur la dignité de la France. Ça, c'est indispensable. Croyez-moi. Je connais le public.

— Oui, oui! appuya le chœur des convives.

— Vous êtes impitoyable, mon cher hôte, observa poliment le prince de Gerente. Quoi, vous aussi, vous auriez des serfs! C'est bien vieux jeu.

Privaz, bon garçon, protesta rondement. Non, pas de serfs. Tout ici respirait la joie : May, au golf; Pierre de Saint-Gelais, aux chevaux; d'Orves, à la bibliothèque; Amédée, à la politique; Bourgandois, Mme de Porcieu, la princesse, à la musique.

— Qu'on travaille, certes! mais aussi qu'on s'amuse, que tout le monde s'amuse!

— Vous parlez comme Faustin Houaron, interrompit d'Orves.

Cette réflexion caustique agaça Privaz. Il n'aimait pas se souvenir de l'existence du compagnon anarchiste, ni de son action sur la masse ouvrière. — Il n'a pas le sens commun, ce gamin-là! trancha-t-il... Je m'en moque, s'il s'agite trop, je le ferai coffrer ou je le prendrai avec nous... A propos, Bourgandois, votre marche est prête?

— Oui, baron.

— Quelle marche? s'enquit Mme de Clarens.

— Eh! dimanche nous donnons une grande fête populaire, vénitienne et cantonale... Illumination, feu d'artifice, gondoles sur le Loir, banquet de cinq cents couverts; au vin d'honneur, discours du sénateur Philarète Pinsonneau. Chaque semaine, je compte organiser ainsi dans chaque canton de l'arrondissement une fête analogue... Ah! nous aurons raison des gens qui boudent. Ayez confiance en moi, mes enfants. L'Ile heureuse, je vous le dis, l'Ile heureuse!

AVESNES.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA
COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE
PENDANT LA GUERRE

II[1]

VIII. — LE CONCOURS MILITAIRE FRANÇAIS

Il va de soi que les autres fronts ont rendu au front italien des services analogues à ceux qu'ils en ont reçus. Le front russe, dont la disparition a si vite fait oublier le rôle capital, a exercé à diverses reprises l'influence la plus utile sur les opérations militaires de l'Italie. Aux heures critiques de l'offensive autrichienne dans le Trentin, avec quelle satisfaction fut reçue à Udine (2) la nouvelle de l'offensive russe déclenchée par le général Alexeieff, à la requête des Quartiers généraux italien, français, et anglais! Quelques mois plus tard, le retour offensif des Russes en Galicie, en juillet-août 1916, a favorisé, cette fois, le déclenchement de la brillante offensive qui a conduit les Italiens à Gorizia.

En correspondance moins directe avec lui que le front russe, le nôtre a cependant très efficacement servi le front italien. Il l'a servi par la consommation qu'il a faite des troupes allemandes dont il n'a pu être détaché que très rarement et relativement très peu pour être envoyées contre l'Italie. Il est

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.
(2) Siège à cette époque du Grand quartier général italien.

évident, par exemple, que si l'Allemagne avait pu participer autrement que par l'artillerie et par quelques unités à l'offensive autrichienne du Trentin, en 1916, la situation italienne en aurait été fort aggravée. L'Allemagne en a été empêchée par nos contre-offensives devant Verdun et par notre offensive dans la Somme. Après la défection de la Russie, c'est encore l'activité franco-anglo-américaine, sur le théâtre d'opérations de France, qui a absorbé toutes les ressources militaires de l'Allemagne, au point que celle-ci, en octobre 1917, n'a pu trouver que 4 ou 5 divisions à placer sous les ordres du général de Below, pour aider l'Autriche à frapper le grand coup contre l'Italie.

Mais l'aide mutuelle des deux pays ne s'est pas bornée à ces services indirects, à cette action réflexe du front de l'un sur le front de l'autre. Chacun des deux a, en outre, coopéré directement par ses troupes à la campagne de l'autre. C'est de notre part que cette coopération directe a été la première, la plus large et la plus longue.

L'éventualité d'un concours militaire de la France à l'Italie fut, semble-t-il, examinée pour la première fois au moment de l'offensive autrichienne dans le Trentin, au printemps de 1916. A cette époque eurent lieu, entre le maréchal Joffre et le général Cadorna, des échanges de vues qui aboutirent rapidement à poser en principe qu'en cas de besoin des renforts français seraient assurés à l'armée italienne. L'hypothèse principalement considérée par les deux commandants en chef était celle où l'Allemagne aurait dirigé une expédition contre l'Italie, soit par le territoire autrichien sur le front du Trentin, soit à travers le territoire suisse sur la région à l'Est du lac de Garde. Cette hypothèse ne s'est heureusement pas réalisée et, d'autre part, la résistance italienne à la pression autrichienne de ce côté s'est montrée suffisante par elle-même pour la contenir et même la repousser. L'entente de principe des deux états-majors est donc demeurée théorique. Mais probablement des études préliminaires et des préparatifs sur le papier furent-ils dès lors faits en France pour la traduire en acte, le cas échéant.

L'initiative des opérations ayant, dès l'été de 1916, repassé des Autrichiens aux Italiens, le développement de ses offensives sur l'ensemble de son front amena le commandement italien à recourir à nous pour un renfort en artillerie, dont il était insuffisamment pourvu. Un certain nombre de pièces de gros calibre

avaient déjà été cédées à l'Italie par le gouvernement français en 1915 et dans le courant de 1916. Ce premier concours fut alors élargi et, à partir du printemps de 1917, fut envoyé sur le front italien, Trentin et Carso, un matériel relativement nombreux accompagné de son personnel au complet. Au début d'octobre 1917, le général Cadorna ayant notifié aux états-majors alliés l'interruption des offensives italiennes prévues, et justifié cet ajournement par les fortes concentrations ennemies sur le front de l'Isonzo, la majeure partie de notre artillerie, mise à la disposition de l'Italie en vue de l'offensive, fut rappelée en France, trois groupes de batteries étant seuls maintenus sur le front italien.

On arrive ainsi à la date de Caporetto. Dès la nouvelle du désastre, le maréchal Foch, alors chef d'État-major général, part pour le Grand Quartier général du général Cadorna, afin de se rendre compte par lui-même de la situation (1). Mais avant de quitter Paris, il a donné les ordres et arrêté, d'accord avec le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises, les mesures nécessaires pour l'envoi immédiat en Italie d'un premier renfort de quatre divisions d'infanterie, avec leur artillerie. La décision en est prise avant même qu'ait été reçue la demande de secours du général Cadorna. Le mouvement commence aussitôt à s'exécuter, et se poursuit avec une rapidité vertigineuse, — le mot n'est pas exagéré, — malgré le petit nombre et le faible rendement des deux seules voies de communication entre la France et l'Italie, celle de Modane et celle de Vintimille, malgré les exigences du transport des divisions anglaises, expédiées aussi du front français au front italien. Nos troupes arrivent par toutes les voies, en chemin de fer par le Mont-Cenis et la Riviera, à pied, à travers les Alpes, par le col de Tende et par la route de Briançon. Concentrés d'abord à Brescia, les premiers éléments en sont utilisés à renforcer la défense de l'Ouest, dans la région du lac de Garde (2). Pendant ce temps, le maréchal Foch, ayant pris contact avec le général Cadorna à Trévise et à Padoue et s'étant rendu compte de la situation, vient à Rome (2 et 3 novembre) pour conférer

(1) 29 octobre 1917.

(2) Où une poussée austro-allemande, si elle s'était produite et qu'elle eût débouché, aurait pris à revers et coupé de leur ligne de retraite les armées italiennes en repli à l'Est, en Vénétie.

avec le gouvernement italien. Il en repart deux jours après avec M. Barrère pour Rapallo, où M. Orlando et M. Sonnino ont donné rendez-vous à MM. Lloyd George et Painlevé. A l'entrevue de Rapallo, il est décidé de porter jusqu'à douze divisions, six françaises et six anglaises, le concours militaire allié en Italie et de mettre à la disposition de celle-ci l'artillerie lourde et de campagne nécessaire pour suppléer aux milliers de canons perdus dans la défaite, en attendant que la fabrication italienne ait pu les remplacer. Aussitôt ces décisions prises, l'exécution en est commencée. L'artillerie est envoyée, les deux divisions françaises supplémentaires sont mises en route. Quelques-unes de nos unités sont intercalées entre les unités italiennes sur la ligne de la Piave, où celles-ci sont parvenues dans l'intervalle. Le reste se concentre à l'arrière, en réserve, prêt à se porter sur le point où sa présence serait demandée. Le Quartier Général du général Duchesne, ensuite du général Maistre, s'installe à Vérone; la base française, à Milan. Aux environs de Padoue s'établit le général Fayolle, commandant supérieur de nos forces, muni des instructions du maréchal Foch, qui, de Rapallo, est retourné à Padoue pour l'y accueillir, avant de rentrer définitivement en France.

A l'une des heures les plus critiques de l'histoire de l'Italie, le concours militaire de la France ne lui a donc pas fait défaut. Il n'aurait su être plus spontané, plus généreux, plus prompt : notre gouvernement et notre État-major n'auraient pu faire preuve de plus de décision, ni de plus de rapidité dans l'exécution. Comment ne pas rappeler les manifestations de sympathie, on peut dire d'enthousiasme, par lesquelles les troupes françaises ont alors été accueillies sur tout leur parcours, dans les grandes villes comme Gênes, Turin, Milan, dans les plus petites comme Vintimille, Pignerol, Coni, Avigliana, Brescia, etc., dans les villages et les cantonnements de campagne, où elles ont retrouvé encore vivants les souvenirs laissés par leurs aînés des armées de la première République, du premier et du second Empire, acclamées, fêtées, couvertes de fleurs par les populations, chacun rivalisant d'empressement à leur témoigner son affection et sa gratitude ? Constater cet accueil enthousiaste, c'est montrer en même temps le haut effet moral de l'arrivée de nos troupes, effet moral qui a été l'un des fac-

teurs, — pas le seul, cela va sans dire, — de l'admirable réaction patriotique, du sursaut d'énergie, par quoi l'Italie, un instant stupéfaite d'un coup aussi rude, s'est alors ressaisie et sauvée.

On ne lui contestera pas ici le mérite de s'être sauvée d'abord elle-même ; on reconnaîtra que ses armées s'étaient déjà arrêtées sur les positions de la Piave, qu'elles y avaient entrepris la résistance, quand nos premières unités sont entrées en ligne. Ce qui est indéniable, c'est qu'elles nous ont dû d'abord le réconfort moral de savoir de puissants renforts en route, ensuite celui de se savoir appuyées de fortes réserves, enfin l'avantage positif d'être effectivement secondées, fortifiées, pour faire face aux tentatives faites par l'ennemi pour exploiter son foudroyant succès, soit en forçant la ligne de la Piave, soit en la tournant par le Nord. Et elles nous ont dû aussi les inestimables avis d'un chef tel que le maréchal Foch.

L'occasion s'offre maintenant de détruire une légende. Au début de cette année, un des journaux les plus autorisés d'Italie, le *Corriere della Sera*, dans un article sur le rôle des Armées franco-anglaises après Caporetto, a prétendu que le maréchal Foch avait alors conseillé de pousser la retraite jusqu'à la ligne du Pô et du Mincio, conseil auquel le général Cadorna aurait passé outre en décidant l'arrêt de la résistance définitive sur la Piave. Depuis lors, cette assertion a été répétée à diverses reprises, soit dans la presse, soit dans des discours, notamment par M. d'Annunzio dans une lettre au journal français *Excelsior* et par M. Sem Benelli dans une conférence à Milan. Elle est complètement fausse. On ignore quelles ont été, dans la circonstance, les vues du général Cadorna et on n'a aucune raison de supposer qu'il fût, à priori, favorable à la prolongation de la retraite en deçà de la Piave. Mais ce que l'on sait pertinemment, c'est que le maréchal Foch y a été d'emblée et toujours résolument opposé, que pas un instant il n'a envisagé le repli sur le Pô et le Mincio, et qu'il n'a caché son opinion à cet égard ni à Padoue, ni à Rome. Au contraire, à son passage au Grand Quartier Général italien comme lors de sa visite à la capitale, il n'a cessé de répéter que la volonté de tenir était la première condition de la résistance ; que pas un pouce de territoire national ne devait être abandonné sans combat; que jamais un Commandement ne devait en venir à

regarder plus derrière soi que devant soi; que l'armée italienne pouvait et devait arrêter l'invasion; que la ligne de la Piave devait, à défaut de celle du Tagliamento, être défendue et conservée; qu'il n'y avait aucune raison pour envisager un repli sur l'Adige, le Pô, ni le Mincio. Et ce n'est pas le moindre service qu'il ait rendu à l'Italie et aux Alliés, que d'avoir fait passer dans l'âme de tous ceux avec qui il a été en contact, à Padoue, à Rome, à Rapallo, son optimisme de bon aloi, sa confiance justifiée dans les facultés de résistance et dans la combativité du soldat italien dont il a toujours fait le plus grand cas. Cela ne diminue en rien le mérite qui revient au général Cadorna et à son successeur, le général Diaz, dans la manière dont a été opéré par eux, sur la Piave, ce qu'en langage technique on appelle un « rétablissement. » Mais il ne convient pas d'accroître indûment ce mérite, qui n'en a pas besoin, en attribuant au maréchal Foch un conseil de timidité qu'il n'a jamais donné et contre lequel proteste tout ce qu'on sait de son caractère et de ses principes.

On n'a pas l'intention de retracer ici les opérations du corps expéditionnaire français en Italie. Pour montrer l'efficacité de sa participation, il suffira de rappeler le brillant succès du Mont Tomba, position qui avec le Mont Grappa, enlevé par les Italiens, commande la trouée comprise entre la Piave Supérieure et la Brenta; le rôle glorieux de notre 12e Corps d'Armée dans la victoire défensive de juin 1918, quand, dans la région où il opérait en liaison avec des troupes anglaises d'un côté, et italiennes de l'autre, il fut le seul à maintenir intégralement ses positions sous le premier choc; son action vigoureuse dans la victoire de Vittorio-Veneto, quand, compris dans la 12e Armée placée sous les ordres de notre général Graziani, il eut l'honneur de fournir le régiment qui força le premier le passage de la Piave. Jusqu'au terme des hostilités, notre concours militaire a donc dû à l'excellente qualité de nos troupes et aux talents de leur commandement une valeur à laquelle les Italiens se sont d'ailleurs plu à rendre hommage.

IX. — UNE OFFENSIVE INTERALLIÉE PAR LE FRONT ITALIEN?

L'armistice de Villa Giusti, entre l'Italie et l'Autriche, assurait à l'armée italienne et aux troupes alliées opérant avec elle l'usage du territoire et du réseau ferré autrichiens. Il s'ensuivait donc pour les Alliés la possibilité de porter, par cette voie, la guerre en Bavière et dans l'Allemagne du Sud. La prudente capitulation de l'Allemagne, le 11 novembre, a fermé cette perspective, à peine ouverte. Ainsi s'est évanouie la possibilité du développement le plus intéressant que comportât, à notre point de vue, l'usage du front italien.

L'usage de ce front était, en effet, un des apports faits par l'Italie à la coalition; et c'est un apport d'où auraient pu résulter pour nous les plus grands avantages, si les circonstances nous avaient permis d'en tirer tout le parti possible. La question vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

En entrant en guerre à nos côtés, l'Italie a mis à notre disposition un théâtre d'opérations de plus, celui-là même par où passent et d'où partent les voies d'invasion en Autriche, la route de Vienne, que Bonaparte s'était ouverte par ses victoires en Lombardie et en Vénétie. Envahir l'Autriche, menacer l'Allemagne du Sud et obliger les Allemands à garnir un front de ce côté, est une possibilité que l'intervention de l'Italie a fournie aux Alliés. Il est apparu promptement que l'armée italienne n'était pas, à elle seule, en mesure d'en profiter. Les Alliés ont-ils songé à venir en aide à l'Italie pour exploiter en commun la ressource, dont elle ne pouvait, réduite à ses propres moyens, les faire bénéficier? Officiellement et sérieusement, ils ne se sont, croit-on, jamais arrêtés à ce projet. L'idée, en revanche, s'en est présentée à l'esprit de certains grands chefs français (1), qui ont pu l'émettre personnellement et caresser, à divers moments de la guerre, l'espoir de la voir réaliser. Mais, chaque fois qu'elle a été émise, elle s'est heurtée, du fait des exigences du front principal, c'est-à-dire du front occidental de France, de l'insuffisance des effectifs disponibles, et de la loi énoncée dans la formule « l'effort principal sur le front principal, » à des obstacles insurmontables, ou jugés

(1) Du général Galliéni, du général de Castelnau, du maréchal Pétain entre autres.

tels, qui l'ont fait écarter ou ajourner. Il est vrai que ces obstacles ne nous ont pas empêchés de faire l'expédition des Dardanelles et celle de Salonique. Mais les effectifs considérables engagés par les Anglais et par nous-mêmes dans ces deux expéditions sont devenus dès lors une raison de plus de ne pouvoir subvenir simultanément aux besoins d'une expédition en Italie.

La suggestion en a pourtant été faite une fois, officiellement, par les Italiens eux-mêmes. Dans les premiers jours de janvier 1917, le général Cadorna a soumis aux Alliés, réunis en conférence à Rome, l'idée d'une offensive interalliée par le front italien à exécuter au printemps de la même année. Il fut décidé que chaque État-major général en étudierait séparément les modalités et communiquerait aux autres les résultats de son étude, décision qui, sans être une fin de non recevoir, présageait déjà cependant une solution négative. En réalité, la réalisation de la suggestion du général Cadorna supposait, pour que l'offensive interalliée par le front italien fût menée avec des forces suffisantes, l'adoption d'une tactique à peu près défensive sur le front français, donc l'ajournement des projets d'offensive prévus sur ce dernier front. Or les États-majors généraux français et anglais envisageaient dès ce moment, pour le printemps de 1917, des opérations offensives, qui furent effectivement entreprises au mois d'avril suivant, et dont l'exécution ne laissait pas la marge d'effectifs nécessaires à l'envoi de gros contingents alliés sur le front italien. Au cours de l'hiver de 1917, le général Nivelle, alors commandant en chef des armées françaises, s'étant rendu en visite à Udine, Grand Quartier général italien, y exposa ses plans au général Cadorna, et celui-ci comprit tout de suite qu'ils étaient incompatibles avec l'espoir dont il s'était bercé.

Ce furent les nécessités de la défensive qui appelèrent en Italie, à l'automne de 1917, les contingents français et anglais qu'il avait, ou plutôt qu'il n'avait pas été question d'y envoyer pour l'offensive. Le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises, fut-il alors enclin à porter immédiatement notre renfort en Italie à un effectif suffisant pour lui donner d'emblée la capacité offensive, avec le concours, bien entendu, du contingent anglais et de l'armée italienne? Cela se peut. Mais il parut plus sage, dans des circonstances encore aussi

incertaines, de limiter ce renfort au nombre des divisions nécessaires pour parer au danger de ce côté. Le maréchal Foch avait toutefois « trop d'avenir dans l'esprit, » pour ne pas se réserver de faire, plus tard, un usage offensif du front italien. Peut-être est-ce pour cela, avec l'intention d'exploiter largement un succès éventuel du général Diaz, qu'il lui conseillait d'attaquer, dès le mois de mai 1918, sans attendre le choc autrichien, et plus tard, de juillet à fin octobre de la même année. Les circonstances en ont disposé autrement. Ce n'est que dans l'ultime phase de la guerre qu'elles ont associé les cinq divisions anglo-françaises présentes en Italie à l'action décisive qui a jeté l'Autriche aux pieds de l'armée italienne. Et l'armistice avec l'Allemagne a, comme on l'a fait observer, presque aussitôt prévenu le développement contre elle des opérations rendues possibles par cette victoire.

Les alliés de l'Italie n'ont donc pu tirer, en ce qui les concerne, qu'un tardif et insuffisant parti de l'apport qu'en intervenant dans la guerre, elle leur avait fait de son front pour une offensive interalliée de grand style.

X. — EN ALBANIE ET EN MACÉDOINE

En traçant ce que nous avons appelé le schéma de la coopération militaire italienne, nous avons indiqué que l'Italie a combattu l'ennemi commun en Albanie et en Macédoine.

A l'époque de sa neutralité, en décembre 1914, le Gouvernement italien avait fait occuper par ses troupes le port de Vallona, en Albanie, pays sur lequel il avait des visées dès lors connues, et depuis lors reconnues par les Puissances de l'Entente. Il avait été spécialement attiré à Vallona par l'importance stratégique de la position, pour la maîtrise de l'Adriatique et la sécurité de la côte italienne. Purement politique dans son principe, cette occupation est devenue, après l'intervention, la base d'une action militaire.

A la fin de novembre 1915, pressé par ses alliés de s'associer à leurs opérations en Macédoine, le Gouvernement italien a préféré entreprendre de son côté, par la côte albanaise, une action indépendante, qui était loin d'avoir pour eux la valeur qu'aurait eue sa participation à l'expédition de Salonique, mais qui pouvait néanmoins attirer par là quelques forces autri-

chiennes. Il a augmenté d'une division le contingent débarqué en décembre précédent à Vallona, et fait occuper, en outre, par une brigade, le port de Durazzo. L'influence de cette diversion sur les opérations dans les Balkans est restée minime, à cause de l'étroit rayon auquel l'action militaire italienne a d'abord été restreinte et qui n'a pas, de longtemps au moins, dépassé les environs immédiats de ces deux points. L'Autriche y a fait face, sur le moment, avec peu de forces et principalement avec des moyens de fortune, des irréguliers recrutés dans le pays (1).

Maintenue pendant sept mois, l'occupation de Durazzo a pris fin en juin 1916. Quant à l'occupation de Vallona, elle a été conservée et le contingent italien progressivement augmenté, en 1917 et 1918, jusqu'à compter près de cent mille hommes.

Eu égard à un effectif aussi considérable, l'action militaire de ce corps expéditionnaire apparaît relativement faible. Étendant peu à peu son rayon d'action au Sud-Est de Vallona, il a opéré sa jonction à l'Est avec l'armée d'Orient et permis aux Alliés l'établissement d'un front, sinon continu, au moins jalonné d'éléments en liaison les uns avec les autres, de la mer Égée à l'Adriatique. C'est là un résultat qui n'a pas été négligeable, à cause des facilités de communication qu'il a offertes à l'armée d'Orient à travers la région que les Grecs appellent « Épire du Nord, » et les Italiens « Albanie du Sud. » En effet, grâce à la jonction du corps expéditionnaire du général Ferrero avec l'armée alors commandée par le général Sarrail, il est devenu possible de remettre en état et d'exploiter une route carrossable partant de Santi-Quaranta, sur la Mer Ionienne, passant par Koritza et aboutissant à Monastir, route qui a rendu des services à nos troupes de Macédoine et de Salonique, si mal partagées sous le rapport des communications.

Au Nord, l'action du corps Ferrero est restée, jusqu'en juillet 1918, circonscrite à la périphérie même de Vallona (2). Son immobilité de ce côté, pendant tout ce temps, a été expliquée par les difficultés d'un terrain assez escarpé, qui rendaient malaisés les transports de matériel et l'avance des convois, et qui permettaient aux Autrichiens de le masquer sans trop de

(1) Plus tard avec un groupe mixte d'unités métropolitaines et d'éléments irréguliers.

(2) Bien que ce point fût très en retrait par rapport au niveau de Monastir, atteint par l'armée d'Orient dès novembre 1916.

peine. En juillet 1918, une offensive heureuse l'a porté au delà de la Vojoussa, lui a donné les fortes positions de Malacastra et l'a conduit jusqu'à Bérat. Malheureuseusement, au moment où se déclenchait et se poursuivait, avec le succès que l'on sait, l'offensive de l'armée d'Orient, le progrès du corps italien de Vallona a été détruit de moitié par un retour offensif des Autrichiens. Des renforts envoyés d'Italie l'ont cependant mis en mesure de faire front sur les crêtes, où il s'était maintenu, et de profiter de la victoire du général Franchet d'Esperey en Macédoine pour reprendre, le 1er octobre, l'avance vers le Nord, faire sa jonction à El-Basan avec l'armée d'Orient et, poussant devant lui les Autrichiens mis en déroute, atteindre l'extrême Nord de l'Albanie, où l'armistice avec l'Autriche l'a arrêté.

Telle a été, sur le front d'Albanie, la coopération militaire de l'Italie à la guerre dans les Balkans.

Sa participation directe à l'expédition de Macédoine a été le résultat de pressantes demandes de ses alliés. Dès le temps de l'expédition des Dardanelles, premier front ouvert en Orient par la coalition, le gouvernement italien, pressenti sur ses dispositions à s'y associer, en avait décliné la proposition, d'ailleurs vague. Mais, quand l'agression de la Bulgarie contre la Serbie, envahie au Nord par les Austro-Allemands, eut appelé les Français et les Anglais à Salonique, et que la malveillance du roi Constantin eut privé ceux-ci du concours grec, les gouvernements de Paris et de Londres se sont adressés à celui de Rome, afin d'obtenir la participation de l'Italie à la nouvelle expédition. De la mi-octobre au début de novembre 1915, se sont succédé des démarches des ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Russie à Rome, auprès de M. Salandra et de M. Sonnino, des attachés militaires français, anglais, russe, à Udine, auprès du général Cadorna. Ce dernier s'est montré disposé à répondre au désir des Alliés. Mais, s'il était juge des possibilités, il n'était pas maître de la décision et le gouvernement italien n'a pas cru alors devoir la prendre. Devant l'insuccès des efforts des représentants accrédités, le gouvernement français, le plus ardent à persévérer dans l'expédition, dont M. Briand avait la paternité, a imaginé de recourir à l'influence du général Gouraud, qui, à peine remis de l'amputation d'un bras, est venu en mission à Udine et à Rome. A Udine, il a aisément achevé de convertir à sa cause le général

Cadorna, qui s'est déclaré prêt à donner environ 70.000 hommes, si le gouvernement royal y consentait. Mais, à Rome, le général Gouraud n'a pas été plus heureux que les ambassadeurs et il en est parti sans avoir obtenu autre chose que la promesse de mettre la question en délibération devant le Conseil des ministres. Soumise effectivement au Cabinet, la question a été résolue par la négative.

Trois semaines plus tard, à la fin de novembre 1915, le gouvernement italien décidait de consacrer une partie des effectifs dont le général Cadorna disposait pour une action extérieure, à ces occupations de Durazzo et de Vallona, dont on vient de rappeler l'origine et le développement. Mais cette action en Albanie, d'un intérêt politique direct pour l'Italie, ne répondait que très imparfaitement au besoin qui poussait les Alliés à solliciter le concours italien dans les Balkans. Aussi, dès janvier 1916, le gouvernement français est-il revenu à la charge à Rome, ne demandant cette fois que l'envoi d'une division à Salonique. Cette fois encore, la demande a été écartée. La question toutefois est restée ouverte et, remise sur le tapis, à diverses reprises, au cours du printemps et de l'été de 1916, simultanément à Udine et à Rome, elle a abouti, en août de la même année, à l'envoi à Salonique d'une division italienne à effectifs renforcés et pourvue d'artillerie de montagne, sous les ordres du général Pettiti.

Quels ont pu être les motifs qui ont fait ajourner aussi longtemps cette participation? Le défaut d'effectifs disponibles ne saurait être allégué, puisque le commandement en chef se déclarait, dès novembre 1915, en mesure de donner plus même qu'il n'a accordé en août 1916. Les motifs militaires et politiques auxquels le Cabinet a obéi s'expliquent probablement par les déceptions que donnait l'entreprise de Salonique, au moment où il était invité à s'y associer et par l'injuste défaveur dont elle était entourée, ailleurs qu'en France. La défaillance des Grecs, par où les prévisions premières des Alliés avaient été en défaut, la situation précaire des troupes échelonnées le long du Vardar, la probabilité entrevue d'une retraite, qui se produisait effectivement peu de temps après, sur le camp retranché de Salonique; enfin et surtout les hésitations et les répugnances trop connues de hauts personnages anglais, civils et militaires : autant de raisons plausibles de la froideur du

gouvernement italien pour sa participation à une expédition qui s'annonçait mal, débutait par des mécomptes, dont on pensait et disait du mal en haut lieu à Londres, sur laquelle les avis étaient partagés même en France. A ces raisons il faut joindre, bien entendu, la préférence en faveur de l'action par l'Albanie, où les troupes italiennes avaient déjà pris pied, où la Convention de Londres réservait à l'Italie Vallona et une situation politique privilégiée.

En août 1916, ces motifs ou bien avaient disparu, ou bien s'étaient atténués. L'effectif numérique, les moyens défensifs et offensifs de l'armée d'Orient étaient bien supérieurs à ce qu'ils étaient en octobre-novembre 1915, même en janvier suivant. D'autre part, il n'était pas possible de mettre en doute la résolution du gouvernement anglais de persévérer dans l'entreprise commune ; et la disparition même de lord Kitchener, tenu à tort ou à raison pour être resté jusqu'à sa fin peu sympathique à une offensive par Salonique, augmentait les chances d'opérations actives sur ce front. Les négociations engagées avec la Roumanie en vue de son entrée en guerre rendaient désirable la manifestation de l'accord unanime des Alliés pour mettre l'armée d'Orient en état de jouer son rôle. L'évacuation de Durazzo réduisait l'intervention militaire italienne en Albanie à l'occupation de Vallona, où l'effectif occupant ne permettait pas alors de prévoir d'action à grand rayon. Enfin, l'aspect plus favorable des événements laissait entrevoir, en cas de victoire, des réalisations pratiques sur ce terrain oriental, où il importait que l'Italie justifiât, comme les autres, son droit éventuel par ses sacrifices.

A partir d'août 1916, elle a donc participé à l'expédition de Macédoine par une division, augmentée en septembre de la même année d'une brigade supplémentaire. Maintenu à cet effectif, le corps italien a pris une part efficace à l'offensive de Monastir et depuis, à toutes les opérations d'ensemble effectuées sur ce front, en particulier à l'offensive finale de septembre 1918. Après avoir défendu pendant deux ans les positions de la boucle de la Tcherna, il a eu pour mission d'abord de retenir l'ennemi dans son secteur, pour l'empêcher de renforcer le secteur compris entre la Tcherna et le Vardar, choisi par nous pour l'attaque principale, puis d'attaquer lui-même et d'avancer en direction du Nord, ce qu'il a

fait en s'emparant du Mont Bobiste et du massif de Baba, et en poursuivant sa marche stratégique à travers les montagnes, jusqu'à ce qu'il fût arrêté par l'armistice avec la Bulgarie.

L'insistance même qui a été mise par les Alliés, par nous surtout, à solliciter le concours militaire italien à Salonique puis à en demander l'accroissement (1) prouve qu'un contingent d'une cinquantaine de mille hommes était un appoint intéressant sur ce théâtre d'opérations, plus peut-être que sur aucun autre. Ceci posé, à l'actif de l'Italie, il convient de faire justice de certaines exagérations. Un bouillant journal nationaliste l'*Idea Nazionale* écrivait en effet le 27 novembre 1916 : « Sans vouloir faire une révélation, on peut affirmer aujourd'hui que, quelle que soit l'unité organique de notre corps expéditionnaire, sa force effective en hommes est telle qu'elle le fait aller de pair, pour l'importance et la valeur, avec celui de n'importe laquelle des autres Puissances. » C'est là une assertion purement gratuite. Une publication officielle du Grand Quartier Général de Padoue indique, comme total de l'effectif italien en Macédoine, le chiffre de 55000 hommes. Même en prenant pour base de comparaison ce chiffre, qui semble élevé, une différence du simple au quadruple apparaît avec le contingent français sur le même front. S'il a pu arriver que, dans nos troupes, qui n'avaient pas attendu le mois d'août 1916 pour faire connaissance avec le Vardar, et dont certaines avaient traversé auparavant les sombres jours de Sedd-Ul-Bahr, l'effectif des baïonnettes en ligne soit tombé, par moments, au-dessous de la normale, du fait des maladies et du feu, il importe de ne pas oublier que les pertes temporaires ou définitives sont un aléa de la guerre et que les sacrifices ne viennent pas, tant s'en faut, en déduction de l'effort qui les a coûtés. Tel qu'il fut, l'effort italien sur le front de Macédoine a été d'une incontestable utilité, mais il n'a rien à gagner à des comparaisons numériques dénaturées, dont l'inexactitude saute immédiatement aux yeux.

(1) Des demandes en vue d'augmenter l'effectif italien ont été faites à Rome et à Udine par les Alliés en septembre 1916, où une brigade fut accordée, en octobre et novembre de la même année et enfin en janvier 1917, ces trois dernières fois sans résultat.

XI. — LA CONFÉRENCE DE SAINT-JEAN DE MAURIENNE

A sa participation directe aux opérations dans les Balkans l'Italie n'a mis et ne pouvait mettre aucune condition nouvelle. Prêter son concours à ses alliés, dans la mesure de ses moyens, était pour elle un strict devoir d'alliance. Mais il va de soi qu'elle devait y gagner, non seulement en prestige et en influence en Orient même, mais encore en autorité auprès de ses alliés, pour discuter avec eux ses intérêts dans la Méditerranée orientale. Ce n'est pas s'aventurer que d'attribuer à son gouvernement cette vue pratique, au moment où s'est embarquée pour Salonique la 36e division italienne. Il savait que les Français, les Anglais et les Russes avaient, d'ores et déjà, pris entre eux, par rapport au statut territorial futur de l'Orient méditerranéen, des arrangements particuliers, qui réservaient du reste à l'Italie la faculté de faire valoir ses droits à la compensation prévue par la Convention de Londres. Ces arrangements, il avait demandé à les connaître. La communication qui lui fut faite, après août 1916, a été le point de départ d'une négociation poursuivie à Londres pour déterminer sa compensation. Et cette négociation a abouti à un accord, lors de l'entrevue de Saint-Jean de Maurienne, en avril 1917.

C'est dans cette entrevue, qui réunit M. Lloyd George pour l'Angleterre, M. Ribot et M. Barrère pour la France, M. Boselli, M. Sonnino et le marquis Salvago-Raggi pour l'Italie, que fut définie, avec beaucoup plus d'extension que ne le comportait l'article 9 de la Convention de Londres, la compensation éventuelle de l'Italie dans le cas où il serait procédé au partage de l'Empire ottoman ou à sa division en zones d'influence. La formule adoptée pour fixer cette compensation correspondait exactement aux principes appliqués dans les accords anglo-franco-russes. L'accord de Saint-Jean de Maurienne est resté toutefois subordonné à l'adhésion de la Russie, partie contractante aux accords antérieurs, que l'état de son gouvernement empêchait déjà de consulter et que sa chute dans l'anarchie a ensuite rendue défaillante. Il n'a, par suite, jamais été considéré par le gouvernement anglais dont le chef, M. Lloyd George, en avait pourtant été le principal artisan, comme un accord définitif. Mais eût-il été tenu pour tel à Londres, cet accord n'en

aurait pas moins été sujet à modification, car le refus de M. Wilson de reconnaître les traités secrets conclus entre les Alliés pendant la guerre, et l'élimination de la Russie, dont le lot est tombé en déshérence, ont fait remettre en question les accords anglo-franco-russes et remanier profondément les parts qu'ils attribuaient à la France et à l'Angleterre, à la France surtout. L'accord de Saint-Jean de Maurienne ne pouvait pas ne pas subir le même sort. La part immense qu'il faisait à l'Italie ne pouvait pas ne pas être réduite proportionnellement à celles de ses alliés et conformément aux nécessités géographiques des États anciens et nouveaux à délimiter en Asie Mineure. Quelle que soit la zone finalement reconnue à leur influence dans cette région, les Italiens n'ont donc aucun motif d'incriminer, à ce sujet, la loyauté de leurs alliés, et, parce que Smyrne ne paraît pas destinée à leur revenir, d'alléguer que l'accord de Saint-Jean de Maurienne a été traité en « chiffon de papier. » Si l'un des Alliés a eu lieu de craindre d'être frustré en Orient, ce n'est pas l'Italie, c'est la France.

XII. — LA LIGNE DE COMMUNICATION AVEC L'ORIENT

Indépendamment de son concours militaire, l'Italie a rendu aux opérations en Orient un service à peu près ignoré du grand public : elle a mis à notre disposition son territoire et son réseau ferré pour nos communications avec Salonique.

Les communications entre la France et Salonique ont commencé par n'être assurées que par mer. Il en est résulté, en dehors du temps perdu, l'immobilisation d'un tonnage considérable, qui bientôt fit défaut à notre marine marchande pour l'approvisionnement de la France. En outre, la traversée de la Méditerranée entre Marseille, Toulon ou Bizerte et Salonique exposait les hommes aux risques de la guerre sous-marine. Ces inconvénients ont amené notre gouvernement à s'adresser, en décembre 1916, au gouvernement italien pour obtenir l'autorisation de faire passer par son territoire, sur son réseau ferré, nos convois de soldats à destination de Salonique et une partie de notre matériel. L'autorisation en a été accordée et telle a été l'origine de ce qu'on appelle la « ligne de communication » par l'Italie avec l'Orient.

Cette ligne, qui avait son point de départ à Marseille, entrait

en Italie par Vintimille, passait par Gênes, Livourne, Rome, Caserte, Foggia, et aboutissait à Tarente. A partir de ce port, un petit nombre de transports, faisant le va-et-vient, ont pu suffire à assurer les communications maritimes, d'abord avec Salonique directement, ensuite (1) avec le petit port d'Itea, dans le golfe de Corinthe (2). Le trajet sur voie ferrée par l'Italie a donc écourté la partie maritime du parcours de toute la distance qui sépare Marseille du travers de l'Adriatique. Ainsi est devenue possible une très appréciable économie de tonnage, et ainsi a été réalisée, tant qu'a duré la guerre, une inestimable économie de risques. On ne croit pas que l'épithète d'inestimable soit désavouée par ceux de nos soldats et officiers qui ont bénéficié de cette facilité, au temps maudit des torpillages.

Le fonctionnement de cette « ligne de communication » a exigé de la part du gouvernement italien l'organisation de ce qu'on appelle en style technique des « marches de trains, » de deux trains quotidiens de personnel dans chaque sens et de deux trains quotidiens de matériel dans le sens France-Orient. Il a amené le gouvernement français à procéder en Italie à diverses installations le long du parcours : cuisines militaires, infirmeries de gare, postes de gendarmerie dans nombre de stations, gîte d'étapes et hôpital à Livourne, vaste base et hôpital à Tarente.

Le nombre des hommes (plus de 500 000) et la quantité de matériel (plus de 40 000 tonnes), qui ont transité par cette voie dans les deux sens, depuis le 20 décembre 1916, prouvent assez de quelle utilité nous a été, pour nos communications avec l'Orient, la disposition du territoire italien.

Cette utilité résulte, du reste, de la géographie même. L'Italie s'interpose, comme le Sud de l'Allemagne, comme l'Autriche et la Hongrie, entre l'Orient balkanique et d'autres pays. Si l'une des deux voies se ferme, l'autre s'impose. Une autre preuve s'en est offerte quand, après les armistices, il s'est agi pour nous d'organiser le ravitaillement rapide, par voie de terre, de notre armée d'Orient, éparpillée dans toute la péninsule des Balkans, depuis Constantinople et Salonique jusqu'aux frontières de l'Autriche allemande et de la Hongrie. S'il nous

(1) Après l'entrée en guerre de la Grèce à nos côtés.

(2) Où l'itinéraire reprenait la voie de terre, par camion jusqu'à Bralo, et par chemin de fer de Bralo à Salonique.

avait fallu acheminer nos ravitaillements, nos relèves, nos permissionnaires, par voie de mer de Marseille ou même de Tarente à Salonique ou à Constantinople, et de l'un de ces deux points à des endroits perdus de Serbie, Yougo-Slavie ou Roumanie, et *vice versa*, à quelles difficultés insurmontables ne nous serions-nous pas heurtés! Nous aurions dû commencer par réparer des voies ferrées coupées, des ouvrages d'art détruits par l'ennemi dans sa retraite, des routes réduites à l'état de fondrières. C'est encore à l'Italie qu'obéissant à une loi écrite sur la carte, nous nous sommes adressés pour nous tirer d'embarras. Une seconde « ligne de communication » a été organisée qui, entrant en territoire italien à Modane, a passé par Turin, Milan, Vérone, Vicence, Trévise, Mestre (près de Venise), Trieste, d'où elle se poursuit par Laybach, Fiume, Agram, et de là rayonne dans les directions où se trouvaient nos détachements. Elle a entraîné des installations similaires à celles de la première et n'a pas été d'une moindre utilité (1).

La liberté de passage, pour les transports militaires, et les facilités permettant d'en user sont des services qui ne se refusent pas entre alliés. Mais, surtout quand ils sont aussi précieux, ces services n'en font pas moins apprécier l'alliance à laquelle on en est redevable.

XIII. — LES TRAVAILLEURS MILITAIRES ITALIENS

Une des spécialités de l'Italie a toujours été la main-d'œuvre. Son émigration répand annuellement sur l'Ancien et le Nouveau Monde des centaines de milliers d'ouvriers.

La guerre, par l'usage intensif qu'elle a fait des retranchements, des défenses fixes et accessoires, des chemins de fer, des routes, par le besoin qu'elle a eu d'installations multiples, au front et à l'arrière, camps d'aviation, camps d'instruction, cantonnements, par la manutention formidable qu'elle a exigée dans les ports, dans les gares, a donné lieu à une somme prodigieuse de travaux, réclamé par suite une énorme quantité de main-d'œuvre. Si cette main-d'œuvre avait dû être fournie exclusivement par les troupes combattantes, elle aurait prélevé

(1) L'effectif transporté s'élevait en juillet dernier à environ 15 000 hommes.

sur celles-ci un contingent qui les eût considérablement appauvries. Si elle avait dû l'être par des éléments auxiliaires français, inaptes au service armé ou territoriaux de vieilles classes, ces éléments n'y auraient pas suffi; si elle avait dû l'être par des contingents coloniaux, largement utilisés à l'intérieur, beaucoup de travaux urgents dans la zone des armées seraient restés en souffrance. Il était donc naturel que l'idée vînt de recruter en Italie une partie de la main-d'œuvre nécessaire.

La France a d'abord recruté de la main-d'œuvre, employée à l'arrière, dans des usines ou des exploitations diverses. Mais ce recrutement a été étroitement limité par les entraves que les règlements mettent à l'émigration italienne. Le gouvernement italien ayant alors mis à notre disposition quelques équipes de travailleurs militaires, encadrés, les bons résultats donnés par ces équipes, leur rendement supérieur à l'ouvrage, par rapport à celui d'ouvriers civils engagés par contrat privé, ont déterminé le gouvernement français à recourir à ce procédé dans une plus large mesure.

Quand, dans l'hiver de 1918, la certitude a été acquise que l'Allemagne porterait sur le front français son suprême effort, notre État-Major Général a demandé à l'État-Major Général italien de lui fournir cent mille travailleurs militarisés. La réponse favorable se faisant attendre, la question a paru assez importante pour qu'une mission spéciale, composée du maréchal Foch, de M. Abel Ferry et de M. Planche, députés, fût envoyée à Rome, du 8 au 14 janvier, afin d'insister auprès des autorités militaires et des ministres italiens. Grâce à l'influence du maréchal Foch et à celle des deux parlementaires qui l'accompagnaient, l'accord a été réalisé; 70 000 travailleurs militaires ont aussitôt été expédiés en France au fur et à mesure de leur formation en équipes, qui portent le nom romain de « centuries ». Avant l'offensive allemande et tant qu'elle a duré, ils ont été employés sur notre front et dans les secondes lignes, tantôt dans le camp retranché de Paris, tantôt dans les secteurs d'Amiens, de Soissons, de Laon, de Reims, à creuser des tranchées, à poser des réseaux de fil de fer, à préparer des emplacements de batteries, à construire des abris, à établir des camps d'aviation, à réparer ou à doubler des voies ferrées, à refaire des routes. Leurs services ont été des plus utiles et leur

ont valu les éloges et les remerciements des commandants de nos armées. Lorsque, l'offensive allemande brisée, l'État-Major Général italien a voulu rappeler ses travailleurs militaires, le Commandement Français a insisté à diverses reprises, de la manière la plus pressante, pour être autorisé à les conserver plus longtemps. Satisfaction lui a encore été donnée.

Il est arrivé que des soldats français, anglais et américains, allant au feu ou en revenant, s'étonnassent de voir des camarades italiens, militaires en uniforme, travailler sans combattre. Ils auraient éprouvé moins d'étonnement et n'en auraient peut-être pas tiré des conclusions injustes, s'ils avaient su que les travailleurs militaires italiens, d'ailleurs composés d'inaptes au service armé, d'hommes appartenant à des classes déjà anciennes et d'ouvriers spécialisés, n'étaient venus sur le front français qu'à la suite des pressantes instances de notre gouvernement, renouvelées ensuite pour les y faire rester le plus longtemps possible. A nous rendre ce service ingrat, qui confinait dans un rôle obscur 70 000 braves soldats auxiliaires en tenue au contact des combattants, sur un sol étranger, le gouvernement italien a fait preuve d'un esprit de solidarité dont il est de toute justice de lui rendre hommage.

XIV. — LE CORPS D'ARMÉE ITALIEN EN FRANCE

Le gouvernement italien a pu d'autant mieux accepter, pour une partie de ses soldats, ce rôle d'auxiliaires sur le front français, qu'il s'est fait, très peu de temps après, représenter sur le même front par des troupes combattantes.

Le 2e corps d'armée italien, à l'effectif de 48 000 hommes, a pris part aux opérations en France depuis le mois de mai 1918. Son envoi sur notre front a été dû à l'initiative purement spontanée du gouvernement et de l'État-major italiens, qui n'en ont été nullement sollicités. Par là, ils ont voulu affirmer et resserrer encore leur solidarité avec les Alliés, en faisant participer directement leurs troupes à la bataille décisive par excellence, à celle où devait fatalement se décider le sort de la guerre et où les quatre grands alliés sans exception devaient être effectivement engagés, afin qu'elle eût pour chacun d'eux sa pleine signification. Il n'est pas interdit de penser aussi qu'ils ont eu à cœur, au moment où fondait sur nous

l'assaut le plus formidable qui se soit jamais vu, de s'acquitter envers nous de la dette d'amitié contractée par eux au mois d'octobre précédent, et enfin qu'ils ont mis une certaine coquetterie, six mois après Caporetto, à attester le relèvement militaire de leur pays, en détachant de leur front un corps d'armée en faveur du nôtre.

Toujours est-il que deux divisions italiennes, reçues chez nous avec d'autant plus d'empressement et de reconnaissance que l'offre en avait été spontanée, ont combattu sur nos champs de bataille, pendant la phase finale de l'immense lutte. Après quelques semaines d'entraînement et de mise au point, elles sont successivement entrées en ligne, à partir du milieu de mai 1918, dans un secteur d'Argonne, la même Argonne où, en 1914, au temps de la neutralité de l'Italie, la légion des volontaires garibaldiens avait versé le sang italien pour la France. Réunies ensuite l'une à l'autre, de manière à reconstituer, sous les ordres du général Albricci, un corps d'armée homogène, elles ont été placées, vers la mi-juin, dans le secteur de l'Ardre, à l'Ouest de Reims, qu'elles ont vaillamment défendu contre les attaques réitérées des Allemands, notamment pendant l'offensive déclenchée par l'ennemi le 14 juillet.

Transférées en août dans la zone de Verdun, puis en septembre en avant de Château-Thierry, elles ont alors participé à la contre-offensive alliée, au forcement de l'Aisne et à la reprise du Chemin des Dames. En octobre, elles ont forcé le passage de l'Ailette et, ne cessant de repousser l'ennemi qui couvrait sa retraite en réagissant constamment et désespérément, elles ont enlevé Soissons et atteint la « Hunding Stellung ». Enfin des premiers jours de novembre à la date de l'armistice, elles ont emporté cette position, franchi la Serre et l'Aube, occupé Rocroy et sont arrivées à la ligne de la Meuse, entre Fumay et Revin. Au cours de ces actions, elles ont laissé sur la terre de France 4 400 morts et ont eu 6 400 blessés. Dans les armées Berthelot, Humbert et Mangin, auxquelles elles ont été incorporées tour à tour, elles ont bravement prêté main-forte aux nôtres.

La période pendant laquelle le corps d'armée italien a opéré en France a marqué le point culminant de la popularité de l'alliance française en Italie : et cette popularité s'est traduite par l'enthousiasme avec lequel le 14 juillet 1918 a été célébré

en Italie comme fête nationale italienne. Ce jour-là, des manifestations en l'honneur de la France se sont produites d'un bout à l'autre de la péninsule. L'héroïsme de notre patrie, sa grandeur, sa mission civilisatrice y ont été proclamés. D'énormes registres, contenant des adresses de sympathie et d'affection, se sont couverts de centaines de milliers de signatures. Une compagnie d'infanterie française, venue du front italien à Rome, avec le drapeau et la musique de son régiment, a été portée, plutôt qu'elle n'a circulé, dans les rues. Semblable accueil triomphal a été fait à des détachements de notre armée dans d'autres villes italiennes. A se rappeler cette date, et à en méditer la leçon, les Italiens n'ont pas moins d'intérêt que les Français.

XV. — LA COOPÉRATION NAVALE

Il faut examiner maintenant brièvement la coopération franco-italienne dans la guerre maritime.

Avant tout, il convient de prendre acte de ce que la coopération inverse, celle de l'Italie avec l'Autriche-Hongrie, ne se soit pas produite. Car la réunion de deux flottes aussi puissantes que l'italienne et l'austro-hongroise eût été singulièrement dangereuse, soit qu'elle fût survenue au début des hostilités, quand nous faisions franchir la Méditerranée à nos troupes d'Algérie, soit qu'elle se fût réalisée à la fin de mai 1915, quand l'escadre anglaise et une division de la nôtre étaient engagées aux Dardanelles. Mais, réciproquement, l'entrée en guerre de l'Italie contre deux Puissances maritimes comme l'Angleterre et la France aurait placé sous une menace des plus graves un pays qui est tout en côtes peu défendues sur la Méditerranée, dont le rivage occidental se fût trouvé particulièrement exposé, qui enfin s'alimente et s'approvisionne largement à l'extérieur. En y réfléchissant, on s'aperçoit donc que les conditions maritimes étaient parmi celles qui conseillaient le plus à l'Italie, ou de garder la neutralité, ou de choisir le camp anglo-français, à la France et à l'Angleterre ou de ne pas l'avoir contre elles, ou de l'avoir avec elles.

En second lieu, si, sur terre, c'est la Russie qui a supporté le poids principal de l'effort de l'Autriche-Hongrie pendant la neutralité italienne, sur mer, c'est la France. Pendant les neuf mois que l'Italie est restée neutre, c'est l'armée navale fran-

çaise qui a tenu en respect et réduit à l'impuissance la flotte austro-hongroise, assumé les risques des croisières, les sacrifices de vies humaines et de matériel, fait les inévitables écoles, qui ont été nécessaires pour interdire la Méditerranée aux bâtiments autrichiens et tenter de les débusquer de leurs repaires adriatiques. Par conséquent, lorsque l'Italie est entrée en guerre, elle a bénéficié de ce qui avait été fait auparavant; elle a recueilli une succession nette et entrepris à son tour la tâche au point où nous la laissions. L'a-t-elle assumée tout entière?

A priori, on est tenté de croire qu'en intervenant dans le conflit, l'Italie a pris à son compte la guerre navale contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire le soin de bloquer la flotte austro-hongroise, qui s'était, comme la flotte allemande, réfugiée dans ses ports, et qu'elle a, par suite, complètement déchargé de cette mission les marines anglaise et française. En réalité, il n'en a pas été ainsi. L'article 3 de la Convention de Londres a stipulé au contraire que les flottes de France et d'Angleterre prêteraient leur concours actif et permanent à l'Italie, jusqu'à la destruction de la flotte austro-hongroise ou jusqu'à la conclusion de la paix, et qu'une convention navale serait immédiatement conclue à cet effet entre les trois Amirautés.

Cette convention navale a en effet été signée au début de mai 1915. Elle a prévu le maintien dans les eaux italiennes de 12 contre-torpilleurs français, d'au moins six sous-marins français, de 4 croiseurs légers et 4 cuirassés anglais. Ces huit dernières unités devant être prélevées par l'Angleterre sur ses forces navales employées aux Dardanelles, 4 croiseurs et cuirassés français y ont alors été envoyés pour les remplacer. Aux termes du même accord, une escadrille d'aviation de la Marine a été mise par la France à la disposition du port de Venise, en plus de l'escadrille d'avions déjà détachée par le Ministère de la Guerre pour coopérer à la défense aérienne de cette ville. Enfin les obligations contractées par la Marine française ont comporté aussi la fourniture de torpilleurs, dont elle a maintenu huit à Brindisi jusqu'en avril 1916, et de dragueurs de mines. Il n'a pas, à vrai dire, été affecté à l'Italie de dragueurs spéciaux; mais nos contre-torpilleurs à pétrole, étant équipés pour le dragage, s'en sont acquittés au besoin;

en outre, les dragues de notre escadre ont toujours été à la disposition de la Marine italienne, qui s'en est servie pendant toute la guerre.

On voit par là que l'intervention de l'Italie n'a pas déchargé la France et l'Angleterre de la garde de l'Adriatique, à laquelle leurs marines ont continué à coopérer, mais a seulement allégé cette charge pour elles. En fait de grosses unités, la nouvelle répartition de forces navales, à laquelle il a pu être procédé en Méditerranée à la suite de cette intervention, s'est traduite en définitive par la récupération de deux cuirassés (1). Elle a permis toutefois de récupérer un nombre plus considérable de petites unités, dont l'emploi, au cours de la guerre, a été notablement plus actif que celui des grandes, et c'est par là que les marines anglaise et française en ont le plus profité.

La marine française n'en a pas moins affecté au service italien une division de 13 contre-torpilleurs qui sont restés attachés à Brindisi jusqu'en juillet 1918. Pendant les trois ans et deux mois qu'a duré leur affectation à ce port, ils ont exécuté les services les plus durs, susceptibles d'entraîner le plus d'usure et comportant les plus grands risques de torpillage, tels que la garde du barrage d'Otrante, qui a incombé presque uniquement aux Anglais et aux Français, en vertu d'une convention spéciale passée avec l'amirauté italienne. Pendant longtemps aussi, notre division de Brindisi a seule assuré le service d'escorte entre Tarente et Salonique, même lorsque les transports escortés étaient chargés de troupes et de matériel italiens.

Ces services ont pesé d'autant plus lourdement sur la marine française qu'elle assumait, d'autre part, la protection de la plupart des lignes commerciales méditerranéennes. La marine italienne n'a en effet assuré que la protection des convois de Gibraltar à Gênes, qui intéressaient directement l'Italie et quelques escortes entre Tarente et Salonique. Elle n'a pas concouru à protéger les autres routes maritimes. En réalité, elle a eu le souci de maintenir disponible sa flotte de contre-torpilleurs, en vue d'événements qui ne se sont pas produits, ou ne se sont produits que très rarement, tels que sorties ou raids des

(1) Puisque pour 4 croiseurs et 6 cuirassés détachés de l'Armée navale française au profit des Dardanelles, 4 croiseurs et 4 cuirassés anglais ont été retirés de l'escadre alliée des Dardanelles au profit de l'Adriatique.

navires austro-hongrois. A défaut de telles occasions, elle a réservé l'emploi de ses bâtiments légers de grande vitesse à des coups de main contre les ports austro-hongrois de l'Adriatique.

Qu'il s'agît de grandes ou de petites unités, le Commandement naval italien a d'ailleurs paru inspiré par la préoccupation de conserver le plus possible l'autonomie de sa flotte de guerre, et d'en garder la totalité disponible pour la mer dans laquelle il a vu son domaine propre, pour l'Adriatique. Un exemple a été fourni en mai 1918, où il a refusé de détacher de Tarente à Corfou quelques cuirassés de son escadre pour y remplacer des unités françaises envoyées à Moudros. On ne saurait évidemment chercher le motif de son refus dans la crainte d'exposer ses navires aux risques de la courte traversée entre Tarente et Corfou. On ne peut donc trouver ce motif que dans le désir de l'amiral italien d'éviter la dislocation temporaire de son escadre cuirassée, et de garder sous sa main la totalité de ses forces, à sa disposition de tous les instants, dût-il n'avoir jamais besoin de toutes. Quoi qu'on pense de ces raisons, on doit convenir qu'elles eussent été plus légitimes, si la marine italienne n'avait pas dû recourir, en Adriatique même et pour en garder le débouché, au concours des Alliés, à qui elle n'a pas donné le sien à quelques milles de sa base, et si elle n'avait pas été presque entièrement tributaire d'eux pour la liberté de la Méditerranée, qui était pourtant le poumon de l'Italie.

Les actions les plus brillantes et les plus efficaces accomplies par la marine italienne en Adriatique ont été l'œuvre des grandes vedettes automobiles lance-torpilles, dénommées « motoscafes. » A l'actif des valeureux équipages de ces vedettes, il faut citer : trois torpillages à Durazzo, dont deux sous l'escorte d'une escadrille de contre-torpilleurs français; un torpillage à Buccari ; un torpillage à Trieste ; une entrée ou torpillage à l'intérieur de la rade des îles Brioni ; le torpillage du cuirassé *Saint-Étienne;* l'entrée du capitaine Pellegrini à Pola; enfin le torpillage du *Viribus-Unitis*, la veille de la signature de l'armistice, à l'aide d'un petit engin spécial, de moindres proportions que les motoscafes jusqu'alors en usage. C'est en somme sa flottille de vedettes à pétrole, très audacieusement et habilement conduites, qui a valu à la marine italienne ses exploits les plus remarquables et ses résultats les plus importants, par une série d'heureux coups de main en haute Adriatique.

Il serait certes injuste de contester à l'armée navale italienne sa large part dans la dure et ingrate tâche qui a paralysé et, en fin de compte, notablement entamé la flotte austro-hongroise, protégé la côte ouverte de la péninsule sur la mer Adriatique, sauvegardé la liberté des communications maritimes le long de cette côte, et permis de communiquer constamment avec la partie méridionale de la rive opposée. Mais il ne serait pas moins inique de passer sous silence le concours qu'elle a reçu, dans cette tâche même, des marines alliées et notamment de la nôtre, et le bénéfice inappréciable qu'elle a retiré de l'activité navale franco-anglaise dans le reste de la Méditerranée.

On se rappelle que, peu de jours avant l'armistice, à la suite des proclamations d'indépendance des diverses nationalités composant l'empire des Habsbourg, la flotte austro-hongroise a arboré le pavillon yougo-slave. Il a été quelquefois reproché à l'Italie de n'en avoir pas tenu compte. Ce reproche paraît, à la réflexion, injustifié. C'est un principe de droit privé que les transferts de propriété accomplis par un débiteur en faillite, pour soustraire son bien aux reprises de ses créanciers, sont sans aucune valeur. Il ne peut pas en être différemment dans les rapports internationaux. Qu'aurions-nous dit nous-mêmes et qu'auraient dit les Anglais si, quelques jours avant le 11 novembre, tout ou partie de la flotte allemande avait arboré le pavillon polonais ? En fait, la flotte austro-hongroise, en dépit d'une mutinerie survenue plusieurs mois auparavant et rapidement domptée, avait obéi aux ordres de Vienne et de Buda-Pesth, aussi longtemps que des ordres avaient pu en venir. Au jour de la défaite de l'Autriche-Hongrie, elle ne pouvait être traitée par l'Italie et par les Alliés qu'en force navale ennemie, dont elle avait rempli la mission dans toute la mesure de ses moyens.

XVI. — LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Il est impossible de passer complètement sous silence les services que la France et l'Italie se sont rendus l'une à l'autre sur le terrain économique.

Des missions militaires d'achat et de ravitaillement ont fonctionné à Rome et à Paris pendant toute la guerre, procurant

réciproquement à la défense nationale et à l'approvisionnement des deux pays des fournitures de toute espèce en quantité énorme, déterminant un actif échange de marchandises, entraînant un mouvement de fonds considérable et de vastes ouvertures de crédits (où l'Italie s'est d'ailleurs trouvée largement débitrice de la France), nécessitant enfin des arrangements financiers, qui ont abouti à faire ouvrir, de part et d'autre, sous le nom de « Compte de compensation, » un véritable compte courant. La France s'est constamment approvisionnée en Italie de soufre, de chanvre ; elle en a tiré une quantité non négligeable de produits d'alimentation, notamment de riz, de pommes de terre, de vin ; elle s'y est fournie d'automobiles et de moteurs, en proportion assez élevée pour justifier l'installation à Turin d'une mission militaire spécialement chargée de ces fournitures ; elle s'y est procuré des aéroplanes, moteurs et pièces d'aéroplanes, au point d'avoir également institué à Turin une mission militaire d'aéronautique ; elle y a trouvé pendant un temps une source de ravitaillement pour l'armée d'Orient, dans l'intérêt de laquelle elle a entretenu une mission d'intendance à Naples. Réciproquement, l'Italie a fait un très large appel à l'industrie française pour son armement, pour la fabrication de ses munitions, pour le perfectionnement et le développement de son outillage industriel, pour le fonctionnement de ses usines.

S'approvisionnant de charbon surtout auprès de l'Angleterre, elle a trouvé le réseau ferré français à sa disposition pour transporter son combustible des ports de l'Atlantique à sa propre frontière et économiser ainsi du tonnage italien ou anglais. Lorsque, après Caporetto, elle eut perdu un grand nombre de wagons et de locomotives, elle en a obtenu le remplacement de la France, en même temps que de l'Angleterre. Quand l'état défavorable de son change lui en a fait souhaiter le relèvement, elle a trouvé le gouvernement français, comme ceux de Londres et de Washington, prêt à conclure avec elle un arrangement financier, qui a relevé le cours de la lire, par rapport au franc, d'une quarantaine de points. Il n'est donc pas exagéré de dire que les deux gouvernements se sont aidés l'un l'autre, en matière économique et financière, dans toute la mesure de leurs moyens.

Ils ont fait en sorte aussi que le commerce privé, d'un pays

à l'autre, paralysé par les prohibitions de sortie édictées en France et en Italie, pût reprendre quelque activité grâce à des dérogations qu'ils se sont consenties mutuellement sur certains articles d'exportation.

Ils ont enfin combattu ensemble l'ennemi commun par le blocus. La participation de l'Italie à la guerre économique a été graduelle. C'est dire qu'elle a présenté d'abord des lacunes, qui n'ont été comblées que peu à peu. En déclarant la guerre, le 24 mai 1915, à l'Autriche-Hongrie seulement, le gouvernement italien n'a interdit à ses sujets de commercer qu'avec cette seule Puissance. Il a eu d'autant plus tort de s'en tenir là que, ayant rompu à la même date ses relations diplomatiques avec l'Allemagne, il aurait pu et dû rompre en même temps ses relations commerciales avec elle.

Le commerce avec l'Allemagne est resté libre pour l'Italie, sous les réserves et restrictions, nombreuses il est vrai, qui résultaient des décrets rendus pendant la période de neutralité. Sans doute limitée à l'Autriche-Hongrie, l'interdiction de trafiquer n'a-t-elle pas été sans intérêt pratique pour les alliés de l'Italie ; mais elle leur a été évidemment beaucoup moins utile que si elle eût été d'emblée étendue à l'Allemagne. Elle ne l'a été que plus de huit mois après. C'est seulement le 4 février 1916, quelques jours avant la visite à Rome de M. Briand, qu'a été accomplie la rupture commerciale entre l'Italie et l'Allemagne. A partir de ce moment, il n'est plus resté aux Allemands, pour tirer quelque chose de l'Italie, que la ressource de la contrebande par la Suisse. Encore cette contrebande a-t-elle été progressivement réduite par l'application d'accords conclus entre les Alliés, Italie comprise, et la « Société suisse de Surveillance économique, » qui a garanti la consommation en Suisse des marchandises exportées d'un des pays de l'Entente.

Graduellement aussi le gouvernement italien, entré dans le conflit avec une doctrine, d'après laquelle l'état de guerre devait laisser aussi intacts que possible les rapports de droit privé, en est venu à frapper, dans tous ceux de leurs intérêts où il a pu les atteindre, les sujets de tous les pays ennemis.

Une série de décrets, échelonnés entre juin 1915 et août 1916, témoignant d'efforts successifs pour se dégager d'une théorie erronée, a mis obstacle à toutes opérations de crédit ou

de banque avec les ressortissants de l'ennemi, suspendu pour eux en Italie l'exercice du droit de propriété et de vente, l'exploitation directe de leurs entreprises industrielles et commerciales, la perception de tous revenus ou bénéfices, la faculté d'ester en justice, institué et mis en vigueur le séquestre. Ainsi, par étapes, dont chacune a marqué un progrès de solidarité économique de la part de l'Italie, chacune un avantage pratique pour nous, le Gouvernement italien est arrivé, en août 1916, à employer des méthodes de guerre commerciale identiques contre tous les ennemis de l'Entente, conformes aux principes définis par la Conférence économique de Paris du mois de juin précédent, et sensiblement analogues à celles en usage dans les autres pays alliés.

Nous nous sommes efforcé, dans ces quelques pages, d'examiner successivement les services que la France et l'Italie se sont rendus, au cours de la guerre, dans l'ordre politique, militaire, naval et économique. A considérer l'utilité dont les deux pays ont été l'un à l'autre, on mesure aisément l'intérêt pratique que présentent pour eux des rapports d'alliance ou d'amitié. S'il apparaît clairement que la France et l'Italie ont trouvé dans la coopération du temps de guerre un avantage appréciable, la conclusion ne s'impose-t-elle pas qu'elles ont intérêt à rester amies et qu'en matière d'alliances, comme en toute autre, ce qui s'est trouvé bon à l'épreuve est bon à garder.

XXX.

LETTRES A L'ÉTRANGÈRE

NOUVELLE SÉRIE (1)

A Madame la comtesse Hanska, à Naples.

Vendredi [12 décembre], neuf heures.

Furne vient déjeuner ce matin pour parler *Comé*[*die*] *Hu*[*maine*], et moi je lui parlerai argent. Il y a là, vous le savez, quinze mille francs d'une absolue nécessité pour ma liquidation.

J'ai trouvé (pour soixante-dix francs), le frère du cadre du Christ [sculpté], pour le chef-d'œuvre de Mniszech. Mais il y a un bouquet de roses à refaire. Décidément, Paris est la ville la plus riche du monde en occasions de ce genre.

Demain, je vais avec Glandaz à la Conciergerie. [Théophile] Gautier veut me servir de gâcheur pour la pièce de *Richard Cœur d'Éponge* et le directeur des Variétés livre sa troupe. Il est vraisemblable que je risquerai cette partie, tout en finissant *les Paysans*, et [que] je négocierai pour la *prime*, à la Comédie-Française. Il faut tant d'argent! Je veux que le jour de ma fête, la Saint-Honoré, à Baden, vous voyiez en moi un ami, quitte de toutes dettes et... *propriétaire*, le plus beau titre de gloire sous L[ouis]-Ph[ilippe].

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1919 et 15 janvier 1920.

Adieu, Furne va venir, et il faut que je mette cette lettre à la poste. Vous savez ce que vous devez dire aux deux enfants, Zéphirine et Gringalet, de ma part. J'ai veillé à ses insectes et il ne veille pas sur vous! Il vous laisse buter contre une pierre! O Georges! Représentez-lui que vous êtes toute l'entomologie pour moi, toutes les sciences, toutes les bêtes antédiluviennes, le monde, et quelque chose de plus encore, car vous êtes le ciel! Adieu, vous qui êtes encore mon espoir et ma joie. Oh! si vous saviez combien je suis triste! Il n'y a que vos lettres qui me rendent un peu de vie, et je ne sais pas comment je ferai pour finir *les Paysans*. Il me prend des envies féroces de les *étrangler* en argot littéraire! Allons, mille tendresses et mille caresses. *Vous donnerez ceci à lire à quelqu'un. C'est un* [*deuxième*] *fragment du poème que vous savez.*

Il y a pour moi, mon chéri louloup, vingt-trois villes qui sont sacrées et que voici : Neuchâtel, Genève, Vienne, [Saint]-Pétersbourg, Dresde, Cannstadt, Carlsruhe, Strasbourg, Passy, Fontainebleau, Orléans, Bourges, Tours, Blois, Paris, Rotterdam, la Haye, Anvers, Bruxelles, Baden, Lyon, Toulon, Naples. Je ne sais pas ce qu'elles sont pour vous, mais pour moi c'est, quand l'un de ces noms vient dans ma pensée, comme si un Chopin touchait une touche de piano; le marteau réveille des sons qui vibrent dans mon âme, et il s'éveille tout un long poème.

Neuchâtel, c'est comme un lys blanc, pur, plein d'odeurs pénétrantes ; la jeunesse, la fraîcheur, l'éclat, l'espoir, le bonheur entrevu. Genève, c'est une ardeur de rêve, c'est le rêve où il y a la vie offerte pour un regard, pour... oh! mon Dieu, j'aurais péri avec délices pour te baiser la main! Et quelle soirée! Quelle jeunesse! Je ne sais pas comment tu n'as pas gardé cette soie inondée, comme moi j'ai gardé l'étoffe qui a balayé les moutons, à une certaine place du plancher, que je verrai en mourant!... Genève, c'est notre midi; c'est la moisson dorée! Vienne, c'est le deuil dans le bonheur. Je suis venu, sûr de ne pas avoir autre chose que de la tristesse; Vienne, c'est mon dévouement le plus pur. Et [Saint]-Pétersbourg? Le salon bleu de la Néva! C'est la première initiation de mon m[inou], c'est sa première éducation. Quelle union de deux mois, sans une note fausse, si ce n'est la querelle du cha-

peau et celle à propos de la dépense d'une cuisinière. C'est le premier moment de nos causeries libres; c'est l'aurore du mariage de nos âmes et les défiances de mon aimé loup me rendent ces souvenirs délicieux, car je sais qu'elle y reviendra pour y puiser des raisons d'aimer mieux, en voyant comme elle s'est trompée en mal sur son pauvre Noré. Dresde, c'est la faim et la soif, c'est la misère dans le bonheur, c'est un pauvre se jetant sur un festin de riche. Cannstadt, c'est toutes les friandises d'un dessert, c'est le gourmet essayant, sans le pouvoir, de s'habituer à la gastronomie. Carlsruhe, c'est l'aumône faite à un pauvre. Mais Strasbourg, oh! c'est déjà l'amour savant, une richesse de Louis XIV; c'est la certitude du mutuel bonheur. Et Passy, Fontainebleau! C'est le génie de Beethoven, c'est le sublime! Orléans, Bourges, Tours et Blois sont des *concertos*, des symphonies bien-aimées, chacun avec sa nature plus ou moins riante, mais où la souffrance d'un loup jette des notes graves. Paris, Rotterdam, la Haye, Anvers sont des fleurs d'automne. Mais Bruxelles est digne de Cannstadt et de nous. C'est le triomphe de deux tendresses uniques. J'y songe souvent et je nous crois inépuisables. Baden a été le point culminant; c'est une entente éternelle. Il y a eu là toute cette ardeur de Genève, de cette soirée où je t'ai revue, et tous les désirs amassés de deux cœurs qui s'adoraient. Mais Lyon, oh! Lyon m'a montré mon amour surpassé par une grâce, une tendresse, une perfection de caresses et une douceur d'amour, qui, pour moi, font de Lyon un de ces *Schiboleth*[s] particuliers dans la vie de l'homme, et qui prononcés, sont comme le mot sacré avec lequel on s'ouvre le ciel! Toulon est fille de Lyon et toutes ces richesses ont été couronnées par les joies de Naples, dignes de ce ciel, de cette nature, de ces loups!

Voilà les folies que je me dis quand, fatigué d'écrire, je pense aux rares perfections de celle qui fut à sa naissance la bien nommée, Ève, car elle est seule sur la terre; il n'y a pas deux anges semblables; il n'y a pas de femme qui ait réuni plus de gentillesse, plus d'esprit, plus d'amour, plus de génie dans les caresses. Oh! tous les souvenirs de Mme de B[erny] sont bien loin! L'amour vrai, l'amour d'une femme et d'une jolie femme, douée de tant de voluptés, ne peut rien redouter. Aussi, chère mi[nette], es-tu aimée, et le mi[nou] chéri cent

fois par jour baisé en idée. Soigne-le bien et mille caresses qui rappellent nos vingt-trois villes (1).

[Vendredi] 2 janvier 1846.

Je t'ai quitté hier, cher louloup, bien à regret. J'avais mille choses à te dire. Mais il y a eu un événement de famille. Ordinairement, ma mère, ma sœur et mes nièces venaient me voir. J'ai vu hier, à une heure [arriver] mes nièces seules. J'ai deviné quelque tour de ma mère, et je me suis habillé. Je suis allé lui rendre mes devoirs, et j'ai été reçu de la façon la plus antipathique. Je suis parti à quatre heures et demie, sans avoir rembruni le jour de l'an par une explication ; mais je suis revenu dans le plus profond désespoir. Je n'ai jamais eu de mère ; aujourd'hui, *l'ennemi* s'est déclaré. Je ne t'ai jamais dévoilé cette plaie ; elle était trop horrible, et, *il faut le voir pour le croire.*

Aussitôt que j'ai été mis au monde, j'ai été envoyé en nourrice chez un gendarme, et j'y suis resté jusqu'à l'âge de quatre ans. De quatre ans à six ans, j'étais en demi-pension, et à six ans et demi, j'ai été envoyé à Vendôme, j'y suis resté jusqu'à quatorze ans, en 1813, n'ayant vu que deux fois ma mère. De quatre ans à six ans, je la voyais les dimanches. Enfin, un jour, une bonne nous a perdus, ma sœur Laure et moi !

Quand elle m'a pris chez elle, elle m'a rendu la vie si dure qu'à dix-huit ans, en 1817, je quittais la maison paternelle et j'étais [installé] dans un grenier, rue Lesdiguières, y menant la vie que j'ai décrite dans *la Peau de Chagrin.* J'ai donc été, moi

(1) Nous avons retrouvé dans les papiers de Balzac la curieuse note autographe suivante, qui semble se rapporter aux mêmes impressions :

Neuchâtel (en Suisse) : une lettre à la main ; — Genève : une clef ; — Vienne (Autriche) : un doigt sur les lèvres ; — [Saint]-Pétersbourg : un doigt faisant signe de venir ; — Dresde : appuyée sur une viole ; — Cannstadt : [appuyée] sur un fauteuil ; — Carlsruhe : tenant un sablier ; — Strasbourg : coiffée d'un bonnet phrygien ; — Passy : une main sur les yeux ; — Fontainebleau : tenant un flambeau ; — Orléans : une boule d'or ; — Bourges : appuyée sur une roue ; — Tours : tenant trois amandes ; — Blois : tenant une poire ; — Paris : cinq couronnes à la main ; — Rotterdam : une torche renversée ; — La Haye : un cornet du Japon ; — Amiens : une coquille ; — Bruxelles : tenant six roses ; — Baden-Baden : couronnée de myosotis ; — Lyon : tenant une palme ; — Valence : . . . . . — Toulon : . . . . . — Naples : . . . . . .

et Laurence, l'objet de sa haine. Elle a tué Laurence, mais moi je vis, et elle a vu mon adoration pour elle se changer en crainte, la crainte en indifférence; et aujourd'hui, elle en est arrivée à me calomnier. Elle veut me donner des torts apparents. Elle a dit cent fois à ma sœur hier : « Tu verras que ton frère ne viendra pas me rendre ses devoirs. » Son accueil haineux est venu de ce que j'ai trompé ses prévisions. Dans quel cœur verserais-je ces atroces douleurs, si ce n'est dans le tien? D'ailleurs, ne faut-il pas que tu saches pourquoi je ne veux pas qu'il y ait la moindre relation de famille entre toi et les miens.

J'ai formellement pris la résolution, quant à moi, de ne voir ma mère que le premier jour de l'an, le jour de sa fête et celui de sa naissance, pendant dix minutes. Quant à toi [ma femme], entre ma sœur et ma mère, ce ne sera qu'un échange de cartes. Mais combien de blessures pour en arriver là! Mme de B [ern] y me l'a prédit en 1822. Elle disait : « Vous êtes un œuf d'aigle couvé chez des oies. » Elle exceptait mon père de cette famille, et quand je voulais parler de ma sœur, elle me disait : « Votre sœur sera comme votre mère. » Et elle a [eu] raison.

Ah! si j'ai délicieusement commencé l'année en restant dans mon cabinet, les pieds sur les chenets, la tête dans mes mains, pensant à vous et à cette sublime année écoulée, j'ai bien payé cela chez ma sœur! Et, en revenant, une seule pensée a pu empêcher mes larmes de couler, c'est ceci :

« Nous nous serons nos familles l'un à l'autre, nous nous tiendrons lieu de tout! » Dieu m'a bien compensé tous mes chagrins par mon Evelette.

[Mardi], 27 [janvier].

Oh! louloup j'ai reçu les deux lettres neuf et dix, ce matin à la fois, venues toutes les deux le même jour. La maladie de Georges et cette espèce de responsabilité qui pèse sur toi m'a tellement agité que j'ai pris un cabriolet et je suis allé pour proposer au père Nacquart de venir voir Naples. Mais en route, la réflexion est venue et j'ai vu l'impossibilité de cette démarche. *Primo :* tous les cancans sur mon mariage sont étouffés par mes soins et par ma conduite, et ils renaî-

traient. *Secundo :* à notre arrivée, Georges serait, ou hors de danger, ou trop malade. *Tertio :* impossible de quitter Paris au moment où j'achève les deux dernières choses dues et où je vais me mettre aux *Paysans :* ce serait me perdre !

Ce sentiment de mon impuissance m'a confondu, j'ai fait retourner le cabriolet vers l'imprimerie de Plon, et j'ai marché comme le déserteur effrayé vers le drapeau. J'ai relu mes épreuves et comme je n'étais bon à rien, je suis allé voir Lirette. J'étais bien changé, car elle m'a demandé ce que j'avais pour être si triste ; et alors je lui ai appris la maladie de Georges.

La pauvre Lirette n'est plus que *visitandine*. Elle aurait voulu avoir son argent depuis longtemps. Elle n'en a aucun besoin ; elle le veut par esprit de religieuse, pour tout avoir, pour le donner à la maison. Je n'ai rien pu tirer d'elle, car (dans son intérêt bien entendu), j'ai voulu savoir si elle allait placer cela [en] son nom, le joindre à sa rente. Elle a été d'un mutisme effrayant. Elle le *veut* et sa figure est celle d'un usurier. Oh ! cher *louloup*, le [côté] sublime de la religieuse n'éclate que dans les persécutions ; mais, dans la tranquillité de la vie, elle est d'un égoïsme de communauté qui m'a révolté.

. . . . . .

La fin de *Splendeurs et misères des courtisanes* est une belle chose, j'en suis content (1).

Quant au hachich, ce n'est pas [Théophile] Gautier qui m'a entraîné ; c'est moi-même. J'ai voulu surtout savoir ce que c'était que ce problème singulier. C'est une affaire de psychologie. [J'ai voulu faire] une étude sur moi-même de ce phénomène très extraordinaire et qui vaut la peine d'être examiné. Davy l'avait déjà fait ; mais c'est si étrange qu'on doit nier ces effets-là tant qu'on ne les a pas ressentis.

. . . . . .

Oh ! comme j'épouse ta vie, tes angoisses. Tout cela m'est tombé dans le cœur, comme dans une vallée tombe une avalanche. J'ai tout compris, tout deviné, en un moment, et je suis si démonté que je t'écris, comme tu le vois, au lieu de

(1) Il s'agit ici d'*Une instruction criminelle* [*Où mènent les mauvais chemins*]. Balzac ajouta encore, l'année suivante, un épilogue à ce dénouement de *Splendeurs et misères des courtisanes : La dernière incarnation de Vautrin.*

travailler, de corriger huit feuilles [d'épreuves] que j'ai sur mon bureau. C'est mauvais signe pour le travail quand tu reçois de bonnes longues lettres. Du 17 au 25, j'ai fait soixante feuillets de copie. Je ne me suis pas permis un souvenir, une seule débauche de cœur. J'ai repris mes habitudes de lever et de coucher, et, tous les jours, à deux heures du matin, mes bougies étincellent, et la plume crie sur le papier. Je me dis : « C'est pour elle! elle et moi nous ne nous quitterons plus. Préparons la tanière des loups ! »

Je dîne le 29 chez Mme de Castries. Je n'y vais que pour attraper la curiosité du monde et déjouer les cancans. Je devine pourquoi elle veut savoir de mes nouvelles et me voir.

[Mardi], 3 février.

J'ai dîné hier chez Mme [de] Girardin, où j'ai beaucoup ri. Lautour-Mézeray m'a donné des choses uniques sur la province; il est sous-préfet à Joigny, et il m'a raconté ses débats avec ses ennemis. Mais, je suis resté plus longtemps que je ne le voulais, et voilà mes heures dérangées.

Que faites-vous? L'absence du *journal* me fait bien du chagrin. Je ne sais plus ce qui se passe à l'hôtel Vict[oria].

Ah! à propos, je ne vois plus Laurent-J[an]. v a, là, trouble de son côté. Je le laisse [bouder] et sui- 'é de cela. Il s'est fâché à lui tout seul. Je me débar 's les ennuyeux, de tous les gens que je ne ve

Voilà de Vigny reçu [à l'Académie], vières! Merci de l'Académie où, d'aill m'ont porté. Il est temps d'avoir Ranelagh et d'y recevoir quelques mier décès, si je me présente, démie, c'est pour moi huit mi la commission du dictionna

Allons, adieu pour au

J'ai eu une g chez Dablin, (Il m'a prê rault, da

nante] que, plusieurs fois, il a voulu prendre deux cent mille francs et me liquider en me demandant trois pour cent de cet argent et me sachant enfin [ensuite] dans une belle situation, digne de moi! Mais, chaque fois, « ma mère et ma sœur » l'en ont empêché! Non, ma douleur de me savoir sans famille (ou pis, de reconnaître que les miens sont mes plus cruels ennemis), je ne te la dirai pas. Quelque attendu que soit ce coup, il fait toujours mal. Mme de Berny m'avait prophétisé cela. Mais, louloup, si tu savais par quel vol rapide mon âme s'est sauvée dans ton âme, quelles larmes de bonheur ont remplacé les larmes amères que je versais involontairement quand, dans ce retour [sur moi-même], je me suis dit : « Tant mieux, *elle* sera tout pour moi. Dieu veut que ce vœu de mon cœur soit véritablement réalisé par les miens, par les hommes et les choses autour de moi. » L'égoïsme de l'amour vrai a tout dissipé comme par enchantement; la première atteinte [de ma douleur] a cédé devant la certitude d'être aimé par ma Line autant que je l'aime. J'ai fini par être content de cela. Je ne verrai les miens que trois ou quatre fois par an, et tu ne les verras jamais.

Tu ne saurais croire combien de passions basses il se déchaîne contre moi : l'envie, la méconnaissance constante de mes intentions, de mon caractère! Chose étrange! M. Fessart, depuis vingt ans, ne voit personne de sa famille, et il m'en racontait exactement les mêmes choses [que celles] qui se passent dans la mienne.

Ma mère dépasse tout ce qu'on peut imaginer de monstrueux. Enfin, tout est dit; je ne t'en parlerai plus. Tu es sur des roses avec les tiens en comparaison de moi, quoique tu sois aussi bien mal partagée. Oh! mon Éveline chérie, serrons-nous bien l'un contre l'autre! Tenons-nous toujours par la main; ne nous quittons jamais; c'est mon désir. Voyons à peine le monde, restons dans notre chalet. Vieillissons-y comme les gens du *Moulin Joli*. Ne m'abandonne jamais! Tu es toute ma famille, tu me tiens lieu de mère depuis treize ans, d'amie (la seule)! de sœur, de frère, de camarade, de maîtresse! Ah! comme je me suis serré contre toi depuis hier!... Oh! comme j'ai senti mon amour; j'ai vécu par les douleurs, [par] les plaisirs de ces treize années! Oh! comme nous sommes heureusement jeunes à la vie! Si tu ne devines pas cette affection

infinie, resserrée sur elle-même par la peur, par le froid social, dans cette page où mon âme se réfugie, tu ne m'aimes pas! Oh! comme je voudrais te voir! Si tu me vois arriver, c'est que j'aurai reçu un second coup de ce genre! De combien de désespoirs ne m'as-tu pas sauvé! Quelle richesse qu'un amour comme le tien! Et tu crois que je ne lui *sacrifierais* pas (si ce mot peut dépouiller la ridicule idée qu'il présente à la pensée de deux vrais amants) de petites invitations hindoustaniques?... C'est ce qui plaît le plus aux femmes; eh! bien, sois tranquille, dors, mon loup jaloux, dors en paix. A une affection divine, infinie, il faut répondre par [une] même affection. Depuis 1845, il n'y a rien d'impossible à ton pauvre Noré, qui t'adore et t'aime, et te vénère comme un égoïsme se vénère et s'adore lui-même! A demain.

Passy, 2 mars.

Vous pouvez mesurer, chère comtesse, le temps que je suis resté sans vous écrire, et je sais que vous aurez dû être inquiète d'un départ de vapeur, celui d'hier, sans qu'il vous ait porté de nouvelles de Paris. Mais ce temps, je l'ai passé au lit, sans aucune possibilité de le quitter.

Ergo, pas d'écriture intime et pas moyen d'aller à la poste.

Voici le fait : au moment même où vous m'écriviez : « Venez à Rome ; [allons] de là à Florence ; de Florence, traversons notre chère Suisse, et Genève et Neuchâtel ; mettez-nous à Baden, et allez achever vos affaires à Paris pendant que nous prendrons les eaux, » en ce moment précis, je me disais : « On a toujours le temps de faire un livre *qu'on ne peut pas* [*arriver à*] *faire* (1), et nous n'avons pas toujours nos amis, *nos seuls amis*, à une semaine [de route] de nous; quoi qu'il arrive, je pars, je vais les rejoindre ! »

Et je fixais au 21 mars mon départ.

Non, vous dire quel effet m'a fait cette coïncidence de pensée qui, pour moi, d'après votre numéro seize, a eu le mérite de la simultanéité malgré les distances, c'est impossible. Je vous en parlerai, sans [essayer de] vous peindre ce que ce phénomène, arrivé si souvent, et si visiblement réitéré, m'a

(1) *Les Paysans.*

produit. A quarante-six ans, quarante-sept même, j'ai fondu en larmes comme un enfant. Heureusement, j'étais seul.

Donc, en ce projet, je suis allé chez mon tailleur, pour renouveler ma garde-robe qui, depuis le voyage de [Saint-] Pétersb[ourg], est la même. (Et voilà ce dissipateur !) En sortant de chez l'illustre Buisson, au coin de la rue Richelieu et du boulevard, j'ai sauté pour éviter le ruisseau, car j'allais dîner chez M. [de] Margon[n]e, et je voulais une voiture. Là, j'ai ressenti cette horrible douleur que cause le déchirement d'un muscle (*vulgo*, le coup de fouet) dans la jambe droite.

J'ai eu le courage d'aller chez M. [de] Margon[n]e qui m'a dit : « Si vous n'allez pas immédiatement chez M. Nacq[uart], qui dîne et que vous trouverez, vous en avez pour six mois. » La douleur physique n'était plus rien, quoique horrible, en comparaison de celle que me causait dans l'âme la perspective de mon doux voyage remis, et je suis allé chez le docteur. Ce bon ami a saisi, sans rien dire, ma jambe, l'a violemment comprimée par un bandage, et m'a dit : « Si, malgré la douleur que je vous cause et qui est atroce, vous pouvez garder le bandage une semaine, vous marcherez... — Quand ? — Le 10 mars. — Eh ! bien, serrez plus fort, lui ai-je dit, car je veux une certitude. »

Maintenant, chère, ayez la bonté, aussitôt cette lettre reçue, de m'en adresser une à Civita-Vecchia, en me l'adressant « chez » ou « à l'agent des paquebots français de l'État, » afin que je la trouve en débarquant, immédiatement, et dites-moi où vous êtes à Rome. Et ayez l'excessive bonté de m'avoir dans votre maison, en face ou à côté, une chambre. Dans toute occurrence malheureuse, je partagerais celle de Georges, pour un jour.

Ma place est retenue à la malle[-poste]. Je pars [de Marseille] par le paquebot du 21. Je serai le 24 ou le 25 à Civita-Vecchia, et le 26 ou 27, au plus tard, à Rome.

Aucune puissance humaine ne peut m'empêcher d'y être, si ce n'est la mort, qui est d'institution divine.

Vous ne pouvez plus m'écrire, cette lettre reçue.

. . . . . .

Oh ! combien de tendresses et de respectueuses amitiés dans le mot : à bientôt ! C'était un sacrilège que de ne pas être tous ensemble à Rome. Au diable *les Paysans*, quand on est le Moujick de Madame H[anska] !

Il n'y a pas que le b[engali] qui me lance vers vous comme un boulet, il y a mieux : « *il cuore fedele.* »

Et moi, qui ne vous remercie pas de cette bonne longue dernière lettre! Par ceci vous devinerez ma folie de joie!

A Madame Hanska, poste restante, à Creutznach.

[Mercredi,] 10 juin.

Huit jours d'interruption que tu comprendras, chère minette, car en revenant ce matin, je suis allé à la poste, et ta lettre de Francf[ort], où tu me donnes l'adresse de Creutznach, n'est arrivée que d'avant-hier.

Je n'aurais pas pu t'envoyer le paquet auparavant, et si je t'avais écrit de Touraine pendant ce petit voyage de huit jours, je n'aurais su où t'adresser la lettre.

D'abord, merci de ton exactitude. J'avais si soif de lire, que je suis allé à la poste avant d'entrer chez moi.

Maintenant, aux affaires. J'ai trouvé M. [de] Margon[nje excessivement obligeant. J'ai pris des renseignements sur les propriétés. Et, d'abord, il y en a pour vingt-cinq millions à vendre. Toute la Touraine s'offre, mais à des prix exorbitants. De tout cela, deux acquisitions [seulement] sont possibles. Tu vas sauter de joie! Moncontour est à vendre! Ce rêve de trente ans de ma vie va se réaliser ou peut se réaliser. En somme, il faut mettre quatre-vingt mille francs à l'une ou l'autre acquisition, mais dans l'une [et] l'autre, il y a pour trente à quarante mille francs de bien de trop, à vendre en détail.

Moncontour a vingt arpents de vigne qui, d'après les plus sûrs renseignements, produisent (en moyenne pour dix ans) quatre pour cent des quatre-vingt mille francs. L'arpent vaut entre trois et quatre mille francs. C'est beaucoup trop que d'avoir vingt arpents à exploiter. Il faut en vendre au moins dix. Ce serait donc quarante ou cinquante mille francs que coûterait Moncontour.

Te souviens-tu de Moncontour, de ce joli petit château à deux tourelles qui se mire dans la Loire, qui voit toute la Touraine, qui a deux terrasses superposées dont la deuxième a un *couvert* de tilleuls d'un demi quart de lieue de long, avec une balustrade? Il y a d'excellents fruits, les meilleurs de la

côte. Nous aurions donc le château pour rien et pres de deux mille francs de revenu, sans compter les fruits et l'habitation. Un ami de collège me mène l'affaire, car je l'ai décidée de mon chef.

N'est-ce pas étrange que dans l'une de ces deux bonnes lettres qui m'attendaient ici, tu me donnes le programme que je remplissais en Touraine : belle vue, de l'ombre pour le promenoir, et des fruits!... [La Loire] le fleuve, à nos pieds!

L'autre affaire mérite considération. C'est une propriété (je ne l'ai pas vue; mais je retournerai en Touraine en juillet), toute prête; il n'y a qu'à y apporter ses meubles. Elle est située sur la côte du Cher, comme Moncontour sur celle de la Loire; elle est du même prix et elle est située au Nord, ce qui est précieux en été, car la chaleur est tropicale à Moncontour, nous serons forcés d'y faire des dépenses pour nous en garantir. Mais nous y serons au Nord du côté de la cour. Une Portugaise a dépensé cent cinquante mille francs à Beaugaillard, et son successeur y a fait d'autres dépenses. Il y a [là] aussi vingt-cinq arpents de domaine, dont onze arpents de vignes, qui valent aussi de trois à quatre mille francs l'arpent. Ce serait donc un excellent pis-aller.

Moncontour est ma prédilection ; je voudrais que tu vinsses le voir, tant c'est joli. C'est une des plus belles vues de la Touraine, et il y a une station à une demi-lieue, celle de Vouvray. Si nous avons Moncontour, tous mes plans seraient changés. Je ne meublerais plus si richement l'appartement de Paris. Nous attendrions. Je réunirais tous mes efforts sur le château de Moncontour, car on peut l'habiter toujours. Si plus tard, nous avions une [véritable] terre, il faudrait toujours y venir passer les automnes qui y sont délicieux. Ce serait notre séjour pour au moins dix ans, et nous passerions décembre, janvier, février, mars et avril à Paris.

Vois-tu que j'avais raison de tenir les fonds disponibles? Il faut quarante mille francs comptant pour faire l'affaire de Moncontour, car j'achèterai sous signature privée pour éviter les frais. Les propriétaires me donneront leur procuration pour vendre, et je ne paierai les droits que sur les parties que je garderai.

Dès que la réponse sera venue, je t'en écrirai. Mais, dès que ce sera nécessaire, je vendrai des actions pour quarante mille

francs, et [l'argent de] Bassange fera tous les frais de l'établissement. Nous aurons encore cent actions du chemin de fer du Nord. Mais ce sera sujet à un versement de sept mille cinq cents francs dans les premiers jours de 1847. Autant qu'une affaire est possible [à prévoir finie], celle-là me semble faite, car les propriétaires veulent vendre et je veux acheter. Ils sont ennuyés des vignes, car la vigne a cela d'ennuyeux qu'on peut faire pendant cinq à six ans les frais (cent francs par arpent) sans rien récolter, et la bonne année donne deux mille francs de vin par arpent. Aussi, ceux qui n'ont que des vignes pour tout revenu, risquent-ils de mourir de faim. Elles n'enrichissent que les riches. Il ne nous en faut donc que dix arpents, une amusette, qui ne nous ruine pas par les mauvaises années, et dont le fort produit nous arrive [à point] pour quelque agrandissement. Nous sommes à deux lieues de Tours, à trois quarts d'heure en voiture.

L'air natal m'a fait un bien inouï. J'étais parti encore un peu fatigué; mais je suis revenu bien reposé dans un état de santé merveilleux.

. . . . . .

[Passy, 17-19 juillet 1846.]
Vendredi, 17 juillet.

Mon cher louloup, je me suis levé à deux heures et quart, et je n'ai pas encore, au jour, écrit deux lignes! J'ai rêvé, j'ai pensé à *nous*, je viens de me promener au crépuscule dans le jardinet que tu connais, regardant le réséda que tu aimes, et voyant des boutons de roses blanches poussées depuis les pluies et qui me permettront de t'envoyer des pétales dans ce courrier, qui partira dimanche. Et voici ce qui m'a plongé dans cette coûteuse rêverie, mais si charmante que je ne me la reproche point.

J'ai relu cette moitié de la fin de *Splendeurs et misères* [*des courtisanes*] que publie *l'Époque* (hier, ma journée a été prise de midi à cinq heures, pour aller faire faire une rectification que tu auras vue quand cette lettre t'arrivera), et je me suis mis à considérer ce que j'avais encore à écrire pour donner à la *Com*[*édie*] *hum*[*aine*] un sens raisonnable, et ne pas laisser ce monument dans un état inexplicable, et j'ai trouvé que j'avais [encore] plus de deux cents feuilles de la

Com[*édie*] *hum*[*aine*] à écrire. Or, à trente par an, c'est pour six ans de travail. C'est encore six années de labeur continu, comme les six années que je viens de passer ici ; six années de calme, de tranquillité, sans voir le monde. Si j'allais à Paris, il faudrait payer au moins quatre mille francs de loyer pour me mettre dans un rez-de-chaussée avec un jardin, sans bruit, entre cour et jardin, avec les aises de la vie comme je les ai, quoique imparfaitement, ici. Ce sera vingt-quatre mille francs de loyer en six ans et au moins six mille francs de dépenses qui ne me resteront pas, en arrangements, car j'en ai eu pour trois mille francs à Passy, dans la profonde misère où j'étais [en y venant]. Total, trente mille francs. Or, si la maison Potier me convient, si elle est tout ce qu'il nous faut, comme elle ne coûtera que trente-six mille francs d'acquisition, y compris les frais, ne vaut-il pas mieux m'attacher à cela, terminer nos incertitudes, et m'arranger là en novembre et décembre, pour y entrer en janvier? Nous coulerons là nos six années de travail, d'amour, de tranquillité, loin de tout, à deux pas de Paris, si nous voulons y aller. C'est très digne, très décent ; cela ne coûtera pas cher à meubler et à arranger, et nous trouverons toujours cette somme de trente-six mille francs quand nous voudrons la vendre pour aller nous établir à Paris.

Je crois t'avoir déjà dit ou écrit ces calculs-là, ces idées si simples, et j'en avais été si frappé que, cet hiver, j'ai négocié avec Potier. Nous nous sommes tenus à un billet de mille francs. Sans cela, j'y serais à ce moment. Tu verras la maison. Je vais renoncer [ici]. Je ne payerai qu'en décembre. Ce serait bien le diable si en décembre nous n'avons pas des bénéfices sur le Nord.

Tu ne te figure[s] pas (mais tu dois bien le voir), à quel point mon déplacement me préoccupe, car je suis un loup d'habitude, et j'y tiens beaucoup. Tu sauras un jour à quel point j'ai le sentiment de la constance. Donc, écris-moi un mot là-dessus. As-tu des objections contre Passy? Nous aurons deux mille francs de loyer : quinze cents francs d'intérêts de quarante mille francs, et cinq cents francs, de portier, de contributions, etc. C'est modéré. Mais il nous faudra une voiture à l'année ou au mois. C'est cinq cents francs par mois, et nous aurons bien mille francs de dépense par mois ; c'est dix-

huit mille francs par an. Est-ce sage? Me trouves-tu assez modeste? Si j'étais seul, je ferais cela, car l'année prochaine je n'aurai plus de dettes; je gagne quarante mille francs par an, et je regarde que j'en peux bien dépenser vingt mille, en en capitalisant vingt mille tous les ans. J'enverrai aujourd'hui pour renouer avec Potier.

Elsch[oët] est venu hier; c'est un paresseux, un rêveur qui mérite la profonde misère où il est. Il n'a pas gagné dix sous depuis trois mois. Ce n'est pas pour rien que la *Chouette* s'alarme. Elle préfère un bureau de timbre et garder son indépendance plutôt que de traîner [après elle] un homme sans courage et sans énergie. Il m'a dit hier qu'il était trop paresseux pour faire une œuvre sans qu'elle soit commandée. De là à ne pas la faire quand on la lui commande, il n'y a qu'un pas. Et des prétentions au génie!.. Ah!.. est-ce qu'on pense à tout cela quand on a sa fortune à faire et du pain à gagner? Est-ce que Rossini songeait à la gloire quand il faisait pour cent écus *le Barbier* [*de Séville*]? Il faisait comme moi quand j'écrivais la *Physiologie du mariage:* il pensait à son pain. Nous nous le sommes dit! Son avarice est excusable; c'est le souvenir de ses misères qui la lui donne. Il a vu que l'argent donnait l'indépendance, et que l'indépendance était le premier des biens. Ainsi ferai-je. J'avoue que je ne puis pas blâmer notre *Chouette* de réfléchir au sort qui l'attendrait, et je suis effrayé de voir un artiste ne pas savoir gagner quatre cents francs en trois mois, pour empêcher une saisie de ses bustes, et aller perdre son temps à demander au gouvernement des statues à faire!

C'est assez de nous occuper de cet insecte non classé, invisible à l'œil nu. Je reviens non pas à mes moutons, mais à mes loups; je t'aime, mon Evelette, et si je ne te l'ai pas dit déjà mille fois dans ce que tu viens de lire, c'est que tu ne saurais pas reconnaître la doublure de toutes ces phrases, le *toi* qui est dans mes moindres pensées!

Il faut travailler. Allons, un baiser et à demain. Aujourd'hui, j'ai peut-être trop *donné à Zaïre!* Méry n'est pas venu. Il a, dit-il, à finir son roman. Le feuilleton coule pour tout le monde. Mille caresses, ô m[inou]! Comme mes travaux seraient légers si je te sentais tous les jours!

Dimanche [19 juillet].

Bonjour, mon *loup* chéri ; hélas! hier je n'ai pas fait une panse d'a. Le restaurateur de tableaux est venu. Je ne voulais pas que mes tableaux voyageassent encore, et il a travaillé [ici] toute la journée. Tu comprends que je suis resté tout le temps dans l'anxiété, à le voir faire. C'est un élève de David, de Gros, de Girodet : mais il n'a jamais pu être peintre. C'est un petit vieillard sec et spirituel, qui a servi dans les armées impériales; les armes ont nui à sa palette, et il s'est mis bravement débarbouilleur de tableaux. Il a une grande indépendance d'idées et de caractère, et une immense fierté d'artiste. On en fait tout ce qu'on veut avec *des égards*. Il m'a appris qu'il n'allait jamais chez personne et qu'une tonne d'or ne l'y déciderait pas; mais qu'il était tellement à genoux devant les gens de génie, qu'il faisait tout ce qu'ils voulaient, et je m'en suis fait *un conseil* futur, plus sûr que Chenavard, qui pourrait me jouer quelque tour; il n'est pas venu depuis quinze jours. Mon bon petit homme avait apporté tous ses ustensiles et ingrédients. Voici ce qui a eu lieu. Tu sais ce que Georges prophétisait pour le Bronzino? Eh bien! c'est arrivé pour le *Chevalier de Malte*. Menghetti, pour cacher des éraillures dues à quelque coup de balai, avait *enfumé* le tableau. En ôtant *l'enfumure* de Menghetti, nous avons trouvé la crasse des cierges et de l'église, et, en l'enlevant, il a reparu le chef-d'œuvre le plus extraordinaire, une peinture fraîche comme si c'était peint d'hier. Ça n'avait pas été touché. C'est sublime et *sans prix*. Tu ne reconnaîtras pas cela. C'est aussi beau que tout ce que nous connaissons de plus célèbre. On ne se figure pas les mains. Tout est au vrai ton. Le vieux petit homme a dit : « C'est le génie de la prière! » Il est de l'avis de Georges que c'est un Flamand élève de Raphaël. C'est plus beau, plus fort que Sébastien del Piombo et que Picciolante, car il connaît tout, ce brave vieux. Il m'a dit que [l'autre] *Georges* est un tel fripon qu'il sera renvoyé du Musée, et il m'a confirmé tout ce que nous en pensions.

Quant au Bronzino, en l'attaquant, il l'a regardé comme fini. Tout est malade, et il a dit que c'était un beau Bronzino, mais qu'il fallait le laisser comme il était. Le derrière de la tête a été repeint; il n'y a pas de teintes roses dessous le ver-

nis. « C'est admirable, » a-t-il dit, « mais c'est un cadavre de tableau. » C'est-à-dire l'âme d'un tableau sans le corps. Il l'a consolidé, l'a imbibé d'une mixtion qui lui assure cinquante ans d'existence, cent ans même. Mais il a jugé qu'il périrait dans le nettoyage. C'est la probité même que ce bon petit vieux. Il a un respect, un amour, une adoration pour les vieux maîtres qui va jusqu'au comique d'Hoffmann. Il a été attendri quand le *Chevalier de Malte* a reparu. C'était une scène digne des *Ét*[*udes*] *philosophiques*. Quel beau moment que celui de la sortie de cette œuvre fraîche, quittant son suaire ! Ce *Cheval*[*ier*] écrasera la *Vénitienne*. Enfin, il n'y a rien de plus beau à notre Musée dans ce genre-là.

Je lui ai dit que ma consolation dans mes immenses travaux était d'employer un millier d'écus par an (trois mille francs) à collectionner des tableaux, et il m'a dit que si je voulais me fier à lui, et lui confier ma bourse, en dix ans il se faisait fort de m'avoir trouvé de telles occasions que j'aurais une des plus belles galeries de Paris. Il m'a bien grondé de ne pas avoir pris le petit la Hire, de Menghetti, et surtout *la Fuite en Égypte* de S[ébastien] Bourdon. Cela valait à Paris, à vendre à l'instant, quatre mille francs. Il savait où porter cela. Il dit : « La peinture italienne, c'est l'âme ; la Hollande et les Flamands, c'est la nature ; la France, c'est l'esprit. »

En ce moment l'esprit est à la mode, et l'on s'occupe de peintres français immenses qui ont été dédaignés. Tu ne te figures pas quelle belle affaire est le Natoire ! Il m'a promis de me faire profiter d'une occasion bien rare : une *Tête* de Greuze, pour deux cent-cinquante francs, la tête de sa femme, un chef-d'œuvre, mais endommagé. Il a déjeuné et dîné ici, il s'en est allé enchanté de moi. Ce bon petit vieux s'est marié par amour, et il adore les femmes. Si tu l'avais vu, tu l'aurais aimé. Il a une âme loyale ; il a la rude franchise de l'artiste, l'horreur du mercantilisme. (Est-ce joué ? Je ne sais. Je l'étudierai.) Si tu savais comme j'étais content pour toi de ce débarbouillage ! Tu aimais ce *Cheva*[*lier*] *de Malte !* Je t'avais [en idée] à mes côtés ; je me figurais comme[nt] tu serais là, [près de moi,] si tu avais vu faire ces toilettes ; tout ce que tu aurais soutiré de ce petit vieux ! Il refera un parquet à la belle *Flamande*, et il me nettoyera mon tableau de fleurs, qui, à Marseille, a été maltraité, de même que le *paysage*. Il m'a

prouvé qu'il était bien le plus habile, comme on me l'avait dit. C'est inouï quel art il a! C'est bien dangereux pour les acheteurs! Les frelateurs romains et vénitiens sont des enfants [à côté de lui].

Assez là-dessus. Il faut réparer le samedi perdu. Je vais travailler douze heures aujourd'hui. Allons, ma Linette adorée, je vais te mettre cette lettre à la poste. Ah! tu recevras tout un roman de Rabou, par un gros envoi de journaux [, des numéros] du *Constitutionnel*. C'est l'exemplaire que j'ai lu et que je te fais renvoyer. J'ai payé la poste, mais tu payeras celle du parcours étranger. C'est vingt [numéros de] journaux anciens que tu recevras.

Non, tu ne te figures pas ce que c'est que l'habit de soie du *Chev*[*alier*] *de M*[*alte*]*!* » Je viens de le revoir; c'est sublime. Il y a un homme dedans, et le jour se joue dans les plis. C'est d'une patience hollandaise et c'est le neuf de la soie, c'en est le brillant! La crasse de l'église l'a conservé. Cela sort de l'atelier; c'est certes aussi beau que ce que j'ai vu de beau de Raphaël, avec quelque chose de plus étudié. Je ne te parle pas des mains. Le petit vieux a dit : « C'est un poème! » Et c'est vrai. Sais-tu pourquoi j'aime tant ce vieux? C'est qu'il a répété tout ce que tu as dit du *Chevalier de Malte!* Comment travailler en entendant ce vieil artiste te commenter?

Adieu, loup chéri, ma chère petite fille grondeuse; oh! porte-toi bien! Pas de ces tristesses qui agissent sur moi. Crois à un bel et bon avenir. Sois tranquille; ton loup ne fera pas ce que tu appelles des folies. Toutes ses folies sont faites. C'est toi qui es sa folie!

Le petit vieux m'a parlé d'un superbe appartement rue Saint-Louis, au Marais [tu sais] là où tu as vu cette chapelle de Delacroix; j'irai le voir. C'est deux mille francs par an. Mais, [une supposition,] je le prendrais, ce serait moins cher que la maison Potier. Vois comme je suis sage!

Allons, trouve ici ces mille fleurs de tendresse qui accompagnent les fleurs que je te mets dans ces feuillets. Ne t'assombris pas; pense que mon âme t'enveloppe, que je te tiens toujours comme sur le pont du Neckar [à Heidelberg!]... Quelle soirée! oh! ma bonne Line!

Allons, adieu; soigne-toi bien et pense à notre bonheur futur. Mille becquetées à mon m[inou] adoré, cette rose de parterres célestes! Adieu. J'ai baisé toutes les fleurs!

(Passy, 14-16 août 1846).
Vendredi, 14 août.

Mon pauvre Évelin, j'ai fait remettre ma place du 21 pour le 30; ainsi je ne serai que le 2 septembre à Mayence, ou à Creutznach, si vous y êtes encore.

Il fallait de la folie, pour espérer avoir terminé ce que j'ai à faire, pour le 21. Or, hier, mes épreuves n'étaient pas prêtes au *Constitutionnel* et ce retard d'un jour m'a fait voir qu'il fallait au moins quinze jours pour terminer les *Parents pauvres*. J'ai bien mûrement examiné ma situation hier, et la voici résumée. Voici les travaux que je ferai cet hiver, c'est-à-dire d'octobre à avril [1847], temps que nous passerons ensemble. Je dois encore, en bloc, soixante mille francs. J'ai à faire : *Histoire de parents pauvres* [six mille francs], pour *le Constitutionnel : Dernière transformation de Vautrin* [trois mille cinq cents francs], pour *l'Époque : Adam le Rêveur* [deux mille cinq cents francs]; [et] *les Paysans* pour *la Presse; les Petits Bourgeois*, [à terminer] pour le *Journal de*[*s*] *Débats* [Enfin] *Une mère de famille*, pour je ne sais pas encore quel journal. Le prix en librairie des *Parents pauvres*, de *Vautrin*, d'*Adam le Rêveur*, payera la Ch[ouette]. Le prix de ces trois choses-là aux journaux payera le deuxième terme de ma mère, Buisson, et me fera vivre jusqu'en octobre, en payant tout [ici], rue Basse, loyer, ménage, etc... Maintenant, *les Paysans*, les *Petits Bourgeois*, *une Mère de famille*, et le règlement de *la Com*[*édie*] *hum*[*aine*], font cinquante mille francs qui soldent (les créances [de] ma mère, [de] Mme Del[annoy], de Dabl[in], [de] Fessart, etc... Tu vois qu'avec de pareils travaux je ne quitterai pas le cabinet où je travaillerai près de toi. C'est gigantesque de résultat et de volonté. Mais j'y arriverai d'octobre 1846 à avril 1847. En mai, le jour de ma naissance, je ne devrai pas une obole, et je serai à la tête d'un certain capital. Il faut donc ajourner toute acquisition immobilière jusque-là, et il faut que je nous trouve un appartement à habiter trois ans. En 1847, si je veux acheter, ou nous bâtir, quelque maison, nous aurons le temps et l'argent. J'ai besoin d'un an de travail encore pour terminer le payement de mes dettes, et je suis sûr, en six autres années, d'avoir par moi-même une belle fortune, car je vivrai simplement, comme j'ai vécu ces six dernières années.

Il faut encore trois ou quatre mille francs à M. Fessart pour tout terminer, et il faut quatre mille francs à ma mère, puis environ trois mille dans mon petit ménage et les sept mille de la Ch[ouette], qui me fait tourner la tête. Elle m'en parle tous les jours. Je lui ai déjà remis cinq cents francs pour ses acquisitions de linge, car elle se fait son ménage dans le cas d'Elsch[oët], comme dans le cas du bureau de pap[ier] timbré.

Je suis au désespoir de ce retard de neuf jours; mais crois bien que je ne peux pas quitter Paris sans avoir livré *les Deux musiciens* au *Constitut[ionnel]*, car il faut payer ma mère et trois mille francs; ci : sept mille francs. Je n'aurais eu aucune tranquillité dans ce voyage, si je ne terminais pas ces affaires [avant mon départ]. C'est encore un tour de force que de faire [en seize jours] ce que j'ai à faire. Je ne dispose pas des ouvriers du *Constitutio[nnel]* comme je disposais des ouvriers de Plon. Ils mettent trois jours à faire ce que ceux-là me faisaient dans une journée, et il m'a fallu calculer les retards. J'ai eu trois jours de perdus à cause de la maladie de Ch[ouette]. Non, je suis d'une tristesse mortelle; mais rien ne m'empêchera de partir le 30. J'ai là ton mantelet et toutes les affaires.

Adieu, pour aujourd'hui. A demain. Il faut que je travaille [dorénavant] à dix-sept heures par jour.

Jeudi [20 août].

Hier, louloup, je me suis habillé, mais *conséquemment*, et je suis allé dîner chez le Girardin. Ce petit parvenu deviendra décidément un personnage. Le voilà qui a fait arriver à la Chambre : *primo*, Sallandrouze, un marchand de tapis; *secundo*, Blanqui; *tertio*, Teisserenc et quelques autres. Il sera à la tête de quelques voix [et] il sera bien nécessaire, par son journal et par ses voix. Je lui ai dit en riant : « Mais vous allez faire un parti Girardin. Vous aurez bien cinq à six voix? — Dites donc soixante, m'a-t-il dit, et vous verrez les soixante ce soir. Il y aura un parti de conservateurs-progressistes. »

Étaient du dîner : le général Delarue, qui sera quelque jour ministre de la Guerre, le fils de celui de Vienne, d'Haubersaert, conseiller d'État, député, Blanqui, Nestor Roqueplan, le directeur des Variétés, le grand électeur de la Creuse un

provincial, et Sallandrouze. Le soir, tous les hommes influents de la Chambre sont venus, et si Girardin se fait ainsi l'aubergiste, le Piat, le Fulchiron du Centre, il arrivera bien certainement. Il est venu des ambassadeurs, du monde diplomatique. J'ai tâté Hugo, que je n'avais pas revu depuis notre prise de bec; il a été tout aussi charmant que je l'ai été, et il m'a induit en présentation à Dupin, en lui disant : « Voilà le premier académicien que nous devons faire. » Dupin a dit : « Que M. de B[alzac] se présente!... » J'ai renoué connaissance avec M. de Belleyme, le président du tribunal, qui a été très flatté que je me sois souvenu de lui. Enfin, les trois salons crevaient d'illustrations, de grand monde; mais ces habits noirs affairés, c'était triste, et il y a[vait] peu de femmes; il n'en est venu qu'une dizaine; ce n'était pas assez. Delphine m'a dit qu'elle s'y était prise trop tard.

Girard[in] est diablement intrigant. Bertin est lourd et paresseux. Girard[in] grimpe sur le dos de Bertin. Lamartine est à Saint-Point. Le général D[elarue] connaît bien la R[zewuska]. Sa jolie sœur est venue : mais point de musique. Je lui ai fait un doigt de cour, et j'ai beaucoup causé avec le frère. Je suis parti à onze heures, au moment où tout cela commençait à s'éclaircir.

A dix heures, Cobden a paru; j'ai causé avec lui pendant dix minutes. Martinez de la Rosa m'a malheureusement interrompu. Cobden a une figure d'épicier, mais d'épicier têtu, et il a de l'originalité dans sa laideur. Un Français qui aurait accompli une [œuvre] pareille [à son] œuvre serait comme un paon, ou, si tu veux, comme un Salvandy; mais il reste calme et tranquille comme un banquier modeste. Il a des yeux français, ou mieux parisiens, mais calmes.

Si Delphine veut [se résigner à] avoir de jolies femmes et faire jouer les joueurs, elle finira par avoir du monde. Mais, pour consolider cette influence, ils devraient vendre cet hôtel et aller se loger sur les boulevards, au milieu de Paris. T[héophile] Gautier n'est pas venu; elle ne m'en a pas parlé, et m'a fait des agaceries publiques et plaisantes. Elle en est arrivée à un moment [de sa vie] où elle fera la Ninon de salon. A onze heures, j'ai trouvé la voiture de Passy, qui m'a remis dans notre village.

. . . . . .

LA COUSINE BETTE (1)

En 1833, lors de l'émigration polonaise, un jeune homme de trente-quatre ans, nommé Wenceslas Steinbock, descendant d'un des généraux de Charles XII, dont la famille s'était établie en Livonie, depuis la mort du roi de Suède, arriva, ne possédant plus qu'une dizaine de thalers en papier, à Paris, par la diligence de Strasbourg.

Orphelin, il avait été placé comme professeur, par le grand-duc Constantin, à l'école d'où partit le signal de l'insurrection. Entraîné par l'enthousiasme des Polonais, il avait pris parti pour eux, quoique Livonien. Il s'était tellement distingué pendant la guerre qu'il ne pouvait espérer sa grâce. Il avait fui, comme tant d'autres, en prenant la France, et surtout Paris, pour asile.

LES PETITS BOURGEOIS

(Fragment supprimé du début de l'ouvrage.)

. . . . . .

maisons qui se trouvent le long du vieux Louvre, est une de ces protestations que les Français aiment à faire contre le bon sens. Aussi n'est-ce pas un hors-d'œuvre que de décrire ce coin du Paris actuel. Plus tard, on ne pourrait pas s'imaginer, et nos neveux se refuseraient à croire, qu'une pareille barbarie ait subsisté pendant quarante ans. Sous Louis XV, un homme d'esprit disait à l'aspect du Louvre : « O roi des palais, si tu avais appartenu à l'un des ordres mendiants, tu serais fini. » Depuis cet homme d'esprit, Napoléon, qui s'écriait en voyant le *duomo* de Milan : « Il faut l'abattre ou l'achever, » et qui jeta vingt millions dans cette Alpe de marbre blanc, voulut finir le Louvre. Il y dépensa vingt [autres] millions, et le sauva. Mais 1813 fit descendre les Limousins du haut des échafauds, qui sont restés, comme est restée la grue du moyen

(1) On sait que Balzac, avant de commencer un ouvrage, en essayait plusieurs débuts différents. A partir de ce moment de sa vie, il enveloppa souvent ses lettres à Mme Hanska dans un de ces essais. Nous les transcrirons, à la suite des lettres, chaque fois que nous aurons retrouvé ces curieux morceaux condamnés par le grand romancier.

âge au-dessus de la cathédrale de Cologne, et la Restauration, en quinze ans, sculpta quinze médaillons au-dessus des portes, paya un kilomètre de grilles, effaça les N, arrangea le musée Charles-X, c'est-à-dire le vingtième des sommes enfouies par Napoléon dans le premier monument du monde, l'orgueil des Parisiens. En 1830, Paris, fier de ces deux choses, la Colonne et le Louvre, concéda la couronne au duc d'Orléans, en stipulant que la liste civile achèverait le Louvre. Dans les premiers moments d'ardeur qui suivent un contrat, la liste civile abattit deux hôtels magnifiques, et s'arrêta soudain.

Ce commencement d'exécution eut pour résultat de doter la capitale d'un marais, qui devait être cultivé, car on ne comprend point que les petits jardins situés le long des baraques, au pied de la galerie de bois, ne s'étendent pas jusqu'à la rue de Richelieu. Ce serait réjouissant pour l'œil, et des plantes grimpantes auraient, depuis quinze ans, caché les effroyables ruines, les façades honteuses de ce résidu de quartier, auquel le sergent de ville ne croit pas; vous n'en voyez jamais là; les habitants sont des fantômes. A quelque heure du jour que passent les Parisiens affairés qui traversent la place, ils n'aperçoivent personne dans les cryptes du cul-de-sac du Doyenné ni dans la rue du Doyenné. On dit à Paris d'un quartier : « Il est mort. » Mais ces ruines sont des ossements!

. . . . . .

LA COUSINE BETTE

Au quatrième étage et au fond d'une cour d'une maison de produits, située rue Beaubourg, vivait une vieille fille nommée Lisbeth Fischer, qualifiée, sur la cote de ses contributions, d'ouvrière en passementerie. Son logement consistait en deux pièces, dont la première était accompagnée d'un cabinet, éclairé par un jour de souffrance. Cette pièce, éclairée par deux croisées sur la cour, servait à la fois de salon, d'antichambre, de salle à manger. Le cabinet contenait le bois, le charbon, les ustensiles de cuisine, tout ce qui sert au mécanisme de l'existence. L'autre pièce, à une seule croisée, était la chambre à coucher. Le plancher de cet appartement offrait à la vue une nappe de carreaux rouges, qui reluisait comme une glace.

Les murs, tendus de petit papier à dix sous le rouleau. . . .

. . . . . .

C'est affreux qu'un vice coûte plus cher qu'une famille à nourrir!

. . . . . .

A Madame Hanska, à Wiesbaden.

[Passy, jeudi] 17 septembre.

Mon amour d'Evelette, je suis arrivé dans la nuit du 15, si fatigué, qu'hier il ne m'a été possible que de dormir et de manger, et de faire des courses, car l'heure de la poste était passée ici. Te dire mon chagrin, c'est impossible! Enfin, j'ai commencé par m'occuper de toi en allant au [*Journal des*] *Débats* et au *Constitutionnel*. On a envoyé mes épreuves [de ce dernier journal], et je suis sûr que ces imbéciles de l'Hôtel du Rhin (1) les ont gardées. Réclamez-les.

Ce matin, me voilà remis, je vais prendre un bain, et me mettre à l'œuvre. J'ai écrit au propriétaire de la [maison de la] rue de la Tour.

Mon séjour à Metz a été de la valeur d'une journée. J'y ai trouvé deux amis bien dévoués; le préfet et le procureur du Roi, tous deux excessivement nécessaires pour notre projet, indispensables même, car tu ne peux pas te figurer les obstacles à vaincre. Quant à leur bonne volonté, à la complicité de *la loi*, pour ainsi dire, elle est toute acquise, tout entière. C'est *le secret* qui est tout [à obtenir]. La province est ce que je t'ai peint; rien n'y est possible. Figure-toi que les registres de l'état civil sont déposés chaque année aux greffes des tribunaux, et sont vérifiés minutieusement par le parquet et le greffier. Et d'un! Il faut quatre témoins. Et de deux! Il faut les publications. Et de trois! Une commune où l'arrivée d'une belle dame ne fera pas causer. Et de quatre! Et le maire et son secrétaire. Et de cinq! Nous avons tout surmonté. Voici le plan.

On a un maire discret et obéissant. Il se contentera de nos pièces. Les publications seront faites, mais recouvertes par d'autres. On ne les verra pas. Le mariage se fera la nuit chez

(1) A Mayence.

lui [le maire]; deux témoins (M. Nacquart fils et un autre) viendront de Paris, seront sûrs et n'appartiendront pas au pays, et deux seront du pays et on en répond. Tu resteras à Sarrebrück, et moi je me serai domicilié ostensiblement près de Metz. Au jour dit, tu partiras de Sarrebrück et tu viendras où je serai. Puis, la cérémonie faite, tu repartiras pour Sarrebrück et nous irons demander la bénédiction nuptiale ou à l'évêque de Metz, ou au curé de Passy, car on ne répond pas du silence du curé de l'endroit; on ne me répond que de l'entière discrétion du *civil*. Quand les registres arriveront à Metz ils tomberont entre les mains de mon procureur du Roi.

Maintenant, il y aurait beaucoup plus de sécurité à nous marier au commencement de janvier, car nous gagnerions une année pour le dépôt des registres.

Enfin, sois tranquille, nous serions *mariés en France*, et, pour plus de sûreté, nous ferons notre contrat à Paris. Il est impossible à Metz à cause de l'enregistrement ; nous sommes sauvés!

Mais, si tu savais quelles difficultés ont été surmontées, et quels braves gens j'ai rencontrés! Germeau est tout cœur, et [de plus], tout dévoué. Le procureur du Roi est parent de M. Nacquart, chez qui je l'ai connu. Ce sera concentré dans trois ou quatre personnes. M. Nacquart et l'accoucheur seront nos confidents forcés ; autant les mettre immédiatement dans le secret, pour avoir deux témoins. Ainsi, tout va bien. D'ailleurs, les irrégularités seront peu de chose, et l'acte de mariage sera excellent. J'ai été séduisant, va! L'on ne te demandera que ton extrait de naissance, et l'acte de décès de M. de H[anski]. Ainsi tout est prévu, tout va bien.

Tu comprends que je t'ai présentée comme étant mariée, mais par un mariage nul, fait par un prêtre complaisant, et c'est à cause de cela que mes deux amis de Metz trouvent le mariage religieux inutile, car il faut sauver ta réputation, et j'ai pris tous les torts de mon côté à cause de la grossesse, et j'ai dit à M. D[elacroix], [le procureur du Roi], que je mourrais de chagrin de voir mon fils reconnu dans un acte de mariage, et que [quant à toi] cela te tuerait. Ça a été l'argument décisif qui l[ui] a fait épouser comme sa propre affaire, celle de notre mariage. Ah! louloup, quand ils m'ont eu promis leur concours et répondu du succès, j'ai respiré, car j'avais le sang enflammé et des montagnes sur les épaules, depuis

que j'ai acquis la conviction des difficultés faites à l'étranger.

Néanmoins, si le curé de Wiesbade[n] voulait se contenter de la permission du curé de Passy [qui, j'en suis sûr, la donnerait] de nous marier *tous deux*, M. Delacroix prétend que ce mariage-là serait bon et très régularisable en France un jour. Aussi faudrait-il tenter cela. Ce serait plus sûr et plus sûrement discret. J'attends là-dessus ta première réponse. Ma chérie bien-aimée, aie bien soin de toi, et pense *à nous*. Dis-toi qu'à toute heure je vis en toi. C'est doublement vrai, maintenant.

. . . . . .

[Passy, 21-24 septembre 1846.]
Lundi, 21 septembre.

Ma bien-aimée et chérie Evelette, hélas ! la maison que j'ai pu acheter rue de la Tour, pour vingt-trois mille francs, a été vendue trente-cinq mille ! Le nouveau propriétaire ne s'y est pas trouvé hier, et je n'ai rien pu faire pour cette baraque. J'ai vu une maison qui est à ce Pel[le]tereau, dans Paris, à Beaujon, et, s'il plaît à Dieu, cette semaine, j'en serai propriétaire sans tambour ni trompette. Je ne te consulte pas, je ne t'envoie pas de plan ; je me conduis en vrai maître. Demain, j'irai avec un architecte évaluer les dépenses de restauration. Ceci, chère minette, n'est pas une folie, sois-en sûre. Si ce n'était pas une occasion à saisir, je n'agirais pas ainsi. J'achèterai là non pas une maison, mais un terrain. Il a cinq cents mètres. A Beaujon, le mètre vaut cent francs en ce moment. Ainsi, ce serait cinquante mille francs [à payer]. J'irai jusque là. Je n'aurai pas plus de dépenses que je n'en aurais eu dans la maison de la rue de la Tour. Avec dix mille francs, tout sera grandement remis à neuf. Ce sera donc soixante mille francs [en tout]. Nous pouvons rester là cinq, six, sept, huit ans, convenablement, et, alors, nous vendrons, cent vingt ou cent cinquante mille francs, notre maison et son terrain, et nous nous serons bâti ailleurs une maison à notre goût. Si le prix est de cinquante mille francs, nous ne mettrons, M. P[elletereau] et moi, que trente-deux mille francs sur le contrat, et je lui payerai dix-huit mille francs dans trois mois, et pour sûreté de ce prix omis dans le contrat, je lui déposerai cinquante actions Nord.

Demain, tout sera décidé, car il faut que les ouvriers y soient cette semaine, afin que je puisse emménager le 15 novembre.

A M. le professeur et docteur Mnizzech

Naturaliste du gouvernement de Wisnovitz, chevalier de la Légion Enthomologiste, auteur de la théorie des Soulèvements, etc... propriétaire et chinophile, Wilhemstrasse, n° 6, Nassau, à Wiesbaden par Forbach et Mayence.

Paris, [23] caiptambre [1846].

Meaucieur le preaufaiceure,

Geai hapri queue vouzemez lais quolaidauptaires, ai curretoud lais pelu rar, parre eine enclès qui ha aité os ox deu queraizzenaque, ai qui voilliage pourre dais tabelos qu'il veud aufrire ha son paï an Hamairic, aid come geai rapaurreté eun baile ecquesampler de eune aincèquete dom vouz havais parrelé à Reaum cheze meaussier Hadouci (1), queue lais naturalysthes neaument *Catoxantha bicolor*, mès ke lais peaul au nez naument heautreman, can dout, geai prix la libbairtay deu vou l'an voix hier parre la paust pourre ke voux an gouissié leu plux taux paucibleu, karr geu çai queue voux aipoussaie eine deux mois aile ki nèm pas ses cauchauneris deux baites ai qui pourrerai lais aicquerasaire. Ah ! çais bien malle eure œufs queue nous otreu antheau mauxleaugystes nous soillion dépourrevu de phames aile vaies ha manière neaux hainsequetes ai ha lais raispaicter. Mes caume hout lady dous ai queue voula phassynée ail hora scoing deux vo baittes. Cy sa aité caume ont leu di vousse errié leu plu eur œufs dais çavan, kar cai leu quart ac terre ainon la phortune ki fé leu bon heure.

Mais haincequetes aité hambalai, kan geu'ai a prix que Montcieux deu Ballezacque, eun hami à vous alai parre tire pour H'alle magne où vouz aites, ai halorce geu luy ai reumie leaubegé pourre leq el vous navets rienne à pahyer parre ce queue eune phame caume île phau happeles mat dam insquah, mer deu veautreu praitt an dueu m'ha aiccqueri deu phaire l'ein peau cible pourre havoare ceu coq laid haut peter, ai geu laid u. Seu pan dans, geu crin beau cou ceu montcier ki neuf cai rien deu l'ente eau mole ogis ai qui çanvante ; mès caume île ait tresse hafaictio nez ah ses dam, jaisper qui le vouleur emet rat an beaune s'en thé.

(1) A Rome, chez M. Adduci.

Mont très veaux ains ecquetes ha veautre fut hure aipouxe, mai neu lais l'huis lessez pa tout chair, voix las ceu que un vi œufs antôle heaume eau logist vou quonceil. Cy jeu pas den, veaut tair, an chair champ des laid pis d'eaux ptaires du Nort geu cerret phlatai deu fair veau treu connesse anse ai cèle deu veautre peu tite ma dam la preaufesseuse acquis jeu bèse lais mins condit char manthes ce dom geu vous fêle ici the deu toux mont chœur. Cy aile neu vouz hai met pas, mont traits lui toux veaux hin sequetes, ed a forceu deu lais voarre, aile les ême rats, aid l'âme ourre dais baîtes maine ha celuy deu çavent.

Geu çui traits phla thé d'antraire an corps es pond anse avech eun preau fesseur oci dixstein guai queu vou, montsier, ai geu meux dix veautreu *phan en daile* (1) pourre la vi.

GAY-MARRE.

Voyageurre du gouvairrenement Frrencès, o jarre daim dais plenthes prais la gyraphe ai leu zebut.

A Madame Hanska, à Wiesbaden.

Dimanche [27 septembre].

Hier, à quatre heures, tout a été convenu chez le notaire; nous signerons le contrat demain, à cinq heures, et il semble que notre providence à nous se mêle de cela. M. Pelletereau étant dans de mauvaises affaires a ce bien-là au nom de sa femme, en sorte que je n'ai pas à faire les formalités de *purge légale* et j'évite la plus exigée publicité. J'aurai le secret ! J'ai aussi des données exactes sur la portion de gros mobilier qu'il faut avoir. Je suis sûr qu'avec trente ou trente-deux mille francs, j'aurai soldé les réparations et le gros mobilier. Tu n'auras à acheter que le nappage et les draps fins pour deux lits de maîtres, car nous aurons ici, à meilleur marché et plus solides les draps de domestiques, le linge dit d'office et de cuisine. Nous avons neuf lits montés. Songe, mon loup bien-aimé, que je passe de l'état de garçon à ce qu'on appelle une maison montée, et que c'est, en France, une terrible affaire. Je ne fais que le nécessaire. Dans les premiers mois [de notre installation] nous complèterons.

. . . . . .

(1) Fanandel.

Mardi [29 septembre].

Ta lettre, mon bon petit louloup, m'a fait à la fois un bien grand plaisir et une bien vive peine, car elle contenait une espèce de désapprobation sur toute espèce d'affaire, quelle qu'elle fût, et comme elle était en réponse à celle de moi du dimanche de l'avant-dernière semaine, c'est-à-dire à ma seconde lettre où je t'ai parlé de remplacer l'affaire manquée de la rue de la Tour, et que j'allais signer le contrat, j'ai été, malgré moi, d'une affreuse tristesse toute la journée. Avec cela, il pleuvait à torrents. Maintenant, tout est terminé. J'ai signé [hier], à six heures et demie. Aujourd'hui, je donne les deux mille francs d'enregistrement et M. Pelletereau a les dix-huit mille francs qui sont en dehors du contrat. Véron veut sa copie, et comme j'ai bien besoin d'argent moi-même, il faut lui faire quatre-vingts feuillets environ cette semaine. Je me suis couché hier à huit heures et demie du soir, perdu de fatigue, et je viens de me lever à trois heures.

Ainsi tout est dit, mon amour ; je prends la chose sous ma responsabilité ; nous sommes casés, et, à la fin de l'année prochaine, il est probable que j'aurai Moncontour ou quelque jolie chose en Touraine, afin que tu puisses respirer l'air pur de la campagne. Si cette acquisition à Beaujon te répugne quand tu y seras, ne t'en trouble pas la cervelle ; j'aurai le moyen de ne pas la rendre onéreuse, car elle est assez excellente pour réparer les malheurs que m'ont causés les Jardies. Enfin, dans l'état actuel des choses à Paris, il est impossible, dans quelque quartier que ce soit, de se loger dans une maison seule, à soixante-six mille francs, car les meubles sont nécessaires dans toutes les habitations.

Juge de la difficulté du programme de mon logement. Il me faut un jardinet, un rez-de-chaussée, aucun bruit, la solitude, un cabinet, une bibliothèque en outre des sept ou huit pièces dont se compose un appartement. Eh ! bien, trois pièces, rue Jacob, se paient dix-huit cents francs, dans ces conditions ; à Chaillot, c'est quatorze cents ; à la place Royale, six mille ; rue des Jardins-Saint-Paul, rue Beautreillis, à l'Isle Saint-Louis, deux mille cinq cents. J'ai tout essayé, tout tenté. Avec le gros mobilier, j'en aurai pour quatre-vingt mille francs ; c'est trois mille francs de rentes. Je ne suis pas dans les maçons et les

constructions. Ce n'est rien que de ravaler un mur déjà fait et solide, que d'en refaire un (c'est obligatoire ; il faut rentrer de quelque chose), et de nettoyer une maison. Quand je suis venu chez madame Grand[emain], c'était une halle ; il a fallu tout faire. La rue de la Tour n'avait pas tant de jardin ni de cour que j'en ai là. Cela revenait à quarante mille francs, et nous étions à Passy. Aujourd'hui nous sommes à Paris, dans le faubourg du Roule, ayant vue sur deux aspects de jardin à Gudin, et cela ne coûtera que soixante-six mille francs. C'est vingt-six mille francs de plus pour être vingt-six fois mieux et posséder un immeuble d'une grande valeur. Les Jardies ont donné vingt-huit mille francs ; je voulais les employer en un immeuble. Eh ! bien, celui-là va me coûter trente-quatre mille francs d'ici à la fin de novembre, et je puis bien, en trois ans, payer [les] trente-deux mille francs restants. Cela représentera cent trente-six mille francs dans ma fortune, et je suis sûr d'avoir un petit hôtel de deux cent mille francs dans six ans. J'aurai donc réparé mes pertes financières ; je n'aurai rien perdu du tout. Pour arriver à ce résultat, je serai très gêné pendant six mois ; mais de décembre à mai, réuni à ma minette, et à mon enfant, dans une jolie habitation, entouré de luxe et de confort, je puis travailler heureux, dans les plus belles conditions possibles de tranquillité ! *Les Paysans*, *les Petits Bourgeois*, et *une Mère de famille*, avec l'*Éducation du Prince*, ces quatre ouvrages payeront mes dettes et mes acquisitions.

Ce n'est pas d'un fou ni d'un imprudent. Cette année j'aurai fait *l'Instruction criminelle*, *les Parents pauvres* et *les Paysans*. C'est (cinq, vingt et vingt-cinq) cinquante mille francs, et j'ai fait déjà deux voyages, et j'en ferai deux encore, qui ont pris six mois. L'année prochaine, je gagnerai cent mille francs. Tu ne croiras à ces choses-là que quand tu les verras, car c'est si beau qu'on en est stupéfait. C'est ce qui me fait te dire que l'avenir ne m'effraie plus, et que tu peux être sans fortune ; tu seras à ton aise avec moi. En supposant tous les malheurs possibles, que je ne touche rien [les quinze mille francs] du règlement de compte de *la Comédie humaine*, que je ne fasse pas *les Paysans* cet hiver, soixante-quinze actions du Nord paieraient toutes [les] dépenses, et nous serions logés, et il nous resterait cent actions dans le trésor-louloup. Ce serait un meurtre financier que de toucher à ces soixante-

quinze actions, car grâce à ma prudence, en vendant les cinquante actions données à Pelletereau à sept cent cinquante francs, il n'y a pas de perte : mais il y en aurait en étant forcé de vendre les soixante-quinze [autres]. A mon retour, après le mariage d'Anna, je rendrai au trésor-louloup les six mille francs que j'y dois encore. Cela paiera la moitié des opérations; mais je n'aurai rien pour payer le reste du mobilier, et il y a bien dix mille francs à [y] dépenser. Songe que par moi-même j'en apporte pour plus de cent vingt mille, et que, depuis deux ans, nous en avons acheté en commun pour plus de quinze mille francs. C'est effrayant, mon Evelin, que de *monter une maison à Paris*. Ce qui m'a décidé à prendre cette maison, c'est que, comme tu le verras, il y a quatre pièces où, par la nature des décors, il n'y avait pas plus de quatre mille francs à dépenser pour y être meublé, M. de Beaujon ayant tout fait en boiserie. Eh bien! c'est une économie de plus de quarante mille francs en mobilier, à en juger par notre salle à manger qui est une salle, et qui nous aura coûté, en y comptant tout ce que j'y mets de mon mobilier et tout ce que nous y aurons mis, plus de vingt mille francs.

Après cela, nous serons *bien*. Je me réjouis d'avance de ta surprise et de ton bonheur. Nous sommes destinés à habiter de mai à novembre la Touraine. Eh bien! tu seras divinement bien en novembre, décembre, janvier, février, mars et avril dans notre petit hôtel.

Quatre-vingt mille francs pour Paris, quatre-vingt mille francs pour la Touraine, nous aurons les deux choses pour ce que devait coûter *la maison Salluon!*

Et tu serais mécontente de ton pauvre Noré!

L'appréhension de ta désapprobation m'a rendu vraiment malheureux hier pendant cinq heures. Ce matin, je me suis levé avec la certitude d'avoir fait une excellente affaire, d'avoir bien agi. Le notaire m'a dit qu'il était bien content pour moi de me voir saisir cette occasion. Il n'y avait pas moyen de te consulter; ça s'est fait en huit jours.

Enfin, je prends cela sur mon compte et n'en parlons plus, tu attendras l'aspect des choses pour me juger. Ce matin je prends possession, et demain ou après[-demain] les ouvriers y seront. Le 17, je te porterai les plans; mais je préférerais ne te rien faire voir et jouir de ta surprise. Je voudrais ne t'en

plus parler et que tu eusses une confiance en moi semblable à celle du petit enfant en sa mère. Ne te tracasse plus d'argent, comme je t'en ai parlé dans ma précédente lettre; pour peu qu'il y ait d'obstacles à ce que je t'y dis, un mois de travail de moi répare bien des choses. Que tu me donnes encore sept à huit mille francs, pris sur ce que tu comptes avoir pour passer tes sept mois à Paris, et je te les rendrai en janvier, cela suffira peut-être. J'ai absolument besoin de douze à quinze mille francs en novembre.

Songe que ma mère, que la Chouette vont être payées (cela fait onze mille francs) et que j'aurai rendu sept mille francs au trésor-louloup, et donné trois mille francs encore à M. F[essart]. Cela fait vingt-et-un mille francs. A mon retour, je veux payer Buisson, et payer six mille francs aux entrepreneurs, et six mille francs de meubles. Et il en faudra autant en décembre, en janvier, février [et] mars, je veux payer Mme Delan[noy] et Dabl[in], et avoir fini [la liquidation] de toutes mes créances. Quel beau résultat! Est-ce là dissiper? Nous aurons alors cent soixante-quinze actions du Nord.

Allons, adieu, car il faut [faire] quinze feuillets, par jour. J'ai vingt-sept ouvriers après moi au *Constitutionnel*. Mille tendresses, mon bon petit louloup. Il y avait tant de bonnes choses dans ta chère lettre sur ton plaisir d'être à Wiesbaden, où je serai le 17 au soir, que cela m'a rafraîchi l[e cœur de l]'angoisse de cette appréhension de ta désapprobation.

A demain, car j'aurai cette journée bien occupée; il faut aller au *Constitutionnel* pour les deux mille francs à porter au notaire, il faut faire mes quinze feuillets et il faut aller à la maison prendre les clefs, charger l'architecte et signer les marchés avec les entrepreneurs. Je t'assure qu'il faut que j'aie une tête de fer, et le cœur que tu as rempli de toi, et d'amour [pour y suffire]. Mille caresses. Je n'ai pas de nouvelles de Miville. Mille baisers et sois sans aucune préoccupation de tout ceci. Ton *loup* est fort. A demain.

Jeudi, 1er octobre.

...Maintenant que tu n'y viendras qu'à ton retour [d'Ukraine], je puis te dire ce qui me l'a fait acheter [cette maison]; c'était une surprise que je te voulais faire. Tes habitudes religieuses et ta piété sont pour moi la plus belle chose de ta chère âme

aimée, et la maison que j'ai achetée est adossée à la chapelle Saint-Nicolas, succursale de Saint-Philippe du Roule. Beaujon l'avait bâtie et il l'a donnée par testament à la paroisse, en se réservant une entrée en bas pour ses gens, et une magnifique tribune pour lui, où l'on se rend de plain-pied. Tu passeras de ta chambre à coucher dans ta tribune.

Voilà, mon ange, ce qui m'a fait acheter cette habitation; elle est située entre un jardin et une jolie petite église. Ce droit est stipulé au contrat, c'est-à-dire que c'est la seule maison qui soit ainsi dans tout Paris. Voilà ce qui, pour moi, valait seul les cinquante mille francs. Et cette obéissance à ta piété m'arrache mon bonheur cet hiver. Puisque je te dis tout, je te dis aussi que la petite maison de Beaujon est dans un magnifique état de conservation; il y a trois pièces qu'on n'établirait pas avec deux cent mille francs. La glacière se louera huit à neuf cents francs; c'est une œuvre formidable et elle ne réagit pas le moins du monde sur la maison. Tu ne peux pas te figurer l'affaire que j'ai faite! Mais je t'avoue que je n'ai jamais vu que la tribune et ton plaisir d'aller de tes appartements à ton église; les autres découvertes sont venues après. Non, j'ai pleuré en lisant ta lettre, j'ai pleuré comme une Madeleine, non pas que je te croie fâchée de l'acquisition, ni désolée de me voir m'enfourner dans des dépenses insensées. Maintenant, je n'ai plus goût à rien. Et qui sait ce qui arrive en un an? Toute cette ardeur d'arrangements, c'était *nous*. Pour moi, mon Dieu, Passy est très bon. La preuve, c'est que si tu persistes, j'y resterai jusqu'en 1847. J'arrangerai notre nid lentement.

Quant à Victor [Honoré], il existe, et, si tu le veux ainsi, nous le reconnaîtrons par l'acte de mariage. Mais donne-le moi que je lui prodigue mes soins et ma vie. Laisse-le s'épanouir sous mes regards, que je le couve comme tu l'auras porté. Je m'en ferai ainsi un peu la mère. Me voilà bien triste de joyeux que j'étais. Mais je vais me plonger dans le travail.

Passy, 5 octobre.

Tu as très bien fait, mon gros Evelin adoré, de prendre deux plats, un de Chine, un du Japon, car cela fera l'ornement d'une étagère pour la salle à manger. Cela se placera dans le haut, de chaque côté du tableau de *Vendanges* acheté chez Schawb à la Haye. En regard, l'autre étagère aura deux autres

plats : un Français [je l'ai] et un Saxe (qui est à trouver), et je ferai faire un tableau *d'enfants moissonnant du blé* en pendant. Je te remercie beaucoup de cette acquisition; elle me permet de finir les deux seules choses qui manquaient à cette salle à manger que tu nommes *royale* en te moquant, sans savoir à quel point tu dis vrai.

Sais-tu que je vais posséder *la fontaine* que Bernard de Palissy a faite ou pour Henri II, ou pour Charles IX? Elle vient du pillage d'Ecouen pendant la Révolution. Elle est tout[e] en émail de Bernard de Palissy ; tous les ornements en sont bleu foncé sur bleu tendre, et elle est couverte de fleurs de lys. Le fond est blanc-verdâtre. Il n'y a rien, dit-on, de comparable à ce morceau, ni au Louvre, ni à Cluny, enfin nulle part.

Avec la table que je commanderai, et le lustre, notre salle à manger est terminée. Je t'assure que peu de personnes, sans en excepter Rothschild, auront une salle à manger pareille. Celle de M. de Custine, si célèbre, ne sera rien, mais absolument rien [en comparaison].

J'ai pris l'engagement à *la Presse* d'avoir fini *les Paysans*, le 25 décembre. Ainsi, j'aurai un travail d'Hercule à accomplir en novembre et décembre. Mais aussi, dettes et maison, tout sera bien avancé vers la fin de décembre. *Les Paysans* ont produit une bien profonde impression et on en veut la fin. Il est impossible de tarder plus longtemps. D'ailleurs, en janvier et février, je finirai *les Petits Bourgeois*, et j'aurai accompli la tâche d'avoir payé tous mes créanciers par mes propres forces.

Tu ne saurais croire dans quelle nécessité [d'écrire] je suis, pour achever le [roman du] *Constitutionnel*. Hier je me suis levé à dix heures et demie du soir, et je viens de travailler de onze heures du soir à cinq heures du matin. Je me suis reposé en t'écrivant, et je vais aller jusqu'à neuf heures! Je n'ai plus que dix jours pour faire quatorze chapitres de [*la Cousine*] *Bette!* C'est effrayant.

H. DE BALZAC.

(A suivre.)

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

II[1]

M. JOSEPH BÉDIER

Ce svelte garçon aux yeux bleus, aux cheveux blonds, à la fois très timide et de très haute allure, qui débarque à Paris la grand'ville, arrive de loin : il arrive de l'île Bourbon. Et cette très véridique histoire est belle comme un roman.

En l'an de grâce 1717, la Duchesse du Maine, qui déteste le Régent, juge que le véritable héritier de Louis XIV est Philippe d'Espagne : le moment est venu de le faire monter sur le trône de France. Elle met dans son parti l'ambassadeur du Roi très catholique, qui s'appelle Cellamare; elle organise une conspiration à laquelle aucun élément pittoresque ne manque, ni l'abbé intrigant qui porte les messages, ni le copiste de la bibliothèque du Roi qui fabrique les faux papiers, ni le marquis ruiné qui se prête aux besognes louches pour quelques écus, ni les naïfs qui paieront de leur tête la folle entreprise, quand ce complot de comédie tournera tout d'un coup au drame. Car il échoue; Cellamare en est pour sa honte, et la Duchesse du Maine pour quelques mois d'exil au château de Dijon. Mais les Bretons bretonnants ne prennent pas les choses à la légère; on leur a promis le secours de

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

l'Espagne s'ils se révoltaient contre le roi de France qui méconnaît leurs droits; ils se préparent à la guerre, nomment des chefs, transforment les évêchés en subdivisions militaires, et attendent les milices espagnoles. Elles ne viennent point; ce qui vient, c'est la trahison, et puis la débandade. Un hobereau de Basse-Bretagne, nommé Bédier, dont la terre est près de Poncallec, en Morbihan, échappe aux soldats du Roi par l'exil.

Les colonies sont terre d'asile. Elles sont accueillantes aux réfugiés politiques, qui n'ont commis d'autre crime que de défendre leurs convictions au péril de leur vie; ils leur fournissent une aristocratie. Bédier l'exilé sert comme chirurgien dans les troupes de la Compagnie des Indes, sous un faux nom, jusqu'à ce qu'on oublie la conspiration de Cellamare. Puis il fait souche à l'île Bourbon, et sa famille connaît de brillantes destinées. C'est la large vie des planteurs, la royauté sur les noirs qui peuplent les vastes domaines, les navires qu'on arme pour le commerce des épices, les navires qu'on arme pour la course, aussi; car il ne s'agit pas seulement de commerce, il s'agit de batailles et de gloire. Les cadets servent dans l'armée du Roi et y font grande figure dans les luttes contre l'Anglais. Un Bédier lève dans l'île deux compagnies de volontaires, qui partent pour les Indes et combattent sous Dupleix. Un autre, plus tard, fait partie des mousquetaires rouges, et, rentré dans la colonie, n'a pas moins de dix duels.

Et c'est, en même temps, loin de la terre de France, la tradition continue de la civilisation française. Dans l'opulente maison, la pièce la moins fréquentée et la moins bien fournie n'est pas la bibliothèque. Voltaire, Rousseau et l'*Encyclopédie*, et l'histoire de l'infortunée Clarisse, et celle de la vertueuse Paméla, et toutes les tragédies, et tous les poèmes, en belles reliures, s'étagent sur les rayons. On reçoit de Paris les dernières nouveautés; on les lit, on les discute; on les aime d'un amour délicat et attendri, pour le charme qu'elles ont et pour celui qu'on leur prête, celui de la nostalgie, celui du désir... A la prospérité succède le luxe; on transforme toutes les cultures, café, cacao ou vanille, en plantations de cannes à sucre, qui rapportent des fortunes : jusqu'au jour où les gens du Nord se mettent à extraire le sucre des betteraves... Alors,

la ruine vient tout d'un coup. Il faut que les jeunes aillent ailleurs refaire leur vie. Celui-ci part pour la Cochinchine, celui-là pour Madagascar; cet autre revient vers la mère-patrie et débarque à Paris.

Feuilletons ces belles images, non seulement pour la couleur étrange qu'elles offrent à nos yeux, à nos yeux qui n'ont jamais vu que la fumée de nos villes et le soleil pâle de notre ciel; mais parce qu'elles expliquent une âme. D'où vient le penchant secret qui ramènera un jour l'érudit vers les légendes de Bretagne, s'il ne vient pas de ses origines lointaines? D'où viennent cette vigueur d'esprit, cette force d'intelligence et de volonté, si elles ne sont pas l'héritage de l'aïeul qui, par son intelligence et sa volonté, sut vaincre le destin hasardeux? Et cet amour des bonnes lettres, d'où vient-il, sinon de cette terre où toutes les traditions françaises étaient pieusement, dévotement conservées ? Le lycée de l'île Bourbon, où Joseph Bédier fit ses études, entoura ses jeunes années d'une atmosphère de finesse et de douceur. Le jury devant lequel il comparut pour son baccalauréat, vieux magistrats qui savaient leur langue, lettrés qui parlaient avec admiration de Bertin et de Parny, fils de l'île, valaient bien nos jurys hâtifs, qui fabriquent les bacheliers par séries, suivant le système Taylor. Leconte de Lisle était un ami de la famille; dans la bibliothèque du collégien il y eut, à côté des belles éditions du XVIIIe siècle, les éditions de chez Poulet-Malassis, offertes en hommage par le poète. Peut-être même M. Joseph Bédier gardera-t-il, de cette origine et de ce premier milieu, quelque chose de plus profond encore. De ses yeux bleus, de ses cheveux blonds il ne laisse pas d'être fier. Ils prouvent qu'il n'y a pas eu de mésalliance dans sa famille, et que le bon sang de France est resté pur et sans mélange. Contre ceux qui ont forligné, il éprouve une répugnance invincible; il les dépiste à des signes invisibles aux profanes. Eux-mêmes s'en rendent compte et n'abordent pas sans une nuance d'humilité ancestrale ce fils des maîtres. Le raisonnement, la raison, la liberté, l'égalité, la fraternité, les droits de l'homme et tout ce qu'on pourrait dire, ne valent pas contre cette révolte instinctive de la chair. Or, il n'en va pas autrement dans l'ordre intellectuel et moral. M. Joseph Bédier haïra toute sa vie la vulgarité et la bassesse; il aura toujours, dans sa façon de penser, je ne sais quoi de

« signorile, » comme disent les Italiens; le mot qu'il emploiera le plus volontiers, quand il voudra faire un éloge, sera celui de *noble*. Il ne croit pas au privilège de la noblesse; mais il aime, d'instinct, la noblesse de l'esprit et du cœur.

Il apporte donc avec lui la vocation des lettres, et commence à préparer le concours d'entrée à l'École Normale : dure épreuve. De tous les points de la France, les jeunes gens arrivent et s'engouffrent dans les rhétoriques de Paris. Ils ont eu de beaux prix, dorés sur tranche; ils ont été la gloire de leur lycée provincial; le professeur leur a serré la main lorsqu'ils sont partis, et leur a prédit une destinée brillante, au moins égale à la sienne. Ils ont une âme neuve, un zèle ardent et des yeux pleins de mirages. Ils ont dix-huit ans; ils n'hésitent pas à s'enfermer derrière ces vieux murs, à subir l'horreur d'une vie dont tous les mouvements sont réglés au son d'un tambour barbare, les rangs deux par deux, les relents du réfectoire, l'étude trop chaude sous les becs de gaz rougeoyants, et le dortoir, la seule prison où on ne puisse même pas rêver. Ils travaillent. Mais le mérite de cette liberté sacrifiée, l'application, l'effort, ne suffisent pas; ils sont deux cents à affronter le concours, et il y a vingt places, pas une de plus. Cette certitude donne à leur labeur un caractère âpre, et comme désespéré. Quelques-uns se troublent et s'exaspèrent. D'autres se fanent et se dessèchent. D'autres encore se résignent à la perte de leurs espoirs, et continuent à ramer mollement sur la galère, rameurs fatigués qui ne savent plus où la galère les mènera.

Joseph Bédier entre à Louis-le-Grand. Henri-IV, Louis-le-Grand, les deux maisons concurrentes, l'une plantée sur la montagne Sainte-Geneviève, l'autre qui s'accroche à ses flancs, gardiennes toutes deux de la bonne tradition universitaire; sérieuses et dignes. Mais cette année-là, l'atmosphère est orageuse; on sent de l'agitation dans la ruche. La discipline est trop rude pour ces grands jeunes gens, que l'administration d'alors croit devoir traiter je ne dis pas en enfants, ce qui supposerait quelque tendresse, mais en captifs. La révolte gronde. Un jour, un rayon de soleil luit dans la cour; les élèves se massent sous sa tiédeur : cette attitude est jugée séditieuse par le pion, qui leur défend de profiter du rayon de soleil; le soleil ne luit pas pour tout le monde. Alors on manifeste. Les pensionnaires

sont des péripatéticiens qui, dans la cour trop étroite, tournent toujours dans le même sens. Pour marquer leur mécontentement, ils tournent dans le sens opposé. Licence scandaleuse, qui irrite l'âme d'un proviseur inflexible : il sévit. Du coup, c'est la révolution. On monte au dortoir, on éventre les matelas ; les élèves ressemblent à des Sioux couverts de plumes. Ils se retranchent derrière les lits dressés en barricades. Il faut aller chercher la police, oui, les agents avec leur capuchon et leur sabre-baïonnette, qui arrivent en escouades, défoncent les portes, escaladent les barricades : et voici que le commissaire de police en personne inscrit sur son carnet les noms des délinquants. — Ces images d'un passé qui n'est pas très lointain sont-elles donc si désuètes? Et dans nos lycées toujours régis par le vouloir de Napoléon, toujours réglés par le roulement du tambour, toujours semblables à des geôles, ne réapparaissent-elles pas quelquefois, pour nous faire sourire et pour nous affliger ?

Ce n'est pas que Joseph Bédier eût pris une part active à la révolte. Il passait la majeure partie de son temps à l'infirmerie, où le retenaient des fièvres paludéennes. Mais entre la liberté de ses jeunes années et cet internat pesant, quel contraste ! Heureusement, la fin de l'année le délivra, et il passa brillamment de la rue des Écoles à la rue d'Ulm. — Vous aurez remarqué déjà que, quand on entre à l'École Normale, c'est toujours brillamment.

***

A l'École Normale, Georges Perrot, directeur nouvellement nommé, inaugure une ère de liberté. Pour tels de ses prédécesseurs, la grande affaire était de distinguer les Normaliens en deux catégories, ceux qui pensaient bien et ceux qui pensaient mal : on voit assez les conséquences. Georges Perrot estime qu'ils sont assez grands pour penser ce qu'ils veulent ; il se garde de pénétrer dans les consciences ; il a le mérite rare de respecter toutes les convictions religieuses, toutes les opinions politiques. Il a le mérite, aussi, de découvrir les vocations scientifiques, et de les favoriser de tout son pouvoir. Pour ses normaliens, point de démarche qu'il refuse d'entreprendre : prolongations de séjour à l'École, bourses de doctorat, bourses de voyage à l'étranger, nominations à des postes favorables

au travail et à la recherche : il part pour les bureaux du ministère chargé de demandes, ne se tient pas pour battu si on refuse, finit par emporter toujours ce qu'il veut, grâce à sa haute autorité et à sa ténacité proverbiale. Sous sa direction, l'École Normale devient un foyer scientifique de premier ordre, d'où sortiront la plupart de nos professeurs d'enseignement supérieur; et un laboratoire d'idées, où se heurtent les convictions les plus disparates, où les discussions se prolongent quelquefois jusqu'à l'aube, où les paradoxes escaladent le ciel en feux d'artifices, où l'esprit critique triomphe.

Tel est le milieu où Joseph Bédier se trouve maintenant plongé. Les premiers maîtres, ici, sont les normaliens eux-mêmes; chacun impose à ses voisins un peu de sa personnalité, et prend le meilleur des autres. Parmi ses camarades de promotion, Joseph Texte; Bouvier, de Genève; Herr, le philosophe, qui exercera sur les générations normaliennes la grande influence que l'on sait; Henri Lechat, cousin de Phidias et d'Aristide le Juste, qui, après son séjour à l'École d'Athènes, deviendra vite un des premiers archéologues d'Europe; Émile Mâle, qui apporte à ce brillant concert intellectuel sa note de finesse et de délicatesse exquises ; René Durand, qui sait du latin autant qu'homme de France, et que personne ne peut connaître sans l'estimer et sans l'aimer. Parmi les scientifiques, Painlevé, Lucien Poincaré. Trois ans passés en une telle société comptent dans l'existence d'un homme. Presque toutes les amitiés qu'on noue dans la jeunesse contiennent une part d'illusion; l'illusion disparaît dans les années plus mûres, et l'amitié a peine à se survivre à elle-même. Les amitiés normaliennes ne sont pas telles; elles sont fondées sur la connaissance implacable des caractères; elles naissent non pas des qualités qu'on suppose aux autres, mais des qualités qu'on leur a reconnues après une épreuve longue et dure; elles se nuancent de respect, et ne prennent fin qu'avec la vie.

Parmi les maîtres qui le formeront, de Gabriel Monod à Émile Boutroux, deux surtout marquèrent sur lui leur influence. Le premier s'appelle Gaston Paris. Il distingue dans Joseph Bédier non seulement une vocation décidée de médiéviste, mais une exceptionnelle qualité d'esprit; ce grand connaisseur d'hommes ne tarde pas à faire du jeune normalien qui vient à lui un de ses disciples préférés. Il lui ouvre, sui-

vant la formule qui n'est pas ici une métaphore, les trésors de son érudition; il lui montre avec quelle patience, avec quel scrupule, avec quelle dévotion il convient de rechercher la vérité; comment il faut se méfier de la « littérature, » lorsqu'elle n'est, rhétorique anémiée, que l'art insupportable de déguiser sous les mots le vide de la pensée. Il sollicite, il accueille, il publie ses premières productions. C'est le maître, heureux de trouver un élève digne de lui, non pas servile, mais original, et qui même le contredit quelquefois, — le maître à la bienveillance efficace, prêt à aider le disciple qui débute dans la vie non seulement de sa science, mais de son pouvoir.

L'autre fut Brunetière. Sa nomination à l'École Normale, — ce fut lorsque Bédier entrait en troisième année, — était des plus discutées. Il avait contre lui les médiocres, et je n'étonnerai personne en disant qu'ils étaient assez nombreux. Il n'était pas docteur, que dis-je? il n'était même pas agrégé! Quel scandale! Il n'avait pas de titres, il n'avait que du talent. On l'avait choisi « sans lui demander ni diplômes, ni bouton de cristal. » On attendait ses débuts avec une curiosité d'autant plus vive, qu'on ignorait s'il possédait les qualités nécessaires à l'enseignement; avant de se faire connaître comme publiciste, il n'avait guère professé, pour gagner sa vie, qu'à l'institution Lelarge, dernier refuge des candidats au baccalauréat qui avaient perdu tout espoir. Il s'installe dans sa chaire (je veux dire sur une mauvaise chaise de paille, derrière une table boiteuse); il assure son lorgnon, il parle : il prend conscience de sa propre éloquence. Ce public « ardent et rebelle » est conquis du coup; de l'admiration pour l'orateur il passe au respect et à l'affection pour l'homme. Lui-même sut toujours gré à ses premiers auditeurs d'avoir été les témoins de cette révélation merveilleuse; il y eut une nuance de reconnaissance durable dans l'amitié qu'il leur porta. Le goût et le souci des idées générales, la haine de tout dilettantisme intellectuel, la hardiesse de la pensée à se contrôler elle-même : telles furent ses leçons, et tel fut son vivant exemple. Il leur disait : « De toutes les libertés, la plus précieuse peut-être est celle de ne pas se faire le complaisant de soi-même et l'esclave de sa propre pensée. » — « Le dilettantisme n'est qu'un nom plus spécieux dont on masque l'égoïsme intellectuel. » — Il leur disait encore : « Je ne puis m'associer à ce dédain qu'on affecte parfois pour

les idées générales, même prématurées, même arbitraires, même fausses. Ce sont elles qui font avancer la pensée, comme ce sont les grandes hypothèses qui font avancer la science. Les exclure de la science, c'est en ôter le levain même. » Paroles que M. Joseph Bédier rappellera, lorsqu'à l'inauguration du buste de Brunetière, au cimetière Montparnasse, il exprimera les sentiments des anciens élèves de l'École Normale; paroles qui ont retenti profondément en lui, et dont il ne serait pas difficile de retrouver l'écho dans son œuvre. Au reste, Brunetière lui donna la plus haute preuve d'estime : il demanda par testament que ses papiers littéraires lui fussent confiés. Et M. Joseph Bédier édita ses œuvres posthumes, pieusement.

***

L'Université de Halle, Fribourg en Suisse, Caen pour son retour en France : autant d'étapes sur la route capricieuse qui le ramènera vers Paris. A Halle, il pensait s'abreuver aux sources de la science pure : il s'étonne de sentir que ces eaux magiques aient si peu de pouvoir. Certes, il entend des cours qui lui paraissent fort honorables; il accroît ses connaissances philologiques. Mais il attend la grande révélation, la nouveauté substantielle : il ne voit rien venir. En somme, une année de bonne scolarité ; rien de plus.

A Fribourg en Suisse, c'est une autre affaire.

La petite ville est singulièrement paisible. Les gens y marchent d'un pas lent et grave ; ont-ils peur que les rues ne paraissent trop vides, s'ils ne s'y attardent un peu? Des coins pittoresques, de vieilles places, de vieilles fontaines. Des traîneaux en hiver, des poêles à l'allemande, qui mettent une chaleur douce dans les salles aux doubles carreaux. Un pont vertigineux suspendu sur le vide. Tout autour, un décor de collines et de forêts, qui gardent de haut les maisons encerclées et prisonnières. Des soutanes et des frocs, qui vont aux offices à l'heure des cloches. Des étudiants, qui vont aux collèges à l'heure des cours. Et puis le grand calme du soir provincial ; rien ne bouge.

Pourtant, sur cette scène tranquille, un petit drame se joue. Nous sommes en 1889, et l'Université de Fribourg vient de se fonder. Or, ces étudiants arrivent de tous les pays

d'Europe ; ils suivront l'enseignement qui saura les séduire et les retenir. Ils peuvent choisir entre quelques professeurs suisses, quinze professeurs allemands, un professeur polonais, trois professeurs français. Il y a lutte d'influence. Joseph Bédier est le premier professeur français de littérature française. Il sent qu'à son devoir professionnel un autre devoir s'ajoute. Il fréquente ses collègues allemands, mange à la même table qu'eux, et noue même, avec celui-ci ou celui-là, de bons rapports. Mais entre eux et lui il y a, il le sent bien, il le sent de mieux en mieux, des différences irréductibles. Ces savants ne représentent pas la science internationale, ils représentent leur patrie. Et lui, de même, représente la France; lorsqu'il a enseigné la littérature française, il n'a pas tout à fait rempli son rôle, s'il n'a pas en même temps enseigné l'âme française. Pour la première fois, il se rend compte qu'il a charge de sa patrie. Ce poste à l'étranger est un poste d'avant-garde, dans la lutte pour le bon renom de notre pays. Aussi y enverra-t-on, après lui, des maîtres de la même lignée, qui considéreront leur enseignement comme un apostolat : qu'il suffise de citer, parmi ses successeurs, M. Victor Giraud et Pierre-Maurice Masson. A Fribourg en Suisse, on peut activement pousser les plus savantes études. Quand on a fini ses cours, on se met à ses travaux personnels; on interrompt ses travaux personnels pour aller faire ses cours; pas d'autre vicissitude, pas d'autre distraction. Voilà pourquoi nos jeunes professeurs d'exportation y achèvent rapidement des thèses remarquables. Mais ils font mieux que de travailler pour eux; ils travaillent pour la France.

Depuis cette date, Joseph Bédier ne cessera plus de s'intéresser à l'enseignement français hors de France. Il séjournera deux fois dans les Universités américaines, en 1909 et en 1913. Il y avait alors les tournées de l'Alliance française, utiles pour rassembler les fidèles autour d'un orateur venu de la mère-patrie, utiles aussi pour atteindre le grand public. Mais à part quelques centres privilégiés, où des échanges réguliers et stables s'étaient organisés, la jeunesse des écoles, — celle précisément qu'il faut gagner, puisqu'elle formera plus tard l'opinion, — restait hors de nos prises. Ceux de nos professeurs qui parlaient dans les Universités passaient trop vite; ils n'atteignaient pas les étudiants; ils ne montraient pas ce que

valaient nos méthodes; ils ne permettaient pas aux hommes de bonne volonté de faire le choix entre notre civilisation et la culture allemande. A vrai dire, nous étions ignorés, tandis que les Allemands, par le mérite de leur activité et par le bénéfice de notre indolence, étaient installés partout à demeure. Ils se chargeaient d'enseigner la philologie française : la pensée française, la forme française, on les escamotait, tout simplement. M. Joseph Bédier transporte sur un plus vaste terrain la lutte commencée dans la petite ville suisse; il négocie les accords stables qui ouvriront les grandes Universités des États-Unis à nos représentants. Il ira en Suède, en Roumanie ; il nouera des relations suivies avec les étudiants et les professeurs qui nous font l'honneur de venir chez nous; il dirigera les jeunes Français qui, à l'étranger, sont nos missionnaires intellectuels. Il prêchera, devant nos autorités, dont le défaut n'est généralement pas un excès de hardiesse, et qui voient sans plaisir leurs bonnes brebis quitter le bercail, l'impérieuse nécessité d'établir, de la France à l'étranger, ces liens de l'esprit sans lesquels nous ne saurions maintenir notre position dans le monde.

Cependant l'École normale l'appelle. Elle semble être, en vérité, un des lieux prédestinés de sa vie.

Entre l'Allemagne et Fribourg, il y passe d'abord quelque temps en qualité de « caïman. » Ce vocable effrayant désigne des fonctions très inoffensives. Il s'agit simplement d'être surveillant, sous l'égide de M. Paul Dupuy : lequel a excellemment compris que le meilleur moyen d'exercer le pouvoir était de gouverner non pas contre, mais suivant les habitudes de la maison, et qui n'aspire à d'autre dictature qu'à la plus difficile, celle de l'esprit. Une des tâches ingrates du caïman est d'aller réveiller les élèves chaque matin, dans leur lit; car ils ont une tendance fâcheuse à prolonger outre mesure les délices du sommeil. Le rite consiste à frapper avec une clef la cloison de bois qui figure la chambre des dormeurs, et à dire : « Messieurs, il est sept heures et demie ; » et ensuite, avec une légère nuance d'impatience : « Allons, Messieurs, il est huit heures moins dix. » Les élèves se vengent en affichant des descriptions du caïman empruntées à Chateaubriand : « Sa tête a environ trois pieds de long; les naseaux sont larges: la mâchoire supérieure de l'animal est la seule qui soit mobile;

elle s'ouvre à angle droit sur la mâchoire inférieure; au-dessous de la première sont placées deux grosses dents comme les défenses d'un sanglier, ce qui donne au monstre un air terrible... » Moyennant quoi, le caïman est libre de passer son temps dans les bibliothèques, ou en tout autre endroit qui lui plaît.

Un peu plus tard, M. Bédier revient rue d'Ulm comme maître. Le rôle de professeur à l'École normale est un des plus ingrats qu'on puisse concevoir. Car les auditeurs sont sans pitié; ils ne font grâce ni d'une erreur, ni d'un oubli; ils notent avec empressement les travers et les tics; ils répètent avec délices les expressions malheureuses échappées aux infortunés qui, deux fois par semaine, comparaissent devant eux comme des accusés devant des inquisiteurs. Ils s'expriment sur leur compte avec toute la superbe de leur âge; à les entendre, on croirait qu'on est allé chercher dans la France entière les hommes les plus fatigués et les plus incapables, pour les installer de force dans ces chaires magistrales. Ils ont l'esprit vif et la dent dure. Quelques-uns même poussent la critique jusqu'à la manie : c'est le mauvais côté de l'esprit normalien. Rien ne trouve grâce devant ceux-là; ils passent leur temps à chercher les formules amusantes qu'ils attacheront à leurs victimes. Leurs propos ne sont plus qu'une perpétuelle caricature. Ils paralysent leurs camarades par la crainte du ridicule: leur châtiment est qu'ils se paralysent eux-mêmes.

A ce public difficile M. Bédier s'impose ; il est parmi les trois ou quatre professeurs qu'on ne discute pas, et parmi les très rares qui n'ont même pas de surnom. Sa personnalité est maintenant dans toute sa force; les années d'apprentisssage sont terminées, les années de maturité commencent. Plusieurs traits le caractérisent nettement. C'est d'abord l'acuité singulière de son esprit. A quelque problème littéraire qu'il s'attache il apporte une solution originale ; ceux qui ont regardé le même problème avant lui ont vu trop vite ou n'ont pas su voir; il arrive, il examine, il fait surgir l'évidence. C'est l'époque où il élabore les travaux qui, réunis en volume, formeront ses *Études critiques*, modèle du genre. Par exemple : le hasard des programmes universitaires l'amène à étudier le voyage de Chateaubriand en Amérique. — Comment? dit-il. Chateaubriand a-t-il vraiment fait tant de

choses, en si peu de temps? Voyons. — Il commence par établir solidement les dates : date d'arrivée à Baltimore, 10 juillet 1791 ; date de départ, 10 décembre 1791. Entre les deux, Chateaubriand est pris, il ne peut s'échapper. Calculons maintenant : de Baltimore à Albany, deux cents kilomètres; d'Albany au Niagara, parcours de quatre à cinq cents kilomètres. Du Niagara à Pittsbourg sur l'Ohio, de Pittsbourg aux Natchez, des Natchez à Philadelphie, tant. Divisons le total des kilomètres par le nombre des jours : il est impossible, matériellement impossible, que Chateaubriand ait vu tout ce qu'il décrit... — Vous pensez si l'auditoire suit avec intérêt cette captivante démonstration. M. Bédier arrive en retard à son cours, un peu essoufflé : « Je vous demande pardon, c'est M. l'abbé Bertrin qui m'a retenu... » M. l'abbé Bertrin est le défenseur de Chateaubriand ; il peut bien prouver que le critique a exagéré sur quelques points de détails ; il ne peut infirmer l'ensemble. Parmi les normaliens eux-mêmes, un champion surgit; un élève étranger, un Canadien, qui met son point d'honneur à prouver que Chateaubriand a raison et que Bédier a tort. Le ban et l'arrière-ban des normaliens s'assemble pour assister à la joute. On apporte des cartes, on dessine au tableau des itinéraires, on discute sur le temps que peut mettre une pirogue à descendre l'Ohio ou le Mississipi. Le contradicteur est confondu.

Autre trait : cette critique aiguë n'est cependant pas desséchante. Au contraire, elle reste très sensible à la beauté littéraire, et défend les droits des formes et des harmonies. Ceux qui exagèrent les disciplines à la mode ont une tendance à s'occuper exclusivement de la pensée, à bannir l'art de l'histoire littéraire : je dis ceux qui exagèrent; ils prétendent n'être pas plus sensibles à la valeur esthétique d'une œuvre que le naturaliste ne peut concevoir la valeur d'un mollusque ou d'un crustacé. Ce médiéviste, cet érudit qu'est M. Joseph Bédier garde à l'imagination et à la sensibilité leur place. C'est l'époque où il reconstitue *Tristan et Yseut*, et donne ainsi au public un roman d'une ligne si pure, d'une passion si profonde que je n'en connais guère de plus harmonieux ou de plus poignant.

Ceci encore, et ceci surtout : il poursuit ses travaux sur le moyen âge ; il donne toute une série d'éditions savantes, établies suivant les meilleures méthodes. Mais il a le courage de revenir

sur sa formation première, de l'étudier, de faire le départ entre ce qu'il convient de retenir et ce qu'il convient de rejeter aussi. Des méthodes érudites il faut garder le principe, qui est un principe de loyauté. Examiner les questions à fond ; s'informer, s'entourer de la bibliographie indispensable pour ne pas retomber dans les erreurs anciennes et les éternels recommencements ; ne jamais rien avancer qui ne soit solidement prouvé ; ne jamais tromper les autres, et pour cela, ne jamais se leurrer soi-même ; lutter contre les puissances de paresse et de présomption qui guettent. — Mais éviter, en même temps, que ces méthodes scientifiques ne deviennent une sorte de mécanisme. Éviter que l'esprit soit étouffé, et que les malheureux chercheurs en arrivent à considérer la pensée originale comme un délit. Éviter le procédé, la formule, qui se substituent trop commodément à l'effort de la personnalité. Parti de la conception de l'histoire littéraire considérée comme une science, M. Bédier arrive peu à peu à la conception de l'histoire littéraire considérée comme un art. Tels nos bons humanistes de jadis, à la fois si savants et si souples...

Et quant à sa personne, n'allez pas croire qu'il ressemble à l'érudit, tel que se le figure l'imagination populaire ! Une haute stature. Non point du tout le dos voûté ou les épaules inégales du savant qui, pour avoir déchiffré tant de manuscrits, lu tant de livres, et tant écrit, semble se pencher toujours vers une table de travail invisible. Au contraire, le corps droit, de la fierté dans l'allure, de la noblesse. Le geste rare, le geste sobre. Il est peu d'hommes, dans ce grand tourbillon parisien, qui ne soient pris de fièvre et ne finissent par porter en eux je ne sais quelle trépidation ; M. Bédier n'a même pas l'air pressé. On se demanderait comment il fait tenir tant de choses dans sa vie, sans s'aider d'un peu de hâte, si on ne savait avec quel soin il sacrifie le superflu. A-t-il jamais cédé à la tentation de la conférence qui séduit tant de nos contemporains ? Jamais. Il n'est pas de ceux qui improvisent facilement : plût au ciel que tous les Français fussent comme lui ! Quand vous lui parlez, vous le voyez quelquefois qui hésite ; il a l'air de chercher ses mots. Mais prenez garde : il ne cherche pas ses mots, il choisit l'expression la plus exacte, la plus nette, la plus vigoureuse de sa pensée ; il l'a trouvée, elle sort, elle est cruelle aux sots ; et si vous avez dit une sottise, tant pis pour

vous! Son clair regard, son regard qui semble pénétrer jusqu'au fond des consciences, est ce qui frappe le plus dans sa physionomie. C'est le regard des probes et c'est le regard des forts.

*
* *

La scène change encore; M. Joseph Bédier a le très grand honneur de succéder à Gaston Paris dans la chaire de langue et littérature françaises du moyen âge, au Collège de France.

J'y fus l'autre jour pour l'entendre; je passai sous les yeux de Budé et de Champollion, qui surveillent l'entrée d'un air las; et j'arrivai dans l'amphithéâtre trois. L'amphithéâtre trois s'adorne de quatre colonnes, deux en faux marbre, qui encadrent le tableau noir; et deux autres en fonte, qui, s'élançant du milieu de la salle, produisent, comme on l'imagine, le plus heureux effet. Il y a non seulement un tableau noir, mais deux tableaux noirs; le second diffère du premier en ce qu'on le tire au moyen d'une poignée. Au-dessus, un drap blanc pour les projections : on prétendra, après cela, que les institutions scientifiques françaises manquent des perfectionnements modernes! L'illumination est généreuse; sept lampes électriques, deux pour les tableaux noirs, une pour l'orateur, quatre pour le public; celles-ci sont placées si haut, que les auditeurs ne manqueraient pas d'être en pleine lumière, si seulement ils siégeaient au plafond. Les bancs sont placés en demi-cercle, si commodément qu'on ne peut bouger sans déranger vingt personnes. Des barrières de bois séparent les assistants, et les parquent. Il y a des peintures, mais elles se perdent dans l'ombre, puisqu'elles ne sont pas au plafond. Bien entendu, l'amphithéâtre est trop petit, et les derniers arrivants doivent rester debout derrière les gradins; ils ont la consolation d'apercevoir néanmoins l'orateur, en haussant le col. Vous n'imaginez rien de plus Louis-Philippe que l'intérieur de ces salles de cours, dans l'antique fondation du roi François Ier. Dans les couloirs passent des garçons de salle falots, en tablier de toile bleue, qui viennent peut-être du théâtre de Cluny, tout voisin : tant ils offrent le type classique du vaudeville. Au reste, l'éclairage ayant épuisé tout son effort dans les sept lampes de la salle, les couloirs sont obscurs. Tant mieux.

La France est un singulier pays. Certes, je ne demande pas pour nos savants les palais colossaux, éclatants d'or, à l'allemande. Mais tout de même, quand on pense à l'antique tradition de gloire de cette maison, quand on songe au mérite des hommes qu'elle abrite aujourd'hui, honneur de la pensée française, on rêverait un autre décor; de la simplicité, de l'austérité même, mais de la grandeur. Eux n'y songent point; et après tout, c'est un des plus beaux traits de nos savants, que leur mépris de l'apparat, que leur dédain pour tout ce qui n'est pas la pensée pure. Ce n'est pas l'installation matérielle qui importe; c'est la valeur de leur enseignement. La leçon commence, et on se trouve transporté du coup dans le beau domaine des idées. L'auditoire est recueilli, presque pieux; ceux qui sont là viennent pour l'amour de la science: ils ne sont même pas attirés par le souci des examens à préparer; ils veulent seulement apprendre.

Le maître parle de la *Chanson de Roland*. Il continue l'exposé des faits qu'il a énoncés les années précédentes, et qui ont achevé de rendre son nom célèbre. Car il n'a pas seulement renouvelé pour une bonne part la littérature du moyen âge, il a jeté une lumière inattendue sur l'histoire de l'esprit humain. On croyait, depuis le XVIIIe siècle, que les légendes épiques que nous possédons étaient le pâle reflet d'une poésie primitive que nous ne possédons plus. Les chants jaillis de l'âme même du peuple à l'époque des événements, — autour de Charlemagne, par exemple, — chants spontanés, chants admirables, s'étaient perdus; trois siècles plus tard, quand cette fleur de poésie commençait à se faner, les jongleurs les fixèrent sous leur forme déjà corrompue. D'où nos chansons de gestes, copies effacées d'originaux inconnus. C'est dans cette salle même, devant des auditeurs semblables à ceux d'aujourd'hui, que M. Joseph Bédier a examiné cette hypothèse d'une poésie populaire, si solidement établie qu'elle paraissait inébranlable, et qu'il l'a ébranlée. Il a démontré que les chansons de gestes étaient nées au XIe siècle, sur les routes des grands pèlerinages, de la collaboration la plus surprenante et cependant la plus naturelle, celle des moines et des jongleurs: les moines fournissant aux jongleurs les données historiques sur les héros vénérés dans leurs sanctuaires; les jongleurs, par le prestige de leurs belles chansons, alléchant au passage les

pèlerins qui s'en allaient vers les terres lointaines, les attirant vers les sanctuaires des moines : tout honneur et tout profit. C'est là qu'ont été prononcées les paroles où M. Joseph Bédier résumait son effort, appelées à éveiller de longs échos chez les savants du monde entier, et à frapper l'oreille même des profanes qui s'intéressent aux grandes idées et aux grands faits historiques : « Rétablir la liaison entre le monde des clercs et l'autre, montrer que l'Église fut le berceau des chansons de gestes aussi bien que des mystères, revendiquer pour elles leur vieux nom délaissé de romans de chevalerie, et marquer par là que leur histoire est inséparable de l'histoire des idées chevaleresques à l'époque capétienne, rappeler les faits psychologiques généraux qui provoquèrent en même temps qu'elles les croisades d'Espagne et les croisades de Terre Sainte, en un mot, les rattacher à la vie, c'est à quoi je me suis efforcé. » Et encore, substituant à la création populaire mythique la création populaire véritable : « Les véritables créateurs, quels furent-ils? Non pas tel clerc, avide de procurer à son église de faux titres ou de fausses reliques, non pas tel jongleur désireux de rimer un roman nouveau, mais bien maints clercs et maints jongleurs, et maints chevaliers et maints marchands, tous ceux qui passèrent par ces routes, émus des mêmes pensées : le peuple. Ici on touche le tuf, la création populaire véritable. » — On voit jusqu'où s'étend cette découverte, s'il est possible que toutes les épopées s'expliquent de la même façon, qu'il s'agisse du *Ramayana* ou des *Nibelungen*, et si pour toutes il faut reprendre la question des origines. Un Grimm et un Herder ont attaché leur nom à l'hypothèse d'une poésie primitive, et les générations successives leur ont payé en tribut de gloire le mérite d'avoir expliqué les premiers balbutiements des littératures. Le temps marquera la place de celui qui montre aujourd'hui que leur hypothèse était fausse et qui, nous apportant une vue originale sur la formation des épopées, renouvelle un aspect de l'histoire de l'humanité.

*
* *

Or, tandis qu'il met la dernière main à son édifice, voici que nous sommes au mois d'août 1914. S'il est vrai que la guerre permet de mesurer la valeur morale de nos contemporains,

suivant ce que chacun d'eux a fait ou n'a pas fait pour elle, nous allons le voir à l'épreuve.

Il se mettra tout entier au service de la patrie. Il lui offrira le secours de cette intelligence lucide, qui va au cœur des problèmes, qui distingue aussitôt où gît la difficulté, et qui sait comment la résoudre. Ces années d'études, ce long effort, ces réflexions sur la recherche de la vérité, qui ont rendu sa pensée si souple et si forte, ne seront pas perdus pour la grande cause. Il aura tout de suite le sens des nécessités de l'heure, verra clairement ce que les autres ne faisaient que soupçonner, et agira.

Il s'applique d'abord à dissiper un malentendu créé par les Allemands. Belges et Français dénonçaient les procédés infâmes de l'adversaire, les civils fusillés, les femmes violées, tout le déchaînement de la barbarie. Mais les neutres, et les amis de l'Allemagne, pouvaient croire que nous exagérions pour le bénéfice de notre cause; aussi bien ces forfaits dépassaient-ils l'imagination. Dès que leur échappa la victoire subite et totale qu'ils avaient escomptée, nos ennemis non seulement renièrent leurs doctrines de terreur, mais démentirent l'évidence. Mieux préparés que nous, ainsi qu'en toutes choses, à diriger l'opinion publique, ils déclarèrent que leurs atrocités n'étaient que l'invention de notre mauvaise foi. Ils provoquaient donc là un malentendu; nous protestions; nous poussions des cris de douleur ou de colère : or, c'était des preuves qu'on nous demandait.

Le premier mérite de Joseph Bédier fut de les fournir, irréfutables. Il lui suffit de prendre quelques-uns de ces carnets de route qu'on trouvait en abondance au début de la guerre sur les Allemands prisonniers, et que tous les soldats rédigeaient par ordre. Il en détacha les pages les plus significatives, celles qui contenaient les aveux les plus cyniques et les plus odieux : il n'y avait qu'à choisir. Il ne se contenta pas de les recopier, il les photographia. Il publia, en somme, des documents, avec le même soin qu'il eût mis à éditer une chronique du moyen âge; et c'étaient des documents allemands, qui racontaient les crimes allemands, et qui émanaient des auteurs mêmes de ces crimes. Ainsi s'explique le succès mondial de sa première brochure, *Les crimes allemands d'après les témoignages allemands*; et de celle qu'il écrivit en réplique aux démentis officiels

venus d'outre-Rhin, *Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes*. Par deux fois, il marqua les criminels au fer rouge, juste en temps opportun.

Que n'a-t-elle pas fait de chacun de nous, la guerre? Quelles ressources n'a-t-elle pas révélées? De M. Joseph Bédier, elle fait un adjoint au maire du Ve arrondissement, et puis encore, pendant cinq mois, un modeste employé volontaire au ministère des munitions. Elle le transforme même en auteur dramatique.

Car il faut agir sur l'opinion; et celui qui réussit à faire passer un frisson sacré dans les salles de spectacle, exalte à sa manière ces forces morales qui soutiennent la nation. Ce détail est peu connu sans doute : au début de 1916, la Comédie-Française voulut passer en revue les chefs-d'œuvre de notre théâtre et de notre poésie lyrique, et, pour inaugurer ces représentations, elle eut l'heureuse idée de s'adresser à l'auteur des *Légendes épiques*, qui se mit à l'œuvre et tira de Guillaume d'Orange une pièce en un acte intitulée *Chevalerie*. Aymeri de Narbonne, dont tant de fils et de petits-fils sont morts en bataille, met à l'épreuve les trois derniers nés de son lignage qu'il voudrait retenir à la cour paisible et joyeuse du roi Gaifier, mais il s'est heurté au refus des jeunes gens qui viennent d'être armés chevaliers et font le serment de ne jamais reculer devant les Sarrazins de la longueur d'un arpent mesuré et de se montrer dignes de servir la douce France, France la libre, France l'honorée...

Cette pièce obtint à la représentation le plus vif succès. La noblesse des caractères, la pureté des sentiments, la passion innée du plus haut devoir, font passer dans les scènes si brèves de cette courte pièce un souffle épique. Et surtout, en entendant parler ces fils de la France chevaleresque, on songe invinciblement aux jeunes gens d'aujourd'hui. Ils ont offert leur vie avec la même vaillance; et beaucoup sont morts, plutôt que de reculer d'un arpent mesuré. Ce rapprochement qui s'impose aux esprits transforme les jeux du théâtre en réalité tragique. Nous aussi, nous aurions crié pitié pour les plus jeunes de notre race; nous aussi, nous sommes fiers de leur héroïsme, dans le temps même où nous les pleurons. Dans cette œuvre de circonstance, M. Joseph Bédier a fixé l'un des traits de la France éternelle.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une curiosité. Mais ce qu'on voudrait savoir surtout, c'est comment est né cet admirable livre dont plusieurs chapitres ont paru ici même, et qui s'appelle *l'Effort français*. Livre de passion, — en est-il qui soient grands sans passion? — mais d'une passion contenue, concentrée, et par cela même saisissante. Quelquefois elle éclate malgré elle; une lueur illumine la page; mais elle se voile : l'effet doit être produit par l'ensemble, par la dernière phrase aussi bien que par la première, par l'idée dominatrice. Cette intensité de vie dans cette sobriété de forme rappelle le grand art classique, ardent et digne. Œuvre de vérité aussi. Elle suit pas à pas l'histoire, donne des chiffres, des statistiques, invoque le témoignage même de l'ennemi. Il y a là de petits tableaux comparatifs d'une éloquence singulière. Rien que des faits rigoureusement contrôlés, certains; devant ceux qui demeurent inextricables à l'heure présente, et que l'avenir seul expliquera, l'auteur nous avertit et se récuse; il passe. C'est ainsi, véridique et passionné tout ensemble, qu'il nous donne l'épopée de notre armée, et plus spécialement de notre infanterie. Oui, c'est bien l'épopée moderne, non pas l'épopée claironnante d'autrefois, l'épopée des héros aux noms sonores; elle n'a qu'un héros à la grande âme, et c'est la piétaille de France.

Ce grand livre, comment l'a-t-il composé? La chose est à la fois très simple et très compliquée. Ceux qui avaient la charge de l'opinion publique, frappés de voir le puissant secours que M. Bédier leur avait spontanément apporté, lui demandèrent un livre sur la guerre. Rien de plus naturel. Mais connaître la guerre, quelle tâche! Quelle tâche pour ce savant, qui du métier de soldat n'avait même pas les connaissances élémentaires pouvant servir au moins de point de départ! Il doit tout apprendre : il apprendra. Il compulse les archives du ministère de la guerre; on le rencontre dans les couloirs, sa serviette sous le bras; à sa rosette de la Légion d'honneur, les factionnaires le prennent pour un officier supérieur habillé en civil. On le rencontrera bientôt en des endroits plus étranges! Ces archives ne lui donnent pas l'impression de vie qu'il recherche. Il part donc pour le front; il s'approche des généraux; il se fait donner par les techniciens, qu'il sait choisir, les données dont il a besoin. Il est au grand quartier général, où la bienveillance du chef qui a compris l'importance du moral dans la guerre lui

est bientôt acquise. Il s'attache à une division, puis à une autre, les suit dans leurs déplacements, et pendant des semaines vit de leur vie. Les soldats s'étonnent de rencontrer ce civil isolé, qui n'a rien de commun avec les caravanes officielles. On le voit près des fantassins. On le voit près des aérostiers, peu accoutumés à recevoir pareilles visites. On le voit dans les gourbis des artilleurs. Ici, une raison spéciale s'ajoute au souci de la documentation : parmi ces artilleurs, il y a ses deux fils. « *A Louis Bédier, lieutenant au 30e régiment d'artillerie ; et à Jean Bédier, sous-lieutenant au 30e régiment d'artillerie, leur père qui les remercie* : » telle sera l'émouvante épigraphe d'une des études dont il poursuit les éléments.

Voilà comment il compose son livre, dans l'action même. Il écrit ce que ses yeux ont vu ; il a été le témoin du drame ; il a partagé les émotions des combattants, à leurs côtés. La passion intense et sobre qui anime l'ouvrage est celle même qui fut au cœur de nos soldats et de nos chefs. Et voulez-vous savoir enfin quelles sont les facultés qui lui ont permis de mettre en œuvre, mieux qu'un autre, cette matière vivante, faite de courage indomptable, d'angoisse et d'espoir? Il les a définies lui-même, sans s'en douter, à propos des aérostiers qu'il étudiait. La première, quand il rappelle les tâtonnements qui précédèrent l'emploi de règles sûres pour le choix des observateurs en ballon : « Alors réapparut en pleine lumière cette antique vérité que tous les hommes ne voient pas le monde extérieur ; que les uns, les méditatifs, sont habiles à regarder seulement les âmes ; que d'autres, les imaginatifs, croient voir les choses qui sont sous le soleil parce qu'ils jouissent de leurs aspects, mais ne les voient pas réellement, car l'intensité même de leur jouissance les altère et les déforme ; que ceux-là sont rares, et reconnaissables dès l'enfance, qui ont des yeux pour voir *ce qui est*. En un mot, voir et observer est un don, au sens propre du mot, très inégalement réparti entre les hommes, et qui tient de l'instinct. » — La seconde, d'après un propos tenu par les officiers observateurs : « Ceux d'entre nous qui voient le mieux, disent-ils, ce sont les plus sensibles, ceux qui pénètrent d'une pitié plus fraternelle et plus active les misères du fantassin. C'est par le cœur qu'ils voient, et, s'ils voient mieux que nous, c'est qu'ils ont plus de cœur. »

*
* *

Il y a longtemps que M. Joseph Bédier a recommencé ses cours, et a ouvert ses livres à la page fermée depuis plus de quatre ans. Il a été des premiers à donner le bon exemple. J'aime l'évoquer dans son décor familier, dans son studio tout tapissé de livres. C'est au quartier latin, à l'ombre du Panthéon. La notoriété, vers laquelle il n'a jamais fait un pas, est venue le prendre dans cette retraite paisible; il l'a accueillie comme il accueille les étudiants ses visiteurs, avec la même simplicité. Quelques pas le séparent de l'École Normale, quelques pas du Collège de France; si près de sa demeure, que lorsqu'il rentre accompagné d'un disciple respectueux, après son cours, dans le soir, il faut battre les trottoirs et faire le tour des pâtés de maisons pour allonger le chemin à la mesure de la causerie. Il n'aura pas à se déranger beaucoup non plus, si quelque jour on l'invite à entrer dans un édifice non moins vénérable, mais plus illustre encore, parce qu'il a une coupole au lieu de toit.

Il pose sa plume, abandonne un moment le feuillet couvert de sa haute écriture, sage et belle, pour rouler son éternelle cigarette. En suivant des yeux les volutes de fumée, il songe. Voit-il Tristan et Yseut sur leur nef, tandis qu'ils boivent le philtre d'amour qui les unira pour la vie? Entend-il s'élever, sur la route qui mène les pèlerins du moyen âge à Saint-Jacques de Compostelle, la grande voix des chants épiques? Se rappelle-t-il le bruit de cette canonnade, entendue de Verdun? Conçoit-il le sujet de quelque œuvre nouvelle, de ces œuvres qui semblent paradoxales au début, et que le temps transforme en vérités évidentes? S'il songe aux jours du passé, il peut les contempler avec fierté. Dans la frêle matière de l'existence humaine, il a su tailler des souvenirs qui durent. Il a connu les âpres labeurs et les joies de la science, les délices de l'art, et surtout, — juste récompense d'avoir uni toujours les lettres et la vie, — la plus belle forme de l'action, l'action sur les âmes.

FIDUS.

LE ROI LOUIS XVII

VI [1]

HORS DU TEMPLE

C'est précisément à cette époque que la France commençait à comprendre la valeur du rôle que jouait dans ses destinées le frêle otage du Temple et l'importance des trafics dont il pouvait être le prix. Cette conviction, les chefs de partis se l'étaient, on l'a vu, transmise et dérobée l'un à l'autre depuis longtemps; mais le gros de l'Assemblée, le chœur des naïfs et des simples, auxquels le seul mot de Roi inspirait une horreur aussi factice qu'aveugle, s'avisait seulement, depuis thermidor, que le pays possédait un gage dont il serait sage de profiter. Calmée et assagie par d'abondantes saignées, la Convention se révélait subitement modérée, tout en se défendant de l'être, et c'est sur la Vendée qu'elle s'essaya d'abord à la clémence. Le 12 frimaire an III, — 2 décembre 1794, — elle avait voté l'amnistie pour « tous ceux des rebelles de l'Ouest qui déposeraient leurs armes dans le délai d'un mois, » et nommé des commissaires chargés d'assurer, en Bretagne et dans le Bas-Poitou, l'exécution de ce décret.

Il n'y a guère dans notre histoire de plus émouvant épisode que la rencontre du 12 février 1795, au château de la Jaunaie, près de Nantes, entre les délégués de la Convention et Charette accompagné de ses généraux. Les représentants du peuple se sont rendus au lieu fixé pour l'entrevue, escortés par cent cava-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1919, 1er janvier, 1er février et 1er mars 1920.

liers et par deux cents fantassins que commande le général en chef Canclaux suivi de tout son état-major. Une tente a été dressée dans la lande, au Lion d'or; les conventionnels, panache tricolore en tête, écharpe à la taille, prennent place, sur une même ligne, à une longue table, et aussitôt Charette est annoncé : ses trois cents cavaliers se massent en face des soldats de la République : il pénètre sous la tente ; il est vêtu d'une petite veste couleur de chair avec des parements rouges, des retroussis à fleurs de lys : au bas de sa ceinture est une large dentelle noire; sur la veste, à la place du cœur, est brodé un crucifix avec cette légende : *Vous qui vous plaignez, considérez mes souffrances*; sur son chapeau, orné de deux rangs de bourdalous dorés, flotte un bouquet de plumes blanches, noires et vertes, — la fidélité, le deuil et l'espérance. — Six de ses généraux, — plumets blancs, ceintures blanches, — sont entrés derrière lui, et prennent séance de l'autre côté de la table, en face des députés.

Sur cette réunion planait l'attendrissante figure du petit Roi prisonnier pour qui ces Vendéens avaient si longtemps combattu et dont le nom était brodé sur leurs drapeaux. Ce fut bien vers lui que se portèrent en ce moment solennel toutes les pensées, car aussitôt, le bruit se répandit hors la tente, au château de la Jaunaie où les chefs de l'insurrection étaient hébergés somptueusement aux frais de la République, dans les faubourgs de Nantes, par toute la ville et bientôt jusqu'à Paris, que si le vaillant général de l'armée royale consentait, sans avoir été vaincu, à entrer en pourparlers avec les délégués de l'Assemblée régicide, sa première exigence serait, non pas le rétablissement immédiat de la monarchie, mais la remise des enfants de Louis XVI à la Vendée fidèle... Or, en réalité, des prisonniers du Temple, il ne fut même pas question!

Et sur ceci encore pèse un mystère : non point qu'il soit permis de croire à quelque convention secrète ; mais on s'étonne de voir si accommodant le fier, l'irascible, l'intraitable Charette : dès les premiers pourparlers, il adopte les formules du calendrier républicain, le terme exécré de citoyen, parle avec respect des représentants du peuple ; Ruelle, l'un des délégués de la Convention, — et régicide ! — devient pour lui « l'ami de l'humanité et des lois ; » les autres conventionnels sont « dignes d'estime et d'éloges; » il proteste que « jamais

plus fortement qu'en leur présence, il n'a senti qu'il était Français « et c'est dans ces sentiments qu'il déclara solennellement àla Convention nationale et à la France entière, se soumettre à la République française une et indivisible. » Bien plus, il coiffe un chapeau à plumet tricolore pour faire dans Nantes une entrée triomphale ! Sans doute Ruelle fut un habile homme et sut « empaumer » le chef vendéen ; mais de celui-ci on n'exigeait pas tant, et c'est de le voir fraterniser si chaudement avec « les Bleus » que plusieurs de ses officiers, ne pouvant ajouter foi au témoignage de leurs propres yeux, imaginent, pour s'expliquer à eux-mêmes un revirement si subit et si imprévu, que leur chef a obtenu des républicains beaucoup plus et beaucoup mieux que les avantages médiocres officiellement consignés dans le traité de paix. La légende de la remise prochaine de Louis XVII à la Vendée naquit, à La Jaunaie même, de la stupeur des chefs vendéens, et peut-être Charette lui aussi mit-il une certaine complaisance à lui permettre de se propager. Poirier de Beauvais, le commandant général de l'artillerie vendéenne, raconte que, après la fin de la troisième conférence, se trouvant dans la chambre de Charette, il osa se dire « surpris » que ceux qui voulaient la paix n'eussent pas, dès le premier article, fait la demande du Roi... « Dût-on être refusé, l'attachement à la personne du prince et la décence en faisaient une loi... » Charette détourna « avec aigreur » la conversation ; mais, le soir, à la Bézilière, un autre chef de l'armée royale, M. de la Bouère, partageant le lit de M. de Fleuriot, oncle de Charette, et manifestant combien il était dur pour les Vendéens, après s'être battus pendant deux ans sans relâche, de traiter avec les bourreaux du Roi et les geôliers de l'héritier du trône, Fleuriot lui confia, dans le plus grand secret « qu'il y avait des articles convenus qu'on ne pouvait faire connaître... ; par un de ces articles le jeune Louis XVII devait être remis entre les mains de Charette à la fin de juin ; d'ici là, et pour y parvenir..., il fallait la plus grande circonspection et un secret inviolable. » Voilà pourquoi, dans les discussions de La Jaunaie, il n'était pas question de la royauté, Charette sachant à quoi s'en tenir sur ce sujet. »

« L'inviolable secret, » circulant de bouches à oreilles, fut la fable de toute la Vendée et courut jusqu'à Paris ; la Convention s'en émut : durant si longtemps, spéculant sur sa docilité,

ses comités avaient gouverné sans elle que maintenant, revenue de sa peur, elle exigeait que tout « se passât au grand jour. » Une coïncidence prêtait aux commentaires : à l'heure même où les délégués de l'Assemblée entraient en pourparlers avec Charette, on discutait à la tribune de la Convention la question de savoir si la République pouvait prendre, en traitant avec les Puissances ennemies, des engagements qui demeureraient dans le secret durant un temps déterminé et si le Comité de Salut public avait qualité pour contresigner seul ces conventions occultes. Et on était en droit de se demander de quel prix, non révélé, avait été payé l'empressement de Charette à signer sa capitulation. Plus il témoignait de satisfaction, plus on s'inquiétait ; on s'ingéniait à découvrir pourquoi, en cette affaire, il paraissait être l'obligé et quand, par une lettre adressée à Ruelle et que lut à la tribune Boissy d'Anglas, le chef vendéen annonça que pour fournir un gage de sa *reconnaissance* et de son attachement, il envoyait ses drapeaux en hommage à la Convention, tous les députés se levèrent en criant : *Vive la République!* mais se rassirent avec le vague pressentiment d'une immense et ténébreuse duperie, et ils eurent le tact de ne pas introduire à leur barre ces émissaires des ci-devant « rebelles » et de ne point suspendre aux voûtes de la salle les drapeaux de Charette, trophées embarrassants, à la vérité, et dont les soies blanches fleurdelysées, portant l'inscription : *Vive Louis XVII!* eussent été aussi déplacées parmi les emblèmes tricolores dont s'ornaient les travées du prétoire que parmi les drapeaux conquis sur les étrangers, formant faisceau derrière la tribune du président.

On osait parler maintenant du petit Roi, et la Convention, durant si longtemps muette à son sujet et désintéressée de sa triste situation, s'inquiétait de savoir ce qu'il adviendrait de lui : car il fallait opter entre ces alternatives : condamner à la détention perpétuelle cet enfant de neuf ans, — et ceci eût été dans l'histoire du monde une si extraordinaire nouveauté que nul n'envisageait comme admissible une telle solution, — ou lui ouvrir les portes de sa prison, soit pour lui permettre de vivre libre en France, soit pour le remettre à quelque Puissance étrangère, éventualités qui, l'une et l'autre, présentaient des inconvénients. Un jour, à la suite de la lecture à la tribune d'un pamphlet royaliste assez plat préconisant le rétablisse-

ment de la Monarchie et « l'exil volontaire, » grassement payé, de tous les législateurs régicides qui jugeraient prudent de se soustraire aux rancunes du nouveau souverain, Lequinio proposa l'expulsion « du dernier rejeton de la race impure du tyran : » proposition logique et fondée, qui fut renvoyée aux Comités. Le problème dut paraître à ceux-ci difficile à résoudre, car près d'un mois s'écoula avant qu'ils publiassent le résultat de leurs méditations : le 3 pluviôse seulement, — 22 janvier 1795, — Cambacérès prit la parole en leur nom.

Il faut savoir, avant d'entendre son discours, que Cambacérès était l'un des « clients » du banquier Petitval, le châtelain de Vitry : c'est lui que Petitval aurait chargé, moyennant paiement d'une somme de 95 000 livres, « de s'occuper du fils de Louis XVI et de faire la preuve juridique de la substitution. » Deux hypothèses se présentent donc : ou bien Cambacérès croit que le Dauphin est toujours au Temple, et, dans ce cas, il va instruire l'Assemblée du sort qu'on réserve à ce malheureux orphelin : dans quelques semaines il aura dix ans : la République va-t-elle le laisser sans maîtres, sans soins, sans jeux, sans compagnons? Condamnera-t-elle cet innocent à passer dans l'isolement et dans l'inaction, son enfance, son adolescence, sa jeunesse, son âge mûr, sa vieillesse, jusqu'à la décrépitude et jusqu'à la mort? Puisqu'on s'occupe de lui, c'est le cas de traiter nettement cette harcelante question... Si, au contraire, Cambacérès est bien convaincu de l'identité royale de l'enfant qui est à Vitry, il n'a qu'à déclarer à la Convention que, ne voulant point livrer le fils de France aux ennemis du pays; ne pouvant, d'autre part, le détenir à perpétuité, les Comités ont pris de sages mesures pour assurer son bien-être et son éducation et fait choix, dans ce dessein, d'une demeure sûre et confortable, située en pleine campagne, mais qu'on doit, par prudence, s'abstenir de désigner plus explicitement. Il est assuré, ce disant, de l'approbation unanime de l'Assemblée.

Mais Cambacérès se garde d'être précis : du vague, des phrases, des échappatoires; il énumère d'abord les dangers que présente le maintien à la Tour du Temple « des individus de la famille Capet : » toute la Convention se croyant, d'après cet exorde, débarrassée de ce cauchemar, applaudit frénétiquement. Sur quoi, poursuivant son discours, le même Cambacérès prouve qu'il est est tout aussi périlleux de bannir « ces mêmes

individus, appelés à devenir, entre les mains des étrangers, des sujets éternels de haine, de vengeance et de guerre. » Pour conclure, il parla longuement avant d'arriver, après bien des détours, à proclamer que « si Rome eût retenu les Tarquin, elle n'aurait pas eu à les combattre. » On comprit que le petit Capet resterait au Temple; ou plutôt, on n'y comprit rien, sinon qu'on se trouvait en présence d'un inextricable imbroglio : la preuve en est que Brival, — ci-devant jacobin, mais non des plus farouches, — s'emporta contre cette situation sans issue, criant que c'était bien dommage que, parmi tant de crimes inutiles, on n'en ait pas commis un de plus pour délivrer la République de ce louveteau encombrant. Aussitôt toute la Convention révoltée poussa une clameur unanime d'horreur...

Ce qu'elle ne pouvait deviner, s'affirme aujourd'hui évident : Cambacérès savait que le Dauphin n'était plus au Temple; mais il savait aussi qu'il n'était pas davantage à Vitry. Ici et là on ne possédait qu'un substitué. Louis Blanc estime que le rapport de Cambacérès « fut précisément tel qu'on aurait dû l'attendre d'un homme initié au secret de l'évasion; » il est tel aussi qu'on y peut discerner presque l'aveu formel de l'ignorance du lieu où se trouve le fils de Louis XVI, en même temps que d'étranges artifices oratoires préparent l'opinion à la surprise d'une réapparition inattendue : cette phrase, par exemple, semble prémonitoire : — « Lors même qu'il aura cessé d'exister, on le retrouvera partout, et cette chimère servira longtemps à nourrir les coupables espérances des Français traîtres à leur pays. »

Si telle était la situation en cette fin de l'hiver de 1795, si l'authentique Dauphin ne se trouvait ni au château de Petitval ni au Temple, ils devaient vivre dans d'étranges perplexités ceux qui, après avoir cru tirer de sa prison un Roi présomptif, s'étaient aperçus qu'ils disposaient seulement d'un figurant dont ils n'osaient se servir, le véritable détenteur du rôle pouvant surgir à tout instant du refuge ignoré où il était terré. Leurs angoisses s'accroissaient de voir l'Enfant de France devenu l'enjeu de la paix européenne : l'Espagne en effet, en hostilités avec la République dès le printemps de 1793, était disposée à terminer la guerre; depuis quelques mois, des semblants de pourparlers s'étaient engagés aux avant-postes et l'on savait déjà que la Cour de Madrid posait comme

première condition la libération de Louis XVII. Le Comité de Salut public, désireux d'entrer en négociations, avait envoyé à la frontière des Pyrénées le conventionnel Goupilleau et le citoyen Bourgoing, l'ancien chargé d'affaires de France en Espagne, avec recommandation de se tenir prêts à recevoir les plénipotentiaires espagnols, mais « de ne rien entendre sur l'article du fils de Louis XVI. » Bourgoing s'installa à Figuières sous le fallacieux prétexte « d'affaires particulières, » et entra, à titre personnel, en correspondance avec le chevalier Ocariz, ancien ministre d'Espagne à Paris. Celui-ci, dès sa première lettre, posa en principe que la remise du Dauphin était la principale condition d'une entente éventuelle : « La tendre sollicitude de la Cour d'Espagne est en ce moment concentrée sur les enfants de Louis XVI ; le gouvernement français ne saurait témoigner d'une manière plus sensible les égards qu'il aurait pour l'Espagne qu'en confiant à Sa Majesté Catholique ces enfants innocents qui ne servent à rien en France. Sa Majesté recevrait une grande consolation de cette condescendance et, dès lors, elle concourrait, de la meilleure volonté, à un rapprochement avec la France. » Les représentants du peuple étaient des diplomates extrêmement novices : Goupilleau, indigné de la proposition espagnole, ordonne à Bourgoing de rompre immédiatement les pourparlers : en vain celui-ci conseille plus de prudence et de modération, représente qu'il conviendrait au moins d'en référer au Comité de Salut public; il n'obtient rien de l'obstination du Conventionnel et doit, à son grand dépit, informer Ocariz que « ses affaires particulières étant terminées, il se retire chez lui, à Nevers et cesse la correspondance. »

Au Comité, on déplora cette maladresse; Merlin de Douai, qui dirigeait les négociations, s'efforça de la réparer et, après de grands éloges à Bourgoing auquel il accorde toute sa confiance, il l'invita à se rendre à Bayonne, à trouver un prétexte pour renouer la correspondance interrompue, et à témoigner au diplomate espagnol son regret personnel de ce qu'« une proposition intempestive » ait suspendu les pourparlers, tout en laissant entrevoir que « cette proposition, *quoique n'étant pas de nature à être adoptée, du moins pour le moment*, ne doit cependant pas empêcher l'ouverture des conférences qui seules peuvent ramener la paix entre les deux nations. »

De toute cette correspondance dont on ne donne ici qu'un très sommaire aperçu, il ressort que, en ce printemps de 1795, la Cour d'Espagne offre de reconnaître la République française et de traiter sans délai, à la condition expresse que les enfants de Louis XVI lui seront remis. Sur ce point, elle ne cédera pas. De son côté, le Comité de Salut public proteste de son grand et sincère désir de la paix ; mais il se refuse à céder l'enfant du Temple, ou, du moins, ne consentira à le livrer que plus tard... Pourquoi ? N'est-ce donc point encore parce qu'il ne dispose plus du Dauphin ? Quel autre motif justifierait ces opiniâtres atermoiements ? Il est certain que la Convention, le peuple de Paris, la France entière, — sauf peut-être quelques énergumènes, de ceux qu'on malmène et qu'on pourchasse depuis thermidor, — applaudiraient à la délivrance du petit Capet ayant pour résultat d'amener les Bourbons à reconnaître la République.

Dès lors, il semble qu'un mot d'ordre est donné : on s'ingénie à répandre l'opinion que le petit prisonnier n'est pas montrable : il a été l'objet de si odieuses et cruelles tortures « du temps de l'infâme Commune de Paris » qu'on ne peut songer à le produire. Mathieu, à la tribune de la Convention, a déjà prononcé un mot qui ressemble, soit à une menace, soit à un aveu : on parlait des assignats à face royale dont on s'inquiétait de voir renaître le crédit : « En dépit de toutes les manœuvres, dit Mathieu, le crédit national s'affermira... et le fils de Capet, ainsi que les assignats à effigie, *restera démonétisé*. » Qu'est-ce à dire ? Y a-t-il un simple effet oratoire, — bien maladroit, à la vérité, — ou l'intention d'insinuer que l'enfant qu'abrite le Temple n'a pas plus de valeur qu'une pièce fausse ? C'est un bruit maintenant qui circule dans les entours du gouvernement : le baron Hue a raconté que les membres du Comité disaient ouvertement : « Si, dans quelque mouvement populaire, les Parisiens se portaient sur le Temple, nous leur montrerions un petit bambin dont l'air stupide et l'imbécillité les forceraient à renoncer au projet de le placer sur le trône. » Et c'est exactement la même rumeur que recueillit Frotté, le chef de l'insurrection normande : causant, certain jour, avec un membre de la Convention, « l'un des plus prépondérants » parmi ceux des représentants chargés d'assurer la pacification de l'Ouest, — c'était en mars 1795,

— Frotté témoigna le désir, si la paix se concluait, d'être admis à pénétrer au Temple « pour y servir les restes infortunés du sang qui régna sur la France. » Le Conventionnel le regarda quelque temps sans mot dire ; enfin, rompant le silence... : « — Nous ne sommes pas seuls, fit-il ; demain nous nous reverrons chez moi, si vous voulez, et je vous répondrai franchement. » Frotté fut, comme bien on pense, empressé au rendez-vous : le républicain paraissait « assez ému. » Savait-il? Avait-il eu d'abord l'intention de *tout* révéler? Il se contenta de détourner de son projet le chef royaliste, et parla en ces termes : « Je dois vous dire la vérité, parce que je crois pouvoir compter sur votre discrétion : votre sacrifice serait inutile; vous en seriez victime et *vous ne pourriez dans aucun cas servir à rien au fils de Louis XVI.* Sous Robespierre, on a tellement *dénaturé le physique* et le moral de ce malheureux enfant que l'un est entièrement abruti et que l'autre ne peut lui permettre de vivre. Ainsi renoncez à cette idée dans laquelle j'aurais bien du regret, par intérêt pour vous, de vous voir persister, les choses étant au point où elles en sont, car vous n'avez pas idée de l'appauvrissement et de l'abrutissement de cette petite créature. Vous n'auriez en le voyant que du chagrin et du dégoût, et ce serait vous sacrifier inutilement, car vous le verriez infailliblement périr bientôt et, une fois au Temple, *vous n'en ressortiriez peut-être jamais.* »

Si ce ne sont point là arguments d'un homme qui veut être compris « à demi-mot, » ils paraissent de nature à exciter plutôt qu'à refroidir le dévouement de Frotté : plus le sort de l'enfant est misérable, plus lui serait utile l'assistance d'un ami empressé à le secourir... Mais le Conventionnel, en parlant ainsi, s'exprimait-il avec autant de franchise qu'il en avait promis à son interlocuteur? Par qui donc est-il informé de l'état du prisonnier? Non point par ses collègues de la Convention qui, depuis quelques mois, ont visité le Temple : Reverchon, Mathieu, Harmand, Goupilleau, André Dumont. Aucun d'eux, en effet, n'a constaté que l'enfant fût malade, sinon ils auraient indubitablement réclamé pour lui les soins d'un médecin. Cette obstination à rejeter toute la responsabilité sur la Commune abolie et sur Robespierre guillotiné ne peut se justifier que si les thermidoriens qui leur succèdent se montrent remplis de prévenances et d'attentions pour le pauvre

petit captif, s'ils l'autorisent à se promener dans le jardin, s'ils permettent à sa sœur de passer avec lui la journée, s'ils s'efforcent enfin, par tous les moyens, de rétablir sa santé compromise et de lui rendre la prison supportable. Non ! Ils vont « constater » sa présence, ne rédigent aucun rapport, ne protestent qu'à huis clos, — s'ils protestent ! — et se contentent de propager le bruit que la faute de cet épouvantable assassinat incombe à Robespierre, mort depuis huit mois ! Ou bien le prisonnier n'est pas malade, et dans ce cas la confidence faite au baron Hue et à Frotté pour les détourner d'aller au Temple devient extrêmement louche ; ou bien les rumeurs qui courent ne sont pas imaginaires, l'enfant dépérit, il est en danger, — et alors le Comité est coupable, humainement et politiquement, de se désintéresser de son état ; les Comités se révèlent beaucoup plus cruels que « l'odieuse Commune ; » Laurent et Gomin dépassent en barbarie Simon, ce bouc émissaire, puisque, de son temps, du moins, les médecins étaient appelés à la prison dès la moindre indisposition et que le petit Capet, — c'est officiellement constaté, — fut laissé par le cordonnier en parfaite santé. Il importe donc de retourner au Temple pour tenter de savoir ce qui s'y passe.

*
* *

Il ne s'y passe rien : Laurent, il est vrai, s'en est allé. Après avoir porté absolument seul durant trois mois, et assisté de Gomin durant cinq autres mois, la charge de la surveillance, il juge sa tâche remplie : les jaloux de sa section n'ont cessé de le harceler et de le dénoncer comme « peu sûr ; » est-ce à ces tracasseries qu'il veut échapper, ou bien préfère-t-il être loin le jour où les négociations avec l'Espagne aboutiront à une enquête approfondie et à la pleine lumière sur les événements du Temple ? Peut-être encore tient-il à profiter de l'influence grandissante de Barras qui, en effet, le placera à la police et, plus tard, recommandera « particulièrement » au ministre ce jeune homme « que j'ai employé, écrira-t-il, dans plusieurs missions très importantes qu'il a remplies avec zèle et intelligence. » Laurent quitta la Tour le 31 mars 1795 : il était remplacé auprès de Gomin par Étienne Lasne, peintre en bâtiments de son état et commandant de la force armée de la section des Droits de l'homme : c'était « un assez brave homme, »

parlant sec ; mais, si l'on s'abstient de puiser aux bavardages qu'on lui a prêtés dans sa vieillesse, on reste, comme pour Gomin, dépourvu de renseignements sur ce personnage ; Madame Royale le qualifie de « bien bon homme » et n'en dit pas davantage.

Peut-on puiser dans le journal de la Princesse quelque indication sur ce qu'était, à cette époque, la vie du petit prisonnier? Non, car on la tenait complètement isolée de lui ; elle ne fut informée que beaucoup plus tard, lorsqu'une demi-liberté lui fut rendue : encore n'apprit-elle rien que par Lasne et par Gomin, et l'on continue à s'étonner que, durant ces mois d'avril et de mai, elle n'ait pas réclamé et obtenu de ses deux gardiens la faveur de voir « son frère. » Et qui donc imposait cette inflexible consigne? Barras assure qu'il donna des ordres contraires; Harmand de la Meuse réitéra ces instructions ; jamais on n'en tint compte ; durant plus d'un an, seuls dans la triste Tour, ces deux enfants vécurent à quelques pas l'un de l'autre sans que l'ingéniosité charitable des geôliers suscitât au moins l'occasion d'une rencontre fortuite sur l'escalier ! La gérance commune de Lasne et de Gomin auprès de Marie-Thérèse et de celui qu'on appelle *Monsieur Charles* a laissé, dans les dossiers d'archives, moins de traces encore que celle de Laurent. Le mutisme des documents est absolu. Cet enfant dont s'occupent et s'inquiètent tous les cabinets étrangers est déjà retranché du monde, sans qu'on sache quelle autorité assume la responsabilité d'une si atroce et inexplicable soustraction. Certains journaux annoncent qu'un royaume est constitué pour lui au centre de l'Europe et qu'il va être élu souverain de la Pologne; son long martyre attendrit tous les cœurs; Paris pense à lui, Paris, joyeux et vibrant, ensoleillé et fleuri à l'éveil de l'été; rien de toute cette gaîté de la vie, de tous ces rayons, ne perce les murs derrière lesquels on tient encagé, comme une bête méchante, cet abandonné de dix ans; dans la grande ville, depuis des siècles jour et nuit frémissante, le lieu où il est forme un îlot de mort, tant le silence qui l'enveloppe est profond, tant il y a de barrières, de murs, de grilles, de sentinelles et de geôliers pour empêcher que pénètrent jusqu'à lui les regards des vivants.

Pourtant, comme un mécanisme remonté à heure fixe, le service du Temple fonctionne méthodiquement : le commis-

saire civil, qu'envoie chaque jour l'une des quarante-huit sections, se présente à midi et demeure là vingt-quatre heures; des deux cent dix hommes qui prirent ainsi la surveillance de la prison, depuis le 29 octobre 1794 jusqu'à la fin de mai 1795, pas un n'a laissé un bout de récit, une ligne de rapport, un mot, un indice, une impression, si fugitive soit-elle, de son séjour de vingt-quatre heures au Temple. Pas un n'a dit avoir vu le Dauphin. On sait qu'ils arrivent en même temps que la garde montante et qu'ils s'en vont le lendemain, la corvée faite; rien d'autre. Nul des officiers de la garde nationale qui sont là, chaque jour également, au nombre de trois, — commandant, capitaine, adjudant, — et qui passent leur journée à la salle du Conseil s'il pleut, dans les cours et dans les jardins s'il fait beau temps, n'a consacré, dans un agenda ou dans une lettre intime qui nous soient parvenus, le souvenir de cette faction mémorable. Sans les comptes du cuisinier, on pourrait croire que le prisonnier n'est plus là et que, comme disent les commères du quartier, « on l'a fait partir bien loin. » L'économe Liénard, — plus muet encore, plus mystérieux, plus fantôme que tout ce qui l'entoure, — tient ces comptes avec une précision et une exactitude minutieuses. On pourrait presque y relever ce qu'ont mangé, à chacun de leurs repas, les détenus; ils sont bien nourris, d'ailleurs : du 1er germinal (21 mars), « deux poulets pour les prisonniers; » du 8, du 11, du 18, même mention; du 29, « deux livres de confitures et une livre de chocolat pour les prisonniers; » le 21, « une botte d'asperges et du poisson; » — le comptable, peu lettré, écrit *asperches* et *poisont;* — le 28, « des merlans et deux brioches. » Or, le 21 et le 28 germinal de l'an III correspondent aux vendredis 10 et 17 avril 1795. Il y a donc quelque part, au fond des cuisines, un brave homme soucieux d'établir la concordance des calendriers pour servir, aux jours d'abstinence, des menus maigres au pauvre enfant qui, depuis longtemps, a perdu, dans sa solitude et son ombre, la notion des saisons et des mois. On constate qu'une serviette, renouvelée tous les jours, est fournie à chacun des détenus. Les dépenses d'entretien pour Madame Royale ne paraissent pas avoir été réduites : « Pour la fille Capet, 5 aunes de toile à 20 livres l'une, 9 aunes de rubans à 6 livres l'aune, 16 busques à 10 sols pièce, 8 aunes de lacets à 5 sols l'un, façon de quatre corsets à 18 livres l'un. »

Voici « quatre paires de bas de coton pour la fille Capet à 16 livres la paire, » fil, aiguille, ruban et un dé, une livre de poudre, de la pommade, une livre de fil de Cologne à tricoter, « 66 livres au Cen Frétillot, horloger, pour avoir raccommodé deux montres d'or à la fille Capet. » Le nom du prisonnier revient plus rarement; pourtant on voit, en vendémiaire, « quatre paires de bas de coton pour le fils Capet; » et aussi, en germinal, reparaît cette rubrique, négligée depuis longtemps : « un boisseau de vesche pour les pigeons du fils Capet, 20 livres. » Parfois : « deux livres de tabac » ou « des pantoufles : » c'est pour Tison, qui continue à se morfondre et à gémir dans son oubliette.

Matériellement ce régime n'a rien de pénible; ce qui épouvante, c'est l'oisiveté où demeure l'enfant solitaire. Membres des comités, conventionnels, gardiens, geôliers, tous affectent de se désintéresser de son éducation; on ne sait à quoi il occupe ses longues journées, puisqu'aucun de ceux qui ont pu l'aborder n'a rien raconté que l'histoire doive recueillir. Du temps qu'il vivait avec ses parents, le Dauphin savait lire; il écrivait déjà correctement; il apprenait l'histoire de France et le calcul... De l'enfant qui végète au Temple depuis le départ de Simon, nul ne peut montrer une ligne d'écriture, une signature, un « gribouillage : » est-ce qu'il ne sait pas tenir une plume? Est-ce qu'il ne demande jamais à ses gardiens, — si pleins d'attentions pour lui, à ce qu'ils assureront plus tard, — le crayon et le feuillet de papier blanc que tout enfant réclame dès qu'il en a fait une seule fois usage? Est-ce pour cela aussi qu'on ne lui donne pas de maîtres? Puisque rien n'indique et nul ne signale qu'il est malade, pourquoi ne pas s'occuper de son instruction? La Convention, qui a proclamé et décrété le droit du plus humble aux bienfaits du travail et de l'étude, veut-elle condamner à l'abêtissement le seul être dont elle ait collectivement la tutelle? Elle est donc bien résolue à ne jamais livrer cet enfant aux Puissances étrangères, puisqu'elle exige que son intelligence s'atrophie dans l'inaction? L'honneur de la République est engagé cependant à ce que, le jour inévitable où sera rendu à la liberté le fils de France, l'état physique et intellectuel de celui-ci témoigne des soins qu'il aura reçus et de la générosité du peuple qui, par raison d'État, l'aura trop longtemps gardé captif. Plus on retourne ces questions, plus

s'affirme cette conviction que l'enfant retenu au Temple n'est pas le fils de Louis XVI; le gouvernement, ignorant ce qu'est devenu l'enfant royal, attend d'un hasard qu'il se révèle ou qu'on découvre sa retraite, afin de décider de son sort et de prendre à son sujet une décision conforme à l'intérêt du pays.

Car l'Espagne insiste : à chacun des nouveaux pourparlers, elle cède sur tous les points, sauf sur un seul : la remise des deux enfants du Roi. C'est à Bâle maintenant, dans la maison de M. Ochs que, depuis la fin de floréal, se sont transportés les négociateurs : M. d'Yriarte, le plénipotentiaire espagnol, et le citoyen Barthélemy, porte-parole de la République, « ont passé en revue tous les articles des deux projets contradictoires; » aucun ne leur paraît inconciliable : l'écueil, c'est le prisonnier du Temple. Yriarte fait valoir que la mort de Louis XVI ayant donné le signal des hostilités entre les deux nations, la délivrance de son fils doit être le gage de leur réconciliation. Le Comité de Salut public veut « qu'on évite de s'expliquer » là-dessus; mais comment Barthélemy pourrait-il écarter comme accessoire la question qui, pour son interlocuteur, est la principale? Yriarte, d'ailleurs, ne veut rien écouter : « Ce sont des intérêts de famille et des motifs d'honneur qui obligent la Cour de Madrid à réclamer les enfants de Louis XVI; non seulement l'Espagne, mais la Cour de Sardaigne ne pourront jamais consentir à un arrangement avec la France avant d'avoir obtenu à cet égard une satisfaction fondée sur les sentiments les plus forts de la nature. » Le porte-parole de la République se voit donc vivement pressé : il est vrai que ses instructions l'autorisent à promettre, s'il le faut absolument, la libération du jeune prince *pour après la paix générale*, et cette préoccupation de « gagner du temps » indique encore que le Comité n'a pas perdu tout espoir de découvrir le lieu où le Dauphin est caché. Encore recommande-t-il à Barthélemy « d'en parler le moins possible ; » et Yriarte ne parle pas d'autre chose ! — « Le désir de voir les prisonniers du Temple libres à Madrid, dit-il, porte plus qu'aucune autre considération à rechercher la paix. C'est de notre part un devoir, une religion, un culte, un fanatisme, si vous le voulez ! Nous placerait-on entre les enfants de Louis XVI et l'offre de quelques départements voisins de notre frontière, nous deman-

derions les enfants de Louis XVI. Mes instructions parlent d'apanages, de pensions; mais ce n'est pas là la véritable question. Nous recevrons les prisonniers sans conditions, si l'on veut... Enfin ce n'est pas dans les détails de la paix générale, c'est immédiatement après l'échange des ratifications de notre paix particulière, que nous vous les demandons. » Barthélemy se défendait encore; mais ses arguments étaient faibles : le Comité de Salut public lui soufflait que « les républicains, unanimes sur tout le reste, divergeaient d'opinion sur ce point spécial. » A quoi l'Espagnol répondait en citant le grand nombre de Conventionnels qui, soit pour un motif, soit pour un autre, avaient opiné pour qu'on renvoyât les prisonniers hors du territoire de la République. « Au surplus, concluait-il, on pourrait, afin de rassurer la France, insérer au traité une convention publique ou secrète par laquelle l'Espagne s'engagerait à ne pas laisser les enfants de Louis XVI sortir de son territoire et à ne jamais permettre qu'ils pussent devenir un centre inquiétant pour le gouvernement français. »

Barthélemy était acculé à un *oui* ou à un *non* : l'insistance du plénipotentiaire espagnol durait depuis près d'un mois et celui de la République se trouvait dans un très grand embarras, quand, le 27 prairial, il reçut, par courrier du Comité de Salut public, une dépêche datée du 21 et par laquelle on lui envoyait le traité récemment signé avec la Prusse. Quelques lignes ajoutées en post-scriptum étaient ainsi libellées : « On a annoncé ce matin à la Convention nationale la nouvelle de la mort du fils de Capet, qui a été entendue avec indifférence, et de la capitulation de Luxembourg qui a été reçue avec les plus vifs transports. »

Dans les conditions où l'on se trouvait, cet *incident* « par lequel la politique du Comité se croyait mise à l'aise » parut au monde entier trop opportun. « Personne ne s'attendait à cet événement; » généralement on jugea « cette fin peu naturelle et précipitée » et on se livra à de « hideuses conjectures. » Du moins le Comité de Salut public se trouvait délivré de pressantes difficultés, et le seul obstacle s'opposant à la paix avec l'Espagne étant escamoté, le traité fut signé un mois plus tard.

*
* *

C'est donc à la prison du Temple qu'on doit suivre les péripéties de ce dénouement plein d'à-propos, avec l'espoir de constatations moins fuyantes que celles jusqu'à présent recueillies : on serait en droit de croire, en effet, que, malgré l'indifférence affectée par le gouvernement français, il comprend l'importance de l'événement et que, ne fût-ce que par déférence pour les Puissances étrangères avec lesquelles il traite, la surprenante disparition de l'enjeu si âprement discuté va être éclairée et authentiquée de façon à jamais inattaquable. — Erreur! Soit inexcusable négligence, soit volonté très arrêtée de rendre le mystère impénétrable, on ne trouvera autour du petit cadavre que confusion, obscurité, incertitudes, affectation de fausse publicité, dissimulation et détours manifestes.

Harmand de la Meuse et ses collègues du Comité sont venus au Temple le 19 décembre 1794. Le récit de leur inspection est la dernière relation qu'on possède émanant de visiteurs « ayant vu » le prisonnier vivant : il était, à cette époque, bien portant, et l'on sait, par les menus consignés aux comptes de l'économe Liénard, que jusqu'à la fin de germinal, tout au moins, le régime de l'enfant indique un parfait état de santé. Doit-on accepter un témoignage très différent, émanant d'un voyageur anglais, dépourvu de toute préoccupation historique, qui, au temps de la Restauration, fit, par hasard, rencontre d'un commerçant de Paris, ancien commissaire civil en 1795. Ce sectionnaire, de garde au Temple, avait obtenu, disait-il, de Lasne et de Gomin, l'autorisation de pénétrer dans la chambre du prisonnier, « à condition expresse de ne pas lui adresser la parole. » L'enfant était au lit et demeura une heure sans bouger : enfin, devinant la présence d'un étranger, il demanda d'une voix faible « qui c'était. » N'ayant pas reçu de réponse, il se dressa, sortit ses jambes des couvertures, s'assit sur le bord du matelas et demeura là « dans une posture stupéfiante. » Le commissaire fut très étonné de la grande taille du détenu et « de ce qu'elle aurait pu être, s'il se fût tenu debout. » Le visage du malheureux était couvert d'ulcères et de boutons et il paraissait aussi qu'il y avait « des croûtes de gale derrière la tête. » Il rentra dans son lit, gardant toujours un silence farouche, se couvrit jusqu'au nez, tenant fixés sur le visiteur

ses yeux qu'il fermait à diverses reprises durant plusieurs minutes. Deux ou trois fois il remua les lèvres comme s'il voulait parler; mais l'articulation n'était qu'un souffle où l'on ne pouvait rien distinguer : « Le plus pitoyable être humain que j'aie jamais vu, » ajoutait le narrateur.

Si tel était l'état du prisonnier, il n'est pas étonnant que, dans les premiers jours de mai, Lasne et Gomin se fussent décidés à aviser le Comité de Sûreté générale. L'enfant Capet, d'après leur rapport, éprouvait une indisposition et des infirmités qui paraissaient prendre un caractère grave. Le Comité arrêta que « le premier officier de santé de l'hospice de l'Humanité se transporterait auprès du malade pour le visiter et lui administrer les remèdes nécessaires; » mais il ordonnait que le médecin ne pourrait le voir « qu'en présence des gardiens. » Le Comité faisait bien les choses : celui que, en jargon révolutionnaire, il désignait sous ce titre d'officier de santé, n'était autre que le médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, le docteur Pierre-Joseph Desault, qui passait à cette époque pour être le premier praticien de Paris. Il se rendit le jour même, ou le lendemain, au Temple. De ses visites, de l'attitude que tint en sa présence le petit malade, on a trouvé le moyen de faire de longs et attendrissants récits sans qu'aucun document authentique serve de base à ces développements. On sait seulement que Desault revint plusieurs fois à la prison, qu'il ordonna simplement des infusions de houblon et des frictions à l'alcali sur les articulations. Aux boutons, aux ulcères, à la gale, pas une allusion. L'enfant adressa-t-il la parole au médecin? Quel fut le diagnostic porté par celui-ci? On ne sait pas, le rapport de Desault au Comité de Sûreté générale, — s'il y eut rapport, ce qui est probable, — n'ayant jamais été découvert.

Le 29 mai, Desault fait au Temple sa dernière visite; ce n'est pas que le malade soit guéri, c'est le médecin qui va mourir. Le 1er juin, il succombe, et l'enfant reste, durant une semaine, sans autres soins que ceux de ses gardiens. On en pourrait conclure que le diagnostic de Desault n'avait pas été alarmant : Lasne et Gomin étaient par lui rassurés, sans quoi, — à moins qu'ils s'acquittassent de leur mission avec une insouciance et une dureté en désaccord avec la sensibilité qu'ils témoigneront plus tard, — ils n'auraient pas, durant six jours pleins, assumé la responsabilité de traiter, sans les conseils

d'un docteur, l'enfant moribond. Le 3 juin seulement, la Commission des secours publics fit remplacer pour le service du Temple Desault par Pelletan « connu pour ses talents et chargé de la démonstration à l'École de santé; » et, à dater de cette nomination, la brume de mystère qui, depuis tant de mois, enveloppe le Temple, se dissipe quelque peu.

Pelletan, au dire de Mallet du Pan, était un « révolutionnaire féroce, » qui servait d'espion au Comité de Sûreté générale dans la prison de Saint-Lazare pour y former des listes de victimes à guillotiner. Cette incrimination paraît aussi vague que difficile à admettre ; les opinions plus ou moins avancées d'un médecin importent peu, d'ailleurs : ses aptitudes professionnelles sont seules à considérer. Or Pelletan avait alors grande réputation : sa science et son expérience l'imposaient comme digne successeur à Desault : on doit donc croire que le petit malade était en bonnes mains. Par malheur, le récit que Pelletan a laissé de sa première visite au Temple fut écrit à l'époque de la Restauration, — en 1817, — sur un mode chevaleresque et éploré qui dénote une transposition. On y rencontre pourtant des détails précieux qui ne sont point imaginaires : le médecin, en pénétrant dans l'ancien appartement de Louis XVI qu'habitait l'enfant, et qui lui parut « propre et commode, » trouva le malade entouré de jouets tels que « une petite imprimerie, un petit billard, des livres, etc... » Lasne et Gomin, ainsi que le commissaire civil de service ce jour-là, « lui prodiguaient des soins presque paternels. » Pelletan, ayant observé que « le bruit des verrous et des serrures paraissait affliger l'enfant chaque fois qu'on ouvrait la porte de son appartement, demanda qu'on amortît le grincement de ces ferrailles inutiles ; et comme les gardiens s'empressaient d'y consentir, il insinua que si le prisonnier pouvait être transporté, au moins pendant le jour, « dans le salon du concierge » (*sic*) prenant vue sur le jardin, « il y trouverait plus de consolation. » Jusqu'ici le témoignage peut être accepté sans conteste; Pelletan devient légèrement suspect lorsqu'il ajoute : « Malheureusement tous les secours étaient trop tardifs... on ne pouvait concevoir aucun espoir ; » c'est là, manifestement, opinion rétrospective d'un médecin qui, pour expliquer un insuccès, proteste « qu'il n'a pas été appelé à temps. » Non, Pelletan, à sa première visite du 6 juin, ne jugea pas le cas désespéré :

son ordonnance en est une preuve : elle consiste en l'indication d'un régime destiné à être suivi pendant longtemps et qui n'a rien de particulièrement sévère : « Le malade déjeunera sur les dix heures avec du chocolat ou du pain et de la confiture de groseilles. Au dîner, il mangera du potage gras et quelquefois du potage maigre, un peu de viande bouillie, rôtie ou grillée, des légumes ou herbages, tels que des asperges, des épinards, etc... Pour le goûter, des confitures de pommes, de groseilles, d'abricots, de vignes, etc... Au souper, il pourra manger un peu de viande rôtie ou grillée, mais surtout des légumes ; on pourra enfin lui donner un peu de salade avec de la laitue, la petite chicorée verte, le cerfeuil, le cresson de fontaine ou de jardin. Il boira un peu de vin à ses repas. Il faudra le faire coucher à neuf heures et le faire lever à six du matin. » Une seule injonction thérapeutique : Pelletan recommande les décoctions de houblon déjà ordonnées par Desault et dont l'enfant boira tous les matins trois tasses « dans lesquelles on ajoutera une cuillère de sirop antiscorbutique. » Quatre repas par jour, — de la viande, de la salade, du vin, des potages gras et *quelquefois* des potages maigres, ce qui établit nettement que ce régime réconfortant doit se prolonger durant un temps indéterminé. Ces prescriptions, écrites et signées par Pelletan immédiatement après l'examen de l'enfant, infirment manifestement son récit de 1817 où il assure avoir jugé du premier coup d'œil que le petit prisonnier, « dont le ventre était d'un très gros volume, » et qu'il reconnut « atteint d'une diarrhée chronique, » n'avait que peu de jours à vivre.

Le pauvre reclus sortit donc de sa prison et fut conduit « dans le salon du concierge : » Pelletan entend sans doute par là, la chambre de Gomin, ce « petit salon du bas » dont a parlé Madame Royale et qui n'était autre que la pièce de la petite Tour qu'avait naguère habitée la Reine : cette chambre était en effet la seule qui prît « directement vue sur le jardin. » Pour s'y rendre, il fallait s'engager dans le long escalier de pierre, passer devant la porte du corps de garde installé au premier étage et toujours rempli de soldats, continuer à descendre presque jusqu'au niveau de la salle du Conseil, pour s'engager dans l'embranchement de l'escalier conduisant à l'entresol de la petite Tour. Parvenu là, on avait encore à

monter l'escalier de bois intérieur, avant d'atteindre le salon désigné, salle claire et gaie, assez vaste, d'où, certainement, on n'avait pas retiré les beaux meubles en lampas bleu et blanc appartenant à M. Barthélemy. Peut-être la couchette à fleurettes roses qu'on y avait montée pour le Dauphin, dans la journée du 14 août 1792, s'y trouvait-elle encore. Pelletan avait demandé que le petit malade passât là les journées : l'y laissa-t-on pour la nuit ? la tradition le veut ; mais ce n'est que la tradition, fondée sur une série de récits dont l'élégiaque poésie est supérieure à la documentation. Il paraît inadmissible que le commissaire et les officiers de garde eussent osé enfreindre leur consigne au point de permettre que le prisonnier passât la nuit en une pièce dont le balcon était à portée facile du jardin et si éloignée, d'ailleurs, de la Chambre du Conseil, quartier général de leur surveillance. Il était, croit-on, d'habitude que l'enfant restât seul du soir au matin ; on verrouillait sa porte le soir, et, même dans les derniers jours, ses gardiens ne s'occupaient plus de lui jusqu'au lendemain. Il passa la journée du 6 juin, — 18 prairial, — dans le salon bleu et blanc de la petite Tour ; ceci paraît hors de doute, puisque Pelletan écrit : « Le succès de cette translation fut tel que l'enfant manifesta de la gaieté et se livra davantage à l'intérêt qu'on prenait de lui. » Mais ce texte n'implique pas qu'il fût installé à demeure dans la jolie chambre.

Il faut le remarquer : un changement radical s'est produit dans le régime du Temple, depuis les six jours de profond silence écoulés entre la dernière visite de Desault et la première consultation de Pelletan. On ne craint plus de montrer le petit captif : il n'est plus reclus ; la garde tolère qu'il circule d'une tour à l'autre ; les gens de service, les soldats peuvent enfin l'apercevoir à loisir, soit lorsqu'il descend les escaliers, soit quand il prend l'air à son balcon, qui n'a ni hotte ni abat-jour. Et, chose plus surprenante, la nature même de l'enfant paraît s'être subitement modifiée ; il s'émeut du bruit sinistre des verroux, lui qui doit y être cependant accoutumé depuis tant et tant de mois qu'il l'entend ; il joue avec une imprimerie, il a des livres : c'est donc qu'il n'a pas oublié son alphabet et qu'il reprend goût à la lecture. Il ne se condamne plus au mutisme; et c'est à cette époque, — et à cette époque seulement, — que feront plus tard allusion Lasne et Gomin disant

qu'il leur a souvent parlé, mais seulement « dans les derniers temps de sa vie. » Ils sont en cela d'accord avec Pelletan, puisque, d'après celui-ci, le malade « manifeste de la gaieté : » ce n'est pas seulement dans sa mimique, mais certainement dans ses propos. Grande nouveauté et constatation qu'il importe de noter pour ne point obstruer la voie aux chercheurs de l'avenir, — il y en aura toujours ! — soucieux d'élucider cette suprême énigme de la captivité royale.

L'inconvénient notable que présente le parti pris de ne rien emprunter qu'aux documents authentiques dépouille l'histoire du prisonnier du Temple du mélancolique et douloureux attrait qui l'a faite si populaire. Point d'attendrissement au contact des rares et laconiques pièces d'archives prises pour seuls guides ; points de mots touchants tombés des lèvres blêmes du moribond ; nulle occasion de développements émus sur le contraste déchirant entre la pompe abolie de Versailles et du Trianon d'autrefois et le grabat où agonise, absorbé dans son rêve, le descendant de tant de rois. Rien d'autre que quelques notes administratives, indifférentes et sèches comme l'esprit des bureaux et dont on pressurerait en vain le texte aride dans l'intention d'en tirer de quoi fournir une larme. La Révolution exigeait que ce roi-là ne laissât point de traces dans nos annales et que sa fin ne fût pas pleurée. Aussi est-on réduit, si l'on s'interdit les commentaires, à un froid horaire où les lacunes abondent et qui prête peu à la compassion.

Le 7 juin, Pelletan fait une seconde visite et laisse une nouvelle ordonnance : il ne change rien au régime indiqué la veille ; mais il recommande qu'on procure au malade « du pain blanc de pur froment » et que le bouillon « soit fait avec du bœuf et de la poule. » Manifestement, la vie de l'enfant n'est pas menacée : c'est seulement au cours de la soirée de ce même jour que Gomin et Lasne s'alarment : ils envoient chercher Pelletan, en pleine nuit. Que s'est-il passé ? On ne sait ; mais le médecin, lui, ne croit pas au danger, car il s'abstient de se déranger et répond : « *L'état du malade ne peut pas être rendu très inquiétant* par les circonstances que vous me détaillez... quoique je sois extrêmement fatigué de mes travaux du jour et qu'il soit onze heures du soir, je me transporterais sur-le-champ auprès de l'enfant, si je savais lui être de la moindre utilité... » Il annonce par le même billet que le chirurgien

Dumangin, médecin de l'hôpital de la Charité, le secondera désormais dans ses visites au Temple, et il promet de venir avec ce confrère dès le lendemain matin.

Ce lendemain là était le 8 juin, — 20 prairial.

Les deux médecins arrivèrent à onze heures du matin : l'état du malade s'était aggravé; ils ordonnèrent de continuer la décoction blanche en l'alternant avec du petit lait; le malade prendra « un bouillon de quart d'heure en quart d'heure » et des lavements médicinaux, dont l'un immédiatement, le second dans la soirée, et un autre encore « le lendemain, en attendant l'arrivée des médecins. » Dumangin signa le premier, Pelletan après son confrère; jugeant indispensable la présence d'une garde auprès du mourant livré aux soins inexpérimentés de deux commandants de la garde nationale, Pelletan écrivit une note qui devait être portée d'urgence au Comité de Sûreté générale : « Nous avons trouvé, déclarait-il, le fils de Capet ayant le pouls déprimé, le ventre tendu, douloureux et météorisé; il y avait eu dans la nuit, et encore le matin, plusieurs évacuations vertes et bilieuses. Cet état nous ayant paru très grave, nous avons résolu de revoir l'enfant ce soir... Il est indispensable de mettre auprès de lui une femme garde-malade intelligente... » Une estafette partit aussitôt pour porter ce bulletin au Comité. A midi et demi, les médecins quittèrent le Temple; le commissaire civil du jour venait d'arriver : c'était le citoyen Damont, de la section du faubourg du Nord. Introduit dans la Tour, il entre dans la chambre où le prisonnier est alité; il le juge si malade qu'il demande à Gomin et à Lasne « s'il n'y a pas une garde et des officiers de santé. » Lasne et Gomin, manifestement peu désireux de divulguer ce qui se passe au Temple, répondent « qu'il est venu un médecin ces jours-ci, mais des femmes, non. » Ils hésitent encore, semble-t-il, à introduire dans la prison une étrangère dont ils redoutent quelque indiscrétion. Pourtant, Damont insistant, on décida Gomin à se transporter jusqu'aux Tuileries pour aviser de la situation le Comité de Sûreté générale; Gomin se mit en route un peu après que le cavalier expédié au Comité fut revenu, rapportant l'autorisation « de placer auprès du fils de Capet une femme intelligente et honnête que les médecins désigneraient; » il fallait donc attendre leur visite promise. Lasne et Damont demeurèrent auprès de l'enfant, s'ingéniant à suivre l'ordon-

nance et à lui « administrer » les remèdes prescrits. Mais, vers deux heures, après avoir pris une cuillerée de la potion, le pauvre petit fut secoué d'une sorte de râle; une sueur froide mouillait son front; il semblait qu'il allait mourir. Pris de peur, Lasne et le commissaire dépêchèrent à Pelletan un cavalier encore, porteur de ce mot pressant : « Citoyen, une crise des plus violentes vient de prendre au malade; il est de la plus indispensable nécessité que vous vous rendiez sur-le-champ auprès de lui... ».

Pourtant l'alerte prit fin : Damont quitta la chambre, soit que l'heure du dîner l'attirât à la salle du Conseil, soit qu'il s'y rendît pour mettre au courant le registre-journal de la prison. Ce n'était pas une sinécure, car il y fallait non seulement consigner les moindres incidents du service, mais y copier intégralement la correspondance échangée avec le Comité, les lettres expédiées et reçues, les bulletins des médecins... Soit donc que Damont s'occupât à ce travail, soit qu'il se fût attablé à l'heure ordinaire pour ne point donner l'alarme au personnel de la prison, Lasne était seul dans la chambre du malade; après une heure environ de repos, celui-ci fut repris de suffocations; il fit signe à son gardien « qu'un besoin le tourmentait. » Lasne le souleva dans son lit; le mourant lui passa les bras autour du cou; un grand soupir sortit de sa poitrine et « il passa... » Il était trois heures moins quelques minutes.

D'après Damont, Gomin rentrait à ce moment-là au Temple, revenant du Comité de Sûreté générale; il pénétra dans la chambre comme l'enfant venait de mourir. Celui qui aurait pu entendre les paroles échangées à ce moment entre les deux gardiens du Temple connaîtrait peut-être le mot de l'énigme historique que ce trépas presque subit allait tout à coup élucider, à moins qu'il ne la rendît à jamais indéchiffrable. Ni Gomin, ni Lasne n'avaient prévu la fin du prisonnier, malade seulement « depuis deux jours » et qui n'était alité que depuis quelques heures. Comment l'idée vint-elle à l'esprit de ces deux subalternes, — qui n'avaient montré jusqu'alors aucun esprit d'initiative et n'agissaient en tout que par ordre, — comment l'idée leur vint-elle de tenir secrète la mort de cet enfant, comme si elle eût posé un problème dont la solution dépassait leur compétence? Avaient-ils donc reçu des instruc-

tions préventives, ou bien, durant leur surveillance, — Gomin depuis sept mois, Lasne depuis six semaines, — avaient-ils conçu des soupçons dont ils voyaient avec terreur éclater l'échéance? Si l'on n'accepte pas l'une de ces deux suppositions, leur conduite est inexplicable.

Leur premier soin est d'enfermer, dans une des chambres de la Tour, le porte-clefs Gourlet, que le hasard de son service a conduit dans l'appartement du petit Capet au moment du décès et qui, pour cette seule raison, va rester consigné, sans communication d'aucune sorte avec les autres employés de la maison. Cette précaution prise, de concert avec Damont qui vient pour la première fois au Temple et dont l'inexpérience et la naïveté manifestes, loin de gêner les deux gardiens, les servent, au contraire, par le semblant d'autorité que le commissaire représente, Lasne et Gomin écrivent au Comité de Sûreté générale une lettre que Gomin portera lui-même et par laquelle on annoncera l'événement et on sollicitera des ordres. Pendant l'absence de son collègue, Lasne s'astreint à jouer la plus étrange et la plus macabre des comédies : il s'enferme avec le cadavre, ne se montre, de temps à autre, que pour envoyer chez le pharmacien chercher des médicaments, comme si l'enfant vivait encore; même, de quart d'heure en quart d'heure, suivant l'ordonnance des médecins, il commande à la cuisine le bouillon destiné au « malade, » reçoit lui-même la tasse à la porte extérieure de l'appartement, afin qu'aucun garçon servant ne pénètre dans la chambre mortuaire; et si l'on imagine la complication de cette bizarre combinaison, si l'on suppute le nombre de mensonges qu'elle nécessite, — car il faut forcément affecter le calme, distribuer des paroles rassurantes à tout ce personnel qui s'intéresse à *Monsieur Charles* et demande de ses nouvelles, annoncer que « ça va mieux, » qu'il « s'en tirera, » prétexter qu'il dort pour éviter que les officiers de garde manifestent le désir de le voir, jouer la confiance en une guérison prochaine, — si l'on évalue surtout l'inutilité d'un si insolite stratagème, ses dangers même au cas qu'il soit éventé, on arrive à conclure que Lasne, l'homme à la rondeur et à la franchise toutes militaires, doit obéir à quelque redoutable et pressant motif pour trahir ainsi son propre caractère.

A quatre heures et demie arrive Pelletan, mandé avant le

décès, par estafette. Lasne le reçoit à la porte de la chambre et l'introduit auprès du mort; puis, le temps normal d'une consultation étant écoulé, Lasne se voit obligé d'aviser le médecin qu'il ne peut le laisser partir et qu'il va le garder prisonnier, consigné dans la Tour, comme le porte-clefs Gourlet, jusqu'à ce que le Comité ait arrêté les mesures à prendre. Pelletan, dont le temps est précieux, va-t-il protester, exiger sa libération immédiate, s'enquérir au moins des raisons de cet invraisemblable internement? Non pas. Il est vrai que, le matin même, il a reçu directement d'un des secrétaires du Comité de Sûreté générale, Houdeyer, *le conseil* d'un mutisme absolu sur ce qu'il aura l'occasion de voir ou d'entendre lors de ses visites au Temple. Étonnante recommandation d'un bureaucrate de rang inférieur, adressée au médecin en chef du premier hôpital de Paris! Pelletan, déjà *averti*, — c'est le mot dont s'est servi le secrétaire du Comité, — ne s'étonne donc pas d'être à son tour gardé à vue dans cette Tour tragique où tant de surprises sont réservées à ceux qui en franchissent le seuil; pourtant il a ses malades qui l'attendent, ses services qui le réclament, et le voilà commençant une lettre qu'un cavalier portera au Comité et par laquelle le médecin sollicite, — oh! bien timidement! — sa mise en liberté.

Tandis que Pelletan rédige sa supplique, Gomin revient des Tuileries; il est allé au Comité; les membres présents auxquels il annoncé la mort de Charles Capet ont décidé, — sous le prétexte vrai ou faux que la Convention venait de lever sa séance, — de remettre au lendemain la publication du décès. Gomin qu'accompagne le citoyen Bourguignon, secrétaire du Comité de Sûreté générale, rapporte un arrêté invitant les gardiens du Temple à prévenir Pelletan et Dumangin qu'ils eussent à « s'adjoindre deux de leurs confrères les plus éclairés pour procéder à l'ouverture du corps et en constater l'état. » Pelletan se trouvait donc libre : il quitta le Temple non sans avoir assuré Gomin et Lasne « de la plus entière discrétion. » Et, assistés de Damont, ravi, semble-t-il, d'être mêlé à un événement de cette importance et qui paraîtra plus tard n'avoir rien compris à l'intrigue qu'il aura côtoyée, les deux gardiens continuent à illusionner le personnel de la prison, montant à la chambre de l'enfant mort les médicaments que le pharmacien vient de livrer, et les repas que fournit la cuisine

de la Tour. A huit heures du soir se présente le docteur Dumangin, qui ne sait rien encore : Lasne et Gomin le reçoivent, lui apprennent, en grand mystère, le décès, lui transmettent l'arrêté du Comité concernant l'autopsie et l'invitent à s'entendre au plus tôt avec Pelletan : sur quoi, ils le congédient après lui avoir recommandé un silence absolu.

Lasne, Gomin et Damont respirent enfin : ils sont seuls dans la Tour à savoir que le prisonnier n'est plus. Le porte-clefs qui partage leur secret, Gourlet, est enfermé, ne communiquant avec personne : et il faut que, pour dissimuler, les gardiens et le commissaire soupent comme à l'ordinaire avec les officiers de garde qui, eux, ne se doutent de rien, preuve évidente que la comédie est bien conduite. Là-haut, le petit mort, verrouillé dans sa chambre sombre, repose, abandonné, sans que la flamme d'un cierge vacille auprès de lui, sans qu'une fleur caresse sa joue livide, sans qu'aucun de ceux qui l'ont servi ose lui donner une larme. On éprouve une sorte de gêne à présenter ce froid tableau, si différent de ceux que la légende a composés : plus rien de ce concert des anges, ni de la voix de la Reine appelant du ciel son enfant, ni des oiseaux de la Tour prenant leur vol pour ne plus revenir ; plus rien de Gomin qui suffoque, ni de Lasne gardant pour la vie l'obsession de ce dernier souffle qui a effleuré son front, ni de ce défilé pieux des employés du Temple venant contempler une dernière fois les traits du petit captif dont l'âme est enfin délivrée...

Si les membres du Comité, si les gardiens du Temple savent ou soupçonnent que celui qui vient de mourir n'est pas l'Enfant de France, cette indifférence et cette dissimulation sont justifiées : dans le cas contraire, comment aucun de ces hommes ne songe-t-il à la jeune fille que frappe un nouveau deuil, après tant d'autres? Ni Lasne, ni Gomin, si « bons pour elle, » n'auront la pensée, quand tout sera silencieux dans le Temple endormi, de l'amener auprès du lit de son frère, afin, du moins, que le cadavre du petit Roi ne parte pas sans une prière pour la fosse commune qui l'attend? Comment ne pas s'indigner que, dans toute cette correspondance incessante, échangée entre le Comité et le Temple, nul ne s'inquiète de l'orpheline ni n'autorise ou ne sollicite une infraction à l'impitoyable consigne qui, depuis vingt mois, a séparé ces deux

enfants! Non! Rien que l'exigence farouche de cacher, à tout prix, la mort du prisonnier, jusqu'au moment où on pourra l'ébruiter sans danger.

Ce qu'on veut, c'est gagner quelques heures. Dans la nuit Lasne et Gomin s'adressent encore au Comité : « tout est dans la plus grande sécurité ; » mais une angoisse subsiste : que faire, le lendemain, à midi, quand le Commissaire civil qui doit remplacer Damont, se présentera au Temple? Il faudra bien lui apprendre le décès de l'enfant : peut-être sera-t-il moins complaisant ou plus perspicace que Damont? « Nous vous prions, écrivent les gardiens, de nous instruire de la conduite à tenir à l'égard de ce commissaire. » Le Comité répond : Le service doit se continuer « comme à l'ordinaire, jusqu'à ce qu'il en soit autrement délibéré, » car il n'a plus d'inquiétude : quand le nouveau commissaire arrivera, on pourra lui montrer le cadavre : les mesures sont prises pour que, à ce moment, l'enfant mort soit méconnaissable.

*
* *

En effet, le lendemain 9 juin, la matinée se passe au Temple sans que rien soit modifié au thème de la comédie commencée dès la veille ; mais, à onze heures et quart, Pelletan et Dumangin, accompagnés de leurs collègues Lassus et Jeanroy, se présentent pour procéder à l'autopsie. Lasne et Gomin les introduisent aussitôt dans la chambre mortuaire : avec eux y pénètrent Damont et aussi le porte-clefs Gourlet, le seul des employés de la Tour qui soit instruit du décès. Les médecins interrogent Lasne et Gomin : « Cet enfant est-il le fils de Louis Capet? Est-ce celui qu'on leur a donné à garder? » Tous deux répondent affirmativement. Damont questionné ensuite, affirme que c'est bien là l'enfant qu'il a vu la veille « malade et vivant » et qu'il le reconnaît pour l'avoir rencontré plusieurs fois jadis aux Tuileries, quand l'y amenait son service de garde-national. Gourlet atteste qu'il connaît le petit Capet « depuis son arrivée au Temple, » en août 1792. — « Ces interpellations faites, les officiers de santé ont procédé à leur opération. »

Vers cette même heure, à l'autre extrémité de Paris, la Convention vient d'entrer en séance et, tout de suite, paraît à la tribune, Achille Sevestre, représentant d'Ille-et-Vilaine, membre depuis deux mois du Comité de Sûreté générale. Il

donne lecture d'un très court rapport annonçant, — en termes d'une sécheresse concertée, — que le fils de Capet, incommodé depuis quelque temps par une enflure au genou droit et au poignet gauche, est mort la veille et que le Comité en a reçu la nouvelle à deux heures et quart de l'après-midi. « Le Comité, ajoute-t-il, m'a chargé de vous en informer. Tout est constaté. Voici les procès-verbaux qui demeureront déposés aux archives. » Puis il passe, sans transition, à la lecture d'une lettre de Nice relatant l'arrestation d'une centaine d'émigrés...

Sevestre, ancien greffier au tribunal de Rennes, avait perdu certainement, dans l'exercice de ses fonctions de législateur, le respect de la précision minutieuse chère aux procéduriers, car son rapport comporte autant d'inexactitudes que de lignes. Il assure, par exemple, que le Comité apprit, le 20, à deux heures et quart, la mort du fils Capet ; pourquoi n'expose-t-il pas les raisons qui ont empêché le dit Comité d'en faire part aussitôt à la Convention, laquelle n'avait pas levé sa séance avant quatre heures ? Simple étourderie. Ce qui est moins excusable, c'est le geste de Sevestre, faisant mine de manier une liasse de papiers et disant : « Tout est constaté... Voici les procès-verbaux... » Au moment où il parlait, le Comité n'était encore en possession ni de la déclaration, ni de l'acte de décès, ni du certificat d'autopsie, ni de la copie du Registre du Temple, ni de rien qui ressemblât à un procès-verbal ou à une constatation quelconque, et il ne semble même pas qu'il eût jamais l'intention de former un dossier de pièces officielles confirmatives de l'événement. Mais on voulait se montrer péremptoire afin de couper court à toute discussion. Les députés, ébahis à l'énoncé de cette nouvelle inattendue, restèrent « muets d'étonnement. » — « Pas une voix de pitié, pas un regret ne s'éleva dans cette enceinte de scélérats, impénétrables à tout sentiment, à tout honneur, à tout remords. » C'était le second régicide que la Convention portait à son actif ; car, quel que fût l'enfant, — anonyme ou Bourbon, — dont le cadavre était au Temple, quels que fussent les doutes désormais ancrés en nombre d'esprits, c'était bien la personnalité royale de Louis XVII qui venait de disparaître avec ce prisonnier douteux, sacré, à défaut de titres authentiques, par le malheur, les deuils, l'unanime et secrète pitié du peuple, la grandeur tragique de sa courte histoire ; investiture trop émou-

vante pour n'être pas inébranlable, au regard de laquelle toute compétition était d'avance condamnée à demeurer vaine.

Au Temple on travaillait à ce que l'escamotage prémédité s'effectuât sans esclandre. Quand, à midi, la garde fut relevée, arriva le nouveau commissaire de service : c'était Darlot, délégué de la section de la Réunion. Après les formalités d'usage, on le fit entrer à la salle du Conseil où Damont, Lasne et Gomin, laissant les chirurgiens à leur besogne, étaient descendus pour le recevoir. Soit qu'ils éprouvassent quelque embarras, soit qu'ils cherchassent à s'accorder encore du répit, il se passa « quelque temps » avant que Lasne et Gomin exposassent au nouveau venu « le motif grave » pour lequel Damont, qui aurait dû quitter le Temple à l'arrivée de Darlot, s'y trouvait encore, « bien que son service fût terminé » : — « le fils de Louis Capet était mort la veille sur les trois heures de relevée. » Et aussitôt on invita Darlot à monter au second étage; il y consentit, pénétra dans l'antichambre où « quatre citoyens, occupés à écrire, se levèrent dès qu'il parut ; » c'étaient les médecins notant déjà leurs observations ou rédigeant les préliminaires de leur procès-verbal : ils conduisirent Darlot dans la pièce voisine : le petit cadavre était là, sur un lit de sangle; un drap le recouvrait; l'un des chirurgiens souleva ce linceul et Darlot, « vivement frappé » à l'aspect de ce visage « qui n'était encore nullement défiguré, » attesta « très franchement qu'il *remettait* très bien cet enfant mort pour l'avoir vu plusieur fois se promener au jardin des Tuileries, *avec tout l'appareil du fils de Louis Capet* et dans le petit jardin où il y avait des lapins. » Cette déclaration si nette parut à ce point opportune que, à peine redescendus à la salle du Conseil, Lasne et Gomin pressèrent Darlot d'en consigner les termes par écrit dûment signé et paraphé. Précaution bien singulière qu'on s'expliquerait seulement si quelque incrédulité s'était manifestée chez le personnel de la prison ; il n'en était rien, puisque personne au Temple n'était encore informé de la mort du prisonnier : on allait l'apprendre en même temps que le résultat de l'autopsie! Comment les gardiens prirent-ils sur eux d'inviter à cette déclaration formelle, mais maladroite, ce commissaire obligeant? Bien maladroite, en effet, car le souci d'authentiquer ainsi par un témoignage d'occasion la personnalité du mort, établit qu'on était autorisé à la mettre en doute; en

outre, cette attestation de Darlot permet de supposer que Damont et Gourlet, ayant comme lui reconnu le Dauphin, ont été pareillement invités à rédiger une déclaration similaire : ils ne l'ont pas fait : est-ce donc qu'ils s'y sont refusés? Et puis, on se rappelle aussi les propos tenus naguère devant Hue et devant Frotté par des conventionnels importants; ils dépeignaient le prisonnier du Temple comme étant transformé par l'abêtissement, « dénaturé au physique et au moral, » devenu objet de dégoût. Si, vivant encore, il eût été méconnaissable pour Frotté et pour Hue qui, lui, avait vécu avec le Dauphin, au Temple même, comment un petit bourgeois de Paris qui ne l'avait jamais aperçu que de loin, au temps des Tuileries, pouvait-il retrouver les traits du petit prince sur ce visage figé par la mort?

Cependant les quatre praticiens poursuivent leur funèbre travail : Lasne, Damont entrent de temps à autre. Pelletan procède seul à l'ouverture du corps étendu sur une table dans cette antichambre où, jadis, le Dauphin a si souvent joué; c'est lui qui scie, « au niveau des orbites, le crâne préalablement dépouillé de tous ses cheveux et de sa peau, coupée et rabattue en quatre sections triangulaires; » c'est lui aussi qui, l'opération terminée, « répare » le cadavre, replace les viscères, éponge, tamponne, serre les bandes. Comme ses collègues, ainsi que « les gardiens », sans doute pour se soustraire à l'odeur méphitique, se tiennent dans la profonde embrasure de la fenêtre, Pelletan profite de leur éloignement pour s'emparer subrepticement de « quelques restes précieux; » il roule le cœur de l'enfant dans une serviette et le met dans sa poche. Pour finir, il rabat sur le crâne les lambeaux de peau disjoints, les rapproche par d'habiles sutures, enveloppe toute la tête « chauve » d'un linge ou d'un bonnet de coton qu'il fixe « au-dessous du menton ou de la nuque; » et, les boucles de cheveux du mort restant là, destinées aux balayures, il laisse Damont s'en saisir et les emporter sans qu'aucun autre des assistants ait paru s'aviser de cette soustraction. A quatre heures et demie, tout était terminé, et le corps reporté dans la chambre à coucher fut déposé sur l'un des lits; les médecins quittèrent le Temple où leur visite, qui ne put rester inaperçue ni des officiers, ni des soldats de garde, ni de l'économe Liénard, ni des employés ou serviteurs de la maison, fut sans doute adroite-

ment présentée comme une simple, mais très longue consultation.

Car, — ceci est presque incroyable, — le secret tenait toujours ! « La mort fut cachée, écrit Damont, le restant de la journée, — du 8, — et le lendemain *jusqu'à l'arrivée de quatre députés...* » Or, les députés n'arrivèrent que le 9, à onze heures du soir : ils n'étaient pas au nombre de quatre, mais bien de deux seulement, Kervelégan et Bergoing, délégués par le Comité de sûreté générale « pour s'assurer de l'exécution de différents arrêtés concernant Capet fils. » Ils entrèrent à la salle du Conseil, examinèrent le registre, collationnèrent avec l'original en leur possession la copie du procès-verbal d'autopsie qui y était déjà consignée, et, ayant constaté la bonne tenue des écritures, ils jugèrent le moment venu de donner « à l'événement la plus grande publicité. » Comme le bruit aussitôt répandu que le petit Capet était mort mettait le personnel en grand émoi, les représentants protestèrent « qu'il ne fallait pas mettre tant d'importance, qu'on l'enterrerait tout simplement; » et, ayant réuni l'état-major, commandant, adjudant, capitaine, lieutenant, sous-lieutenant et sergent de garde, ils les invitèrent à défiler devant le corps et prirent la tête de la colonne qui s'engagea dans l'escalier. Tous ensemble pénétrèrent dans la chambre, entrevirent, à la lueur d'une chandelle ou d'un falot, le mince cadavre serré dans ses bandelettes et dont « toute la tête était couverte d'un linge ou d'un bonnet de coton fixé au-dessous du menton ou de la nuque. » Souleva-t-on cette cagoule ? C'est peu probable. Tous les assistants, interpellés de déclarer s'ils reconnaissaient en cette lamentable dépouille le fils du tyran, proclamèrent qu'ils *le reconnaissaient* « pour l'avoir vu, précise Damont, au jardin des Tuileries et ailleurs; » ils signèrent complaisamment leur attestation ; et ce qui surprendra plus encore, c'est que la déclaration de ces militaires a été présentée, — et accueillie, — comme un argument décisif, abolissant toute incertitude, et démonstratif de la mort du fils de Louis XVI au Temple ! Puisque le Comité de Sûreté générale attache tant d'importance à ce que l'identité du petit Roi soit solennellement constatée, que n'a-t-il convoqué, avant l'autopsie, les témoins qu'il a sous la main : Mme Royale, d'abord, dont l'affirmation eût été péremptoire; Tison, qui a vécu avec le Dauphin durant quatorze mois;

Meunier, le chef de cuisine, Baron, le portier de la Tour, tous deux de service au Temple depuis le début de la captivité. De ceux-là on se cache pour faire appel à des passsants qui n'ont pas vu le Dauphin depuis quatre ou cinq ans, et on le montre dans l'obscurité, la tête tondue, le crâne scié ou le visage couvert!

Maintenant la République est débarrassée : Louis XVII est officiellement mort : le reste n'est qu'une formalité; c'est comme fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette que le mort va être inscrit, le 10 juin, au Temple même, sur le registre de l'officier de l'état civil chargé, aux termes de la loi « de vérifier le décès par l'inspection du cadavre. » Ce jour-là, le brave Meunier qui, consciencieusement, gardait toujours prêt sur ses fourneaux le consommé de bœuf et de poule ordonné au petit malade, apprenant que son bouillon était inutile, le donna au père Lefèvre qui tenait une buvette dans la grande cour du Palais. La nouvelle de la mort se répandit vite dans le quartier du Temple : elle trouva beaucoup d'incrédules, et les journaux, en l'annonçant, ne manquèrent pas de signaler les bruits étranges qui circulaient : « Les uns prétendent que cette mort est un fait à plaisir, que le jeune enfant est plein de vie, qu'il y a très longtemps qu'il n'est plus au Temple... L'authenticité de la mort secrète et naturelle d'un enfant que, malgré toutes les déclamations démagogiques, on ne peut regarder comme un enfant ordinaire, puisque, au lieu de courir librement dans les rues comme le fils d'un sans-culotte, il était gardé par une force armée considérable veillant jour et nuit sur sa prison, aurait peut-être dû, je ne dis pas pour l'honneur de la Convention, mais pour la tranquillité générale, être solennellement et publiquement constatée... » Un bulletin de police du 22 prairial, — 10 juin, — disait : « Si les bulletins de sa maladie, ainsi qu'il est d'usage, avaient été tous les jours rapportés à la Convention, on aurait évité une infinité de propos médisants ou même calomnieux... » Ce qui étonnait, c'était la soudaineté du décès : personne ne savait que le Dauphin fût indisposé; on n'avait parlé de sa maladie, ni à la Convention, ni dans les gazettes, ni même au Temple dont toutes les rumeurs étaient connues et commentées par suite du grand mouvement de gardes nationaux et de fournisseurs qui s'y renouvelait quotidiennement, et on apprenait tout à coup qu'il était mort, que les chirurgiens l'avaient ouvert... Cela parais-

sait louche et l'imagination populaire se donnait libre cours.

Le 10, à midi, le service de Darlot finissait : il était remplacé par Guérin, commissaire civil de la section de l'Homme armé. Lasne le reçut à la salle du Conseil, suivant le protocole, et lui apprit la mort du prisonnier. Plus avisé que ses deux précédents collègues, Guérin remarqua, dès les premiers instants de son installation, que « la nouvelle de cette mort n'ayant été précédée d'aucune annonce de maladie et pouvant donner lieu à des conjectures fâcheuses, les deux gardiens, — Lasne et Gomin, — cherchaient à en détourner l'effet par tous les moyens que la prudence pouvait leur suggérer. » Ils étaient très affairés, en effet, car le Comité de Sûreté générale, après tant de subtilités et d'irrégularités, affectait maintenant un grand respect des formalités légales et donnait l'ordre qu'elles fussent strictement observées. Dans l'après-midi, vers quatre heures et demie, arrivait, par express, au Temple, un arrêté qu'il venait de rendre ordonnant au Comité civil de la section du Temple de « faire donner la sépulture au fils de Louis Capet dans le lieu et suivant les formes ordinaires, en présence du nombre de témoins désignés par la loi, et renforcé de deux membres du Comité civil de la dite section. » Tandis que Lasne ou Gomin prévenait la section, on avisait en même temps Voisin, le conducteur des convois qui remplissait les fonctions d'ordonnateur des cérémonies funèbres : il alla donc requérir du citoyen Bureau, concierge du cimetière Sainte-Marguerite, une bière « pour une jeune fille, » et Bureau lui fournit un cercueil « de bois blanc, » long de quatre pieds et demi.

A sept heures et demie tout était disposé : l'officier public Robin se présenta porteur de son registre et accompagné des deux commissaires supplémentaires chargés d'assister à l'inhumation : ils s'appelaient Arnoult et Godet. La déclaration du décès fut consignée en présence du cadavre ; Lasne et Gomin y figurèrent en qualité de déclarants ; les autres signèrent ; puis, « pour s'entourer encore d'un plus grand nombre de témoignages, » l'état-major des troupes de garde depuis midi fut amené au lit mortuaire et on invita les officiers « de déclarer s'ils reconnaissaient le fils de Louis. » Comme leurs camarades de la veille, tous le reconnurent et en signèrent au registre l'attestation. A ce moment, un inspecteur de police vint avertir que, dans l'attente de l'enterrement du

petit Capet, un rassemblement considérable se formait à la porte du Temple. Guérin adressa en hâte à la section l'ordre d'envoyer « deux détachements de vingt à vingt-cinq hommes, » pour écarter la foule. Le jour tombait. L'ordonnateur Voisin prit le petit cadavre dans ses bras et descendit, portant ce léger fardeau, jusqu'au bas du long escalier de pierre : la bière était déposée là ; il étendit le corps dans le cercueil qui resta découvert durant une heure, en attendant que la troupe eût dispersé les badauds que « la curiosité ou peut-être quelque autre motif » amassait dans la rue du Temple. A neuf heures du soir seulement, presque à la nuit close, Dusser, le commissaire de police, donna l'ordre du départ. Voisin cloua le couvercle de la bière, jeta sur elle un « drap mortuaire » et la remit aux porteurs : ils étaient au nombre de quatre et devaient, en cours de route, se relayer « deux par deux. » Lasne et Gomin suivaient, ainsi que le chef de brigade Garnier et le capitaine Wallon commandant la garde de la prison, le commissaire de jour Guérin, les deux commissaires occasionnels Arnoult et Godet, Dusser, le commissaire de police. Et il y avait là aussi un personnage dont la présence injustifiée, et qui passa, semble-t-il, inaperçue, a suscité, depuis lors, bien des commentaires, demeurés, d'ailleurs, sans solution utile : c'était Remy Bigot. Bien que son nom ne figurât sur aucune des listes de la Commune, on l'avait vu prendre la garde au Temple, en qualité de membre du Conseil général, le 21 janvier 1794, alors que commençait, après le départ de Simon, la séquestration du petit prisonnier. Bigot reparaissait, — à quel titre? — pour l'inhumation, comme si quelque nécessité mystérieuse imposait son ingérence dans les circonstances importantes de la captivité du Temple. Il signa, ce soir-là, le procès-verbal de la levée du corps; et, deux jours plus tard, Bigot surgira de nouveau pour figurer comme témoin à l'acte de décès, où il se déclarera « employé, âgé de cinquante-sept ans, demeurant rue Vieille-du-Temple, n° 61, *ami du défunt!* »

Le petit cortège qu'escortaient huit soldats commandés par un sergent, sortit du Temple par le grand portail et tourna presque aussitôt à gauche dans la rue de la Corderie : la troupe contint la foule par un barrage; deux détachements de vingt-cinq hommes suivaient les porteurs du cercueil « à distance assez éloignée, sans paraître former cortège » et l'on parvint

sans difficulté au cimetière attenant à l'église Sainte-Marguerite, distante du Temple de près d'une demi-lieue. Le parcours s'était effectué très rapidement, car il était neuf heures et demie à peine quand le convoi, débouchant de la rue Basfroy, atteignit la rue Saint-Bernard. Il passa devant la porte fermée du cimetière et entra dans l'église, transformée en école pour « les élèves du salpêtre. » Une porte, dans le bas-côté de gauche, ouvrait sur le cimetière où l'on pénétra à la nuit presque close, une belle nuit pure de fin de printemps.

C'était un petit enclos verdoyant de cette herbe drue qui pousse sur les morts et de vieux arbres alignés le long des murs. Une masure à toit de tuiles, à fenêtres protégées de barreaux de fer, se terrait dans un angle et servait d'habitation au fossoyeur Bétrancourt et à sa femme. La fosse commune, — la « tranchée, » comme l'appelaient les professionnels, — s'étendait de l'Est à l'Ouest au milieu du terrain, passant au pied d'une haute et vieille colonne de pierre naguère surmontée d'une croix qui devait être abattue et jetée quelque part dans l'épais gazon. L'inhumation du prisonnier fut sans cérémonial : la femme du fossoyeur, vingt ans plus tard, racontait : « On l'enterra à la brune : il ne faisait pas encore tout à fait nuit; il y avait très peu de monde ; je pus facilement m'approcher ; je vis le cercueil comme je vous vois. On le mit dans la fosse commune qui était la fosse de tout le monde, les petits comme les grands, les pauvres comme les riches, tous y allaient, parce que, soi-disant, *tout le monde* était égaux... » Le commissaire de police Dusser plaça un factionnaire près de la fosse, un autre à l'entrée du cimetière; les huit assistants signèrent. A dix heures du soir, tout était terminé. Lasne et Gomin reprirent le chemin de la prison. Quelles confidences, quelles réflexions échangèrent-ils le long de la route? Quels que fussent leurs doutes, dont leur conduite fournissait tant d'indices, ils possédaient du moins une certitude : c'est que le petit Roi, — que peut-être ils n'avaient jamais eu à garder, — était maintenant bien décidément hors du Temple.

G. Lenotre.

(A suivre.)

UN PÉRIL POUR L'ESPRIT FRANÇAIS

LA CRISE DU LIVRE

La constante majoration du prix de vente des livres a éveillé dans le vaste public une préoccupation qui, depuis plusieurs années, tourmentait les écrivains, les éducateurs de la jeunesse, tous les hommes soucieux de notre avenir et sachant ce que peut faire pour lui une diffusion sans cesse plus rayonnante de la pensée française. La victoire est venue récompenser l'héroïsme, la stoïque patience de nos soldats et leur esprit de sacrifice, la science, l'énergie, la valeur morale de leurs chefs, l'admirable résignation de la France en deuil. Au lendemain de cette victoire, le monde est plus que jamais attentif au mouvement de notre pensée. Il se tourne vers notre enseignement, qui vient de si bien faire ses preuves. Et surtout, sans parti pris désormais, il a la curiosité de nos livres, qui peuvent, à distance, le faire bénéficier des idées françaises si vivifiantes, de la science et de l'érudition françaises qui donnent de tels résultats.

C'est au moment où, plein de respect pour notre énergie et notre intelligence victorieuses, le monde est si intéressé par le labeur intellectuel de notre pays, et prêt à lui témoigner tant de faveur, que le livre français, de plus en plus cher à l'intérieur et quasi inaccessible aux lecteurs de condition

modeste pour lesquels c'était jusqu'ici le plus réel plaisir et le meilleur moyen de développement intellectuel, devient, à cause de son prix trop élevé, presque introuvable à l'étranger!

Et, ce qui avive nos regrets, il en est ainsi dans les régions mêmes, proches de nos frontières reconquises, où nous aurions le plus d'intérêt à ce que la pensée française pût exercer sous cette forme sa bienveillante influence. Dans le Palatinat, dans les Pays rhénans que notre rôle tout naturel est d'aider à s'affranchir moralement et politiquement de l'emprise prussienne, presque pas de livres français. On n'y trouve guère, comme partout en Allemagne, que certaines publications à bas prix qui sont loin d'être toujours des volumes dont nous puissions nous enorgueillir, et qui ne font pas plus honneur à la typographie française qu'à la littérature française. Préjudice immérité car, malgré la misère des temps et les difficultés d'ordre économique, jamais l'Édition de chez nous ne fit plus heureux effort qu'en ces toutes dernières années et ne donna mieux le sentiment d'un hardi renouveau. Lacune fâcheuse d'où peut résulter un discrédit tout à fait injuste car, en dépit de la guerre et d'un état moral peu propice aux fortes et calmes créations intellectuelles, notre littérature contemporaine offre quantité d'ouvrages qui peuvent accroître l'estime du monde pour nous.

Au cours d'une randonnée à travers les provinces rhénanes, M. le bâtonnier Henri-Robert, en patriote et grand lettré qui se soucie de voir le livre français servir le plus possible au dehors l'influence de notre pays, observait avec un peu d'inquiétude que, malgré douze mois d'occupation et la présence de nos officiers et de nos soldats, nos livres de France n'apparaissent pour ainsi dire pas dans les magasins des libraires rhénans. Nos trois couleurs flottent sur les rives du Rhin, mais notre pensée n'y rayonne pas. Notre drapeau n'est pas enveloppé de l'atmosphère intellectuelle et morale qui pourrait le mieux accroître le bienfait de sa glorieuse présence. Et à son tour, complètant cette indication dont on ne saurait manquer de s'émouvoir, le colonel Alvin, un des meilleurs collaborateurs de notre Commissaire général de la République, nous exprimait sa préoccupation de voir, sur les bords du Rhin, les livres français trop coûteux refoulés par l'invasion des livres allemands très bon marché, dont le bas prix est diminué encore par le cours du change si préjudiciable au mark.

A cause de leur cherté qui en éloigne le public, les livres français ne sont pas très abondants non plus aux vitrines d'Alsace et de Lorraine, où pourtant c'est avec une affectueuse bonne volonté que les cœurs vont au-devant de la pensée française. En Belgique, même pénurie pour les mêmes causes. Et, en Hollande, où une enquête minutieuse vient d'être faite dans les librairies des principales villes, nos volumes sont non moins rares. S'il en est ainsi dans des pays si proches où, comme en Belgique, nos livres furent toujours très demandés et où, comme sur les bords du Rhin, la présence de nos soldats victorieux inspire glorieusement le goût de les lire, on devine combien dangereuse doit être leur rareté dans les régions plus lointaines qui, bien disposées pour la France, souhaitent que leur développement intellectuel s'accorde le plus possible avec sa pensée.

Tout cela, non pas tant parce que la librairie française n'est point encore aussi hardiment et souplement organisée qu'il le faudrait, mais parce que ses livres coûtent trop cher. Leur prix est une des raisons qui nous empêchent de réaliser au dehors le prestige de notre victoire. Comme ce n'est pas un de ces périls tout de suite apparents, auxquels la crainte du scandale ou d'un risque immédiat oblige à chercher d'urgence un remède, on ne s'en préoccupe guère. On laisse nonchalamment aller les choses jusqu'au jour où les résultats de cette incurie seraient si graves qu'on ne pourrait plus réparer la faute.

Nous ferons du moins notre devoir qui est d'avertir l'opinion et les pouvoirs publics, et de rechercher quels peuvent être les moyens d'atténuer cette cherté si dommageable à notre influence, à nos intérêts moraux comme à nos intérêts politiques, plus encore qu'elle ne lèse nos intérêts économiques.

*
* *

D'où vient le renchérissement ininterrompu des livres français ?

Le mouvement de hausse remonte à bien des années. On sait qu'avant la guerre une dépréciation s'était faite du livre à 3 fr. 50, que les libraires détaillants laissaient à l'acheteur au prix de 2 fr. 75. Une première fois ces libraires, — dont le commerce difficile est peu rénumérateur, — remontèrent le prix à

3 francs. Puis, leurs frais généraux s'aggravant à mesure que croissait le prix de la vie et des objets indispensables à leur négoce, ils firent admettre par les éditeurs, et sans trop de peine par le public lui-même, que les volumes marqués 3 fr. 50 seraient désormais vendus au prix fort. On ne s'aperçut pas alors que les livres fussent moins demandés. Ce retour au prix marqué ne dépassait pas les ressources que le public consacre volontiers à son goût pour les livres. Un peu plus tard, lorsque l'Allemagne se fut jetée sur nous, la France, recueillie, gravement attentive à l'épopée de ses fils en armes, n'avait à son angoisse guère d'autre distraction que celle de la lecture. En outre, dans leurs tranchées et leurs cantonnements, durant leurs longs mois d'immobilité, nos soldats lisaient avec passion. La lecture était aussi, dans les hôpitaux, le meilleur passe-temps de nos blessés et de nos malades. On s'arrachait les livres, quels qu'ils fussent. Ce fut l'âge d'or pour les invendus, le paradis pour les libraires malchanceux. Les fonds de magasins se vidèrent sans la coûteuse humiliation des mises en solde.

Cependant, sur le prix du papier commençait un mouvement de hausse qui allait prendre des proportions inouïes. De 42 à 60 francs les 100 kilos pour volumes ordinaires à 3 fr. 50, il bondissait à 200 et 250 francs, pour atteindre à 275 et 300 francs les 100 kilos. Et les travailleurs manuels du livre, en présence des dures conditions nouvelles de la vie réclamant de notables augmentations de salaires, le prix de la main-d'œuvre s'accrut très vite d'un tiers pour atteindre progressivement, après des hausses successives en 1917 et en 1918, une majoration de plus du double en 1919, ainsi qu'on le verra plus loin d'après des chiffres comparatifs et détaillés pour chacune des principales industries du Livre.

Les éditeurs déclarèrent que, en face des tarifs imposés par leurs marchands de papier, imprimeurs, relieurs, photograveurs, etc..., ils ne pouvaient continuer leur industrie qu'en portant le livre à 4 fr. 55. C'était un saut assez impressionnant. Déconcerté, le public se cabra tant soit peu. Mais sa mauvaise humeur n'alla pas jusqu'à la désertion. Il lui fut expliqué par les éditeurs qu'ils avaient longtemps patienté avant de se résigner à cette hausse pourtant justifiée depuis bien des mois, que seuls ils n'avaient pas encore majoré leurs prix alors que depuis plus d'une année tous les autres commerçants avaient

surélevé les leurs dans des proportions souvent très fortes. Ce qui était exact. Et comme on leur objectait qu'ils vendaient au nouveau prix non seulement les volumes fabriqués d'après les tarifs et les salaires des derniers temps, mais aussi les ouvrages édités dans les conditions anciennes et même datant d'avant la guerre, ils répondirent :

— C'est précisément parce que nous ne perdions pas sur *tous* nos livres, que nous avons pu, ces derniers mois, supporter une perte, ou nous contenter d'un fort menu gain sur nos livres de fabrication récente. Du reste, même pour ces livres d'autrefois, nous sommes contraints à des rajeunissements, à des manipulations, à des impressions et à des brochages de couvertures, qui s'effectuent selon les tarifs d'aujourd'hui. Le personnel de nos librairies, le charbon, l'emballage nous coûtent plus cher aussi. Le poids de nos impôts s'alourdit. C'est une compensation légitime et indispensable.

Ayant besoin de livres pour distraire leurs soirées vides sous la lampe, les civils acquiescèrent. A plus forte raison nos soldats, pour lesquels, dans la monotonie de leurs gardes héroïques, tout ravitaillement intellectuel était indispensable.

De leur côté, les écrivains, — de tous les « travailleurs » les plus sacrifiés et le plus injustement, et les premières victimes de ce déplorable état de choses, — dirent aux éditeurs :

— Vous êtes contraints de majorer le prix des livres parce que vous payez des tarifs plus élevés à vos imprimeurs, relieurs, photograveurs, etc., qui sont obligés de donner de plus hauts salaires à leurs ouvriers. Cela en raison de la vie chère. Mais la vie n'est-elle pas aussi difficile pour nous? Les vivres, les vêtements, les chaussures nous coûtent aussi cher qu'aux typographes et aux brocheuses. Nous sommes les créateurs de l'œuvre sans laquelle il n'y aurait pas de travail pour les ouvriers manuels et votre industrie elle-même ne serait pas possible. Donc, faites-nous notre juste part dans cette augmentation. Payez-nous des droits d'auteur proportionnés au nouveau prix de vente. Au surplus, vous n'êtes pas libres de modifier, sans l'assentiment de vos auteurs, le contrat synallagmatique qui lie chacun d'eux à vous... Si vous n'augmentez pas leurs droits, ils peuvent s'opposer à la majoration du prix de vente de leurs livres.

Et pour tous les éditeurs qui se rendirent à ces justes raisons, le prix de revient des livres fut alourdi encore par ce supplément proportionnel de droit d'auteur.

Cahin-caha les choses allèrent ainsi tandis que le prix du papier montait toujours jusqu'à ce chiffre fantastique de 300 francs les 100 kilos, tandis que les typographes, imprimeurs, correcteurs, brocheurs, exigeaient de plus hauts salaires (supérieurs des trois quarts, puis du double, enfin de plus du double, à ceux de 1914, ainsi que nos tableaux vont minutieusement l'établir), augmentations qui se traduisirent aussitôt par des tarifs plus lourds, dont le poids retombait, nécessairement, sur les éditeurs. Les contributions s'enflaient derechef. Et derechef encore les employés des maisons d'édition et des librairies au détail faisaient prévaloir des revendications nouvelles.

C'est alors que quelques éditeurs, inquiets de cette situation, décidèrent que les livres de leurs maisons respectives seraient désormais vendus 7 francs. Cette fois les acheteurs regimbèrent. On eut beau leur expliquer que cette hausse du prix des livres était notablement inférieure à celle qu'ils subissaient sur les vêtements, produits alimentaires et autres denrées périssables, ils firent chez les libraires détaillants une grève tant soit peu alarmante. Le bond avait été trop rapide et trop brusque. Gêné dans ses délectations spirituelles par les charges de la guerre, le public fit comprendre par son abstention que, s'il était contraint de se résigner au prix actuel des vivres et objets de première nécessité, il pouvait à la rigueur attendre des jours meilleurs pour ses lectures.

Le prix de sept francs fut presque aussitôt abandonné. Mais le mal auquel on avait essayé d'appliquer ce remède malencontreux n'en subsistait pas moins. Et les éditeurs tombaient d'accord sur ce principe qu'ils ne pouvaient continuer à vendre leurs livres moins cher qu'ils ne leur coûtaient. Ils décidèrent de porter le prix de leurs volumes au prix minimum de 4 fr. 90... en ne dissimulant ni à eux-mêmes ni aux autres que, si les charges de fabrication continuaient à s'aggraver, ils se verraient acculés à une majoration nouvelle. A l'heure où nous écrivons, l'ancien livre à 3 fr. 50 oscille, suivant le genre et suivant les maisons d'édition, entre 4 fr. 90 et 5 fr. 90.

Or, tandis que les pays étrangers, même les plus amis de la

civilisation et de la littérature françaises, sont à peu près dénués de livres français parce qu'ils coûtent trop cher, voici que, après un heureux fléchissement, le prix du papier s'élève à nouveau (de 300 francs les cent kilos il était peu à peu redescendu à 250 et 200 francs, et maintenant, il oscille de 250 à 300 selon la qualité, et la nouvelle hausse s'accentue tous les jours), et que les commis de librairie, formulant des exigences pour la plupart irréalisables, et que les ouvriers du brochage, de la photogravure et de l'impression, réclamant de nouvelles indemnités, déterminent ainsi une perturbation nouvelle dans le commerce des livres.

I. — LE PRIX DU PAPIER

La crise est si grave, le péril si alarmant, qu'il est nécessaire d'étudier toutes les causes de ces majorations, et d'abord celles que, par un effort soutenu, nous pouvons faire disparaître ou tout au moins atténuer.

Le mal vient, pour la plus grande partie, de la cherté du papier et des droits de douane, — encore aggravés récemment, — qui contribuent à en maintenir le haut prix.

Afin de favoriser l'essor de l'industrie française du papier qui, ne trouvant pas sur notre territoire les quantités de bois dont elle a besoin, lutte désavantageusement contre la concurrence extérieure, le Parlement a, par le tarif douanier de 1894, frappé d'un droit spécifique de 10 francs par cent kilos le papier étranger pénétrant en France.

La guerre vint tout à coup aggraver la situation. Et comme le taux croissant du labeur ouvrier et le prix des matières premières faisaient à notre industrie française du papier des conditions plus difficiles encore, en juin dernier une surtaxe de 5 pour 100 *ad valorem* (c'est-à-dire proportionnée à la valeur de chaque catégorie de papier et non plus seulement au poids) était mise en outre sur les papiers ordinaires et une surtaxe de 15 pour 100 *ad valorem* sur les papiers dits *couchés* (nom des papiers sur lesquels on étend une couche de kaolin, nécessaires à l'impression des simili-gravures). Mais, l'application de ces surtaxes étant reconnue malaisée et les fabricants de papier estimant eux-mêmes que ce nouveau droit était excessif, à la demande du Syndicat des Éditeurs soutenu par le Syndicat

de la Presse, on se borna à faire peser sur les papiers importés un droit supplémentaire calculé sur un coefficient de 1,5 par cent kilos, au lieu du coefficient 3 qu'on voulait tout d'abord appliquer. Mais cette surcharge, même réduite au coefficient de 1,5, n'en porte pas moins à 15 pour 100 le droit total sur le papier pénétrant en France.

Sans vouloir rechercher ce que vaut le reproche adressé aux fabricants de papier d'avoir, pendant toute la durée de la tourmente, haussé les prix plus tôt qu'il n'était nécessaire et vendu plus cher qu'aux taux justifiés, les éditeurs se contentent de démontrer que de telles charges portent un coup désastreux à leur industrie. C'est la suppression totale d'un droit de douane parfaitement abusif qu'ils réclament.

Pourquoi ces avantages successifs à la fabrication du papier obtenus par des hommes sachant se faire entendre des pouvoirs publics, et tournant au détriment du livre français?

Uniquement pour ne pas condamner à mort, nous dit-on, notre industrie du papier. Nous lui sommes très sympathiques. Nous ne lui voulons que du bien. Et les ouvriers de nos papeteries savent que, comme pour tous les ouvriers de France et en particulier ceux du Livre, nos collaborateurs habituels, nous, les écrivains, pour lesquels les salaires d'avant-guerre ne se sont pas accrus, nous désirons que leur sort s'améliore dans toute la mesure compatible avec le rayonnement de l'esprit français et avec l'existence de la Librairie française qui assure cette diffusion.

Mais d'abord, il n'est pas sûr, ni mathématiquement nécessaire, que l'industrie française du papier, — conduite comme elle l'est, par des hommes ingénieux et résolus, — périclite parce que, pour ne pas réduire au silence la pensée de notre pays, on aura supprimé les droits de douane sur les papiers du dehors! Nous sommes convaincus que, le jour où il le faudrait, nos fabricants sauraient s'adapter aux conditions nouvelles de la concurrence.

Au surplus, le bon sens n'est-il pas d'accord avec la justice pour que l'on considère comme impossible de voir la condition des 470 000 travailleurs français du Livre subordonnée aux seuls intérêts des 30 000 ouvriers des fabriques de papier? En outre, comment nous résignerions-nous à ce que les créations et le pain de milliers d'écrivains, — qui, eux aussi, ont le

droit de vivre, — fussent ainsi sacrifiés, et à ce que, pour la commodité d'une de nos industries, on compromît la diffusion de la pensée française, l'influence de notre pays victorieux et l'instruction du peuple ?

Le seul sacrifice que nous ne puissions faire, — car il y aurait là danger vital, — c'est celui de la formation intellectuelle des jeunes Français et encore le sacrifice de l'influence française au dehors. Tous nos ouvriers, quelle que soit leur spécialité, devraient comprendre que leur avenir est lié à cette propagation de notre pensée. Les commandes, et par conséquent, le taux de leurs salaires, dépendent beaucoup de l'action plus ou moins vaste exercée au dehors par le Livre français. C'est, — nous avons le regret de le dire, mais il faut le dire, — ce que la Sozialdemokratie, aussi bien que l'Impérialisme allemand, a fort bien compris. Et depuis qu'elle est au pouvoir, sur ce point-là comme sur tant d'autres, elle continue l'effort des pangermanistes.

Si jusqu'à présent les pouvoirs publics ne semblent pas avoir entrevu le menaçant résultat de ces taxes et surtaxes douanières, qui peuvent d'ici peu contribuer à réduire au chômage près de 500 000 ouvriers, empêcher la France victorieuse de faire connaître au monde sa pensée et de le conquérir à sa civilisation, entraver notre développement économique, — du moins la presse, dont les désirs sont toujours exaucés quand elle se donne la peine de les formuler avec l'énergie qui convient, a fait comprendre au Gouvernement et aux Chambres que, surtout dans les périodes troublées de la guerre comme de l'après-guerre, les journaux sont indispensables pour maintenir le moral de la nation, l'informer, l'éduquer et l'instruire. Mais s'ils échappent aux taxes, pour cause d'information et d'éducation, pourquoi n'en avoir pas affranchi les Revues qui exercent la même bienfaisante action?

On n'a pas assez rendu hommage au rôle joué par les périodiques pour réconforter l'opinion pendant la guerre. Dès les premières semaines, alors que beaucoup de journaux s'égaillaient en province et n'y étaient pas toujours faits d'une manière suffisamment propre à renseigner et vivifier l'opinion, la plupart de nos grandes revues, malgré des difficultés de toute sorte, commençaient à mettre de l'ordre dans les idées, à faire comprendre au public les conditions de cette guerre toute

nouvelle. Quel service elles ont ainsi rendu ! Durant les quatre années indécises de la lutte, où l'on avait tant de mal à découvrir le vrai et où la foi la plus forte en l'avenir de la France avait pourtant besoin d'être soutenue par des raisons, nos revues, — c'est leur honneur en ces mois de défense nationale, à laquelle elles participèrent ainsi, — ont poursuivi leur œuvre d'éducation et de réconfort.

Et maintenant, au cours d'une période dont les difficultés sont à peine moins graves, elles continuent. Moins hâtivement que les journaux, avec plus de réflexion et de méthode, avec assez de place pour ne pas trop escamoter les arguments, elles expliquent l'époque où nous vivons et comment il est sage de la vivre. Elles alimentent de faits et d'idées les journaux qui, s'en servant, les propagent. Puisque c'est un motif d'enseignement et d'éducation que la presse invoqua pour s'affranchir des taxes douanières sur le papier, il n'existe aucun motif pour que les revues, si utiles pour le ravitaillement moral du pays, ne bénéficient pas de cette exception.

Veut-on nous obliger à croire que si les journaux sont seuls à profiter de cette faveur, c'est parce qu'on est en coquetterie avec eux, en raison de l'influence immédiate dont ils jouissent dans la vaste foule ? Nous nous trouverions alors devant une préoccupation politique et non pas une mesure de justice. Et ce serait tant pis. Ce n'est que dans l'équité que l'on est fort réellement et longtemps.

Songez que, par une anomalie néfaste, la loi qui fait payer à la frontière tous les produits indispensables à la confection des livres, en exonère totalement les innombrables ouvrages qui, du dehors, nous arrivent tout imprimés en France ! Nos éditeurs paient, à l'entrée en France, des droits sur le papier, les cartons et toutes les fournitures exigées pour la confection des livres qu'ils imprimeront. Mais les livres, même imprimés en français, qui du dehors sont jetés sur notre marché, passent indemnes à la douane !

La conséquence de cette loi paradoxale est que, sous prétexte de ne pas nuire aux échanges intellectuels et de ne pas faire fermer, par représailles, aux livres français les frontières des pays voisins, on met nos éditeurs dans l'impossibilité de fabriquer à bon compte des livres qu'ils puissent vendre aisément au dehors comme à l'intérieur. C'est une prime dange-

reusement assurée aux livres étrangers qui, établis dans des conditions meilleures (abondance et proximité du charbon, du bois ou de la pâte de bois, entrée du papier en franchise, commodités plus grandes et prix plus favorables des transports), triomphent des nôtres sur notre propre marché. Alors que nos éditeurs paient de lourdes taxes sur toutes les matières indispensables à la fabrication de leurs livres, les éditeurs étrangers font entrer chez nous en franchise des collections d'auteurs français (par exemple la collection Nelson, la collection Gallia) qui, bénéficiant de tels avantages, submergent les nôtres, grevées de droits.

En 1917, le Congrès du Livre, dont la Société des Gens de Lettres a pris l'initiative, a émis un vœu pour l'abolition rapide de cette bizarrerie incompréhensible et nuisible. Mais il ne semble pas qu'on ait fait, avec la volonté de réussir, l'effort obstiné, résolu, sans cesse repris, qu'il faut pour mettre en branle et tenir sous pression la machine parlementaire. Lorsque, dans une question aussi vitale, on veut aboutir, les promesses et les lettres ne suffisent pas. Elles ne sont que du papier et des mots. Il faut des actes.

Les fabricants nient, il est vrai, que les droits de douane sur l'importation du papier aient une influence appréciable sur la cherté des livres :

— Avant la guerre, disent-ils, tout juste 4 centimes par volume ordinaire, et 6 depuis l'adjonction des nouveaux droits! C'est une charge insignifiante, si on la compare aux autres qui pèsent lourdement sur le livre français. Et elle offre pour tout le monde l'avantage que, à l'abri de cette légère protection, nous pouvons d'abord durer, ensuite améliorer et moderniser notre outillage, avoir le temps d'organiser nos usines, à l'aide de la houille blanche, pour des fabrications moins coûteuses. En outre, prenez bien garde que, si l'on condamnait à mort notre industrie par l'entrée du papier en franchise, la France deviendrait complètement tributaire de l'étranger, ce qui, dans le cas d'une nouvelle guerre, ne serait pas sans péril. Puis, ne sentez-vous pas que, le jour où nos usines ne marcheraient plus, maître du marché, il profiterait de notre improduction pour faire payer plus cher ses fournitures. Qu'on nous laisse plutôt perfectionner nos moyens!

« Déjà nous nous efforçons d'abaisser le prix de revient par

des achats faits en commun à des taux plus avantageux. Nous sommes à la veille d'obtenir des résultats qui ne tarderont pas à se faire sentir. Demain, pour diminuer le plus possible les achats au dehors, — que le cours du change rend particulièrement dispendieux, — nous exploiterons nos forêts coloniales. Et nous étudions le moyen d'utiliser directement, sans passer comme aujourd'hui par l'intermédiaire de l'étranger, l'alfa que l'on récolte chez nous en Algérie et en Tunisie, et qui fournit à bon compte un papier solide, léger, pas fatigant pour la vue, et peu coûteux. Nous nous arrangerons pour le traiter industriellement sur place ou pour le transporter en France à moindre prix en assurant un fret de retour aux bateaux qui l'apporteront dans la métropole.

« Mais, pour l'instant, ce qui explique le haut prix du papier et son renchérissement progressif après quelques mois de baisse, c'est, outre la valeur très élevée du charbon, — dont nos fabrications exigent une quantité énorme en attendant le secours de la houille blanche, — le cours actuel du change qui alourdit d'une manière terrible le taux de nos approvisionnements à l'étranger. »

Cette argumentation enferme une part de vérité, mais en laissant subsister toute la gravité du péril actuel. En ce qui concerne les améliorations projetées, souhaitons que, le plus vite possible, les fabricants français de papier, unis dès maintenant pour d'avantageux achats en commun, adaptent leurs usines à la houille blanche, — comme plusieurs l'ont déjà fait, mais sans que nous fût donnée la satisfaction d'enregistrer une baisse correspondante, — exploitent nos forêts coloniales et ne nous offrent pas plus longtemps le dérisoire spectacle de tout notre alfa tunisien et algérien acquis par l'Angleterre qui nous le revend, à nous ses producteurs, avec un gros bénéfice.

En attendant ces heureux jours, les centimes qui, par suite des droits à l'importation du papier, pèsent sur chacun de nos volumes moyens constituent une sérieuse surcharge. Le prix du papier est augmenté de dix-sept francs par cent kilos, ce qui représente 17 000 francs pour une maison employant cent tonnes.

Telle est donc la première des causes du renchérissement des livres : le prix du papier. C'est le chapitre où certaines atténuations peuvent être le plus aisément réalisées : il est essentiel qu'elles le soient sans retard.

II. — LA MAIN-D'ŒUVRE

Reste la question de la main-d'œuvre. Elle est compliquée et délicate, étant donné qu'il s'agit ici de 470 000 ouvriers, et des plus intéressants.

Par leur formation et le genre de leur travail, le typographe et l'imprimeur ont toujours constitué une élite ouvrière. Ils en éprouvent de la fierté. Jusqu'à la guerre, leurs salaires étaient facilement supérieurs à ceux des autres corporations. Depuis 1914, le triomphe de la métallurgie, plus immédiatement utile à la victoire, les a dépossédés de ce privilège justifié. Ils ont vu soudain de simples manœuvres, des gens sans métier, gagner plus qu'eux. Leur amour-propre, qui en souffrait, les a rendus plus sensibles aux tourments de la vie chère. Pour vivre et élever leur famille conformément à leur situation dans le monde des travailleurs, ils ont réclamé des augmentations successives de salaires. Et les ouvriers des autres professions du Livre ont bénéficié de leurs revendications.

Ils savent notre souci de toutes les améliorations raisonnables à leur sort. Les réflexions que nous allons faire, pour le bien de tous, ne peuvent donc pas leur être suspectes. Nous voudrions les mettre en garde contre des satisfactions qui demain peuvent être dérisoires.

Ne reconnaîtront-ils pas avec nous que, si le plus souvent les accroissements de salaires vont à d'utiles dépenses, bien des fois c'est en vaines et coûteuses fantaisies qu'ils sont dilapidés. S'il est nécessaire que la nourriture des travailleurs manuels reste saine et suffisante malgré l'élévation des prix, et qu'ils puissent se vêtir convenablement, le goût du plaisir, — presque toujours si décevant, — et du luxe, — presque toujours affreux, — est beaucoup moins légitime. Or quel ouvrier clairvoyant et sincère, menant avec sagesse une existence sérieuse, pourrait nier que trop de fois l'argent des hauts salaires ne s'en aille au cinéma et au café-concert, ne s'éparpille aux vertigineux tournoiements des manèges forains et en visites trop fréquentes au cabaret, en ruineuses satisfactions de coquetterie, de fanfreluches et de toilettes?

Puisque, avec la frénésie actuelle de luxe et de plaisir qui sévit dans tous les milieux sociaux, c'est, chez trop de gens, à

de futiles dépenses, ne répondant pas aux besoins impérieux de l'esprit et du corps, que passent en grande partie les majorations de salaires, ne serait-il pas raisonnable de s'en tenir pour elles à la mesure exacte où elles ne compromettent pas l'avenir et la possibilité des salaires eux-mêmes?

Or, il semble bien que, au taux d'aujourd'hui et avec une vente rendue plus difficile par l'excessive cherté des livres, les éditeurs soient sur le point de réduire leurs commandes à l'indispensable.

Vraiment, lorsqu'on examine avec bonne foi les prix de revient actuels, on acquiert la certitude que, si les conditions de l'établissement des livres ne s'améliorent pas très vite sur certains points, les éditeurs ne pourront couvrir leurs frais que s'ils se bornent à publier des livres d'actualité passionnante ou d'auteurs glorieux, dont la vente s'impose. Mais cette utilisation des gloires présentes ne peut durer bien longtemps. Il est indispensable que, dans leur propre intérêt, les éditeurs s'efforcent de faire apparaître des talents nouveaux et de leur conquérir le grand public.

Écrivains et travailleurs du Livre ont une tendance à croire que les éditeurs exagèrent leurs charges et diminuent le chiffre de leurs profits. Longtemps j'ai partagé cette prévention, je l'avoue, et je crois encore que certains éditeurs se sont plaints avant d'avoir des raisons sérieuses de se plaindre. Mais il faut bien reconnaître que, aujourd'hui, beaucoup d'entre eux travaillent et risquent leurs capitaux dans des conditions peu encourageantes. Lorsqu'ils ne perdent pas sur leurs livres d'auteurs peu connus et à médiocre tirage, du moins la marge est-elle fort étroite entre le prix de revient et le prix de vente. Aussi, et malgré ce que les statistiques et les tableaux ont d'ingrat, il me semble nécessaire de mettre le détail de ces prix de revient sous les yeux des lecteurs, afin qu'ils en puissent faire la même étude que nous-mêmes.

En 1914, avant la guerre, le papier ordinaire pour les éditions courantes à 3 fr. 50 valait, selon la qualité, de 42 à 60 fr. les 100 kilogs. En 1918, après une hausse progressive et ininterrompue depuis 1916, ce même papier atteignit, comme nous l'avons vu, 250 et 300 francs. Aux premiers mois de 1919, ce prix avait légèrement baissé. Mais voici qu'a recommencé de se dessiner un nouveau et rapide mouvement d'ascension. A

l'heure où cette étude est écrite, le papier a déjà sensiblement remonté et tend à dépasser les plus hauts chiffres atteints précédemment. C'est la conséquence de la loi sur la journée de huit heures, qui aggrave les charges de toutes nos industries. D'autre part, comme la France ne produit pas la quantité de bois nécessaire pour ses fabrications de papier, elle est contrainte d'acheter au dehors des pâtes de bois. Or, les transports, trop rares et difficiles, continuent à coûter fort cher. Et les cours actuels du change, qui ne font que s'élever, augmentent singulièrement le prix des achats à l'étranger. Il est donc à craindre que la hausse du prix du papier ne s'accélère et que l'on ne connaisse à nouveau et très vite les chiffres désastreux de 1918 et au delà.

Ajoutez le malaise causé par l'instabilité et l'incertitude du lendemain. Le papier devenant de plus en plus rare à cause du ralentissement de production qui résulte de la loi de huit heures, son prix change désormais avec chaque commande. Ce qui fait que, désormais, les éditeurs de livres et de périodiques sont empêchés de savoir à quel prix ils pourront établir leurs publications au cours des prochains mois et que leurs prévisions sont à la merci de hausses soudaines. Déjà certains fabricants de papier n'acceptent plus de commandes qu'en spécifiant bien que le prix ne sera fixé que selon le cours du moment où le papier sera mis en fabrication.

En ce qui concerne les papiers de qualité supérieure, destinés aux éditions d'un prix plus élevé que l'ancien volume à 3 fr. 50, la hausse est non moins forte. Ce qui valait de 65 à 70 francs les 100 kilos se vend aujourd'hui de 300 à 400. Les papiers dits « couchés, » indispensables pour les éditions avec gravures, qu'on avait en 1914 pour un prix variant de 63 à 70 francs, ne peuvent être obtenus à l'heure présente qu'entre 375 et 420 francs. Et, après la baisse momentanée du premier semestre de 1919, le renchérissement s'accentue sans cesse.

Plus considérable encore est la progression des salaires, dans les diverses industries du Livre. Qu'on en juge.

J'ai sous les yeux les prix payés en 1914 et en 1919 par plusieurs grandes imprimeries parisiennes. Ils concordent absolument et permettent d'établir de la manière la plus précise l'aggravation des frais pour l'établissement de nos livres.

Un compositeur typographe qui, en 1914, était payé à raison

de 0 fr. 90 l'heure et travaillait 10 heures, qui recevait en 1918 un salaire de 1 fr. 30 pour chacune de ses 10 heures de production, touche maintenant 2 fr. 50 l'heure et ne fournit que huit heures. C'est-à-dire que, en 1914, ses dix heures de travail effectif étaient payées 9 francs, tandis que, aujourd'hui, une rémunération de 20 francs est donnée à ses huit heures quotidiennes d'atelier.

En 1914, les linotypistes recevaient 1 fr. 25 de l'heure : ils touchent présentement 3 fr. 50. Dès avant la guerre, en plusieurs imprimeries, les linotypistes hommes et femmes ne travaillaient que huit heures, pour lesquelles les hommes recevaient un salaire de 10 fr. 50 et les femmes de 8 francs. Actuellement ils sont indistinctement payés 22 francs pour le même travail.

Quant aux imprimeurs proprement dits, ou conducteurs, qui sont préposés au travail délicat de la mise en train sur les presses à imprimer, et qui ont charge ensuite d'en surveiller la marche et le bon fonctionnement, leurs salaires ont suivi la même progression que ceux des compositeurs typographes; ils sont à peu de chose près les mêmes : 2 fr. 50 de l'heure. Le personnel d'élite qui conduit des machines spéciales, plus rapides, et qui exécute les travaux à gravures ou très soignés, reçoit naturellement un salaire plus élevé.

Il faut ajouter que ces salaires sont des salaires minima que l'on assure à la généralité des ouvriers. Mais pour garder un compositeur typographe sachant disposer avec goût une page ou un titre, — qualité qui devient rare et qui pourtant constitue l'essentiel du métier, — un conducteur capable de faire avec soin une bonne mise en train avec des gravures, les patrons-imprimeurs doivent consentir à verser des suppléments horaires.

Les margeurs, dont le rôle consiste à présenter correctement sur la machine en marche la feuille à imprimer, — fonction qui tend à être remplacée de plus en plus par un appareil spécial « le margeur automatique, » — étaient payés, avant la guerre, de 0 fr. 50 à 0 fr. 70 l'heure. En 1918, ils reçurent 0 fr. 80. Et aujourd'hui c'est environ 2 francs qu'ils touchent.

En 1914, les receveurs, simples apprentis, étaient rémunérés à raison de 30 centimes l'heure. En 1918, on leur allouait

40 centimes. Aujourd'hui, c'est à ce prix que débute, à sa sortie de l'école primaire, un enfant de treize ans, ignorant tout de la profession à laquelle il se destine. On doit en outre lui assurer une augmentation de 0 fr. 10 par heure tous les quatre mois, pour arriver au salaire minimum de 2 francs l'heure à l'âge de 18 ans.

Pour la brochure des volumes, revues et magazines, l'ascension des prix n'est pas moindre. Tandis que, en 1914, un ouvrier brocheur recevait 7 fr. 50 par jour pour 10 heures, aujourd'hui il en touche 23 pour 8 heures. A l'ouvrière brocheuse dont, avant la guerre, la journée de 10 heures était payée 4 fr. 50, il faut donner en ce moment 10 fr. 40 pour 8 heures. Et une circulaire des patrons brocheurs, en date de ces derniers jours, nous avertit que le nombre des ouvrières brocheuses se raréfiant par suite des hauts salaires qui leur sont offerts dans d'autres industries, tous les tarifs devront encore une fois être remaniés; entendez par là : augmentés.

La photogravure, c'est-à-dire la reproduction mécanique des dessins, gravures, photographies, etc., dont on se sert aujourd'hui dans la proportion de 98 p. 100 pour nos livres illustrés et dont on ne peut se passer pour les volumes destinés à l'instruction de l'enfance, — subit une progression équivalente, sinon supérieure des salaires. Elle est d'autant plus grave que la plupart des produits indispensables à cette industrie valent actuellement 3, 4, 5 fois plus cher qu'en 1914 et que même le prix de certains d'entre eux a décuplé. Aussi la marge des bénéfices s'est tellement rétrécie qu'elle ne semble vraiment plus laisser la possibilité d'augmentations nouvelles.

Voici, pour les diverses spécialités de cette profession, une comparaison aussi précise que nous avons pu l'établir, entre les salaires de 1914 et ceux de fin 1919 :

	Salaires d'avant-guerre (pour 9 heures de travail) francs.	Salaires actuels (pour 8 heures de travail) francs.
Photographes de trait. . . . (c'est-à-dire des dessins au simple trait).	11	de 18 à 20
Photographes de « simili ». . (c'est-à-dire des images teintées en noir, gris et blanc).	de 13 à 14	de 22 à 26

	Salaires d'avant-guerre (pour 9 heures de travail) francs.	Salaires actuels (pour 8 heures de travail) francs.
Photographes de couleurs. . (c'est-à-dire des objets que l'on reproduit par le procédé dit des trois couleurs).	de 15 à 16	26
Émaillistes . . . . . (c'est-à-dire les reporteurs des pellicules sur les plaques de zinc préparées par eux).	de 11 à 12	de 20 à 22
Similistes (c'est-à-dire ceux qui gravent et retouchent les images sur les plaques.)	12	de 20 à 22
Chromistes	14	26
Graveurs	11	de 20 à 22
Imprimeurs en noir . . . . (pour les épreuves d'essai).	12	de 20 à 22
Imprimeurs en couleurs. . . (pour les épreuves d'essai).	de 13 à 14	de 22 à 24
Monteurs des clichés . . . . (pour l'impression sur presses typographiques).	de 10 à 11	de 20 à 25

Et encore, malgré une telle rémunération, les ouvriers photograveurs de toutes catégories, insatisfaits de leurs gains, viennent-ils de se mettre en grève pour obtenir une augmentation nouvelle.

*
* *

Voilà, direz-vous, une hausse fantastique sur le prix de la main-d'œuvre, s'ajoutant à la hausse de prix du papier : or elle est, en fait, beaucoup plus considérable qu'elle n'apparaît d'après les chiffres indiqués.

Ces chiffres représentent le seul travail effectif et réellement producteur. Il faut donc, et nécessairement, les compléter, en tenant compte des frais accessoires.

Lorsqu'une rotative tourne, le patron n'a pas seulement à payer l'équipe d'ouvriers qui la conduisent ou la servent. Il doit payer le charbon ou l'électricité pour la force motrice, le mécanicien qui entretient et répare les machines, la location de ses ateliers, l'huile, l'encre, les matières de toute sorte, les impôts, les assurances, son prote, ses contre-maîtres, ses correcteurs, les employés et dactylographes de son bureau, ses garçons pour le nettoyage et les livraisons, etc. Avant de pou-

voir se payer lui-même de son propre travail, il doit retirer la somme annuelle pour l'intérêt de son capital et l'amortissement de son matériel, qu'il importe de renouveler assez vite si l'on veut avoir le bénéfice des perfectionnements modernes.

Autant de frais qui s'ajoutent au prix de la main-d'œuvre. Et, à l'heure actuelle, ils sont terriblement plus élevés qu'en 1914. Le charbon coûte de huit à dix fois plus cher, et aussi le salaire du chauffeur autour de ses chaudières, et du mécanicien autour de ses machines. Le loyer de l'usine est devenu plus lourd. L'encre, l'huile, tous les autres ingrédients ont augmenté de valeur. Le prote et les contre-maîtres ne pouvaient continuer à recevoir les mêmes traitements qu'en 1914, alors que croissaient les salaires de tous les ouvriers. Les correcteurs sont payés au même taux que les travailleurs manuels du Livre. Enfin, le prix des machines, singulièrement alourdi par le taux actuel du change, est quatre ou cinq fois plus élevé qu'avant la guerre.

Plus que jamais, les patrons sont obligés de calculer, de manière précise, le total de ces frais complémentaires qui se sont tant accrus depuis quatre années et d'envisager leurs conséquences pour le prix de revient réel. Nous sommes en mesure de renseigner nos lecteurs sur l'impressionnante augmentation de ces frais qui contribuent à nous expliquer les tarifs actuels de nos imprimeurs, et, par conséquent, le prix élevé des livres.

En ce qui concerne les travaux de composition typographique, les frais généraux qui, en 1914, s'ajoutaient à ceux de la main-d'œuvre, étaient de 35 centimes par millier de lettres composées à la main, de 75 centimes par mille lettres composées à la machine, de 1 fr. 15 pour ce qu'on appelle le « travail en conscience, » de 1 fr. 75 pour les travaux de ville (factures, lettres de commerce, programmes, etc.), de 1 fr. 75 à 2 francs pour les travaux de luxe (catalogues soignés, invitations, etc.).

En 1918, les mêmes frais accessoires étaient passés à 0 fr. 55, 1 fr. 21, 1 fr. 55, 2 fr. 10, 2 fr. 15, 2 fr. 30.

En fin de 1919, ils s'établissaient ainsi : 0 fr. 90, 1 fr. 84, 2 fr. 70, 3 fr. 35, 3 fr. 45, 3 fr. 75.

Quant aux machines à imprimer, plus considérables encore sont naturellement les frais généraux horaires qui s'ajoutent au prix de la main-d'œuvre. Quelques chiffres permettront

d'apprécier dans quelle proportion ces frais accessoires se sont accrus.

En 1914, pour les « presses en blanc, » ils oscillent, selon les formats qu'elles permettent d'imprimer, entre 2 fr. 50 et 4 francs. En avril 1918, ils oscillent de 4 fr. 50 à 7 francs. Et, au 16 juin 1919, c'est entre 7 francs et 11 francs qu'ils varient.

Et, alors que la main-d'œuvre est un peu moins chère dans les départements qu'à Paris, ces frais horaires accessoires sont à peu près les mêmes partout. Car, si les imprimeurs installés en de moyennes ou petites villes peuvent en général réaliser une légère économie sur les loyers, cette économie est bien souvent compensée par l'accroissement des frais de transport pour l'envoi aux éditeurs, industriels et négociants de Paris, des impressions exécutées dans leurs maisons.

Si, pour apercevoir plus nettement encore l'augmentation du prix de revient sur le travail des presses dont on se sert le plus pour les ouvrages d'édition, on additionne le prix accru de la main-d'œuvre avec les frais horaires accessoires pour le fonctionnement des machines, voici les chiffres qui apparaissent et qui se rapprochent autant que possible de la réalité :

	En 1914 pour 10 heures. francs.	En 1919 pour 8 heures. francs.
Presses en blanc, format jésus, l'heure	3	6,20
— — double carré, l'heure. . . .	3,25	6,85
— — quadruple-raisin, l'heure. . .	5,70	12,80
Presse à retiration, format double-carré, l'heure. . .	4,05	10,45
— — double-raisin, l'heure . .	4,45	11,15
— — double-jésus, l'heure. . .	6	14,45
— — quadruple-raisin, l'heure.	7,50	16,75

Et voilà que, au moment où j'achève cette étude, des majorations de salaires demandées par les travailleurs du Livre, à titre d'indemnités de vie chère, — et la menace de grèves nouvelles qui se trouve implicitement contenue dans une elle réclamation, — risquent d'aggraver encore le prix des livres. Mais n'anticipons pas. La situation présente est assez sérieuse pour que nous nous bornions à l'envisager dans sa gravité présente.

Ce qui achève de bien montrer le malaise actuel et les difficultés résultant de l'incertitude où nous sommes, c'est que, depuis le jour où je me suis mis à préparer cet article, les

nouvelles augmentations successives du prix du papier, et plusieurs grèves en diverses corporations, ont déjà modifié ou vont aggraver demain les conditions du travail, par conséquent le prix de revient des livres et revues.

III. — CE QUE COUTE L'ÉTABLISSEMENT D'UN VOLUME

Voici donc, sans tenir compte des majorations plus ou moins menaçantes et prochaines, quelles sont les conséquences de la hausse présente du prix de la main-d'œuvre, de celui du papier et des frais généraux.

Avant la guerre, la composition en corps 10, la mise en pages et l'imposition d'un volume de 320 pages à 3 fr. 50, — longueur moyenne de tels livres, — coûtait 612 fr. 20. Le même travail coûte aujourd'hui 2 287 fr. 50.

A ces frais de composition il faut ajouter ceux qui sont nécessités par les corrections d'auteurs et d'autres petites dépenses accessoires et inévitables, dont le chiffre s'est accru en cinq ans dans les mêmes proportions.

Quant à l'impression de ce même volume de 320 pages pris pour exemple, — sans gravures, bien entendu, — la « mise en train » (c'est-à-dire l'arrangement méticuleux des formes pour qu'elles s'impriment avec l'accent et les valeurs qu'elles doivent avoir) et son tirage en format quadruple-couronne (74 × 94), soit en cinq tournées de 64 pages, reviennent, pour 1914 et pour 1919, aux prix respectifs suivants :

	Tirage à 1 500 exemplaires. francs.	Tirage à 2 000 exemplaires. francs.	Tirage à 3 000 exemplaires. francs.	Tirage à 5 000 exemplaires. francs.
Prix en 1914	150	175	225	325
Prix en 1919	776,75	844,90	981,40	1 254,40

Encore l'établissement de la couverture n'est-il pas compris dans ces frais. Le travail délicat de sa composition (qui nécessite la recherche de plusieurs arrangements) occupe pendant plusieurs heures l'un des meilleurs ouvriers (coût : actuellement de 40 à 50 francs, au lieu de 15 à 20 en 1914). Et elle ne peut s'imprimer que sur du papier un peu fort qui coûte cher (60 francs en 1914, 400 à 450 aujourd'hui). Elle

revient environ à 0 fr. 10 par exemplaire, au lieu de 2 à 3 centimes avant la guerre.

Une fois le livre fabriqué, il faut le brocher. Pour ce travail encore, la hausse est considérable. Continuons à donner en exemple notre volume ordinaire de 320 pages, imprimé en format quadruple-couronne, c'est-à-dire comportant 20 cahiers de 16 pages. En 1914, le brochage d'un tel volume coûtait 72 fr. 20 par mille exemplaires. Aujourd'hui il revient à 200 francs pour la même quantité.

Arrivons à la photogravure dont l'emploi est indispensable pour les livres d'enseignement, de sciences, d'art, de vulgarisation. Même si le salaire des ouvriers ne s'était pas fortement élevé, les prix de la reproduction mécanique des images se seraient accrus d'une façon très sensible, en raison de la hausse continue des produits nécessaires à ce genre de travaux. Mais nous avons indiqué dans quelle importante mesure le paiement de la main-d'œuvre s'est augmenté dans cette profession. Voici les résultats de cette double majoration du prix du travail et des matières premières. En 1914, la gravure de trait se payait de 0,019 à 0,025 le centimètre carré; en 1919, elle coûte 0,07 le centimètre carré et 0,08 avec « grisé. »

Avant la guerre le prix de la similigravure (c'est-à-dire de la reproduction avec les teintes et les demi-teintes qui donnent les jeux d'ombre et de lumière, les valeurs, l'éclairage) était de 0,075 millimes à 9 centimes le centimètre carré. Aujourd'hui il faut compter, par centimètre carré, 0,18 centimes pour les clichés carrés, 0,19 pour les clichés ronds et 0,21 pour les clichés détourés. On se représente facilement l'énorme majoration de frais qui, pour tous les livres et publications à images, résulte d'une telle hausse. Elle s'ajoute à celle, si importante, des prix de la composition, du tirage et du brochage dont nous avons fait voir la montée progressive.

Enfin, pour être renseigné complètement sur le coût d'un volume, il faut indiquer un dernier chiffre : celui des droits qui reviennent en toute justice à l'auteur du livre, à l'écrivain dont la création primordiale permet tous ces travaux manuels. L'intelligence, le talent, le savoir, la création littéraire qui exige tant d'années d'études et un labeur sans arrêt, sont loin de recevoir une rémunération équivalente à celle de la fabrication matérielle. Selon la qualité de l'auteur, ces droits

varient de 0 fr. 50 à 1 franc par volume (ce dernier prix fort rare et réservé à quelques écrivains en plein succès), ou de 10 pour 100 à 30 pour 100 (ce dernier taux tout à fait exceptionnel) si le calcul des droits d'auteur se fait, non par exemplaire tiré, mais d'après le total de la valeur marchande de l'édition.

Tous ces frais étant défalqués, avant d'encaisser le surplus de ce que peut rapporter la vente du volume, — et, il s'en faut, hélas! que tous les exemplaires tirés deviennent des exemplaires vendus, — l'éditeur doit en outre consentir aux libraires-détaillants de Paris et de la province, qui sont de précieux auxiliaires pour la vente, une remise qui n'est pas inférieure à 33 pour 100.

Ajoutons que les éditeurs paient davantage les employés de leurs maisons, sont assujettis comme tout le monde à des impôts plus pesants et, par suite de la cherté des divers produits, voient leurs frais généraux sensiblement accrus.

Autrefois, avec les anciens prix, un éditeur prévoyant et attentif à préparer l'avenir de sa maison, pouvait en quelque sorte équilibrer les uns par les autres les auteurs qu'il éditait, afin de s'attacher une équipe d'écrivains grandissant à l'abri de la gloire et du succès de leurs aînés. Avec une part des profits réalisés sur les maîtres, il pouvait risquer un peu d'argent sur les volumes d'inconnus dont la vente était problématique.

Désormais, tant que subsisteront ces prix de revient, les éditeurs ne pourront plus guère prétendre qu'à équilibrer chaque auteur par lui-même, c'est-à-dire les ouvrages d'un même auteur entre eux. Sur les uns, brefs et par conséquent de fabrication peu coûteuse, d'un sujet attachant pour la foule, et, par conséquent, de vente certaine, ils réalisent des gains. D'autres, d'étendue moyenne et de sujet moins palpitant, payent simplement leurs frais. Enfin, ceux de la troisième catégorie, longs, d'un établissement coûteux et sur un sujet moins attrayant, — et qu'ils doivent publier quand même parce qu'ils complètent la figure littéraire de l'auteur, — ne se suffisent pas à eux-mêmes et absorbent une part des bénéfices des précédents volumes.

Mais maintenant les éditeurs n'auront plus assez de marge pour compenser en outre, par leurs livres à succès, le déficit provenant des ouvrages d'inconnus ou de méconnus.

Nécessairement, ils publieront moins. Les jeunes seront

sacrifiés. Tous les manuscrits de fortune douteuse seront mis au rancart. Et non seulement les jeunes, mais tous ceux dont l'œuvre ne s'adresse qu'à un public restreint, et parmi lesquels il en est qui font honneur à la pensée française et témoignent hautement pour elle vis-à-vis de l'étranger. Quel ralentissement de l'activité littéraire! Et comme résultat pratique : une formidable diminution du travail pour la typographie française. D'autant plus que ce qui est vrai pour les éditeurs d'ouvrages l'est aussi pour les éditeurs de revues. Seules subsisteront celles qui, à cause de leur intérêt exceptionnel, de leur éclatant passé et de leur caractère indispensable, ont la ressource de pouvoir tant soit peu élever leur prix de vente lorsque de trop accablantes surcharges les y contraignent.

Faut-il signaler, pour les éditeurs de livres et de revues, ainsi acculés aux expédients, un palliatif, — auquel, nous l'espérons bien, la plupart, par scrupule patriotique, ne voudront pas recourir : la licence que la loi de douane leur assure de pouvoir faire entrer *en franchise* dans notre pays les livres de langue française imprimés ailleurs? Quelle tentation pour eux de mettre à profit cette loi, — véritable attentat contre l'industrie et le travail de chez nous, et attentat aussi contre le bon sens, — qui, frappant de droits à la frontière tous les produits nécessaires à la confection des livres, en exonère les livres tout fabriqués!

En Angleterre, — où le papier est beaucoup moins cher qu'en France à cause de l'abondance du charbon à un prix moindre (il faut 2 kilos de charbon pour fabriquer 1 kilo de papier), et où d'ailleurs il pénètre en franchise et dans des conditions moins lourdes par suite des transports plus faciles, — à égalité de salaires la fabrication des livres restera longtemps moins dispendieuse.

En Belgique, l'introduction du papier est non moins libre. Pas de droits de douane. Transports aisés et moins coûteux que chez nous. Et, comme dans ce pays, la vie sera toujours à meilleur marché que dans le nôtre, le salaire de la main-d'œuvre y sera nécessairement moins élevé. Double raison pour que le prix de revient des livres reste moindre qu'en France.

Les travailleurs français du Livre ont-ils envisagé ces évasions possibles du travail? Alors, comme ils ont, — s'ajoutant à l'intérêt national qui domine et rassemble tous les intérêts

personnels ou corporatifs, — un intérêt particulier à ne pas voir disparaître ou émigrer le travail dont ils vivent, pourquoi n'uniraient-ils pas leurs voix aux nôtres pour obtenir du Parlement la revision des tarifs de douane d'où viennent pour une grande part les difficultés et les périls actuels?

Il n'y a pas de campagne et d'action qui rentrent mieux dans le cadre légal de la défense des intérêts professionnels. Les États-Unis nous ont donné l'exemple et la preuve de ce que, dans le même sens et les mêmes professions, les travailleurs peuvent obtenir des pouvoirs publics pour la sauvegarde de leur travail. Ne sont-ce pas les ouvriers typographes d'Amérique qui, pour assurer la prospérité des industries américaines dont ils vivent, ont fait voter et si longtemps maintenir la loi exigeant que, pour bénéficier de la production contre les traductions non autorisées et contre le pillage sur le territoire des États-Unis, tout livre étranger devrait y être matériellement *refabriqué?* C'est seulement depuis quelques années que les intérêts professionnels des ouvriers américains se sont inclinés devant ce principe de haute justice, à savoir que les œuvres de l'esprit sont une propriété morale et matérielle et qu'elles ont droit au respect.

En contribuant ainsi à protéger le livre français, à rendre plus aisée sa diffusion au dehors, ce n'est pas seulement pour eux-mêmes que travailleraient les 470 000 ouvriers du Livre, mais indirectement pour les millions d'ouvriers français de toutes les professions. Car, comme l'expose fort justement M. Georges Valois, éditeur clairvoyant et très attentif à tous les problèmes de notre expansion industrielle et économique, les livres français, quels qu'ils soient, — les romans comme les livres scientifiques, — sont d'efficaces et séduisants prospectus pour toutes les industries et pour tous les commerces de notre pays. D'abord parce que, d'une manière générale, ils font connaître la pensée, le goût, la civilisation de notre patrie. Ensuite parce que, présentant d'une manière attrayante les jolies choses et les fortes constructions de chez nous, ils appellent les commandes aux industries nationales qui les fabriquent.

Les travailleurs français du Livre pourraient aussi nous aider d'une autre manière dans notre effort pour que le Livre français, dans son ensemble porteur d'idées généreuses, ne disparaisse pas du monde à cause de son trop haut prix, et en

France même, pour les mêmes raisons, ne manque pas à l'éducation des esprits.

Je connais les préoccupations d'ordre moral qui, à côté de leurs revendications dans le domaine matériel, animent certains dirigeants de cette corporation. Sans doute voient-ils avec tristesse et avec inquiétude une trop grande part des salaires accrus se volatiliser en vaines amusettes, en attifements de faux luxe, en beuveries qui avilissent. Dépenses néfastes qui, sans élever l'homme, sans accroître sa force et sa valeur, grèvent inutilement, — au point de la rendre quasi-impossible, — l'industrie peut-être la plus indispensable à notre pays, puisqu'elle propage et porte toutes les autres. Quelques-uns de ces hommes qui, avec nous, luttent contre la dégradation par l'alcool, le vice, les spectacles pervers, ne pourraient-ils pas organiser la défense contre la hantise du pauvre luxe, si vilain, et du plaisir, si consternant? Ce sont ces deux ferments qui provoquent le plus l'effervescence pour la hausse constante des salaires. Sans eux, la vie n'exigerait pas tant d'argent. Le loyer, même avec plusieurs enfants, coûte moins cher que le besoin sans cesse renaissant du café-concert, du cinéma et des baraques foraines. Là n'est pas le bonheur. Il est dans la famille qu'on élève. Il est dans le métier que l'on fait avec goût, avec plaisir, avec fierté. Pour élevés que soient les salaires, ils ne suffisent pas à rendre un homme heureux, s'il ne trouve pas l'une de ses premières joies dans son travail et dans la dignité de sa vie. Sinon, toujours aigri et déçu, malgré toutes les apparentes satisfactions de gain, il va chercher une illusion de bonheur là où ce faux semblant coûte trop cher. Et ce prix excessif du plaisir l'oblige sans cesse à des revendications qui finissent par ruiner sa profession elle-même.

Nous aboutissons ainsi, — et toujours, — au problème moral qui domine tous les débats et conflits de notre temps et dont on ne se préoccupe pas assez.

*
* *

Que résulte-t-il de cette situation sans cesse aggravée pour toutes les raisons que nous venons de dire? Nous nous bornons à signaler un point particulièrement inquiétant : la quasi-impossibilité d'éditer les livres des nouveaux écrivains, l'avenir de notre littérature compromis, la pépinière des beaux jeunes

talents saccagée. Comment deviendra glorieuse l'élite littéraire, si elle est réduite au silence au moment où sa voix n'est pas encore écoutée ?

Avant la guerre, l'exemplaire d'un volume ordinaire de 320 pages tiré à 1 500 exemplaires revenait de 0,80 à 0,90 de frais de fabrication, sans droits d'auteur ni aucun bénéfice pour frais généraux ; aujourd'hui, pour le même tirage, les frais de fabrication mettent le volume à 2 fr. 75 ou 3 francs l'exemplaire. Les tentatives en faveur des jeunes écrivains deviennent donc d'autant plus méritoires et nécessairement moins fréquentes. Pour tous ceux qui ont l'amour de la littérature et qui pensent à l'influence que notre pays peut exercer par elle, comme tout cela est alarmant !

Mêmes difficultés et périls analogues pour les réimpressions d'ouvrages anciens. Je parle de ceux, poèmes, romans, livres d'histoire, de philosophie, de critique, qui font partie de notre patrimoine littéraire. Nous avons le plus grand intérêt à les voir se répandre. Ils contribuent à faire respecter et aimer la France. Ils encouragent les lecteurs à connaître notre littérature moderne. Ils sont indispensables à la formation du goût et du jugement des générations nouvelles. Ce sont aussi des témoins de l'esprit et de la sensibilité des hommes qui nous ont précédés. Mais, si intéressants qu'ils soient, ces livres, n'ayant pas l'attrait de l'actualité, ne se vendent en général qu'à très petit nombre chaque année. Avant la guerre, les éditeurs, pour ne pas immobiliser trop longtemps un capital dont ils ont besoin pour leurs publications courantes, ne les réimprimaient qu'à 500 exemplaires et recommençaient par mêmes quantités selon leurs besoins. Désormais le prix des réimpressions est si lourd que les éditeurs, pour avoir chance de rentrer dans leurs frais, ne peuvent plus réimprimer que par 2 000 exemplaires. Et comme, pour la plupart des volumes, l'écoulement de ces deux milliers d'exemplaires durerait à peu près vingt ans, cette longue immobilisation de capitaux devient impossible.

Adieu donc aux réimpressions ! Et voilà comment déjà, dans maintes librairies, pour beaucoup de livres de premier ordre, on répond laconiquement : « ouvrage épuisé. » Énorme préjudice moral pour la France plus encore que dommage matériel.

IV. — L'EFFORT DES ÉDITEURS

Devant ces périls, les éditeurs ne sont pas restés les bras croisés et n'ont pas pratiqué la trop facile et stupide politique de « la tête sous l'aile. » Ils ont compris qu'ils ne devaient plus s'exposer au reproche d'insouciance et de routine, qui leur avait été souvent adressé, et non toujours à tort, avant la guerre. Inquiets du présent, plus alarmés de l'avenir, ils se sont ingéniés. Tandis que les jeunes se battaient, les chefs de maison que leur barbe grise écartait de la tourmente ont uni leurs efforts pour de pratiques organisations corporatives. Et une fois démobilisés, leurs fils sont venus à la rescousse.

Leurs initiatives sont intéressantes. Elles ont commencé à donner quelques résultats. Elles rendront certainement meilleures les conditions dans lesquelles le Livre français sera produit et vendu à l'avenir. Toutefois, et si efficaces qu'elles puissent être un jour, il faut bien voir qu'elles ne réussiront qu'à atténuer la crise actuelle. Et c'est le péril présent qu'il s'agit de conjurer. Elles ne doivent donc pas nous dispenser de multiplier nos efforts pour la modification des droits de douane sur le papier blanc et imprimé, et pour le vote de toutes mesures pouvant réduire le prix de la vie et par conséquent aider à rétablir des salaires plus normaux.

Tout d'abord, l'Agence générale de librairie et de publication fondée un peu avant la guerre, afin d'assurer à la librairie française de nouveaux débouchés à l'étranger, a perfectionné son organisation pendant la guerre. Elle a pris l'initiative d'une série de voyages d'études, institué à l'usage des libraires détaillants un service gratuit de bibliographie et de renseignements, fondé des succursales à Londres, New-York, Amsterdam, etc. Le 8 novembre 1918, sous le contrôle et avec le concours de l'autorité militaire, elle en ouvrait une à Sofia. Dès le lendemain de l'armistice, elle envoyait un train complet de livres français destinés aux libraires roumains absolument dépourvus de livres depuis le début de la guerre. Elle ne cesse de préparer de nouvelles ramifications à l'étranger.

D'autre part, il y a deux ans, une quarantaine d'éditeurs parisiens ont fondé une *Société d'Exportation des Éditions françaises*, qui a pour but d'unir les efforts et les ressources

de ces divers éditeurs en vue d'une diffusion meilleure, plus simple et moins coûteuse, de nos livres à l'étranger. Des représentants, choisis avec soin parmi des personnes qualifiées, connaissant bien notre littérature, visitent au dehors les Universités, les bibliothèques, leur donnent tous renseignements utiles, prennent note de leurs besoins. Faisant pour tous les éditeurs à la fois ce que pour un seul il serait trop coûteux de faire partout, ils étudient ou préparent la création de dépôts, tâchent de trouver des vendeurs appropriés.

Cette Société, qui s'emploie à mettre le plus commodément possible les lecteurs du monde entier en relations avec les librairies françaises, publie, tous les trimestres, pour guider les curiosités et les désirs de cette clientèle éparse, un *Bulletin bibliographique* qui la renseigne sur le titre, le genre et le prix de nos publications nouvelles.

En outre, il était indispensable de venir très vite en aide à la bonne volonté des libraires de province qui luttent avec beaucoup de mérite dans des conditions difficiles et qui, si l'on ne trouvait pas le moyen de simplifier leur tâche et de réduire leurs frais, se raréfieraient peu à peu. Ce sont pour l'éditeur et pour l'écrivain de précieux auxiliaires. C'est souvent grâce à leur conversation érudite dans leur magasin, où l'on se plaît à venir feuilleter les bouquins en bavardant, que s'entretient le feu sacré de la lecture. Quel dommage si certains d'entre eux, découragés, avaient fini par sacrifier le rayon peu rémunérateur des livres à celui, beaucoup plus fructueux, de la papeterie! Aussi, sur l'initiative d'un excellent libraire d'Orléans, M. Loddé, a-t-on créé le *Syndicat d'achats de Librairie*, dont le rôle consiste à répartir entre les divers éditeurs de Paris les commandes faites sur un même bulletin par chaque libraire de province (ce qui diminue les frais de poste et de correspondance), et à transmettre de même à chaque éditeur intéressé le montant de ce qui lui revient sur un envoi global d'argent (ce qui, pour le libraire de province, réduit le transport des fonds à un seul envoi.)

Plus récemment, les jeunes éditeurs mobilisés et les fils d'éditeurs, — qui sont ou seront les associés de leur père, — étant revenus de la guerre, cette équipe d'hommes actifs et résolus, desquels il semble bien qu'on puisse attendre des efforts intéressants, et quelques chevronnés de l'Édition, organisèrent

La *Société Mutuelle des Éditeurs Français*, qui, en des mois de transports particulièrement difficiles et coûteux, s'est donné comme tâche d'organiser les transports de livres chez les libraires, chez les particuliers, aux bureaux d'expédition des chemins de fer, aux gares.

Un *Comptoir du Livre*, organisé au Cercle de la Librairie par le Syndicat des Éditeurs, a pour objet de faciliter les achats de toutes les matières nécessaires à la fabrication des livres. Un *Bulletin du Livre* est, depuis quelque temps, par les soins des mêmes éditeurs, publié tous les mois pour annoncer dans les grands journaux, toujours à la même place, l'apparition des livres nouveaux.

Enfin, la *Maison du Livre*, ayant un grand bureau de poste tout à côté d'elle, et, dans son immeuble même, un bureau de Compagnies de chemins de fer, pour que les expéditions soient rapides et faciles, groupera les commandes, les livraisons des éditeurs, asssurera par des moyens pratiques les envois immédiats aux libraires, sera toujours prête à les renseigner et recevra leurs versements pour les répartir entre les diverses maisons d'édition, etc... D'où sérieuses économies de temps, de peine, de formalités, d'argent.

Tout récemment, nous assistions à une conférence faite par quelques-uns de ces jeunes éditeurs au Cercle de la Librairie, sous la présidence de M. P. Gillon. Nous y avons entendu MM. Georges Valois, J. B. Belin, Henri Mainguet. De leurs paroles se dégage cette idée fort juste que, à l'heure actuelle, en raison des hauts prix du travail et des matériaux, on ne peut produire fructueusement qu'à la condition d'accroître le rendement et la vente. C'est dans cet esprit que M. Henri Mainguet a fait apparaître la nécessité pour les éditeurs de se spécialiser, afin d'éviter les chevauchements, les déchets, le débit médiocre d'ouvrages également offerts ailleurs, les frais inutiles. C'est avec raison aussi qu'il a montré l'avantage de pratiquer la « standardisation, » c'est-à-dire d'unifier le plus possible les formats pour mieux permettre le travail en série. C'est, pour une part, ce système qui rend possible la fabrication et le succès des éditions étrangères de livres français, à bas prix, du type Nelson et Gallia.

Il faut que les éditeurs s'ingénient à trouver des formules de publications et de collections moins dispendieuses. Selon

le genre d'un manuscrit, le talent d'un auteur, sa notoriété ou son manque de notoriété, l'épaisseur du volume, il y a des échelles à établir dans le prix de vente des ouvrages d'une même collection. Il y a surtout des espèces nouvelles d'éditions à créer. Toutes les améliorations pratiques que les éditeurs réalisent dans leur commerce, toutes les commodités de dépôt, de crédit, d'approvisionnements, de livraisons, de transports, qu'ils essaient d'établir, tendent non seulement à restreindre leurs frais de fabrication et les frais des libraires-détaillants, leurs indispensables alliés, mais surtout à accroître le chiffre de leur vente en France et à l'étranger. La fabrication d'un livre n'est actuellement rémunératrice, c'est-à-dire possible, que si on peut le tirer à trois ou quatre mille exemplaires. Et, seule, une vente assurée de plusieurs volumes de même format, au chiffre minimum de vingt mille exemplaires, peut permettre à nos éditeurs la fabrication en série, qui est la plus avantageuse et donne le moyen de faire des éditions convenables et à bon marché.

Encore doit-on souhaiter qu'ils ne commettent pas l'erreur, trop fréquente, de sacrifier au souci du bon marché la bonne tenue de leurs livres ! Les collections étrangères qui obtinrent chez nous tant de succès, ne l'ont dû qu'à leur présentation soignée et agréable. De plus, en plus — à une époque où les belles réalisations de la typographie française habituent le public à manier des volumes bien construits, — le succès durable ne récompensera, dans cet ordre d'ouvrages, que les éditeurs offrant de bons livres en des collections agréables au toucher comme à la vue, et d'un prix modéré.

Pour cela, pas d'autre ressource que d'accroître la vente par une publicité intelligente et méthodique. Déjà les éditeurs font en ce sens un utile effort. Il est en outre une aide puissante à laquelle ils n'ont pas eu jusqu'ici suffisamment recours, celle de la critique. Les Associations d'écrivains viennent de la leur rappeler, en essayant de provoquer une résurrection de la critique littéraire, ainsi que, sur la proposition de la Société des Gens de Lettres et du Syndicat de la Critique, le Congrès du Livre de 1917 en a solennellement émis le vœu.

Il est indispensable qu'une critique honnêtement faite, avec goût, savoir, bonne foi, par des hommes qualifiés et désintéressés, existe dans tous les journaux. Pourquoi, par la persua-

sion, par l'appel au devoir patriotique, n'essaierions-nous pas de la faire établir régulièrement partout? Peut-on croire que certains directeurs de journaux, jusqu'à présent rebelles à la critique dont ils n'ont pas compris l'utilité et le pouvoir, se déroberaient à la pressante requête des Sociétés d'écrivains, des groupements économiques, des œuvres de propagande, qui, s'adressant à leur patriotisme, leur diraient : « C'est l'influence de notre pays qui est en jeu. Pendant la guerre, vous avez participé utilement à la défense nationale. Pendant la paix, c'est un service national que vous rendrez en renseignant le monde sur le mouvement des idées en France. La France a besoin que le monde sache ce qu'il y a dans les livres de notre pays et soit tenu au courant de sa pensée. »

Alors ces directeurs de journaux cesseraient de répéter, comme ils le font à la légère, que la critique n'intéresse pas le public; ils auraient la surprise de découvrir qu'il y prend au contraire un extrême plaisir, si elle est faite intelligemment et dignement, parce que, ne pouvant tout lire, il est d'autant plus heureux de savoir ce que contiennent les livres de son temps. Il importe d'abattre ce préjugé contre la critique, que parfois les auteurs eux-mêmes ont imprudemment contribué à répandre. Du même coup, on rendrait toute son indépendance à un genre littéraire qui, en France, nous a valu de fortes œuvres et qui, trop souvent privé de la place nécessaire à son épanouissement, n'exerce plus, au profit de notre pays, autant d'influence qu'il en devrait avoir.

GEORGES LECOMTE.

AUTOUR

DE LA

CORRESPONDANCE DE BOSSUET[1]

V

ENTRE METZ ET PARIS
BOSSUET ET PAUL FERRY

I. — LA QUESTION PROTESTANTE. — LES PROJETS DU GOUVERNEMENT. LA « RÉUNION ».

Au sujet des Protestants, dès 1661, le but de Louis XIV est aussi incontestable qu'au sujet du Jansénisme : faire disparaître l'un comme l'autre. Si le Jansénisme n'est pas le catholicisme du Roi, le Protestantisme n'est pas le christianisme du Roi. S'il n'est plus un danger, il est un manquement irrégulier, impatientant, à cette Unité, dont la réalisation, effet de réaction contre les troubles passés, était alors l'erreur intellectuelle ou sentimentale de la France autant que le calcul intéressé et ambitieux de son gouvernement. De cette extinction, alors aussi, Louis XIV voit et décide les moyens matériels : réprimer ou nettement ou sournoisement les progrès des groupements protestants là où ils sont autorisés, les empêcher franchement de s'implanter là où ils n'ont pas d'établissement légal; ne pas leur donner ou laisser sur le territoire de la France un pouce de place de plus, dans l'existence civile et sociale une liberté

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er août, 1er octobre et 15 décembre 1919.

ou un avantage de plus que les Édits de Nantes et d'Alais ne leur en avaient octroyé, par grâce, au lendemain des guerres civiles.

Ce but, tous les textes le prouvent ; ces moyens, tous les faits. Ne prenons que les faits législatifs et juridiques : rien qu'à relever ceux que les Mémoires du Conseil de 1661 (1) relatent, but et moyens apparaissent : Louis XIV a déjà pensé sa politique, et il la fixe, et l'ayant fixée, il la fait, droit devant lui. Ne prenons que les décisions émanées de la Cour, et seulement durant les cinq années qui vont du milieu de mars 1661, où Mazarin mourut, au milieu de mai 1666, où commença la négociation pacifique de Bossuet avec Ferry : dans ce petit laps de temps, neuf déclarations royales, quatre-vingt-quatorze arrêts de Conseil frappèrent les Protestants de punitions, coactions, restrictions diverses. C'est en paralysant sous toutes ses formes la vie du Protestantisme que l'on prépare sa mort.

Mais à ces actes visiblement hostiles, à ces mesures de guerre avérées, d'autres se mêlent, d'air et de nature pacifiques : les Projets de Réunion. A quoi, — bien qu'on s'y soit trompé, — nulle contradiction. Si mal que le gouvernement fût renseigné, — les statistiques religieuses sont toujours et partout difficiles, — sur l'importance numérique du Protestantisme, quelque dédain qu'il eût de sa force de résistance morale, — la psychologie des gouvernements, en fait de sentiments religieux, est toujours courte, — on savait confusément que les Protestants étaient nombreux, et l'on constatait surabondamment qu'ils étaient entêtés. Il pourrait être long par des mesures civiles, de grignoter et de décimer les religionnaires, de « miner les huguenots, » selon l'expression du médecin Guy Patin. Une « réunion » serait plus expéditive : un coup de filet plus brutal, mais plus grandiose. La « Réunion » collective rentrait naturellement dans le plan royal. La Cour ne décourageait point ceux qui lui en parlaient.

Il y eut peu de propositions de ce genre dans les premières années du règne personnel de Louis XIV (2) jusqu'aux conférences de Bossuet et de Paul Ferry. En 1660-1661, en Languedoc, le prince de Conti, de plus en plus ardent aux choses

(1) Dans la si précieuse publication de M. Jean de Boislisle, I, 121, 287 ; II, 69, 185 ; III, 31, 32, 33, 39, 52, 53, 96, 97, 100.

(2) Bourrelly, *Fabert*, II, 255-256, notre ouvrage cité plus loin.

spirituelles, entame des pourparlers avec le ministre Noguier et fait aux Protestants du Midi des ouvertures que le ministre Claude fait repousser au synode provincial de Nîmes. En 1662, à Sedan, le maréchal Fabert, non moins zélé que le prince de Conti, essaie d'aboucher les Jésuites ses amis, en particulier le P. Adam, avec les ministres Le Vasseur, de Saint-Maurice et Le Blanc de Beaulieu. Et encore que ces trois ministres fussent de ces modérés, « ennemis de la polémique passionnée » qui se plaît à creuser des abîmes (1), — encore que Le Blanc de Beaulieu, notamment, fût homme à « rétrécir extrêmement, » comme écrit le protestant Saurin, « les espaces qui séparent » le protestantisme de l'Église romaine, « réduisant presque à rien des controverses très importantes, » — ces trois ministres avaient fini par se dérober. Rien d'autre, semble-t-il, jusqu'en 1666, où deux projets se développèrent, celui de l'intendant Pellot, dont nous parlerons plus loin et celui qui, du reste, fut le premier en date, de Bossuet et de Ferry.

Comment Bossuet fut-il appelé à traiter de la « Réunion » avec Paul Ferry? Nous ne le savons pas au juste. Fut-il officiellement commissionné par le Conseil de la Réunion dont son historien Floquet, — toujours porté à ennoblir ce qui advint à son héros, — imagine à tort qu'il faisait partie? Fut-il, au contraire, ecclésiastiquement, si je puis dire, délégué? Il y avait alors, comme il l'écrit lui-même, un « grand nombre » de théologiens catholiques qui « étaient résolus de chercher les occasions de ces matières avec les ministres (2). » « Ils tenaient des assemblées » où l'on traitait des moyens de ramener les esprits, et où « des personnes d'autorité avaient bon ordre de tout écouter (3). » Un abbé Péan de la Croussardière, un des fondateurs de l'établissement des *Nouvelles catholiques*, s'était fait, avec l'approbation de Mgr de Péréfixe, — et peut-être sous l'inspiration de la Compagnie du Saint Sacrement, — le directeur de cette école de controverse, apparentée à la Compagnie, naissante alors, de la *Propagation de la Foi*. Il n'est du reste pas besoin de supposer qu'il reçut expressé-

(1) Haag, *France protestante*, t. VI, 453.

(2) *Corr.*, I, p. 162.

(3) *Corr.*, I, 447-449. Cf. l'abbé Vogt, édition de l'*Exposition de la Doctrine catholique de Bossuet*, p. 15-16; et notre ouvrage, *Bossuet historien du protestantisme*, tout le chapitre premier spécialement, p. 19-22, p. 68-93.

ment une mission très précise. Il était, nous l'avons vu, à Paris, sous la main de l'état-major de travailleurs de premier plan qui faisait avec Louis XIV la besogne monarchique. Il venait d'être déjà « employé » contre Port-Royal. Il venait aussi de signer une « approbation » courte et éloquente, d'un livre où le sieur La Parre, ci-devant ministre à Montpellier, expliquait ses *Motifs de conversion* ; or ce La Parre était, du côté des Protestants, « un de ceux qui s'appliquaient le plus à proposer des ouvertures de réunion ; » en outre, dans cette même année 1666, il assistait, avec quarante-neuf docteurs et cinq évêques, à une consultation de la Faculté de théologie sur le devoir des prêtres ayant charge d'âmes de s'instruire sur des matières de controverse avec les protestants. Donnant l'exemple, il suivait les conférences instituées par l'archevêque Péréfixe. Enfin, il avait obtenu, lui-même, ou allait obtenir des conversions d'hommes instruits pour lesquels il fallait qu'il s'instruisît toujours davantage : Nicolas Stenon, un Danois, anatomiste; le marquis de Dangeau. Tout cela augmentait sa compétence, le mettait en vue; il n'était besoin que de lui faire signe.

Ajoutons qu'auprès des protestants comme auprès des jansénistes, on pouvait supposer qu'il serait un ambassadeur bien venu. Il avait écrit sans injures, publié sans fracas un traité de controverse (la *Réfutation du catéchisme de la Réformation* de Paul Ferry), qui, de l'autre côté, avait été réfuté sans violence. Il avait prêché la controverse en chaire avec dignité, et en prononçant même au sujet des « frères séparés » des paroles généreuses, paroles sincères apparemment, quoique, nous l'avons vu, elles dépassassent un peu à ce moment ses sentiments d'alors à l'égard du Protestantisme ; — mais dont, en tout cas, le tour heureux avait dû être remarqué par ses supérieurs et le classer à ses yeux parmi les « modérés » incontestables, indiqués pour une mission « diplomatique. » Mais surtout, il était de Metz. Or, c'était à Metz qu'on voulait agir.

Non point que les protestants de cette ville fussent particulièrement inquiétants, — au contraire, on l'a vu. — Mais précisément peut-être voulait-on croire qu'il y avait chez ces braves gens si estimables, si bons travailleurs et si bons sujets, des dispositions à se soumettre. En 1665, il s'était produit à

Metz, suivant tel document protestant, *sept* conversions au lieu d'*une* ou *deux* dans les quatre années précédentes (1), et suivant tel document catholique, *dix-huit* au lieu de *douze*. Il ne faut pas plus quelquefois que ces légères ascensions d'une courbe pour encourager à l'erreur agréable un gouvernement mal informé.

Mais surtout, si l'on pensait à Metz, c'est parce qu'à Metz il y avait Paul Ferry, qui pouvait inspirer solidement beaucoup d'espoir.

II. — PAUL FERRY LE CONCILIATEUR

De fait, parmi tous les ministres « les plus raisonnables, » selon l'expression des catholiques, et les « plus enclins à la paix, » il était difficile de trouver mieux que le doyen et le principal des pasteurs de l'Église de Metz. Plus que Grotius et Georges Calixte, plus que Cameron et Mestrezat, plus qu'Amyraut et Testard, plus que d'Huisseau et Papin, et autant que d'autres pasteurs contemporains, l'Écossais Dury, ou les sages et doux Le Blanc de Beaulieu et David Ancillon, Ferry ne songe qu'à la paix chrétienne et à la rétablir partout et pour toujours.

Ferry est la conciliation personnifiée. Je sais bien qu'avec une nuance d'ironie, les critiques du XVIIe siècle l'appellent « le bon homme. » Oui, il a cette bonté qui peut-être n'est pas en soi la plus achevée, mais qui est et doit être la plus respectée et la plus aimée, celle que le spectacle des divisions afflige et qui rêve d'une humanité unanime et fraternelle. Et ce rêve, il ne s'était pas contenté de le concevoir et de le chanter, en poète qu'il était à ses heures (2); il avait voulu l'accomplir.

Né en 1591, — arrivé à l'âge d'homme en un temps où les hommes religieux perspicaces pouvaient voir se former contre le christianisme une sorte de conspiration latente de l'humanisme stoïcien et de l'humanisme libertin, sceptique ou nettement incrédule, — il avait songé tout de suite à réaliser contre

(1) Registres manuscrits, conservés à la Bibliothèque de la Société d'Histoire protestante de Paris et communiqués par M. le pasteur N. Weiss.

(2) *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferri, Messin, où, sous la douce diversité de ses conceptions, se rencontrent les honnêtes libertés d'une jeunesse.* Montauban, 1610, réimp. la même année, à Lyon, in-8°.

le péril moderne, sensible à divers degrés et sous des formes différentes chez Rabelais, Montaigne, Despériers, Bodin et Du Vair, le bloc chrétien. Tout jeune, au retour probablement, et déjà même, je pense, au cours d'un voyage en Allemagne, il s'était attelé à « réunir, » d'abord, Calvinistes et Luthériens.

Il avait eu la consolation de voir, entre 1614 et 1636, du synode national de Tonneins à celui de Charenton, les chefs et les conseils de l'Église calviniste s'ouvrir quelque peu à ces souffles apaisants, déclarer qu'il n'y avait « ni superstition, ni idolâtrie dans le culte des Églises de la confession d'Augsbourg, » accepter l'idée qu'une liste de points fondamentaux fût établie, dont la reconnaissance permettrait la tolérance, et même l'union dans la tolérance. A cet essai autorisé le pasteur de Metz avait consacré ses veilles. Avec plusieurs pasteurs d'Allemagne ou d'ailleurs, il entama hardiment, poursuivit inlassablement, malgré les rebuts ou les malentendus, des correspondances multiples et infinies, par exemple dès 1634 avec l'*oxfordman* Dury, établi et mort à Cassel, celui qui, au XVIIe siècle, fut vraiment le professionnel avocat international de la paix religieuse, le serviteur empressé, partout présent, de la « Communion des saints, » le pèlerin passionné de l'unité chrétienne (1). Vingt-cinq ans durant, ils échangèrent des lettres ardentes et doctes, dont il vaudrait la peine qu'on explorât courageusement le dossier. En 1662, David Ancillon le relayait et l'assistait, et Dury faisait à Metz un voyage exprès pour ménager cette réconciliation des disciples de Calvin, de Bucer et de Zwingle, avec les fils de Luther et de Melanchthon. Ferry avait composé sur ce sujet un traité que les historiens de la Réforme n'auraient point dû, ce semble, oublier.

A l'égard du catholicisme, il était dans les mêmes sentiments, et dans le même temps il les manifestait dans une autre longue correspondance (1645-1661) avec l'illustre soldat messin qui commandait pour le Roi à Sedan, Fabert. Ses controverses, souvent vives (mais les injures ne tiraient pas alors à conséquence), avec des Jésuites ou des Carmes, avaient servi à lui faire connaître l'ennemi avec lequel il voulait faire la paix. Son œil bénin voyait ce que tant d'autres yeux ne voient

(1) Sur John Dury, voir un intéressant article (où Ferry, cependant, n'est point cité) de Newman Smyth, dans le *Constructive Quarterly* de New-York de juin 1916.

jamais sous les écorces rugueuses et les couleurs diverses : les similitudes, les tendances, les vœux, tout le subconscient de l'esprit et des cœurs. Dans l'un de ses premiers ouvrages, le *Scolastici orthodoxi specimen*, il démontrait que la doctrine de la Réforme était déjà contenue dans les scolastiques, et cette idée portait loin, car, si elle souriait au Protestantisme, en flattant ses ambitions d'antiquité, elle allait aussi à poser la question de la légitimité du schisme du XVIe siècle.

Mais c'est surtout dans son livre intitulé : *Catéchisme de la Réformation* (1), que s'affirmait cette tendance, petit livre qui n'est point tout à fait ce que promet son titre, c'est-à-dire un *compendium* ou une encyclopédie de la théologie des Réformés, mais bien, lui aussi, un écrit « irénique, » un pas vers le Catholicisme, une offre. Dès les premières pages, la perspicacité du péril anti-chrétien contemporain apparaissait. De même que « la diversité des sectes [philosophiques] a été depuis longtemps un prétexte pour conclure que toute la philosophie [est] une vaine recherche, » de même « la diversité des religions peut établir l'athéisme. » Otons-la donc, cette diversité. N'est-ce pas le vœu de la nature et de la raison? « Comme la lumière et l'eau, comme les voies publiques et les lois de police, la religion est un de ces biens communs, » le plus noble de ceux qui fondent et maintiennent l'humanité sociale. Et s'il est malheureusement exact, en fait, que c'est elle qui sépara le plus, n'est-ce pas elle qui, par son essence, doit unir le mieux? Oui, « la vérité est retardée, reculée, quand les uns enseignent une chose et les autres une autre. » « *Il n'y a rien de si désirable, sinon que tout le monde fût d'une même religion.* »

De laquelle? La Chrétienne est, de toutes celles qui se disputent le monde, visiblement la seule vraie, parce que la seule génératrice de salut, parce qu'elle proclame seule le péché humain, et que seule elle met à sa base l'appel à la miséricorde du Dieu parfait que le péché offense. — Or, déjà, notons combien cette position initiale d'une apologétique fondée sur la psychologie de la misère humaine était en concordance avec toutes les pensées philosophiques et religieuses du XVIIe siècle catholique. Ce point de départ de Ferry, c'est celui-là même d'où, plus ou moins, s'élançaient toutes les grandes spécula-

(1) Voir Haag, *La France protestante*, 1re et 2e éditions; Dietsch, *Die evangel. Kirche von Metz*, 2e édition, 1910.

tions de saint François de Sales et de Bérulle, de Saint Cyran et de Petau, et de Pascal. Ferry, en son langage à la fois scolastique et ému, bâtissait dès le commencement de son livre la plate-forme où les théologiens pouvaient circuler de plain-pied (1).

Mais encore plus caractéristique était la suite.

Si, dans cette religion chrétienne, Ferry distinguait et préférait le christianisme réformé en raison « des abus et des erreurs » qui, touchant l'unique et vrai moyen de salut, s'étaient glissés dans l'Église du moyen âge, la façon dont il représentait la Réforme n'en était pas moins éminemment modeste. Qu'avait été, en fin de compte, selon lui, l'œuvre des Luther et des Calvin? Simplement la réparation d'un « ancien bâtiment » que l'on dégage des corps de logis surajoutés; le « nettoyage d'une inscription antique » où le temps a amassé la terre et la rouille. Formules érasmiennes, on le voit, impliquant que « ces erreurs et abus » n'étaient « ni en tel nombre ni en matière si considérable qu'ils n'eussent pu être excusés ou supportés, » concédant que le fonds du « bâtiment » encombré subsistait, et que la teneur essentielle au sens de l'« inscription » primitive n'avait pas été irrémédiablement altérée avant la Réforme.

Mais même dans la période qui avait suivi la Réforme, le bon Ferry ne se décidait point à prononcer que les catholiques eussent été damnés. Avec une bonne volonté touchante, il allait glanant partout les preuves de ce salut possible... Vous souvient-il que, « dès l'année 1541, l'empereur Charles V, » renouant à Ratisbonne la conférence de Worms, y avait fait présenter un livre : *Le Sommaire de la doctrine chrétienne*, dont un article excellent sur la justification de l'homme par une « foi vive et efficacieuse, » par « la seule justice du Christ, » avait passé sans débat, « et sans que le légat même du Pape y trouvât rien à redire? » Oui, de cet article, appuie Ferry, les moines convinrent, et la diète de Spire, et les chanoines de Cologne...

Vous souvient-il aussi qu'en 1543 Jean, cardinal de Lorraine et évêque de Metz, avait fait imprimer, dans un « agenda

(1) *Catéchisme général de la Réformation de la religion*, Genève, par Pierre Chouet, 1656, in-12 (Exemplaire de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français), p. 1 à 3, 23 et *passim*.

ou manuel » à l'usage des confesseurs au lit des agonisants des interrogations toutes conformes à cette « saine opinion? » « Il est vrai, » avoue Ferry, qu'à ces exhortations très pures, « le curé entremêlait quelque chose de l'invocation de la Vierge et du bon ange du malade et du saint auquel il pouvait avoir eu une affection particulière; » mais, ajoutait l'excellent homme, — si peu! « Il ne lui faisait dire qu'un petit mot à la Vierge, et point aux autres. » Et c'était lui, curé, qui prenait sur lui de réciter les litanies, et non pas le malade. C'est donc que « l'invocation aux saints n'était pas crue nécessaire à son salut. » « Ferons-nous doute que ceux qui mouraient en cette foi, » en ces formes, « n'aient pu être sauvés? » « Ce que les curés y ajoutaient.., » c'était ce superflu innocent, dont parle l'Apôtre (I Cor., 3, 12, 15) ; c'étaient des pratiques surérogatoires, mais non pernicieuses.

Ainsi, d'interprétations en interprétations bienveillantes, éliminant avec ardeur tous les griefs qui n'étaient point indispensables à retenir, Ferry ne trouvait plus que *cent dix ans* où l'Église catholique eût été authentiquement entachée d'erreurs entraînant la réprobation éternelle.

Il allait encore plus loin, l'intrépide « accommodeur! » Après tout, ces erreurs entraînaient-elles l'irrémédiable damnation? Ne jugeons point : Jésus l'a défendu. Songeons à ce fondement du christianisme, aussi incontesté que le péché de l'homme : la bonté de Dieu ; — plutôt que de laisser mourir un de ses fils, il ferait un miracle, soit par l'envoi et le ministère d'un ange, « comme il en a employé plusieurs et comme on demeure d'accord qu'il pourrait encore faire pour les instruire, » soit par quelque prêche, ou par la rencontre de quelque bon livre, ou, à défaut de tous ces moyens, « par la grâce du Saint-Esprit, qui peut, en un moment, illuminer et donner la foi. »

Des conséquences logiques notables découlaient de toutes ces indulgences : Ferry, dans cet ouvrage de 1654, ne reculait point devant elles. Si dans son passé lointain, l'Église romaine n'a pas été incurablement viciée; si, au temps de la Réforme même, elle ne l'était pas assez gravement pour que le salut y fût impossible, y avait-il lieu d'abord de s'en séparer si totalement? Ferry, avec courage, s'interroge. Que dirions-nous à qui nous objecterait saint Mathieu (13, 28) : « que vu la

similitude du blé et de l'ivraie dans le champ du maître, il faut attendre pour arracher l'ivraie à la fin de la moisson, c'est-à-dire la fin du monde? » « Ne semble-t-il qu'on pourrait reprocher à ceux qui ont travaillé à la Réformation de l'avoir faite prématurément et qu'ils devaient la laisser faire à Jésus-Christ » à la consommation des siècles?

Je sais bien que tout de même Ferry se rassurait. « L'événement a vérifié que c'était une œuvre de Dieu... Ceux à qui Dieu faisait connaître la vérité, ne pouvaient, en conscience, la garder pour eux... S'il n'y avait pas impossibilité absolue de se sauver dans l'Église romaine, cela était tellement difficile! Il fallait épargner à Dieu la peine de faire tant de miracles, » etc.

Qu'était-ce pourtant que toutes ces braves réflexions, sinon un plaidoyer pour la Réforme plutôt qu'une glorification, sinon faire valoir moins ses raisons d'avoir été que ses excuses? Encore que la Réformation ait été faite « entièrement pour la gloire de Dieu, pour le règne de Jésus-Christ, pour la conservation de la vraie religion chrétienne, elle n'a pas été aussi nécessaire que nous l'avons cru pour le salut des Élus en particulier. » D'un certain point de vue, le schisme *fut* regrettable. Et, s'il *est* exécrable à présent et pernicieux, que faire?

Ferry, en 1654, n'osait pratiquement conclure; mais on voyait bien dès lors son secret sentiment.

III. — BOSSUET ET LE PROTESTANTISME EN 1666

En regard de cette franchise qui ne craignait ni les aveux ni les avances, quels sentiments apportait le négociateur catholique?

D'abord, pour son partenaire une vraie sympathie. Si le jeune zèle de Bossuet avait cru devoir en 1655 réfuter avec une vivacité sévère ce *Catéchisme de la Réformation*, où pourtant s'ouvraient tant d'accueillantes avenues, tant de possibilités d'abouchement, — s'il avait mis quelque parcimonie à reconnaître que Ferry n'était pas aussi « chagrin, » aussi injuste que ses confrères, tout de même il lui avait rendu justice. Et quand il traçait ce beau portrait du « théologien sincère, qui ne dissimule pas plus sa propre créance qu'il ne méprise celle de ses adversaires, qui adoucit les choses tant qu'il peut, qui aime mieux être indulgent qu'injuste, » qui, « bien loin de

condamner les expressions innocentes, est prêt d'excuser celles qui, pesées dans l'extrême rigueur, pourraient quelquefois sembler rudes, » ce portrait, c'est Ferry qui avait eu l'honneur de l'inspirer. Cette polémique de 1655 ne les avait pas, d'ailleurs, empêchés de se lier. Une petite ville n'est pas toujours le vase clos où l'on s'aigrit. La cohabitation qui multiplie les rencontres, met les âmes au jour. La placidité lorraine de Ferry avait pactisé avec la bonne humeur de Bossuet bourguignon. Le père de Bossuet, conseiller au Parlement, avait eu sans doute de fréquents rapports administratifs avec le doyen des ministres de Metz, duquel, par l'âge, il était plus proche que son fils. Et père et fils, dans une ville plutôt commerçante et d'affaires, — à qui des historiens locaux reprochaient alors de n'être pas suffisamment athénienne, — avaient plaisir, sans doute, à fréquenter cet esprit cultivé, orateur, théologien, historien, poète même, qui, par sa variété d'aptitudes ressemblait en quelque manière à celui qu'on a appelé « l'homme de tous les talents et de toutes les sciences. »

Nous n'avons pas de peine à comprendre que Bossuet, qui aimait à estimer et à aimer, chantât à la cour les louanges de ce ministre si « fort honnête homme; » qu'il essayât même de soulager sa vieillesse fatiguée, en lui procurant, dans la personne de son gendre Bancelin, un suffragant que la rigueur des lois lui refusait.

Mais vis-à-vis de ce Protestantisme, dont Ferry était l'avocat, là encore, Bossuet n'avait plus à un aussi haut degré, en 1666, l'attitude combative que nous lui avons vue dix ans plus tôt. En découvrant à Metz la puissance matérielle et morale de l'hérésie, le premier réflexe, nous l'avons vu, avait été naïvement hostile. Mais l'expérience et le milieu avaient agi et atténué. Le peu de succès dans son apostolat chrétien dont, en chaire même, il lui arrive de se plaindre, lui avait fait considérer sans doute avec plus d'indulgence ce qu'il y avait d'ordre et de vertu dans l'Église de « ténèbres. » J'oserais dire que si l'on examinait de près les passages des Sermons où Bossuet condamne les « erreurs » protestantes, on s'apercevrait qu'en avançant en âge ce qu'il condamne, c'est moins l'intrinsèque malice et le venin spécial des doctrines que les conséquences déjà vérifiées par lui de l'esprit protestant : l'individualisme et le progrès de la libre pensée.

Je tiens à ajouter que dans ce sens, dans ce déplacement, — favorable à une demi-tolérance, — de sa sévérité, des impulsions trop oubliées s'exercèrent certainement sur lui. Qui lui donnait l'exemple de ne point attacher aux différences dogmatiques l'importance que les traités de controverse grossissent? Qui lui enseignait à ne pas faire son principal, dans la prédication, de la controverse contre l'hérésie? C'était ce Vincent de Paul dont il savait apprécier la grandeur, et qui, lui, ne faisait jamais figurer la controverse dans le programme de ses missionnaires, « ni en public ni en particulier, » lors même qu'ils travaillaient en pays protestant, persuadé qu'il était que « bien souvent, » la dispute fait plus de bruit que de fruit, et que la « bonne vie » et la bonté compatissante sont, à l'égard des errants, la meilleure des apologétiques. Qui pouvait lui donner l'exemple, aussi, de mettre, dans les affaires séculières, la religion à part, et de laisser régner la justice? C'est « Monsieur Vincent, » l'auteur de cette belle lettre (1) à François Grimal, supérieur de la Mission à Sedan, « sur la manière de se comporter avec les huguenots. » Vous me demandez s'il faut prendre le parti et les intérêts des catholiques contre les religionnaires? Non, certes! « Que savez-vous si le catholique est bien fondé?... Il y a bien de la différence entre être catholique et être juste! Le catholique est-il moins justiciable pour être catholique? Pourquoi ne pas laisser juger les juges, même huguenots? « Ils jugent selon les lois, devons-nous croire, et, outre leur conscience, ils font profession d'honneur. » Qui sait si ce ne furent pas ces nobles maximes qui furent cause qu'en ces années 1662 à 1665 où, encouragée par les intentions devinées de la Cour, la persécution contre les protestants eut à Metz un regain regrettable, le nom de Bossuet figure moins fréquemment qu'on pourrait s'y attendre en raison de ses fonctions ecclésiastiques (2), dans les documents de ces chicanes vilaines que l'on multiplia contre les Réformés de Metz, pour leur ôter leur temple dans la ville, pour les empêcher d'en rebâtir un autre, pour assurer les « conversions » enfantines et gêner le collège huguenot.

(1) L. du 3 juillet 1644. Elle est reproduite dans le petit livre si plein de M. Calvet, *Saint Vincent de Paul*, dans la *Bibliothèque française* du XVIIe siècle. — Cf. l'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. II p. 416-417.

(2) Il y figure deux ou trois fois. En 1662, les catholiques militants de Metz (probablement la Compagnie messine du Saint-Sacrement) envoient à Bossuet, à

IV. — LES POURPARLERS DE BOSSUET ET FERRY D'APRÈS LEURS LETTRES. L'« AVOISINEMENT » DES DEUX DOCTRINES. FIN DE SCHISME ENTREVUE.

Les pourparlers de Bossuet et de Paul Ferry eurent lieu depuis le mois de mai 1666 jusqu'au mois de novembre de la même année. Pourparlers oraux, tenus chez le ministre, en sa « bibliothèque, » où Bossuet, dans un billet du 17 mai, lui offre de se rendre; conversations dont la substance fut recueillie et rédigée soit par Bossuet, soit par Ferry, dans des lettres où ils reviennent à tête reposée, sur leurs preuves ou leurs objections (1). Lettres solides et chaudes, écrites sans prétention d'élégance, mais avec un scrupule contenu de justesse, et c'est ce solide langage du XVIIe siècle, qui, même sous la plume lourde et un peu embarrassée de Ferry, est si lumineux, que la théologie n'y effare point, qu'on se figure comprendre, et qu'on ose juger. Contentons-nous de noter l'essentiel, à savoir comment la marche du débat s'ordonne et sur quels points il se concentre.

Le point de départ, c'est Bossuet qui, demandeur, le choisit et le fixe, avec une habileté légitime : c'est cette nécessité dont il sait bien que son adversaire ne peut pas ne pas demeurer d'accord, de « l'obligation » de remédier au schisme pour défendre en s'alliant la place chrétienne menacée.

Est-ce possible? Oui. Déjà l'expérience a montré qu'il y avait beaucoup de disputes de mots. Le temps n'a pas pu faire que l'on ne soit « revenu des extrémités. » Éclaircissons encore. Peut-être ferons-nous quelques pas de plus, dans la lumière accrue, dans la plaine médiane, où plus aisément l'on s'aperçoit et l'on s'approche.

Mais tout de suite, et cela est curieux, Ferry voudrait une enquête historique. Sa loyauté ne la craint pas; son espoir de réconciliation la désire peut-être. Quelles sont les causes « principales qui ont éloigné ceux de sa communion? Ces causes furent-elles solides? Subsistent-elles toujours? C'est

Paris, le « dessin » du temple de Courcelles; en 1663, Bossuet proteste avec le primicier du Chapitre, Coursan, contre un arrêt du Conseil du 29 mai, trop favorable à certaines revendications protestantes, principalement au sujet de l'âge des petites filles pouvant être reçues aux nouvelles converties.

(1) *Correspond.*, t. I, p. 147-186, lettres auxquelles il faut joindre les documents annexes réimprimés avec raison, à la fin du volume p. 443-475.

pourquoi, durant ces conversations, les deux théologiens consultent autre chose que des symboles et confessions de foi valables à l'heure où ils parlent. Ils recourent en sus à des textes du passé, par exemple aux *Actes du colloque de Poissy*, et Bossuet, qui déjà, pour réfuter le *Catéchisme* de Ferry, était remonté au XVIe siècle, et qui dès lors avait noté divers traits de la Réformation allemande et française du XVIe siècle (1), se confirme, sans doute, à ce moment, dans le dessein d'en écrire l'histoire.

Mais une enquête approfondie sur les origines eût été longue; elle se serait heurtée à bien des questions de fait obscures. Judicieusement ils se contentèrent à moins de frais. Ces « points fondamentaux » où s'abritent les contradictions, après tout on les connaît. Les controversistes les ont tant de fois rappelés depuis le XVIe siècle! L'Eucharistie, la Justification furent visiblement les raisons les plus sérieuses du schisme et restent les pierres d'achoppement de la Réunion. Les deux négociateurs commencèrent par elles. Par laquelle des deux au juste? Il ne serait point oiseux de le savoir, à qui voudrait se rendre compte de ce qui pouvait dominer en Ferry, le point de vue luthérien ou l'objection spécifiquement calviniste. Mais l'ordre suivi n'apparaît pas nettement (2).

Puis, ils abordèrent « les prières adressées aux saints. » Enfin le Purgatoire et la prière pour les morts. Et ce fut tout. Bossuet écrit : « Nous n'avons parlé que de ces articles. »

Et tout de suite on voit la lacune. Rien sur l'autorité de la Bible et de la Tradition ; rien sur l'autorité de l'Église, dont Nicole, quelques années plus tard, disait qu' « il y a de l'imprudence à se résoudre sur aucun point, avant que d'avoir examiné à fond le point de l'Église; » d'accord en cela avec le protestant Desmarets qui, lui aussi, voyait là « le gond, » le nœud de toutes les controverses. Rien sur le droit du chrétien protestant de faire sa foi d'après la Bible lue et comprise par lui. — Était-ce que ces points, qu'à présent il nous paraîtrait si indispensable de ne point omettre, semblassent pour lors indifférents à Ferry et à Bossuet? Est-ce que l'idée d'autorité, de soumission, d' « église » était assez en faveur alors chez les protestants modérés pour qu'ils ne voulussent pas faire

(1) *Bossuet historien du protestantisme*, p. 81 et suivantes.
(2) Cf. *Correspond.*, t. 1, p. 149 et p. 162.

consister l'objection protestante dans une revendication de la liberté d'examen?

C'est possible. Elle était, en effet, bien répandue, en ce temps-là, cette disposition. Il n'y avait pas si longtemps que Grotius avait conseillé aux Remontrants de Hollande d'établir des évêques qui fussent ordonnés par un archevêque catholique. Et quatre ou cinq ans plus tard, le protestant français d'Huisseau parlera avec la plus complète irrévérence de cette division de la Réforme, mère « d'un nombre incroyable de monstres qui lui ressemblent. » C'est alors aussi que Jurieu bataillait pour prouver que l'Église vraie avait toujours été visible, s'engageant dans des thèses dont il devait être conclu, selon Bayle, que l' « Église romaine avait toujours appartenu à l'Église vraie. » De même Larroque exprimera bientôt publiquement toutes sortes d'aspirations vers l'unité, toutes sortes d'invectives contre les schismes; il allait même réclamer pour les Synodes l'infaillibilité du Pape catholique sous le nom adouci « d'assistance particulière de l'esprit de Dieu. » Donc, cette question de l'autorité, il est possible que, d'un commun accord, Ferry et Bossuet l'aient écartée, ajournée, comme facile à résoudre, une fois éclaircis tous les dissentiments de croyance. Et Bossuet pouvait se borner, pour mémoire, si je puis dire, dans sa récapitulation de leurs conférences, à marquer précisément la mesure où « l'Église catholique honore l'Église romaine, mère et maîtresse, croyant que l'apôtre saint Pierre et ses successeurs ont reçu de Jésus-Christ l'autorité principale pour régir le peuple de Dieu, entretenir l'unité du corps et conserver la dignité sacrée de la foi, » sans s' « obliger à reconnaître l'infaillibilité » de doctrine « ailleurs que dans tout le corps de l'Église catholique. »

Sur les autres questions que Bossuet et Ferry traitent comme plus urgentes, ce qu'ils étaient convenus de se demander, c'était, écrit Bossuet, si les dogmes, « pour lesquels les Protestants nous ont quittés, » paraissent à présent à Paul Ferry, « destructeurs des fondements de la foi. » Or, sur ce terrain, les conclusions où ils arrivaient étaient on ne peut plus encourageantes.

Sur le Purgatoire et la Prière pour les morts, « il n'approuva pas notre créance, mais lui ayant demandé s'il se serait séparé pour cela de la communion de saint Augustin, il me répondit

que non. » Au sujet des prières adressées aux Saints, « je l'ai fait souvenir qu'il avait écrit et enseigné formellement dans son *Catéchisme* qu'elles n'avaient pas empêché nos pères d'être sauvés, » et « il [en] est demeuré d'accord. » A l'égard de la Justification, « il est aussi convenu qu'en nous entendant bien il n'y aurait pas de difficultés pour cet article qui est néanmoins le principal et le plus essentiel de tous. » Sur le *sacrifice* de l'Eucharistie, « l'un des points, » reconnaissait-on, « les plus difficiles à ajuster (1), » sur ce point, « après les explications que j'ai données à M. Ferry par écrit (2) il a reconnu « qu'il n'y avait plus de difficultés. »

Et Ferry écrivait lui-même (Corr., I, 457) que cette « grande controverse » sur la vocation des prêtres à sacrifier, — vocation que les Protestants avaient refusé obstinément d'admettre, — se trouvait, par les explications de Bossuet et des Jésuites de Metz, « mise à fin. »

Pour l'*adoration* du Saint-Sacrement, « il a dit qu'il ne pouvait ni l'improuver ni la condamner en ceux qui croient la *présence* de Jésus-Christ. » Or, sur la *présence*, « il a accordé que cet article ne détruisait pas le fondement » et que, même, les catholiques, en leur doctrine de la Transsubstantiation, « raisonnaient plus conséquemment » que les Luthériens. L'*adoration* du Sacrement doit donc s'ensuivre.

Sans doute, sur tous ces points, Ferry a encore des objections de détail, « tenant à de vieux préjugés. » Mais « il entre dans le fond, » avec « un esprit doux, paisible, parfaitement bien tourné, solidement docte. » Et ce n'est pas seulement lui qui, sur tous ces points, ne fait plus que des objections de

(1) L. de Th. Maimbourg à Ferry, 23 octobre 1666.

(2) Ces explications (*Corr.* I, 151-154 (8 juillet), 156-158 (15 juillet), sont très intéressantes. Le sacrifice de la Messe, selon Bossuet, n'est pas à proprement parler un réel sacrifice, une immolation expresse. C'est une sorte de succédané de la Passion. C'est une commémoration, voulue par Jésus, de son sacrifice, le renouvellement non matériel, mais moral et accepté par lui de l'acte d'obéissance à son Père et de dévouement à l'humanité, qu'il a accompli effectivement « une fois » sur un point de l'espace et à un moment de la durée. « L'intention du Christ est de se replacer comme immolé sur l'autel, » table de sacrifice, avec les signes représentatifs de sa mort. Bossuet comprend et veut faire comprendre à son interlocuteur l'importance indispensable qu'il y a à ce que le fait fondamental du Christianisme, — la Rédemption, — ne soit pas relégué, délaissé dans le passé, et ne subsiste plus qu'à titre de « souvenir; » — à ce que, par un rite représentatif et rénovateur, ce *fait* dure, et que, dans cette mort et cette destruction « mystiques » de la Messe, il reste pour ainsi dire permanent et continué.

détail, faciles à satisfaire par des formules conciliatrices. C'est encore un de ses amis, un des confidents du « grand dessein, » Théodore Maimbourg, catholique de naissance, devenu protestant; une de ces intelligences sincères et curieuses que leur probité même et leur ouverture faisaient hésiter, et qui, comme Bayle plus tard, promenèrent, sous les injures de tous les partis, à travers les confessions chrétiennes, une indécision honorable. Sans doute, si Maimbourg désire impatiemment la paix, c'est parce qu'il voit poindre et croître la politique de guerre du jeune roi, et les défections qui menacent les Églises françaises, et la « dernière désolation » qui s'approche. Mais c'est aussi parce que les explications de Bossuet la lui font, à lui également, acceptable; parce que c'est « sous des explications raisonnables » que la rentrée dans la communion romaine lui est proposée par Bossuet. Dans un voyage à Paris en août 1666, Bossuet lui a répété ses entretiens avec Ferry. Et Maimbourg écrit à Ferry : « M. Bossuet a eu la bonté de m'expliquer les choses, » et il l'a fait « avec tant de netteté et d'équité et il les met dans un si beau jour qu'il ne me reste plus de difficultés sur les matières que vous avez déjà examinées ensemble. »

Or, sur tous ces points, Bossuet proclame qu'il n'a rien avancé « qui ne soit approuvé universellement parmi les catholiques. » Au même Maimbourg qui lui dit sa crainte « qu'il ne soit pas avoué de ces explications si claires, » il demande, en riant, si on le croit homme à s'exposer à un désaveu? Il affirme « sérieusement » que sa doctrine est conforme et au Concile de Trente et aux théologiens les plus autorisés et les plus orthodoxes, et que « plût à Dieu qu'il ne tînt plus qu'à l'aveu! » Est-ce à dire qu'ils croient, Ferry, Maimbourg et lui, la Réunion faite et l'ouvrage terminé? Nullement. Ce n'est pas tout « que d'être convenu, et à deux ou à trois, de cette diminution du nombre et de la gravité de nos controverses anciennes. » Il faut encore deux choses; tous trois ils sont d'accord aussi sur ces desiderata ultimes.

L'un, c'est, comme l'indiquait Maimbourg à la fin d'octobre, de trouver les expressions propres à « satisfaire les plus délicats » des deux communions, sans « blesser leur conscience ni la vérité. »

L'autre, c'est de chercher comment se réaliserait, dans les

Églises, le consentement des théologiens et des pasteurs, dans les faits l'accord des idées. Car vous avez pris garde à la méthode suivie sagement par les deux docteurs : la seule question qu'ils eussent voulu se poser, c'était si les articles à cause desquels les Réformateurs du XVIe siècle avaient fait schisme, renversaient réellement les fondements du salut, ou si ces articles n'étaient pas susceptibles d'une explication propre à rassurer les chrétiens soucieux d'avoir une foi qui les sauvât. C'est à cette unique question qu'ils ont répondu. Ils n'ont point cherché, ils n'ont point dit quel geste, quel acte doit, des deux côtés, s'ensuivre.

Comment Bossuet se figurait la solution pratique, certes on serait bien désireux de le savoir. Combien sans doute devaient être intrigués, anxieux, là-dessus, ceux qui du « grand projet » avaient su quelque chose! Le fait de reconnaître l'innocuité des croyances catholiques devait-il entraîner cette conclusion que les Réformés étaient obligés, instantanément, d'y croire?

Dès le mois d'août, Paul Ferry, interprète sans doute des inquiétudes éveillées de son entourage, avait interrogé Bossuet sur ce point : « [Il me demanda] si, quand lui et les siens seraient demeurés d'accord que notre foi ne détruisît pas les fondements du salut, nous croirions les pouvoir obliger par là à la profession, par conséquent à embrasser notre communion. » — « Je lui ai répondu nettement, dit Bossuet, que ce n'était pas ma pensée. » Non, il ne fait point ce rêve impérieux et absurde de leur commander une foi improvisée. Pour affirmer cette énormité, Bossuet est trop philosophe, et trop pieux, je veux dire trop respectueux et de la foi humaine et de la grâce de Dieu. Il sait les voies lentes de la Providence, et la rareté des illuminations subites, et les nécessités de l'esprit humain, et le poids lourd des vieux préjugés et le pli des longues habitudes. Il ne se figure point qu'ils auront tout de suite « les yeux ouverts pour connaître la vérité » entière des articles qu'ils ne jugeront plus contraires au salut.

Mais alors, que ferait-on? Admettrait-on, ayant une abjuration collective, un intérim, un provisoire qui permît à Dieu d'agir et aux hommes de se préparer? Je ne vois point nos deux pieux penseurs acceptant, proposant ce moyen politique. Aussi bien songeraient-ils même à une abjuration *collective?* J'en doute-

rais aussi, étant donné les termes où ils avaient mis la dispute. La résolution par la négation de la question posée par eux de la nécessité indispensable et durable du Schisme réformé n'impliquait pas, ne pouvait impliquer une humiliation, une résipiscence des Réformés. Ils n'avaient pas à abjurer un acte qu'ils n'avaient pas commis. Leur abjuration, c'était de reconnaître que, contrairement à ce que leurs docteurs leur disaient naguère encore, les catholiques n'erraient point. Il ne se fût donc agi, ce semble, que de faire cesser en fait, et avec leur consentement, un éloignement dont ils n'étaient pas les auteurs. Par quelles procédures, et avec quels égards et ménagements pour les réalités présentes? Comment la branche cassée sera-t-elle ressoudée au vieux tronc? Par juxtaposition peut-être, sans greffe douloureuse. Leur concéderait-on, après une acceptation d'une sorte d'hommage et de déclaration de loyalisme, la jouissance continuée d'une vie religieuse spéciale? Dans la vie de ces communautés particularistes, membres soumis et réconciliés de la grande, laisserait-on subsister la discipline protestante et des pasteurs et des fidèles? Tolérerait-on, dans les liturgies des formules, dans le culte des cérémonies conformes ou complaisantes à leurs scrupules hérités? Ou bien, sans imposer de ces formulaires précis dont Bossuet pouvait constater, dans l'affaire janséniste, l'inefficace tyrannie, se contenterait-on de demander à l'enfant prodigue rentrant au foyer, une adhésion globale à l'autorité de l'Église, une reconnaissance de son infaillibilité, de son unité, de sa perpétuité, dans ce sentiment de confiance et d'abandon auquel Bossuet tenait tant, — nous l'avons vu à propos des religieuses de Port-Royal, — et qui était pour lui, ce semble, beaucoup plus que l'illumination intellectuelle, l'essentielle substance et le bienfait solide de la Foi?

Sur tous ces points nous sommes réduits à des conjectures. Aucun texte ne nous permet de supposer comment Bossuet, ni non plus Ferry, se figuraient le « grand œuvre » accompli. Tout ce que nous voyons, c'est qu'ils voyaient qu'il avaient encore toute une partie de leur besogne à faire. C'est ce que Bossuet répond nettement à cet interlocuteur qui est devenu son collaborateur unanime : « [J'ai dit] qu'il y avait deux choses à *examiner séparément* avec eux; savoir si une doctrine était véritable ou fausse, et savoir si elle renversait le fondement du

salut ou non; que l'aveu de ce dernier ne tirait point à conséquence pour l'autre, et que cet aveu ne pouvait les engager à autre chose qu'à confesser que de tels dogmes devaient être supportés » par eux, « mais non point être avoués et professés. »

Mais, ajoute-t-il, cela seul est « une grande avance. » Un simple « commencement, » bien entendu; un simple « fondement, » mais fondement solide et commencement précieux, quand même « nous ne pourrions pas aller plus loin quant à présent. » « Acheminement, » mais qui implique et entraîne des efforts ultérieurs, et des efforts pareils à ceux qu'ils viennent de faire, des explications lucides et franches et toutes pleines de bonne volonté, des efforts d'hommes religieux. Même il semblerait sur ce point que Bossuet est plus ferme que son partenaire. Est-ce pour lui tendre un piège innocent, pour se rassurer sur une appréhension bien naturelle, que Ferry exprime à la fin cette idée que « c'était une entreprise digne du Roi que de travailler, » lui aussi, « à un si grand œuvre? » — « Non, réplique le Doyen de Metz; « cette affaire regarde la religion et la conscience; » « pour voir jusqu'à quel point elle doit être acheminée » encore, elle doit être « premièrement » et jusqu'au bout tranchée par les théologiens.

Et de cette besogne, il envisage la continuation, non seulement pour « ceux qui travailleront *après* lui à cet ouvrage si nécessaire; » mais pour lui-même. Il vient de s'expliquer avec Ferry. Il s'expliquera avec M. Daillé s'il le peut ou avec d'autres; il ne perdra nulle occasion, il recherchera les occasions de poursuivre. Il croit voir que cette œuvre, « si désirée » d'un certain nombre de protestants, d'un grand nombre de catholiques, « la Providence lui a déjà donné une forte impulsion. » Il est plein d'entrain et d'espérance.

Cinq mois après, tout était démoli.

Pourquoi? Une mésentente subite avait-elle percé de part et d'autre dans ces pourparlers eux-mêmes? Il n'y paraît point. D'autant plus que plusieurs absences de Bossuet empêchèrent les entretiens de reprendre sur les points mêmes où il ne s'agissait plus que de trouver, comme l'indiquait Maimbourg à la fin d'octobre, les formules propres à « satisfaire les plus délicats, sans blesser leur conscience ni la vérité. » A quoi chacun des deux avocats, de son côté, pourpensait.

Ce furent, en dernière heure, d'autres obstacles.

Et, d'abord, l'obstacle qu'il faut toujours prévoir en toutes les tentatives d'accord et de fusion, dont le succès contrariant éteindrait une lutte où sont engagés, non seulement des convictions, mais des intérêts et des « gloires, » qui sont depuis longtemps habitués à vivre de la lutte.

Du côté protestant, nombre d'esprits sincères craignaient les « moyenneurs » et leurs transactions, lors même que, dans les controverses, ils devaient reconnaître que de nombreux points de dissentiment avaient disparu et que d'autres s'atténuaient. Je dirai plus : c'est surtout quand ils reconnaissaient cette œuvre du temps qu'une sorte de mauvaise humeur et d'intransigeance, pieuse après tout, et assez noble, les faisait reculer devant les conséquences possibles où menaçait de les acculer la logïque de leurs adversaires. Ils ne s'effrayaient pas seulement de ceux-ci et de leurs exigences probables; ils s'effrayaient d'eux-mêmes et de leurs concessions consenties. Ce regret du schisme, d'où Ferry était parti, où les mènerait-il? Où les entraînerait cette sorte de vertige d'unité dont toute la France semblait prise?

Tel était le scrupule, l'angoisse de ce Daillé, survivant de l'époque de Richelieu, grand savant, grand théologien avec lequel Bossuet, dans une de ses lettres, se déclare prêt à discuter comme avec Ferry. Daillé l'avait exprimé d'abord à Théodore Maimbourg confidentiellement, puis à Ferry, avec rudesse. « Ces discours qu'on vous tient *de donner un coup de pied à la petite muraille qui nous divise* (était-ce un mot de Bossuet?) sont un effet de la joie que l'on a de nous avoir réduits à ces termes... C'est comme quand on sollicite de s'accorder (avec l'assiégeant) une place que l'on a réduite à l'extrémité. » Quant à ces *malentendus* que les « moyenneurs » allèguent, « il faut, si cela est, que, d'un côté, eux et leurs pères soient les plus inhumains de tous les hommes de nous traiter comme ils ont fait depuis six ou sept vingt ans, » et il faut, « d'autre part, que nous et nos pères aient été jusqu'à présent les plus stupides bêtes qui soient sur terre de n'avoir pas pu encore comprendre que c'est pour une simple mésintelligence que nous sommes si fort haïs et persécutés (1).

(1) Lettre inédite de Daillé, dans la *Correspondance* de Ferry, à la Bibliothèque de la Société historique du Protestantisme français. Ferry se plaint de ces vivacités dans une lettre à Maimbourg. (*Corr. de Bossuet*, I, 456.)

A Charenton, aussi, les pasteurs se montraient inquiets. Valentin Conrart adressait au Messin Le Duchat une lettre, où, malgré sa modération, « il malmenait ces négociations suspectes. » Des Luthériens vinrent à la rescousse, — de ces luthériens que Ferry avait pensé pouvoir rallier au Calvinisme. En janvier et février 1667, le Strasbourgeois Jean-Gaspard Bernegger, d'une illustre et savante famille, signalait, tragiquement, à l'un des collègues de Ferry, Le Bachellé, ce fait que l'Espagne aussi poussait grand train à la Réunion des religions. A Ratisbonne, en 1665, on avait vu deux religieux espagnols manigancer officiellement cette « affaire, » suivant eux très « aisée... » Et cette intervention du royaume de l'Inquisition n'était pas faite pour rassurer les protestants. « Quelquefois, la peau du lion ne servant plus de rien, on prend celle du renard. » Enfin, à Metz même, Ferry pouvait sentir autour de lui des défiances (1).

Du côté catholique, la même chose se passait. Pour contrecarrer le projet, ou pour en gâter l'exécution, il y avait d'abord ceux qui en approuvaient l'idée avec le regret de n'y être pas associés. Puisque c'était Bossuet qui avait mis l'affaire en train c'était, en lui et par lui, le clergé séculier, et aussi la Compagnie du Saint-Sacrement qui menait l'entreprise. Les Jésuites n'y auraient-ils pas de part? Avec ceux de Metz, Ferry entretenait d'amicales relations. Il avait trouvé dans le procureur, le Père Claude de Rhodes, un confident courtois de ses misères physiques, et dans un autre des Pères de ce collège, un très obligeant médecin... De plus, sollicitant de la Cour la permission de se faire aider dans ses fonctions par son gendre, Bancelin, le vieux pasteur était très désireux de se concilier, outre les bons offices de Bossuet, l'appui tout puissant du Père Annat, le confesseur du Roi. Il tint donc au courant les Jésuites de sa ville. Il leur lut ses lettres. Il les aida à « s'introduire dans le grand dessein qu'ils approuvent fort... en général. » Avec empressement, le Père Annat se déclara tout prêt à agréer « toutes les bonnes dispositions de M. Ferry. » Et le candide ministre se réjouissait que l'on parlât de lui en haut lieu. Mais voici que, tout de suite (12 novembre), le confesseur le prend de haut et brusque les choses : « Il faut que M. Ferry

(1) Lettre citée par O. Douen, *ouvr. cité.*

parle plus clairement. » A son instigation sans doute les Pères de Metz travaillent à « précipiter le dénouement (1). »

Pour comble, les laïques intrigants se font de fête. Le Tellier et le Père Annat préviennent l'Intendant de Bordeaux et Montauban, Pellot, que, dans son voisinage, en Agenais, Théodore Maimbourg « a disposé quelques ministres à se convertir. » Quelle occasion de se signaler pour un de ces fonctionnaires zélés de ce Midi naguère encore frondeur et où il s'agit de parachever en vitesse le rétablissement de l'autorité royale! Aussitôt donc (2), l'évêque de Montauban, le Père Frénicle, jésuite, et l'intendant Pellot dressent en collaboration « un projet pour réunir à l'Église romaine ceux qui font profession en France de la religion prétendue réformée; » ils en avertissent M. Le Tellier et le Père Annat, ils en adressent l'exposé à Colbert. Et ce projet-là, combien il doit sourire au grand ministre réalisateur, qui, lui aussi, veut plaire au Roi, sans s'attarder trop à des vétilles! Convertir les protestants? lui écrit son subordonné de Montauban, rien de plus facile. « Du moment où la religion prétendue réformée n'est plus soutenue en France que par les instructions que les ministres font au peuple dans les prêches et par l'autorité de quelques particuliers qui gouvernent dans les consistoires, » quel est l'expédient qui s'indique de soi, en présence de gens divisés, sinon « de gagner secrètement dans chaque province les principaux ministres et ces particuliers? Si les chefs donnent les mains, le reste, *qui n'est que peuple*, suivra. » Or, pour les « gagner, » que faut-il? Des raisons? La belle affaire! Tout uniment l'offre de « quelques pensions, avec assurance que, si le dessein de Sa Majesté réussit, ils auront autant et plus de revenus qu'ils n'en retirent de leurs emplois. » Le coût de la chose? Insignifiant. Dans la Guyenne, « où ceux de cette profession sont en plus grand nombre, le Roi pourrait mettre un fonds de 20 000 livres entre les mains de son intendant de justice, » — Pellot, — et celui-ci, « étant une personne publique, qui traite avec toute sorte de gens, pourrait parler aux ministres religionnaires avec plus

(1) Thirion, *Histoire du protestantisme à Metz*, p. 271-273.

(2) Voir les pièces adressées à Colbert par Pellot, intendant de Bordeaux et de Montauban, le 13 octobre 1666. (Lettres et mémoires de Colbert, publiés par Clément, t. VI, p. 431-433.) Voir aussi *le Grand dessein du nonce Bargellini et l'abbé Desisles*, par Augustin et Claude Cochin, 1913.

d'autorité et moins de soupçon, ou leur ferait parler par des personnes choisies qu'il enverrait dans les villes où l'exercice public de cette religion est permis. » Peut-être, à la vérité, si l'on tient à « tirer aveu écrit » de ceux qu'on aura séduits, il pourra y avoir plus de peine. Mais qu'on n'ait crainte : « quelque argent » en surplus aura raison des récalcitrants besogneux. Aux autres, la menace ; on leur fera craindre que l'on ne les « recherche » et punisse. Et dans ce système, pas besoin de longueries d'apprêt, de ces théologiques palabres, et de toutes ces correspondances savantes, et négociations subtiles qui, — témoin le Jansénisme, — sont périlleuses, éternisent les choses. La « Réunion, » c'est une affaire de finances, traitable par voie administrative, et susceptible donc d'être exécutée, avec l'uniformité mécanique chère aux gouvernements français, sur tous les points du territoire. « Si la chose réussit en Guyenne, écrit Pellot, on pourra faire la même chose dans les autres provinces, en se servant « partout » des Intendants de justice qui pourront agir de concert chacun dans son département avec le prélat de la province, » s'il est « intelligent et zélé. » Et même, sans lui, je pense, si cet ecclésiastique « zélé » n'est pas intelligent. D'ailleurs, l'essai dans le Sud-Ouest peut aller vite. « On sait » déjà « qu'il y a quelques ministres qui témoignent n'attendre autre chose, sinon qu'on leur parle de la part de Sa Majesté. » « On ne sera pas longtemps dans l'incertitude : » c'est l'affaire de quatre ou cinq mois. De cette méthode expéditive et leste de mener les choses, M. Colbert, homme de réalisation, fut évidemment enchanté.

Et tout cela, — sourde obstruction d'une partie des Calvinistes, trop habile immixtion des Jésuites, zèle des convertisseurs laïques et hâte impatiente des pouvoirs civils, — tout cela fit qu'à Metz, au commencement de janvier 1667, tandis que nos deux penseurs religieux causaient ou correspondaient depuis le printemps précédent, ruminaient silencieusement leurs concessions mutuelles, se réjouissaient en leurs bons cœurs de chrétiens du chemin parcouru, et pesaient au poids du sanctuaire les protocoles théologiques qu'on soumettrait aux docteurs des deux partis, brusquement se produisit sur les protestants de Metz et sur Ferry une pression inattendue...

Un dimanche soir, dans ce cabinet qui avait entendu

Bossuet et Ferry discuter gravement sur la conception la plus probable et l'expression la plus correcte des mystères, Paul Ferry vit entrer deux de ses coreligionnaires qui venaient l'entretenir de la part « de M. le lieutenant général du bailliage (1), M. de la Voitgarde, et de M. le lieutenant du Roi, M. Étienne d'Augny. » Ces officiers leur avaient déclaré, — « en laissant entendre qu'ils parlaient au nom du Roi, » — « que Sa Majesté désirait *passionnément* de voir tous ses sujets réunis en une même créance; que ce serait une couronne ajoutée à la sienne ; qu'ils en conférassent donc avec les quatre pasteurs, et eux avec peu d'autres; et en cas qu'ils y trouvassent les esprits disposés, on choisirait de part et d'autre, en pareil nombre, gens paisibles, qui conféreraient ensemble, *sans disputer*, des moyens de s'accorder... »

Le vieux Ferry fut bien surpris. « Assurément, il n'y avait point d'ordre du Roi, et je leur en dis mes raisons, » — « et je leur dis aussi que le sentiment de ceux qui m'avaient parlé était que cela ne se fît qu'en une assemblée générale du royaume, mais qu'auparavant *il y aurait bien des pourparlers à faire encore*. » Et le mercredi suivant, aux pasteurs ses collègues, aux Anciens, aux notables, il exposa les choses. Il leur narra ses conférences avec Bossuet, et l'objet et le bon résultat, mais il ajouta sincèrement « que les réformés de Metz devaient se prémunir contre une surprise et ne pas séparer leur cause d'avec celle de leurs frères de France. »

Car c'est bien cela que, selon la formule de l'intendant Pellot, on essayait : pour dissoudre, — la réunion partielle, avec adhésion aveugle, préalable, et explications ultérieures, facultatives. Circonvenir et isoler l'Église messine, obtenir d'elle, séparément, « un acte » qui, en l'engageant, pèserait sur le reste des Églises françaises; voilà ce que les deux lieutenants du roi à Metz prétendaient : diviser pour dissoudre. C'était le contraire de ce que Bossuet avait cru pouvoir nettement promettre. « Cette affaire, avait-il écrit, regardant la religion et la conscience, doit être premièrement traitée entre les théologiens, pour voir jusqu'à quel point elle pourra être *acheminée*. Après quoi, la piété du Roi l'engagera, n'en doutons pas, à faire tout ce qui se pourra pour un ouvrage de cette importance, sans violenter

(1) *Corresp.*, I, 466 et suiv. J'emprunte en partie le résumé de ces démarches au très bon livre de Thirion, *Histoire du protestantisme à Metz*, p. 271 et suiv

en rien la conscience des uns ni des autres ; chose dont tous savent que Sa Majesté est entièrement éloignée. » Il s'était trop avancé. L'intervention des officiers de Sa Majesté à Metz renversait cet échafaudage. On savait bien, pourtant, que les théologiens n'avaient pas encore fini et conclu. On désavouait et l'on bousculait sans égard leur trop lent et consciencieux travail.

Ni Ferry, ni l'assemblée des chefs protestants de Metz n'hésitèrent. Ferry rédigea immédiatement et fit approuver une réponse que MM. de Batilly et de Dompierre furent chargés de transmettre aux deux Lieutenants : « Messieurs, nous avons fait rapport à nos ministres et autres, assemblés avec eux, de votre proposition touchant la Réunion. Ils nous ont dit que c'est une chose que tous les bons Français doivent désirer de tout leur cœur pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Mais comme notre Église est unie en une même confession de foi et de discipline avec les autres du royaume, et qu'elle n'est que particulière, elle n'a point de droit et ne peut délibérer sur cette proposition que conjointement avec les autres Églises de France, étant prêts, en ce cas, de contribuer, en une si bonne œuvre, tout ce que la vérité et leur conscience peuvent leur permettre. »

C'était là, « sous une forme modérée et courtoise, un refus positif et formel. » Et c'était la mise à l'écart de Ferry, qui, déçu de nouveau dans son rêve, par les catholiques comme par les luthériens, mourut trois ans plus tard, — sans avoir obtenu pour son gendre et pour lui la faveur que Bossuet avait sollicitée et que le Père Annat avait promis de procurer.

Quant à Bossuet, fit-on sur lui la même pression discourtoise et brutale que sur son partenaire? C'est possible. Aux yeux des grands politiques, les intellectuels comptent peu.

Et certes, ce dessaisissement lui fut pénible, et, autant que cette lourde mainmise du pouvoir sur une affaire de conscience et d'idées, ce démenti donné par les officiers laïques à la promesse qu'il avait engagée, « qu'on ne pousserait pas plus loin Ferry qu'il ne voudrait aller (1). »

Remarquons toutefois, — il l'importe, — que cette déconvenue ne le découragea pas. De son échec, abstenons-nous de dire, comme un historien protestant le fait avec une malice un peu injuste (2), qu'il resta tout simplement « une *Expli-*

(1) *Corr.* I, 449.
(2) Douen, *La Révocation à Paris et dans l'Ile de France*, 1, p. 438.

cation de différents points de controverse » qu'on fit distribuer aux Réformés de Metz. Il en resta dans ce grand esprit un souvenir réconfortant, ouvert, malgré sa déception, aux belles espérances. Sans doute, il continua de donner son concours docile (1), — et il le donna peut-être un peu trop, après l'expérience qu'il venait de prendre de la manière d'agir des hommes d'action et de gouvernement, — aux efforts précipités de catéchisation collective des « nouveaux convertis » que le gouvernement encouragea et que les Dévots multiplièrent en ces années. Mais il garda, avec soin, ses relations directes, personnelles et confiantes avec les Protestants. Il accepta, on le sait, d'en instruire un grand nombre, encore qu'il se fît une idée redoutable des responsabilités que ces conversions lui paraissaient imposer au « convertisseur, » obligé, — pensait-il, — de ne pas « abandonner le converti, de se charger fidèlement de son âme et de sa conduite. » On sait que, postérieurement à cette date de 1666, il contribua à ramener au catholicisme, non seulement des gens du monde (Lorges, Turenne, le capitaine Forant, le duc de Richemond, Mlle de Duras), mais plusieurs penseurs protestants notables (M. et Mme Dacier, Brueys, Théophile Rossel, Desmahis, Vignes, Arbussy, Gilbert, Winslow, Saurin, Papin) : avec eux, par eux, il continua d'explorer l'âme protestante. Et plus tard, aux approches de la Révocation, alors qu'il vit que le gouvernement était irrévocablement décidé aux réunions en masse et par la violence, il continuera de participer aux tentatives de Réunion par les moyens spirituels. C'est ainsi qu'il entra en conversation, vers 1684, avec les ministres Du Bourdieu et Bordes. Avec les Anglicans aussi, il se montrera, à diverses époques, tout disposé à s'aboucher : ses relations avec le docteur Nelson, mieux connues, le montreraient, je crois. On se rappelle enfin qu'au lendemain même de l'*Histoire des Variations*, au temps même de son beau duel avec Jurieu, il n'hésitera pas à reprendre, pour le compte du catholicisme,

(1) Déjà fondateur et en quelque façon directeur des *Nouvelles catholiques* de Metz, il accepta en 1661 de faire un règlement pour une œuvre analogue, *les Sœurs de l'Union chrétienne*, fondées à Charonne par Anne de Croze et Marguerite de Martaigneville, sous l'inspiration de Jean-Antoine Le Vachet. Et en 1668 il patronna et soutint, à Metz, une maison de la Propagation de la Foi pour les *Nouveaux Catholiques* hommes, ouverte par le jésuite Polonceau, d'abord rue des Trois-Boulangers, puis dans l'ancienne léproserie de Longeau. Son père fut un des membres du Conseil de cette maison.

avec les Luthériens, ces négociations iréniques dont Ferry s'était si longtemps occupé. Ainsi travaillera-t-il, toujours, avec empressement, toujours avec patience, jusqu'en 1701. « *Favere jubemur pacem annuntiantibus :* Nous avons l'ordre d'accueillir les messagers de paix, et de nous réjouir franchement non seulement des achèvements, mais des commencements de ces entreprises. » Ce fut sa maxime constante. Sauf peut-être dans les tout derniers moments de sa conversation avec Leibniz, où il ne put guère ne pas sentir à quels obstacles s'achoppait insurmontablement la réconciliation, il crut, toujours, que l'entente dogmatique sur les principes, sur le sens de la foi et sur les articles essentiels était possible entre les diverses fractions du Protestantisme et l'Église romaine. Les précisions où il en était arrivé avec le ministre de Metz lui laissèrent donc là-dessus une opinion optimiste dont on peut railler l'ingénuité, mais où il faut, me semble-t-il, reconnaître le contraire de l'étroitesse et du fanatisme : — une générosité toute chrétienne, une belle assurance en l'efficacité convaincante de la raison spéculative pour fondre les divergences et même les antithèses d'idées, dans des synthèses larges ayant au moins l'aspect et le prestige de l'unité. Nous, à cette heure, si de semblables projets devaient reprendre corps et courage, c'est plutôt, ce semble, en la raison pratique que mettrait espoir notre expérience avertie. Au lieu de rêver, par la fusion des symboles, l'unité d'enseignement, de croyances et d'église, ne se contenterait-on pas d'un rapprochement de vie, d'une cohabitation sociale plus fraternelle, d'une fusion cordiale des sentimentalités communes ? Au lieu d'un effort pour recoller les brisures modernes, ne trouverait-on pas suffisant de restaurer le souvenir affectueux des toutes primitives origines chrétiennes et du point de départ primordial ? Au lieu de prétendre à faire contre les dangers communs le bloc par l'absorption, ne comprendrait-on pas la fécondité meilleure de l'union, seulement générale, de deux esprits, distincts de nature et le restant ; — d'une collaboration, mais seulement partielle, de deux méthodes, différentes et demeurant libres, pour marcher, d'un même élan et de conserve, mais non d'un même pas, — tantôt parallèles, tantôt rejointes, — vers la Demeure où il y a plusieurs logements ?

ALFRED RÉBELLIAU.

REVUE SCIENTIFIQUE

SUR LA PHYSIOLOGIE DES ÉTOILES

Le naturaliste lorsqu'il aperçoit une fourmilière, commence d'abord par l'observer à une certaine distance et par étudier d'un coup d'œil synthétique les mouvements d'ensemble et les allées et venues des colonnes de travailleuses qui caractérisent la minuscule cité. Ensuite et ensuite seulement, il s'empare d'un des diligents animaux et à l'œil nu d'abord, puis au microscope, il examine sa structure, sa conformation, ses particularités anatomiques et physiologiques.

Quant on étudie la fourmilière innombrable des étoiles, quand on cherche à comprendre l'univers stellaire, il est bon de suivre une marche semblable. Aussi avons-nous commencé d'abord par examiner dans ses grandes lignes la structure, l'étendue, le répartition générale du système des étoiles. Aujourd'hui, complétant cette première et générale prospection, je voudrais, à la lumière de certaines découvertes récentes, indiquer quelques-unes des particularités qui caractérisent l'étoile elle-même, son état physique, son âge, son passé et son avenir.

Parmi les vues théoriques énoncées, depuis la fameuse hypothèse de Laplace, sur la formation et l'évolution des étoiles, il n'en est aucune qui, au même degré que celle de sir Norman Lockyer, ait trouvé dans les faits d'observation récente, des confirmations. Aussi voudrais-je d'abord rappeler ici brièvement la théorie de l'illustre astrophysicien anglais. Cette théorie de ce qu'il a appelé lui-même l'évolution inorganique, comme pour mieux assimiler la vie

périssable des astres et des éléments chimiques eux-mêmes à celle des êtres vivants, est une hypothèse sur la genèse des étoiles qui repose sur l'étude simultanée de leur composition chimique et des différences de température qu'elles présentent.

J'ai déjà parlé maintes fois du spectre des étoiles, de cette petite bande présentant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel en laquelle le spectroscope étale leur lumière blanche, et où les petites raies noires qu'on distingue caractérisent, par leur position dans le spectre, les divers éléments chimiques de l'étoile. Si on examine les spectres d'un grand nombre d'étoiles, on constate entre eux des différences. Dans certaines étoiles blanches, et notamment celles de cette magnifique constellation d'Orion qu'on observe en ce moment vers le Sud, chaque soir de beau temps, le spectre n'est guère sillonné que d'un petit nombre de raies noires, celles qui caractérisent l'hydrogène et l'hélium (ce gaz découvert dans le soleil précisément par sir Norman Lockyer, dès 1869, vingt-six ans avant d'être trouvé sur la terre). Les raies des métaux sont, dans ces étoiles, absentes ou à peine visibles. Dans une autre catégorie d'étoiles dont font partie notamment Sirius, cette reine scintillante de nos nuits d'hiver, et Véga, l'astre capital de la constellation de la Lyre, les raies de l'hélium sont plus faibles, celles de l'hydrogène, au contraire plus intenses, ce qui semble indiquer que ce dernier gaz constitue en majeure partie l'atmosphère de ces étoiles; les raies des métaux y sont, en outre, bien plus nombreuses et intenses que dans les étoiles du groupe précédent.

Puis dans une autre catégorie d'étoiles dont font partie Arcturus, la belle étoile du Bouvier, Capella du Cocher et notre soleil lui-même, les raies des métaux et notamment du fer et du titane sont extrêmement intenses et nombreuses. Enfin on observe une dernière catégorie spectrale d'étoiles, ce sont des étoiles de couleur généralement rouge comme Alpha de la constellation d'Hercule et Antarès, où les raies métalliques sont encore beaucoup plus marquées et où, en plus des raies appartenant à des *éléments* chimiques, toutes observables dans les classes précédentes d'étoiles, on observe les raies de plusieurs *corps composés* et notamment des oxydes de certains métaux et du cyanogène. En résumé, à mesure qu'on passe des étoiles du type d'Orion aux étoiles à cyanogène, le nombre et la complexité des raies spectrales, c'est-à-dire des corps chimiques manifestés par le spectre, augmentent en mettant en évidence la présence de métaux de plus en plus lourds jusqu'à ce qu'arrivent enfin, au bas de l'échelle stellaire, les molécules pesantes et complexes des composés chimiques.

Sir N. Lockyer explique ces diverses particularités par les températures différentes qui existent dans les étoiles, à la suite d'expériences aujourd'hui classiques et où il a montré que le spectre d'un même corps présente des variations caractéristiques si on le place successivement dans une flamme, dans l'arc électrique et enfin dans l'étincelle électrique qui constituent, comme on sait, des sources de chaleur à températures de plus en plus élevées. Du fait qu'un même corps (un métal par exemple) peut, suivant la température à laquelle il est porté, émettre soit les raies qu'on observe dans l'arc électrique, soit les raies particulières (dites *raies renforcées*) qu'on observe à température plus haute dans l'étincelle électrique, sir N. Locker a déduit avec une rare hardiesse, que aux hautes températures les corps doivent se dissocier en éléments chimiques plus simples, en proto-éléments comme il dit. Les découvertes récentes apportées par l'étude de la radio-activité ont donné une grande vraisemblance à ces vues théoriques que beaucoup crurent chimériques à l'époque où elles furent émises, époque récente pourtant, mais où régnait, presque sans conteste, le dogme de l'immutabilité des éléments chimiques.

Quoi qu'il en soit, établissant un parallélisme hardi entre les variations des spectres observés au laboratoire dans des sources de plus en plus chaudes et celles qu'on constate dans les étoiles, sir N. Lockyer en a conclu que les variations spectrales de celles-ci sont dues aux températures diverses. Et alors on peut résumer de la façon suivante la belle théorie cosmogonique de sir N. Lockyer.

De même que dans les hypothèses de Laplace, de Kant et de presque tous leurs successeurs, on a de nombreuses raisons de supposer qu'une étoile se forme par la condensation progressive d'une matière existant primitivement à l'état diffus dans l'espace. Que cette matière soit gazeuse comme le pense Laplace ou qu'elle existe à l'état de nuages, de particules, de poussières météoriques comme le veut Lockyer, le résultat que voici est le même : sous l'influence de la gravitation qui concentre peu à peu cette matière, il se produit, par suite des chocs, rendus ainsi de plus en plus nombreux, des particules ou des molécules entre elles, une élévation de température. L'étoile s'échauffe donc à mesure qu'elle se condense ; mais il existe une limite à cet échauffement et le calcul indique que lorsque la condensation est devenue assez considérable elle ne peut plus se poursuivre qu'avec une extrême lenteur ; alors la quantité de chaleur produite par elle devient inférieure à celle que l'astre perd par son rayonnement dans l'espace et l'étoile, après avoir passé par un

maximum de température, commence à se refroidir progressivement jusqu'à extinction.

Au point de vue chimique et au point de vue spectral (et ceci est une des particularités les plus audacieuses de cette conception, et une de celles qui ont été rendues les plus vraisemblables par les travaux récents) cette augmentation jusqu'à un maximum, puis cette diminution de la température des étoiles est accompagnée par une dissociation, par une sorte de transmutation progressive de ses éléments chimiques les plus lourds que la chaleur change en autres plus légers, jusqu'à ce que le refroidissement progressif de l'étoile reforme ceux-là, à partir de ceux-ci.

Ainsi la vie d'une étoile serait comparable à celle d'un être vivant, d'un homme, qui s'élève en force, en beauté, en ardeur jusqu'à un maximum à partir duquel il décline de nouveau, pour rejoindre à la fin de sa vie — et je ne parle ici que de son corps — le néant dont il était sorti. Ainsi le serpent qui se mord la queue est l'antique symbole non seulement de la vie organisée, mais de celle des soleils eux-mêmes, aussi périssables que nous dans le plan de l'infini.

De tout cela il résulte que parmi les étoiles, les unes doivent être en train de s'échauffer tandis que les autres sont dans la phase décroissante de leur puissance thermique. C'est ainsi que sir Norman Lockyer, en partant des particularités spectrales des diverses étoiles, a été amené à les classer en un certain nombre de groupes qu'il place sur une courbe (ayant un peu la forme d'un jet d'eau qui s'élève puis retombe), et au sommet de laquelle se trouvent les astres les plus chauds. Comme certains groupes se trouvent à la même hauteur et en regard — les uns sur la branche ascendante, les autres sur la branche descendante de la courbe, il s'ensuit évidemment que parmi les étoiles ayant une température donnée, les unes doivent être en train de s'échauffer encore, les autres en train de se refroidir déjà. C'est précisément un des points que, comme nous allons voir, les découvertes récentes ont mis en évidence.

Mais auparavant il convient de rappeler que récemment une méthode nouvelle permettant de mesurer optiquement les températures des étoiles a été élaborée par l'auteur de ces lignes. Les résultats auxquels elle a conduit, — et qui ont été confirmés récemment, notamment en Allemagne, — ont établi que, dans les grandes lignes, les températures des diverses classes d'étoiles sont en bon accord effectif avec les inductions géniales que sir N. Lockyer avait déduites de l'analyse spectrale.

Si maintenant nous revenons à la conception maîtresse de sir N. Lockyer, nous voyons qu'on aurait pu en en déduire ceci. Une même étoile, dans son évolution, passe à deux moments différents par la même température : une première fois pendant qu'elle est dans la première phase de sa condensation (celle où la température est ascendante), une deuxième fois pendant la phase terminale où sa température est descendante. Il s'ensuit nécessairement que la première fois l'étoile, étant moins condensée, doit être beaucoup plus volumineuse que la seconde. Comme d'autre part on trouve dans le ciel des étoiles correspondant aux stades les plus divers de l'évolution stellaire, de même que dans une forêt ou dans une nation on trouve des arbres ou des hommes de tous les âges, il s'ensuit que les étoiles de même température doivent être les unes très grosses, très volumineuses, les autres proportionnellement beaucoup plus petites.

C'est précisément ce qu'ont mis en évidence les faits rassemblés récemment par le professeur Russell, dont les vues théoriques, ressortant de résultats expérimentaux sur les étoiles « naines » et les étoiles « géantes, » sont une des plus élégantes conquêtes qu'ait faites ces temps derniers l'astronomie stellaire.

A mesure qu'une étoile se condense et s'échauffe (stade initial et thermiquement ascendant de son évolution), l'intensité du rayonnement qu'elle émet par unité de surface (par mètre carré, par exemple) augmente; mais en même temps la surface émettante diminue, et on peut calculer que l'émission totale de lumière de l'étoile ne varie guère pendant toute cette phase, car la diminution de sa surface balance l'accroissement d'intensité de son rayonnement.

Il en est au contraire tout autrement pendant la phase descendante de l'évolution de l'étoile et alors que celle-ci, ayant dépassé sa température maxima, se refroidit, tout en continuant à se condenser. Alors la surface rayonnante diminue en même temps que l'intensité du rayonnement, et l'éclat global de l'étoile, loin de rester constant, décroît rapidement.

Or, tout ceci est précisément ce que les expériences récentes ont mis en évidence. Si on classe, en effet, les étoiles suivant leurs spectres en notant leurs *grandeurs absolues* (j'ai déjà défini cette expression impropre, mais consacrée), c'est-à-dire leur éclat réel, supposé qu'elles soient toutes à la même distance, on constate ceci : ces grandeurs absolues (celle du soleil étant par définition égale à 5,0) se groupent pour chaque type spectral autour de deux valeurs

moyennes : l'une, forte, à peu près constante et égale à 1,2; l'autre, faible et décroissant régulièrement de 4 à 11 environ quand on passe des étoiles les plus blanches aux plus rouges. En d'autres termes, le soleil étant (à la distance commune où, par la pensée, nous le reportons avec toutes ces étoiles) une étoile de cinquième grandeur, on constate que, pour chaque type spectral, il y a deux espèces d'étoiles : les unes qui sont des étoiles très brillantes (à peu près de première grandeur) et qui ont à peu près toutes le même éclat, les autres beaucoup moins brillantes (de la cinquième à la onzième grandeur) et d'autant moins qu'elles sont plus rouges. Les premières sont les étoiles géantes, les soleils géants, dont l'éclat varie peu, qui sont encore vastes et peu condensés; les secondes sont les étoiles naines dont l'état de condensation est déjà très avancé. Notre piètre soleil fait partie de cette dernière catégorie; il touche à la décrépitude finale; ses instants..., je veux dire ses milliers de siècles..., sont comptés.

Cette position déclinante du soleil dans la famille ou plutôt dans le pédigrée des étoiles est prouvée non seulement par ce qui précède, mais aussi et surtout parce que sa densité moyenne (qui est égale à presque une fois et demie celle de l'eau) correspond à un état de condensation déjà considérable, comme il ressort nettement du calcul, ainsi que Homer Lane et Eddington, notamment, l'ont montré dans leurs belles recherches de dynamique stellaire.

Il n'est d'ailleurs aucun secret, si caché soit-il, que le calcul armé des résultats expérimentaux de la physique moderne n'ose aborder. C'est ainsi que, dans ses curieux et suggestifs travaux, Eddington s'est proposé de rechercher quelles peuvent et doivent être les conditions physiques régnant non seulement à la surface d'une étoile, — là où nous avons des moyens de contrôle optiques, photométriques, spectraux, — mais dans l'intérieur même de ces astres et jusqu'à leur centre. Les résultats auxquels il est parvenu ne peuvent prétendre à une exactitude rigoureuse, ils n'en sont pas moins très vraisemblables quant à leur ordre de grandeur, et ils dépassent infiniment, par le caractère gigantesque des effets qu'ils manifestent, tout ce à quoi nous ont habitués nos petites expériences de laboratoire.

C'est ainsi qu'Eddington calcule la distribution de la température dans une étoile d'une masse à peu près égale à celle du soleil, mais dont la condensation serait un peu moins avancée que celle de celui-ci, sa densité moyenne étant légèrement inférieure à celle de l'air (de façon à pouvoir lui appliquer plus légitimement les lois des

gaz). On trouve qu'au centre d'une pareille étoile la température doit être de près de *5 millions de degrés* et la pression de *21 millions d'atmosphères*. Nous ne pouvons guère imaginer l'état de la matière dans des conditions pareilles. Il est en tout cas très possible que les pressions qui doivent régner au centre d'une étoile suffisent à y condenser les atomes légers en atomes plus lourds, c'est-à-dire à y réaliser la transmutation telle que la rêvaient les alchimistes, et notamment à y créer les substances radioactives. Celles-ci seraient donc régénérées sans cesse dans l'intérieur des étoiles dont elles contribueraient à prolonger la chaleur.

Le calcul montre d'ailleurs avec beaucoup de netteté que toutes les étoiles, dans le courant de leur évolution, n'atteignent pas la même température maxima.

A l'apogée de leur carrière, seules atteignent les hautes températures (que j'ai trouvées de 15 à 20 000 degrés et même davantage à la surface pour les étoiles du type Orion), les étoiles qui ont une masse très notablement supérieure (environ sept fois) à celle du soleil. Il est probable que le type ultime de l'évolution des étoiles de masse analogue à celle de notre soleil est tout au plus le type de Sirius ou de Véga avec leurs pauvres 12 à 15 000 degrés. Telle est la température superficielle que n'a jamais dû dépasser notre soleil au temps lointainement révolu où il brillait encore de tout son éclat. Qu'étions-nous alors? « Que faisions-nous au temps chaud? » Je ne me charge pas de le savoir.

Si j'ose résumer tout ceci par une analogie, je dirai que toutes les étoiles dans leur existence, entre leur naissance et leur mort, passent par un certain apogée de vitalité et de chaleur, de même que toutes les races humaines, entre l'enfance et la vieillesse, mais que cet apogée, ce maximum est inégal, de même que l'intelligence maxima des nègres dans la force de l'âge est en moyenne inférieure à celle des blancs. L'élément, le facteur dont dépend la température maxima atteinte par une étoile dépend, avons-nous dit, de sa masse. Cela est facile à comprendre. Plus la masse est grande, plus la gravitation est considérable et plus par conséquent la chaleur dégagée par la condensation peut être grande. Dans le même sens agit ce fait que la chaleur perdue dans l'espace par le rayonnement d'un astre, est, dans des conditions données de température et de pression, d'autant plus grande proportionnellement que l'astre est moins massif. C'est pour cela que le fer à souder des plombiers ou le fer à repasser des blanchisseuses ont d'autant moins

souvent besoin d'être replongés au feu qu'ils sont plus lourds.

De même qu'il y a des étoiles pesantes qui ont dû atteindre une température maxima plus élevée que le soleil, de même et inversement certaines étoiles de faible masse n'ont jamais pu et ne pourront jamais atteindre même la température actuelle, pourtant médiocre, du soleil.

Mais à ce propos, comment se fait-il qu'en gros, les masses de toutes les étoiles pour lesquelles la détermination en a été faite, soient toutes, comme on dit, du *même ordre de grandeur*? comment se fait-il, pour m'exprimer autrement, que toutes les étoiles aient à peu près la même taille, de même que tous les hommes ou tous les chevaux, et qu'on n'ait pas trouvé d'étoiles des millions ou des millions de fois plus grosses que notre soleil? Car enfin, philosophiquement parlant, et du seul point de vue de la probabilité, toutes les masses stellaires devraient être possibles, et la question vaut d'être posée. Ceci touche à de hautes spéculations de dynamique stellaire qui ont été en particulier abordées par Henri Poincaré, et d'où il résulte que, par suite notamment du mouvement cinétique des molécules gazeuses et aussi de la force centrifuge, une condensation stellaire ne peut s'accroître au delà d'une certaine limite. Plus récemment, M. Eddington a apporté dans ce domaine une contribution fort intéressante et qui est fondée sur un phénomène dont j'ai déjà parlé ici, et qu'on appelle *pression de Maxwell-Bartoli* ou *pression de radiation*. Ce phénomène consiste dans le fait que la lumière, et plus généralement toute radiation, exerce une pression sur les particules qu'elle frappe.

Cela étant, et connaissant d'ailleurs par l'expérience la valeur de cette pression, M. Eddington a calculé quel rapport il existe dans l'intérieur d'une sphère rayonnante analogue à une étoile entre *la pression de radiation* qui tend à chasser vers l'extérieur la matière de cette sphère et la pesanteur qui tend au contraire à concentrer cette matière. On calcule ainsi que, de ces deux forces, l'une centrifuge, l'autre centripète, la première est toujours très inférieure à la seconde, tant qu'il s'agit de masses inférieures à celle du soleil. Ainsi, on trouve que tant qu'il s'agit de masse moindre que la moitié de celle du soleil, la pression de radiation est inférieure à la dixième partie de la gravitation ; au contraire, pour une masse dix fois supérieure à celle du soleil, la première de ces forces devient presque égale à la seconde. *Il en résulte que la concentration de la matière dans l'espace ne trouve plus de conditions favorables à son accroisse-*

ment lorsque la masse concentrée dépasse beaucoup celle du soleil. Ainsi s'explique qu'on ne trouve pas d'étoiles immensément plus massives que celui-ci.

Je rappelle d'ailleurs à titre documentaire que la masse du soleil est plus de 330 000 fois celle de la terre et représente un nombre de grammes exprimé par le chiffre 20 suivi de trente-deux zéros.

Revenons maintenant aux étoiles naines et à leurs sœurs les étoiles géantes qui, d'après ce que nous venons de voir, ne pourront guère dépasser plus les premières que, dans notre humanité et même dans l'ordre intellectuel, les géants ne peuvent dépasser les nains, c'est-à-dire médiocrement.

De ce que nous avons vu il résulte d'ailleurs qu'une étoile de masse donnée sera successivement une géante et une naine à divers stades de sa carrière.

M. Crommelin a abordé récemment la question de savoir quel est le nombre relatif des étoiles qui sont à ces stades distincts de leur carrière.

La question n'est pas aisée à résoudre, car en raison de leur plus grande luminosité les étoiles géantes sont visibles pour nous à une distance bien plus grande que les naines, en sorte qu'elles figurent dans nos catalogues, dans une proportion qui dépasse beaucoup leur fréquence réelle. Ainsi sir F. Dyson avait conclu de l'examen du catalogue de Carrington que 95 p. 100 des étoiles étaient plus brillantes que le soleil. Mais quand on considère les étoiles dont la parallaxe dépasse un cinquième de seconde, on en trouve quatre plus brillantes que le soleil et vingt-et-une moins brillantes. On en peut conclure qu'en réalité les étoiles naines prédominent numériquement mais qu'elles sont trop peu brillantes pour figurer généralement dans nos catalogues, à moins d'être nos très proches voisines.

La prépondérance des étoiles naines, comme l'a remarqué M. Crommelin, signifie probablement que les étoiles restent beaucoup plus longtemps à l'état de naines qu'à l'état de géantes, autrement dit que la phase qui suit leur apogée est plus longue que celle qui la précède, ou, si on préfère, que leur vieillesse dure plus longtemps que leur adolescence. En un mot, les étoiles sont des êtres précoces, et qui après un bref matin vivent, avant de s'éteindre, une très longue après-midi.

Reprenant sous une autre forme le raisonnement de sir F. Dyson, M. Crommelin a subdivisé en quatre groupes les vingt-cinq étoiles connues dont la parallaxe est plus grande qu'un cinquième de

seconde. Le premier groupe constitué par les étoiles dont la luminosité est plus de quatre fois supérieure à celle du soleil comprend Sirius (30 fois plus brillant que le soleil), Altaïr (8 fois) et Procyon (7 fois). Le deuxième groupe constitué par les étoiles dont l'éclat est compris entre quatre fois celui du soleil et un tiers de celui-ci comprend quatre étoiles. Le troisième groupe, constitué par les astres dont l'éclat est compris entre un tiers et un vingtième de celui du soleil, comprend cinq étoiles. Enfin les étoiles d'un éclat inférieur au vingtième de celui du soleil forment un groupe qui comprend 13 étoiles.

On est amené à en conclure que ces étoiles naines et presque éteintes constituent la classe d'étoiles la plus nombreuse que renferme l'espace, bien qu'on n'en connaisse que quelques-unes, parce que, à une distance un peu grande, elles cessent d'être observables. En étendant le mode de raisonnement précédent aux étoiles dont la parallaxe est comprise entre un dixième et un cinquième de seconde, on trouve des résultats analogues à ceux que je viens d'indiquer.

Tout cela s'accorde bien avec la théorie de Russell et les idées de sir N. Lockyer. On en peut déduire que le stade où les étoiles sont des géantes est relativement court, et qu'il ne doit y en avoir qu'environ une sur trente qui soit dans ce cas. Des statistiques établies de la sorte on peut conclure aussi que le nombre des astres qui se trouvent à l'apogée qui caractérise les étoiles du type Orion (apogée qui exige là d'une part une masse relativement considérable, d'autre part un stade d'évolution correspondant au maximum de température) n'est réalisé à peu près que pour une étoile sur 2500.

En résumé, les étoiles voisines de la fin de leur carrière, celles qui sont arrivées à la limite de leur condensation et à l'extrême déclin de leur rayonnement, celles que M. Crommelin appelle les « naines extrêmes », doivent former un pourcentage considérable du nombre total des étoiles. Ce pourcentage est peut-être des trois quarts. Elles forment donc une partie beaucoup plus considérable de la population stellaire que ne laissent à supposer les catalogues astronomiques dressés par les méthodes classiques dans les observatoires. Ceux-ci accusent en effet une prépondérance des étoiles géantes qui ne correspond pas à la réalité.

De tout cela on peut conclure aussi que si un grand nombre des étoiles sont près de la fin de leur évolution, un plus grand nombre encore ont atteint le stade ultérieur où, complètement éteintes et refroidies, elles voguent dans l'espace obscur, désormais inaccessibles

à nos moyens ordinaires d'observation. D'après certaines évaluations qui ne peuvent être qu'approximatives, mais dont l'ordre de grandeur n'en est pas moins voisin de la vérité, on peut estimer que le nombre des étoiles obscures éteintes, doit être environ mille fois plus grand que celui des étoiles lumineuses. Ainsi ce n'est pas un milliard et demi d'étoiles que compterait notre *voie lactée*, notre petite patrie sidérale, mais plus de mille milliards. La seule manière d'évaluer un jour le nombre exact des étoiles éteintes paraît être pour l'instant, l'étude de leurs effets gravifiques accumulés sur les mouvements des étoiles visibles. Il y a de belles recherches à faire dans cet ordre d'idées.

Parmi les étoiles naines les plus intéressantes, il y en a deux qui sont particulièrement remarquables. Il y a d'abord cette curieuse *Proxima* dont j'ai parlé tout récemment ici-même.

Il y a aussi l'étrange étoile appelée *étoile de Barnard*, du nom du célèbre astronome américain de l'observatoire Yerkes qui l'a découverte en 1916 dans la constellation d'Ophinchus. Cette étoile est de toutes les étoiles connues celle dont le mouvement propre est le plus grand, l'amplitude de ce mouvement étant de dix secondes d'arc par an, ce qui, — astronomiquement parlant, et étant donné qu'il s'agit d'étoiles fixes, — est énorme. Le record était tenu précédemment par l'étoile Cordoba V 243 (8 secondes par an) et avant 1897 par l'étoile Groombridge 1830 (7 secondes par an). Qu'on ne s'étonne pas trop des noms étranges qu'ont les étoiles. Ils proviennent des catalogues où elles figurent et des numéros qui les y désignent.

Photographiquement, cette étoile est de 11e grandeur et visuellement de 9e (de là sa couleur rouge). En remontant le cours des observations anciennes on a constaté qu'elle avait été déjà observée par Lamont à Munich en 1842, ce qui a permis, — étant donné le long espace écoulé, — de déterminer avec beaucoup de précision son mouvement.

A un certain point de vue cette étoile est unique : elle est la seule étoile connue dont le mouvement propre augmente d'une manière appréciable et mesurable par suite de la diminution de sa distance. Elle a une parallaxe d'environ 0″525, ce qui correspond à 6|1/4 années de lumière et en fait, de toutes les étoiles visibles en Europe, la plus rapprochée de nous (les plus proches se trouvant dans l'hémisphère austral). Dans 10 000 ans cette étoile qui se rapproche rapidement de nous ne sera plus qu'à environ quatre ans de lumière de la terre ; sa distance aura diminué d'un tiers. Sa position apparente parmi les

constellations se sera alors déplacée de 47° (plus de la moitié d'un angle droit) par rapport à sa situation actuelle.

L'étoile de Barnard n'a guère comme éclat global que la deux-millième partie de l'éclat du soleil. En tenant compte de sa température, on peut en déduire que son diamètre doit être inférieur au tiers de celui du soleil. Le fait que par mètre carré la surface de cette étoile émet 170 fois moins de lumière que le soleil ne prouve d'ailleurs nullement que cet éclat soit négligeable.

Il est encore trente fois supérieur à celui d'une surface égale d'acier fondu, ce qui prouve que même les quantités qui, astronomiquement parlant, sont petites et médiocres, sont en réalité encore prodigieuses à côté de celles que peuvent réaliser, même armées des moyens les plus modernes de la technique, les faibles mains humaines.

A côté de ces étoiles naines, et à l'autre extrémité de la famille stellaire, on peut signaler des géantes remarquables. C'est en réalité par le développement de méthodes nées en France, que Russel est arrivé aux remarquables résultats que nous avons signalés, et on me permettra de rappeler à cet égard que, bien longtemps avant ces travaux, l'auteur de ces lignes a établi par des expériences et démontré dans un travail présenté à l'Académie des Sciences en 1910, que l'étoile Aldébaran notamment (la plus belle étoile de la constellation des Taureaux) est un astre géant dont le volume est 2190 fois plus grand que celui du soleil.

Parmi les remarques que suggèrent, quand on y réfléchit quelques instants, les découvertes récentes qui viennent d'être exposées, il en est une qui me paraît particulièrement suggestive.

C'est que, somme toute, de même que l'humanité, suivant un mot célèbre, est composée de plus de morts que de vivants, de même l'univers stellaire tout entier traîne dans les replis de ses abîmes glacés, infiniment plus d'astres morts et éteints à jamais que d'étoiles éclatantes et vives. C'est la loi mélancolique de tout le monde sensible, semble-t-il, que ce qui vit, ce qui vibre, ce qui brûle et rayonne, ne soit jamais qu'un éclair, une foudroyante et brève parenthèse dans l'éternel cortège des choses sombres et des choses mortes.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La *Revue des Deux Mondes* a bien voulu m'offrir l'occasion d'entretenir périodiquement ses lecteurs des graves questions politiques et sociales qui, après les terribles secousses de ces dernières années, demeurent posées devant le gouvernement de la République et dont la solution peut avoir une influence décisive sur l'avenir de la France. En accueillant avec reconnaissance la proposition qui m'était faite, je ne me suis pas dissimulé que les charmants écrivains qui ont rédigé avant moi cette chronique de quinzaine avaient rendu, par avance, ma tâche très difficile. Même ceux d'entre eux qui siégeaient au Sénat, comme mon regretté ami Francis Charmes, ou à la Chambre, comme M. Charles Benoist, étaient surtout, dans les assemblées, des témoins attentifs et impartiaux des hommes et des choses. La vie politique ne les avait jamais pris tout entiers ; ils avaient la bonne fortune, assez rare chez les membres de la représentation nationale, de n'avoir pas été ministres et de ne pouvoir être suspects de défendre, sous couleur de thèse générale, leur cause personnelle. Ils étaient libres d'exprimer, avec une ironie discrète, sur les débats parlementaires, des jugements qui gardaient le plus souvent un caractère académique et sur lesquels ne se projetait pas l'ombre de leur propre passé. Non seulement ils étaient détachés des luttes qu'ils observaient, mais leur désintéressement était garanti par ce rôle de spectateurs amusés, qu'ils avaient volontairement choisi. J'ai ressenti quelque inquiétude à penser qu'en touchant à des choses d'hier ou d'autrefois, je ne serais peut-être pas bien placé pour conserver la même sérénité. Je me suis également demandé si, dans l'exposé de quelques-unes de mes idées, je ne me trouverais pas parfois en désaccord avec une partie de la nombreuse clientèle de la *Revue*. Ce qui m'a, sinon tout à fait rassuré, du moins empêché de

Copyright by Raymond Poincaré, 1920.

me laisser arrêter par ces appréhensions, c'est la conscience d'avoir, pendant sept ans, essayé de demeurer, au milieu des partis, un arbitre dépouillé de toute préoccupation intéressée. Les fonctions mêmes dont j'avais alors la charge m'ont accoutumé à faire silencieusement, lorsqu'il le fallait, le sacrifice de mes opinions A cette école un peu rude, on s'habitue vite à prendre une mesure assez exacte des incidents quotidiens, à tout considérer sous l'aspect national et à tâcher de discerner, par delà les batailles éphémères, les règles permanentes de la vie publique.

Si, le jour où la guerre nous a été déclarée, l'union de tous les citoyens est immédiatement apparue, à mes yeux, comme la condition essentielle de la victoire, il n'est pas un esprit clairvoyant qui, aujourd'hui encore, ne la juge aussi indispensable à notre relèvement. La conviction de cette nécessité primordiale dominera toutes les appréciations qu'il m'arrivera de porter sur les individus ou sur les faits; et c'est là, sans doute, la meilleure assurance que je puisse donner à ceux qui garderaient quelques préventions contre un revenant de la politique. Devant l'ennemi, nous avons tous réussi à faire taire nos préférences, à oublier nos animosités, et à reconnaître des frères dans des adversaires de la veille. Est-ce pour nous entretuer maintenant que nous avons su offrir hier à l'admiration du monde ce magnifique exemple de concorde? N'avons-nous, en présence d'un péril mortel, cherché et trouvé le salut dans l'unité de la patrie que pour laisser aujourd'hui morceler et décomposer la patrie victorieuse? La victoire elle-même ne résisterait pas à cette épreuve et nous préparerions de nos propres mains à l'Allemagne la plus prompte et la plus éclatante revanche.

Certes, lorsque l'ennemi foulait le sol de dix de nos départements, nous avions tous un devoir élémentaire et précis : expulser l'envahisseur et, puisqu'il nous avait attaqués, le forcer à nous restituer les provinces qu'il nous avait prises. Toutes les volontés étaient tendues dans le même sens et les imaginations n'avaient plus le loisir de s'attarder aux sujets qui nous avaient autrefois divisés. La paix signée, il n'est pas possible que les partis ne se reconstituent pas et ne reprennent pas leurs programmes respectifs. Ce réveil est un signe d'activité nationale et personne ne peut souhaiter que la France tombe en léthargie politique. Mais quiconque réfléchit à l'énormité de la tâche qui nous reste à accomplir comprend sans peine que si, en se reformant, les partis refusaient de se rapprocher, dans la Répu-

blique, pour une action commune, la France serait incapable de tirer du traité de Versailles les moindres avantages et d'entreprendre la restauration économique et financière dont l'urgence se fait sentir tous les jours plus impérieusement.

Chaque fois que, depuis le 18 février, M. Paul Deschanel a eu l'occasion de parler au nom du pays, il a fortement insisté sur ces vérités essentielles. Les belles fêtes de Bordeaux, réplique triomphale à la douloureuse séance du 1er mars 1871, ont permis à M. le Président de la République de donner à sa pensée favorite une forme particulièrement heureuse ; et cet appel à l'union, à la discipline patriotique et au travail coordonné, était d'autant plus émouvant qu'il se faisait entendre au milieu d'une grève où des éléments révolutionnaires avaient, une fois de plus, essayé de conduire à leur fantaisie les groupements corporatifs. Nul n'a plus d'autorité que M. Deschanel pour répéter au pays, aussi longtemps et aussi souvent qu'il le faudra, cet avertissement solennel. Il a été lui-même, par bonheur, l'élu de la presque unanimité de l'assemblée nationale. Il n'a été choisi, ni comme représentant d'un groupe, ni comme défenseur d'une doctrine particulière. Il n'est l'homme de personne et il n'est l'ennemi de personne. Il est vraiment la voix de la France. Ce serait, pour la nation, une force incomparable que de savoir maintenir au-dessus de toute atteinte le crédit des fonctions présidentielles. Du moment où la constitution a fait du Président de la République un surveillant et un conseiller, lui a enlevé tout droit d'action personnelle et toute responsabilité, et a remis aux ministres responsables l'entière réalité du pouvoir, il devrait, pendant le cours de sa magistrature, échapper aux attaques des partis. Dans les deux Amériques, le Président est un homme politique ; son élection est le résultat d'un grand conflit d'opinions contraires ; elle marque la victoire d'une immense organisation administrative sur une organisation rivale ; elle laisse fatalement derrière elle des mécontentements et des rancunes. Le Président, quelles que soient sa valeur, son autorité morale et sa situation dans le pays, conserve ses adversaires, qui ne désarment pas, et s'il était lui même tenté d'oublier qu'il est, avant tout, le représentant d'un parti, ses amis seraient là pour le lui rappeler. Il est chef de gouvernement en même temps que chef d'État ; il a tous les droits d'un chef de gouvernement ; il en a les prérogatives et les responsabilités, les avantages et les inconvénients. Mais, dans les monarchies constitutionnelles d'Europe, toutes inspirées des traditions britanniques, et dans notre constitution française, qui ne se distingue guère de ces

monarchies que par la suppression de l'hérédité et par l'élection du président, le chef de l'État n'est, à vrai dire, que la personnification des grands intérêts de la nation.

Dans les royaumes qui nous entourent, ce rôle éminent de la Couronne n'est discuté par personne et, lorsque le roi paraît quelque part, il évoque, dans l'esprit de la foule qui l'acclame, l'ensemble des forces morales et matérielles qui constituent la patrie. Il est un symbole devant lequel tout le monde s'incline. Le Président de la République française a droit à la même immunité. C'est une singulière contradiction que de lui refuser constitutionnellement tout moyen d'agir par lui-même et de le rendre cependant responsable de ce qui se fait, en dehors de lui, dans le cours de sa magistrature. Besoin n'est pas, certes, de le protéger par le rétablissement du crime de lèse-majesté; c'est l'opinion publique qui doit faire la garde autour de lui et ne pas permettre que son prestige, où se reflète l'unité nationale, soit obscurci par la malveillance et par le parti pris.

Partout où M. Deschanel a, dans ces dernières semaines, pris contact avec le peuple, cet accord général du sentiment public s'est spontanément établi sur son nom. La politique française a donc, pour sept années, un point fixe et un centre de ralliement. Jamais cette garantie de stabilité n'a été plus nécessaire. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, nous avons à entreprendre une œuvre de longue haleine, qui exige autant de persévérance dans les desseins que de clarté dans la conception.

Comme l'a dit, à plusieurs reprises, M. Millerand, président du Conseil, dans ces discours sobres et vigoureux dont il est coutumier, nous avons, avant tout, à assurer l'exécution du traité de paix; nous avons à tenir le noble serment prêté à Bordeaux, au nom de la France, par le Président de la République.

Au moment d'aborder une tâche qui a déjà souffert trop de retards, nous devons prendre garde que tout conspire à nous la rendre très ardue. Lorsque l'Allemagne a signé le traité de Versailles, elle a reconnu par écrit, sur l'honneur de ses plénipotentiaires, qu'elle était coupable d'avoir déchaîné la guerre et qu'elle devait, par respect pour la justice, réparer le mal dont elle était l'auteur. Mais à peine l'encre des signatures était-elle sèche qu'a commencé, avec une science raffinée du mensonge, une double campagne destinée à libérer l'Allemagne des obligations qu'elle venait de contracter. D'une part, le Reich, prenant, avec une ardeur sus-

pecte, la défense de l'ancien gouvernement impérial, a insidieusement répandu dans tous les pays l'idée que l'Allemagne et ses alliés pourraient bien n'être pas seuls responsables de la guerre et qu'il serait, par conséquent, équitable de ne pas faire subir aux nations vaincues toute la charge des responsabilités. D'autre part, le gouvernement de Berlin a cherché à peindre sous les couleurs les plus noires la situation économique de l'Allemagne, à représenter l'Empire comme un débiteur bien intentionné, mais malheureux et insolvable, et à gagner par des lamentations habiles la pitié des vainqueurs. Cette manœuvre en partie double est conduite, dans le monde entier, avec un art supérieur et elle tend, tout à la fois, à diviser les Alliés et à faire du traité un nouveau chiffon de papier.

Nous assistons donc à une recrudescence des odieuses calomnies que les Allemands ont propagées, pendant plusieurs années, dans les départements occupés, à l'aide de la *Gazette des Ardennes*, et jusqu'en France libre, à l'aide de ses traîtres et de ses espions. On n'ose pas encore dire que c'est la France qui a déclaré la guerre; mais on insinue qu'elle a commis des imprudences et des provocations, qu'elle s'est laissé égarer par l'esprit de revanche, qu'elle a cédé à l'entraînement de la gloire militaire, et l'on cherche naturellement à incarner dans quelques hommes la politique funeste qu'on attribue, contre toute vérité, au gouvernement de la République. Il est douloureux de penser qu'une poignée de Français, aveuglés par la passion politique, puissent travailler, en même temps que l'Allemagne, à cette défiguration de l'histoire et que d'audacieuses faussetés s'impriment, à Paris même, sur les origines proches ou lointaines de la guerre. Pour moi, depuis plus de trente ans que je suis, à des titres divers, mêlé aux affaires du pays, je n'ai jamais connu un Président de la République, un Président du Conseil ou un ministre quelconque, qui fût assez fou pour désirer un conflit armé entre l'Allemagne et nous et qui osât, soit prononcer le mot, soit même caresser l'idée de la revanche. Nous aurons vraisemblablement maintes occasions de nous expliquer ici sur l'attitude observée par la France et par tous ses représentants, non seulement pendant la période qui a immédiatement précédé la guerre, mais pendant les années antérieures. Il sera aisé d'établir que, sur ce point, la doctrine du traité de paix est irréfutable et qu'on ne peut relever, contre le gouvernement de la République, aucune faute qui atténue la culpabilité de l'Allemagne. Au moment même, où, après l'armistice, la France rentrait enfin en Alsace et en Lorraine, nous avons

tous crié aux braves gens qui nous ouvraient les bras : « Le jour où l'Allemagne s'est jetée sur nous, nous nous sommes juré de ne pas déposer les armes avant de vous avoir libérés. Mais la guerre est chose si affreuse que, tout inconsolables que nous fussions d'être séparés de vous, nous n'aurions jamais, même pour avoir la joie de vous retrouver, pris sur nous de précipiter la France dans une telle catastrophe. » Et, jusque dans l'ivresse sacrée de ces heures inoubliables, il n'était pas un Lorrain, pas un Alsacien, qui ne comprît et n'approuvât la déclaration que nous dictait notre conscience. S'il plaît aujourd'hui à quelques isolés de se faire, dans les pays alliés, les tristes colporteurs de la calomnie allemande, personne ne s'imaginera qu'il puisse y avoir, dans leurs fantaisies, rien qui justifie la revision du traité de Versailles et, bien que les journaux officieux du gouvernement de Berlin appuient volontiers ces pauvres tentatives, l'Allemagne elle-même ne saurait avoir l'illusion de tromper, sur les responsabilités de la guerre, d'autres que ceux qui veulent être trompés.

Elle compte certainement beaucoup plus sur ses protestations de bonne volonté impuissante et d'irrémédiable insolvabilité. Pour faire pénétrer dans l'opinion des peuples vainqueurs la conviction qu'elle voulait sincèrement exécuter le traité, mais qu'elle ne le pouvait pas, elle a eu recours à toutes les ressources de son génie de propagande, momentanément assoupi par la défaite et déjà réveillé. Bien entendu, elle ne s'est pas, d'abord, adressée à la France. Elle s'y serait heurtée à une résistance insurmontable. La France est, de toutes les nations belligérantes, celle qui a le plus souffert. Lorsqu'elle a consenti à l'armistice, c'est sous la condition, expressément formulée, qu'il lui fût accordé des réparations et des garanties. Lorsqu'elle a connu le traité de paix, elle a trouvé assez décevantes les garanties qui lui étaient offertes, mais elle a lu, du moins, avec satisfaction dans l'article 232, que les réparations seraient intégrales. Chaque fois qu'une discussion s'est engagée, à ce sujet, dans les Chambres, tous les orateurs se sont trouvés d'accord avec le gouvernement pour déclarer que la France avait droit au remboursement total de ses dommages de guerre. Les personnes défiantes se disaient : « Notre créance ne sera pas gagée ; dans quinze ans nous n'aurons même plus d'hypothèque territoriale ; nous risquons de voir cesser quelque jour le paiement des annuités. » Mais personne n'avait, semblait-il, la moindre raison de supposer que l'Allemagne allait essayer de contester, au lendemain même du traité, le principe et le montant de notre créance.

Peu à peu, cependant, un bruit a fait le tour du monde : on a partout entendu dire que le traité de Versailles, s'il était jamais appliqué, consommerait la ruine de l'Allemagne. Les propagateurs de cette thèse se sont bornés, d'abord, à représenter que, pour permettre à la nation débitrice de s'acquitter, il fallait, non seulement lui donner les moyens de se ravitailler en produits alimentaires et en matières premières, mais assurer entièrement sa résurrection économique. Puis, par une évolution graduelle, on en est venu à soutenir que les charges prévues au traité étaient accablantes pour l'Allemagne et qu'il était nécessaire de les alléger, dans l'intérêt même de ses créanciers. Toute une littérature de circonstance s'est mise aussitôt à fleurir, principalement chez nos amis anglo-saxons. La revision du traité est devenue le thème favori de quelques journaux. Des ouvrages remarquables, comme celui de M. Keynes, ont accrédité, dans une grande partie de l'opinion, la pensée que les rédacteurs du traité n'avaient pas tenu un compte suffisant des véritables ressources de l'Allemagne. Des hommes politiques de premier rang, qui ont donné, à la France, en maintes circonstances, des preuves d'une amitié sincère, tels que M. Asquith, ont, devant leurs électeurs, proclamé qu'il leur semblait impossible de ne pas reviser le traité. Bref, avant même que la créance des pays alliés et, en particulier, la plus importante, celle de la France, eussent pu être fixées, on a cherché à démontrer qu'il convenait de les réduire ou, comme l'a demandé lord Robert Cecil, de les déterminer tout de suite, sans éléments d'évaluation, et beaucoup plutôt en proportion des prétendues possibilités de l'Allemagne qu'en considération des dommages constatés.

Certes, aucun créancier raisonnable ne peut souhaiter l'épuisement d'un débiteur qui doit se libérer par échelons; et il n'est pas non plus un esprit sensé qui ait l'inhumanité de vouloir condamner à la misère une nation vaincue. Mais, tout de même, il serait équitable qu'avant de pleurer sur le sort de l'Allemagne, nous eussions un regard pour nos régions dévastées. Dans les parties de l'Allemagne où la gêne est le plus grande, les souffrances sont moindres que dans les parties les plus épargnées des départements du Nord et de l'Est. Nos Alliés ne peuvent oublier que ces malheureuses contrées ont été l'immense champ de bataille où se sont jouées, non seulement les destinées de la France, mais celles de l'Amérique et de la Grande-Bretagne. Lorsque les habitants, après plusieurs années d'exil, y sont revenus au milieu des décombres, ils ont trouvé leurs maisons effondrées et ils n'ont pas toujours su si, dans les combats, elles

étaient tombées sous des obus allemands, français, anglais, américains, portugais ou italiens; ils n'ont eu qu'une certitude, c'est que leurs foyers avaient été sacrifiés à la cause commune. Nos Alliés nous ont donné trop de gages de leur esprit de solidarité pour que nous puissions, un instant, supposer que cette situation exceptionnelle de la France dans la coalition échappe à leur souvenir et à leur reconnaissance. Nous avons payé de notre chair et de nos biens la victoire des nations libres. Nous avons un droit inaliénable et imprescriptible à être dédommagés.

Il y a, du reste, en Allemagne même, quelques hommes clairvoyants qui comprennent que leur pays aurait à l'exécution loyale du traité un grand intérêt d'avenir. La générosité naturelle de la France la poussera certainement à reprendre le plus tôt possible avec ses ennemis d'hier des relations courtoises, dont l'Allemagne pourra vite tirer des profits économiques; et, jusque dans les départements ravagés, l'industrie et le commerce allemand trouveraient aisément, dès demain, des occasions propices d'activité et de gain. Encore faut-il cependant que la France, avant de se prêter à ces combinaisons, soit assurée de se trouver désormais en face d'une Allemagne amendée, dont les dispositions nouvelles soient sincèrement pacifiques et qui nous donne, dans sa fidélité à tenir ses engagements, un premier témoignage de son repentir.

Pour le moment, nous sommes, par malheur, fort loin d'une telle assurance. Aussi bien, dans les beaux discours qu'ils ont prononcés à la Chambre ou au Sénat, à propos de l'incorporation de la classe 20, le ministre de la Guerre, le général de Castelnau, M. Briand, M. Paul Strauss, M. Doumer, ont-ils eu raison de demander avec insistance que la France conservât intactes la volonté et la force de faire exécuter le traité. « La classe 1920, non moins généreuse que ses devancières, a dit le général de Castelnau, tiendra à honneur de monter fièrement la garde sur le Rhin, pour que soient respectées les volontés dernières et sacrées de nos fils tombés au champ d'honneur. » — « Il faut, s'est écrié M. Briand, qu'au sortir de ce débat, on dise de nous qui avons supporté tant de lourds sacrifices, qui avons si fortement saigné, qu'on pouvait croire réduits par une anémie incurable : « On a demandé aux représentants de la France fraîchement sortis d'une consultation électorale, encore tout chauds de la confiance du pays, un nouvel effort, un nouveau sacrifice, pour imposer définitivement la paix, et tout le monde s'est levé à l'appel et a répondu : « Présent! » — « La situation actuelle, a déclaré

M. P. Strauss, rapporteur au Sénat, exige l'application intégrale du traité de Versailles. Elle impose à la France des charges et des mandats pour lesquels celle-ci a besoin d'avoir toutes ses forces intactes et disponibles. » — « Nous n'avons l'intention de vexer ni de froisser personne, a conclu M. André Lefèvre, ministre de la Guerre ; mais nous ne pouvons pas réduire notre état militaire au delà d'une certaine limite, tant que nous n'aurons pas obtenu certaines assurances, tant que nous apprendrons, par exemple, que des usines allemandes continuent à travailler pour la guerre, tant qu'il nous viendra des informations nous montrant de grandes maisons d'optique de l'Allemagne s'employant à la fabrication intensive des périscopes de tranchées. » Ce ferme et patriotique langage répondait si bien au sentiment général que le projet a été voté, à la Chambre, par une immense majorité et adopté, au Sénat, sans aucune opposition. Les deux assemblées ont donné, en cette circonstance, un magnifique exemple d'union nationale. Elles ont, d'ailleurs, montré le même esprit de concorde et la même dignité dans les plus graves délibérations qui sont venues jusqu'ici à leur ordre du jour, comme dans les interpellations sur la politique extérieure ou sur la grève des chemins de fer. Tout cela est de bon augure. Le gouvernement sait qu'il peut s'appuyer solidement sur la représentation nationale, chaque fois qu'il aura à prendre les mesures nécessaires pour maintenir et fortifier la paix au dehors et au dedans.

L'autorité supplémentaire qu'apporte ainsi à M. Millerand le concours éclairé du Parlement lui sera précieuse dans l'accomplissement de la tâche formidable qu'il a courageusement assumée et, en particulier, dans les négociations diplomatiques qu'il lui reste à poursuivre. En arrivant au pouvoir, il a trouvé ouvertes une multitude de questions, sur lesquelles nous aurons à revenir et qui, après avoir été trop souvent, dans les conseils internationaux, l'objet de solutions improvisées et contradictoires, s'étaient posées de nouveau et peu à peu envenimées. L'histoire des variations des Alliés sur les affaires d'Orient, sur le problème de l'Adriatique, sur l'attitude à observer vis-à-vis des Soviets, vaudra, sans doute, la peine d'être écrite tôt ou tard. Elle divertira peut-être ceux qu'amusent les coq-à-l'âne ; elle attristera plus sûrement ceux qui auraient souhaité que chacun des gouvernements alliés essayât de se mettre d'accord avec lui-même, avant d'engager la conversation avec ses partenaires, et ne changeât pas ensuite de point de vue au hasard des entretiens.

Voici, par exemple, la question de Constantinople. Le chemin

qu'elle a suivi n'est que tours, détours et retours. Entre Londres et le quai d'Orsay, il s'est produit les plus incroyables chassés-croisés. Lorsque M. Pichon dirigeait encore effectivement le ministère des Affaires étrangères, il avait rédigé, sur les conditions de paix avec la Turquie, un mémorandum remarquable, où il avait exposé les raisons pour lesquelles les Alliés devaient, suivant lui, tout en assurant, par une entente internationale, la complète liberté des détroits, maintenir le Sultan à Constantinople. Dans le dernier voyage que M. Clemenceau a fait à Londres, il a, d'abord, soutenu la même opinion avec une verve étincelante ; mais il s'est trouvé en présence de M. Lloyd George qui, en ce moment, semblait, au contraire, séduit par le projet d'expulsion. Dans une pensée de conciliation, M. Clemenceau s'est rallié à l'avis de son ardent et subtil contradicteur; et il a laissé à Londres, pour mettre l'accord au point, un des plus éminents fonctionnaires du quai d'Orsay, qui n'avait jamais dissimulé son irréductible hostilité au maintien des Turcs en Europe.

Quelques jours passèrent. M. Clemenceau, de retour en France, se convainquit des graves complications qui risquaient d'éclater en Asie Mineure et des froissements qui menaçaient de se produire entre Alliés, si le Sultan était obligé de traverser la mer de Marmara. Il est alors revenu, avec une vigueur rajeunie, aux conclusions de M. Pichon et il s'y est tenu avec fermeté. Sur les entrefaites, M. Lloyd George, ébranlé par les observations de quelques-uns de ses ministres et par des protestations hindoues, a lui-même renoncé à son premier dessein et, lorsqu'il a répondu devant la chambre des Communes à sir Donald Mac Lean, il a trouvé l'argumentation la plus brillante pour soutenir l'opinion que M. Clemenceau avait, d'abord, défendue contre lui et dont M. Clemenceau avait, ensuite, été tenté de lui faire galamment le sacrifice. Malheureusement les Turcs, qui ont des yeux et des oreilles, ont eu connaissance de ces tergiversations. Elles ont découragé ceux d'entre eux qui désiraient se rapprocher des Alliés et particulièrement de la France ; elles ont, au contraire, donné un regain de force à nos pires adversaires, fourni des aliments à leur irritation et favorisé leurs intrigues.

S'il nous était possible de nous arrêter aujourd'hui quelques instants à l'examen des autres questions orientales, nous retrouverions en Arménie, en Cilicie, en Syrie, des fluctuations semblables et nous verrions, à certaines heures, le général Gouraud découragé par les décisions qu'on lui signifie et sur lesquelles il n'a même pas toujours été consulté. Ce n'est, d'ailleurs, pas aux hommes que nous

devons reprocher ces incohérences ; elles sont la conséquence fatale des pratiques suivies.

De la conférence qui s'est, d'abord, réunie pour préparer la paix et sur la composition de laquelle il y aurait déjà bien des réserves à faire, est né, un beau jour, comme par un phénomène de génération spontanée, un conseil qui a pris le titre imposant de Conseil suprême et qui s'est chargé de régler le sort du monde. Il comprenait les plus grands hommes d'État d'Europe et d'Amérique ; mais, en se rencontrant tous les jours dans cette absorbante collaboration, les chefs de gouvernement étaient condamnés à perdre peu à peu le contact avec leurs Cabinets respectifs, avec leurs Parlements et avec leurs nations. Alors que, chez les peuples vainqueurs, aussi bien que chez les peuples vaincus, se posaient avec urgence une multitude de problèmes vitaux et que tout était à réorganiser sans retard dans les armées, dans les administrations, dans les finances, dans l'ordre social, les membres du Conseil suprême s'isolaient, de plus en plus, dans leur œuvre gigantesque et leurs pays, livrés à eux-mêmes, commençaient à ne plus se sentir gouvernés.

Comme pour augmenter encore une besogne écrasante, ce Conseil décidait, non seulement sur les affaires où étaient intéressées les Puissances représentées, mais sur tous les incidents qui survenaient dans la préparation de la paix universelle et il prenait la fâcheuse habitude de régenter, sur un ton parfois très choquant, les nations qu'il qualifiait de petites et qui, pour la plupart, étaient de fidèles amies de la France. La Présidence du Conseil suprême ayant été laissée au chef du gouvernement français, c'est nous-mêmes qui semblions traiter avec cette désinvolture cavalière les États les plus rapprochés de nous par leurs traditions et par leurs sentiments.

Un jour vint où le Conseil suprême perdit, par l'éloignement, puis par la maladie, l'illustre représentant des États-Unis. Il continua cependant son travail avec un zèle infatigable, en croyant pouvoir désormais se passer de la présence de l'Amérique, et c'est seulement la note de M. Wilson, en date du 14 février dernier, qui a rappelé aux fractions survivantes du Conseil que le membre absent n'entendait pas être négligé.

Dans l'intervalle, M. Lloyd George, qui se plaignait, non sans raison, d'être aussi souvent à Paris qu'à Londres et qui désirait, d'ailleurs, ramener sous la main du gouvernement britannique les négociations relatives aux affaires orientales, avait employé son grand talent de séduction pour tâcher de faire transférer en Angle-

terre le siège du Conseil. M. Clemenceau avait résisté en faisant remarquer à M. Lloyd George que la distance était sensiblement la même de Paris à Londres que de Londres à Paris et qu'il était aussi difficile pour le Président du Conseil français que pour le premier ministre de la Couronne de multiplier les séjours à l'étranger. Le débat finit par une transaction : il fut convenu que les premières conversations auraient lieu à Londres et que le traité serait signé à Paris. M. Clemenceau s'est donc imposé la fatigue d'une traversée. M. Millerand, à son tour, s'est rendu deux fois en Angleterre et le Conseil suprême, qu'on pouvait supposer mort ou moribond, a ressuscité sous d'autres cieux.

Peut-être n'est-il pas mauvais qu'au lendemain du jour où il a pris le pouvoir, M. Millerand ait eu ainsi l'occasion de conférer personnellement avec MM. Lloyd George et Nitti et d'établir entre eux des relations directes et amicales. Mais le chef du gouvernement français a l'esprit trop méthodique et est trop accoutumé à la pratique des affaires pour n'avoir pas immédiatement aperçu les inconvénients des entretiens à bâtons rompus qu'on a voulu substituer aux anciennes procédures diplomatiques. Des négociations qui suivraient les voies régulières et qui seraient confiées, sous la surveillance et la direction des gouvernements, à des hommes du métier, seraient cent fois plus efficaces et plus sûres que ces éternels va et vient à travers la Manche. Les peuples pourraient tout aussi bien être renseignés sur des conférences de diplomates que sur des réunions de premiers ministres. Les chefs de gouvernement resteraient à leur poste et donneraient, de haut, des ordres à leurs délégués. Chacun serait à sa place et la raison n'y perdrait rien. Puisse le Conseil suprême s'endormir enfin du dernier sommeil! C'est une mort qui, je crois, n'attristera ni M. Millerand ni la Chambre, ni le pays

RAYMOND POINCARÉ

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

COMMENT FINIT LA GUERRE[1]

Sans doute il est encore trop tôt pour écrire l'histoire définitive de la guerre mondiale. C'est à peine si les documents officiels sont réunis et classés. Mais les journaux de marche et opérations, les registres d'ordres, les états de pertes et de consommation de munitions sont insuffisants à rendre la physionomie de la lutte et n'en indiquent que le schéma ; ils réclament d'abord la connaissance des documents similaires de l'ennemi, qui nous manquent à peu près entièrement, et aussi la lumière des documents privés, correspondances particulières, mémoires, journaux tenus quotidiennement par beaucoup des acteurs de ce grand drame, qui ne se révèlent que peu à peu. Enfin les pièces officielles sont muettes sur les conditions morales qui ont présidé à la conception et au développement de nos entreprises.

Pourtant c'est d'une connaissance aussi exacte que possible des dernières opérations que dépendent l'organisation de l'armée nouvelle et les principes de notre enseignement militaire. Chacun a le devoir d'apporter son témoignage sur ce qu'il a vu, senti et pensé, car il est de plus en plus urgent de sortir des incertitudes présentes ; et il est nécessaire que ce témoignage soit public, car l'opinion publique a une large part dans certaines des décisions à prendre : durée du temps de service, organisation des grandes unités, proportion des différentes armes, tactique de combat, règlements de manœuvres, armement, tout est en suspens. Nous avons sagement démobilisé,

(1) *Copyright in the United States, Canada and the British Empire.* — Droits réservés pour tous pays.

mais nous n'avons pas reconstitué l'armée du temps de paix, d'où sort l'armée de la guerre. La France a jeté son épée au lieu de la remettre au fourreau.

Beaucoup de bons esprits cherchent la raison de la fin si brusque d'une guerre si longue ; puisqu'une lutte de quatre années a pu se terminer par une offensive de trois mois, commencée au moment où les armées de l'Entente venaient d'éprouver une suite de cruelles défaites, on peut se demander s'il n'était pas possible d'avancer l'heure de la victoire finale.

Cette étude a pour but de répondre à ces questions. Elle retrace à grands traits les premières opérations, en insistant surtout sur les causes de nos premiers revers et de notre première victoire ; les traits se précisent par la suite et on saisit la genèse à peu près complète de nos dernières offensives. Elle examine les facteurs principaux de la puissance matérielle dans cette lutte unique, puis elle conclut.

I. — LES PLANS DE CAMPAGNE

L'alliance franco-russe obligeait l'Allemagne à faire front à l'Est en même temps qu'à l'Ouest. Mais les difficultés de la mobilisation et de la concentration russes permettaient à nos ennemis d'espérer en finir avec la France avant de se retourner contre le colosse moscovite : des opérations rapides, foudroyantes si possible, s'imposaient donc sur le front français. La conception d'une attaque brusquée, à la suite d'une tension politique dont l'agressive diplomatie du Kaiser avait expérimenté souvent le maniement et les effets, a dû être étudiée par le Grand État-Major de Berlin ; en tout cas, les effectifs de l'armée allemande sur le pied de paix lui permettaient une action courte et violente. Et il n'est pas interdit de penser que les précautions prises en France contre cette éventualité l'ont fait écarter pour revenir à l'idée d'opérations régulières.

Le système de fortifications conçu par le général Séré de Rivière en 1875 n'avait été réalisé qu'en partie ; mais les deux barrières Belfort-Épinal, Toul-Verdun, constituaient sur notre frontière de l'Est un obstacle qui paraissait très fort à nos ennemis, malgré la méfiance dont il était devenu l'objet chez nous ; en outre, c'était face à l'Est que se concentrait l'armée française, sur une ligne de plus en plus avancée. Une étude du

Feld-Maréchal von Schlieffen sur la bataille de Cannes avait transporté dans le domaine de la haute stratégie la tactique d'Hannibal : fixer l'adversaire sur tout son front et l'entourer en l'attaquant par les deux ailes. Le général baron de Falkenhausen en avait déduit un plan d'opérations qui déployait 44 corps d'armée allemands entre la Suisse et la mer du Nord avec avance par les deux ailes, mais surtout par la droite en Belgique, avec rabattement à travers le Nord de la France où les places Lille-Maubeuge, puis La Fère-Laon-Reims, restées inachevées, n'offraient pas d'obstacles sérieux. Il avait exposé cette conception dans son étude *la Guerre de masses* qui avait été librement discutée.

Dans son ouvrage *la Guerre d'aujourd'hui*, le général von Bernhardi avait objecté que ce plan faisait état de formations de réserve employées en première ligne dès le commencement des opérations et jugeait cet emploi imprudent et d'ailleurs inutile. Il dit à ce propos : « Entreprendre une attaque décisive avec des troupes qui ne satisfont point à toutes les exigences, et qui, peut-être, seront en partie nouvellement constituées, comme les divisions de réserve, par exemple, ce serait presque commettre un crime contre l'esprit de la guerre; car, ainsi que Clausewitz l'enseignait déjà, on ne doit jamais attendre du seul mot d'armée constituée ce qui ne peut être donné que par la réalité. » Il proposait hardiment de concentrer les forces allemandes entre la Lorraine et le Limbourg hollandais, en laissant le champ libre à l'armée française au Sud de Metz : plus elle s'avancerait vers l'Est, plus sa situation serait critique, car les armées allemandes, pivotant autour de sa gauche, marcheraient sur Paris découvert et prendraient l'armée française à revers : la concentration française se faisant N.-S. face à l'Est, la concentration allemande se ferait N.O.-S.E. ; c'était l'ordre oblique du Grand Frédéric ressuscité, et non pas Cannes, mais Leuthen. Et Bernhardi, après avoir usé d'une précaution oratoire en indiquant qu'il s'agit d'un exemple théorique, développe sommairement les artistiques manœuvres de ce vaste front, résolument offensif à droite, en profitant pour ses attaques échelonnées du magnifique réseau ferré de la Belgique et de la Hollande, défensif à gauche avec Metz-Thionville, Trèves-Luxembourg, Mayence et la ligne du Mein; front très articulé, brisé de coupures; et il revient

sur ce principe qu'un front stratégique ne peut être une ligne de défense tactique cohérente et souligne de nouveau l'importance de l'échelonnement dans la défensive encore plus que dans l'offensive. Car la guerre de l'avenir sera toute de mouvement; l'auteur l'a déjà établi en étudiant les guerres les plus récentes : « A l'avenir, il n'y aura de batailles durant des journées entières que si l'on rencontre sur le théâtre de la guerre des conditions analogues à celles qu'on trouvait en Mandchourie. Mais une telle hypothèse n'a aucune vraisemblance. Les adversaires de l'Allemagne sont contraints à l'offensive s'ils veulent obtenir quelque résultat. Quant à nous, nous ne nous défendrons sûrement pas derrière des remparts et des fossés. Le génie du peuple allemand nous en préservera. Un réseau de chemins de fer très dense, relativement aux chemins de fer de Mandchourie, et un riche réseau de routes utilisables assurent une grande liberté de mouvements sur la plupart des théâtres de guerre en Europe. Toutes ces circonstances me font croire, en dépit de la tendance très répandue à se terrer, plutôt à une guerre de mouvement et d'opérations qu'à une guerre de positions. »

Il a déjà opposé la conception mécanique de la guerre, qui met en ligne des masses aussi grandes que possible et les juxtapose de front, à la conception géniale, qui les fait manœuvrer selon les méthodes exposées dans son ouvrage : « C'est l'esprit qui décide de tout à la guerre, l'esprit des chefs et l'esprit des troupes. Aujourd'hui encore, la résolution et la hardiesse assurent une supériorité décisive. Aujourd'hui encore, les fières prérogatives de l'initiative ont gardé leur valeur. Aujourd'hui encore, la victoire n'est pas attachée à un système déterminé, et on peut la remporter même contre des forces sensiblement supérieures, avec les formes de combat les plus diverses. »

D'ailleurs, Bernhardi a déjà établi que ces masses formidables des armées actuelles fondront rapidement, tant par suite des pertes que parce que la vie moderne les a rendues en grande partie impropres à la vie de campagne, et la guerre sera courte, surtout contre la France : « L'effort qu'on doit fournir dès le début est si grand qu'il est bien difficile de le dépasser, du moins pour des pays comme la France, qui font appel dès la première mobilisation à toutes leurs ressources en hommes

jusqu'à la dernière limite. Si cette armée obtient la victoire, on n'a pas de raison de tenter un effort désespéré. Si, au contraire, la guerre prend une tournure défavorable, ce peuple, sentant ses forces épuisées, n'apercevra aucun espoir dans la continuation de la guerre et, par suite, la tension qui rendait possible une levée en masse diminuera rapidement. »

Il examine les conditions dans lesquelles se développe une guerre d'invasion, où la puissance envahie voit son moral décroître à mesure que s'avance le vainqueur : « Déjà la guerre de 1870-71 se déroula comme nous l'indiquons ici. On peut s'attendre dans l'avenir à ce que les événements prennent un cours encore plus caractéristique. » — « Si l'on s'est terré au Transvaal et en Mandchourie, c'est parce que les Boers faisaient une guerre d'atermoiement; de même les Russes et même les Japonais, étaient souvent réduits à manier la pelle par l'allure traînante de la lutte, obligés à la défensive par la difficulté des communications, qui retardait l'arrivée des renforts et du ravitaillement. Mais dans les luttes de l'avenir, la fortification de campagne restera d'un usage exceptionnel. »

Bernhardi exprime les idées qui avaient cours dans l'armée allemande, et non la doctrine du Grand État-Major, celle de Schlieffen, qui l'avait dirigé pendant dix-huit ans et qui avait été le vrai successeur de Moltke l'ancien; Falkenhausen est beaucoup plus près de cette doctrine que Bernhardi. Aussi nous voyons au début des opérations les divisions de réserve formées en corps d'armée, qui figurent à côté des corps actifs. 38 corps d'armée, — au lieu de 44, — s'alignent de la Suisse à la mer du Nord. Le grand État-major a exigé le passage à travers la Belgique, au mépris du traité de 1831 que le Chancelier dut traiter de « chiffon de papier. » Mais la prévision de la guerre, « fraîche et joyeuse, » de l'offensive à outrance, dont la facilité croît avec les progrès de l'invasion, elle est commune à tous. L'aile gauche en Lorraine ne commencera son mouvement que quand l'aile droite sera en mesure de faire sentir sa pression, et par conséquent sur ce théâtre d'opérations une défensive provisoire est nécessaire.

Le plan de concentration est l'ensemble des dispositions qui, après la mobilisation, rassemblent les armées en vue des opérations actives. Il dépend donc de la situation politique, des forces en présence, de la rapidité de mobilisation et de trans-

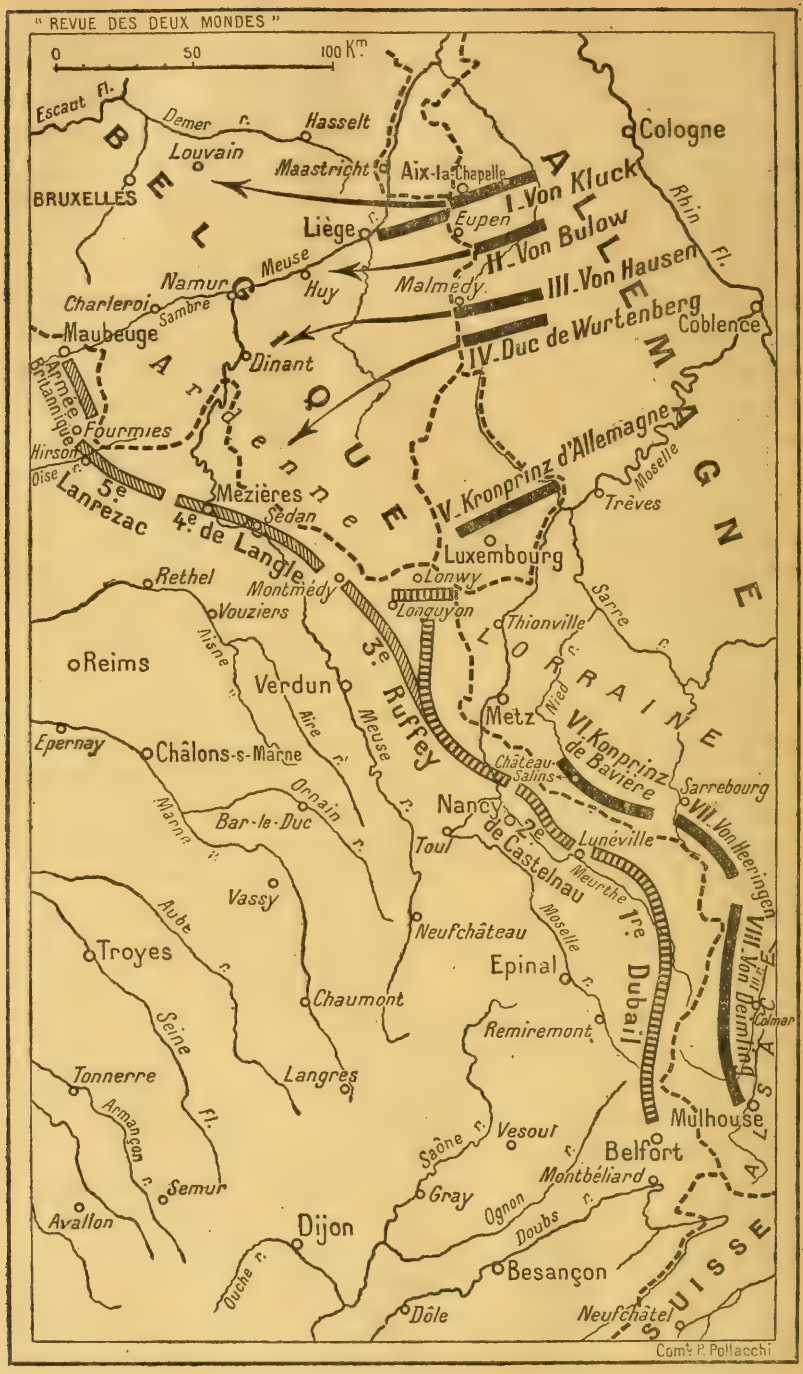

PLAN DE CONCENTRATION DES ARMÉES APRÈS LA MOBILISATION

port, des intentions qu'on suppose à l'ennemi ; ce dispositif initial porte en germe le développement des opérations ultérieures. L'Entente cordiale, en nous rendant les forces immobilisées pour la défense des côtes, et les projets probables d'invasion allemande en Belgique, ont modifié le plan de concentration français à plusieurs reprises ; nos lois militaires et les variations de la confiance qu'inspiraient nos réserves sont également intervenues. En dernier lieu, des transports plus rapides avaient permis en 1913 d'avancer notablement notre zone de concentration : le plan 17 disposait les armées françaises face à l'Est, quatre armées entre Belfort et Montmédy, — (1re Dubail, 2e Castelnau, 3e Ruffey, 5e Lanrezac), — et une en réserve vers Commercy (4e de Langle) :

Ce n'est pas que l'État-major français ait cru en 1913 au respect de la neutralité belge par les Allemands, ni qu'il ait ignoré le nombre des divisions de réserve susceptibles de se joindre aux 25 corps actifs du temps de paix. Mais on pensait que l'ennemi respecterait le cœur même de la Belgique, le triangle Liège-Anvers-Namur, où l'armée belge devait se concentrer à l'abri des places fortes sérieuses pour y garder une attitude expectante, après une protestation de son gouvernement ; on ne croyait pas, malgré l'avis exprimé par le général Michel, prédécesseur du général Joffre dans les fonctions de généralissime désigné, qu'Anvers serait un des premiers objectifs de l'armée allemande, car c'était alors forcer l'Angleterre à entrer dans la lutte en même temps que la Belgique. En outre, l'emploi de divisions et surtout de corps d'armée de réserve ne paraissait pas probable au début des hostilités, car ils manqueraient d'entraînement et de cohésion. Dès lors, une pareille extension du front allemand amènerait un affaiblissement général et paraissait une imprudence qu'on arrivait même à souhaiter : l'attaque violente en Lorraine sur la gauche allemande trouverait moins de résistance et son avance mettrait le gros des forces ennemies dans une situation fort difficile.

Car c'est une offensive à outrance que préconisaient à l'envi les théoriciens militaires en même temps que tous les États-majors. L'armée française s'était imposé en 1870 une défensive tactique fondée sur la puissance des feux de l'armement nouveau ; sous prétexte qu'un fusil à tir rapide et de grande portée est évidemment plus avantageux au défenseur posté

qu'à l'assaillant qui s'avance à découvert, nos troupes s'étaient figées, de par leur règlement, dans des positions choisies à l'avance, et ce mépris de la manœuvre avait été cruellement puni. En outre, nous avions attendu l'ennemi sur notre territoire au lieu d'attaquer hardiment sur le sien. Nous serions impardonnables de retomber dans de telles fautes. L'assaillant, par le seul fait qu'il attaque, soumet le défenseur à sa volonté et prend sur lui un ascendant moral qui, avec des troupes françaises, multiplie toutes les brillantes qualités de la race, l'entrain et l'initiative, qui s'atrophient dans la défense. Il est d'ailleurs évident que, par définition, la défense passive ne peut obtenir aucun résultat positif, puisqu'elle a uniquement pour but d'empêcher les progrès de l'attaque : *Faire la guerre, c'est attaquer.*

Les conséquences de ces vérités avaient été poussées à l'extrême. A toutes les époques il est arrivé que, sur certaines parties du champ de bataille, l'assaillant lui-même soit amené à prendre une attitude défensive, tout au moins provisoirement, et à y attendre le résultat de sa manœuvre. Presque toujours d'ailleurs, la défense s'accompagne de contre-attaques prévues dont peut résulter une avance du défenseur, soit limitée dans son but, soit commencement d'une véritable attaque qui se terminera par une grande victoire, comme à Austerlitz, par exemple. Renoncer à toute défensive, c'est renoncer à toute manœuvre et se condamner à une attaque frontale, toujours la même, proie facile pour les manœuvres de l'ennemi prévenu. Plus le champ de bataille s'étend, plus il contiendra de zones défensives : *Où? Quand? Comment attaquer? C'est là toute la guerre.*

Mais une surenchère d'offensive sévissait dans tous les milieux militaires. Au nom de l'« unité de doctrine, » soigneusement gardée par la « discipline intellectuelle, » l'offensive s'imposait à l'état de dogme intangible, ses fervents rivalisaient d'ardeur, et c'est à qui se montrerait le plus agressif. C'est peut-être ici le lieu de remarquer que ces formes de croyances religieuses données aux idées militaires ont eu une malheureuse conséquence qui pesa lourdement sur la durée de la guerre : après les premiers échecs, dus à l'emploi de procédés vicieux, le dogme s'écroula dans beaucoup d'esprits superficiels et devenus sceptiques; et un peu plus tard l'offensive fut déclarée impossible par d'autres théoriciens qui arrivèrent au

point de ne plus concevoir la guerre que comme une lutte d'usure dont il était chimérique d'attendre la fin par la victoire des armes. Mais en 1913 la victoire se bornait à avoir fait disparaître dans le dernier règlement (*Instruction sur la conduite des grandes unités*) non seulement l'idée, mais même le mot de *défensive*. Erreur plus grave encore, le règlement du 3 décembre 1913 prescrivait à l'attaque une allure précipitée, qu'elle doit être en état de prendre pour tenter une surprise ou pour profiter d'un désarroi ou d'une faute de l'ennemi, mais qu'on ne peut ériger en règle générale; il formulait : « *L'artillerie ne prépare plus les attaques, elle les appuie.* » Dans le dessein excellent de faire pénétrer l'idée juste de l'offensive dans tous les rangs de l'armée, le dogmatisme avait systématisé nos règlements et s'étendait à des prescriptions formelles qui, pour éviter tout prétexte à retard, allaient jusqu'à supprimer toute préparation; les armes nouvelles : fusil à répétition et à trajectoire très tendue, mitrailleuse, canon de campagne à tir rapide, artillerie lourde, dont les effets étaient encore mal connus, auraient vraiment dû inspirer un peu de prudence, à tout le moins dans la prise de contact.

Il faut ajouter qu'en France comme en Allemagne on croyait à la guerre courte, toute de mouvement, et qu'on voulait empêcher l'adversaire de se fixer et le bousculer avant qu'il n'eût le temps d'organiser des positions défensives. Les financiers et les économistes étaient presque tous d'accord pour penser que le monde civilisé ne pourrait supporter plus de quelques mois le fardeau jusqu'alors inouï d'une guerre qui serait extrêmement coûteuse en argent et en richesses de toute nature, et qui lui enlèverait la grande majorité de ses producteurs ; l'interdépendance des nations multiplierait les ruines par répercussion et interviendrait certainement très vite pour arrêter les hostilités ; de très rares clairvoyants étaient seuls à affirmer qu'une nation trouve toujours de l'argent pour faire la guerre, et que bien heureusement aucun gouvernement issu de la volonté populaire ne serait en état de traiter avant que le sort des armes n'eût décidé de la victoire, quelles que fussent les ruines économiques et financières dont l'effet pèserait sur l'avenir plus que sur le présent. Pour la France en particulier, l'entente avec l'Angleterre lui assurait la maîtrise de la mer et, au point de vue économique, une incontestable supériorité de

résistance. Ses préoccupations étaient sans doute uniquement tournées vers les œuvres de paix, — et trop uniquement peut-être. C'est seulement une guerre défensive qu'on pouvait prévoir. Mais croire que des considérations matérielles, quelque importantes qu'elles fussent, pourraient peser sur ses résolutions après l'agression de l'ennemi, c'était méconnaître le moral de la nation en armes ; sous le choc brusque et inattendu, l'instinct de conservation collectif se réveille, la figure de la Patrie se dresse, et les morts parlent.

II. — LA BATAILLE DES FRONTIÈRES ET LA RETRAITE.

Dès le début de juillet, l'Allemagne avait pris un certain nombre de mesures qui préparaient son entrée en campagne. Le 31 juillet, l'état de « menace de guerre » *Kriegsgefahrzustand* fut proclamé et lui permit la mobilisation de 6 classes de réserves. En même temps, les voies ferrées et les lignes télégraphiques étaient coupées sur la frontière d'Alsace-Lorraine. Le 1er août l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie, le 3 août à la France, le 4 août à l'Angleterre. La guerre avec la Russie, alliée de la France, ayant été déclarée dès le 1er août, il semblait bien qu'une déclaration de guerre à la France était inutile ; néanmoins il importait de lever tous les doutes à cet égard : l'ambassadeur d'Allemagne avait donc ordre, si, contre toute attente, le gouvernement français proclamait sa neutralité, de réclamer comme gage l'occupation de Toul et de Verdun par les troupes allemandes, injure grossière qui, de toute façon, rendait inévitable la guerre décidée par le gouvernement allemand. Avant toute déclaration de guerre, des patrouilles allemandes avaient franchi la frontière sur 17 points différents, cherchant vainement un incident qui pût servir de prétexte aux hostilités : mais les troupes françaises s'étaient, par ordre du gouvernement, éloignées de 10 kilomètres du territoire d'Alsace-Lorraine et de Belgique. Il fallut donc recourir à l'imagination pure et inventer de toutes pièces un bombardement de Nuremberg par des avions français, démenti ultérieurement par les autorités locales elles-mêmes, et la présence tout aussi fausse d'officiers français en Belgique. En forçant le gouvernement impérial allemand à recourir à ces prétextes dérisoires et mensongers, le gouvernement français bravait

quelques inconvénients militaires assez sérieux, mais il démontrait à l'Europe et au monde civilisé tout entier de quel côté était la volonté d'agression et agissait fortement sur l'opinion publique en Angleterre, aussi indécise que le gouvernement britannique; le reste fut fait par la violation de la neutralité belge et la menace sur Anvers, qui ne pouvait tomber sous la coupe de l'Allemagne sans redevenir « un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. »

L'Angleterre en effet avait demandé à la France et à l'Allemagne si elles avaient l'intention de respecter la neutralité belge garantie par les traités de 1831 et 1837; la France s'y était engagée aussitôt, mais l'Allemagne avait envoyé immédiatement un ultimatum à la Belgique pour l'aviser du passage de ses troupes et répondu ensuite à l'Angleterre que l'invasion de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg était commencée et que des « raisons stratégiques » ne permettaient pas d'arrêter la marche de ses armées. Et le 4 août, en remettant ses passeports à l'ambassadeur d'Angleterre, le chancelier Bethmann-Hollweg prononçait les paroles mémorables : « Vous allez donc nous faire la guerre pour un chiffon de papier! »

Le 2 août en effet, le Grand-Duché de Luxembourg avait eté occupé sans résistance, malgré le traité de 1867, par lequel le roi de Prusse s'était porté garant de sa neutralité perpétuelle, et la convention de 1902 par laquelle l'empereur d'Allemagne avait de nouveau proclamé la neutralité du Grand-Duché et stipulé qu'en aucun cas les chemins de fer dont l'Allemagne assurait l'exploitation ne seraient employés au transport de ses troupes. Le 3 août, la Belgique avait repoussé dignement l'ultimatum de l'Allemagne et refusé d'autoriser le passage de l'armée allemande sur son territoire; dans la soirée, la Belgique fut envahie et les opérations contre Liège commencées sous les ordres du général von Emmich. Il s'agissait de rassembler rapidement des brigades qui n'avaient pas encore tout leur effectif de guerre au complet et d'attaquer par surprise un camp retranché avant que sa défense eût été organisée. L'armée du général von Emmich comptait au total 120 000 hommes. Les 4 et 5 août, le général Leman, qui ne disposait que de 40 000 hommes de garnison, infligea sur la ligne des forts un sanglant échec aux premières attaques, menées avec une précipitation et un mépris de l'adversaire qui méritaient une puni-

tion. Mais la ville n'avait pas d'enceinte continue; la place était menacée d'investissement par le mouvement des armées allemandes qui avaient franchi la Meuse en amont et en aval de Liège. Grâce à l'esprit de décision et à l'initiative de Ludendorff qui suivait l'opération comme officier d'État-major et prit le commandement d'une brigade dont le chef venait d'être tué, les Allemands arrivèrent à rompre par surprise la ligne belge entre deux forts le 6 et à pénétrer dans la ville le 7 août. Le général Leman fit retraiter la division d'armée et une brigade supplémentaire mises à sa disposition et qui échappèrent ainsi à l'enveloppement. Chaque fort détaché se défendit isolément et nécessita la mise en batterie des plus gros calibres; le général Leman fut pris le 14, enseveli vivant sous les ruines du fort Loncin, dont un obus de 420 avait atteint le dépôt de munitions. Les dernières résistances se prolongèrent jusqu'au 17.

La défense de Liège avait infligé à l'offensive allemande un retard considérable, et l'armée française avait le temps de s'étirer vers le Nord et de rectifier ses premières dispositions. La magnifique attitude de la Belgique, dressée à la parole de son Roi magnanime et refusant de s'incliner devant la force brutale, se fixait dans un geste héroïque, qui faisait réfléchir le monde civilisé tout entier. Bien lente à s'émouvoir, la conscience universelle ne pouvait méconnaître qu'un crime contre la foi jurée venait de se commettre et que le châtiment pourrait bien venir des victimes elles-mêmes, car elles trouvaient, dans la conscience de leur bon droit, des forces imprévues.

Les circonstances dont s'accompagnait cette violation des traités les plus solennels la rendaient particulièrement odieuse. Les incendies, les pillages, les exécutions sommaires sans jugement, les massacres de femmes et d'enfants avaient accompagné les troupes allemandes dans leur marche à travers le pays neutre. Vainement les coupables ont invoqué l'attitude de la population civile belge, qui aurait pris part à la lutte et tendu des guet-apens; c'est tout au plus si l'on peut admettre que les soldats allemands ont été systématiquement mis en garde contre les francs-tireurs belges qui n'ont jamais existé, et excités à l'avance contre les habitants essentiellement paisibles; la nervosité des premiers combats aidant, quelques-unes des atrocités ont pu être commises avec l'idée de se venger,

— lâchement d'ailleurs, — sur une population désarmée, en confondant de parti pris les innocents et les coupables supposés. Si la population civile s'était livrée à des actes hostiles contre les soldats allemands, les premières victimes eussent été les hommes du corps de cavalerie von der Marwitz, qui, du 4 au 17 août, escadronna dans tout le pays entre Liège et Dinant. Les patrouilles et les cavaliers isolés qui l'éclairaient, ses nombreuses estafettes, ses convois échelonnés sur de longues distances offraient une proie facile à l'hostilité des habitants. Mais, incité à une prudente sagesse par sa dispersion forcée, ce corps de cavalerie se conduisit à peu près honnêtement; il fut accueilli avec une réserve assurément antipathique, mais qui ne s'exprima par aucun acte de violence, et aucun fait nettement répréhensible n'a été reproché à ce corps. Il est donc faux que la guerre de francs-tireurs ait été organisée par les Belges; le haut commandement allemand est pleinement responsable de toutes les atrocités, et si quelques-uns de ces crimes ont été commis par des troupes que leurs chefs avaient suggestionnées et qui pouvaient alléguer de bonne foi la nécessité de leur défense, la responsabilité demeure entière sur le commandement. La même sauvagerie déshonora l'invasion allemande en Lorraine; il s'agissait d'un système de guerre qui visait à terroriser la population civile, à la faire refluer en désordre vers sa capitale, afin de briser toute résistance par l'épouvante et d'obtenir plus rapidement la paix à l'Ouest pour pouvoir se retourner vers l'Est.

D'ailleurs nous tenons l'aveu complet dans la lettre de Guillaume II à l'Empereur d'Autriche François-Joseph : « Mon âme se déchire, mais il faut tout mettre à feu et à sang, égorger hommes, femmes, enfants et vieillards, ne laisser debout ni un arbre ni une maison. Avec ces procédés de terreur, les seuls capables de frapper un peuple aussi dégénéré que le peuple français, la guerre finira avant deux mois, tandis que, si j'ai des égards humanitaires, elle peut se prolonger des années. Malgré toute ma répugnance, j'ai donc dû choisir le premier système. »

C'est donc bien de propos délibéré que l'Allemagne, dès le début d'une guerre déclarée par elle, s'enfonçait dans la barbarie par une régression systématique : la neutralité des petits États, solennellement garantie, est violée sans le moindre

scrupule; les conventions qui exceptent de la lutte la population civile sont supprimées, en même temps que toute notion d'humanité. Quels que soient les engagements pris, ils cessent d'exister dès qu'ils apportent une gêne à la rapidité des opérations. Il faut constater qu'en changeant de maître, l'Allemagne prussianisée n'a pas changé d'âme, et qu'aucun membre de son nouveau gouvernement, aucun chef de parti notable n'a encore trouvé un mot de blâme pour le mépris de la foi jurée, du droit des gens et des principes les plus élémentaires de la civilisation.

Le 2 août, l'entrée des troupes allemandes en Belgique motiva une variante, d'ailleurs prévue, au plan de concentration français : au lieu de limiter sa gauche à Longwy, l'armée française l'étendra jusqu'à Mézières, la 5e armée (général Lanrezac) se déplaçant vers le Nord, faisant place à la 4e armée (général de Langle), qui ne prendra pas son emplacement de réserve vers Commercy et se formera en ligne entre la 3e et la 5e armées. Ce changement n'affecte que le plan de transport, dont l'exécution n'est pas commencée; c'est une complication pour la Compagnie des chemins de fer de l'Est et pour les États-majors, mais les corps de troupe ne s'en douteront même pas. A partir du 4, la zone de 10 kilomètres évacuée le long de la frontière est réoccupée par les corps de couverture, très facilement dans la plaine lorraine, avec quelque difficulté dans les Vosges. Il faut insister sur ce fait que cette mesure, d'un haut intérêt politique, n'a eu qu'une répercussion à peu près insignifiante sur la situation militaire. La mobilisation de l'armée française l'a fait passer du pied de paix au pied de guerre du 1er au 5 août; sa concentration s'opère du 5 au 12 août pour le gros des transports, et le 18 tout est à pied d'œuvre.

L'ultimatum de l'Allemagne à la Belgique, le 3 août, avait été immédiatement suivi d'une offre de secours des troupes françaises; mais le Roi des Belges, par un dernier scrupule, attendit la violation matérielle de son territoire pour le réclamer le 4. C'est le 6 seulement que le corps de cavalerie du général Sordet franchit la frontière avec ses trois divisions, appuyées de trois bataillons d'infanterie. Il poussa jusqu'à Liège le 8, cherchant le contact avec les forces belges les plus avancées. Mais la ville était prise et la garnison retirée sur la

Gette. Il se replia sur la Lesse, en contact avec le corps de cavalerie du général von der Marwitz. Le corps était étayé à droite par les 4e et 9e divisions de cavalerie, qui éclairaient les 4e et 3e armées françaises.

***

Le Commandement français avait constaté l'avance allemande en Belgique; l'attaque de Liège indiquait bien toute l'amplitude du mouvement, qui ne se limitait pas à la rive Sud de la Meuse, comme on l'avait pensé, mais allait évidemment s'étendre à travers toute la Belgique. Les corps actifs qui l'exécutaient étaient bien ceux qu'on attendait de ce côté, mais les corps de réserve, qui doublaient l'importance des forces ennemies, n'étaient pas encore signalés, et les renseignements recueillis faisaient admettre un peu hâtivement que la concentration allemande s'exécutait suivant le plan connu depuis deux ans.

Aussi le général Joffre admet que le groupement principal des forces ennemies semble vers Metz-Thionville-Luxembourg. Par l'instruction générale n° 1 du 8 août, il indique son intention de livrer la bataille toutes forces réunies, sa droite appuyée au Rhin. S'il y avait lieu, sa gauche reculerait au besoin pour éviter de s'engager isolément; elle s'avancerait au contraire si la droite allemande était retardée devant Liège ou se rabattait vers le Sud. La 1re armée marchera sur Sarrebourg et le Donon, couverte à droite par le 7e corps; un groupement de divisions de réserve investira Strasbourg; la 2e armée marchera sur Sarrebruck en se couvrant vers Metz à l'Ouest. Les 3e et 4e armées sont provisoirement dans l'expectative, prêtes à attaquer l'ennemi, s'il débouche, ou à se porter en avant.

Il paraît opportun d'accrocher la gauche ennemie et de prendre dans la plaine d'Alsace, le plus tôt possible, une position qui assure le débouché des Vosges sur un large front. Dès le 7, les troupes françaises franchissent la frontière et prennent Altkirch et occupent le 8 Mulhouse, évacué par les Allemands. Mais l'ennemi se renforce et menace par Cernay de tourner les positions françaises, faiblement occupées. Le 7e corps doit évacuer Mulhouse le 10.

L'opération fut recommencée le 14 par le général Pau qui, avec une armée d'Alsace de 150 000 hommes, reprend Altkirch

et Mulhouse et s'étend jusqu'au Rhin, après le beau combat de Dornach le 19. En même temps, la 1re armée (général Dubail, 200 000 hommes) commence à descendre les cols des Vosges, et la 2e (général de Castelnau, 200 000 hommes) pénètre en Lorraine annexée.

Le front de l'armée Castelnau est resserré entre les forts de Metz et les étangs de Dieuze. Elle passe la frontière le 14, sa cavalerie atteint Château-Salins le 17; l'armée franchit la Seille le 19, après des engagements, et atteint Delme et Morhange, sa gauche appuyée aux divisions de réserve, qui tiennent la position du Grand Couronné de Nancy. L'armée Dubail est ralentie dans les Vosges, mais sa gauche progresse avec l'armée Castelnau et occupe Sarrebourg le 18 avec la division de Maud'huy.

L'ennemi attendait l'attaque française sur une position soigneusement étudiée dès le temps de paix et dont les travaux avaient été commencés le 1er août; c'était, dans l'ensemble, une ligne fortifiée couvrant les communications entre Metz et Strasbourg et réunissant les deux camps retranchés. La VIe armée allemande, formée de tous les contingents bavarois (200 000 hommes) sous le commandement du prince Ruprecht de Bavière, y était établie sur les collines entre la Sarre et la Seille, ainsi que la droite de la VIIe armée (120 000 hommes, général von Heeringen). La résistance allemande, faible le 14, s'était accrue à mesure que l'attaque se rapprochait de cette ligne et avait été particulièrement tenace le 17.

La bataille de Morhange-Sarrebourg s'engagea le 20, sur un terrain préparé à loisir; les batteries allemandes sont abritées, l'artillerie lourde sur plates-formes en béton; le tir est assuré par des repères et réglé par de nombreux avions. Les deux corps de droite de l'armée Castelnau sont arrêtés dans les tranchées, par un feu violent, puis contre-attaqués. Ils battent en retraite. A gauche, les troupes magnifiques de l'ardent 20e corps attaquent avant l'heure, s'engouffrent dans l'entonnoir de Morhange, où elles se heurtent aux mêmes obstacles, et sont ramenées de même; un vide s'est produit à sa droite, menacée d'être tournée. Il faut rectifier la ligne et se reporter en arrière de 10 à 15 kilomètres.

L'armée Dubail avait assez péniblement débouché le 19 en avant de Sarrebourg; le 20 au matin, sa progression se heurte

à une résistance accrue et à des tirs d'artillerie de tout calibre qui préparent l'attaque allemande ordonnée pour 11 heures. A l'heure dite, les Bavarois s'ébranlent, et le combat devient très violent, avec de lourdes pertes de chaque côté. L'ordre est donné d'évacuer Sarrebourg. A la droite de l'armée, l'attaque allemande n'a avancé que très peu. C'est, dans l'ensemble de ce front, un combat indécis, et le général Dubail donne l'ordre de reprendre le lendemain une attaque méthodique, pied à pied. Mais la retraite de la 2e armée entraînait celle de la 1re armée. Après la rude journée du 20, cette retraite s'exécute en bon ordre.

Par ordre du général Joffre, l'armée de Castelnau se maintient sur le Grand Couronné de Nancy qu'elle achève d'organiser, entre la Meurthe et la Moselle, sur les hauteurs de Saffais-Belchamp. Défendant successivement les lignes de la Meurthe et de la Mortagne, l'armée Dubail occupe le 24 un front sensiblement perpendiculaire. Elle avait dès le 23 l'ordre de prendre l'offensive si l'armée Castelnau était attaquée. Les Allemands n'avaient pas l'intention d'assaillir de front la position de Nancy, mais de la tourner en forçant la trouée de Charmes. Ils l'essaient vainement : l'armée Dubail résiste sur tout son front. C'est alors le général de Castelnau qui prend l'offensive en criant à ses troupes : « En avant ! partout ! et à fond ! », menace les arrières de l'ennemi le 25 août et le fait reculer. Le général Dubail, qui a opportunément prêté au général de Castelnau un corps d'armée et une division de cavalerie, repousse les 26 et 27, dans la région de Saint-Dié, des tentatives pour passer le long des Vosges : la trouée de Charmes est barrée aux VIe et VIIe armées allemandes, qui ont éprouvé un sanglant échec en s'avançant sans précautions suffisantes dans l'angle droit formé par les 1re et 2e armées françaises.

*
* *

Mais ce n'est pas par sa droite que le général Joffre a l'intention de faire son effet principal. L'armée d'Alsace du général Pau devait s'appuyer au Rhin ; les 1re et 2e armées devaient avant tout fixer l'ennemi et l'empêcher de faire glisser ses forces vers le Nord-Ouest. C'est vers le Grand-Duché de Luxembourg et le Luxembourg belge que le général Joffre comptait porter son effort par la 3e armée (général Ruffey) et la 4e armée (général de

Langle de Cary). Remontant vers le Nord, la 5e armée (général Lanrezac) s'étend de Mézières à Hirson, et obtient le 14 seulement l'autorisation de se porter en Belgique vers Dinant et Charleroi. A sa gauche, l'armée anglaise du maréchal French débarquait 4 divisions au lieu de 6 annoncées, — au total 70 000 hommes. — Plus loin, l'armée belge rassemblait ses 6 divisions vers la Gette, entre Namur et Anvers. — En arrière, le général d'Amade formait une petite armée composée de 3 divisions territoriales à partir du 16, augmentée de 3 divisions de réserve à partir du 25. Le général Fournier disposait de 30 000 hommes pour défendre Maubeuge; le général Percin à Lille s'efforçait d'organiser la défense de la place, que le ministre de la Guerre, cédant malheureusement à la demande des autorités civiles, déclarait « ville ouverte » le 24 août, malgré le général en chef, et contrairement à la loi.

Le 21, l'armée du général de Langle débouche sur le front Sedan-Montmédy et franchit la Semoy. L'armée du général Ruffey s'échelonne sur sa droite. Elles ont devant elles l'armée du kronprinz allemand et celle du duc de Wurtemberg. Le pays est montueux, très boisé et avec des fonds marécageux, d'un parcours difficile; un brouillard épais gêne les vues. L'exploration est à peu près impossible, la reconnaissance par les avant-gardes pénible, les renseignements sur l'ennemi manquent. On chemine forcément par colonnes, mal soudées entre elles; l'armée française n'est pas encore rompue aux liaisons latérales entre les états-majors voisins; le quartier général de l'Armée est trop éloigné et d'ailleurs ne pourrait sans une perte de temps considérable centraliser les renseignements pour les répartir ensuite.

C'est dans ces conditions très défavorables que le 22 s'engage la bataille des Ardennes. Nos têtes de colonnes sont arrêtées par des organisations défensives très sérieuses; elles sont prises de flanc avant leur déploiement par les contre-attaques ennemies et tombent sous le feu bien ajusté d'une artillerie postée et invisible, tandis que l'artillerie française se met en batterie très difficilement et cherche ses objectifs. Au centre, un corps d'armée ayant changé d'itinéraire sans prévenir son voisin le découvre, ce qui permet à l'ennemi de le prendre de flanc et à revers; il s'ensuit un recul qui rompt notre ligne. Le corps colonial s'acharne contre des organisations solides et subit sans

résultat des pertes énormes, qui, pour une seule division, atteignent les trois quarts de l'effectif. Les deux corps de gauche sont compromis par l'échec du centre. Celui de droite avait pu arrêter son recul grâce à la résistance de la 3e armée à Virton et à Ethe. Les renseignements arrivent tardivement au général de Langle; il croyait, dans la nuit du 22 au 23, pouvoir reprendre ses attaques, et c'est seulement le 23 à onze heures qu'après hésitation il donne l'ordre de battre en retraite.

L'armée Ruffey n'avait pu progresser, mais elle était moins éprouvée, malgré les durs combats soutenus par sa gauche, et elle restait en mesure de reprendre l'attaque. Elle a à sa droite l'armée de Lorraine récemment formée sous les ordres du général Maunoury pour masquer la place de Metz et ultérieurement l'investir. La capture d'ordres allemands le 23 annonçait le mouvement d'un corps allemand contre la 3e armée, combiné avec celui d'une brigade venant de Metz; après quelques hésitations, le G. Q. G. permit au général Maunoury d'attaquer de flanc ces colonnes le 23, et de les rejeter en désordre vers l'Est. Mais ce succès resta tout local; l'armée Ruffey avait reçu l'ordre de se replier derrière la Meuse et deux divisions de l'armée Maunoury s'embarquèrent pour la Somme, où leur présence était nécessaire.

*
* *

Le corps de cavalerie du général Sordet, très fatigué par son raid vers Liège, s'était replié en arrière de la Lesse, suivi par le corps de cavalerie von der Marwitz; les cavaleries s'étaient tâtées; à cheval, les Français s'étaient trouvés indiscutablement supérieurs aux Allemands. Aussi von der Marwitz avait-il prescrit d'employer la tactique de l' « envoilement, » étudiée longtemps d'avance. Sur tout son front s'étendait une ligne de petits postes solidement défendus par des cyclistes, des fantassins ou des cavaliers pied à terre. Quelques patrouilles à cheval amenaient devant eux nos escadrons qui étaient décimés à loisir par le tir des hommes postés. A l'abri de ce réseau, von der Marwitz fit filer tout son corps de cavalerie vers la Meuse. Le général Sordet, prévenu de ce mouvement, ne jugea pas à propos de profiter du passage que son infanterie d'appui lui ouvrait au nord de la Lesse et alla repasser la Meuse à Hastières le 15, tandis que la cavalerie allemande, soutenue par

deux bataillons de chasseurs et quelques groupes d'artillerie lourde, attaquait et prenait Dinant.

On a conclu de ces opérations que la cavalerie ne peut être groupée par grandes unités de cette importance, d'un maniement beaucoup trop pesant, et que pareil emploi de la cavalerie ne se retrouvera plus. Il faut penser bien au contraire que les moyens automobiles permettent à la cavalerie de garder auprès d'elle l'appui qui lui est nécessaire pour vaincre les petites résistances locales improvisées et pour prolonger son effort dans l'espace et dans le temps. Si le corps Sordet avait disposé d'une brigade d'infanterie en camions auto, d'un régiment de 3 bataillons cyclistes, d'un ou deux régiments d'artillerie portée, de quelques groupes d'auto-mitrailleuses et d'auto-canons, de convois automobiles au lieu de ses interminables trains attelés, de T. S. F., d'une forte escadrille d'avions, il aurait certainement gêné beaucoup les opérations du siège de Liège et retardé la marche des troupes allemandes en Belgique. Un tel corps comprendrait plus de fantassins et d'artilleurs que de cavaliers, mais qu'importe? il permettrait d'occuper rapidement une vaste étendue de pays et de s'assurer les voies de communication et les ressources de toute nature; un corps ainsi constitué serait un excellent instrument de poursuite qui, renforcé selon les circonstances, empêcherait l'ennemi de se ressaisir. — Malgré l'absence de matériel moderne, la formation du corps de cavalerie Sordet n'est pas à blâmer du côté français, pas plus que la formation des corps de cavalerie von der Marwitz et de Richthofen, qui couvrirent utilement le mouvement initial des colonnes allemandes.

Dinant n'était défendu que par un bataillon et fut enlevé grâce à l'emploi des obusiers lourds dont les projectiles avaient un grand effet moral, surtout dans les lieux habités. Mais le 1er corps français, qui arrivait précisément à hauteur de Dinant, reprit rapidement la ville et la citadelle. Il s'étendit le long de la Meuse pendant que les deux autres corps de l'armée Lanrezac se portaient vers la Sambre. Le corps Sordet, passant de la droite à la gauche de l'armée Lanrezac, la prolonge vers le Nord-Ouest. Il se heurte le 19 aux têtes de colonnes allemandes et doit battre en retraite. Le 18, l'armée belge se repliait sur Anvers, capitale légale du pays en temps de guerre, centre des approvisionnements militaires, et considéré à ce double titre

comme la base d'opérations dont elle ne devait pas se laisser couper. Or les communications avec Anvers étaient immédiatement menacées par des forces supérieures ; l'armée française était hors d'état de lui porter secours avant le 23 ou 24 et l'armée anglaise commençait à peine ses débarquements vers Maubeuge ; on conçoit donc que l'armée belge, ne pouvant conserver ses positions sur la Gette, se soit repliée sur Anvers, où elle espérait conserver intactes, à l'abri des fortifications de Brialmont, ses forces importantes, tout en retenant hors des opérations des effectifs ennemis à tout le moins équivalents aux siens. Tout en comprenant cette résolution, il faut regretter que les 6 divisions d'armée n'aient point retraité lentement sur la Sambre ou sur la Meuse, où elles eussent été d'un secours précieux et peut-être décisif. Mais l'unité de commandement manquait aux armées alliées. Le chef n'est point là, qu'elles attendront de longues années, qui seul connaît la situation générale et peut régler pour le but commun les efforts de tous, en ayant su d'abord inspirer à chacun cette conviction profonde que les forces et les intérêts sont pesés dans une juste balance ; c'est seulement après de pénibles épreuves que les gouvernements ont enfin aperçu le seul moyen de jouer la terrible partie qui leur était imposée : mettre toutes les cartes dans une même main, bien choisie.

Namur, dont un régiment français est accouru renforcer la garnison, est attaqué les 21 et 22 par l'artillerie lourde allemande des plus gros calibres et les 305 autrichiens, qui opéraient en Belgique depuis quinze jours, alors que la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Belgique a eu lieu le 22 août. Namur tomba le 23.

La gauche des Alliés était attaquée par l'armée von Bülow (200 000 h.) et l'armée von Kluck (230 000 h.), cependant que l'armée saxonne von Hausen (120 000 h.) arrivait sur la Meuse vers Dinant. L'armée Lanrezac est tardivement renforcée par un corps d'armée qui prolonge sa gauche, deux divisions d'Afrique qui renforceront les deux corps déjà établis sur la Sambre, et le groupe de divisions de réserve Valabrègue, dont une division va relever sur la Meuse le 1er corps d'Espérey et le rendre à la bataille face au Nord. Elle compte alors 280000 hommes. L'armée anglaise (4 divisions d'infanterie, une division de cavalerie — 70000 h.), concentrée le 21, se

portait en ligne le 22 sur le front Condé-Mons, en liaison avec l'armée Lanrezac. Son chef, le Feld-Maréchal sir John French, avait reçu du Ministère de la guerre lord Kitchener des instructions fort limitatives qui attiraient son attention avant tout sur la nécessité absolue de ménager strictement ses effectifs, tout en entrant « le plus possible dans le point de vue de nos alliés. » Si un mouvement en avant lui était demandé sans le concours d'importantes forces françaises, il devra en référer à son ministre avant de l'exécuter : « *Votre commandement est entièrement indépendant et jamais, en aucun cas et en aucun sens, vous ne serez sous les ordres d'un général allié.* » Le particularisme, le « quant à soi » britannique ne peut s'affirmer avec plus de netteté, et si l'unité de commandement apparaît à ce moment, c'est pour se voir déclarer à tout jamais irréalisable.

Le 20, le général Joffre avait donné l'ordre au général Lanrezac de prendre l'offensive au Nord de la Sambre, sa gauche passant par Charleroi ; le 20, Namur tenait encore ; le général Joffre comptait que l'armée anglaise, qui ne fut prête que le 22, serait en mesure de l'appuyer et qu'il arriverait à temps pour secourir l'armée belge, qui avait déjà retraité sur Anvers. En outre, les renforts de la 5e armée commençaient à peine à arriver et c'est seulement le 23 que le général Lanrezac pouvait se porter en avant, prêt en même temps que l'armée britannique.

Or le 21 le mouvement de rabattement allemand en Belgique amenait les armées allemandes sur la Sambre ; l'armée Bülow attaquait Namur par sa gauche et l'armée Lanrezac sur la Sambre ; emportés par la furie d'offensive qui sévissait alors, les deux corps qui la défendaient vinrent combattre imprudemment dans les bas-fonds au lieu de se retrancher sur les collines de la rive droite comme le commandant de l'armée l'avait prescrit, et ils éprouvèrent de lourdes pertes. La journée du 22 fut encore plus meurtrière, en particulier pour les troupes d'Afrique, qui attaquaient à fond sans préparation et même sans reconnaissances, et dont les uniformes éclatants offraient une cible admirable aux mitrailleuses allemandes ouvrant le feu à courte distance. Les deux corps engagés sont rejetés à une dizaine de kilomètres en arrière.

Enfin, le 23, le général Lanrezac dispose de toutes ses forces et peut attaquer à son tour. Sa gauche, renforcée d'un

corps d'armée, contiendra l'ennemi, tandis que son 1er corps d'Espérey va prendre l'offensive ; déjà il s'engage en belle ordonnance quand sa droite est tournée et l'oblige à suspendre son mouvement : la division de réserve qui gardait la Meuse a cédé devant l'attaque de toute l'armée saxonne von Hausen qui a repris Dinant; l'armée Lanrezac est tournée par sa droite et coupée de l'armée de Langle.

Le général d'Espérey lance contre ce nouvel assaillant ses seules forces disponibles, deux bataillons actifs, conduits par leur général de brigade, qui rétablissent la situation en reprenant de haute lutte le village de Onhaye. La division de réserve se reforme et le coup est paré. Cette vive action a arrêté l'armée saxonne pour deux jours. Mais l'un des corps du centre a cédé. Le maréchal French à gauche se trouve isolé, en flèche, attaqué par l'armée von Kluck, et il a dû reculer. Le général Lanrezac, revenu à son Q. G. de Chimay, envisage l'ensemble de la situation de son armée, et il prend la décision de battre en retraite. Mais, c'est seulement par le G. Q. G. de Vitry-le-François que le maréchal French est prévenu de ce mouvement qui découvre sa droite : l'insuffisance, ou plutôt l'absence de liaison entre les deux armées éclate à ce moment. La responsabilité est commune aux deux États-majors, mais elle retombe dans sa presque totalité sur l'État-major français, d'abord et surtout parce que c'est l'armée française qui se repliait et qui devait prévenir sa voisine, mais aussi parce que, se croyant mieux instruit, l'État-Major français avait le devoir de veiller au bien commun ; enfin le concours prêté par l'Angleterre à la France avait une portée morale qu'on ne pouvait mesurer à la quotité des effectifs débarqués ; il aurait fallu que l'État-Major français passât par-dessus les malentendus fatals au début et se mît à la température de la nation qui, naturellement et sans calcul, accueillait l'aide britannique, dont personne ne pouvait soupçonner l'importance future, avec toute la chaleur de son grand cœur.

Le 24, le général Joffre coordonne la retraite qu'il n'a pas commandée et prescrit au général Lanrezac de prendre son appui de gauche sur Maubeuge, tout en restant lié à la 3e armée de Langle ; le 25, la 5e armée Lanrezac a pu traverser la difficile forêt d'Ardenne; une initiative opportune a utilisé des unités de réserve pour couvrir son flanc droit et arrêter les

têtes de colonnes de l'armée saxonne von Hausen qui ont franchi la Meuse vers Givet, et la 5e armée se trouve sur la ligne Rocroy-Hirson-Avesnes.

*
* *

Dans une note adressée le 24 août aux armées françaises, le général Joffre a condensé les enseignements qui résultent des premiers combats et signalé à tous les fautes qui ont amené de graves mécomptes : il a rappelé la nécessité de la liaison entre l'infanterie et l'artillerie, la préparation des attaques par le canon, les formations diluées que doit prendre la troupe assaillante, l'organisation de la position après sa conquête, l'appui d'infanterie à donner à la cavalerie, qui doit savoir ménager ses chevaux. Il a pris des sanctions malheureusement nécessaires en changeant le commandement de certaines grandes unités et il continuera. Le 25, son instruction générale n° 2 oriente les commandants d'armée. En précisant l'axe de retraite assigné à chaque armée, il indique nettement son intention de constituer à sa gauche, au moyen des 3e, 4e et 5e armées et de l'armée anglaise, une masse capable de reprendre l'offensive dès que les circonstances le permettront; une 6e armée Maunoury va se former vers Amiens avec les divisions venant de l'armée de Lorraine, de l'armée d'Alsace et du camp retranché de Paris (7 divisions, qui seront ensuite renforcées de trois autres divisions). Une instruction particulière du 27 prescrit à la 6e armée une offensive sur la droite ennemie, afin de l'envelopper. Le général Joffre pense que cette armée pourra prononcer son mouvement vers le 2 septembre, quand le reste des armées françaises sera vers la ligne Reims-Verdun. Car la droite (1re et 2e armées) doit tenir ses positions.

La 3e et la 4e armées arrivent sur la Meuse. La 3e armée y combat le 28, avec succès dans l'ensemble, particulièrement vers sa gauche. Elle pourrait sans doute rejeter l'ennemi sur la rive droite dans la journée du lendemain, mais le moment n'est pas venu d'une offensive générale et le général Joffre maintient l'ordre de retraite pour le lendemain.

La 5e armée, qui a sa gauche vers Avesnes, donne la main à la 4e entre Rocroy et Mézières.

L'armée anglaise est le 24 vers Maubeuge; sa gauche par-

vient le 25 vers Le Cateau, renforcée d'une division qui vient de débarquer. Mais sa droite, qui retraite sur Landrecies, y est attaquée violemment dans la soirée; la cavalerie anglaise montre sa supériorité sur la division de cavalerie de la garde allemande, et deux divisions de réserve françaises dégagent la droite britannique. Le 26, la gauche anglaise et le centre (40000 hommes) sont menacés d'être coupés et enveloppés par le gros de l'armée von Kluck (180000 hommes); deux divisions de réserve de l'armée d'Amade et le corps de cavalerie Sordet les dégagent, et, le 28, l'armée anglaise occupe la ligne La Fère-Noyon. Elle a échappé à l'emprise allemande et ne sera plus sérieusement menacée.

Le général Joffre est venu conférer avec sir John French le 26 à Saint-Quentin et le 27 à Noyon. Il l'a remercié officiellement le 27 « pour les inappréciables services rendus par l'armée britannique pendant les derniers jours; » il l'a assuré qu'à sa droite la 5e armée recevra des ordres pour le délivrer de la pression exagérée de l'ennemi, en même temps qu'une 6e armée va se former à sa gauche.

En effet, vers Amiens les divisions de l'armée Maunoury commençaient à arriver; mais l'avance ennemie les obligeait à reporter plus au Sud leurs gares de débarquement. Cette armée Maunoury se formait cependant et son chef annnonçait qu'il serait prêt à attaquer dès le 1er septembre, si la situation le commandait.

Le 28, un nouvel entretien réunit à Compiègne le général Joffre et les chefs de l'armée anglaise. Les pertes subies à Landrecies et surtout au Cateau sont enfin connues (environ 15000 hommes) et ont vivement frappé le commandement; un commandant de corps d'armée propose la retraite vers la mer et le rembarquement pour l'Angleterre. Ce « conseil du désespoir » est écarté, mais la base navale sera reportée de la Manche sur l'Océan.

Les 28 et 29, l'armée Lanrezac fait front pour ralentir l'avance allemande. Malgré quelque flottement vers la gauche, les trois corps de droite remportent à Guise un beau succès et regagnent du terrain. Mais cette avance ne pouvait être maintenue: la droite de l'armée Lanrezac était trop éloignée de l'armée de Langle, et à sa gauche l'armée anglaise continue à battre en retraite. Sur place les combattants s'entendaient,

mais dans les États-Majors le particularisme continuait à sévir: le 28, sir Douglas Haig, commandant le 1er corps, avait promis l'appui de son artillerie pour le 29, de son infanterie pour le 30 au soir, sous réserve de l'approbation du maréchal French; mais la nuit il était obligé de retirer cette promesse : « en raison des instructions générales de l'armée, il ne pouvait, à son grand regret, participer à cette opération. »

Ce recul de l'armée anglaise entraînait le reste de la ligne, et il devenait impossible de s'arrêter à hauteur de Reims. Sur les instances du général Joffre, le maréchal French dirige sa retraite vers l'Est de Paris, au lieu de l'Ouest, renonçant à se rapprocher de ses bases maritimes; sir John French a refusé de s'arrêter le 31, malgré la demande pressante du Président de la République, de lord Kitchener et du gouvernement britannique, « parce que, dit-il, aucun signe d'arrêt ne se manifestait sur la ligne des Alliés. » La droite française tient ferme en Lorraine avec les armées Dubail et Castelnau ; afin de combler le vide qui se creuse entre les 4e et 5e armées, le général Joffre y forme un détachement qui va s'appeler 9e armée sous les ordres du général Foch. Les transports de troupes sont incessants de la droite vers la gauche pour la formation de cette nouvelle armée et le renforcement de la 6e armée Maunoury. A l'extrême gauche, les divisions de territoriale du général d'Amade couvrent Rouen contre les entreprises de la cavalerie ennemie.

Le 1er septembre, le général Joffre oriente ses commandants d'armée sur ses intentions par une instruction générale. Il constate la nécessité de prendre du champ en pivotant autour de sa droite pour échapper au mouvement débordant qui menace sa gauche et pour regrouper et reconstituer ses forces; « dès que la 5e armée aura échappé à la menace d'enveloppement, les armées reprendront l'offensive. » Au centre, le mouvement de repli des armées pourra se prolonger jusqu'au Sud de la ligne Bray-Nogent-sur-Seine-Arcis-sur-Aube-Vitry-le-François-Nord de Bar-le-Duc, « sans que cette indication implique que cette limite doive forcément être atteinte. » Les 1re et 2e armées participeront à l'offensive dans la mesure où les circonstances le permettront, de même que les troupes mobiles du camp retranché de Paris.

Le 2, les intentions du généralissime français se confirment

et se précisent; le maréchal French a proposé de s'arrêter sur la Marne avec les armées françaises; et il convient de signaler cette intention de couvrir Paris, cette aide effective et cordiale qui s'offre spontanément : elle montre que l'idée de la manœuvre exposée dans les instructions du 25 août et du 1er septembre a été comprise. Mais le général Joffre estime que le moment de l'offensive n'est pas encore venu et demande seulement à l'armée anglaise de tenir quelque temps sur la Marne comme elle offre de le faire, tout en se déclarant très éprouvée, puis de se replier sur la Seine, où elle s'établira de Melun à Juvisy en participant à la défense du camp retranché de Paris. Il préviendra le maréchal French de la date de l'offensive, à laquelle il lui demandera de prendre part « dans un délai assez rapproché ». Et sir John French répond sur le ton le plus amical qu'il a parfaitement compris la manœuvre et il promet « une cordiale coopération en toutes choses. »

Cependant le 2 septembre, sur l'avis du généralissime, le Gouvernement a quitté Paris, après quelques hésitations ; le Président de la République, le Président du Conseil Viviani, le vice-président Briand auraient voulu se transporter aux armées, pendant que le reste du Gouvernement serait parti pour Bordeaux; mais cette solution fut écartée et le Gouvernement tout entier s'installa à Bordeaux. Le général Galliéni avait été nommé le 25 août gouverneur et commandant en chef des armées de Paris, mais à cette date Paris est dans la zone des armées et sous le commandement du général Joffre. En lui demandant ses instructions le 3 au matin, le général Galliéni indique son intention de se défendre à outrance, mais ne parle pas de prendre l'offensive. Le général Joffre lui répond dans la nuit du 3 au 4 en lui faisant prévoir la coopération des troupes actives de Paris dans la direction de Meaux, lors de l'offensive prévue par son instruction du 1er septembre, sans préciser de date; dans la journée, il lui indique l'utilité de faire appuyer la gauche anglaise par une partie de l'armée Maunoury, mais l'offensive générale n'apparaît pas comme imminente.

C'est dans la journée du 3 septembre cependant que les avions de reconnaissance ont commencé à signaler le mouvement des colonnes allemandes, qui s'infléchit vers le Sud-Est, contournant le camp retranché. Les renseignements de la cavalerie et des avant-postes confirment ce mouvement. Aussi le général

Galliéni prescrit le 4 au matin au général Maunoury de se préparer à attaquer vers l'Est, dans le flanc des colonnes allemandes, en liaison avec les troupes anglaises, et le mande près de lui. Le maréchal French paraît encore indécis; le général Galliéni va à son quartier général et, à défaut du maréchal absent, il convainc son état-major, qui croit pouvoir assurer la coopération de l'armée britannique. De retour à Paris et fort de cette promesse, il confère avec le général Joffre par téléphone et signe aussitôt son ordre d'attaque à l'armée Maunoury pour la journée du lendemain 5 : la bataille de l'Ourcq va s'engager.

Mais ce n'est là qu'un commencement, qui pouvait se limiter à l'effort de l'armée Maunoury et de l'armée britannique, coup de boutoir à peine plus important et mieux ajusté que celui de Guise le 29 août. Est-ce vraiment le moment de l'offensive générale ? Faut-il arrêter les armées françaises avant la fin du repli primitivement envisagé pour les jeter toutes ensemble en avant? Faut-il attendre un ou deux jours que la droite allemande avec von Kluck soit encore plus avancée dans la poche qu'elle ne soupçonne pas et livrer bataille sur la Seine? Mais les circonstances seront-elles alors aussi favorables et la gauche de l'armée Lanrezac ne sera-t-elle pas compromise, ainsi que la droite de l'armée anglaise?

A son quartier général de Châtillon-sur-Seine, à la fin de la journée du 4, au milieu des officiers qui lui apportent à tout instant les renseignements sur l'immense front de ses armées, le général Joffre pèse toutes ces raisons. L'occasion passe, que les anciens représentaient sous la figure d'une femme chauve, n'ayant qu'un cheveu... De sa forte main il saisit le cheveu, et se levant, il dit :

« Eh bien ! Messieurs, on se battra sur la Marne ! »

Cette parole, qui a décidé du sort de la guerre, est traduite aussitôt en ordres que le télégraphe et le téléphone transmettent aux armées. Et le lendemain, de l'Ourcq aux Vosges, les soldats vibreront en écoutant la parole immortelle de leur général en chef : « Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière : tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de

reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »

LA BATAILLE DE LA MARNE ET LA COURSE A LA MER

C'est dès le 5 que la 6e armée Maunoury, sur l'ordre du général Galliéni, approuvé par le général Joffre, engage la bataille de l'Ourcq. Elle couvre Paris en faisant face au Nord et au Nord-Est; elle se redresse dans cette journée autour de sa droite pour faire face à l'Est, en bousculant devant elle les arrière-gardes de von Kluck. Le lendemain 6 est le jour fixé pour l'attaque générale. Von Kluck rappelle vers le Nord deux corps d'armée qui faisaient face à l'armée anglaise dans la région de Coulommiers; il a une forte supériorité numérique devant la gauche du général Maunoury qui plie légèrement, et il a échappé au danger de l'enveloppement. Le 7 et le 8, la lutte devient très rude sur cette partie du champ de bataille ; le général Galliéni y envoie des renforts en utilisant les auto-taxis réquisitionnés dans Paris; des alternatives de succès et de revers, des mouvements inquiétants de va-et vient font envisager au général Maunoury la nécessité d'organiser une position de repli derrière la gauche, pour ne pas être tourné à son tour. Le 9, trois nouveaux corps d'armée allemands l'attaquent avec violence ; une colonne de 15000 hommes débouche sur ses arrières et va forcer sa gauche à se replier. Mais le général Joffre lui annonce le succès des autres armées et le général Maunoury ordonne de reprendre l'attaque, coûte que coûte. Il progresse, surtout par sa droite, en liaison avec l'armée britannique, et il lance dans la nuit un ordre d'offensive générale pour la journée du lendemain.

Von Kluck n'avait attaqué que pour masquer sa retraite, car le maréchal French, marchant du Nord au Sud, menaçait de tourner sa gauche : l'avance française ne rencontre plus que les arrière-gardes allemandes, et la poursuite commence pour ne s'arrêter qu'au Nord de l'Aisne.

L'aile droite de l'armée anglaise était reliée à la 5e armée d'Espérey par le corps de cavalerie Conneau, qui n'avait pas de force offensive suffisante pour entamer l'action. On ne peut s'étonner que le débouché de sir John French ait été un peu lent au début. Les Allemands, en jetant devant lui les corps de

cavalerie de von der Marwitz et de Richthofen, avaient réussi à ralentir sa marche. Pourtant, le 6, il était à Coulommiers; le 7, il bousculait toute cette cavalerie; le 8, le 1er corps sir Douglas Haig atteignait et accrochait les arrière-gardes; le 9, les trois corps britanniques passaient la Marne et prenaient à revers l'armée von Kluck, qui devait battre en retraite en pleine nuit. — La grande poursuite commençait le 10 et continua jusqu'au Chemin des Dames, infligeant dès le début

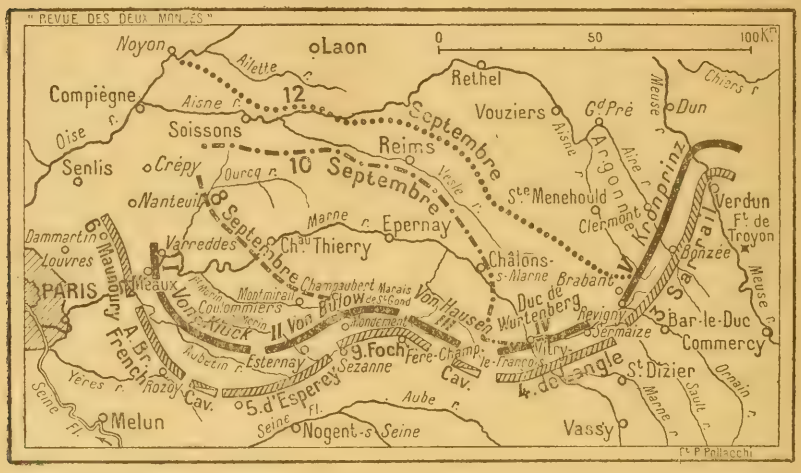

CARTE POUR SUIVRE LES OPÉRATIONS DE LA BATAILLE DE LA MARNE

à l'ennemi de lourdes pertes, capturant prisonniers, canons et matériel.

Bataille de la Marne. — La façon vigoureuse dont entra dans la bataille la 5e armée d'Espérey fut certainement l'une des causes les plus importantes de la victoire. Dès le 6, cette armée avançait résolument en repoussant une violente contre-attaque. Le 7, elle franchissait le Grand Morin et atteignait le Petit Morin. Le 8, elle dépassait la ligne Vauchamps-Montmirail-Marchais. L'ennemi, très éprouvé, cessait de résister sérieusement à partir du 9, où elle franchit la Marne. Von Bülow tenta de faire tête au Sud et à l'Ouest de Reims, mais il fut bousculé le 11 à Thillois et ne se ressaisit que le 13 sur les positions au Nord du camp retranché (Berru-Brimont-Chemin des Dames).

Dans la matinée du 6, les Allemands attaquaient la 9e armée

Foch en même temps qu'elle prenait l'offensive; vraisemblablement ils cherchaient à percer le front français dans les plaines champenoises pour répondre à l'action de la 6e armée française sur leur droite; quoi qu'il en soit, leur pointe était là, avec une densité de troupes plus forte que sur le reste de leur ligne, et très supérieure à celle que leur opposait la 9e armée. — La droite du général Foch résiste énergiquement et sa gauche progresse; la situation reste stationnaire le 7, malgré des efforts vigoureux des deux côtés; mais le 8, la progression de la gauche ne reprend que faiblement, tandis que la droite cède. La situation paraît sérieuse, mais le général Foch répond de tout, et d'ailleurs l'avance du général d'Espérey doit fatalement le soulager, puisqu'il a tenu : car, à la rigueur, il suffisait qu'il tînt sur ses positions sans se laisser couper d'avec l'armée placée à sa gauche; mais le général Foch veut davantage : il ose, en pleine bataille, enlever la division Grossetti de sa gauche pour la porter à sa droite qu'il dégage ainsi. L'armée d'Espérey est en mesure de lui prêter un corps d'armée qui déborde les marais de Saint-Gond par le Nord et il enlève le château de Mondement qui commande le plateau de Sézanne. Ces belles manœuvres amènent la retraite de l'ennemi. — Le général Foch passe la Marne le 12 et donne la main à l'armée d'Espérey à l'Est de Reims.

A sa droite, la 4e armée de Langle de Cary avait été particulièrement éprouvée par ses rudes batailles dans le Luxembourg et sur la Meuse; son débouché est particulièrement difficile. — C'est surtout l'avance de sa gauche qui importe à l'ensemble du mouvement; le général de Langle y dirige donc un corps d'armée que lui envoie le général Dubail, puis deux divisions prises à sa droite, qui se contentera de résister. Cette gauche progresse faiblement les 6, 7, 8; la bataille, les 9 et 10, se concentre au milieu de sa ligne, autour de Vitry-le-François. Enfin, le général de Langle est dégagé par l'avance du général Foch, comme le général Foch l'avait été par l'avance du général d'Espérey. Il occupe Vitry et Sermaize le 11, sa gauche passe la Marne le 12, et suit la retraite de l'ennemi.

C'est le 12 que le général Joffre peut affirmer sa victoire dans un ordre du jour :

« La bataille qui se livre depuis cinq jours s'achève en une victoire incontestable; la retraite des Ire, IIe et IIIe armées

allemandes s'accentue devant notre gauche et notre centre. A son tour, la IVe armée ennemie commence à se replier au Nord de Vitry et de Sermaize. Partout l'ennemi laisse sur place de nombreux blessés et des quantités de munitions. Partout on fait des prisonniers; en gagnant du terrain, nos troupes constatent des traces de l'intensité de la lutte et de l'importance des moyens mis en œuvre par les Allemands pour essayer de résister à notre élan. La reprise vigoureuse de l'offensive a déterminé le succès. Tous, officiers, sous-officiers et soldats, avez répondu à mon appel... Vous avez bien mérité de la patrie. »

Le pivot Est de la manœuvre. — Le 31 août, le général Sarrail avait remplacé le général Ruffey dans le commandement de la 3e armée. L'ordre du général Joffre avait suspendu l'offensive qu'il comptait prendre le 1er septembre, et qui malheureusement n'était plus compatible avec la situation générale. Le 2, pour éviter un trop grand allongement du front, il fallait se replier pour rester en liaison avec la 4e armée qui retraitait, et le général Joffre a déterminé les troupes dont il doit renforcer la garnison de Verdun, envisageant ainsi la nécessité où se trouverait le général Sarrail de laisser la défense de cette place à ses propres forces. Le général Sarrail use résolument de la latitude qui lui est laissée et s'accroche à Verdun, allongeant sa gauche pour rester en liaison avec l'armée de Langle et faisant en même temps face au Nord pour défendre la place, et face à l'Est pour menacer de flanc l'armée du kronprinz qui marche vers le Sud. Il reçoit le 4 la directive suivante : « La 3e armée, dont la mission est d'opérer à la droite du groupement principal de nos armées, 4e, 9e et 5e, se repliera lentement, en se maintenant, si possible, sur le flanc de l'ennemi et dans une formation lui permettant à tout instant de passer facilement à l'offensive, face au Nord-Ouest. »

Les prélèvements forcés sur la droite française ont réduit la 3e armée à deux corps actifs et un groupe de divisions de réserve. Le 6 septembre, l'un de ces corps attaque vers le Nord et l'autre vers l'Ouest, avec une division de cavalerie pour relier les deux attaques. Mais c'est le moment que le kronprinz a choisi pour couper la 3e armée de la 4e et encercler Verdun. Il enlève Revigny, et déjà sa cavalerie tente le passage de cette brèche qui doit l'amener sur les arrières de nos 1re et 2e armées,

quand elle se heurte à un corps que le général Joffre a enlevé au général de Castelnau pour combler le vide croissant entre les armées Sarrail et de Langle. L'artillerie de ce corps d'armée fait merveille et rétablit la situation. Le 10, le kronprinz échoue dans une violente attaque contre le 6e corps à la ferme de Vaux-Sainte-Marie, tandis qu'un corps allemand, parti de Metz pour prendre notre ligne à revers, échoue dans la Woëvre.

L'ensemble de la situation dégage entièrement la 3e armée le 12 et elle suit la retraite de l'armée du kronprinz.

A l'extrême droite, la 1re armée Dubail et la 2e Castelnau ne cessaient de s'affaiblir par les prélèvements incessants qu'exigeait le renforcement du centre et de la gauche français, tandis qu'au contraire l'armée du kronprinz Ruprecht de Bavière et l'armée von Heeringen se renforçaient par des formations nouvelles. L'offensive entamée par les armées françaises après la victoire de la trouée de Charmes s'arrête peu à peu, à cause de cette disproportion de forces, des organisations défensives de l'ennemi, qui se perfectionnent, et de son artillerie lourde, qui se met en batterie; du 24 août au 2 septembre, on s'enterre des deux côtés.

La ligne française tient le Grand-Couronné de Nancy avec un groupement de divisions de réserve, puis la Mortagne, et rejoint les Vosges par le col de la Chipotte au Sud de Saint-Dié, qui a été pris le 27 par les Allemands. Les deux partis attachent une égale importance à la position de Nancy, dont la prise ouvrirait une large brèche dans la ligne française et ferait sauter un large pan de la défense, en produisant un grand effet moral. Le 4, l'attaque se prononce sur un large front, avec quelques succès locaux; le 5, la ligne tient bon au Sud de Nancy; l'ennemi débouche des bois au pied du Grand-Couronné; les 6 et 7 la bataille s'acharne autour du mont d'Amance et de la Montagne Sainte-Geneviève; l'ennemi avance au prix de pertes considérables; la question de l'évacuation de Nancy se pose : ne vaut-il pas mieux se replier derrière la Meurthe et la Mortagne, où la position Saffais-Belchamp offre une bonne ligne de résistance? Le général Joffre prescrit de garder à tout prix le Grand-Couronné et, peu à peu, la bataille languit. L'empereur Guillaume II, qui a préparé son entrée triomphale dans la capitale lorraine, doit retourner à

Metz avec son escorte triomphale. Vaincu sur la Marne, l'ennemi ne peut continuer son attaque contre la droite française. Le 12, il bat en retraite et les troupes françaises rentrent dans Pont-à-Mousson, Nomény, Lunéville, Saint-Dié, Baccarat.

La course à la mer. — Au milieu de septembre, l'armée allemande fait front, les deux armées se fixent de plus en plus à l'Est et au centre et cherchent à déborder réciproquement l'aile Nord de leur adversaire. La 5e armée d'Espérey et l'armée anglaise disputent le Chemin des Dames. La 6e armée Maunoury s'étend entre l'armée anglaise et l'Oise vers Noyon, et à sa gauche quatre divisions territoriales et un corps de cavalerie sont sur la Somme.

Le 18 septembre, la 2e armée Castelnau quitte la Lorraine et vient débarquer ses trois corps d'armée entre l'Oise et la Somme, et la lutte devient très rude dans la région Roye-Lassigny, avec des oscillations dont l'amplitude va en diminuant. Mais les armées allemandes tirent de leur front convexe une plus grande facilité de transport vers la gauche française, et le général Joffre, qui la sent de plus en plus menacée, crée vers Arras le 30 septembre une nouvelle armée sous les ordres du général de Maud'huy. La situation était si grave au commencement d'octobre que le commandement local envisageait la retraite sur la Somme, qui eût livré à l'ennemi la côte de la Manche jusqu'à l'embouchure de cette rivière. Repoussant cette proposition, qui pourrait avoir sur la suite des opérations les conséquences les plus graves, le général Joffre envoya sur place le général Foch, avec le titre d'adjoint au commandant en chef, et la mission de commander les opérations dans la région Nord et de coordonner l'action des troupes françaises avec celle des Alliés anglais et belges.

Car l'armée britannique, sur l'instance très raisonnable du maréchal French, était transportée dans le Nord vers Hazebrouck du 5 au 20 octobre; sir John French avait bien voulu admettre que les divisions pourraient être engagées en cas d'urgence dès leur arrivée, sans attendre le rassemblement général de ses forces. La confraternité d'armes s'établissait de plus en plus. Anvers, où s'était repliée l'armée belge à partir du 13 septembre, était bombardé depuis le 28, et tomba le 9 octobre. La retraite de l'armée belge sur l'Yser fut protégée par une division anglaise et la brigade de fusiliers marins français

qui avaient pris position en avant de Gand. Le général d'Urbal prit le commandement de l'armée française de Belgique que des renforts portèrent bientôt à cinq corps d'armée et deux divisions de cavalerie. Le front des Flandres était constitué et la gauche des Alliés s'étendait jusqu'à la mer.

Sur l'Yser, des combats s'engagèrent à partir du 16 octobre et durèrent jusqu'au 10 novembre. La division Grossetti rétablit la situation à Nieuport et soutint l'armée belge exténuée et manquant de munitions, jusqu'à ce qu'elle pût border la rivière à Dixmude ; la brigade de fusiliers marins, commandée par l'amiral Ronarc'h, se couvrit de gloire, avec les bataillons sénégalais, trop oubliés. Plus au Sud, vers Ypres, la ligne des Alliés formait un saillant difficile à tenir et violemment attaqué, parce qu'il barrait la route entre l'Yser et la Lys. La bataille y fit rage du 25 octobre au 13 novembre.

Les armées allemandes du duc de Wurtemberg et du prince Ruprecht de Bavière, chacune de 5 corps d'armée, sont venues soutenir les 4 corps de cavalerie de von der Marwitz et sont à pied d'œuvre le 21 octobre ; 5 corps d'armée nouveaux les renforcent en pleine bataille avec des unités d'Ersatz. L'empereur Guillaume II est à Courtrai, animant de sa présence les 800000 Allemands qui se heurtent au nouveau front d'Arras à Nieuport et, concentrant bientôt leur effort dans la région d'Ypres, veulent percer pour rejeter à la mer les forces alliées.

Mais les Belges se battent pour conserver à leur pavillon le dernier lambeau de territoire qui leur reste, les Anglais pour protéger les ports de la Manche contre l'établissement des bases sous-marines et aériennes qui menaceraient directement leur île, les Français pour sauver leur patrie.

Les inondations se tendent sur l'Yser ; les défenses s'organisent, l'ordre se met dans la confusion inévitable du début ; cavaliers pied à terre et fantassins, Français avec Anglais et Belges cessent de combattre pêle-mêle. Le général Foch, sans avoir le commandement effectif, sait inspirer à tous la confiance qui l'anime, la ténacité dans la résistance, l'ardeur dans la contre-attaque ; un prestige croissant donne à ses conseils l'autorité qui emporte les États-Majors alliés vers les solutions viriles.

Aux moments les plus graves, où la volonté du chef pourrait vaciller, le général Foch arrive avec son optimisme serein

et communicatif, un clair résumé de la situation ponctué de gestes expressifs, une décision énergique qu'il condense parfois en une courte note laissée à portée de la main : le général Foch ne commande pas, il persuade, et cet avis n'est nullement un ordre ; mais il reste là, écrit, suggestionne la volonté, prolonge et matérialise la parole du général français, après que d'autres devoirs ont appelé son action sur d'autres points du champ de bataille.

Partout où il est besoin, les troupes françaises arrivent en renfort ou agissent par des attaques latérales : les Alliés constatent de leurs yeux que c'est à tous que le général Foch demande le maximum d'effort, et ils le donnent.

Le point critique de l'action fut dépassé le 31 octobre. Mais l'arrivée de la garde allemande fut le signal d'une violente attaque les 10 et 11 novembre. Puis la lutte s'amortit, les défenses s'établirent des deux côtés, et au milieu de novembre, le front se fixa. Dans les deux camps, on s'était enterré de plus en plus dans des organisations qui se perfectionnaient chaque jour. Les lignes de tranchées se doublaient, se triplaient, réunies par des boyaux et par des bretelles permettant de cloisonner toute avance de l'adversaire. Des nappes de fil de fer s'étendaient en avant des fronts, toujours plus denses et plus compliquées ; les abris souterrains se perfectionnaient, les deuxièmes positions se créaient, puis les positions de repli, les centres de résistance, dotés d'enceinte continue. L'attaque recherchait en même temps les procédés nouveaux contre cette débauche imprévue de moyens défensifs et de nouveaux engins s'improvisaient. Les Allemands mettaient en batterie des lance-mines de divers calibres, les Français exhumaient du fond des arsenaux les mortiers lisses des anciens sièges. Les modèles de grenades variaient à l'infini ; les charges allongées et les brouettes blindées se préparaient à détruire les réseaux de fils de fer. De la Suisse à la mer du Nord, la guerre de mouvement était terminée et la guerre de positions commençait.

*
* *

Ce rapide exposé permet de saisir les conditions qui ont présidé au début de la grande guerre et d'expliquer les premiers revers des armées françaises et les succès qui les ont suivis.

En 1911, le plan 17 avait avancé la zone de concentration des armées françaises parce qu'une étude plus serrée des transports avait permis de gagner plusieurs jours sur les premiers calculs ; ce changement couvrait contre l'invasion ennemie une notable partie du territoire français et donnait satisfaction au principe de l'offensive qui régnait alors dans tous les états-majors. La violation du territoire belge par les armées allemandes était prévue, par une variante qui portait en ligne l'armée gardée en réserve. Cette variante joua dès le 2 août, étendant jusqu'à Mézières le front qui s'arrêtait primitivement à Longwy. Mais le commandement français ne pensait pas que le mouvement débordant à travers la Belgique dût s'étendre sur la rive Nord de la Meuse, parce qu'il ne croyait pas que les Allemands emploieraient leurs divisions de réserve en première ligne dès le début des opérations.

Confirmé dans cette idée par les premiers renseignements sur l'ennemi, malheureusement très incomplets, le général Joffre indique le 8 août son intention de livrer la bataille sur tout son front, la droite au Rhin : dans son instruction générale n° 1, le rôle de sa gauche reste encore indécis et dépendra des circonstances. Par suite de l'importance des forces allemandes qui s'engagent en Belgique, il est amené en effet à l'étendre un peu tardivement vers le Nord jusqu'à la Sambre et à donner la main à l'armée anglaise.

La bataille s'engage le 20 en Lorraine avec les armées Dubail et Castelnau, le 21 en Luxembourg avec les armées Ruffey et de Langle, qui toutes ont l'ordre d'attaquer. L'armée Lanrezac, qui a le même ordre, n'est en mesure de l'exécuter que le 23, parce que ses renforts ne sont pas arrivés, mais elle est elle-même attaquée dès le 21. Dans cette bataille des frontières, les troupes françaises éprouvent un grave échec parce que leur instruction a été poussée uniquement dans le sens d'une offensive brutale, que leur armement est insuffisant en mitrailleuses et en canons lourds, que leur règlement ne leur permet pas de profiter de la supériorité de leur canon de campagne dans la préparation des attaques, et que des fautes de commandement viennent exagérer encore les insuffisances de matériel et les défauts de l'instruction.

C'est dans les raisons techniques qu'il faut chercher avant tout les causes de ces premiers revers. Sans doute, l'organisa-

tion des réserves était insuffisante dans l'armée française; leur encadrement était négligé, et l'effectif du temps de paix ne permettait pas de donner aux corps de réserve un certain nombre de régiments actifs, comme dans l'armée allemande. Sans doute, la variante prévue pour l'invasion de la Belgique était insuffisante, et il eût fallu une deuxième variante admettant le mouvement à large envergure prévu par Falkenhausen avec une large utilisation des réserves, par Bernhardi avec un sacrifice vers l'Est. Mais si le groupe des armées Ruffey et de Langle avait remporté un véritable succès, les armées von Bülow et von Kluck eussent été singulièrement compromises, toutes leurs communications resserrées, puis menacées. Et les armées du Luxembourg, même en cas d'action indécise, auraient vu leurs adversaires reculer, si les armées de Lorraine avaient avancé. Tel était l'avantage de l'offensive que le général Joffre prenait résolument, toutes forces réunies, la droite au Rhin.

La retraite s'imposait sur tout le front par suite de nombreux échecs locaux, dont quelques-uns étaient d'importance. Elle s'accompagna de coups de boutoir vigoureusement portés qui facilitèrent le regroupement des unités, leur remise en mains, leur renforcement. L'instruction générale n° 2 du 25 août avait prévu une nouvelle offensive vers le 2 septembre, menée par la gauche alliée convenablement renforcée : les circonstances reculèrent l'exécution de ce projet, mais il resta dans l'idée de tous. La nécessité de prendre du champ s'étant imposée, l'instruction générale n° 4 du 1er septembre indiqua une nouvelle limite beaucoup plus éloignée « sans que cette limite doive forcément être atteinte; » en reculant, le général Joffre pivote autour de sa droite, mais il ordonne : « Dès que la 5e armée aura échappé à la menace d'enveloppement, les armées reprendront l'offensive. » Tous ses subordonnés immédiats connaissent donc l'intention du commandant en chef de passer à l'offensive dès que les circonstances le permettront.

Le général Galliéni constate le 3 le mouvement de glissement des armées allemandes vers l'Est de Paris. Le 4 au matin, il prend d'initiative toutes ses dispositions pour porter dans le flanc de l'ennemi la 6e armée Maunoury, qui devra être prête à attaquer le 5 septembre. Par son action personnelle, il lève les dernières hésitations de l'État-Major anglais, qui promet le

concours de ses forces. Il présente alors au général Joffre un ensemble de renseignements concordants et de dispositions heureuses qui détermineront la décision du général en chef d'avancer l'heure de l'offensive. Le général Galliéni a donc une part des plus grandes dans la victoire de la Marne, et sa gloire laisse entière celle du maréchal Joffre.

La faute de l'ennemi qui se présentait tête baissée dans une souricière s'explique par bien des raisons ; l'État-major allemand n'avait pas échappé à la déformation des travaux sur la carte, qui schématisent la guerre et en exagèrent le caractère géométrique. L'état des troupes, le caractère des chefs, les mille impondérables qui décident du succès ne trouvent point de place dans les études théoriques, très utiles, mais auxquelles il ne faut pas demander plus qu'elles ne peuvent donner.

Une armée qui bat en retraite doit être poursuivie à marches forcées, c'est pour l'adversaire une proie facile, à laquelle il ne faut pas laisser le temps de souffler. Un camp retranché se présente, il faut le négliger, car sa garnison, surtout s'il s'agit de la capitale d'un grand État, est fixée par la défense des organisations fortifiées, et son Gouverneur ne saurait l'aventurer sans engager gravement sa responsabilité. Telles furent les premières réponses des États-majors allemands aux questions indiscrètes que, longtemps après l'événement, leur posèrent quelques journalistes neutres. Le général Galliéni, en jetant toutes ses forces actives dans la mêlée, n'avait pas joué selon les règles du jeu et il aurait été fort mal noté dans un « Kriegspiel » du Grand État-Major. Von Kluck dit à l'un, pensivement : « Nous avons peut-être été trop savants. » Et à un autre, Suédois : « Si vous voulez les raisons matérielles de l'échec, reportez-vous aux journaux du temps ; ils vous parleront du manque de munitions, du ravitaillement défectueux : tout ceci est exact. Mais il y a une raison qui prime les autres, une raison qui, à mon avis, est entièrement décisive : car elle a permis aux autres de se manifester... Eh bien ! — dit von Kluck en appuyant sur chaque syllabe et en me regardant attentivement, — c'est l'aptitude tout à fait extraordinaire et particulière au soldat français de se ressaisir rapidement. C'est là un facteur qui se traduit difficilement en chiffres et qui, par conséquent, déroute le calculateur le plus précis et le plus prévoyant. Que des hommes se fassent tuer sur place,

c'est là une chose bien connue et escomptée dans chaque plan de bataille; on prévoit que les compagnies X. Y. Z. doivent se faire tuer sans reculer à tel endroit précis pendant tant et tant de temps et on en tire des conclusions utiles. Mais que des hommes ayant reculé pendant dix jours, — et la voix de von Kluck semble s'altérer, — que des hommes couchés par terre à demi morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est là une chose avec laquelle nous n'avons jamais appris à compter; c'est là une possibilité dont il n'a jamais été question dans nos Écoles de guerre... »

Ni la victoire de la trouée de Charmes, ni celle de Guise, ni les actions vigoureuses qui s'étaient produites au cours de cette longue retraite, n'avaient ouvert les yeux des États-majors allemands sur l'état réel des armées françaises : sur cette ligne immense, certains corps avaient dû se replier sans avoir combattu, d'autres n'avaient eu que des actions heureuses, et ceux-là même qui avaient le plus souffert brûlaient de se venger. La faculté de rebondissement que possède la nation française et dont elle a donné tant de preuves au cours de sa longue histoire, paraît inconnue de ses ennemis. On l'a dit très justement, c'est le soldat français qui a vaincu sur la Marne. Oui, c'est bien la race qui a fait le miracle, et cette vérité ne fait qu'accroître la gloire du Chef qui a cru en elle.

La fatigue générale et la pénurie de munitions dans les deux camps provoqua une accalmie; l'attaque française était en infériorité matérielle par son insuffisance en artillerie lourde et en mitrailleuses ; on s'enterra. La lutte se transporta vers le Nord, en terrain encore libre, mais les mêmes causes y produisirent les mêmes effets. La bataille de la Marne était pour les Alliés une grande victoire, complétée par le coup d'arrêt qui maintenait les Allemands loin des côtes de la Manche. Cet ensemble fixait le sort de la guerre, mais les conditions de la lutte retardaient la décision finale : en 1914, les moyens de défense paraissaient supérieurs aux moyens d'attaque et, dans ce duel fameux entre la cuirasse et l'obus, la cuirasse était momentanément la plus forte.

Général MANGIN.

(A suivre.)

L'ÎLE HEUREUSE[1]

DEUXIÈME PARTIE [2]

LUEURS D'ORAGE A L'ORIENT

« Trop souvent les nations comblées sont tentées d'oublier des vérités. Le rôle du soldat est de les leur rappeler par sa seule existence. »

(PAUL BOURGET.)

Le carré du *Berthollet* apparaissait brillamment éclairé malgré l'heure tardive. On approchait de minuit. A travers la fumée produite par les pipes, cigares, cigarettes, l'on distinguait confusément le poêle de cuivre fourbi avec soin chaque matin par le boy annamite et les fleurs d'or qui se détachaient du linoléum crasseux de la tenture comme des espèces de constellations étranges, rapprochées dans l'annonce d'un cataclysme. Des cartes à jouer étaient dispersées sur la table et aussi des verres de toutes formes, de toutes dimensions, les uns vides, les autres à demi remplis de breuvages variés. Cinq ou six officiers causaient, fort animés, délaissant bridge, poker et manille. Appareillerait-on demain pour remonter la rivière? Les affaires allaient mal du côté de Tieh Shan. Les ouvriers chinois des mines du baron Privaz s'étaient joints à la population et assiégeaient dans la concession européenne ingénieurs et employés, qui s'y étaient barricadés avec leurs familles et s'y défendaient avec leurs carabines de chasse. On ne communiquait avec eux que par intermittences, difficilement. Les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.
(2) *Copyright by* Avesnes, 1920.

causes de la bagarre, du « riot, » comme on l'appelait, semblaient obscures. Un journal chinois, le *Journal de l'Intérieur et de l'Extérieur*, apporté par un fournisseur et abandonné sur une banquette du carré, racontait une incroyable histoire de missionnaire qui aurait frappé un mandarin en déjeunant avec lui. Mais personne n'acceptait cette légende. Plus vraisemblablement l'état anarchique du pays avait attiré des bandes de pillards, bandes organisées dont les chefs s'étaient assuré la connivence du mandarin militaire qui, du fort de Hsia Kuan, commandait la région. La populace, troublée par les événements de la révolution qu'elle n'avait pas très bien compris, surexcitée par la misère, et toujours secrètement, intimement favorable à toutes les manifestations anti-étrangères, s'était associée aux pillards. Ce qui paraissait certain, c'était que les Européens de Tieh Shan, si on ne se portait pas promptement à leur secours, couraient grand risque d'être massacrés. Le *South China Daily Journal* et *l'Écho de Chine* contenaient les plus sinistres rumeurs. Par un surcroît de malchance, récriminaient ceux qui souhaitaient une intervention armée, ni un Anglais, ni un Italien, ni un Japonais, ni un Allemand n'étaient mêlés à l'incident que subissaient seulement des Français, des Belges et des Norvégiens. Les consuls avaient télégraphié d'urgence à Pékin ; mais de Pékin ils n'obtenaient que des formules étonnées et dilatoires. Tout le monde fixait des yeux interrogateurs sur la petite division française, composée du *Berthollet*, de l'*Entreprenante* et de la *Macreuse*, qui, évidemment, pouvait, en remontant le fleuve, — si elle l'osait! — aplanir la situation. Mais le risque était considéré comme énorme. D'abord politiquement, la chose se manifestait peu claire et susceptible d'entraîner des complications, au moins des représentations et des discussions de la part du gouvernement chinois; puis, pratiquement difficile, car septembre s'achevait et l'eau baissait chaque jour davantage, rendant la navigation terriblement hasardeuse en rivière après les pleines eaux de l'été qui déplacent les bancs de sable ou de vase. Enfin, le mandarin du fort de Hsia Kuan pouvait parfaitement, si tel était son bon plaisir, barrer le passage et ne faire, comme on se plaisait à le répéter couramment, « qu'une bouchée » des trois bateaux minuscules, vieillots et mal armés. Le commandant de Saint-Gelais tenterait-il cette

périlleuse et incertaine aventure? Même encouragé par les instructions vagues généralement usitées en ces circonstances, s'il échouait, on lui donnerait tort, très certainement. Ce soir, le consul de France, venu à bord du *Berthollet*, conférait avec le commandant depuis plus de deux heures, et l'on entendait par intervalles un pas, celui facilement reconnaissable de Saint-Gelais, s'appesantir sur un plancher qui servait en même temps de plafond au carré. Ce pas s'arrêtait assez longtemps parfois, puis reprenait, nerveux, saccadé, autoritaire, seul indice qui parvînt d'une conversation sans doute agitée. Les officiers l'écoutaient, ce pas, et, d'après son rythme, penchaient vers une solution ou vers la solution opposée. Un petit enseigne de vaisseau, pâle de figure, à mine souffreteuse et intelligente, du nom de Raoul, s'écriait :

— Vous comptez sans les instructions du ministère des Affaires étrangères. Il y a de gros intérêts dans ces mines de Tieh Shan, et Privaz est un homme diablement influent. Tu le connais, toi, Raimondis? Nous étions ensemble avec Glajeux au mariage d'Amédée... C'était effrayant ce qu'il y avait de monde!... Paraît qu'il se lance dans la politique maintenant, Amédée Privaz..., sera député à quinze mille balles, tandis que moi j'ai même pas trois cents francs par mois. Comme s'il avait besoin d'un supplément de quinze mille balles, celui-là!

— Qu'est-ce que t'en ferais de quinze mille balles? interrogea le gros Accourgnac, un enseigne trapu et lourd venu de la *Macreuse* sur le *Berthollet* pour jouer au bridge. Tu vas jamais à terre.

— Aie pas peur... Serais pas embarrassé.

Et l'image de sa mère, une veuve qu'il soutenait péniblement avec sa solde, passa devant ses yeux. Mais il la chassa vite, cette image, car on était à la veille d'une action possible :

— N'empêche que si les Affaires étrangères veulent, la Marine nous envoie un ordre, et en route!... Nous pouvons être dans la nuit d'après-demain devant Tieh Shan ou Hsia Kuan.

— Vous allez fort, jeune homme, vous allez fort! riposta le lieutenant de vaisseau Laudrenier, second du *Berthollet*. Vous connaissez mal nos seigneurs du quai d'Orsay. Que faites-vous donc de la célèbre formule : « Surtout pas d'histoires! »

Et puis je ne nous vois pas très bien remontant le fleuve avec nos trois navires de haut bord et leurs pauvres canons de 90 et de 100... Il y a des torpilles mouillées dans les environs de Hsia Kuan et vous voyez d'ici ce qui pourrait nous arriver, ce qui nous arriverait sûrement si nous commettions en quelque manière une violation de neutralité. Quel beau résultat!

Laudrenier sourit et passa sur sa barbe en pointe légèrement grisonnante sa main nerveuse et fine. Il affectait en tout un scepticisme extrême.

— Alors, plaça Raimondis, on va laisser massacrer des gens qu'on pourrait secourir?... Je doute que Saint-Gelais se prête à cette combinaison.

— Saint-Gelais! réfuta avec mépris Laudrenier, Saint-Gelais! mais il est la cinquième roue du carrosse dans cette histoire! Il reçoit des ordres et il se borne à les exécuter. Et, franchement, ça vaut mieux, car, sous son apparence glaciale, Saint-Gelais est un nerveux, un violent, un impulsif, un volcan qui brûle sous de la neige... Livré à lui-même, il serait capable d'aller se fourrer dans la gueule du loup, de vouloir faire du bruit avec ses pétoires!... Ce serait la catastrophe sans phrases. La Chine ne s'accommode pas de ces gens-là. Elle les use ou les ensevelit. Ce n'est jamais par la violence qu'on arrive à ses fins avec les Chinois.

— Ah! Saint-Gelais est un commandant épatant! affirmèrent les enseignes d'une voix sans divergences.

— C'est un commandant épatant pour vous qui êtes jeunes! soupira le lieutenant de vaisseau d'un ton désabusé. Il ne s'entendait pas avec son commandant. — N'empêche qu'il n'est pas de pied contre les mandarins chinois. Malgré son allant, il ne peut pas, avec ses trois misérables barques, museler les forts. Qu'il laisse les diplomates s'arranger! Cela vaudra mieux. D'autant qu'à la veille de sa retraite il ne va pas risquer de se casser les reins dans une aventure où tous les gens sensés le blâmeraient de s'être engagé!

Le docteur tira philosophiquement une bouffée de sa pipe, énonçant :

— Ainsi le massacre de ces malheureux est résolu. Ils seront probablement torturés... Je plains tout de même les femmes et les enfants. Quant aux hommes!... On ne va pas chercher son pain si loin de chez soi.

— On cherche son pain où on le trouve, murmura l'officier mécanicien en regardant d'un œil morne sa chope de bière à moitié vide.

Raoul et Raimondis protestaient. Quoi! on n'essaierait même pas d'obtenir satisfaction du gouvernement chinois? Laudrenier haussa les épaules en ricanant :

— Le gouvernement chinois paiera des indemnités... s'il y a des victimes, ce qui n'est pas prouvé, car maintenant, dans ce pays, on y regarde à deux fois avant de toucher les cheveux d'un Européen.

— Allez donc contenir une populace! On n'arrive pas souvent ici à distinguer les brigands de l'armée régulière... Qu'ils se chamaillent, se vilipendent, se massacrent, se congratulent entre eux, je n'y vois pas le moindre inconvénient, professait le docteur. Au contraire, mais s'en prendre aux autres, ça non. Des excuses, des indemnités, voilà qui n'empêchera pas les pauvres diables coupés en petits morceaux de passer un mauvais quart d'heure. Enfin je préfère encore que ce soit eux plutôt que nous!

— Le thérapeute est héroïque! prononçait Accourgnac avec une bouffonnerie accentuée.

Mais Raimondis, Raoul, l'officier mécanicien s'échauffaient, réclamant au moins une démonstration de force.

— Peuh! jeta Laudrenier. Tout ça ne vaut pas une chope. Qu'en pensez-vous, docteur?... Tiens, les piétinements changent d'allure, là-haut. Je parie que le consul s'en va. Qui est de garde? Glajeux ou du Gac?

— Glajeux, assura Accourgnac, rôde à cette heure-ci dans Foochow-street ou chez Anna... J'attends qu'il soit arrivé pour partir. Il est incorrigible, ce garçon-là. Il ne se range pas.

Lui, le gros Accourgnac, se rangeait pour de bon. Chacun des courriers emportait régulièrement une lettre de lui à une jeune fille de son pays, sa fiancée. Ils devaient se marier dès le retour d'Accourgnac en France.

— Boy! cria Laudrenier, appelant le domestique annamite... va prévenir le lieutenant du Gac dans sa chambre que le consul s'en va... qu'on allume des fanaux!... eh! grouille-toi. Moi, je monte... je veux m'offrir la tête de Saint-Gelais et du consul prenant congé l'un de l'autre en cette circonstance.

Sur le pont tout baignait dans l'air de la nuit d'automne déjà froid et piquant. Autour du *Berthollet* très loin, dans l'ombre, le clapotis d'un grand fleuve, puis, à quelque distance, la masse d'une ville endormie; à droite, les rectangles réguliers de la concession européenne, éclairés de réverbérations rouges; à gauche, la dentelure de l'agglomération indigène, à peine sensible dans l'obscurité, tapie et sournoise, d'où montaient par moments des piaillements étranges dont on ne pouvait discerner s'ils provenaient d'hommes ou d'animaux. Une sensation d'immensité et aussi d'anxiété émanait de ce monde voisin, deviné énorme et hostile, sous son apparence de calme couvant de sourdes et étranges rumeurs. C'était bien la Chine, la Chine démesurée, inquiétante, impénétrable, libidineuse et cruelle, grosse de mystères insoupçonnés et de malaises inconnus.

A bord, les marins dormaient, tranquilles, insouciants comme dans une anse de la rade de Brest. On entendait le caporal d'armes recherchant laborieusement les hommes qui devaient porter les fanaux : « Madec... Tarton... L'Helgouach'..., toujours à cacher vos figures, fainéants..., attendez un peu voir que je vous mette sur le cahier !... Allons, garçons, rallièz à l'appel. » Et ils ralliaient, trébuchants, gourds de sommeil, les épaules arrondies, ainsi que des enfants pris en faute et penauds. Du Gac se tenait debout près de la coupée. Il héla le maître de quart, qui lui répondit du pied d'un mât par un petit coup de sifflet discret. Saint-Gelais et le consul parurent. Saint-Gelais, grand, mince, le nez en bec d'aigle, la taille exactement moulée dans une redingote; le consul, court et bonhomme, la physionomie contrariée. Le consul parlait et Saint-Gelais ne desserrait pas les lèvres. Ils arrivèrent l'un et l'autre dans la lueur trouble et remuante des fanaux. Le consul dit alors assez haut pour que les officiers l'entendissent : « Que voulez-vous?... Allez. Je ne puis pas vous en empêcher. Mais si ça tourne mal, n'attendez pas qu'on vous soutienne. » Il y eut un bref serrement de mains; le sifflet retentit, puis les hommes aux fanaux se dispersèrent. Saint-Gelais, le visage obstiné et résolu, regagnait ses appartements. En passant devant le groupe des officiers, il leur adressa un léger salut amical de la main, et, les interpellant de sa voix brève : « Laudrenier ?... Appelez à bord immédiatement les commandants de l'*Entreprenante* et de la

Macreuse... qu'on soit prêt à appareiller demain matin à quatre heures.

Laudrenier murmura quelques paroles :

— Commandant, permettez-moi de vous faire remarquer..

— Non, non, rien du tout... demain matin, à quatre heures... vous avez le temps tout juste pour les feux... vous effectuerez à la *Macreuse* et à l'*Entreprenante* les versements de munitions et de vivres que je vous prescrirai par écrit dans un instant... Vous avez terminé votre charbon ? Oui. C'est le principal. A demain matin, mon ami. Bonne nuit ! Raimondis?

Raimondis s'élança et disparut derrière la porte du commandant.

Le sort en était jeté. On remontait le Fleuve. On allait tenter l'aventure.

— Je l'aurais parié, exhala Laudrenier... Eh bien ! c'est la gaffe. Pas un de nous n'en reviendra. Ah ! là là. « Demain, à quatre heures !... Bonne nuit, mon ami ! » Le voilà tout entier. Se doute-t-il de ce que c'est?... Et les feux?... Et les vivres?... Et les versements aux deux autres rafiots ?... Et Glajeux qui est à terre? Il ne s'embarrasse de rien, lui, parbleu ! Enfin, cette fois-ci sera la dernière. Il n'y a pas une minute à perdre pour allumer les feux... Factionnaire !... Factionnaire !... es-tu sourd, bon Dieu ? Va me chercher le capitaine d'armes, le maître de manœuvre, le maître commis et le maître canonnier. Ça va les rendre fous, les pauvres gens. C'est Saint-Gelais qui est à enfermer !

— Et le linge ? gémit le docteur. Le linge qui est à laver en ville ? Comment prévenir le blanchisseur ?

Laudrenier agita les bras, en homme accablé, débordé. Un sampan accostait le *Berthollet ;* Glajeux gravissait la coupée.

— Tu arrives à temps... On appareille demain à quatre heures pour remonter jusqu'à Tieh Shan et Hsia Kuan. Avec ta compagnie de débarquement, tu seras aux premières loges, mon vieux. Tu te feras couper en petits morceaux à terre pendant que nous autres, nous boirons l'eau du Fleuve à la santé du commandant de Saint-Gelais.

Un peu ahuri, les yeux dilatés, Glajeux répliquait seulement :

— On marche.... Quelle veine !

La poigne solide d'Accourgnac s'abattit sur lui :

— Descendons dans ta chambre causer cinq minutes avant que je ne rejoigne la *Macreuse*, car nous filons derrière vous, nous aussi... Laudrenier, vous me direz le matériel que je dois prendre pour mon sabot.

Laudrenier, excédé, tempêtait, furibond :

— Mais je ne sais pas, moi ! Vous avez entendu ce qu'*il* vient de nous apprendre. Je n'en sais pas plus long.., attendez son papier. Demain ! quatre heures ! Bonne nuit ! C'est tout pour le moment. Ah ! non. C'est raide.

— C'est de la folie ! déclara le docteur.

— Rédigez-lui donc un billet d'hôpital.

Mais le docteur haussa les épaules et changea la conversation :

— Et la compagnie d'infanterie coloniale qui est arrivée d'Indo-Chine hier, nous la laissons là? Partons-nous avec les seuls mousquetaires de Glajeux?... Ça vous a un panache ! ironisa-t-il d'un ton âpre.

Laudrenier leva les yeux au ciel une fois de plus et, en guise de réponse, montra la porte close des appartements du commandant.

— Préparez vos drogues et vos instruments... vous aurez de la besogne sans doute, à moins que les Chinois ne nous aient envoyé par le fond auparavant... Assez causé, du reste. L'ouvrage presse. Lerond, fit il interrogeant l'officier mécanicien, vos machines sont prêtes ?... Il faut allumer les feux sans perdre une minute.

Lerond méditait des pensées sombres et grimaçait une moue :

— Puisqu'il le faut, ronchonna-t-il résigné, on sera paré... chacun en mettra.

Et, le dos voûté, le sourcil froncé, se grattant la tête, il partit réveiller son monde.

Cependant Saint-Gelais, une fois la porte de ses appartements refermée, confiait à Raimondis :

— Voyez-vous, mon enfant, je viens de prendre un grand parti !.. Oh ! quant à ce qui me concerne, peu m'importe !.. J'arrive dans quelques mois au terme de ma carrière et je n'attends plus rien de qui que ce soit !.. Je suis précisément à ce point de l'existence où l'expérience indique clairement quel est le devoir et je suis parvenu à l'instant où il est le plus aisé

d'accomplir ce devoir, si risqué qu'il se présente!.. Nous irons à Tieh Shan... nous nous efforcerons de sauver ces pauvres gens du massacre... En nous y prenant bien, brusquement, nous avons cinq chances de réussir sur dix... Cinq chances, c'est suffisant pour essayer.

Il ôta son binocle à monture d'écaille et, de ses grands yeux clairs, légèrement voilés par la fatigue, il regarda Jean presque tendrement. Celui-ci en éprouva de l'émotion et de la surprise, car d'habitude le commandant apparaissait hautain, distant, sec, glacial. De loin en loin pourtant il témoignait à Raimondis quelque bienveillance parce qu'à Paris, au cercle de l'Union, il rencontrait son oncle d'Orves et que Raimondis naviguait depuis longtemps sous ses ordres. Il présidait la Commission d'examen quand Jean s'était présenté à l'École Navale, puis Jean l'avait retrouvé commandant le *Ducasse*, à bord duquel il avait effectué sa première campagne d'aspirant, enfin il le servait encore et le contemplait sur le *Berthollet*, à la tête de la mince division de Chine, vieux capitaine de vaisseau sans avenir, finissant sa vie de marin, chef d'un jugement hardi, étendu, sûr, jouissant d'un prestige considérable auprès de ses subalternes, officiers et équipages, mais que de mystérieuses et tenaces influences écartaient, sans qu'on sût au juste pourquoi, des étoiles d'amiral. Jusqu'au grade d'officier supérieur, Saint-Gelais avait fourni une carrière rapide et brillante, puis arrivé là, quoique possédant au plus haut degré l'art du commandement et ayant conduit à merveille les bateaux qui lui étaient échus, il avait attendu, indéfiniment... Jean de Raimondis jouissait de sa confiance et nourrissait pour Saint-Gelais des sentiments aveugles, une foi et une admiration enthousiastes, issus de sa nature absolue, complètement dépourvue d'esprit critique, de son âme essentiellement jeune et confiante. Il était l'officier de manœuvre du commandant, poste difficile à remplir auprès d'un marin aussi consommé et aussi sévère, son officier des montres; il détenait son chiffre, ce qui l'initiait à toutes les dépêches, même aux plus secrètes. Cependant c'était la première fois que son chef s'ouvrait à lui, — et sur ce ton. Saint-Gelais reprit : « Il n'entre pas dans mes habitudes d'exposer mes plans à mes subordonnés, ni de les discuter avec eux. Il suffit qu'ils connaissent mes décisions et qu'ils les exécutent... Néanmoins je vous ai prié de venir parce

qu'il convient cette fois que vous soyez au courant de l'opération comme moi-même... Vous êtes mon officier de manœuvre... je vieillis, ma vue baisse... enfin un hasard du combat peut me supprimer... Devant Hsia Kuan, il faudra venir mouiller tout près du fort, le nez dans la vase au besoin, si c'est nécessaire. Regardons ensemble la carte. » Il remit son binocle à large monture d'écaille qui lui donnait un peu l'aspect d'un chat-huant distinguant nettement quand les autres n'aperçoivent rien dans la nuit, puis tous deux, Saint-Gelais et Raimondis, penchés sur les cartes jonchant la table de la salle à manger, les examinèrent minutieusement. Il y avait là des plans de toute provenance, dont certains n'émanaient pas du service hydrographique. Saint-Gelais apprit à Jean qu'il les tenait du Vicaire apostolique de la région de Tieh Shan qui, accompagné d'un autre missionnaire, viendrait du reste tout à l'heure s'entretenir avec lui à bord du *Berthollet*. Cartes et plans avaient été hachurés avec soin par des crayons de couleur. A mesure que le commandant parlait, Raimondis s'émerveillait davantage de la précision audacieuse et détaillée du projet. En somme, la chose, à la bien considérer, semblait simple et réalisable. Le *Berthollet* mouillait le plus près possible du fort de Hsia Kuan; l'*Entreprenante*, remorquant une jonque qui portait la compagnie d'infanterie coloniale, tournait le fort par un arroyo et le prenait ainsi à revers; la *Macreuse*, avec la compagnie de débarquement du *Berthollet*, commandée par Glajeux, s'échouait sous le fort; en cas de besoin, le *Berthollet*, au moyen de remorques préparées à cet effet, déséchouerait la *Macreuse* dont le tirant d'eau était faible. La compagnie de débarquement avec Glajeux, les torpilleurs mineurs avec Raoul, marchaient à la porte du fort, s'en emparaient ou le faisaient sauter... Une fois maîtres du fort, on dominait la région de Tieh Shan et les Européens de la concession étaient sauvés.

Convaincu, les yeux brillants de larmes, Jean de Raimondis s'écria : — Commandant, nous réussirons!

— Je n'en sais rien... Cinq chances sur dix. Saint-Gelais réfléchit, les supputant de nouveau : — Oui, nous avons bien la moitié des chances... Eh! c'est quelque chose. D'ailleurs, l'important, c'est que le devoir soit rempli. Soudain il s'informa : — Notre fusilier, Glajeux, est à bord?

Raimondis n'osait répondre. Saint-Gelais sonna un timonier : M. Glajeux venait justement de rentrer. Fallait-il le convoquer? Le commandant fit signe que non, pas pour le moment. Puis, avec quelque indulgence dans le geste : « Toujours à la dernière minute, Glajeux! » Raimondis rappela qu'à l'examen d'entrée pour l'École, Glajeux était arrivé au moment où les portes de la salle se fermaient et qu'il avait failli être exclu du concours par le commandant de Saint-Gelais. Celui-ci sourit à ce lointain souvenir : « Tiens, c'est vrai... ce pauvre Glajeux!.. quelques peccadilles, mais courageux... de la promptitude, du coup d'œil... dans une affaire comme celle que nous entreprenons, il nous rendra peut-être service... nous allons le voir à l'œuvre avec ses fusiliers. » Il prononça ce dernier mot avec une nuance de dédain, le dédain du vieux manœuvrier pour la spécialité semi-terrienne. Puis il confia à Raimondis un pli cacheté pour le capitaine d'infanterie coloniale. Dès que le Vicaire apostolique arriverait à bord du *Berthollet* avec son missionnaire, Jean de Raimondis partirait avec ce dernier et le conduirait au cantonnement de la compagnie d'infanterie coloniale qui était alertée. Il demanderait le capitaine Legueu, à son défaut le lieutenant Privaz, remettrait le pli. Alors, guidée par le missionnaire, la compagnie embarquerait tout de suite sur une jonque qui était préparée et que l'*Entreprenante* emmènerait à la remorque aussitôt que possible pour remonter le fleuve.

Le maître d'hôtel du commandant heurtait la porte de petits coups discrets et il introduisait cérémonieusement deux personnages habillés en Chinois, mais que leurs longues barbes, leurs yeux, leurs visages, dénonçaient pour des Européens. Le plus âgé portait, suspendue à son cou, une croix d'or et Saint-Gelais l'accueillit avec de grands égards, le qualifiant « Monseigneur ». L'évêque présenta son compagnon, jeune homme brun au visage jovial : « le père Houaron » qui, assura-t-il, connaissait à fond la région de Tieh Shan et de Hsia Kuan. Le père Houaron et Jean de Raimondis partirent dès que les commandants de la *Macreuse* et de l'*Entreprenante* furent arrivés et eurent examiné les cartes et plans concernant l'affaire.

Le missionnaire et l'enseigne de vaisseau marchaient côte à côte à grands pas dans la concession européenne, au bout, tout au bout de laquelle se dressait l'usine où la compagnie

d'infanterie coloniale était cantonnée. Houaron? Raimondis? Mutuellement ces noms éveillaient en eux des images lointaines et presque abolies. Autour d'eux, la ville dormait. Un croissant de lune à son déclin se faufilait entre des nuages noirs poussés très vite par le vent d'automne et versait des lueurs tristes sur les maisons de brique. Déjà le froid saisissait la peau et l'on entrevoyait, çà et là, dans l'ombre, des boutiques chinoises ouvertes sur la rue et où rougeoyaient des brasiers, restaurants, fumeries d'opium clandestines, magasins de tailleurs, friperies. Des coolies attardés, traînant leur pousse-pousse vide, croisaient les étrangers en leur adressant une exclamation gutturale et peu flatteuse. Le père Houaron la traduisait à Jean et riait comme un enfant, puis il racontait sa vie, son humble vie laborieuse de missionnaire au milieu de l'immense Chine, crédule et sceptique tout ensemble, profondément misérable, tantôt avenante, tantôt hostile, sournoise et cruelle dans ses procédés presque toujours. Jean l'interrogea sur les supplices dont il ne pouvait détacher sa pensée depuis les paroles du docteur. Le père Houaron lui en décrivit, car il en avait contemplé de ses yeux et il peignit la bastonnade, la mort lente, les déchirures de la chair, savantes et atroces : « Ils font cela poussés par le Diable, oui vraiment, Monsieur, par le Diable. C'est pourquoi il faut arriver, sauver ces pauvres gens de Tieh Shan, sans quoi... » Il n'acheva pas, ou plutôt, soudain emporté par un élan mystique, il conclut : « Heureusement, Dieu est le plus fort... Quand on a Dieu avec soi, monsieur, que craindre? »

— Vous parlez comme l'abbé Mineau, lui répliqua Jean de Raimondis en souriant.

Et, s'étant reconnus après avoir un peu hésité, ils éprouvèrent de la douceur, dans ce pays âpre et lointain, engagés dans une aventure qu'on pouvait présager tragique, à échanger des souvenirs d'enfance. Ils évoquaient l'un et l'autre, tour à tour, avec des détails que la distance leur rendait touchants, le Vivier, le Pin, le baron d'Orves, le docteur Voisnon, Mme de Raimondis, la mère de Jean, si bonne pour les pauvres, l'excellent curé Mineau, la charité même, — et qui cherchait en tout temps des champignons; — Jean revoyait le Loir tranquille, ondoyant, la campagne paisible, le clos des Fontenelles où, un après-midi d'hiver, il avait rencontré la Houaron,

ramassant des pommes sous un arbre, entourée de sa marmaille... C'était avant le premier départ de Jean de Raimondis pour l'Extrême-Orient, sur la *Hache*. Qu'il était amoureux dans ce temps-là! Deux vers que sa mère lui avait appris dans son enfance traversèrent sa mémoire :

On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous vos doigts.

Mais ils arrivaient au cantonnement de la compagnie, à l'usine, parlementaient avec le factionnaire. Le capitaine dormait, on alla le réveiller. Un grand, beau garçon, à la main solide, s'avançait : Lieutenant Privaz. Raimondis lui tendit le pli cacheté : Partir de suite... voilà les ordres écrits.

— Très bien ; tout est prêt : sacs, vivres, cartouches, 300 par homme... C'est le capitaine qui va être content. Privaz rassembla la compagnie sans perdre une minute : grognements, disputes, jurons, appels. Des hommes toussaient dans la nuit fraîche. Le capitaine survenait, petit homme râblé, à l'œil vif, revolver et musette en sautoir, la canne à la main :

— Vous avez des cartes?

— Voici.

— Un guide?

Jean nomma : — Le père Houaron... parle Chinois.

— Parfait... En route.

La compagnie, l'arme à la bretelle, en colonne par deux, enfila le dédale des rues. Jean repassa devant les mêmes restaurants, les mêmes friperies, les mêmes fumeries, entendit de nouveau les exclamations gutturales de Chinois attardés, l'œil mauvais, la figure ingrate sous le chapeau melon, certains avec des nattes, d'autres les cheveux coupés courts en signe d'idées nouvelles. On atteignit enfin le canal où attendait la jonque. Son patron, un Chinois pansu dont le pantalon de soie brillait à la lune, entra en conversation avec le père Houaron ; puis, l'accord établi, les piastres comptées, regarda la compagnie s'embarquer avec un visage impassible. Raimondis, sa mission terminée, regagna le *Berthollet*. Il se sentait triste, avait perdu sa confiance enthousiaste de tout à l'heure lorsqu'il écoutait Saint-Gelais. Comme à la veille de l'heure suprême, sa vie entière surgissait devant ses yeux : sa mère, au Vivier, sur son lit de mort... May du Pontcournai qu'il avait

aimée; il l'évoquait, enfant, poursuivie sanglante par Amédée Privaz dans la partie de cache-cache des ruines de Grimonville, puis jeune fille à ce bal de Dinard où il n'avait pas osé lui avouer son amour, enfin le jour de son mariage avec Amédée Privaz, si froide pour lui, Jean. Depuis lors il avait traîné une existence terne, grise, maussade qu'il avait accablée et tuée pour ainsi dire par des campagnes lointaines et assez dures. Il avait vainement essayé de s'attacher à d'autres jeunes filles, d'occuper son cœur et ses sens aux aventures courantes et faciles que prodiguent les pays exotiques. Malgré lui presque, il gardait un sentiment pour May. Du reste, qu'importait maintenant? Puisque, selon toute vraisemblance, dans deux jours au plus, le Fleuve, selon les prédictions sinistres et probables de Laudrenier, aurait refermé ses eaux sur le *Berthollet* englouti.

D'habitude il parvenait sans trop de peine à chasser ces pensées et ces images-là, à les atténuer du moins. Avec quelle persistance elles s'attachaient à lui, ce soir! La rencontre avec le père Houaron, sans doute... Rentré à bord, Jean alla prévenir Raoul du rôle qui lui était assigné avec les torpilleurs mineurs. Raoul ne dormait pas. Il était assis devant son bureau, songeur, regardant la photographie de sa mère. Il tournait et retournait dans sa main une petite montre en or que Jean reconnut et se souvint lui avoir vu donner par une vieille femme en noir le jour de leur examen d'entrée à l'École navale. Raimondis et Raoul se comprirent sans parler, car ils étaient fort liés. Raoul dit à Jean :

— Si je ne reviens pas, tu *lui* rapporteras cette montre... promets-moi. Pauvre maman, que deviendra-t-elle quand je ne serai plus là?... Enfin, quoi que pense Laudrenier, il vaut mieux tout de même remonter la rivière... Advienne que pourra!

Raoul et Raimondis s'étreignirent, chacun en proie à leurs réflexions.

*
* *

Le *Berthollet*, suivi de la *Macreuse* et de l'*Entreprenante* remorquant la jonque, remontait le Fleuve, le long, l'immense Fleuve, par endroits aussi large qu'un lac ou ressemblant plutôt à une succession de lacs reliés entre eux; dans

d'autres endroits, encaissé, presque étroit, entre des rochers à pic.

C'était la nuit, sous la lune, et les aspects revêtaient des formes fantastiques.

Jean de Raimondis se tenait sur la passerelle auprès du pilote, un Norvégien qui avait aisément consenti à venir puisqu'il comptait des compatriotes parmi les assiégés, et de l'interprète, M. Liu, vieux Chinois desséché et rieur, qui avait connu l'amiral Courbet et une foule d'autres amiraux dont il ressassait intarissablement des souvenirs et qui portait, non sans fierté, le ruban de la médaille du Tonkin. Le vicaire apostolique avait indiqué M. Liu comme un homme digne de confiance. Cependant, en dépit de cette haute référence ecclésiastique, M. Liu possédait une quantité d'anecdotes ou de légendes grivoises que, bavard obstiné, il s'entêtait à conter, au désespoir de Jean, car Saint-Gelais détestait qu'on parlât sur la passerelle. Et il était là, lui aussi, Saint-Gelais, assis dans un coin, sur une sangle, à portée du pilote. Sa haute et maigre silhouette, son nez busqué se détachaient sur le fond clair de l'espace.

— Je parie que vous aimeriez connaître l'aventure des trois courtisanes et savoir comment naquit le Fleuve ?

— Chut ! monsieur Liu, pas parler... défendu parler ici... Commandant se fâcher beaucoup.

— Alors je vous dirai une histoire ni trop grasse, ni trop maigre, juste comme il la faut après un bon repas. Il y avait une fois un Chinois, marchand de soie, qui avait acheté mille taëls une jolie petite femme, joli visage, jolis yeux, petits pieds, tout joli, et ils partirent sur une jonque, une belle jonque dorée, avec de nombreux signes de bonheur peints en rouge, à l'arrière...

Jean devait se résigner et il écoutait vaguement le tendre récit d'amour en pensant au sien, à sa jeunesse qui sans doute serait bientôt close par la mort et qui s'était écoulée morne, laborieuse, ingrate. Il songeait à tout ce qu'on rêve et à ce qui ne se réalise pas. Comme la Chine qu'il imaginait de loin, la Chine des paravents et des magots, des soies et des laques, des pagodes et des clochettes, ressemblait peu à celle-ci, la Chine de la réalité, pays vaste et vide, où la bise soufflait âpre, où le Fleuve s'étendait comme une mer, et la plaine, sans limites,

grise sous la lune ! Parfois une tour isolée, plantée au bord de l'eau on ne savait pourquoi... et puis, çà et là, des fantômes de villes « brûlées par les Taïpings, » assurait M. Liu, — qui ne se taisait pas, — ou brûlées par les révolutionnaires d'hier, monologuait Jean... des fantômes, des fantômes partout... On croisait aussi sur le Fleuve des fantômes de jonques avec un château de poupe très élevé et du poisson qui séchait, pendu à leurs mâts... tout cela baigné dans la lumière trouble d'une large lune rosée, sous laquelle l'eau prenait des reflets jaunâtres, puis aurore, puis azurés ou argentés, que le courant rapide brisait en mille plis. Le *Berthollet* suivait tantôt une rive, tantôt l'autre ; soudain, on gouvernait à mi-chenal. Il fallait la science du pilote, l'attention perspicace et continue du commandant pour s'y retrouver en cette saison incertaine où « chenaux d'été » et « chenaux d'hiver » n'étaient plus marqués ou ne l'étaient pas encore... partout des bancs ou des écueils, des passages aux noms terribles, anglais ou chinois, témoignant l'angoisse des navigateurs d'antan ou perpétuant les noms de navires qui s'étaient perdus là jadis... Malgré cette tension ininterrompue de l'esprit et des yeux, Jean de Raimondis croyait par moments traverser des bouffées de sommeil que lui rendaient sensibles seulement certaines visions étranges, dénuées de possibilité... Il se raidissait, luttait, se reprenait... Le *Berthollet* frôlait d'énormes bandes de canards et d'oiseaux endormis sur le Fleuve et qui, dérangés par le remous, croassaient un instant quand il passait près d'eux. Pays singulier que l'on devinait hostile, rempli de maléfices où l'on éprouvait comme nulle part l'isolement, la détresse, l'inquiétude, la crainte de la mauvaise chance, de l'échouage qui vous laisserait à la merci des pirates et des pillards... Les berges se resserrèrent ; le Fleuve devint plus profond, le courant, plus violent... on s'engagea au milieu de rochers... sur l'un d'eux se dressait un petit temple et quelques arbres hérissés, « l'une des merveilles de la Chine, » affirma M. Liu, « et dont les images se vendaient par milliers, » puis l'on entra dans une région plate et encore inondée, bordée au loin de montagnes qui paraissaient couvertes de neige. « Ngan-Weï, » le pays calme, annonça M. Liu. Mais ce nom, par son ironie, irrita Jean. Dans quelques heures, avant le matin, la division arriverait devant le fort de Hsia Kuan et la terrible partie commencerait. A bord, les dispositions

de combat étaient prises ; des hamacs et des chaînes ingénieusement disposés en pare-éclats. Au pied du mât de misaine, devant la passerelle, le maître de manœuvre, le « bosco » s'entretenait, de sa voix enrouée, avec le gabier de l'ancre... Sur son banc de quart, Saint-Gelais impassible, le buste droit, le profil fier et accusé. Sa volonté rigide, habituée à plier les hommes et les obstacles, se communiquait à ceux qui le regardaient et Raimondis s'affermissait en le contemplant de temps à autre. Parfois il lui tardait d'être devant Hsia Kuan, ou, au contraire, il se surprenait à goûter la saveur des minutes, des suprêmes minutes qui s'écoulaient si vite, trop vite... Après minuit, Saint-Gelais d'un geste appela le pilote et lui montra une anse. On fit monter une bordée et l'on mouilla par petit fond. La *Macreuse* et l'*Entreprenante* imitèrent le *Berthollet*. Un sampan, qui paraissait attendre, se détacha de la rive et bientôt après un mandarin se hissa tant bien que mal à bord par l'échelle de fortune en corde qu'on lui lança.

C'était un mandarin à bouton de corail. Sa mine, peu rassurée, prêtait à sourire. Il vint sur la passerelle auprès du commandant et M. Liu commença ses services. Jean ne perdait pas un mot du colloque.

Saint-Gelais commença par demander des nouvelles de la bagarre, du « riot. » Le mandarin ignorait absolument cette affaire. Ainsi donc des Européens seraient menacés, entourés à Tieh Shan ? Il n'en revenait pas. Saint-Gelais insista avec tant d'autorité que le mandarin finit par avouer : les gens de Tieh Shan étaient de si mauvaises gens, des turbulents, des voleurs... il y avait beaucoup de bandes de voleurs armés dans le pays et les gens qu'ils volaient se joignaient souvent à eux. Ils formaient des troupes, des troupes redoutables contre lesquelles le gouvernement était impuissant. Que faire à cela ?

— Mais, reprenait Saint-Gelais, la vie des Européens était en péril ; des missionnaires avaient déjà été massacrés. Pourquoi les soldats chinois du fort de Hsia Kuan n'intervenaient-ils pas et ne rétablissaient-ils pas l'ordre ? C'était leur rôle, leur devoir, conforme aux traités. Alors le mandarin s'exprima avec volubilité, accusant les missionnaires et leur esprit de domination. La situation était inextricable ; le peuple, très monté. Que comptaient essayer les bâtiments français ?

Le commandant de Saint-Gelais releva les contradictions

du mandarin. Il connaissait donc l'affaire. Voulait-il venir avec le *Berthollet* pour l'apaiser? Le mandarin se récusa avec effroi. Il était de rang moins élevé que le mandarin qui commandait le fort de Hsia Kuan et ne pouvait prétendre à une autorité quelconque sur lui. Saint-Gelais fit semblant de se fâcher, s'emportant contre le gouvernement chinois qui, au lieu d'un simple mandarin à bouton de corail, aurait dû déléguer un personnage de très haut rang, capable d'exiger l'obéissance. Puisqu'il en était ainsi, le commandant français allait prendre lui-même les mesures nécessaires à la sécurité des Européens. Le mandarin, suppliant, tenta d'arrêter Saint-Gelais, de le terrifier par la description de l'artillerie toute neuve du fort de Hsia Kuan et dénombra sa garnison de soldats féroces et aguerris. Leur chef avait lié partie avec le chef des mécontents, ce pourquoi le gouvernement chinois avait renoncé à leur imposer sa volonté. Saint-Gelais fixa sur le mandarin son clair et fin regard. Le gouvernement chinois ne pouvait ramener les coupables dans le devoir, soit. Lui, Saint-Gelais, serait dans la circonstance l'agent du gouvernement chinois. Il réduirait les rebelles. Le mandarin, de plus en plus suppliant et confondu, jura qu'il n'avait pas reçu d'instructions pour permettre au *Berthollet* d'agir de la sorte, mais Saint-Gelais lui déclara qu'autrement il le tiendrait pour responsable du meurtre et de la torture des Européens. Le *Berthollet* allait revenir en arrière, mais en emmenant le mandarin comme otage. Pour le coup celui-ci s'affola : « Non, non... à aucun prix. Libre au commandant de faire respecter les excellentes intentions, les instructions réitérées du gouvernement chinois. Certainement le fort de Hsia Kuan était une merveille, mais les bâtiments français étaient d'autres merveilles. » Et, désignant d'un geste admiratif le pont du vieil aviso, le mandarin confessa qu'il n'eût pas cru le génie humain capable d'enfanter un tel prodige. Saint-Gelais se mordit les lèvres. Laudrenier, Raimondis et le pilote réprimaient avec peine leur fou rire. Puis, cette déclaration émise, le mandarin manifesta son pressant désir de quitter le bord. Saint-Gelais ne le retint pas. Déjà la nuit s'avançait. Dès que le fonctionnaire au bouton de corail eut franchi la coupée, on appareilla.

L'air pâlissait; la lune allait disparaître. A sa clarté mourante, on distinguait sur la rive des buffles qui paissaient et,

mêlés à eux, bondissaient, légers, des chevreuils et des daims.

A deux heures du matin on mit la compagnie de débarquement à l'appel : une quarantaine d'hommes y compris les torpilleurs-mineurs. Raoul et Glajeux furent requis près du commandant pour recevoir ses dernières instructions. Ils demanderaient à pénétrer dans le fort de Hsia Kuan et sommeraient le mandarin de prêter son appui pour dégager les Européens de Tieh Shan et terminer le « riot. » En cas de refus ou au premier acte d'hostilité, Glajeux et Raoul lançaient une fusée et attaquaient résolument l'ouvrage qui serait pris au même instant à revers par la compagnie d'infanterie coloniale.

— C'est très clair, fit Raoul après avoir écouté les explications détaillées du commandant sur les accès du fort. Il n'y a plus qu'à marcher.

— Ah! s'exclama Glajeux, on va entrer là-dedans comme dans du beurre!

— Quant à ça... réserva Raoul. Mais Saint-Gelais les interrompit : « Bonne chance, mes amis. Nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres... Je ne vous oublierai pas. Allez, messieurs. » Et il leur serra la main.

Raoul, plus blanc que de coutume, passant près de Raimondis, lui glissait à l'oreille : —Si je ne reviens pas, tu écriras à ma mère, dis, promets. — Raimondis promettait une fois de plus, tandis que Glajeux, toujours farceur, plaisantait : — Parions que je vous rapporte la queue du mandarin... préparez le champagne.

La lune s'était éteinte; le froid devenait vif; une vapeur blanchâtre montait des eaux. D'après la carte on approchait de Hsia Kuan. Le *Berthollet* stoppa et fut aussitôt accosté par la *Macreuse* où s'entassa la compagnie de débarquement avec promptitude. D'un pont à l'autre on se parlait. Accourgnac interpellait joyeusement Glajeux. Saint-Gelais, de sa voix calme, froide, mesurée, répétait ses ordres au commandant de la *Macreuse*. Le *Berthollet* mouillerait à quelques centaines de mètres de l'endroit où la *Macreuse* s'échouerait. Il resterait sous les feux, une remorque élongée, prêt à déséchouer la *Macreuse* en cas de nécessité, les pièces approvisionnées, tout le monde aux postes de combat. Les préparatifs se terminaient. Le *Berthollet* avait versé trois cents cartouches de 37 et mille cartouches de fusil à la *Macreuse*. Les pains, les boîtes de conserves,

les tonnelets pour l'eau et le vin étaient disposés avec soin, et l'on voyait, à la lueur des fanaux, les torpilleurs-mineurs avec leur accoutrement étrange, leurs bandoulières de coton-poudre, leurs cordes à nœuds, leurs lanternes dans le dos. Les gradés recommandaient en vain : du silence, du silence... Dernières poignées de mains; les bateaux se séparaient. Une expression satisfaite se peignait sur le visage de Saint-Gelais, car, avec le jour, naissait la brume, une brume opaque. « Bonne affaire, » établit tout haut le commandant ; « à cinq cents mètres du fort on ne nous verra même pas. » Et il ordonna à Jean d'aller préparer la vedette et de la mettre à l'eau. Le pilote y prendrait passage, guiderait le *Berthollet*, à deux longueurs de bâtiment au plus, puis, parvenu au point marqué sur la carte, agiterait sa casquette.

Le *Berthollet* mouillerait, après quoi le pilote s'occuperait de conduire l'*Entreprenante* et la jonque dans l'arroyo... Raimondis, bien que d'une nature résolue et courageuse, sentait sa gorge se sécher... Autour de lui, tout était calme pourtant. On ne voyait plus que de la brume. Les trois navires avançaient si lentement qu'on discernait à peine leur glissement sur l'eau. La vedette se rapprocha et le pilote agita sa casquette. « Mouillez ! » cria Saint-Gelais. La chaîne, dévalant avec son tintamarre de ferraille, menait un vacarme horripilant dans le silence. Enfin elle se tut, et Laudrenier, debout sur le gaillard d'avant, rendit compte qu'on était à poste. Puis chacun gagna sans bruit sa place de combat. Une ombre frôla le *Berthollet*, la *Macreuse*, qui exécuta fort habilement la manœuvre prescrite. Une autre ombre, suivie d'une ombre de jonque, passa à contre-bord, l'*Entreprenante*, guidée par la vedette... Et l'on attendit, le cœur battant, les tempes serrées... Hsia Kuan était là, comme une bête sournoise tapie sous la brume... Toutefois l'on n'attendit pas longtemps. A quelque distance, à une longueur et demie environ, par bâbord avant du *Berthollet*, une explosion à la fois violente et sourde ébranla l'air. Laudrenier qui était couché à plat ventre sur le pont du gaillard, tâchant de voir sous la brume, de suivre la vedette, l'*Entreprenante* et la jonque, se dressa d'un seul bond et, se tournant vers la passerelle, hurla : « La vedette vient de sauter... une torpille... ils sont prévenus... ils nous attendaient. Ah ! malheur ! » Saint-Gelais se borna à ouvrir la main : « Fatalité ! » soupira-t-il..

ceux qui étaient dans la vedette n'auront pu se sauver... dommage, notre pilote ! » puis il ajouta avec un sourire tranquille : « Du reste, l'embarras de redescendre le Fleuve nous sera peut-être épargné ». Cependant Laudrenier escaladait la passerelle et, assez virulent, s'exprimait : « Vrai, ça débutait mal... comment l'*Entreprenante* et la jonque se tireraient-elles d'affaire sans pilote ? »

Saint-Gelais glaça son second d'un regard, lui répartant sèchement : « Comment elles se tireront d'affaire ?... En exécutant mes ordres... Le commandant de l'*Entreprenante*, Tricoud, n'est pas un enfant, je suppose ? Tricoud est excellent marin. J'ai confiance en lui ; je lui ai indiqué le but à atteindre et, si les cartes ne sont pas trop fausses, je suis convaincu qu'il trouvera les moyens... Ce n'est qu'un incident de combat, le premier. Retournez à votre poste. » Et Saint-Gelais reprit sa pose impassible, quoique sa main, — Raimondis remarqua qu'elle ne tremblait pas, — passât et repassât le pouce de son gant de daim sur les verres de son binocle ternis par la brume, et continuât ce geste plus longtemps qu'il n'eût été nécessaire. Laudrenier, ressaisi par la discipline, avait repris son poste : « Bon Dieu, maugréait-il pour se soulager, ils en font un bruit à bord de la *Macreuse* pour débarquer... Si ça ne réveille pas tous les Chinois de la garnison, je veux être pendu !... D'ailleurs, ils nous guettent, à preuve cette torpille. Nous sommes frits. Dans une demi-heure au plus tard, nous serons en bouillie ou coupés en petits morceaux. Qu'est-ce que Saint-Gelais attend pour ouvrir le feu ? »

De fait, à tribord, on entendait les hommes de la *Macreuse* qui se rassemblaient sur la rive, les objets de matériel qui tombaient à l'eau et qu'on repêchait avec des pataugeages, des jurons peu assourdis. Puis tout se tut. Maintenant ils devaient marcher vers le fort.

— Avec ce sacré temps, on ne verra même pas leur fusée ! » murmura encore Laudrenier. Mais il n'y a pas mèche de parler à Saint-Gelais... Ah ! tant pis. Arrive ce qui pourra !

Il s'aplatit de nouveau au-dessus du bossoir de tribord, essayant de découvrir un indice sous la brume, dans la direction du fort... Rien. Soudain un crépitement subit déchira l'air, une dizaine de coups de feu se succédant l'un l'autre, très proches, semblant provenir d'une mitrailleuse brusquement

déclenchée. Des balles, musique éolienne, sifflèrent, rapides, sur l'avant du *Berthollet*. Presque toutes passèrent au-dessus de l'étrave. L'une s'enfonça dans la guibre. La dernière atteignit Laudrenier à la gorge et la lui coupa net, blessant au pied le gabier qui se tenait debout près de lui et qui, empoignant ses vêtements, eut la présence d'esprit de le tirer en arrière, sans quoi Laudrenier fût tombé dans le Fleuve. Le second du *Berthollet* râlait à plat pont, dans un flot de sang ; un reste de vie se concentrait dans ses yeux intelligents, expressifs. « Le lieutenant est touché ! » s'exclama le maître de manœuvre. Saint-Gelais,— un peu pâle, semblait-il,— mais toujours calme, mesuré et digne, descendit de la passerelle et vint serrer la main à Laudrenier expirant : « Mon pauvre ami, lui dit-il, vous êtes frappé à votre poste... merci... on va vous transporter dans votre chambre... J'espère que ce ne sera rien. » Laudrenier, d'un geste, signifia que tout était inutile. Déjà son regard se ternissait et le docteur, accouru en hâte du poste des blessés, n'arriva que pour constater le décès. Il pansa et emmena le gabier qui se traînait clopin-clopant, dur à lui-même comme le sont les gens de la côte.

— Maître de manœuvre, régla Saint-Gelais, vous vous occuperez de l'ancre... Raimondis, restez près de moi. Cependant du Gac se présentait, venant du pont arrière : Fallait-il ouvrir le feu sur l'emplacement présumé du fort ?

— Vous êtes prêt ?... Bien. Attendez mon ordre.

Et l'on attendit une fois de plus. A mesure qu'elle se prolongeait, l'attente, accrue par deux événements malheureux, se révélait plus anxieuse, plus terrible. M. Liu, lui-même, se taisait. L'officier mécanicien montait sur le pont et s'entretenait avec du Gac. Tous les yeux se fixaient sur Saint-Gelais qui persistait à promener son pouce ganté sur les verres de son binocle. La partie débutait mal, c'était certain, mais la physionomie impassible du commandant maintenait chez tous la confiance et le calme. Comme tous, Raimondis, figé, regardait le commandant. Il n'y avait plus à bord qu'une seule âme, semblait-il, celle de Saint-Gelais. Elle inspirait les mouvements de chacun et chacun, en dehors d'elle, renonçait, pour ainsi dire, à la pensée. Raimondis finissait par perdre conscience du temps que durait cette effroyable attente.

A terre, cependant, certainement il se passait quelque

chose. Les yeux les plus perçants du bord sondaient la brume : aucune fusée ne se montrait. Depuis le claquement précipité de la mitrailleuse on n'entendait plus rien. Tout à coup une détonation semblable à celle de la torpille, mais plus éloignée, comme une mine qui sauterait, retentit. Tous les cœurs bondirent. Deux ou trois minutes après, une fusillade très assourdie, étouffée par la brume, martela l'air du côté de l'arroyo.

— Des Lebels, remarqua Jean, l'oreille tendue.

— Vous êtes sûr? interrogea Saint-Gelais.

— Oh! oui, commandant, absolument sûr... et puis d'autres fusils ripostent... les coloniaux ont dû engager le combat... ça augmente... Il y a une rude fusillade maintenant... Ça tape.

— Tricoud a trouvé l'arroyo et effectué son débarquement. Je le pensais. Voilà qui va mieux... Raimondis, vous allez vous rendre à terre, tâcher d'entrer en liaison avec Glajeux ou Raoul, car, moi, je ne sais pas ce qu'ils deviennent... pas moyen d'apercevoir quoi que ce soit avec ce temps bouché... toutes les fusées du monde ne trouveraient pas cette brume... Armez-vous. Vous avez un revolver ? Oui... Prenez avec vous un timonier coureur et votre ordonnance. Faites amener ma baleinière et disposez-en. Allez, mon ami. Bonne chance, et rapportez-moi des nouvelles. » Lui tendant la main, il la lui serra plus que d'habitude, plus qu'il n'eût voulu peut-être. Pour Jean, cette mission, toute périlleuse qu'elle parût, s'offrait comme un soulagement. Tout n'était-il pas préférable à cette horrible attente ? La baleinière, dépalée par le courant malgré la nage ferme des avirons, le déposa sur la berge quelques centaines de mètres plus bas que la *Macreuse*. Il laissa l'embarcation collée à la vase avec la consigne de veiller et d'être prêt, s'il le fallait, à pousser promptement. Puis, escorté de ses deux compagnons, il se lança à travers la campagne, non sans quelque appréhension secrète. La pensée des supplices lui revenait et le tourmentait. Mais son sang aventureux, l'habitude de la discipline, l'importance de l'ordre reçu et surtout cette résignation au sort qui constitue le fond de la vie militaire, dominèrent aussitôt ces hésitations instinctives de la nature. Il marchait, subjugué par cette seule pensée : joindre Raoul ou Glajeux au plus vite. La crainte d'un oubli traversa son esprit : avait-il chargé son revolver? Il vérifia son nombre

de cartouches dans l'étui et recommanda à ses deux marins d'agir de même, en cas de mauvaise rencontre... Il se dirigeait à la boussole... Ses marins lui signalèrent, d'après des traces, que la petite colonne avait cheminé plus à l'Ouest... un arroyo se trouva. On le franchit. De l'autre côté, des buffles domestiques soufflaient bruyamment. La brume se dorait et se fondait touchée par le soleil. Un faisan s'envola de l'herbe haute. Jean tira sa montre. Elle marquait 7 heures du matin. Il ne marchait que depuis vingt minutes et cependant des gouttes de sueur perlaient à son front. Le fort ne devait plus être loin. Jean s'arrêta, écouta. Il voulait éviter les embûches. Entendant un bruit sur la gauche, il se décida à obliquer de ce côté, en rampant. Soudain l'ordonnance s'écria : « Scouarnec... Scouarnec qui vient. » En effet, Scouarnec, un quartier-maître fusilier, arrivait vers eux, au pas de course. Jean bondit jusqu'à lui : « Où sont-ils? Qu'est-ce qui se passe? » Tout essoufflé l'autre annonça : « Le fort est pris, capitaine !... Oh! je suis heureux, capitaine, je suis heureux ! » Il dansait de joie. A toute force il voulut faire boire du vin de son bidon à Raimondis et aux deux matelots. Quant à lui, il avait déjà plus que son compte : « Sommes rentrés dedans, capitaine, comme ça, tout d'un saut, avec M. Glajeux... En avant, les enfants, qu'il criait M. Glajeux... alors nous l'avons suivi... Sommes rentrés dedans, bon Dieu, comme une lame censément, que les Chinois n'en croyaient pas leurs yeux. Ce qu'il braillait, le mandarin du fort, rapport que M. Glajeux lui a pris son sabre. Il l'a désarmé de sa main, M. Glajeux !... Ah! c'était beau à voir... Et M. Glajeux m'envoie rendre compte au commandant... Capitaine, qu'on est fier d'être Français, qu'on est fier! » Raimondis, abasourdi, contemplait cet homme ivre de bonheur, d'émotion, de vin. Pas de doute : il disait vrai. « Et M. Raoul? ».

— Ah! malheur de malheur! C'était là, le malheur.

Raoul et ses torpilleurs s'étaient glissés dans l'herbe jusqu'à la porte du fort. Une mitrailleuse avait tiré, mais très au-dessus d'eux. Protégés par la brume, ils avaient vivement posé leurs carreaux de coton poudre. Du bord, n'avait-on pas entendu la détonation? Elle avait fait assez de bruit, pourtant! Pour une mine, c'était une vraie mine. Tout en avait sauté, mon cher! La grille, la porte, un morceau de mur... tout le tremblement... mais le guignon avait voulu que M. Raoul et deux de

ses torpilleurs fussent tués par le coup, trois autres blessés, sur huit qu'ils étaient, les pauvres gars... un malheur!... car c'était un brave, M. Raoul, et un malin.

Raimondis, une secousse au cœur, dépêcha Scouarnec au commandant, avec le timonier pour indiquer l'emplacement de la baleinière. La mort de Raoul coupait la joie de Jean. Il s'enquit : Où est le fort?

— Un peu à votre gauche, capitaine... vous êtes tout près... trois cents mètres peut-être. Obliquez une idée à gauche.

Puis Scouarnec s'éloigna avec le coureur, lui répétant à plein gosier son histoire, dans les mêmes termes : — Ce qu'il braillait... il l'a désarmé de sa main, M. Glajeux... Ah! c'était beau à voir!

Suivi de son ordonnance, Jean de Raimondis gravit une rampe gazonnée et tomba bientôt sur un mur blanc et bas qu'une coupure sectionnait. Glajeux, par la brèche, agitait un étendard chinois. Il aperçut Raimondis et vint à sa rencontre : — Mon vieux, ça y est... Est-ce enlevé, ça?... S'attendaient pas au coup de ce côté-ci. Ils avaient creusé des tranchées face à l'arroyo et c'était là qu'ils avaient leur monde... Les coloniaux ont dû prendre quelque chose, mais de ce côté-ci, la chose s'est faite toute seule... à peine une rafale de mitrailleuse qui est allée se perdre aux cinq cent mille diables.

— Se perdre?... Non. Laudrenier a été tué par une de ces balles-là.

— Ah!... Pas étonnant... Il avait le cafard, Laudrenier... C'est mauvais, tu sais, le cafard... C'est comme Raoul, pauvre type!... Ah! il a bien miné sa porte... Ça, pour du bel ouvrage, c'était du bel ouvrage... mais il y est resté... Dommage, gentil garçon. Tiens, regarde comme il est maintenant.

Des marins dégageaient le cadavre. La tête avait été broyée par un bloc de pierre; tout un côté du corps était roussi et noirci; convulsivement la main avait saisi et s'était crispée sur un cordon noir auquel pendait une petite montre en or, une montre de femme. Jean de Raimondis s'en empara : — Je lui avais promis de la rendre à sa mère, expliqua-t-il.

— Heureusement qu'elle est intacte, fit Glajeux... Tout le reste sur lui, ses papiers, ses vêtements, ses cheveux, tout est grillé... C'est drôle, observa-t-il, examinant la montre, elle est arrêtée à l'heure de l'explosion, six heures douze. Puis, agis-

sant sur le remontoir, il la plaça contre l'oreille de Jean : — Voilà qu'elle remarche... faut-il qu'elle soit solide tout de même !

Mais Raimondis lui reprit la montre. La légèreté de ce grand enfant auprès des cadavres lui causait un malaise. — Et les bigors ? interrogea-t-il.

— Ah ! ils ont eu de la besogne... Ils ont attaqué par là-bas et n'ont pas pu s'emparer des retranchements. Heureusement j'étais déjà dans le fort, quand je les ai entendus attaquer... Le temps de boucler mes clients et ç'a été fini : les Chinois de l'arroyo ont déguerpi. Legueu vient de m'envoyer un sergent en liaison... Privaz est blessé... Une balle dans le bras... pas grave. Cinq tués, quinze blessés à la compagnie tout de même... Sacrés Chinois, va ! On en a ratissé aussi quelques-uns. Tu sais que la vedette a sauté avec le pilote... pas un ne s'est sauvé. Sale affaire pour redescendre !

— Sois tranquille. Saint-Gelais est un peu là. Il n'a pas bougé de la passerelle pendant qu'on remontait le fleuve, pointant tout à mesure sur sa carte et dans son œil. Tu vas voir s'il nous redescendra !

— C'est égal, quel homme ! quel aplomb !... Car enfin, si Raoul avait raté son coup et si, par veine, je n'étais pas entré d'un saut dans le fort, c'était la tuile, tu sais... Et personne pour nous porter secours. Les Européens de Tieh Shan lui devront une fière chandelle, à Saint-Gelais. Tiens, voilà le coupe-choux du mandarin que tu lui offriras de ma part. Et il répéta, enthousiaste : Quel homme !... S'ils n'en font pas un amiral après ça !

Mais Raimondis, autant qu'à l'étonnante aventure songeait au corps calciné de Raoul, vivant il y avait si peu d'heures. Atterré, il gardait les yeux fixés sur le cadavre.

La brume s'effilochait sous les flèches du soleil qui montait. Un vol d'oies sauvages s'éleva du fleuve et passa, lumineux, empourpré, se dirigeant avec un grand fracas d'ailes vers les montagnes. La clarté d'un matin de victoire s'établissait.

*
* *

Vainement nous cherchons à présager le cours des événements. Si imprévu qu'on le suppose, il l'est encore davantage. Tout devait contribuer à l'échec de Saint-Gelais. Tout s'unit

pour donner à son action le retentissement le plus considérable. Ce simple capitaine de vaisseau, désabusé et déçu, à la veille de sa retraite, avait clairement jugé une situation. N'ayant pris comme guides que l'honneur de son pavillon et ce qu'il estimait être le devoir, il avait assumé les plus lourdes responsabilités d'un cœur ferme, résigné à leurs conséquences, quelles qu'elles fussent.

Les yeux du monde entier se tournèrent vers lui et l'admirèrent. S'il avait échoué, on n'aurait pas trouvé assez de pierres pour le lapider. Il avait réussi ; dès lors, il n'y avait plus suffisamment de fleurs pour le couvrir. Les gouvernements étrangers joignirent leurs félicitations à celles, particulières, de la Norvège et de la Belgique, reconnaissantes du salut de leurs nationaux. On traversait à ce moment en France une période où, après avoir subi une série d'humiliations et de froissements diplomatiques, le sentiment public cherchait des revanches d'amour-propre. L'affaire de Tieh Shan servit d'occasion. La Chine elle-même fit remercier le commandant de Saint-Gelais d'avoir su ramener dans l'obéissance un mandarin rebelle et disgracia celui-ci. Aux termes de l'édit : « Il n'avait pas été habile et avait montré dans ses fonctions la plus grande imbécillité. » Les actions de l'entreprise minière du baron Privaz effectuèrent en Bourse un bond considérable, et, comme il avait racheté au moment de la baisse, il réalisa un bénéfice de plusieurs millions. De plus, son fils Benito, le lieutenant d'infanterie coloniale, s'étant fort honorablement conduit dans l'aventure et y ayant été blessé, le baron tint à le faire décorer. Cornuillac entama l'une de ces campagnes dont il avait le secret. Non seulement *l'Espoir*, mais tout l'orchestre de la presse donna à pleins cuivres. Les journaux des nuances les plus diverses publièrent chaque jour pendant un mois des articles sur les coloniaux, les marins, les Européens de Tieh Shan, et profitèrent de la circonstance pour vanter les mines de la région. Les périodiques illustrés éditèrent et répandirent des photographies du *Berthollet*, de *la Macreuse*, de *l'Entreprenante*, de Saint-Gelais et de ses officiers, en même temps que des dessins, d'une fantaisie flamboyante, représentant l'affaire de Hsia Kuan.

Porté par l'opinion, l'amiral de la Tilouze, retraité et devenu sénateur, dès la rentrée du Parlement, monta à la tribune

et demanda au gouvernement des récompenses pour le commandant du *Berthollet*, — jadis Saint-Gelais avait été son aide-de-camp, — et pour ceux qui l'avaient suivi. Ce furent les débuts de l'amiral à la tribune et ils lui valurent une ovation. On applaudit principalement une phrase ainsi conçue : « L'humanité a été le mobile du commandant de Saint-Gelais et permettez-moi aussi d'ajouter, messieurs, l'honneur de la France. »

Le sénateur Pinsonneau, qui, en général, utilisait les séances pour mettre à jour sa correspondance particulière, se mit à pleurer à chaudes larmes, bruyamment. Ses collègues durent l'emmener dans les couloirs. « Quel patriote! » murmurait-on. Les ministres en cause répondirent avec dignité, promirent des récompenses, sans, naturellement, les spécifier et laissèrent clairement entendre que l'affaire avait été menée conformément à leurs instructions. D'un mot indulgent et rapide, ils louèrent Saint-Gelais de s'être montré, en la circonstance, un bon exécutant. En écoutant les discours, en contemplant l'émotion auguste de Pinsonneau, en se souvenant de la scène téléphonique qui avait égayé le Moult, Cornuillac conçut une idée de génie qu'on apprécia fort en haut lieu. Il imagina d'interviewer le sénateur de Sarthe-et-Loir sur l'affaire de Tieh Shan. Cela parut dans *l'Espoir* en manchette sensationnelle : « Membre écouté et influent de la commission des Affaires extérieures, n'avez-vous pas eu, monsieur le sénateur, en raison de votre intimité avec le ministre, quelque pressentiment sur la façon dont l'incident serait réglé? — C'est exact, et bien que je sois tenu, en raison de mes fonctions mêmes, à la plus extrême réserve, je n'aperçois nul inconvénient à vous conter aujourd'hui la chose, puisqu'elle pique votre curiosité. Je suis, vous le savez, un fervent de la pêche à la ligne. En septembre dernier, avant de reprendre le cours de nos travaux parlementaires, je me délassais en taquinant la carpe, la perche, le brochet chez une de nos plus hautes notabilités financières. Des bruits inquiétants nous parvinrent un jour de Chine. Des lueurs d'orage zébraient le lointain Orient. A la demande de mon hôte et inspiré par le souci des intérêts de nos nationaux, j'eus alors une conversation privée avec le ministre des Affaires étrangères. Peu belliqueux de nature, profondément pénétré de l'horreur et, en général, de l'inutilité

des guerres, j'insistai, je ne vous le cacherai pas, pour un règlement pacifique de l'affaire. Mais, avec une spirituelle familiarité qu'autorisent nos vieilles et amicales relations, le ministre me fit comprendre qu'une attitude des plus fermes serait prise par le gouvernement en cette circonstance et, pour une fois, je me félicite de cette attitude. » Toute la presse reproduisit et commenta l'interview. Le ministère s'en trouva consolidé. Privaz, Pinsonneau, Cornuillac obtinrent sans peine que Saint-Gelais, dont le commandement expirait en novembre, viendrait à cette époque à Paris, accompagné de ses officiers, pour y recevoir les récompenses promises. Tous participèrent à ces récompenses, afin de marquer que, dans le mérite comme ailleurs, il existe une égalité. Le gabier, qui avait eu le pied traversé près de Laudrenier, y gagna la médaille militaire et Saint-Gelais la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Le lieutenant Privaz, Raimondis, Glajeux, du Gac, l'officier mécanicien et le docteur furent décorés. Le capitaine Legueu, Accourgnac, les commandants de la *Macreuse* et de l'*Entreprenante* obtinrent la mise au tableau d'office pour le grade supérieur, grâce aux chaudes propositions et à l'insistance de Saint-Gelais, mais lui-même, à l'étonnement unanime, ne fut pas promu amiral. Au ministère de la Marine, les uns disaient : « Il est trop vieux. Il va en retraite dans deux mois ; » les autres : « C'est un hasard qu'il ait réussi. Il a eu de la chance, en somme ; il a frisé la catastrophe. Où mèneraient parfois ces exemples-là, si on les encourageait toujours ? » D'ailleurs, personne ne s'attardait volontiers à relever la clairvoyance, l'étendue des vues, le sens élevé et véritable du devoir dont Saint-Gelais avait fourni la preuve en cette occasion, pas plus qu'on ne détaillait combien d'audace calculée, de science technique, de préparation minutieuse et sagace avaient été nécessaires à l'exécution de son plan une fois qu'il se fut résolu à l'accomplir. Quand tant d'officiers généraux du plus haut grade hésitaient devant des responsabilités beaucoup moindres, il paraissait tout à fait invraisemblable, et du reste inadmissible, que ce simple capitaine de vaisseau, chef d'une division de trois bâtiments, eût pris, sans en référer, un parti susceptible d'entraîner de graves complications diplomatiques. Il sembla plus judicieux d'admettre sans autre examen que Saint-Gelais avait agi selon des ordres et s'était borné à les exécuter conve-

nablement. Puis son caractère indépendant, son humeur altière, ombrageuse, volontiers solitaire et peu communicative, son esprit caustique, lui avaient, au cours de sa carrière, valu plus d'ennemis que d'amis. Toutefois, les influences innombrables qui lui étaient sourdement hostiles ne purent empêcher que, grâce à la diligence intéressée et habile de Cornuillac, son portrait ne fût fort connu à Paris lorsqu'il y débarqua avec ses officiers. Il éprouva l'accueil enthousiaste, spontané de la foule, celui qui jaillit du cœur d'un peuple reconnaissant son âme, ses aspirations véritables incarnées dans un être, d'autant mieux que la nature avait fait Saint-Gelais grand, mince, d'un visage sévère mais régulier. Il portait l'uniforme à merveille, sans ostentation ni recherche, avec une suprême aisance et une distinction naturelle. Ces dons physiques le servaient à son insu et presque malgré lui. Un après-midi, devant se rendre à une matinée de gala à l'Opéra, il entra pour se reposer quelques instants au cercle de l'Union dont il était membre et, sans prendre garde qu'il avait revêtu sa grande tenue de chef de division, à la fois sobre et éclatante, noire et or, avec la ceinture de soie amaranthe tissée d'or, il sortit sur le balcon dominant le boulevard de la Madeleine. Les passants s'arrêtèrent, se massèrent, l'applaudirent, et une grande acclamation délirante secoua le boulevard. Une jolie vendeuse de magasin lui lança son bouquet de violettes. Saint-Gelais le saisit au vol, car il avait aimé les femmes et il les aimait encore. D'un geste, il remercia, sourit, respira les fleurs qui lui apportaient tout le parfum, toute l'ardeur, le don entier de la France, puis il rentra aussitôt, le visage contracté d'un pli singulier et amer. Ses officiers bénéficièrent du moins de l'empressement public. Invitations officielles, invitations privées se les disputaient. Glajeux lui-même n'y suffisait plus. Le grand centre où ils étaient réunis et présentés aux ovations et à la curiosité de Tout Paris était l'hôtel du baron Privaz, Cours la Reine. Saint-Gelais, en dépit des conseils de son ami d'Orves, y vint peu, et cette réserve excessive lui ôta le peu de chances qui lui restaient d'obtenir les étoiles d'amiral. En revanche, le capitaine, devenu le commandant Legueu, s'y montra fort assidu. Il y rencontrait des généraux, des ministres, des journalistes, des hommes politiques; et intelligent, actif, débrouillard, très ambitieux, il sentit qu'il avait trouvé là une veine féconde qu'il se résolut

d'exploiter à fond. Privaz exultait à la vue de son fils Benito avec sa croix et son bras en écharpe. Il en devenait militariste, ce qui comblait d'Orves de bonheur et d'ironie. D'Orves songeait avec enchantement à la malice du sort. Autrefois, le baron Privaz, fier de l'intelligence d'Amédée, n'hésitait pas entre ses deux fils Amédée et Benito. Quoique père toujours indulgent aux siens, il n'espérait pas tirer grand'chose de Benito. Il l'avait laissé entrer à l'École militaire, choisir la carrière d'officier colonial. C'était tout dire du peu qu'il en attendait. Tandis qu'aujourd'hui!... Et d'Orves se reportait aux scènes d'examen de l'École navale, une douzaine d'années auparavant, à l'Orangerie des Tuileries. « C'est un cancre, assurait le baron Privaz, parlant de Benito... je serai obligé d'en faire un Saint-Cyrien. » Dans la mémoire d'Orves résonnaient encore les noms des candidats : Accourgnac, Glajeux, Raimondis, Raoul, du Gac... Plusieurs, devenus les invités de leur ancien camarade, Amédée Privaz, fort attirés par le baron fier de leur renommée, fréquentaient l'hôtel du Cours la Reine où leur couvert, soir et matin, était toujours mis. Ils y trouvaient Bourgandois, autre ancien camarade qui, en lui-même, non sans quelque dépit, comparait leur gloire aux misères quotidiennes, à l'ingratitude de sa vie d'artiste. Enfin le printemps prochain, peut-être aboutirait-il, lui aussi, à cette notoriété tant désirée, grâce à la représentation de *l'Enlèvement de Proserpine!...* Ce fut ainsi que Jean revit May, May Privaz. Comme elle lui parut belle!

Il ne l'avait pas contemplée depuis le jour de son mariage, dans l'hôtel de la rue de Lille, ce jour d'hiver bas et fumeux où elle lui avait tendu la main avec une expression de visage si distante, si dépourvue de la moindre émotion, du moindre souvenir, qu'il était parti découragé, brisé, accablé, écœuré de l'existence. Et voici que l'existence le ramenait près d'elle triomphant, tout radieux de gloire... Elle gardait toujours ses beaux yeux marron, un peu énigmatiques, ses yeux chauds d'enfant parfois rêveuse, d'ordinaire vifs, pleins d'entrain, puis envolés soudain très loin, on ne savait où... Chacun de ses mouvements permettait d'admirer sa taille superbe et souple, altière et gracieuse, et ses robes, amplement ouvertes, découvraient ses magnifiques bras nus et sa gorge éclatante. Elle avait complètement perdu cette raideur dont Jean s'était

offensé jadis et qui provenait peut-être, pensait-il maintenant, de sa timidité de jeune mariée, d'un excès de bonne tenue. Elle était prodigieusement vivante au contraire, l'âme, le mouvement, le centre naturel du salon de son beau-père. Elle y remplaçait très souvent sa belle-mère, une Chilienne qui avait été splendide au point de séduire le baron Privaz et de se faire épouser par lui, mais qui vivait à présent très retirée, alanguie et étendue presque tout le jour dans sa chambre. May Privaz venait souvent Cours la Reine présider des déjeuners, des goûters, des après-midis musicales ou artistiques, des dîners et elle aidait le baron à organiser toutes ses réceptions. Elle amenait avec elle son essaim d'amies élégantes et agitées, Maud de Clarens, Nicole de Porcieu, Hélène Mirska, la princesse de Gerente, Maggy de Raines, et toutes ces toilettes délicieuses, ces chapeaux, ces fleurs, ces plumes, ces caquetages légers et joyeux apportaient à l'hôtel empesé et trop riche ce qui lui faisait défaut.

La première fois, Jean se sentit intimidé dans ce tourbillon brillant où il coudoyait des célébrités de tout ordre. Il éprouvait un intense désir, en même temps qu'un effroi, une gène d'approcher May, de lui parler. D'Orves avait conduit son neveu chez son tailleur et l'avait guidé de ses conseils. Maintenant Jean de Raimondis se présentait avec plus d'assurance dans le monde, habillé avec soin, le visage fin et bronzé, la barbe longue, annelée, légèrement en éventail comme certains portraits ou bustes de la Renaissance, et le ruban de la Légion d'honneur fulgurait à sa boutonnière. En dépit de ses trois ou quatre campagnes, de ses dix années de commandement, il s'enhardissait lentement dans ce milieu où tant d'impressions déplaisantes heurtaient sa sensibilité d'idéaliste, qui s'était étrangement accrue et presque définitivement cristallisée dans les terres exotiques, au contact des sociétés primitives. Paris, trop compliqué, l'étonnait, le choquait, l'épouvantait.

Il lui semblait pourtant que May Privaz, après qu'il l'avait saluée, le regardait souvent et le cherchait dans les groupes derrière lesquels il se cachait ou dans les coins où il se tenait volontiers. Et les beaux yeux bleus de Maud de Clarens le dévisageaient aussi, avec autant de curiosité qu'on en peut avoir sans manquer à la politesse. En raison de sa réserve même il tranchait sur Glajeux bruyant, vite familier, démonstratif,

sur Accourgnac, plein de bonhomie et de simplicité, mais un peu lourd, fiancé d'ailleurs, sur du Gac, papillonnant et précieux, qui ressemblait trop aux hommes dont ces jeunes femmes vivaient entourées. A un thé chez son beau-père, vers le milieu de décembre, May Privaz vint vers Jean, rieuse, une tasse à la main :

— J'ai remarqué, monsieur de Raimondis, que vous ne prenez jamais rien... Vous ne voulez pas une tasse de thé, une simple tasse de thé?... Ça vous rappellera la Chine... Vous en buviez là-bas, je suis sûre ; alors pourquoi pas ici?... Ne me refusez pas; autrement, je serai très froissée et je penserai que vous me répondez non parce que c'est moi qui vous l'offre.

Jean, très rouge, balbutia, remercia, accepta. May continua : « Asseyons-nous derrière ce paravent, voulez-vous ? Je veux flirter un peu avec vous. C'est votre tour. Je flirte avec tout le monde, moi. Voulez-vous que nous flirtions ensemble?... Oh! comme il rougit, ce héros!... Est-ce que je vous fais plus peur que les Chinois?... Nous sommes devenus voisins, savez-vous, depuis que mon beau-père a acheté le Moult... Il faut absolument que nous renouions connaissance. Est-ce que vous ne vous souvenez plus de votre camarade Tom du Pontcournai et de sa sœur May... et de Dinard?... et de notre visite au *Victorieux*, quand vous nous avez si bien reconduits en canot?... Et du bal?... Oui?... Vraiment?... Ça, c'est bien. » Et elle rit gentiment. Ses dents rondes et blanches étincelaient entre ses lèvres vives, ses lèvres voluptueuses qui appelaient l'amour. Jean de Raimondis sentit soudain s'enflammer avec violence le sourd désir qui le tourmentait depuis tant d'années. Impuissant à s'exprimer comme il aurait voulu, il se borna à la fixer d'un regard direct et intense qu'elle comprit et dont elle sembla satisfaite : « Alors c'est convenu?... Vous viendrez me voir chez moi?... Nous parlerons du passé et je vous montrerai ma maison, le vieil hôtel de mes parents... je suis sûre qu'il vous intéressera... En revanche, quand je serai au Moult, vous me ferez visiter le Vivier que j'ai tellement envie de connaître... Nous sommes si voisins à la campagne qu'il est absurde de se bouder, n'est-ce pas?... Vous êtes de mon avis. Je vous retrouve, figurez-vous, tout entier, farouche et gentil, très gentil... C'est entendu : vous viendrez me voir rue de Lille. Tard, on est toujours sûr de me trouver. »

Souple, elle se leva, lui tendit une main parfumée qu'il baisa avec ardeur et empressement. Comme il eût souhaité y laisser ses lèvres!... Mais déjà elle s'était éloignée et causait avec d'autres personnes au milieu du salon.

Raimondis demeura profondément troublé pendant quelques jours et ne se rendit pas immédiatement rue de Lille. Par moments il se disait que May Privaz l'aimait et il croyait devenir fou de joie. Dans d'autres instants, il craignait qu'elle ne se fût jouée de lui. Puis il pensait aussi à Amédée Privaz. Non pas que ce dernier eût conquis plus qu'autrefois ses sympathies, mais enfin, c'était son camarade, et le baron Privaz avait reçu Jean avec rondeur, avec affabilité. Un instinct avertissait Raimondis que, s'il allait rue de Lille et si May l'aimait véritablement, ils seraient entraînés l'un et l'autre plus loin qu'ils ne pensaient. Un jour, deux jours, trois jours, il différa ce rendez-vous, se donnant à lui-même des prétextes impérieux. Il se souvint ainsi de la mère de Raoul et monta jusqu'à son cinquième étage, afin de lui porter la montre de son fils. Oh! ce lamentable appartement sans feu, — une mansarde presque, — où la veuve modeste, effacée, discrète et retenue jusque dans son atroce peine, vidée, séchée, rongée cependant par un chagrin plus ardent que les larmes, attendait, sans autres ressources que de petits travaux de broderie et de couture, la liquidation de la pension qui lui reviendrait comme mère d'un officier tué en service! Avec la montre, c'était tout ce qu'elle aurait de son enfant. Jamais elle ne pourrait même aller s'agenouiller sur la tombe de l'enseigne dans la grande plaine, auprès du Fleuve, où Raoul, isolé, sous la pauvre croix forgée à bord du *Berthollet*, n'obtiendrait d'autre plainte, d'autre prière, que le sifflement glacé des vents du Nord. Jean quitta Mme Raoul submergé de tristesse. Le monde l'étonnait par sa dureté, son insouciance, ses oublis, son horreur. Des idées d'anarchie tempêtaient dans la tête de Jean de Raimondis, soulevaient son cœur. Il se rappelait Raoul, si brave en dépit de ses pressentiments. Cela s'était passé comme il avait prévu! Sa vision poursuivait Jean comme une hantise, sa vision à la porte du fort de Hsia Kuan, sa vision roussie, la tête broyée, la main convulsivement crispée sur la montre... et puis il songea aussi à Laudrenier râlant dans un flot de sang, étendu sur le pont... Ah! les premiers cadavres dus à des morts violentes,

qu'ils restent longtemps peints devant les yeux des êtres jeunes et pas encore suffisamment insensibles !... Par réaction, Jean éprouvait une soif intense de vie, un violent désir d'amour, de beauté, de passion, de tendresse, après le spectacle de ce deuil, de cette misère... May n'était-elle pas tout près de lui maintenant? Pourquoi résistait-il à leur commune impulsion l'un vers l'autre? Aller la voir, lui parler, serait-ce un crime?... Du reste, soudain les arguments qui lui barraient la route les jours précédents s'effondraient en poussière sous ce besoin effréné d'étreinte, de possession de l'existence et de ces ivresses qui succède, dans les vies de risques, aux effroyables spectacles de la mort.

De la rue de Seine, où habitait Mme Raoul, à l'hôtel du Pontcournai, rue de Lille, Jean effectua le trajet machinalement, comme en rêve, poussé par une force irrésistible. Dans le prompt crépuscule de décembre les magasins et les boutiques s'allumaient. Il les apercevait à peine. Vers six heures, il sonnait à la porte de l'hôtel, passait sous les attributs sculptés de François du Pontcournai, général des galères au début du XVIIe siècle. Les victoires assises, les amours d'Hercule et d'Omphale, figurés aux voûtes, accueillirent le visiteur avec toute la solennité de leur ornementation triomphante.

AVESNES.

(La troisième partie au prochain numéro.)

POUR LE SIXIÈME CENTENAIRE DE DANTE

DANTE ET MAHOMET

M. Miguel Asin Palacios, reçu le 26 juin 1919 à la *Real Academia Española*, lut à ses collègues un discours intitulé *La Escatologia Musulmana en la Divina Comedia*, qui ne compte pas moins de trois cent cinquante-trois pages grand in-octavo (1). Autant dire que ce discours est un livre considérable; et il l'est dans tous les sens, car il nous expose clairement et sans longueur, simplement et sans effet oratoire, une des découvertes les plus curieuses de l'érudition contemporaine.

Pendant longtemps, *la Divine Comédie* fut considérée, selon l'expression d'Ozanam, comme un monument solitaire au milieu des déserts du Moyen Age. Le premier qui pensa trouver des modèles lointains de l'Enfer et du Paradis dans la vision du moine Albéric, l'abbé Cancellieri, souleva contre lui les admirateurs de l'Altissime poète, indignés à l'idée que Dante aurait pu imiter un obscur moine du XIIe siècle. Mais les travaux critiques de Labitte, d'Ozanam, de Graf, d'Ancona, finirent par persuader à ces dévots qu'un grand poète n'est point diminué pour avoir puisé chez ses prédécesseurs et qu'il y a une manière d'imiter qui vaut la création. Ils admirent donc que Dante avait eu des modèles chrétiens, comme il avait eu des modèles classiques. Aujourd'hui, M. Miguel Asin leur impose une nouvelle épreuve. A côté de ces sources poétiques reconnues de la *Divine Comédie*, il nous en découvre une

(1) D. Miguel Asin Palacios : *La Escatologia Musulmana en la Divina Comedia*, Imprenta Iberica, Pozas 12, Madrid.

qu'on avait bien soupçonnée avant lui (1), mais que personne n'avait précisée et approfondie comme lui et qui serait peut-être la plus importante : la source musulmane. Mahomet a inspiré Dante. L'imagination des sectateurs du Prophète l'a précédé dans son prodigieux voyage et lui en a préparé les étapes. Virgile et lui ont souvent marché sur les traces des Abenarabi et des Abulala.

Avant de montrer comment M. Asin fut amené à sa découverte, il est bon, je crois, de le présenter lui-même. M. Miguel Asin Palacios est né à Saragosse en 1871. Ce fut à l'Université de cette ville qu'il passa sa licence ès-lettres en même temps qu'il faisait ses études ecclésiastiques au séminaire. Il y connut le professeur de littérature arabe, M. Julian Ribera, et l'enseignement de ce maître admirable l'orienta décidément vers l'histoire de la philosophie et de la théologie hispano-musulmanes. Docteur ès-lettres en 1896 et, l'année suivante, docteur en théologie, il obtint aussitôt une chaire à la Faculté de philosophie scolastique du séminaire de Saragosse, qu'un bref du Saint-Siège a élevé au rang d'Université pontificale. En 1903, à la suite d'un brillant concours, on lui offrit la chaire de langue arabe à l'Université de Madrid. En 1914, il entrait à l'Académie des Sciences morales et politiques et, en 1919, à la *Real Academia*. Dès ses premiers pas, ce jeune prêtre s'était imposé à l'admiration du monde savant. Voici plus de vingt ans qu'il poursuit sans relâche des études qui tendent à remettre en lumière les doctrines des penseurs musulmans de l'Espagne et à marquer leurs relations intimes avec celles des occidentaux; puis à expliquer par ces doctrines la première renaissance de la scolastique au XIIIe siècle; enfin, à prouver les origines chrétiennes de la mystique musulmane. C'est ainsi qu'il a fait successivement revivre Algazel, un des auteurs éminents de l'Islamisme, qui n'était connu que par des fragments et qui a tant influé sur l'Europe chrétienne du Moyen Age; — Abenmasarra dont les manuscrits étaient perdus et dont il a patiemment reconstitué le système morcelé et enfoui chez ses disciples et ses contradicteurs ; — et ce merveilleux Abenarabi, le Murcien, que l'Europe ignorait presque entièrement et qui

(1) E. Blochet : *Les Sources orientales de la Divine Comédie*, Maisonneuve, 1901.

continue d'agir au cœur de l'Islam. C'est ainsi qu'il a repris, après Renan, la question de l'Averroïsme et qu'il a montré tout ce que saint Thomas d'Aquin devait à Averroès.

Je ne cite que ses principaux travaux; mais cela suffit pour que nous accueillions la nouvelle thèse de ce grand arabisant avec toute l'attention que sa méthode et son talent exigent. Elle s'offre à nous sous la double garantie de la Science et de l'Église.

*
* *

Or, M. Asin, étudiant les doctrines néoplatoniciennes et mystiques du philosophe musulman Abenmasarra, s'aperçut qu'elles s'étaient infiltrées dans la scolastique chrétienne et qu'elles avaient été adoptées non seulement par les docteurs de l'École franciscaine ou préthomiste, mais par Dante, que tous les historiens qualifiaient de thomiste et d'aristotélicien; et, comme il en suivait la filiation chez un autre grand penseur musulman, Abenarabi, il fut frappé de trouver dans son œuvre le récit d'une ascension allégorique qui ressemblait singulièrement à l'ascension de Dante et de Béatrice à travers les sphères du Paradis. A la regarder de près, cette allégorie ne lui parut être que l'adaptation de la fameuse ascension de Mahomet jusqu'au trône de Dieu, qui fut précédée de son voyage nocturne dans les régions infernales. Alors il compara méthodiquement la légende musulmane et le poème dantesque, et il se convainquit que l'architecture de *la Divine Comédie* était en grande partie l'œuvre d'un architecte musulman.

Mais le poète chrétien et les théologiens arabes n'avaient-ils pas eu un modèle commun dans les légendes chrétiennes antérieures ? L'étude de ces légendes lui réservait une autre surprise. Jusqu'au XIe siècle, ces légendes, que ceux qui les avaient étudiées considéraient comme une lente élaboration de la foi unie à la science théologique des moines et à l'invention des trouvères et des jongleurs, étaient pauvres, puériles, avec des descriptions topographiques très vagues et une représentation de la vie future très basse. D'Ancona constate qu'elles n'ont pu servir de modèle à Dante. Brusquement, à partir du XIe siècle, d'autres légendes apparaissent plus précises, plus complètes, plus systématiques dans la distribution des peines et des récompenses, et révélant une culture plus raffinée. D'Ancona y voit déjà des ébauches du poème dantesque. Mais d'où viennent-

elles? Graf, qui n'a laissé que la littérature islamique en dehors de ses investigations, avoue son ignorance. Et la littérature islamique est la seule qui les explique. La plupart des légendes chrétiennes, comme la Vision de Tundal, celle de saint Patrice, de saint Paul, du moine Albéric, plaçaient les Justes dans un lieu qui n'est pas le ciel théologique et où ils attendent le jour du Jugement dernier. Or, depuis le ve siècle, l'Église les admettait immédiatement à la vision béatifique et jugeait hérétique la doctrine opposée. Mais l'Islam supposait toujours que les âmes des Justes, de la mort à la résurrection, résidaient dans des lieux de délices dont la félicité ne pouvait encore se comparer à la gloire éternelle. La description de ces lieux de délices s'accorde avec les épisodes des légendes chrétiennes. Y a-t-il un témoignage plus évident, se demande M. Asin, de leur origine extra-catholique? Aussi est-il naturel que l'Église ne les ait jamais approuvées. En les répudiant, elle semble avoir deviné, sous le voile de leur poésie, une dogmatique contraire au Credo occidental.

Cette preuve ne me persuade pas absolument. Les auteurs de légendes ne se soucient pas toujours de l'orthodoxie de leurs fictions, et, depuis la thèse de Gaston Paris sur l'origine orientale des *Fabliaux* réfutée par M. Bédier, je me sens incliné au scepticisme. Mais enfin admettons qu'avant *la Divine Comédie* les conceptions poétiques de la vie d'outre-tombe, issues du christianisme, aient subi la contagion de la littérature islamique, et que Dante qui s'en inspirait (en y apportant toutefois les précautions d'un savant théologien) se fût fait à son insu le tributaire de l'Islam : ce n'est pas cela qui est intéressant. *La Divine Comédie* renferme d'autres éléments qu'on ne rencontre que dans les légendes arabes et qui semblent tels que Dante ne pouvait ignorer d'où il les tirait.

La légende de l'Ascension de Mahomet et de son voyage nocturne est née d'un court et obscur passage du Coran que voici : « *Louange à Celui qui a transporté, pendant la nuit, son serviteur du temple sacré de la Mecque au temple éloigné de Jérusalem, dont nous avons béni l'enceinte, pour lui faire voir nos miracles.* » Cette mystérieuse allusion excita la curiosité et l'imagination musulmanes, et un livre entier ne suffirait pas à contenir l'étude des légendes qui en sortirent. Leur première forme est très simple. Mahomet raconte à ses

disciples que, dans son sommeil, un homme se présenta à lui, le prit par la main, le conduisit au pied d'une montagne abrupte et lui dit qu'il devait la gravir jusqu'au sommet. Chemin faisant, il rencontre d'horribles supplices : les châtiments des pécheurs. Puis il arrive à un endroit où dorment tranquillement à l'ombre ceux qui moururent dans la foi de l'Islam; et leurs fils jouent et se promènent à travers un jardin de délices. Plus haut, des hommes lui apparaissent tout blancs et très beaux, qui exhalent un parfum exquis : ce sont les amis de Dieu, les martyrs et les saints. Mahomet reconnaît parmi eux son fidèle Zéid et deux de ses amis qui tombèrent sur le champ de bataille. Enfin, levant les yeux vers le ciel, il aperçoit le trône de Dieu, Abraham, Moïse et Jésus. Tel est l'embryon de la légende qui va bientôt se développer et dont les développements préciseront la topographie du voyage, en varieront les épisodes, multiplieront les supplices infernaux et les visions paradisiaques, amplifieront les horreurs et les éblouissements. Elle sera complète et fortement établie au IXe siècle.

Les mystiques et les philosophes s'en emparent et en font des transpositions symboliques dont les dernières et les plus parfaites sont celles du prince de la mystique hispano-musulmane, le Murcien Abenarabi. Vingt ou vingt-cinq ans avant la naissance de Dante, il nous en laisse deux : l'une, *le Livre du Voyage nocturne*, encore inédite; l'autre, dans son grand ouvrage, *les Révélations de la Mecque*. Il imagine l'ascension d'un théologien et d'un philosophe de sphère en sphère jusqu'à celle de Saturne. A chaque étape, chacun d'eux rencontre le guide et le maître qui lui convient : dans le premier ciel, Adam et l'Esprit de la Lune; dans le second, Jésus avec Jean-Baptiste et Mercure; dans le troisième, le patriarche Joseph et Vénus; dans le quatrième, Énoch et le Soleil; dans le cinquième, Aaron et Mars; dans le sixième, Moïse et Jupiter; dans le septième, Abraham et Saturne. Le philosophe, guidé par la raison naturelle, ne peut monter plus haut. Le théologien, lui, traverse les sphères des étoiles fixes et des constellations et parvient jusqu'au trône de Dieu. La musique des sphères célestes le ravit en extase. Il s'élève au séjour de la Matière corporelle universelle, de la Nature universelle, de l'Ame universelle et de l'Intellect. De là, il pénètre dans le

sein de la Matière spirituelle et approfondit le mystère des perfections divines sans arriver à connaître son essence. Puis il redescend vers la terre. Le philosophe se porte à sa rencontre et se fait musulman pour pouvoir monter jusqu'aux régions inaccessibles à la seule raison. Abenarabi avait ainsi montré que l'Ascension du Prophète prêtait à la poésie allégorique et permettait d'exposer d'une façon plus saisissante l'encyclopédie de tout un peuple.

D'autres écrivains musulmans avaient déjà senti qu'elle ne prêtait pas moins à la satire. Au XIe siècle, Abulala, que ses biographes nomment le philosophe des poètes et le poète des philosophes, dans sa *Risala*, en avait donné une adaptation où il malmenait doucement les moralistes trop sévères qui damnaient les poètes pour cause d'impiété ou de libertinage et où il mêlait la critique théologique à la critique littéraire. Son voyageur n'était plus un prophète ni un mystique, mais un pauvre homme imparfait et pécheur comme lui (et comme Dante); et les personnages qu'il interrogeait sur sa route n'étaient plus des saints ni des prophètes, mais, hommes ou femmes, de pauvres êtres comme lui (et comme Dante).

Fondée sur un verset mystérieux du Coran, une légende s'était donc développée avec tous les épisodes d'un voyage à l'Enfer et d'une ascension au Paradis; et cette légende était répandue dans l'Islam, au moins depuis le IXe siècle. La minutieuse analyse des différentes formes qu'elle a revêtues chez les traditionnalistes, les mystiques et les philosophes accuse entre elle et le poème dantesque des analogies extraordinaires. Les deux voyages commencent la nuit au sortir d'un profond sommeil. « Je ne sais redire au juste, écrit Dante, comment j'entrai dans cette forêt tant j'étais empli de sommeil au moment où j'abandonnai le vrai sentier (1). » Un lion et un loup barrent le chemin du pèlerin d'Abulala comme la panthère, la louve et le lion barrent celui de Dante. Le rôle de Virgile est joué, dans le voyage de Mahomet, par Gabriel qui se présente à lui sur l'ordre de Dieu et, dans le voyage d'Abulala, par Jaitaor, le plus grand des génies. Les mêmes tumultes, les mêmes rafales de feu, les mêmes gémissements annoncent

(1) Je me suis servi de la traduction de *l'Enfer* de Mme Espinasse Montgenet (Nouvelle Librairie Nationale) et des traductions de *l'Enfer* et du *Purgatoire* d'Ernest de Laminne (Perrin) dont le commentaire et les notes sont très précieux.

l'Enfer musulman comme l'Enfer chrétien, et, à la porte de l'un et l'autre, des gardiens également irrités et féroces arrêtent les voyageurs. Un démon poursuit Mahomet avec un tison enflammé, comme un démon noir, dans le huitième cercle, court sur Dante les ailes ouvertes, le pied léger, et armé d'un harpon. Les serpents qui torturent les tyrans, les tuteurs sans conscience et les usuriers de l'Enfer musulman lient les mains, ceignent les reins, mordent les épaules des voleurs de l'Enfer chrétien. Le tourbillon qui emporte éternellement les adultères du cercle dantesque ressemble à ces flammes qui sortaient comme de la gueule d'un four et où Mahomet vit s'agiter des hommes et des femmes : ils montaient et descendaient selon que l'ardeur du feu augmentait ou diminuait; et ce rythme incessant s'accentuait de leurs lamentations. Lorsque Dante pénètre dans la ville infernale de Dité, il aperçoit, « de chaque main, » une vaste campagne, un immense cimetière où les tombeaux, séparés par des flammes, se convertissent en lits de feu. Tous les couvercles sont soulevés, et il s'en échappe de durs gémissements. Mais Mahomet avait aperçu des plages où déferlait un océan de flammes et où des milliers de cercueils incandescents formaient une ville ardente. Les usuriers musulmans, comme les tyrans dantesques, nagent à perdre haleine dans un lac de sang, vers une rive d'où les chassent les démons en leur jetant des pierres brûlantes. Au huitième cercle de l'Enfer, les alchimistes et falsificateurs Griffolino d'Arezzo et Capocchio de Sienne grattent furieusement avec leurs ongles la lèpre qui les recouvre et dont les croûtes tombent autour d'eux comme des écailles de poisson : c'est le supplice des calomniateurs dans l'Enfer musulman.

Sur les pentes du Purgatoire, Dante voit en songe une vieille femme bègue, aux yeux louches, aux pieds tors, aux mains tronquées, au teint blafard; mais son blême visage se colore des couleurs de l'amour et elle se met à chanter à voix de sirène : « Celui qui s'attarde avec moi rarement s'éloigne, tant je le charme. » Aussitôt une Dame apparut sainte et empressée, qui saisit la vieille et, lui déchirant sa robe, la montra toute nue, et la puanteur qui sortait d'elle réveilla Dante. Mahomet, lui, vit une femme qui cachait les flétrissures de l'âge sous de splendides ornements et qui, par la séduction de ses paroles et de ses manières, essayait de l'attirer à elle. Et Gabriel lui

expliquera, comme Dante à Virgile, que cette vieille femme n'est qu'une allégorie des péchés du monde.

Mahomet et Dante se purifient trois fois avant d'entrer au Paradis. Sous les ombrages du jardin délicieux, le voyageur d'Abulala rencontre une belle jeune fille que Dieu lui a envoyée. Elle lui fait le plus gentil accueil, se promène avec lui par les vertes prairies célestes et lui chante de très douces chansons que le poète Imrulcaïs composa pour sa bien-aimée. Et tout à coup, sur les bords d'un fleuve tranquille, la bien-aimée du poète elle-même s'avance au milieu d'un cortège de houris dont son éclat divin fait pâlir la beauté. De même, lorsque Virgile, Stace et Dante sont arrivés au haut de la montagne du Purgatoire et pénètrent dans le Paradis terrestre, Dante aperçoit sur les bords du Léthé une Dame, Mathilde, qui s'en allait toute seule, chantant et choisissant les plus belles fleurs. Elle lui fit la grâce de lever ses yeux et l'accueillit avec de douces paroles. Et tous deux cheminèrent, chacun le long d'une des rives du fleuve. « J'accordai mon pas à son petit pas. » Et tout à coup, dans un char triomphal, précédée d'un cortège mystique de jeunes dames et de vieillards, Béatrice descendit du ciel.

La peinture du ciel dans quelques rédactions de la légende musulmane offre le même caractère de spiritualité, de couleur, d'harmonie, de lumière, qui a immortalisé le paradis dantesque. Les épisodes et les visions y sont quelquefois presque identiques. Le même escalier monte, chez Mahomet, de Jérusalem au sommet des cieux et, chez Dante, du ciel de Saturne à la dernière sphère. Dante le gravit en moins de temps qu'on ne retire son doigt de la flamme, et Mahomet dans le temps qu'il faut pour ouvrir et fermer les yeux. Comme le voyageur musulman, Dante rencontre Adam et lui demande quelle langue il parlait au Paradis terrestre. Sur le seuil de la huitième sphère, saint Pierre, ou plutôt la lueur qui est saint Pierre, dit à Dante : « Explique-toi, bon chrétien : quelle est ta foi ? » De même, dans les adaptations allégoriques de la légende musulmane, l'âme bienheureuse est interrogée sur sa foi à l'entrée du Paradis. Dante voit dans le ciel de Jupiter un aigle formé par des myriades d'âmes saintes resplendissantes de lumière. « Chacune d'elles paraissait un petit rubis où un rayon de soleil eût brillé si brillant qu'il se fût reflété dans mes yeux. » Mahomet, lui, a vu un ange gigantesque en forme de coq qui,

comme l'aigle de Dante, remuait les ailes en chantant des hymnes. Et il voit aussi d'autres anges dont chacun représente un amalgame infini de visages et d'ailes. Il suffit de fondre ces deux visions pour obtenir le monstre angélique de *la Divine Comédie*. A la dernière étape de l'ascension dantesque, Béatrice cède sa place à saint Bernard. A la dernière étape de l'ascension musulmane, Gabriel s'efface, et le Prophète est élevé jusqu'à Dieu sur une couronne lumineuse. Les deux voyageurs, le chrétien et le musulman, éprouvent les mêmes éblouissements et la même impuissance à les traduire. Mahomet dira : « Je vis une chose si grande que la langue ne peut l'expliquer ni l'imagination la concevoir. Ma vue fut éblouie au point que je crus devenir aveugle. Je fermai les yeux par une inspiration divine et, quand je les eus fermés, Dieu m'octroya une vue nouvelle dans mon cœur. Avec les yeux spirituels, je pus contempler ce qu'auparavant j'avais souhaité de voir avec les yeux du corps, et je vis une lumière éblouissante. Mais il ne m'est pas permis d'en décrire la majesté... » Lorsque les mains divines se posent sur ses épaules, Mahomet ressent au plus intime de lui-même une émotion très douce, un frisson de délices qui efface comme par enchantement le trouble et la crainte dont il était possédé. Et il finit par tomber dans la stupeur extatique. « A cet instant, dit-il, je pensai que tous les êtres du ciel et de la terre étaient morts, car je n'entendais plus la voix des anges et je ne voyais plus rien, contemplant mon Seigneur... » Et Dante dira : « Dès cet instant, ma vue fut au-dessus de mes paroles qui cèdent à une telle vision, et la mémoire cède à un tel excès... — Je crois, d'après la blessure que je reçus du vif rayon, que j'aurais été aveuglé si mes yeux ne s'en étaient détournés... Désormais, ma parole sera plus impuissante à rendre ce dont je me souviens que l'enfant qui mouille encore sa langue à la mamelle... »

A tous ces rapprochements, qui sont au moins curieux, il faut ajouter que Dante, comme Abenarabi, a fait de son voyage un symbole de la vie morale. Il en ressort que l'homme a été mis sur la terre pour mériter la félicité suprême qui consiste dans la vision béatifique, et qu'il ne peut l'atteindre qu'avec le secours de la théologie, mais qu'il peut l'atteindre sans être un prophète ni un saint. M. Asin remarquera encore que l'ascension allégorique d'Abenarabi et le poème dantesque sont écrits

dans le même style abstrus, énigmatique, que Lamartine appelait assez heureusement des chants d'hiéroglyphes. Reconnaissons qu'il nous est souvent arrivé, — imprudemment peut-être, — de conclure à l'imitation sur de plus faibles témoignages.

***

Mais il y a mieux. Ce n'est pas seulement dans la légende de Mahomet et dans les légendes qui en dérivent que M. Asin a cherché et cru trouver des sources de *la Divine Comédie :* c'est dans les conceptions de la théologie musulmane que sa double érudition lui permettait de confronter avec la théologie chrétienne. Toutes les deux affirment quatre états de l'âme après la mort. Du côté musulman, Algazel les a exposés et précisés. Le premier est la condamnation éternelle : c'est l'Enfer chrétien. Le second est le salut éternel : c'est le Ciel chrétien. Les deux états intermédiaires sont le Purgatoire et les Limbes. Mais le Purgatoire islamique diffère du chrétien en ce que tous les pécheurs peuvent y aller s'ils ont seulement conservé la foi, alors que dans le Purgatoire chrétien n'entrent que les coupables de péchés véniels ou ceux dont les péchés mortels ont été absous et non expiés. Enfin les Limbes s'ouvrent aux âmes qui n'ont ni servi ni offensé Dieu : les fous, les imbéciles, les enfants des Infidèles, les adultes morts avant que l'Islam les ait atteints. Ne nous étonnons pas de cette similitude dans le plan de la vie future chrétienne et musulmane, puisque l'Islam, selon le mot de saint Jean Damascène, qui vivait au VIIe siècle et qui le connaissait en perfection, n'est qu'une hérésie chrétienne où l'on nie la Trinité et la Divinité de Jésus.

Reprenons maintenant l'itinéraire de Dante. Lorsqu'il a traversé l'Achéron, le premier cercle qu'il visite est celui des Limbes. Il s'y mêle aux grands poètes et aux sages qui vécurent avant le Christ ou qui ne reçurent pas le baptême. Leurs ombres « aux yeux lents et graves » habitent, au milieu d'un éternel crépuscule ou même d'un hémisphère de ténèbres, « un lieu ouvert, lumineux, élevé, » et elles se promènent sur des prairies de fraîche verdure dans l'enceinte d'une noble citadelle sept fois encerclée de hautes murailles et qui a sept portes. Les Enfers virgiliens ont pu ici inspirer Dante; mais aucune description chrétienne ne lui fournissait un modèle de ces Limbes. Le dogme catholique est sur ce point de la plus dis-

crète et de la plus prudente sobriété. Il n'en est pas de même dans l'Islam où les théologiens ont accepté et respecté les mythes et les légendes. Le Coran nomme cette zone, qui sépare les bienheureux des réprouvés, *El Aaraf*, qui signifie la partie supérieure du voile, par extension la limite entre deux choses. Le mot *limbus* signifie en latin : bordure de vêtement, bande. Mais il n'a pris le sens de demeures d'outre-tombe qu'au XIIIe siècle, alors qu'*El Aaraf* avait déjà ce sens du temps de Mahomet. Les tableaux que nous font les traditions musulmanes d'*El Aaraf* sont très variés. Tantôt c'est une vallée riche en arbres fruitiers et baignée d'eaux vives, tantôt un val profond entre deux montagnes, tantôt une enceinte de hautes murailles. Quand on songe aux sept portes de l'Enfer islamique, il semble que Dante ait voulu fondre dans sa peinture et cet Enfer et cette vallée souriante, pour mieux symboliser la nature hybride des Limbes. Il les peuple comme ceux de l'Islam ; et leurs habitants, suspendus entre deux régions, ne souffrent, comme ceux de l'Islam, que du désir.

Dante ne trouvait pas plus le modèle de son Enfer dans les légendes chrétiennes qu'il n'y avait trouvé celui de ses Limbes. Ni la Bible, ni les Évangiles, ni les Pères ne s'étaient préoccupés d'en déterminer la figure. Mais, si le Coran ne dit rien de sa topographie, les traditions musulmanes le représentent tel que Dante l'a vu, sous Jérusalem, en forme d'entonnoir avec des cercles concentriques et chaque étage habité par une certaine catégorie de damnés. Dans son grand ouvrage *Les Révélations de la Mecque*, Abenarabi a consacré de longs chapitres à la description de cet Enfer qu'il avait illustrée de dessins exactement pareils à ceux des éditeurs de Dante. Les ressemblances de détail sont nombreuses et impressionnantes. Dante et Virgile marchent toujours dans la direction de gauche, jamais vers la droite. Si c'est une allégorie comme l'ont cru plusieurs commentateurs, elle vient des Mystiques arabes et en particulier d'Abenarabi, qui prétendent qu'il n'y a pas de droite pour les habitants de l'Enfer de même qu'au ciel il n'y a pas de gauche. Les Sodomites subissent un châtiment tiré de l'Enfer islamique. Nus sous une pluie de feu, ils sont condamnés à tourner sans cesse comme des gladiateurs dans le cirque romain. Dante reconnaît parmi eux son maître Brunetto Latini ; il l'accompagne et, tout en marchant, il se lamente de

voir en pareille compagnie « la chère et bonne image paternelle du maître qui, dans le monde, lui enseignait comment l'homme s'éternise. » Or tout un groupe de traditions musulmanes se rapporte au supplice des savants qui n'ont pas conformé leur conduite à leur enseignement. « Lancés dans l'Enfer, dit le texte arabe, ils seront forcés de tourner continuellement comme l'âne autour d'une meule. Quelques-uns de leurs disciples qui les connurent sur la terre les verront du haut du ciel ou dans l'Enfer même, et ils leur demanderont en les accompagnant dans leur marche circulaire : « Qu'est-ce qui vous a conduits ici, vous de qui nous avons tout appris? » Ou encore : « Pourquoi êtes-vous en Enfer, quand nous ne sommes entrés au ciel que grâce à vos enseignements? » Serait-ce par hasard ce texte musulman qui aurait inspiré à Dante l'ingrate idée de marquer d'une peine infamante et immortelle l'homme dont il reconnaît en même temps qu'il lui a dû de beaux et nobles conseils? Je n'ai jamais compris l'épisode de Brunetto Latini et, soit dit en passant, je comprends encore moins les commentateurs qui notent « la pensée touchante » que Dante donne à son maître et ami!

Je n'énumèrerai pas toutes les analogies que M. Asin relève et dont quelques-unes sont pourtant bien intéressantes, comme celle du supplice des devins qui semble emprunté du Coran : ils marchent la tête à l'envers et leurs larmes coulent le long de leur épine dorsale : « Vous qui avez reçu les Écritures, dit le Coran, croyez en celui que Dieu a fait descendre du ciel pour confirmer vos textes sacrés, avant que nous effacions les traits des visages *et que nous ne les tournions vers le côté opposé.* » Mais nous ne pouvons quitter l'Enfer sans nous arrêter au cercle le plus profond, où Dante rencontre des réprouvés d'une taille gigantesque, coupables de rébellion envers Dieu : Nemrod, Ephialte, Briarée, Antée.

D'après les livres religieux musulmans, les habitants du dernier étage infernal auraient des dimensions démesurées, probablement pour offrir plus de matière aux supplices ; et la théologie islamique considère Nemrod comme un des prototypes de l'orgueil satanique : elle le relègue au même séjour qu'Iblis, son Lucifer. Ces monstres mesurent quarante-deux brasses ; et un commentateur de *la Divine Comédie* au XVIe siècle, Landino, dont je n'ai pas besoin de dire qu'il igno-

rait les textes arabes, d'après des calculs fondés sur le texte de Dante fixait à quarante-deux brasses la taille de son Nemrod. Ephialte est lié « le bras droit derrière et l'autre devant, » de la même façon que les géants islamiques sont enchaînés à Iblis. Quant à l'énorme Lucifer, Dante l'a incrusté dans la glace jusqu'à mi-corps, au fin fond de l'Enfer. Sa tête a trois faces; sous chacune d'elles sortent deux ailes plus vastes que les plus vastes voiles marines, sans plumes, pareilles aux ailes des chauves-souris; « et il les agite si fort que les trois vents qu'elles font congèlent tout le Cocyte. » Dante terrifié enlace Virgile par le cou, et tous deux, accrochés aux côtes velues du monstre, descendent de touffe de poils en touffe de poils entre l'épaisse fourrure et la couche de glace. Ils atteignent ainsi l'hémisphère austral; mais, avant de quitter l'abîme, Dante lève les yeux et voit que les jambes du roi infernal se dressent dans le vide sans soutien. Virgile lui explique que Lucifer, précipité du ciel, a donné de la tête sur cet hémisphère, l'a traversé et est resté au centre de la terre, comme cloué. Les études les plus complètes de la démonologie dantesque n'ont trouvé aucune origine à cette étonnante imagination, et l'on a considéré qu'elle n'appartenait qu'à Dante. Mais voici ce que nous révèle la littérature théologique de l'Islam : Iblis est au plus profond de l'Enfer puisque la profondeur où gît le damné correspond à la gravité de sa faute. Iblis endure le supplice du froid puisque, pour un génie né du feu, il n'y a pire châtiment que le froid glacial. Les trois faces du Lucifer dantesque nous rappellent que la multiplicité des figures est la marque physique dont est châtiée la traîtrise dans l'Enfer musulman. Le texte de saint Luc : « Je voyais Satan tomber comme la foudre du haut du ciel, » peut nous expliquer l'invention de Dante. Mais, en plus de sept passages, le Coran, sans d'ailleurs en préciser les détails, insiste sur cette chute d'Iblis. En somme, le Lucifer islamique a été précipité par Dieu du ciel sur la terre. Malgré tout, il est un ange et, comme ange, il doit porter des ailes ; le péché a fait de sa beauté une monstrueuse hideur; et il a l'apparence tantôt d'une bête polycéphale dont les bouches broient les pécheurs, tantôt d'un monstre qui tient à la fois de l'autruche et de l'homme.

Le Purgatoire de Dante est une montagne divisée en sept régions où les âmes montent de l'une à l'autre à mesure

qu'elles se purifient. La théologie chrétienne, la tradition ecclésiastique ne lui fournissaient aucune indication. « Jusqu'au xve siècle, cent ans environ après *la Divine Comédie*, nous dit M. Asin, l'existence du Purgatoire n'était pas encore un dogme en tant qu'état spécial des âmes soumises à une expiation temporaire. » Aucun concile ne l'avait défini ni décrit. L'Église même jugeait que ces descriptions n'intéressaient point la foi : elle en eût volontiers détourné les fidèles. Seuls, quelques écrivains antérieurs à Dante, Hugues de Saint-Victor, saint Thomas, insinuent quelques hypothèses qui ne concordent pas avec la vision dantesque. Mais l'Islam enseignait dans son Credo le dogme du Purgatoire et abondait en légendes. Il le peint comme un lieu contigu à l'Enfer, et séparé, extérieur à la terre, alors que l'Enfer est intérieur. « Il y a deux géhennes, dit une tradition musulmane, l'une qu'on appelle intérieure, l'autre extérieure. De la première nul ne sort. La seconde est un lieu où Dieu châtie les pécheurs le temps qu'il lui plaît. Puis il permet aux anges, aux prophètes et aux saints d'intercéder en leur faveur. Alors ils sont conduits sur la rive d'un fleuve du Paradis qui est appelé le fleuve de la vie. Arrosés de ses eaux, ils renaissent comme de la graine dans le fumier... Au ciel on les désigne encore du stigmate d'Infernaux, jusqu'à ce qu'ils prient Dieu de le leur enlever ; et Dieu ordonne qu'on le leur efface. En échange, on écrit sur leur front ces mots : « Libérés par Dieu. » Rappelons-nous maintenant les stigmates des péchés effacés sur le front de Dante et ses ablutions dans les deux fleuves du Paradis ; et, sans nous attarder à d'autres rapprochements, entrons avec lui dans le jardin de délices où se prépare le cortège triomphal de Béatrice.

Son Paradis terrestre ne diffère pas très sensiblement de celui des légendes chrétiennes : mais personne avant lui n'avait eu l'idée de le situer au sommet du Purgatoire. Les Arabes supposaient que la montagne dont il couronnait la cime était le pic de Ceylan, où Adam a laissé sur le roc la trace de son pied. Ce qui est beaucoup plus étrange dans le poème dantesque, c'est l'apparition de Béatrice. Jamais aucun des précurseurs chrétiens de Dante n'eût pu concevoir que l'épisode culminant d'un voyage d'outre-tombe fût la rencontre du voyageur avec sa fiancée morte avant lui. Cette imagination était inconciliable avec l'horreur de l'amour sexuel que mani-

feste toute la littérature religieuse du Moyen Age. Et Dante se rendait si bien compte de cette nouveauté qu'il l'annonçait à la fin de sa *Vie nouvelle :* « J'espère dire de ma Dame ce qui n'a encore été dit d'aucune autre. » Assurément la glorification de Béatrice se ressent des belles théories de la poésie amoureuse et chevaleresque (et peut-être aussi du romantisme musulman dont l'influence sur le *dolce stil nuevo* n'a pas encore été étudiée). Assurément nos trouvères de Provence ont allumé quelques-uns des flambeaux et ont tressé quelques-unes des couronnes qui mènent sa pompe nuptiale ; et, comme le fait justement observer M. Asin, il y a là un mélange de mysticisme et de sensualité qui répond à ce que nous savons du caractère de Dante. Mais ce qu'il faut dire, c'est que les traditions islamiques et mystiques nous parlent constamment d'une fiancée qui attend au ciel son amant, qui des hauteurs célestes suit avec anxiété les péripéties de sa vie morale, qui inspire ses songes, qui l'aide à surmonter les tentations, qui lui reproche ses fautes et de l'avoir quelquefois oubliée dans d'autres amours terrestres, et qui, enfin, vient à sa rencontre comme une amie fidèle de son âme, comme une rédemptrice.

Parmi ces légendes, la plus intéressante que nous cite M. Asin, date du xe siècle. « L'ange Riduan, le conducteur des âmes, mène le bienheureux vers le sanctuaire où sa fiancée l'attend. Elle l'accueille avec ces paroles : « O ami de Dieu, comme il y a longtemps que je soupirais après toi ! Loué soit le Seigneur qui nous a réunis ! Dieu m'a créée pour toi et a gravé ton nom dans mon cœur. Lorsque dans le monde tu servais Dieu et que tu priais et jeûnais jour et nuit, Dieu ordonnait à ton ange Riduan de m'emporter sur ses ailes, afin que, des hauteurs célestes, je pusse contempler tes bonnes actions. L'amour que j'avais pour toi me faisait me pencher du haut du ciel et, à ton insu, contempler tes œuvres. Quand tu faisais oraison dans l'ombre de la nuit, je me réjouissais et je te disais : « Sers et tu seras servi. Sème et tu récolteras. Celui qui s'efforce finit par trouver. Celui qui perd son temps se repent ensuite. Dieu a déjà élevé ton degré de gloire parce que tes vertus sont agréables à ses yeux; il nous unira au ciel lorsque tu auras vécu sur la terre une longue vie consacrée au service divin. Mais si tu tombais dans la négligence ou la tiédeur, je m'attristais. » Songez à Béatrice qui souffre de voir Dante en péril et

sur le point de compromettre avec son salut éternel leur éternelle union, et qui descend de son trône de félicité pour supplier Virgile de guider les pas de son amant vers le sentier de la pénitence. Songez aux reproches qu'elle lui adresse dès qu'elle le rencontre : « Quelque temps je le soutins par ma présence, et, lui montrant mes yeux de jeune fille, je le menais à ma suite, tourné du bon côté. — Mais à peine fus-je sur le seuil de mon deuxième âge et changeai-je de vie, il s'éloigna de moi et se donna à d'autres. — Quand je me fus élevée de la chair à l'esprit et que ma beauté et ma vertu s'en furent accrues, je lui fus moins chère et moins plaisante... — Il tomba si bas que tous les moyens pour le sauver étaient désormais insuffisants, sinon de lui montrer les races perdues. — Pour cela je visitai le seuil des morts, et à celui qui l'a mené jusqu'ici, j'adressai en pleurant mes prières... »

Mais comment peut-on assimiler le paradis dantesque à celui de Mahomet? S'il s'agit du jardin de plaisirs décrit par le Coran, on ne le peut en effet. Mais, dès les premiers siècles, une exégèse spiritualiste commença à s'introduire dans l'Islam et à esquisser, en marge du paradis coranique, un séjour céleste dont la contemplation de la divine Essence faisait toute la béatitude. Les grands théologiens, qui ont définitivement modelé le dogme, ces héritiers de la théologie chrétienne et de la métaphysique néoplatonicienne, ont repoussé dans l'ombre les joies sensibles et proposé à leurs fidèles comme prix suprême de leurs efforts la vision béatifique. Seulement ils ne voulurent pas décourager les bonnes volontés, et ils décidèrent que le paradis était un état où chacun posséderait ce qu'il désirait, sous la forme où il le désirait. « Il y a deux paradis, dit Abenarabi : l'un sensible, l'autre idéal. Dans le premier, ce sont les esprits animaux qui jouissent du bonheur ; dans le second, les âmes raisonnables. » Et au XIIIe siècle, les théologiens chrétiens connaissaient un paradis musulman qui s'harmonisait aussi bien que le paradis dantesque à la doctrine chrétienne.

Dans la littérature médiévale, les moines et les jongleurs représentaient d'ordinaire le Paradis comme un chœur, ou un réfectoire de monastère, ou comme une fête chevaleresque. Pour Dante, il est tout lumière, contemplation, amour, extase. Sa vision s'éloigne autant des enluminures du moine et du jongleur que le rêve des théologiens musulmans du paradis cora-

nique. Et il le savait : « Dieu m'a entouré de sa grâce, dit-il au XVIe Chant du *Purgatoire*, au point qu'il veut que je voie sa cour *d'une façon tout étrangère à l'usage d'aujourd'hui.* » Il a imaginé un Paradis formé de neuf ciels astronomiques dont les sept premiers sont habités par les Bienheureux. L'Empyrée est le ciel théologique où les Bienheureux, assis sur des trônes de lumière, composent une immense rose mystique au centre de laquelle se tient Dieu avec ses hiérarchies d'anges. La Jérusalem céleste est située à l'extrémité supérieure d'une ligne droite qui tomberait perpendiculairement sur la Jérusalem terrestre. Cette situation, l'Islam, depuis le VIIe siècle, l'avait, si j'ose dire, repérée. Un juif converti, Caab Alakbas, qui fut le compagnon du Prophète et qui introduisit dans l'Islam de nombreuses légendes rabiniques, disait : « Si une pierre tombait du Paradis, elle tomberait certainement sur le temple de Jérusalem. » Quant à la structure du paradis dantesque, ses ciels astronomiques, les cercles de la rose mystique, les chœurs angéliques autour du foyer divin, tout avait été décrit et dessiné par Abenarabi, et ses dessins ressemblent à s'y méprendre aux représentations graphiques que les érudits, bien plus tard, nous ont données du ciel de Dante. Ainsi aucune légende médiévale ni même toutes les légendes médiévales réunies ne nous livrent autant d'éléments dantesques que la littérature islamique.

***

Reste à savoir comment cette littérature est parvenue à la connaissance de Dante. La question est importante : je dirais même qu'elle est capitale. On pourra multiplier les rapprochements, les analogies, des ressemblances qui iront presque jusqu'à l'identité : on créera les présomptions les plus fortes, mais non pas une entière conviction. Un même sujet doit forcément suggérer à de grands poètes des développements similaires et amener entre eux des rencontres qui nous émerveillent. Les visions paradisiaques ne peuvent pas différer essentiellement d'une religion à une autre, du mysticisme musulman au mysticisme chrétien; et, s'il s'agit de l'Enfer, l'esprit de l'homme est borné, même dans l'invention des raffinements de tortures. Il faut donc que M. Asin nous prouve que Dante a connu les œuvres dont plusieurs épisodes ressemblent si étrangement à ceux de son poème. C'est ici que sa thèse me paraît

fléchir et qu'il en vient aux conjectures. Il les appuie sur de solides vraisemblances ; mais il n'arrive pas à la preuve décisive. Elle est d'ailleurs extrêmement difficile à atteindre, et souvent en croyant la saisir, nous n'étreignons qu'une ombre. Que de fois devant les nombreuses références que nous entassons sous les vers d'un poète j'ai pensé que, si ce poète ressuscitait, il serait bien surpris qu'on lui prêtât une si vaste mémoire et qu'on découvrît chez lui le souvenir d'ouvrages qui étaient peut être dans sa bibliothèque, mais qu'il n'avait pas lus! Et nous ignorons comment était composée la bibliothèque de Dante. M. Asin nous a simplement expliqué qu'il eût été extraordinaire que le poète de la *Divine Comédie* ne se fût point montré curieux de la culture musulmane si proche de lui, et que, du reste, il a manifesté à plusieurs reprises qu'il s'y est intéressé.

On sait que l'Islam, après avoir conquis les pays asiatiques jusqu'aux confins de l'Arabie, s'était rapidement étendu dans l'Afrique du nord, dans le midi de l'Italie et de la France, en Espagne, aux îles Baléares et en Sicile, pendant que ses caravanes, partant de la région caspienne, portaient son commerce dans les pays russes, scandinaves et anglo-saxons. La Sicile fut presque entièrement islamisée. Au XIIe siècle, Palerme avait trois cents mosquées et deux cents dans ses faubourgs ; au milieu de ses ruines grecques, carthaginoises, romaines, byzantines, deux ou trois civilisations vécurent sans se confondre, mais sans se heurter. La plus séduisante et, sur bien des points, la plus raffinée était la civilisation musulmane. Les Musulmans, les Grecs, les Latins avaient appris à se tolérer. On rédigeait les actes publics dans les trois langues. Les justiciers du Roi étaient assistés d'un collège de prud'hommes chrétiens et musulmans. La chancellerie, la monnaie, les finances, les gardes, les chambellans étaient d'origine musulmane. Les hommes portaient la soie byzantine, la tunique grecque, la cotte normande ou le manteau arabe. Les chrétiennes avaient adopté la langue et le voile des musulmanes. Elles étaient couvertes de bijoux persans et toutes parfumées des odeurs d'Assyrie. Les ateliers de soie et de dentelles, peuplés d'ouvrières arabes et grecques, n'étaient que des harems. Le Roi s'habillait à l'orientale ; il sortait sous le même parasol de gala que les califes égyptiens. Il parlait et écrivait en arabe. Ses cuisiniers et ses médecins étaient arabes.

Autour de lui se pressaient des géographes, des poètes, des savants arabes, des astrologues arabes en longue barbe, des juifs pensionnés pour traduire des ouvrages arabes. Les sons des cloches se mariaient dans l'air aux cris des muezzins.

On fut encore plus musulman quand la couronne passa à Frédéric II, roi de Sicile et empereur d'Allemagne. Il préférait nettement ses sujets arabes. Renan éprouve une vive sympathie pour ce prince « que son insatiable curiosité, son esprit analytique, ses connaissances vraiment surprenantes, devaient rapprocher de cette race ingénieuse qui représentait à ses yeux la liberté de penser, la science rationnelle. » L'histoire de sa croisade et sa croisade elle-même furent un scandale. Il affectait à Jérusalem de ne s'entretenir qu'avec des Musulmans. En 1224, il avait fondé l'Université de Naples ; il faisait traduire Averroès, réunissait des collections de manuscrits arabes, consultait les savants de l'Islam oriental et occidental ; et il aimait beaucoup aussi les danseuses sarrazines qu'il envoyait chercher en Orient et en Espagne. La tunique où il fut enseveli était brodée en or d'une inscription arabe.

Mais la gloire islamique de Palerme est éclipsée par celle de Tolède. Dans la première moitié du XIIe siècle, la ville à peine arrachée aux Musulmans, l'archevêque Raymond, grand Chancelier de Castille, faisait traduire, — mathématiques, médecine, alchimie, physique, histoire naturelle, philosophie, — les ouvrages les plus célèbres de l'Islam. Ces traductions, nous dit Renan (que M. Asin aurait pu citer), étaient littérales. « Presque toujours un juif, quelquefois un musulman converti dégrossissait l'œuvre et appliquait le mot latin ou le mot vulgaire sur le mot arabe. » Et elles se répandaient avec une rapidité étonnante. « Tel ouvrage composé au Maroc ou au Caire, était connu à Paris et à Cologne en moins de temps qu'il n'en faut de nos jours à un livre capital de l'Allemagne pour passer le Rhin. » Aussi Renan a-t-il raison lorsqu'il ajoute : « L'histoire littéraire du Moyen Age ne sera complète que lorsqu'on aura fait, d'après les manuscrits, la statistique des ouvrages arabes que lisaient les docteurs du XIIIe et du XIVe siècle. » Le livre de M. Asin en est une preuve.

Il serait invraisemblable que Dante fût resté à l'écart de cette littérature orientale dont les savants de son époque étaient

précisément férus. « La passion de tout savoir le faisait chercher, dit Ozanam, jusqu'aux dogmes des Tartares et des Sarrazins. » L'Islam espagnol était saturé d'idées et d'images sur la vie future, et c'est d'Espagne que, pour la première fois, l'histoire et les légendes de Mahomet passèrent aux littératures occidentales. On y connaissait d'autant mieux son voyage nocturne qu'il était chez les fidèles un article de foi et une fête religieuse. Même encore aujourd'hui on le célèbre dans tout l'Islam, en Turquie comme en Égypte, comme au Maroc. A Constantinople, le Sultan assiste à un office de nuit dans la mosquée du sérail. Dante a fort bien pu l'entendre d'un juif espagnol, d'un Arabe, d'un chevalier de Frédéric II revenu de la Terre-Sainte. Et il l'a presque certainement entendu de son maître Brunetto Latini. Ce notaire florentin, érudit encyclopédique, avait été envoyé vers 1260 par le parti guelfe à la cour d'Alphonse le Sage, élu empereur d'Allemagne, pour lui demander du secours contre les Gibelins qui défendaient Manfred, roi de Sicile. Tolède lui produisit une très forte impression.

Son grand livre, son *Trésor*, qu'il a écrit « selon le parler de France... *pour ce que la parleure françoise est plus délitable et plus commune à tous langages*, » ce *Trésor*, que du fond de l'Enfer il recommandait à Dante, est chargé de science et de philosophie arabes. On en a exploré les sources classiques et chrétiennes : les sources arabes sont au moins aussi nombreuses. Et Brunetto Latini a été le conseiller littéraire de Dante. D'autre part, le poète de *la Divine Comédie* ne pouvait être retenu dans sa curiosité de la littérature islamique par des défiances de pays ou de race. Lorsqu'il composait son traité *De vulgari eloquio*, il s'y déclarait citoyen du monde. (On dit ces choses-là, et puis on se plaint du pain de l'étranger.) Il y reconnaissait que « beaucoup de nations parlaient des langues plus agréables et plus utiles que celles des peuples latins. » Enfin, il nous a prouvé qu'il savait quelque chose de l'histoire de Mahomet et qu'il avait de la sympathie pour les penseurs musulmans.

S'il damne Mahomet, il le damne non comme fondateur de religion, mais comme semeur de schisme et de discorde; et il le met à côté d'autres fauteurs assez insignifiants de scissions religieuses et civiles. « Mahomet, dit M. Asin, n'est pas pour Dante celui qui a nié la Trinité et l'Incarnation, mais le Con-

quérant qui a rompu les liens de la fraternité entre les hommes. » C'était une erreur. Elle est légère au prix des extravagances et des contradictions qui dénaturaient, au moins parmi le vulgaire, la figure du Prophète. Nous avons un *Roman de Mahomet* d'un certain Alexandre du Pont paru à Laon en 1258, qui est un tissu d'absurdités ; et combien d'autres récits nous le représentent tour à tour comme un païen, un mage, un diacre, un cardinal ou une idole adorée des Sarrazins ! Dante ne se trompe donc pas absolument sur Mahomet, et il se trompe encore bien moins en lui associant son gendre et cousin Ali qui fut, lui, un engendreur de schisme. Cet Ali déconcerta les premiers commentateurs de *la Divine Comédie* : personne n'en avait entendu parler. « Devant moi, dit Mahomet à Dante, Ali s'en va pleurant, le visage fendu depuis le menton jusqu'à la houppe de ses cheveux. » Rien n'est plus historique. L'an 40 de l'Hégire, Ali fut assassiné au moment où il allait faire à la mosquée sa prière nocturne du vendredi. L'assassin d'un seul coup lui fendit le crâne; et plus tard des légendes mirent dans la bouche de Mahomet la prophétie de cette mort : « Ton assassin te donnera un coup sur la tête et le sang de ta blessure mouillera ta barbe. »

La sympathie de Dante pour l'Islam est encore plus certaine que sa connaissance de l'histoire. Dans ses ouvrages en prose, il cite les ouvrages musulmans dont il s'est servi, et il ne les cite pas tous. Mais il a placé dans ses Limbes le sultan Saladin et les deux sages islamiques, Avicenne et Averroès « qui fit le grand commentaire » (d'Aristote). Cette place est parfaitement injustifiable selon la dogmatique chrétienne. Saladin, Avicenne, Averroès, sont morts hors de l'Église, dans l'infidélité positive, c'est-à-dire en toute connaissance de la véritable religion; et Dante ne pouvait ignorer l'hostilité de Saladin contre le nom chrétien et ses triomphes en Palestine où moins de vingt ans lui suffirent pour anéantir les efforts des Croisés. Sa générosité ne pouvait pas plus le sauver théologiquement que leur science ne pouvait sauver Avicenne et cet Averroès qui allait devenir le symbole de l'incrédulité, le négateur, le damné des fresques d'Orcagna étendu par terre dans les plis d'un serpent. Renan félicite Dante de sa tolérance. Le mot lui convient si peu! Je préfèrerais sympathie ou reconnaissance, car il savait tout ce que saint Thomas d'Aquin

doit à Averroès. Et cette sympathie nous explique un passage du *Paradis* qui semblait jusqu'ici très énigmatique et que M. Bruno Nardi, cité par M. Asin, vient d'éclaircir. Dante a mis dans la sphère du Soleil, près de saint Thomas et de Denis l'Aréopagite, Siger de Brabant, condamné comme hérétique averroïste en 1277, et mort en Italie sept ans plus tard. Il l'exalte au rang des docteurs de l'orthodoxie. Et saint Thomas le présente ainsi : « Cette âme est la lumière d'un esprit à qui, dans ses grandes pensées, la mort paraissait trop lente. Elle est l'éternelle clarté de Siger qui, en professant dans la rue du Fouarre, excita l'envie par des syllogismes remplis de vérités. » Voilà la mémoire de Siger bien réhabilitée. Or, M. Nardi, qui a étudié la philosophie dantesque, arrive à cette conclusion que Dante n'a pas été, comme on l'a cru, exclusivement thomiste; que dans le conflit entre le néoplatonisme arabe et la théologie chrétienne, il a adopté une attitude mystique; qu'il ne reconnaît aucun maître; qu'il accepte tous les penseurs antiques et médiévaux, chrétiens et musulmans, et qu'il les fond dans un système personnel où il est souvent plus près d'Averroès que de saint Thomas. Par ses symboles, ses subtilités, ses extases, sa conception de l'amour et de la femme, M. Asin le croit encore plus près de son cher Abenarabi qu'il regrette, je le crois, de ne pas voir au Paradis, dans la sphère du Soleil. Ce que Dante aurait fait philosophiquement, selon M. Nardi, il l'aurait fait aussi poétiquement. Sa *Divine Comédie* serait comme une éclatante fusion de la poésie antique, de la poésie chrétienne et de la poésie musulmane.

*
* *

Je n'ai fait que résumer M. Asin Palacios en le traduisant le plus que j'ai pu ; mais je crains de n'avoir donné qu'une idée incomplète et affaiblie de la somme d'érudition et de la maîtrise que représente son œuvre si bien ordonnée, limpide, précise et pressante. J'avoue qu'il m'a paru quelquefois forcer un peu, sinon les textes musulmans qui m'échappent, du moins le texte de Dante. Un certain nombre des rapprochements qu'il accumule me semblent extérieurs, et il explique par l'Islam des passages que j'expliquerais aussi volontiers par le souvenir des auteurs latins, en admettant qu'on ait besoin de trouver une origine étrangère à toutes les inspirations d'un poète génial.

Mais les thèses nous entraînent toujours, et il faut faire la part de l'exagération involontaire dans ce genre d'ouvrages. Si grande qu'on la fasse ici, ce livre n'en reste pas moins la contribution la plus neuve et une des plus riches aux études dantesques. On peut dire qu'il en a reculé l'horizon et qu'il suscitera un nouveau cycle de recherches.

Il m'a charmé et pris par ses belles qualités et aussi par la flamme que j'y sens courir. La cause que M. Asin soutient avec toute la rigueur d'un esprit méthodique dépasse l'intérêt ordinaire d'une œuvre de pure érudition. Il veut, et ne s'en cache pas, réagir contre le préjugé séculaire qui attribue aux Musulmans la responsabilité des défauts du peuple espagnol. En exhumant les œuvres des penseurs arabes, il reprend la tradition des anciens archevêques de Tolède ; et c'est un spectacle moins ironique qu'émouvant de voir ce prêtre et ce savant revendiquer aujourd'hui pour sa patrie un peu de la gloire de ceux qu'elle exila. « L'influence absorbante que Dante a exercée, dit-il, sur nos allégoristes du XIVe au XVIe siècle est compensée en partie par cette intervention des mystiques musulmans dans la genèse de *la Divine Comédie.* » La science n'a pas de patrie : c'est entendu ; mais on ne lui en veut pas de s'exprimer quelquefois comme si elle en avait une.

M. Asin aurait-il pleinement raison dans tout ce qu'il avance, Dante n'en serait pas diminué. « La gigantesque figure de l'inspiré florentin, dit-il, ne perd pas un pouce de sa grandeur sublime. » En effet, il ne m'a jamais paru plus grand artiste que là où je pouvais croire qu'il avait été directement touché par le texte arabe. Comme il le transfigure dans les familiarités fulgurantes de son imagination ! J'aurais souhaité qu'après nous avoir montré ce qu'il doit aux penseurs et aux poètes musulmans, M. Asin nous eût mieux montré quel usage il a fait de ses emprunts : ses adaptations plus justes et plus saisissantes du châtiment au crime, son réalisme sobre et pathétique, la vie personnelle dont il anime les allégories et surtout cette sensibilité si frémissante qu'à chaque instant, dans l'indignation, dans la pitié, dans l'espoir ou dans l'extase, son cœur menace de se briser. On ne pleure pas ; on ne s'évanouit pas ; on ne tombe pas comme un corps mort dans les légendes musulmanes. Mahomet, à côté du pèlerin de Florence, me produit l'effet d'un homme sec et pauvre. De tous les

passages des auteurs musulmans que M. Asin a cités, et dont plusieurs sont fort beaux, pas un ne m'a donné l'émotion dont m'étreignent deux vers de Dante.

Mais ce n'est pas seulement l'artiste que cette thèse grandit encore. Son œuvre en reçoit une signification historique plus large. Nous savions que *la Divine Comédie* était comme la Somme poétique du Moyen Age. Elle l'a été plus que nous ne le croyions, puisqu'elle garde le reflet et peut-être l'empreinte de la civilisation musulmane dont le Moyen Age a été la grande époque. Et elle en retire une signification religieuse plus profonde. L'Islam, comme le dit M. Asin, n'est qu'un fils bâtard de la Loi Mosaïque et de l'Évangile. Dante, en s'emparant des éléments artistiques et mystiques que cet Islam lui offrait et qui ne contrariaient en rien les dogmes de l'Église, les rendait à la culture chrétienne et accroissait sa richesse. Il rechristianisait des conceptions qui avaient perdu leur extrait de baptême et jusqu'au souvenir de leur origine. Mais les traditions islamiques n'ont pas tout pris au Judaïsme et au Christianisme. Elles se sont nourries des religions orientales. Derrière le Prophète qui revient de son voyage nocturne nous entrevoyons des routes qui s'enfoncent dans la Chaldée, dans la Perse, dans l'Inde, et où il a recueilli, avant d'arriver jusqu'à nous, quelques-uns des rêves que, depuis des milliers d'années, les hommes ont faits devant la mort. Ce qui en a passé dans *la Divine Comédie* lui donne une signification humaine plus étendue. Ce monument, que le seul Dante a édifié, mais dont les plans ont été ébauchés par tant d'hommes et de tant de pays, me pénètre d'une impression analogue à celle que dut éprouver Hérodote lorsqu'il visita le temple de Thèbes et ses prodigieuses colonnades. Il y compta les statues des grands prêtres. Elles représentaient trois cents générations d'hommes qui s'étaient succédé de père en fils et dont le premier remontait à plus de onze mille ans. Et si Ozanam a pu dire que Dante n'a pas touché une idée qui ne fût consacrée par les craintes et les espérances des hommes, il semble qu'en se penchant sur son poème on entende un murmure de plaintes et de prières, d'effroi et d'amour, qui part du fin fond de l'humanité.

André Bellessort.

LA LANGUE FRANÇAISE
ET LA GUERRE

I

LA FIGURE DES MOTS

En revenant à la vie normale, après l'effort presque surhumain qu'elle a prolongé pendant plus de quatre années, la France s'examine elle-même. Elle veut se rendre un compte exact de sa situation présente. Son état politique, économique, social, ses devoirs envers ses alliés, ses droits, ce qu'elle peut attendre et ce qu'elle doit craindre encore de l'ennemi vaincu, avec ce souci de clarté qui est un des traits de sa conscience morale, elle étudie, elle critique tout. Dans cet inventaire émouvant, où les morts tiennent tant de place, et où entrent aussi une volonté si décidée de vivre et de si glorieuses raisons d'espérer, n'oublions pas un de nos biens les plus précieux : la langue française.

Quels ont été sur elle les effets de la guerre? En premier lieu : a-t-elle subi, comme on pourrait le croire après un tel bouleversement, des modifications profondes dans sa forme? qu'est devenu le français de France (1)? — En deuxième lieu : elle avait, hors de France, un rôle privilégié; elle était la

(1) Parmi les récentes publications sur ce sujet, nous utilisons : Sainéan, *L'argot des tranchées*, 1915; Dauzat, *L'argot de la guerre*, 1918; Esnault, *Le poilu tel qu'il se parle*, 1919. Articles et brochures : G. Prévost, *Esquisse d'une étude sur l'emploi figuré des termes de guerre dans le langage contemporain*, *Revue universitaire*, mai 1918, et *Mercure de France*, 16 janvier 1919; Nyrop, *Etudes de grammaire française*, Copenhague, 1919; Al. François, *La langue française et la guerre*, Genève, 1919; et aussi : *Nos enfants et la guerre*, enquête de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant, Paris, 1917.

langue de la diplomatie, des usages internationaux, de la culture; elle était, dans ce sens, la langue « universelle : » l'est-elle toujours? — En troisième lieu : dans l'Europe transformée, dans le monde en travail, quelles conditions nouvelles sont faites à son expansion?

I. — UNE BABEL NOUVELLE

Les spécialistes du langage sont d'accord pour constater que, dans les guerres d'autrefois, les combattants, en même temps qu'ils échangeaient des coups, s'empruntaient des mots. Il y avait plus de trêves que de batailles; on parlementait quelquefois, on parlait souvent; les soldats frayaient avec l'habitant, lui imposaient leur langage, prenaient quelque chose du sien. Les guerres d'Italie, par exemple, nous ont valu une bonne partie de notre vocabulaire militaire.

Du langage de nos adversaires, la Grande Guerre nous a transmis si peu que rien. Les tranchées ont servi de barrière linguistique; il n'y a pas eu, entre la masse des Français et celle des Allemands, ces contacts prolongés qui sont la condition nécessaire des échanges. Mais surtout, une barrière morale s'est dressée entre les camps, infranchissable. Non seulement deux armées, mais deux peuples se heurtaient; et non seulement deux peuples, mais deux civilisations. Cette lutte a été celle de deux volontés, qui cherchaient à s'imposer l'une à l'autre; il fallait tout exclure de l'ennemi : laisser passer ses mots, ç'eût été en quelque manière le laisser passer lui-même. L'Allemagne a déclaré la guerre dès le début aux vocabulaires étrangers, enveloppant dans une même haine l'anglais et l'Angleterre, le français et la France, *Fremdwörterhass und Fremdvölkerhass*. De notre côté, nous nous sommes interdit tout commerce avec elle, même celui du langage. Si quelques expressions ont filtré néanmoins, remarquons qu'elles traduisent presque toutes une brusque émotion du public français devant une invention ou une pratique allemandes : amusé, lorsqu'il vit apparaître « le pain KK; » indigné, lorsque les « taubes » bombardèrent pour la première fois les villes ouvertes, ou lorsque les « U-1 » et suivants commencèrent la guerre sous-marine sans merci. « Ersatz » doit vraisemblablement son succès aux tours de force réalisés de l'autre côté du

Rhin pour tout « remplacer, » au moment où notre attention était attirée par la vie économique allemande. On reproche au langage militaire l'emploi de « minenwerfer : » on oublie qu'au début, nous ne possédions pas de « lance-bombes; » d'où la surprise, et un usage qui s'est prolongé jusque dans la convention d'armistice du 11 novembre 1918. Nous avions bien, pendant les premiers mois de la guerre, quelques ballons d'observation; mais que pouvaient ces isolés, en comparaison de tous les « drachen » allemands? D'où la surprise encore, et un emploi qui, contrairement au précédent, s'est affaibli chemin faisant. Il y en a peut-être d'autres; on discute pour savoir si des expressions comme « pertes sévères » ou « sous-évaluer » ne viennent pas de la traduction des communiqués ennemis. Bien peu de chose, en somme : pratiquement, les mots allemands n'ont point passé.

Nous ne nous étonnerons pas non plus si, dans les pays envahis, ils n'ont pas fait fortune. Là, le contact n'a que trop duré; sous l'empire de la nécessité, les populations ont dû apprendre le minimum nécessaire aux rapports journaliers avec les soldats; mais cette forme de la servitude a disparu dès le jour où l'envahisseur a plié bagage. Les termes comme « Français capout, » ou « Kommandantur, » ou « Krieg ist Krieg, » ou « Wir gehen nach Paris, » n'interviennent plus que pour donner de la couleur locale aux récits d'un temps abhorré. De même, ce n'est pas le contact de nos prisonniers de guerre avec leurs gardiens, ou avec la population allemande, qui a pu transformer leur vocabulaire; le très curieux langage qu'ils ont parlé dans les camps a eu un caractère temporaire; et, grâce au ciel, ce temps-là est passé. Enfin, il est peu probable que le langage de nos troupes d'occupation se germanise : si on en croit les plaintes des journaux locaux, l'allemand des bords du Rhin se franciserait bien plutôt.

Mais nos Alliés? Si nous constatons avec joie que notre dette envers nos ennemis est légère, ne sommes-nous pas les débiteurs de nos amis? Aucun obstacle, cette fois, aux échanges; toutes les raisons possibles les ont favorisés, le nombre, l'exceptionnelle durée du séjour, la curiosité, l'intérêt, l'affection, quelquefois même l'amour. Comme ils sont venus à flots pressés, pour défendre notre cause et celle de la liberté! comme ils ont dû rester longtemps, avant de s'en aller chacun dans son Tippe-

rary! comme ils sont entrés dans nos demeures, et quels accents étranges ont résonné sous les toits de nos vieilles chaumières! Quels mélanges! quelle confusion! Et, pour notre langue, quelle épreuve!

Elle y a pourtant résisté le mieux du monde. Voyez la zone d'influence de l'anglais, qui, après s'être limitée aux départements du Nord, est allée s'élargissant, et a fini par gagner toute la France quand les Américains sont venus; considérez que, pour certaines régions, la durée de cette influence se chiffre par années; et puis cherchez l'apport : vous trouverez l'effet hors de proportion avec les causes. Nous avons adopté *Tommy*, *Sammy*, *no man's land*, *tank :* déjà *crême de menthe* est tombé en désuétude, et *tank* a seul survécu. En argot, *finish* remplace toute la conjugaison de « ne pas avoir; » *half and half* a donné « afnaf, » qui a pris le sens de « fatigué; » *business* a donné *bizness*, qui a pris le sens de « travail; » on retrouve *all right* dans « olrède, » c'est-à-dire « parfait, » et *to pull up* dans « pouleuper, » c'est-à-dire galoper; *rider* désigne l'élégance du cavalier, *horse* a donné « ours; » *uppercut* se traduit par eau-de-vie, et souinguer (*to swing*) par bombarder. Encore faut-il dire que beaucoup de ces nouveaux venus s'étaient insinués dans le langage populaire dès avant la guerre, qui les a recueillis avec faveur, mais ne les a pas créés. Même en allongeant la liste de quelques mots encore, en acceptant sans conteste ceux qui sont sujets à discussion, et en laissant une marge généreuse pour les découvertes prochaines, on ne va pas fort loin. En vérité, ces traces sont bien légères après une telle pression.

Or, les autres influences sont encore moins marquées. Si l'arabe a donné, ou a remis en usage, ou a étendu depuis la guerre *caoua* pour café, *toubib* pour médecin, *gourbi* et *guitoune* pour abri, *bled* pour terrain situé entre les deux lignes de feu, *barca* pour assez; si l'annamite a donné *cagna*, et si l'on glane quelques mots serbes dans les milieux français où les Serbes ont séjourné, nous ne pourrons accuser ni nos troupes coloniales d'avoir fait régner la barbarie dans notre langue, ni nos alliés d'avoir péché par indiscrétion. La vérité est qu'en pareil cas, ainsi qu'on l'a fort bien dit, « ce n'est pas tant l'idiome du territoire occupé qui s'altère, surtout s'il est l'expression d'une civilisation supérieure : » c'est la langue des occupants.

Pour que rien ne manquât à cet extraordinaire mélange de peuples et de races, tandis que des soldats venus de tous les points du monde se donnaient rendez-vous en France, les soldats français voyageaient à leur tour : nouvelles chances d'enrichissement ou de déformation pour notre vocabulaire ; nouvelle épreuve, mêmes résultats. Parmi les officiers et les hommes des divisions françaises de Vénétie, quelques-uns ont appris l'italien ; beaucoup l'ont baragouiné à leur manière ; certains enfin l'ont ignoré magnifiquement. Mais il n'en est guère qui aient fait passer des italianismes dans leur langage. Il aurait fallu, pour en arriver là, une assimilation autrement profonde. — Des mots grecs, des mots serbes, ont été employés couramment par les soldats de notre armée d'Orient. De même, certaines images toutes nouvelles à leurs yeux ont suscité des expressions nouvelles, incompréhensibles aux soldats du continent. Mais ces expressions s'étiolent et meurent sous un autre climat et dans d'autres lieux ; les mots étrangers ont péri pour la plupart pendant la traversée d'Orient en France. S'ils subsistent, ils ne sont plus assez vigoureux pour durer longtemps. En somme, ni l'occupation allemande, ni le long emprisonnement de nos soldats, ni le séjour des Alliés en France, ni le séjour des Français à l'étranger, ni aucun des grands mouvements d'hommes qui ont caractérisé cette guerre, n'ont exercé sur le vocabulaire une influence capable de modifier sa physionomie.

II. — LE PARLER POILU

Mais voici que du fond des tranchées, une nouvelle langue a jailli. C'est l'argot des soldats; ou pour mieux dire, c'est « le parler poilu. » Le « poilu » appartient à la flore de la guerre ; il s'est développé avec une surprenante rapidité. Il est plus difficile qu'on ne croit sur le choix des mots, mais à sa manière ; il laisse tomber avec mépris ceux qui ne sont pas suffisamment colorés à son goût. Il ne s'inquiète pas de leurs origines; de même que quelques Parisiens disséminés dans une compagnie en deviennent l'âme, de même l'argot parisien est l'âme du parler poilu ; cependant il ne dédaigne pas la province, il laisse voisiner chez lui des mots venus du Midi, ou du Lyonnais, ou du Nord, d'ordinaire peu inventif en ces

matières. Il est capricieux; il donne un lustre nouveau à de vieux mots de caserne, qui vivaient d'une vie obscure dans les garnisons de France, et plus particulièrement dans celles de l'Est; il fait une fortune à telle expression trouvée par je ne sais qui, je ne sais où, qui gagne de proche en proche tout le front : et cette expression, devenue illustre, demeure sans paternité. Il a tendresse de cœur pour le vocabulaire des bouchers, et même pour celui des apaches. Il s'empare sans façon des noms propres aussi bien que des noms communs, pourvu qu'il trouve leur consonance agréable. Il déteste la littérature : qu'un mot, même suivant son goût, lui soit présenté par des écrivains, et il s'en détourne avec répugnance. Il admet l'allitération, le jeu de mots, la facétie; s'il tombe sous le coup de procédés grammaticaux aux noms redoutables, comme la métonymie ou la synecdoque, c'est bien qu'il les ignore. Il est pressé, les phrases trop longues l'impatientent; il supprime les préparations, les liaisons, voire les rapports logiques; il taille, il rogne, il défigure les mots. L'ironie dépréciatrice est un de ses procédés familiers; il met un soin extrême à se donner l'air de ne rien prendre au sérieux, pas même la mort. Il comporte des variétés; l'artilleur parle l'argot de tout le monde, mais il le complique de l'argot spécial à l'artilleur; le vocabulaire du brancardier n'est pas tout à fait celui de l'automobiliste : celui de l'aviateur est plus riche et plus recherché, ainsi qu'il convient à une aristocratie. Il y a même l'argot d'État-major, qui est un de ceux qui risquent de garder le plus d'influence parce qu'il a eu pour lui la diffusion des communiqués. Deux mille mots, estime un spécialiste qui lui a consacré un livre à la fois agréable et substantiel, M. Dauzat; un autre, M. Esnault, qui joint à la qualité d'excellent grammairien celle de combattant, élimine les mots de troupiers et de marins, les mots de bas langage ouvrier, les mots provinciaux usuels usités çà et là aux armées; et pourtant, son très ingénieux dictionnaire du « Poilu tel qu'il se parle, » — « dictionnaire des termes populaires récents et neufs, employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage » — comprend encore six cents pages. Le poilu est copieux, on le voit. Il a été parlé par quelques millions d'hommes, pendant près de cinq ans.

Oui, tout le monde l'a parlé aux armées. Par contagion. Par coquetterie à rebours. Parce que les occasions de se divertir étaient peu fréquentes, et qu'il était divertissant quelquefois, plein de trouvailles et riche d'imprévu. Parce qu'il fallait bien traduire une si curieuse façon de vivre par un langage qui présentât au moins quelque nouveauté. Pour se faire comprendre de tous. Puis les « civils » l'ont adopté. Parce qu'il leur a semblé qu'en prononçant des mots d'argot, ils devenaient eux-mêmes quelque peu soldats : façon commode de s'environner de gloire, disaient les médisants. Pour n'avoir pas l'air trop en retard sur les correspondants du front, sur les permissionnaires. Pour se mettre à la mode, puisque c'était une mode désormais. Pour rendre hommage aux combattants, tout ce qui venait d'eux devant être imité. Au reste, ils le parlaient avec timidité, avec gaucherie, et d'une façon un peu ridicule. Ils reprenaient toujours les mêmes mots, souvent les moins pittoresques, et ne s'aventuraient qu'avec une crainte visible dans les difficultés de ce vocabulaire dangereux : tandis que le poilu, pour être bien parlé, veut être parlé superbement. Ils s'y sont mis cependant; et par l'effort combiné des soldats qui les ont inventées, et des civils qui les ont apprises, nombre d'expressions appartenant à l'argot de la guerre sont entrées dans la langue dès maintenant.

Le mot *poilu* lui-même, encore qu'il ne soit pas très beau, est d'un usage aussi courant que jamais *grognard* a pu l'être. *Boche* a été non seulement adopté par le français, mais prêté par lui aux autres langues, à l'anglais, à l'italien : il a été admis, consécration suprême, dans le petit Larousse illustré de 1918. D'un bout de la France à l'autre, on déclare qu'on *a le cafard* lorsqu'on se sent mélancolique; et on déteste les *bourreurs de crâne*. On termine volontiers, et trop volontiers, une conversation sur les malheurs des temps par cette considération philosophique qu'*il ne faut pas s'en faire*; en même temps qu'on est disposé à *en mettre*, voire à *en mettre un coup*, pour commencer l'œuvre de paix. On a peur que les Allemands ne *camouflent* leur armée renaissante, et on sent la nécessité d'*avoir du cran* pour lutter encore contre leurs menées. Veut-on voir comment un de nos grands journaux de province reproduisait à la date du 19 septembre dernier le langage d'un démobilisé? C'est assez exact et c'est tout à fait laid. « Ça y est

depuis ce matin. On m'a donné des belles fringues, depuis quatre ans que j'en avais pas eu des comme ça sur les reins! Et maintenant j'suis du 1er civil. Là on peut t'nir le coup; c'est le bon secteur. Aussi, vous savez, on en a vu des cruelles au front, et de tous les calibres; mais maintenant qu'on les met, on n'y pense plus. Celui qui en parlerait, il aurait du retard. Maintenant on pense à la bourgeoise, aux mômes. Faut trouver un p'tit boulot pénard et en j'ter un vieux coup, quoi! »

Ainsi de suite : on n'éprouve pas de plaisir à prolonger un tel exemple. Il est hors de doute cependant qu'on recueille une foule d'expressions du même genre, pour peu qu'on écoute autour de soi; et qu'elles paraissent désormais familières. Non seulement elles retentissent dans les lieux où s'assemble le petit peuple des villes, les vélodromes ou les théâtres, les cafés ou les terrains de jeu : mais on les emploie couramment jusque dans nos campagnes, jusqu'au milieu de nos villages détruits du Nord et de l'Est : et c'est une étrange impression, que d'entendre résonner cet argot dans ces ruines.

Autre chose : nos métaphores aussi ont été renouvelées par la guerre. Qui de nous peut se vanter de n'avoir jamais parlé, au cours de ces dernières années, de la mobilisation industrielle, économique, financière? de l'offensive diplomatique, de l'offensive morale, voire de l'offensive pacifiste? L'esprit, hanté par les images du front, les transposait spontanément, et les appliquait à toutes les circonstances de la vie. On ne disait plus : soutenir un effort de longue durée; on disait : tenir. On ne disait plus : manquer à son devoir; on disait : déserter. Tous ceux qui se dissimulent ou s'abritent étaient devenus des embusqués. On s'amusait à filer la métaphore guerrière; tel critique parlait de mobiliser les mots, de les ranger en bataille, de les ruer à l'assaut; tel chroniqueur du Parlement racontait que, le tir des batteries étant dirigé contre un député, des éclats d'obus s'étaient égarés sur un autre. L'usage est devenu si fréquent qu'on a pu esquisser déjà un classement des termes de guerre employés au figuré : les mots; les expressions; les groupes de mots; les métaphores à plusieurs termes; les suites d'images; et dans chaque groupe, les emprunts faits au recrutement, à l'organisation des troupes et du terrain, au combat, au ravitaillement...

Le poilu est essentiellement un langage de plein air; il est

mal à l'aise lorsqu'on l'enferme dans des livres, même pour lui faire honneur; écrit, il prend un air factice; les romanciers naturalistes, pour le copier, le trahissent : il lui manque le décor, le geste, l'intonation; il n'est plus lui-même. Les métaphores, au contraire, s'installent commodément dans la langue écrite. On en cite un exemple frappant. Il y a quelques années, si on voulait rendre l'idée d'empoisonné, de délétère, de pathogène, on empruntait des images aux théories microbiennes à la mode. « Microber nos vierges énergies révolutionnaires, » faisait dire M. Paul Bourget à l'un des personnages de *l'Étape*. Pour rendre aujourd'hui une idée analogue, on emprunte l'image aux gaz asphyxiants : « l'atmosphère de germanophilie qui commença à se répandre, comme un gaz asphyxiant de l'intelligence, au lendemain de nos désastres, » écrit *l'Action française* du 27 juin 1916. Entre les deux emplois, la guerre a passé.

Remarquons que ces métaphores se rencontrent non seulement sous la plume de journalistes pressés, mais même chez nos bons auteurs. Un des grammairiens qui enregistrent les phénomènes récents du langage, M. Georges Prévost, tourne plus particulièrement son attention avisée vers l'emploi figuré des termes de guerre, et cueille d'amusants exemples chez quelques-uns de nos contemporains. Ne craignons pas de mêler des noms fort opposés : les disparates sont ici nécessaires. De M. Antonin Dubost : « Toutes les forces sont-elles mobilisées, ou certaines ne se sont-elles pas elles-mêmes mises en sursis ? » (Discours du 10 janvier 1918). De M. Henry Bataille : « Ont-ils redouté que la haine et l'hypocrisie embusquées ne les accusassent faussement de patriotisme refroidi ? » (*Journal du Peuple*, 16 mai 1917). De M. Abel Hermant : « La grammaire, comme le reste, est fonction de la guerre. Elle ne s'en fait pas. » (*Le Temps*, 27 mars 1917). De M. Maurice Barrès : « Le service de l'État lui demande de traduire sa pensée en langage libéral : il se mettrait à parler soviet comme il parlerait anglais. » (*Écho de Paris*, 29 décembre 1917). Une phrase empruntée à M. Charles Maurras n'est pas moins significative : « Que le chef du gouvernement prenne, comme disent les aviateurs, une hauteur supérieure à celle de nos ennemis du dedans et du dehors; qu'il se donne, selon le même ingénieux vocabulaire, un « plafond » supérieur de quelques milliers de

mètres... » (*Action française*, 31 mai 1917). Ajouterons-nous enfin un exemple qu'il serait difficile de récuser ici ? M. René Doumic écrivait dans la *Revue* du 1er juillet 1918 : « M. Marcel Prévost me permettra de « recouper » ses renseignements par les miens... »

Voilà donc une influence exercée par la guerre, sur la langue parlée, sur la langue écrite. Maintenant, est-elle aussi profonde qu'elle est étendue ? Est-elle durable ?

Il semble déjà très loin dans le passé, l'argot de la guerre : tant les difficultés du présent nous pressent, et exigent à leur tour notre attention. Les sources qui l'alimentaient se sont taries ; ceux qui le parlaient se sont dispersés ; ils peuvent bien le répandre encore, mais sous une forme désormais arrêtée ; ils ne peuvent plus l'entretenir.

Certes, ils ne le renieront pas ; ils oublieront ce qu'il avait d'excessif et de grossier ; mais ils se rappelleront ce qu'il avait de pittoresque, et le temps où *une abeille* voulait dire un éclat d'obus ; ce qu'il avait d'émouvant, et le temps où le vaguemestre s'appelait *le sourire* ; ce qu'il avait de tragique, et le temps où *aller au séchoir* signifiait, suivant la définition du dictionnaire de M. Esnault, « aller, en parlant de fantassins, à l'attaque de positions aux barbelés intacts et bien défendus, où les cadavres restent attachés comme des loques, durant des jours. » Ils lui sauront gré d'avoir représenté la guerre telle qu'elle était dans la réalité et non pas dans les récits des journaux qui les indignaient tant, souvent laide, souvent grossière, avec toutes les faiblesses d'une pauvre chair qu'il fallait vaincre d'abord, d'avoir traduit une partie de leur psychologie, d'avoir si bien caché, selon leur désir, leurs sentiments profonds : de sorte qu'avec tant de mots pour railler et condamner l'exagération, l'enflure, l'hyperbole, il n'en avait pas pour traduire le dévouement et le sacrifice. — Mais déjà, un hiver, un printemps, un été, un autre hiver, ont passé sur les tranchées abandonnées ; elles commencent à se combler, et au printemps prochain, elles fleuriront. Les réseaux de fil de fer, rouillés, arrachés, brisés, ont pris un air lamentable en perdant leur air menaçant. Sur les grandes routes des campagnes passe le matériel de guerre vendu aux civils ; on reconnaît les cuisines roulantes, qui serviront à porter la soupe aux moissonneurs ; et les voitures du train de combat, qui serviront à rentrer le foin. On a remisé la capote bleu horizon, les cuirs, le casque ; l'argot entre au

musée des souvenirs. Bientôt une génération viendra, pour qui son vocabulaire n'évoquera plus d'images précises, et qui verra sans couleur les mots que les combattants voyaient tachés de boue, tachés de sang. Et puis une autre encore, qui les trouvera vieillots et en cherchera de nouveaux mieux adaptés à ses besoins. Il est arrivé à sa limite extrême; cette limite se restreindra, elle se restreint déjà ; elle ne s'étendra plus.

Il faut déplorer la vulgarité menaçante que tout argot comporte, et que celui-ci avait spécialement exagérée. Mais il faut tenir compte aussi des enrichissements possibles. Notre langue n'a jamais péché par excès de pittoresque; dans la longue querelle qu'elle eut jadis avec ses voisines pour la suprématie, on lui a reproché souvent d'être terne. On lui a reproché aussi d'être sèche, et de manquer de cette fleur d'embonpoint qui indique les constitutions vigoureuses. Or, toutes les découvertes qu'elle avait dû nommer, toutes les idées qu'elle avait dû enregistrer à l'époque contemporaine, les sciences avec leurs noms abstraits, la médecine avec ses mots hybrides, la philosophie avec son jargon, avaient contribué à renforcer son caractère intellectuel, au détriment de la couleur. A ce défaut, le parler populaire, nourri, copieux, éclatant, est un bon remède ; il matérialise ce qui devient trop abstrait; il abonde en images bien faites pour draper les idées trop nues. On sait de reste que les puristes les plus scrupuleux recommandent volontiers ce retour au peuple, et que la tradition nous montre les grammairiens de marque occupés à noter les trouvailles des crocheteurs et les improvisations des portefaix. Si la guerre a rajeuni nos métaphores, tant mieux : elles en avaient grand besoin. A supposer même que l'argot des tranchées subsiste longtemps dans ces couches profondes qui constituent comme le réservoir de la langue, n'en soyons pas inquiets : et même sachons y puiser quelquefois : à condition qu'un goût éclairé préside à ce choix, qu'une culture solide nous préserve des vulgarités envahissantes, et nous permette de rester fidèles à notre génie : c'est ici l'essentiel.

III. — LA CULTURE GÉNÉRALE EN DÉCROISSANCE

La guerre, en effet, a trouvé la langue française dans un état de malaise, qu'elle a d'abord aggravé.

Nous avions commencé déjà à remplacer les mots par leurs initiales; nous parlions de la C. G. T., des P. T. T., du P.-L.-M., de la T. S. F., de la R. P., du T. C. F., des U. P.; les joueurs de football s'étaient adonnés à ce petit jeu avec enthousiasme; les noms des sociétés sportives semblant trop longs à leur jeune impatience, ils les abrégeaient résolument; cela leur faisait un vocabulaire d'initiés, très à leur goût. La guerre a transformé ce défaut en manie. Nous avons appelé le grand quartier général le G. Q. G., les hommes de la réserve de la terrioriale, les R. A. T., les commis et ouvriers d'administration, les C. O. A., les gardes des voies et communications, les G. V. C., la défense contre avions, la D. C. A. : ainsi de suite, à l'avenant. Maintenant, nous ne nous arrêtons plus. Il serait aisé de multiplier les exemples par douzaines : le *Journal officiel* en fournit tous les jours en quantité. Il y a concurrence; chacun de rogner pour son compte. L'honnête homme, habitué à chercher un sens dans les mots, songe qu'il va devoir se mettre à l'étude des hiéroglyphes, s'il veut entendre le français. Partout des lettres qui ont perdu leur corps; partout des initiales en rupture de ban. Il n'est peut-être pas très logique de parler par devinettes sous prétexte de gagner du temps : que devient, en tout cas, la clarté traditionnelle de notre langue? Ce n'est pas seulement sa physionomie qu'on déforme; c'est une de ses qualités essentielles qu'on trahit. L'illustre philologue danois Nyrop, un des champions les plus dévoués et les plus efficaces de l'idée française pendant toute la durée de la guerre, nous fait remarquer que le phénomène est fréquent dans les langues germaniques et scandinaves, mais qu'il est presque inconnu aux langues romanes. Voilà donc un usage contraire au génie du français, qu'il était souhaitable de restreindre, s'il était impossible de l'éliminer, et auquel les habitudes de la guerre ont donné force de loi.

On regrettait que la langue, comme elle perdait un peu de sa clarté, perdît de sa précision : on déplorait les molles indulgences pour les impropriétés toujours plus fréquentes, et l'inconscience devant des fautes qui auraient fait rougir autrefois. Que diraient aujourd'hui ces « amis de la langue française, » qui avaient jugé bon de fonder peu avant la guerre une ligue pour la défendre contre « toutes les déformations » qui la menaçaient? Car la guerre n'a pas favorisé le purisme; et

maintenant qu'elle est terminée, on croit voir dans le langage la même licence qu'on a constatée dans les mœurs. Sans vouloir ressembler à ces pédagogues, qui prédisent l'échafaud à l'élève coupable d'avoir laissé passer des solécismes dans un thème latin, il est certain qu'on reste inquiet devant la veulerie d'un certain langage contemporain. Nous ne parlons plus ici de néologisme, d'argot grossier ou pittoresque : il s'agit d'une basse littérature, dont les auteurs semblent ignorer les règles élémentaires du français. Les incorrections abondent, le barbarisme fleurit; non point le barbarisme audacieux et créateur: le barbarisme honteux, le barbarisme plat. Aucun sens de la propriété, de l'honnêteté du français. L'emphase, qui répugnait tant à notre langue, triomphe dans le feuilleton : pour frapper encore l'imagination, ébranlée par tant de secousses, on force les mots en même temps qu'on déforme la psychologie, et cette langue faussée est pourtant celle qui fournit le modèle du français à des milliers de lecteurs. Il serait aisé de continuer ici l'énumération de défauts qui proviennent tous de ce que le sentiment de la pureté de la langue va se dégradant; si on s'arrête, ce n'est point que manquent les sujets de plainte, c'est qu'ils sont trop nombreux.

Une des qualités que l'on reconnaissait à notre langue était la faculté d'adopter vite les mots qui correspondaient aux besoins nouveaux, mais de les éprouver par l'usage ; de sorte qu'ils n'entraient définitivement dans le grand trésor commun qu'après avoir été reconnus de bon aloi. L'instinct du peuple et l'autorité des écrivains collaboraient à cette tâche : on a vu des cas où des mots qui sonnaient faux, après avoir été mis un temps en circulation, ont été retirés et n'ont plus servi. Depuis la guerre, on a dû fournir fébrilement à la curiosité du public, tous les matins, des traductions puisées dans les journaux ou fournies par les agences des Alliés, exécutées à la tâche par des gens qui ignoraient à la fois et la langue qu'ils étaient chargés de traduire, et la leur. D'où des mots anglais, ou italiens, ou russes, francisés à contre-sens, quelquefois même passant purement et simplement dans les textes, sans filtrage aucun. Le rédacteur en chef d'une grande feuille de province, auquel on faisait remarquer qu'il avait eu tort de prendre Zara pour le nom d'un syndic italien, répondait que dans le volume in-16 auquel son journal équivalait quotidiennement, l'étranger

tenait désormais une place telle, que les vérifications devenaient à peu près impossibles. Assurément, personne ne défigure la langue de gaîté de cœur, et les journalistes sont les premiers à regretter que les exigences de leur métier soient si difficilement compatibles avec l'emploi d'un français châtié. Il n'en est pas moins regrettable que l'on parle tous les jours du « settlement international de Tien-Tsin, » par exemple; que les eaux de la Baltique deviennent le Balticum, et le Pas-de-Calais le Channel.

Mais toutes les fautes dont se charge ainsi le français usuel ne sont que peccadilles, si on les compare au vocabulaire et au style habituels aux gens de sport. Plus les progrès du sport nous semblent désirables, plus nous nous réjouissons de la place qu'il prend dans la vie nationale, plus nous comptons sur lui pour la reconstitution de notre race, et plus nous regrettons l'emploi d'une langue qui n'a plus rien de commun avec le français véritable. Qu'il s'agisse d'hippisme, de cyclisme, de boxe, de football, la majorité des rubriques sportives a quelque chose d'effarant. « Le Grand prix de Paris réunira huit ou neuf partants probablement. Une question se pose immédiatement : les Anglais réussiront-ils le triple event? Comme le grand Steeple-chase, comme la grande course de haies, l'épreuve capitale de Longchamps sera-t-elle l'apanage des champions d'Outre-Manche, en l'espèce Galloper Light? En tout cas celui-ci se présente avec les meilleurs titres. Ses performances de deux ans le placent sur le même rang que Grand Parades, le vainqueur du Derby. Il a eu raison sur 2400 mètres de bons trois ans, leur rendant beaucoup de poids... » C'est de l'importation brute. — « Ce n'est pas que pour se rendre de l'extrémité du Cotentin au fin fond de la Bretagne, nos coureurs vont rencontrer sur leur chemin d'insurmontables difficultés. Non! les côtes seront, il est vrai, nombreuses, et parfois même assez intéressantes. Dame! les collines de Bretagne nous sont connues de longue date, et nous savons fort bien qu'elles sont de taille à jouer un rôle dans la pièce. Mais c'est surtout la distance qui va compter. Il faut bien convenir, en effet, que 405 kilomètres, c'est là un kilométrage imposant pour une étape, un kilométrage qui va nécessiter un laborieux effort de la part de nos rescapés... » Quelle est cette langue? Nous nous rendons bien compte de la loi du genre, et nous ne prétendons pas à l'élégance académique. Au contraire, nous saluerions

avec joie le pittoresque et les trouvailles amusantes. Mais ce n'est pas le cas, il s'en faut.

Or la forte discipline intellectuelle, qui seule pourrait réprimer ces négligences; la culture approfondie, qui rétablirait l'équilibre entre les vertus traditionnelles et les nouveautés nécessaires; l'étude du français dans ses sources classiques et dans ses bons auteurs, trop négligée dès avant la guerre, l'a été bien davantage depuis 1914. Nos jeunes gens ont eu d'autres préoccupations que celle d'apprendre patiemment le français. Toutes les curiosités, toutes les anxiétés tournées vers le front; les pères absents, et l'indulgence infinie des mères; les professeurs mobilisés; un certain esprit dit pratique, qui pousse même les adolescents à la recherche du profit immédiat, plutôt qu'à l'acquisition des connaissances et à la formation de l'esprit: voilà qui n'améliore point un état déjà grave. Le baccalauréat d'après l'armistice a confirmé l'abaissement prévu du niveau de la culture, en même temps qu'il révélait chez une partie du public cette conception extraordinaire, qu'à des études manquées devait correspondre une indulgence générale. La juste sévérité des professeurs a répliqué par une hécatombe de candidats: c'est une indication précieuse, et nous allons y revenir bientôt. Mais il est certain que les résultats, qui n'étaient pas consolants en juillet 1917, ont été affligeants en juillet et en octobre 1919. Les examinateurs ont été d'accord pour signaler la grande faiblesse de l'épreuve de français. Ils ont constaté, outre un manque notoire de raisonnement, et une incapacité logique plus frappante encore que certaines ignorances, toutes les variétés des fautes possibles, à foison.

Il faudrait une enquête sur les résultats des derniers examens de l'enseignement primaire dans toute la France, indispensable pour connaître l'état moyen de la langue. Au moins avons-nous quelques pages d'une très substantielle étude sur la psychologie des enfants pendant la guerre, qui résume les réponses apportées par un grand nombre d'instituteurs à un questionnaire précis, d'après leur observation directe. Les enfants se sont hâtés, bien entendu, de parler comme les grands: l'occasion était trop belle. Ils ont adapté les termes nouveaux à leur petit monde: ainsi dans les jeux des filles, Guillaume a remplacé le diable; un tricheur est

devenu un embusqué; tandis qu'on désignera un gamin fort et courageux en disant : « C'est un poilu. » La zone de guerre note, outre l'envahissement de l'argot, l'emploi « des jurons, des termes grossiers, des expressions triviales, » que les petits empruntent à leurs amis les soldats sans se rendre compte du sens exact de ces fâcheuses acquisitions. La zone de l'arrière, au contraire, est moins pénétrée par l'argot, et davantage par les termes techniques : ce qui constitue un enrichissement. Mais au sujet de la culture intellectuelle, les plaintes sont générales. Le niveau de l'école, estiment certains maîtres, a baissé d'un tiers ; constatation mélancolique : beaucoup de ces enfants seront moins instruits que n'étaient leurs parents. Les causes sont toujours les mêmes, et pour ainsi dire fatales : attention attirée vers des objets plus émouvants que le tableau noir; une histoire autrement vivante que celle des livres ; les classes interrompues par la mobilisation des maîtres ; l'assiduité à l'école diminuée ; l'absence de travail en dehors des heures de classes. Le sens de la langue se perd en même temps que la culture générale décroît.

Tel est le danger le plus réel. On ne nous accusera pas de l'avoir atténué. Resterait à voir si la guerre, en même temps qu'elle aggrave un mal antérieur à elle, n'apporte pas une volonté plus consciente et plus vigoureuse de le guérir.

IV. — LE SOUCI DE L'AVENIR

On pourrait se consoler, à la rigueur, en se rappelant que cette décadence de la langue française est une vieille nouveauté. Deux ou trois fois par siècle, en moyenne, on signale le péril qu'elle court et on annonce la catastrophe finale : la langue française se meurt, elle est morte ; ce qui ne l'empêche pas de continuer assez glorieusement sa carrière. Jamais, pas même aujourd'hui, le néologisme ne parut plus menaçant que pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle ; jamais novateurs plus révolutionnaires ne scandalisèrent conservateurs plus impénitents. Quand Rousseau jeta dans l'usage ses tournures populaires, et genevoises par surcroît, ce fut une belle bagarre. Voltaire dénonça le danger aux véritables connaisseurs, prompt à le poursuivre parce qu'il s'agissait de Jean-Jacques, et aussi parce qu'il était indigné, sincèrement. Cette langue provinciale,

triviale, enflée, boursouflée, au dire des puristes du temps, n'en est pas moins devenue classique. Que de fois ce même Voltaire n'a-t-il pas crié casse-cou ! « Si on continue, la langue française, si polie, redeviendra barbare. » On a continué, la barbarie n'est pas venue ; c'est Chateaubriand qui est venu après Rousseau. Et l'indignation de Voltaire est presque comique quand on pense au succès définitif de mots ou d'expressions qu'il condamnait comme abominables. Ainsi la répugnance qu'on éprouve devant le mauvais usage reste légitime, et nécessaire : elle doit être tempérée par cette considération, que la langue ne peut pas ne pas changer; qu'elle n'évolue généralement pas dans le sens de la pureté ; et qu'il faut bien, de gré ou de force, fléchir au temps...

Rien n'est nouveau, pas même les attaques contre la Sorbonne ; il est entendu aujourd'hui que les maîtres qui enseignent sur la montagne Sainte-Geneviève ne savent pas le français : on leur reprochait, il y a cent ans, d'ignorer le latin. « Dans l'Université de Paris, cet antique héritage des Rollin et des Cuvier, dans ce corps savant qui renferme tant d'illustres professeurs, quelques-uns des principaux chefs poussent l'ignorance de la langue latine jusqu'à ne pas en connaître les premiers éléments. On n'en peut douter, quand la matière des vers donnée aux élèves des différents collèges qui composent pour les grands prix de vers tombe sous les yeux. Dans cette matière, écrite d'un style que désavouerait le plus médiocre écolier de sixième, on trouve un lourd barbarisme : c'est le mot *patefiere* employé comme impératif du verbe *patefio*. Quel homme, pourvu qu'il ait ouvert deux fois la grammaire de Lhomond, ignore que ce verbe n'a d'autre impératif que le mot *patefi*, inusité il est vrai, mais, du moins, formé d'après les règles ? N'est-il pas fâcheux que des erreurs aussi grosssières déshonorent les maîtres aux yeux des élèves ? Et on sait qu'aujourd'hui la jeunesse n'est pas indulgente pour ses professeurs. » Ainsi parlaient les *Débats*, il y a un siècle. C'était le ton de l'époque ; n'en sourions pas : dans cent ans, les diatribes d'aujourd'hui nous paraîtront peut-être plus surannées. Comprenons plutôt ce que ces attaques périodiques ont d'excessif et d'injuste, et que ce nous soit une consolation.

On en trouverait d'autres. N'oublions pas ici le rôle de l'élite : or, si le niveau moyen du français tend à s'abaisser,

nous possédons encore une élite d'écrivains capables de maintenir notre haute tradition. Les étrangers nous disent que nous sommes les premiers à voir éclore une littérature de guerre qui compte, tandis que la leur, aussi copieuse cependant, n'est encore qu'une matière mal digérée : moins sensibles à nos défauts que nous-mêmes, il nous affirment qu'ils retrouvent, dans la langue de ces auteurs, dont quelques-uns étaient inconnus hier, les mêmes qualités qu'ils admiraient chez nos auteurs immortels. Nous nous plaignons; nous trouvons que la langue militaire officielle, surchargée de clichés : « J'ai l'honneur de vous rendre compte que...,» affaiblie par la manie des conditionnels : « l'ennemi aurait fait un mouvement vers le Nord... Les hommes de l'Ersatz auraient formé de nouveaux corps..., » souvent impropre dans ses termes, est inégale aux événements : et pourtant, c'est d'elle qu'ont surgi ces bulletins d'une sobriété et d'une précision admirables, ces ordres du jour qui resteront comme des monuments de la langue française : celui de la Marne, par exemple. Nous critiquons la langue du journalisme en général : mais nous avons lu pendant la guerre des journaux d'une exceptionnelle tenue, dont les articles étaient, en même temps que des bréviaires de courage, des modèles de très noble et très pur français : ce n'étaient pas les journalistes qui s'abaissaient à la prose vulgaire de la rue ; ils maintenaient toute la dignité de leur style, et les lecteurs s'élevaient jusqu'à eux. Ces exceptions sont consolantes : dans la mesure où on peut être consolé par des exceptions.

Au moins l'intérêt que nous portons aux questions de langage est-il demeuré général. Quelle joie malicieuse, lorsqu'un journaliste découvre qu'un ancien ministre de l'Instruction publique demande *à ce que* son interpellation soit discutée tout de suite, et parle de *solutionner* un problème! On s'afflige, sans s'étonner, d'entendre un pareil langage : mais on se réjouit de voir la vivacité des critiques qu'il suscite; le souci du purisme n'est pas aboli chez nous autant qu'il le paraîtrait.

Mais arrivons à l'essentiel. Le voici : c'est l'avenir qui importe : or les combattants ont la ferme volonté d'assurer à notre pays un avenir meilleur que le présent. Le mal dont souffre le français, plus profondément sans doute que de tous les autres, vient de l'affaiblissement de cette éducation dont la vertu lui avait permis de garder à la fois ses qualités nationales

et son caractère humain : or les combattants ont mieux compris, par la leçon de la guerre, la valeur de la tradition nationale, digne d'avoir exigé un tel sacrifice ; et la valeur de l'être humain, placée dans les principes qui défient la mort elle-même. Cette vie qui leur a été laissée par miracle, ils veulent l'utiliser mieux; ils veulent que ceux qui viendront après eux soient plus profondément Français, et plus largement hommes. La réforme de l'éducation nationale, et la place qu'y doivent tenir les humanités, sont une des préoccupations constantes de leur esprit. J'en veux pour témoins ces jeunes hommes qui sont venus se rasseoir sur les bancs de l'Université, pour reprendre leurs études interrompues, après cinq ans d'absence. Jamais les vieilles salles austères ne virent pareil public; bronzés, décorés, mutilés, admirables, ils incarnent l'âme de la France trempée par l'épreuve et embellie par la victoire. Ils ont repris les disciplines scolaires avec un zèle incomparablement supérieur à celui qui les animait quand ils les ont quittées : on les croyait rouillés, fatigués, incapables avant longtemps de se remettre aux études sérieuses : ils sont revenus non seulement avec une volonté plus ferme, mais une intelligence plus nette, et un amour sacré de leur tâche.

Leur travail n'est plus la préparation machinale à un concours, fût-il le plus difficile : ils ont conscience de la dignité de leur fonction. Le sentiment de la forme française est poussé chez eux au plus haut point du scrupule ; ils ont vécu dans l'argot, et pourtant aucune vulgarité, aucune trivialité ne passe dans leur style ; ils ont compris le respect qu'ils doivent à la langue, symbole de la nation qu'ils ont sauvée. Et pour l'avenir, ils veulent un enseignement rénové, qui s'ouvre davantage à la vie moderne, tout en sauvegardant le meilleur de la tradition. Le salut de l'intelligence française, comme le salut de la langue française, est là.

Ainsi, l'influence exercée directement par la guerre a été moins considérable qu'on ne pouvait croire au premier abord. C'est une illusion courante, que ces bouleversements inouïs de la vie publique doivent entraîner des bouleversements analogues dans la vie du langage : en réalité, de nos jours, « il paraît impossible de prouver que les événements historiques d'une certaine importance, les guerres prolongées, les révolutions, ont pu modifier le développement régulier du langage,

et déterminer des changements linguistiques qui ne se seraient pas produits dans des temps réguliers et paisibles... » A ce point de vue, on a ingénieusement comparé la guerre à une tempête, qui précipiterait sur la plage des lames de fond et la laisserait couverte de débris; « mais ces débris ne modifient en rien la forme ou la composition du rivage, soumis d'autre part à l'action continue et meurtrière des érosions marines. Ni la syntaxe, ni la prononciation ne sont, en pareil cas, altérées... »

Indirectement, la guerre pouvait agir davantage : elle pouvait favoriser et hâter un travail de destruction dès longtemps commencé. Et certes, si elle avait seulement augmenté la force des courants qui emportaient, par parcelles, les qualités de notre langue, le danger eût été grand. Mais elle a réveillé, en même temps, des énergies latentes, des puissances de conservation, des volontés de rénovation. La langue doit en profiter.

Moins pure assurément que dans le passé, parce qu'elle est plus chargée d'alluvions; plus relâchée peut-être, comme toute la vie moderne; mais sauvée de la vulgarité envahissante, par la vertu préservatrice des talents individuels; aimée toujours; respectée davantage par ceux qui veulent la défendre comme ils ont défendu nos drapeaux, elle garde sa physionomie. C'est la condition nécessaire de son droit à l'expansion, que nous étudierons par la suite.

PAUL HAZARD.

(*A suivre.*)

LETTRES A L'ÉTRANGÈRE

NOUVELLE SÉRIE (1)

A Madame Hanska, à Dresde.

Mercredi [21 octobre 1846].

Hélas! ma minette chérie, je n'ai que mauvaises nouvelles de tous côtés. Hier, j'ai travaillé comme un nègre, ou comme un [Alexandre] Dumas; j'ai écrit la valeur de deux chapitres, et j'ai corrigé les trente colonnes que j'avais en épreuves sur mon bureau. C'est effrayant. Toutes les démarches faites pour avoir de l'argent ont été couronnées d'un insuccès complet. *Primo :* Bertin à qui j'ai envoyé la Ch[ouette], est devenu froid, et, sans positivement refuser, a dit ce : « Nous verrons » qui est le *non* des gens polis. Et cependant l[es chapitres écrits d]es *Petits Bourgeois* sont composés en imprimerie. *Secundo :* Furne est tombé dans une fureur épileptique quand on lui a demandé *ce qui m'est dû,* et [il] a dit de le réclamer judiciairement. Il a parlé de mes retards!... Eux, qui, en cinq ans, n'ont pas fait une annonce. Enfin, c'est un procès à avoir ou du moins de grandes difficultés pour obtenir *ce qui m'est dû* par un traité. Et l'on parle de ne pas nous faire payer d'avance par les libraires! Ah! on ne connaît pas cette race-là! Ainsi, de vingt mille francs (quinze mille de Furne, et cinq mille de Bertin), zéro. J'avoue que ce n'est pas effrayant seulement pour le moment, mais [aussi] pour l'avenir. Voici pourquoi : j'ai tant de travaux littéraires, en novembre, en

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1919, 15 janvier, 15 mars 1920.

décembre et janvier, qu'il m'est impossible de me livrer aux soins que demande la créance Furne, et je l'ai comptée dans mes recettes, en croyant Furne un honnête homme, et c'est le fripon riche, le fripon dans le genre de Gosselin. C'est donc effrayant, comme je te le dis.

Maintenant, je ne puis compter que sur l'argent du *Constitutionnel* et [sur] celui d'un traité par lequel je m'engagerais à faire [de la copie] et c'est une autre impossibilité.

Dans le dédale où je suis, il faut travailler, travailler sans relâche, finir avant tout *les Parents Pauvres*, car ce n'est pas des élégies qui me donneront de l'argent, et il en faut. En ce moment, il n'y en a pas du tout ici ; je suis à la merci d'un paiement de cent francs à faire. Et j'attends les caisses qui valent sept cents francs, et ma montre de Genève, [qui coûte] cent francs ; total huit cents francs, et le ménage est sans argent !

Ne m'en veux pas, mon bon cher Evelin, de tout ceci. J'ai cru à du bonheur dans les affaires d'argent en voyant le plus immense des bonheurs affleurer sur moi.

Je travaillerai. Je me sens jeune, plein d'énergie et de talent devant ces nouvelles difficultés. Positivement toi [ici], dans un hôtel cachée, je ferai successivement *les Paysans*, *les Petits Bourgeois*, [*la Dernière Incarnation de*] *Vautrin*, *le Député d'Arcis*, *Une Mère de famille*, et le théâtre ira son train. C'était pour me livrer à cette immense et nécessaire production que je voulais me caser promptement à Beaujon, puisqu'il m'est impossible de rester ici.

Allons, adieu pour aujourd'hui. Il faut faire au moins vingt feuillets pour me tirer d'affaire. On met aujourd'hui le bahut chez Mme [de] Girardin, et la cheminée ici. Je te baise avec un amour insensé ; je te bénis de baisers et je te souhaite tous les petits bonheurs du voyage, si tu es en route.

Vendredi, 30 [octobre].

Hélas ! mon petit loup adoré, je ne puis que te dire bonjour. Hier j'ai travaillé dix-neuf heures et aujourd'hui il en faut travailler vingt ou vingt-deux. C'est la copie qui me mène. Il en faut seize ou vingt feuillets par jour, et je les fais et je les corrige ! *Le Constitutionnel* a épuisé mon avance [de copie] et il faut lui en faire ! Je n'ai pas quitté ma table.

Samedi [7 novembre]. A deux heures du matin.

Hier, mon loup adoré, j'ai reçu ta petite lettre, et, sans la lire, je l'ai baisée avec les larmes aux yeux en pensant à ce divin héroïsme et à ta désobéissance au médecin. Ne fais plus cela, si tu risques ta santé, chère idole de mon cœur. J'ai eu de l'orgueil d'être tant aimé ; puis, j'ai frémi de ton imprudence, oh! chérie, chérie! Puis ta lettre m'a donné froid dans le dos, quand j'ai lu ces mots : « Arrange-toi comme tu pourras avec les Rothschild; ne compte sur moi pour rien. » Pauvre loup, tu ne sais pas ce qui se passe ici. Le Nord est à cent soixante-quinze francs au-dessous de notre [prix d']acquisition, et il faut oublier qu'il existe. Je ne veux pas perdre quarante mille francs. Si l'on vendait [en ce moment], on perdrait cela. Dans quelque temps, mes valeurs vaudront à peine vingt-huit mille francs, au lieu de quatre-vingt dix; et, dans six mois, cela vaudra cent et autant de mille francs.

En arrêtant tout à Beaujon, mes engagements [actuels] sont de quarante mille francs, à payer d'ici le 25 décembre. S'il faut que je paie cette somme par mes propres forces, il faut que je le sache dès à présent, car je serai forcé de tenter un coup désespéré, et qui influe sur ma conduite [présente].

Écoute : il faut écrire alors les huit volumes des *Paysans* du 15 novembre au 15 décembre, c'est-à-dire *un volume* tous les quatre jours. Comment sort-on d'un pareil travail ? Et cependant ta lettre ne me permet pas d'attendre une réponse. J'ai trente-deux feuillets [à faire] encore pour finir *la Cousine Bette*. Demain, dimanche, ils seront finis. *Les Deux Musiciens* seront terminés dans cinq jours. Nous serons au 13. Le 14 je [re]commence *les Paysans*, et je ne quitterai mon bureau que le 15 décembre, les ayant finis, car il faut payer R[othschild) le 25. Je mourrai, plutôt que de recommencer, avec toi, ma vie depuis dix ans, et plutôt que de perdre la somme énorme que nous perd[ri]ons en ce moment. Si l'on soupçonnait ma gêne, les libraires s'entendraient pour m'égorger. Ils donneraient cinquante francs de ce qui vaut cent francs... Huit volumes en un mois! J'en ai fait cinq en six semaines lors de mon voyage à [Saint]-Pétersbourg, et Dieu sait dans quel état j'étais. Aujourd'hui, il faut doubler la dose, et hier, en me couchant j'ai contemplé froidement mes obligations, et je me

suis dit : « Je les ferai, car c'est mon unique ressource. »

Je viens de récapituler mes obligations ; les voici : trois mille francs à un ébéniste, seize mille aux entrepreneurs, dix-huit mille à Rothschild, trois mille à Fess[art], et cinq ou six mille d'obligations absolues. Tout cela sans compter ma vie ici ni mes affaires de dettes anciennes.

Ne te tourmente pas, au nom de Dieu et de nous [et] de mon bonheur à venir, de cette situation. A moins de maladie, j'y ferai face. Je te l'explique pour que tu comprennes que je ne puis quitter mon bureau. A compter de demain, je n'existe[plus] pour personne; je ne vis qu'avec les ouvriers [de l'imprimerie] de *la Presse?* La gouv[ernante] ira et viendra chez les libr[aires] pour faire les traités. Je travaillerai vingt heures par jour et j'arriverai sans doute! Et, le 15 de décembre, je partirai pour t'aller chercher à Mayence. Et remarque bien qu'il faudra faire *les Petits Bourgeois* en janvier.

Tu me dis d'arrêter tout à Beaujon. Que j'arrête [ou] que je laisse finir, la dépense est due. Ce serait une folie. Il faut, au contraire, avoir l'air pressé, pour ne plus donner de soupçons. D'ailleurs, la maison est éventrée; la mauvaise saison commence; on ne peut pas laisser une maison dans l'état où cela est. J'ai tiré le vin, il faut le boire.

Encore un coup, louloup, je ne t'écris ceci que pour t'expliquer la position où je me trouve. Toi, tu n'as rien à faire qu'à joindre les mains et [à] crier à Dieu : « Sauvez-le ! » tous les soirs, comme font les femmes des maris qui sont sur un champ de bataille. Si l'on disait mon entreprise à [Alexandre] Dumas, il se mettrait à rire, car il n'y a que lui qui puisse savoir la témérité de mon entreprise. Il s'agit de faire vingt feuillets par jour pendant quinze jours et [de] les corriger [aussi] !

Eh bien ! je t'aurai apporté en dot une belle maison, bien meublée ; voilà le résultat. Aussi, pour ne rien risquer, aurai-je endossé le gilet de flanelle dès mardi prochain. Il suffirait d'un rhume pour renverser cet échafaudage littéraire.

Ah ! mon *loup*, tu ne sais pas ce que c'est que de faire des volumes. C'est joli à lire quand ils sont jolis ; mais, c'est une plus rude besogne d'en faire huit, que [de faire] la campagne d'Iéna ! Quand hier, en allant au *Constitutionnel*, ta lettre sur mon cœur, j'ai vu que ce travail était ma seule res-

source (car Furne, c'est un procès pour avoir de l'argent), j'ai frissonné, de Passy au Palais-Royal! (Fais-moi dire quand il faudra arrêter l'envoi des journaux). Et remarque que « *les Paysans, c'est un chef-d'œuvre attendu*, exigé, voulu, à faire! Prie le bon Dieu pour moi, et [prie-le] qu'il y ait toujours au bout de ma plume des idées, comme il y aura de l'encre! S'il ne s'agissait [encore] que d'idées : mais il faut du style!

Allons, adieu, chère fleur d'amour adorée. Ne te tourmente pas, je comprends ta position. Dis-toi que tu es si puissante sur moi, que je t'aime tant, que ton amour me préservera de toute anicroche, et que j'accourrai vainqueur à Mayence. N'attends plus beaucoup de lettres de moi, car il me sera vraisemblablement impossible de t'écrire autre chose que deux mots, deux lignes, tous les jours, pour te dire : « J'ai fait tant de feuillets; je vais bien. »

Oh! mon louloup, après tout, ce n'est pas pour des créanciers, c'est pour notre nid que je travaillerai. Cette idée est plus puissante encore [sur moi] que la perspective de notre entrevue à [Saint]-Pétersbourg, [il y a trois ans]. Que ta charmante sœur ne t'empêche pas de venir, car, d'abord, il faut que nous passions un petit quart d'heure devant M. le maire, et puis, [toi] allant à Beaujon et moi restant ici, personne au monde ne saura rien, surtout si tu as deux domestiques allemands.

Mille tendresses, mille caresses; soigne-toi bien, dorlote-toi bien. Mais, surtout, exige ton acte de naissance, et sois bénie de Dieu, toi et tes chers enfants, vous tous qui êtes ma vie et mon bonheur! Oh! louloup, comme je baise mon cher Vic[tor-Honoré) et mon divin min[ou]!

Lundi 9 [novembre.

J'ai énormément travaillé hier. J'aurai fini *les Parents pauvres*, qui m'enrichiront, d'ici à cinq à six jours. L'idée de mettre au théâtre *le Père prodigue* m'a pris, et je suis sorti de trois heures à cinq heures, et je suis allé à la poste, où j'ai trouvé ta chère lettre et celle de Georges. Je m'étonne que le 4, tu n'aies pas encore reçu les journaux. Tu les auras eus le lendemain.

Cette semaine qui vient, le Nord baissera, dit-on, encore de cinquante francs; comme je te le disais, je ne puis rien faire des deux cent vingt-cinq actions. Il faut me jeter dans l'abîme

des *Paysans*, et, malheureusement, je sens d'affreuses douleurs au diaphragme, évidemment causées par le café.

N'importe, le 10, je serai plongé dans cette fabuleuse entreprise. Les entrepreneurs demandent déjà de l'argent. Je ne dors plus d'inquiétudes, et je travaille [pourtant].

La Cousine Bette a un tel succès qu'en allant demander à Mme de Girardin l'adresse de [Nestor] Roqueplan, elle m'a dit que l'on s'occupait d'[en] tirer une pièce. J'ai couru chez lui, et j'ai réclamé mon droit de priorité et de paternité. Je ne me doutais pas de ce qu'était *la Cousine Bette*. Tu [y] verras des scènes les plus belles que j'aie trouvées jusqu'à présent dans ma carrière littéraire. Cette semaine, j'espère que ton médecin te permettra de lire ou de te faire lire cela.

Il me reste toujours vingt-cinq feuillets environ à écrire sur *la Cousine* [*Bette*] et soixante-quinze sur *le Cousin* [*Pons*]. Car, tu as raison, je changerai le titre, et l'antagonisme sera mieux compris par : *la Cousine Bette*, *le Cousin Pons*.

Le Théâtre-Français vient de m'envoyer nos entrées, et je l'en ai remercié en lui annonçant : *l'Éducation du prince*.

Il est trois heures du matin. Si ce matin, je fais deux chapitres (seize feuillets), tout sera sauvé, car j'achèverai [*le Cousin*] *Pons* en faisant *les Paysans*. Je garderai le pauvre *Pons* comme une distraction.

Mercredi [11 novembre].

Hier, j'ai perdu toute ma journée chez Véron, et à attendre le directeur du *Constitutionnel* pour faire mon compte. J'y retournerai aujourd'hui, car il faut en finir. Il me faut une trentaine de mille francs, je suis impatient de m'appliquer aux *Paysans*. J'ai cependant encore aujourd'hui trente-sept feuillets à écrire pour terminer *la* [*Cousine*] *Bette*, et soixante-sept pour finir *le Cousin Pons*. C'est cent feuillets [encore]. Ma santé n'est pas altérée, mais le voyage que nous ferons ensemble sera bien nécessaire. Il me fera tout autant de bien à la santé qu'au cœur.

La maison ne s'achève point et les entrepreneurs deviennent exigeants. Oh ! mon pauvre louloup, combien d'argent il me faut ! *Les Parents pauvres* donnent vingt-trois mille francs. C'est avalé comme une fraise. Les vingt-cinq mille francs des *Paysans* passeront comme un feu de paille. J'espère vendre à Souverain cent feuilles de *la Comédie Humaine* et, si cette

affaire se fait cette semaine, j'aurai sauvé la position. Mais je serai engagé. Ton voyage en Ukraine, au mois de mai, me permettra de terminer ces nouvelles obligations. Ma situation en ce moment est souveraine. G[eorge] Sand n'en peut plus; elle n'est sympathique que par *la Mare au Diable*, et elle n'en fait pas souvent. Elle et [Eugène] Sue se sont coulés à cause de la prédication politique. A[lexandre] Dumas est humilié avec *le Constitutionnel* et *la Presse*, il est en Afrique. Il a cru mettre les journaux dans l'embarras. Soulié est bien tombé. Je reste seul, plus brillant, plus jeune, plus fécond que jamais. *Les Parents pauvres* ont un succès formidable. *Les Paysans* vont venir; puis, après, aux *Débats*, *les Petits Bourgeois*. C'est à les étourdir tous. Les épreuves de la *Com[édie] Hum[aine]* m'absorbaient et me prenaient tout mon temps. On va voir ce que je puis gagner par an et ce que je puis faire! Je compte donner aux *Débats*, *Une Mère de famille*, et à *la Presse*, *le Député d'Arcis*, en 1847, et faire jouer, aux Français, *l'Éducation du prince*. Ce sera une année au bout de laquelle j'aurai cent mille francs à moi, mes dettes payées, ma maison payée, mon mobilier payé!

Chaque année, je veux faire mille francs de rentes à mon moutard et ne jamais quitter les jupes de la maman. Oh! comme je t'aime! tu ne sais pas combien tu es aimée. Je te le dirai quand nous nous reverrons, dans quelques jours, je l'espère.

Allons, adieu; voici le jour, et il faut écrire vingt feuillets, si c'est possible. Mille gentillesses à nos enfants et au m[inou] chéri. Amasse comme je paie, et nous serons bien riches!

Mardi [17 novembre].

Mon bon loup chéri, j'ai reçu hier ta lettre, où tu me demandes d'aller te chercher à Leipsick. J'y réponds avant tout, en te disant que, le 6 décembre, j'y serai. Je n'y peux pas être auparavant, malgré le désir [que j'aurais] d'y aller à l'instant : *primo*, parce que je dois calculer dix jours pour finir *les Parents pauvres : secundo*, parce que j'ai beaucoup de paiements à faire avant de partir; *tertio*, [parce] que l'on n'est jamais payé à jour fixe aux journaux; *quarto*, parce que je ne puis pas partir sans avoir mis un domestique à Beaujon, [sans] y avoir installé les lits de domestiques et fait certaines dispositions, comme *ta* chambre, et *quinto*, finir des paiements là pour

me soustraire à bien des ennuis ; *sexto* [enfin, parce] que je ne peux pas quitter sans que cette maison soit close, et gardée, etc.

Maintenant, ne t'inquiète pas du voyage ; tu le feras en parfaite santé, car je te magnétiserai depuis Leipsick jusqu'à Paris, et tu n'auras pas une douleur, je te le promets. Je suis en ce moment, par suite de mes travaux et de ma chasteté, d'une énorme puissance magnétique, et je suis sûr de ma santé. Il faudra quitter Dresde par un premier convoi du matin, afin qu'on ne te voie pas trop.

A dater du 27 de ce mois, je ne t'écris plus. Je t'écrirai le 26 une dernière lettre, que tu recevras le 30. Ma place sera retenue pour le 1er décembre. Il faut calculer par ce temps-ci cinq jours pour aller de Paris à Leipsick. Je serai à la *Stadt-Rom*, l'auberge qui est presque contiguë au chemin de fer. Je n'aurai pas d'autre paquet qu'une malle, et nous continuerons aussitôt vers Paris, où j'aurai retenu *pour moi* un appartement à l'hôtel Sénet, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à quelques pas de notre maison. Ce sera si ponctuellement exécuté que ma place à Francfort va être retenue.

Il y a longtemps (je reprends) que je me suis aperçu de ta vieille jeunesse, et plus tard, dans un an, l'esprit, un peu secoué par les contrariétés, re[de]viendra jeune et follement gai, comme dans ton jeune âge, lorsque tu sauras ce qu'est le bonheur sans un nuage.

Je me suis voué à toi, à ton plaisir, à ton âme, à ta personne ! Mais c'est bien facile [à remplir], cette charmante tâche, car il y a longtemps que je suis amoureux fou de toi, de ta chair si tu veux ; et, à Francfort, cette adoration a décuplé. Je ne t'avais jamais vue si belle, ni si bien à mon aise. Sois tranquille, mon loup adoré, tu as la beauté prisée, la beauté rare, ce qui fait le mari fidèle. Je serais sans excuse !

Vraiment, tu es mon rêve, mon rêve le plus ambitieux réalisé ! Tu ne sais pas, toi, diamant perdu dans un désert, tout ce que tu vaux, [car] tu ne t'étonnerais pas [alors] de mon adoration sans bornes. Ah ! quel plaisir pour moi de répéter que ambition, orgueil, esprit, intelligence, monde (vanité même !), volupté, charme, tu satisfais à toutes ces exigences. Il y a dans *la Cousine Bette* bien des lignes dictées par *toi*. Les reconnaîtras-tu ? Oui ; ton cœur battra ; tu te diras : « Ceci a été écrit pour moi. Je suis ce qu'il démontre être la rareté

féminine : le dévouement, la piété, la vertu et le plaisir, le divin plaisir! » Aie bien de l'orgueil, car je pense tout cela de toi, et, sans toi, je ne l'aurais pas inventé. Tu m'es plus chère que ma vie, car tu es ma vie heureuse. Tu es si bien tout pour moi que je ne vivrais jamais sans toi.

[L'autre jour], Mme de Girardin me parlait mariage, et voici ce que je lui ai dit : « Madame, ce serait si bien pour moi, que *j'espère sans croire.* Il y a quatorze ans que j'aime cette personne uniquement, noblement, purement. Je suis avant tout son ami, au point de faire quinze cents lieues pour satisfaire un de ses caprices, et je voudrais qu'elle en eût beaucoup. Si je ne l'épouse pas, je sais qu'elle ne se mariera pas, et être son ami suffit à l'orgueil de ma vie. Ah! si elle me disait (car je ne l'apprendrais que d'elle) : « Je me marie à tel prince; » en dix jours je serais mort. Ce n'est pas de la natuité : c'est qu'elle est ma vie depuis quatorze ans. Voilà tout : il y a longtemps que fortune, nom, etc., tout ce qui séduit vulgairement les hommes n'est [pour] rien là-dedans. J'aime chevaleresquement et noblement; et je crois à du retour. La piété profonde de cette dame est mon garant. Si elle mentait à mon amitié, Dieu n'existerait pas pour moi. Voilà la vérité des romans que le monde fait, car je sais qu'on cause de cela sans en rien savoir. » Elle est restée abasourdie [et] elle m'a regardé drôlement : « Je parais très gai, spirituel, étourdi, si vous voulez; mais tout cela est un paravent qui cache une âme inconnue à tout le monde, excepté à *elle.* J'écris *pour elle*, je veux la gloire *pour elle. Elle* est tout : le public, l'avenir! »

— Vous m'expliquez, m'a-t-elle dit, *la Comédie Humaine.* Un pareil monument ne se fait que comme cela.

Non, son étonnement a été égal à son orgueil. Elle a vu qu'on ne pouvait rien sur moi, qu'il y avait [là] l'armure d'acier de l'amour saint, pur, vrai, éternel, sans partage! Ah! si tu m'avais entendu! Enfin, tu dois savoir comme je t'aime!

A Madame Hanska, à Dresde.

[Passy, 1er-2 décembre.]
[Mardi], 1er décembre.

Au moment où j'étais en voiture pour aller à la malle-poste, j'ai passé à la poste de Passy pour prendre mes lettres, et j'[y] ai trouvé trois lettres : celle des enfants, la tienne

arrivée le 30 novembre et celle arrivée le 1er décembre. Comment pouvais-je décommander mes places retenues et payées à Paris, et [celle] retenue à Francfort? Hélas! j'avais retenu et payé un délicieux appartement, auprès de Beaujon, pour un mois! Qu'est-ce que tout cela devant ma douleur? Je viens de pleurer trois heures, comme un enfant. Je comprends tout. Ce serait une cruauté gratuite que de te parler de moi. Je me tairai. Mon premier mouvement était pour partir; mais l'épouvantable obligation qui pèse sur ma tête m'a cloué sur place. Rothschild ne fera pas le versement pour moi : les act[ions] sont tombées trop bas pour cela. Il faut que je gagne seize mille cinq cents francs d'aujourd'hui au 15 janvier, et il faut faire face aux dépenses de la maison qui sont égales à cette somme au moins. Donc, si tout me poussait à Dresde, les affaires et les travaux à entreprendre m'ont glacé dans mon chagrin. Il est dit que ma vie sera un long assassinat!

Au sortir de ce terrible travail de *la Cousine Bette*, il faut avoir fini maintenant *les Paysans* pour la fin de décembre (huit volumes), et faire tout ce qu'il faudra pour trouver les sommes dont j'ai besoin, car il faut perdre toute espérance sur le Nord; il ne haussera que lorsque les versements seront terminés. Je ne puis compter que sur ma plume. Mais demander trente-deux mille francs à mon travail en quarante jours, c'est sacrifier ou ma vie ou ma réputation.

D'aujourd'hui, jour bien cruel pour moi, car c'est la mort de bien des espérances, je me replonge dans la fournaise ardente d'où je sortais pour te ramener ici. Tout m'est odieux. Tous mes efforts pour te faire un palais inconnu, tous mes succès, tout devient des épées dirigées sur moi.

Lundi, [7 décembre].

Hier, j'ai attendu pendant toute la journée les gens de *l'Époque* sans pouvoir rien faire, et j'ai fini par aller chez Mme Valmore, qui a perdu sa fille, et chez ma sœur, où je devais me montrer au moins une fois pendant que le prétendu fait la cour à ma nièce. Le mariage paraît devoir se faire à la fin de ce mois-ci. Je suis allé, en sortant de chez ma sœur, chez Mme de Girardin, où j'ai fini par voir le gros Saint-Priest, qui coquète avec l'Académie, et qui ne veut pas, dit-il, y entrer

sans titre[s littéraires] et [seulement] comme *un grand seigneur*. Il n'est pas, dit-il, assez modeste pour cela. On m'invite beaucoup à me présenter. *La Presse* et Mme de Girard[in] cabalent beaucoup pour cela. J'ai quarante-sept ans, et l'on dit qu'il faut absolument faire une candidature pour rien. Peut-être ferai-je celle-ci.

Ce matin, je me suis levé très tard. Voici le 7 et rien n'est commencé. C'est une situation à faire frémir.

Mme Valmore a envoyé son fils coucher ici, et il vient de partir après déjeuner. Je me suis levé à neuf heures; il est midi. Je ne me sens pas la tête (elle est bien brisée, bien vide) dans ma disposition de travail. Je vais aller voir où en est la maison, et peut-être défaire un marché de lanterne pour notre escalier, et acheter les deux dessus de porte pour la salle à manger, puis aller à la poste où, depuis huit jours, je ne trouve rien, ce qui me tue, te sachant malade.

Mardi, [8 décembre].

Voici huit jours que le désespoir et le chagrin sont entrés dans mon âme, dans mon cœur et dans mon pauvre cerveau! Dieu seul sait quels ravages ils y ont faits, moi qui n'existe que par l'espoir, et qui suis un phénomène d'espérance. Rien ne m'occupe, rien ne me distrait, rien ne m'attache plus. Je ne croyais pas que je pusse tant aimer un commencement d'être! Mais c'était toi, c'était nous. La résignation me vient difficilement : me voici lésé.

Je me trouve [en tête-à-tête] avec une pensée noire qui ne me quitte pas : c'est de [ne pas] savoir comment tu vas, ce que tu fais. Dans les affreuses circonstances où je suis, pressé par des nécessités d'argent que le malheur du temps nous fait, pressé par des angoisses de cœur épouvantables, j'ai dit : « Je ne puis pas aller à Dresde pour deux jours et en revenir, cela ferait douze jours, et perdre douze jours de travail c'est perdre l'argent nécessaire en janvier aux actions. » Voilà mon raisonnement. Eh bien! je perdrai ces douze jours à me consumer en efforts, en allées et venues, en inanité de cervelle, et voilà en effet le huitième jour [arrivé], et il m'est impossible de faire lever mon cerveau qui s'est couché comme un cheval fourbu. Il ne sent ni le coup de fouet ni l'éperon. Ce phénomène [m'est

arrivé déjà cent fois depuis dix-huit ans, et jamais avec de pareilles causes de désolation, et, si je retrouvais la faculté d'inventer, de composer, je me jetterais dans le travail, à y mourir! Mais l'organe fatigué se refuse à tout. Tu le vois, me voici levé à deux heures, à une heure et demie même, car je viens de passer une demi-heure à allumer mon feu, à boire mon café, à ranger mes papiers, et voici que ma montre marque trois heures; voici une heure que je t'écris à bâtons rompus, regardant le titre de [*la Dernière incarnation de*] *Vautrin*, mon papier blanc, les épreuves des *Paysans*, et me demandant : « Pourquoi pas de lettres? Que fait-elle? A-t-elle encore ses enfants [auprès d'elle]? Est-elle seule? A-t-elle besoin de moi? » Je suis exactement sur la place du marché, sous tes fenêtres, entre cette fontaine [que je vois] et les portes de l'hôtel de Saxe. Je me rappelle le porche couvert, etc... Que veux-tu, mon louloup? Je suis [là] où je devrais être. Mon cœur fait son devoir; il fait ce qu'il lui plaît et le cerveau le sert! Le cerveau l'a tant immolé à son travail qu'il faut bien qu'il le suive quelquefois! Ah! comme je t'aime! Comme je sens que tu es ma chair, mon cœur, mon âme, ma vie, et toute la nature pour moi! Comme mes intérêts compromis en paraissent mesquins! Tu m'as écrit que je parle de dix-huit mille francs comme de dix-huit écus. Tu aurais dû dire : dix-huit sous! Que veux-tu? Je vais les gagner en dix-huit jours, car *il le faut*, et tu veux que ce soit autrement?

A Madame Hanska, à Dresde.

[Passy, 9-11 décembre.]
Mercredi, 9 décembre.

Hier, levé à une heure, je n'ai pas pu écrire une ligne... Si, trois lignes, que tu trouveras dans l'enveloppe de cette lettre. Ces trois lignes inutiles, regarde-les. C'est le fruit de sept heures de veille (1)!

Ce matin, je ne me suis éveillé qu'à quatre heures, et, mes

(1) Voici ces lignes :

Dernière incarnation de Vautrin.

— Que ferons-nous de Jacques Collin, ou de ce prêtre espagnol, Carlos Herera car je ne sais pas sous quelle forme je dois le considérer? dit M. Camusot au procureur général.

flambeaux allumés, mes fenêtres ouvertes, mon feu pris, il est cinq heures. Et je suis au 8, et il faut quatre mille francs le 15, et j'ai un billet de douze cents francs à [payer à] Buisson le 30! Aussi, ces dernières lignes écrites, vais-je me mettre à finir *Vautrin*.

J'ai fait une visite à Mme de Castries. Elle a un pied dans la tombe. Je n'ai jamais vu pareille destruction. C'est un cadavre qui s'habille. Elle m'a parlé mariage, elle à qui jamais je n'ai rien dit, et je l'ai convaincue facilement que j'ignorais tous ces cancans. Son père a été l'objet des coquetteries de la grand'mère de Mniszech. Elle se rappelle le bal et les folies de cette comtesse polonaise, sous l'Empire. Elle connaît beaucoup Mme Jacquaud, la femme d'un *peintriot* qui demeure à Beaujon, et elle savait que je m'occupe beaucoup de la petite maison de Beaujon, et alors je lui ai prouvé que l'état de mes affaires m'interdisait d'avoir une maison et que des amis faisaient tous ces frais-là pour moi, et que je les leur rembourserais plus tard, *sans intérêt!* Alors, comme elle croit que c'est une *princesse russe* que je dois épouser, il a suffi de dire de toi : « Mais c'est une Polonaise; elle a cinquante-huit ans et elle est grand'mère! » pour que tous les cancans qu'on lui a faits tomb[ass]ent. Et, comme tu passes pour dix fois millionnaire, que Mme de Cas[tries] ne me souhaite que plaies et bosses, elle a cru facilement tout cela. Comme elle voit beaucoup de monde, elle sera d'un secours excellent.

Elle aime si peu me voir heureux, de quelque manière que ce soit, qu'elle m'a dit : « On dit que cette maison est affreuse. — Horrible, lui ai-je répondu, ça a l'air d'une caserne, et il y a devant un jardinet de trente pieds de large sur cent pieds de long. C'est comme un préau de prison. Mais que voulez-vous? J'y ai trouvé solitude, silence et bon marché; puis les trois cent mille francs de dépense toute faite de M. de Beaujon. Si M. Gudin le veut plus tard, j'aurai de l'espace ; c'est une affaire de patience. Et j'aurai même, plus tard, des remises et des écuries, quand je pourrai avoir des chevaux. »

Et quand elle a cru que j'étais mal [logé], que je ne [me] marierais jamais et que je refaisais des folies, elle a été charmante. Et voilà ma vieille amie.

Le fait est que l'aspect de la petite maison de Beaujon n'est pas flatteur. Aussi te disais-je hier de ne pas trop te monter la

tête [à son sujet]. Ce ne sera une très bonne affaire que par la double acquisition du terrain devant et du terrain de côté. Mais cela ne se fera que lorsque la souveraine y sera.

Allons, adieu. Il faut faire vingt feuillets ou ne pas payer le 15 ! C'est ici qu'il faut vaincre ou mourir ! Si les enfants restent, je vais leur écrire un petit mot. Croirais-tu que les portes de la maison ne seront posées que demain !

Jeudi, 10 [décembre].

Hier, il m'a été impossible d'écrire une ligne et j'en suis venu à la triste extrémité, bourré de café, de lire des romans. J'en ai lu trois dans ma journée : *la Mare au diable*, qui est un chef-d'œuvre ; *la Fille du Cabanier* et *le Colporteur* d'Elie Berthet. J'ai trouvé des inspirations pour *les Vendéens* dans Elie B [erthet] [*le Colporteur*]. Madame [de] Girardin m'a annoncé Lautour [-Mézeray], et m'a invité à dîner [avec lui]. J'y suis allé et j'en suis revenu à neuf heures, me coucher. Je viens de me lever à cinq heures, et ma tête est plus que jamais vide, sourde, muette ; j'en suis désolé, car je suis en présence de nécessités si cruelles, que je ne sais que devenir. J'espère que, d'une minute à l'autre, le bouchon qui arrête le torrent cérébral va sauter.

Le temps est affreux ; il pleut, il neige, il fait gris. Je suis maussade et malheureux de trois manières : cœur, corps et tête. Enfin, je n'éprouve aucun plaisir à aller chez les marchands de bric-à-brac. C'est le plus grand symptôme d'abattement. Il me faut cependant les deux dessus de porte pour la salle à manger. Je ne veux aller que dimanche à la maison, pour voir si les ouvriers la quittent. Il me faut aussi un domestique pour la garder et j'en ai manqué un. Ça ne se retrouve pas.

Vendredi, 11 [décembre].

Hé bien ! hier, j'ai eu la constance de rester assis à ma table, comme un écolier au piquet, pendant toute la journée, depuis mon réveil jusqu'à mon coucher, sans pouvoir extraire de mon cerveau deux lignes, ni quoi que ce soit qui ressemble à une pensée. Et j'ai lu, de guerre las, *Une maison* [*de Paris*],

un roman d'Elie Berthet, [ce] qui n'a pas duré deux heures. J'ai beaucoup pensé à nous, à notre vie à venir. Je me suis dit que c'était affreux de ne se réunir qu'à nos âges, et de tarder encore. J'ai maudit mes dettes, et leur cause surtout. Et j'ai pensé que j'en refaisais. Je me suis couché à sept heures, au lieu d'aller à un spectacle quelconque, car je *veux* travailler. Me voici levé à trois heures du matin ; je ne me sens pas plus disposé qu'hier. Tel est le cerveau ; cet organe n'obéit qu'à ses propres lois, lois inconnues ! Rien n'agit sur cette bouillie. Me voici devant des ouvriers, des entrepreneurs à payer ; il faut faire un versement de seize mille francs. J'aurais, par-dessus le marché, mon honneur, ma femme, à sauver; [j'aurais] à donner du pain autour de moi ; cela ne ferait pas sortir une ligne [de cet organe rebelle]. Et mon pauvre loup me dit : « Achève *les Paysans*, travaille, ne t'inquiète pas de moi, » et, pour ton amour, on ne me ferait pas écrire ! Ah ! comme j'avais raison de [vouloir] partir ! J'ai dépensé tout autant d'argent qu'à [aller te voir]. [Nous] voici le 11 ; je t'aurais vue, je t'aurais embrassée ; je me serais rajeuni, rafraîchi, j'aurais vu mes deux petits saltimbanques heureux. Tu m'aurais renouvelé, comme Antée quand il avait touché la terre ! [Tandis que voici] onze jours pris par le chagrin, par la mélancolie la plus noire, sans distraction possible.

A Madame Hanska, à Dresde.

[Passy, 15-17 décembre.]
Mardi, 15 [décembre].

Il est trois heures du matin ; j'ai été réveillé trois fois par l'inquiétude, car, hier, après l'arrivée du courrier, il n'y avait pas de lettre de toi, et je ne vis plus depuis. Aussi, hier, suis-je allé par la ville, en marchant beaucoup.

Je suis allé chez M. Paillard, pour voir aux bronzes et aux montages. J'ai décommandé la table à manger, qui n'était pas commencée, et j'ai vu tous les ouvriers qui travaillent pour moi, afin de les activer.

D'ici à trois jours j'aurai décidé si je poursuivrai la candidature de l'Académie française, et c'est très probable, car, si je dois être refusé deux fois, il faut me débarrasser des visites qui

sont si ennuyeuses, et je vais prendre trois heures, de deux heures à cinq, tous les jours, pendant trois à quatre jours, [pour en finir]. On ne fait les visites qu'une fois ; mais encore faut-il les faire.

Voici ce que j'ai à payer à la fin du mois : un effet à Buisson, mon tailleur, douze cents francs : mille francs à l'ébéniste, trois mille aux entrepreneurs, qui me laisseront tranquille [ensuite] pour deux mois ; mille francs pour des meubles ; onze cents francs à Soliliage ; sept cents francs à Eude ; mille francs à Tours ; six cents francs pour la table de la bibliothèque ; mille francs pour mon ménage ; cinq cents francs à Liénard et six cents francs pour le lustre de la salle à manger ; six cents francs pour les rideaux et quatre cents pour la garniture des sièges et les dessus de porte. Tout cela fait douze mille six cents francs, et, [si je les avais], je serais à peu près au niveau. Puis il faut seize mille francs pour le versement.

J'ai l'espoir d'un emprunt pour les seize mille francs au moyen des soixante-quinze actions qui me restent ; et quant aux douze mille six cents francs, voici par quels travaux je vais les couvrir. Une *nouvelle* pour le *Musée des Familles*, intitulée : *La Chasse aux malheureux*, trois feuilles de *la Com*[*édie*] *hum*[*aine*], quinze cents francs. Une autre *nouvelle* pour les *Débats* ou pour le [*Journal du*] *Dimanche* intitulée : *Adam le Rêveur*, cinq feuilles, deux mille cinq cents francs. La fin de *Vautrin*, quatre mille francs, pour *l'Époque*, sept à huit feuilles. [*Le cousin*] *Pons*, pour *le Constitutionnel*, trois mille francs. Total, onze mille, sans compter [le produit de ces ouvrages] en librairie. Il faut avoir fini tout cela en quinze jours ; il y a vingt-et-une feuilles de *la Comédie humaine* [à écrire]. J'espère avoir tout terminé pour le 10 janvier, et, en février, *les Paysans* serviront à rendre les seize mille francs, empruntés à six pour cent.

Ma tête s'est enfin dégourdie, comme tu sais, et j'ai fait hier six feuillets. Ces messieurs de *l'Époque* viennent ce matin. Des douze mille six cents francs il n'y a que cinq mille francs de promis. Tout le reste peut attendre les premiers jours de janvier.

A Madame Hanska, à Dresde.

[Passy, 18-19 décembre.]
Vendredi, 18 [décembre].

Hier, à deux heures, en allant à la noce de Chl[endowski], je me suis foulé le pied, le même de l'autre année, quand je suis allé vous retrouver à Rome. C'est la troisième fois que j'ai cet accident. Je suis allé à la noce tout de même, et, ce matin, j'attends M. Nacquart qui me dira ce que j'ai. C'est avec des peines inouïes que j'ai pu gagner mon cabinet, ce matin à quatre heures. Cette fois, ce n'est pas le coup de fouet, c'est une simple foulure, je le crois. C'est au pied de la montagne [de Passy] que cela m'est arrivé, sur une partie de glace que je ne voyais pas. Dans les circonstances où je suis, et où j'ai besoin de tant d'activité, si le docteur me condamne au repos, je ne sais comment faire. Je vais travailler, voilà tout.

Ne t'alarme pas, mon loup; ce n'est qu'un accident si vulgaire, que je ne t'en parlerais pas, si je ne te disais pas tout. Je sens un engourdissement douloureux dans le pied, autour de la cheville; il m'est impossible de me servir de ma jambe. Je ne pourrai pas aller à la poste de plusieurs jours, et c'est là la plus vive contrariété.

[Vendredi], 25 [décembre], Noël.

Tu n'as pas affaibli le chagrin que l'accident terrible m'a causé quant à tes souffrances, mais tu as diminué mes regrets, car je souhaitais bien vivement un Vict[or-Honoré]. Un Vict[or-Honoré] ne quitte pas sa mère, et tu l'aurais eu pendant vingt-cinq ans près de nous. C'est ce que nous avons à vivre [ensemble]. Hier j'avais repris du café; j'ai dormi très tard. Ma jambe me fait beaucoup plus souffrir, maintenant qu'elle va vers la guérison, que quand elle était dans la période d'inflammation. Je n'en ai plus que pour cinq à six jours. Je me suis levé à huit heures, et je n'ai pas pu déjeuner et me trouve [occupé] à écrire avant onze heures. Je ne sais, par suite de ce retard, si cette lettre pourra partir [ce matin]; aujourd'hui [jour de] Noël, les courriers partent plus tôt, et il faut que la Chouette soit partie, en course, pour que je l'envoie [la lettre] à la poste.

Il paraît qu'on pave [à] la maison, et qu'on achève de poser

les ornements extérieurs. Je vais avoir six petits comptes à solder : le couvreur, le paveur, le bitumier, l'ornementiste, le fumiste et le jardinier. Tout cela va faire trois mille francs, et [avec] les trois mille francs à donner aux gros entrepreneurs, puis [les] deux mille francs dus à l'ébéniste, c'est huit mille francs à payer, et [avec] trois mille francs [nécessaires] à la fin du mois, c'est en tout dix mille francs à trouver par mon travail. Tu vois que, si je paie cela, je ne puis pas payer le versement. J'ai donc un urgent besoin du peu dont tu peux disposer. Ce peu me sauvera en me permettant de payer les choses les plus pressées de la maison. Sois tranquille, tout ce que j'avance à la maison, je le reprendrai au trésor-louloup.

Tu me fais frémir avec tes idées de retourner dans ce sauvage pays où tu meurs et de me planter là, sous prétexte de refaire un trésor-louloup. Mon seul trésor-louloup, c'est toi. Sans toi, point de trésor. Si nous n'étions pas mariés à la fin de juillet prochain, je ne répondrais plus de moi. Le chagrin me dévorerait ou j'en finirais avec une pareille vie. Tu oublies, quand tu parles ou que tu écris ainsi, que voilà vingt ans que je lutte, la plume à la main. Nous serons bien légitimement l'un à l'autre, à la face d'Israël, de juillet à octobre 1847, et nous l'aurons bien payé tous deux, ce bonheur-là! Tu iras, de mai à juillet, à W[ienzchownia] arranger tes affaires avec tes enfants, mettre ta terre à la banque, et laisser une procuration à Georges pour la vendre à un prix fixé, et nous nous marierons, à ton retour, sans bruit, le plus secrètement possible. Voilà notre avenir! De mai à septembre j'achèverai la maison, et je finirai de payer mes dettes. Quand tu auras vu *ta* maison, il te prendra un si vif désir d'y finir tranquillement ta vie, bercée dans le cœur de Noré, qui travaillera là tout doucement, côte à côte de son loup, que tu feras le diable pour y revenir, j'en suis sûr. Tu me dis de ne [plus] rien acheter : hélas! à trois ou quatre mille francs près, toutes les acquisitions sont faites. Nous avons tout notre mobilier. C'est à coup de romans qu'il faut lutter. Tu [le] vois, *l'Époque* publiera [*la Dernière Incarnation de*] *Vautrin; la Presse, les Paysans;* et les *Débats* attendent *les Petits Bourgeois*. Tout cela fait quarante mille francs [à toucher]. Ce n'est pas avec une pareille somme à gagner que je désespérerai de ma position, appuyé sur deux cent vingt-cinq [actions du] Nord!

Allons, adieu, mon âme, ma bien-aimée, ma petite-fille chérie, ma bonne et excellente femme, mon Evelin et mon Evelette, adieu; à demain. Je voudrais que tu reçoives une lettre tous les jours pour te consoler, te rendre de la force et de la vigueur. Je voudrais t'envoyer mon énergie avec mon amour, avec cette affection surhumaine qui a grandi presque en te sachant souffrante, et pour *nous!*.. Ah! pauvre aimée!.. Mon Dieu, si tu savais dans quel état j'ai été! Je n'ose pas te le dire! J'ai failli mourir de douleur, je suis de ces natures qui, lorsqu'elles ne succombent pas dans le premier quart d'heure du désastre, se relèvent fortes. Seulement, ma pauvre intelligence a été si secouée par le cœur qu'elle ne vaut pas encore grand'chose. Et pas un cœur à qui parler, chez qui gémir! Aussi, as-tu vu pleuvoir mes lettres, je ne suis heureux qu'en t'écrivant. Il me semble que tu es là, que je te parle, que je te tiens, que je te vois!

Ce feuillet ne verra jamais que la lumière de vos yeux, belle dame. C'est un de ces tâtonnements inutiles que je fais en commençant une œuvre.

L'ÉCOLE DES BIENFAITEURS (1).

Parmi les personnes choisies qui venaient parfois à l'hôtel de la Chanterie, car on avait fini par donner ce nom à la maison de la rue Chanoinesse, peut-être à cause de la grandeur des œuvres qui s'y consommaient, Godefroid, le néophyte, eut bientôt remarqué deux conseillers à la Cour Royale de Paris. La grande piété de ces deux magistrats leur valait au Palais le surnom de *jésuites*, quoique la discrétion enveloppât de ses voiles et leurs pratiques religieuses et leurs actes de charité. L'excessive douceur de leurs manières, l'humilité chrétienne de leur conduite, avaient aidé beaucoup à cette fausse renommée, en ce sens que le peuple a fini par prendre en mauvaise part le nom de *jésuite*. A la longue, on reconnut le peu de justesse de cette dénomination, car tous deux offrirent le modèle du magistrat d'autrefois. Ils étaient aussi fermes que savants; leurs mœurs, d'une antique pureté, faisaient de leur vie une vie de dévouement et de labeur. Ils avaient une tem-

(1) Il s'agit ici d'un fragment de l'*Envers de l'histoire contemporaine*.

pérance qui atteignait à la frugalité. Couchés et levés de bonne heure, ils s'adonnaient aux affaires et ils rappelaient tout à fait le bon et excellent Popinot, devenu célèbre après sa mort par les miracles de sa charité. Mais ils se vantaient d'être ses élèves. L'un était le président Grignault, et l'autre l'un des Conseillers les plus célèbres comme président des assisses, M. Briasson. L'un et l'autre avaient été de 1825 à 1832, juges au Tribunal de première instance de la Seine, et s'y étaient acquis une grande considération. Les premiers, ils devinèrent le mérite de feu Popinot et le vengèrent de vingt-cinq ans d'oubli. Ni l'un ni l'autre, ils ne demandèrent jamais aucun avancement. Ils étaient devenus l'un, président, l'autre conseiller, par la puissance de leur mérite. Ils avaient pour doctrine l'utilité sociale relative, selon leur expression, c'est-à-dire que, dans quelque place qu'on soit, on rend service au pays en en accomplissant bien les devoirs. Ils venaient tous les quinze jours environ dîner chez Mme de la Chanterie le dimanche et ils étaient à la Cour Royale.

A Madame Hanska, à Dresde.

[Passy, jeudi], 31 décembre, midi.

Mon bon louloup, je reçois ta lettre mise à la poste le 26; c'est cinq jours [de route], comme tu vois. Comme je ne te demande tes trois mille francs que pour le versement du Nord, [le versement obligé] de nos actions, c'est comme si tu les employais pour toi. Remarque qu'il faut que j'en trouve [encore] treize mille et que treize mille arrangeraient toutes les difficultés. Ce que tu as à faire, c'est de prendre un effet de trois mille francs sur Paris. Les Bassenge te le passeront à ton ordre, et tu me l'enverras endossé; voilà tout. Songe que tu peux [censément] te servir de moi pour avoir de Paris toutes sortes de choses.

Au nom de notre affection, ne retourne pas dans cet affreux pays, seule, dans une pareille saison! Viens, et viens le plus tôt possible. Tu auras un appartement à toi, sous mon nom, dans une rue écartée des Ch[amps-]É[lysées], à deux pas de Beaujon. Jamais on ne saura que tu es venue à Paris. Donne-moi février, mars et quinze jours d'avril; je travaillerai près

de toi, et tout ira bien. Je vais mettre toutes voiles dehors, et, dans les trente jours de janvier, j'aurai tout payé, [tout] ce qui est à payer. Donne-moi les trois premiers mois de ta liberté; je les veux. N'aie aucune peur. Tu ne sortiras pas; tu te promèneras loin de tout, quand il faudra te promener. D'ailleurs, j'aurai à travailler nuit et jour auprès de toi. Tu seras recluse avec moi. Que tu sois le 30 mai dans ton affreux pays, c'est tout ce qu'il faut; eh bien! tu y seras.

Je t'écrirai peu maintenant, car il faut travailler à vingt feuillets par jour. Ma jambe est toujours enflée; mais je ne vois aucun danger. Je dis cela en réponse à quelques lignes de ta lettre auxquelles tu as, à l'heure qu'il est, bien des réponses, car tu as une lettre [de moi] tous les jours ou tous les deux jours. Depuis que je te sais seule, je passe ma vie à t'écrire, comme tu l'as vu. Maintenant tu vas être sevrée de cela, car j'ai à peine le temps d'écrire ce que je dois écrire.

Viens, mon ange aimé! Comment, après ce qui vient de se passer, peux-tu vouloir m'ôter le bonheur, et comment, sachant ce que j'ai à faire, veux-tu m'ôter le bonheur de travailler sous tes yeux? Non, c'est de la barbarie! Tu ne veux donc pas voir, ô Ève, ton petit Paradis? Tu n'es guère curieuse. Ta sœur ne saura rien; elle ne m'a pas vu depuis un mois, et ne me verra plus que deux fois. Je me défie des tiens.

Sois tranquille sur ma fortune; elle sera solide, et tu le verras au premier coup d'œil. Je sais à quoi m'en tenir sur ce que tu appelles *la Glacière*. Nous avons pour vingt-cinq mille francs de réparations et de glaces, etc... La maison coûte cinquante-deux mille francs, frais compris; c'est soixante-dix-sept mille francs sans meubles. Quand tu verras cela, si tu es à même de comparer, tu m'en diras des nouvelles. J'aurais eu pour cinq à six mille francs de loyer à Paris, et il fallait déménager [d'ici] le 1er avril. Voilà des chiffres desquels je suis sûr. Les dépenses sont à peu près finies et M. Santi a les mémoires.

Dans les six premiers mois de 1847, j'aurai payé toutes mes dettes. Eh bien! j'aurai encore cent actions du chemin de fer [du] Nord, et la maison payée. Qu'en dis-tu, loup, qui trembles de mes folies? Ne t'épouvante de rien; je paierai quinze mille francs ce mois-ci, et après cela, viens en février, viens le plus tôt possible, car, je te [le] dis, je t'arrangerai dans un petit coin. Il vaut mieux attendre [l'achèvement de

la maison] dans un bon petit appartement dans le faubourg du Roule, qu'à Dresde, et, surtout [l'attendre] avec son loup près de soi! Viens donc essayer notre bonne vie.

Allons, adieu. Il est temps de mettre cette lettre à la poste et de t'envoyer mon cœur et mille caresses. Comment? louloup, cet homme t'a dit ce que je pense, que tu es mille fois plus ravissante aujourd'hui qu'à Genève (*et j'en suis sûr!*) Eh bien! je lui en veux plus de t'avoir dit ce que j'ai dans l'âme, que de sa passion insensée. Oui, il était avec la Wyse; elle a eu, je crois, un enfant de lui.

Soigne-toi, remets-toi, et dis-moi que le 5 février tu seras à Wessenfels, à m'attendre. Tu n'attendras pas longtemps. Mais, j'aime mieux Erfurth. La poste [aux chevaux] est sur une grande place où sont les hôtels, et je puis te trouver facilement [là]. Mille tendresses. Adieu loup. Je ne comptais pas t'écrire aujourd'hui; j'ai travaillé toute la nuit. A demain. Mais tu n'auras de lettre que dans quatre jours. Mon Dieu! que je t'aime! Tu m'as dit vivre en moi, comme moi je vis en toi; mais je n'ai pas d'Anna pour me partager le cœur. Ce n'est pas un reproche; c'est pour te dire que je suis *tout* à toi. Mille bons baisers de Cannstadt.

Tu as bien fait de ne pas aller dans le monde. Reste chez toi; guéris-toi bien. Le monde est un tonneau garni de canifs, comme celui qui me faisait frémir dans l'*Adroite Princesse* de Perrault.

Reste chez toi, dorlote-toi. Cette Joséphine t'aurait-elle guérie, si pour lui faire passer *délicieusement* une soirée, tu t'étais fais mal?

Sa lettre est un chef-d'œuvre d'égoïsme.

Tu n'as les journaux que jusqu'au 15 janvier. Passé ce terme, qui te fait le[s recevoir à Dresde, jusqu'au] 20, « Viens les prendre..., » a dit le Spartiate. Oh! viens, mon loup! Mon travail sera [alors] pour moi comme un amusement.

Mille caresses encore.

H. DE BALZAC.

A L'OMBRE DE SAINTE-ODILE

POÈME

L'ESPOIR

Le grand vent, cette nuit, a balayé le ciel :
Dans un air de cristal, le Hochfeld se dessine,
Écran bleu qu'on dirait presque immatériel,
Et la plaine paraît rapprochée et voisine.

Un frère franciscain, sous les murs du couvent,
Déchire les sillons, et, depuis l'aube, ahane,
Sans relever le front vers l'or souple et vivant
Des genêts caressés par l'heure diaphane.

Travail et pureté : tout le bonheur est là!
Sur les tilleuls sacrés et les herbes flexibles,
La jeunesse du jour fait briller son éclat :
La vie est embaumée à des lys invisibles.

Tout le bonheur est là, dans ces champs, dans ces bois,
Auprès de ces rochers ornés de vertes franges,
Dans ces prés où l'encens vient s'égarer parfois,
Quand la brise a frôlé la chapelle des Anges.

Les nuages d'en bas ne montent pas ici :
Les matins y sont clairs comme ceux de Judée ;
On n'y peut apporter le crêpe du souci,
Et l'âme y rajeunit, par la grâce inondée.

Tout le bonheur est là, dans l'agreste décor
Où, parmi la douceur de la clarté fleurie,
La blancheur des bouleaux aux sapins se marie,
Comme l'espoir chrétien aux ombres de la mort.

APPARITION

Puisque vous savez voir par delà le réel,
Et que, loin des humains, épris de jeux frivoles,
Vous vous abandonnez aux musiques du ciel,
Savante à lire les symboles;

Puisque vous attendez que s'entremêle au jour
L'hésitante douceur du flottant crépuscule,
Et que vous adorez, au seuil du grand Amour,
L'heure où l'âme est moins incrédule;

Puisque vous vous sentez en exil ici-bas,
Et que, dans les forêts qui sont pour vous un temple,
Votre mélancolie attachée à mes pas,
Hors du temps, sourit et contemple;

O belle âme, que blesse un mal pareil au mien,
Vous, réveillée enfin du songe de la vie,
O vous, qui chancelez, sans force et sans soutien,
Dolente à la fois et ravie :

Si vous voulez, ce soir, au moment du couchant,
Quand le soleil au front des pins se réfugie,
Et lorsque le silence, aussi doux que le chant,
Répand sa profonde magie,

Nous irons tous les deux, troublés également,
Voir fleurir notre rêve et mourir la lumière,
Dans le vallon rempli d'un mol enchantement,
Et que veloute la bruyère.

Guidés par les tilleuls, nous suivrons le vieux Mur
Et les rocs caverneux taillés par les Druides,
Affermissant nos pieds dans le sentier mal sûr,
Revêtu de lichens humides :

Les chênes, les sapins grandiront à nos yeux,
Colonne après colonne, ogive après ogive,
Tout sera solennel, et, dans nos cœurs pieux
Brûlera la foi primitive.

Nous verrons se glisser un peu d'or par endroits,
Les cieux, comme un vitrail, seront de pourpre sombre,
Et pour prier, alors, nous unirons nos doigts,
Au-dessous des arceaux sans nombre.

Puis nous irons, très lents, de mystère entourés,
Jusqu'auprès de la source, en miracles fertile,
Que fit un jour jaillir, rien qu'en frappant le grès,
D'un coup de crosse, sainte Odile.

Et là, nimbés de soir, sous l'émoi des rameaux,
Nous attendrons tous deux, pris de mystique ivresse,
Éveillés au divin par la vertu des Eaux,
Que la Bienheureuse apparaisse;

Et peut-être bientôt, complaisante à nos vœux,
Pourrons-nous voir, docile aux plus faibles haleines,
Son fantôme léger, vaguement lumineux,
Parmi les branches incertaines.

TRUTTENHAUSEN

Le ciel, si noir hier, et si lourd à mon âme,
Est, aujourd'hui, léger et bleu;
La poésie en moi chante un épithalame,
Fervent comme la myrrhe, ailé comme le feu.

Les coteaux sont parés de joie et d'innocence,
Les oiseaux font un chœur bavard,
Chaque feuille reluit; l'abeille recommence
A dérober aux fleurs leur suprême nectar.

On dirait que l'été recolore les choses,
Et que juillet est de retour;
Les chênes sont plus verts et les pins sont plus roses;
L'heure à l'heure sourit, tel le songe à l'amour.

Un nuage, au lointain, se dissout et s'efface,
Comme la neige dans de l'eau,
Et mon œil qui s'amuse à rechercher sa trace,
Parcourt en vain l'azur sans tache et sans défaut.

Près de moi, la beauté de l'antique abbaye,
Rajeunie en ce jour lustral,
Resplendit, et j'entends, hier évanouie,
Sa couleur élever un hymne triomphal.

Le rouge-brique éclate au milieu des ramures,
La clarté revêt les parois
D'une splendeur égale à la pourpre des mûres,
Et le vent tiède joue entre les meneaux droits.

A l'ombre d'un cyprès danse une libellule,
Comme un esprit libre du corps;
La ruine s'anime et le lierre ondule;
Et les arceaux rompus se parent de vieux ors.

L'abside que traverse un immense mélèze,
Allègre, s'emplit de soleil;
Et les piliers, sur qui nulle voûte ne pèse,
Habillés de rayons, sortent de leur sommeil.

Mais ce qui plus que tout exalte ma pensée,
C'est la tour du narthex se dressant dans l'air pur,
Hardiment, fièrement, éperdument lancée,
Sans qu'un seul moëllon manque à son quadruple mur :

Car, sœur des hauts donjons, rudes soldats de pierre,
Qui dominent le mont et commandent le val,
Elle porte comme eux la couronne guerrière,
Elle arme de créneaux son faîte féodal;

Et proclame, en ces temps de docte barbarie,
Où l'orgueil et l'erreur ont de puissants appas,
Qu'il faut qu'à l'idéal la force se marie,
Et que le Dieu de paix est le Dieu des combats.

ÉVOCATION

Voici l'abrupte falaise
Et l'océan végétal :
Le sapin et le mélèze
Dévalent de val en val.
Entre deux rochers, comme un pont sublime,
Une arche massive enjambe l'abîme.

Monarques des hauts plateaux,
Les dolmens aux profils rudes
Dominent ces solitudes
Où ne chantent point d'oiseaux.
Arbres verticaux, pierres verticales,
Lancent vers les cieux leurs cimes égales.

Regardant de leurs yeux froids,
Sous de glauques arabesques,
Des visages gigantesques
Apparaissent par endroits.
Dans du jour obscur, parmi les bruyères,
Près du Hagelschloss dansent des sorcières.

Le lichen revêt le sol
D'une lèpre monotone,
Et voici la belladone,
Et la cerise du fol.
Maléfique, un gros champignon s'étale,
Tandis que rougeoie une digitale.

Hou ! hou ! hou ! J'entends le vent
Qui traverse les feuillages,
Comme un soupir d'oliphant
Venu du fond des vieux âges.
Et magiquement, par les vallons creux,
Me semblent tinter les armes des preux :

Blancs fantômes métalliques,
Dressés sur leurs destriers,
Je crois voir des chevaliers
Passer, hérissés de piques.
Et plus grand qu'eux tous, dans l'ombre qui gagne,
Suivi d'Alcuin, paraît Charlemagne.

SOLEIL PALE

Un pâle soleil,
Frère du sommeil,
Colore à regret l'épaisseur des mousses.

Amantes du thym,
Lourdes de butin,
Voltigent sans fin les abeilles douces.

J'écoute, charmé,
Dans l'air embaumé,
Leur labeur ailé, leur chant monotone.

O cieux sans éclat,
Quel repos est là!
Ce n'est plus l'été, ce n'est pas l'automne.

Les ronciers, si durs,
Gonflent leurs fruits mûrs,
Gouttes de miel noir que la guêpe entame.

Un oiseau s'endort,
Sur un rameau d'or;
La bruyère est rose et rose est mon âme.

*
* *

C'est le champs des fées :
Des voix étouffées
Près du mur païen, parlent bas, tout bas.

Vague forme blanche,
Un bouleau se penche,
Frôlé par des doigts que l'on ne voit pas.

L'espace est tranquille :
Le mont Sainte-Odile,
Géant monacal, bénit l'horizon.

Son âme voyage
Sur le paysage,
Sur chaque sapin et chaque maison :

A peine une haleine,
Qui me frôle à peine,
Comme une fumée ou comme un encens;

Mais on sent en elle,
Si suave et frêle,
Fraternels un peu, des anges présents.

NIEDERMUNSTER

Dans ce joli vallon bordé d'acacias,
Le Passé se promène à pas pensifs et las.

L'air est comme imprégné d'une mystique essence,
Et mon rêve inspiré se nourrit de silence.

L'église a succombé sous les âges trop lourds,
Sauf son portail roman et ses deux larges tours.

L'orgueil des chapiteaux dans l'herbe s'humilie :
La crypte sans mystère est par le jour emplie.

Où les moines jadis inclinaient leur front ras,
Le lierre et la ronce entremêlent leurs bras.

Sur les frêles rinceaux de la pierre trop tendre,
Songe la scabieuse et court la salamandre.

Ruine et majesté ! La beauté clame ici
Son plus grave plain-chant et son plus doux aussi.

Saints débris, veloutés d'ombres mélancoliques,
Vous parlez à mon cœur ainsi que des reliques !

Le temps n'a fait qu'accroître encore vos vertus,
Et vous restez puissants, de mousse revêtus !

Grâce à vous, grâce à vous, le siècle et ses scandales,
Je les ai dépouillés en effleurant ces dalles ;

Et grâce à vous, je puis saluer en esprit,
Abbesses de jadis dont le chœur me sourit,

Les Vierges au nom pur, tremblant comme une tige :
Edelinde, Mathilde, Adélaïde, Hedwige ;

Et les autres, qu'appelle un verbe heureux et net ;
Herrade de Landsberg, Agnès, Elisabeth.

LES DEUX MONDES

Par ce jour automnal où le jaune soleil
Caresse les sapins tout brillants de résine,
Avive les sorbiers d'un éclat sans pareil,
Et change en longs rubis le fruit de l'églantine ;

Par ce jour délicat, harmonie et tiédeur,
Qui lustre la prairie et colore mon âme,
Je veux goûter, avec une sage ferveur,
De l'arrière-saison ce qui reste de flamme.

Je veux revisiter les sentiers familiers
Où le myrtil rosit son robuste feuillage ;
Où l'on croit entrevoir, non loin des coudriers,
Le bond d'un écureuil et son fauve pelage.

Mais je veux m'exalter d'un grand spectacle aussi,
Évoquer les dieux morts par leurs nobles vestiges,
Et, laissant à mes pieds tout terrestre souci,
Contempler ces hauts lieux travaillés de prodiges.

La terre porte ici le passé dans ses flancs ;
Sur ces monts, couronnés d'une immense muraille,
L'humanité géante et ses cultes sanglants
Ont laissé des autels façonnés à leur taille.

La préhistoire gît au fond des rochers creux,
Les Celtes ont ici tué le bœuf sauvage ;
Le plateau de la Bloss fut consacré par eux
Au cruel Teutatès, favorable au carnage.

Les sacrificateurs ont hanté ces menhirs
Que le lichen revêt d'une sombre patine,
Et sur le Birkenfels où rêvent nos loisirs,
A resplendi l'éclair de la hache assassine.

A l'abri de ces bois s'est arrêté César,
Et leurs chemins dallés conservent son empreinte :
Le ténébreux Waldsberg, arsenal et rempart,
Accueillit ses soldats dans son haut labyrinthe.

Puis s'en vinrent après Materne et Colomban :
Le fantôme du Christ plana sur ces bruyères;
La montagne s'emplit d'un parfum d'oliban,
Et sous les arbres noirs la foi mit ses lumières.

Le rude grès païen dressa partout la croix,
Dans les vallons règna la paix des monastères,
Et les moines pensifs, plus puissants que les rois,
Soumirent le Barbare aux règles salutaires.

Auprès des tumuli, funèbres monuments,
Où des crânes poudreux dorment parmi des armes,
On vit s'épanouir les chapiteaux romans,
Et les prêtres répandre, au lieu de sang, des larmes.

C'est pourquoi, pèlerin par la grâce touché,
Je veux en ce beau jour que l'automne illumine,
M'égarer à pas lents, le visage penché,
De sommet en sommet, de ruine en ruine.

Je veux mettre d'accord avec cet horizon
Ma méditation et ma mélancolie,
Sortir du temporel et briser ma prison,
Comme un ange captif que l'extase délie.

Je me recueillerai près de Niedermunster,
Où s'écroulent des nefs sur des tombeaux d'abbesses,
Où sainte Odile allait, durant le long hiver,
Révéler le printemps des divines promesses.

Je remplirai mes yeux d'une fauve splendeur :
Devant les châteaux forts qui ne sont que décombres,
Et sur les rocs à pic j'habituerai mon cœur
A dominer, serein, les abîmes pleins d'ombres.

Mon rêve alternera la marche et le repos,
Et mes mains cueilleront, à la Porte romaine,
La belladone chère à la parque Atropos,
Et les sureaux vineux nourris de pourpre humaine.

Ainsi, dans ce décor farouche, mesurant
La force catholique et la grandeur latine,
L'esprit comme ébloui d'un flambeau fulgurant,
Je relierai l'Alsace à sa vraie origine.

Et quand viendra le soir, de retour au couvent,
J'attarderai mes pas sur la vaste terrasse;
Domptant mal mon orgueil, le front nu, dans le vent,
Je chercherai Strasbourg tout au fond de l'espace.

Et, plutôt deviné qu'aperçu nettement,
Sous les derniers rayons et leurs moires profondes,
Mince ruban d'argent qui reluit un moment,
Je saluerai le Rhin qui sépare deux mondes.

LA FORTERESSE

Des matins lumineux : lins bleus dans de la neige,
Parfumés de lait et de miel;
Des matins où l'on sent, tant l'être entier s'allège,
Que l'homme est créé pour le ciel.

Les plaisirs mensongers sont restés dans la plaine,
Tout est simple, tout plaît :
Les jours suivent les jours sans différence vaine,
Pareils aux grains d'un chapelet.

Le réfectoire est clair; stricte, la discipline.
Dans chaque chambre un Christ, ivoire blanc, s'incline.
Voici, sous les tilleuls, le bon renoncement.

La joie est sans éclat, comme un feu sous la cendre,
Qui ne peut plus brûler, mais chauffe doucement.
Miracle! On est heureux sans jamais rien attendre.

*
* *

Mais la beauté des soirs me séduit plus encor,
Quand l'airelle tremble à la brise,
Et que, géante et noire avec un ourlet d'or,
La montagne se solennise.

Le paysage est comme un visage éternel
Qui se recueille et prie;
Et l'âme, libre enfin du mirage charnel,
Revoit l'invisible patrie.

Puis, quand règne la nuit et qu'à travers les bois
La ténébreuse horreur des vieux temps se déroule,
Le couvent apparaît ce qu'il fut autrefois :

L'asile chaud d'encens qui protège une foule,
Mais aussi, déroulant ses abruptes parois,
La forteresse altière où Dieu dicte les lois.

LA CITÉ PASTORALE

O cité pastorale où des eaux bondissantes
Lavent de vieux remparts dans un jeune cristal,
Qu'il est divin, ton charme, aux âmes languissantes,
Que blesse un siècle trop brutal !

Puisque tu n'es pour moi qu'un éphémère asile,
Je veux que mon esprit te garde en son miroir,
Et conserve tes traits, mère de sainte Odile,
Quand je ne pourrai plus te voir.

Aussi, c'est lentement que ma ferveur t'embrasse,
Que je recherche en toi, plus puissant que l'oubli,
Le Passé merveilleux qui couronne ta grâce,
Comme un diadème pâli.

Ton beffroi rouge et blanc, galerie à dentelle,
M'invite à célébrer son faste aérien,
Et je recueille en moi la musique éternelle
De son ange musicien.

Ton puits m'enchante avec ses trois colonnes rondes,
Ses purs linteaux ornés de bibliques versets,
Et mon rêve attendri se penche sur ses ondes
Où dorment d'antiques secrets.

Tes maisons à pignons, si roses et si vieilles,
Ton hôtel communal et son balcon à jour,
Sa loggia robuste aux fragiles merveilles,
M'inspirent un égal amour.

Et ce qui pour jamais hantera ma pensée,
C'est, sous un ciel de cendre et d'argent à la fois,
La lente ascension d'une lune irisée,
Par delà les peupliers droits;

C'est le profil guerrier, dominant l'ombre noire,
O perle de l'Alsace, ô féerique cité,
De tes tours à créneaux, fidèles à ta gloire,
Et ruisselantes de clarté.

LITANIES

Vierge d'un miel secret nourrie,
Éblouissante fleur sur l'autel de Marie.

Sœur des Anges, guide des forts,
Qui soumets à l'esprit les révoltes du corps.

Lumière qu'un charme accompagne,
Chandelier d'or vivant placé sur la montagne!

Vase mystique, d'encens plein,
Espoir du misérable et terreur du malin.

O consolatrice suprême
Dont les yeux lourds de nuit s'ouvrirent au baptême;

Protectrice des hôpitaux
Dressés dans les vallons et sur les hauts plateaux:

Fondatrice du monastère,
Qui ne trouvais qu'ennuis aux bonheurs de la terre;

Abbesse au nimbe de pâleur
Dont le joug est léger comme l'air à la fleur;

Favorite de la Tiare,
Dont la sainte faiblesse a dompté le Barbare.

O toi, qui, fendant le vieux mur,
Fis jaillir le miracle et chanter le flot pur;

Éveilleuse des mélodies
Qui dorment au profond des âmes engourdies;

O Beata Odilia,
Que la suave Esther dans le ciel envia;

O colombe des solitudes,
Amante des sapins balsamiques et rudes;

O præclara Christi sponsa,
Qu'une chaste rosée ici-bas arrosa;

Ornement des stances latines,
Rose d'avant la Faute, ô rose sans épines;

O dominatrice des temps
Qui n'as jamais ployé le front sous les autans,

Dieu te garantit de la chute,
Douze siècles, pour toi, ne sont qu'une minute :

Dans ta crypte aux murs froids,
A jamais l'encens brûle et se joignent les doigts;

O toi, gardienne de l'Alsace,
Qui restes immuable en un monde où tout passe,

Rocher que n'atteint pas le pic,
Fille de Béreswinde et fille d'Adalric;

Exauce, ô sainte, ma prière,
Favorise mon vœu d'un sourire, ô ma mère!

De ta grâce épanche les eaux!
Et sois, les bras ouverts à tes enfants jumeaux,

Dans l'avenir meilleur promis à la vaillance,
Patronne de l'Alsace et patronne de France.

ALFRED DROIN.

LE DUEL ET LA MORT DE POUCHKINE

Les grands poètes ont parfois un mystérieux don de lucidité prophétique, un pouvoir visionnaire qui projette dans leurs esprits et dans leurs œuvres des images très nettes d'un avenir lointain. C'est ainsi que nous trouvons dans le poème de Pouchkine *Eugène Onéguine* le tableau du fatal duel que l'auteur avait pressenti et qui devait, onze ans plus tard, l'arracher à la vie, en pleine gloire littéraire.

La scène de la mort du jeune poète Lensky est par elle-même un pur chef-d'œuvre ; mais ce sixième chapitre d'*Onéguine* devient encore plus saisissant, quand on le compare aux récits que les quelques témoins de la mort tragique de Pouchkine nous ont laissés. Nous y reconnaissons le même ciel maussade, ciel de janvier lourd de neige et de mélancolie ; et, dans cette lumière blanche et opaque, voici les deux adversaires qui marchent l'un contre l'autre, deux hommes animés d'une haine invincible que rien ne saurait apaiser. Et même les causes de cette haine ne sont-elles pas identiques? C'est la folle coquetterie d'Olga, c'est l'imprudence d'Onéguine, c'est la jalousie et l'orgueil meurtri du poète qui ont amené ces amis d'hier sur le terrain. Et Olga, la délicieuse fiancée, à la fois naïve et frivole, n'est-elle pas la sœur cadette et si ressemblante de Nathalie Pouchkine?

La réalité vint confirmer mot à mot les poétiques rêveries de l'auteur d'*Onéguine*.

Comme dans un songe terrible, insensé,
Ils préparent la mort dans le calme et le silence.
Ne vont-ils pas s'interrompre en riant avant d'ensanglanter leurs mains?
Ne vont-ils pas se séparer amicalement ?
Mais la haine mondaine a une peur farouche de la fausse honte.

Mais s'il existe des analogies marquées et bien connues entre Pouchkine et Lensky, ce dernier n'est qu'un reflet partiel et très sommaire de l'âme du poète. En effet, Pouchkine avait cherché à représenter dans son personnage favori tout ce qu'il y avait en lui-même de jeune et d'ardemment poétique ; c'était, pour ainsi dire, son portrait romantique, lumineux et transcendant.

Mais il y eut aussi un autre Pouchkine, celui des dernières années, un Pouchkine sombre et triste, déchiré par la vie. Bien avant de recevoir la blessure qui devait l'emporter, il avait été meurtri, frappé mortellement au point le plus sensible de sa libre conscience de poète ; le drame intime de Pouchkine, et c'est ici qu'il s'éloigne de Lensky, ne fut pas essentiellement un drame d'amour ; le mal était plus grave et plus cruel et se rattachait à toutes les fibres de son âme. Son génie, sa fière indépendance, étaient touchés autant et plus peut-être que son cœur. Cette histoire complexe et douloureuse des dernières années du grand poète ne fut jamais complètement déchiffrée ; ses biographes récents s'y sont attachés avec un intérêt croissant. M. Stchegoleff, qui a consacré à Pouchkine plusieurs volumes d'une grande probité historique et de la plus haute valeur, a étudié minutieusement les faits et les documents se rattachant à cette époque. Il a eu, notamment, le privilège de puiser dans les archives d'un Français, le très distingué conservateur du Musée des Arts décoratifs de Paris ; M. Louis Metmann est en effet l'arrière-petit-fils du gentilhomme alsacien, le baron Georges d'Anthès Heckeren, dont la main porta le coup meurtrier à Alexandre Pouchkine.

Les ouvrages de M. Stchegoleff, dont il faut surtout citer *le Duel et la Mort de Pouchkine*, ont été pour nous de précieuses sources d'information et nous devons à son labeur la plus vive reconnaissance. Grâce à lui, les personnages et les événements de ce drame s'éclairent de leur vrai jour et prennent une signification nette, nouvelle, certaine, et par là même, plus aisément déchiffrable.

*
* *

Pour bien comprendre les motifs du duel de Pouchkine, il est indispensable de remonter à l'époque de son mariage. La famille de Pouchkine appartenait à cette noblesse de vieille

souche qui fut si intelligente et si courageuse aux heures de tourmente, et si riche en caractères remarquables, éclairés et souvent géniaux, et qui formait le meilleur élément de l'aristocratie russe.

Son père avait épousé la petite-fille d'un célèbre favori de Pierre le Grand, l'Africain Annibal, prince abyssinien amené à la Cour de Russie, et qui fut le personnage le plus étrangement romanesque de l'épopée du grand Tzar. Le sang africain se révélait dans les traits de Pouchkine : il avait le teint sombre et mat; ses yeux où brillait la flamme des pays torrides, ses cheveux crépus, ses lèvres épaisses et passionnées semblaient en contradiction avec son nom et ses allures de gentilhomme russe. Il est singulier que ce petit-fils d'Annibal ait été le premier à découvrir le génie de la langue russe et à créer une littérature foncièrement nationale.

Au moment de son mariage, Pouchkine jouissait déjà de toute sa gloire poétique. Il avait terminé *Onéguine* et *Boris Godounoff*. Il était l'auteur renommé de tous ces délicieux poèmes que la Russie lettrée avait accueillis avec enthousiasme, mais dont l'esprit libéral lui avait valu la méfiance des milieux officiels. Bien plus encore, il était le chef reconnu de la jeune école poétique ; son vigoureux génie avait ranimé, pétri, recréé la langue russe, jusqu'alors lourde et incolore ; il avait ramené la poésie d'un pseudo-classicisme périmé à des formes à la fois plus claires et plus légères. Pour la première fois, un poète russe parlait un langage intime et vivant, et, laissant de côté la tradition mythologique léguée par Derjavine, célébrait la vie quotidienne, la vie nationale, chère et compréhensible à tous.

Cette création d'une langue et d'un art avait révolutionné la littérature ; Pouchkine avait attiré par son génie d'autres talents remarquables : Kryloff (cet autre La Fontaine), Joukowsky, Gogol. Cette belle floraison fut justement appréciée par le pays tout entier et Pouchkine se sentait fort de la confiance et de la faveur du grand public. Mais il eut aussi des ennemis, et de très puissants. La bureaucratie, la censure, cette seconde police de l'Empire, lui furent des plus hostiles. Mais surtout il eut contre lui l'homme le plus redouté et le plus inflexible de son époque : l'empereur Nicolas Ier. Déjà, lors du règne d'Alexandre Ier, Pouchkine s'était rendu suspect aux yeux du gouvernement par un poème révolutionnaire, *la Liberté*, écrit

en 1820. Il le paya durement par plusieurs années d'exil, d'abord en Crimée, puis à Michailowskoïe, son domaine du gouvernement de Pskoff. Enfin gracié par l'intervention de son ami, le poète Joukowsky, il en était revenu sinon converti, tout au moins plus sage et plus prudent. Mais Nicolas Ier qui montait sur le trône en 1825, héritait de la méfiance et de l'inquiétude de son père à l'égard de tout ce qui lui semblait menacer le régime monarchique. Pouchkine restait donc à ses yeux un homme dangereux dont il fallait à tout prix maîtriser la verve audacieuse. Cependant malgré ses premières années de jeunesse compromettante, il serait faux d'attribuer à Pouchkine une action politique déterminée. Il n'avait en ce temps de trouble et d'obscure révolte, appartenu à aucune association révolutionnaire. Au moment de l'émeute de décembre 1825, retenu par son exil dans le village de Michailowskoïe, il n'avait pu jouer un rôle actif, tout en étant, il est vrai, nettement favorable au mouvement; au cours des enquêtes sur l'affaire de Décembre, on ne découvrit aucune preuve de sa complicité politique. Et tout de même, Pouchkine demeurait suspect. Pourquoi?

Nous en trouvons l'explication dans une lettre que Joukowsky lui adressait, à Michailowskoïe, en 1826 : « Tu n'es mêlé à aucune affaire, cela est vrai, mais on a trouvé tes poèmes dans les papiers de tous ceux qui ont agi; c'est un mauvais moyen de rester en bons termes avec le gouvernement. » Ainsi, pour ne jamais avoir déserté le terrain littéraire et s'être tenu à l'écart de la politique proprement dite, Pouchkine n'en était pas moins un homme dangereux. Il l'était peut-être plus que ceux que l'on avait emprisonnés et envoyés en Sibérie, car son influence était occulte, impalpable et fuyante. S'il n'existait aucune preuve tangible de sa culpabilité, son nom se rattachait cependant indiscutablement au parti libéral et, par là même, au parti révolutionnaire. Ses poèmes séditieux, souvent mordants et satiriques, passaient sous forme de manuscrits de mains en mains. Beaucoup d'inculpés politiques, parmi lesquels se comptaient les plus grands noms de la Russie, avouaient aux juges avoir été fortement influencés par les œuvres de Pouchkine. Nicolas Ier s'en souvint toute sa vie. Il ne cessa d'exercer une surveillance étroite sur le poète et sur ses œuvres. Trop intelligent pour ne point reconnaître la valeur réelle de

Pouchkine, il y mit assez de formes pour ne point frapper le poète, tout en se méfiant de l'homme. Il ne l'exila point comme avait fait son père; au contraire, il exigea sa présence constante dans la capitale d'où Pouchkine ne put que rarement s'échapper. De cette manière, aucun de ses faits et gestes ne restait inconnu à la police. D'autre part, l'Empereur le délivra dès 1826 du joug officiel de la censure et se constitua son seul et unique censeur. Cette décision, qui avait les apparences d'une grâce exceptionnelle, n'était, au fond, qu'un suprême moyen de contrôle.

La sollicitude impériale pesa lourdement sur le travail de Pouchkine. La censure ordinaire, malgré tous ses défauts, possédait au moins le mérite d'une prompte exécution, et Pouchkine s'était souvent plu à la combattre et à la railler ouvertement. À présent, pour le moindre sonnet qu'il voulait imprimer, il fallait attendre indéfiniment que l'œil du monarque daignât se tourner vers lui; attendre et ne rien dire. Nombreux sont les passages de la correspondance du poète adressés à des personnes de l'entourage de l'Empereur, où, à travers un style officiel et correct, perce une sourde et douloureuse impatience.

Ainsi, sous les dehors d'une parfaite cordialité, il n'y eut jamais de compréhension ni d'attachement vrai entre le monarque et le grand homme. Officiellement, Nicolas Ier était son auguste et généreux protecteur, et Pouchkine ne cessera de le répéter avec reconnaissance à travers ses lettres. Mais en fait, cette grâce et ces bienfaits impériaux le privaient de toute initiative nécessaire au déploiement d'un génie qui touchait à sa maturité. Nous verrons plus tard Pouchkine devenir peu à peu le prisonnier d'un compromis sans issue. Sa destinée devait en garder une ineffaçable empreinte.

Telle était la situation de Pouchkine à l'époque de son mariage, qui fut célébré à Moscou le 18 février 1831. Il avait trente-deux ans. Sa fiancée, Nathalie Nicolaievna Goncharowa, en avait dix-huit. Très épris de cette belle et jeune personne, Pouchkine ne restait pas moins sceptique au sujet de son bonheur. Ses fiançailles furent longues et pénibles et la famille Goncharoff ne témoignait que peu d'empressement pour le projet de cette union. Mme Goncharowa, mère, occupée surtout de la dot de sa fille, cherchait sans cesse querelle à son futur gendre. Quant à la jeune fille, elle se montrait aussi pas-

sive, aussi indifférente que Pouchkine était ardent et impatient.

« Quel cœur doit-elle donc avoir? s'écriait Pouchkine; il est armé d'une écorce plus dure que celle du chêne. » Jamais, dès ses premières rencontres avec Nathalie, Pouchkine ne se sentit aimé ou même apprécié par cette énigmatique et froide fiancée qui, en réponse à ses plus tendres épîtres, lui écrivait des lettres « grandes comme une carte de visite. »

La correspondance du poète, entre 1830 et 1831, est pleine de doutes et de mélancoliques prévisions. Voici des extraits d'une lettre adressée à Mme Goncharowa, lettre à la fois si humble et si candide et où l'on hésite à reconnaître la plume de celui qui fut l'esprit le plus mordant et le plus railleur de son époque.

«... Lorsque je la vis pour la première fois, sa beauté venait d'être à peine aperçue dans le monde; je l'aimai, la tête me tourna, je la demandai. Votre réponse, toute vague qu'elle était, me donna un moment de délire; je partis la même nuit pour l'armée...

« Que de tourments m'attendaient à mon retour! Votre silence, votre air froid, l'accueil de Mlle N..., si léger, si inattentif! Je n'eus pas le courage de m'expliquer. J'allais à Pétersbourg, la mort dans l'âme. Je sentais que j'avais joué un rôle bien ridicule; j'avais été timide pour la première fois de ma vie, et ce n'est pas la timidité qui dans un homme de mon âge puisse plaire à une jeune personne de l'âge de mademoiselle votre fille.

« L'habitude et une longue intimité pourraient seules me faire gagner l'affection de mademoiselle votre fille. Je puis espérer me l'attacher à la longue, mais je n'ai rien pour lui plaire. Si elle consent à me donner sa main, je n'y verrai que la tranquille preuve de l'indifférence de son cœur. Mais, entourée d'admiration, d'hommages, de séductions, cette tranquillité durera-t-elle? On lui dira qu'un malheureux sort l'a seul empêchée de former d'autres liens plus égaux, plus brillants, plus dignes d'elle. Peut-être ces propos seront-ils sincères; mais à coup sûr, elle les croira tels. N'aura-t-elle pas de regrets? Ne me regardera-t-elle pas comme un ravisseur frauduleux? Ne me prendra-t-elle pas en aversion? Dieu m'est témoin que je suis prêt à mourir pour elle, mais devoir mourir pour la laisser veuve brillante et libre de choisir demain un nouveau mari, cette idée, — c'est l'enfer.

« Parlons de sa fortune. J'en fais peu de cas; la mienne m'a suffi jusqu'à présent. Me suffira-t-elle marié? Je ne souffrirai pour rien au monde que ma femme connût des privations, qu'elle ne fût pas là où elle est appelée à briller, à s'amuser. Elle a le droit de l'exiger. Pour la satisfaire, je suis prêt à lui sacrifier tous les goûts, toutes les passions de ma vie, une existence toute libre et toute aventureuse. Toutefois ne murmurera-t-elle pas si sa position dans le monde ne sera pas si brillante qu'elle le mérite et que je l'aurais désiré? »

Cette lettre écrite en français, en ce français un peu spécial dont se servaient les Russes de 1830, reflète un état d'âme tourmenté et pessimiste. Préoccupations amoureuses, soucis matériels, tout y est. Ajoutez à cela qu'à la cour de Nicolas Ier il ne suffisait pas d'être célèbre, il fallait, pour être bien vu : avoir une situation fixe dans l'aristocratie et dans l'armée. Pouchkine, homme de lettres et quelque peu frondeur, ne possédait aucun titre à la bienveillance de la famille Goncharoff, immuablement ancrée dans la routine. Quant à sa fortune personnelle, elle fut jusqu'à sa mort des plus médiocres et ne suffisait nullement aux dépenses exigées par une vie mondaine ; avec une femme jolie et coquette, ce n'était pas là le moindre souci.

Ainsi le prologue de son mariage ne présageait aucun bonheur dans l'avenir, et les appréhensions de Pouchkine ne tardèrent pas à se réaliser.

Impatient de se soustraire à la mauvaise humeur de Mme Goncharowa, le jeune couple alla se fixer à Tzarskoie Sélo, ce Versailles russe dont le nom a été rendu familier par les chroniques de la Révolution récente et où s'écoulèrent, si tragiquement, les derniers jours de liberté de Nicolas II. C'était, au XIXe siècle, une paisible et douce villégiature, pleine de poésie, aux admirables palais, aux vastes parcs qui portaient la noble empreinte d'une grande époque historique. A Pouchkine qui y fut élevé, elle rappelait les plus heureuses années de sa jeunesse.

Les premiers mois qui s'écoulèrent dans ce gracieux décor furent pleins d'heureuse quiétude. Le choléra ayant éclaté à Pétersbourg, Pouchkine se trouva éloigné de la capitale et vécut dans une solitude qui était de son goût, entre sa femme et quelques rares amis. Il s'était remis au travail; pour vivre, il fallait écrire, écrire beaucoup; hanté par cette préoccupation,

il rêvait à de grands projets littéraires, mais cherchant à atteindre le plus rapidement possible un but pratique, il songeait à sacrifier la poésie et à entreprendre la publication d'une revue. Cette vie qui promettait d'être tranquille et laborieuse devait s'interrompre. La petite ville de Tsarskoie se réveillait subitement, devenait animée et vivante. Nicolas Ier, fuyant la terrible épidémie, venait s'y installer avec sa suite. Cet événement eut une grande influence sur l'avenir du jeune couple. Pouchkine revit l'Empereur et se retrouva dans la brillante atmosphère de la Cour; il revit aussi un très ancien et fidèle ami, le poète Joukowsky, précepteur du jeune grand-duc héritier. Le nom de Joukowsky figure à chaque page de la biographie de Pouchkine. Plus âgé que celui-ci, il fut d'abord son maître et ensuite son admirateur le plus fervent et le plus désintéressé. C'était un homme supérieur tant au point de vue moral qu'intellectuel. Ami intime de la famille impériale, il lui témoignait un dévouement qui allait jusqu'au culte. Cet être loyal et bon voyait en Nicolas Ier un souverain idéal, juste, bon et généreux. Son loyalisme, d'un si noble sentiment, lui valut l'amitié et la confiance illimitée de l'Empereur. Mais Joukowsky, tout en faisant partie de la Cour, demeurait bien au-dessus de son niveau, gardait son indépendance et n'oubliait point ses anciens amis. De ceux-ci, Pouchkine lui était le plus cher et il souffrait du désaccord qui existait entre le monarque et le poète. Il avait cherché à l'aplanir en révélant au souverain la haute valeur de Pouchkine et s'efforçait, d'autre part, à maîtriser la verve du poète.

Lors de l'exil de Michailowsky, Joukowsky lui écrivait : « Je déteste tout ce que tu as écrit de révoltant pour l'ordre et la vertu. Nos jeunes gens ont goûté l'indiscipline de tes vers, revêtue de la grâce de la poésie. Tu as déjà répandu un mal inguérissable. Cela devrait te faire trembler. Le talent n'est rien, il faut avant tout la grandeur morale. Ne demande point à rentrer à Pétersbourg. Il serait plus sage de rester à la campagne et d'écrire, mais d'écrire pour la gloire. Travaille à *Godounoff* ou à des œuvres semblables, elles t'ouvriront les portes de la liberté. »

A tant de loyale sympathie il se mêlait, il faut le reconnaître, beaucoup de candeur. Tout en appréciant avec un merveilleux instinct le génie de Pouchkine, Joukowsky commettait

une grave erreur psychologique en voulant soumettre ce génie à une tutelle si affectueuse qu'elle fût.

En examinant de plus près les effets de l'influence de Joukowsky sur la destinée du poète, on en vient à se demander si cette amitié si généreuse et si secourable en elle-même ne fit pas plus de mal que de bien, et si Joukowsky n'a point contribué à placer Pouchkine dans la situation pénible d'où il ne devait plus sortir jusqu'au jour de sa mort. Il semble, en effet, cruel que la fatalité ait fait de son plus grand et loyal ami, l'instrument de ses souffrances et de sa perte.

Lorsque Joukowsky revit Pouchkine marié, il aperçut tout de suite le gros nuage de soucis qui pesait sur le jeune ménage. Dès ce moment, le plan de rapprochement entre le monarque et le poète national mûrit définitivement dans son esprit. Grâce aux soins de Joukowsky, Nicolas Ier témoigna un véritable intérêt aux nouveaux mariés. Il les reçut à la Cour où la beauté éclatante de la jeune femme fit sensation. On ne parla plus que d'elle à Tzarskoie Sélo. D'autre part, l'Empereur s'entretint gracieusement avec Pouchkine et lui fit ainsi sentir que l'ancienne disgrâce était oubliée. Pouchkine, à son tour, sentant toute la nécessité de ce rapprochement, y fut extrêmement sensible. Bientôt ses relations avec la Cour prirent le caractère d'une mutuelle cordialité. Mme Pouchkine, très admirée, très fêtée, y contribuait de son mieux. Quant à son mari, les longues et fréquentes conversations avec Joukowsky le familiarisèrent avec les vues politiques de celui-ci et lui firent subir leur influence (1).

* * *

A cette même époque débarquait à Pétersbourg un jeune et brillant étranger, le baron George d'Anthès. Gentilhomme de souche alsacienne, il venait chercher fortune en Russie, sous les auspices de son protecteur, le baron de Heeckeren, ministre des Pays-Bas. Le vieux diplomate avait, au cours d'un voyage, rencontré d'Anthès dans une auberge allemande, pauvre, soli-

(1) Grâce à l'intervention de Joukowsky, Pouchkine reçut de l'Empereur l'ordre de préparer une histoire du règne de Pierre le Grand. Il devait, à cette fin, faire partie du Ministère des affaires étrangères, dont les archives furent mises à sa disposition. Un salaire fixe lui fut attribué. Cette nomination officielle attachait définitivement la destinée du poète à celle de la Cour.

aire, et grelottant de fièvre. Il avait appris son histoire : élève de Saint-Cyr, d'Anthès avait, ainsi que beaucoup d'autres jeunes officiers, combattu pour Charles X, sur la place Louis XV, lors de la révolution de Juillet. Il était ensuite passé en Vendée, où il avait soutenu la cause de la duchesse de Berry. Ses convictions légitimistes et la situation précaire où il s'était trouvé, l'avaient forcé d'émigrer à l'étranger.

En Allemagne, il avait su s'attirer la bienveillance du prince Guillaume de Prusse qui lui conseilla d'aller prendre du service à la Cour de Russie et lui donna une lettre de recommandation pour l'Empereur. Muni de ce précieux passeport, d'Anthès s'était mis en route, lorsqu'une maladie le retint dans l'auberge où le baron de Heeckeren, également en route pour la Russie, s'était arrêté. Le diplomate s'intéressa à ce beau jeune homme et lui témoigna, dès lors, une sollicitude paternelle. Plus tard, il devait se l'attacher par une amitié constante, et, en 1836, il l'adoptait officiellement en lui léguant sa fortune et son nom. C'est en compagnie de ce futur père adoptif que d'Anthès arrivait en Russie.

La lettre du prince Guillaume, et surtout, peut-être, les opinions légitimistes de d'Anthès lui ouvrirent tout de suite l'accès de la carrière militaire. Il se présenta au régiment des chevaliers-gardes et y fut accepté dès 1834.

Esprit prompt et brillant, excellent camarade, il réussit à se rendre extrêmement populaire au régiment. De plus, le fait même d'appartenir à ce corps d'élite, dont il portait si bien l'élégante tenue, lui ouvrit les portes des grands salons de Pétersbourg. Il devint bientôt le plus apprécié des jeunes gens à la mode et se lança dans les bals et les réceptions dont le luxe et l'entrain incomparables faisaient l'attrait de la « saison. »

C'est à ces bals que nous retrouvons aussi Mme Pouchkine, très admirée, très fêtée, tandis que son mari se sent mal à son aise dans ce tourbillon mondain, dont il n'a ni le goût ni l'habitude. Son corps trapu, sa tête de Maure, irrégulière et farouche, ses cheveux crépus forment avec la gracieuse silhouette et l'angélique visage de sa femme un contraste qui n'est point à l'avantage du poète, si bien qu'on les compare à Vénus et Vulcain.

Voici le portrait de Mme Pouchkine, tracé par un contemporain enthousiaste, le comte Sollogoub : « J'ai vu bien des jolies

femmes dont le charme fut plus grand peut-être que celui de Mme Pouchkine; mais je n'en vis aucune qui eût ce visage d'un classique achevé, parfait. Elle est grande, sa taille est fabuleusement mince. Sa petite tête, son cou gracieux ressemblent à un lys qui se balancerait sur sa tige; je ne vis jamais profil plus beau et plus régulier. Elle est de tenue froide, toujours réservée. Oui, c'est une vraie beauté, et toutes les femmes s'effacent lorsqu'elle paraît. J'en fus amoureux dès notre première rencontre. » Et Sollogoub ajoute qu'il n'était pas le seul et qu'il n'y avait pas un jeune homme à Pétersbourg qui ne soupirât secrètement après elle. Dure épreuve pour la sensibilité de Pouchkine toujours en éveil. Sollogoub lui-même n'échappa point à sa jalousie et faillit se battre en duel avec lui. Mais devait bientôt apparaître un rival bien plus dangereux. En effet, George d'Anthès entrait en scène.

Nous avons vu plus haut les heureux débuts du jeune homme à Pétersbourg. Il était à présent de toutes les fêtes mondaines, et ses fréquentes rencontres avec Nathalie Pouchkine le troublèrent profondément.

La cour de George d'Anthès fut-elle encouragée? Sollogoub nous montre une Nathalie froide et réservée, et il semble, en effet, que, dans ce drame, elle ne devait jouer qu'un rôle banal et effacé. Point d'entraînement, point de grande passion, une simple intrigue mondaine, dont la société suivait les péripéties avec une curiosité plus ou moins bienveillante. Aux allusions, aux réflexions ironiques, Mme Pouchhine répondra par son froid sourire d'énigmatique poupée. Elle dira que d'Anthès a de l'esprit et qu'il la distrait. Certes d'Anthès était assez beau, assez gai et divertissant, pour qu'elle se plût en sa compagnie. Tout semble, d'ailleurs, favoriser leurs rencontres. Les cotillons, les fêtes joyeuses qui se prolongeaient jusqu'au matin, les soirées intimes les réunissaient sans cesse. Des amis obligeants, tels que Mme Poletika, les invitaient ensemble, sans se soucier d'un inévitable scandale. La sœur de Mme Pouchkine, Catherine Goncharowa, elle-même éprise de la beauté de d'Anthès, jouait dans cette intrigue le rôle de confidente muette et exaltée. Atmosphère lourde d'orage, dont seuls les amis de Pouchkine devinaient le danger.

Quelques amis intimes s'étaient adressés au ministre de la Cour, comte Adlerberg, homme puissant dans les sphères de la

police, en le priant d'intervenir auprès du grand-duc Michel, chef suprême de la garde impériale. Ils espéraient obtenir de lui le renvoi de d'Anthès dans un régiment du Caucase. Ces tentatives restèrent vaines. D'Anthès, bien établi dans le monde de Pétersbourg, protégé par les grandes dames, soutenu par la Cour elle-même, ne songeait point à s'éloigner. Cette inquiétude des amis de Pouchkine, dès l'hiver 1836, indique la grave tournure qu'avaient prise les événements. Les amours de d'Anthès, qu'il ne cherchait point à dissimuler, étaient devenues un absorbant sujet de conversation et prêtaient aux commérages de toute la ville. Une amie de Pouchkine, arrivée récemment à Pétersbourg, avouait que la gloire du poète était éclipsée par les succès de sa femme et que l'on se souvenait de Pouchkine en province bien plus que dans la capitale.

Au début de cette affaire, Pouchkine lui-même avait observé une attitude extrêmement calme et même passive. C'est à peine s'il interrogeait sa femme, lui conservant malgré tout sa confiance, persuadé qu'à la première explication elle lui dirait toute sa pensée. S'il souffrait à cette époque, ce n'était pas encore de jalousie, mais d'un ensemble de circonstances pénibles et mesquines qui le réduisait au triste rôle de fantoche mondain. Et dans l'agitation de cette vie creuse et fatigante, il restait seul et muet, plaint par les uns, ridiculisé par les autres, avec une grande mélancolie au fond de sa pensée.

***

On se demande combien cette attitude distante de Pouchkine aurait encore duré si un événement d'ordre extérieur n'eût point déclenché son exaspération.

Un jour Pouchkine trouva dans son courrier une lettre anonyme. Cet ignoble papier distribué, à la même heure, parmi nombre de ses amis, avait fait le tour de la ville. Qui en était l'auteur? Cette question ne fut jamais élucidée et demeure un mystère jusqu'à nos jours. Mais Pouchkine, dans sa colère, avait éprouvé la conviction certaine que l'insulte émanait des Heeckeren, père ou fils, peu importe. En eux, il vit les coupables, les deux êtres responsables de l'outrage qu'il avait reçu en plein cœur. Sa nature ardente se révéla prompte à agir; il envoya sur l'heure à George d'Anthès une provocation laconique, sans motif précis, mais très nette. Le hasard voulut

que d'Anthès, retenu ce jour-là par son service, ne reçût point directement le défi et que son père adoptif l'apprît avant lui.

L'affolement du vieux baron fut extrême ; il courut chez Pouchkine et ne sortit point de chez celui-ci avant d'avoir obtenu, au prix de larmes et de supplications, un délai de quinze jours. En même temps, Joukowsky, averti de l'affaire et en proie à la plus violente émotion, employait tous ses efforts pour aplanir la néfaste querelle. Il se rendit directement chez le baron de Heeckeren où une nouvelle surprise l'attendait. Le diplomate lui déclara que la plus malheureuse des méprises avait été cause de ce duel. Son fils aimait en effet, mais cette femme adorée n'était autre que la sœur de Nathalie Pouchkine, Catherine Goncharowa. George d'Anthès était à la veille d'annoncer ses fiançailles avec elle. Coup de théâtre. Pouchkine, mis au courant du mariage de sa belle-sœur, ne chercha point à dissimuler son ironie ; cependant, bon gré mal gré, il se vit forcé de retirer sa provocation. Mais les difficultés étaient encore loin de prendre fin.

D'Anthès, soucieux de son honneur, ne pouvait, en effet, accepter de plein cœur une solution aussi équivoque, et l'intrigue de son père adoptif devait répugner à son caractère énergique. Le délai de quinze jours étant expiré, il écrivit à son adversaire en se mettant à son entière disposition. Cette lettre franchement hostile et fort insolente mit Pouchkine hors de lui. Il répondit en chargeant le comte Sollogoub de s'entendre avec le témoin de d'Anthès, le vicomte d'Archiac, secrétaire à l'ambassade de France. Le duel était imminent. « Plus il sera sanglant, s'écria Pouchkine, mieux cela vaudra ! » Pendant ce temps, les personnes de son entourage, Joukowsky, Sollogoub, d'Archiac lui-même, cherchaient en vain un compromis possible. Il fallait à tout prix que Pouchkine renonçât de son plein gré à ce duel et de sorte que l'honneur de d'Anthès fût définitivement mis à l'abri. Pour cela, Pouchkine ne devait faire aucune allusion au mariage et tout ignorer de ce projet qui, autrement, serait interprété comme une preuve de lâcheté de d'Anthès. En effet, son union avec Catherine Goncharowa risquait fort de prêter à des jugements désobligeants.

Voici l'énigme qui se présentait à tous les esprits et que venait encore aggraver l'irritation intransigeante de Pouchkine.

Le même soir, les personnages de ce drame se rencontraient

à une grande réception à l'ambassade d'Autriche. Catherine Goncharowa enfin récompensée de son amour, radieuse et vêtue de blanc comme une fiancée, recevait les hommages empressés de d'Anthès. Pouchkine, en les apercevant ensemble, marcha droit sur eux et défendit brutalement à sa belle-sœur de prolonger cet entretien, puis, se tournant vers d'Anthès, il lui jeta à la figure des paroles pleines de mépris. Dans cette scène violente et si rapide qu'elle resta inaperçue des autres invités, il y a quelque chose de singulièrement pathétique. Quelle haine dans ces regards et dans ces paroles étouffées! et tout cela dans la presse d'une soirée de grand gala, au milieu d'une foule étincelante, dans le brouhaha des rires et des éclats de voix. Morne invité à cette fête joyeuse, Pouchkine est arrivé à l'extrême limite de son indignation ; elle éclate à présent avec toute la fougue de son sang africain et il nous semble assister à un épisode violent de quelque conte romantique.

Cependant ses amis firent une dernière tentative pour mettre un frein à sa colère. Le lendemain Pouchkine recevait un mot de Sollogoub le suppliant de renoncer au duel. Soit qu'il fût las, soit qu'il sentît sa haine impuissante, ce message de la onzième heure brisa sa résistance. Pouchkine écrivit à Sollogoub : « Je prie messieurs les témoins de considérer ma provocation comme non existante; ayant appris par le bruit public (ces mots sont en français dans le texte) que monsieur d'Anthès épouse ma belle-sœur, cependant, je suis prêt à reconnaître qu'il s'est conduit, en ces circonstances, en parfait honnête homme. » Cette lettre ne répondait nullement aux exigences de d'Anthès. Sollogoub sauva la situation en annonçant la réconciliation des adversaires, sans montrer la lettre à d'Anthès et en le félicitant sur-le-champ de ses fiançailles.

Le mariage de George d'Anthès peut être différemment interprété. Les uns y voient une tentative légitime d'épargner à Mme Pouchkine un scandale que le duel devait fatalement entraîner : les autres croient y deviner l'intention d'un amoureux de se rapprocher de la femme aimée grâce à d'indissolubles liens de famille. Ces deux hypothèses se confondent et sont également admissibles, mais il serait juste d'écarter toute supposition de lâcheté dans la conduite de d'Anthès. Si coupable que fût son rôle dans l'histoire du duel de Pouchkine, il eut l'occasion de faire preuve d'autant de courage et d'impé-

tuosité que son adversaire; Pouchkine lui-même lui en rendit hommage en déclarant, dans sa lettre, que d'Anthès s'était conduit en parfait honnête homme. Le 3 janvier 1847, d'Anthès épousait à Pétersbourg Catherine Goncharowa et mettait ainsi fin aux pénibles incidents de novembre. Il est intéressant de noter que cette union, formée dans d'aussi singulières circonstances, fut extrêmement heureuse. Le roman de Mme Pouchkine, la mort sanglante de son mari, ne devaient point obscurcir le bonheur de ces deux êtres qui s'étaient rencontrés en pleine tourmente.

Voilà donc la paix rétablie entre les deux adversaires. Mais de fait, cette entente n'est qu'extérieure. Tout en renonçant au duel, Pouchkine garde toute sa méfiance. Le jour des fiançailles, il s'abstient de saluer d'Anthès, refuse d'assister à son mariage, et, lorsque celui-ci vient lui faire une visite de réconciliation, il garde sa porte fermée. Il est aisé de prévoir que le moindre incident fâcheux ne tardera point à ranimer la querelle.

*
* *

C'est ici que la conduite de George d'Anthès et de la jeune femme devient réellement coupable : profitant de l'intimité nouvelle avec la famille Goncharoff, d'Anthès ne tarde pas à revoir l'objet de sa passion, si bien que dans un cadre nouveau rien n'est changé à leurs anciennes relations. Elles deviennent au contraire plus suivies et plus compromettantes. Ici encore le rôle de Mme Pouchkine est difficile à définir. Est-elle victime des assiduités de d'Anthès? Les encourage-t-elle au contraire? Cette femme, dont la frivolité est le seul trait caractéristique, est entourée d'amis qui ont tout fait pour la préserver du scandale. Quant à son mari, si nerveux, si emporté qu'il soit à son heure, il se fait de l'innocence de la belle Nathalie un article de foi. Aussi dans les mémoires de l'époque, dans les récits des témoins, nous ne trouverons aucune parole outrageante pour Mme Pouchkine. Sa faute ne paraît être qu'insouciance et légèreté, légèreté criminelle, dira-t-on avec raison. Le supplice que Pouchkine avait enduré avant le mariage de sa belle-sœur recommence ainsi, et il est d'un caractère plus humiliant encore. Pouchkine s'en rend compte à chaque moment : dans le monde, au bal, au milieu de sa propre famille, l'insulte se prolonge et se répète sans cesse ; sans cesse, il est condamné à surprendre

des regards et des paroles qui le remplissent de dégoût.

Nous avons dit ailleurs que le drame de la vie de Pouchkine ne fut point essentiellement un drame d'amour. En effet, ses souffrances ne furent pas dictées par une jalousie aveugle, puisqu'il conservait encore, nous l'avons vu, assez de confiance dans sa femme pour ne point mettre sa loyauté en doute. Non, s'il s'acharnait contre son rival, c'était par orgueil, c'était par haine de ce mauvais génie qui venait troubler sa quiétude et qui lui ravissait jusqu'à l'honneur « de son nom qui, disait-il à Joukowsky, devait appartenir à toute la Russie. » D'Anthès était pour lui moins un rival qu'un intrus : c'était le symbole d'une certaine mentalité superficielle et fate, dont Pouchkine avait tant souffert depuis sa rentrée à Pétersbourg.

Et dans cette haine de plus en plus aiguë, Pouchkine joignait le nom de Heeckeren père à celui du fils ; l'étrange soupçon que l'auteur des lettres anonymes n'était autre que le vieux baron servait d'aiguillon à une animosité croissante. Dès lors, Pouchkine accusa Heeckeren des fautes les plus noires ; il se le figura stimulant la passion de George d'Anthès, lui soufflant le rôle d'amoureux, exerçant son influence sur Nathalie Pouchkine elle-même. Il lui semblait que ce diplomate hypocrite et rusé tenait entre ses doigts tous les fils de l'intrigue.

Qu'y avait-il de vrai dans les suppositions de Pouchkine? On ne saurait le dire avec certitude. L'attitude du vieux Heeckeren reste indéchiffrable et la lumière ne s'est pas encore faite. Ceux qui le connurent de plus près à la Cour de Pétersbourg virent en lui, comme Pouchkine, un personnage ombrageux, au caractère sec et hypocrite, que seule l'affection pour son fils adoptif semblait adoucir. Cependant, sa participation aux lettres anonymes est plus que douteuse. Rien, en effet, ne saurait expliquer une manœuvre aussi maladroite ; rien n'est moins compatible avec le caractère d'un diplomate que l'atmosphère des cours et une vieille expérience du monde avaient rendu réservé et prudent. Nous l'avons dit, il est jusqu'à présent impossible d'identifier l'auteur de ces lettres ; mais il nous semble que le fait même d'un mystère aussi impénétrable indique un acte plutôt collectif que personnel et nous fait supposer (simple hypothèse) une de ces plaisanteries absurdes et cruelles auxquelles la société aime parfois à se livrer.

La place nous manque pour nous arrêter plus longuement

sur les détails touffus et obscurs qui environnent le drame principal ; leur examen dépasserait le but de notre étude. Dans ces dernières scènes de la vie de Pouchkine, il importe, avant tout, de démêler les faits principaux. Nous avons vu, en effet, que depuis son mariage le poète, jadis si fier de sa liberté, s'était engagé dans une voie qui, d'étape en étape, devenait plus étroite. La position qu'il occupait à présent à la Cour et dans le monde, la perte de son indépendance, les nombreux compromis qu'il avait acceptés, tout cela créait autour de lui une atmosphère insoutenable où son génie devait fatalement manquer d'air. Sa pensée, rétrécie par une vie futile, n'apercevait plus les grands horizons d'autrefois. Des tracasseries personnelles, des animosités et des intrigues mesquines absorbaient ses instants et brisaient le libre essor de son esprit. Il y eut, jusqu'au plus secret ressort de son âme, quelque chose de vicié et d'impuissant. La date de son mariage est aussi celle qui clôt le cycle de ses chefs-d'œuvre et l'époque où il atteignit le plus haut degré de son art marqua la fin de sa carrière poétique.

Est-il exact, est-il juste de rendre l'influence mondaine ou une Cour, si puissante qu'elle fût, responsable de cette fatale évolution ? Le mal n'était-il pas dans Pouchkine lui-même, dans cette faiblesse et cette résignation avec lesquelles il avait accepté sa nouvelle destinée ?

M. Maurice Baring, l'un des admirateurs les plus zélés et les plus perspicaces de l'œuvre du poète russe, nous pose cette question dans un brillant chapitre de son *Russian people*. Il nous fait observer que d'autres avant Pouchkine eurent à envisager et à résoudre un problème identique : l'éternel problème de tous les âges, c'est-à-dire l'incompatibilité de l'homme de génie avec son siècle. Il nous montre un Dante subissant l'amertume d'un exil impitoyable, un Byron aux prises avec une société aussi pleine de préjugés et plus féroce peut-être que celle de Pétersbourg. Ceux-là eurent bien la force d'âme nécessaire pour résister à l'assaut que leur livrait une humanité jalouse de leur indépendance. Et M. Baring réfute avec énergie la version répandue par les biographes de Pouchkine, et d'après laquelle celui-ci serait tombe victime de la société et de la politique de son époque. La condamnation prononcée par M. Baring est accablante, mais il nous est permis d'élever quelques objections contre des conclusions qui nous semblent

trop définitives. Souvenons-nous d'abord que Pouchkine fut l'enfant de son siècle et en résuma autant le génie que les faiblesses. Ce fut avant tout un intuitif et un passionné et tout le distingue de la grave sérénité de Dante et de la fierté inflexible, froide, méprisante de Lord Byron. Malgré l'envergure de sa pensée poétique, il était resté très humain, trop humain, c'est-à-dire vulnérable, aussi apte à comprendre les hommes et à les aimer qu'à en souffrir. Son ascendance africaine, l'éducation un peu relâchée qu'il avait reçue, comme tous les jeunes gens nobles de son époque, l'atmosphère qui l'environnait, brillante et superficielle, corrompue par l'influence d'une Cour qui aimait l'intrigue et les courbettes, tout avait contribué à énerver sa volonté. Cela dit, nous admettrons avec M. Baring que les péripéties d'une histoire d'amour ou même des déboires d'ordre politique, ne suffisent pas à expliquer la désharmonie des dernières années de la vie de Pouchkine. Nous serons alors obligés de reconnaître que ce grand poète qui portait en lui tant de promesses d'une carrière glorieuse, n'eut pas la force ni la foi nécessaires pour secouer le poids trop lourd de soucis intimes et d'humiliations personnelles et se tourner tout entier vers son art.

Mais revenons à George d'Anthès. Trois semaines s'étaient à peine écoulées depuis son mariage que son ancien amour pour Mme Pouchkine entrait dans une phase nouvelle qui fut des plus violentes ; exaspéré de n'être que trop séparé d'elle par le réseau des convenances, voyant que la prudence dictait à la jeune femme une retenue extrême devant le monde, d'Anthès affecta, ou, qui sait? ressentit peut-être sincèrement un grand désespoir. Pour un si beau et si habile joueur, c'était là le meilleur des atouts. Il écrivit donc à Mme Pouchkine une lettre qui était, selon le mode romantique, « un cri de désespoir du premier au dernier mot, » et où le plus pressant appel se mêlait à des menaces de suicide. Ce message de détresse réussit à éveiller l'effroi et la pitié de celle qui fut aux yeux des contemporains glaciale et intraitable.

Et voici la belle Nathalie qui accourt au rendez-vous fixé dans l'appartement de son amie, Mme Poletika; elle s'y rencontre seule avec d'Anthès, et, pour mieux assurer le secret de leur entretien, un jeune officier monte la garde dans la rue, devant leur porte. Cet officier n'est autre que Lanskoy, qui plus tard devait épouser Mme Pouchkine en secondes noces.

Plusieurs années avant sa mort, elle devait faire le récit de cette entrevue orageuse à sa vieille bonne. « Voyez-vous, chère Constance, lui disait-elle, que d'années se sont écoulées et je ne cesse de m'imposer le plus rigoureux examen de conscience; le seul fait dont je me sente coupable, c'est d'avoir accepté le fatal rendez-vous que mon mari paya de son sang et moi de la paix et du bonheur de toute mon existence. Dieu est témoin que notre entretien fut aussi court qu'innocent (1). »

En effet, aux supplications, aux menaces de d'Anthès, Nathalie comprit toute la gravité de son imprudence. Prise de panique, elle chercha à fuir, appela au secours et finit par se réfugier auprès de la fille de son amie qui seule était restée dans l'appartement.

Pouchkine, cependant, apprenait cette malheureuse aventure dès le lendemain, par une nouvelle lettre anonyme. Cette découverte le bouleversa et lui fit perdre définitivement la tête. Mais ici encore, sa colère, par un étrange détour de son imagination, éclata tout d'abord contre le vieux baron de Heeckeren. C'est donc à lui que le 26 janvier 1837 il écrivit une lettre, dont le ton, haletant de mépris et de haine, dépassa toute mesure et dont l'injure féroce, irréparable, le mena aux conséquences les plus fatales. Pouchkine, fou de rage, n'eut plus qu'une idée : en finir une fois pour toutes avec ses deux adversaires.

La manœuvre atteignit son but. A la réception de ce message outrageant, le ministre des Pays-Bas ne put faire autrement que de charger sur l'heure son fils adoptif de venger l'insulte, que son âge avancé l'empêchait de relever personnellement.

Le lendemain, Pouchkine recevait la visite du vicomte d'Archiac et acceptait la provocation de George d'Anthès.

Depuis le moment où il avait lancé son défi, Pouchkine vécut dans l'angoisse de laisser échapper son rival pour la seconde fois. Le secret le plus absolu pouvait seul le préserver d'une nouvelle intervention de ses amis; il ne fit part à aucun d'eux de ses projets. Seule, une femme recueillit ses confidences et lui apporta à cette heure grave le réconfort dont il avait besoin : c'était la plus jeune de ses belles-sœurs, Alexandrine Goncharowa, dont le nom est lié à celui de Pouchkine par une assez mystérieuse amitié, amitié amoureuse sans doute, dont les détails sont restés obscurs.

(1) Récit tiré des *Mémoires* de Mme Arakoff.

La difficulté de trouver un témoin ne fut résolue que le jour même du duel; Pouchkine hésitait à faire appel à un de ses amis, craignant la colère de l'Empereur, dont la sévérité à l'égard des duels était inflexible; il semble aussi que la décision principale de se battre ayant été prise, Pouchkine se laissa aller à l'indolence de son caractère et négligea de s'occuper des détails matériels. Son choix s'arrêta enfin sur un ancien camarade de collège très dévoué et qui se nommait Danzas; mais avec une délicatesse qui est tout à son honneur, Pouchkine prit soin de répandre la version que les deux camarades s'étaient rencontrés par hasard, et que Danzas n'avait appris le duel que sur le terrain même.

***

Le 27 janvier 1837, jour du duel, Pouchkine se leva à 8 heures du matin, de fort joyeuse humeur. Joukowsky note les détails de cette matinée. « Il écrit beaucoup, jusqu'à 11 heures. A 11 heures il déjeune; puis il se promène dans sa chambre en chantonnant. Ayant aperçu Danzas (son témoin) par la fenêtre, il court joyeusement à sa rencontre; ils se rendent dans son cabinet de travail et s'y enferment. Au bout de quelques instants, ils envoient chercher les pistolets; Danzas parti, Pouchkine fait sa toilette et demande des vêtements neufs; puis il ordonne qu'on lui apporte sa pelisse et sort à pied jusqu'au fiacre. Il est une heure. »

Tel est le seul récit, bien laconique, hélas! qui nous reste de cette mémorable matinée. Mais nous retrouvons dans le volume de la correspondance de Pouchkine un détail bien autrement significatif et émouvant : le poète avait été convié pour le jour même du duel chez une certaine Mme Ishimoff, femme de lettres distinguée dont Pouchkine avait sollicité la collaboration pour une revue littéraire; avant de se rendre sur le terrain, dans le grand recueillement de cette matinée, il trouve en lui assez de sérénité pour adresser à Mme Ishimoff le billet suivant, dernière lettre écrite de sa main :

« Je regrette infiniment qu'il me soit aujourd'hui impossible de me rendre à votre invitation. En attendant, j'ai l'honneur de vous expédier *Barry Cornwall* (livre anglais dont il lui confiait la traduction); vous trouverez vers la fin de ce volume des passages marqués au crayon; traduisez-les comme bon

vous semble; je vous assure que vous les traduirez on ne peut mieux. J'ai ouvert tout à l'heure vos *Contes historiques* et ils m'ont profondément absorbé. Voilà comment il faut écrire. »

Ainsi, à l'approche du dénouement si ardemment espéré, Pouchkine s'était retrouvé tout entier. Un calme bienfaisant s'était opéré dans le tumulte de ses pensées. Il avait joui d'une lecture paisible de quelques pages bien écrites, dont il avait tenu à complimenter l'auteur. Il pensait non à l'incertitude de l'avenir, mais aux occupations habituelles qui lui étaient chères. Il s'était levé de sa table de travail pour aller au rendez-vous suprême, en bon ouvrier soucieux de son œuvre.

C'est la dernière fois que nous apercevons Pouchkine dans la vie active et nous gardons de cette silhouette une impression de noblesse et d'énergie digne du grand nom qu'il portait.

La rencontre des deux adversaires devait avoir lieu dans les environs de Pétersbourg, dans une localité nommée la « Commendantskaya Datcha. » Au sortir de sa maison, Pouchkine avait hélé un fiacre ; chemin faisant, il recueillit dans son traîneau Danzas, son témoin. En longeant le quai de la Néva, qui était, et fut jusqu'à nos jours la promenade élégante, il croisa le traîneau de sa femme et détourna la tête craignant d'être aperçu d'elle. Une bande de camarades qui se rendaient au patinage voulut l'arrêter et lui cria de venir les rejoindre. Devant lui dans la neige molle filait sans bruit le traîneau de d'Anthès !

Arrivé sur le terrain et tandis que les témoins se livraient aux préparatifs du duel, Pouchkine resta assis, enveloppé dans sa pelisse d'ours; il semblait absorbé et impatient de commencer; questionné par Danzas au sujet de quelques détails, il répondit : « Ça m'est fort égal, seulement tâchez de faire tout cela plus vite. »

Au signal donné, les adversaires marchèrent l'un sur l'autre. D'Anthès tira le premier; au même instant, Pouchkine s'affaissa et dit : « Je suis blessé. »

« Il était tombé, nous conte Danzas, sur le manteau de son rival qui servait de barrière et il resta immobile, la tête enfoncée dans la neige. Les témoins coururent vers lui et d'Anthès fit le mouvement de les suivre. Après quelques instants de silence et d'immobilité, Pouchkine soudain se redressa et dit : « Attendez, je me sens encore assez de force pour

donner mon coup. » D'Anthès revint alors à sa place, se posa de côté et abrita sa poitrine de la main droite; Pouchkine le visa lentement et tira sur lui d'un geste sûr; d'Anthès tomba à son tour. Alors, en le voyant blessé, Pouchkine lança son pistolet en l'air et s'écria : « Bravo! » (1).

Ils restèrent là, chacun étendu à sa place; Pouchkine demanda à d'Archiac :

— Est-il tué?

— Non, lui répondit celui-ci, mais il est blessé à la poitrine et au bras!

— C'est singulier, murmura Pouchkine, j'avais cru que cela m'aurait fait plaisir de le tuer, mais je m'aperçois que non.

Et il ajouta :

— Au reste, si nous nous rétablissons tous les deux, ce sera à recommencer (2).

Ici encore, une vision d'*Eugène Oneguine* traverse le souvenir et l'on repense à ces lignes prophétiques où Pouchkine exprimait l'état d'âme d'Oneguine, tandis qu'il considérait Lensky étendu à ses pieds et qu'il avait tué.

« Que diriez-vous, si un camarade, qui vous aurait offensé par quelques espièglerie, était tué de votre main? Quel sentiment votre âme éprouverait-elle en le voyant à terre, le front déjà livide à l'approche de la mort, muet et sourd à votre appel désespéré?

« Le voici immobile et la paix de son visage est étrange.

« Il y a quelques instants, ce cœur était plein d'inspiration, de colère, d'amour et d'espoir; la vie faisait battre ses artères! A présent, tel que dans une maison délaissée, tout est silence et ténèbres; les volets sont fermés, les vitres ont été blanchies à la craie; la maîtresse du logis a disparu et nul ne saurait la retrouver! »

Songerie grave et mélancolique que l'auteur d'*Oneguine* eut hâte d'abandonner pour reprendre le ton gracieux et aimable de son délicieux poème.

De même que l'adversaire d'Oneguine, Pouchkine avait été frappé à mort. Il était blessé au ventre et le sang coulait à flots.

(1) Remarque : Pendant le duel, la conversation se passa en français, à cause de la présence de d'Anthès.

(2) Le récit du duel que nous raportons ci-dessus appartient au témoin de Pouchkine, Danzas.

Il fut transporté dans la voiture de Heeckeren et tandis que l'on se remettait en route, il eut plusieurs évanouissements. Lorsqu'il revint à lui, en proie à une fièvre intense, il s'adressa à Danzas et trouva la force de plaisanter sur sa propre situation. Ils arrivaient à six heures devant sa maison et le blessé envoyait son camarade au-devant de lui pour prévenir sa femme et la rassurer sur son état. Son vieux valet, accouru à sa rencontre, le prit dans ses bras et le souleva.

— Cela te semble-t-il triste de me porter? » lui dit doucement Pouchkine.

La certitude que sa blessure était mortelle lui vint dès les premières heures de son agonie. Il eut le courage d'entendre son arrêt de mort prononcé par son médecin et, malgré de cruelles souffrances, fit preuve d'une admirable patience.

Il languit près de quarante-huit heures, gardant jusqu'à la fin une grande lucidité et une sérénité parfaite. Ses adieux à sa femme, cause de tant de souffrances, furent empreints d'une émouvante douceur. Ses amis s'empressaient autour de lui : il leur parlait d'une voix affectueuse; à un moment, il tendit ses mains vers sa bibliothèque et murmura : « Adieu, amis, » joignant ainsi ses auteurs favoris à tous ceux qui l'avaient aimé.

Il expira le 29 janvier 1837.

Joukowsky, avec la piété qui caractérisera tous ses actes envers Pouchkine, eut soin de noter heure par heure les dernières journées de son ami. Mais ici encore, il voulut avant tout chercher dans les paroles et jusque dans la pensée du mourant un sens précis qui pût réhabiliter sa mémoire aux yeux du souverain. Pouchkine, le poète moqueur et parfois irrévérencieux, ne devait point mourir en impie. Pouchkine, l'ami de toutes les oppositions, l'inspirateur de tant de troubles, ne devait pas mourir sans être réconcilié avec la monarchie. Joukowsky s'appliqua donc, non à enregistrer la vérité sévère de ces instants suprêmes, mais à tracer un tableau conventionnel, un tableau à la mode du temps; il voulut deviner dans les paroles de Pouchkine des accents de piété, des assurances suprêmes de fidélité à l'Empereur; ce voile de décorum, si cher à l'auteur de la biographie de Pouchkine, nous empêche, hélas! de discerner les véritables traits, si nobles pourtant, du poète agonisant.

Cependant, la prudence de Joukowsky eut raison de l'éternelle méfiance du gouvernement, et son dévouement assura à

sa veuve le soutien officiel de l'Empereur. Il fit plus encore en se chargeant de la publication définitive des écrits de Pouchkine et de l'édition de ses œuvres posthumes. Sans cesse sa sollicitude veilla sur la gloire de son plus cher ami, et la lutte qu'il dut soutenir pour la défendre, fut des plus courageuses et aussi peut-être des plus ingrates et des plus amères.

En effet, à peine la mort de Pouchkine fut-elle connue, que les scellés furent apposés à ses appartements et à ses papiers. La police s'inquiéta des documents privés du poète et ordonna de les dépouiller minutieusement. Joukowsky réclama sur-le-champ le droit de s'en charger et d'en conserver seul le secret; l'Empereur, cédant à contre cœur, lui adjoignit un officier de gendarmerie, humiliation dont Joukowsky garda une vive blessure.

Mais bientôt une scène plus pénible encore devait se dérouler dans l'appartement du défunt.

L'enterrement de Pouchkine était fixé au 1er février, dans l'église de la paroisse. Les 300 roubles que l'on avait trouvés après sa mort, seule fortune du poète, ne suffisaient point à assurer la cérémonie, et un ami dévoué s'était chargé des funérailles que l'on désirait rendre solennelles et dignes d'un si grand nom. Or, le 31 janvier, il fut avisé par ordre officiel que le cercueil serait transporté dans la nuit, sans cortège ni flambeaux, dans une petite église appartenant à la Cour, et où seules les personnes autorisées pouvaient pénétrer

Cette décision produisit une vraie consternation; mais l'explication ne tarda pas à venir. Depuis plusieurs heures, la police s'était aperçu que la mort de Pouchkine, si indifférente aux yeux du grand monde, avait vivement impressionné la population de Pétersbourg et jusqu'au peuple lui-même. Des milliers de personnes affluaient à la maison du poète; dans les rues on ne parlait que de manifestations et d'ovations, tout le monde avait hâte de s'associer à ce deuil, qui par ce fait devenait un deuil national. Jamais pareil hommage ne fut rendu par les masses populaires et illettrées à un homme de lettres.

Dans les sphères officielles, ces bruits causèrent la plus grande nervosité. On se souvint alors que Pouchkine, même au delà du tombeau, pouvait demeurer dangereux; il fallait étouffer au plus vite sa mémoire, la faire disparaître et empêcher toute manifestation publique. Vers une heure du matin, dix gendarmes bien armés vinrent prendre le cercueil du poète;

seuls trois amis le suivirent, dont Joukowsky, profondément indigné de l'impiété de cette intervention brutale.

Ce fut encore un gendarme qui fut chargé de transporter le corps de Pouchkine à sa dernière demeure, dans le petit couvent de Trigorskoie; un camarade du poète, officiellement désigné pour l'accompagner, resta seul avec l'homme de la police devant cette tombe qu'il fallait encore garder l'arme au poing. Ainsi ces funérailles, auxquelles toute la Russie désirait se joindre dans un grand élan d'enthousiasme et de gratitude, avaient pris le caractère d'un vol nocturne, d'un acte sinistre où seuls quelques cœurs généreux apportèrent leurs larmes et leurs colères.

Tandis que se déroulaient ces événements, George d'Anthès, arrêté par ordre impérial le jour même du duel, restait écroué à la forteresse Pierre-et-Paul. Nous avons dit qu'il avait été gravement blessé. De plus, le défi outrageant qu'il avait essuyé de la part de son adversaire le mettait à l'abri d'un jugement trop sévère. Il fut acquitté, mais obligé de quitter immédiatement la Russie. Suivi de sa femme, il vint s'installer à Sulz, sa ville natale. Il y mena pendant trois ans une vie conjugale des plus heureuses et des plus paisibles.

M. Louis Metman a réuni des détails précieux sur ce que fut l'existence de d'Anthès après son départ de Russie. Jadis fougueux et imprudent, il devient un chef de famille exemplaire, un mari tendre et dévoué, dont la vie est rasserénée par la présence de cette femme admirable que fut Catherine Goncharowa. La mort prématurée de cette dernière causa un chagrin irrémédiable non seulement à son mari, mais à tous ceux qui furent ses intimes. Très pieuse, passionnément dévouée à son mari, à ses enfants, à sa nouvelle patrie, elle laissa après elle une mémoire vénérée qui ne saurait être passée sous silence. D'Anthès y resta profondément attaché, et à travers la carrière brillante qui devait bientôt s'ouvrir devant lui, Catherine Goncharowa ne fut jamais remplacée. Contraste saisissant que celui de ces deux sœurs dont l'une avait été la cause des plus cruels dissentiments de famille, de l'hostilité la plus âpre, et de la mort de celui qui l'avait aimé, tandis que l'autre semblait être née pour devenir à la fois la protectrice et la grâce du foyer et pour répandre autour d'elle la paix et la tendresse.

Resté veuf et père de quatre enfants, d'Anthès se tourna vers la politique. Son ascension fut rapide. D'abord membre du Conseil du Rhin supérieur, il devenait bientôt député à l'Assemblée Nationale. En 1850, il adhérait à la cause du prince Louis-Napoléon ; nous le retrouvons au comité de la rue de Poitiers. Son intelligence, les missions brillantes qu'il accomplit à l'étranger lui valurent à quarante ans un siège de sénateur. Il fut parmi les collaborateurs les plus assidus des frères Perrier et prit une part active au relèvement économique de la France. Le beau jeune homme à la physionomie aimable et vive qu'un portrait du temps nous montre revêtu du brillant uniforme de la garde russe, était devenu un vénérable vieillard, à la barbiche blanche, à la redingote serrée du second Empire. Le temps semblait avoir effacé à jamais le souvenir du drame sanglant de sa jeunesse.

En effet, tout devait s'accorder pour lui faire oublier le passé. A peine quelques années s'étaient écoulées depuis la catastrophe, que Mme Pouchkine épousait Lanskoy, cet officier qui avait si fidèlement veillé sur elle lors du fatal rendez-vous. La famille Goncharoff ne se souvenait plus de Pouchkine. Le poète avait vécu parmi ses proches, presque en étranger. Ses rêveries, ses joies, ses belles aspirations devaient leur rester inconnues. Cet homme qui fut et sera à jamais l'enfant préféré, l'enfant gâté de la littérature russe était passé auprès d'eux sans avoir fait vibrer aucune corde de leur âme, emportant seul le secret de son génie sous son vaste front d'Africain passionné.

Cette profonde inconscience à l'égard d'un dénouement aussi tragique devait fatalement créer un sentiment de malaise dans le monde des lettres et de la pensée russes. Dostoïewsky y reviendra plus tard pour prononcer à l'inauguration du monument de Pouchkine un discours mémorable ; il réhabilitera ce jour-là d'une façon éclatante l'ombre glorieuse du poète. Quant au silence fait autour de cette mort violente par les autorités, il ne servira qu'à accroître l'énervement général, l'opposition tacite et obstinée, la douloureuse tension, qui furent les traits caractéristiques de ce XIXe siècle russe si inquiet, si troublé et où l'on voit déjà poindre les premiers signes de la tourmente.

HÉLÈNE ISWOLSKY.

LE
PÉTROLE ET LA MARINE

La crise du charbon atteignant tout particulièrement Paris, « notre grande ville, » on s'est beaucoup occupé, dans ces derniers mois, du combustible liquide, combustible de remplacement de la houille. Et quand il a été question de la chauffe au mazout des locomotives, on a fort justement rappelé que ce ne serait pas une nouveauté : en 1869, déjà, l'expérience avait été faite, et même avec succès. S'il arrivait jamais chez nous que les chroniqueurs se tournassent spontanément vers la marine, ils y eussent découvert que, cinq années auparavant, une canonnière fluviale appelée le *Puebla* chauffait au pétrole. Et c'était à la grande joie des badauds parisiens, car le *Puebla* stationnait au pied du pont de la Concorde, comme, il y a quelques mois, le sous-marin que tout le monde a visité.

Mais, bien mieux, la canonnière de 1864 était commandée par un lieutenant de vaisseau dont le nom est bien connu et qui marqua dans la défense de Paris, M. Farcy. C'était un officier de valeur, tout jeune encore, — il avait trente-quatre ans, — un officier « qui avait des idées. » Il le prouva en proposant le type de la canonnière cuirassée qui porte son nom. Je n'oserais pas dire que « d'avoir des idées, » ce fût, à cette époque, déjà, une excellente recommandation auprès des bureaux que l'on aperçoit justement du pont de la Concorde. Mais le souverain d'alors, qui était, lui aussi, un homme à idées, — pas toutes bonnes, malheureusement, — s'intéressait au lieutenant de vaisseau Farcy. N'examinons pas si celui ci ne fut pas embarrassé de ce souvenir, lors de « l'année terrible. » **Cela nous entraînerait trop loin.**

Ce qu'il y a de certain, c'est que la chauffe au pétrole réussit fort bien à bord du *Puebla* et qu'il semblait qu'il n'y eût plus qu'à persévérer dans la voie nouvelle qui s'ouvrait devant les yeux des marins. Dès cet essai, en effet, se révélaient les avantages du combustible liquide : facilité de la chauffe, rapidité de la mise en pression, économie de personnel, meilleure utilisation de la capacité des soutes, supériorité du pouvoir calorifique, à poids égal, par comparaison avec celui du charbon (1).

Il s'en fallait de beaucoup, cependant, que la question fût résolue. Deux objections graves se présentaient en effet, qui, vigoureusement exploitées par les « charbonniers, » — propriétaires et actionnaires de mines, directeurs, ingénieurs, mineurs, etc., — paralysèrent les bonnes volontés, y compris celle de Napoléon III. La première, qui n'est pas encore complètement écartée, mais dont la valeur diminue tous les jours, était que nous n'avions pas de pétrole, en France, tandis que nous y avions du charbon. Si l'on commettait l'imprudence d'adopter définitivement le pétrole, comment ferait-on, dans une guerre maritime, en cas de blocus prolongé?

Il faut dire qu'à cette époque on n'avait pas la notion précise de ce que j'appellerai, comme les Anglais, le *stockage*, c'est-à-dire la faculté de créer des approvisionnements considérables. On était, de ce côté-là, fort timide. Ajoutons que les beaux jours de l'Alliance franco-anglaise pour la guerre de Crimée étaient bien passés. A la suite de la guerre d'Italie et de la défaite de l'Autriche, l'opinion anglaise, émue du mot célèbre : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister..., » s'était crue menacée d'une revanche de Waterloo (2). Les côtes de la Manche s'étaient couvertes de camps. La répercussion de ces préoccupations étranges se faisait sentir à Paris, où l'on se trouvait conduit à envisager l'éventualité d'une guerre maritime et, en conséquence, la possibilité d'un blocus.

(1) C'était à Sainte-Claire Deville que l'on devait et les expériences dont nous parlons, et les études qui suivirent, et les conclusions que l'avenir, — le présent actuel, — devait confirmer. Il est juste de ne pas oublier ce que nous devons à ce savant.

(2) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Prusse (qui avait mobilisé son armée aussitôt après Magenta), excitait en sous-main les défiances de l'Angleterre à laquelle elle était particulièrement liée depuis le mariage du kronprinz Frédéric avec la princesse Victoria (1858).

La deuxième objection, à laquelle on s'attacha longtemps aussi et qui devint classique dans l'enseignement des écoles de la Marine, était que *l'inflammabilité du pétrole serait toujours une cause de dangers fort sérieux* à bord des bâtiments. Outre qu'on est bien revenu, depuis, de ce genre de péril et qu'on a nombre de moyens de s'en préserver, il faut noter que les pétroles mis en expérience, à l'époque dont nous parlons, étaient des huiles américaines contenant jusqu'à 72 pour 100 d'essences volatiles et de pétroles d'éclairage (ou « lampants ») qui pouvaient, en effet, donner quelques préoccupations aux marins, alors que les bâtiments étaient encore construits en bois, avec, seulement, une armature intérieure en fer.

Mais précisément, au moment où ces craintes s'exprimaient avec le plus de force, la conquête du Caucase par les Russes était immédiatement suivie de la découverte et de la mise en exploitation des immenses nappes de pétrole de la presqu'île Caspienne d'Apchéron (1). Quelques années à peine s'étaient écoulées et déjà, répandu à profusion dans tout le bassin de la Méditerranée, le pétrole de Bakou prenait, grâce à son bas prix, la place des huiles végétales dans l'éclairage des particuliers. Or, s'il donnait de l'huile lampante, *ce pétrole ne fournissait plus que 33 pour 100, — au lieu de 72, — de produits volatiles*, et il offrait aux appareils de chauffage de précieux résidus lourds, *les ostatkis* ou *mazouts*, qui ne s'enflamment qu'à une haute température, à 150° environ, restant d'ailleurs insensibles à l'action des explosifs.

Ainsi tombait la principale objection des adversaires du combustible liquide, tandis que la première apparaissait aussi fort menacée. Il était, en effet, beaucoup plus facile, désormais, d'amener en France les pétroles ou résidus de pétrole utilisables dans les appareils évaporatoires et, donc, de constituer des stocks d'autant plus considérables que ces huiles coûtaient peu et que, d'ailleurs, leur conservation en cuves métalliques était parfaitement assurée.

Mais rien n'y fit. L'opinion s'était détournée de cette ques-

(1) Vers 1860-63. La découverte des pétroles américains date de 1858. A peu près à la même époque, certaines villes de Roumanie, Bucarest en tête, commençaient à s'éclairer à l'huile de schiste. La découverte des nappes mexicaines est beaucoup plus récente et ne remonte guère qu'à une dizaine d'années.

tion. Les préoccupations de l'ordre politique commençaient à dominer. La marine, de son côté, s'absorbait dans la tâche ingrate du transport et du ravitaillement de l'armée du Mexique. La guerre de 1870 arriva sur ces entrefaites, et il faut descendre jusqu'à l'époque de l'apparition des sous-marins pour voir réapparaître, — timidement, — la chauffe au pétrole. Heureusement, à peu près à la même époque, naissait l'industrie automobile, appelée à révolutionner les transports terrestres et, par répercussion, les transports maritimes. Les « moteurs à essence, » qui s'imposaient ainsi et qui, eux-mêmes, n'allaient pas tarder à évoluer, à se transformer, à s'alléger singulièrement, reçurent une nouvelle et éclatante consécration par la découverte de l'aviation. L'élan était donné, irrésistible. Si attachée qu'elle fût à ses traditions, la Marine ne pouvait plus se soustraire à une pression si énergique. Les expériences furent reprises dans les toutes dernières années du XIXe siècle au sujet d'une *chauffe mixte*, où l'huile combustible était projetée, très divisée, sur le foyer incandescent fourni par le combustible solide.

Bien que les constructeurs de chaudières marines (les Niclausse, les Belleville, les d'Allest et autres) se fussent évertués à produire des pulvérisateurs ou brûleurs fort ingénieux, les résultats de ces efforts ne parurent pas convaincants, et, en définitive, la Marine française abandonna à la Marine britannique la tâche de perfectionner sur les grands bâtiments le chauffage mixte jusqu'à pleine satisfaction.

Elle ne se refusa pas, cependant, à entreprendre la construction d'appareils évaporatoires chauffant *exclusivement* au pétrole (mazout de forte densité : de 0,905 à 0,920), et, au moment où la Grande Guerre éclata, nous avions des bâtiments légers munis de chaudières des types Du Temple et Du Temple-Guyot où le kilogramme de mazout produisait plus de 13 kilogrammes de vapeur. Quant au *moteur à combustion interne*, le moteur qui utilise directement dans le cylindre la pression des gaz produits par le liquide enflammé et supprime ainsi l'encombrante chaudière, on le réservait décidément aux seuls navires de plongée.

*
* *

Jusqu'à la Grande Guerre, l'opinion française se préoccupa

peu de la question du pétrole, envisagée du point de vue économique. A partir du moment où les besoins des armées en combustibles liquides se révélèrent pressants et où, en même temps, il devint difficile de les satisfaire, en raison de l'activité des sous-marins, le public commença de s'émouvoir. D'ailleurs, les prix de l'huile lampante augmentaient rapidement, et beaucoup de gens en souffraient dans leur intérieur.

Mais ce ne fut pas la plainte des petits consommateurs qu'entendit et accueillit d'abord le gouvernement. Ce fut celle du haut commandement des armées qui, vers 1917, se demandait si les services à l'arrière (camions automobiles) et celui de l'aérostation n'allaient pas être compromis par la raréfaction du carburant. Le *stock militaire* de prévoyance, en effet, était tombé de 40 000 tonnes à 22 000, et les fournitures mensuelles, fixées à 40 000 tonnes aussi, n'atteignaient plus que difficilement ce chiffre.

Que s'était-il donc passé?

Il s'était passé que le trust français des importateurs et raffineurs de pétrole finissait par trouver trop onéreux l'engagement qu'il avait pris, en août 1914, d'assurer le ravitaillement de nos armées. Il devenait de plus en plus difficile, pour cette firme (1), de se procurer du fret, d'en supporter le coût, toujours accru, de se procurer aussi des facultés suffisantes de paiements en dollars, tandis que la nécessité d'entretenir des stocks de plus en plus considérables de pétrole et d'essence entraînait l'immobilisation de très forts capitaux.

Il fallut passer la main à l'État, seul capable de vaincre de telles difficultés par une entente directe avec les grands organismes exportateurs et, en fait, avec le gouvernement américain (2). En juillet 1917 fut constitué « le comité des pétroles, » à la tête duquel fut placé le sénateur Henry Bérenger.

(1) On se sert ici des expressions de *trust*, de *firme*, d'une manière un peu figurée et, en somme, pour abréger. En réalité, il existait plutôt une *entente* étroite que des engagements précis entre les huit ou dix grandes maisons qui « contrôlent » le marché français des pétroles.

(2) « Avant de pouvoir mettre à la disposition de nos généraux le liquide générateur de mouvement, on eut de graves anxiétés. C'est alors que M. G. Clemenceau transmit au président Wilson certain télégramme pressant rédigé par M. H. Bérenger. Les États-Unis, bousculant les intérêts de certains de leurs plus puissants trusts, prirent les décisions nécessaires pour envoyer en France tout ce dont notre front avait besoin... Cette abondance devint en réalité une des principales causes de la victoire. Elle en apparaît maintenant comme le secret... La

Les importateurs français conservèrent toutefois la liberté des livraisons aux particuliers. On continua aussi à se servir d'eux pour les détails du ravitaillement des armées d'après les ordres et sous le contrôle du comité. Ce dernier assumait, en définitive, la tâche la plus lourde et la plus délicate, ayant la responsabilité des achats, des transports, des paiements, du choix de l'emplacement et de l'édification des entrepôts.

Cette organisation se montra efficace. On put bientôt assurer aux armées un approvisionnement mensuel de 70 000 tonnes d'essence, au lieu de 40 000 ; les importations mensuelles, fixées en novembre 1917, par le gouvernement, à 55 000 tonnes d'essence et 25 000 de pétrole, s'élevèrent respectivement à 60 000 tonnes et 55 000, en janvier 1920.

Pendant ce temps, comment procédait la marine de guerre?

Cet organisme avait dû, depuis longtemps, assurer isolément son approvisionnement en combustibles liquides. Et comme il ne pouvait lui convenir d'accepter les lois des importateurs, — la liberté du marché n'existant plus que de nom, du fait de « l'entente » signalée plus haut, — il n'avait pas hésité à pousser jusqu'à la mise en service, à son usage exclusif, d'un transport pétrolier, le « Rhône, » qui allait enlever, soit à Batoum, soit à Constantza, le port roumain, soit, au besoin, en Amérique ou au Mexique, les chargements de pétrole dont l'achat avait été négocié par ses agents. Tout compte fait, amortissement de la valeur du « Rhône, » entretien et armement du transport, frais de mission, etc..., compris, on réalisait une sérieuse économie et on était mieux servi, ayant exactement la qualité spéciale de combustible dont on avait besoin.

Des stocks furent constitués dans nos ports, qui prirent de plus en plus d'importance et qu'il fallut, pour ainsi dire, prolonger à l'extérieur pour munir nos bases secondaires et points d'appui, tels que Dakar, Fort-de-France, Diego Suarez, Saïgon, Quang-Tchau-Wang, Nouméa, Papeete... En définitive, on ne fut pas pris au dépourvu par la guerre, en dépit de la quantité de bâtiments légers utilisant les combustibles liquides qu'il fallut mettre en jeu dès que le grand conflit

facilité des transports par camions donnant au maréchal Foch la faculté de déplacer rapidement les unités, lui permet de réaliser pleinement des effets de surprise... etc., etc. »

M. Jacques Jary, *Renaissance*, du 3/1 1920.

sous-marin prit une physionomie préoccupante, à la fin de 1914 ou au commencement de 1915.

La crise du charbon, due à beaucoup de causes, — car tous ces phénomènes économiques sont fort complexes, — mais principalement, d'une part, en Angleterre, aux grèves des mineurs, d'autre part, en France, à la difficulté des transports, par voies ferrées aussi bien que par voies fluviales, allait tout d'un coup, — dans l'automne de 1919, — attirer vivement l'attention du public sur les combustibles liquides.

S'éclairer au pétrole, en effet, c'est ce que, depuis longtemps, faisaient des millions de Français, mais *se chauffer au pétrole* et chauffer au pétrole les innombrables chaudières de l'industrie, grande ou petite, en même temps que celles du « chauffage central » des grands immeubles, c'est à quoi on avait fort peu pensé jusqu'alors.

Le commissaire général au pétrole fit connaître qu'il était en mesure de fournir du mazout (1) à la région parisienne et il engagea vivement, dans une note officieuse, les propriétaires, usiniers et fabricants qui utilisent des chaudières à vapeur, à faire exécuter les modifications peu importantes qui permettraient à ces appareils évaporatoires d'utiliser le combustible liquide à la place du combustible solide.

En réalité, si ces modifications eussent été aisément réalisables en temps normal, il s'en fallait qu'elles fussent faciles au moment où se produisaient les suggestions fort justes, en principe, du commissaire général. Ne se trouvait-on pas en présence du prix de revient élevé des matières et de la main-d'œuvre, et plus encore en présence de la rareté de celle-ci ?

Il est donc probable qu'il conviendra de reporter le bénéfice de la transformation des appareils évaporatoires sur l'année prochaine. Les appareils de chauffage des immeubles, en particulier, ne seront guère modifiés que pour l'hiver de 1920-1921. Encore est-il aisé de prévoir que les propriétaires ne mettront pas une grande bonne volonté, — en pleine crise des relations de propriétaire à locataire, — pour faire procéder aux travaux nécessaires et surtout pour rompre onéreusement les contrats qui les lient à des fournisseurs de charbon.

(1) Tout d'abord, *grâce à un prêt de 40 000 tonnes, fait par la marine*, en attendant des arrivages qui se sont d'ailleurs produits. On voit que les stocks de nos ports de guerre étaient bien constitués.

L'industrie, — et il faut y comprendre les grands services publics, nationaux ou municipaux, tels que les chemins de fer, les tramways et métropolitains (pour la production de l'électricité motrice), les compagnies de gaz et d'électricité, — l'industrie, dis-je, se montrera certainement plus docile, à la condition, bien entendu, que l'emploi du pétrole lui apparaisse plus économique, ou, tout au moins, qu'à égalité du prix de la calorie, elle soit amenée à considérer comme plus certaine, plus régulière, la fourniture du combustible liquide.

Or, c'est bien ainsi que, d'ores et déjà, la question se présente. Mais avant d'insister sur ce point, disons un mot de l'adaptation du pétrole, — ou du mazout, — au service d'une industrie particulière, celle de la navigation commerciale, dont l'importance vitale, pour la nation, n'a plus besoin de démonstration. Lorsque, peu de temps après l'organisation par nos ennemis de la guerre sous-marine, je demandais ici-même que l'on se hâtât de mettre en construction des « cargos » d'un type bien choisi et pourvus de dispositifs assurant au moins une insubmersibilité relative, j'exprimais en même temps le vœu que ces bâtiments fussent pourvus de machines à combustion interne, ne fût-ce que pour compenser certaines pertes sur le tonnage utilisable causées justement par les dispositions intérieures auxquelles je viens de faire allusion.

Ces machines, en effet, dérivant toutes de la *Diésel*, dont nous parlerons tout à l'heure, sont beaucoup moins encombrantes que les machines à vapeur, que celles, même, qui utilisent le pétrole comme combustible pour les chaudières.

J'ignore si ces avis ont été goûtés, théoriquement, du moins. Pratiquement, je ne crois pas qu'ils aient été suivis. Le nombre de nos navires de commerce, — à part les grands voiliers « à moteur, » où ce moteur n'est qu'un auxiliaire de circonstance, employé surtout pour franchir des zones de calme, par exemple, — dotés de machines à combustion interne est resté très restreint. La routine l'a emporté sur les enseignements de la guerre, qui ont révélé, ne fût-ce que par le nombre de milles « couverts » par les sous-marins, les chalutiers, les navires légers de toute sorte, sans parler de paquebots et cargos étrangers (1), la haute valeur et la sûreté de marche des moteurs qui nous occupent.

(1) Les Scandinaves et les Hollandais ont depuis assez longtemps déjà des navires à moteurs. Les Italiens en construisent beaucoup en ce moment.

Notre flotte de commerce ne va pas tarder à recouvrer le tonnage qu'elle avait avant la guerre, soit 2 300 000 tonnes environ. Il est vrai qu'il faut, de ces 2 300 000 tonnes, défalquer 700 000 ou 800 000 tonnes représentées par des navires qu'immobilisent des réparations urgentes et essentielles, malheureusement poursuivies avec une déplorable lenteur. Il est vrai aussi que, pour satisfaire nos besoins actuels, ce n'est pas 2 300 000 tonnes qu'il nous faudrait, mais 4 000 000, au bas mot. Quoi qu'il en soit, nous pouvons compter que notre marine marchande possède en ce moment 500 000 ou 600 000 tonnes, soit de bâtiments neufs, soit de bâtiments anciens, *refondus*. Supposez les uns et les autres pourvus de moteurs Diésel : ce serait, par an, des millions de tonnes de charbon que l'on ne serait plus obligé de demander aux mines.

Et ce serait là un grand bienfait, on va le voir.

***

Ne parlons pas des grèves ni des « vagues de paresse, » ni des inextricables complications qui résultent de l'application aussi prématurée qu'imprudente de la loi de huit heures. Ne nous occupons que des exigences normales, naturelles, pour ainsi dire, de l'emploi du combustible solide. Que voyons-nous?

L'extraction de la houille exige une main-d'œuvre considérable, des centaines de mille d'ouvriers; les puits et galeries demandent des installations compliquées, des boisages très onéreux (1). Une fois le charbon sur le carreau de la mine, il faut le trier (2), le laver, fabriquer souvent des briquettes, et tout cela exige beaucoup de monde. Vient ensuite le transport : chargement sur péniches ou wagons, déchargement, mise en tas, puis encore chargement des « tenders. » Enfin l'utilisation proprement dite, la chauffe et l'alimentation continue du foyer, le nettoyage des grilles, ce qui revient souvent et constitue une opération pénible. Et nous ne disons rien de l'entretien de ces délicats organismes, — dangereux, parfois, — que sont les

(1) Boisages fournis en général par les pays du Nord, — la Norvège surtout. Pendant la guerre, les sous-marins allemands faisaient constamment la chasse aux voiliers ou vapeurs chargés de bois de Norvège pour les mines anglaises. La production, même à cette époque de travail « intensif, » en fut souvent paralysée.

(2) Le défaut de triage du charbon sur le carreau de la mine est souvent invoqué par nos compagnies pour justifier les irrégularités de la marche des trains.

chaudières à vapeur. Voilà, en tout cas, de nouvelles centaines de mille hommes employés...

Avec le combustible liquide, les conditions de production, de répartition et d'emploi sont tout autres et singulièrement avantageuses : plus de mine; un forage, après lequel, ou bien le pétrole jaillit à la surface, ou bien on l'y amène au moyen de pompes; d'une manière ou de l'autre, peu de personnel employé. M. Houllevigue nous dit, dans *Le progrès civique*, que tel puits du Mexique, qui produit cent mille barils par jour, occupe moins de cinquante ouvriers. « Des pompes et des canalisations amènent l'huile brute aux usines de distillation, ajoute le savant professeur ; là, automatiquement et presque sans personnel, la séparation se fait entre les essences, les huiles de graissage, les mazouts, la vaseline, la paraffine et les ultimes résidus solides, encore combustibles, qui servent à chauffer les appareils distillatoires. »

Ce n'est pas tout : grâce à cette heureuse propriété des liquides d'obéir avec une extrême facilité à la loi de la pesanteur, on peut faire intervenir dans le remplissage des grands récipients destinés au transport du pétrole, — navires-citernes, bateaux-tanks, wagons-réservoirs, etc., — le système des canalisations ou « pipe-lines, » tuyautages de section plus ou moins large et de longueur très variable, plusieurs centaines de kilomètres, par exemple. Ce sera justement le cas du « pipe-line » du Havre à Paris dont on nous promet pour l'année prochaine la mise en service. Seulement là, précisément, on ne peut plus bénéficier d'un écoulement naturel dû à la pesanteur, l'altitude de Paris étant supérieure à celle de son grand port maritime. Il faudra donc de puissantes pompes aspirantes, ce qui complique l'affaire. Notons d'ailleurs qu'il s'agit du *mazout*, huile lourde et visqueuse, dont l'adhérence aux parois du tube sera sensible. Enfin on sera obligé de parer au grave inconvénient, en hiver, de la congélation de ce liquide plus ou moins sirupeux. Il y a donc lieu de prévoir des « stations de réchauffage. »

Ces difficultés seront vaincues. En tout état de cause et d'une manière générale, ce n'est plus seulement d'économie de main-d'œuvre qu'il s'agit ici, mais *d'économie d'engins de trans-*

(1) Le nombre des calories, *très variable* suivant les espèces de combustibles envisagés de part et d'autre, est, en moyenne, de 10 500 à 11 600 pour le pétrole et de 7 000 à 8 600 pour le charbon.

port, grand bénéfice dans la crise actuelle, et bénéfice qui restera toujours intéressant en raison de la différence entre le prix d'entretien et de renouvellement des canalisations et ceux, bien supérieurs, du matériel roulant et du matériel de traction.

Poussons-nous plus loin. Nous voyons qu'en employant le pétrole au chauffage des chaudières on fait encore de singulières économies de personnel ; à terre, on est arrivé, dans certains cas, à réduire la main-d'œuvre de neuf dixièmes; dans la marine, le gain ne saurait être aussi marqué, tout en restant considérable. Mais c'est un point sur lequel nous reviendrons.

Enfin il faut rappeler que le rendement des moteurs modernes à pétrole est très supérieur à celui des machines à vapeur les plus économiques. C'est surtout vrai quand on emploie les moteurs du type Diésel, dérivés des moteurs d'automobiles. Ces moteurs, dûs à un ingénieur allemand, — qui avait étudié en France, — « rendent » près du triple des machines à vapeur; de sorte que l'on peut dire avec l'auteur que je citais tout à l'heure « que, dans l'ensemble, *les calories liquides* du pétrole sont deux fois mieux utilisées que les *calories solides* du charbon. »

Or, à poids égal, répétons-le, le combustible liquide a un pouvoir calorifique sensiblement supérieur à celui du combustible solide. Le rapport peut être à peu près représenté par les chiffres suivants : $\frac{\text{(pétrole)}\ 11{,}4}{\text{(charbon)}\ 8{,}3} = 1{,}4$ environ ; quotient qui s'élève à 1,6, quand on tient compte du déchet d'utilisation du charbon dû aux poussiers, à la fumée, aux pierrailles, etc.

Reste la question des prix de revient, question d'autant plus délicate qu'en ce moment ces prix sont manifestement faussés, d'un côté et de l'autre, par l'influence de circonstances économiques exceptionnelles : du côté charbon par la hausse des salaires, par l'insuffisance ou la mauvaise volonté de la main-d'œuvre minière, aussi bien que par la difficulté des transports; du côté pétrole par une brusque et considérable augmentation des demandes, par la hausse excessive des frets, par l'accaparement et par une spéculation effrénée, — sans parler, bien entendu, de l'abaissement continu de la valeur de notre « devise, » de la dégradation de notre change dans les pays, justement, où nous achetons en ce moment les plus grandes quantités de combustibles liquides.

Quoi qu'il en soit, voici, en gros, la situation au mois de février 1920 ; la tonne de charbon, prise dans un port de France (1), vaut en moyenne 230 francs ; la tonne de pétrole (mazout) vaut 400 francs. Si nous divisons ce dernier chiffre par 1,6, coefficient d'utilisation du combustible liquide par rapport au combustible solide, nous ne trouvons plus que 250 francs. Et si nous tenons compte du gain de l'arrimage, qui permet de réduire les prix d'embarquement du combustible employé, si, surtout, nous faisons état de la diminution très sensible des frais de solde et d'entretien du personnel, nous tombons bien au-dessous de 200 francs, dans le cas de la chauffe au pétrole et au-dessous de 150 francs, dans le cas de l'emploi du moteur à combustion interne.

J'ai parlé tout à l'heure d'accaparement. Entendons qu'il s'agit surtout, sinon exclusivement, des grands « trusts, » bien connus, les « Standard Oil, » « Mexican Eagle, » « Shell C°, » « Royal Dutch, » etc... firmes énormes, soit américaines, soit anglaises, soit anglo-hollandaises. Le commissaire général aux combustibles, M. H. Bérenger, s'est trouvé dans la nécessité de traiter avec les deux plus puissantes, le « Standard Oil » (américaine), la « Royal Dutch » (anglo-hollandaise) : « il semble résulter de ces négociations, dit M. Jacques Jary, qu'il est plus facile de s'entendre avec la « Royal Dutch. » Le « Standard Oil » manifeste en général un esprit plus exclusif, moins de dispositions favorables à une entente de caractère permanent qui lui enlèverait dans une certaine mesure sa liberté avec l'État français, client unique pour la France. D'autre part, il serait retenu par des conventions occultes avec les importateurs français, conventions qu'on a toujours refusé de faire connaître et qui le lient évidemment au sort de ceux-ci... »

N'en disons pas davantage et bornons-nous à noter que la préférence qui paraît avoir été donnée à la « Royal Dutch » ne se justifie pas uniquement par sa complaisance relative et par la promesse qu'elle aurait faite de ravitailler complètement la France, si le « Standard Oil » ou d'autres firmes hésitaient à nous faire des envois (2). Les pétroles de Sumatra, exploités par

(1) Le Havre, où, remarquons-le, le *charbon anglais* est à un prix relativement bas.

(2) A lire, dans *le Matin* du 8 mars dernier, de curieux renseignements sur les efforts qu'on fait, en Amérique, pour réserver, — à notre détriment, — les bateaux-citernes allemands à la « Standard Oil. »

la compagnie anglo-hollandaise, sont excellents, tandis que les huiles américaines ne laissent pas d'avoir quelques défauts, comme nous l'avons dit plus haut. De plus, des capitaux français importants sont engagés dans la « Royal Dutch, » bien que, malheureusement, nos nationaux n'aient aucune part dans l'organisation et la direction.

Ouvrons ici une parenthèse pour noter que, sans vouloir le moins du monde préconiser « l'Étatisme, » on ne peut s'empêcher de regretter que, dans le passé, l'État français ne se soit pas suffisamment occupé de *défendre les capitaux français* employés à l'étranger ou qui se proposaient d'y être utilisés. Non seulement il n'a pas mis en garde ces capitaux, — constitués souvent par la petite épargne, — contre des placements aventureux, dangereux même et qu'il devait savoir tels (1), mais encore il n'a pas su obtenir qu'une entreprise qui absorbait des capitaux français dans la proportion considérable de 40 p. 100 du capital total (c'est le cas de la « Royal Dutch ») fît une place dans ses conseils et dans son personnel d'exploitation aux représentants qualifiés de ces capitaux.

Comment procèdent, à ce sujet, nos amis d'Angleterre ? On sait assez quelle considération le gouvernement britannique montre pour tous ceux de ses nationaux qui agissent à l'étranger et avec quel soin il protège leurs intérêts. Tous ceux qui ont suivi, — fût-ce de loin, — pendant la Grande Guerre, les négociations auxquelles donna lieu l'organisation rationnelle du blocus de l'Allemagne « au travers des neutres » (et M. Denys Cochin a fait à cet égard de curieuses révélations à la Chambre, en 1917), se sont convaincus que le Foreign Office poussa singulièrement loin le souci d'étendre sur les trafiquants anglais le bouclier auquel s'appuie d'une main la fière Albion, tandis que, de l'autre, elle dresse le trident dérobé à Neptune.

Mais en ce qui touche « la politique du pétrole, » l'État britannique ne se contente plus d'encourager, de favoriser, de défendre les siens, il agit vigoureusement pour eux, dès le début ; bien mieux, il fait des conquêtes ou établit des protectorats qui semblent avoir pour objet essentiel de ménager d'une manière exclusive à ses nationaux l'exploitation de nouveaux champs pétrolifères, — en Perse, par exemple. Songe-t-il à en

(1) On peut citer à cet égard l'emprunt ottoman de 1914, qui servit en grande partie à payer les fournitures de l'Allemagne en matériel de guerre.

faire autant au centre et au Sud-Est de l'Europe ? N doute. Observons toutefois que, comme corollaire d tions bien connues avec un des pays du « proche Orient » les plus riches en pétrole, l'amirauté anglaise a organisé et entretient sur le Danube une nombreuse flottille de canonnières et monitors fluviaux.

Après nos pénibles aventures dans la Mer Noire, son escadre de la Méditerranée a pris la place que nous venions d'abandonner, tandis que, depuis deux ans déjà, une escadrille « de fortune » composée de petits vapeurs russes réquisitionnés et armés par l'Angleterre, dominait la Caspienne, de sorte qu'à la fois Batoum et Bakou sont entre les mains de nos anciens alliés : Bakou, le chef-lieu du district pétrolifère de l'Apchéron, dans le Schirwan, au Sud du Caucase; Batoum, qui est, avec Poti, le port d'embarquement des pétroles et mazouts sur la Mer Noire.

Les troupes anglaises occupent d'ailleurs la partie orientale et le Sud de la Mésopotamie, en liaison avec les éléments qui tiennent en respect ceux des Persans que ne satisfait pas le récent traité de Téhéran. Or, le pétrole abonde de deux côtés de la chaîne du Louristan, le Poushti-kouh, dont le pied marque la frontière entre la Perse et la Turquie. Des nappes bien reconnues et en partie exploitées se trouvent à Kerhouk, Touz-Schourmati, Kerki, Mendeli.

Nous ne savons pas encore, officiellement, quel sort réservent à cette vaste région les Puissances qui constituaient l'Entente que ne réunit plus « la Conférence de la paix, » brusquement close sans avoir terminé son œuvre (1). Bien moins encore savons-nous quel accueil ferait à une décision qui l'amputerait de ce côté-là, comme de plusieurs autres, une Turquie à laquelle on a laissé le temps de se reconnaître et qui ne semble plus disposée à tout subir. Et puis, il y a, à l'horizon du Nord, pour la Perse, le Caucase, le Turkestan, le formidable orage bolchéviste qui se forme, qui grandit et s'élève... Qu'adviendra-t-il de tout cela? Il y a quelques jours, on ne parlait, à Londres, que de renforcer les contingents d'occupation de ces trop vastes contrées. Au moment où j'écris ceci, on en serait plutôt, pour des raisons financières, au complet abandon de ces

(1) Il est bien entendu que la Conférence de la paix se survit sous les espèces de la « Conférence des ambassadeurs ». Ce n'est cependant pas la même chose. D'ailleurs il faut compter avec l'abstention des États-Unis.

grands glacis de l'Empire des Indes, qui ont tant coûté d'hommes et d'argent et à la conquête desquels on a sacrifié les opérations autrement importantes, — en ce qui touche les intérêts généraux de l'Entente, — qui auraient pu être entreprises au Nord de l'Allemagne.

Mais ne concluons pas là-dessus. La face des choses change si vite, au temps présent, qu'il est vain d'essayer de prévoir. Contentons-nous donc, ne pouvant les résoudre, de bien fixer les données des problèmes de l'avenir. Or, des faits que je viens d'exposer, il résulte que l'Angleterre a résolument adopté une « politique du pétrole » qui consiste tantôt , quand elle le croit possible, à mettre la main sur les gisements reconnus, tantôt, quand il s'agit de pays « qui ne se laisseraient pas faire, » à négocier d'avantageuses participations aux bénéfices, en même temps qu'à s'assurer, par contrats, d'abondantes fournitures de la précieuse huile minérale.

Cette prévoyante politique du pétrole ne laisse pas de surprendre un peu chez une nation qui est la plus grande productrice du combustible solide, et du combustible solide de la meilleure qualité. Faut-il y voir uniquement le résultat de préoccupations de politique intérieure et la crainte que l'on ne réussisse jamais à résoudre d'une manière satisfaisante la question minière, en ce qui concerne la régularité du service de la main-d'œuvre?

Oui et non. Oui, sans doute, en ce sens que les difficultés actuelles se prolongeront probablement assez pour qu'on soit dans la nécessité de parer à des besoins urgents en recourant, tout de suite et sans aucune réserve, au combustible nouveau. Non, pourtant, puisque, — nous allons le voir, — la politique du pétrole, en particulier en ce qui touche la marine de guerre, avait été vivement préconisée, discutée, défendue et combattue en Angleterre bien des années avant le grand conflit.

On en trouve la preuve dans les curieuses lettres de l'amiral Fisher, parues en septembre dernier, dans le *Times*. Citons-en donc quelques passages, qui ne se lient d'ailleurs pas expressément, car, dans ces lettres, évidemment écrites au courant de la plume, l'éminent officier général (1) saute volon-

(1) Très populaire en Angleterre et qui a dans la marine britannique un véritable parti, les « Fishermen » (jeu de mots intraduisible : *Fisherman* veut dire *pêcheur*).

tiers d'un sujet à l'autre, bien qu'il garde toujours comme fil conducteur la préoccupation de montrer la radicale transformation que subit, — à son instigation, — la flotte de combat anglaise dans les dix années qui précédèrent la guerre.

C'est dans la deuxième lettre qu'il commence à parler du pétrole et à faire allusion à la foi qu'il eut depuis longtemps dans l'avenir du combustible liquide :

« Tel fut, dit l'amiral Fisher, le cas de cette grande *armada* de 612 bâtiments dont la construction fut autorisée d'un trait de plume par M. Lloyd George, alors chancelier de l'Échiquier (1915, sans doute?...), et qui avait pour but de débarquer une grande armée russe à 32 milles de Berlin, sur la côte de Poméranie. » « Oui, ces monstres amphibies hantaient ma cervelle : ils étaient à l'épreuve du gros temps, des projectiles et des mines et des torpilles : chacun d'eux, rempli d'hommes, de chevaux, de canons, de véhicules, traçait sa route au sein de l'eau comme un monstrueux hippopotame; et puis, grimpant péniblement sur la grève *comme un tank* (les tanks étaient inconnus alors) (1) il rabattait sa carapace et émergeait au soleil comme un papillon de guerre sortant d'une chrysalide blindée. *C'est la machine à pétrole qui eût permis de réaliser ce prodige*, cette machine appelée à révolutionner aussi le commerce maritime, comme elle transformera l'art tout entier de la guerre navale. Lorsque je fus appelé à l'amirauté (pour la première fois) en 1880, on m'avait déjà surnommé « le maniaque du pétrole. » Lord Ripon, premier lord de l'amirauté, après m'avoir envoyé chercher, me dit qu'on me qualifiait de « radical exalté » et de Gambetta. Il ajouta qu'il avait pourtant l'intention de me faire entrer au conseil de l'amirauté, à quoi je répondis que pareille nomination entraînerait certainement la démission immédiate de tous les autres membres. Une semaine plus tard, il m'avoua que j'avais eu raison. Mais, grâce à Dieu ! si l'on se passa de moi pour le

(1) Dès le début de 1915, cependant, la sous-commission des armements (commission du budget de la Chambre française) avait vivement engagé le gouvernement à suivre de très près les études des inventeurs de « fortins automobiles » montés sur « caterpillars. » Ces propositions furent en effet transmises à la direction du génie au ministère de la Guerre : mais cet organisme n'apporta qu'un médiocre empressement à faire aboutir les expériences, si l'on en croit le rapport de M. le député Aubriot, déposé le 26 septembre 1916, mais qui, naturellement, n'a pu être publié par l'*Officiel* que le 28 novembre 1919.

conseil de l'amirauté, je pus devenir le directeur de l'artillerie navale. »

L'amiral Fisher raconte ensuite les difficultés qu'il éprouva pour doter la marine anglaise de sous-marins, rejetés comme d'inutiles jouets par tous les chefs, et il rappelle que c'est à lui que l'on doit, — à lui et à la *Bethleem Steel Works* d'Amérique, — la prompte mise en ligne des sous-marins britanniques du type H, « qui purent se rendre, dit-il, sans convoyeurs, des États-Unis aux Dardanelles où ils firent des prodiges. » Quelques-uns de ces sous-marins, en effet, ayant réussi à passer sous les filets métalliques de Tchanak-Nagara, maîtrisèrent longtemps la mer de Marmara, empêchant les Turcs de ravitailler par mer les ouvrages du détroit.

Mais il ne suffit pas à l'amiral Fisher d'avoir, pendant presque toute sa belle carrière, plaidé la cause du combustible liquide. Il alla jusqu'à préconiser avec vigueur *le moteur à combustion interne* dont nous avons parlé tout à l'heure et qui est singulièrement, jusqu'ici, le metteur en œuvre d'élection de ce combustible. « Nous allons commettre d'analogues bévues, dit-il, à propos du moteur à combustion interne, qui est d'une nécessité tout aussi indiscutable pour la marine de commerce que pour la marine de guerre. Toutes les nations, l'Angleterre exceptée, vont de l'avant dans cette voie. « Herr Ballin (1), » avant son suicide, avait décidé la construction d'une flotte composée de navires énormes, munis de ce genre d'appareils. Les Scandinaves, les Hollandais, les Italiens l'emploient. Nous, nous ne possédons pas, que je sache, un seul gros bâtiment équipé de la sorte. Le *Comité des inventions*, que je présidai pendant la guerre, monta un laboratoire d'expériences pour étudier ledit moteur, mais cet organe d'études, de dimensions lilliputiennes, est tout à fait insuffisant. C'est de la véritable métallurgie qu'il nous faut, et nous ne pouvons pas en obtenir, pas plus que nous ne réussissons à extraire l'azote de l'atmosphère, cet azote dont a vécu la résistance allemande, etc., etc... »

Lord Fisher ne se fait d'ailleurs pas illusion sur l'esprit

(1) Le célèbre directeur de la grande compagnie de navigation allemande « Hamburg-Amerika-linie. » Honoré de l'amitié de Guillaume II, M. Ballin se donna la mort en 1917, prévoyant, parait-il, que la guerre sous-marine *à outrance*, décidée alors, causerait la perte de l'Allemagne.

routinier de l'Angleterre et, avec une verdeur d'expression dont il faut lui laisser la responsabilité, il s'écrie un peu plus loin : « Notre stupide (*sic*) nation ne croit ni au moteur à combustion interne, ni aux huiles lourdes. Je crois, moi, que ces deux éléments nouveaux vont révolutionner non seulement la guerre sur mer, mais encore le commerce maritime... Cependant, tout au début, je n'orienterais pas les constructions navales de l'État vers l'unité de combat à moteur au pétrole. Je ferais construire plutôt des navires de charge destinés à porter le combustible liquide et je les munirais du moteur à combustion interne : *experientia docet*... On ne peut songer à avoir, du premier coup, le moteur de ce type idéal et nous devons faire porter notre activité d'abord sur la production de navires peu coûteux, qui seraient, en définitive, des coques à expériences pour moteurs à combustion interne. »

Voilà des conseils à retenir. Il n'est que temps, en effet, de faire sortir le moteur en question du sous-marin, où il semble qu'on le veuille ensevelir, pour l'adapter définitivement au service des grands bâtiments de surface, au double et considérable bénéfice des économies d'argent et de personnel. Qu'il soit nécessaire, pour cela, de faire des esssais méthodiques, de tâtonner un peu, nul doute. Mais il n'est pas douteux non plus que nous arrivions, *si nous le voulons énergiquement*, à vaincre les difficultés qui nous ont arrêtés jusqu'ici. L'essor que va prendre notre métallurgie doit nous donner la certitude que nous saurons, nous aussi, faire des cylindres à grand alésage et des pistons en fonte impeccable, comme ceux que l'on produit à Augsbourg-Nuremberg, à Stockholm, à Christiania, et qui supportent longtemps, sans la moindre altération, — sans fuite, par conséquent, — les 1 000 degrés que développe la combustion du mazout dans ces appareils.

Et en terminant son pittoresque exposé dans la quatrième de ses six lettres au *Times*, l'amiral Fisher jette un regard aigu et probablement révélateur sur le proche avenir.

Comme quelques marins français, comme beaucoup de marins anglais (1) qui ont su s'instruire aux leçons de la guerre, il a compris qu'il fallait beaucoup attendre, — beaucoup craindre, en même temps, — de l'arme aérienne; mais, tou-

(1) On sait que la marine anglaise travaille particulièrement, en ce moment la question des grands dirigeables. Elle ne néglige d'ailleurs pas les hydravions,

jours préoccupé de l'incompréhension du gros du public au sujet de ces grands problèmes, il s'écrie : « A quoi sert que je dise à l'opinion anglaise que, dans peu d'années, nous aurons besoin d'une espèce d'hippopotames, tout à la fois pour la marine de guerre et pour celle du commerce ? Comment le public comprendrait-il réellement ce que savent et prévoient les gens de mer, à savoir que *le navire aérien de combat est déjà en mesure de couler tout bâtiment naviguant en surface, quel que soit son type?* Et cela est si sûr que les vaisseaux submersibles ne tarderont pas à s'imposer. »

L'amiral anglais souhaite que l'Amirauté s'inspire de ces idées directrices. Qu'il nous soit permis de formuler le même vœu en ce qui touche les organismes dirigeants de notre marine. Cette marine, il faut qu'elle se le dise résolument, son avenir n'est pas seulement sur la mer, — ni dans la mer, — il est aussi dans les airs.

*
* *

Mais s'il en est ainsi et qu'aussi bien pour le service des bâtiments de surface et de plongée que pour celui des aéronefs de tout genre, on doive prévoir le plus large emploi du moteur à combustion interne, il faut d'ores et déjà se préoccuper de la constitution de larges stocks à l'intérieur et de *dépôts abondamment fournis à l'extérieur*, dans les « bases de ravitaillement, » ou bases secondaires d'opérations.

Nous avons déjà vu que les circonstances les plus impérieuses nous avaient conduits à satisfaire à la première de ces deux conditions. Nous avons aujourd'hui et nous continuerons certainement à avoir des stocks considérables sur notre territoire. Ces stocks seront-ils toujours alimentés par la voie de mer, ce qui est fâcheux, assurément, encore qu'il ne faille pas exagérer les inconvénients de cet état de choses ? Il est bien permis d'espérer que non, au moment où se développe l'exploitation de notre gisement alsacien de Péchelbronn et où, de divers côtés, on signale l'existence de nappes plus ou moins importantes, qu'annoncaient, d'ailleurs, des suintements de schistes bitumineux déjà connus et même exploités.

Nos « zones hydrocarburées » se trouvent dans le Jura et dans l'Ain, dans le Puy-de-Dôme, l'Allier et la Saône-et-Loire, dans le Gard et l'Hérault. Il y en a deux en Algérie, aux

environs de Relizane et de Mostaganem, et l'on vient d'en découvrir une, dont on attend beaucoup, au Maroc.

Sans aller jusqu'à dire avec d'éminents spécialistes qu'il y a des hydrocarbures liquides partout et qu'il n'est que de les bien chercher, — ce qui, à la vérité, peut entraîner à de fortes dépenses, — on peut affirmer du moins que nous trouverons bientôt sur notre sol un très fort appoint aux arrivages maritimes réguliers qui nous sont assurés dès maintenant. En revanche, il semble qu'on n'ait pu découvrir de gisement d'huile minérale en Angleterre, jusqu'ici du moins, et l'on pense bien que cette circonstance ne facilita pas la tâche que s'était donnée le vaillant amiral Fisher. Il finit par réussir, cependant, et l'on peut dire que la flotte moderne britannique chauffe exclusivement au pétrole. Quel approvisionnement cela représente-t-il? Combien de millions de tonnes d'huile renferment les magasins des arsenaux anglais, c'est ce qu'il n'est pas aisé de dire, en ce moment. On le saura plus tard, comme on sait aujourd'hui, à peu près, quels sont les approvisionnements de charbon. Et à ce propos, lord Fisher nous apprend qu'il est question de constituer, pour les navires qui emploieront le pétrole, non seulement des dépôts fixes, à l'extérieur, analogues aux *coaling stations* depuis longtemps connues, mais des dépôts flottants et *navigants*.

La position de ces dépôts ambulants, — navires-citernes de grandes dimensions, — serait donnée sur un carnet spécial, édité soit par les amirautés, soit par les « Lloyds. » Ces bâtiments, étant d'ailleurs pourvus de la télégraphie sans fil, seraient toujours à même de faire connaître leur position.

« Ainsi, écrit l'amiral, lorsque le chef mécanicien d'un navire à moteur au pétrole viendrait rendre compte à son commandant que son approvisionnement d'huile touche à sa fin, celui-ci n'aurait qu'à consulter son carnet des *oilers ships*, — ou à envoyer un radio-télégramme, — après quoi, donnant la route à son timonier, il pourrait dire : « A 10 milles d'ici, nous allons trouver notre affaire. » Et que la mer fût calme ou agitée, il aurait toujours la certitude de reconstituer le plein de ses soutes-citernes. »

Calme ou agitée, il faut s'entendre. Par grosse mer, la manœuvre à faire, — « un tuyau en caoutchouc à allonger, que soutient un câble à flotteurs, » — ne serait pas toujours facile;

beaucoup plus facile, toutefois, que celle de l'appareil Kimberley, pour l'embarquement des sacs de charbon dans les mêmes circonstances ; et aussi, infiniment plus courte et n'exigeant pas de personnel, puisqu'une pompe suffit à introduire le pétrole dans les réservoirs du navire demandeur.

Quoi qu'il en soit, il paraît difficile d'admettre que ce procédé, excellent pour le temps de paix, reste applicable à des ravitaillements réguliers, en temps de guerre. Ces *dépôts ambulants* seraient immédiatement l'objet des recherches et des attaques de l'adversaire. Il faudrait donc qu'ils fussent armés. Évidemment, ce n'est pas impossible ; mais à moins de donner à ces navires-citernes des dimensions considérables, d'autant plus considérables qu'il conviendrait de leur assurer, par surcroît, l'*arme vitesse*, on n'arriverait pas à satisfaire à l'essentielle condition de les maintenir à peu près en permanence dans le carré (1) qui leur aurait été attribué.

Reste, il est vrai, la possibilité, pour un navire-citerne *neutre*, d'offrir ses services au belligérant qui passe à sa portée. Et, en fait, cela s'est déjà vu dans la dernière guerre, quand les sous-marins allemands sont allés opérer dans l'Atlantique Ouest, au large des côtes des États-Unis, ou dans le golfe du Mexique. C'était dangereux pour l'obligeant pétrolier. Dira-t-on que la Société des Nations pourrait légiférer là-dessus et décider qu'il sera licite pour un neutre de fournir du pétrole aux belligérants, pourvu que la distribution en soit impartialement assurée à *tous les belligérants* sans exception ?

Mais, outre que l'on ne voit pas bien le Grand Conseil de cette pacifique institution s'occupant tout de suite d'une question de ce genre, que de difficultés pratiques à résoudre pour organiser ce service si particulier ! Il faudrait d'abord *neutraliser*, pour ainsi dire, un cercle d'une dizaine de milles au moins de diamètre, dont le centre serait le pétrolier en question, considéré dès lors comme une *île flottante*, dans les eaux territoriales de laquelle il serait interdit de se battre, — car, n'est-ce pas ? deux croiseurs ennemis pourraient se présenter à la fois au navire-citerne. Et puis, comment avoir la certitude

(1) Généralement, en temps de guerre, l'étendue des mers est, sur les cartes marines, partagée en *carrés* compris entre deux longitudes et deux latitudes déterminées. On fixe, par exemple, un « rendez-vous à la mer, » dans le carré n° 42 de telle ou telle carte.

de l'*impartialité* dont nous venons de parler? Comment empêcher que le capitaine du pétrolier marque sa préférence secrète pour un parti en refusant à l'autre de le ravitailler? Il lui est si facile de dire que son approvisionnement est épuisé! Et sa qualité de neutre ne met-elle pas obstacle au contrôle du demandeur évincé?

Les neutres! ... Il faut bien reconnaître, à la lumière des événements de la Grande Guerre, qu'il n'y a jamais eu de véritables neutres et qu'il n'y en aura jamais plus, sans doute. Et cela (sans parler des affinités naturelles, des sympathies sincères ou... achetées), en raison des enchevêtrements d'intérêts qui lient certaines nations les unes aux autres.

En définitive, le plus sûr, du point de vue militaire, sera longtemps encore, sinon toujours, d'avoir des dépôts de combustible liquide, dans ses propres colonies et points d'appui. A cet égard, la Grande-Bretagne est largement pourvue, on le sait. Nous avons, nous, à peu près ce qu'il nous faut. Les Américains sont nantis dans le Pacifique, mais pas dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. Aussi nous annonçaient-ils, voilà quelques mois, qu'ils allaient constituer des stocks considérables, — sous le couvert d'un négociant, ou d'une de leurs firmes pétrolières, — chez des amis de tout repos, d'abord les Portugais (à Punta Delgado des Açores, position stratégique admirable), ensuite les Français (à Bizerte, position remarquable aussi, pour la Méditerranée). A la vérité, c'était à une époque où ils ne boudaient pas encore l'Europe, — cette incompréhensible et impérialiste Europe! — comme ils semblent le faire aujourd'hui. Mais cela passera...

« Pas de fumée, pas même de cheminée! » s'écrie l'amiral Fisher quand il plaide la cause des navires munis de moteurs à combustion interne. Avantage énorme, en effet, en temps de guerre, aussi bien pour le paquebot ou le « cargo, » qui se dissimulera mieux aux vues de l'ennemi, que pour le navire militaire; pour une force navale, surtout, en opérations offensives, et que décelaient, à 15 milles ses cheminées, à 40 milles quelquefois, le caractéristique nuage allongé au dessus de l'horizon formé par ses fumées.

Il est certain qu'en ce qui touche seulement la tactique, ce qu'on appelle « la marche d'approche » sera singulièrement

facilité à un bâtiment muni de moteurs à combustion interne qui ne tracera sur l'horizon qu'une silhouette horizontale, à peu près invisible, par conséquent. Même si l'approche de ce bâtiment est dénoncée par des éclaireurs, marins ou aériens, il restera aux canonniers du navire menacé la difficulté d'accrocher leur ligne de mire à un trait aussi vague, à supposer que les observateurs de la mâture ou du blockhaus aient pu leur fournir une distance à peu près exacte.

Voulez-vous que nous poussions plus loin l'hypothèse et que nous admettions le bâtiment à moteur capable, sinon de s'immerger complètement, — et cela viendra aussi, en son temps, — du moins de s'enfoncer dans l'eau de manière à diminuer, à mesure qu'il approche, la hauteur de sa silhouette? Quel redoublement d'avantages! Car non seulement la gêne continuera pour l'artillerie de l'adversaire, mais si celui-ci réussit à envoyer quelques projectiles bien dirigés, l'assaillant bénéficiera, pour une bonne partie de ses œuvres mortes, de la protection du matelas d'eau qui n'abrite, chez le défenseur, que les œuvres vives, la coque normalement plongée.

N'insistons pas plus longtemps sur ces considérations, quelqu'en puisse être l'intérêt. Nous glisserions dans la discussion du type d'unité de combat de l'avenir; et cette discussion dépasse de beaucoup le cadre d'une étude sur le pétrole.

Revenons-y et terminons avec l'éminent officier général que nous avons momentanément pris pour guide, en signalant encore une fois le bienfait de l'emploi des moteurs et du combustible qui nous occupent en ce qui concerne l'économie de personnel à bord des bâtiments.

« C'est surtout du côté du « matériel humain » que l'Angleterre doit réaliser des économies, dit l'amiral Fisher, puisqu'en face d'elle se dresse l'Allemagne avec une population bien supérieure, numériquement, même après la paix. Sur le *Mauretania* (1), l'adoption de l'huile comme combustible a permis de réduire le personnel de 300 hommes !... »

N'est-il pas curieux de voir, alors que l'Angleterre compte au moins 45 millions d'habitants, contre nous, 38 seulement, cet argument invoqué par un amiral anglais bien avant qu'il le soit dans la marine française? Encore ne s'agit-il, pour le

(1) Frère jumeau du grand et malheureux paquebot *Lusitania*, 32000 t. 26 nœuds. Le gain de 300 hommes indiqué par l'amiral Fisher paraît toutefois un peu fort.

Mauretania, que de la chauffe au pétrole et non pas des moteurs à combustion interne, où il n'est plus question de chauffe, puisqu'il n'y a plus de chaudières.

En tout cas, il faut reconnaître que cette raison de l'économie de main-d'œuvre vient singulièrement à propos, à l'heure présente. Je ne vais pas, à ce sujet, entreprendre de démontrer aux lecteurs de la *Revue* ce qu'ils savent fort bien, que de la solution de cette question, envisagée en général, dépend, non seulement notre relèvement économique, mais aussi la paix sociale. Il faut nous résoudre à développer le plus possible et partout le *machinisme*, puisque nous avons perdu des centaines de mille d'ouvriers et que ceux qui restent ne paraissent pas disposés à travailler davantage pour remplacer les disparus. Et il est clair que ceci est d'application immédiate dans notre marine marchande, industrie considérable, essentielle entre toutes à la vie nationale et qui a particulièrement souffert dans ces dernières années. N'avons-nous pas, par surcroît et avec une étrange inconscience, accepté d'adapter, par une loi spéciale, le système « des trois 8 » au fonctionnement du service à bord de nos paquebots et « cargos, » ce qui nous oblige, au prix de quelles difficultés! à augmenter de près d'un tiers le personnel de ces bâtiments? Nous sommes d'ailleurs les seuls, quoi qu'on en ait pu dire, à commettre de telles bévues; et les conséquences de cet isolement s'étendent fort loin.

Tant y a que ce serait rendre un grand service à l'armement et, par répercussion, au pays tout entier, que de prendre dès maintenant les mesures qui permettraient d'édicter à bref délai l'obligation de ne plus mettre en service que des navires munis de moteurs à combustion interne. C'est à l'État qu'il appartient de prendre des décisions préparatoires dont la plus urgente doit être la mise au concours de machines de l'espèce en vue d'expériences pratiques poussées à fond. Il y a là, avec un champ d'action fort étendu et d'une capitale importance, le sujet d'études communes entre les deux organismes autrefois réunis, aujourd'hui séparés, — sans qu'on sache bien si les intérêts de la nation y ont vraiment trouvé leur compte, — de la marine de guerre et de la marine marchande.

Une observation encore : on pourrait craindre que la perspective de ces « économies de personnel » fût mal accueillie par les syndicats maritimes et particulièrement par les méca-

niciens et chauffeurs, qui auraient le droit de se juger menacés dans l'exercice de leur profession, dans leur gagne-pain. C'est ce qui s'est produit au commencement du siècle dernier, dans l'industrie du tissage, lorsqu'apparut le métier Jacquard. Dans le cas actuel, rien de tel à craindre, parce que, dans les années qui vont s'écouler, d'ici à la constitution complète de la flotte marchande de 5 millions de tonnes que nous prétendons avoir (à très juste titre), du reste, on sera constamment à court de personnel. Disons même que, si l'on ne se résolvait pas à orienter la construction des machines marines dans le sens que je préconise, — avec beaucoup d'autres, — on n'arriverait probablement pas à fournir en temps utile à la flotte nouvelle, munie des anciens appareils, les mécaniciens et chauffeurs qui lui seraient indispensables. Le matériel serait en avance sur le personnel, et de lourds capitaux se trouveraient pendant quelque temps sans rémunération.

Quant à l'adaptation du personnel actuel au service des moteurs à combustion interne, il n'y a, de ce côté-là, aucun mécompte à redouter, surtout dans la conduite des appareils de l'espèce destinés à la marine marchande, appareils qui, pour des raisons dont l'exposé nous entraînerait trop loin, seront toujours beaucoup moins délicats que ceux de la marine de guerre, que ceux des sous-marins surtout.

*
* *

Résumons-nous.

Après cinquante ans de stagnation ou tout au moins de progrès fort lents, toujours discutés par les représentants d'intérêts particuliers, d'ailleurs très respectables, propriétaires et exploitants des mines de charbon, constructeurs de machines et de chaudières à vapeur, etc..., les combustibles liquides arrivent à balancer leurs rivaux, les combustibles solides : houille, anthracite, coke, lignite. Leur emploi dans la marine se révèle de plus en plus avantageux. Les objections que l'on faisait à cet emploi disparaissent peu à peu. Les circonstances, l'essor de l'automobilisme et de l'aviation, principalement, la crise du charbon, aussi, nous ont obligés à constituer sur notre sol des stocks importants qui s'accroissent tous les jours. Ce sol lui-même recèle des huiles combustibles dont quelques nappes

sont déjà exploitées. L'Algérie et le Maroc nous fourniront d'ailleurs un gros appoint.

En tout cas, imitant nos alliés d'hier, aujourd'hui nos concurrents sans cesser d'être nos amis, — les Anglais, — *il nous faut avoir une politique du pétrole.*

Cette politique se trouve être justement une *politique méditerranéenne*, celle où nous engagent depuis longtemps nos traditions, nos tendances ethniques, nos intérêts immédiats. En effet, sans exclure systématiquement de notre marché les pétroles d'Amérique, qui présentent des avantages, s'ils ont de graves inconvénients, il conviendra que nous demandions de préférence le complément de nos stocks de prévoyance aux régions de la Mer-Noire (Caucase, Ukraine et Roumanie) ou que nous fassions venir par la mer des Indes et le canal de Suez les excellents produits de l'archipel malais.

Telles sont les idées directrices qu'il me semble possible de déduire dès maintenant des réflexions et constatations qui précèdent, où, tout en tirant le plus grand parti des études si intéressantes de savants comme MM. de Launay et Nordmann, je me suis placé à un point de vue purement pratique, le point de vue du marin. En tout cas, et avec l'assentiment, sans doute, des lecteurs avertis de la *Revue*, je conclurai du capital intérêt d'une politique du pétrole à la nécessité d'une politique tout court, d'une politique bien définie, et, en un mot, d'une politique nettement française.

Contre-Amiral Degouy.

REVUE LITTÉRAIRE

VIE D'UN ROMANTIQUE : BERLIOZ (1)

La vie de Berlioz est une aventure un peu extravagante, mais pathétique; et le génie l'a consacrée. Une aventure romantique? Assurément : puisqu'on appelle romantisme une certaine déraison. Mais il y a peu d'existences raisonnables au point qu'on veuille, à ce compte, les appeler classiques. Ou bien ne doutez pas qu'il n'y ait eu, en 1830, beaucoup d'existences classiques et, au Grand siècle, beaucoup d'existences romantiques. La jeunesse de Mademoiselle n'est pas moins déraisonnable que celle de Mme Sand; et la vie du cardinal de Retz est plus romantique, en somme, que celle de Victor Hugo. Je ne crois pas que nulle époque ait jamais été parfaitement sage ou exactement folle. Tout au plus est-il vrai que parfois la raison fut à la mode; puis la mode a vite changé : l'on s'est mis à trouver élégante ou poétique une exubérance un peu absurde. Encore les mœurs ne changent-elles point aussi promptement que la mode. Ce que touche la mode, c'est le vocabulaire, ce sont les manières et les dehors, non les âmes. Et Berlioz, avec tous ses cris, ses « Feu du ciel! Enfer et damnation! » ses cheveux au vent, ses brusqueries de désespoir et d'enthousiasme, le romantisme est son costume. Il a aimé, il a souffert, il a durement vécu et tout de même qu'en d'autres temps il eût aimé, souffert et durement vécu, par la faute de sa nature impatiente, par la faute de son génie et par la faute des hasards.

(1) *Une vie romantique, Hector Berlioz*, par Adolphe Boschot (Plon). Du même auteur, *La jeunesse d'un romantique, Hector Berlioz, 1803-1831; Un romantique sous Louis-Philippe, Hector Berlioz, 1831-1842; Le crépuscule d'un romantique, Hector Berlioz, 1842-1869.*

M. Adolphe Boschot a raconté la vie de Berlioz en trois volumes d'abord et qu'il vient de résumer en un tome. Il a réuni une quantité admirable de documents, des lettres par centaines. Puis il a pris la bonne méthode, qui est, à proprement parler, de n'en avoir aucune. Entendons-nous : il a une méthode, et rigoureuse, dans ses recherches, dans la critique des papiers qu'il a trouvés; autant dire qu'il n'épargne ni son temps ni sa peine et qu'il a du soin. Mais, après cela, il procède avec complaisance et garde bien de soumettre la peinture de son héros à une idée préconçue, à une théorie de psychologue, à une doctrine de philosophe ou d'historien. Certes, il interprète les documents : il ne les oblige pas à proclamer ce qui lui chante ; il ne leur commande pas, il leur obéit. Ainsi, le personnage naît ou se ranime, et se développe, au gré de sa vérité, au gré de ce qui reste de sa vérité, comme vivait aussi Berlioz au gré des journées. Je ne crois pas qu'il y ait un autre moyen de donner un portrait fidèle : un bon peintre de portraits a premièrement renoncé à tout esprit de système. Il préfère son modèle à une idéologie et le préfère à lui-même aussi. Ou, s'il ne le préfère pas, il aura donné l'image d'un système ou une image de soi.

Dans la préface de son tome premier, M. Boschot s'en prend à M. Taine. Il ne le fait pas sans nulle injustice. Quand il accuse M. Taine de sacrifier au souci de la « belle phrase » l'exacte vérité, il a tort. Les phrases de cet écrivain sont belles, mais ne sont pas antérieures à l'idée et n'en sont pas différentes. Ce n'est pas à la belle phrase, mais à l'idée, que M. Taine sacrifie l'humble réalité. Il n'est pas un rhéteur; il a un système et range la réalité, je l'avoue, dans les lignes de son système. Et qu'est ce qu'un romantique? M. Taine le définit : « le plébéien de race neuve, richement doué de facultés et de désirs, qui, pour la première fois, arrivé aux sommets du monde, étale avec fracas le trouble de son esprit et de son cœur. » Cette formule irrite M. Boschot : « Tout y est faux! » déclare-t-il. Et il demande si Chateaubriand, Lamartine, Musset, Balzac, Vigny, Hugo, sont des plébéiens ; il note que Delacroix était « fils d'un préfet, » Théophile Gautier, Gérard de Nerval « fils de bons bourgeois ayant pignon sur rue. » Et Berlioz? « Ses ascendants comptaient depuis longtemps parmi les notables les plus riches du pays ; ils faisaient valoir leurs biens ; ils exerçaient des professions libérales, et le père de notre romantique, le docteur Louis Berlioz, fut nommé maire par un des préfets les plus ultras de la terreur blanche. » Donc, un romantique n'est pas un plébéien. « Arrivé aux

sommets du monde..., » M. Boschot note que Chateaubriand n'attendit pas d'être ambassadeur pour écrire *René;* que Lamartine, pour écrire *le Lac*, n'attendit pas d'être, en 1848, le maître de l'heure. Mais on devine que, par les « sommets du monde, » Taine et M. Boschot n'entendent pas la même chose.

Il est assez probable que Taine, quand il formulait sa définition du romantique, ne songeait pas tout particulièrement à Berlioz. Mais il se trouve que cette définition ne convient pas mal à ce Berlioz qui, sans être de « la plèbe, » est du moins un garçon « de race neuve; » qui est « richement doué de facultés et de désirs, » et vraiment désireux comme personne; qui, le premier des siens, arrive à ces « sommets du monde, » — une ambassade? non, — mais qui, par son génie et son entrain, s'est évadé de l'humble vie où ses parents le confinaient, tente une vive et rude montée sociale avec ardeur et avec désinvolture et, du point où il établit sa pensée, regarde et voit de haut le monde et ses petites contingences. Qu'il « étale avec fracas le trouble de son esprit et de son cœur, » ne vous en apercevez-vous pas? Le « fracas » étonne M. Boschot, lui déplaît sans doute : mais il y a du fracas, un terrible fracas, dans la vie de Berlioz et telle que M. Boschot l'a racontée.

D'ailleurs, M. Boschot s'en prend à M. Taine. Mais ce n'est pas à la formule de Taine qu'il en a tout uniment : il éconduit toute formule; et ici je l'approuve. Il ne définit pas le romantique. Cependant, le mot de « romantique » apparaît dans le titre de ses quatre volumes. Qu'est-ce qu'un romantique? On appelle romantiques plusieurs poètes, écrivains, orateurs, peintres et musiciens du précédent siècle qui ont ensemble quelques analogies. Leurs analogies ne les empêchent pas d'être divers. Leur individualité est plus intéressante, est plus profonde et est plus vraie que la mode qu'ils ont suivie. Et ce n'est pas un romantique entre tant d'autres, que M. Boschot, le plus diligent des biographes, le mieux épris de son héros, étudie : c'est Berlioz, et non le romantisme de Berlioz, un être singulier, qu'il admire et qu'il aime et qu'il a su peindre avec la plus intelligente amitié.

En 1827, Berlioz a vingt-quatre ans. Il est à Paris depuis quelques années. Il a difficilement obtenu de son père la permission d'abandonner la médecine et de se faire inscrire à l'École royale de musique : c'est le Conservatoire. Il a concouru pour le prix de Rome : ses juges ne l'ont pas remarqué. Son père lui envoie cent vingt francs tous les mois; il demeure, rue de la Harpe, dans une

petite chambre d'étudiant. Au mois de septembre, une troupe de comédiens anglais donne, à l'Odéon, des représentations shakspeariennes. L'étoile de la troupe, qui tient les emplois de grande amoureuse, est une Irlandaise, grande, assez bien dodue, le visage d'une fine blancheur, les yeux doux, rêveurs, et que la passion fait briller. Le 11 septembre, on joue *Hamlet*. Il y a là Hugo, Delacroix, Gérard de Nerval, Dumas, Alfred de Vigny, Janin. Hamlet, c'est le fameux tragédien Kemble; Ophélie, la belle Irlandaise Harriett Smithson. Berlioz, la poésie de Shakspeare le « foudroie; » et Mlle Smithson l'a enchanté. Le 15 septembre, on joue *Roméo et Juliette*. Mlle Smithson est Juliette. Et Berlioz : « Ah! vivre cette vie poétique et mourir ainsi ; sinon, rentrer dans le néant ! » Berlioz a perdu le sommeil. Il ne demeure plus chez lui et ne demeure nulle part. Il court, à demi délirant, Paris et les environs, passe une nuit dans un champ, sur des gerbes, à Villejuif, une autre nuit dans une prairie, à Sceaux ; et, une fois, au café Cardinal, il s'endort, il dort cinq heures : il n'est pas sûr de n'être pas mort, cette nuit-là. Shakspeare et Mlle Smithson l'ont rendu fou. Il a résolu d'épouser Ophélie, Juliette; il a résolu d'épouser la poésie de Shakspeare. Il est éperdument amoureux de l'Irlandaise et, à qui veut l'entendre, il annonce : « Elle sera ma femme ! » Il ne l'annonce point à elle, qui ne le connaît pas. Il n'oserait lui parler : et qu'est-il, pour elle ? un pauvre jeune homme sans attrait, « jaune et sec comme un hareng saur. » Il est, au parterre, un spectateur perdu parmi les autres; mais il sait qu'il épousera Mlle Smithson : et il délire de joie frissonnante.

Quelques mois plus tard, la musique de Beethoven lui est révélée. Le voici, pendant la symphonie : « Mes forces vitales semblent doublées. Agitation étrange dans la circulation du sang ; mes artères battent avec violence ; larmes... contractions spasmodiques des muscles, tremblement de tous les membres, engourdissement total des pieds et des mains, paralysie partielle des nerfs de la vision et de l'audition ; je n'y vois plus, j'entends à peine; vertige, demi-évanouissement... » Telle est, dans la jeunesse de Berlioz, la sensibilité ou la sensualité qu'il accorde au plaisir musical. Un si grand émoi, il le résume en se disant « foudroyé ; » puis l'analyse est d'un garçon qui a fait un peu de médecine et que le vocabulaire du diagnostic amuse. Mme de La Fayette se dit « alarmée » par la musique de Lulli ; elle n'en dit pas davantage : et ce qu'elle dit est beaucoup, si l'on tient compte de la pudeur qui était à la mode en ce temps-là, double pudeur, celle des mots, que l'on aimait à ménager, et celle aussi qu'on obser-

vait au sujet de tout le côté physique de la sensibilité. Berlioz n'a aucunement cette pudeur. Il n'épargne pas les mots ; et le côté physique de la sensibilité ne l'intimide pas. Il a toujours eu, de la musique, une idée sensuelle. Il ne veut pas que la musique soit un « divertissement de l'esprit » et la condamne si elle ne fait « qu'amuser l'oreille. » Il veut qu'elle « surexcite le système nerveux, » qu'elle accélère la circulation du sang, qu'elle embrase le cerveau, qu'elle gonfle le cœur et le fasse battre à coups redoublés.

Or, le même Berlioz, ardent théoricien de l'art sensuel, nous le voyons, dans les passions de l'amour, extrêmement féru de poésie et d'intellectualité. Quand il s'éprend de Mlle Smithson, il l'a trouvée jolie : mais principalement il l'a trouvée Ophélie et Juliette, il l'a trouvée une fille à peu près idéale de Shakspeare. Les années passent, de longues années. Mlle Smithson, qui est devenue Mme Berlioz, meurt. Au plus fort de son terrible chagrin, Berlioz écrit : « Feux et tonnerres ! Sang et larmes !... Shakspeare ! Shakspeare ! Où est-il ? Où es-tu ?... Lui seul, parmi les êtres intelligents, peut me comprendre et doit nous avoir compris tous les deux ; lui seul peut avoir eu pitié de nous, pauvres artistes s'aimant et déchirés l'un par l'autre. Shakspeare, Shakspeare ! reçois-nous sur ton sein, embrasse-nous !... » Sur le front de la morte, il coupe une mèche de cheveux blonds jadis et blanchissants ; et il écrit : « Pauvre Ophélia, c'est moi qui prépare ton dernier voyage. Malgré tous mes torts, comme je t'aimais ! Je sombre dans le chagrin... Shakspeare, Shakspeare, je te cherche encore ; père, père, où es-tu ? » Dès sa jeunesse, il appelait Shakspeare l'un des « explicateurs » de sa vie.

Sans Shakspeare, il est vrai que Berlioz n'aurait pas été l'artiste, et aussi l'homme, qu'il a été. Sans Shakspeare, il n'aurait pas aimé, il n'aurait pas épousé Mlle Smithson : et cet amour et ce mariage ont modifié sa destinée. Plusieurs épisodes de sa vie semblent des anecdotes shakspeariennes et, quelquefois, ridiculement shakspeariennes. Quand il est en Italie, pensionnaire de la villa Médicis, et que la trahison d'une bien-aimée le met hors de lui, un soir, à Florence, à la cathédrale, on célèbre l'office des morts ; il s'informe : « *Una sposina morta al mezzo giorno !* » Après la cérémonie nocturne, on emporte le cercueil jusqu'à une espèce de morgue où on le laissera pour le mener au cimetière dès le petit jour. Et Berlioz, moyennant un peu d'argent, se fait ouvrir le cercueil : « Elle était charmante ! Vingt-deux ans ! Une belle robe de percale nouée en dessous de ses pieds ; ses cheveux n'étaient pas trop dérangés. Je lui ai pris la

main. Elle avait une main ravissante, blanche; je ne pouvais la quitter. Pour un *paolo*, j'ai touché la main de cette belle; et, si j'avais été seul, je l'aurais embrassée. Je pensais à Ophélia!... » Beaucoup plus tard, et quand Ophélia Smithsonest morte depuis dix ans, l'on avertit Berlioz que le délai de la concession va finir. Il fait exhumer et verser du cercueil délabré dans un nouveau cercueil les restes de cette Ophélie. D'ailleurs, la première Mme Berlioz aura pour dernier refuge le même caveau où dort déjà celle qui fut sa rivale exécrée, la seconde Mme Berlioz. Et lui, tandis que travaillent les fossoyeurs, comme dans *Hamlet*, regarde la funèbre poussière, le squelette, le crâne qui n'est pas celui de Yorrick. Tout ce qu'il a vu d'épouvantable, il l'a noté, il l'a écrit. Les jours suivants, il médite et, sur la mort universelle, il compose une rêverie que le jeune Hamlet aurait approuvée. Il écrit : « Ma promenade favorite est au cimetière. Avant-hier, j'y ai passé deux heures. J'y avais trouvé un siège très commode sur une tombe somptueuse et je m'y suis endormi. » Il y a là certainement de l'attitude. Mais ce Berlioz qui ne veut pas que la musique s'adresse à la seule pensée, au mépris des sens et du corps, sa mélancolie n'est pas toute mentale et se montre par les attitudes non moins que par les dolentes paroles.

Et, si l'on dit que tout cela est « de la littérature », eh! bien, oui : tout cela est de la littérature aussi. Seulement, pour un Berlioz, la littérature, les arts et la musique ne sont pas en dehors de la vie, sont dans la vie et sont la vie même. Vivre la vie poétique et mourir comme les héros shakspeariens : c'est le vœu passionné de sa jeunesse; il vieillira et gardera cette volonté.

Si tout le malheur de sa destinée n'est pas venu de là, du moins a-t-il beaucoup souffert de cette prétention, de l'insurmontable difficulté que ces deux mots résument : vivre poétiquement. Un grand nombre d'existences et, parmi elles, les plus simples ont en elles leur poésie que leur donne, le plus souvent, leur douceur de résignation. Mais la poésie que Berlioz préfère et qu'il exige, ce n'est pas une poésie de ce genre. Elle ne naît pas de la vie acceptée avec patience. C'est une poésie empruntée ailleurs et qu'il entend imposer à la vie, fût-ce par la violence. La vie alors se rebiffe ; et comme, en définitive, elle est la plus forte, il faut qu'on soit au bout du compte le vaincu.

Plutôt que d'être évidemment le vaincu, Berlioz triche, de temps en temps. Eh! comment faire?... En 1830, il eut le grand prix de Rome. Il s'écria: « L'Institut est vaincu ! » Mais il fallait partir pour l'Italie. Or, il était alors éperdument amoureux d'une Camille qu'il

appelait son gracieux Ariel. Et il ne pouvait pas emmener en Italie cet Ariel. Il partit cependant. Et, un peu plus tard, il écrivait à l'un de ses amis parisiens : « Puisse toute l'Europe s'épuiser en cris de rage, tous ses enfants s'entr'égorger; puisse Paris brûler, pourvu que j'y sois et que, la tenant dans mes bras, nous nous tordions ensemble dans les flammes! » L'ami parisien savait que Berlioz ne devait obtenir une telle abnégation ni de l'Europe, ni de Paris et ni seulement de Camille. Donc, il répondit par des conseils de tranquille sagesse, auxquels Berlioz ne balança point de répliquer : « Ne me parlez pas d'un bonheur ordinaire; je n'en veux pas. Le grand bonheur ou la mort; la vie poétique ou l'anéantissement ! » L'alternative est bien posée, et rudement. Berlioz, à la villa Médicis, ne fit qu'attendre des nouvelles de Camille : et Camille n'écrivait pas. Berlioz était au désespoir : « Je l'aime si cruellement! disait-il. Nous souffrons tant, nous autres, enfants de l'art aux ailes de flammes, nous dont les passions poétisées labourent impitoyablement le cœur et le cerveau ! Nous mourons tant de fois avant la dernière! » Enfin, Camille écrivit à Berlioz : elle lui annonçait son prochain mariage avec M. Pleyel, facteur de pianos. Enfer et damnation! Berlioz n'hésite pas : il va tuer Camille, la mère de Camille et se tuera lui-même. Trois morts : la vie poétique n'en demande pas moins. Il achète une paire de pistolets à deux coups; il se procure une fiole de laudanum et de la strychnine; voire, il commande un costume complet de femme de chambre, la robe, un chapeau, un voile vert : car il se déguisera pour accomplir sa besogne de très sauvage poésie. Depuis Florence jusqu'à Gênes, il nourrit son projet de vengeance. Et puis, sur la route de la Corniche, une nuit de printemps, parfumée, douce et voluptueuse, le convainc d'estimer à son prix le plaisir de ne tuer personne et d'être au monde. Il ne tuera point Camille et l'oubliera. Il vivra. Mais, en quittant la villa, il a donné sa démission de pensionnaire. Pourvu que le directeur, le bon Vernet qu'on appelle M. Horace, ne l'ait pas transmise au gouvernement! Il se dépêche d'écrire à M. Horace : « Un crime hideux, un abus de confiance dont j'ai été pris pour victime, m'a fait délirer de rage depuis Florence jusqu'ici. Je volais en France pour tirer la plus juste et la plus terrible des vengeances. A Gênes, un instant de vertige, la plus inconcevable faiblesse a brisé ma volonté : je me suis abandonné au désespoir d'un enfant. Mais enfin, j'en ai été quitte pour boire l'eau salée, être harponné comme un saumon, demeurer un quart d'heure étendu mort au soleil et avoir des vomissements

violents pendant une heure. Je ne sais qui m'a retiré; on m'a cru tombé par accident des remparts de la ville. Mais enfin je vis; je dois vivre pour deux sœurs dont j'aurais causé la mort par la mienne, et vivre pour mon art. » Bref, il a renoncé à tuer Camille et la mère de Camille; il a renoncé à deux meurtres et finalement s'est contenté d'un suicide. Encore le suicide n'est-il qu'un suicide manqué. Encore le suicide n'est-il qu'une agréable imagination : car il a eu grand soin de ne pas tomber des remparts, de ne pas se jeter à la mer; et ce qu'il écrit à M. Horace n'est rien du tout qu'un mensonge qui ornera son personnage romanesque. Il ajoute : « Quoique je tremble comme l'entrepont d'un vaisseau faisant feu de babordet de tribord, je viens m'engager sur l'honneur, devant vous, à ne pas quitter l'Italie; c'est le seul moyen de m'empêcher d'accomplir mon projet... » Son projet de suicide; mais il ne perd pas la tête : « J'espère que vous n'aurez pas encore écrit en France et que je n'aurai pas perdu ma pension. » Ça l'ennuie de terminer sa lettre ainsi. Et il recommence : « Adieu, Monsieur... La lutte entre la vie et la mor- est encore terrible. Mais je resterai debout : je vous l'ai juré sur l'honneur. » Il signe; et il ne se tient pas d'ajouter, positivement : « Veuillez me répondre à Nice un mot pour m'instruire sur le sort de ma pension. » La vie poétique ou l'anéantissement! disait-il. Et il a trouvé, par la fiction d'un suicide, le moyen de concilier la vie et la mort, la poésie et la réalité.

Cette comédie n'est pas la seule qu'il ait organisée afin d'arranger poétiquement son personnage et sans désastres. Quand il est sur le point d'épouser Mlle Smithson, elle lui résiste : et il ne l'assassine pas. Mais il a des intentions magnifiques de l'étrangler : et il ne l'étrangle pas; de se tuer : et il ne se tue pas. Il devient une espèce d'Antony, tout plein, sinon de pusillanimité, de précaution. Mais il n'est pas sûr de ne pas étrangler son amante; il n'est pas sûr de faire grâce à lui-même : cette incertitude lui suffit. Sans les inconvénients derniers, il réussit à vivre assez tragiquement. Un jour, il est aux pieds de la cruelle, et crie, et se démène. Il avale une dose d'opium : une dose intelligemment calculée. Mlle Smithson est épouvantée; elle est touchée d'un tel amour qui a tant l'air de risquer le trépas. Elle pleure; elle a de beaux accents de désespoir : scène sublime! Alors, il faut vivre, puisque l'ancienne Ophélie, émue, commande que l'on vive : et la même voix de Berlioz, qui appelait la mort, crie : « Emétique!... Ipécacuana!... » On le fait vomir; on le sauve : il épousera celle qu'il aime.

Celle qu'il aime depuis qu'il l'a vue, il y a des années, une vraie Ophélie, une vraie Juliette et enfin la poésie de Shakspeare a cessé d'être cette poésie. Elle n'est plus maintenant qu'une moins jeune actrice et dépourvue de talent. Sa beauté s'empâte et sa grâce fine s'est alourdie. Pour que Berlioz l'aime encore, il faut qu'il voie toujours en elle cette Ophélie et la Juliette que son rêve idéalisait obligeamment. C'est ce qu'il fait, avec bonne foi, et puis avec habileté, jusqu'au moment où l'évidence devient inévitable.

Cette comédie au cours de laquelle il est Hamlet ou Roméo, cette comédie charmante et absurde l'a dupé lui-même; et il a cru qu'il allait vivre selon Shakspeare.

Une autre comédie est celle de son étrange gloriole qui, toute sa vie, l'a obligé à des travaux extraordinaires de réclame. Est-il en tournée dans les pays lointains, il envoie quotidiennement ses « bulletins de victoire » et conjure ses amis, ses camarades même, de les publier dans tous les journaux. Et la plupart de ses bulletins de victoire ont à dissimuler sous les mots les plus « foudroyants » de pénibles échecs ou de pauvres succès qui le laissent dans la misère. Sa réclame est parfois un peu scandaleuse. Quand il donne la *Symphonie fantastique*, cette symphonie raconte en musique l'histoire de ses amours et tantôt loue et tantôt injurie Mlle Smithson. La musique, chaste et discrète, voile ce que les mots diraient impudemment. Berlioz fait imprimer sur le programme l'anecdote : et Mlle Smithson est là, que tout le monde regarde; et « tout le monde sait mon histoire, » dit Berlioz, qui a compté sur la curiosité de l'insolent public pour augmenter les effets de la symphonie. Hélas!... Il a vécu dans une fabuleuse illusion de gloire qu'il se fabriquait lui-même. Ce mensonge, auquel il accordait une avantageuse crédulité, lui améliorait la gloire insuffisante que ses contemporains ne lui refusaient pas et compensait tant bien que mal leur injustice ou leur parcimonie.

Mais il fallait, malgré qu'il en eût, voir quelque jour la très fâcheuse vérité, constater que l'ancienne Ophélie était une insupportable mégère et constater que les faux bulletins de victoire n'enrichissent pas leurs rédacteurs. Berlioz eut un mauvais ménage, et puis deux ménages, le second mauvais comme le premier. Berlioz n'eut jamais un public et fut obligé de faire, pour cent francs, des feuilletons à l'époque même où ses œuvres les plus admirables étaient applaudies par le petit nombre des connaisseurs. Il a été très malheureux. Toute son existence, faite d'illusions sincères et adroi-

tement combinées, de perpétuelles déceptions le détraquent de jour en jour. Alors, il crie; il invective contre ses ennemis, contre ses rivaux, contre ces « oiseaux de basse-cour, » les seuls qui trouvent à vivre « sur leur fumier; » car il est un « oiseau de proie, » qui cherche sa vie au loin, qui ne la trouve nulle part.

Il est un peu déplaisant quelquefois, dans sa jeunesse, à cause d'un orgueil, sans doute légitime, et qui tourne à la fatuité presque sotte; à cause de la chimère dont il nourrit son déplaisir, et qui trop souvent tourne à la bouffonnerie; à cause d'une exubérance, qui est celle de son génie, et qui pourtant fatigue l'amitié. Mais il est admirable et pathétique et digne de tendresse, dans sa vieillesse, quand tout le mensonge se défait; quand il est aux prises avec tout ce qui lui reste, la réalité qu'il parvenait à ne pas voir et qu'il doit consentir à subir; quand il se désespère et n'attend plus que de mourir. Vieux avant l'âge, il s'enfonce dans son chagrin. Sa seconde femme, une chanteuse un peu espagnole, Marie Recio, est morte. Elle l'avait importuné, le plus souvent : il la regrette. Et il est seul. Au cimetière, où il passe de longues heures presque tous les jours, il rencontre une jeune femme, très jeune, qui a pitié de lui, pleure avec lui. Un jour, comme il est triste plus que jamais, Legouvé lui demande : « De quoi vous plaignez-vous? Elle est jolie, elle est jeune, elle vous aime... » Et lui s'écrie : « Mais il y a que j'ai soixante ans! — Qu'importe, si elle ne vous en voit que trente? — Regardez-moi donc : ces joues creuses, ces cheveux gris, ce front ridé. Parfois tout à coup, sans cause, je tombe assis sur un siège en sanglotant. C'est cette affreuse pensée qui m'assaille. Elle le devine. Alors, avec une angélique tendresse, elle me prend la tête entre ses mains; et je sens ses larmes qui tombent dans mon cou. Malgré cela, toujours retentit dans mon cœur cet affreux mot : j'ai soixante ans! » C'est de vieillir; il ne sait pas. La vieillesse n'était pas dans son programme de la vie poétique. Et, devant les ruines de sa jeunesse, il gémit.

Au Conservatoire, un dimanche, on applaudit sa *Béatrice;* on l'applaudit mieux qu'autrefois. Il est content et, bientôt, songe que le public déteste les vivants et, en l'applaudissant, le traite comme un mort. « On me découvre! » C'est trop tard... « Ah! si je pouvais vivre encore un peu! » Il voudrait mourir; et vivre le tente.

Jadis, quand il était enfant, à la côte Saint-André, quand il avait une douzaine d'années, il a vu Estelle Dubœuf, une jeune fille de dix-neuf ans, belle et distinguée, et dont le sourire était doux. Il lisait alors, parmi les livres du chevalier de Florian, cette pas-

torale niaise et jolie, *Estelle et Némorin*. Mlle Dubœuf, dans son imagination, se réunit à Estelle de Florian, devint l'héroïne de sa rêverie adolescente, et d'autant mieux qu'il l'avait aperçue à peine. Elle demeurait à quelque distance de la Côte-Saint-André, dans la montagne; en souvenir, il l'appelait aussi *Stella Montis*. Et jamais il ne l'oublia tout à fait, quoique les hasards de sa vie l'eussent mené à d'autres amours... Il a soixante-et-un ans, lorsque lui revient, avec une extraordinaire intensité de mémoire, la pensée de la jeune Estelle; et il ne se dit pas que cette jeune Estelle approche de soixante-et-six ans. Le voilà tout aussitôt sur les chemins, quêtant sa bien aimée. Il retourne au pays. Il apprend qu'elle n'est pas morte, qu'elle est veuve, que Mme Estelle Fornier demeure à Lyon dans l'avenue des Brotteaux. Avant de partir pour Lyon, la revoir, il va revoir Meylan, le village où autrefois elle lui est apparue. Il regarde la maison, le jardin, l'allée d'arbres. Le passé l'enchante et l'attriste : « Je mordais mon mouchoir à belles dents. Je m'enfuis, éclatant en sanglots. Le soir même, j'étais à Lyon. » Comme il est fol, dans sa douleur!

La vieille dame lui dit : « Nous sommes de bien vieilles connaissances, monsieur Berlioz. Nous étions deux enfants... » Il est « à demi mort; » et il n'a plus qu'un peu de voix pour répondre : « Veuillez lire ma lettre, madame. » C'est une lettre où il a mis ces mots de sagesse bizarre : « Je saurai me contraindre; ne craignez rien des élans d'un cœur révolté par l'étreinte d'une impitoyable réalité... » Elle ne s'attendait pas qu'il eût à se contraindre. Elle est un peu surprise. Elle pose la lettre sur la cheminée. Elle dit : « Ma vie a été bien simple et bien triste. J'ai perdu plusieurs de mes enfants, j'ai élevé les autres ; mon mari est mort, quand ils étaient encore en bas âge. J'ai rempli de mon mieux mon rôle de mère de famille. » Il la regarde. Il voit qu'elle est « bien changée de visage ; » mais l'amour qu'il a au cœur est d'une fougue à ne point céder pour si peu. Il se tait: et elle finit par se taire. Mais le silence la gêne et elle dit: « Je suis bien touchée, bien reconnaissante, monsieur Berlioz, des sentiments que vous m'avez gardés. » Alors, il frémit : « Donnez-moi votre main, madame! » Elle donne sa main. Lui, sent « son cœur se fondre et ses os frissonner. » Et il couvre de larmes et de baisers la main d'Estelle.

Les jours suivants, lorsque revient cet amoureux, Mme Fornier fait dire qu'elle n'est pas là. Il écrit : « Depuis que je vous ai quittée, je souffre. Songez que je vous aime depuis quarante-neuf ans, que je

vous ai toujours aimée malgré les orages qui ont ravagé ma vie... Ne me prenez pas pour un homme bizarre qui est le jouet de son imagination. » Pour qui le prendre? Et la vieille dame est charmante, qui répond : « Je ne suis plus qu'une vieille et bien vieille femme. Depuis vingt ans que j'ai perdu mon meilleur ami, je n'en ai pas cherché d'autre. Depuis le jour fatal où je suis devenue veuve, j'ai rompu toutes mes relations, j'ai dit adieu aux plaisirs, aux distractions, pour me consacrer tout entière à mon intérieur, à mes enfants. C'est là ma vie depuis vingt ans. Tout ce qui viendrait en troubler l'uniformité me serait pénible et à charge. » Elle ajoute : « Je crois devoir vous dire qu'il est des illusions, des rêves, qu'il faut savoir abandonner quand les cheveux blancs sont arrivés... Vous êtes encore bien jeune par le cœur; pour moi, il n'en est pas ainsi : je suis vieille tout de bon. » Cette jolie lettre, Berlioz l'aurait détestée, s'il n'avait eu la gentille partialité des véritables amoureux : il l'appela « un chef-d'œuvre de triste raison; » et la raison n'était pas exactement son affaire, mais il goûtait l'amertume de la tristesse.

Il ne s'aperçut pas qu'une vie poétique mieux réussie que la sienne était la vie de sa tranquille Estelle. Sans le vouloir, sans y songer, cette simple femme, belle jadis, fine et sensible, avait trouvé sa poésie dans la douceur et la docilité. Lui, ses révoltes le laissaient tout éperdu.

Seulement, c'est trop facile de dire que toute poésie comme toute sagesse est dans l'obéissance et l'abnégation. La vie exemplaire de la bonne Mme Fornier tire sa beauté d'un renoncement qui a besoin d'être, pour ainsi dire, attesté par les tentatives contraires. Il faut que le plaisir de vivre soit auprès de la vie sans plaisir; et la pénombre n'est douce que par le voisinage de la lumière. Un Berlioz est de ceux qui portent témoignage pour une ardeur à vivre sans laquelle, en vérité, perdraient leur prix la vie elle-même et aussi les vertus de sacrifice. Il a vécu avec un zèle un peu extravagant. Sa crédulité est absurde et magnifique. Ses déceptions ne prêtent point à rire : elles sont les emblèmes, parfois poussés jusqu'à l'inquiétante caricature, des nôtres ; et nous sommes engagés dans la lutte qu'il a soutenue contre la brutale réalité. Il ne pouvait pas n'être pas vaincu ; mais, si la vie l'a surmonté, elle avait tort. Et enfin son génie marque le dernier point.

André Beaunier.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, comédie lyrique en quatre actes, tirée du roman de M. Anatole France par M. Charles Docquois ; musique de M. Charles Levadé. — Concerts du Chatelet : *Paysages franciscains*, de M. Gabriel Pierné. — Théâtre de la Gaité-Lyrique : Reprise de *Véronique*, paroles de A. Vanloo et Duval, musique de M. André Messager. — *Masques et Bergamasques*, paroles de M. René Fauchois, musique de M. Gabriel Fauré (à l'Opera-Comique). — La jeune école italienne. — Les concerts.

La musique ressemble aux chansons des Sirènes, dont Jules Lemaître assure, (*En marge de l'Odyssée*), qu'elles « n'exprimaient pas des connaissances de l'esprit, mais des sentiments. » L'esprit d'un Anatole France, celui d'un Voltaire, est de ceux dont les « connaissances » nous semblent être les moins faites pour que la musique les exprime. L'ironie philosophique est matière peu musicale, ou « musicale. » C'est pourquoi la traduction lyrique de *la Rôtisserie de la reine Pédauque* risquait d'en être, pour l'essentiel au moins, la trahison. Et cela n'a pas manqué. Le héros du livre tout le premier, Jérôme Coignard, n'a retenu de son personnage original que le nom, le costume et quelques traits superficiels. Rien, ou presque rien, n'en demeure de ses « opinions » et de ses propos. En somme, il est arrivé ceci : que le principal et le fond, venant à manquer à la musique, elle ne pouvait se prendre qu'aux accessoires, aux dehors. Nous avons plaisir à reconnaître qu'elle s'y est fort bien prise.

Elle a fait du premier acte, en grande partie, et de tout l'acte troisième, deux tableaux, vivants et chantants, extrêmement agréables. Le premier a pour cadre la rôtisserie, et comme centre, ou comme pivot, la broche. Autour d'elle se noue l'action et se réunissent ou se succèdent les gens. Petites gens, action menue et légère. La broche elle-même a son motif, très musical, voire pitto-

resque, de forme et de mouvement circulaire. Il apparaît dès le début. Voilà ce qui peut s'appeler justifier promptement un titre et poser de suite un sujet. Il est spirituel, ce thème imitatif. Il n'est pas moins souple. Il se prête à des variantes de ton, de rythme, de mode, qui le sont aussi de sentiment et d'humeur, suivant que la broche passe de la main d'un personnage en celle d'un autre. Encore une fois il tourne, et le reste de la musique tourne autour de lui. Jacquot, le petit rôtisseur; Frère Ange, un moinillon gourmand et libertin; Jeannette, la vielleuse, et Catherine, la bonne fille, ou, comme l'appelle, je crois, joliment M. Anatole France, la « guilledine, » tel est l'aimable quatuor dont s'entrecroisent les propos mélodieux. Une symphonie continue les accompagne; continue, mais non pas monotone, ambitieuse encore moins; vraie symphonie pourtant, où les thèmes alertes vont et viennent, et reviennent, et se transforment, ou se déguisent, juste assez pour qu'on ait plaisir à les deviner; symphonie attentive, où le moindre mouvement scénique éveille un accent juste, une significative ritournelle, un accord ingénieux. Entre le chant et l'orchestre, l'équilibre n'est jamais compromis. Le dialogue enfin, leste, pimpant, se joue à fleur de lèvres. Cette musique se garde de l'excès et de l'insistance. Fine, discrète, chantant, — à mi-voix, — tantôt la bonne chère et tantôt la galanterie, nous dirions volontiers, avec don César de Bazan, qu'elle nous donne tour à tour

Et l'odeur du festin et l'ombre de l'amour.

Ailleurs elle donne davantage. Au troisième acte, avec non moins d'agrément qu'au premier, elle a plus de nerf et de vie. La veine est ici plus abondante et plus soutenu le souffle. Rien n'est à retrancher, non plus qu'à reprendre, de ce tableau musical, vingt fois traité par les peintres du temps : un petit souper au XVIIIe siècle. Personnages : d'abord, au lever du rideau, le frère Ange, tout seul, en contemplation, presque en oraison devant les victuailles, hélas! pour d'autres que pour lui préparées. Par sa voix et par l'orchestre, sa convoitise et ses regrets s'expriment en un style mêlé, d'église et de table à la fois. L'ironie est discrète, et plaisante la combinaison de l'un et de l'autre caractère. Survient Catherine, la maîtresse de céans. Volontiers elle retiendrait le petit frère, ne fût-ce que par superstition et comme porte-bonheur. Mais le « chevalier, » principal invité de la belle, ne l'entend pas de la sorte et met le moinillon dehors. Une vive, une spirituelle musique accompagne

ces menus incidents et ne cesse de s'y adapter, de s'y ajuster avec autant d'aisance que d'ingéniosité. Arrivent à leur tour les deux derniers convives, Jérôme Coignard avec Jacquot, devenu son élève et son inséparable acolyte. C'est un rien, ce repas de quatre couverts. Et ce rien, que de fois, au théâtre, l'a-t-on déjà vu ! Mais on l'a, croyons-nous, entendu rarement avec plus de plaisir. Dans ce rien il y a vraiment beaucoup de musique, et de charmante. D'abord elle ne nous est pas ici, comme trop souvent aujourd'hui, mesurée au compte-gouttes. Elle coule de source, elle circule et se répand. Et puis elle est ordonnée, composée. Elle se partage entre deux ou trois « morceaux, » comme on disait autrefois : un quatuor, une chanson, un trio. Morceaux définis, mais non point isolés; reliés ensemble par des rapports et des rappels, ils gardent cependant leur indépendance, et si quelque chose les unit, quelque chose aussi les distingue. Voilà bien des qualités, et toutes françaises. C'est en véritable scherzo qu'est traité le quatuor. Vocal et symphonique à la fois, aussi finement écrit dans les deux styles ou dans les deux manières, lesquelles s'accordent le mieux du monde, nous ne dirons pas de ce quatuor qu'il repose, mais bien plutôt qu'il se meut sur une idée unique, changeante cependant, que renouvellent, sans la dénaturer, des variantes ingénieuses de coupe, de mode et de ton. Suit une chanson, d'un rythme très différent, très carrée, d'allure quasi militaire. Et voici qu'aux derniers échos du quatuor, un trio répond et s'enchaîne. Sans avoir même forme ou même figure sonore, tous les deux sont de même nature ou de même race; un seul esprit anime l'un et l'autre, quitte à donner au second, ainsi qu'il convient pour finir, plus de brillant et de flamme. Il ne serait pas impossible qu'un puritain, ou un puriste de la musique, trouvât à reprendre ici quelque vulgarité, l'air ou l'accent de Montmartre plutôt que de Trianon. Il est un peu libre, un peu débraillé, ce trio-valse. Je sais entre deux couplets une coquine de modulation, (de *mi* naturel en *la bémol*, soyons précis), plutôt risquée, j'allais dire « canaille. » Franchement, brutalement, elle plaque un ton contre l'autre Mais avec cela, ou malgré cela, peut-être à cause de cela, qu'elle a d'éclat et d'allégresse! Comme elle fouette la chanson et la relance ! Quelle secousse et quelle impulsion nouvelle elle lui donne ! Et puis, et surtout, ce que le tour mélodique pourrait avoir ici de vulgaire, est à demi, plus qu'à demi corrigé, sauvé même, dès les premières mesures, par la finesse et l'originalité des harmonies, par l'élégance alerte de l'accompagnement. Cette fois encore la musique, toute la musique, semble tourner. Elle

entraîne, elle enferme et le chant et l'orchestre en des cercles de joie. Et cette joie est saine, elle est robuste et gaillarde. Mais cela n'empêche que par moments — oh ! très courts, quelques secondes à peine, — elle s'affine, et se tempère, ou se voile, d'une ombre de sentiment et de poésie.

Détails, diront les renchéris, et rien de plus. Soit, mais précieux détails, et nombreux. En résumé, l'œuvre de M. Levadé n'est pas encore la comédie musicale française que l'on voudrait. Plus exactement elle n'est pas toute cette comédie. Elle en est la promesse, au moins. Elle en a les dehors et les allures. Une autre, du même auteur, peut en avoir demain le dedans et l'âme. Depuis le délicieux *Marouf*, on n'a peut-être rien écrit de plus agréable, de plus nôtre, que les « bonnes feuilles » de cette partition. Elles permettent de ranger M. Levadé parmi ceux de nos compositeurs de musique qu'on peut appeler des musiciens. Nous ne les citerons pas, à cause des autres.

L'interprétation de la *Rôtisserie* fut très bonne. Accorte, brillante, Mlle Edmée Favart, dans le rôle de Catherine, se montra fort à son avantage. Quand on parle de M. Jean Périer, qu'il soit Pelléas, ou Marouf, ou Jérôme Coignard, on est bien obligé de dire toujours la même chose, parce que l'intelligence, la sensibilité, c'est aussi toujours la même chose. Enfin nul chef d'orchestre n'était mieux fait que M. André Messager pour assurer, de la part de chacun et de tous, l'excellente exécution d'une musique qui par moments ressemble à la sienne.

Parmi les musiciens, les vrais, auxquels — en les taisant — nous faisions allusion plus haut, il en est un qu'il faut pourtant nommer, à propos d'une œuvre nouvelle, pour orchestre, exécutée aux concerts du Châtelet. Elle a pour titre *Paysages franciscains* et pour auteur M. Gabriel Pierné. C'est la seconde fois que M. Pierné s'inspire de la personne et de la patrie du *Poverello*. Si vous avez oublié son oratorio de *Saint François d'Assise*, je vous engage à le relire, et je souhaite qu'on le réentende.

Il n'est pas, M. Pierné, le musicien d'un seul genre et d'un style unique. L'*An Mil*, autrefois, et, tout récemment, un quintette pour piano et instruments à cordes suffirait à prouver que la manière forte ne lui est point étrangère. Déjà le plus ancien de ses trois oratorios, *la Croisade des Enfants*, avait témoigné par moments d'une réelle grandeur. Depuis, dans les *Enfants à Bethléem*, surtout dans le délicieux *Saint François*, sa grâce peut-être était la plus forte, mais

la force pourtant ne lui manquait pas toujours. On ne l'a pas bien compris, on ne le comprend pas bien encore, et ce n'est pas seulement le grand public, — ou le gros, — auquel nous en voulons un peu de ne pas accorder le rang qui lui convient, et lui revient, à l'art sérieux et charmant de Gabriel Pierné.

Les *Paysages Franciscains* ne sont que des esquisses. Mais si la couleur en est fine, subtile même, le dessin, chose plus rare aujourd'hui, s'y ajoute, ou plutôt la soutient. Dans une lumière infiniment douce, que créent les harmonies et les timbres, on reconnaît un ordre, un plan, on distingue et l'on suit des lignes. Ainsi, par les teintes et par les formes, cette musique est deux fois ressemblante au pays qu'elle évoque. La dernière des trois « études » sonores, (une procession), en même temps que la plus thématique et la plus « composée, » en est aussi la plus brillante. Elle n'a pas moins d'éclat, l'éclat d'une fête populaire et religieuse, que les deux autres n'ont de douceur, je dirais volontiers de tendresse. Le premier paysage, (le jardin de Sainte Claire), ne nous a pas rappelé seulement par le nom de la sainte, un épisode, suave entre tous, du *Saint François d'Assise :* le colloque entre la sainte et le saint. Il commençait, le délicieux dialogue, par un thème dont nous ne croyons pas que la figure mélodique se retrouve ici. Mais à défaut des notes, c'est le sentiment, c'est l'esprit ou l'âme du chant d'autrefois qui, dans la brève et délicate symphonie d'hier, s'est, à la manière des parfums, insinuée et répandue.

Laudes Italiæ. Tel est le titre d'un petit poème que M. Jœrgensen, l'historien danois de Saint François, a donné comme prologue à ses *Pèlerinages franciscains :* « Béni sois-tu, Seigneur, pour la route blanche, blanche et solitaire, qui me conduit fidèlement jusqu'aux blanches cités des montagnes lointaines... Et béni sois-tu, Seigneur, pour les innombrables cités italiennes... pour Assise et Pérouse, et pour le petit village de la Rocca parmi les monts ombriens... Béni sois tu, Seigneur, pour toute la terre d'Italie !... » Nous ajouterions volontiers : « Pour certaines œuvres musicales que cette terre inspira. » « *Et ego...* » A nous aussi la musique de M. Gabriel Pierné rappelle de vieux et chers souvenirs ombriens. Des reflets s'y mêlent à des échos. Un soir d'automne, allant d'Assise à Pérouse, nous vîmes sous les oliviers une scène de labour. Deux grands bœufs gris tiraient la charrue. A l'arrière, un jeune homme était assis. Avec une grâce antique, un de ses pieds nus touchait la terre fraîchement retournée. Ainsi le soc vivant achevait le sillon com-

mencé par le soc de fer. Un autre jour, à la même époque, Assise célébrait la fête de son patron. Fête religieuse et populaire, dans le genre de celle que nous décrit M. Pierné. Mais le caractère en était un peu différent. Au coin des rues, sur des tréteaux, se débitait par tranches dorées la chair des petits cochons rôtis. Et le soir, à l'église, après le « salut, » un vigoureux ténor attaqua la cabalette fameuse : « *Di questa pira,* » du *Trovatore!*

A propos de musique d'église, — ou soi-disant telle, — « un bruit assez étrange » se répand à Paris. Accueillons-le, comme on dit, « sous toutes réserves, » mais avec un commencement d'espoir. Il n'est pas impossible que les exigences pécuniaires des chanteurs d'église, ou des chanteurs à l'église, rendent bientôt leur service impayable, et par conséquent impossible. Alors? Alors, il faudrait recourir au chant des fidèles eux-mêmes. Et celui-ci ne saurait être que le chant grégorien, le chant liturgique par excellence. Un maître de chapelle que nous connaissons a déjà commencé d'entreprendre, en cet ordre-là, l'éducation vocale et chorale de ses paroissiens, y compris ses paroissiennes. Ainsi, juste retour, ou détour, des choses d'ici-bas, la nécessité finira peut-être par imposer une réforme à laquelle s'opposent trop souvent encore l'ignorance, l'indiscipline et la mauvaise volonté.

Ah! qu'il est doux d'avoir un frère
Pas trop sévère,
Pas trop sévère!

Cela se chantait autrefois, sur un air charmant, dans *le Roi l'a dit*, de Léo Delibes. C'était vrai de Delibes lui-même. Et, comme de M. Gabriel Pierné, c'est vrai de M. André Messager... Allons! Voilà que nous venons d'en nommer encore un, de ces musiciens que nous voulions taire. Musiciens de notre race, de notre famille, et vraiment nos frères, l'auteur de *Véronique* et de la *Basoche* n'est pas le moins aimable de ceux-là. *Véronique*, reprise après la *Basoche*, nous a fait également un sensible plaisir. Oui, sensible d'abord, dont l'oreille, la première, a sa part. Plaisir spirituel aussi, l'esprit, on le sait, n'ayant pas coutume de manquer à la musique de M. Messager. Les mouvements du cœur même, oh! non pas certes ses grands mouvements, ne lui sont pas non plus inconnus. Et tout cela forme un agréable mélange, un accord et comme un tempérament harmonieux. Opéra-comique, opérette, *Véronique* se partage entre les deux genres et passe de l'un à l'autre sans effort et sans disparate. Le style d'opé-

rette, lorsque le musicien de *Véronique* s'y laisse aller et s'y amuse, ne ressemble pas à celui dont Offenbach a créé les chefs-d'œuvre burlesques et copieux. Une fois cependant, au moins une, je ne dirai pas de la musique de M. Messager qu'elle tombe dans la caricature, mais plutôt qu'elle s'y élève, ou s'y emporte. Le bal du dernier acte, aux Tuileries, sous le gouvernement de juillet, est un très plaisant exemplaire de la parodie ou de la « charge » musicale. Le cornet à pistons, — si je ne me trompe, — y prend des libertés grandes. Un de ses pareils, dans l'*Ascanio* de M. Saint-Saëns, et sous un autre de nos rois, (François Ier, au lieu de Louis-Philippe), se livra naguère à de semblables ébats. Voilà, dans la partition de M. Messager, la seule plaisanterie un peu forte, mais d'une force à laquelle on ne résiste pas. Et puis, même ici, que toute cette musique est donc saine, j'allais dire : qu'elle est propre! Comme elle est joyeuse avec franchise, avec honnêteté!

L'interprétation de *Véronique*, dans l'ensemble et dans le particulier, fut très bonne. M. Messager parut prendre, à conduire l'orchestre, un plaisir que l'orchestre avait l'air de partager. Les chœurs ont chanté, ce qui n'arrive ni partout, ni toujours. Ils ont même chanté juste, et par surcroît ils ont joué. Pour Mlle Edmée Favart et M. Jean Périer, voir plus haut. Mise en scène pittoresque, spirituelle et de bon goût. Le théâtre de la Gaîté-Lyrique est à surveiller, avec sympathie.

Masques et Bergamasques, (à l'Opéra-Comique), sont un divertissement mêlé de chant, de danse et de poésie. L'absence de cette dernière en eût fait un tout délicieux. On se serait fort bien passé du trio bavard que forment Arlequin, Gilles et Colombine. Tous les trois, — c'est tout le sujet, — tous les trois, lassés à la fin d'être acteurs ont voulu devenir un moment spectateurs à leur tour. Spectateurs cachés, mais non pas spectateurs muets. Ils ont le tort de parler, de parler en vers pseudo-verlainiens, et leurs propos oiseux rompent l'enchantement, qui sans cela serait continu, de nos yeux et de nos oreilles. Le spectacle d'ailleurs ne consiste que dans les allées et venues, dans les pas et les poses, parmi les arbres, les marbres et les eaux, de couples mélodieux. Paysage à la Watteau, costumes assortis, et celui-là comme ceux-ci d'une seule couleur, couleur d'or, mais de toutes les nuances et de tous les ors. « Il y a de la chromatique là-dedans, » et qui passe, par d'insensibles dégradations, des fauves reflets du soir aux teintes blondes de l'aurore. Paysage et personnages, les marronniers du parc, les habits de satin et de soie, tout le

tableau baigne dans l'air doré d'un automne somptueux et délicat.

C'est également par la finesse des passages, par la grâce flottante et fuyante des enchaînements sonores, que la musique de M. Fauré se rapporte au décor qui l'encadre et qui lui prête un charme nouveau. Elle-même n'est pas nouvelle, ne consistant, ou peu s'en faut, qu'en un choix de « mélodies » connues, aimées entre toutes, y compris le célèbre *Clair de lune*. Mais l'orchestre en a multiplié, raffiné la beauté douce, triste et profonde. « Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique... » Hormis peut-être le mot « sombre, » il n'est pas de musicien auquel nous devions plus qu'à M. Fauré de goûter ce genre de plaisir.

Voilà, pour aujourd'hui, pas mal de musiciens agréables. Passons à d'autres, en terminant. Il y a déjà longtemps, (c'était en janvier), que, dans la salle des Concerts-Touche, ordinairement plus mélodieuse, un concert fut consacré à la jeune école d'Italie. Les disciples de cette école, — ou ses « maîtres, » — qui figuraient au programme, ont nom Pietro Toschi, Francesco Malipiero, Sabata, Pratella, et deux ou trois encore. Leurs œuvres consistaient en pièces brèves, pour chant ou pour piano, plus un trio pour piano, violon et violoncelle, par où finit la séance. Et cette fin n'en parut pas le plus mauvais moment. Quelques mélodies vocales causèrent également un certain plaisir : par où nous entendons en effet un plaisir qui n'a rien d'incertain, celui que nous procurent des formes définies et précises. Mélodies et trio sont de M. Vincenzo Davico, lequel s'était chargé de présenter d'abord au public, en quelques mots, les compositions de ses compatriotes et les siennes mêmes. Que de mots, et lesquels ! n'eût-il pas fallu pour expliquer les premières, ou plutôt pour les justifier ! Parmi celles-là, retenons seulement deux cantilènes, *les Bergers* et *San Basilio*, de M. Ildebrando Pizzetti. Mélopées autant que mélodies, un sentiment populaire et profond anime les deux petites pièces. Elles chantent véritablement, et de sobres, de fortes harmonies soutiennent leur chant. Directeur de l'Institut musical de Florence, plusieurs fois collaborateur de Gabriele d'Annunzio, (*La Pisanella*, *la Nave*, *Fedra*), M. Pizzetti est également l'auteur d'une étude critique, par nous signalée naguère aux lecteurs de la *Revue*, sur Bellini et le *canto puro*. En fait de musique, nous ne connaissons de M. Pizzetti que ces deux mélodies. Elles sont d'un musicien, ou de ce qu'on appelait ainsi naguère. Maintenant, il faudrait s'entendre. Au delà comme en deçà des Alpes, le mot n'a plus tout à fait la même signification. On a défini la musique de bien des manières. J'ai beau chercher, je ne

vois pas quelle définition de cet art pourrait convenir, — prenons l'un des noms, des deux noms les plus connus de la très moderne Italie, — à la musique d'un Malipiero. Il n'en est pas une autre qui s'éloigne davantage de l'idéal, italien aussi, formulé jadis par Marcello : « *Appagare l'orecchio, muovere il cuore, ricreare lo spirito.* » Ni l'oreille, ni le cœur, ni l'esprit ne saurait prendre plaisir à des sons qui n'expriment ni sensation, ni sentiment, ni pensée.

Dans le cycle contemporain, ou dans le zodiaque de la musique italienne, un autre artiste forme avec M. Malipiero le signe ou la constellation des Gémeaux. Celui-là porte un nom que déjà la *Divine Comedie* avait fait immortel. Qui ne se rappelle, au second chant du *Purgatoire*, la touchante rencontre et le tendre embrassement! « *Casella mio*, » mon Casella...

« Si une loi nouvelle ne t'enlève point la mémoire ou l'usage de ces chants amoureux qui avaient coutume d'apaiser tous mes désirs,

« Qu'il te plaise de donner cette consolation à mon âme, qui, en venant ici avec son corps, a tant souffert.

« Alors il commença : « *Amor che nella mente mi ragiona,* » avec tant de charme, que sa douce voix chante encore dans mon cœur.

« Mon maître et moi, et toute cette foule qui était avec le chanteur, nous paraissions si contents, que nul autre soin ne semblait nous toucher.

« Tous nous restions immobiles et attentifs à ses accents... (1) »

Il est un autre Casella, qui vit encore aujourd'hui. Celui-là n'a pas jusqu'ici, du moins à notre connaissance, traduit en musique les canzones de Dante. Celui-là, son œuvre est considérable. Elle a des partisans, voire des admirateurs. Celui-là, nous avons entendu, aux concerts du Châtelet, ses *Pages*, ou, comme il les intitule, ses *Films de guerre*; puis, au concert dont nous parlons, trois morceaux pour piano (*Prélude*, *Sérénade* et *Berceuse*), réunis sous le titre d'*Inezie* (2). Celui-là enfin, nous ne savons pas si Dante, qui chérissait passionnément la musique, l'eût appelé « *Casella mio*, « mais nous croyons volontiers qu'il ne l'aurait pas mis en Purgatoire.

Dans l'ordre, qui finit par n'être plus seulement successif, mais simultané, des concerts innombrables, (il s'en donna jusqu'à sept en un jour), lesquels distinguerons-nous? MM. Édouard Risler et Lucien Capet ont consacré deux soirées à l'exécution intégrale des sonates pour piano et violon de Beethoven. « Consacré, » c'est le

(1) Traduction Ozanam.
(2) Le mot italien ne veut pas dire « Inepties, » mais « Bagatelles. »

mot, tant il y a dans une telle interprétation d'une telle musique, de pureté, de respect et de religieux amour. On a parfois comparé les deux partenaires à des apôtres, ou à des prêtres. J'ajouterais volontiers à des lévites, car ils unissent à la maturité profonde une juvénile ferveur.

Au Châtelet, magnifique exécution, par M. Risler, déjà nommé, du sublime et délicieux concerto en *sol*, du même Beethoven. En connaissez-vous l'extraordinaire *adagio* ? Il n'a guère plus de deux pages; mais sous la forme d'un poignant dialogue entre le piano et l'orchestre, il met en présence, en conflit, à la manière de Beethoven, — à sa plus grande manière, — les deux éléments, ou les deux principes, qui se partagent le génie beethovenien : la force au paroxysme, et la tendresse extrême, la douleur ou la passion au comble, et la volonté maîtresse de la passion et de la douleur. Une dame disait, derrière nous : « Risler ne joue pas le piano : il joue tout. » Par où sans doute elle voulait dire : « Il y en a qui jouent Bach, ou Mozart, ou Beethoven. Mais, quoi qu'il joue, un Risler, lui, joue la musique entière. Il exprime tout ce qu'elle contient d'intelligence et de sentiment, de vérité et de poésie. » Elle avait raison, la dame.

Et voici que les virtuoses étrangers commencent de revenir à Paris. « Souviens-toi de te défier, » nous conseille un ancien Grec. Défions-nous des Allemands, des demi-Allemands, des pro-Allemands. Ils arrivent. Ils sont arrivés.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

S'adressant, l'autre jour, à l'Association de la Presse étrangère, M. Paul Deschanel disait avec force : « Le plus grand mal qui pourrait arriver à l'Europe et au monde, c'est que les Alliés laissassent se détendre les liens qui les ont unis dans la plus formidable crise de l'histoire et qui leur ont permis d'en sortir victorieux. » Vérité qu'on ne saurait se lasser de répéter et qui doit commander aux gouvernements alliés et associés leur conduite quotidienne. Car, si nous sommes « sortis victorieux de la guerre, » « la plus formidable crise de l'histoire » est encore loin d'être terminée et les efforts que nous avons à faire pour en assurer l'heureuse solution ne le cèdent peut-être pas à ceux que nos armées ont, pendant plus de quatre ans, accomplis sur les champs de bataille. A l'heure où l'humanité est travaillée par tant de besoins nouveaux et cherche à tâtons les voies de l'avenir, il serait aussi funeste pour la France d'être isolée de ses amis que d'être elle-même divisée.

Je rencontre de bons Français qui se désolent et qui, devant les difficultés actuelles, désespèrent de nos alliances. « Voyez, disent-ils, où nous en sommes. Depuis de longs mois, en Asie Mineure, nous nous heurtons partout à l'Angleterre. M. Wilson nous a si complètement oubliés qu'il ne nous retrouve plus aujourd'hui que dans le brouillard d'un rêve et nous confond avec l'Allemagne au point de nous accuser d'impérialisme. L'Italie, pour l'amour de qui nous avons mécontenté le Président des États-Unis, vient demander au Conseil suprême économique que notre indemnité de guerre soit fixée « forfaitairement avec la plus grande modération. » De quelque côté que nous nous tournions, nous n'apercevons plus que des visages indifférents et des regards qui nous fuient. Comment, du reste, en serait-il autrement ? Après la signature de la paix, chacun

Copyright by Raymond Poincaré, 1920. — *American rights reserved.*

des peuples alliés est rentré chez lui, chargé de lauriers et pressé de cueillir tous les fruits que pouvait lui procurer la victoire. La France, dont les sacrifices ont dépassé ceux des autres nations, s'est trouvée en face de ses dix départements dévastés et de ses quatorze cent mille tombes. Elle a cherché à sonder le gouffre ouvert dans son budget et n'est même pas parvenue à en entrevoir le fond. Écrasée sous les dettes, privée de main-d'œuvre, manquant de matériaux, de charbon, de blé, elle a perdu peu à peu, aux yeux de ses amis, l'auréole de gloire qui lui avait valu leur admiration, et elle est presque passée aujourd'hui, dans leur esprit, au rang du parent pauvre, dont on redoute l'indiscrétion et l'importunité. »

Est-il permis de rappeler à ceux qui tiennent ces propos pessimistes qu'au cours même de la guerre, nos Alliances ont résisté à des épreuves parfois plus dangereuses pour elles que celles dont il leur faut encore triompher ? Lorsque le gouvernement britannique hésitait à engager ou, plus tard, voulait abandonner cette expédition de Salonique qui nous a permis, en 1918, d'ouvrir la première brèche dans les positions ennemies ; lorsque l'Angleterre, la France et la Russie ont essayé, au commencement de 1915, de concilier les prétentions opposées des Italiens et des Slaves dans l'Adriatique ; lorsque l'Entente a dû régler son action commune en Grèce, en Roumanie, en Asie Mineure ; lorsque se sont produites tant d'autres complications diplomatiques, militaires, économiques, financières, s'imagine-t-on que l'accord entre les Alliés se soit automatiquement maintenu par une sorte de vertu naturelle et que la vigilance des gouvernements n'ait jamais été nécessaire pour prévenir ou effacer les dissentiments ? Je me souviens d'un mot que se plaisait à me dire un Président du conseil français : « Depuis cette guerre, j'admire beaucoup moins Napoléon. Il avait à combattre une coalition et je vois maintenant combien une coalition est difficile à conduire. » Comment oublier jamais les heures de fièvre et d'angoisse où, jusqu'au milieu des batailles, l'égoïsme national se réveillait chez les peuples alliés et s'opposait brutalement à l'intérêt collectif ? Un des titres impérissables de M. Clemenceau à la reconnaissance française est d'avoir, de la fin de 1917 à l'armistice, non seulement galvanisé notre pays, que troublait le défaitisme et que guettait la trahison, mais veillé, avec une attention jalouse et passionnée, à la conservation de nos alliances.

Il a obéi, dans la préparation de la paix, à la même préoccupation dominante et on ne saurait trop l'en féliciter. Les tableaux si pitto-

resques que M. Keynes a brossés dans l'un des plus vivants chapitres de son livre fameux me semblent, à cet égard, représenter sous une couleur un peu fausse la grande figure du premier ministre français. Il n'est pas vrai que M. Clemenceau se soit désintéressé de tout ce qui, à son sens, ne nous concernait pas directement ; il a eu, au contraire, et j'en ai été cent fois témoin, le souci constant des destinées de l'Entente.

J'ai dit cependant qu'à mon avis les méthodes suivies par les Alliés dans l'élaboration des divers traités de paix avaient été mauvaises, et, si j'ai cru devoir présenter cette observation, aujourd'hui ratifiée par l'opinion générale, ce n'est pas assurément dans une vaine intention de critique rétrospective ; c'est qu'après les hélas! qu'avait fait, à plusieurs reprises, pousser à la France l'œuvre disparate du Conseil suprême, il était temps de crier : Holà!

Comme je l'avais prévu, ce discret avertissement m'a, tout de suite, valu des reproches variés. On m'a courtoisement invité à parler plus haut et à en dire davantage. On m'a blâmé d'en dire trop et on m'a engagé à parler plus bas. Dans une pensée très louable, un ami de M. Clemenceau a cru devoir prendre la défense de l'illustre homme d'État, qui n'était pas attaqué, et alléguer que le dépit de n'avoir pas siégé au Conseil suprême obscurcissait mon jugement. Avec une spirituelle ironie, un adversaire de M. Clemenceau a rappelé à ma mémoire défaillante qu'il y avait, en 1919, un Président de la République et qu'aux termes de la Constitution il aurait dû revendiquer le droit de négocier lui-même les traités. Quel que soit l'attrait de la polémique, ce n'est pas dans la *Revue* que j'y puis céder ; et une réponse à ces commentaires divergents aurait, d'ailleurs, forcément un tour personnel qui n'intéresserait guère le lecteur. Comme l'agonie du Conseil suprême se prolonge à Londres, je veux seulement préciser l'opinion, de portée générale, que je n'ai pu me défendre d'exprimer.

Il est à peine besoin de dire qu'aucun chef d'État constitutionnel n'a jamais conçu l'idée de prendre part aux délibérations de la Conférence de la paix ou du Conseil suprême. C'est comme chef du gouvernement américain que M. le Président Wilson a suivi lui-même les séances aux côtés des autres chefs de gouvernement. Mais, en dehors de lui, aucun des chefs d'État alliés ne cumulait les deux fonctions, et le Président de la République française n'avait pas plus que le Roi d'Angleterre, le Roi des Belges ou le Roi d'Italie le droit de se mêler aux discussions. La rencontre de ces chefs d'État

autour d'un tapis vert aurait, du reste, aggravé, plutôt qu'atténué, les défauts de la procédure adoptée. C'est déjà trop que, pendant de longs mois, les chefs de gouvernement aient été absorbés dans une besogne dont ils auraient pu, en grande partie, se décharger et qu'ils n'aient pas trouvé une minute pour parer aux périls économiques et financiers dont étaient menacés leurs pays.

Ajouterai-je que, s'il est écrit dans la Constitution que le Président de la République négocie les traités, il y est écrit, dans le même sens, qu'il nomme aux emplois civils et militaires et qu'il dispose de la force armée? Mais la Constitution prend soin de préciser ensuite que tout acte du Président de la République doit être contresigné par un ministre, et, si ceci ne détruit pas cela, ceci, du moins, détermine et limite cela. Les ministères agissent au nom du Président de la République, comme, en Grande-Bretagne, ils agissent au nom de la Couronne ; mais ils sont seuls responsables vis-à-vis des Chambres et, comme le disait Jules Ferry après le Seize-Mai, la responsabilité parlementaire n'implique pas seulement l'autorité, elle suppose l'indépendance. Tant que la Constitution sera ce qu'elle est, — et ce n'est pas demain, sans doute, qu'elle sera revisée, — elle ne se prêtera pas à une application différente et le Président devra se confiner dans son rôle, souvent ingrat, d'arbitre et de conseiller.

Je m'explique très bien qu'en présence de la complexité prodigieuse des problèmes posés par la paix, les Premiers ministres alliés aient été tentés de chercher, dans des méthodes nouvelles, un moyen de simplifier et d'accélérer les négociations. Mais, sans me demander aujourd'hui plus longtemps s'ils ne se sont pas trompés de route, je me borne à dire qu'au carrefour où nous sommes arrivés, il convient de regarder d'un peu près les poteaux indicateurs. Est-ce par la voie du Conseil suprême, siégeant désormais en Angleterre, que nous parviendrons le plus sûrement à fortifier l'indispensable entente des Alliés? Tous les jours éclate un incident, qui nous démontre l'inconvénient de persévérer dans cette direction. Aussi bien à Londres qu'à Paris, les Premiers ministres sont fatalement exposés, dans les réunions hâtives du Conseil suprême, à improviser les solutions et à prendre, d'emblée, des décisions sans appel, qu'une étude plus approfondie ou un avis autorisé des spécialistes les oblige ensuite à regretter. Avant-hier, le Conseil suprême, justement inquiet des nouvelles qu'il recevait d'Asie Mineure, ne s'avisait-il pas de proposer à la Ligue des Nations le mandat de rétablir l'ordre

en Arménie, sans avoir seulement pris la peine de déterminer les frontières du pays? Il oubliait, sans doute, que, malgré les efforts de la France, il n'a été donné à la Ligue des Nations ni pouvoir d'action ni effectifs militaires. Hier, le Conseil suprême ne recevait-il pas de sa section économique et ne livrait-il pas à la publicité, avant d'avoir recueilli l'adhésion de M. Millerand, un memorandum qui, s'il n'eût été, sur des points essentiels, corrigé ensuite par le gouvernement français, aurait encouragé, contrairement à la volonté loyalement exprimée par M. Lloyd George, la campagne menée par l'Allemagne en faveur de la revision du traité?

La thèse qui s'était glissée dans une partie de ce memorandum ne différait guère de celle que lord Robert Cecil exposait récemment au public français avec la franchise et le talent dont il est coutumier : « Tous les États de l'Europe sont économiquement solidaires. La France elle-même est intéressée à ce que l'Allemagne recouvre sa vitalité. Or, l'Allemagne ne se rétablira jamais, si on la laisse écrasée sous le poids du traité. Donc, il faut reviser le traité pour alléger le poids qui risque d'accabler l'Allemagne. » Dans une étude lumineuse, M. André Tardieu a montré que ce spécieux syllogisme n'est pas une nouveauté, qu'il n'a cessé d'être présenté, développé, discuté, à la Conférence de la paix et que la réfutation réitérée des délégués français a finalement réussi à le faire écarter. M. Tardieu a également rappelé, avec une précision péremptoire, qu'entre le 7 mai 1919, date de la remise du traité au comte de Brockdorff, et le 16 juin, date de la réponse alliée aux notes allemandes, il s'est tenu vingt séances du Conseil des Quatre et cent dix-sept séances de commissions, dans lesquelles toutes les clauses financières ont été revues et scrupuleusement pesées; et ce n'est qu'après cet examen consciencieux qu'a été envoyée la lettre du 16 juin, rédigée par un fidèle ami de lord Robert Cecil lui-même, M. Philippe Kerr, et contenant ces phrases dont rien n'est venu, depuis lors, altérer la vérité : « La responsabilité de l'Allemagne n'est pas limitée au fait d'avoir voulu et déchaîné la guerre. L'Allemagne est également responsable pour la manière sauvage et inhumaine dont elle l'a conduite... Les Puissances alliées et associées désirent voir l'Allemagne jouir de la prospérité comme les autres peuples. Mais une part considérable de cette prospérité devra, pour bien des années, avoir à réparer les dommages que l'Allemagne a causés. »

M. Millerand ne faisait que reproduire presque textuellement cette déclaration, lorsqu'il disait ces jours-ci : « Dans nos relations

futures avec l'Allemagne, nous n'avons jamais exclu la possibilité d'une collaboration économique. Mais une telle coopération dépend nécessairement de l'exécution par l'Allemagne des obligations que lui impose le traité. »

Le gouvernement devra donc veiller avec soin à ce que la Conférence financière internationale, que le Conseil suprême a chargé la Société des Nations de convoquer pour le mois de mai prochain, ne porte pas aux conditions de la paix de Versailles une atteinte indirecte. Voilà plusieurs mois déjà que la réunion de cette Conférence financière était réclamée dans les pays alliés, associés ou neutres, par des banquiers, des industriels et des économistes, qui s'inquiétaient de voir les États du monde divisés en deux catégories : d'une part, les neutres et les alliés d'outre mer, qui conservent des monnaies saines; d'autre part, les peuples qui, même victorieux, ont le plus souffert de la guerre et dont les monnaies sont dépréciées. Des financiers américains, anglais, hollandais, suédois, norvégiens, danois, ont pensé qu'il serait bon, pour remédier à la crise des changes, de mettre en contact ces deux groupes d'États; et, au mois de janvier dernier, ils ont, à cet effet, soumis au gouvernement britannique un mémoire fortement motivé. Ils remarquaient avec raison que la guerre a imposé aux vainqueurs comme aux vaincus l'obligation de trouver sans retard les moyens d'arrêter l'augmentation continue des émissions de papier et des dettes publiques, ainsi que l'accroissement corrélatif des prix. Ils indiquaient, non moins justement, que toutes les Puissances réduites à cet état critique avaient l'impérieux devoir de restreindre courageusement les consommations excessives, de développer la production par le travail et d'équilibrer par l'impôt leurs budgets ordinaires. Ils exprimaient la crainte qu'à défaut de ces mesures, l'Europe ne sombrât bientôt dans la banqueroute et l'anarchie et ils déclaraient nettement qu'aucun pays ne mérite de crédit, s'il ne veut ou ne peut pas ramener ses dépenses courantes au niveau de ses recettes normales. Ils concluaient qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour éviter des catastrophes.

Lorsque la Grande-Bretagne, qui avait, d'abord, écarté tout projet deconférence financière internationale, vit la livre sterling perdre une partie de sa valeur, elle écouta, d'une oreille plus favorable, les doléances des intérêts privés. Elle avait, d'ailleurs, conscience que, malgré cette dépréciation de la livre, ses finances publiques allaient être bientôt en voie d'assainissement et elle avait le très légitime

souci de prendre, pour son commerce extérieur, une assurance contre le désordre européen. Elle accéda donc aux demandes des financiers internationaux et proposa au Conseil suprême de s'adresser à la Société des Nations pour la convocation d'une conférence.

Je reconnais volontiers que, si le Conseil de la Société des Nations était resté sourd à cet appel, la pression des intérêts lésés par la crise des changes aurait pu déterminer l'Espagne, par exemple, ou la Hollande à prendre elles-mêmes l'initiative de cette conférence; et il eût été difficile à la Grande-Bretagne, à l'Italie, et peut-être à la France de se tenir à l'écart. Mais il n'y a point à se dissimuler que si, dans ces réunions de Bruxelles, où les États ne seront pas seuls représentés et où viendront, en grand nombre, les mandataires des banques et autres institutions financières, le programme n'est pas clairement défini et la discussion sévèrement réglée, nous pouvons nous réveiller, un beau matin de mai, devant les débris épars du traité de paix.

L'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, sont des créanciers de l'Allemagne pour des sommes très importantes et ils ont naturellement le désir de réaliser leurs créances au meilleur prix. Ils sont également pressés de rétablir le courant d'affaires qu'ils entretenaient, avant la guerre, avec l'Europe centrale, et, par suite, beaucoup de leurs industriels et de leurs financiers sont portés à considérer l'Allemagne comme la dépositaire de la baguette magique qui rétablira l'équilibre des changes. La même tendance existe dans les milieux financiers internationaux de Londres et de New-York et le péril est que la conférence de Bruxelles, convoquée sur le vu d'un mémoire dont lord Robert Cecil est l'un des plus éminents signataires, ne finisse par offrir au syllogisme de lord Robert Cecil une revanche dont la France serait la victime.

Certes, la France a un intérêt capital à sortir de son isolement financier et à faire reconnaître comme un actif de valeur internationale les droits que le traité de paix lui a donnés sur l'Allemagne. Mais, si des neutres, eux aussi créanciers de l'Allemagne, et jaloux de sauvegarder leurs propres créances, viennent soutenir, à Bruxelles, que c'est notre indemnité qui menace de perpétuer la crise germanique; s'ils lient partie avec les représentants des intérêts allemands; s'ils essaient de réduire notre créance, d'en faire une évaluation prématurée, de la comprimer dans un forfait arbitraire, je ne veux pas douter que les délégués du gouvernement français trouveront, pour résister à ces tentatives, le concours amical de tous nos Alliés.

Si, sous prétexte de valoriser plus rapidement notre titre, on en détermine le montant à vue de nez, sans avoir sous les yeux de sérieuses évaluations administratives et judiciaires, nous pouvons être sûrs que la plus grande partie de nos dommages restera éternellement à découvert. La reconstruction française n'est-elle donc pas aussi nécessaire à l'Europe et au monde que la restauration de l'Allemagne? Nous ne nous présentons pas à nos Alliés et aux neutres comme une nation endettée qui cherche à sortir d'embarras; nous ne nous présentons même pas comme une nation blessée qui réclame les réparations promises; nous ne sommes pas condamnés à des démarches timides et à un langage humilié. Nous ne demandons l'aumône à personne; nous voulons simplement notre dû; et en même temps, nous avons le droit de dire au monde que l'intérêt universel commande notre rapide et total relèvement. Pense-t-on que les dévastations commises par l'Allemagne dans le Nord et l'Est de la France ne soient pas une des causes principales du malaise général?

Cette solidarité économique dont on parle tant, laisse-t-elle donc notre nation en dehors du système européen? Et si, par exemple, nos départements ravagés n'avaient pas cessé de produire vingt millions de quintaux de blé, serions-nous dans la nécessité d'aller faire concurrence, sur divers marchés du globe, aux autres pays acheteurs et de prélever, sur un tonnage raréfié, les moyens de transporter les céréales dont nous avons besoin? Si nos mines du Nord et du Pas-de-Calais n'avaient pas été systématiquement inondées, sur les indications même du Syndicat de la Ruhr, par les armées allemandes, serions-nous contraints de faire venir aujourd'hui de la Ruhr le charbon que l'Allemagne voudrait utiliser dans ses usines ou exporter chez d'autres voisins? Et, si des centaines de mille hommes, au lieu de pouvoir employer leur activité à créer de la richesse nouvelle, sont, pendant plusieurs années encore, réduits à vivre dans l'exil ou obligés de relever leurs maisons ruinées, de remettre leurs manufactures en action, de défricher des champs devenus incultes, et, pendant tout le cours de ce douloureux travail, forcés de vivre en partie sur des ressources importées, n'est-ce point encore là une cause de trouble général et une fatalité dont les pays les plus lointains subissent le contre-coup? Ce n'est pas pour la France une consolation de penser qu'après s'être sacrifiée pour l'humanité, elle n'est pas seule à souffrir et que son mal fait le mal de tous. Mais il semble que la justice immanente ait voulu qu'il en fût ainsi, pour qu'aucun

peuple ne pût laisser dans la détresse le peuple qui s'est dévoué à la cause de tous.

Espérons que l'Amérique elle-même, malgré le vote du Sénat et l'incertitude qui continue à peser sur le sort du traité, sentira la force des liens économiques qui l'unissent à la France et qui ne sont pas moins solides entre elles que les liens moraux et politiques. Attendons avec confiance le jour où les États-Unis, délivrés de leurs embarras intérieurs, reprendront la grande place à laquelle ils ont droit dans l'association des Puissances qui ont combattu ensemble pour la liberté. Et, dès maintenant, ne négligeons rien pour éviter les malentendus entre les alliés d'Europe et pour ne pas laisser, quelques mois après la victoire, des rivalités nationales détruire notre œuvre inachevée. C'est assez que nos anciens ennemis s'ingénient partout à défaire ce que nous avons fait.

En Orient, la situation n'a cessé de s'aggraver depuis quinze jours. Entre Moustapha Kemal, installé à Sivas, et le comité Arabe de défense nationale de Damas, une entente régulière s'est établie, avec soudure à Alep. Des bandes de brigands ont été armées par les Turcs et les Chérifiens ; et elles servent de liaison entre l'armée chérifienne, forte de douze ou quinze mille hommes, et les trois corps turcs d'Anatolie. L'émir Feyçal, à qui les gouvernements britannique et français ont successivement prodigué, l'année dernière, les politesses et les subsides et qui a maintenant usurpé le titre de roi, suit le mouvement, s'il ne l'encourage pas. De toute évidence, le plan est de couper nos communications, d'attaquer nos petits détachements et nos convois, de soulever, s'il est possible, contre nous, les villages musulmans, puis, par une action concentrique de large envergure, de nous chasser de Cilicie et de nous ramener partout au bord de la mer. Nos amis de Syrie et du Liban, qui n'ont rien compris, l'an passé, à nos incertitudes et à nos contradictions et qui ont vu avec tristesse, il y a quelques mois, le général Gouraud brusquement arrêté, par ordre supérieur, aux confins de la Bekaa, se demandent avec anxiété si l'Entente est devenue assez faible pour se laisser bafouer par l'Arabie qu'elle a créée et par la Turquie qu'elle a vaincue. Depuis que nous avons abandonné à nos amis anglais le privilège de préparer l'armistice sollicité par les Turcs, nous avons eu le loisir d'arrêter avec nos Alliés ce que nous voulions et ce que nous ne voulions pas. Cette volonté commune, c'eût été naguère un jeu de l'imposer. Finissons-en. Nous venons de prendre nos garanties à Constantinople. Signons la paix avec la Turquie, dont l'Entente a

maladroitement surexcité le nationalisme, mais dont la population la plus nombreuse est encore prête à accepter des conditions raisonnables.

Nous avons des objets de souci plus voisins et plus graves. Ni les tentatives de coup d'État militaire, ni les menaces de bolchevisme, ni les désordres sanglants, ne détournent l'Allemagne de sa pensée profonde, qui est la revision du traité.

Dès le mois de novembre dernier, Lauffenberg et Wolffheim, tout en prônant la dictature du prolétariat et l'alliance avec les Soviets russes, protestaient violemment, au nom des communistes de Hambourg, contre les conditions de la paix et demandaient au peuple de déclarer à l'Entente une guerre implacable. Lorsque Lüttwitz et Kapp, avec leur état-major de barons baltes et de reîtres prussiens, essaient de mettre la main sur l'Empire, leur programme de politique extérieure ne diffère pas de celui des Spartakistes. Et entre ces extrêmes, qui se touchent sur tant de points, les syndicats chrétiens et social-démocrates ne se lèvent, à leur tour, que pour mêler leurs voix au chœur de l'Allemagne monarchiste, républicaine ou socialiste. De toutes les parties du Reich, monte le même cri : « A bas le traité ! Des concessions ! »

A croire tous ces bons apôtres, ce serait la monstrueuse paix de Versailles qui serait la principale cause de l'anarchie allemande. Comme si la paix de Versailles était, jusqu'ici, autre chose qu'une vaine aspiration des vainqueurs à la justice réparatrice ! Où sont les clauses du traité qui paralysent la vie de l'Allemagne ? Voilà des mois que les nations alliées et associées assistent, les bras croisés, à l'émiettement de l'œuvre qu'elles ont si péniblement composée. « Vous vous êtes engagés à nous livrer les officiers coupables d'assassinat, d'incendie, de pillage et de viol, dit l'Entente ; remettez-les nous. — Non, répond l'Allemagne, je veux les garder. Ils tenteront peut-être demain contre la République allemande un coup d'État militaire. Mais ils n'en sont pas moins nécessaires à la bonne organisation du Reich. — Soit ! murmure l'Entente, gardez-les. » — « Vous avez promis, dit l'Entente, de livrer à la Belgique et à la France, dans les trois mois qui suivraient la mise en vigueur du traité, un nombre déterminé d'étalons, de pouliches, de juments, de taureaux, de vaches laitières, de béliers, de brebis et de chèvres. — Patience, répond l'Allemagne ; » et l'Entente prend patience. — « Vous vous êtes obligés, dit l'Entente, à remplacer, tonneau par tonneau et catégorie par catégorie, tous les navires et bateaux de commerce et

de pêche que la guerre m'a fait perdre ou qu'elle a endommagés et vous devez me les remettre dans un délai de deux mois après l'entrée en vigueur du traité. — Vous me voyez toute prête à vous être agréable, répond l'Allemagne, mais j'ai grand besoin de ma flotte de commerce, et je voudrais causer un peu avec vous. »

« Vous devez, dit l'Entente, livrer, sur leur demande respective, aux Puissances signataires les quantités de charbon et de dérivés de charbon définies à l'annexe V de la partie VIII. — Sans doute, mais il faut bien que j'alimente mes usines et que je restaure mon industrie. — Et moi? remarque la France, ne suis-je donc pas exposée à mourir de langueur si mes fourneaux s'éteignent, si mes transports s'arrêtent, si le sang s'épuise dans mes veines et si peu à peu la circulation s'y ralentit? — Rendez-moi d'abord la santé, répond l'Allemagne, et laissez-moi me chauffer la première. — Commencez au moins par désarmer, réplique l'Entente. Nous voici au 31 mars 1920. A cette date, d'après l'article 160, vous ne devriez plus avoir que sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie; la totalité de vos effectifs ne devrait pas dépasser cent mille hommes; et vous n'auriez droit qu'à 204 pièces de 77 et à 84 obusiers de 105. Nous vous avons déjà laissé dépasser ces chiffres et maintenant vous en êtes loin. Vous avez douze mille cinq cents canons et, si nous sommes bien renseignés, vous conservez, outre les deux cent mille hommes de la Reichswehr, d'innombrables corps de volontaires, de gardes urbains, de gardes ruraux, et vous avez ainsi plus de deux millions de vrais soldats, tous armés de fusils, de mitrailleuses et de minenwerfer. — Notre pays est si troublé! Nous sommes bien forcés d'y maintenir l'ordre. — Mais c'est précisément dans ces troupes supplémentaires et dans ces milices diverses que les auteurs du coup d'État militaire et les meneurs spartakistes ont, les uns et les autres, trouvé les forces dont ils se sont servis contre le gouvernement régulier de l'Allemagne. — Raison de plus pour que maintenant, nous ne puissions plus démobiliser. Nous sommes même aujourd'hui forcés par les circonstances de vous demander l'autorisation de pénétrer dans la zone neutre pour rétablir la liberté du travail dans le bassin de la Ruhr. Autrement, demain ou après, ni vous, ni nous, nous n'aurions plus de charbon. — L'article 43 vous interdit cette occupation et l'article 44 stipule qu'elle constituerait, de votre part, un acte d'hostilité. — Loin de nous l'idée de vous être hostiles. C'est dans votre propre intérêt que nous violons l'article 43. Nous sommes, du reste, déjà installés dans la zone neutre. Nous en sortirons plus tard. — Donnez-nous, au moins, quelques

garanties. — N'avez-vous pas notre parole? — C'est vrai, et nous sommes convaincus qu'elle vaudra mieux que votre signature. »

C'est à ce dialogue humiliant que s'est trop longtemps résignée l'Entente victorieuse.

Si, au moment de l'armistice, elle avait immédiatement compris qu'après avoir gagné la guerre, elle avait à gagner la paix et que la maîtrise du charbon pouvait lui donner les moyens de régler elle-même le relèvement économique de l'Europe, elle aurait momentanément occupé la Ruhr, ravitaillé les corons et assuré la répartition du combustible entre tous les pays intéressés, y compris l'Allemagne. Elle a, depuis lors, laissé échapper plusieurs occasions de réparer son erreur et maintenant la France court le risque de ne plus même recevoir les quantités tout à fait insuffisantes de charbon qui lui étaient expédiées. En même temps, l'armée allemande a repris, avec le Rhin, le contact que prohibait le traité. Plus que jamais, l'Entente a le devoir de se prémunir, par des garanties positives, contre des infractions qui se renouvellent sans cesse et contre des empiétements militaires qui peuvent, tôt ou tard, favoriser un retour offensif de l'impérialisme allemand. Dans le remarquable discours qu'il prononçait, ces jours-ci, à Montecitorio, M. Nitti avait assurément raison de dire qu'il était « nécessaire de remettre en valeur l'Allemagne et la Russie » et que « seule pouvait sauver l'Europe une politique impliquant la reconstruction des nations vaincues. » Nous ne voulons appauvrir personne. Nous serons très heureux que les nations vaincues se relèvent par le travail et recouvrent leur prospérité. Nous verrons avec plaisir une Allemagne pacifique se reconstituer dans l'ordre et dans la liberté. Besoin n'est pas de faire appel à notre clémence. Nous sommes humains et nous sommes justes. Mais nous ne sommes pas assez riches pour offrir des présents à ceux qui nous ont volés, et, si dignes de pitié que soient les vaincus, peut-être avons-nous nous-mêmes le droit de vivre.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

COMMENT FINIT LA GUERRE[1]

II[2]

1916 — VERDUN ET LA SOMME

C'est à l'unité de commandement que les Empires centraux devaient leurs victoires en Russie et en Serbie. M. Aristide Briand, président du Conseil depuis le 30 octobre 1915, avait lancé une formule heureuse qui la préparait pour l'Entente : *L'unité d'action sur l'unité de front.* Évidemment les armées alliées ont déjà bénéficié d'une certaine solidarité : l'avance russe en Prusse orientale en août 1914 a eu son influence sur la victoire de la Marne, et réciproquement les offensives d'Artois et de Champagne ont limité les progrès allemands en Pologne et en Livonie. Mais il fallait établir une coordination permanente entre des actions très éloignées, menées par des Gouvernements bien différents et avec des moyens bien dissemblables. Le 6 décembre, les généraux Joffre, Haig, Alexeieff et Cadorna se réunirent à Chantilly sous la présidence du généralissime qui venait de recevoir le commandement de toutes les armées françaises, y compris celle de Salonique. Une offensive générale fut décidée, qui devait commencer simultanément sur tous les fronts, dès que l'armée anglaise serait pourvue des renforts qu'elle attendait, et que l'armée russe très éprouvée aurait pu se reconstituer; si l'ennemi attaque le premier sur un point du front, l'assailli sera secouru par ses alliés dans toute la limite du possible.

(1) *Copyright in the United States, Canada and British Empire.*— Droits réservé pour tous pays.

(2) Voir la *Revue* du 1er avril.

Mais déjà, au milieu de novembre 1915, le Haut Commandement germanique avait pris la décision d'attaquer à Verdun pendant l'hiver 1916 et en Italie au printemps, avec le Tyrol comme point de départ. La préparation de ces deux offensives soulageait d'autant les fronts de Russie et de Serbie en artillerie lourde d'armée et en divisions d'infanterie. Quelques actions locales occupent le début de l'hiver et attirent l'attention des Alliés, vers la Champagne d'abord, à Tahure, du 6 au 12 janvier; vers les Flandres, à Nieuport et Het-Sas, le 24 janvier; vers l'Artois, à Thélus le 23 janvier et à Givenchy le 28; vers la Picardie le 29, à Frise; vers l'Alsace à Seppois le 13 février. Il s'agit moins d'atteindre des objectifs limités que de rechercher par des expériences pratiques dans quelles conditions il est possible de raccourcir beaucoup la préparation d'artillerie nécessaire aux attaques en augmentant le nombre des batteries en action : on se contente alors de réglages sommaires, on tire sur zones étroites, et la destruction est moins complète qu'avec le même nombre de projectiles tirés à loisir; mais l'effet moral et l'ébranlement physique produits par les détonations répétées et incessantes, par l'avalanche de fonte et d'acier qui ravage le terrain en quelques heures au point de rendre le paysage méconnaissable, par les pertes qui font tomber brusquement l'effectif des défenseurs sans possibilité de renforcement, voilà les facteurs nouveaux dont on étudie l'efficacité, et qui permettront d'enlever la position avant que l'adversaire ait eu le temps d'amener ses renforts en artillerie et en infanterie.

Le choix de Verdun s'explique par sa situation en saillant dans le tracé général du front français : c'est de ce fait un point faible. En outre, ce saillant est coupé par la Meuse, et dans sa pointe le défenseur aura à livrer bataille avec une rivière à dos. Cette pointe est la tête de pont d'une attaque française qui aurait comme objectif le bassin de Briey et Metz; en la faisant sauter on ferme la porte, on rectifie la ligne et on consolide en même temps la position à Saint-Mihiel, où la ligne allemande est bien aventurée. C'est là un minimum de succès, mais on peut bien espérer la prise de tout le camp retranché, qui sera d'un considérable effet moral et qui ouvrira dans la ligne française une brèche permettant tous les espoirs. Des deux voies qui permettaient le ravitaillement de Verdun l'une est coupée, l'autre le sera dès le début de l'attaque, et le

camp retranché ne disposera plus que d'un petit chemin de fer à voie d'un mètre, le « Meusien, » tandis que sur le front allemand qui lui fait face viennent aboutir quatorze voies normales : les transports de troupes, de vivres et surtout de munitions sont donc tout en faveur de l'attaque, qui en outre aura pu préparer ses ravitaillements à l'avance, tandis que la défense devra tout improviser.

Les industriels allemands ont attiré l'attention du Haut Commandement sur la nécessité d'annexer le bassin de Briey, dont les mines de fer complètent si bien les houillères de Sarrebrück et si, par épuisement des deux partis, les négociations s'engagent sur les positions de combat, sans qu'une action décisive ait culbuté l'un des deux adversaires, on tiendra forcément compte de ces positions et il y a grand intérêt à gagner du terrain autour des mines convoitées. Enfin Verdun, pris par les Prussiens en 1792 et en 1870, est l'un des trois évêchés (Metz-Toul-Verdun) donnés à la France par Henri II au XVIe siècle et où fut signé le traité de 843 qui a partagé l'Empire de Charlemagne entre ses trois petits-fils : cité gauloise, oppidum romain, citadelle du Roi Très Chrétien, camp retranché de la République Française, Verdun a toujours exercé une fascination singulière sur les imaginations germaniques, et sa prise, qui apparaissait comme relativement facile, pouvait être célébrée en elle-même comme une grande victoire en Allemagne et dans tous les pays neutres. Telles sont les raisons qui ont motivé le choix de l'attaque allemande et ont fait écarter des objectifs plus rapprochés de Paris et capables de procurer des avantages stratégiques plus importants.

L'attention particulière du Commandement et même du Gouvernement français avait été attirée sur Verdun.

A la suite de la prise de Liège, de Namur, d'Anvers et de Maubeuge et de plusieurs forts d'arrêt en France, l'importance de la fortification permanente, — même la plus moderne, — avait semblé bien diminuée. On pensait que les obusiers de gros calibres avaient la puissance de détruire ou de rendre intenable en quelques heures l'ouvrage le mieux organisé, et que, par conséquent, les camps retranchés devaient se transformer complètement, si on voulait leur permettre de jouer leur rôle protecteur; il fallait en reporter la défense très en avant des anciens ouvrages et empêcher l'ennemi d'entre-

prendre un siège qui ne pouvait se prolonger au delà de quelques jours, de quelques heures peut-être : le temps de mettre en batterie l'artillerie à grande puissance et de régler son tir sur des objectifs connus longtemps à l'avance. En conséquence, un décret du 3 août 1915 avait supprimé les « places fortes » avec leur organisation autonome dans un périmètre étroitement limité, et elles avaient été remplacées par des « régions fortifiées » beaucoup plus étendues. L'application de ce décret avait donné lieu à de fâcheuses exagérations; il fallait éloigner de la place les ouvrages de défense, puisque la portée des canons avait augmenté, mais c'était une erreur de croire, comme conclusion d'expériences encore mal connues, à l'inefficacité complète de la fortification, et il fallait simplement admettre que la protection des ouvrages devrait croître, comme toujours, avec la puissance des projectiles. A Verdun en particulier, ce fut une faute de négliger leur entretien et leur défense. Les tourelles cuirassées n'ont subi que des avaries réparables, les abris profonds ou suffisamment bétonnés sont restés constamment utilisables; les forts et les ouvrages modernes ont été tels quels d'un très précieux secours, malgré leurs avaries; les forts plus anciens ont nécessité des travaux d'approfondissement assez considérables, mais ont pu servir utilement. Les troupes ont trouvé par instants un abri sûr, des repas chauds, des approvisionnements certains en vivres et en munitions et, grâce à cet ensemble, elles ne sont jamais arrivées au dernier degré d'épuisement.

On peut prévoir que dans l'avenir la cuirasse et le béton continueront à jouer leur rôle; les abris se feront plus profonds, avec des communications enterrées dont certaines auront des amorces de dégagement à ouvrir au dernier moment, selon plusieurs variantes étudiées à l'avance; réseaux téléphoniques et aqueducs à l'épreuve s'imposeront; protection perfectionnée contre les gaz toxiques, ouvrages permanents à compléter en cas d'attaque par des abris de mitrailleuses en quinconces, etc... les moyens de la défense continueront vraisemblablement à se perfectionner en même temps que les engins de l'attaque. Gagner du temps, garder un point d'appui important, économiser les effectifs, tel a toujours été le rôle de la fortification, qui ne donne jamais la décision, mais qui peut permettre de la préparer.

La région fortifiée de Verdun était sous le commandement

du général Herr, qui avait à organiser sa défense. Il établit le tracé et l'amorce de trois positions successives, de quatre sur certaines parties de son front, et demanda la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires à leur création. Mais les moyens étaient limités pour l'ensemble du front et le général Herr ne put qu'ébaucher sa tâche. Le colonel Driant, député de Nancy, commandait un groupe de bataillons de chasseurs dans la région fortifiée de Verdun. Depuis longtemps inquiet de la situation, il en entretint la Commission de l'armée de la Chambre, dont il faisait partie, et le Président de la Commission signala cette inquiétude au ministre de la Guerre, le général Galliéni, qui demanda des éclaircissements au général Joffre le 16 décembre 1915. Dès le surlendemain, le général Joffre fit connaître les dispositions générales qu'il avait prises sur tout son front, affirma, — un peu rapidement, — qu'elles étaient réalisées à Verdun, et se plaignit que le gouvernement eût accueilli des plaintes ou réclamations de ses subordonnés. Le général Galliéni répondit, au nom du Conseil des Ministres, que le gouvernement gardait toute sa confiance au général en chef et écarta ainsi tout conflit d'autorité.

A la fin de 1915, la construction de voies étroites, l'installation de dépôts de munitions et de nombreuses batteries se révélaient en Champagne en même temps qu'en Lorraine, puis les indices se multiplièrent dans la région de Verdun. Le 20 janvier, le général Joffre y envoya en mission le général de Castelnau, qu'il avait nommé major général des armées françaises après entente avec le gouvernement. Le général de Castelnau insista pour que des moyens d'action plus considérables fussent mis en œuvre dans cette région et l'obtint. A partir du 1er février, les travaux furent poussés très activement grâce à deux divisions territoriales de renfort, mais il était bien tard. En même temps, une armée se rassemblait sur les arrières de la région qui apparaissait comme de plus en plus menacée : la valeur de quatre corps d'armée et une importante artillerie lourde. Mais la menace sur le front de Champagne n'était pas écartée, et il eût été imprudent de fixer ces réserves en les introduisant prématurément sur le front même. Comme on prévoyait que l'unique voie normale de ravitaillement, — Verdun-Sainte-Menehould, — serait coupée en cas d'attaque, la route Verdun-Bar-le-Duc fut chargée à 7 mètres de large pour

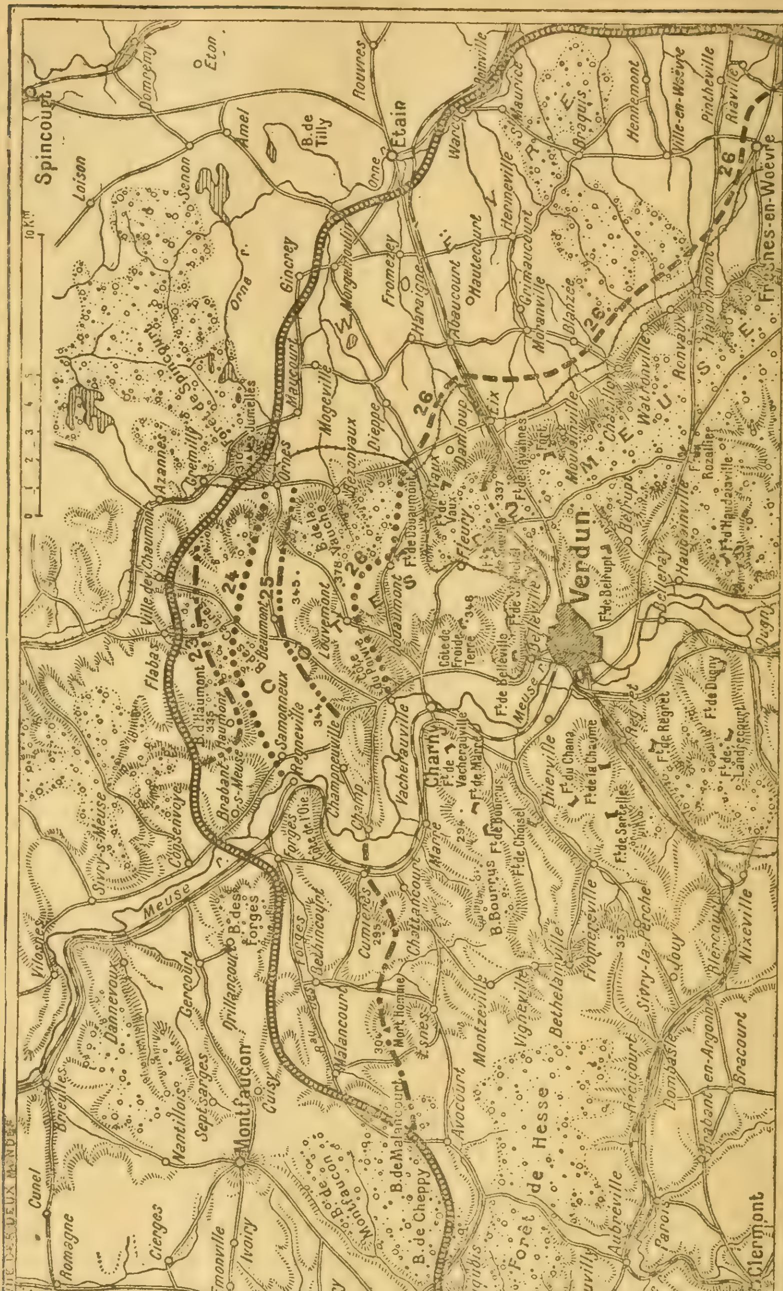

RÉGION DE VERDUN

permettre une circulation intense des camions automobiles; d'autre part, le Meusien, chemin de fer à voie étroite, avait été très amélioré. En fait, toutes les précautions étaient prises par les états-majors pour approvisionner largement l'armée toute prête à secourir Verdun, qui va se porter en ligne et qui ne manquera jamais ni de vivres, ni de munitions. Mais le général Herr, qui commande la région fortifiée, n'a à sa disposition sur les deux rives de la Meuse que neuf divisions d'infanterie et six régiments d'artillerie lourde.

Il a devant lui en première ligne dix-sept et bientôt dix-neuf divisions, appuyées d'un déploiement d'artillerie jusqu'alors inégalé. Le front allemand reste inerte depuis de longs mois. A cette période de la guerre et pendant longtemps encore, on considérait comme nécessaire de placer la troupe d'attaque à distance d'assaut, 200 mètres ou 250 mètres, abritée dans des parallèles de départ, afin de raccourcir le plus possible l'espace à parcourir en terrain découvert, tout en lui épargnant les coups trop courts de son artillerie pendant la destruction des tranchées et des défenses ennemies; l'assaillant a pris soin de ne pas révéler ses intentions par l'établissement de ces parallèles, et il reste dans sa ligne, éloignée parfois de 800 mètres de la ligne française, car aucun défenseur n'y sera en état de tirer après le bombardement inouï qui est préparé, et les batteries françaises, détruites ou désorganisées, ne seront plus à craindre.

*
* *

Le 21 février à 7 h. 15, le bombardement commençait contre tout le front Nord de la région fortifiée, de Malancourt aux Éparges, — 22 kilomètres, — sur les deux rives de la Meuse. La destruction des premières et deuxièmes positions et celle des batteries se poursuivent simultanément par les calibres moyens (150 et 210); celle des ouvrages fortifiés par les gros calibres (280, 305, 380, 420); le tir est particulièrement intense entre la Meuse et la Woëvre. — Les tranchées et les boyaux sont à peu près nivelés, les fils de fer ont disparu. Les cratères creusés par l'explosion des gros projectiles donnent à tout le paysage un aspect lunaire, nouveau à ce moment, et qui deviendra vite familier. A 16 h. 45, entre le bois d'Hautmont et Herbebois, sur un front de 4 kilomètres, l'attaque d'infante-

rie sort par trois vagues successives, très denses, et pénètre dans la position française. Elle y rencontre des difficultés imprévues; quelques éléments de tranchées subsistent, avec leurs défenseurs; des groupes sortent de rares abris épargnés, qui luttent bravement, à peine abrités, en infligeant à l'assaillant groupé des pertes sensibles; sur un front aussi restreint, ces résistances locales suffisent à retarder beaucoup l'avance allemande, très faible à sa gauche, un peu plus forte à sa droite. Mais le 22, le village de Hautmont est enlevé, qui prend à revers la ligne française jusqu'à la Meuse, ainsi que le bois des Caures, où le colonel Driant et le commandant Renouard sont tués après une défense héroïque. Le 23, la percée continue et sa progression fait tomber d'autres positions sur ses deux flancs.

Pendant les trois journées, deux divisions françaises fortement diminuées par le bombardement ont lutté contre cinq divisions allemandes. Le 24, la bataille continue, les Français renforcés de deux divisions, les Allemands de six régiments. La défense, tout en reculant, contient l'attaque en avant des villages de Samogneux, Beaumont et Ornes. Le recul est lent, mais c'est le recul. Chaque mètre de terrain est chèrement payé, mais l'attaque progresse, et l'arrivée des renforts n'a pas suffi à l'arrêter. Le général de Langle de Cary, commandant le groupe des armées du centre, envisage la nécessité du repli sur la rive gauche de la Meuse, qui doit se faire posément, sous peine de devenir un désastre; en tout cas, les troupes restées dans la Woëvre vont se trouver très éloignées des ponts et sont menacées d'être coupées : leur repli sur les côtes de Meuse lui paraît s'imposer. Le général de Langle expose ses vues au général en chef qui lui donne toute latitude sur ce dernier point, et le laisse seul juge des nécessités du combat, et il ajoute : « Mais vous devez tenir face au Nord entre la Meuse et la Woëvre par tous les moyens dont vous disposez. » En conséquence, le général de Langle donne l'ordre aux troupes de la Woëvre de se replier sur le pied des Hauts de Meuse, comme il en a la latitude, et continue le combat sur son front Nord, comme il en a l'ordre formel. Le général de Castelnau, qui a obtenu du général Joffre de retourner à Verdun, voit le général de Langle à son quartier général le 25 à 4 heures du matin; il confirme les ordres du général Joffre, et le général de Langle télégraphie au général Herr : « La défense de la Meuse se fait sur la rive

droite, il ne peut donc être question d'arrêter l'ennemi que sur cette rive. » Le général de Castelnau arrive à 7 heures du matin à Verdun, où sa seule présence apporte du calme et du réconfort. Sans intervenir directement dans la bataille, il règle l'arrivée des renforts, qui arrivent maintenant nombreux, et veille à leur utilisation.

Les renseignements qui arrivent de la ligne de feu sont confus et très inquiétants. Une 7e division de renfort, qui se battait très énergiquement depuis la veille, sa gauche à la Meuse, se replia dans la journée sur l'ordre de son général et s'établit sur la côte de Belleville. Une initiative heureuse arrêta l'ennemi par un infranchissable barrage d'artillerie et permit à une autre division de reprendre une partie du terrain abandonné. Mais il semble bien que si l'ennemi s'était acharné ce jour-là, s'il eût engagé au bon moment des réserves fraîches, il serait parvenu à tout le moins sur la côte de Belleville, et ce progrès eût rendu bien difficile notre maintien sur la rive droite. Mais il attaquait sur un trop petit front, se limitant entre la Meuse et la Woëvre, et dans ces conditions, l'arrivée de renforts restreints suffisait à fermer la brèche et à limiter le recul.

Au centre, on s'est battu toute la journée autour du fort de Douaumont, dont la tourelle de 155 a tiré à peu près constamment depuis quatre jours; le fort n'a aucune garnison, sauf l'équipe de vingt-trois canonniers qui sert cette pièce et qui, à bout de forces, dort au petit jour. Une patrouille du 24e brandebourgeois, trouvant baissé le pont-levis, pénètre dans le fort et s'y installe sans tirer un coup de fusil. Tel est le résultat du décret mal compris, qui transformait les *camps retranchés* en *régions fortifiées*, et peut-être aussi d'une insuffisance de liaison entre deux unités de première ligne qui auraient dû se souder étroitement dans le fort de Douaumont, au lieu de s'y appuyer toutes deux, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest du fort. L'important ouvrage d'Hardaumont, qui complétait la défense des forts de Douaumont et de Vaux, n'avait pas de garnison, et il fut abandonné à l'ennemi sans un simulacre de résistance.

La journée était mauvaise. La prise de Douaumont fut annoncée au monde entier dans un communiqué triomphal : « A l'Est de la Meuse, devant Sa Majesté l'Empereur et Roi qui était sur le front, nous avons remporté des succès importants... Dans une vigoureuse poussée en avant, des régiments de Bran-

debourg sont arrivés jusqu'au village et au fort de Douaumont qu'ils ont enlevé d'assaut. »

Cette transposition de la vérité était un peu hardie; dans une guerre de peuples, où l'opinion jouait un rôle encore plus important que par le passé, elle servait certainement la cause allemande en donnant à ce nom de Douaumont, jusqu'alors inconnu, la valeur d'un symbole : la possession en apparaissait comme l'enjeu de la bataille engagée. Mais quand, relevant le défi, les Français reprendront Douaumont, le prix que les Allemands ont donné à sa possession mesurera leur défaite.

Le général Joffre mande à Chantilly le général Pétain, qui dirigeait à l'arrière l'instruction des divisions mises successivement au repos : « Ça ne va pas mal, » lui dit-il dès l'abord avec son robuste optimisme, et il l'envoie prendre le commandement de l'armée en formation sur la rive gauche de la Meuse, qui devra intervenir au moment utile. Le général de Castelnau pensa que cette heure avait sonné dès que le général Pétain fut arrivé sur les lieux et lui conféra le commandement, car les événements dépassaient le cadre de la « région fortifiée de Verdun, » dont l'état-major, d'ailleurs, n'était pas outillé pour diriger des opérations de l'importance présente.

Renseigné sommairement sur les opérations du 24 et du 25, le général Joffre télégraphie dans la soirée du 25 aux généraux de Castelnau, Pétain et Herr : « J'ai donné hier, 24 février, l'ordre de résister sur la rive droite de la Meuse, au Nord de Verdun. Tout chef qui, dans les circonstances actuelles, donnera un ordre de retraite sera traduit en conseil de guerre. » Il avait paru au général en chef que certains replis avaient été prématurément ordonnés; sans condamner les auteurs de ces ordres avant de les avoir entendus, il assumait virilement la responsabilité de la résistance, avec le risque des pertes en matériel et en prisonniers sur la rive droite de la Meuse, et, par un ordre formel, il abolissait toute velléité de retraite. Certes la gloire est grande de ceux qui ont exécuté cet ordre, et qui, par leur science militaire, leur esprit d'organisation, leur connaissance de la troupe et leur action personnelle, ont gagné cette grande bataille. Mais l'acteur principal, dont le rôle est trop peu connu, qui, de la première scène jusqu'au dernier acte de ce grand drame, n'a cessé de les décharger du lourd fardeau des responsabilités en cas de revers, c'est le général Joffre.

Au télégramme du général en chef, il faut ajouter une constatation : la conduite des généraux qui l'avaient motivé a été l'objet d'une enquête approfondie; l'opportunité du repli reste discutable, mais tout soupçon de défaillance a été nettement écarté. L'heure est venue où toute vérité peut et doit être dite; s'il y avait quelques ombres à ce magnifique tableau, elles ne sauraient lui nuire, mais il n'y en a pas. Certes, tous les traits ne s'y présentent point sur le même plan ni avec la même valeur, mais tous ont leur place dans l'ensemble.

Le général Pétain prend le commandement le 26 février. Aussitôt le front s'organise pour la défense pied à pied, accompagnée de vigoureuses contre-attaques; il est divisé en secteurs, entre lesquels se répartit l'artillerie lourde qui arrive; pour l'approvisionnement, les études antérieures encore un peu théoriques sont réalisées; la route entre Bar-le-Duc et Verdun, qui craque sous le poids sans cesse croissant des camions automobiles, est réparée par des équipes de territoriaux et doublée par des pistes latérales. La situation reste très confuse, à tel point que, le 26, le général Pétain ignore la prise de Douaumont et craint pour les forts de Vaux et de Souville, peu rapprochés de Verdun, et qui ne sont pas encore menacés. Il engage ses renforts et la lutte est très vive sur le sommet de Douaumont. Notre ligne dépasse le fort à l'Est et à l'Ouest, et l'enserre; sur ce point devenu capital, la bataille fait rage. C'est seulement le 4 mars que le front français se fixe pour quelques semaines à 200 mètres au Sud du fort. Sans doute les contre-attaques prescrites procurent rarement un gain de terrain appréciable, mais elles brisent l'offensive allemande, déconcertée par cette nouvelle figure de la résistance. Le général Joffre ne cesse de rappeler leur nécessité; il écrit au général Pétain, le 27 février : « Au point où en est la bataille, vous sentez comme moi que la meilleure manière d'enrayer l'effort que prononcera l'ennemi est de l'attaquer à notre tour. » Et le 1er mars : « Vous disposez maintenant de forces plus nombreuses que celles qui vous sont opposées... Il faut surtout que vous preniez l'initiative d'actions offensives visant des buts définis. » Il faut le dire, cette volonté d'agression n'est pas comprise de tous. Le réflexe ne s'est pas encore créé de rendre le coup instinctivement, sitôt reçu, et de reprendre la tranchée, sitôt perdue, — quand tranchée il y a.

Les attaques antérieures ont donné naissance à des études fort utiles, qui ont servi de base à de véritables règlements, bien conçus; mais un certain formalisme en est résulté, qui pèse sur la décision et surtout sur l'exécution ; on croit encore nécessaire l'établissement des divers plans qui règlent le rôle de chacun dans l'attaque, et surtout la réunion de moyens puissants, comme s'il s'agissait d'enlever une position organisée à loisir. Le vieux principe a été perdu de vue de songer à l'ennemi en se disant toujours : « Il pleut dans mon camp, mais il pleut dans le sien. » Cette comparaison naturelle amènerait souvent des réflexions consolantes : « Il vient de me bousculer, mais il ne sait plus où est sa ligne; son artillerie tire au hasard et la mienne a ses objectifs précis. Il marche en terrain inconnu, dont je connais chaque motte de terre. Mon tir va couper ses ravitaillements, et mes hommes se sont rapprochés de tous leurs dépôts. » La méthode s'enseigne, mais seule la pratique développe le sens de l'improvisation quand il n'est pas inné, et, toutes choses étant égales d'ailleurs, il sera toujours plus facile d'attaquer que de contre-attaquer.

L'attaque allemande ne progressait plus sur la rive droite qu'avec une extrême lenteur. Le long de la Meuse elle était gênée par les feux de la défense qui la prenaient d'écharpe et même de revers. Le Kronprinz se décida enfin à élargir son front d'attaque sur la rive gauche de la Meuse, essayant trop tard de réparer le vice initial de son offensive. Le 4 mars, il demanda à son groupe d'armées le suprême effort pour prendre Verdun, « le cœur de la France. » Après deux jours de bombardement, il attaque avec deux divisions le 6 mars. Mais les Français l'attendaient là depuis quinze jours; ils cédèrent avec une médiocre résistance le passage du ruisseau de Forges et la partie de leur ligne qui était dominée par les feux de la rive droite et qu'ils ne tenaient plus que par de gros avant-postes. Le lendemain les Allemands continuèrent à avancer, achetant leurs progrès de plus en plus cher, mais ils durent s'arrêter devant le Mort-Homme.

Du 8 au 11, la bataille s'étendit simultanément sur les deux rives. Il y eut quelques progrès insignifiants sur la rive gauche, mais le Mort-Homme tint bon, de même que la côte du Poivre sur la rive droite. Les Allemands s'avancèrent jusqu'aux abords du fort de Vaux, dont ils annoncèrent la prise dans un nouveau

communiqué retentissant : « Le fort de Vaux, ainsi que les nombreuses fortifications voisines, ont été enlevés dans une brillante attaque de nuit par les régiments de réserve de Posen... » On peut supposer que des prisonniers allemands amenés dans le fort et traversant sa superstructure ont été pris pour une victorieuse troupe d'attaque. Il fallut démentir le surlendemain en déclarant que le fort cuirassé était devenu « un monceau de ruines sans valeur » et avait été évacué. Le premier communiqué semble bien le résultat d'une erreur, mais le second est un mensonge. — Tous les témoignages dans les deux camps, et notamment la correspondance des soldats, témoignent de l'acharnement de la lutte dans ces journées et de la vaillance déployée par les deux adversaires. Les Français ont remarqué particulièrement parmi leurs ennemis les troupes bavaroises, dont le sang était répandu sans compter par le commandement prussien.

Le général Joffre avait senti qu'il avait gagné la première manche de cette terrible partie. Bien que sobre de paroles, il remercia les soldats de Verdun : « L'Allemagne espérait, leur dit-il, que la prise de Verdun raffermirait le courage de ses alliés et convaincrait les pays neutres de sa supériorité. Elle avait compté sans vous... La lutte n'est pas terminée, car les Allemands ont besoin d'une victoire. Vous saurez la leur arracher... Vous serez de ceux dont on dira : ils ont barré aux Allemands la route de Verdun. »

Le généralissime ose donc annoncer à ses soldats que la bataille va continuer; il relève le défi de son ennemi, qui attache à la prise de Verdun une importance morale, à défaut d'une importance stratégique qu'elle n'a pas : l'Allemand n'a pas obtenu la percée rapide qu'il pouvait espérer, et son but se limite à la prise des forts sur la rive droite de la Meuse, rectification de front d'une importance toute locale ; il en est réduit à donner à cet objectif une importance factice : Verdun, « pierre angulaire de la principale forteresse de la France », etc... Le général Joffre tiendra donc, et sa victoire sera rehaussée des déclarations même de l'ennemi. Il vient fréquemment sur place, pour deux ou trois jours. Il garde la 2e armée du général Pétain sous son commandement immédiat, s'allégeant ainsi de l'intermédiaire « groupe d'armées, » organe souvent inutile, parfois nuisible, toujours pesant et retardataire, quand il n'est

pas tenu par une personnalité puissante ; tant que Verdun sera le seul théâtre d'opérations, le général Joffre y exercera une action directe. Il peut ainsi y calculer strictement l'emploi de ses forces, car il doit réserver les moyens d'action nécessaires à l'offensive franco-anglaise qui se prépare dans la Somme, selon le plan d'opérations arrêté en décembre 1915 dont il poursuit imperturbablement l'exécution. Sir Douglas Haig a bien voulu étendre son front et libérer ainsi la 10e armée française, dont les forces pourront être employées en renforts à Verdun ; le général anglais offre de contribuer directement à la bataille qui s'y est engagée : le général Joffre décline ses propositions, voulant laisser toutes les forces britanniques à l'offensive projetée.

Les 12 et 13 mars, le bombardement allemand reprit sur les deux rives de la Meuse avec une extrême violence ; le 14, une petite avance rapprocha du Mort-Homme la ligne assaillante, arrêtée par quelques contre-attaques heureuses. Le 16, le village et le fort de Vaux résistèrent avec succès à de violents assauts répétés jusqu'à cinq fois. Mais le 20 à la nuit, après une furieuse préparation d'artillerie, les Allemands s'emparaient du bois d'Avocourt, médiocrement défendu par une troupe qui paraît s'être laissé impressionner par le jet de liquides enflammés en très grande quantité. Toutefois, les jours suivants, l'assaillant essaya vainement de déboucher du bois : une artillerie bien réglée arrêtait tout mouvement en avant. Montée à loisir, une contre-attaque française reprit le 29 ce bois qui faisait saillant dans les lignes et pouvait servir de base à une progression gênante pour l'ensemble. Une lutte violente continua pendant quatre jours pour la possession de ce terrain, qui finalement resta aux Français. Mais, en revanche, tout le saillant de Malancourt tomba aux mains des Allemands, les Français durent évacuer Béthincourt et se replier sur la rive Sud du ruisseau de Forges ; ils perdirent même le sommet du Mort-Homme.

Sur la rive droite, la fin de mars avait vu la lente progression des Allemands dépasser légèrement le village de Vaux. Le 2 avril, descendant les pentes de Douaumont, ils s'emparaient du bois de la Caillette, et franchissaient le ravin du Bazil ; aucune ligne de défense, aucune troupe de réserve ne les séparaient plus du fort de Souville. Même, ils avaient dépassé les feux de barrage de l'artillerie française. A ce moment entrait en

ligne la 5e division, qui, devançant l'heure de la relève, lança d'initiative son premier régiment à la contre-attaque. L'incertitude sur le terrain cédé enlevait toute précision au tir de l'artillerie, qui ne pouvait soutenir efficacement la ligne de contre-attaque, mais cette incertitude était la même dans les deux camps.

Il fallait avant tout arrêter l'ennemi, où il serait, et ensuite le repousser. Les dispositions prises dans la nuit, le combat s'engagea le 3 au matin par un premier succès de bon augure. Les jours suivants, l'artillerie put ajuster ses feux, le bois de la Caillette fut repris en entier, tous les abords de Souville et le Nord de Vaux largement dégagés, malgré l'arrivée de renforts allemands. On remarqua que cette division avait dépensé moins de monde pour regagner le terrain que la division précédente pour le perdre.

L'idée prit corps de continuer avec la même troupe et de reprendre Douaumont. La 5e division fut mise au repos, et le plan d'attaque établi, qui escomptait une progression de la division placée à sa gauche. Or cette division perdit du terrain au lieu d'en gagner et l'objectif à atteindre se trouva tout à fait en flèche ; les divisions voisines jugées hors d'état de participer à l'opération, la base de départ devint trop étroite.

Néanmoins, l'attaque partit le 22 vers midi, après une assez bonne préparation d'artillerie et, d'un magnifique élan, elle atteignit le fort en 11 minutes et en occupait la superstructure, sauf l'angle Nord-Ouest. A droite et à gauche, les objectifs assignés étaient atteints presque complètement. Mais l'ennemi tenait dans l'intérieur du fort et l'extérieur fut bientôt balayé par les tirs de son artillerie ; aux mitrailleuses non démolies des tourelles s'en joignaient d'autres remises en batterie peu à peu. Les renforts allemands arrivèrent dès le 23, parce qu'ils étaient prêts pour une attaque projetée ; les renforts français étaient trop éloignés, et le commandant de l'attaque ne les avait pas sous ses ordres. La lutte dura deux jours, mais le fort fut reperdu le 25.

Puis la lutte se ranime autour de Vaux. Le bombardement augmente chaque jour d'intensité à la fin de mai ; Damloup est pris le 2 juin et le fort entouré de trois côtés. Les Allemands occupent enfin la superstructure, et le commandant Raynal continue la défense dans les locaux intérieurs, avec une téna-

cité héroïque. Le fort tomba le 7 juin. Sa chute découvrait le fort de Souville, déjà menacé par la progression allemande qui descendait de Douaumont ; la ferme de Thiaumont tombe, le bois de la Caillette est repris ; il semble que l'héroïsme du soldat français soit impuissant devant cette avance en quelque sorte mécanique.

Le général Pétain a pris le commandement du groupe des armées françaises du Centre et le général Nivelle celui de l'armée de Verdun. Le général Pétain a déjà, en mai, attiré l'attention du général Joffre sur la gravité de la situation. Il y revient le 11 juin et insiste pour que l'offensive projetée sur la Somme ait lieu le plus tôt possible. Dès le lendemain, le général Joffre répond que toutes les dispositions sont prises à cet effet, mais qu'il faut à tout prix continuer la lutte sur la rive droite et risquer même la perte des batteries qui se replieraient bien difficilement.

Pourtant l'avance allemande continue sur la rive droite, malgré l'énergie du général Nivelle, qui ne cesse de prescrire la contre-attaque instinctive, immédiate. C'est sur ce terrain que se concentre tout l'effort de l'agresseur, qui monte une grande opération ayant pour premiers objectifs l'ouvrage de Froide-Terre, le village de Fleury et le fort de Souville. Cette ligne atteinte, les anciens forts de la côte Saint-Michel-Belleville seront facilement enlevés et les Français seront acculés à la Meuse, les ponts sous le tir de l'artillerie allemande. Dix-neuf régiments, appartenant à sept divisions différentes, vont s'engager, les renforts et les réserves très approchés de la première ligne pour profiter des premiers succès et assurer la puissance et la continuité de l'effort. C'était l'attaque la plus importante et la plus massive que Verdun eût jamais supportée.

L'artillerie a été très renforcée et commence sa préparation dès le 20 juin avec une intensité jusqu'alors inouïe. Le 23 au matin, les tranchées de première ligne sont littéralement retournées et l'infanterie allemande ne trouve presque aucun défenseur dans le commencement de son attaque. Elle atteint le ravin du Bazil, Fleury, l'ouvrage de Thiaumont, et pénètre même dans les fossés de l'ouvrage de Froide-Terre, où les éléments avancés sont faits prisonniers. Mais les contre-attaques françaises l'arrêtent. Le général Mangin, qui commande le secteur à cheval sur la Meuse, les lance sans répit. Elles se

heurtent aux attaques allemandes, et leur progression est au début très lente. Mais celle de l'ennemi est arrêtée et sa volonté sera bientôt dominée. L'acharnement des deux adversaires s'équilibre et le cours de la bataille est à un point mort, mais on sent déjà que le mouvement est près de changer de sens.

Cependant, le soir du 23, la situation était grave, car la vague allemande était bien près de battre cette côte de Belleville, dernière digue qui la séparait de Verdun. Elle atteignait la tête des ravins descendant de Froide-Terre vers la Meuse, et la côte du Poivre était menacée d'être submergée avec ses défenseurs pris à revers.

Le général Nivelle, commandant l'armée, confère avec le général Mangin. Tous deux sont d'accord pour penser qu'il faut contre-attaquer à outrance; le front menacé est dans une position d'équilibre instable et ne peut trouver son salut que dans le mouvement en avant ; le général Nivelle approuve les ordres donnés en conséquence. En rentrant à son Quartier général, il trouve le général Pétain qui s'assure que toutes les mesures sont prêtes pour l'évacuation de la rive droite, préparée dans le moindre détail quand il commandait l'armée de Verdun. Les positions de repli par échelon sont fixées à l'avance, de façon que cette savante retraite ne laisse aucun trophée à l'ennemi. Mais à cette disposition d'esprit qui lui fait envisager le pire, le général Pétain joint une admirable fermeté d'âme. Sauf le général Nivelle, aucun de ses subordonnés ne se doute qu'il ne pense pas que l'armée puisse conserver ses positions sur la rive droite. Quand il demande qu'on prépare l'opinion publique à la nouvelle de cette retraite, c'est à l'arrière qu'il pense ; à ses soldats et à leurs chefs, il montre un visage impassible et continue à dire : « On les aura! »

Le général Nivelle ne l'a pas convaincu. Pour la troisième fois, le général Pétain expose au commandant en chef le danger de la situation. Le tiers de l'artillerie française est sur la rive droite et serait perdu en cas de revers, si elle n'est pas repliée avant que l'artillerie allemande batte les ponts de la Meuse, et trois jours sont nécessaires à l'exécution de ce repli ; il serait prudent de le commencer.

Mais le général Joffre est imperturbable. Il répond le 26 que la préparation de l'offensive franco-anglaise est commencée et répète que Verdun doit se défendre sur la rive droite ;

s'il résulte de cette résolution une perte de matériel, le général en chef en prend toute la responsabilité. En lui présentant le télégramme qu'il a fait rédiger dans ce sens, l'aide-major général attire son attention sur cette décision, et sur la responsabilité qu'il assume ainsi : « J'en ai pris bien d'autres ! » répond placidement le général Joffre en signant. Au ministre de la guerre qui l'invitait à hâter l'attaque franco-anglaise, il exposa la situation générale ; le déclenchement de l'offensive projetée avait été subordonné au renforcement des armées anglaise et russe en hommes et en matériel ; l'heure était venue, et le canon de la Somme faisait entendre son grondement.

L'offensive admise par tous les alliés le 6 décembre 1915 dans les conférences de Chantilly avait été concertée entre le général Joffre et sir Douglas Haig au cours de l'hiver. Les Anglais avaient une tendance naturelle à prononcer leur principal effort vers la côte afin de menacer les bases navales qui servaient aux attaques des sous-marins allemands ; sir Douglas entra néanmoins dans les vues du général en chef français, et à la fin de février 1916, à la veille de l'offensive contre Verdun, les deux chefs s'étaient mis en complet accord pour exécuter jointivement une attaque décisive à cheval sur la Somme. Elle devait commencer vers le 1er juillet.

Le général Foch, commandant le groupe des armées du Nord, devait exécuter cette attaque avec 39 divisions, réparties entre 3 armées sur un front de 50 kilomètres, et disposerait d'une importante artillerie lourde. L'armée britannique prolongerait le front d'attaque de 20 kilomètres vers le Nord ; la bataille de Verdum eut comme seule conséquence de faire relever la 10e armée française par l'armée britannique, et le général Joffre, voulant la laisser tout entière à la préparation de son offensive, déclina l'offre de sir Douglas Haig de la faire coopérer à la défense de Verdun. Ces troupes toutes nouvelles, auxquelles la conscription votée en janvier 1916 venait de donner enfin une base de recrutement solide, avaient besoin d'un certain temps pour s'organiser et s'instruire. Les 4 divisions du combat de Mons, — 70 000 hommes, — qui composaient « la méprisable petite armée du maréchal French » s'étaient successivement augmentées, et les forces britanniques en France comprenaient 54 divisions, — plus d'un million de combattants. Leur artillerie et leurs munitions, par suite

d'une fabrication activement poussée sous la direction de M. Lloyd George, donnaient enfin satisfaction à tous leurs besoins dans la bataille moderne, méconnus au début de la campagne. Sur tout le front anglo-français, la préparation du champ de bataille fut menée avec la plus grande activité.

Mais la bataille de Verdun usait les réserves françaises et le front d'attaque dut être réduit peu à peu. Pour son offensive, le général Foch ne dispose plus le 1er juillet que de 16 divisions, formant la 6e armée sous les ordres du général Fayolle. En revanche, l'artillerie est formidable : 900 pièces lourdes, 1 100 canons de tranchée, 6 millions et demi de projectiles pour un mois de bataille.

Sir Douglas Haig attaque sur 25 kilomètres de front, de Serre à Gomécourt, avec 15 divisions en première ligne, 4 en deuxième ligne, 2 en réserve (4e armée, général Rawlinson, 6e armée, général Gough).

L'entente entre les deux généraux en chef était parfaite. A la fin de mai, sir Douglas écrivait au général Joffre : « La question doit être considérée comme s'il n'y avait qu'une seule armée sur le front anglo-français. » Déjà le général Alexeieff avait télégraphié : « Je me range sous le commandement du général Joffre. » Et il l'avait prouvé par la magnifique offensive de Broussiloff. La confiance de ses pairs créait des devoirs nouveaux au général Joffre, avec des responsabilités nouvelles. Il était en son pouvoir de hâter l'attaque anglaise ; le gouvernement français le désirait beaucoup, afin de dégager Verdun le plus tôt possible ; mais la hâter, c'était la compromettre, et le général Joffre resta inébranlable.

Le 21 juin, sa directive pour les deux armées disait : « Il faut s'attendre à livrer une longue et dure bataille... Le but essentiel des opérations est de porter une masse de manœuvre sur le faisceau des lignes de communication de l'ennemi que jalonnent Cambrai-Le Cateau-Maubeuge. La route Bapaume-Cambrai devra donc être l'axe de la progression initiale. » Il demande que la situation soit envisagée d'un regard viril, et néanmoins il reste plein d'espoir, envisageant des objectifs éloignés.

Ce n'est pas d'un seul bond que le général Joffre comptait les atteindre. Après les expériences de 1915, la percée à travers les organisations fortifiées n'était plus envisagée que comme le résultat d'une lutte d'usure, méthodiquement poursuivie ; des

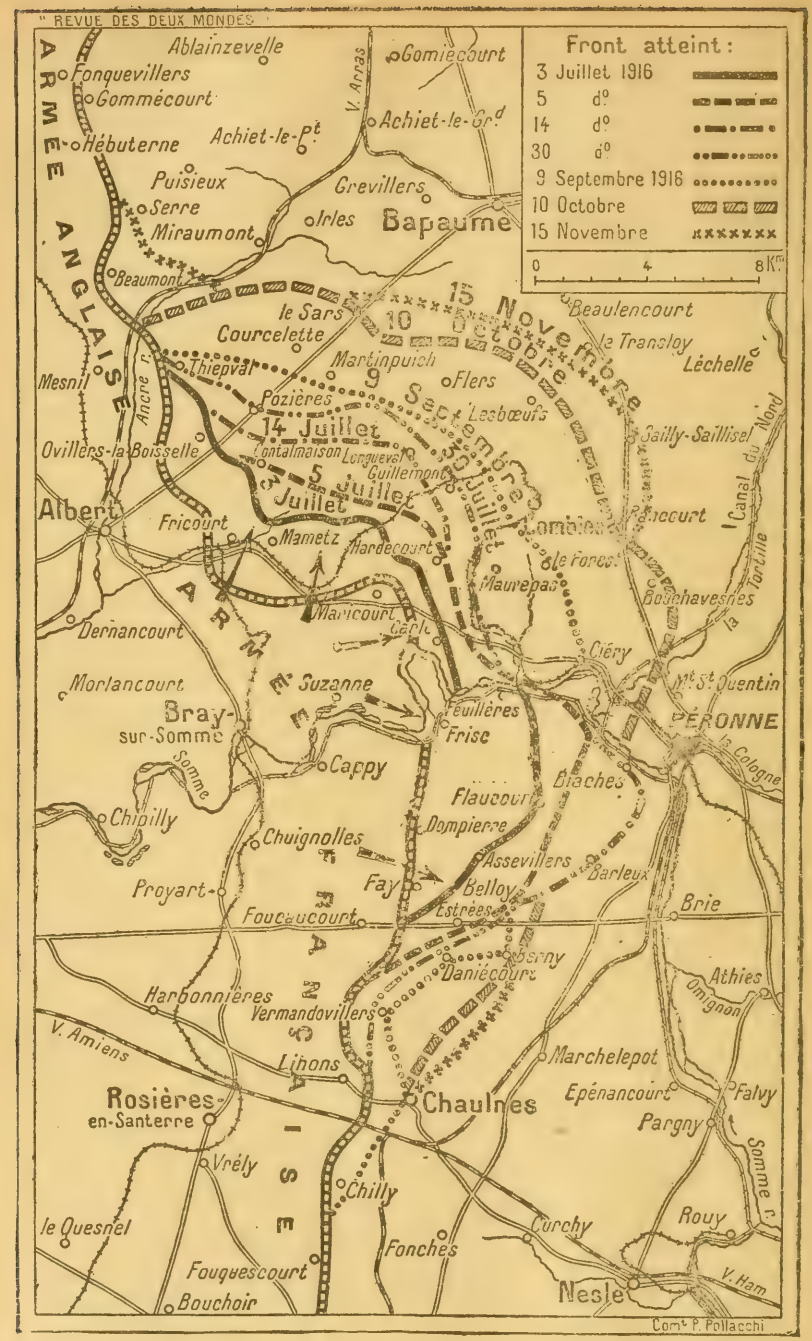

BATAILLE DE LA SOMME

attaques successives à objectifs limités devaient rejeter peu à peu l'ennemi de la zone où il s'était fortifié, tout en lui infligeant des pertes supérieures à celles de l'assaillant; enfin, il serait obligé de livrer bataille en rase campagne, après un nombre de semaines ou de mois qu'on ne pouvait calculer et, après l'avoir ainsi dominé, on en aurait raison. Son front sans cesse pressé et reculant sans cesse finirait par s'effondrer.

Cette méthode très sage visait à l'économie de l'infanterie : l'artillerie conquiert, l'infanterie occupe. L'ennemi est forcé de tenir constamment la position avec des forces assez denses, puisqu'il ignore le moment de l'attaque; l'assaillant, au contraire, ne fait entrer en ligne ses troupes d'attaque qu'au moment choisi par lui et jusque-là, il n'offre que le minimum de troupes aux coups du défenseur. Les longues et minutieuses préparations que nécessite l'attaque et surtout les tirs de destruction prolongés indiquent à peu près à coup sûr le front menacé, mais l'assaillant garde encore le bénéfice de la surprise tactique et l'instant choisi reste inconnu de l'ennemi. Le calcul s'est vérifié et les pertes allemandes ont été sur la Somme incomparablement plus fortes que les françaises. Mais les pertes françaises ont été très lourdes; la progression en terrain bouleversé était coûteuse. Puis on ne peut compter que l'attaque réussira à tout coup; quelles que soient les précautions prises, le hasard jouera toujours son rôle à la guerre et on ne peut l'écarter entièrement en affirmant qu'on emploie une méthode scientifique. Or, une attaque qui échoue est toujours très coûteuse, même si on n'a mis en ligne que le nombre d'hommes strictement nécessaire. Dans la lutte au milieu des positions fortifiées, le terrain s'achète au prix de beaucoup de vies humaines, d'autant plus que le temps laissé à l'ennemi pour se rétablir après chaque affaire et pour reconstituer son système d'artillerie augmente les pertes de l'attaque suivante; il faut s'avancer méthodiquement, certes, mais avec toute la rapidité que permet la situation.

Il aurait donc fallu méditer, — et appliquer, — les recommandations du général Foch dans l'une de ses instructions : « Il reste entendu d'ailleurs que la poursuite méthodique d'objectifs déterminés n'exclut pas l'exploitation immédiate aussi étendue que possible, dans une direction quelconque, d'une défaite ou même d'un désarroi de l'ennemi se produisant au

cours des opérations, éventualité à laquelle doit être préparée l'initiative de tous les commandants de grandes unités. »

Dès 1915, l'éventualité qu'envisageait le général Foch s'était produite, en Artois le 9 mai devant la division marocaine et le 25 septembre devant la 5e division, en Champagne le 25 septembre devant le 1er corps colonial; l'éloignement des réserves avait empêché d'en profiter. Il en fut de même par deux fois en 1916 sur la Somme. La formule de l'attaque s'était faite trop rigide et c'est en vain que le général Foch s'efforçait de l'assouplir.

La préparation d'artillerie avait été fixée à cinq jours et commença le 24 juin. Mais les journées des 27 et 28 ayant été médiocres par suite du mauvais temps, le tir de destruction fut prolongé de deux jours et l'attaque partit le 1er juillet.

Les Allemands croyaient que l'armée française était hors de cause, épuisée par la bataille de Verdun, et incapable d'une attaque sérieuse. La préparation d'artillerie leur avait semblé une simple diversion, destinée à détourner leur attention du front britannique. Sur la rive gauche, les trois lignes de leur première position furent enlevées d'un seul élan par le 1er corps colonial, avec les villages solidement fortifiés qui la jalonnaient et que l'artillerie lourde avait consciencieusement démolis. Sur la rive droite, le 20e corps s'était avancé à la même allure, parti deux heures avant, et avait obtenu les mêmes résultats.

Plus à gauche, le 13e corps anglais avait débouché aussi brillamment, ainsi que le 15e, qui contournait la position de Fricourt, qu'on comptait faire tomber par débordement. Mais au Nord de Fricourt, la progression fut plus difficile, et ce redoutable point d'appui restait intact. La gauche anglaise était partie d'un élan impétueux; elle avait rapidement progressé, mais le magnifique courage de ces jeunes troupes manquait d'expérience : de toutes parts, derrière la ligne d'attaque, des îlots de résistance s'étaient révélés, dont les mitrailleuses prenaient de flanc et de dos les assaillants; les défenseurs sortaient des abris laissés intacts : il fallut reculer, après une lutte acharnée qui causa de lourdes pertes, et dans la nuit, sur la moitié du front, l'attaque anglaise avait dû regagner les tranchées de départ.

Sir Douglas Haig prit la décision de recommencer, sur le front confié au général Gough, la préparation d'artillerie, et de continuer l'attaque avec sa droite par l'armée Rawlinson liée

avec l'armée Fayolle, qui poursuivait ses succès, particulièrement rapides sur la rive gauche de la Somme. Le 5, les Allemands ne se défendaient plus que sur la ligne Biaches-Barleux-Villers-Carbonnel; il n'y avait plus rien entre le 1er corps colonial et Péronne. A sa gauche, le 20e corps rencontrant une plus grande résistance mettra de longs jours pour arriver à sa hauteur. Les exécutants, et particulièrement la 2e division coloniale Mazillier, sentaient parfaitement la portée du succès qu'ils venaient d'obtenir et qu'ils demandaient à exploiter.

La résistance allemande se concentrait sur Biaches et la Maisonnette qui, pris les 9 et 10, changèrent quatre fois de maîtres du 15 au 17 pour rester finalement aux Français.

Sur la rive droite, le 20e corps continuait son attaque méthodique et, dès le 2 au soir, enlevait la deuxième position allemande, bombardée pendant toute la journée. Le même jour, l'armée anglaise enlevait Fricourt, et dans la journée du 3, ses progrès très notables lui furent en partie enlevés par les contre-attaques allemandes. La lutte se poursuivait avec un acharnement terrible de part et d'autre ; chaque point d'appui, village ou lacis de tranchées, est le théâtre de bombardements violents, puis d'attaques et de contre-attaques.

Le 14 juillet, l'armée britannique attaqua sur un front de six kilomètres, enlevant les trois lignes de tranchées qui constituaient la deuxième position allemande, et elle continua le même jour de progresser sur Orvillers et Bazentin, faisant 2 000 prisonniers; malgré les violentes contre-attaques allemandes, son avance continua jusqu'au 20. Après une courte accalmie, la lutte reprit pour la possession de Pozières, qui resta aux Australiens le 25, et de Longueval, définitivement aux Britanniques le 27.

Les troupes françaises appuyaient solidement ces attaques et en même temps s'avançaient sur la rive gauche vers Soyécourt et Estrées.

Mais les deux généraux en chef jugèrent ces opérations un peu trop dispersées et s'entendirent de nouveau pour une action en commun. Le 30 juillet, la 4e armée Rawlinson et la 6e armée Fayolle attaquèrent ensemble avec succès pendant les premiers jours d'août. En août, la ligne anglaise s'avançait autour de Guillemont et de Thiepval, la française vers Maurepas, que le 1er corps Guillaumat enleva brillamment le 24.

Dès la fin d'août, l'usure allemande était visible ; en deux mois, les Allemands avaient perdu sur la Somme autant d'hommes qu'en six mois à Verdun et fait passer sur les deux terrains à peu près le même nombre de divisions, 40 sur la Somme, 43 à Verdun. Les pertes des Alliés étaient loin d'être aussi grandes. L'armée française en particulier comptait 28 000 morts et 40 000 évacués. Il y avait donc un intérêt de plus en plus évident à augmenter ce front d'attaque, et à revenir dans la mesure du possible à la conception primitive en l'étendant vers le Sud.

La 10e armée a sa gauche liée à la 6e vers Barleux, et sa droite s'étend vers le Sud à mesure qu'arrivent les disponibilités du front français. Son front forme un angle obtus orienté à gauche Nord-Est Sud-Ouest puis à droite Nord-Sud. C'est surtout par sa gauche qu'agira son chef, le général Micheler, qui doit tout d'abord faire tomber le saillant allemand de Vermandovillers; il compte atteindre la Somme vers Saint-Christ et doit couvrir ensuite vers le Sud la droite de la 6e armée opérant dans la direction Bapaume-Cambrai.

Chacune des deux armées a 13 divisions; la 6e, qui fait l'effort principal sur la rive droite de la Somme, en a 4 en première ligne sur son front de 8 kilomètres. La 10e en a 9 en première ligne sur un front de 18 kilomètres. Le 3 septembre, après une préparation d'artillerie qui dura cinq jours, la 6e armée enlève toute la première ligne allemande, dans un élan superbe ; vers dix-sept heures, les villages de Fleury et de Forest étaient atteints, ainsi que les tranchées à l'Est de Combles. L'armée anglaise dépassait Guillemont et atteignait la partie Sud de Guinchy. Le 4, l'avance de la 6e armée continua sur la rive droite; les Britanniques, violemment contre-attaqués, ripostèrent. L'armée Micheler entra vigoureusement en action sur la rive gauche et s'empara de toute la première position allemande, faisant tomber Vermandovillers débordé. Les jours suivants, la progression s'y ralentit. Mais elle continue sur la rive droite, malgré les violentes contre-attaques allemandes. Le 14, Bouchavesnes fut pris par la 6e brigade de chasseurs Messimy, et la rapidité de ce succès surprit l'ennemi, mais ne fut pas exploité. La brèche fut d'ailleurs bouchée le lendemain, avant que les Français eussent eu le temps de l'élargir.

Du 15 au 26, les deux armées progressèrent le long du ravin

de Combles, qui formait leur limite, et cette position, couverte par des tranchées à contre-pente que l'artillerie ne pouvait atteindre que difficilement, tomba. Alors sir Douglas Haig lança en avant sa 6e armée Gough, maintenue dans l'attente depuis son échec du 1er juillet; elle emporta Thiepval le 26. Mais après ces deux beaux succès le mauvais temps ralentit de nouveau les opérations ; la pluie est un ennemi très redoutable dans un terrain crevé de trous d'obus qui se transforment en cuvettes et où toutes les voies de communication ont disparu. Pourtant les deux armées progressaient et dépassaient ensemble la route de Bapaume à Péronne au Nord de Bouchavesnes au milieu d'octobre ; les armées françaises resserraient le cercle autour de Péronne, pendant que les armées anglaises élargissaient leur terrain d'action vers le Nord dans la vallée de l'Ancre.

Le général Joffre proposait au général sir Douglas Haig de continuer l'action et de préparer par une pression continue une grande offensive pour le printemps de 1917. Mais le général en chef anglais estima que ses troupes avaient besoin d'un repos prolongé, afin de se reformer et de compléter l'instruction des renforts; les troupes britanniques s'arrêtaient devant Bapaume et les troupes françaises devant Péronne.

Dans cette bataille, qu'ils appelaient *the big push* (la grande poussée), les Britanniques avaient fait le véritable apprentissage de la guerre. Le rapport officiel de sir Douglas Haig récapitule les résultats obtenus par la bataille de la Somme, qui sont : Verdun dégagé, l'offensive russe libérée par la fixation des divisions ennemies sur le front occidental, l'usure de 127 divisions allemandes, et il ajoute : « En ce qu'ils sont dus aux forces britanniques, ils furent atteints par des troupes dont la très grande majorité avait été levée et instruite pendant la guerre. Beaucoup d'entre elles, et surtout les relèves, comptaient par mois leur temps de service et eurent sur la Somme leur première leçon de la guerre. Nous étions contraints d'employer hâtivement des officiers et des soldats inexpérimentés, ou de retarder l'offensive jusqu'à leur complète instruction. Que de telles troupes aient tant fait, et contre une armée et une nation dont le principal souci était depuis tant d'années la préparation à la guerre, c'est un exploit sans précédent dans aucune histoire. »

*
* *

Sur le champ de bataille de Verdun, la fin du mois de juin avait vu l'arrêt de la progression allemande par les contre-attaques françaises. Le terrain gagné d'un seul coup le 23 juin était repris pied à pied; aux abords de l'ouvrage de Thiaumont la lutte restait toujours aussi rude; les oscillations du front diminuaient d'amplitude, mais le sens du mouvement s'établissait vers le Nord, au détriment de l'assaillant. L'ouvrage, — ou plutôt la petite bosse qui marquait l'emplacement de l'ouvrage, — était pris et repris au point qu'il changea seize fois de maître au cours de l'été; les légères avances que la ligne allemande avait poussées au delà des crêtes étaient réduites peu à peu et, de ce côté, l'initiative de l'attaque appartenait aux Français.

Vers Fleury-Souville au contraire, l'offensive allemande continuait à progresser légèrement. Les Français avaient été rejetés presque complètement du village, qu'ils avaient repris en partie le 27 juin. Le kronprinz remonta une forte attaque contre le fort de Souville; le 11 juillet, après une violente préparation d'artillerie et une projection d'obus asphyxiants qui encageait le terrain d'attaque, il lança treize régiments appartenant à cinq divisions différentes depuis les pentes Est de Thiaumont jusqu'au bois de Vaux-Chapitre. L'attaque progressa un peu le 11; très peu le 12; pourtant un petit détachement fut capturé sur la superstructure du fort de Souville. Quelques contre-attaques montées à l'improviste avaient limité le gain de cette puissante offensive, très coûteuse en hommes, à une profondeur de 400 mètres au Sud de Fleury, sur une largeur de 800 m. A force de ténacité, une contre-attaque bien montée reprit tout le terrain perdu en faisant des prisonniers. A partir du 20 juillet, ce sont les Français qui attaquent, devant Souville comme autour de Thiaumont.

Depuis le 11, le commandement du général Mangin s'est étendu sur ce secteur, et cette unité d'action permet de puissantes concentrations de feux. Les attaques locales peuvent être précédées de préparation sur un grand front, qui laisse l'ennemi indécis sur le point précis où l'action va se dérouler. Souvent plusieurs attaques se produisent en même temps à plusieurs kilomètres de distance. Ces petites opérations sont organisées dans le détail, et les nombreux prisonniers faits sur tout le

front renseignent sur l'effectif des troupes allemandes, sur leur état moral et physique, sur la marche des relèves et des ravitaillements, qui fournissent des objectifs aux tirs de harcèlement exécutés pendant la nuit. La tranchée à attaquer est encagée par des tirs de 75 qui se fixent derrière elle et empêchent les défenseurs de fuir; en même temps, elle est pilonnée par l'artillerie lourde qui tue ou enterre ses défenseurs : avant l'attaque, il arrive souvent que des groupes entiers viennent se rendre en déclarant la position intenable. La progression des attaques est précédée à 70 ou 80 mètres d'un tir d'artillerie de campagne qui se déplace devant elle à son allure : c'est le barrage roulant qui fait son apparition dès la fin de juin. Les Français obtiennent ainsi un maximum de résultat avec un minimum de pertes. Pendant les mois de juillet et d'août ils font 3500 prisonniers et leur avance est continue. Le village de Fleury, repris et reperdu au commencement d'août, reste aux Français à partir du 17 août, reconquis par le régiment colonial du Maroc. Toute la crête Fleury-Thiaumont est française et les abords de Souville sont bien dégagés vers le Nord-Est.

Mais l'ennemi attaque maintenant Souville par l'Est, en partant du fort de Vaux. Il gagne environ 1 200 mètres et sa pression est gênante. Alors l'unité de commandement se fait entre la Meuse et la Woëvre, et elle produit tous ses résultats : au début de septembre, l'ennemi est rejeté des positions qu'il venait de prendre et confiné aux abords du fort de Vaux, de l'autre côté d'une crête dont la contre-pente donne une bonne position à la défense de Souville.

Devant Souville et la ligne des forts, une barrière solide avait été reconstituée, comprenant plusieurs positions bien organisées, la bataille s'était assoupie sur la rive droite et les Français avaient repris l'offensive de la Meuse à la Woëvre, puis la supériorité sur leurs ennemis. Le 13 septembre, le Président de la République était venu apporter à la Ville martyre la croix de la Légion d'honneur et les décorations que les souverains des pays alliés lui avaient conférées; dans les casemates de la citadelle, pendant une cérémonie d'une émouvante simplicité, il avait prononcé un éloquent discours qui consacrait la Victoire. Mais il fallait garder tout son prestige à ce mot qu'on osait enfin prononcer. Les événements avaient prouvé que toute attaque bien préparée commence toujours par réus-

sir et qu'il est bien difficile de limiter une avance victorieuse : les Français n'avaient pu le faire qu'en attaquant eux-mêmes. Donc il fallait avant tout éloigner l'ennemi de la barrière enfin reconstituée. L'heure était passée des petites attaques visant à la reprise de quelques centaines de mètres; elles avaient permis de faire disparaître successivement les petites ou grandes poches que la ligne allemande avait creusées dans la française, mais c'était seulement en portant d'un seul bond toute la ligne en avant qu'on pouvait gagner utilement du terrain. Une opération de grande envergure s'imposait.

Le général Nivelle en prescrivit l'étude au général Mangin qui envisagea la reprise de Douaumont comme conséquence possible du succès ; ce projet fut adopté après discussion, et le fort n'entra qu'ensuite parmi les objectifs de l'attaque. De même pour le fort de Vaux. Le but devint alors de reconstituer dans son intégrité la barrière des forts autour de Verdun.

Le général Mangin disposait de tous les moyens nécessaires pour mener à bien l'opération ; d'abord une artillerie très puissante : 289 pièces de campagne et de montagne (calibres 65 à 95 mm), 314 pièces lourdes (100 à 400 mm). Trois divisions attaquaient en première ligne, avec deux bataillons sénégalais et un bataillon somali; trois divisions étaient sous ses ordres immédiats en seconde ligne ; en outre, les divisions voisines du front d'attaque mettaient chacune un régiment en ligne.

L'ennemi lui opposait sept divisions en première ligne, mais disposées très en profondeur ; seize bataillons en première ligne, six en soutien immédiat dans la zone à conquérir, onze en soutien à proximité qui seront tous engagés le soir de l'attaque, 25 en réserve, qui viendront ensuite boucher les trous. Les Français ont repéré 209 batteries allemandes (environ 800 pièces) susceptibles d'entrer en action lors de leur offensive. Après trois jours de tir de destruction, ils simulèrent une attaque générale : cette ruse eut plein succès et 130 batteries se révélèrent (soit environ 530 pièces) et furent contrebattues le surlendemain, jour de l'attaque, si bien que 90 batteries allemandes seulement ouvrirent le feu ce jour-là, et dans des conditions assez défavorables dont leur tir se ressentit. La supériorité initiale de l'artillerie allemande avait donc disparu par l'action de son ennemie, mieux organisée et mieux commandée. Cette action était escomptée dans la conception

de l'attaque : le commandement français savait qu'il disposerait de moyens qui au début seraient inférieurs à ceux de la défense et qu'il prendrait la supériorité au cours de l'action.

Les effectifs d'infanterie étaient sensiblement égaux dans les deux camps. Le dispositif des divisions allemandes accolées sur de très petits fronts se prêtait moins bien à la manœuvre que celui des divisions françaises dont le front était sensiblement double; mais surtout l'expérience des actions antérieures avait montré l'efficacité des procédés employés sur ce terrain : un barrage de projectiles de campagne tombant derrière les tranchées y clouait le défenseur, que l'artillerie lourde et les engins de tranchée mettaient hors d'état de combattre. En même temps, le tir d'autres pièces lourdes bouchait l'orifice des abris profonds du temps de paix qui servaient de places d'armes à la défense : quand la vague d'assaut se mettrait en route, précédée à 70 ou 80 mètres de son barrage d'accompagnement, elle ne trouverait plus que de rares résistances locales et s'avancerait jusqu'aux abris profonds dont les défenseurs seraient faits prisonniers. Le général Mangin put affirmer aux généraux Joffre et Nivelle, deux heures avant l'attaque, que 22 bataillons allemands allaient être anéantis. Quant aux forts, ils étaient éventrés; on ne pouvait calculer leur prise avec la même certitude que la conquête du terrain, mais l'occupation de la superstructure était certaine et la prise totale paraissait une question d'heures, de deux ou trois jours au plus.

Si un pareil succès pouvait être escompté avec une telle certitude, ce n'était ni grâce à l'accumulation des moyens matériels, puisqu'au début de la lutte l'artillerie allemande était indiscutablement très supérieure en nombre, en portée, en rapidité de tir, et même en calibres (sauf pour quelques pièces françaises de 400 et 370 m/m dont le tir est localisé contre les forts), ni grâce à l'action de masses d'infanterie qui submergeraient l'adversaire sous le nombre, puisque la densité de l'attaque sera faible afin de n'exposer aux pertes que le nombre d'hommes exactement suffisant pour obtenir le résultat; c'est grâce à l'emploi de méthodes logiques, de procédés de tir bien conçus qui assurent la supériorité sur l'artillerie ennemie et qui permettent de compenser dans une large mesure l'infériorité en nombre et en matériel; c'est grâce à l'élan des troupes, à leur confiance dans leurs chefs; et ce sont

là des facteurs de succès qui se retrouveront dans l'avenir.

Mais c'est grâce aussi à une parfaite union dans le commandement, le commandant de l'armée fournissant à son subordonné qui attaque tous les moyens en son pouvoir et les demandant à l'arrière quand ils ne sont pas à sa disposition; c'est grâce aussi à une connaissance parfaite d'un terrain spécial, à l'expérience d'une très âpre lutte de plusieurs mois sur

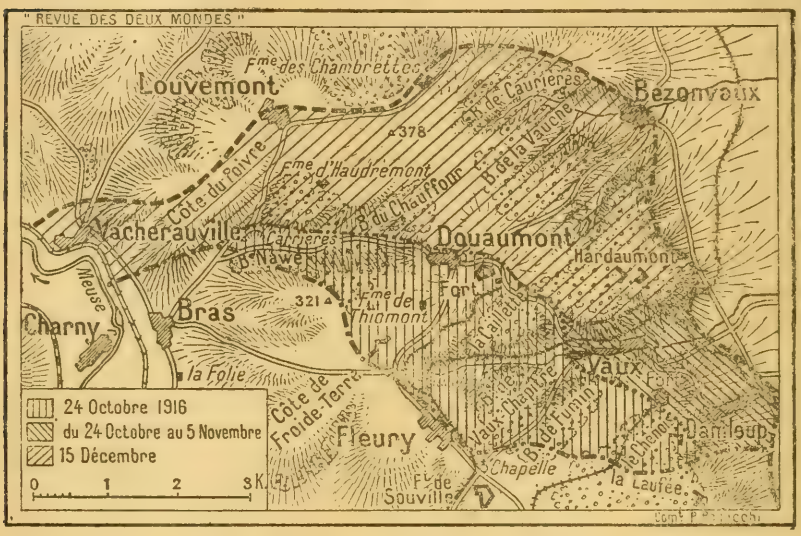

VICTOIRE DE LOUVEMONT-DOUAUMONT

ce terrain où les mêmes chefs et les mêmes États-majors ont été maintenus; c'est grâce encore aux fautes de l'ennemi, qui n'a presque partout qu'une seule ligne de défense devant laquelle il n'a pu établir que des obstacles rudimentaires. Ces conditions se retrouveront sur le même terrain deux mois plus tard; mais elles étaient exceptionnelles et pesaient d'un poids très lourd en faveur des Français. C'était aller trop loin que de tirer de ces deux expériences des déductions d'ordre absolument général et d'en extraire une formule rigide, la recette de la victoire. Mais la tendance à généraliser est bien dans le caractère national, et d'ailleurs elle donne souvent d'excellents résultats; le système et la formule satisfont à ce besoin; ils épargnent la discussion, et même la réflexion.

Commencée le 20 et poursuivie jusqu'au 24 avec une inten-

sité croissante, la préparation d'artillerie a produit ses effets habituels. Les Allemands sont venus se rendre isolément ou par petits groupes : un pigeon voyageur égaré a apporté le message de détresse d'un commandant de bataillon qui déclare ses troupes hors d'état de combattre. Enfin, à 11 h. 40, l'artillerie allonge son tir et l'infanterie française sort des parallèles de départ. Un brouillard intense a caché son mouvement à l'ennemi, qui n'ouvrira le feu que 12 minutes après l'instant de l'assaut, alors que les deux premières vagues ont franchi ses tranchées. Elle atteint en une heure son premier objectif. Elle s'y organise très rapidement. Dans l'ordre initial, cette pause devait être d'une demi-heure; le commandant du groupe d'armées, jugeant prudent de s'asseoir fortement sur la position dont la conquête était à peu près certaine, avait insisté pour qu'elle fût beaucoup plus longue et l'avait fait, après discussion, fixer à deux heures. Mais le bombardement du fort avait été très efficace; un projectile de 420 avait déterminé une explosion suivie d'incendie ; on pouvait penser qu'il y avait grand avantage à se hâter pour profiter du désarroi : aussi le général Mangin avait-il fixé à une heure le temps d'arrêt et en rendit compte.

La 38e division Guyot de Salins forme la gauche. Son régiment colonial du Maroc pénètre dans le fort de Douaumont, évacué la veille sous la menace d'explosion, et où les Allemands commençaient à revenir et à installer leurs mitrailleuses; mais la marée montante des assaillants les submergea. Au centre, l'élan de la 133e division Passaga, — la Gauloise, — avait enlevé tous les obstacles et elle s'était établie entre l'angle Nord-Est de Douaumont et l'étang de Vaux. A droite, devant le front de la 74e division Lardemelle, la préparation d'artillerie avait été insuffisante sur certains centres de résistance et la progression était plus difficile. Une artillerie plus puissante, devenue disponible, écrasa la calotte du fort; des pièces longues enfilèrent les casemates, dont la face tournée vers Verdun était simplement maçonnée au lieu d'être bétonnée; enfin l'avance dans la direction de Douaumont permit de mettre des pièces de campagne en batterie au seul emplacement d'où elles pouvaient battre les pentes très raides à l'Est du fort, dont elles coupaient ainsi les communications. La pression de l'infanterie continuait après la relève de la division Lardemelle par la 9e division Andlauer; l'ennemi évacua le fort

où le général Andlauer s'installa le 3. Il occupa les villages de Vaux et de Damloup, donnant de l'air autour de l'ouvrage.

La reprise des forts de Douaumont et de Vaux était un événement considérable, qui consacrait aux yeux du monde entier la victoire de Verdun. 6000 prisonniers la soulignaient. Mais ce grand succès réclamait un complément.

Dès le 21 octobre, le général Mangin avait signalé au général Nivelle la nécessité qui s'imposerait, après l'enlèvement des objectifs assignés à l'opération du 24, de s'emparer de la crête Douaumont-Hardaumont et de la côte du Poivre, qui toutes deux avaient des vues dans l'intérieur des positions à conquérir, et de donner de l'air autour du fort de Douaumont. Le général Nivelle donc envisageait une opération d'ensemble, mais il était très limité par les moyens mis à sa disposition : « Le front d'attaque ne devra pas dépasser celui de trois divisions, dût-il y avoir une solution de continuité au centre. Les munitions seront celles que nous économiserons sur nos allocations journalières. » Mais le général Mangin insista sur les avantages d'une attaque s'étendant de la Meuse à la Woëvre, même s'il fallait attendre d'avoir des troupes et des munitions disponibles. C'est à cette idée que s'arrêta le commandement. Devant le groupement Mangin, le front allemand était tenu par cinq divisions en première ligne et quatre en deuxième ligne pouvant intervenir en une nuit, et 247 batteries étaient signalées en action (960 pièces environ). L'attaque française disposa de quatre divisions en première ligne, 4 en seconde ligne, et de 740 canons. Elle était donc en infériorité vis-à-vis de la défense. Mais elle pouvait tabler sur les résultats obtenus le 24 octobre. Son artillerie prit en effet rapidement la supériorité sur l'artillerie allemande; grâce à la progression plus profonde, il y eut parmi les prisonniers treize officiers d'artillerie dont le témoignage confirme en détail cette incontestable supériorité. Quant à l'infanterie, l'effondrement des premières lignes amenant à coup sûr la destruction complète des 13 bataillons qui les défendaient et partiellement celle des 13 bataillons en soutien sur le terrain à conquérir, l'attaque pourrait donc affronter la légère disproportion numérique du départ.

Instruit par l'expérience du 24 octobre, l'ennemi avait organisé trois lignes de résistance, munies de réseaux de fil de fer; en outre, l'éloignement de l'objectif final introduisait

une part plus grande de hasard; il fallait donc mettre plus de souplesse dans le mécanisme du barrage roulant et en varier la nature. L'ordre d'attaque du groupement Mangin spécifiait : « Chaque objectif devra être atteint d'emblée et d'un seul élan à l'allure de 100 mètres en quatre minutes. L'infanterie sera précédée à 70 ou 80 mètres par des obus percutants et à 150 mètres par des obus explosifs fusants et percutants.

« Toutefois, quand les circonstances l'exigeront et que ce sera possible, grâce aux observations à vue étendue, les tirs d'artillerie seront conduits à la demande de la marche de l'infanterie; les généraux commandant les divisions organiseront à cet effet une liaison aussi intime que possible entre l'infanterie et l'artillerie. »

Le grand obstacle dans l'organisation de l'attaque était l'état du terrain, affreusement bouleversé par dix mois de luttes incessantes; dans l'argile détrempée où l'eau sourd à toutes les altitudes, les trous d'obus, presque jointifs, étaient en cette saison pleins d'eau glacée. Sans un aménagement complet du terrain, toute attaque faisait naufrage dans la boue. Il fallut construire 25 kilomètres de route, dont plusieurs en madriers, 10 kilomètres de voie Decauville et de nombreux réseaux téléphoniques, créer partout des dépôts de vivres et de munitions, des emplacements de batteries camouflés, aménager des sources et des conduites d'eau, etc... La rigueur de la saison, particulièrement âpre sur les Hauts de Meuse, rendait ces travaux très pénibles. Mais les soldats les sentaient nécessaires : ils furent exécutés en cinq semaines avec une abnégation complète et un entrain merveilleux par les divisions qui se succédèrent sur ce terrain jusqu'à l'entrée en ligne des divisions d'attaque.

Le 15 décembre, vers 10 heures, après une préparation d'artillerie aussi complète que possible, les régiments français sortent des tranchées, attaquant de la Meuse à la Woëvre. A gauche, la 126e division Muteau enlève Vacherauville et la côte du Poivre, où elle s'établit; la 38e Guyot de Salins, revenue sur le terrain de ses exploits, s'empare de Louvemont; la 37e Garnier-Duplessis s'avance jusqu'au bois des Caurières où elle lutte pied à pied ; la 133e Passaga prend l'ouvrage d'Hardaumont et le village de Bezonvaux. La progression, ralentie sur certains points, amène l'attaque sur son deuxième objectif le 18. En même temps, dès le 15, des reconnaissances

offensives sont allées bien au delà de leurs objectifs et, protégées par leur barrage roulant, ont détruit des canons et ramené 11 387 prisonniers, dont 284 officiers. En y ajoutant le chiffre des tués et des blessés graves, on ne peut évaluer les pertes de l'ennemi à moins de 25 000 hommes, sur un front de 10 kilomètres. 115 canons ont été pris et détruits, et la défense de Verdun est établie sur la partie la plus étroite des côtes de Meuse, dans une excellente position.

L'effet moral produit par cette victoire fut considérable dans les deux camps. Les Allemands en tirèrent fort prudemment beaucoup d'enseignements utiles, et reconnurent notamment l'impossibilité de réduire la défense à des lignes de tranchées régulières, objectifs trop visibles pour l'artillerie ennemie. Les Français y virent une éclatante confirmation des méthodes employées le 24 octobre : sans diminuer ce succès, il eût fallu remarquer que les objectifs les plus éloignés (3 kil.) qui, d'après l'horaire fixé, devaient être atteints en quelques heures, n'avaient été conquis que le quatrième jour. Assurément, ce n'eût pas été la condamnation des procédés employés, et en particulier de l'horaire fixé à l'avance : mais c'eût été établir la nécessité de prévoir que cet horaire pourrait ne pas être suivi, et qu'il faudrait manœuvrer ; car l'avance ne se produit pas toujours avec une exactitude mécanique.

Le 12 décembre, l'Allemagne avait fait pour la première fois des ouvertures de paix qui paraissaient destinées à détendre les énergies dans les gouvernements, les armées et les peuples de l'Entente. En remerciant ses troupes victorieuses, le général Mangin constatait les résultats obtenus, les espérances qu'ils faisaient concevoir pour l'avenir, et il ajoutait :

« Mes amis !

S'avouant incapables de nous vaincre sur les champs de bataille, nos sauvages agresseurs osent nous tendre le piège grossier d'une paix prématurée. Tout en ramassant de nouvelles armes, ils crient « Kamarad. » Vous connaissez ce geste.

« Nos pères de la Révolution refusaient de traiter avec l'ennemi tant qu'il souillait le sol sacré de la Patrie, tant qu'il n'était pas repoussé hors des frontières naturelles, tant que le triomphe du droit et de la liberté n'était pas assuré contre les tyrans. Nous, nous ne traiterons jamais avec les gouverne-

ments parjures pour qui les traités ne sont que des chiffons de papier, et avec les assassins et les bourreaux de femmes et d'enfants. Après la victoire finale qui les mettra hors d'état de nuire, nous leur dicterons nos volontés.

« A leurs hypocrites ouvertures, la France a répondu par la gueule de vos canons et la pointe de vos baïonnettes. Vous avez été les bons ambassadeurs de la République; elle vous remercie. »

*
* *

Un coup d'œil d'ensemble sur l'année 1916 permet de se rendre compte de la répercussion réciproque des événements militaires qui se sont déroulés sur les divers théâtres d'opérations.

La scène s'ouvre le 21 février par l'offensive allemande contre Verdun. A la fois terrible et mesquine, elle se prononce sur un front trop étroit, qui s'élargit un peu, mais pour se rétrécir de nouveau ; malgré la formidable artillerie dont elle dispose et l'emploi sans compter de l'infanterie en formations profondes, elle n'avance que péniblement et ne sait pas profiter du vide qui se trouve devant elle certains jours. Quand elle se décide à s'étendre sur la rive gauche de la Meuse, il est trop tard : la défense s'est ressaisie et organisée. Sa progression se réduit donc à une avance très lente, précédée d'une sorte de broiement mécanique des organisations françaises avec leurs défenseurs sous des tirs d'une intensité croissante ; mais l'avance est continue et les alliés peuvent craindre la chute de la citadelle française.

L'attaque préventive sur le front français s'accompagne bientôt d'une opération analogue sur le front italien. Le 15 mai, l'armée austro-hongroise attaque dans le Trentin sous les ordres de l'archiduc Eugène avec 38 divisions appuyées d'une très forte artillerie. Son avance de 12 à 20 kilomètres rejette les Italiens sur les dernières pentes des montagnes qui dominent la plaine de l'Adige, menaçant tous les arrières de la défense sur la rive gauche de l'Adige. Les Italiens se ressaisissent et contre-attaquent sur certains points. En même temps, l'offensive russe de Galicie ramène vers le Nord toutes les forces autrichiennes disponibles.

Devançant l'heure fixée, afin de secourir l'Italie menacée, le

général Broussiloff attaque le 4 juin du Pripet à la frontière roumaine, sur un front de 350 kilomètres; à la fin de juin, il atteint le Stockod en Volhynie et les Carpathes au Sud de la Galicie, et s'est avancé à plus de 100 kilomètres de sa base de départ, ayant capturé plus de 200 000 prisonniers. L'offensive austro-allemande en Italie est arrêtée, 4 divisions allemandes sont appelées du front de France au commencement de juin, 4 autres à la fin du mois. Coupée d'arrêts forcés par la nécessité de rétablir les voies ferrées et d'organiser son ravitaillement, l'offensive de Broussiloff ne s'arrête qu'en septembre, ayant capturé 420 000 prisonniers, 2 500 mitrailleuses et lance-bombes et 600 canons.

Dans le Trentin, le commandement autrichien se voit forcé à battre en retraite à la fin de juin pour raccourcir son front, ne disposant plus des forces nécessaires à sa défense contre l'attitude agressive qu'a prise son ennemi. La pression des Italiens s'exerce sur les nouvelles positions, puis en août et septembre ils attaquent sur l'Isonzo. Gorizia tombe entre leurs mains et ils prennent pied sur le plateau du Carso.

Cependant l'offensive de la Somme se préparait à partir à la date prévue le 6 décembre 1915; la sentant venir, le haut commandement allemand déclenche contre Verdun la plus forte attaque qu'il ait jamais montée. Elle obtient des succès notables, mais les contre-attaques françaises commencent enfin à regagner du terrain. L'offensive anglo-française se déclenche le 1er juillet, les Allemands ripostent sur Verdun le 11 par une attaque contre Souville presque aussi importante que celle du 23 juin. Le gain de terrain qu'elle obtient est très faible, et il est perdu les jours suivants, malgré l'arrivée de troupes fraîches le 21 juillet. Dès ce moment, l'attaque a changé de sens et les Français en ont pris l'initiative. Ils reprennent la crête de Fleury et les abords de Thiaumont au commencement d'août, le village de Fleury le 17 août.

Mais la bataille de la Somme se fait de plus en plus rude et nécessite des renforts continuels. L'attaque progresse méthodiquement, sans que les Allemands puissent l'arrêter par les contre-attaques où pourtant ils s'acharnent. A Verdun, ils renoncent à attaquer entre la Meuse et Souville, mais essayent encore, à la fin d'août et dans les premiers jours de septembre, de tourner Souville en partant de Vaux; ils échouent de nou-

veau. C'est alors que Hindenburg et Lüdendorff, qui ont pris le commandement le 29 août, constatent l'impossibilité de mener activement la lutte sur les deux théâtres d'opérations et renoncent à celui de Verdun. Comme une première barrière a été reconstituée en avant de la citadelle française et que le commandement français prépare une offensive d'ensemble et cesse les actions de détail, une accalmie se produit à Verdun.

Elle coïncide avec un redoublement d'activité sur la Somme par l'entrée en action de la 10e armée Micheler, qui étend le front français vers la droite et augmente l'usure allemande. La 6e armée Gough joue le même rôle à la gauche anglaise.

La Roumanie est entrée en ligne le 28 août et envahit la Transylvanie où l'appellent ses fils soumis au joug de l'Autriche, dont les troupes sont promptement refoulées. En même temps elle avance en Dobroudja, qu'elle libère des Bulgares. Mais cette intervention était bien tardive, particulièrement au point de vue militaire; car l'offensive de Broussiloff touchait à sa fin; en outre, c'était contre la Bulgarie qu'il eût fallu marcher, afin de donner la main aux armées de l'Entente débarquées à Salonique. Mais le Président du Conseil des Ministres russe Stürmer insistait pour qu'on ménageât la Bulgarie, et promettait un important concours militaire, qui ne vint pas. Les Empires centraux virent la nécessité de mettre hors de cause ce nouvel adversaire et de s'assurer les ressources roumaines en blé et en pétrole. Avec le concours effectif des troupes allemandes et de leurs états-majors, les armées roumaines furent refoulées de Transylvanie en septembre; en novembre, Falkenhayn passait les Carpathes, puis Mackensen le Danube. Le 7 décembre, Bucarest était pris après une grande bataille et l'armée roumaine retraitait sur le Sereth, où elle se reforma.

L'armée alliée d'Orient, sous les ordres du général Sarrail, avait recueilli l'armée serbe; elle ne put entrer en action qu'au milieu de septembre pour une avance qui l'amena à Monastir. Les troupes turques étaient attirées en Asie par l'avance du grand-duc Nicolas en Arménie et par la marche des Anglais vers Bagdad, et leur action en Europe se trouvait diminuée de beaucoup. Pour la scène finale, le rideau se relève sur le décor de Verdun, où les victoires du 24 octobre et du 15 décembre consacrent la ruine des espérances allemandes de l'année 1916, qui s'était annoncée si belle pour les Empires centraux.

*
* *

Si nous cherchons à établir le bilan de cette année 1916, nous constatons d'abord que pour prévenir l'offensive générale de l'Entente, l'armée allemande attaquait Verdun en février et l'armée austro-hongroise le Trentin en mai. Pour prévenir la même offensive en 1917, le commandement allemand ne trouve d'autre précaution qu'un vaste repli abandonnant aux armées anglo-françaises un terrain étendu préalablement dévasté.

L'échec des attaques contre Verdun et l'usure qui résulte de l'offensive sur la Somme détermine à la fin d'août le changement dans le commandement allemand : au général de Falkenhayn succèdent le maréchal Hindenburg et le général Ludendorff. Leur premier soin est d'arrêter l'offensive contre Verdun au commencement de septembre ; ils décident en même temps de soutenir l'armée austro-hongroise qui cède devant l'avance des Roumains en Transylvanie. Mais cette résolution a été prise au pied levé, sous la pression immédiate des événements. Ludendorff, qui est le cerveau des deux Dioscures, le directeur de la raison sociale Hindenburg-Ludendorff, nous dit qu'il n'eût jamais osé pareille entreprise, s'il eût connu la situation réelle du front occidental. Et pourtant, le fait qu'on l'appelait au commandement effectif aurait pu lui ouvrir les yeux : « La situation sur le front Ouest était tendue à un point que je n'aurais pas imaginé, dit-il, mais je ne vis pas du premier coup d'œil toute sa gravité. La résolution importante de retirer du front Ouest, engagé dans de si rudes combats, plus de divisions encore et de les envoyer à l'Est, pour y rétablir la situation par une offensive et porter à la Roumanie un coup décisif, eût été trop difficile à prendre. » C'est seulement à Cambrai, pendant une conférence qui s'ouvre le 7 septembre, qu'il commence à comprendre la situation et l'abîme qui sépare le front français du front russe où il vient de diriger les opérations pendant deux ans : il faut s'arrêter sur ce passage de ses *Souvenirs de guerre* et constater une fois de plus la difficulté extrême pour le commandement de reconstituer, à travers le papier, la réalité des faits. « L'image que je m'étais faite de ce qui se passait à Verdun et sur la Somme prit à mes yeux des couleurs plus sombres après ce que j'eus à entendre. » Et il comprend la puissance matérielle de l'attaque. Il ne faut pas

lui demander s'il comprend sa puissance morale, qui est hors de portée de ses facultés : « La puissance défensive de notre infanterie s'usa à tel point que l'attaque en masses de l'ennemi put réussir. Nous ne perdions pas seulement notre ressort moral, mais nous perdions aussi sans compter le sang répandu en abondance, un nombre important de prisonniers et beaucoup de matériel de guerre. » Il enregistre les demandes de renforts de toute sorte en hommes et en matériel : « Il nous était plus facile de satisfaire aux demandes par suite de l'arrêt de l'attaque sur Verdun; il fallait cependant que nous continuions d'escompter là-bas une forte consommation de forces, ne fût-ce que par suite des conditions locales. Il était possible que les Français attaquassent eux-mêmes en partant de la forteresse. Verdun devenait comme un ulcère toujours ouvert qui dévorait nos forces. Il eût été plus raisonnable de ramener nos positions vers l'arrière, en deçà du champ d'entonnoirs. Je n'avais pas, à cette époque, une idée exacte des difficultés locales que présentait la lutte devant Verdun. » Il tient sur la Somme, parce qu'aucune position n'a été aménagée à l'arrière, et fait flèche de tout bois : économies sur les autres armées, formation de divisions nouvelles. Mais il reste très préoccupé de la question des munitions et de tout le matériel de guerre, qui s'affirme très inférieur à celui de l'Entente.

Le mois de septembre, calme à Verdun, lui apparaît comme effroyable : « L'ennemi prit Guinchy et Bouchavesnes. Le 17 vit un grand combat sur la rive Sud; nous perdîmes Berny et Derniécourt. Au Sud de la Somme, la bataille diminua d'intensité, mais le feu roulant d'artillerie continua. Au Nord de la Somme, les combats se poursuivirent; le 25 commença la lutte la plus terrible de cette bataille de la Somme, si fertile en rudes combats. Grandes furent nos pertes, l'ennemi prit Raucourt, Morval, Gueudecourt et Combles qu'on se disputa chaudement. Le 26, le coin de Thiepval tomba. De nouvelles attaques ennemies, le 28, échouèrent. Les demandes qu'on nous adressait, tant en officiers qu'en troupes, étaient extraordinairement élevées. Les relèves qu'on avait prévues à Cambrai et tout le plan de relèves projeté pour le front occidental ne suffiraient bientôt plus. Des divisions et d'autres troupes durent être jetées en toute hâte sur le front de la Somme et y tenir très longtemps. Le temps consacré au repos

ou à l'instruction sur un front calme se réduisait de plus en plus. Les troupes s'usaient. Nous étions toujours à la veille d'une catastrophe. » On ne saurait assez insister sur cet aveu, criant de sincérité.

Les indiscutables succès remportés sur la Roumanie, malgré la vaillance des soldats roumains, ont délivré les Empires centraux d'un grand péril et leur ont procuré des ressources importantes; mais Ludendorff, qui a décidé et poursuivi cette offensive, en résume les résultats : « En dépit de la victoire sur l'armée roumaine, nous étions plus faibles en ce qui concerne la conduite générale de la guerre. »

Il est très facile aujourd'hui de constater cette situation, et elle apparaîtra encore plus clairement quand l'ensemble des témoignages en aura précisé le contour et les dimensions. Les renseignements du 2e bureau de l'état-major général permettaient au général Joffre de s'en faire une idée suffisamment exacte pour qu'il pût demander à sir Douglas Haig de continuer la pression sur le front anglo-français jusqu'à la bataille du printemps 1917. Personne n'en peut douter, si l'unité de commandement avait existé sur le front anglo-français, le général Joffre aurait poursuivi son dessein. Nous le savons aujourd'hui, l'état de l'armée allemande ne lui permettait pas de continuer la même résistance, et la situation au printemps 1917 eût été la même qu'en juillet 1918 au moment où la première offensive menée à fond, par un commandement unique, commençait contre une avance arrivée à la limite de son effort.

Sans doute, en 1916, il eût été souhaitable qu'à Verdun la formule entre « camp retranché » et « région fortifiée » eût été trouvée, mais il s'agit là d'un point de détail; que sur la Somme, entre le commandement suprême, qui concevait juste, et les exécutants qui comprenaient bien, l'intermédiaire eût compris aussi bien qu'à Verdun, mais c'était là question accessoire de personnes, qui se fût réglée sur le terrain au cours de l'action.

Aujourd'hui, il est permis de l'affirmer, la victoire finale pouvait être obtenue dès le printemps 1917 par les procédés employés en 1916, quelle que fût par ailleurs la rigidité dans l'emploi d'une formule nouvelle de l'offensive, que le général Foch eût assouplie, que les exécutants eussent élargie, et que les intermédiaires appliquaient aveuglément. Les Français sont

frondeurs, en même temps que très suffisamment disciplinés et on se répétait un propos attribué à une personnalité militaire : « En 1915 nous avons marché comme des enfants, en 1916 comme des vieillards; il faut enfin marcher comme des hommes. » Ces propos et d'autres plus légers, qui n'étaient point négligeables et qui se répétaient un peu partout, s'aggravaient du chiffre des pertes, qu'on exagérait d'ailleurs, et qui paraissait démontrer que l'action menée par les procédés qualifiés de scientifiques était encore plus coûteuse que les attaques de l'année précédente, jugées inconsidérées. En fait, l'offensive de la Somme coûtait en cinq mois sensiblement moins que celle de Champagne en deux semaines, et le commandement français avait grandement profité de l'expérience. On lui reprochait de ne pas assez tenir compte des leçons de la guerre nouvelle, et bien au contraire, le défaut que les événements paraissaient faire constater chez lui, c'est de tomber dans l'empirisme et de varier trop vite ses méthodes en attribuant trop de valeur aux résultats immédiats.

*
* *

L'échec de Verdun avait fait disgracier le général von Falkenhayn qui, le 29 août 1916, avait été remplacé par le maréchal Hindenburg dans son poste de chef d'État-Major général des armées allemandes avec le général Ludendorff comme premier Quartier Maître général.

La bataille de la Somme avait été parfaitement appréciée en Angleterre ; l'armée anglaise avait subi de lourdes pertes et sa progression était plus lente dans l'ensemble que celle de l'armée française, mais ce n'est pas la topographie qui permet de déterminer la valeur respective en pareil cas et les comparaisons étaient oiseuses ; sir Douglas Haig avait compris, utilisé et développé les magnifiques qualités de ténacité que possédaient ses troupes. Il fut très justement élevé à la dignité de Field Marshall, la plus haute du Royaume Uni.

En France, l'opinion publique, souveraine maîtresse, se réduisait, par suite des nécessités de la censure, au milieu parlementaire, dont le Gouvernement dépendait immédiatement. Or le Parlement ne disposait que de renseignements fragmentaires, qui ne lui permettaient pas de se rendre compte du rôle du commandement dans les opérations. On exagérait

les pertes françaises sur la Somme et celles de l'ennemi étaient inconnues ; la lutte essentiellement ingrate qui s'y poursuivait n'avait pas amené les résultats immédiats qu'on avait escomptés. Il fut donc admis que la responsabilité du général Foch était engagée et qu'il convenait de le sacrifier ; enlevé à son commandement, il fut placé dans une demi-disgrâce. Par répercussion, l'autorité du généralissime se trouvait atteinte. Résolument optimiste, ayant foi en une prompte victoire, le général Joffre avait tardé à réclamer du Gouvernement l'effort matériel nécessité par la forme, imprévue pour tous, que la guerre avait prise ; notamment une augmentation considérable de l'artillerie lourde demandait au préalable la construction d'usines et par conséquent un laps de temps devant lequel il avait reculé. On était surpris de son calme imperturbable dans les circonstances extrêmes et cette qualité maîtresse se retournait contre lui : il apparaissait comme « installé dans la guerre, » état pour lui normal et qui par conséquent ne devait jamais prendre fin. Il avait poursuivi ses desseins avec une fermeté inébranlable et il s'était soustrait résolument à toute influence extérieure, confiné strictement dans sa lourde tâche militaire. On songea donc qu'un autre chef ayant le commandement sur le front occidental trouverait le procédé nouveau qui permettrait d'arriver à une solution plus rapide. Le général Joffre prendrait le commandement de toutes les armées françaises et aurait sous ses ordres ce nouvel organe. Une discussion pénible s'ensuivit. Finalement, le maréchal Joffre fut élevé à la dignité de maréchal de France, sans rôle bien défini.

Le général Nivelle qui avait commandé avec éclat l'armée de Verdun, lui succéda. Mais il n'aura pas la même indépendance que son prédécesseur : il devra tenir compte des influences qui ont provoqué la crise d'où est sortie son élévation, et apporter dans la guerre une formule nouvelle.

Général Mangin.

(A suivre.)

L'ÎLE HEUREUSE[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

LES GRIFFES DE LA CHIMÈRE

C'est de suivre l'oiseau et de joindre l'étoilé.
(Comtesse de Noailles.)

La nuit régnait et de puissantes lampes de bronze, sculptées comme les voûtes, projetaient leur éclat cru sur le grand escalier de pierre à double évolution rectangulaire, quand Jean de Raimondis, le cœur battant, pénétra dans l'hôtel du Pontcournai. Un valet de pied, en livrée feuille morte et argent, culotte et bas de soie noire, — la livrée de la baronne Amédée Privaz, — introduisit Jean dans un haut salon doré, dont les murs s'ornaient de charmants panneaux du XVIIIe représentant des singeries, le salon des Singes. Un centre lumineux, élevé, diffusé par un vaste abat-jour de soie blanche, le remplissait d'une clarté égale, atténuée, apaisante. Au fond, May Privaz, mi-couchée, mi-assise sur un divan, jouait avec deux fillettes ravissantes, entre cinq et sept ans, l'une brune, l'autre blonde; la plus petite, la blonde, lui ressemblait.

Coquetterie consciente ou inconsciente, ces deux enfants augmentaient sa beauté, et Jean s'arrêta un instant, cloué sur place d'admiration pour le groupe animé, harmonieux et charmant qu'elles composaient toutes trois, sans y penser sans doute. May lui apparut plus captivante que jamais, sevré qu'il était depuis des années de spectacles familiaux, de tendresse.

(1) *Copyright by* Avesnes 1920.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

La baronne Amédée Privaz portait une robe de soie gris argent tout à fait décolletée; un splendide collier de perles ressortait sur sa gorge fraîche. Chaussée de souliers vernis noirs à très petites boucles d'argent, on apercevait ses chevilles, ses jambes rondes et longues, moulées dans des bas de soie transparents. Ses traits, un peu lourds, étaient vivants, joyeux, et le rayonnement, l'éclat du visage les rendaient gracieux et superbes à la fois. Ses yeux, fauves et francs, brillaient. Jean la trouvait encore beaucoup plus belle qu'avant son mariage.

Elle feignit la surprise quand on annonça Raimondis. Peut-être avait-elle oublié.

— C'est gentil à vous de venir!... Je désespérais! s'exclama-t-elle en riant. Vous êtes tellement courus, messieurs!... Quand on veut vous fréquenter, il faut ouvrir les journaux... Vous voyez, vous me trouvez sans cérémonie avec mes deux mioches. On me les amène à cette heure-ci pour que j'en jouisse un peu... Édith, Isabelle, dites bonjour à ce monsieur... Vous pouvez l'embrasser. A votre âge, c'est permis.

Les deux petites, dans leurs robes de dentelles blanches très courtes et très ouvertes, allèrent à Jean d'un pas mesuré et égal qui eût ravi un maître de ballet, embrassèrent sagement, froidement le visiteur, puis regagnèrent le divan près de leur mère qui, du bout de sa longue main nerveuse, caressait tour à tour les cheveux bruns et longs de l'aînée et les boucles blondes, coupées sur le cou, de la cadette.

Jean cherchait des paroles pour exprimer à la baronne Privaz ce qu'il ressentait pour elle; mais il ne rencontrait que des mots insuffisants et médiocres. May lui présentait son profil, ses traits un peu trop larges, trop robustes, mais d'un fier dessin, ses admirables cheveux ondés et leurs reflets d'or. Elle se rendait parfaitement compte de l'effet qu'elle produisait sur lui et constatait sans déplaisir ses balbutiements, ses rougeurs, ses efforts intenses et maladroits. Autrefois, jeune fille à Dinard, dans un bal, assise auprès de Jean, elle s'était trompée sur la cause de ce mutisme qu'elle attribuait à l'insignifiance et à l'indifférence; aujourd'hui, plus expérimentée, rebutée, lasse d'hommes parlant à merveille, mais dépourvus de passion véritable, elle éprouvait pour celui-ci une curiosité très sympathique, plus que sympathique. D'abord, il différait des autres, des oisifs qui l'entouraient. Il arrivait de très loin,

d'un pays un peu chimérique pour elle, ayant agi, ce qu'en femme de sport elle appréciait, et couvert de gloire. Plus que cela : le regard ardent, fervent de Raimondis, ses attitudes humbles, craintives, un peu gauches, témoignaient de la profondeur et de la constance de son sentiment, ce qui, tout ensemble, étonnait May et la touchait infiniment. Mariée par sa mère à Amédée Privaz, les façons brutales, tranchantes, dédaigneuses et doctorales de son époux l'avaient éloignée nettement de lui. Leurs goûts, leurs façons, leurs tempéraments les séparaient autant qu'il était possible. Les mutuelles nécessités de l'existence, leurs deux filles les maintenaient unis en apparence; puis May affectionnait son beau-père, excellent pour elle et dont elle tenait le salon, gros service dont le baron savait tout le prix. Moralement donc assez libre, elle avait flirté : Saint-Gelais, Reagh, et d'autres. Cependant son fond de nature franc, affectueux, plutôt doux, toujours réprimé et comprimé chez elle, cherchait des sentiments correspondants. Raimondis n'était-il pas précisément celui qui pouvait les lui offrir? Elle l'examinait avec soin, car une femme aussi élégante qu'elle restait attentive, à un point extrême et presque ridicule, aux détails d'une toilette même masculine. Son impression fut qu'il s'était arrangé, qu'il était, ma foi, agréable. Comme le tailleur du baron d'Orves était bon, la jaquette de Jean, bien coupée, lui allait et s'appliquait agréablement sur son corps mince. Puis sa barbe annelée, son teint bronzé, ses yeux, dont l'éclat naturellement dur se muait en une expression tendre pour elle, lui composaient une physionomie peu banale, rappelant des bustes qu'elle avait vus chez Nicole de Porcieu et chez Mimi de Gérente, représentant des navigateurs florentins de la Renaissance. Ses souliers, analogues pourtant à ceux qui jadis l'avaient tant choquée ainsi que sa mère, des souliers américains, étaient à la mode maintenant. Elle s'en souvint et réfléchit : « Ai-je été stupide? C'était un précurseur. » Bref, plus elle le détaillait, plus elle se confirmait dans l'opinion que Jean ferait un ami honorable, avouable, délicieux dans l'intimité sans doute, sachant la comprendre et l'écouter. On parlait beaucoup de tous ces officiers qui revenaient avec Saint-Gelais, mais presque personne ne les connaissait. S'afficher avec Jean de Raimondis serait une singularité de bon aloi. L'étrangeté du père, de ce vieux fossile rébarbatif du Vivier,

la tentait aussi, car elle voulait visiter ce château curieux que d'Orves lui avait souvent décrit et qui, malgré le voisinage du Moult, lui était demeuré obstinément clos. Au bout de quelques minutes, désignant ses deux filles, elle dit à Jean :

— Regardez-moi si ça pousse... Édith a déjà sept ans, Isabelle, cinq.

Puis, ayant arrangé la robe d'Édith, les doigts de May tapotèrent les petites jambes nues, potelées et froides :

— Allons, mes chéries, bonsoir... Laissez-moi causer avec M. de Raimondis. Soyez sages.

Les deux fillettes, qui ne paraissaient pas exiger une telle recommandation, tant elles étaient stylées et pourvues d'attitudes irréprochables, après avoir embrassé leur mère, se dirigèrent vers leur miss, qui les attendait dans un coin du salon et les emmena. Quand elles eurent disparu, May s'écria :

— Savez-vous, monsieur de Raimondis, que vous m'avez connue presque à leur âge?... Mais oui, la première fois que je vous ai vu, vous passiez vos examens de l'École Navale avec mon frère Tom... Vous vous souvenez de votre camarade, Tom du Pontcournai?... Oui. Et de moi, sa sœur May? J'avais dans ce temps-là des robes aussi courtes que mes filles. Vous rappelez-vous? mes jupes ne m'arrivaient même pas aux genoux... C'était le bon temps où l'on peut courir, se traîner par terre, grimper aux arbres, s'asseoir n'importe où, n'importe comment, jouer avec les garçons comme un garçon... J'adorais cela, figurez-vous. J'ai été aussi navrée que maman quand il a fallu m'habiller en grande personne. Je n'étais pas pressée du tout, mais pas du tout. Vous allez me trouver très inconvenante, j'en ai peur.

Et, d'un geste espiègle, elle rabattit un peu le voile de son fourreau gris sur ses longues jambes fines gainées de soie transparente. Elle riait, s'amusant de l'embarras de Jean, qui, effectivement, se la rappelait en robe de toile rose, essuyant la boue projetée sur la chair de son mollet doré, à l'Orangerie des Tuileries, ou s'enfuyant sanglante dans les ruines de Grimonville, poursuivie par Amédée Privaz lors d'une partie de cache-cache. De ces images, il s'était composé des symboles : May pure repoussant les souillures de la vie, ou May malheureuse déchirée par l'existence. Pour lui prouver qu'il ne l'avait pas oubliée, il tenta de lui expliquer ces divagations d'adolescent

troublé par elle. Mais elle ne comprenait pas très bien, peu habituée à se monter l'imagination, acceptant les mots littéralement et sans subtilité : « Oui, j'étais toujours très soignée, très astiquée... Maman y tenait. Elle avait raison ; sans ça, les gosses ne sont pas présentables. » Ou bien : « J'étais folle de jeu comme aujourd'hui je le suis de sport... Avec Tom, les Puylaurens, les Privaz, Maud de Clarens, nous entretenions des parties énormes, fantastiques... des escalades, des sauts, des descentes, des chutes, — comment ne me suis-je pas rompue vingt fois les bras et les jambes?... Maman me grondait à cause des égratignures, des bleus, des cognes que je récoltais partout... Vraiment, vous vous souvenez de cela?... C'est loin pourtant... Combien y a-t-il? Dix ans, douze ans... Plus peut-être. Et vous souvenez-vous de Dinard aussi?... Ça, c'est moins ancien... Vous m'avez demandée en mariage, n'est-ce pas?... Oh! est-il drôle?... Il rougit... Je suis méchante, hein? Je vous taquine. Allons, signons la paix. »

Elle lui tendit sa belle main à baiser. Il y posa des lèvres très émues. Que lui voulait-elle? Rien qu'à entendre sa voix exprimer ces menues réminiscences, il sentait qu'il l'aimait de plus en plus. Elle reprit : « Vous avez honte de m'avoir demandée en mariage?... Vraiment il n'y a pas de quoi... C'est moi qui pourrais peut-être regretter... je serais la femme de quelqu'un qui... » Elle n'acheva pas : difficulté de préciser le qualificatif... suprême habileté laissant le choix largement ouvert?

Raimondis baissa les yeux, gêné. Trop de bonheur l'inondait soudain. Il n'osait s'y livrer. Il opposa :

— Pourquoi regretteriez-vous?... N'êtes-vous pas heureuse? Moi, je n'aurais pu vous conserver ce cadre, cette existence facile?

Elle jouait avec de menus objets d'écaille et d'or sur une table, à portée de sa main. Fléchissant son cou hardi, d'une ligne si pleine et si harmonieuse, détournant la tête et lui cachant ses yeux, elle riposta :

— Qu'importe?... Le bonheur est-il là?

— Vous avez deux fillettes exquises?

— Oui... ce sont des amours... la plus petite me ressemble, ne trouvez-vous pas? Mais...

Retournant la tête, elle montra ses yeux fauves. Un nu

de tristesse les voilait. Une question brûlait les lèvres de Jean : « N'aimez-vous donc pas Amédée ? » Mais il ne pouvait se résoudre à proférer cette énormité. Il contourna cette indiscrétion, s'enquérant :

— Comment se porte Amédée ?... Voici plusieurs jours que je ne l'ai pas rencontré.

Elle répliqua, probablement avec ironie :

— Il est au Moult à préparer ses élections... Il nage en plein bonheur, car il déclame des conférences à journées entières.

Jean connaissait la situation des Privaz en Sarthe-et-Loir par des indications de son oncle d'Orves et des allusions fortuites dans les lettres de son père. Là encore, le terrain se révélait brûlant. Raimondis chercha à l'éviter :

— Vous avez beaucoup travaillé au Moult, paraît-il ?... Mon oncle d'Orves m'assure que je ne le reconnaîtrais pas... J'allais souvent avec lui autrefois admirer la double arche des ponts sur le Loir... Ils encadrent l'île, le château ajouré comme une lanterne... Le soir, au couchant, je me souviens, c'était féerique.

— Tiens, au fait, c'est vrai. C'est votre pays. Nous le révolutionnons un peu... forcément, mon beau-père avec ses entreprises, Amédée avec sa politique, moi, avec mon golf et mes toilettes... Eh bien ! ça me désole, car j'aime passionnément la bonne vieille province, la vraie province d'autrefois .. Pendant mon enfance, nous passions une partie de l'hiver à Pontcournai, en Normandie, chez mon père... Déjà je choquais les douairières et les braves gens des environs qui n'étaient pas très au courant des modes de Paris et tenaient rigueur à maman de ses robes et des miennes. Ça ne m'empêchait pas d'affectionner tout ce monde-là qui nous portait au fond tant d'intérêt réel... Et puis, ils nous divertissaient, maman et moi. — Elle rit gentiment : — Il faut croire que partout j'étais destinée à servir d'objet de scandale !

Disant cela, elle était exquise de simplicité, d'humilité presque, le coude sur le genou, sa tête d'or appuyée à ses bras nus. Il ne demeurait plus rien de la May hautaine, distante, assez aisément, instinctivement dédaigneuse, froide, surtout quand elle ne connaissait pas les gens. Elle redevenait l'enfant, petite fille remplie de spontanéité, de séduction, de charme; grande dame aussi par le naturel aveu de ses goûts, supé-

oub

rieurs aux vulgaires snobismes. Si Jean avait nourri, mêlées à son amour, des préventions contre May Privaz, par suite de son antipathie pour Amédée ou des lettres du comte Octave de Raimondis irrité contre ses voisins les châtelains du Moult, la phrase de May sur la province aurait effacé ses méfiances. Comme la baronne Privaz lui paraissait délicieuse! A présent, elle l'intimidait moins. Elle poursuivit :

— Je suis éprise de la province parce que j'ai la folie des bibelots, des choses anciennes... j'ai poussé mon beau-père tant que j'ai pu à acheter le Moult... et, à Paris, je souffrirais d'habiter Cours-la-Reine chez mes beaux-parents. Il me faut être ici, dans le vieil hôtel du Pontcournai que nous avons fait restaurer tant bien que mal... une maison restaurée, ce n'est jamais tout à fait pareil, n'est-ce pas?... Mais il faut bien vivre un peu avec son temps... C'est ce qui vous explique pourquoi je serais si heureuse de connaître le Vivier qui appartient à votre père et dont votre oncle d'Orves m'a tant parlé. Il paraît qu'il y a là des peintures murales du xve siècle presque uniques au monde... Je n'y entends rien malheureusement, mais d'Orves, Nicole de Porcieu, Cornuillac aussi, font peu à peu mon éducation.

En l'écoutant, Jean évoquait la Galerie aux Épices où, enfant, il avait senti s'éveiller sa vocation de marin, de navigateur en quête d'inconnu, de découvertes et de combats, d'être voué par destinée aux aventures, aux périls, aux hasards heureux et malheureux, tandis que devant ses yeux curieux et candides se déroulait l'univers fantastique de Vital de Raimondis. Comme il eût souhaité la montrer à May, cette galerie! Justement, elle désirait la visiter. Ces mêmes pays que, tout petit, exalté par l'ardente imagination de sa mère, il convoitait, le Calicuth et le Cathay, Saba où les griffons enfouissent l'or et où les Minéens le récoltent, il les avait vérifiés, il en revenait. Saint-Gelais, lui aussi, en avait extrait l'or pour le baron Privaz, et Jean de Raimondis en rapportait une auréole de gloire qui amenait à lui son insaisissable chimère, sa chimère apprivoisée, qui avait replié ses ailes, rentré ses griffes et qui étendait vers lui sa tête d'ange, comme pour implorer des baisers. Oui, sans doute, cette visite les enchanterait tous deux comme une étonnante ivresse où le présent et le passé se mêleraient dans leur merveilleux et leur réalité.

mais pouvait-on y songer? Le comte de Raimondis, à la suite de la campagne électorale d'Amédée, éprouvait une véritable haine, une exécration, pour tout ce qui touchait aux Privaz. En excepterait-il May? Jean ne gardait guère d'illusions à cet égard, car il savait son père inflexible dans ses aversions. Ainsi le seul plaisir qu'il eût été dans ses moyens d'offrir à May, il se voyait contraint de l'ajourner, presque de le refuser. Il ne répondit donc que par des remerciements courtois et une invitation vague aux avances de la ravissante baronne. Pleine de tact, elle n'insista pas. Ouvrant sur la table une boîte en thuya remplie de cigarettes :

— Vous fumez?... Ça ne me gêne pas du tout, vous savez... Moi, je fume aussi.

Elle en prit une et l'alluma. Jean de Raimondis l'imita. C'était une contenance et une diversion.

— Et Tom? interrogea-t-il... Au collège, j'aimais beaucoup votre frère Tom. Dans la marine, combien de fois l'ai-je regretté!... Ce sont des hommes d'action comme lui qu'il nous faut. Penser qu'il existe des examens assez bêtes pour nous priver de recrues pareilles!... C'est insensé. Dernièrement encore, à Tieh Shan, il se serait trouvé dans son élément. Que devient-il? Je n'ai plus de nouvelles de lui depuis fort longtemps.

Elle l'excusa. Tom écrivait très peu. Il allait pour le mieux et ses affaires aussi. Car, — son ancien camarade ne devait pas l'ignorer, — Tom s'était lancé dans de grandes affaires de mines. Il revenait très rarement en France.

— Maintenant, plaisanta-t-elle, c'est tout à fait un Américain. Toujours brave et gentil garçon, très indépendant par exemple. Souvent mon beau-père lui a offert de s'intéresser à ses affaires. Il a refusé à plusieurs reprises. Puis, après un instant de silence, elle ajouta : — Peut-être a-t-il eu raison en somme.

Jean de Raimondis cherchait à commenter la signification de ce silence et de ces dernières paroles. May, s'il en traduisait bien les sentiments, lui parut encore plus délicate, moralement plus relevée. Cependant il ne pouvait oublier que tout le luxe qui l'entourait venait des Privaz ni le dépit qu'elle lui avait causé jadis en lui préférant Amédée. May Privaz devina-t-elle ces réflexions? Depuis un moment elle regardait Jean avec

insistance. S'étant remuée sur ses coussins, elle avait marqué une sorte de place à côté d'elle sur le divan. Raimondis semblait ne pas comprendre. Rancune ou timidité? Soudain, elle se leva et, debout, souple et grande, marcha vers la table où elle prit un paquet de journaux illustrés : « On publie, déclara-t-elle, des tas de photographies de vos bateaux, de vos marins, de vos aventures... je demande à mon beau-frère Tito de m'expliquer tout ça, il n'a jamais le temps. Seriez-vous assez gentil pour le faire ? Nous allons parcourir ces images ensemble, comme deux enfants, voulez-vous ? »

Jean la contemplait, stupide et muet. Qu'elle était donc séduisante, cette haute silhouette, mince et distinguée, avec sa traîne de soie grise qui jouait à ses pieds, buvant et brisant les reflets de la lumière. Oh ! la grâce de ce profil perdu, de cette ondulation de chevelure où une touche d'or tremblait au-dessus de l'oreille petite et bien tournée ! Le mouvement de la gorge soulevait son collier de perles sur son admirable peau et, tandis que les longs doigts d'une de ses mains froissaient les illustrés, son autre main tenait une cigarette dont les spirales de fumée bleue paraissaient l'environner d'encens comme une idole. Pour Raimondis elle était bien une idole en vérité. Comme il ne répondait toujours rien, se bornant à attacher sur elle un regard ardent, elle sourit, moqueuse, et vint s'asseoir sur le bras du fauteuil qu occupait Jean. Elle étala les journaux sur les genoux de Raimondis, stupéfait et grisé. Ne rêvait-il pas ? Oui, c'était elle, tout près de lui. L'enveloppement des soies qui la vêtaient le frôlait. Il respirait son parfum où se mélangeaient l'héliotrope et le lilas, un arome fin et flatteur comme elle... Si près de lui, la vie animait, gonflait et dégonflait cette belle gorge, s'exhalait de ces lèvres vermeilles, un peu lourdes, entr'ouvertes sur ses dents éclatantes... Cependant qu'il frémissait, tout ému de ce contact, elle continuait à causer tranquillement comme si elle n'avait pas eu conscience de son geste provoquant. Elle fumait sa cigarette à bout d'or, indiquant avec son ongle rose une gravure représentant une large rivière, avec un cirque de montagnes et quelques jonques voguant paisiblement.

— Est-ce ça, la Chine ?... J'adore les voyages. J'aurais tant voulu voyager. Nous avons eu un yacht au début de notre mariage, puis, après un tout petit tour en Méditerranée, nous

avons été obligés d'y renoncer. Amédée ne peut pas supporter la mer; c'est tout le contraire de moi... J'ai du sang de marin dans les veines, moi !

Elle désigna en face d'elle un portrait de François du Pontcournai, général des galères, peint en pied par Philippe de Champaigne, physionomie sévère et fine, avec une perle pendant sur la joue, la moustache, la royale, un col de dentelle et une armure. Jean de Raimondis s'en souvenait pour l'avoir remarqué dans ce même hôtel le jour du mariage de May. Ce soir, il ne lui accorda que peu d'attention. En effet May Privaz reprenait avec ardeur :

— Oh ! oui, j'ai la passion des voyages, de tout ce qui flotte, de tout ce qui vogue, de tout ce qui s'en va vers les pays lointains ou de tout ce qui en arrive... Elle parut un instant s'y envoler en esprit. Son beau regard fauve, si caressant ou si brûlant selon ses pensées, suivait très loin la fumée bleue qui se dissolvait en montant. Jean ne quittait plus des yeux la baronne Amédée Privaz. Il tentait vainement de s'intéresser au dessin sur lequel May promenait ses longs doigts. Il essaya de rendre ses impressions de Chine, l'âpreté, la sorte d'horreur que dégageait par moments ce grand pays vide, semblait-il, pays perdu, pays de misères et de massacres, pays de sociétés secrètes, de sociétés innombrables, Société de la Haine en commun, du Principe de l'Univers, de la Joie dans l'Égalité, des Petits Couteaux, des Grands Couteaux, du Lotus Blanc, du Lotus Azuré, du Lotus Rouge, de tous les Lotus... mais à mesure qu'il parlait, voilà qu'il perdait peu à peu la notion de ses paroles et qu'un vertige s'emparait de lui... May se penchait-elle pour écouter ses phrases incohérentes ?... Approchait-elle trop près de son visage la chair éblouissante du sien ?... Tout à coup, sans que Jean se l'expliquât, ses lèvres, à lui, se mirent à couvrir de baisers cette chair polie et douce, cette chair fraîche et soignée, tout imprégnée de parfums, dont il rêvait depuis tant d'années... Elle murmurait, se défendant à peine : — Non, non... vous êtes fou... finissez donc... Ah ! il est insupportable. — Puis, insensiblement, elle lui cédait. Maintenant leurs lèvres s'unissaient. May lui rendait ses baisers. May était à lui.

Du temps passa... Combien ? Le savaient-ils ?... Une porte, en s'ouvrant, les fit tressaillir et, brusquement, ils s'éloi-

gnèrent l'un de l'autre. Un valet de pied annonçait : « Madame la comtesse de Porcieu. »

Un frisson paralysa Jean. Déjà May se levait, un peu plus vermeille que de coutume, ses illustrés froissés dans la main, et marchait au-devant de Nicole de Porcieu : « Bonsoir, chérie... C'est vrai, c'est ton heure. » Puis, se tournant vers Raimondis, May expliqua en riant : « J'ai une heure pour Nicole de Porcieu comme pour mes mioches, mais ne vous sauvez pas pour ça. Nicole, tu vois là M. de Raimondis; tu sais un des officiers de cette affaire de Tieh Shan dont tout le monde parle et où mon beau-frère Tito a été blessé... »

Mme de Porcieu, l'élégante petite Mme de Porcieu, si comme il faut, si glacée, les examinait tous deux, fort indiscrètement, de ses perçants yeux glauques. Elle tendit à Raimondis gêné une main à peine sensible sous le gant de Suède. Dans ce regard singulier, correct, un peu appuyé cependant, Jean discerna une expression indiscutablement hostile.

Après quelques minutes de conversation banale, il prit congé.

*
* *

A dater de cette soirée, May Privaz et Jean de Raimondis se rencontrèrent presque quotidiennement. Pour éviter une assiduité à l'hôtel du Pontcournai qui aurait pu exciter des commentaires, May indiqua à son ami les mille endroits où une femme élégante peut, sans se compromettre, rencontrer l'homme qui la recherche. May s'appliqua à ce que Jean fût invité à des déjeuners, à des dîners, à des bals, à des goûters surtout où l'on peut mieux se joindre et causer. Tâche facile, car les compagnons de Saint-Gelais se trouvant à la mode les maîtresses de maisons les plus pointilleuses étaient ravies d'exhiber ces officiers comme des bêtes curieuses offertes à la badauderie insatiable des salons.

Raimondis, peu habitué au monde, peu habile à ses manèges usuels, s'approchait de May avec mille peines et, une fois parvenu à son voisinage, se rongeait d'inquiétude, d'irritation, de jalousie. Elle était toujours très entourée et quoiqu'elle prodiguât à Jean des marques d'une faveur particulière, elle était contrainte — du moins elle le lui expliquait — d'en distribuer aussi à d'autres, autour d'elle, car elle assurait à Raimondis qu'on les surveillait. En réalité Nicole de Porcieu

et Maud de Clarens étaient presque les seules à les épier attentivement. La petite intrigue de May et de Jean passait inaperçue parmi tant d'autres. D'ailleurs la réputation de May en matière de flirt était si solidement établie, tout le monde lui connaissait tant d'admirateurs réels ou supposés que personne ne s'étonnait qu'elle encourageât ce nouveau soupirant revenu de Chine après une action d'éclat que la presse, le parlement, les ministres, les gouvernements étrangers eux-mêmes avaient célébrée. En cela, comme en tout le reste, elle se montrait à la mode, à la dernière mode. Si ce mobile à lui seul l'avait animée, son caprice à l'égard de Jean pourrait sembler dénué d'intérêt. Mais elle s'était profondément et réellement attachée à lui. Hasard singulier, leurs deux natures s'appareillaient et leurs affinités s'étaient affirmées le jour de leur première rencontre sur la terrasse des Tuileries entre la petite fille en robe rose qui essuyait sa jambe tachée de boue et le candidat à l'École Navale. Comme Jean, May possédait une nature droite, hardie, aventureuse, primitivement simple et honnête avant d'avoir subi les déformations inhérentes à une existence factice, une intelligence moyenne et paresseuse qui concevait peu d'idées mais qui, quand elle les concevait, les traduisait immédiatement en action. Une grande curiosité, le goût de ce qu'il y a dans l'existence de supérieur à l'existence, une sorte de prédisposition naturelle à l'héroïsme, aux efforts exceptionnels, aux générosités insensées, les unissaient tous deux. Seulement le cours de leurs vies, le pli de leurs esprits, de leurs habitudes les différenciaient tellement qu'ils souffrirent l'un de l'autre, justement parce qu'ils s'aimaient de toute la force, de toute la puissance de ce qu'il y avait de profond, de caractéristique, d'essentiel en eux. Élevée par sa mère dans la religion d'une mondanité astreignante, continuelle, obligatoire et stricte, May se débattait dans un réseau d'obligations artificielles dont les mailles se contractaient autour d'elle si serrées qu'elle ne pouvait s'en déprendre et dont, d'ailleurs, elle n'eût pas consenti à s'affranchir, car cela s'imposait à elle sous les espèces d'un devoir impérieux.

Jean au contraire tenait de son père, sans doute, une humeur fière, sauvage, presque farouche, volontiers hérissée contre les conventions et les directions en vogue. Des campagnes lointaines, laborieuses, parfois périlleuses, où il avait

senti la personnalité humaine s'imposer comme le seul recours dans les circonstances graves et hostiles, avaient accru en lui ces dispositions foncières. C'est assez dire qu'il considérait la figuration mondaine comme une niaiserie et une corvée. Il s'exaspérait de ne point jouir de son amie, comme le soir de sa première visite à l'hôtel du Pontcournai. May lui accordait, de temps à autre, cinq minutes de conversation dans un coin. Cependant il lui plaisait indéniablement; il s'en rendait compte.

Raimondis s'acheminait insensiblement vers un état aigu. Il s'agaçait du convive qui, assis à côté de May Privaz, la déridait ou paraissait l'intéresser. Il jalousait le cocher, qui élégamment campé à cheval, l'accompagnait au Bois le matin; il s'exaspérait des couturiers, des modistes, des manucures, des coiffeurs, des masseurs, de tous les fournisseurs, de tous les artisans du chef-d'œuvre qu'était son amie et qui disposaient d'elle à loisir, qui la lui prenaient durant de si longs instants. Jean murmurait-il? Elle éclatait de rire, quitte à l'embrasser ensuite pour obtenir son pardon. A la longue il se fâcha et une après-midi, après déjeuner, l'ayant trouvée seule chez elle, il se soulagea dans une scène violente, l'accusant de se plaire à le faire souffrir. May Privaz fut stupéfaite et témoigna qu'elle était sincèrement désolée car, véritablement, elle l'aimait. Comme gage de sa bonne volonté, elle lui promit une surprise à condition qu'il se laissât présenter à Maud de Clarens, « ma meilleure amie, assura-t-elle.

— Non, c'est madame de Porcieu.

— Ah! quel enfant! Mon Dieu, il est encore plus enfant que moi. Pas du tout, monsieur. J'aime tout autant Maud que Nicole. D'abord c'est une amie de mon âge. Nicole était déjà mariée quand j'étais encore une gamine en robe courte, et elle me grondait, tout comme Maman, parce que mes collerettes étaient déchirées, parce que j'avais les mains sales ou des bleus aux genoux;... Nicole, pour moi c'est un peu une maman très camarade, une maman tout de même.. elle m'a appris le piano et ce que je sais en musique, je le lui dois... Je ne connaissais pas encore Bourgandois à ce moment-là... Oh! à présent, je suis folle de Bourgandois!... Il a tant de talent. C'est votre ami aussi, n'est-ce pas? Pour en revenir à Maud, c'est ma plus intime amie, une sœur... Nous sommes liées depuis l'âge où l'on est haute comme une botte, on ne peut

plus liée... Nous nous ferions hacher l'une pour l'autre... C'est un tout autre genre que Nicole. Mais vous l'avez certainement rencontrée chez mon beau-père ou chez moi?... Non. Vous verrez comme est jolie, fine, gentille... Je crois qu'elle plaît beaucoup à votre oncle d'Orves. Vous ne vous accordez pas avec Nicole, hein?... Elle est un peu singulière parfois, je l'avoue. Elle a ses préférences. Moi elle m'adore, je ne sais pas pourquoi. » Et May rit coquettement, fixant Jean.

Le lendemain, à un goûter chez May, il fut présenté à la marquise de Clarens. Elle l'enveloppa du fluide de ses grands yeux bleus profonds, malicieux, sympathiques : — Votre oncle d'Orves m'a tant parlé de vous!... Et puis May... que vous intéressez beaucoup par le récit de vos voyages... venez me voir, voulez-vous, demain?... Mais si, mais si, il faut absolument vous apprivoiser... Venez, vous verrez, vous ne le regretterez pas. D'Orves m'a confié que vous aimiez les livres. Je vous montrerai quelques bouquins assez curieux que j'ai récoltés çà et là. En échange, quand j'irai au Moult, vous me ménerez au Vivier que je meurs d'envie de visiter. »

« Comment, réfléchissant Jean, vais-je décider mon père à les accueillir? » Cependant il subissait le charme des beaux yeux bleus et se demandait si leur ironie ne se rattachait pas à la surprise que la baronne Amédée Privaz avait fait miroiter devant sa colère. Lorsqu'il prit congé de May, elle l'adjura de pas oublier le lendemain son engagement envers Maud. Le lendemain vers trois heures, Jean sonna chez Mme de Clarens. May Privaz, heureux hasard, s'y trouvait déjà. L'appartement, situé dans le quartier des Champs-Élysées, resplendissait de clarté malgré une lumière hivernale plutôt terne : bibelots, meubles, étoffes, tout était ingénieusement disposé, présenté, chiffonné, vernissé, en général moderne et d'une note de moins grand style qu'à l'hôtel du Pontcournai. Quelques pièces anciennes se détachaient, soigneusement mises en valeur et en vedette. Maud portait un chapeau de velours noir à larges bords qui lui seyait à merveille et dans l'ombre duquel on voyait remuer ses beaux yeux bleus plus séduisants, plus mystérieux. Elle sourit dès que Jean l'eut saluée : « Ah! M. de Raimondis, comme je suis confuse!... Figurez-vous que j'avais complètement oublié un rendez-vous d'affaires où il est indispensable que j'aille!... J'ai cherché à vous téléphoner; je n'ai pas pu. Je suis désolée,

navrée... Écoutez, pour me prouver que vous ne m'en voulez pas, il faudra revenir... Aujourd'hui, May vous montrera mes livres, puisqu'ils vous intéressent.

Avant de sortir, Maud se retourna, rieuse : « Par exemple, je vous rappelle que les bibliothèques ferment à six heures. » Puis, riant toujours, elle les laissa seuls. Effectivement, May Privaz se révéla éloquente. Ils revinrent ainsi à plusieurs reprises visiter la bibliothèque de Maud de Clarens. Chaque fois ils lui citaient un volume nouveau qu'ils n'avaient pu entièrement examiner à la séance précédente.

Maud écoutait leurs explications avec une sympathie indulgente, un peu railleuse néanmoins. Certains jours elle prolongeait sa station chez elle et feignait de prendre très au sérieux cette histoire de livres et de reliures ; elle questionnait May et Jean en leur détaillant ses découvertes, puis, quand elle avait assez exercé leur patience, elle partait sous un prétexte ou sous un autre. D'ordinaire ils quittaient l'appartement avant qu'elle ne rentrât. Un soir pourtant, elle les surprit : « Ah! je vous y prends, coquins!... la bibliothèque est fermée à cette heure-ci. Si ça recommence, je vous emprisonnerai. » Puis, embrassant May : « Comme tu as chaud, comme tu es rouge, ma chérie!... Vous devriez modérer son ardeur pour l'étude, monsieur de Raimondis. » Depuis, malgré la gentillesse de Maud, ils n'osèrent plus beaucoup recourir à son hospitalité. Déjà May se dégageait, prétextant qu'il était vraiment impossible à une femme élégante de s'évader ainsi de ses obligations plusieurs heures par semaine, embarrassant pour elle d'éluder les questions des parents, des parentes, des amies.

Jean souffrit donc de nouveau et une autre souffrance vint s'ajouter à la première. Son père lui écrivait, réclamant instamment sa présence au Vivier. Le comte de Raimondis, usé par l'âge, perclus de douleurs, assurait qu'il voyait approcher le terme de sa vie. Avec une émotion inaccoutumée il parlait à Jean de son désir de causer avec lui.

Jean hésitait... Il se souvenait que sa mère était morte sans qu'il fût là... Quel regret amer et lancinant avait depuis plané sur son existence, une sorte de remords!... A ce moment l'examen, le sort du lendemain rendaient ce sacrifice nécessaire, mais maintenant, qui le retenait à Paris, sinon la chimère qui s'était emparée de son cœur? A mesure que Jean prolon-

geait à Paris son séjour, cette remontrance envers lui-même s'aggravait. Certes son père, dur, avare, peu communicatif, ne lui inspirait pas, à beaucoup près, l'affection ardente et passionnée qui l'attachait à sa mère; cependant avec son père disparaîtrait tout un ensemble, un ensemble dont le Vivier constituait l'armature... Des commentaires de son oncle d'Orves en face du Vivier retraversaient sa cervelle... Cependant il ne partait point. Un rendez-vous promis par May chez Maud, une promenade au Bois projetée avec elle, ajournaient la date qu'il s'était fixée... Une semaine, puis deux, puis trois s'écoulaient. Jean ne pouvait plus s'éloigner de la baronne Amédée Privaz qui ne consentait pourtant pas à tout ce qu'il aurait souhaité d'elle... Ses ressources, ses économies d'enseigne accumulées pendant la campagne en Extrême-Orient, s'épuisaient. Il dut s'adresser à la générosité de son oncle d'Orves. Celui-ci, alarmé de l'état d'Octave de Raimondis, avait regagné le Pin. Renseigné par Maud de Clarens, d'Orves sourit en recevant la lettre de Jean et subvint quelque temps aux besoins de son neveu. Toutefois, après une visite au Vivier, il se résolut à lui écrire : « Mon cher enfant, je comprends à merveille que Paris te retienne. On n'est jeune qu'une seule fois. Mais tu t'apercevras aussi, — trop vite peut-être, — qu'on n'a jamais au monde qu'un seul père. Personne ensuite ne le remplace plus. Tu regretterais plus tard sans nul doute de ne pas m'avoir écouté aujourd'hui. Il est certainement plus facile à mon âge de prêcher la raison qu'au tien d'y obéir. Mais crois-moi. L'état de ton père est très grave, je t'assure. Tente un effort et reviens-nous au plus vite. »

Cette lettre, si affectueuse et si sage, troubla Jean. Il y réfléchit pendant plusieurs journées sans oser en parler à May. Un matin il se décida et prévint son amie qu'il partait le soir pour le Vivier. Elle fut bouleversée et s'efforça de le retenir. Mais la vie militaire avait durci le caractère de Jean et, quand il s'était arrêté à un parti, il devenait inébranlable. Il fit valoir à May qu'ils se voyaient peu et mal : « Ingrat!... Tenez, ce matin, je sacrifie pour vous ma promenade à cheval... A onze heures nous irons regarder les livres de Maud de Clarens. »

— Nous la dérangerons... Elle sera chez elle à cette heure-là.

— Pas le moins du monde. Je connais ses projets. Ce matin, à onze heures, elle sort.

— Eh bien, à onze heures !... M'aimez-vous donc tant que cela ?

— Monstre !... que faut-il pour vous le prouver ?

Leur entrevue fut tendre. Ils ne réussissaient pas à se séparer. Maintenant il paraissait impossible à May et à Jean de se résigner à vivre loin l'un de l'autre. « Venez au Moult ! s'écria soudain Jean... nous nous verrons mieux qu'ici. »

— Et votre père ?

— Il ne saura pas... Nous nous rencontrerons dans la forêt, dans les bois qui bordent votre terrain de golf. J'y ai chassé souvent. J'en sais par cœur tous les recoins... Vous serez censée aller jouer au golf.

— Enfant !... sans partenaire... et puis à la campagne en ce moment, personne ne comprendra. Si vous croyez que je suis libre et que j'agis comme je veux !... à la campagne en février, quelle folie !

— Comme prétexte n'avez-vous pas les élections d'Amédée en mai prochain ?

— Je n'y pensais plus. Voilà une idée... A Pâques, j'emmènerai les petites... C'est cela. Hélène Mirska et Maggy de Raines viendront probablement volontiers... pour que ça n'ait pas l'air... vous comprenez.

— Pâques... en avril.., ça va être long.

— Oui... j'explorerai les bois, choisissant un coin, pensant à vous... Vous m'écrirez.

— C'est promis, tous les jours... oh ! moi, qui déteste écrire. Vous ne serez pas sévère, injuste, jaloux ?... Vous aurez confiance en moi, très confiance ?

— Oui, très confiance.

Et ils s'embrassèrent une dernière fois.

***

Le soir de février souriant, presque tiède, rose et doré, encore imprégné d'hiver, mais d'hiver s'efforçant vers un printemps lointain, baignait la campagne de sa lumière blonde, paisible, un peu boréale, quand Jean de Raimondis commença à gravir la côte où s'étageait le bourg du Vivier. Sous un vent vif et piquant, les arbres frissonnaient, dépouillés, gris, brillants de givre et d'un soleil clair qui déclinait cependant et dont le disque allait bientôt se cacher derrière les collines encadrant le Loir.

Jean, délaissant la voiture, vieux coupé aux allures de berline où s'entassaient ses bagages, voulut monter à pied au château qui étalait son trapèze bizarre situé environ aux deux tiers de la pente. Il songeait tout en marchant, et ce paysage pâle, avenant et calme, lui semblait d'une douceur infinie.

Voilà des années qu'il ne l'avait contemplé! En bas la rivière, — combien différente des grands fleuves démesurés, hostiles, pleins de pièges dont il sortait! — coulait, limpide, reflétant un ciel presque net de nuages et embellissait de son éclat le jour finissant... Une carriole au loin grattait allègrement les pierres d'une route dure et sonore... Et l'ombre, comme une ménagère diligente à l'approche de la nuit, jetait déjà ses écharpes lilas et glacées sur le Bourg, sur le château, sur les prairies. Des lueurs s'allumaient aux vitres sans que l'on distinguât si c'étaient des lampes ou les derniers reflets, si aveuglants, du soleil. Ces lueurs se multipliaient à mesure que l'obscurité gagnait du terrain. Elles paraissaient surtout aux lucarnes avançantes des greniers dans les maisons du Bourg et au rez-de-chaussée du château. Les vitraux de l'église qui prolongeait et dominait l'un des côtés de la construction en trapèze de Vital de Raimondis s'embrasaient aussi et offraient l'aspect d'un buisson de roses en feu, de roses sanglantes, de roses ardentes, s'éteignant peu à peu avec la décroissance de la flamme qui les dévorait.

Jean ne se trouvait plus heureux nulle part loin de May. Chaque minute, chaque seconde, son âme et sa chair lui donnaient l'impression d'une plaie ouverte que tous les mouvements de la pensée ou du corps rendaient douloureuse.

Cependant le contact avec son pays natal produisait en lui une influence lénitive. A mesure qu'il avançait vers le Vivier, des souvenirs s'amoncelaient dans sa mémoire... Il se revoyait enfant se promenant sur cette même route avec sa mère qui le tenait par la main et l'enchantait d'histoires sur les pays merveilleux où il irait... Ces pays, il en revenait aujourd'hui.

Jean de Raimondis se redressa, satisfait d'un ensemble de résolutions et d'actions. Il atteignait le porche fortifié du Vivier; il s'engagea sous la bretèche formant saillie à l'intérieur de la cour déjà envahie par l'ombre. La voûte répéta son pas alerte et résolu. Bientôt il l'eut franchie et, comme enclos au fond d'un puits, il leva les yeux vers la clarté que limitaient des

murailles assombries. L'air emplit ses poumons d'une bouffée fraîche et délicieuse. Allons! Avril n'était pas loin et demain sans doute il recevrait une lettre de son amie.

Le comte Octave attendait son fils dans une salle basse, étroite, carrelée, avoisinant la cuisine. Des souches se consumaient presque sans bruit, croulant, se transformant, peu à peu, en abondant foyer de braise dans la cheminée de pierre toute droite, sans ornements, en hotte, qui s'élevait non loin de l'unique fenêtre que M. Jules de Raimondis, grand-père d'Octave, avait forée dans les assises du château d'une épaisseur énorme. Le dos à la cheminée, face à la fenêtre, — il pouvait contempler de là son pré de Morteseaux, — le comte de Raimondis, assis devant une table, les pieds dans une chancelière, un bonnet de loutre sur la tête, malgré sa corpulence et ses vêtements d'étoffe commune, gardait dans tout son être, et sans affectation ni recherche aucune, quelque chose d'imposant, d'assuré, de digne. Sa physionomie massive, un peu bourrue, que de longues moustaches retombantes découpaient à la hussarde, son beau front, encadré de mèches désordonnées, frappaient par leur autorité, leur calme, leur entêtement et une sorte de noblesse naturelle se mélangeant à un aspect inculte. Jean fut saisi : son père avait blanchi et grossi en son absence. Le teint congestionné empourprait le visage. Octave de Raimondis ne bougeait presque plus de son fauteuil. C'est pourquoi il avait élu domicile au rez-de-chaussée près de la cuisine de Perpétue, sa servante, qui subissait ses mouvements d'humeur sans s'émouvoir et lui rendait à l'occasion grognement pour grognement. Un intense rayon de soleil rouge se brisait horizontalement sur les carreaux de la fenêtre et les rendait étincelants sans apporter pour cela beaucoup de clarté dans la pièce déjà assombrie par le soir.

Quand le comte de Raimondis vit Jean, il voulut se lever, mais ses jambes s'agitèrent vainement. Il retomba assis. Pendant la guerre de 1870 il avait reçu une blessure à la cuisse dont il souffrait de plus en plus et qui, avec l'âge, s'était aggravée de rhumatisme.

— Tu vois où j'en suis, mon pauvre enfant, dit-il... je n'en peux plus. Ah! tu as bien fait de venir. Je ne sais pas ce qui restera de moi dans quelque temps.

Il voulut embrasser Jean, mais il s'y prit mal, en homme

qui n'est pas accoutumé aux effusions. Sa tendresse se manifesta seulement dans son regard, un vrai regard de père, empreint de sollicitude et de fierté.

— Tu n'es pas en tenue? interrogea-t-il, surpris.

— Non; pour voyager ce n'est pas commode. Et puis, nous autres marins, nous ne nous mettons guère en uniforme à terre.

— Et ça? Il désignait le ruban de la Légion d'honneur. C'est beau, ça... Crebleu, je n'ai jamais pu décrocher ça, moi!... ah! mâtin! — Une larme perlait dans son œil. Sa main, une grosse main, enflée par les douleurs, mais dont les doigts étaient demeurés fins, tremblait sur la table près d'une liasse de papiers jaunis, des baux de ferme, des actes, des contrats; un pistolet d'arçon, rouillé, plein de poussière, servait à les presser et à les maintenir; des numéros anciens du *Soleil* que le comte de Raimondis relisait minutieusement, des catalogues de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, des exemplaires du *Chasseur français*, un attirail destiné à confectionner des cartouches, attestaient les occupations quotidiennes de cette vie sédentaire et solitaire, si retirée de tout que Jean fut soudain pénétré de tristesse et de pitié en y songeant. De loin il ne se figurait pas la réalité de cet isolement.

Octave de Raimondis capta sur le visage de son fils cette expression émue : « Voilà où j'en suis. J'achève. » Puis il se raffermit : « Peu importe du reste... puisque tu continueras... Songes-tu à te marier? »

Jean tressaillit. Il ne songeait qu'à May. Le comte de Raimondis attribua ce mouvement à la sollicitude filiale.

— Inutile de te chagriner, Jean... A quoi bon? Chacun son tour. A la guerre tu as vu des morts? Il faut savoir regarder la mort en gentilhomme, en soldat... Je ne suis pas sensible à la manière d'une femmelette, moi!... toi, non plus?... A la bonne heure! L'important, c'est de tenir le poste comme les anciens l'ont tenu... Depuis quatre siècles et plus, les Raimondis n'ont pas bougé du Vivier, depuis Vital qui le construisit sous le roi René... guerres, révolutions, aventures de toutes espèces, ne les en ont pas chassés... Dieu a permis qu'il y eût toujours un Raimondis au Vivier depuis que le Vivier existe... L'important est qu'il y en ait encore beaucoup dans l'avenir... Si je te voyais marié, je partirais heureux. » Puis le vieil homme sourit : « Tu n'es pas sans rien. Je t'ai fait des économies, ici... C'est

une bonne surprise, hein? qui n'arrive pas à tout le monde... oui, à moi, il me faut peu de chose maintenant. Ah! diantre! tu seras dans une meilleure situation que nous n'étions, ta mère et moi, quand nous avons pris le Vivier. Je te dirai, — car il convient que tu le saches — que mon grand-père Jules, Jules de Raimondis, avait des idées un peu drôles; je peux t'avouer ça sans lui manquer de respect... Jeunesse en émigration où il avait connu Saint-Simon... Sous la Restauration, il était devenu saint-simonien et avait dessiné ce bout de parc à l'anglaise. — Octave de Raimondis montrait par la fenêtre les allées, le cèdre, déjà cendrés de crépuscule, et un beau vase de la Renaissance venant du Moult qui se dressait net, élégant, sur un fond d'ombre bleue.

— Mon grand-père Jules avait démoli aussi le mur d'enceinte, percé des fenêtres dans le château, entre autres celle-ci, — ça, je ne m'en plains pas, elle m'est utile maintenant, — bref il avait de l'imagination, de la curiosité... c'était un romantique!

Il était beau d'entendre l'accent de mépris avec lequel cet adjectif fut éjecté. Le comte de Raimondis s'arrêta un instant, puis répéta, encore plus méprisant : « Un romantique!... C'est lui qui avait amassé ici tous ces romans de Walter Scott dont raffolait ta mère!... Idées libérales naturellement, généreux, grand seigneur avec ça, des fantaisies, bref peu d'ordre.., peu d'ordre. A sa mort, la situation s'en ressentit. J'ai connu, dans ton enfance, des années bien difficiles; ta mère, aussi. Aujourd'hui, tout est d'aplomb... Mon grand-père avait même, dans un moment d'égarement, d'aberration, vendu des fermes... vendu des fermes, quelle chose inconcevable! » Octave de Raimondis se prit la tête à deux mains. Il soupira, puis poursuivit :

— J'ai reconstitué tout ça, non pas en totalité, bien entendu, c'était impossible, mais enfin il n'y a plus, grâce à Dieu, d'enclaves dans le domaine. Des Gennetières à Morteseaux tu pourras chasser sans passer sur autrui. Tout est d'un seul tenant. — Il se tut et souffla, tout époumonné d'orgueil. D'un geste, à travers la fenêtre d'où il contemplait désormais son univers, il décrivit pour Jean l'étendue des champs, rendue sépia par le soir et que coupait, dans la vallée, la barre d'argent de la rivière : « Tout ça sera à toi, reprit le comte de Rai-

mondis... Ah! j'ai travaillé, je me suis privé... depuis la mort de ta mère surtout... toi au loin. Je ne me suis même pas réabonné à un journal... Du reste, pour ce qu'ils racontent d'intéressant, les journaux! »

Jean écoutait son père, tour à tour ému, touché, remué par cette passion tenace dont il était l'aboutissement, la clef de voûte. Jamais son père ne s'était ainsi épanché devant lui et en lui. Mais Jean demeurait atterré aussi. Quelle place occuperait May dans ces combinaisons nouvelles et imprévues? Il se borna à observer : « Papa, pourquoi vous priver à ce point!... Quoi! pas même un journal!... Comment apprenez-vous les nouvelles? »

— Ton oncle d'Orves vient bavarder avec moi de temps en temps... Il est très informé, d'Orves. Malheureusement, il n'a pas le sens commun... un peu comme mon grand-père Jules dont la sœur était la grand'mère de ton oncle d'Orves. Tu vois : il a de qui tenir... Elle avait été du reste élevée en Angleterre, pendant l'émigration. Il demeure toujours quelques traces de ces erreurs-là. D'Orves est encore pire que mon grand-père Jules, car enfin mon grand-père croyait en quelque chose. Il croyait en ses bonshommes. Il croyait à Enfantin, à Bazard, à Rodrigue; il croyait à Auguste Comte, à Augustin Thierry, à Chateaubriand; à qui sais-je encore?.. Tandis que d'Orves, lui, ne croit à rien; c'est un sceptique... oui, un sceptique! Jean ne pouvait s'empêcher de trouver son père bien injuste. Il se rappelait les déclarations et les conseils de son oncle d'Orves dans le chemin de Saint-Eutrope, et tout dernièrement encore, sa lettre. Si Jean se trouvait actuellement au Vivier, auprès de son père, c'était pour avoir écouté d'Orves. Toutefois, il ne fallait pas songer à opposer jamais quoi que ce fût aux assertions du comte Octave. Il ne l'aurait pas souffert et de son fils moins que de tout autre. Octave de Raimondis exhala : « Défie-toi de ton oncle d'Orves. Il est bien doué, séduisant, beau parleur, mais il n'a jamais fait que du mal autour de lui... Il tourne toujours autour des femmes... A son âge, c'est ridicule. Je me demande quel plaisir il peut leur procurer. Il n'a même pas été capable de se marier ni d'avoir un enfant, dans sa vie... Son dernier coup, son coup de maître a été de nous amener les Privaz dans le pays... un beau coup, ma foi!.. ces gens-là ont tout révolutionné, tout mis sens dessus

dessous... c'est une peste. Je te raconterai tout ça peu à peu... J'ai vraiment besoin que tu reviennes ici. Moi, je suis trop vieux, et d'ailleurs, j'aimerais mieux crever que de voir tout ce que je vois... oui, crever, crever comme un chien. Le baron, un vaniteux, bouffi de son argent, très fort avec ça, très malin... le monde moderne!.. oui, il est joli, le monde moderne! Et penser qu'il a trouvé une fille de bonne maison pour épouser son nigaud de fils, ton major de promotion, un fier idiot avec ses théories sociales! Ces choses-là inspirent l'envie de douter de tout!.. Jolie fille, assure-t-on. Mais des toilettes!.. des toilettes inimaginables!.. Les trois quarts du temps elle se promène, à demi-nue, sur son terrain de golf... Ils ont ravagé au pétrole je ne sais combien de champs pour jouer à ce jeu à dormir debout et qui consiste à envoyer une boule dans des trous. Quel passe-temps intelligent pour des rois du Progrès! On l'aperçoit presque tous les jours, qu'il fasse beau, pleuve ou gèle, en jupe courte, exhibant sa gorge et ses mollets, sans plus de vergogne... une tenue lamentable, enfin!.. des amis de toutes les parties du monde... des amies, toutes plus ou moins divorcées... On les voit qui jouent au golf, habillées comme elle! D'où peuvent sortir ces femmes-là? de quel milieu? Et quand je pense que d'Orves est toujours fourré là-dedans! Il ne faut vraiment pas qu'il soit fier. Si j'ajoute que ton ancien camarade a inventé de se présenter aux prochaines élections comme député, député radical-socialiste bien entendu, tu jugeras si c'est complet... Ah! mon pauvre enfant, j'éprouvais véritablement le besoin que tu reviennes! »

Octave de Raimondis s'essuya les yeux et soupira. Jean l'écoutait, attristé. Ainsi Maud et May pouvaient renoncer à jamais visiter le Vivier tant qu'existerait son père. De loin Jean avait rêvé qu'il parviendrait à fléchir le vieillard et à atténuer son hostilité envers les Privaz. Maintenant il constatait la ruine de tous ses plans. Et Octave de Raimondis semblait en vouloir à May Privaz elle-même. A mesure que son père parlait, Jean revoyait le corps superbe et élancé de May; il sentait se tendre violemment tous les liens de chair et de cœur qui l'attachaient à elle; en même temps, il mesurait tout ce qui la séparait de lui, de la tradition familiale qui, jusqu'ici, lui avait servi de guide dans la vie. Les cerveaux simples et directs, comme celui de Jean, n'agitent que peu d'idées gé-

nérales. Ils en reçoivent deux ou trois d'autrui; quelquefois, quoique rarement, leur expérience personnelle leur en suggère. Ils s'en tiennent à cette substance intellectuelle rudimentaire, s'y attachent passionnément et fermement. Ainsi primait pour Jean tout ce qu'il croyait devoir constituer le patrimoine séculaire des Raimondis. Et voilà qu'il se trouvait pris entre ses conceptions essentielles, capitales, entre tout ce qui dérivait du Vivier, d'une part, et son amour pour May Privaz, de l'autre, chimère folle qui l'avait hanté pendant des années et qui, dans son vol capricieux, avait fini par se poser près de lui en l'emprisonnant de son étreinte. Comme elle tenait entre ses griffes le cœur de Jean de Raimondis, cette chimère! Comme elle les y enfonçait! Rien ne pourrait lui retirer ce cœur désormais. Jusque sous le vieux toit du Vivier, la nuit, il entendrait battre et frémir les ailes de l'oiseau fée! Jean fixait son père douloureusement. Saurait-il jamais? Non, sans doute.

— Alors c'est par mon oncle d'Orves que vous apprenez les nouvelles?

— Oui, mais pas seulement par lui... il y a aussi ce pendard de Sylvain, qui est toujours par monts et par vaux, et qui sait tout. Il ne sait pas lire, mais il s'entend à faire causer les gens. Les uns et les autres lui lisent leur journal. Aujourd'hui, tout le monde, sauf Sylvain et moi, lit un journal. Privaz a répandu et multiplié ça ici... Il a racheté des feuilles locales qui miséraient. Un certain Cornac...

— Cornuillac, rectifia Jean, qui regretta aussitôt d'avoir laissé échapper cette parole.

— Cornuillac, c'est possible. Comment sais-tu ça?

— Tout le monde connaît Cornuillac, riposta Jean qui se serait bien gardé d'avouer qu'il avait déjeuné plusieurs fois avec Cornuillac chez le baron Privaz. Cornuillac est célèbre.

— Tous les journalistes sont célèbres, observa le vieil Octave, de même que les acteurs. Il n'y a que les honnêtes gens qui ne le sont pas. Enfin ce célèbre Cornuillac a transformé et rassemblé nos journaux. Il en a augmenté le nombre et le tirage. Tout cela, bien entendu, sous la haute inspiration de Privaz. Aujourd'hui nous jouissons du *Petit Loir*, du *Progrès du Loir*, du *Loir rustique et ouvrier*, de la *Démocratie du Loir* et du *Loir hebdomadaire illustré*. Il y en a pour les hommes, pour les femmes, avec des gravures de modes et des

recettes de cuisine, pour les enfants des écoles, pour les cultivateurs, qui eux, fort heureusement, ne lisent guère, pour les mineurs, car maintenant, grâce à Privaz, qui ne les a pas découvertes, mais a repris une vieille exploitation romaine, nous avons des mines de l'autre côté de l'eau; pas de ce côté-ci par bonheur, ce serait le reste. Les mineurs lisent beaucoup; les ouvriers aussi. D'ailleurs, tout le monde lit ou fait semblant. Quand je pense que Perpétue elle-même, qui ne sait pas lire, achète le dimanche le *Loir hebdomadaire illustré!* J'entends son neveu, le petit Justin, qu'elle m'a obligé à prendre pour l'aider, lui épeler dans sa cuisine les élucubrations de Pinsonneau sur les poissons, les abeilles, les retraites ouvrières et l'entretien des chemins vicinaux, ou bien les *Mémoires d'un veneur* de ce malheureux La Galmellière qui, complètement ruiné, subsiste des charités de Privaz... Je me demande parfois si je vis, si je rêve, si je n'ai pas été transporté pendant mon sommeil dans une planète baroque où tout me dérouterait... Que c'est triste, tout cela! Le comte de Raimondis secoua la tête, puis la redressa, les yeux dirigés devant lui, dans le vague : — Tout est triste ici... Gunther, mon pauvre vieux Gunther, mon ancien ordonnance, est mort... c'est pour le remplacer que j'ai pris ce petit animal de Justin qui, du reste, ne le remplace pas et se tient toujours fourré dans les jupes de sa tante Perpétue. Agathe, la femme de chambre de ta mère, a voulu se retirer au Bourg après la mort de sa maîtresse... Je n'ai rien à dire à cela. Je lui sers la rente que ta mère lui a laissée par testament. Mort aussi, notre vieux curé, l'abbé Mineau, que j'aimais. Son successeur, un prêtre du jeune clergé, ce qui n'est pas ma note, ne le vaut pas. Enfin, vois-tu, Jean, il n'y a plus que toi ici de vivant, de bien vivant. Mais il faut te marier! sans tarder! Penses-y tout de suite.

Octave de Raimondis fronça les sourcils, ses gros sourcils blancs, et de bonasse sa physionomie devint dure. Jean ne répondant rien, son père n'insista pas et, avisant le pistolet rongé de rouille : « Regarde dans quel état ce fainéant de Sylvain laisse mes armes... Il n'est bon qu'à récolter des nouvelles. Enfin il me tient compagnie. Il me distrait. Ça finit par n'être pas gai de vivre seul, surtout quand on est malade... Tiens, voilà mon médecin. Il ne m'abandonne donc pas tout à fait?

La porte s'ouvrait sur la haute stature voûtée du docteur

Voisnon. Sa calvitie s'était accrue et le dessous de sa barbe rousse grisonnait : — Malade, vous n'êtes pas gai ce soir. Et cependant... Il montrait Jean. Celui-ci tendit la main au nouveau venu, mais Voisnon, l'attirant, le pressa rudement contre sa poitrine, et Jean sentit passer sur son visage l'haleine avinée et ardente du docteur.

— Le beau ruban rouge! s'écria Voisnon en indiquant la boutonnière de Jean.

— Le baron Privaz ne vous l'a donc pas encore fait obtenir? questionna sans aménité Octave de Raimondis. Vous l'aurez après l'élection. Il ne paie pas d'avance, le baron! Et un sourire amer plissa la figure rouge brique du comte. Voisnon haussa les épaules et se tourna vers Jean : — Voilà ce qui tue et ce qui mine votre père... il ne pense qu'à ces histoires-là. Laissez donc Privaz tranquille, monsieur. Il ne vous gêne pas plus que vous ne le gênez. Vous n'avez qu'à ne pas vous occuper de lui. Il ne s'occupe pas de vous, n'est-ce pas?

— Qui sait?... En tout cas, vous vous trompez : Privaz me gêne; mieux, il m'exaspère... A mon tour, je le gênerai. Vous pouvez en être sûr. Il y a encore dans ce pays-ci des gens qui m'écoutent et viennent me demander mon avis... Oui, parfaitement. Ça ne vous plaît pas, mais c'est ainsi... Et puis, après moi, quand vous m'aurez enterré, il y aura celui-ci qui vaudra mieux que moi, car sa cervelle est plus active que ma vieille tête. Vous ne pourrez pas dire que c'est un bon à rien! il vient de prouver le contraire.

— Bien sûr : il ne radotera pas comme vous. C'est du sang nouveau.

— C'est du sang nouveau et c'est du vieux aussi... Il saura se défendre.

— Mais Amédée Privaz était le camarade de M. Jean à l'École Navale... le premier de sa promotion... N'est-ce pas vrai, ça? Eh! ils s'entendront à merveille.

Les traits d'Octave de Raimondis frémirent et son teint rougit davantage. Hors de lui, il s'apprêtait à répondre, mais Jean prévint son père pour arrêter une discussion qui le gênait.

— C'est vrai, assura-t-il. Je connais Amédée Privaz et je sais ce qu'il vaut. Mais vous me paraissez tous fort excités dans ce pays si calme autrefois.

— Ah! votre père est insupportable, déclara Voisnon. Pour

revenir le voir, il faut que je lui sois attaché comme je le suis à mes malades. D'abord, je lui ai défendu de s'occuper de politique, d'y penser, d'en parler. Il a le cœur en mauvais état et les discussions ne lui valent rien. D'ailleurs à quoi bon discuter, quand on ne veut pas comprendre? Monsieur le comte de Raimondis ne comprend pas qu'il nous faut des députés, des députés capables et qu'Amédée Privaz sera l'un de ceux-là.

Le comte Octave haussa les épaules. Mais Voisnon persista :
— Parfaitement, il sera l'un de ceux-là, car, vous avez beau dire, il est fort intelligent... Voici du reste M. d'Orves qui va vous expliquer ça mieux que moi, car, pour une fois, nous sommes du même avis.

D'Orves entrait avec les derniers rayons du jour. Par la porte qu'il poussa, le reflet chaud de la cuisine pénétra dans la pièce remplie d'ombre, en même temps qu'une odeur de viande rôtie et de caramel. — Bonsoir, fit-il... J'espère que tu es de bonne humeur ce soir? demanda-t-il à Octave de Raimondis. Puis, frappant l'épaule de Jean : — Ah! ah! voilà notre transfuge! J'ai cru que je ne l'arracherais pas à Paris. Il y prenait goût, sais-tu?... Ah! ils en ont eu un succès, je t'en réponds, tous ceux qui revenaient avec le commandant de Saint-Gelais.

— Ils ne l'ont pas volé, gronda le comte.

— As-tu seulement vu sa figure? interrogea d'Orves. Il fait joliment sombre ici. Pousses-tu l'économie jusqu'à ne même plus allumer de lampe?

Octave de Raimondis appela Perpétue, qui apporta une lampe, sans toutefois fermer les volets de la fenêtre. Une lueur d'or, douce et grasse, inonda les murs nus de la salle, tandis que la croisée se découpait en bleu pâle sur la nuit extérieure. Au-dessus du comte de Raimondis apparut un hibou empaillé, un grand-duc magnifique et étrange, dont le plumage resplendissait comme s'il eût été ouvré dans du vermeil ou dans quelque précieuse matière d'orfèvrerie.

— Comment trouvez-vous notre malade ce soir? questionna d'Orves, s'adressant au docteur.

— Eh! il irait mieux, n'était ce mauvais sang qui le travaille à propos de l'élection Privaz. Expliquez-lui donc une bonne fois que nous aurons là un député intelligent, et n'en parlons plus. M. Jean nous racontera sa campagne. Ce sera plus intéressant.

— Je lui ai exposé cent fois ma pensée à cet égard. Inutile de recommencer. Il se fâcherait, ce qui serait à l'encontre de vos prescriptions, mon cher docteur.

Mais Octave de Raimondis, incapable de se contenir, répliqua :

— Je ne reproche pas à Amédée Privaz son intelligence. Je lui reproche d'être radical, radical-socialiste. Rien au monde ne me fera comprendre pourquoi toi, d'Orves, étant ce que tu es, tu soutiens un radical-socialiste. Ça non, je ne le comprends pas et je ne le comprendrai jamais.

— Préférerais-tu Houaron qui est socialiste et anarchiste? Car nous en sommes au point où il faut choisir entre Privaz et Houaron. Moi aussi, je trouve regrettable cette étiquette qu'Amédée a cru devoir prendre, mais enfin il ne faut pas s'exciter sur des mots qui ne sont, après tout, que des mots. Ce n'est qu'une étiquette, je t'assure, une étiquette commode, qui lui servira peut-être un jour à devenir ministre, sous-secrétaire d'État, puisqu'aujourd'hui on ne peut pas participer au gouvernement de la France sans une étiquette comme celle-là. L'adjectif ne fait pas l'homme.

— Tu en as de bonnes avec tes adjectifs!... Les mots ne seraient que des mots! Quelle absurdité! Les mots impliquent des idées, des actes, des votes. Ces votes aboutiront à des lois, à des lois que je serai obligé de subir, que mon fils subira, qui le dépouilleront peu à peu, qui travailleront à contre-sens de mon effort, de notre effort à moi et aux miens depuis des siècles... des mots qui aboutiront à ce qu'il n'y ait plus de propriété, plus de famille, plus de pays, plus de religion, plus d'armée... je n'en veux pas, moi, de ces mots-là! J'ai connu l'Invasion en 1870. Elle m'a marqué. Elle a imprimé dans ma chair, dans mes muscles, dans mes os, des traces telles que chacun de mes mouvements m'oblige à m'en souvenir. Je ne veux pas voir une seconde invasion. Et cette seconde invasion, je la verrais avec les mots de ton Amédée Privaz. L'autre jour, Sylvain m'a apporté, signée de ton candidat, une affiche sur l'armée qui est une sottise et une honte! Les deux à la fois. Ah! je ne comprends pas? Certes, je ne suis qu'un vieil imbécile aux trois quarts dans la tombe. Mais, serais-je dix fois plus intelligent, je ne comprendrais pas qu'un ancien officier, — car Amédée Privaz est un ancien officier, un camarade de Jean, —

non seulement oserait écrire des phrases pareilles, mais encore pourrait les penser. De mon temps, dans les corps d'officiers que j'ai connus, on n'aurait pas cru possible qu'un des nôtres pût jamais s'exprimer ainsi, ni surtout sentir ainsi. Ça non, jamais!

Caressant sa barbe, le docteur Voisnon observa : — Votre temps n'est plus le nôtre, mon cher monsieur. Il n'y aura point de guerres désormais. Vraiment, les hommes ont mieux à employer leurs intelligences et leurs forces qu'à s'entre-tuer. C'est déjà assez difficile de les conserver en vie.

Mais le comte de Raimondis rugit : — Il y aura toujours des guerres, entendez-vous? toujours. Vous rêvez d'un univers où la sagesse préviendrait les conflits et moi, dans ma simple maison où je commande seul, je n'arrive pas à empêcher ceux de Sylvain et de Perpétue... Les Chinois s'arrangent-ils des entreprises de M. Privaz, qui veut exploiter leurs mines malgré eux? Non, le monde a été, est, sera une lutte perpétuelle entre les nations qui, pour se développer ou simplement pour vivre, ont besoin de posséder davantage. Malheur aux faibles ici-bas! L'Allemagne est pauvre et surpeuplée. Elle se prépare à la guerre depuis des années. Je vous l'annonce : nous reverrons les maudits Allemands. Peut-être même avant longtemps.

— Allons! vous êtes un prophète de malheur! assura Voisnon d'un ton doucereux, qu'il aurait voulu rendre conciliant. Et le regard du docteur s'arrêtait sur le hibou étincelant, car Voisnon, athée, ne se dégageait pas entièrement des superstitions campagnardes. D'Orves souriait, plein de bienveillance et d'aménité. Aussitôt, il s'employa à démontrer à son cousin d'une manière très documentée, très concluante que l'empereur d'Allemagne était au fond le plus pacifique des hommes. Ses parades, ses attitudes belliqueuses servaient à donner le change au parti militaire. Les gens influents de l'autre côté du Rhin étaient les marchands de Hambourg qui voulaient la paix et en avaient besoin pour développer leurs affaires : « Ne t'excite donc pas dans le vide, cher ami, contre Amédée Privaz et contre son père. Vous feriez mieux de chercher à vous comprendre et à vous entendre mutuellement, au lieu de vous combattre et de vous nuire... Sois convaincu que si le commandant de Saint-Gelais est une force, le baron Privaz en est une autre. Quand ces forces s'associent, coopèrent, le pays en profite. L'affaire de Tieh Shan en apporte une preuve nouvelle.

Eh bien! le baron Privaz est une figure du Présent, mais le commandant de Saint-Gelais est une figure du Passé. Dans son genre, il est aussi intransigeant et aussi raide que toi, Octave. N'est-ce pas, Jean ?

— C'est vrai, confirma Jean.

— C'était ton commandant sur le *Berthollet*? s'informa le comte de Raimondis.

— Oui, établit Jean avec fierté.

— Voilà mes hommes! signifia le vieux Raimondis. Avec eux, la France ne baissait jamais la tête. Tandis que je ne sais pas ce que nous réservent les Privaz et les Houaron que je mets dans le même sac.

— Ah! Faustin Houaron! ricana le docteur. Qui aurait cru cela, tout de même? Un gamin que j'ai connu se nourrissant de pommes tombées sous vos pommiers, M. de Raimondis! Dire que c'est Lampoix et moi qui l'avons élevé!

— Vous devez être satisfaits de votre œuvre d'émancipation intellectuelle, comme vous dites! maugréa le comte, plein d'ironie. Pour vous récompenser, Faustin Houaron vous mangera et nous mangera.

— Mais si on vous écoutait, riposta Voisnon, personne ne saurait lire. Le monde est rempli d'intelligences, d'énergies, d'activités qu'il faut utiliser, qui ne peuvent pas demeurer inemployées. C'est ce que nous exprimons quand nous disons les « Forces de la Démocratie. » Nous entendons par là tout ce qu'il y a de santé, de puissance, de possibilités vierges et vigoureuses dans les masses, dans les organismes neufs. Car vous autres, aristocrates, vous ne représentez plus que des énergies usées, périmées, qui se survivent plutôt qu'elles ne vivent. Enfin prononçons le mot : Vous êtes un monde mort.

La parole de Voisnon retentit dans la salle et résonna quelque temps dans le silence avant de s'éteindre. Emporté par la passion, il avait parlé très haut, brutalement et plus qu'il n'eût voulu. Le comte de Raimondis, le sang à la face, maître de lui cependant, se borna à montrer Jean : — Et celui-ci est-il mort?

D'Orves s'efforçait de les calmer :

— Voyons, vous êtes absurdes tous les deux... Mais non, Jean n'est pas mort. C'est le plus vivant, le plus agissant de nous tous. C'est l'espérance... Comprends donc, Octave, qu'il

y a une foule de forces dans les masses populaires et qu'il ne faut pas s'opposer à ces forces, à ces éléments de vie, qu'il faut les aider dans leur ascension au contraire. Mais vous, docteur, convenez aussi que ces forces pour agir sainement, dans le sens du bien et du progrès d'un pays, doivent tendre vers un ordre, vers une organisation rationnelle, vers une hiérarchie, vers une beauté et un rayonnement, non vers l'anarchie sauvage et destructive prêchée par Houaron. Elles doivent monter, non descendre ; s'élever, non s'abaisser ; s'assembler aux forces qui déjà dirigent ou ont dirigé, qui ont l'expérience, l'affinement, l'hérédité pour elles, non les maudire et les exclure. Il ne faut pas se borner à dire les « Forces de la Démocratie » et considérer seulement les Privaz et les Houaron. Un jugement équitable évalue toutes les forces de la France et n'en proscrit pas irrévocablement un Saint-Gelais ou un Raimondis sous prétexte qu'ils sont issus du Passé. La vieille France offrait à certains égards des modèles, des énergies, des clairvoyances que rien n'effacera jamais... Certes, il peut être criminel et il est même absurde de vouloir prétendre empêcher un enfant intelligent d'apprendre à lire, cet enfant dût-il devenir Faustin Houaron, mais que ne perdons-nous pas à voir nier un Saint-Gelais, par exemple?

— Je ne le nie pas, assura le docteur.

— Vous ne le niez pas quand il vous crève les yeux, mais vous vous efforcez d'abord de ne pas le regarder, et, quand le hasard malicieux des événements vous l'impose, vos journaux, vos hommes publics s'emploient à le diminuer sournoisement devant l'opinion, à le discréditer plus ou moins, à empêcher que l'état d'esprit, la tradition, la mentalité, le milieu, la formation qu'il représente, reçoivent une sanction, une consécration. Car enfin, pourquoi le commandant de Saint-Gelais n'a-t il pas été nommé amiral?

— Je n'en sais rien, marmonna Voisnon en mâchonnant sa barbe, et ça n'est pas mon affaire. S'il n'a pas été nommé amiral, c'était qu'il y avait sans doute des raisons.

— Justement, ce sont ces raisons que je n'aperçois pas ou plutôt que je conçois comme résultant de théories néfastes, de théories qui pourraient nous menacer gravement, peut-être nous anéantir si la guerre survenait, comme le croit Octave. Heureusement qu'elle est impossible actuellement, la guerre ;

les financiers comme Privaz l'empêcheraient ! — mais, même en état de paix, ces théories risquent de compromettre, de détruire la physionomie séculaire, unique au monde, de la France qui instinctivement, en raison de son affinement profond et général, tend, non vers une démocratie, vers une absorption de l'élite par la masse, non vers un nivellement absurde et dégradant, mais, au contraire, vers une compréhension de l'élite par la masse, vers une aristocratie rassemblant toutes les forces et associant à celles du Présent, celles du Passé et de l'Avenir... Le baron Privaz, qui est un réaliste, un homme positif et calculant l'appoint de chaque valeur, ne s'y trompe pas, allez ! Et quand il s'écrie : « L'avenir est à la démocratie, » je ne sais pas jusqu'à quel degré il est sa dupe, car moi, qui le vois de près, je n'ignore pas ceux qu'il recherche et nous savons tous comment il a marié son fils Amédée.

— Parlons-en, hurla le comte Octave. C'est ton œuvre. Il n'y a pas là de quoi te vanter. Tu as agi comme un insensé... De même quand tu as fait acheter le Moult à Privaz. Dieu seul sait quelles ruines tu as préparées ! Parbleu ! que t'importe ? Tu n'as pas d'enfants. Mais moi !...

— Je ne crois pas avoir préparé de ruines, répliqua d'Orves. Ce dont je suis sûr, c'est d'en avoir sauvé de la destruction ; c'est d'en avoir relevé. Le Moult tombait ; je l'admirais. Le Beau me passionne, me transporte, m'a fait courir la terre... Toi, il te laisse indifférent. Je me plais à préserver, à contempler l'art de mon pays ; j'en ressens le prix inestimable. Toi, tu habites une merveille dont tu ne soupçonnes même pas la rareté... Combien de fois dans ta vie as-tu regardé les peintures de la Galerie aux Épices ?

Octave de Raimondis leva la tête et ses lèvres se pincèrent avec mépris sous ses longues moustaches blanches : — Je ne pose pas au bel esprit... Peut-être cependant ai-je regardé ces peintures plus souvent que tu ne penses... Du reste il me suffit de savoir qu'un Raimondis les fit exécuter, que d'autres Raimondis les ont regardées avant moi et qu'après moi elles instruiront ou divertiront encore des Raimondis et j'exulte quand je songe que Privaz ne les connaîtra jamais... Il grille, Privaz, je le sais, lui et ceux qui l'entourent, de venir satisfaire leur curiosité ici... Eh ! ma maison n'est pas une boutique de bric à brac. Jamais, malgré ses millions, jamais, tu m'entends,

Privaz ni les siens ne mettront les pieds ici. Ce sera l'une des portes contre lesquelles ni ses richesses, ni tes finesses, à toi, d'Orves, ne prévaudront.

Et Octave de Raimondis répéta, obstiné, farouche :

— Jamais, en tout cas de mon vivant..., ni quand je serai mort non plus, n'est-ce pas, Jean, mon cher Jean, Jean, mon enfant adoré? Jamais, quand le Vivier t'appartiendra, tu ne souffriras que Privaz ni les siens s'introduisent ici, et tu ne suivras pas non plus ton oncle au Moult?... Tu n'iras jamais au Moult, n'est-ce pas?... Jamais?... Promets-le-moi.

Jean se taisait. Il fermait les yeux.

L'hésitation de son fils étonna le vieux Raimondis. Il serra les poings et les abattit sur la table, comme s'il eût voulu la briser.

— Ah! si je savais, s'exclama-t-il avec fureur, que ton oncle t'endoctrinât, t'entraînât, si je pouvais croire que ses idées, ses détestables idées, ses idées perverses et destructrices, sont aussi les tiennes... Ah!... Eh bien!... oui, je crois... Eh bien! oui, je te maudirais... et je préférerais brûler le Vivier de mes mains, me consumer sous ses décombres, que de voir Privaz ou l'un des siens y pénétrer!

Un silence terrible régna. Jean baissait la tête. Voisnon et d'Orves se taisaient, gênés. Octave de Raimondis les regardait tous trois d'un œil appuyé, scrutateur, de l'œil pénétrant des malades.

— Calme-toi, lui dit enfin d'Orves. Calme-toi. Voyons, docteur, aidez-moi.

— Ah! soupira Voisnon, je n'y peux rien. Il est enragé. Pour lui faire plaisir, je ne saurais cependant trahir mes principes.

— Périsse un homme plutôt qu'un principe! ne put s'empêcher de murmurer d'Orves en souriant. Mais, de grâce, quoique médecin, montrez un peu d'humanité.

Octave de Raimondis souffrait, haletait, oppressé par la discussion et sa violence. Quand il fut un peu apaisé et soulagé, il reprit, s'adressant à Jean d'une voix lente et grave :

— Détestes-tu Privaz autant que moi?

— Oui, certes, assura Jean avec un élan passionné et prompt.

La face et les yeux du comte Octave s'éclairèrent :

— Écoutez-le. Il a bien dit cela... Ah! Jean, tu es vraiment mon enfant!

Et il lui tendit la main.

— M. Jean ne connaîtra donc pas l'Ile heureuse, ricana Voisnon. Et il le regrettera à son âge, car il y a de jolies petites dames là-dedans.

Jean rougit et d'Orves réprima une taquinerie, car Maud de Clarens n'était pas d'une discrétion absolue.

— Si je parlais, quel drame! réfléchissait l'aimable sceptique.

Mais Octave de Raimondis, pleinement rassuré sur les sentiments de Jean à l'égard des Privaz, déridé, répondait à Voisnon :

— Ce n'est plus l'heure de la bagatelle ni de plaisanter... Jean doit penser à se marier au plus vite. Il faut qu'il soit marié avant que je ne parte. Je veux le voir installé au Vivier en ménage. Alors je m'en irai tranquille... Eh! docteur, vous m'en donnez bien pour six mois? Ensuite...

Il cracha dans la cheminée pour marquer son indifférence à ce qui pourrait advenir, une fois ce terme expiré. Puis se retournant vers Jean :

— Voyons, tu es bien capable de dénicher une femme avant six mois, sacrebleu?

Jean, embarrassé, gardait le silence. Ses pensées se fixaient à May et s'irritaient de la quitter. D'Orves parla pour son neveu :

— Mon cher Octave, un jeune homme, si bien tourné, si séduisant soit-il, ne déniche pas une femme comme Sylvain déniche les pies et les corbeaux. Six mois, diable!... tu n'exagères pas les délais.

Octave, bourru, lui rétorqua :

— C'est à ça au moins que tu devrais servir, toi qui vas dans le beau monde, qui fréquentes les salons, qui possèdes tant de relations. Puisque tu as marié Amédée Privaz, tu pourrais marier mon fils, ton neveu après tout.

Puis, se ravisant :

— Mais comment se fier à toi?... Qui nous amènerais-tu ici, juste ciel?

Le comte, fronçant soudain les sourcils, frappa encore la table avec violence :

— Ah! faut-il être infirme au point où je le suis, vieux, impuissant, isolé, ne connaissant pas une âme au monde!... Mon pauvre enfant, je ne puis rien pour toi. Qui t'aidera?... Ah! si ta mère vivait!... Mais seul, comment feras-tu, sans per-

sonne pour te servir de guide ou d'appui?... Un petit-fils?... Je ne verrai donc pas cela de mes yeux, un petit-fils!...

— Allons, dit d'Orves, on travaillera à mériter ta confiance, quoique tu ne prodigues pas les encouragements... Six mois, c'est un peu court; mais, docteur, vous lui en donnez bien pour six ans à votre patient?... Et en six ans, tu as le temps de devenir grand-père plusieurs fois!

— Le pauvre père Mineau ne sera plus là pour bénir le mariage! s'attendrit Voisnon. Pas plus qu'il n'est là pour vider une bouteille avec nous en l'honneur du retour de M. Jean... Dites donc, monsieur, intima le médecin à M. de Raimondis, ça n'est tout de même pas une raison pour ne pas boire chopine... D'abord, moi, je vous prescris l'ordonnance. Eh! le vin, c'est la santé!

Le comte de Raimondis haussa les épaules et pria Jean d'appeler le petit Justin, à qui il enjoignit d'aller chercher des bouteilles :

— Ne les casse pas surtout, misérable! Il brise tout ce qu'il touche, ce gamin-là!

Justin s'en fut, accompagné de Perpétue qui l'éclairait d'un bout de chandelle. Par la porte ouverte, on les vit pénétrer dans la haute entrée ogivale de la cave, qui ressemblait à une crypte. Puis ils revinrent, portant des bouteilles poudreuses qu'ils déposèrent sur la table de la cuisine, afin de les essuyer et de les déboucher. Devant la vaste cheminée à manteau, un gigot rissolait dans la rôtissoire. Une horloge, d'un timbre doux et usé, sonore cependant, laissa tomber six heures en chevrotant.

— Il fait bon ici, déclara le docteur Voisnon. Tenez, je reste dîner pour entendre M. Jean me parler de la Chine où je suis allé, moi aussi, dans les temps. Vous permettez, monsieur? demanda-t-il au comte de Raimondis.

Celui-ci acquiesça mollement, avec une moue qu'il ne prit point la peine de dissimuler. Ses relations avec Voisnon s'étaient sensiblement refroidies depuis que Lampoix et surtout Privaz s'étaient installés dans le pays. Au Conseil municipal du Vivier, l'opposition du docteur s'était accentuée. Lampoix le poussait à devenir maire de la commune à la place de M. de Raimondis. Toutefois, ce soir, le retour de Jean apaisait les mésintelligences secrètes, intimes de ces trois êtres qui, tous trois, l'aimaient sincèrement.

D'Orves considérait le carré bleu pâle de la fenêtre que transperçait la tache d'or d'une étoile, d'une large étoile, qui, semblable à une planète, épandait ses rayons sur la nuit.

— Docteur, interrogea-t-il, vous qui êtes un savant, est-ce Mars ou Vénus?

— Vénus! répondit sans hésiter Voisnon avec un rire bruyant.

— Tant mieux! Les astres, prétend-on, nous annoncent souvent nos destinées... Qu'il va faire bon tout à l'heure marcher sur la route du Pin!

Cependant le baron d'Orves ne se décidait pas à sortir. Il contemplait Jean et son père. Les paroles de ce dernier sur la perpétuité des guerres, sur la possibilité, sur la proximité d'un conflit, passaient et repassaient dans son esprit, sans qu'il parvînt à les effacer. Pourtant n'appartenaient-elles pas à la catégorie des rengaines dont on souriait, et, mentalement, il assemblait tous les arguments, tous les renseignements qui combattaient cette folle et simpliste hypothèse. Il regarda encore une fois la nuit si douce, si tranquille, tout inondée d'or par le ciel pur et le scintillement de la large étoile.

— Il est sûr, prononça-t-il enfin d'un ton rêveur, que l'année 1914 commence dans le calme!...

Puis il leva son verre, plein de vin blond pétillant, d'un goût fruiteux :

— A l'Androgyne des philosophes! s'exclama-t-il.

L'Androgyne des philosophes, figure étrange sculptée à la base d'une tourelle dominant la terrasse du Vivier, passait pour l'emblème de la vaillance et de la perpétuité de la maison de Raimondis.

AVESNES.

(La dernière partie au prochain numéro.)

L'OFFENSIVE DE L'ASIE

I

En l'an 1240, les armées de Batou, Khan des Mongols, petit-fils du Tchinguiz-Khan, firent la conquête de la Russie. Durant trois siècles, à l'époque où les grandes nations de l'Europe occidentale prenaient conscience de leur personnalité et organisaient leur gouvernement, les peuples russes demeurèrent courbés sous une domination asiatique ; ils ne furent qu'une petite province de l'immense empire qui s'étendait depuis l'océan Pacifique jusqu'à la Baltique et à la Mer Noire. Sous les bannières à queue de cheval des « hordes » disciplinées et manœuvrières qui subjuguèrent la Russie, tous les représentants de la grande famille turco-mongole, tous les enfants des steppes de l'Asie centrale et septentrionale répondaient à l'appel et marchaient en bataille. Dans les plaines de la Caspienne, du Volga et du Don, ils retrouvèrent d'autres tribus turques, établies là depuis longtemps, et des peuplades finnoises dont les ancêtres semblent avoir formé le fond de la population avant l'arrivée des Slaves. La domination mongole ne parut pas tout à fait étrangère à ces petits États semi-asiatiques. Elle fut plus dure aux principautés russes. Elle eut surtout des conséquences sociales, dépossédant les princes et les seigneurs, détruisant la classe supérieure. On voyait, écrit un chroniqueur, « des femmes de boïars qui jamais n'avaient connu le travail, qui naguère étaient couvertes de riches vêtements, parées de colliers d'or et de bijoux, entourées d'esclaves, réduites maintenant à être les esclaves des barbares et de leurs femmes, tournant la meule du moulin et apprêtant leur gros-

sière nourriture. » La brillante civilisation slavo-byzantine, dont le centre de rayonnement était à Kiew, fut anéantie; les villes se dépeuplèrent, car les Tatars vivaient sous des tentes de poil ou dans des villages de bois. Ainsi l'effort heureux des premiers siècles de l'histoire russe fut détruit par une nouvelle poussée barbare, par une offensive de l'Asie.

Avec le temps, l'Empire fondé en Russie par les épigones du Tchinguiz-Khan, restauré par les lieutenants de Timour, alla s'affaiblissant et se disloquant, moins sous les coups des princes chrétiens slaves que par l'incapacité des peuples turco-mongols à dépasser un certain stade de civilisation. Les petits despotes russes, qui baisaient l'étrier d'or du Khan des Tatars, étaient en fait à peu près indépendants dans leur fief et finirent par s'émanciper complètement. « Les princes de Moscou, écrit l'historien Karamzine, prirent l'humble titre de serviteurs des Khans, et c'est par là qu'ils devinrent de puissants monarques. » « Les premiers tsars de Moscovie furent les descendants politiques non des princes russes, mais des Khans tatars; » Alfred Rambaud, qui cite ce jugement de Wallace, ajoute : « Les principautés russes auraient sans doute fini par se fondre dans une même domination, mais l'unité russe se serait faite, comme l'unité française, sans détruire entièrement les autonomies locales, les privilèges des villes et les droits des sujets : c'est l'écrasement sous la domination mongole qui a étouffé tout germe de liberté politique. » Il suffit de comparer les conceptions russes de la monarchie et du gouvernement avec celles des autres peuples slaves plus occidentaux, plus européens, pour mesurer toute l'épaisseur de limon asiatique que les débordements périodiques du lointain Orient ont déposé sur le sol russe.

Depuis l'élimination progressive des dominations mongoles jusqu'à Pierre le Grand, la Russie garde son caractère et son décor asiatiques. Despotisme sans frein, tragédies de famille, atroces cruautés, réclusion des femmes dans le *terem*, longues robes de soie et de fourrure, barbes et bonnets, tout cela c'est l'Asie et c'est aussi Byzance ; mais Byzance elle-même était plus asiatique qu'hellénique, si bien que la Russie est en quelque sorte au confluent d'un double courant de corruption et de barbarie asiatique dont l'un vient du Bosphore et l'autre de la Mongolie et du Turkestan.

Toute la vie de Pierre le Grand est une lutte contre l'asiatisme, mais avec des armes et une conception du gouvernement elles-mêmes empruntées à l'Asie. Le plus autocrate des princes contraint ses sujets d'adopter les outils et les modes de la civilisation occidentale, mais l'européanisation de la Russie est tout extérieure ; elle ne touche qu'aux apparences du gouvernement; elle ne change que le décor de la vie sociale. Pierre le Grand a pu faire sauter les bonnets à la tartare, couper les barbes et souvent les têtes, donner à sa cour, à sa capitale nouvelle, à son aristocratie, à ses fonctionnaires même, un aspect européen, il n'en a pas modifié le caractère original et foncier. Dans sa chasse à l'asiatisme, il a rencontré des résistances obstinées et comme son fils, le tsarevitch Alexis, incarnait un retour offensif de l'ennemi, il ordonna son supplice ; mais malgré toute sa géniale intelligence et son énergie sauvage, il n'a pu faire pénétrer ni dans l'âme de son peuple, ni même dans son propre cerveau, ce qui donnait à l'Europe de Louis XIV et de Louis XV tant de siècles d'avance sur la barbarie moscovite, c'est-à dire l'idée latine, catholique et française de la valeur de l'individu, du devoir des princes à l'égard de leurs peuples, de la sujétion de tous à la règle morale et divine : Europe signifie loi, Asie veut dire arbitraire.

Après Pierre le Grand, les Allemands se jettent sur la Russie pour l'exploiter; la cour d'Anna Ivanowna est un mélange de barbarie orientale et de mauvais goût germanique. Les tsars ou tsarines du XVIIIe et du XIXe siècle continuent, avec plus d'énergie brutale que de méthode, l'effort d'européanisation commencé par Pierre le Grand ; l'écorce du grand arbre russe prend des teintes exotiques, mais le cœur du bois n'est pas pénétré et garde sa rigidité ; la même sève orientale y circule parce que les racines plongent dans le même sol. Les institutions occidentales que les tsars tentent d'acclimater s'étiolent ou se faussent. Pour faire cesser le contraste pernicieux d'une classe supérieure qui s'est adaptée à la civilisation européenne et d'un peuple resté à demi asiatique, certains tsars ont trouvé commode d'implanter chez eux la bureaucratie et le caporalisme à la prussienne; cette combinaison, favorisée par les barons baltes, les aventuriers et les commerçants allemands, mit au service de l'autocratie des instruments plus perfectionnés et plia les peuples sous une discipline poli-

cière et militaire plus tracassière et plus insupportable. Cette conception asiatique et prussienne s'épanouit notamment sous Nicolas Ier. Les influences françaises ou anglaises, trop lointaines et toujours suspectes d'esprit libéral et de tendances révolutionnaires, ne parvinrent que rarement à balancer les affinités de la Russie officielle avec le germanisme. Jusqu'à la fin les rois de Prusse furent, contre la nation russe, les soutiens d'un despotisme qui servait leurs desseins. Il suffit pour s'en convaincre de lire la correspondance secrète de Guillaume II et de Nicolas II.

Ainsi survécut jusqu'à nous, sous un vernis européen, l'asiatisme russe. Jamais le régime autocratique ne fut plus asiatique que sous le dernier tsar : monarchie tombée en quenouille, à la fois faible et brutale, livrée à des camarillas de courtisans obtus, d'intrigants, de traîtres et de sorciers. « Grattez le Russe, vous trouverez le moujik, » a-t-on dit ; mais grattez le moujik et vous trouverez le Tatar, le Turc, l'Asiatique. Si l'on étudie ce phénomène politique et social extraordinaire que l'on appelle le bolchévisme, on y découvre d'abord des éléments spécifiquement russes qui ont dû paraître aux paysans moscovites moins étranges et insolites que nous ne l'imaginons ; les théories socialistes importées d'Europe sont un trompe-l'œil, les réalités sont russes et asiatiques : le communisme agraire, le despotisme sans frein ni limite, l'espionnage policier, le mépris de la vie humaine, l'atrocité des supplices, tout cela vient du fond lointain de l'histoire de la Russie.

Le bolchévisme, dans ses procédés de gouvernement, continue le tsarisme en l'aggravant. La violente secousse de la guerre, les révolutions, la dictature, ont effrité la façade occidentale dont l'effort patient des tsars avait masqué la physionomie vraie de la Russie ; les classes cultivées anéanties ou ruinées, le vieux fond tartare reparaît : ainsi, sur les plages de l'Océan, les grandes tempêtes brisent les digues, remuent le fond des eaux et ramènent au jour des épaves oubliées. Le bolchévisme s'est épanoui surtout en Moscovie, où le sang tartare et finnois domine ; chez les peuples qui ont dépassé depuis longtemps le stade du communisme agraire, il ne saurait plus s'acclimater. Le bolchévisme russe ne dure qu'en devenant de plus en plus asiatique ; c'est en Asie qu'il va chercher des recrues pour ses armées et sa police. Depuis longtemps déjà

les plus solides bataillons de l'armée « rouge » sont composés de Chinois, de musulmans de Russie et du Caucase, de Tatars et de Turcs du Turkestan. Les chefs du bolchévisme savent qu'ils n'ont rien à attendre des peuples européens qui entourent la Russie moscovite ; Finlande, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Ukraine même, résistent et résisteront de plus en plus à leur domination. Mais entre le communisme soviétique et l'Asie centrale, on constate des harmonies préétablies. On a pu dire ici-même avec exactitude que la première des républiques bolchévistes a été créée au milieu du XIXe siècle par les Khoungouses de la Mandchourie (1). Nulle part plus qu'en Chine l'individu n'est sacrifié à la collectivité : despotisme et communisme, c'est l'histoire de la Chine. Pour sauver le pouvoir des « commissaires du peuple » d'une faillite ignominieuse, c'est en Asie qu'il faut aller chercher des forces et des ressources nouvelles ; on y prêchera un bolchévisme spécial, nationaliste et militaire, qui promet à ses adeptes la fin des suprématies européennes et qui, aux volontaires qui viendront s'enrôler sous ses drapeaux rouges, montre de loin l'Europe « capitaliste » à ravager. Ainsi les bolchéviks ramènent la Russie moscovite vers l'une de ses origines, l'Asie ; ils espèrent, comme l'Antée de la fable, rajeunir leurs forces au contact de la terre-mère. Lénine, dans un discours aux communistes musulmans (fin décembre 1919), annonce qu'il accommodera le communisme au caractère oriental, car l'Occident ne reconnaîtra la suprématie du bolchévisme que quand celui-ci aura vaincu à l'Orient. Pour masquer l'échec de leurs désastreuses expériences sociales, les Lénine et les Trotski, rompant d'un pas du côté de l'Europe, prennent du champ et proposent la paix générale. C'est pour être plus libres de porter tout d'abord leur effort sur l'Asie. Puis, quand l'Europe rassurée, occupée à panser les blessures de la guerre, sera adonnée aux travaux de la paix, on l'inondera d'une armée d'espions, d'agents propagandistes, qui, embusqués au coin d'un journal révolutionnaire, aplaniront les voies aux prophètes du communisme et aux armées d'un nouveau Tchinguiz-Khan ou d'un nouveau Timour. Ainsi se prépare l'offensive de l'Asie.

(1) Francis Mury. *La première république bolchéviste*, 1er septembre 1919.

II

Certes, les propagandistes du bolchévisme ne réussiront pas à ébranler les États asiatiques fortement constitués, les civilisations antiques et brillantes, telles que la Chine et le Japon. Mais, contre le Japon, ils travailleront à dresser le nationalisme de vingt millions de Coréens, et déjà leurs agents s'y appliquent. En Chine, ils tenteront d'utiliser à leurs fins les sociétés secrètes, cette plaie endémique du grand Empire ; ils enrégimenteront les révolutionnaires mécontents, les ambitieux déracinés qui flottent toujours à la surface de la société chinoise. Le 24 août 1919 se réunit à Moscou un meeting d'ouvriers coréens ; le « chef du département oriental du commissariat du peuple aux Affaires étrangères » y donna lecture d'une adresse des Soviets russes au peuple chinois, qui fut ensuite tirée à dix mille exemplaires et expédiée en Extrême-Orient ; l'adresse se termine par ces mots qui en résument l'esprit : « Nous venons au secours du peuple chinois. »

Dans les Marches qui entourent l'Empire du Milieu, particulièrement au Nord et à l'Est, vivent des peuples tributaires du gouvernement chinois, mais pratiquement indépendants ; ce sont les descendants dégénérés de ces Mongols et de ces Turcs que le Tchinguiz-Khan, au XIIIe siècle, groupa sous sa bannière et lança à la conquête de la Chine, de l'Asie occidentale et de la Russie. Ils sont incapables aujourd'hui de jouer un rôle politique ou militaire de quelque importance ; mais, parmi les outlaws de la steppe, il ne manque pas d'aventuriers dont l'appât d'une forte solde et l'attrait du pillage feraient aisément des soldats « rouges : » tels sont les Khoungouses des bords de l'Amour. Six années de guerre ont laissé en Sibérie nombre de soldats en rupture de ban, de déserteurs, de prisonniers de tous pays qui forment des bandes irrégulières prêtes à se battre pour qui les paye, à piller impartialement les deux partis, à ruiner villes et campagnes ; les agents recruteurs des bolchéviks trouveront là un réservoir de forbans et de crève-la-faim.

Le centre principal des opérations bolchévistes c'est le Turkestan russe. Depuis les approches de Moscou jusqu'au delà des Pamirs et de l'Altaï, depuis le haut plateau de l'Iran jusqu'aux déserts glacés du Nord, vivent des tribus touraniennes

pour la plupart musulmanes. Par le Turkestan chinois elles sont en liaison avec la Mongolie et la Chine; au Sud, elles confinent à la Perse; par delà la Caspienne, elles sont d'intelligence avec les Musulmans du Caucase, de l'Azerbaïdjan et de l'Anatolie. Nous avons expliqué ici le rôle des Musulmans de Russie dans la révolution (1); nous avons montré aussi la place des peuples touraniens dans l'histoire de l'Asie et de l'Europe (2). Nous n'y reviendrons pas. L'ensemble des peuples turco-mongols, y compris les Turcs de l'Empire ottoman, peut compter environ vingt-huit millions d'hommes, dont dix-sept appartenaient à l'ancien Empire russe. Incapables de fonder de grands États de liberté et de progrès, de créer une civilisation, ils représentent une redoutable force de destruction. Nullement attachés au sol, toujours prêts à plier leurs tentes de nomades et à courir l'aventure, ils ont gardé le goût ancestral de la guerre et du pillage. Les bolchéviks ont reconnu en eux un instrument de ruine et de mort qu'ils travaillent à façonner à leur service. Plusieurs fois déjà dans l'histoire on a vu ces tribus en général isolées, s'agglomérer, se soulever, se mobiliser et passer sur l'Asie et l'Europe comme un torrent qui dévaste et nivelle, puis disparaître sans laisser d'autres traces que des ruines. Serions-nous à la veille d'une pareille ruée? Les bolchéviks de Russie parviendront-ils à galvaniser une fois encore la grande famille tartare, mongole et turque, à la grouper et à la jeter sur l'Égypte, sur l'Inde, sur l'Europe? Et M. Asquith était-il bon prophète quand il disait récemment: « Un danger pire que l'invasion mongole menace l'Europe? »

En août 1919, les *Izvestia*, organe des Soviets, écrivaient: « L'armée rouge ira jusque sur les bords du Rhin, s'il le faut, pour lutter contre le capitalisme et soutenir le prolétariat allemand. » De ce côté, simple bravade dont les chefs du bolchévisme ne sont pas dupes; mais, contre les Polonais, menace déjà plus sérieuse: en montrant le poing à la Pologne, les maximalistes espèrent rallier certains nationalistes russes et flattent les rancunes germaniques. La situation de la Pologne entre les disciples de Tirpitz et de Ludendorff, s'ils revenaient au pouvoir, et les fervents de Lénine et de Trotski, serait singulièrement précaire; c'est pourquoi, on ne saurait trop le

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1919.
(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1919.

redire, la Pologne sera forte ou elle ne sera pas, et il n'y aura d'équilibre et de paix pour l'Europe, de sécurité pour la France, que si elle est. Mais, sur tout le front de l'Ouest, les bolchéviks doutent de leur victoire ; ils savent que le patriotisme est le rocher de bronze sur lequel se brisent les vagues de la révolution universelle. Provisoirement, ils détournent les yeux de cette Europe où les « bourgeois capitalistes » sont décidément trop solides et les révolutionnaires trop sages, ils la convient à la paix et aux échanges, et c'est vers l'Asie qu'ils dirigent leurs regards et leurs espérances.

A l'automne 1919, le général Denikine, dont il conviendrait d'ailleurs de contrôler le témoignage, évaluait les éléments non russes dans l'armée « rouge » à 100 000 Allemands, 70 000 Turcs et Chinois (qui paraissent être surtout des Khougouses), 50 000 Hongrois. Depuis lors, la proportion des Asiatiques, des Touraniens surtout, a augmenté. Le Turkestan offre un champ de recrutement important dont les bolchéviks sont aujourd'hui les maitres; ils tiennent les deux chemins de fer, l'Orenbourg-Tachkent et le Transcaspien. Le Khan de Boukhara, isolé, a renoncé à toute résistance. Installés aux portes de la Perse, les bolchéviks y envoient leurs agents, amplement munis de leurs munitions spéciales, le papier-monnaie. Leurs services de propagande font d'énormes dépenses; on cite, pour la Sibérie, des chiffres extraordinaires, quatre milliards et demi de roubles, qu'il est d'ailleurs impossible de vérifier, mais dont les effets sont faciles à constater. Le 17 août 1919, les Baschkirs trahissent pour la seconde fois l'amiral Koltchak et permettent aux « rouges » de crever son front. Le 25, à Sara, la 11e division sibérienne, toute équipée à neuf par les Anglais, passe à l'ennemi, tourne ses fusils contre la division cosaque chargée de l'appuyer et provoque une panique irrémédiable. Koltchak est définitivement battu. Les bolchéviks ont bien placé leur argent. Et nous ne citons que ces deux exemples parmi beaucoup d'autres.

La presse des Soviets indique l'objectif : les Indes et les routes qui y conduisent, la Perse, l'Afghanistan. Avec une habileté perverse, les bolchéviks cherchent à réveiller chez certains patriotes russes le vieux sentiment d'hostilité à l'égard de l'Angleterre et reprennent à leur compte la politique qui provoqua jadis tant d'alarmes au Foreign Office et au gouvernement de l'Inde. Les commissaires du peuple ont choisi,

pour diriger les affaires asiatiques, deux anciens fonctionnaires du Tsar au ministère du Pont des Chantres : M. Vosniesensky, nommé « commissaire des Soviets au département d'Asie, » et son adjoint M. Bravine, spécialiste des langues et des pays musulmans, qui a rempli sous l'ancien régime des fonctions diplomatiques importantes en Perse et aux Indes et dont Trotski a utilisé les services à Téhéran et à Caboul; c'est dans cette ville qu'il travaille actuellement à créer un nationalisme afghan et qu'il centralise les fils des intrigues turco-bolchéviks. Le Tsar avait renoncé, par l'accord de 1907 avec l'Angleterre, à toute action en Afghanistan, mais, déclare M. Vosniesensky, la Russie des Soviets y reprend maintenant son influence ancienne; par là s'ouvre la route des Indes que suivit, au XVIe siècle, le conquérant mongol Bâber et que connaissent déjà les agents bolchéviks. Ainsi la politique nouvelle des Soviets se fait plus nationaliste et plus russe que celle de Nicolas II; qu'elle soit sincère ou qu'elle mette un faux nez, elle agit comme si ses intentions étaient bien de menacer et de détruire la puissance britannique aux Indes. Après Napoléon et Ludendorff, c'est vers l'Inde que la Russie révolutionnaire, pour frapper l'Angleterre au défaut de sa cuirasse, dirige ses efforts et bientôt peut-être ses coups.

Une mission hindoue a été accueillie avec de grandes fêtes en septembre 1919 à Samara ; à la fin d'octobre, Lénine a reçu une mission afghane à Moscou, en même temps que les délégués des Soviets de Tachkent. Trotski a créé dernièrement une nouvelle académie militaire à Kazan ; on y forme des officiers musulmans destinés à encadrer les contingents musulmans de Russie, du Turkestan, bientôt peut-être des Indes. Le régime bolchévik aboutit ainsi à une nouvelle conquête de « la Sainte Russie » par Mahomet.

Mais toutes ces intrigues, tous ces plans à longue portée, sont-ils autre chose qu'un trompe-l'œil, une vaine menace? Le but des bolchéviks n'était-il pas tout simplement de mettre hors de cause Koltchak et Denikine, puis de conclure une paix avec les Puissances européennes et le Japon? Leurs menées asiatiques sont-elles autre chose qu'un moyen de faire pression sur les Alliés et notamment sur l'Angleterre? Peut-être pourrait-on le croire si n'intervenait ici un fait nouveau et capital : l'entente du nationalisme turc et du bolchévisme russe.

III

Nous avons naguère appelé l'attention des lecteurs de la *Revue* sur le pantouranisme, nous en avons montré les origines et les progrès et nous avons insisté sur le caractère germano-turc de sa propagande. Le pantouranisme a été essentiellement une arme de guerre qui visait à frapper l'Angleterre aux Indes, qui tendait à endoctriner tout l'Islam et à lui faire croire que toute atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman serait une injure à tous les musulmans. L'intrigue germanique, bien secondée par des agents musulmans, étendit ses réseaux sur tout l'Empire ottoman, la Perse, l'Afghanistan, le Turkestan, l'Inde et même la Chine. Le désastre de l'Empire allemand et de ses Alliés n'a pas détruit les fils de ce réseau germano-turc; les Turcs nationalistes et les Russes bolchéviks les ont repris en main et ont embauché à leur service les agents allemands.

Le nationalisme turc n'est qu'un déguisement des organisations jeunes turques; le Comité Union et Progrès s'appelle aujourd'hui « Union des Islams; » Mustapha Kemal est le continuateur et le complice des Enver, des Talaat et des Djemal. Nouri bey, beau-frère d'Enver, organise les musulmans du Caucase, tandis qu'Enver lui-même crée, avec les Tatars de Transcaucasie et les Turcs des bords de la Caspienne, cet état d'Azerbaïdjan dont les Alliés viennent de reconnaître l'existence de fait, en même temps que celle des républiques de Géorgie et d'Arménie. Nous avons expliqué déjà l'importance de l'Azerbaïdjan et le rôle des États musulmans du Caucase dans les projets germano-turcs; nous avons montré pourquoi ces plans impliquaient l'extermination définitive de la nation arménienne. Grâce à la faiblesse des Alliés, l'exécution de ces vastes desseins n'a pas cessé de se poursuivre. Des officiers allemands, épaves de l'armée de von Kress, sont restés en Anatolie, ils conseillent les nationalistes turcs, organisent leurs forces militaires; on en signale plusieurs à Angora, à Sivas, à Erzeroum, dans l'entourage de Mustapha Kémal. Trois officiers d'artillerie allemands envoyés par les bolchéviks sont arrivés en janvier au siège du gouvernement turc nationaliste. D'autres instruisent à Orenbourg les soldats musulmans russes. A tout hasard ces enfants perdus du pangermanisme cherchent à

brouiller les cartes, car de grosses difficultés surgissant en Asie pourraient amener les Alliés à se montrer plus accommodants en Europe. Mais, depuis quelques mois, la nationalisme turc a trouvé un autre Allié, aussi inattendu que redoutable : la Russie des Soviets. La propagande panislamique et pantouranienne est aujourd'hui en étroite liaison avec la politique des bolchéviks.

Déjà, lors des négociations de Brest-Litovsk, Talaat avait été frappé du parti que, en cas de nécessité, les Jeunes-Turcs pourraient tirer du bolchévisme. C'est en juillet 1919 que commence à s'opérer l'étrange conjontion. Un congrès réunit à Moscou les représentants des bolchéviks et des principales organisations politiques musulmanes, et décide de propager les doctrines communistes parmi les peuples de l'Islam. Le 7 août se tient à Erzeroum un congrès des nationalistes turcs auquel prennent part des délégués du Caucase, de la Perse et du Turkestan ; on décide de collaborer avec les bolchéviks et de participer avec eux à la fondation d'une « ligue pour la libération de l'Islam. » Sous les auspices de « la section musulmane du département oriental du Commissariat du peuple aux Affaires étrangères, » cette ligue est, en effet, créée à la fin d'août; son Comité central directeur siège à Moscou; elle englobe des nationalistes turcs, persans, afghans, indous, égyptiens, caucasiens, ainsi que des musulmans russes. Deux sous-comités travaillent sous la haute direction du Comité central de Moscou. Le premier est le Comité central de l'Orient, qui, s'occupant de l'Asie, a son siège en Anatolie, dans les provinces occupées par Mustapha Kemal, et est dirigé par les nationalistes turcs. Un représentant des Soviets, M. Aghapar Mahmudoff, Tartare de Kazan, communiste, séjourne dans l'entourage de Mustapha Kemal. Le second est le Comité européen, qui a son siège à Berlin et s'occupe de l'Europe et de l'Afrique (1). Moscou, Sivas, Berlin : le rapprochement de ces trois noms ne prend-il pas, dans les circonstances actuelles, une frappante signification? A la trinité sinistre des trois « pan : » pangermanisme, panislamisme, pantouranisme, il faut maintenant en ajouter un quatrième, qui complète la détestable collection : panbolchévisme.

(1) Le *Times* des 22 décembre et 3 février a donné des détails sur ces faits.

En septembre se réunit à Sivas un nouveau Congrès nationaliste turc, avec des délégués des Soviets russes et de l'Azerbaïdjan; on y décide une action commune contre l'Arménie; on y préconise une fédération de la Turquie avec l'Azerbaïdjan et les Arabes de l'émir Feyçal. On cherche à gagner les Géorgiens. On prend la résolution d'intensifier, grâce à l'argent bolchévik, la propagande dans le Turkestan, en Perse, dans le Caucase, aux Indes.

A la fin de janvier dernier, se tient à Berlin une session extraordinaire du Comité d'Europe. Sont présents, entre autres: le fameux Talaat pacha; Hussein bey Reshidoff, musulman russe, délégué du Comité de Moscou; Kuchuk-Talaat, représentant le Comité Union et Progrès; Nouri Bedri bey, représentant les Kurdes d'Anatolie; Bedjet Riyat, représentant des Afghans au Comité de Moscou; Hussein el Nossinghi, délégué des nationalistes égyptiens; Taghi Zadeh, Persan nationaliste; agha Nur Hamadani, représentant des Persans nationalistes au Comité de Berlin. Des rapports sont présentés sur les résultats satisfaisants obtenus par la propagande; ils constatent que les peuples voient enfin quels sont leurs vrais amis et leurs ennemis et comprennent que le gouvernement des Soviets travaille à les libérer tous de l'oppression européenne. On apprend que Halil pacha, échappé de sa prison de Constantinople avec la connivence des ministres ottomans, est à Caboul où il agite le pays, d'accord avec M. Bravine, que Nouri bey, beau-frère d'Enver, a formé dans la région de Tauris un détachement de volontaires, sous les ordres d'un musulman de l'Azerbaïdjan russe, Teshevani Aziz Oglou, et qu'après avoir séjourné à Batoum, il est envoyé par Mustapha Kemal en Perse.

Une conférence de la « troisième internationale » a été tenue à Tachkent, en février, sous la présidence d'un communiste turc.

La Société « le Foyer turc, » fondée en 1910 par le Comité Union et Progrès pour nouer des relations avec les Turcs de Russie et d'Asie centrale, organise un meeting, le 29 janvier, à l'Université de Constantinople. On y entend Mme Halidé Edib, Ottomane d'origine juive, prôner l'entente de tous les Turcs et réclamer la prépondérance du sultan de Constantinople dans le Caucase et le Turkestan. Ensuite c'est un Turc d'origine tartare de Russie, Yusuf Akchura, qui exalte les « martyrs »

turcs des Dardanelles; ils sont morts pour la délivrance des Turcs opprimés; leur courage et leur sacrifice ont obtenu un grand résultat, l'indépendance de l'Azerbaïdjan; il faut supprimer l'Arménie que les Alliés voudraient dresser comme une barrière entre deux peuples frères, les Turcs d'Anatolie et les Turcs du Caucase. Grâce au pantouranisme, déclare Akchura, la Turquie, défaite militairement, est victorieuse politiquement. Parle ensuite dans le même esprit un socialiste turc, Hamdullah Subhi bey. Tous les orateurs prophétisent pour un proche avenir la grande lutte décisive entre l'Asie et l'Europe pour l'émancipation complète de l'humanité. Les forces de l'Asie, insurgées contre l'oppression étrangère, seront conduites à la bataille par les Turcs, et l'on verra se renouveler l'histoire qui jeta jadis sur l'Europe terrifiée les masses guerrières des sultans ottomans. Dans la suprême bataille qui se prépare, le cimeterre turc sera une fois de plus le glaive du Prophète.

Ces manifestations ne sont pas restées sans effet; les vœux du Congrès de Sivas sont déjà en partie réalisés. L'alliance entre le nouvel État d'Azerbaïdjan (1) et le gouvernement de Constantinople est un fait accompli; le traité a été signé en octobre 1919 à Constantinople, sous les apparences d'une convention militaire, par le chef d'État-major, Djevad pacha, agissant dans l'intérêt et d'après les instructions de Mustapha Kemal, et le général Kérimoff, délégué tartare; le *Times* du 20 mars en a publié la substance. Les deux parties se promettent assistance mutuelle au cas où leur intégrité territoriale ou leur pleine indépendance, telles que le futur traité de paix les déterminera, seraient menacées; elles ne signeront d'ailleurs qu'un traité où l'indépendance de l'Azerbaïdjan sera reconnue et où celle de l'Empire ottoman restera complète. La Turquie fournira à l'Azerbaïdjan les officiers pour encadrer son armée, les armes pour l'équiper. L'Azerbaïdjan ne devra conclure aucune convention militaire sans l'assentiment de la Porte. Sous couleur d'alliance c'est un protectorat qui s'organise : la Turquie vaincue se fait conquérante et la voilà installée sur la Caspienne.

(1) Il s'agit ici de l'Azerbaïdjan russe, constitué dans la partie Est de l'ancienne Transcaucasie et non de l'Azerbaïdjan persan (région de Tauris). L'Azerbaïdjan s'est proclamé indépendant le 28 mai 1918 et a été reconnu comme gouvernement « de facto » par l'Angleterre le 15 janvier 1920; n'oublions pas qu'il renferme Bakou et ses pétroles.

Un autre vœu du congrès de Sivas est en voie de s'accomplir. Les Arabes du Hedjaz, pendant la grande guerre, se sont affranchis de la suzeraineté ottomane et, à l'instigation de l'Angleterre, ont combattu les armées turques. Mais, après l'armistice, les Anglais crurent habile d'utiliser le mouvement d'indépendance arabe contre l'influence française en Syrie; ils récoltent aujourd'hui ce qu'ils ont semé; un courant d'hostilité contre tous les étrangers et les chrétiens se dessine, colporté par les Bédouins et les gens du Hedjaz; on commence à parler ouvertement d'expulsion et de massacre; des sociétés secrètes, telles que « la Société du sacrifice » à Alep, se donnent pour mission, comme les « assassins » du Vieux de la Montagne, de tuer les étrangers ou de périr. Entre ces éléments exaltés du panarabisme, et les nationalistes turcs à tendances pantouraniennes, la liaison est établie; l'ancienne hostilité est abolie: la théocratie féodale du Hedjaz cherche maintenant à imposer son autorité à toute la Syrie en s'appuyant sur les Turcs et en excitant contre les Européens le fanatisme panislamique.

La défaite du général Denikine, la mort de l'amiral Koltchak, la reconnaissance, par la conférence des Alliés, de l'indépendance de fait de l'Azerbaïdjan, ont encouragé les nationalistes turcs dans leur résistance aux volontés des vainqueurs et dans leurs espérances pantouraniennes, en même temps que le mouvement bolchévik, dont l'évolution interne tend vers une sorte de nationalisme révolutionnaire et émancipateur. Turcs nationalistes et Russes bolchéviks espèrent d'ailleurs trouver des appuis en Europe dans les partis révolutionnaires communistes, particulièrement ceux d'Italie qui déjà prêtent leur concours aux nationalistes d'Égypte. La Suisse est un centre d'agitation panislamique : Turcs, Égyptiens, Persans s'y rencontrent; c'est un va-et-vient continuel de délégués entre la Suisse, Constantinople, le Caucase, l'Égypte, Moscou, Berlin.

Beaucoup de fils de la vaste intrigue aboutissent entre les mains du célèbre agent international Helphand, dit Parvus, que le gouvernement helvétique a récemment invité à sortir de la confédération. Qui connaîtrait les intrigues de ce juif de Bessarabie pendant toute la guerre, posséderait la clef d'événements considérables. Agent révolutionnaire au service de l'État-major allemand, il est mêlé à toutes les trames qui

amènent la dislocation de l'armée et de l'Empire russe par le bolchévisme. Son officine principale est à Copenhague d'où il alimente de nouvelles tendancieuses et d'informations truquées la presse germanophile du monde entier. Il touche aussi aux affaires de Turquie; il travaille à la réunion du Caucase à l'empire ottoman; il fait un instrument de guerre de ce pantouranisme inventé par son coreligionnaire de Salonique, Cohen dit Tekin-Alp; il est pantouranien pour le roi de Prusse.

L'activité d'un tel personnage est caractéristique; elle est l'un des signes qui révèlent une étroite connexion entre la politique allemande, la révolution bolchéviste, le nationalisme turc et pantouranien, la révolution universelle. Il est possible que le gouvernement du *Reich* allemand ne soit pas mêlé directement à cette louche politique qui tend à replonger l'Europe, et l'Asie avec elle, dans les horreurs d'une guerre qui serait à la fois nationale et sociale; mais de nombreux Allemands sont restés en Orient, et il est certain d'ailleurs que les partis et les hommes qui ont dirigé et perdu la guerre travaillent à rallumer l'incendie en Asie, dans un sentiment de vengeance contre l'Angleterre et dans l'espoir de tirer pied ou aile, à l'avantage de l'Allemagne, de toute complication grave qui se produirait en Orient. Qui sait d'ailleurs, pensent-ils, si l'offensive de l'Asie ne créerait pas en Europe un trouble tel que l'Angleterre et la France se trouveraient amenées à négocier avec l'Allemagne une revision du traité afin de s'assurer l'appui des forces allemandes pour faire front contre le nationalisme bolchévik uni au nationalisme turc?

Ainsi se dessine contre les Alliés victorieux, pour remettre en question les résultats de leur victoire, un vaste complot; il a trois centres : Moscou, Constantinople, Berlin. Nous disons Constantinople, et non pas Koniah ou Sivas, résidence de Mustapha Kemal, parce que le parti nationaliste ottoman n'est qu'une émanation du Comité Union et Progrès, une nouvelle incarnation de la Jeune-Turquie; sous le masque d'un insurgé, Mustapha Kemal est le véritable chef du gouvernement ou, plus exactement, le gouvernement, les Jeunes-Turcs, les Turcs nationalistes c'est, sous trois formes différentes, une seule et même volonté.

Faut-il croire que l'activité de la diplomatie des Soviets en Asie et en Turquie va s'atténuer et disparaître si toutes les

Puissances de l'Entente concluent avec le gouvernement bolchévik une sorte de paix sans reconnaissance formelle dont la reprise des relations commerciales est le premier acte ? La politique turco-bolchévique n'aurait-elle été qu'une sorte de chantage destiné à obliger les Alliés à reconnaître le pouvoir de Lénine et de Trotski et à n'imposer à la Turquie que des conditions de paix très adoucies? Nous ne le croyons pas. Le bolchévisme ne peut vivre qu'en conquérant; il ne peut subsister en Russie qu'en masquant sa faillite intérieure par une sorte de surenchère nationaliste en Asie, dont le bénéfice lui permettra de reprendre, avec des forces renouvelées et accrues, la lutte, par la révolution et au besoin par les armes, contre l'Europe occidentale. Le repliement qu'il opère en ce moment vers l'Est, en Asie, n'a d'autre objet que d'accroître ses moyens d'action pour une nouvelle offensive contre l'Europe.

Voilà le péril. Il est heureusement au pouvoir des puissances alliées de le conjurer, mais ce ne saurait être par une politique faible et dilatoire. Les mouvements qui agitent la surface de l'Islam asiatique sont provoqués artificiellement par un petit nombre d'individus munis de puissants moyens de propagande. Les peuples, et particulièrement le peuple turc, n'aspirent qu'à la paix, après tant d'années de guerres et de troubles. Il convient d'abord de les rassurer et de garantir aux Turcs contre des représailles grecques ou arméniennes la même protection qu'aux Grecs et aux Arméniens contre les sévices turcs. La paix à signer avec les Turcs doit les laisser hors d'état d'entraver le développement des autres peuples naguère leurs sujets, et en même temps leur assurer à eux-mêmes la possibilité de mettre en œuvre leurs facultés propres dans les régions où la population est, depuis longtemps, sans fraude ni massacre, en majorité turque. Il existe parmi les Turcs des éléments sains et sages qui répugnent à toute compromission avec le communisme russe; un appel du cheik-ul-islam a récemment mis en garde ses compatriotes contre les séductions trompeuses du bolchévisme, « le plus grand danger qui ait jamais menacé le monde, le droit et la justice. » Que le cheik-ul-islam se soit cru obligé de lancer cet avertissement solennel, c'est l'indice de l'étendue du péril. Le jour où les hommes d'ordre et de paix, qui ont détesté la guerre et les massacres, se sentiront soutenus par l'Entente, il assumeront les responsabilités du pouvoir et

l'exerceront, avec son appui et sous son contrôle, pour la pacification définitive de l'Europe et de l'Asie ottomanes.

Quant au bolchévisme, nous l'avons montré évoluant à l'extérieur vers une sorte d'impérialisme révolutionnaire et au-dedans vers le despotisme asiatique de quelques individus qui règnent par la terreur, avec l'aide de mercenaires étrangers, sur un immense peuple de paysans mécontents mais inorganisés et d'ouvriers réduits à un régime de travaux forcés. « La liberté du travail, a déclaré récemment Lénine, n'est possible que dans les sociétés bourgeoises. Le salut réside dans la militarisation du travail. » Au moment où les oligarques du bolchévisme cherchent à négocier la paix, nous les surprenons préparant la guerre par la concentration de l'autorité, l'intensification du travail, le recrutement de nouveaux soldats. Vis à vis d'eux, la plus grande défiance s'impose plus que jamais. Si l'état de paix s'établit, ce ne peut être une paix désarmée qui nous induirait à abandonner à leurs propres forces les États nouveaux dont la solidité encore précaire doit devenir notre meilleur rempart contre l'offensive de l'Asie.

Les dangers qui menacent l'Europe s'évanouiraient, — et même ils n'auraient jamais existé, — si une entente plus solide, plus alerte, plus soucieuse des intérêts généraux s'établissait entre les grands Alliés victorieux : Angleterre, Belgique, France, Italie, avec ou sans l'Amérique, pour mettre debout un système continental inébranlable et organiser l'Orient. Alors on verrait rapidement s'épuiser, se consumer sur place, la force de destruction et de mort du bolchévisme et se dessiner la physionomie d'une Russie nouvelle. Si au contraire les Alliés ne savent pas opposer la barrière infranchissable de leur union prévoyante et ordonnatrice à l'offensive de l'Asie pendant qu'elle n'est encore qu'une menace incertaine et inorganisée, alors peut-être verrons-nous, comme au temps des derniers empereurs romains, de Tchinguiz-Khan et de Timour, l'inépuisable réservoir d'hommes de l'Asie déborder à nouveau sur le vieux monde pour tout submerger.

RENÉ PINON.

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

III[1]

M. ROBERT DE LA SIZERANNE

Il existe à Rome, dans la galerie Borghèse, un portrait anonyme du XVIe siècle, qui représente un personnage un peu plus que quadragénaire, à la forte ossature du corps et du visage, aux traits énergiquement accentués : grand nez à la cassure pittoresque, collier de barbe et couronne de cheveux, d'un poil rude et dru, l'air d'un chasseur qui serait un peu lui-même un sanglier. Ce personnage vêtu d'un pourpoint somptueux sans magnificence, tient dans une de ses mains une paire de gants solidement construits, que l'on devine taillés dans une peau excellente. Ces gants, — on ne sait pourquoi, — complètent à merveille la physionomie de ce personnage énigmatique, dont on se demande s'il est un gentilhomme campagnard, un sénateur de la sérénissime République, un membre disert et omniscient de quelque académie florentine, un peintre illustre peut-être, admis dans l'intimité des podestats, des princes et des souverains pontifes. L'auteur même de cette singulière figure est inconnu. Est-ce Titien, ou Paul Véronèse, ou Giorgione, vers la fin de sa vie? On hésite à se prononcer. Mais le fait est que l'œuvre est puissante, originale, et qu'on ne peut passer devant elle sans s'arrêter, sans l'admirer et sans chercher à en pénétrer le secret.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 15 mars.

Outre la ressemblance physique, étrangement frappante, avec cette figure de musée, M. Robert de la Sizeranne a aussi d'elle le je ne sais quoi, — non pas précisément de mystérieux, — mais de réticent, de discret, de volontairement effacé, qui est comme répandu sur toute sa personne. La première fois que je le rencontrai, ce fut à Nice, dans un sentier pierreux, qui serpente aux flancs d'une colline, entre des oliviers. Avec sa cape de laine bourrue, à qui je trouvai tout de suite une couleur de muraille, son chapeau tyrolien rabattu sur les yeux, le gourdin noueux qu'il brandissait à son poing, il avait l'air d'un *carbonaro* qui connaît tous les chemins de la montagne. Ce n'était qu'un voyageur sérieux, qui entend profiter de son voyage, tirer d'un paysage tout ce qu'il peut donner de jouissances esthétiques, et qui certes ne vient point en Riviera pour s'amuser.

Robert de la Sizeranne est un grand voyageur. C'est pourquoi il est très difficile de le joindre. Quand il n'est point « rembûché, » — pour prendre une de ses expressions favorites, — dans sa gentilhommière de la Drôme, il court sur les grandes routes de l'art et de la beauté. De loin en loin, par exception, on le rencontre, le dimanche, vers cinq heures, dans son appartement de l'avenue de Breteuil, en face de ce merveilleux dôme des Invalides, dont lui-même a dit que, lorsqu'on le voit surgir tout à coup, au milieu des frivoles ou vulgaires bâtisses du Paris moderne, on éprouve quelque chose de l'émotion des courtisans d'autrefois, à Saint-Cloud, lorsqu'ils entendaient le majordome du Palais annoncer : « messieurs, l'Empereur ! »

Rien d'impérial dans ce studio aux tentures grises et au mobilier sévère, dont l'hôte, devant ses visiteurs, s'efforce plus que jamais de s'effacer et de mettre un frein à sa naturelle éloquence. Ces visiteurs eux-mêmes sont gens graves et de poids pour la plupart ; de rares peintres qui ont su forcer l'estime ou l'admiration du maître du logis (ce qui n'est point commode), quelques confrères en littérature, des hommes politiques, des historiens, des militaires : le général des Garets, M. Maurice Spronck, M. Germain Bapst, le marquis de Saporta, le vicomte d'Avenel, M. Gaston Deschamps, et quelquefois, M. Louis Bertrand, cet autre « rembûché. » Pourtant j'oserai dire que, dans ce milieu parisien, M. de la Sizeranne m'apparaît toujours, sinon comme un étranger, du moins comme

un passant très pressé, qui ne se sent pas tout à fait à son aise, et qui cache mal sa hâte de partir ailleurs.

Il se peut que je me trompe, que ce soit là une impression toute personnelle et involontairement tendancieuse. Mais l'auteur de *Ruskin et la religion de la Beauté* me semble beaucoup plus chez lui dans le hall de quelque hôtel cosmopolite, ou dans une villa de la Côte d'Azur. En tout cas, nulle part, je ne l'ai trouvé aussi brillant que dans cette petite cour d'amis intimes, de gens du monde, de voyageurs notoires ou illustres que Mme Henri Germain avait su grouper autrefois, à Cimiez, dans sa villa Orangini. On ne reverra plus, je le crains fort, des « chambrées » comme celles qui se réunissaient en ce temps-là. C'était avant la guerre, sous les ombrages de l'hospitalière villa. Des personnes venues des régions les plus opposées du monde politique, littéraire, artistique, ou proprement « mondain, » s'y rencontraient miraculeusement, tout étonnées de dîner côte à côte. Un jour, c'était le tsar de Bulgarie, qu'on appelait alors « le prince Ferdinand. » Une autre fois, c'était M. Léon Bourgeois, ou M. Gabriel Hanotaux, ou M. l'ambassadeur Bihourd, à moins que ce ne fût M. l'ambassadeur Lozé, — ou Sarah Bernhardt, ou Mgr l'évêque de Monaco, ou M. Gustave Le Bon, le comte d'Harcourt, M. Ferdinand Bac, Mlle Hélène Vacaresco, M. Paul Adam, M. Binet-Valmer, M. André Hallays, — et combien d'autres seigneurs de plus grande ou de moindre importance !...

Car on n'échappait point à Mme Germain, pour peu qu'on eût son quart d'heure je ne dirai pas même de célébrité, mais de simple notoriété, qu'on eût un talent, ou une supériorité quelconque, fût-ce comme joueur de bridge. Au saut du train, on était happé par des émissaires vigilants et requis de venir déjeuner à Orangini. Ce déjeuner était une sorte de tribut obligatoire, de droit de péage, que l'on devait acquitter, en franchissant le Var, par devant la divinité du lieu. On se laissait faire bien volontiers cette douce violence; car on pouvait être sûr d'avance de ne jamais s'ennuyer chez Mme Germain, tant cette incomparable maîtresse de maison excellait à grouper les plus intéressants convives et à les mettre en valeur.

D'habitude, elle recevait dans une véranda chauffée comme une serre, dont les parois vitrées s'ouvraient sur d'admirables perspectives végétales, toutes fleuries de roses grimpantes et

de bougainvilliers. C'était au sortir du déjeuner, au moment le plus ensoleillé et le plus tiède de la journée. Quand l'après-midi était tout à fait chaud, cette grande bourgeoise, qui rappelait les Mme Cornuel et les Mme Geoffrin, préférait descendre au jardin et s'y installer dans un tonneau d'osier, comme la marquise du Deffand. Qui n'a pas vu Mme Germain dans son tonneau n'a rien vu. Elle se tenait là, vêtue d'une soie noire qui chatoyait au soleil comme une cuirasse, ou un bouclier. Elle était casquée d'un petit chapeau, surmonté d'une aigrette belliqueuse. Le menton entre le pouce et l'index, elle écoutait d'un air recueilli et approbateur le grave personnage qui parlait. Et, quand c'étaient MM. Gabriel Hanotaux et Francis Charmes qui se tenaient de chaque côté du tonneau, on aurait dit la sage Minerve, entre les deux Muses austères de l'Histoire et de la Politique.

C'était habituellement à ce moment-là que M. Robert de la Sizeranne faisait son apparition à Orangini. Il choisissait de préférence les jours où il n'y avait ni princes, ni ambassadeurs, ni ministres, ni célébrités d'aucune sorte, — les jours de complète intimité. Les familiers de la maison, des femmes et des jeunes filles du monde, des *bridgeurs* enragés faisaient cercle autour du tonneau. Ceux qui ne le connaissaient pas braquaient tout de suite leurs yeux sur ce visiteur au profil si original et qui s'avançait en homme sûr de soi, avec un air de si parfaite aisance. A peine s'était-il installé que toutes les petites conversations particulières s'éteignaient. L'attention se concentrait peu à peu autour de lui et de la maîtresse du logis, qui excellait d'ailleurs à provoquer la verve du moindre de ses interlocuteurs. Elle s'entendait non moins bien à donner la réplique. Bientôt, il n'y avait plus que M. Robert de la Sizeranne qui parlât, et il le faisait avec un tel intérêt et une telle autorité que toute cette frivole assistance devenait un auditoire qui l'écoutait, la mine subitement sérieuse. Après avoir effleuré les dernières histoires mondaines, les dernières nouvelles de la politique, ou de la littérature, le causeur s'élevait insensiblement jusqu'à la pure région des idées générales, où il finissait par se tenir et s'établir en maître. Et voilà que l'atmosphère semblait s'être purifiée. On se trouvait comme sur une hauteur, où l'on respirait plus à l'aise, où l'on voyait loin, où,

avec celui qui parlait, on s'exaltait, on se sentait plein de ferveur pour des choses très nobles et très belles.

Cette impression qu'on éprouvait en écoutant M. Robert de la Sizeranne, c'est celle même que nous avaient donnée ses livres.

Quand on a lu *Ruskin et la religion de la Beauté* et quand on essaie de se recueillir après sa lecture, on croit voir surgir un grand paysage bleu et or, plein de lumière et de sérénité, comme ceux qui se découvrent subitement au tournant d'une route en corniche, ou du sommet d'un col, dans les hautes montagnes. Les plus beaux édifices de la terre s'y mirent dans des fleuves ou dans des lacs, se suspendent aux flancs de collines dorées ou couronnées de pins, — et l'on sait d'avance que les plus belles œuvres de l'art s'abritent sous ces architectures groupées par le plus subtil et le plus averti des éclectismes. Mais ce splendide paysage n'est pas plus méditerranéen qu'il n'est septentrional. Ces montagnes sont celles de l'Apennin, mais elles pourraient être aussi bien celles de l'Engadine. Cette magnifique pelouse est peut-être lombarde, à moins qu'elle ne soit oxfordienne. Et quant à toutes ces architectures, ces œuvres d'art, ces tableaux, ces statues qui décorent le paysage, elles finissent par perdre, sous le regard de l'esthète qui nous impose sa vision, tous leurs caractères distinctifs de temps et de lieu, pour ne plus laisser transparaître, à travers leurs formes, que l'unique Beauté. Le royaume de la Beauté est un autre aspect du Royaume de Dieu, — et M. Robert de la Sizeranne est le Prophète et le Voyant qui, à la suite de Ruskin, nous introduit dans ce royaume nullement mystique, mais au contraire parfaitement visible et tangible.

On peut dire que toute son œuvre ne fait que traduire de mille manières cette vision initiale. L'auteur n'a vécu et n'a travaillé que pour la répandre, que pour annoncer et, si je puis dire, que pour prêcher cette religion de la Beauté. L'homme ne peut pas se séparer de son œuvre. Cette œuvre est universellement connue et justement admirée. Et ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'on peut avoir la prétention de la révéler ni de dire ce qu'elle vaut. Seulement, on peut se demander sous quelles influences particulières la pensée de l'écrivain a pris la direction que l'on sait; et même si l'on admet que cette pensée était assez impérieuse, assez originale

pour n'avoir eu besoin d'aucun stimulant ni d'aucun guide, — il n'en est pas moins curieux de rechercher quelles circonstances l'ont aidée à prendre conscience d'elle-même et à se développer dans toute sa puissance. C'est ce que l'on voudrait tenter ici.

*
* *

Pour quelqu'un qui considère la Beauté comme la manifestation la plus haute de la Vie, il n'est pas indifférent d'être né à la campagne, c'est-à-dire en pleine nature, dans un milieu où les paysages ont été jusqu'à un certain point respectés par l'industrialisme moderne, où le type humain a été moins déformé que dans les villes par le labeur de l'usine, ou par les vices, par tout l'artificiel et tout le mensonge débilitant des vieilles civilisations. Les caractères y sont aussi plus vigoureux, plus tranchés que dans les milieux mondains des grandes capitales, ou des grands centres civilisés, où, pour les yeux de l'homme naturel, l'homme de vérité et de beauté, les pâles vivants, exténués par un raffinement ou par une mollesse extrême, ont toujours l'air à bout de souffle. Ici, pourrait-on dire en entrant dans certains salons ou dans certains cénacles parisiens, ici expire le flot de la vie...

M. Robert de la Sizeranne devant être l'homme de l'œuvre qu'il a écrite, a eu la chance non seulement de naître provincial, mais de naître campagnard. Cela se sent tout de suite aux qualités robustes de son caractère, de son tempérament d'écrivain et de sa pensée. Très indépendant au fond, homme libre essentiellement, attentif à l'évolution des idées modernes, prêt à suivre toute nouveauté, tout changement qui lui paraît justifié, en un mot tourné intrépidement, même avidement, vers l'avenir, il est aussi un homme de tradition et d'autorité, comme on doit l'être quand on est un rejeton dru et fort de vieille souche provinciale, qui sait tout le prix du passé et aussi de quel prix s'achète la liberté. Cette ascendance rurale et provinciale se trahit encore, en M. de la Sizeranne, par le goût évident de l'ordre, de la mesure, de la sobriété, par l'horreur de tout vain luxe, du colifichet en art comme dans la vie, de tout ce qui est pure ostentation, réclame, besoin maladif d'éblouir le voisin. Et, avec cela, il est bien le descendant d'une race de maîtres habitués à commander. Son style a

quelque chose de décidé, parfois de brusque et d'impérieux. En tout cas, sans rien répudier de ce que son siècle a de meilleur, il a naturellement l'allure et le grand air des styles classiques. Il est souvent oratoire, il a le tour des vieilles correspondances diplomatiques du XVIIe siècle. Ainsi écrivaient autrefois, du fond de leurs châteaux des Cévennes ou du Beaujolais, les Villars et les Vogüé, — sans y tâcher, en quelque sorte par droit de naissance. De même, M. Robert de la Sizeranne, pour retrouver ce style-là, n'avait qu'à se donner la peine de naître.

Il a passé son enfance dans les montagnes du Dauphiné et dans une solitude à peu près complète. Pour un enfant contemplatif, cette solitude de la campagne est une bénédiction. On a très peu de petits camarades de son espèce, sinon de sa condition. Et ainsi on est à peu près seul toujours, on peut rêver à l'aise et infiniment. On a pour amis les fleurs et les arbres. Celui qui écrit ces lignes a passé des heures, lorsqu'il était petit garçon, à contempler des groseillers chargés de leurs grappes d'ambre ou de rubis. Robert de la Sizeranne, lui, contemplait les montagnes de son pays. Tout jeune, il a eu d'autres horizons que ceux d'un jardin de village. Entraîné par un père artiste, il a couru les Alpes, le sac de touriste au dos, et, le plus souvent, le carton à dessiner sous le bras. Il s'est promené à travers l'Oisan, le Vercors, la Savoie surtout. Il a connu la Meije à une époque où nul n'en parlait. Il a longtemps habité Margès, dans la vallée de l'Isère, et, des fenêtres du logis familial, il pouvait apercevoir, aux deux extrémités opposées de l'horizon, les Alpes et les Cévennes.

Cette nature montagnarde, ces grands spectacles naturels, ont façonné de bonne heure les sens de l'enfant ou de l'adolescent qu'il était. Le Dauphiné, où il naquit, n'a rien de méridional, ni de provençal. C'est un pays de forêts, de prairies, d'étangs, de cascades et de torrents, de hautes et merveilleuses architectures minérales. Bien avant d'avoir lu Ruskin, la Sizeranne y a pris l'admiration des rochers, des vieilles pierres, des moindres cailloux, pourvu qu'ils fussent singuliers, révélateurs de la plus humble intention de beauté. Et, comme, dès cette époque, il dessinait d'après nature, il n'a pas vu seulement en contemplatif ce grandiose paysage, il l'a regardé en homme de métier, cherchant à se rendre compte de tout dans

le plus menu détail, à voir « comment c'est fait. » En un temps où l'impressionnisme n'existait pas encore, au moins comme école, il a étudié, dit-il, avec une passion et une minutie qui, aujourd'hui, lui paraissent étranges, les formes et les couleurs changeantes des terrains, des eaux, des arbres, des ciels. L'éducation de cet esthéticien n'a rien eu de livresque. Elle ne s'est pas faite dans les salons d'un Musée, sous la froide lumière blanche qui tombe d'une vitre dépolie. Il a vécu dans un contact direct et perpétuel avec une nature prodigieusement pittoresque et, en même temps, très variée, où le Nord et le Midi finissent par se fondre et par associer leurs aspects les plus intenses. Et ainsi s'est formé en lui, dès son adolescence, le sentiment très fort que le plus grand, le plus complet et le plus inimitable de tous les chefs-d'œuvre, c'est la nature, et que le plus grand des artistes, c'est la vie. Peut-être que Robert de la Sizeranne n'est pas loin de conclure que nul paysage de maître ne vaut un lever d'aube ou un coucher de soleil sur ses montagnes natales; — et peut-être qu'il pense, comme Ruskin, que les statues grecques les plus fameuses ont moins de beauté qu'une jeune Anglaise bien portante.

Mais, à ce compte, l'art ne servirait donc à rien? En face de la beauté naturelle, la beauté esthétique n'aurait que la valeur d'un reflet, ou ne serait qu'une glose très inférieure au texte? L'auteur du *Miroir de la Vie* a surabondamment répondu, dans ses livres, à cette objection. Rappelons seulement qu'il voit, dans l'art et dans l'artiste, la manifestation de la même puissance mystérieuse, créatrice de joie, de paix et d'harmonie que dans les grandes œuvres de la nature. Si ce n'est pas la même, elle est de même famille, de même origine. L'art prolonge la nature, y ajoute peut-être, en tout cas nous en fournit une interprétation qui est plus à notre portée, qui nous parle un langage plus familier que celui des eaux, des ciels, des rochers et des bois.

M. de la Sizeranne est bien trop artiste pour ravaler l'art en faveur de la vie. Il appartient d'ailleurs à une famille chez qui non seulement l'art, mais la culture sous toutes ses formes a toujours été en honneur. Enfant, il a eu des tableaux et des gravures sous les yeux et même il a pu apprendre à peindre sous la direction paternelle. Il a lu et relu les classiques du XVIIe siècle, les écrivains de la Pléiade, des poètes comme

Ronsard, des prosateurs comme Montaigne. Il lui suffisait enfin de prêter l'oreille aux conversations, qui se tenaient autour de lui, pour avoir le goût précoce des idées générales, pour se tourner d'instinct vers les considérations élevées. Sur la terrasse de la Combe, en face du massif de la Grande Chartreuse, le premier communiant qu'il était alors put entendre Mgr Dupanloup agiter les grands problèmes et se passionner pour les causes les plus désintéressées. En ce temps-là, le groupe des catholiques libéraux qui entourait l'illustre évêque d'Orléans était déjà bien éclairci. On n'y voyait plus ni Montalembert, ni Lacordaire, ni le Père Gratry, ni l'abbé Pereyve. Mais, vers la fin de l'été, à l'automne, au temps des vacances, on y rencontrait une petite troupe de pèlerins spirituels, qui jouaient déjà, ou devaient jouer dans le monde, un rôle plus ou moins éclatant : les abbés Foulon et Dadolle, celui-ci qui devint plus tard évêque de Dijon, celui-là qui mourut cardinal et archevêque de Lyon, et, parmi les jeunes clercs qui suivaient leur chef, l'abbé Henri Chapon, l'actuel évêque de Nice, qui était alors le secrétaire de l'éminent prélat et qui nous a donné sur ces conciliabules, à la fois chrétiens et platoniciens, des souvenirs pleins d'émotion et de poésie : *Les Mémoires de la Combe*. Du côté laïque, c'étaient les Grabinssey, les Léon Lefébure, les Récamier, les De la Combe, les Gouraud (le frère du glorieux général), — âmes enthousiastes que soulevait la parole du grand vieillard, lorsqu'il dressait devant eux l'image d'une France régénérée, redevenue, au nom du Christ, l'émancipatrice des peuples et des intelligences.

De la terrasse du château, où s'élevaient, le soir, ces éloquents et parfois lyriques entretiens, on apercevait dans l'ombre le massif de la Grande-Chartreuse. Le ciel était plein d'étoiles. Des souffles qui avaient passé sur les torrents et sur les neiges éternelles, dilataient les poitrines. Et quand le vieil évêque emporté par la fougue de l'inspiration, tendait son doigt vers les espaces constellés, on voyait le ciel s'ouvrir réellement, en cette minute-là, et l'on y entrait avec lui, dans tout l'éblouissement de sa parole...

L'enfant Robert de la Sizeranne qui écoutait, sans bien les comprendre, ces paroles magnifiques, — immobile, blotti dans un coin de ténèbres, — en a gardé une impression ineffaçable. Bien avant que Ruskin l'entraînât vers sa « Religion de la

Beauté, » vers son Royaume esthétique, Mgr Dupanloup lui avait montré le chemin des cimes.

***

A cette influence du paysage alpestre sur son esprit et son imagination, il faut, pour bien comprendre ses directives ultérieures, joindre l'influence du paysage provençal. Adolescent, il séjourna en Camargue, il y habita, il y chassa. Il eut longtemps sous les yeux ces immenses étendues dénudées, ces landes pierreuses, ces lagunes que les soleils couchants revêtent de colorations si somptueuses. Aigues-Mortes, Saint-Gilles, les Saintes-Maries-de-la-Mer lui révélèrent un moyen âge éclatant et joyeux, tout baigné de lumière orientale. Ainsi s'explique, dans son œuvre, le double aspect, à la fois méridional et septentrional. Même quand il nous fait voir l'Italie la plus ensoleillée et la plus dorée, c'est toujours avec ses yeux de montagnard dauphinois. Parmi les enchantements des villes romaines et campaniennes, il reste l'homme des lacs, des prairies, des forêts, et des montagnes, qui n'a pas grand effort à faire pour rejoindre fraternellement les lakistes anglais. M. Robert de la Sizeranne ne situe pas précisément son rêve de beauté « dans le grand Nord féerique » enveloppé de brume. Exactement, il est l'esthéticien de l'Europe centrale.

De là son culte pour l'Engadine et les nombreux voyages qu'il y fit. De là aussi son admiration pour Segantini, qui fut le peintre de l'Engadine. D'autres vont chercher au bord du Nil, ou dans les régions sahariennes, les suprêmes effets de la lumière, ses splendeurs et ses dégradations les plus déconcertantes et les plus imprévues. Ces extraordinaires magnificences lumineuses, il les a trouvées, lui, comme Segantini, dans les glaciers de l'Engadine. Les sables du désert, avec leurs mirages, les neiges des hautes montagnes, avec leurs colorations aurorales et crépusculaires, sont les plus étonnants miroirs qui existent sous le ciel. Et, dans ce pays abrupt et sauvage, placé si haut au-dessus des plaines, où se mêlent trois peuples différents, où résonnent trois idiomes, Robert de la Sizeranne reconnaissait les principaux traits de son paysage intérieur, — paysage de montagne aux bleus un peu froids et mélancoliques, comme dans les fonds de tableaux du Vinci, mais tout égayé par le sourire du grand soleil italien.

Une éducation comme celle-là, faite par les plus beaux paysages du Nord et du Midi, peut suffire pour un poète lyrique. Quand on veut être un esthéticien et un historien de l'art, il y faut tout autre chose. Après avoir regardé longuement les couleurs et les nuances des ciels et des terrains, étudié le squelette d'une feuille ou la structure d'une branche d'arbre, il reste à se familiariser avec les procédés et les techniques des gens dont c'est le métier de représenter la figure du monde, y compris la figure humaine, — de refléter en un mot la totalité de la vie. Et c'est ainsi que notre Dauphinois, comme un compagnon de saint Luc, un imagier ou un maçon de l'ancien temps, s'est mis à courir l'Europe, ses musées et ses fabriques, pour savoir comment est faite une œuvre de bon ouvrier. Naturellement, il a beaucoup vécu en Italie. Il a largement et fréquemment séjourné à Florence, à Naples, à Rome, à Venise et à Milan. Les Italiens du « Quattrocento, » dont les effigies remplissent les palais, les académies et les églises des grandes villes d'art, sont devenus pour lui presque des contemporains. Leurs peintres lui ont livré les secrets de leur palette et de leur pinceau. De là, il est allé en Allemagne et en Hollande, voire à Copenhague, lorsqu'il a voulu étudier de près les procédés de la céramique. Et lorsque le « style moderne » s'est imposé de force à la discussion du théoricien comme à l'attention du passant, — pour en avoir le cœur net, — il s'en fut le relancer jusqu'en sa tanière tudesque : à Munich, il visita les ateliers des ébénistes et des marchands de meubles, comme les glyptothèques et les pinacothèques. Auparavant, lorsque le préraphaélitisme commença à préoccuper, — un peu tardivement, — la critique française, il avait passé le détroit, et il était allé se renseigner chez eux sur les Burne-Jones, les Gabriel-Dante Rossetti et les Holman Hunt.

Pendant plusieurs mois, il vécut à Londres, dans un intérieur bourgeois et strictement londonien. De ce séjour en Angleterre, il rapporta, sur les Anglais et sur la vie anglaise, des notions qui contredisent passablement l'image trop flattée que d'autres voyageurs, à partis pris idéologiques, nous en avaient tracée dans des livres fameux.

*
* *

Toutefois, à se promener ainsi à travers l'Europe, ne risque-

t-on pas, quand on est Français, de perdre le goût du terroir? L'esthétisme, — pourtant si anglais chez Ruskin, — n'a-t-il pas toujours eu chez nous une teinte cosmopolite un peu inquiétante et déplaisante?

Ce n'est pas le cas pour celui de Robert de la Sizeranne. Ce provincial a d'abord de profondes racines dans sa province natale. Et, s'il a trop couru le monde pour être un provincial de Paris, comme le sont la plupart des Parisiens, — il est devenu néanmoins un Parisien d'adoption, qui connaît merveilleusement tous les milieux de la capitale, aussi bien les milieux ouvriers que les milieux mondains, littéraires et parlementaires. Il est donc avant tout un Français, un homme de goût français, de tradition française, au sens le plus large du mot.

Au temps de sa prime jeunesse, on l'a même connu mondain. On l'a vu faire des grâces chez les belles dames de ce temps-là. Aujourd'hui encore, quand il parle du « Faubourg, » on sent que, pour lui, le Faubourg n'est pas un mythe, comme pourraient le croire certains esprits artificiels ou mal informés. Le Faubourg existe parfaitement. C'est une région réelle, dont il connaît la géographie et la frontière, les annexes, les colonies, les infiltrations et les contaminations. Mais, ce tribut une fois payé aux traditions de famille et aux belles manières, Robert de la Sizeranne s'est toujours plu de préférence dans les milieux intellectuels et littéraires. Il a fréquenté autrefois chez « M. Taine, » chez Gaston Paris, chez Melchior de Vogüé. Robert de Bonnières lui a laissé le souvenir d'un causeur éblouissant. Et, comme nous tous, il a subi l'emprise de Ferdinand Brunetière, qui accueillit de la façon la plus flatteuse ses premiers essais et avec qui il se rencontrait dans les mêmes cercles littéraires et dans les mêmes milieux mondains. On peut dire que, parmi ses aînés, c'est Taine, Melchior de Vogüé et Brunetière qui, seuls, ont pu exercer sur sa pensée, et même quelquefois sur son style, une certaine influence. L'exemple du premier a très évidemment contribué à développer son goût naturel pour les idées générales et les belles constructions logiques. Et il a dû peut-être au second de s'intéresser davantage à toutes les manifestations de la vie et de l'art modernes. Brunetière, qu'il n'a connu que déjà formé, déjà en possession de sa manière et de ses idées essentielles, Brunetière, à un certain moment, par

une sorte d'entraînement que subissait quiconque approchait de ce puissant esprit, lui a communiqué quelque chose de son tour oratoire, du large mouvement qui animait ses grandes synthèses d'idées, et même, par-ci par-là, quelque chose de sa phraséologie archaïsante.

Les brillants causeurs que Robert de la Sizeranne rencontrait chez M. Taine ou chez Melchior de Vogüé, il les retrouvait en Riviera, à Hyères, à Costebelle, chez M. Paul Bourget, ou à Cannes, à Nice, au Cap Martin, chez des hivernants assidus de la Côte d'Azur. Il est lui-même un des fidèles de la Côte. J'oserai même dire qu'il s'y plaît mieux, qu'il s'y trouve plus chez lui qu'à Paris. Il y avait là un danger pour lui, un grand danger. La Côte d'Azur est devenue non seulement le symbole, mais l'inspiratrice de toute une émolliente et conventionnelle esthétique. C'est un paysage pour Anglais, — je dis la « Côte d'Azur » touristique, et non l'admirable côte provençale : il faut soigneusement distinguer! Oui, un paysage pour Anglais, truqué à souhait, peigné, ratissé, décoré de plantes vertes, et si propre, si propre! C'est le pays des mimosas, des faux palmiers, des cactus et des agaves, — des villas polymorphes et polychromes, des casinos, des vegliones et des batailles de fleurs. Les personnes qui habitent ces villas si propres ont un goût fâcheux pour un art qui est, lui aussi, très propre, et pour une nature plus propre encore. Cette nature émondée et endimanchée, sous prétexte de la rendre à sa pureté originale, je crains bien qu'elle n'ait été parfois, — par exception, — la nature de Ruskin lui-même... Je lis, par exemple, chez Robert de la Sizeranne, cette description d'un thé, — un thé chez Ruskin, s'il vous plaît. « Ce soir-là, le premier que nous passâmes à Brantwood, les salles étaient éclairées par les rayons obliques du soleil couchant que reflétait le lac. Mme Severn (la cousine de Ruskin) s'assit à sa place derrière une fontaine à thé, d'argent, tandis que le maître de la maison, tournant le dos à la fenêtre, dispensait cet aliment spirituel et temporel que peuvent seuls se figurer ceux qui ont été ses hôtes : du beau pain de froment et des gâteaux écossais en couronnes et en croissants craquants; et une truite du lac et des fraises, telles qu'elles croissent seulement sur les pentes de Brantwood. Étaient-ce là des coupes de thé seulement ou des coupes de fantaisie, de sentiment, d'inspiration?... »

Eh bien! ce thé écossais, ce thé pontifical, sentimental et gastronomique, je l'ai vu en Riveria. J'y ai assisté cent fois. Il n'y manquait que la présence du grand-prêtre. Théières de nickel ou d'argent, napperons et petits gâteaux, touffes d'œillets ou de roses dans des vases, et, par les baies ouvertes d'une loggia vénitienne ou florentine, un coin de mer où passent des voiles orangées, un bout d'un jardin avec une pergola en perspective, ou une fausse colonne se détachant sur le bleu tendre du ciel, — comme tout cela est gentil, reluisant, bien ordonné, fait pour réjouir des imaginations bourgeoises qui ont peur des réalités offensantes ou importunes!...

Il va sans dire que Robert de la Sizeranne n'a qu'un regard condescendant pour cet innocent décor. Par delà les jardins de villas et d'hôtels, il voit la grande nature harmonieuse, les grands paysages classiques de l'Esterel et des Alpes-Maritimes, les féeries lumineuses de la Méditerranée à toutes les heures du jour. Il vit de préférence à Hyères, parce que la nature y est moins gâtée qu'ailleurs par les jardiniers et les architectes, que l'aspect du pays est plus provençal qu'italien, et qu'il y retrouve ainsi, avec une vie plus tranquille, la simplicité et la frugalité provinciales. Comme pour M. Paul Bourget et quelques autres, cette terre de lumière et de joie lui est d'abord le plus confortable des cabinets de travail.

*
* *

Mais j'imagine que M. de la Sizeranne travaille beaucoup mieux encore dans sa maison familiale de Tain, où il lui arrive de disparaître et de s'enfermer pendant des mois entiers. Quand il n'est pas sur la côte provençale pour se remettre dans l'atmosphère de ses chers artistes italiens, ou à Paris pour faire des recherches dans les bibliothèques, pour visiter les musées et les expositions de peinture, il est à Tain, pour écrire, se recueillir, s'occuper de ses affaires et de ses gens. Ce propriétaire rural s'astreint religieusement à la résidence.

Pour lui, ce séjour prolongé à la campagne est d'abord une reprise de contact avec la vraie nature, — une nature autre que celle qui est transposée dans l'art, ou travaillée et déformée par l'industrie ou l'esthétique des hôteliers, — et aussi avec tout un ordre de réalités que les gens des villes ont à peu près perdues de vue. Faut-il s'étonner après cela que l'auteur

du *Miroir de la vie* ait un sens si vif et si profond de la terre et du terroir. Il a eu beau courir l'Europe, se provoquer à l'admiration devant les chefs-d'œuvre étrangers, entonner son hymne devant les gloires consacrées du monde de l'art, il a gardé son cœur pour son pays natal, — et non pas seulement le pays de France, de la France centrale où il est né, mais de son canton, de son coteau de l'Hermitage, en face des âpres Cévennes et du Rhône retentissant.

Sa meilleure chanson, c'est encore celle qu'il a chantée pour célébrer les fruits et les vins de sa terre. Titien avec toutes ses fresques et toutes ses grandes compositions décoratives ne l'a peut-être pas autant ému que notre Chardin avec ses petits tableaux d'intérieurs ou de natures mortes, dont le goût est si purement français. Et peut être que les glaciers de l'Engadine et la Colline de Fiesole ne lui ont rien inspiré de plus senti, et, au fond, de plus lyrique, que tels passages où ce gentilhomme fermier pindarise sur les poires de ses espaliers et les bouteilles de sa cave...

Faut-il rappeler aux lecteurs de la *Revue* ces lignes toutes frémissantes d'émotion et d'un enthousiasme presque sacré sur « la vieille bouteille française, — pansue, mal coiffée, la bague mise de travers, toujours une épaule plus haute que l'autre, dissymétrique à plaisir, faite d'une pâte trouble, épaisse, à peine translucide, et qui ne livre pas, d'abord, son secret. Vénérable et comique, avec sa petite collerette portant son nom et son âge, fière de sa vieillesse, fière de son terroir, cachant aux cavités ombreuses de son cristal, la vertu des soleils éteints et des comètes disparues, elle annonce aux hommes ce qui ne se fait pas en un jour et ce qui ne se fait pas n'importe où, mais ce qui demande la collaboration des années et d'un coin de terre choisi. L'ouvre-t-on, voici que remonte des profondeurs du passé, le parfum subtil et pénétrant des automnes... Gardienne des soleils qui se sont éteints, des chants qui se sont tus, des parfums qui se sont envolés, elle transmet mystérieusement aux cœurs des vivants la force et la joie, la chanson et la gaîté des cœurs qui ont cessé de battre. Comme la messagère classique des naufragés d'autrefois, elle apporte aux jeunes hommes debout et prêts à partir sur les rivages de la vie le nom du lieu et du jour où elle fut confiée à l'océan des âges par les générations englouties. Elle

leur enseigne le respect des aïeux et le culte du terroir. Elle les fait songer à deux choses : à la Race et à la Patrie... »

Cet hymne à la vieille bouteille française ne surprendra pas les amis de Robert de la Sizeranne, ceux qui l'ont vu arriver à quelque dîner intime, serrant dans la poche de son pardessus une monstrueuse apostume, puis en tirant, avec mille précautions, embobinée de journaux, sale et poudreuse à souhait, une bouteille de son cru, — puis, d'un geste large, la posant sur la table, se reculant un peu pour jouir de l'effet, et, l'œil enflammé de concupiscence, la bouche déjà fraîche, les lèvres serrées en bouquet, la langue claquante, nous détaillant, avec sa généalogie, les mérites de cette paysanne en jupe crottée. Je doute que Ruskin, dans toute sa gloire, entouré de sa cour de vieilles demoiselles esthètes, ait jamais offert le thé avec l'éloquence et la conviction respectueuse de Robert de la Sizeranne débouchant un vin de l'Hermitage, ou une vieille eau-de-vie presque centenaire.

Cela, c'est la poésie de la campagne. Mais il y a aussi la prose, hélas ! Une prose souvent fort rude et qui n'a rien de plaisant. Robert de la Sizeranne n'en a pas peur. Ce propriétaire connaît ses champs, ses vignes, son monde, son village, son canton, son département. Il cause avec le facteur, l'instituteur ou le curé comme avec ses tâcherons et ses ouvriers agricoles. Il sait ce qui se trame au « Café du Commerce » entre le vétérinaire et le médicastre du lieu. Et ainsi il n'a aucune des illusions que peuvent avoir les politiciens de salon, ceux qui rêvent de réconcilier les classes, d'évangéliser les campagnes, de rénover la vie provinciale par un vague régionalisme. Il connaît la haine sournoise d'une partie du peuple des campagnes contre tout ce qui le dépasse, contre toute supériorité morale, intellectuelle, matérielle, contre ceux qui possèdent la terre ou la richesse et aussi contre le prêtre, qui en enseigne le mépris, et, par conséquent, il n'ignore pas combien il est difficile de faire fraterniser la chaumière avec le château. En revanche, il voit ces mêmes gens agenouillés devant la force et l'argent, — la puissance quelle qu'elle soit, juste ou injuste, funeste ou bienfaisante, honorable ou ignominieuse. Il n'ignore pas non plus que le « Café du Commerce » dressé en face de l'église est une citadelle inexpugnable et que M. Homais est éternel ; que la prospérité d'une province

est liée à de tout autres causes qu'un régime plus ou moins centralisateur et que l'esprit local est capable de bien pires méfaits que celui des bureaux ministériels et des administrations métropolitaines.

Mais il ne se borne point à observer autour de lui, à se mettre en garde contre les utopies et les entraînements. Cet homme de pensée est aussi un homme d'action. Cela rentre d'ailleurs dans son esthétique. Comme Ruskin et aussi comme Taine, il croit que la Beauté se reconnaît à ce signe qu'elle possède une bienfaisance sociale. D'ailleurs, avant de peindre des tableaux et de sculpter des statues, la première des tâches est de donner du pain aux multitudes, et, en diminuant la souffrance et la misère, de diminuer d'abord la laideur dans le monde. Notre esthéticien s'est mis bravement à la besogne. Il a écrit et il écrit encore une foule d'articles sur les questions sociales contemporaines. Ceux qui ne connaissent de lui que ses livres d'art seront tous surpris un jour de voir surgir, à côté de son œuvre purement littéraire, une autre œuvre éminemment pratique, vulgarisatrice d'idées saines, justes, belles aussi, et immédiatement applicables. Et il ne s'en est pas tenu à la théorie. Un des premiers, il a concouru, dans son pays, à la formation des syndicats agricoles. Il a été surtout le collaborateur dévoué, plein d'abnégation, de son admirable frère, M. Maurice de la Sizeranne, dans son œuvre d'éducation des jeunes aveugles. On sait que celui-ci, ayant perdu la vue à l'âge de douze ans, a consacré sa vie et ses ressources au soulagement de ses frères d'infortune. Grâce à lui, l'*Association Valentin Haüy* est un établissement de premier ordre, doué, en particulier, d'une très riche bibliothèque à l'usage des aveugles. Les deux frères, unis en cela de cœur et d'esprit, n'ont épargné ni leur temps, ni leur argent, ni leurs peines, pour que les pauvres aveugles ne fussent pas exclus complètement même du bienfait de la lumière, et qu'à travers les livres, un peu de sa beauté et de sa joie parvînt jusqu'à eux....

*
* *

Je disais que l'on sait tout cela. On ne le sait peut-être pas assez. Ni Robert de la Sizeranne ni son frère ne parlent volontiers de leurs œuvres sociales. Ils ne leur demandent ni plus de notoriété pour eux-mêmes, ni honneurs, ni bénéfices matériels

d'aucune sorte. La bonté des résultats leur suffit. Personne n'aura mis plus strictement en pratique la vieille maxime que Flaubert avait faite sienne : « Cache ta vie ! » Eux, ils vont plus loin : ils cachent leurs bienfaits.

Robert de la Sizeranne voudrait n'être connu que comme l'auteur de quelques beaux livres. Et encore cela lui est égal. Il estime que le plaisir de les avoir écrits à peu près tels qu'il les rêva est une récompense plus que suffisante. Avec de tels sentiments on risque fort d'être oublié par les Académies comme par les distributeurs de décorations. Mais on a le droit de se dire quelqu'un, quand on a rendu réellement un cerveau à la critique d'art, qui, depuis Fromentin, n'en avait plus, quand on a fondé une sorte d'esthétique nationale, munie d'idées, défendue contre les contagions étrangères, regardant de haut les charlatanismes et les déliquescences des exploiteurs et des malades de l'art, — et quand enfin on joint à cela un style personnel, à la fois souple et fort, coloré, plastique, traversé de perpétuelles suggestions intellectuelles, quand on est, en un mot, un écrivain de race. Si dédaigneux que l'on soit du succès et des applaudissements vulgaires, cela finit bien par se savoir. On a pour soi non pas seulement l'élite de son pays, l'estime de ses pairs, les seuls bons juges que l'on doive accepter, mais on voit venir vers son œuvre l'étranger lui-même. Il arrive assez souvent que l'étranger, dont le jugement est plus libre, moins faussé par l'injuste opinion des coteries locales, accorde à l'éminent écrivain encore à demi inconnu de ses compatriotes, une consécration qu'on ne lui accordera que tardivement dans son pays d'origine.

Au mois de septembre de l'année 1905, un Congrès artistique se réunit à Venise. Tout ce qui compte, dans toutes les parties du monde, comme critiques, esthéticiens, artistes illustres, collectionneurs et amateurs de belles choses, toute une foule fervente était accourue dans la vieille cité des Doges. Afin de mieux célébrer Venise et l'art, on décida qu'une séance solennelle serait consacrée à la glorification de Ruskin, l'homme qui a le mieux parlé de Venise, de l'Art, de la Beauté. Et pour trouver des accents à la hauteur d'un tel sujet, la municipalité de Venise résolut de s'adresser à un orateur extraordinaire et de lui demander son concours.

Le jeudi 21 septembre, Leurs Majestés, le Roi et la Reine

d'Italie, suivis des ministres, des généraux et de la cour, au milieu des vivats et des applaudissements sans fin de tout un peuple massé sur la place Saint-Marc, montaient l'escalier d'honneur du Palais ducal. Les souverains allaient prendre leur place parmi les milliers d'auditeurs qui se pressaient dans la grande salle du Palais, pour entendre exalter l'homme qui aima tant Venise. Il y avait là des Anglais, des Hongrois, des Allemands, des Italiens, des Américains, des représentants de la presse de tous les pays. La Reine, en robe de velours gris pailleté d'argent, présidait avec une grâce souriante et modeste. Les dames d'honneur, assises autour d'elle, étalaient tout le faste de leurs toilettes et de leurs bijoux héréditaires. Les fresques du Tintoret et de Tiepolo, les lourds caissons dorés des plafonds enveloppaient l'assistance d'un rayonnement de splendeurs et de couleurs sans pareil. C'était le spectacle que Gabriele d'Annunzio a décrit dans des pages immortelles...

Parmi tous ces Italiens et tous ces étrangers, quelqu'un se leva, quelqu'un que les représentants de la Cité Anadyomène avaient choisi comme le plus digne de parler d'Elle-même et du chantre de la Beauté. Ce quelqu'un était un Français, qui discourut sur Venise et sur le grand Anglais, dans la langue du *Roman de la Rose*, si chère à Dante comme au poète des *Laudi* : c'était Robert de la Sizeranne.

FIDUS.

LES ÉTAPES D'UNE GLOIRE RELIGIEUSE

JEANNE D'ARC

I

L'ÉGLISE AU XVe SIÈCLE ET LA MISSION DE JEANNE

Une fille de France, qui, jadis, au nom d'une prédestination religieuse, réalisa comme une mission religieuse le salut de sa patrie, est désormais qualifiée de sainte par l'autorité romaine. Un saint Canut en Danemark, un saint Étienne en Hongrie, en Castille un saint Ferdinand, furent des héros nationaux qui, tout en même temps, dévouèrent leur vie aux intérêts de l'Église : les honneurs qu'ensuite elle leur décerna mirent en lumière, non pas les services qu'ils rendaient à leur peuple, mais les services qu'elle-même leur devait. Tout autre est la carrière de Jeanne d'Arc. La grande obligée de cette jeune fille, la puissance qu'elle servit pour servir Dieu, ce fut la France; et de ses déclarations l'Église a conclu que son devoir même d'état, imposé par ses « voix, » l'amenait à se comporter en héroïne nationale.

Le verdict du pape Benoît XV achève et couronne un travail de près de cinq siècles, presque aussitôt interrompu par une abominable tragédie, et souvent retardé par de longues périodes de lenteur, mais qui ne fut jamais complètement déserté, et qui s'opéra, simultanément, dans l'opinion des hommes d'Église et dans la conscience du peuple chrétien. Nous voudrions assister aux divers épisodes de ce travail, écouter parler

l'Église, écouter prier le peuple, surprendre les manifestations de piété qui préparèrent les décisions ecclésiastiques, et suivre ainsi la genèse d'une gloire religieuse à laquelle, ni dans la vie des saints, ni dans l'histoire des peuples, aucune autre ne peut être comparée.

I. — LES PREMIERS TÉMOINS DE JEANNE : LES CURÉS DES MARCHES DE L'EST

Cette gloire commence à Domrémy. En ce village, aux alentours de 1425, Jeanne dite Jeannette avait pour curé M. Guillaume Front, qui souvent l'entendait en confession. Plus tard, quand elle fut célèbre, M. Front disait d'elle : « C'était une fille bonne et simple, dévote, bien à ses devoirs, craignant Dieu ; elle n'avait pas sa pareille dans le village. » Il ajoutait ce détail : « Si elle avait eu de l'argent, elle me l'aurait donné pour en faire célébrer des messes ; du moins, toutes les fois que je célébrais, elle y assistait toujours. »

Voilà le souvenir que laissa Jeanne au premier personnage qui pour elle représenta l'Église : son curé. Et d'autres prêtres du cru, les « discrètes personnes Henri Arnolin et Dominique Jacob, » devaient, eux aussi, se rappeler sa piété, sa sagesse, sa vertu, et plus tard les attester. L'Église, à Domrémy, estimait donc en Jeanne une petite paroissienne fort édifiante : de ses voix, de sa mission, ces divers prêtres ne nous ont rien dit, soit qu'ils n'en aient rien su, soit qu'informés en confession ils aient eu le devoir de se taire.

La madone souterraine de la collégiale de Vaucouleurs eut souvent pour visiteuse, en janvier et février 1429, une enfant de seize ans, qui vivait sous le toit du ménage Le Royer, et qui, de semaine en semaine, s'y attardait mystérieusement. Le petit monde ecclésiastique de l'endroit eut tôt fait de remarquer Jeanne, et « discrète personne Jean Colin, » qui la confessa, trouvait en elle, — il en témoignera plus tard, — les « signes d'une bonne catholique et chrétienne parfaite. » Il est à supposer qu'avant ce diagnostic Jean Colin avait dû regarder de très près, car les propos tenus par la fillette à Robert de Baudricourt, capitaine de la ville, induisaient Baudricourt à flairer en elle quelque chose de diabolique.

Voire même, M. Jean Fournier, curé de céans, à qui

Jeanne s'était également confessée, fut mobilisé par le capitaine pour tenter une expérience. Ils firent irruption l'un et l'autre, le représentant de Dieu et le représentant du Dauphin, chez Mme Le Royer; et M. Fournier, qui portait l'étole, dit à Jeanne : « Si vous êtes chose mauvaise, éloignez-vous ; si vous êtes bonne, approchez-vous. » Baudricourt, alors, vit Jeanne se traîner près de M. Fournier, jusqu'à ses genoux. Elle ne s'enfuyait pas, comme le diable l'eût fait, devant les signes sacrés faits avec l'étole. Les audacieux desseins de Dieu sur Jeanne et sur la France, tels qu'elle les avait confiés au gouverneur de Vaucouleurs, n'étaient donc pas des inspirations du Malin; et l'intuition qu'elle avait, au moment même où il se produisait, d'un échec militaire subi par les troupes de Charles VII, n'était donc pas une révélation démoniaque. M. Fournier, curé, pouvait en donner à Baudricourt l'assurance; et c'est à l'abri de ce premier verdict d'Église que Jeanne s'éloigna vers les rives de la Loire.

II. — LES PREMIERS JUGES DE JEANNE : LES EXAMINATEURS DE POITIERS

Là-bas, près de Charles VII, des examens plus solennels s'imposaient. La situation du royaume était désespérée. Réglementant au Puy les fêtes du jubilé, les consuls gémissaient : « Sauf correction de ceux qui mieux savent, temps ne fut jamais si plein de périls ni d'alarmes (1). » Et voilà qu'une pucelle survenait, avec cette consigne, avec cette certitude de sauver la France : elle parlait à Charles VII de certains secrets, que lui seul et Dieu savaient. Dieu m'envoie, insistait-elle; et Charles, troublé, se tournant vers les théologiens, leur demandait : Est-ce vrai?

Une curieuse tapisserie du quinzième siècle, conservée au *Musée Johannique* d'Orléans, représente Jeanne chevauchant avec ses compagnons vers le château de Chinon : Charles VII, à pied, sort pour l'accueillir. Un des pages de Jeanne tient une banderolle, sur laquelle se lisent en vieil allemand ces mots triomphants : « Ici vient la Vierge envoyée de Dieu au Dau-

(1) Sur la coïncidence entre ce jubilé de la Vierge angélique du Puy, où la mère de Jeanne se rendit, et le voyage de Chinon, voir Gabriel Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 48 et suiv. (Paris, 1911).

phin dans sa Cour. » Sur le fond de la tapisserie, semé de fleurs, vingt-cinq soleils resplendissent, dont seize sont comme concentrés sur la tête de Jeanne. L'artiste, peut-être, voulait ainsi marquer que c'était par Jeanne, et après l'avoir elle-même inondée, que les lumières célestes parvenaient au roi (1). Mais étaient-ce bien d'authentiques lumières célestes? La parole était aux théologiens. Il fut arrêté, nous dit la *Chronique de la Pucelle*,

Que quelques docteurs en théologie l'entretiendraient et l'examineraient, et qu'il y aurait avec eux des canonistes et des légistes, et ainsi il fut fait... Quand elle parlait de ce dont elle était chargée de par Dieu, c'était chose merveilleuse comme elle parlait grandement et notablement, vu qu'en autres choses elle était la plus simple bergère qu'on vît jamais.

On l'observait dans toute sa vie : on la constatait sobre, dévote, tempérante. Et les théologiens flottaient entre la peur de refuser une aide divine et la peur d'encourager une illusion. L'écho de leurs perplexités parvint jusqu'à l'archevêché d'Embrun, qui avait alors pour titulaire Jacques Gelu.

C'était un personnage fort écouté. Depuis longtemps, la Cour et l'Église lui confiaient des missions illustres. S'agissait-il d'avoir pour la France l'alliance de la Castille, ou de négocier de la part d'un concile l'abdication d'un pape : on expédiait Gelu. Le professorat du droit canon, la carrière de magistrat, l'avaient acheminé vers les plus hautes cimes d'Église, et jusqu'en vue du faîte souverain, la chaire même de Pierre : car à Constance, lorsqu'on avait créé un pape, huit voix s'étaient portées sur Gelu. En ce printemps de 1429, il regardait d'Embrun vers Chinon, vers le pauvre morceau de France qui restait au roi de France; et ce qu'on lui écrivait de là-bas l'embarrassait fort.

Car il savait qu'une fille, une paysanne, nourrie dans la solitude, est susceptible d'illusions; et puis il avait lu, dans les histoires, qu'une femme avait voulu empoisonner Alexandre. Gelu tremblait pour le prestige du Roi, pour son orthodoxie,

(1) Mantellier, *Notice sur une tapisserie et une peinture du quinzième siècle dans lesquelles on représente la Pucelle* (Orléans, 1860). Le Musée Johannique et sa bibliothèque nous ont été d'un grand secours pour la préparation de ce travail; et nous tenons à remercier, pour l'hospitalité que nous y avons trouvée, M. le docteur Garsonnin et M. Larcanger.

pour sa vie. Charles VII, en écoutant cette pucelle, n'allait-il pas se rendre ridicule aux nations étrangères ? ou se laisser leurrer par la messagère de quelque hérésie nouvelle ? Gelu suppliait que le Roi ne conversât pas seul avec elle. Mais ces précautions une fois conseillées, Gelu disait : « Il est autant aisé à Dieu de vous mettre en mains la victoire avec peu qu'avec beaucoup de forces, par le bras et l'exploit des filles et des femmes, non moins que par celui des hommes. » Trop bon théologien pour s'offusquer de ce qu'il peut y avoir d'imprévu dans les conseils divins et de paradoxal dans les miracles qui s'y concertent, Gelu concluait qu'il fallait que le roi jeûnât, et vaquât à ses exercices de piété, pour être éclairé du ciel et préservé d'erreurs (1). C'était un sage que l'archevêque d'Embrun, oh ! combien sage ! Mais sans doute, sous la mitre, avait-il assez médité sur la « folie de la croix, » pour admettre que Dieu pût ici-bas faire d'autres « folies. »

Embrun, questionné, avait finalement répondu par un point d'interrogation. Les théologiens de Chinon furent d'avis qu'on menât Jeanne à Poitiers, où avaient émigré les universitaires parisiens fidèles à Charles, et que, là, on l'examinât encore. « J'aimerais bien mieux être auprès de ma pauvre mère, disait-elle, car ce n'est pas mon état ; mais il faut que j'aille, parce que Messire veut que je fasse ainsi... » Messire, c'était le Christ, dont elle allait dire aux théologiens la volonté.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France, les convoqua. C'était un politique : transplantée dans un monde supérieur à celui des intrigues humaines, son intelligence vacillait. Il y avait autour de lui, entre autres docteurs, les évêques de Poitiers et de Maguelonne, Gérard Machet, confesseur du roi, futur évêque de Castres, et qui sera l'un des défenseurs de la Pragmatique Sanction, le bénédictin Pierre de Versailles, futur évêque de Meaux, qui plus tard représentera le pape Eugène IV auprès des Grecs et du roi de France (2). Curieuse destinée que celle de Pierre de Versailles ! En 1412 ou 1413, séjournant à l'abbaye orléanaise de Micy, il avait, « pour remplir, disait-il, son devoir envers la patrie et le

(1) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, I, p. 2-5 (Paris, 1890, d'après le manuscrit de *l'Histoire générale des Alpes Maritimes et Cottiennes*, du P. Marcellin Fournier).

(2) De Launay, *Jehanne la Pucelle*, janvier-mars 1913, p. 8-9.

royaume, *erga patriam et regnum*, » prié l'ancien prévôt Juvénal des Ursins de faire comprendre au Dauphin que Dieu sauverait un jour son peuple comme jadis, par l'envoi de Moïse, il avait sauvé Israël. Et voici qu'allait comparaître devant lui celle qui se déclarait envoyée pour l'œuvre de salut : allait-il reconnaître, en elle, cet autre Moïse, que depuis dix-sept ans, son espérance attendait? Deux inquisiteurs, les Frères Prêcheurs Aimeri et Turelure, étaient mandés également : on avait besoin de tout leur flair (1).

Le docte aréopage s'en fut chez maître Rabateau, avocat général au parlement, dont la « bonne femme » avait la garde de Jeanne. Deux heures durant, sise au bout d'un banc, Jeanne écouta les « belles et douces raisons » par lesquelles on lui remontra qu'on ne la devait point croire. « Elle répondait avec beaucoup de sagesse, comme l'aurait fait un bon clerc, » déclarera plus tard l'avocat Barbin ; et les docteurs étaient « grandement ébahis, comme si une simple bergère, jeune fille, pouvait ainsi prudemment répondre. » Le dialogue dura trois semaines : un registre en fut tenu, que les juges de Rouen auront plus tard entre les mains, et que nous voudrions tant, nous, tenir dans les nôtres ; il est, hélas! disparu.

De ces colloques, quelques réponses surnagent, dans les dépositions que firent au tribunal de réhabilitation, vingt-sept ans après, certains examinateurs de Poitiers. Un d'eux, le frère prêcheur Seguin de Seguin, un « bien aigre-homme, » ne garda cependant aucune aigreur d'une réponse que lui fit Jeanne. Dans son parler de Limousin, où les mots provençaux devaient se mêler aux mots français, il demandait à Jeanne en quelle langue s'exprimaient ses voix. Et la Pucelle de s'écrier : « Une langue meilleure que la vôtre. » Un autre examinateur lui disait : « Qu'avez-vous besoin de gens d'armes? Le seul plaisir de Dieu peut déconfire les Anglais et les faire aller en leur pays. » — « Les gens d'armes combattront, expliquait-elle, et Dieu donnera la victoire. » Et l'on était déconcerté par tout ce qu'il y avait de bon sens chez cette illuminée. On savait par ailleurs, — des enquêtes faites à Domrémy l'avaient

(1) Mercier, *Jeanne d'Arc à Poitiers : reconnaissance officielle de sa mission divine* (*Études*, janvier et février 1896). — Ducoudray, *Jeanne d'Arc et les Dominicains de Poitiers;* et : *Le Père Guillaume Aimeri, note complémentaire* (Ligugé, 1899 et 1900).

appris, — combien elle était pure, et combien pieuse. Alors parmi ces juges qui d'abord, pour la tâter, avaient voulu la faire douter d'elle-même, il s'en trouva pour rechercher des prophéties qui d'avance la justifiassent, et ils en découvrirent. Maître Jean Erault révélait qu'une certaine recluse d'Avignon, Marie Robine, avait, à la fin du XIVe siècle, prophétisé les futurs exploits d'une Pucelle (1). Et d'autres gens doctes remontaient plus haut encore, jusqu'au prophétisme breton (2) Ainsi se dessinait une sorte de préhistoire surnaturelle, faisant avenue vers la vocation de Jeanne.

Mais enfin, cette vocation, qu'était-elle et que valait-elle? D'heure en heure, le péril de la France s'aggravait; les théologiens devaient conclure. Ils conclurent qu' « attendue la nécessité de lui et de son royaume, » Charles VII ne devait point « débouter ni déjeter la Pucelle. » L'Écriture ordonnait qu'elle fût éprouvée par deux méthodes : que « par prudence humaine » on s'enquît de sa vie, et que « par dévote oraison » l'on requît des signes. Or il résultait, des enquêtes, qu' « en elle, on ne trouvait point de mal, fors que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse ; et de sa naissance et de sa vie, plusieurs choses merveilleuses étaient citées comme vraies. » Quant aux signes, on lui en avait demandé, et elle avait répondu qu'elle « démontrerait signe divin devant Orléans. » En conséquence, les théologiens décidaient : « Le Roi ne la doit point empêcher d'aller à Orléans avec ses gens d'armes, mais la doit faire conduire honnêtement, en espérant en Dieu, car le douter ou délaisser sans apparence de mal serait répugner au Saint-Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu. »

Pour la troisième fois en mille ans, la cité de Poitiers venait de jouer un rôle décisif dans l'histoire universelle. Au IVe siècle, Poitiers, ville épiscopale de saint Hilaire, avait été le quartier général de l'orthodoxie occidentale contre l'arianisme; et c'est parce que la croyance poitevine avait vaincu, que le monde chrétien avait continué de croire que Jésus était Dieu. Au VIIIe siècle, les campagnes avoisinant Poitiers avaient vu, devant

(1) Voir Noël Valois, *Jeanne d'Arc et les prophéties de Marie Robine* (*Mélanges Paul Fabre*, p. 452-463. Paris, 1902).

(2) Sur la théorie de M. Anatole France, induisant, de ces évocations de prophéties, que Jeanne aurait été comme « suggestionnée » par des clercs, voir l'article de M. Doumic dans la *Revue* du 15 avril 1908, et les discussions historiques d'Achille Luchaire (*Grande Revue*, 25 mars 1908).

le Martel, l'Arabe reculer; et c'est grâce à la victoire de Poitiers que l'Europe, barricadée contre l'Islam, avait pu s'appeler la chrétienté. Au xve siècle, le tête-à-tête entre une paysanne et quelques hommes d'Église, dans une maison de Poitiers, authentiquait la mission de la Pucelle : avec leur assentiment, elle allait agir pour le roi de France, « de par le roi du ciel; » et ce fut en vertu de la décision ecclésiastique de Poitiers que Charles VII chargea Jeanne du salut de la France. Après la notion d'un Homme-Dieu, après la notion de chrétienté et l'existence même de la chrétienté, Poitiers, à la suite du témoignage rendu par quelques docteurs à la Pucelle, allait sauver la notion même de France et l'existence même de la France.

« D'azur, à la colombe d'argent, tenant en son bec une banderolle où étaient écrits ces mots : *De par le Roi du ciel,* » telles furent, d'après les informations consignées en son *Livre noir* par le greffier municipal de La Rochelle, les armes personnelles adoptées par Jeanne (1) : elles exprimaient la merveilleuse investiture à laquelle venait d'adhérer la commission poitevine. Puisqu'elle marchait de par Dieu, elle voulait que devant elle Dieu marchât : tisserands et peintres, à Tours, furent vite au travail. Sur son pennon, qui ralliait l'état-major, l'Annonciation figura. Sur sa bannière, autour de laquelle accouraient, pour les exercices religieux, prêtres et soldats, apparaissait Jésus crucifié. Quant à l'étendard, destiné à rallier l'armée tout entière, et dont Jeanne concerta les détails d'après les indications de ses voix, nous en avons désormais au Musée johannique d'Orléans, grâce aux scrupuleuses recherches de M. le docteur Garsonnin, une reconstitution sérieuse : sur un fond de toile blanche, brodée de soie et décorée de fleurs de lis, Jésus trône dans l'attitude de majesté; à ses côtés, des anges s'agenouillent; à droite, on lit l'inscription *Jhesus-Maria;* au revers, un semis de fleurs de lis (2).

Jésus annoncé, Jésus en croix, Jésus triomphant, conduisait ainsi la petite armée. Et dès le début de la chevauchée, pour se confesser presque chaque jour, pour communier souvent et se faire chanter la messe, Jeanne eut près d'elle un Hermite de Saint-Augustin, Jean Paquerel : il ne devait plus

(1) Quicherat, *Revue historique*, juillet-août 1877, p. 327-344.

(2) Garsonnin, *Essai de reconstitution de l'étendard de Jeanne d'Arc* (Orléans, 1909).

la quitter jusqu'au jour où elle tomba captive. Spectateur quotidien, il put lire, à l'œil nu, le beau livre qu'était son âme; confesseur, elle l'aidait elle-même à lire plus avant, entre les lignes. Or, il déclarera plus tard, devant les juges de la réhabilitation, qu'elle pratiquait les bonnes œuvres et était pleine de toutes les vertus, que, blessée à l'épaule, elle refusait, de crainte que ce ne fût une offense à Dieu, d'être guérie par incantation; qu'elle avait une profonde compassion pour tous les pauvres soldats, fussent-ils Anglais; et qu'elle était, à ses yeux, « envoyée de Dieu. » Ainsi déposera cet aumônier militaire, et sa parole justifiera les enquêteurs de Poitiers.

III. — COMMENTAIRES D'ÉGLISE SUR LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

Jeanne donna, devant Orléans, le signe qu'elle avait promis : le 8 mai 1429, la ville fut délivrée. Gelu, dans son archevêché des Alpes, conclut tout de suite que cette « chétive bergère » était l'instrument de la sagesse divine, et que le dauphin devait l'écouter. Des interpellateurs surgissaient, demandant à Dieu pourquoi il se servait d'une femme et non point d'un ange, et pourquoi, au lieu d'agir tout d'un coup, il agissait progressivement. Gelu remettait ces curieux à leur place, dans un traité latin qu'il dédiait à Charles VII. A ses yeux, plus de doute possible : la justice de la cause du Roi, la foi de ses prédécesseurs, toujours libérée de toute hérésie, les sanglots des opprimés, l'iniquité de la cause anglaise, la cruauté de la nation anglaise, expliquaient le geste de Dieu, qui, pour sauver la France, dépêchait Jeanne. La carrière de cette Pucelle, observait Gelu, « est celle d'une guerrière, et cependant rien de cruel; elle est miséricordieuse envers tous ceux qui ont recours au Roi, envers les ennemis qui veulent rentrer dans leur pays. » Et l'archevêque d'Embrun, reprenant la vieille théorie canonique de la juste guerre, montrait comment les actes de Jeanne s'y conformaient.

Donc Charles devait la suivre, ce qui ne voulait pas dire que, pour le détail des opérations, il ne dût pas consulter la prudence humaine ; mais « c'est le conseil de la Pucelle qui devait être demandé et cherché principalement (1). »

(1) Le traité latin de Gelu est publié au tome III de la précieuse collection de Jules Quicherat : *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc.*

De Lyon, une voix faisait écho, qui trente années durant avait enfiévré la chrétienté : c'était la voix de Gerson. Il mettait alors un intervalle entre ses joutes conciliaires et la mort, en étudiant le *Cantique des Cantiques* : dans ces versets d'amour, il aimait à aimer Dieu, et rêvait d'être un jour interrompu, dans sa lecture, par une convocation du Maître, qui l'appellerait à venir achever là-haut la phrase ici-bas ébauchée. Mais lorsqu'il apprit à Lyon, six jours après l'événement, la prise d'Orléans, ce mystique qui déjà vivait entre ciel et terre redescendit sur terre ; et n'ayant plus que deux mois à vivre, il prit congé du Cantique qui parlait d'éternité, pour écrire sur la personnalité du jour, sur la Pucelle. Des sphères célestes où déjà planait sa pensée, ce vieillard, tout d'un coup, retombait dans l'actualité. Mais c'était pour conclure : « Cela a été fait par le Seigneur ; il est pieux, salutaire, dans l'ordre de la foi et de la bonne dévotion, de se déclarer pour cette Pucelle. » Il la justifiait contre ceux que ses vêtements d'homme faisaient grimacer, et il redisait : « Voilà l'éclatante, la prodigieuse inauguration d'une aide divine. » Jusqu'où irait cette aide ? Gerson détaillait les avertissements d'ordre religieux et politique apportés à la France par la Pucelle : il fallait que la France les suivît, de peur que « l'ingratitude, les blasphèmes ou quelque autre cause n'arrêtassent le cours des bienfaits divins. » L'approbation théologique dont Gerson sanctionnait la mission de Jeanne se complétait ainsi par une sorte de leçon morale adressée au Roi et à son peuple : il les engageait l'un et l'autre à écouter cette messagère de Dieu (1).

Hors de France, aussi, les hauts faits de Jeanne occupèrent tout de suite la science d'Église. Était-ce une envoyée divine ? ou bien une fausse prophétesse ? Un jeune universitaire de Cologne, qui devait plus tard se faire un nom, Henri de Gorkum, entendait soutenir les deux thèses : il alignait, de part et d'autre, les arguments qu'elles alléguaient. Modeste encore, il prétendait ne rien décider, et voulait uniquement « provoquer de plus doctes à une intelligence plus approfondie de la matière. » On sentait, cependant, qu'il inclinait à penser que Dieu était là (2).

D'une façon générale, tous les textes ou détails pour lesquels nous jugeons inutiles des références sont empruntés à ce recueil.

(1) Dom J. B. Monnoyeur. *Traité de Jean Gerson sur la Pucelle.* Paris, 1910.

(2) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, I, p. 60-68.

Les populations rhénanes, très excitées, obsédaient les prêtres, pour savoir ce qu'était cette Jeanne, qui prédisait l'avenir. Un clerc de Spire, de juin à septembre 1429, publiait en deux cahiers successifs les réponses qu'il faisait à l'importunité des questionneurs. Son information manquait évidemment de sûreté : ne racontait-il pas qu'un Prémontré, un an plus tôt, lui avait parlé de Jeanne comme d'une assidue contemplatrice des astres ? Or un an plus tôt, hors de Domrémy, qui donc connaissait Jeanne et qui donc parlait d'elle ? Mais les jugements du clerc valaient mieux que ses racontars : il estimait que Jeanne avait trop de vertus pour être magicienne ; qu'elle faisait bien de se vêtir en homme, et qu'il était convenable que le royaume de France, perdu par une femme, — l'Allemande Isabeau, — fût relevé par une femme (1).

Jusque dans Rome, les esprits étaient en branle. Au début de 1429, un clerc français de l'entourage du pape Martin V avait achevé la rédaction d'une chronique intitulée le *Bréviaire historique ;* et dans les dernières pages, tenace en ses patriotiques espérances, il avait écrit :

> Le très chrétien prince, le roi Charles, a beau être abandonné par les siens; le ciel remettra entre ses mains l'étendard de la victoire, pourvu cependant qu'il s'humilie et qu'il l'implore avec un cœur pur.

Au cours de l'été, dans l'un des manuscrits de son *Bréviaire*, — celui que conserve la bibliothèque Vaticane (2), — ce clerc ajoutait un post-scriptum sur « un événement grave, et considérable, et inouï, qui n'avait pas eu son pareil depuis l'origine du monde : » la délivrance d'Orléans par une Pucelle, qui égalait ou même dépassait Debora, Judith et Penthésilée, et qui accomplissait « des actes plus divins qu'humains. » Silence aux jaloux, qui parlaient ici de superstitions, de sortilèges! Notre clerc savait la différence entre les « miracles opérés par les bons » et les « prodiges dus au Malin. » Cette Jeanne était vertueuse, pieuse; et puis « elle combat, continuait-il, pour une cause utile et juste, puisque c'est pour pacifier le royaume de France, ce qui entraînera le relèvement de la foi, qui, à en juger par l'expérience des siècles passés, n'aurait pas tant souf-

(1) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, I, p. 69-75.

(2) Léopold Delisle, *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc* (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XLVI, 1885, p. 649-668).

fert si la France n'avait pas été entraînée dans un tourbillon de guerres désastreuses. »

Cette âme de prêtre émigré, qui sur les bords du Tibre avait tremblé pour la France, se blottissait dans une double certitude : il savait que Dieu, pour régner dans le monde, avait besoin de la France, et que la France, pour cesser d'être esclave, avait besoin de Dieu : Jeanne lui apparaissait, au loin, comme la servante providentielle de ces deux nécessités. Il s'engageait dans un curieux récit, où l'on voyait Jeanne demander à Charles VII son royaume, se le faire attribuer, solennellement, devant quatre notaires, et puis, ces mêmes notaires étant présents, donner le royaume à Dieu, et finalement, agissant au nom de Dieu, en réinvestir Charles VII. Ce clerc écrivait, semble-t-il, avant le sacre de Reims; mais il savait, évidemment, les propos qu'à Chinon la Pucelle avait tenus au Roi. Il semblait qu'à la faveur de cet apologue il mit en relief, sous une forme dramatique, la portée que Jeanne attachait au sacre et la réinvestiture que Dieu lui-même, en conclusion des victoires de Jeanne, allait consentir à la dynastie capétienne (1). A l'arrière des notaires qui tour à tour enregistraient ces étranges translations de propriété du royaume de France, son imagination, soyons-en sûrs, entrevoyait d'autres témoins, un Hincmar, un saint Remi, artisans de la gloire de Reims, — gloire unique, où s'étaient peu à peu mêlés, comme au principe la conséquence se mêle, le souvenir du baptême de la France et le souvenir des sacres royaux, renouveau périodique du vœu baptismal.

IV. — LA PIÉTÉ POPULAIRE DEVANT LA LIBÉRATRICE D'ORLÉANS

Le 5 mai 1430, le chanoine angevin Jean Boucher, guéri par sainte Catherine d'une maladie importune, s'en allait la remercier en son église de Fierbois, où Jeanne naguère avait envoyé chercher une épée; et Jean Boucher notait, dans les archives mêmes du sanctuaire : « Dans la présente chapelle, j'ai célébré la messe à haute voix, priant pour le roi, pour la Pucelle digne de Dieu *(Puella Deo digna)* (2). » Les foules

(1) Voir Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*, p. 292-293 (Tours, 1896).
(2) Abbé Fourault, *Sainte Catherine de Fierbois* (Tours, 1887).

chrétiennes, en France, pensaient comme ce chanoine; derrière la Pucelle, elles voyaient Dieu.

A son sujet, des légendes se formaient : on les sent éclore, dès le 21 juin 1429, dans une lettre écrite au duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, par le sénéchal de Berri, Perceval de Boulainvilliers. Ces légendes disaient que dans la nuit d'Épiphanie où Jeanne était née, tous les habitants de Domrémy s'étaient sentis transportés d'une joie inconcevable, et que, deux heures durant, les coqs avaient chanté.

« Pucelle ordonnée de Dieu, en qui le Saint Esprit versa sa grâce : » ainsi parlait Christine de Pisan, la grande féministe du moyen âge, toute joyeuse de célébrer l'honneur fait à son sexe par Jeanne d'Arc; et s'adressant aux Anglais, Christine leur disait : « Gent aveugle, voulez-vous combattre contre Dieu? » La Pucelle « ne semble pas venir de la terre, mais être descendue du ciel, » reprenait Alain Chartier, secrétaire du Roi. Une ballade populaire retrouvée à Valence signifiait aux Anglais que leur bannière était renversée

Par le vouloir du roy Jésus
Et Jeanne la douce Pucelle
De quoi vous êtes confondus,
Dont c'est pour vous dure novelle (1).

Et les populations toulousaines invectivaient contre ces messieurs du Capitole, coupables de n'avoir pas envoyé vers le Roi « pour savoir les miracles et les faveurs nouvelles qui se multipliaient de jour en jour par le moyen de cette pucelle (2). »

On avait su, à travers la France et même au dehors, les colloques avec les théologiens : « Elle disserte si bien que c'est une autre sainte Catherine venue sur la terre, » écrivait de Bruges, dès le 10 mai 1429, un de ces marchands vénitiens qui parcouraient l'Europe, guettant les denrées et les échos (3). Et puis, au jour le jour, on avait su que les « signes » demandés par les théologiens étaient apportés par des victoires. En fallait-il davantage pour que parfois, avec une naïveté fiévreuse, la piété populaire s'abandonnât à certaines manifestations qui risquaient de desservir Jeanne plutôt que de l'honorer?

(1) Paul Meyer, *Romania*, XXXI (1891), p. 39 et suiv.
(2) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, IV, p. 397.
(3) Chronique Morosini, edit. Lefèvre-Pontalis et Dorez, III.

Car les ennemis guettaient... La gloire de Jeanne, dès 1429, atteignit à ce périlleux apogée : Noël Valois en a retrouvé la preuve, en 1906, dans un manuscrit de Vienne, contenant la réponse faite à l'écrit de Gerson par un clerc parisien (1).

Ce clerc, qui, comme tous les universitaires demeurés à Paris, appartenait au parti anglais, accuse Jeanne d'idolâtrie et de sortilèges; et la raison qu'il en donne, c'est qu'« en plusieurs villes notables, elle acceptait, comme une sorte d'offrande, des cierges allumés que des enfants lui offraient à genoux, et elle faisait tomber sur leurs têtes trois gouttes de cire ardente en pronostiquant qu'à cause de la vertu d'un tel acte ils ne pouvaient être que bons. » Ainsi se dessinait dès 1429 la tactique des ennemis de Jeanne : témoins d'une certaine ferveur populaire, ils induisaient qu'elle en était complice.

Induction venimeuse, induction mensongère, comme le prouve l'attitude de Jeanne quand, au cours de ses chevauchées, nous la voyons en contact avec certaines intempérances d'enthousiasme ou certaines craintes superstitieuses. A Troyes, les habitants n'osaient pas approcher d'elle; à Bourges, ils la pressaient de bénir des chapelets. Elle disait à ceux-ci : « Touchez-les vous-mêmes, mes braves gens; ils en vaudront tout autant; » et à ceux-là : « Approchez, approchez hardiment, je ne m'envolerai point! » Elle avait des saillies de bon sens, à demi malicieuses, pour faire s'éteindre dans un sourire ces dévotes ferveurs dont elle se sentait, malgré elle, devenir l'objet, et dont elle eût voulu restituer tout l'honneur à « Dieu premier servi. » Pierre Vaillant, bourgeois d'Orléans, la voyait faire effort pour se soustraire aux ovations populaires, afin que Dieu seul eût la gloire.

Mais les juges de Rouen, bientôt, exploiteront contre Jeanne ces effervescences de la foule : ils l'en rendront responsable, et, dans l'article 52 de l'acte d'accusation, ils oseront affirmer :

Item la dite Jeanne par ses inventions a séduit le peuple catholique; beaucoup en sa présence l'ont adorée comme sainte et l'adorent encore en son absence, commandant par révérence pour elle messes et collectes dans les églises ; bien plus, ils la déclarent la plus grande parmi les saintes après la sainte Vierge, ils élèvent des images et des représentations de sa personne dans les basiliques des

(1) Noël Valois, *Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc (Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France*, 1906, 2e partie, p. 161-179).

saints, et ils portent sur eux son effigie en plomb ou en tout autre métal, ainsi qu'il est accoutumé de faire pour les saints canonisés par l'Église, et ils prêchent publiquement que c'est l'envoyée de Dieu, qu'elle est moins une femme qu'un ange.

Les juges de Rouen seront portés, par leur acharnement même, à ramasser les pièces à conviction ; et parmi celles que dans cet article ils allèguent, quelques-unes encore existent pour nous. Ils parlent d'images de Jeanne ; et de fait, sur un tableau religieux exécuté du temps même de Jeanne pour quelque chapelle et représentant la Vierge et l'Enfant, on voyait saint Michel pesant une âme, et Jeanne tenant d'une main son étendard, de l'autre un écu armorié, et portant un nimbe. Les juges parleront aussi de médailles : et de fait, le musée de Cluny et une collection privée possèdent deux médailles de l'an 1430 : l'une porte sur une de ses faces les armes de Jeanne, et l'autre, avec ses armes, exhibe aussi son buste. Les juges, enfin, feront un grief à Jeanne des liturgies qui pour elles se célébraient dans les églises ; et de ces liturgies, quelques textes depuis lors nous ont été révélés. Une antienne où l'on priait le Seigneur de briser la puissance des Anglais et de les faire trembler jusqu'au fond de leur être précédait une oraison dans laquelle le prêtre disait à Dieu : « Vous qui avez délivré votre peuple par la main d'une femme, faites que Charles notre roi lève par vous un bras victorieux (1). »

Pour fêter les victoires de Jeanne, on fit des processions à Carcassonne, et jusqu'à Brignoles ; dans ces deux dernières villes, elles se renouvelèrent, chaque année, durant tout l'ancien régime (2). Le ponctuel comptable Guillaume Lambert, dans les registres municipaux de Périgueux, notait, le 13 décembre 1429, la dépense de deux cierges et de deux sols d'honoraires, faite par la ville pour une messe chantée, parce qu'un frère prêcheur, messire Hélie Bodant, « était venu dans cette ville et prêchait à tout le peuple les grands miracles accomplis en France par l'intervention d'une Pucelle (3). » Sur ce même

(1) Lanery d'Arc, *Le Culte de Jeanne d'Arc au quinzième siècle* (Orléans, 1887). — Lecoy de la Marche, *A la gloire de Jeanne d'Arc* (Paris, 1895).

(2) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, IV, p. 400-401 et 408.

(3) Michel Hardy, *La mission de Jeanne d'Arc prêchée à Périgueux* en 1429 (Périgueux, 1887). — Chapotin, *La guerre de Cent ans, Jeanne d'Arc et les Dominicains*, p. 73-74 (Paris, 1889).

sujet, les Limousins, en 1430, entendaient prêcher un émigré normand, maître Robert Masselin, qui les exhortait « à la dilection du roi et de la Pucelle ; » et lorsque maître Masselin, coupable d'avoir fabriqué deux bulles pontificales, eut un urgent besoin de la clémence royale, son avocat Jean Barbin, — celui-là même qui déposera sur Jeanne au procès de réhabilitation, — rappelait à la décharge de Masselin ce « notable sermon (1). »

V. — DU SERVICE DE FRANCE AU SERVICE DE CHRÉTIENTÉ : L'ATTENTE D'UN « PLUS HAUT FAIT »

Au pied des chaires, au pied des autels, le peuple chrétien s'imprégnait de cette idée, exprimée par Jeanne elle-même au Duc de Bourgogne : « Ceux qui font la guerre au saint royaume de France font la guerre au roi Jésus. » On comprenait la précision juridique que Jeanne mettait dans ces paroles, on sentait que le droit qu'avait Jésus d'investir Charles de ce royaume était insulté par l'Anglais. Mais Jeanne, d'autre part, se retournant vers les Anglais, leur écrivait : « Si vous faites raison au Roi de France, encore pourrez venir en sa compagnie, là où les Français feront le plus beau fait qui jamais fut fait pour la chrétienté. » Elle rêvait d'un Charles VII menant les Français à la croisade, et puis, en même temps qu'eux, les Anglais. Et ce que Jeanne rêvait, déjà certaines imaginations chrétiennes l'entrevoyaient comme prochain.

« C'est le moindre de son effort, écrivait Christine de Pisan, de détruire l'anglaiserie :

> Car elle a d'ailleurs plus haut fait,
> C'est que la foi ne soit périe. »

On dirait même que Christine l'acheminait d'ores et déjà vers deux croisades.

Celle de Palestine, naturellement. Les marchands vénitiens écrivaient à leurs correspondants que Jeanne avait promis à Charles la conquête de la Terre Sainte, et que pendant un ou deux ans, les Français et les Anglais, avec leurs seigneurs,

(1) Ant. Thomas, *Un émigré normand au temps de Jeanne d'Arc*, lecture faite à la séance publique de l'Institut.

devraient se vêtir d'étoffe grise avec la petite croix cousue dessus (1). Et d'avance, Christine chantait :

Des Sarrasins fera essart
En conquérant la Sainte Terre.
Là mènera Charles, que Dieu garde !

Mais une autre croisade, peut-être, précéderait celle de Palestine ; et Christine encore versifiait :

Les mécréants dont on devise
Et les hérites de vie horde
Détruira...

Ces hérétiques (hérites), c'étaient les Hussites ; et quelle que soit l'authenticité de la lettre de menaces adressée par Jeanne aux Hussites sous la signature de l'aumônier Paquerel, il est un fait certain, c'est qu'en 1434, dans une pièce qui se jouera à Ratisbonne et dont le sujet sera la guerre de Bohême, Jeanne d'Arc aura un rôle (2).

Au delà d'Orléans, au delà de Reims, on ouvrait à Jeanne la route de Prague, la route de Jérusalem. Elle est « la gloire, non pas seulement de la France, mais de la chrétienté tout entière, » disait Alain Chartier. Les Français du xve siècle savaient, avec une fierté angoissée, la place qu'avait tenue leur pays dans le passé de la chrétienté, il leur apparaissait que l'héroïne qui sauvait la France allait en même temps renouer la chaîne de ses destinées historiques. Entre Jeanne et eux, il y avait accord, pour concerter à l'avance d'autres chevauchées, dans lesquelles la chrétienté, menée par la France, et par Jeanne au nom de la France, recommencerait de servir Dieu.

En ce temps-là, dans beaucoup d'âmes, s'entreheurtaient deux idées que l'allure même de l'histoire semblait à certaines heures mettre en conflit : l'idée de nationalité et l'idée de chrétienté. Lorsque des rois et des papes étaient en désaccord, c'étaient elles, au fond, qui bataillaient, et l'heure était proche où, dans la ville de Bâle, elles allaient prendre comme champ clos une salle de concile. Mais Jeanne d'Arc, — cette Jeanne

(1) *Chronique d'Antonio Morosini*, éd. Lefèvre-Pontalis et Dorez, III, p. 65. — Voir les commentaires de M. Lefèvre-Pontalis, III, p. 64, n. 2, et p. 82, n. 2.

(2) Voir notre livre : *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*, p. 19 (Paris, 1907).

qu'au témoignage d'une chronique bourguignonne les « simples et folles gens, parmi France, » appelaient l'Angélique (1), — conciliait sous les regards du monde, en les incarnant elle-même toutes deux, en les corrigeant et en les enrichissant l'une par l'autre, ces deux idées dont l'une revendiquait son droit à naître, et l'autre son droit à ne pas mourir (2).

VI. — UN MOUVEMENT DE PRIÈRES POUR JEANNE PRISONNIÈRE

Devant Compiègne, le 23 mai 1430, Jeanne fut désarmée, faite prisonnière. Le service de la France, celui du Christ, furent désormais privés, non de son cœur, mais de son bras. Le Duc de Bourgogne, tout de suite, prévint Henri VI, l'enfant-roi (3) ; il écrivit, aussi, aux habitants de Saint-Quentin, pour leur remontrer « l'erreur et folle créance de tous ceux qui se sont rendus enclins et favorables aux faits de cette femme. » Le duc marquait ainsi l'esprit du procès qui devait bientôt se dérouler : on tourmentera Jeanne, on la brûlera, pour convaincre de « folle créance » ces Français qui pensaient, avec l'aide de Jeanne, avoir celle de Dieu.

A Embrun, Jacques Gelu vit très net : il supplia Charles, dans une lettre, de ne rien épargner pour le rachat de la Pucelle, et de faire ordonner partout des prières (4). Pour qu'un tel malheur eût pu se produire, il fallait, d'après Gelu, que le roi ou le peuple eût commis envers Dieu quelque manquement. Des prières s'inaugurèrent : à Tours, nu-pieds, chanoines et prêtres processionnèrent pour la délivrance de Jeanne (5). Toute une messe s'improvisa, dont la collecte, et l'offertoire, et la postcommunion, imploraient de Dieu la liberté de Jeanne. Un évangéliaire de la bibliothèque de Grenoble nous a conservé ces suppliants *oremus :*

O Dieu tout-puissant et éternel, qui par votre sainte et ineffable clémence et par la merveilleuse vertu de votre bras, avez délégué la

(1) *Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, publié par Kervyn de Lettenhove. (Ayroles, *op. cit.*, III, p. 543-544.)

(2) Voir notre livre : *Les nations apôtres, vieille France, jeune Allemagne*, p. 19-29. (Paris, 1903.)

(3) Le texte de la lettre a été retrouvé par le P. Herbert Thurston (*Études*, 20 avril 1909, p. 202-205).

(4) Ayroles, *op. cit.* I, p. 79.

(5) Ayroles, *op. cit.*, IV, p. 117.

Pucelle pour la glorification et le salut de la France, la confusion et la ruine de ses adversaires, et qui avez ensuite permis qu'en accomplissant la sainte mission dont vous l'aviez chargée elle tombât dans les mains de ces mêmes ennemis, accordez-nous, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge et de tous les saints, de la voir échapper saine et sauve à leur puissance, et continuer librement l'exécution de vos ordres formels.

C'est après le *Gloria* de la messe que cette prière prenait place; mais au cours du sacrifice, deux fois encore, le prêtre insistait, en rappelant à Dieu la besogne que Jeanne devait encore accomplir (*quod superest suæ negociationis*) (1). Ainsi priait l'Église de France, non seulement pour la destinée de la Pucelle, mais pour son œuvre; et cette prière même recélait un nouvel acte de foi dans la laborieuse vocation qui mêlait la vie de la Pucelle à la vie de la France.

VII. — UNE MACHINATION THÉOLOGIQUE CONTRE JEANNE : L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Mais c'est précisément en raison de cet acte de foi, sans cesse renouvelé par la conscience française, que les ennemis de Jeanne allaient machiner contre elle un procès d'ordre religieux. Déjà, quarante-huit heures à peine après son arrestation, les universitaires parisiens y songeaient.

On était très anglais, dans le Paris d'alors. Le traité de Troyes faisait des Parisiens les sujets d'outre-Manche; il semble qu'un certain nombre ne pardonnaient pas à « une créature qui était en forme de femme, — ainsi était désignée Jeanne dans le *Journal* dit *d'un bourgeois de Paris*, — de les troubler dans leur complaisante obéissance. Ils apprirent un jour qu'un Franciscain dont ils avaient acclamé les sermons de carême, le frère Richard, s'était manifesté, à Troyes, comme un partisan de Jeanne : de ce jour les dames regrettèrent les beaux atours qu'à la voix de ce prédicateur elles avaient brûlés; les hommes revinrent aux jeux de dés qu'il leur avait ordonné de quitter; et l'on jeta de côté les médailles du nom de Jésus, dont il avait fait distribution. Il s'était fait le complice de Jeanne, une idolâtre : adieu ses cadeaux, adieu ses conseils (2)!

(1) Ayroles, *op. cit.*, I, p. 687-688.
(2) Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 260-283 (Paris, 1887).

La cité universitaire, petite ville dans la grande, était particulièrement attachée à la domination anglaise; et jusqu'en 1628, un corps de logis donnant sur la rue de Sorbonne devait en garder une marque flagrante : ce fut seulement au temps de Richelieu que disparurent de cette façade, où elles s'étalaient en bosse, les armes d'Angleterre, « savoir trois grandes roses qui avaient chacune en diamètre un pied et demi (1). »

En septembre 1429, Jeanne, le jour de la Nativité de la Vierge, avait essayé de pénétrer dans Paris, et, blessée, elle avait dû se retirer : les universitaires en induisirent que Dieu n'était pas avec elle et qu'au demeurant elle profanait les fêtes de la Vierge, que dès lors ses succès antérieurs avaient été suscités par l'esprit malin, et que plus elle avait été victorieuse, plus elle méritait de passer pour sorcière. Ils furent si joyeux de sa défaite et des raisonnements qu'elle leur suggéra, qu'ils la commémoreront encore, deux ans plus tard, le 8 septembre 1431, par une cérémonie d'actions de grâces. De méchants bruits circulaient, d'après lesquels, au moment de l'assaut, on avait entendu Jeanne crier elle-même : « Si vous ne vous rendez, nous entrerons par force et vous serez tous mis à mort sans merci. » Propos diaboliques, concluait-on. Et certaine note consignée par le grand bedeau de la faculté de théologie atteste que, vers le 22 septembre 1429, cette faculté faisait transcrire un traité sur le bon esprit et le malin esprit, pour y chercher sans doute, dès ce moment-là, des armes contre Jeanne. Le Vénitien Pancrace Justiniani, se trouvant à Bruges en novembre 1429, avait vent que « l'Université de Paris, ou, pour mieux dire, les ennemis du Roi, avaient accusé Jeanne auprès du pape; » et certains religieux disaient à Pancrace : « La Pucelle est une hérétique, et non seulement elle, mais encore ceux qui ont foi en elle. Elle va contre la foi en voulant qu'on la croie, et en sachant prédire l'avenir (2). »

Cette Université parisienne, qui jadis rayonnait sur la chrétienté comme une messagère de la croyance et du savoir, avouait au pape Martin V, en 1425, la décadence de sa vieille gloire (3). Mais les universitaires maintenaient leur préroga-

(1) Edmond Richer, *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, édition Dunand, I, p. 213. (Paris, 1911.)

(2) *Chronique Morosini*, III.

(3) Nous sommes très redevables à l'étude sur *le Procès de Jeanne d'Arc et*

tive de « connaître et de décider, dans les causes relatives aux hérésies ou opinions produites à Paris et dans les environs; » cette prérogative allait les amener, en septembre 1430, à faire brûler une pauvre Bretonne dite la Pierronne, dont l'un des crimes était d'avoir proclamé la vocation divine de Jeanne. Et c'est au nom de cette même sollicitude pour la foi que le recteur Guillaume Éverard, dès le 25 mai 1430, faisait réclamer au Duc de Bourgogne, par le vice-inquisiteur Billori, la livraison de la Pucelle, « soupçonnée véhémentement de plusieurs crimes sentant hérésie, » et qu'un mois plus tard l'Université tout entière insistait, dans deux lettres instantes au Duc de Bourgogne et à son vassal Luxembourg.

VIII. — UN AGENT POLITIQUE DEVENU JUGE D'ÉGLISE : CAUCHON

Mais, pour ce Luxembourg, Jeanne était un butin de guerre. La livrer gracieusement, comme gibier d'Inquisition, n'avait rien qui le tentât. L'Angleterre allait intervenir, non point avec des sommations canoniques, mais avec des promesses de deniers : Jeanne lui fut livrée. L'ayant achetée, elle la détenait et se proposait expressément, quelle que fût l'issue du procès projeté, de ne la plus relâcher. Elle allait la faire juger à Rouen, sous ses yeux. Le terrain semblait propice. Pas d'archevêque : le nouveau titulaire du siège ne devait prendre possession qu'en 1432. Pas de doyen du chapitre : le personnage qui portait ce titre n'avait jamais résidé à Rouen. Sur trente chanoines que comprenait l'ancien chapitre de Rouen, treize avaient expié par la perte de leurs prébendes le crime d'être trop Français; neuf autres devaient se tenir à l'écart du procès de Jeanne. On allait tenir, aussi, à l'écart des fonctions d'assesseurs tous les curés rouennais. Pour composer un tribunal et préparer un jugement, l'Angleterre disposait d'un metteur en œuvre fort expert, Cauchon, évêque de Beauvais.

En 1420, durant le siège de Meaux par les Anglais, trois religieux qui défendaient la place étaient tombés entre leurs mains; on les avait envoyés, tout de suite, à Cauchon. Et Juvénal des Ursins nous raconte :

Il faisait diligence de les faire mourir et de les mettre, en atten-

l'Université de Paris, publié dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* XXIV (1897), par le P. Denifle et M. Émile Chatelain.

dant, en bien fortes et dures prisons, sans considérer qu'ils n'avaient en rien failli, car la défense leur était permise, de droit naturel, civil et canonique. Mais cet évêque disait qu'ils étaient criminels de lèse-majesté et qu'on les devait dégrader.

Un magistrat d'Église qui met son astuce et sa juridiction au service de l'Angleterre, et qui poursuit avec un appareil canonique tout ce qui lèse la majesté anglaise : voilà Cauchon (1). Il fut, vingt ans durant, le grand agent politique de l'Angleterre. Lorsque, en 1425 et 1433, l'Angleterre a besoin d'une influence pour amener le Parlement de Paris à enregistrer certaines ébauches de concordat entre elle et la papauté, elle emploie Cauchon, qui fait capituler le Parlement et qui gagne, à ce succès, les félicitations du pape Martin V (2). Et lorsque, en 1428, elle recrute des commissaires pour lever en Champagne des subsides, l'un d'eux s'appelle Cauchon (3). Elle l'emploie comme diplomate, comme percepteur, comme juge ; elle l'excuse, en 1432, de son absence au concile de Bâle, en informant le concile, officiellement, qu'il est retenu par ses fonctions de conseiller du Roi (4).

En cette année 1430 où Jeanne allait devenir sa justiciable, les gens de Beauvais s'étaient, à l'approche de Jeanne, soulevés pour la France ; et Cauchon, fugitif de sa ville épiscopale, dévorait l'affront. « L'évêque est ennemi, » disait-on ; et l'on détruisait ses jardins, on enlevait le plomb de ses gouttières, on saccageait ses vignes (5). Cauchon, faisant la besogne du roi d'Angleterre avec l'espoir de quelque bel évêché, cherchera peut-être une revanche, aussi, pour ses mésaventures de Beauvais.

Le terrain juridique aménagé dès la fin de mai par les universitaires parisiens fut tout de suite celui qu'il adopta : on fit un procès à la foi même de Jeanne. Voici, derrière Cauchon, un vice-inquisiteur, Le Maistre : tardivement convoqué, doutant de sa compétence, ce Frère Prêcheur ne consentit à siéger

(1) Quant à la thèse de Siméon Luce d'après laquelle, dès le concile de Constance, Cauchon aurait scellé avec l'ordre des Frères-Prêcheurs une alliance qui devait aboutir à la condamnation de Jeanne, elle n'a pas résisté aux objections du P. Chapotin : *La Guerre de Cent ans, Jeanne d'Arc et les Dominicains.* (Paris, 1889.)

(2) Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges*, pp. XXIX, XXX, LIII et 58. (Paris, 1907.)

(3) Siméon Luce, *op. cit.*, p. 163.

(4) Noël Valois, *Le Pape et le Concile* (1418-1450), I, p. 201. (Paris, 1909.)

(5) Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges*, p. 148.

qu'avec l'autorisation du grand inquisiteur de Paris, et garda toujours une attitude assez passive, « pauvre chien mouillé, battu, effacé dans un coin (1). » A côté de ce comparse, qui craignait d'être mis à mort s'il ne procédait pas comme les Anglais voulaient, et qui ne fut malfaisant que par lâcheté, siégeaient, entre autres assesseurs, six docteurs de l'université de Paris, qui furent, eux, malfaisants par système. Entre eux et Cauchon, l'accord était spontané : l'Université l'avait, en 1420, officiellement recommandé aux gens de Beauvais comme un « pasteur bon et sage (2), » et depuis 1423 il était le « conservateur des privilèges » de cette illustre corporation.

L'Angleterre, d'ailleurs, sut dénicher trois belles prébendes de chanoines pour trois des universitaires qui assistaient Cauchon. Elle régnait sur le tribunal par la générosité, elle régnait aussi par la peur. Un clerc de Normandie, maître Jean Lohier, ayant contesté la procédure suivie, fut accueilli par de telles colères, que son courage lui fit peur, et qu'il quitta Rouen. Pour un délit du même genre, un maître ès arts, Nicolas de Houppeville, fut jeté au cachot et menacé d'être banni, d'être noyé. Un évêque, Jean de Saint-Avit, ayant opiné qu'il fallait consulter le pape, fut écarté des délibérations. Et trois mois après le bûcher, un malheureux frère lai du couvent des Dominicains, pour avoir dit que les juges avaient bien mal fait de condamner cette pauvre Pucelle, sera jeté au cachot et mis au pain et à l'eau, en vertu d'un jugement de Cauchon. Voilà dans quelle atmosphère de terreur se déroulait le procès; et les multiples violations du droit canonique y multipliaient les causes de nullité (3).

IX. — LE CRIME JUDICIAIRE DE ROUEN ; L'EXPLOITATION DU CRIME

On voulait un « beau procès, » qui eût les dehors d'un procès de foi, et qui en eût le prestige; et l'on contrevint, cependant, aux règles de ces procès. On aurait dû mettre Jeanne, en vertu des lois ecclésiastiques, dans une prison spéciale pour femmes : il y en avait une, à l'archevêché de Rouen. Si elle n'avait pas

(1) Mgr Touchet, *La sainte de la patrie*, II, p. 177 (Paris, 1920).
(2) Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction*, p. VII.
(3) Beaurepaire : *Recherches sur la condamnation de Jeanne d'Arc* (Rouen, 1869). — Loth : *Semaine religieuse du diocèse de Rouen*, 15, 22 et 29 mai 1886.

été laissée dans la prison des hommes, sous la garde des hommes, aurait-elle été acculée à reprendre des vêtements masculins, et à devenir ainsi « relapse ? » On aurait dû tenir compte de son appel au pape : il lui fut répondu qu'on ne pouvait « aller chercher l'avis de Notre Saint Père si loin. » Les universitaires, cependant, savaient prendre le chemin de Rome, si long fût-il, pour obtenir des bénéfices ou faire sévir le pape contre quelque membre rebelle de leur corporation (1).

Non moins que les règlements canoniques, les règles élémentaires de toute justice humaine furent violées. On s'abstint de mentionner, dans le procès, les témoignages favorables à Jeanne. On présenta comme extraits de ses aveux soixante-dix articles accusateurs, dont beaucoup avaient soulevé ses protestations expresses ; on les ramassa plus tard en douze articles, qu'on ne prit même pas la peine de lui lire, et qui, à Paris, servirent de base au jugement des universitaires. On machina deux cédules successives dites d'abjuration, dont la première, qui lui fut lue, était inoffensive et dont la seconde, qui lui fut présentée sans lui être lue, était le reniement de toute sa vie ; et l'on ne reproduisit, dans le procès, que la seconde (2). Et plus odieux encore, peut-être, que ces criminelles manœuvres, furent les interrogatoires, où l'on vit se heurter contre une foi limpide une science perfide, et contre une conscience claire une dialectique volontairement obscure.

Le bûcher paracheva ces infamies ; et de ses flammes mêmes surgirent déjà certains repentirs. Manchon, le notaire, achetait un bréviaire dans lequel il priait pour Jeanne. Alespée, l'assesseur, souhaitait que « son âme fût où était celle de Jeanne. » Thérage, le bourreau, allait dire aux Frères Prêcheurs sa « merveilleuse repentance et terrible contrition. » Tressart, le secrétaire du roi d'Angleterre, criait : « Nous sommes perdus pour avoir brûlé cette sainte ! » Mais les politiques à Rouen, les universitaires à Paris, songeaient, eux, à

(1) Denifle et Chatelain, *op. cit.* p. 13.

(2) Mgr Touchet nous paraît être fort ingénieusement parvenu, d'une part, à reconstituer la première cédule, celle qui avait « la longueur d'un *Pater* », et, d'autre part, à établir que la seconde cédule, très longue, présentée à Jeanne par Calot sans lui être lue, signée par elle d'un rond « en manière de dérision, » et insérée au procès par Cauchon, avait été, dès le matin, préparée par Nicolas de Vendères, un des adversaires les plus acharnés de Jeanne (*La Sainte de la patrie*, II, p. 408-417).

l'exploitation du verdict. Deux lettres d'Henri VI étaient adressées, l'une aux souverains de la chrétienté, l'autre aux prélats, aux nobles, aux villes de France. Un message de l'université parisienne visait le pape et les cardinaux. Et toutes ces lettres annonçaient, comme une grande victoire pour Dieu, la fin de la « misérable femme » qui avait avoué le caractère malin et décevant de ses « voix, » et elles osaient accuser expressément celle qui en appelait au pape, d'avoir refusé au pape obéissance. Les universitaires gémissaient sur la multiplication des « faux prophètes, » indice de la prochaine fin du monde : ils avaient du moins fait un exemple, dans la personne de Jeanne, et ils s'en réjouissaient. Et sur les lèvres de l'inquisiteur général de Paris, prêchant le 14 juillet en l'église Saint-Martin des Champs, se déroulait un long réquisitoire contre la Pucelle, cette homicide de la chrétienté, qui dès l'âge de treize ans inquiétait tellement ses père et mère que volontiers ils l'eussent fait mourir !

Anglais et Bourguignons triomphaient : en face de leurs conclusions, le silence de certains personnages augustes ressemblait à un assentiment. Regnault de Chartres, le chancelier, avait naguère, à Poitiers, entendu la Pucelle : le jugement de Rouen retentissait comme une offense aux enquêteurs de Poitiers; mais Regnault se taisait, bien qu'il fût, comme archevêque de Reims, le métropolitain de Cauchon. Les Anglais, d'ailleurs, n'avaient pas craint qu'il parlât : car ils connaissaient l'étrange lettre pastorale dans laquelle il avait présenté les infortunes de Jeanne comme une punition de son orgueil, de ses riches habits, de son attachement à sa volonté propre. Charles VII, pour qui Jeanne avait lutté, pour qui Jeanne était morte, se taisait aussi. Il y a, dans les archives du Vatican, des suppliques de 1431, adressées au pape par Charles et les prélats de sa Cour, et ces archives gardent la preuve que Pierre de Versailles, un des examinateurs de Poitiers, était à Rome en novembre 1431; mais on n'y a pas encore trouvé la trace d'une voix française qui se soit élevée pour Jeanne, d'une épître française qui ait répété à l'adresse du Pape l'appel formulé par les lèvres de Jeanne.

On se demande, d'ailleurs, quelle réponse aurait pu, sur l'heure, faire le malheureux Eugène IV. Une multitude de soucis l'obsédait. Aux portes de son bercail, la brebis grecque

s'avançait, timide, hésitant encore à accepter l'union des Églises; le loup hussite, menaçant, voulait faire effraction. C'étaient de grosses préoccupations pour un pontife, qui, d'autre part, allait être menacé dans son pouvoir spirituel par le concile de Bâle, dans son pouvoir temporel par le duc de Milan. Probablement il classa, d'un geste rapide, la lettre où l'université parisienne lui parlait du procès rouennais; et l'Angleterre, quelque temps durant, put être fière de ces astucieux protocoles qui semblaient enregistrer à jamais, pour les puissants du monde et pour l'histoire, la condamnation de Jeanne par l'autorité spirituelle.

X. — RÉSISTANCES DE L'OPINION CHRÉTIENNE AU VERDICT ROUENNAIS

Et Jehanne la bonne Lorraine,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen,

chantera bientôt Villon : il dira ce que savait, ce que pensait, le commun de l'opinion chrétienne. Ce sont les « barbares Anglais » qui ont fait cela, écrivait de Bruges, au lendemain du verdict, une plume vénitienne : « Dieu, selon son juste pouvoir, en tirera aux yeux de tous un très grand châtiment. » — « Les Anglais, notait le greffier de la Rochelle, firent brûler Jeanne à Rouen sur fausses accusations. » — « Les Anglais, consignait le chroniqueur du Mont Saint-Michel, arrêtèrent la Pucelle, qu'ils avaient achetée des Bourguignons. »

Et dans les lointains couvents de l'étranger, où d'autres chroniques s'écrivaient, les mêmes échos accusateurs retentissaient contre les Anglais : Hermann Corner, le dominicain allemand de Lubeck, Walter Bower, le moine écossais de Saint-Colomb, s'en faisaient les greffiers (1). Martin Le Franc, le prévôt de la cathédrale de Lausanne, interpellant en 1440, dans son *Champion des Dames*, l' « adversaire au faux visage, » qui calomniait Jeanne, lui rappelait que déjà Jésus et ses « martyrs bénis » étaient « morts honteusement : »

Guère ne font tes arguments
Contre la Pucelle innocente,
Ou que, des secrets jugements
De Dieu sur elle, pis on sente.

(1) Ayroles, *op. cit.*, IV, p. 280-282 et 297-298.

Même à Bâle, où régnait durant le Concile l'influence des universitaires parisiens, il ne semble pas que le jugement de Rouen ait obtenu l'ascendant d'un verdict d'Église : voyez la page qu'écrit sur la Pucelle, dans ce couvent bâlois dont il était le supérieur, l'inquisiteur Jean Nider. Il avait lu la lettre du roi d'Angleterre aux souverains, il avait causé avec le licencié parisien Nicolas Lamy : cette lecture, ces causeries, le rendaient très malveillant pour Jeanne, et l'inclinaient à la réputer sorcière ; néanmoins, il déclare qu'il ne fait que rapporter les bruits publics, qu'il suspend son jugement. On dirait qu'il pressent la nécessité d'être prudent...

Mais en fait, Jeanne, protégée de Dieu, n'avait-elle pas échappé au bûcher ? Jeanne, innocente, n'était-elle pas toujours vivante ? En 1436, un certain nombre de gens, en France, inclinèrent à le penser. Nous possédons le texte d'un pari fait devant notaire par deux bourgeois d'Arles, dont l'un affirmait que Jeanne avait été brûlée, et l'autre qu'elle vivait. Trois ans durant, une certaine Jeanne des Armoises exploita ces dispositions de l'opinion : deux frères de Jeanne, des bourgeois d'Orléans, la prirent pour la Pucelle, cependant que d'autres bourgeois continuaient de célébrer, à l'église, l'anniversaire de « feue Jehanne. » Mais les uns et les autres, ceux qui solennellement évoquaient devant les autels le nom de Jeanne, et ceux qui la croyaient miraculeusement soustraite aux flammes anglaises, s'accordaient à la considérer toujours, en dépit des Anglais, comme la Pucelle « digne de Dieu. »

Elle avait apporté à Charles VII, non seulement un appui matériel, mais un appui moral ; par son aspect même d'envoyée divine, elle avait convaincu la chrétienté que Charles avait pour lui le droit ; elle était venue ranger aux côtés du Roi la force de Dieu et la justice de Dieu. Les Anglais l'avaient fait brûler, avec des notes d'infamie, pour qu'enfin Français et étrangers cessassent d'attribuer à Charles cette alliance que la Pucelle avait prétendu symboliser, l'alliance de Dieu. Ils avaient voulu que le nom même de Jeanne, stigmatisé, couvrît Charles VII de honte, au lieu de lui imprimer un élan.

Mais ils virent, à la longue, qu'ils avaient échoué. En 1449, dans un *Discours historique* dont l'auteur l'engageait à la conquête de la Normandie, Charles VII pouvait lire : « Le bras de Dieu, par le mystère de la vierge envoyée d'en haut, replaça

miraculeusement, contre toute attente, la couronne sur la tête de Charles. » — « Pucelle formée par le Saint-Esprit, » redisait de Jeanne, quelques années plus tard, la même plume enthousiaste. Cet écrivain, si notoirement rebelle aux abominables conclusions de Rouen, était un prêtre normand, du nom de Robert Blondel, précepteur du futur Duc de Bretagne. Il évoquait la Pucelle, pour presser Charles VII de reprendre là-bas, en terre normande, un pas de conquérant, et d'achever la libération de la France. Le prêtre qui faisait cet usage du nom de la Pucelle n'attachait pas à l'arrêt prononcé par Cauchon la valeur d'un authentique jugement d'Église.

Au demeurant, au cours des troubles religieux qui, jusque vers le milieu du xve siècle, déchirèrent le monde chrétien, plusieurs d'entre les assesseurs universitaires de Cauchon avaient fait, au Concile de Bâle, œuvre de schisme, et tenté d'opposer au pape de Rome un autre pape. Ce Jean Beaupère qui avait dirigé le premier interrogatoire de Jeanne et qui avait ensuite porté aux universitaires de Paris les douze articles d'accusation, devenait, en 1438, devant l'Université de Vienne et le duc Albert d'Autriche, le porte-parole du concile de Bâle, alors délibérément schismatique (1). Ce Thomas de Courcelles, qui avait joué, comme rédacteur du procès rouennais, un rôle si équivoque et opiné pour la condamnation, soutenait contre le pape, en 1438, en 1440, devant les deux assemblées de Bourges, la cause des Pères de Bâle (2); et lorsque ceux-ci, en 1439, voulaient organiser une façon de conclave pour élire un antipape, Courcelles était l'un des triumvirs chargés d'en choisir les membres (3). Ce chanoine Loiseleur qui, ayant demandé à être le confesseur de Jeanne, « faisait venir à l'oreille des notaires ce qu'elle lui disait en secret, » et finalement la condamnait, figurait parmi les dix témoins qu'entendait le Concile de Bâle contre Eugène IV et acceptait, en 1438, d'aller en mission de Bâle à Londres pour tenter, bien inutilement, de regagner l'Angleterre à la cause bâloise (4). Lorsque.

(1) Noël Valois, *Le Pape et le Concile*, I, p. 118 et 230, et II, p. 137.

(2) Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction*, p. LXXX-LXXXI, et : *Le Pape et le Concile*, II, p. 231-233. Par une curieuse coïncidence, Courcelles dut tenir tête, en 1438, à Bourges, à ce Pierre de Versailles qui avait à Poitiers reconnu la mission de Jeanne et qui venait défendre les droits d'Eugène IV.

(3) Noël Valois, *Le Pape et le Concile*, II, p. 181.

(4) Noël Valois, *Le Pape et le Concile*, II, p. 104 et 132-135.

au milieu du siècle, la chrétienté, décidément rebelle à toute idée de division, eut pris en « détestation » le Concile de Bâle et le nom même de Concile, il fut sans doute plus fâcheux qu'avantageux, pour l'Angleterre, d'avoir employé comme instruments, pour la besogne judiciaire de Rouen, des théologiens qui, dans la suite, avaient émigré vers un antipape (1).

XI. — L'INTERVENTION DE LA PAPAUTÉ : JEANNE RÉHABILITÉE

Les Anglais firent faire contre Jeanne un procès par certaines personnes à ce commises et disputées par eux. En faisant lequel procès, ils firent et commirent plusieurs fautes et abus. Et tellement que, moyennant le dit procès et la grande haine que nos ennemis avaient contre elle, ils la firent mourir iniquement et contre raison, très cruellement.

Ainsi s'exprimait Charles VII, le 15 février 1450, lorsque, rentré victorieusement dans Rouen, il donnait commission à Guillaume Bouillé, doyen de Noyon, d'informer sur la cause de Jeanne. Bouillé se transportait à Rouen, entendait sept témoins, concluait que dans son ensemble le procès croulait. Aux yeux de ce prêtre, soutenir l'innocence de Jeanne devenait une « œuvre de piété : » car il y allait de « l'honneur et de la gloire du Roi des Rois, qui défend la cause des innocents. » Mais c'était aussi, ajoutait-il, une « œuvre de salut public : » car l'enjeu de ce débat devait être « l'exaltation du roi des Francs ou de la maison de France, dont on ne lit pas qu'elle ait jamais accordé sa faveur aux hérétiques ou qu'elle leur ait adhéré d'une façon quelconque. » Nous sommes à l'époque où la chancellerie papale et les autres chancelleries de l'univers s'accordaient pour laisser au roi de France, comme un privilège, le titre de roi très chrétien (2) : ce titre comportait que jamais il n'eût soutenu d'hérétiques, que jamais des hérétiques ne l'eussent soutenu : laver la Pucelle de cette tache serait donc laver l'honneur même du roi.

(1) C'est là, croyons-nous, tout ce que l'histoire doit conserver de certaines conclusions trop absolues du P. Ayroles, d'après lesquelles les juges de Jeanne auraient été des schismatiques. Au moment même du procès, aucun n'était tel; dans la suite, plusieurs le furent. La brochure, ci-dessus mentionnée, du P. Denifle et de M. Chatelain, a prouvé qu'on ne peut établir aucun rapport entre le procès de Jeanne et le prétendu schisme des professeurs.

(2) Noël Valois, *Le roi très chrétien* (dans *La France chrétienne dans l'histoire*, p. 314-327. Paris, 1896).

Mais en s'engageant dans cette voie, le procès de réhabilitation de Jeanne eût pris l'apparence d'un second procès politique, — conduit, celui-ci, par la France et pour la France. Le voyage que fit à Rouen, vers avril 1452, avec le titre de légat pontifical, le cardinal d'Estouteville, eut pour conséquence une procédure nouvelle : l'enquête faite par Bouillé, et qui n'était qu'un acte de juridiction civile, ne fut dès lors utilisée qu'à titre documentaire. D'Estouteville décida qu'à cause des « bruits qui couraient et de beaucoup d'allégations qui circulaient » sur le procès de Jeanne, une enquête canonique devait s'ouvrir (1).

Il manda de Paris le Dominicain Jean Bréhal, grand inquisiteur de France : du 2 au 9 mai 1452, des témoins furent interrogés. Quinze jours plus tard, sur l'ordre du cardinal, Bréhal et Bouillé, dûment réchauffés par un bon vin d'honneur que leur offrait au passage la ville d'Orléans, s'en allaient en Touraine, où le roi musait et s'amusait; et l'on décidait, d'accord avec lui, la poursuite de l'œuvre. Pour les frais, la cassette royale s'ouvrait.

Jeanne avait été condamnée pour ses apparitions, pour ses prophéties, pour ses prétendus hommages aux mauvais esprits, pour ses habits d'homme, pour son refus de soumission à l'Église, pour s'être enfin comportée en relapse. Bréhal, sur tous ces points, étudiait les procès-verbaux, les réponses de Jeanne, et puis demandait, six fois de suite : Que penser de la sentence rendue? Le cardinal avait amené avec lui à Rouen, pour étudier d'autres affaires, un prélat de la Rote, Théodore de Lellis, et un avocat consistorial, Paul Pontanus : ils furent les premiers à connaître le long *Sommaire* de Bréhal, et à donner un avis. Pontanus répondit en énumérant toutes les raisons éventuelles de nullité de la sentence et en disant discrètement : « La sagesse des consulteurs suppléera le reste. » Lellis accusa de perfidie les douze articles dans lesquels Cauchon avait prétendu condenser les griefs contre Jeanne. Ce que disait Lellis avait du poids : futur cardinal, il était, dans la Rome d'alors, un canoniste déjà très écouté.

(1) Les mémoires théologiques composés en vue du procès de réhabilitation, et que Quicherat n'a souvent que résumés, ont été édités par M. Lanery d'Arc (Paris, 1889) et longuement analysés dans le tome Ier de l'ouvrage du P. Ayroles. Le guide le plus sûr pour cette histoire est le livre des PP. Belon et Balme : *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc* (Paris, 1893).

De ces deux mémoires et de son propre *Sommaire*, Bréhal fit un paquet, qui en décembre, à Lyon, fut remis au chancelier de l'archiduc d'Autriche. Ce paquet devait être porté au dominicain Léonard de Brixenthal, qui professait à l'université de Vienne. Bréhal le priait de lire, et puis d'opiner : « La matière, lui écrivait-il, concerne l'honneur du très chrétien roi de France. » Nous ne savons quelle fut la réponse du frère Léonard. Mais, en France même, d'autres consulteurs étaient au travail : Robert Cybole, chancelier de Notre-Dame ; le franciscain Elie de Bourdeilles, évêque de Périgueux; Thomas Basin, l'historien, successeur de Cauchon à l'évêché de Lisieux; deux Tourangeaux de moindre importance; et puis Jean de Montigny, chanoine de Paris et conseiller au Parlement. Et tous ces hommes d'Église absolvaient la Pucelle.

C'était certainement un très habile homme que maître Jean de Montigny. Il eut la finesse de sentir qu'une réhabilitation dont Charles VII serait le demandeur garderait certains dehors politiques. Les Turcs, à ce moment-là, étaient aux portes de Constantinople : Nicolas V visait à grouper contre eux, dans une même croisade, Français et Anglais. Montigny pressentit peut-être qu'un pouvoir spirituel tel que la papauté pouvait éprouver quelque gêne à paraître se ranger aux côtés de la France victorieuse, en poursuivant avec le roi de France une revanche juridique; il fallait que la réhabilitation de Jeanne gardât quelque chose de plus pur, qu'elle n'apparût pas comme la consécration religieuse de nos succès militaires et politiques. Mais jamais il n'est gênant pour un pape, d'accueillir d'humbles voix qui lui disent : une monstruosité s'est accomplie, dont nous demeurons éclaboussés. Les parents de Jeanne, suggérait Montigny, « doivent, avant tous les autres, se mettre immédiatement en avant, et demander réparation de l'injure faite à la Pucelle par son supplice ignominieux. »

Isabelle, la mère, vivait toujours. Une supplique partit pour Rome, — en 1454, semble-t-il, — signée d'Isabelle et de ses deux fils. Une famille avait été lésée par la condamnation d'une fille innocente : cette famille demandait justice. Bréhal se trouvait à Rome : il réclama de Lellis, et puis de Pontanus, deux nouveaux mémoires, sans doute pour le Pape ; et la voix de ces spécialistes romains appuyait la pauvre femme des Marches de Lorraine. Alors, le 11 juin 1455, le pape Calixte III

décida de déléguer trois commissaires pour rendre en dernier ressort une juste sentence : Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, Richard Olivier, évêque de Coutances, furent désignés. Ils devaient s'adjoindre un inquisiteur ; ils appelèrent Bréhal.

Il y avait grande foule à Notre-Dame-de-Paris, lorsque le 7 novembre 1455 Isabelle et ses deux fils Jean d'Arc et Pierre d'Arc, accompagnés de quelques bourgeois de Paris et « honnêtes femmes » d'Orléans, comparurent officiellement devant les délégués pontificaux pour demander la révision du procès : et cette foule était si bruyante qu'on dut achever la séance dans la sacristie. Dix jours plus tard, dans la salle des audiences du palais épiscopal, une nouvelle séance était tenue ; et l'on décidait d'aller à Rouen instruire le procès.

L'évêque Cauchon, le promoteur d'Estivet, et probablement aussi l'inquisiteur Le Maistre, étaient morts. On envoya des citations à l'évêque de Beauvais, au promoteur de Beauvais, au vice-inquisiteur de Beauvais. Cela ne nous regarde point, déclarèrent le successeur de Cauchon et le clerc qui avait succédé à d'Estivet. De vice-inquisiteur, nous n'en avons pas ici, affirma le prieur des Dominicains de Beauvais ; et en effet il avait fallu une mesure spéciale de l'inquisiteur général de Paris, pour que Le Maistre, vice-inquisiteur de Rouen, eût pu être considéré comme vice-inquisiteur pour Beauvais. Bréhal, avec une régularité tenace de procédurier, réexpédiait des citations à ces trois adresses, chaque fois que la règle juridique l'exigeait. Il n'y a pas là-bas de vice-inquisiteur, venait redire, au nom des Dominicains de Beauvais, le prieur des Dominicains d'Évreux ; et toutes ces sommations judiciaires font scandale ! L'évêque de Beauvais, lui, pour que les huissiers de ce tribunal papal le laissassent tranquille, expédiait enfin son promoteur, pour dire en substance que Pierre Cauchon n'avait pas dû être coupable, mais que lui, son successeur, ne se prétendait pas intéressé dans l'affaire, et qu'il avait l'intention de ne pas intervenir davantage. Et Bréhal constatait, à toutes les étapes de la procédure, qu'aucune partie adverse ne se dressait contre Isabelle, mère de Jeanne, pour la défense des trois hommes d'Église dont le tribunal allait apprécier le jugement. Un jour cependant, un chanoine survint, envoyé par les petits-neveux de Cauchon. Ceux-ci, piteusement, craignant que des

sanctions prises contre leur grand-oncle ne les atteignissent eux-mêmes dans la fortune qu'il leur avait léguée, faisaient rappeler au tribunal que Charles VII, en prenant possession de la Normandie, avait promis l'amnistie. Telle était la sollicitude des héritiers de Cauchon pour la mémoire de Cauchon.

Des enquêtes faites à Paris, à Domrémy, à Vaucouleurs, à Toul, à Orléans, des mémoires demandés à Berruyer, évêque du Mans, à Bochart, évêque d'Avranches, achevèrent d'éclairer le tribunal ; et vers le milieu de mai, Bréhal fut chargé de condenser, en une *Récapitulation*, l'ensemble des conclusions qui s'imposaient. En quelques semaines, il fit un vaste travail. Avant qu'en 1893 la *Récapitulation* n'eût été intégralement publiée, on n'en soupçonnait pas l'importance.

La dialectique de Cauchon avait, en 1431, été moralement vaincue par la résistance d'une conscience; avec Bréhal, contre cette dialectique, c'était la science théologique, c'était la science canonique, qui faisait assaut, et la défaite des premiers juges de Rouen devenait désastre. Ils avaient essayé d'accumuler les taches sur la mémoire de la Pucelle : une à une, Bréhal les effaçait. Il apportait dans cette étude le même esprit d'équité qui devait l'amener, quatre ans plus tard, à faire reviser le procès d'un bourgeois d'Arras injustement condamné comme Vaudois, et à autoriser des poursuites contre les vicaires généraux coupables de cette condamnation.

Le 7 juillet 1456, dans la grande salle du manoir archiépiscopal de Rouen, Jean d'Arc étant présent, l'archevêque de Reims promulgua la sentence qui frappait de lacération judiciaire les douze articles d'accusation jadis forgés contre Jeanne, et qui déclarait son procès entaché « de dol, de calomnie, de méchanceté, d'injustice, de contradiction, de violations de droit, d'erreurs de fait. » Une prédication solennelle de réparation fut faite à l'endroit même du bûcher, une croix expiatoire y fut érigée; et bientôt le Dominicain Bréhal et le doyen Bouillé, passant les Alpes, allaient dire à Calixte III que justice avait été faite, en son nom, de l'œuvre d'iniquité.

XII. — PORTÉE RELIGIEUSE DE LA RÉHABILITATION DE JEANNE : UNE VICTOIRE POUR LA LIBERTÉ DES AMES

De ce procès de réhabilitation, deux conclusions se dégageaient, dont l'une fortifiait dans l'Église l'autorité du pouvoir

suprême, et dont l'autre en revanche y consolidait, en l'éclairant d'un surcroît de lumière, la liberté des âmes.

Car c'était fortifier l'autorité papale, de déclarer, comme le canoniste Lellis, qu'en refusant à Jeanne le droit d'appel, les juges avaient manqué de respect pour le Siège apostolique; ou d'alléguer, comme Montigny, que l'évêque, vu le caractère ardu de la cause, aurait dû, de son propre mouvement, la soumettre à Rome. Et c'était venger l'autorité papale offensée, que de conclure avec Bréhal : « Je ne vois pas comment Cauchon et ses fauteurs pourraient dûment se justifier d'attentat manifeste contre l'Église romaine, et même du crime d'hérésie (1). »

Mais où trouverait-on, d'autre part, une charte de liberté spirituelle comparable à certaines pages de Bréhal? Et par liberté spirituelle nous entendons : liberté pour Dieu d'agir, et, pour l'homme, de lui obéir. En riposte à l'échafaudage de ruses des juges rouennais, en riposte à la prétention qu'ils avaient eue, — se présentant, eux, comme étant l'Église, — d'opposer leurs prohibitions aux ordres intérieurs que Jeanne avait reçus de ses voix, les théologiens qui opinèrent dans l'instance de réhabilitation, Bouillé et Lellis, Montigny et Basin, Bochard et Berruyer, et surtout Bréhal, proclamèrent l'obligation de conscience qu'avait Jeanne d'obéir aux voix, et le droit même que cette obligation lui créait.

De quel droit Cauchon et ses hommes avaient-ils stigmatisé des voix auxquelles Jeanne, après l'examen des juges de Poitiers, pouvait en sûreté de conscience accorder sa créance? Bréhal se le demandait; il lui paraissait que, contre les juges de Rouen, toutes sortes de textes s'insurgeaient. Il faut voir cet inquisiteur mobiliser tous ces textes, dans le huitième chapitre du premier point de la *Récapitulation*. Un mot de saint Paul les commande tous : « Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. » Et voici venir, derrière l'Apôtre, saint Thomas d'Aquin, proclamant que « les œuvres de l'homme, conduit par le Saint-Esprit, sont œuvres du Saint-Esprit plutôt que de l'homme, et que dès lors, en tant qu'elles proviennent du Saint-Esprit, elles ne tombent pas sous la loi. » Silence donc à Cauchon : l'Esprit avait parlé, Cauchon devait se taire. Mais dans le *Décret* lui-même, dans cet immense répertoire cano-

(1) Belon et Balme, *op. cit.*, p. 105.

nique dont tous les juges d'Église eussent dû être les familiers, Bréhal ramassait des armes, à pleines mains. On lisait au *Décret :* « Il faut obéir, sans hésiter, à Dieu, dominateur de toute créature, en tout ce qu'il commande ; quiconque agit contre sa conscience édifie pour la gehenne. » Et puis survenaient les docteurs du XIVe siècle, comme Pierre de la Palud, comme Durand de Saint-Pourçain, pour attester que « ne pas acquiescer à une révélation divine est un péché d'infidélité. » Voire même, bien longtemps avant, un docteur qui se nommait Aristote, déclarait : « Ceux que meut un instinct divin doivent le suivre, parce qu'ils sont mus par un principe supérieur à la raison humaine. » Au cours de sa promenade dans cet arsenal si bien fourni, Bréhal, visant Cauchon, lui lançait cette flèche : « Une conscience bien formée, fondée sur une créance bien éprouvée, ne doit pas être déposée à la voix d'un prélat, mais doit être suivie (1). »

Jeanne avait donc accompli son devoir, tout son devoir : elle avait réalisé, pleinement, la liberté chrétienne de l'âme, par sa fière et fidèle soumission au mandement divin. Derechef, plus tard, au surlendemain du Concile de Trente, un théologien comme Suarès précisera les droits et les devoirs de cette liberté, en expliquant, dans un passage fort opportunément rappelé par le dernier biographe de Jeanne (2), que « toute révélation privée, dès lors qu'elle n'est en rien contraire à la doctrine catholique et qu'elle ne contient rien qui soit indigne de la vraie sagesse, doit être, pour l'âme qui en est favorisée, objet d'un assentiment de foi, et que cette âme est tenue de la croire. » Et du haut de la chaire orléanaise, en 1876, l'abbé d'Hulst dira :

En deçà des limites que trace à notre obéissance la divine autorité de l'Église, quel vaste champ reste ouvert aux communications surnaturelles ! Qui donc enchaînera l'action de Dieu ? Qui l'empêchera de se révéler aux humbles, de converser avec les cœurs purs, d'envoyer ses messages aux hommes de désirs ? Sans doute il ne faut pas croire à tout esprit : l'Église nous trace des règles sages, propres à nous préserver des illusions d'un mysticisme frivole. Sous la protection de ses conseils, éprouvons tout, comme le veut l'Apôtre ; mais gardons tout ce qui est bon. Gardons-le, de peur d'enlever aux siècles chrétiens leurs gloires les plus pures, à l'Italie

(1) Belon et Balme, *op. cit.*, p. 96.
(2) Mgr Touchet, *La sainte de la patrie*, II, p. 322-324.

Catherine de Sienne, Thérèse à l'Espagne, à l'Allemagne Gertrude, Brigitte à la Suède, à la France Jeanne d'Arc (1).

Les juges de 1431 avaient condamné Jeanne en lui reprochant de s'obstiner à croire à ses voix ; la théologie catholique, antérieure et postérieure, lui faisait au contraire une obligation de conscience, de continuer à y croire. Les juges pontificaux de 1456 lavaient Jeanne des taches qu'on avait voulu jeter sur elle, et du grief qu'on lui avait fait de ses vertus mêmes, et de la présomption de « diabolisme » dont ses voix avaient été incriminées. Ils ne visaient encore qu'à démontrer une innocence, non à forger une auréole. — Mais disculper Jeanne de « diabolisme, » c'était faire rentrer Dieu dans sa vie : les décisions du vingtième siècle, qui exalteront sa sainteté, étaient en germe dans les conclusions juridiques de l'inquisiteur Bréhal.

« On croyait que c'était l'Esprit de Dieu qui la guidait, allait bientôt écrire saint Antonin de Florence : cela fut patent par suite de ses œuvres. » Et lorsque le pape Pie II, quelques années plus tard, dictera ses *Commentaires* à son secrétaire, il dira de cette « admirable et stupéfiante jeune fille » qu'elle était « insufflée par l'esprit divin, ainsi qu'en témoignent ses actes. »

Le jugement de 1456, cependant, n'avait dit que le premier mot. D'autres paroles restaient à prononcer, dont la plus solennelle ne devait être émise qu'en 1920. Par quel phénomène, unique dans l'histoire religieuse, la longue et patiente ferveur d'une ville, Orléans, concerta ces nouvelles étapes de la gloire de Jeanne, un prochain article l'apprendra.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

(1) D'Hulst, *Les apparitions libératrices*, p. 17-18. Orléans, 1876.

LA
POÉSIE DE RUDYARD KIPLING

La poésie de Kipling est peu connue en France, et cela est naturel. La poésie ne se traduit guère, toute la magie tenant à l'ordre et au pouvoir de certains mots choisis non seulement pour les accents, rythmes et sonorités que l'oreille perçoit, mais pour les résonances que chacun éveille dans l'âme, pour les harmoniques qui frémissent, se dégradent autour de la signification fondamentale. Par quel hasard les coupures du réel auxquelles correspondent les mots d'une langue se superposeraient-elles exactement à celles que nous représentent ceux d'une autre langue? Une telle coïncidence est particulièrement rare quand il s'agit de deux idiomes comme le français et l'anglais, l'un analytique, dépouillé, et qui oblige à penser exactement, l'autre si riche en signes évocateurs, si puissant à rendre les états, les prolongements indéfinis de la sensation et du sentiment. Et quand il est question de poésie anglaise, où de tels mots sont les plus nombreux, où leurs valeurs s'exaltent de leurs reflets mutuels, la tâche peut désespérer.

Il faut essayer pourtant, même en se réduisant au simple tracé des idées, de connaître un peu celle de Kipling. Non seulement l'œuvre poétique de ce maître s'étend sur un tiers de siècle, non seulement elle est parallèle à toute l'œuvre de prose dont une grande partie enchante, comme les *Mille et une Nuits*, des publics de toutes races, mais elle se lie à la vie de l'Angleterre pendant cette période si diverse, elle en suit, elle en annonce les grands moments, les crises, les dangers; elle est comme l'expression directe de cette vie au cours de toutes ces années, de ses triomphes, pressentiments, inquiétudes,

angoisses — car tel est ici l'ordre de l'histoire. Dès le début, vers 1890, elle est clairement orientée par l'idée de l'événement auquel tend obscurément le monde.

C'est hier, en 1919, que Rudyard Kipling, qui, depuis quinze ans, n'avait donné aucun recueil de vers vraiment nouveaux (1), en a réuni la dernière partie, la plus émouvante de toutes; et il y a quelques semaines, il la rassemblait tout entière, cette œuvre, en un seul volume (près de huit cents grandes pages). L'impression fut profonde en Angleterre, où l'opinion, comme ailleurs, tend à fixer un artiste à un métier. Kipling avait pour métier de conter. On savait bien qu'il était poète à ses heures, que de loin en loin, aux jours fastes et néfastes, par des strophes publiées en quelque grand journal, il avait remué son pays jusqu'en ces dessous populaires que l'art atteint peu. Mais le public anglais, d'esprit jeune, ne cultive pas ses émotions, et vit dans la minute présente. Ce fut comme une découverte quand, au lendemain de la guerre, apparurent, liés, soutenus, expliqués les uns par les autres, les poèmes de toute une vie. D'abord le destin accompli leur prêtait des significations et des valeurs nouvelles. On admirait que Kipling eût pressenti, annoncé le danger de si loin ; on s'étonnait de cette certitude, d'une si persistante, insistante divination ; on parlait d'un don de seconde vue, — moins surprenant peut-être, pour qui se rappelait la faculté visionnaire, le pouvoir du *vates*, déjà révélé par tant d'inventions du prosateur. Surtout, à la lueur tombante et rouge encore des flammes qui venaient de désoler le monde et de menacer le pays de si près, le sens général de l'œuvre s'éclairait. On en reconnaissait la continuité, la logique, la ferveur de plus en plus pressante, à mesure qu'avait approché « *le Jour*, » — toute la haute valeur pratique, vitale, pour l'Angleterre, pour l'ensemble des peuples anglais. On comprenait que l'âme d'où cette poésie avait jailli, reflétait, concentrait en soi la vie et la conscience d'une certaine famille humaine, que, pour les aventures, efforts, triomphes, périls de la famille anglaise, elle n'avait cessé de se passionner, — et de cette passion sans doute sa clairvoyance s'est accrue. Aux Anglais, Kipling pouvait apparaître vraiment comme le poète des Anglais. Et

(1) Les *Songs from Books* (Toronto 1912, Londres 1913) réunissaient des chansons qui font partie des contes et nouvelles, par conséquent déjà publiées en volumes et connues de tous les lecteurs.

c'est bien ainsi que lui-même, dans son langage allégorique, il il y a vingt ans, s'est défini : « J'étais chanteur de mon clan dans la trouble et rouge aurore de l'Homme. — Je chantais tous nos combats et nos craintes, et tout ce que nous sentions. — Oui, je chantais comme je chante aujourd'hui. » — Et quand il a dit cette mystérieuse existence antérieure, il ajoute : « Alors le silence se referma sur moi, jusqu'à l'instant où *Ils* me revêtirent d'une nouvelle enveloppe, — chair plus blanche, plus faible, sur de plus frêles os, — et, sous le doigt du Temps, je sortis à la lumière, de nouveau chanteur d'une tribu (1). »

I

LES INFLUENCES DE JEUNESSE

Comment reparaît-il, ce chanteur? Par quels croisements de leurs fils les Destinées le ramènent-elles en l'adaptant à son clan d'aujourd'hui — un clan qui se disperse sous tous les cieux du monde ? Il faut en prendre une brève idée. On comprend mieux cette poésie si diverse en son unité, ce qu'elle signifie non seulement dans l'histoire de la littérature anglaise, mais dans l'histoire anglaise, si l'on voit d'où vient Kipling, et le mode à part de sa formation.

Ce n'est pas un Anglais d'Angleterre, c'est un Anglais de l'Empire. La lumière à laquelle se sont ouverts ses yeux est celle de l'Inde : il est né à Bombay (1865), « entre les palmes et la mer. » Une nature, une humanité étranges l'enveloppent et le prennent tout de suite. Imaginez un petit garçon pâli par la moiteur de serre du grand port asiatique. Il grandit en quelque bungalow, sous les franges des hautes palmes où les perroquets sont nombreux comme des fruits, où les lucioles, à la tombée subite de la nuit, semblent d'errantes, flottantes étoiles. Comme tous les enfants anglo-indiens, il vit beaucoup avec les serviteurs de la maison : Hindous et musulmans hiérarchisés, blanc vêtus, pieds nus, et dont la salutation est si grande et cérémonieuse. Sans doute, il y a le sien (*body servant*), spécialement attaché à sa personne, marqué entre les yeux des signes jaunes et blancs de Vichnou ou de Siva, et qui, suivant l'usage, se tient debout, aux repas, derrière la haute

(1) *In the Neolithic Age*, dans les *Seven Seas*.

chaise de l'enfant. Il y a aussi son *ayah*, une de ces graves et tendres nourrices de l'Inde (visage classique de bronze, joyau à l'aile du nez, prunelles de velours), qui prennent facilement devant ces petits la posture de l'adoration : il les chantera un jour, les sombres nourrices indigènes. De la bouche de celle-ci, il apprend, et plus vite que ses parents ne le forment à l'anglais, les mêmes mots que parlent les bébés nus du bazar, les mêmes chansons où reviennent les noms de Shiv et de Hari, les mêmes contes où le Tigre, mangeur d'hommes, s'appelle Shere Khan. Pour promenade, aux heures les moins chaudes, il a les allées et les bois de cocotiers qui fusent, verts et lisses, comme des herbes prodigieuses, et puis la plage où s'écrasent les splendides houles, où les Parsis, au lever et au coucher du soleil, les pieds dans l'eau chargée de reflets rouges, viennent adorer l'Astre. Parfois, à la brusque aurore (clameur énergique des corbeaux gris, à cette heure-là, tandis que la ville s'anime sous des fumées roses) on l'emmène au merveilleux marché aux fruits. L'ayah est catholique : souvent, au passage, on pénètre sous un porche marqué d'une croix, et l'on s'agenouille devant la statue de *Beebee Myriam* (la sainte Vierge), — ce qui n'empêche pas (telle est l'Inde) de s'arrêter plus loin devant quelque sanctuaire de Ganesh obèse, à trompe d'éléphant, dont on pare dévotement le cou d'une guirlande de fleurs jaunes. Ainsi, à cinq ans, un petit Anglo-Indien est à son aise au milieu de plusieurs religions. Cependant, mêlé à la foule indigène, il entend les conversations de philosophie vécue, naïvement sagace, qui l'initient tout de suite, comme Kim, comme tous les marmots de l'Inde, à tout ce que l'on tient si longtemps voilé aux enfants d'Occident. Plus tard, il ne se rappellera pas avoir jamais ignoré ces mystères. Voilà deux traits qui expliquent certaines singularités de l'œuvre de Kipling. Devant les religions différentes, et plus évidemment encore devant les questions de sexe, son attitude n'est pas celle de ses compatriotes. Elle a même, en des années encore victoriennes, commencé par scandaliser un peu les Insulaires. Il leur restait à le connaître pour le plus rigoureux poète du devoir.

Sans doute, à Bombay, l'enfant apprend d'autres choses, dont le souvenir sera profond. Il voit les beaux soldats de la Reine. Il voit les cipayes qui présentent aux Européens les armes. Il voit dans les bazars, autour des temples, des étangs

sacrés, la foule obscure et demi-nue qui s'écarte devant le cheval de l'Anglais. Il voit les *salaams*, les mains portées au cœur, aux lèvres, au front qui s'incline. Lui-même doit savoir déjà qu'il est de l'espèce qui commande. Sa nourrice ou le « serviteur du corps » lui ont dit qu'il est un *sahib*. Et peut-être a-t-il déjà quelque idée des devoirs et de l'honneur d'un *sahib* (1).

Tout ceci jusqu'à six ans. Les Anglais ont le sens de la race, et le même instinct qui leur défend de se métisser aux colonies, ne les y laisse pas devenir des créoles. De bonne heure, les enfants sont soustraits aux influences tropicales et vont se tremper et former, âme et corps, dans la froide Angleterre. Sur le grand bateau de la *P. and O.* qui l'emmène avec beaucoup d'autres de son âge, qu'est-ce que celui-ci voit et comprend de la traversée? Des jours bleus, la mer bleue, des poissons volants, des jeux sur le pont, peu à peu le froid qui vient (on le sent déjà vers le haut de la Mer-Rouge), et puis, un matin, le premier mauvais tumulte du Nord. Kipling, dans une de ses charmantes chansons de *nursery*, en dira le souvenir :

Quand le hublot devient sombre et vert — sous le coup de houle qui passe au dehors, — quand le bateau fait un *houp-la!* en se tortillant de côté, — que le garçon tombe dans la soupière — et que les malles se mettent à glisser; — quand Nounou reste affalée sur le plancher — et que maman vous dit de la laisser dormir, — quand personne ne vous réveille, ne vous lave, ne vous habille : — alors vous savez que vous êtes « par le cinquantième nord... »

..... et que vous approchez de l'Angleterre. Et tout d'un coup la voici : une vaporeuse falaise coupée ras sur un ciel sans lumière, une blème muraille fantôme, et puis des grèves, des rangs de maisons pareilles, si ternes, comme mortes sur un fond de grisaille. Comme le soleil traîne! Le froid augmente. Un petit garçon frissonne.

Alors cinq années d'une assez sombre expérience, que Dickens eût longuement contée, avec son tendre et pitoyable humour, que Kipling laisse entrevoir brièvement au début de *La Lumière qui s'éteint* (2). C'est à Portsmouth, qui ne ressemble guère à Bombay. Pensez plutôt à Brest, triste, pluvieuse et militaire : des remparts, des forts, des canons, des bateaux de guerre, de longues sonneries de clairons, le fer-

(1) *Wee Willie Winkie.*
(2) V. aussi *Baa-Baa Black Sheep*, dans *Under the Deodars.*

raillement d'un arsenal, des faubourgs, des plans d'eaux qui blémissent et s'éteignent au loin dans la brume; des ouvriers, des marins, des retraités de l'État, de vieux officiers de vaisseau. Il habite chez l'un d'eux, dont la femme reçoit en pension les petits garçons de son espèce. Elle est piétiste, d'âme rigide, durement, strictement disciplinaire. On se sent bien seul, le soir, chez elle, — bien loin de sa maman. Si peu de tendresse et tant de Bible! La Bible, c'est là qu'il se pénètre pour toujours de son âpre essence, l'enfant qui, jadis, au milieu de la foule et de l'effluve hindous, enguirlandait le monstrueux Ganesh. On verra ce que fut sur la poésie de Kipling, — vocabulaire, mouvements, accents — l'impérieuse influence du Livre.

Onze ans maintenant : l'âge où un petit Anglais passe aux mains des hommes pour devenir un homme. Pour les enfants de cette catégorie sociale, presque toujours, c'est l'internat, — mais ne pensez pas à tout ce que le mot éveille en nos esprits français. L'école est à la campagne, souvent au bord de la mer, avec prairies, terrains de jeu, où les jeunes garçons ne sont pas confinés: les limites (*bounds*) assignées à leurs libres courses sont à plusieurs kilomètres de la maison. Une école anglaise est d'abord un lieu d'élevage. Le corps d'un « petit homme » serait-il moins précieux que celui d'un jeune poulain? — l'intégrité de ses énergies sans valeur pour lui-même, pour le pays et pour la race? Mais ici l'élevage est aussi des âmes. Par son enseignement de religion, d'honneur et de morale, par son insistance à viriliser les caractères, par ses disciplines et libertés qui dressent l'enfant à la surveillance, la conduite et la responsabilité de soi-même, par ses « jeux éducateurs, » répétés trois après-midi par semaine, où l'on apprend à obéir pour apprendre à commander, par le système qui enrôle les grands du côté de la règle et leur confère une autorité, par ses châtiments mêmes : les verges, que l'honneur commande de recevoir sans donner signe de sensibilité, par ses traditions de vie et d'activité communes, une telle école veut façonner des Anglais du beau type exact et régulier, des hommes sains, résistants, capables de joie et d'action, spontanément appliqués au devoir, bien intégrés dans le groupe, et de valeur pour le groupe. Le point de vue est ici pratique, non de la connaissance, mais de la vie: vie de ce groupe, auquel le jeune être

apprend, en même temps que la fidélité aux tâches quotidiennes, à se subordonner. De cet ordre d'idées, que tout suggère en ces établissements, l'influence commence à pénétrer Kipling à l'âge où la sève de la pensée se prépare. Elles se mêleront à ses idées, à sa substance spirituelle, à tout ce qui se projettera de lui-même en ses créations. Là est l'origine de l'éthique, on peut dire de la foi, qui fera le fond de sa poésie.

De cette école, si bien adaptée aux besoins, instincts de l'adolescence, et qui pourtant la dresse si fortement aux disciplines viriles et aux formes anglaises, le poète a gardé un heureux et profond souvenir. Il en a conté longuement les jeux, les travaux, les coutumes, la joie, la folie, le sérieux dans un de ses romans. Il en a résumé l'âme dans une chanson, — la *Chanson de l'École*, — dédiée à ses anciens maîtres :

Louons donc ces fameux hommes, — hommes d'un aspect modeste! — Gloire à l'œuvre qui persiste, — à leur œuvre qui persiste, — large et profonde persiste, — par delà leur ambition!

Libres vents et libre houle — nous ont volés à nos mères — et jetés sur une plage — (dix maisons nues sur la plage — sept années sur une plage) — au milieu de deux cents frères.

En ce lieu, ces fameux hommes, — chargés de nous gouverner, — nous frappaient avec des verges, — à coups fidèles de verges, — tous les jours avec des verges, — pour l'amour qu'ils nous portaient.

Tout degré de latitude — qui se tend autour du globe — voit l'un ou l'autre de nous — (d'un seul type sommes-nous!) — vigilant à son travail, — ardent à sa vocation.

C'est que tous ces fameux hommes, — sans nous dire à quelle fin, — nous montraient en nos besognes : — qu'il faut finir sa besogne, — sa quotidienne besogne, — que nulle excuse ne vaut.

Nos maîtres en nos frontières — démontraient que c'est le mieux, — le plus sûr, simple, le mieux, — le plus opportun, le mieux, — d'obéir exactement, — quand on a reçu ses ordres.

Aujourd'hui certains des nôtres, — sous de lointaines étoiles, — portent le plus lourd fardeau, — servant là où ils commandent — (s'il ne sert, nul ne commande) — servant ceux-là qu'ils commandent, — sans espoir et sans désir — d'éloge ou de récompense.

C'est ce que ces fameux hommes — autrefois nous ont appris, — sans nous révéler pourquoi. — Mais au courant des années, — des solitaires années, — quand eurent fui les années, — nous l'avons bien mieux compris (1). »

(1) Nous n'avons pu toujours traduire la lettre de ce fragment, les

Comme cette chanson nous dit le principe d'une telle école! — former des âmes, et dans le sens social. Elle nous dit en outre le caractère spécial de celle-ci, — décisif pour l'orientation du poète. La plupart de ces « deux cents frères » sont aussi venus de l'au delà des Océans. Chaque malle leur apporte des lettres de leurs pères — *civil servants*, administrateurs, officiers, — presque tous chargés des tâches impériales; et c'est aux mêmes tâches que se destinent les enfants. Ainsi, par delà l'horizon des Insulaires, par delà l'étroite terre anglaise, pays des clôtures, cadastré depuis huit cents ans, ils conçoivent d'autres espaces, des continents où se prolongent la puissance et la volonté de l'Angleterre, de vieux mondes orientaux où son devoir propre est d'établir la justice et la loi. Surtout ils conçoivent l'idée du service, dominante, plus tard, chez le poète des *Cinq Nations*, principe de son éthique et de sa philosophie sociale. Déjà ils devancent le précepte de Joseph Chamberlain et, sans penser beaucoup, « ils pensent impérialement. »

Vers 1880, Kipling, si précoce, est de ceux qui pensent. Ce qu'est l'esprit qui l'environne, et déjà sa tendance, on en peut juger par un poème qu'il écrit à seize ans. A la Reine qui venait d'échapper aux coups d'un assassin (mars 1882) il adresse l'hommage de l'École :

... l'hommage que te doivent ceux-là, — dont les pères ont fait face aux hordes des cipayes, — ou t'ont servie dans les neiges russes, — et puis, mourant, léguèrent à leurs fils leurs épées. — Déjà plusieurs des nôtres se sont battus pour toi, — dans la passe afghane ou bien dans le Veldt, — où, presque invisibles, les boules de fumée — jaillissaient des fusils boers.

Et tous sont formés pour obéir à tes ordres, — sur terre, sur mer, en tous lieux où vole le drapeau, — pour lutter et pour suivre à leur tour — et accomplir les destinées de ton Empire...

Soulignons ce dernier mot d'un écolier. Pour la première fois, il prenait le sens qu'il a gardé dans les bouches anglaises

répétitions concertées nous obligeant à garder quelque chose du rythme.

Il est clair que l'École anglaise, telle qu'elle apparaît dans ce poème et dans le roman de Kipling, *Stalky and Co*, se rattache à tout un système social spontanément développé au cours de l'Histoire, et où certaines idées dominent à l'exclusion des autres. Une civilisation, comme une forme organique, comme une œuvre d'art, est un parti pris. L'École anglaise ne saurait donc se comparer à l'École française, qui fait partie d'un autre système. Quelque chose de la différence de principe des deux cultures peut apparaître au cours de cette étude.

depuis les grands poèmes populaires de Kipling. Cela s'appelait *Ave Imperatrix*. A quarante ans bientôt de distance, c'est la conviction de l'auteur que, sous les influences spéciales de Westward Ho, là fut décidée la direction générale de son œuvre.

Son œuvre, la pressent-il déjà? Simplement il écrit, il écrit pour lui, il écrit beaucoup : des monceaux de manuscrits. Ses maîtres, eux, entrevoient les présages. Il est clair qu'il n'est pas comme les autres; le monde de la « représentation » est prépondérant en lui. Qu'il est différent, on se garde bien de le lui dire : pour un Anglais, ce serait un mauvais compliment, et l'éducation nationale tend plutôt à supprimer les différences, (« *d'un seul type sommes-nous !* ») Mais tel est ici le don qui se révèle que le Principal ne peut s'empêcher, sans en avoir l'air, sans rien en dire, de s'y intéresser. Sous prétexte que le jeune rédacteur a besoin de temps, de calme pour le *Journal de l'École*, par une exception inouie quand le médecin n'intervient pas, il le dispense de certains « jeux obligatoires, » et lui ouvre sa bibliothèque particulière.

Là le jeune Kipling a lu librement, profondément, à la soif de son esprit, et non seulement les maîtres de sa langue, surtout ceux de la magnifique Renaissance anglaise, mais les Français (il va tout droit aux plus puissants, qui l'enivrent : Rabelais, Balzac, Hugo), et même les grands Russes. Car il s'est mis de bonne heure au russe, poussé sans doute par son patriotisme anglo-indien, par la vieille idée que l'ennemi de l'Inde anglaise, c'est le Moscovite. Il compte étudier, surveiller l'ennemi.

A seize ans et demi, fini le temps d'école, et on lui donne le choix : passer par Oxford ou Cambridge, s'acheminer par la voie traditionnelle vers une grande carrière anglaise, ou bien rentrer dans l'Inde, quittée il y a dix ans. Il choisit l'Inde, et il choisit sa destinée. Parce qu'il y est revenu vivre de si bonne heure, il est devenu le Kipling que nous connaissons. A partir de ce choix, tout conspire à préciser, fortifier la tendance que l'école de Westward Ho a éveillée en lui.

Et d'abord le voyage, en septembre 1882, à l'âge où l'âme neuve aspire à tout sentir et s'imprégner de tout. Sortie par la sombre Tamise, entre les paquets et chapelets de grands vapeurs venus de toutes les parties du globe, entre les files spectrales de silhouettes industrielles ; *wharves*, usines, chan-

tiers, grues géantes dans la brume, où le soleil malade s'empourpre, blanchit, s'éteint ou se ronge. Et puis la première pulsation du large, la côte anglaise qui se déroule, les troupeaux de steamers que l'on croise, la procession des phares : quelle première vision de la place de l'Angleterre dans les trafics du monde, et comme, un jour, il dira tout cela! A l'avant d'un grand navire anglais, un jeune homme anglais, dont les narines se gonflent au souffle du large, se sent prendre possession de l'héritage de sa race. Bientôt le dernier éclair d'Ouessant, la grande houle qui s'établit, les eaux plus sombres et, chaque jour, chargées d'un bleu plus riche. Et un matin, le pâle et superbe éperon de Gibraltar, la puissance anglaise qui reparaît sous les diagonales tricolores du drapeau : cuirassés, canons, forts, casemates qui partout terraquent la falaise. Route au Sud de l'Europe maintenant (à Malte, encore les canons britanniques), d'une porte à l'autre de cette Méditerranée dont l'Angleterre, en septembre 1882, tient déjà l'autre clef. Lent passage du canal : elle en contrôle l'entrée et la sortie ; — de la Mer-Rouge : elle en possède l'autre issue.

Et, de jour en jour, c'est la lumière oubliée qui revient, qui flamboie sur les eaux torpides, qui frémit sur l'ardente blancheur des sables. Et puis, au débouché, après Aden (pitons couleur de houille par-dessus la houille encore une fois retrouvée du Cardiff), l'entrée dans les immensités libres, des splendeurs plus vastes et plus claires, l'étendue comme élargie, réveillée au grand souffle de la mousson, des nuits prodigieuses, de saisissantes aurores, le soleil jaillissant tout droit, et, à peine envolé du bord enflammé des eaux, éblouissant et brûlant déjà. Enfin, un soir, une bande verte dans l'Est, et peu à peu des corbeilles de feuillage, des palmes, et, par-dessus, les coupoles, les rouges tours impériales. C'est la ville natale du poète qui revient se lever de l'Océan. Sans doute sent-il alors ce qu'il écrira dans son prélude aux *Sept-Mers* : « Je ne suis pas d'une cité méprisable. »

Il vient de débarquer sous le crépuscule rouge ; l'odeur de l'Inde l'enveloppe, avec la chaleur d'étuve, le glissement, pieds nus, de la foule multicolore. Soudain quel sentiment du déjà vu! C'est comme un rêve très lointain qui se reforme. Brusque, étrange et tout-puissant afflux! Une vie antérieure remonte en nous, un autre nous-même renaît et nous envahit. Souvenirs

inachevés, venus on ne sait d'où... Et maintenant des mots, des phrases d'une autre langue, et qu'on ne comprend plus, qui vous reviennent (1)...

Seize ans et neuf mois, c'est presque encore l'enfance. Les impressions que l'on reçoit du milieu resteront plus définies dans le souvenir et moins mystérieuses que celles qu'il vous communique à six ans, mais elles s'enfoncent aussi dans l'être en croissance, et contribuent à le déterminer pour la vie. Cette Inde que revoit Kipling va le reprendre, exercer sur lui des influences continues (il ne la quittera plus jusqu'à vingt-quatre ans). Son âme d'Orient qui renaît va grandir et se préciser, mais elle ne se mêlera pas à celle qu'il rapporte d'Angleterre, pas plus que ne se mêlent deux langues qu'apprend un enfant. On dirait qu'il en est de ces formes de l'esprit comme souvent de deux types ethniques éloignés qui se laissent rapprocher, non combiner, et dont les produits sont de l'une ou de l'autre race. En Kipling, les deux âmes se juxtaposent et demeurent indépendantes. Il sait bien cette dualité, et dans une chanson de son *Kim*, il en a remercié les dieux :

Je réfléchis fort au Bien, au Vrai, dans les religions qui sont sous le soleil, — mais surtout à Allah, qui fit différents les deux côtés de ma tête.

Disciples de Wesley, troupeau de Calvin, blancs, jaunes ou couleur de bronze, — Chamans, Guèbres ou Schiites, — ministres, brahmes ou talapoins.

Je bois à vos santés, mes frères, — de quelque façon que vos prières soient dites, — et loué soit Allah, qui fit différents les deux côtés de ma tête !

Moi je pourrais bien me passer de chemise et de souliers, — d'ami, de pain et de tabac, — mais pas pour un seul jour je ne renoncerais — à la différence entre les deux côtés de ma tête !

Une grande différence, c'est que l'un des côtés de l'être est lesté, et que l'autre ne l'est pas. Peu importe la couleur, et même la matière orientale du premier : c'est sur le second que l'être toujours retombera. Dix ans de discipline anglaise ont donné au jeune Kipling sa substance profonde, son métal inaltérable. Par-dessous tout ce qui se reflète et se prolonge en lui

(1) *The Tomb of his Ancestors*, dans *The Day's Work*.

de l'Inde et de ses suggestions, persiste, latente, au cours des besognes quotidiennes, se révèle, aux jours où il faut choisir, la foi dans la rigoureuse loi qui commande l'effort et le dévouement.

Cette loi, tout ce qui est anglais dans ce morceau d'Asie va le lui rappeler, en même temps que la grandeur anglaise. D'abord son métier. Tout de suite il est journaliste, à la *Civil and Military Gazette*, de Lahore, et pour rédiger cette feuille, il est seul, avec le directeur qui l'a engagé sur la vue de quelques numéros du *Journal de l'École*. A côté d'eux, dans les bureaux, à l'imprimerie, cent soixante indigènes. Son métier, il l'aime (aujourd'hui, il s'émeut encore au bruit, à l'odeur d'une salle de composition) : c'est le travail personnel, c'est l'indépendance. A dix-sept ans, à côté de ses parents dont il gardera le culte (c'est à son père, dit-il, qu'il doit le meilleur de lui-même et de son art), il a déjà ses serviteurs, son cheval, sa charrette, son club, ses amis, vraiment sa vie à lui (1). Mais au bureau, où il passe des nuits, où la chaleur dépasse pendant des mois trente degrés, quelle continuité de l'attention et de l'effort ! « Dans mon propre petit monde, dira-t-il, la première leçon que j'appris fut de fidélité à mon journal : obligation de le servir, qu'il fît chaud ou froid, que je fusse bien portant ou malade. » On n'évite pas toujours la fièvre, la dysenterie.

A cette leçon s'en ajoute une autre, continuant celle qu'il a reçue des choses. A cette époque, la presse anglo-indienne vivait surtout de télégrammes du dehors, de morceaux d'articles empruntés, suivant des arrangements d'échange, aux grands journaux de la métropole et des *Dominions*. C'est Kipling qui reçoit tout cela, qui découpe, colle, résume, commente. Sur une âme préparée, orientée comme la sienne, imaginez l'effet de toutes les heures passées dans cet office où vient vibrer la vie de tout le monde anglais. Les nouvelles arrivent par courants lancés de l'Est et de l'Ouest, des deux côtés de la terre, et l'on peut dire que dans cette âme, à chaque éclair de leur rencontre, la conscience de l'Empire se produit. De temps à autre, il voyage, de l'Himalaya à la mer du Deccan, d'abord pour sa gazette de Lahore, plus tard pour le grand *Pioneer* d'Allahabad, car le succès est venu. Il voit les choses, les hommes, les races, les castes. Son titre de journaliste, le nom de son

(1) Le père de Rudyard Kipling était conservateur du musée de Lahore.

père, respecté par toute l'Inde, bientôt la réputation que lui font ses vers, ses premiers contes, l'introduisent partout, et devant sa jeunesse, les chefs, civils, militaires, qui le sentent, par son origine et son éducation, de leur espèce, parlent sans peser leur mots. Il cause avec des gouverneurs, des vice-rois, avec un lord Roberts. Il prend une idée directe, concrète, des tâches de gouvernement, et de cette large expérience, acquise si jeune, et qui fait déjà la substance diverse et la profonde vérité de ses nouvelles, ce qui le frappe, et qu'il retiendra surtout, c'est qu'en chacun de ceux qui représentent l'Angleterre dans l'Inde, reparait, actif et prépondérant, le principe dont l'école anglaise l'a déjà pénétré : loyalisme aux tâches prescrites, don total et tacite de soi-même au devoir quotidien. La même leçon dont il avait appris la pratique à dix-sept ans, dans son bureau de Lahore, toute l'Inde anglaise la lui répète, et il le dira : « Quant à ma conception de « l'Impérialisme » (nous verrons quel sens il attache à ce mot), elle me fut donnée par des hommes qui souvent maudissaient leurs besognes, mais qui les menaient jusqu'au bout, sans secours, sans espoir de récompense, dans des circonstances hostiles. » C'est en propres termes ce que dit sa *Chanson de l'École*, de l'école qui veut former des hommes maîtres d'eux-mêmes et serviteurs de l'Empire. Toute la poésie de Kipling nous répétera cette forte religion du devoir. Bien plus que le culte de l'énergie, elle fait le fond si grave de son œuvre éblouissante.

Dès ces années-là, cette œuvre a commencé d'éblouir. Certains contes, publiés par ses deux journaux, et que réunissent en minces volumes les éditeurs d'Allahabad et de Bombay, sont parmi ses plus beaux. Sa puissance créatrice, la grandeur et la force de sa vision s'y attestent avec sa sûreté de trait, ses raccourcis, l'énergie de son noir et blanc, sa science des effets, sa connaissance immédiate et ses profondes intuitions de tant d'âmes, types, réalités. Déjà, à Londres, quelques personnes, bientôt un petit public averti suivent la rapide montée du nouvel astre. Mais, vers 1888, le poète ignore ses pouvoirs et ne s'est pas encore déployé. Dans ses *Departmental Ditties* (1886), écrits à ses moments perdus, et qui chantent surtout les histoires de la grande potinière anglo-indienne, celles qui courent les mess, les bureaux, les jardins de tennis, depuis le Maidân et le Great Eastern de Calcutta jusqu'au Jokko de Simla, il n'a

voulu qu'amuser les coloniaux de l'Inde. Il ne parle pas encore au vaste monde anglais. Le grand dessous sérieux, le fervent rêve moral, patriotique et quasi religieux qu'il accumule, et que traduiront ses principaux poèmes, ne s'est pas encore révélé.

C'est son voyage de 1889 qui semble l'exciter à sa mission. A vingt-quatre ans, il part pour Londres, où il veut prendre sa mesure, et qu'il regardera avec les mêmes yeux, presque étrangers et qui jugent, que ceux de son Dick Heldar revenant de Haute-Égypte, — des yeux habitués aux grands espaces, à la toute-puissante lumière où la vie et la mort semblent plus amples et plus simples.

Ce voyage achève de lui montrer le monde, et ce qu'y sont, ce qu'y ont fait les hommes de sa race. Route à l'Est cette fois, avec escales à Rangoon, Moulmein, Penang (où il apprend, dans les mess, les clubs, les histoires de la récente guerre birmane), et puis à Singapour, Hong-Kong, — et chaque fois, comme jadis sur la route de l'Ouest, reparaît « le vieux haillon » aux croix de trois couleurs. Il arrive au Japon, où sa langue est la seconde langue : il l'entend d'abord sur les quais de Yokohama, chez les phoquiers de Frisco, de Glascow, de Vancouver, dont il contera de terribles histoires. Et puis, sur un grand navire canadien, il traverse le Pacifique. Coloniaux à bord, fonctionnaires de l'Inde, Écossais de Manille, Américains de Californie, missionnaires de Londres ; et, au fumoir, ces anecdotes qui sont la monnaie de la vie sociale chez les Anglo-Saxons, et supposent l'univers anglo-saxon.

En Amérique, il retrouve cet univers. Sans doute, bien des choses l'y étonnent : le rythme précipité de la vie, une insouciance, un désordre apparents, des âmes tournées vers le dehors et soudain traversées par des courants d'émotion collective, une inquiétante instabilité nerveuse, un certain cynisme de l'humour, une certaine fanfaronnade, une étrange grandeur de la conception et de l'entreprise, une âpreté générale aux affaires, d'admirables élans d'altruisme enthousiaste, et, suprême contraste avec la roideur britannique, la faculté d'improviser et de s'adapter à tout. Mais, tout de même, ce n'est là qu'une variante de l'humanité anglo-saxonne, comme, par l'effet du climat sec, de conditions analogues de vie, il s'en prépare en Australie, au Cap, au Canada. Une espèce nouvelle, issue de

l'ancienne. Même langue, même religion, même littérature, mêmes ancêtres. C'est d'Angleterre qu'était venu tout le germe de cette civilisation : individualisme, conscience puritaine, Bible et libre concurrence, *self government* du groupe comme de l'individu. Et si la matière humaine commençait déjà de changer, affluant maintenant de l'Europe continentale, le germe originel continuait d'agir et de déterminer le type. Dans ce monde américain, Kipling reconnaît une œuvre de sa race, et c'est en le traversant qu'il conçoit l'une des grandes idées de sa poésie. Cette idée, il la définit au courant de la plume, dans une de ses lettres au *Pioneer*, avec la gaîté de la jeunesse en liberté, avec l'humour d'un Anglais que l'Amérique met en verve un peu comme Marseille nous amuse. Mais c'est sa mission même qui lui apparaît quand il écrit les paroles suivantes :

Il faut que naisse un poète qui donnera aux Anglais la vraie chanson de leur terre, — laquelle est environ la moitié du monde. Reste donc à composer la plus grande de toutes les chansons, la Saga des Anglo-Saxons autour du globe, un péan qui combinera le lent, terrible mouvement du *Chant de Guerre de la République* (si vous l'ignorez, faites-vous chanter cette mélopée-là) avec celui de *Britannia n'a pas besoin de remparts;* le bourdon du *Grenadier Britannique* avec le rythme de ce parfait pas redoublé : *A travers la Géorgie;* et, pour terminer, la lamentation de la *Marche Funèbre.* Car nous, oui, nous-mêmes, qui partageons entre nous le monde comme ne firent jamais les dieux, nous sommes mortels en nos êtres particuliers. Qui est-ce qui veut signer le contrat?

Ces lignes sont de l'été de 1889. En automne, il est à Londres, et de sa haute fenêtre, au-dessus de l'*Embankment*, il voit l'infini serré des petits toits noirs se perdre au loin dans la brume, comme un banc de madrépores dans le trouble de l'ombre sous-marine. Mais à l'Est, par-dessus les étendues de brique fumante, on devine de hautes croix fantômes, des mâts, des vergues, suggérant les au-delà du globe et les lointains trafics. Non loin, au long de la fuligineuse Tamise, règnent les tours gothiques du Parlement, portant haut l'étendard dont les fières couleurs fondent, s'engrisaillent dans l'espace. Et par derrière, c'est Westminster, — sanctuaire de la race, où dorment les poètes et héros de l'Angleterre, les rois-chevaliers du moyen âge, — « l'Abbaye qui fait que nous disons *Nous.* »

Rudyard Kipling est là au cœur ancien du monde anglais,

au centre d'où s'est épandu peu à peu l'Empire. Et l'année suivante, en 1890, il a déjà écrit la *Chanson des Anglais*.

II

LA POÉSIE DE L'IMPÉRIALISME

Des Anglais : il faut s'arrêter à ce dernier mot. En un temps où l'on commence, de l'autre côté du détroit, à ne plus parler d'Angleterre, *England*, mais de Bretagne, *Britain*, où c'est le terme *British* qui désigne officiellement les sujets de la Reine, Kipling ne dit jamais que les Anglais, — *the English*. Et ce mot, il le prend tantôt dans le sens le plus large, puisqu'il en étend la portée aux « Cinq Nations, » (1) et même, dans le passage qu'on vient de lire, à la population principale des États-Unis, — tantôt dans le sens étroit, celui que Gallois, Irlandais, Écossais, surtout, ont peu à peu imposé à la langue en insistant pour qu'on n'appelât plus de ce nom l'ensemble, mais seulement l'un des peuples de Grande-Bretagne. Mais c'est, entre tous, le peuple politique à qui le pays doit son principe organisateur, sa force d'action et d'expansion ; et l'étranger ne s'y trompe point, qui persiste à dire *Angleterre* pour tout le Royaume-Uni. De là cette double signification que le poète, sans illogisme, peut prêter à la fois au même vocable. L'idée, c'est que si les Cinq Nations comprennent des races diverses, les Anglais les ont construites, qu'elles sont œuvre anglaise, — anglaises de formation, de type et de culture ; c'est que son Empire, l'Angleterre le doit au descendant de l'Angle, du Saxon, du Northman — yeoman, fermier, squire, marchand, navigateur, — à l'homme lent, patient, pratique, tenace à l'effort, résistant à l'ennui, religieux et respectueux de la Loi, l'homme dont Carlyle a célébré la prise sur la matière, les vertus de silence et de discipline spontanée, — celui que de Foe nous a montré ne tirant que de soi son courage, sa résistance et son activité, opposant son labeur à la solitude, lisant la Bible et colonisant, se créant de ses mains son *home* et le perfectionnant toujours, et, parce qu'il a su s'imposer une loi, parce qu'il est non seulement son maître, mais maître de soi-même, finissant par devenir le maître des choses dans son île.

(1) Angleterre, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Canada.

Tel est le type que, depuis Meredith et Matthew Arnold, l'on oppose, de l'autre côté du détroit, au Celte artiste et loquace, fantasque et sensitif, à la race qui a créé le plus aérien et le plus magique de la poésie anglaise, et que, si longtemps, on a définie impratique (on découvre aujourd'hui que dans le domaine des faits, elle pourrait être en train de prendre sa revanche.) « Celte et Saxon, » Kipling fait la même distinction que le grand romancier gallois (1). Et l'on peut dire que si, dans la littérature d'outre-Manche, Meredith apparaît comme le champion du Celte, c'est de l'Anglais, du Saxon (*Saoz*, disent encore nos Bretons), que Rudyard Kipling est le poète et le porte-voix (2).

Jusqu'à quel point le type ainsi nommé est-il vraiment ethnique, comme on le croit en général, et non pas simple produit de culture? C'est un fait qu'il prédomine, avec la complexion claire, dans l'Est de la grande île, où les envahisseurs ont abondé. Mais il semble bien aussi que ses caractéristiques morales sont allées se renforçant, lorsque sous l'influence des historiens, romanciers, moralistes, on en a pris conscience, lorsqu'elles sont apparues comme nationales, et que vers cette nouvelle idée de perfection, l'opinion, l'éducation, les mœurs, se sont orientées. Ce n'est qu'au XIXe siècle que l'Anglais s'est fait généralement, et de parti pris, si anglais (au XVIIIe, il veut être un « homme de sentiment, » et il exprime très bien ses émotions) (3). C'est alors que s'est établi chez lui, aux dépens de certaines valeurs esthétiques et intellectuelles, le culte de la santé et de l'action, le prestige de l'homme fort, de regard tranquille, de parole et de gestes rares, qui peut commander parce qu'il est dressé à se commander, et que l'idée de ses consignes le possède. Mais souvent, sous l'apparence apprise et unie du gentleman moderne, comme sous la patience et le flegme primitifs, se cachent ou dorment de profondes, dangereuses énergies, de rêve, de passion, qui peuvent soudain surgir pour jeter l'être aux âpres voluptés du risque, de l'aventure et de la bataille.

(1) *Celte et Saxon :* titre d'un roman posthume de Meredith.

(2) Sur l'opposition du Celte et de l'Anglais, v. *The Puzzler* dans *Songs from Books*.

(3) La sensibilité, l'expression de l'émotion ont gardé leur valeur sociale chez les Américains, qui, à certains égards, sont restés des Anglais du XVIIIe siècle.

Voilà l'homme à fond de Berserker, que Kipling, comme Carlyle, a vu dans l'Anglais proprement dit, voilà le coureur d'Océan et l'obstiné pionnier qui a porté partout avec lui l'entreprise anglaise et l'instinct de la ruche anglaise. Et voilà le bâtisseur de l'Empire (1).

L'Empire, il est à son apogée, à l'époque où Kipling en devient le révélateur. Les poèmes des *Sept-Mers* furent écrits de 1890 à 1896, et c'est presque l'intervalle qui sépare les deux jubilés de la reine Victoria. La célèbre *Prière pour la fin du Service* (*Recessional*, 1897), qui clôt le volume des *Cinq Nations*, devrait figurer dans la même série : c'est la date de l'apothéose. Alors, parmi les couleurs et les fastes de l'Orient, aux acclamations des peuples de l'Empire, aux tonnerres de la plus puissante flotte que le monde ait jamais vue rassemblée, culmine le règne qui, depuis un demi-siècle, n'a donné à l'Angleterre que des bonheurs, un accroissement continu de richesse, de territoires et de prestige.

Deux ans plus tard, les ombres commenceront de descendre, lourdes tout de suite, avec les premières défaites de la guerre du Transvaal ; et l'année suivante, c'est dans ce noir nuage que s'évanouira le soleil victorien. La guerre s'achève, mais des doutes, inquiétudes, subsistent, se généralisent. Les fondations morales, sociales, politiques de cet énorme monde anglais sont-elles saines ? Le colosse est-il aux pieds d'argile ? Par exemple, il apparaît que le pays a perdu l'avance industrielle qui, si longtemps, lui avait assuré les marchés du monde, et Joseph Chamberlain, au cours de son ardente campagne pour l'union douanière de l'Empire, va tenter d'ouvrir tous les yeux. Concurrence allemande pour la quantité de la production, concurrence américaine pour les prix de revient. Dès 98, les

(1) Sur cette puissance d'inhibition de l'âme anglaise, voir surtout *Et Dona Ferentes*, dans *The Five Nations*.

Sur les Anglais : *Les hommes en haut de forme à reflets, en longues redingotes, les hommes qui ne se battent pas en duel, les hommes qui se battent avec des votes, les hommes qui prennent leur plaisir comme saint Laurent prenait son gril.*

Sur la colère anglaise : *La violente rage comprimée qui ronge en dedans...*

Sur l'éducation anglaise : *O mon pays, bénie soit la discipline qui règne du cottage au château, — trompe l'étranger, mais donne à tes fils leur bouclier ! — parole égale, action mesurée, âme lente, difficile à émouvoir, — jusqu'à ce que s'éveille en nous notre diable insulaire, non moins ardent quand nous le tenons sous le frein.*

plus clairvoyants ont aperçu la menace qui se prépare à Berlin, l'intention de défi pour la maîtrise des mers. Un peu plus tard, c'est le progrès soudain du socialisme, l'importation du syndicalisme révolutionnaire, cependant que, chez les nouveaux maîtres de la pensée, l'esprit critique apparaît et se prend aux mœurs, préjugés, croyances, traditions, institutions qui composent l'essence la plus anglaise de l'Angleterre, son principe organisateur, celui qui depuis si longtemps agit sur chaque génération pour lui imposer la forme, la structure d'âme nationale. Et depuis ces premiers doutes, quelles autres et presque tragiques anxiétés, quelles visions du désaccord entre les formes réalisées et les réalités environnantes !

Mais à l'époque où Kipling paraît et grandit si vite, l'adaptation semble achevée, définitive. Sauf chez quelques esprits très lucides, nul pressentiment. Fin radieuse d'un grand âge, mais rien n'annonce que c'est une fin. Le prestige de la couronne est sans pareil ; la reine, l'objet d'une vénération quasi religieuse. Les institutions, les rites, tout l'ordre ancien sont incontestés. Le prestige des Lords et des Communes est intact, et leur essence encore oligarchique. Le gentleman règne. Par un Gladstone, un Ruskin, un Tennyson, la grandeur spirituelle de l'époque antérieure se prolonge. Les magnifiques soldats rouges, de tenue si précise et si fière, sous les vieux drapeaux qui portent les noms de Vittoria ou de Ramillies, ont un aspect de force incomparable. Dans les statistiques de production industrielle et de commerce, l'Angleterre est loin devant tous ses concurrents Sans méthode, sans système, elle a continué d'élargir la place qu'elle occupe sur la planète : l'Égypte, la Birmanie, Zanzibar viennent encore, et presque sans que son peuple y fît attention, de s'y ajouter.

Voilà le patrimoine toujours et naturellement grandissant auquel naît chaque Anglais, qu'il reçoit comme l'enfant le domaine natal, sans y penser, à la façon anglaise, et que Kipling entreprend de chanter. Il s'agit d'en révéler à cet Anglais la grandeur et la beauté — *O goodly is our heritage!* entonne le poète avec l'archaïque liturgie de l'Église d'Angleterre, — de lui dire la noblesse du titre qui s'y attache, et que ce domaine épars est une patrie, laquelle impose des devoirs. Dans un pays que l'étranger juge imbu d'orgueil national (mais le mot « nationalisme » n'y a de sens qu'en Irlande), c'est un fait

singulier qu'un tel enseignement soit nécessaire et semble nouveau. On ne parle guère de patriotisme chez les Anglais ; l'école même n'en dit rien, peut-être parce qu'on prononce difficilement les grands mots, et que les mœurs, l'opinion découragent l'expression du sentiment. On en parle si peu qu'on a pu croire à de l'indifférence, et que Kipling, comparant ce mutisme aux chants, discours, ardentes et vibrantes formules qui traduisent tous les jours, aux États-Unis, la religion de la Patrie, la foi dans son idéal propre et ses destinées, Kipling, en 1889, accusait la plupart des bourgeois de l'Ile « de ne voir dans la patrie qu'une abstraction ou bien une institution commode, quelque chose comme une coopérative pour se procurer des policemen et des pompiers... Quant à la populace, elle vous rirait au nez si vous lui parliez d'un devoir envers le pays (1). »

Bien entendu, il exagérait. Mais il semble que chez les très vieux peuples, le sentiment individuel de l'attache au groupe a fini par s'intégrer dans l'être organique et profond ; il y est si bien descendu qu'il n'apparaît plus, qu'il s'ignore dans le quotidien de la vie. C'est dans les patries récentes qu'il aspire à s'affirmer et se propager, comme la religion d'un néophyte, et devient alors sujet d'enseignement et de lyrisme. C'est l'Italien, l'Allemand, l'Américain, le nouvel Américain surtout, qui s'exalte lyriquement de son patriotisme. Fixé dans son pays par mille ans d'histoire en milieu clos, passé presque à l'état d'espèce, l'Anglais se contente d'être Anglais. Plus il l'est fortement, et moins il y songe. Il y a vingt-cinq ans, dans sa quiétude accoutumée, le peuple qui s'est lui-même appelé *Bull* était encore John Bull, fort ignorant du monde extérieur, comme le taureau est le taureau et ne connaît que son propre univers. Il ne se comparait pas autrui, il ne connaissait, n'imaginait pas autrui, ce qui souvent désobligeait, passait pour dédain, égotisme, égoïsme, et n'était qu'insulaire ingénuité. A peine, en ces jours heureux, voyait il sa personne à part au milieu des nations. Il fallait une résistance, un heurt, celui d'une volonté barrant à son habitude ou son simple appétit le chemin d'un pâturage, pour l'éveiller à la conscience de son être distinct. Mais devant une telle opposition, avec quelle force il se posait ! Avec quelle unanimité, en toutes les âmes de ce

(1) *From Sea to Sea*, XXXVI.

peuple, surgissait le patriotisme latent! Alors sonnaient les *Rule Britannia*, les *By Jingo!* les *Hearts of Oak*, et le *Tow row wow* du *British Grenadier*. Ces sursauts se faisaient de plus en plus rares: chaque fois, depuis 1854, tout s'était si vite arrangé! Avec de telles éclipses du sentiment national, le danger, que Kipling a toujours vu, c'est que, devant un ennemi secret, attentif et rapide, l'instinct de défense s'éveille trop tard, et, le combat s'imposant soudain, se trouve désarmé.

Quant au patriotisme de l'Empire, en 1890, il n'en était pas question. On ne concevait même pas l'Empire. Et parce qu'on ne le concevait point, parce que personne ne l'avait voulu, prémédité, on peut dire qu'il n'y avait pas d'Empire, sauf dans l'Inde, où Disraeli, pour naturaliser le Souverain, et en accroître le prestige, avait inventé de proclamer la vieille Reine *Kaisar i Hind*, comme les Mogols. L'Empire indien existait, on ne parlait pas d'un Empire anglais. Non seulement le mot ne répondait à rien d'organique ou simplement d'organisé (et c'est encore le cas aujourd'hui), mais il ne signifiait aucune réalité morale, nul ensemble dont un lien spirituel assurât l'unité. Il y avait la Grande Bretagne et ses « possessions; » il y avait de grands pays qu'on appelait toujours colonies (on a dit *Dominions* en 1907, pour supprimer toute idée de tutelle ou vasselage), — de fait non moins autonomes que la métropole. Entre ces peuples et la patrie mère, le lien sentimental était si faible que chacun semblait voué au même destin que les colonies d'Amérique: à la séparation. Fin logique, et que tout le monde avait prédite quand le Canada fut émancipé, au début du règne de Victoria. Et en effet, on avait déjà vu ce pays menacer de s'allier aux États-Unis; l'Australie opposer à l'immigration des barrières qui, de fait, excluaient les ouvriers britanniques aussi bien que les Jaunes. Contre la concurrence industrielle de la métropole, les *Dominions* se protégeaient efficacement par des tarifs. Telles semblent, vers 1886, l'indifférence et l'indépendance de chacune, que M. Chamberlain pronostique à cette date que « si l'Angleterre se trouve jamais engagée dans une guerre, elles partiront à la dérive et finalement se détacheront pour toujours. » Et ces prophéties ne scandalisaient pas. Simplement, l'Angleterre avait essaimé. Chaque essain s'était fait sa ruche, du même type que la ruche-mère, et qui, grandissant, vivait de plus en plus sa destinée propre. Et on le croyait, on le répétait: c'est parce

qu'ils n'avaient rien prémédité, rien organisé systématiquement, parce qu'ils s'étaient répandus selon les modes naturels, par l'activité de l'individu, portant en soi, avec l'expérience, avec l'habitude et l'instinct de l'espèce, le principe de la ruche, que les Anglais tenaient une si grande place dans le monde (1).

Le sentiment de la famille est aussi de la nature, mais il a besoin d'être entretenu. Il n'est pas très actif en pays anglo-saxon, où l'on vit surtout dans l'immédiat et le pratique, où les plus proches se séparent si facilement pour essayer au loin leur fortune, et puis s'oublient. De type et de civilisation, ils demeurent anglais, mais le milieu nouveau les prend vite, et bientôt ce n'est plus Anglais, mais Australiens, Canadiens, qu'ils s'appellent. Trait singulier chez ces peuples, où le principe qu'on nomme aujourd'hui race se produit en caractères si évidents et si forts, l'idée de race, si active aujourd'hui dans le reste du monde, demeure faible, sauf quand un instinct vital l'impose, en présence de populations de couleur ou de civilisation trop différente. L'esprit anglais ne se laisse pas influencer par une notion abstraite, et ce n'est pas où il règne qu'on trouverait une autorité, une volonté d'État pour la propager.

Trois ans avant la guerre dont les coups devaient émouvoir et moralement grouper les nations anglaises, près de vingt ans avant la grande guerre, voilà le service que Kipling rend à toutes, en célébrant dans les *Sept Mers* le sang et les souvenirs communs : il prépare la volonté de réunion. En ces poèmes (la plupart antérieurs, mais qu'il réunit alors) a sonné pour la première fois le thème de l'Empire. Il ne faut pas se tromper sur la portée de ce mot : c'est parce qu'il prête à confusion qu'on a souvent tenté de le remplacer par celui de *Commonwealth*. L'Empire, c'est l'assemblée des peuples anglais; l'Impérialisme, c'est la conscience de l'Empire. Signification morale, dira lord Milner (2). Bien entendu, en Angleterre comme ailleurs, il y a toujours eu des hommes, des partis qui rêvaient de peindre toute la carte à la couleur nationale. Mais l'idée de Kipling est claire : il s'agit dans sa poésie d'un Empire

(1) « Nowhere is the distrust of what is termed « logic » so firmly rooted as in England : a course of conduct which stands out as sharply « logical » is in itself suspect.... J. A. Hobson, *Imperialism*, p. 221.

(2) « It is a mistake to think of Imperialism as principally concerned with extension of territory, with « painting the map red. » It is a question of preserving the unity of a great race. » Lord Milner, *The Nation and the Empire*.

pour la défense et non pour la conquête — bientôt pour la défense contre un Impérialisme de tout autre espèce. Il s'agit non de l'hégémonie anglaise dans le monde, mais de la fraternité anglaise dans le monde. Il s'agit de se reconnaître, de fonder spirituellement les États-Unis britanniques, de ressusciter, de maintenir à travers les Océans le sentiment et le nom de la famille. Il s'agit de l'Alliance entre les frères. Rappelons-nous qu'il est « le poète d'une tribu. »

*
* *

En Allemagne, c'est par des dissertations métaphysiques, d'histoire et de philologie, par des leçons de professeurs, qu'on a éveillé le rêve d'Empire et de conquête. En Angleterre, pour agir sur les âmes, il fallait des images, une poésie à la fois réaliste et lyrique, de substance toute concrète, que traversent, où se mêlent, en vivantes, émouvantes pulsations, — rythmes, bruits, couleurs, émois, ardeurs, aspirations, — les modes les plus significatifs des choses et les états les plus intenses de l'être intérieur. C'est en ses grands aspects le monde où s'est déployée l'âme anglaise, et puis c'est elle-même, en ses caractères profonds, en ses réactions propres, que fait apparaître le poète des *Sept Mers*.

Il dit surtout l'épopée des Anglais, et la mer, champ de leur aventure, leur désir de l'aventure et de la mer. En des mètres où passent tantôt des rythmes lents, inévitables comme des montées et processions de houles, tantôt des tumultes et des fureurs de tempête (*the yelling Channel tempest when the siren hoots and roars*), tantôt des placidités immenses comme le sommeil de l'élément, en des vers gonflés d'un désir venu du fonds atavique de l'être, il évoque d'un pôle à l'autre les grandes eaux du globe, qui sont le domaine propre de la race, la part qui lui est dévolue, — *the Ocean at large our share*. Eaux du Nord, blanches entre les glaces, étouffées sous les rideaux de neige, eaux évanouies sous leur propre fumée, eaux grises dont l'onde nue se propage entre les granits, soulevant en silence les algues.... Et puis les champs lisses, les étendues planes de la Manche (*the lineless, level floors*) par les crépuscules sans fin de l'été ; le libre Atlantique, sa houle qui se lève, huileuse, avant la tempête ; les torpeurs éblouies de la ligne, et la bleue monotonie des Océans du Sud, où les grands voi-

liers, sans changer l'amure, courent le même bord pendant des semaines, sous la fuite régulière des blancs nuages de l'Alizé. Et avec la mer, voici les choses de la mer et des marins : les phares « aux genoux chargés de goémons, » aux reins battus par les bonds des glauques masses fumantes; et, dans le silence et la nuit de l'abîme, les câbles inertes, où courent des frissons qui sont les pensées des hommes. Et voici les bateaux, « rapides navettes qui tissent le métier de l'Empire, » depuis la goélette qui lève l'ancre dans le port, et qui frémit, s'oriente dans la nuit, avide du vent, de la mer et de l'espace, jusqu'au long courrier qui peinait, il y a trois semaines, dans les brumes et les mauvais temps du sombre cinquantième parallèle, et qui maintenant, près de la splendide ceinture du monde, voit les côtes étranges glisser en féeriques décors ; — depuis le rude charbonnier souillé de fumée et de suie, jusqu'à l'aristocratique paquebot, jusqu'au *destroyer* de six mille chevaux qui, sous le crépuscule pluvieux de cinq heures, bas et gris dans la vague grise, porte tout droit la mort à la proie qu'il a choisie. Il n'a même pas oublié l'épave, le pauvre bateau sans âme depuis que l'homme l'a quitté, — blanchi par le sel et le soleil, roulant, pivotant, aveugle, à la merci des marées et des vagues, dans l'ardent cercle bleu, et qui vire, revient toujours d'un bord à l'autre, sous les étoiles dont son beaupré ne peut pas tenir une seule.

La mer attire. C'est le champ libre où nos ardeurs de désir et de rêve s'élancent à l'inconnu. En combien d'âmes anglaises, depuis les rôdeurs de mer saxons et les Vikings jusqu'à tant de commis de la Cité, d'employés de magasin, qui regrettent l'espace entre les bâtisses industrielles, sous les fumées de l'Angleterre moderne, cette aspiration n'a-t-elle pas monté? Le chanteur dit le rêve qui peut obséder l'homme dans la ville étouffée par les hommes (*the man-stifled town*). Lui-même a connu la passion de l'au-delà, l'appel de l'horizon où s'abaissent les mâtures des navires, — « ce quelque chose qui vous tourmente dans la tête jusqu'à ce qu'on lâche tout ce qu'on faisait de bon, et que, prenant le large, on voie s'évanouir les feux du port, et qu'on rencontre son pareil, le vent qui vagabonde par le monde (1). » Alors, avec des mouvements qui rendent leurs fièvres et leurs élans, il peut louer les aventuriers de la mer,

(1) *Sestina of the Tramp Royal.*

les découvreurs de terres nouvelles, et les pionniers de ces terres, vrais fondateurs de l'Empire, tous ceux-là qui ont découvert les routes, parce qu'une voix, une puissance, un besoin leur étaient venus *(came the Whisper, came the Vision, came the Power with the Need)* — les hommes dont les squelettes verdissent au fond de la mer, et ceux qui ont marché devant eux par la banquise, le veldt et la prairie, que la faim et la soif et le froid ont couchés sur la terre : et les Anglais, en suivant le chemin marqué par leurs ossements, sont entrés dans leur héritage (1).

Et, par-dessus toutes ces évocations, l'Empire, l'Empire achevé, les colonies, les *Dominions*, chacune à son tour, avec sa lumière, ses paysages, ses senteurs propres, chargées de nostalgie. Matins immobiles et sans souffle du monde austral; voiles de fumée sur l'horizon de la brousse en feu ; immenses prairies sans clôture, où courent les ombres des nuages, où la charrue est seule dans le sillon d'une lieue, sous le vol des goëlands venus des Grands Lacs ; orages, déluges, et puis pâle azur de l'Afrique du Sud, parfums du Karrou grillé; chères et sombres nourrices de l'Inde, et leurs chansons païennes, fraîcheur des profondes vérandahs, flamboyante joaillerie de la mer tropicale, palmes dans le clair de lune, mouches de feu dans les cannes à sucre (2) ! Et déjà, dans la *Chanson des Anglais*, après les paroles des morts attestant leur sang versé, après les promesses des fils, toutes les grandes cités de l'Empire sont apparues, celles d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, et chacune se proclame : Bombay, bruyante du bruissement de toutes les races dans ses bazars et de ses mille usines ; Calcutta, Puissance née du limon — de la mort entre les mains, mais de l'or ; Madras, que Clive baisa sur la bouche et les yeux, jadis couronnée plus haut que les autres reines, et qui rêve à sa gloire ancienne ; Victoria, où l'Occident se change en Orient, rivet où se noue la chaîne magique de l'Empire ; et toutes les autres qui se lèvent, se déclarent à leur tour et saluent la vieille mère, l'Angleterre aux cheveux gris, qui accueille ses enfants et leur répond :

Vraiment vous êtes du Sang, plus lents à bénir qu'à bannir, —

(1) *Song of the Dead.*
(2) *The Native Born*, passim.

peu habitués à vous prosterner au commandement d'autrui. — Chair de la chair que j'enfantai, os des os que j'ai portés, — durs à vous-mêmes comme le seront vos fils, rigides comme l'ont été vos pères. — Plus profond que toute parole notre amour, plus fort que la vie notre lien, — mais nous ne savons pas nous tomber dans les bras, nous n'échangeons pas de baisers quand nous nous rencontrons. — Mon bras n'a point faibli, ma force n'a point passé. — Fils, j'ai porté beaucoup de fils, mais mes mamelles ne sont point séchées. — Voyez, je vous ai fait une place, j'ai largement ouvert mes portes, — pour que vous puissiez parler ensemble, vos barons et vos conseillers, — gardiens des Marches les plus lointaines, Seigneurs des Mers au bas du globe, — oui, parler à votre grisonnante mère qui vous a tenus sur ses genoux ! — parler ensemble, face à face, frère à frère, — pour le bien de vos peuples, pour la fierté de la Race. — Et nous voulons nous faire une promesse. Aussi longtemps qu'en nous durera le Sang, — je saurai que votre bien est le mien, vous sentirez que ma force est la vôtre, — afin qu'au jour d'Armaggedon, à la dernière de toutes les grandes guerres, — notre Maison se tienne toute, et que n'en croulent point les piliers (1).

*
* *

Ces vers sont de 90. Ils appartiennent au premier poème des *Sept Mers*, qui paraissent en 96. De 99 à 1902, se déroule la guerre du Transvaal qui n'est pas la grande guerre, l'Armaggeddon annoncée dès la *Chanson des Anglais*. Mais à l'Empire elle révèle son âme collective, et dans l'émoi qui les traverse toutes, les « Cinq Nations » se sont reconnues sœurs. Au lendemain de la crise, Kipling publie le recueil qui s'intitule les *Cinq Nations*.

C'est l'œuvre précédente qui se poursuit, se développe, de 1897 à 1903, peu à peu adaptée aux nouvelles évidences qui posent autrement au monde anglais les questions de vie et de salut. Au commencement, rien de changé : le règne victorien reste aussi calme et beau ; il culmine avec le second Jubilé et se poursuit encore. Le poète peut répéter les mêmes thèmes : la mer, les navires, les soldats, les émigrants, les explorateurs, l'appétit de l'au-delà, la patiente lutte contre le désert, contre la famine, la peste et l'inondation, la tenace entreprise anglaise d'ordre, d'éducation et de justice dans le vieil Orient décrépit, le dévouement anglais aux tâches de l'homme blanc (2).

(1) *Armaggedon :* on sait que c'est le nom biblique donné par les Anglais, dès le mois d'août 1914, à la Grande Guerre. Ce mot se trouve dans l'Apocalypse XVI, 16.

(2) *Pharaoh and the Sergeant* (1897). *Kitchener's school* (1898).

Mais avec la tourmente du Transvaal, les points de vue se déplacent, d'autres mots d'ordre s'imposent. L'union spirituelle des peuples anglais accomplie, plus n'est besoin, en exaltant l'Empire, d'en stimuler le rêve. Finies les musiques vibrantes qui veulent éveiller la fierté du sang. Chez ce poète qu'on appelle impérialiste, voilà un trait notable : la guerre n'excite pas un geste belliqueux, pas un mot de haine ou de défi à l'adresse de l'adversaire. Du rude et patient adversaire, il parle gravement, avec respect (1), et de la dévastation, comme d'une folie organisée, un rêve sanglant, après quoi, il n'est pour les anciens ennemis que de se donner la main « afin de réparer le tort fait aux vivants et aux morts, » et puis, ensemble, combattre les ennemis de toujours : la grêle, la gelée, la crue, le rouge et bruissant nuage qui porte l'essaim de sauterelles large d'une demi-lieue ; ensemble, de s'efforcer aux saintes guerres sans trêve, entre les semailles et la moisson, pour que la beauté des blés couvre le mauvais rêve et la haine (2). »

Et quand il est question de l'Angleterre, l'attitude est le contraire de l'orgueil impérial. Il ne s'agit plus de chanter la *Chanson des Anglais*, mais de préparer les Anglais réunis aux dangers d'une tout autre guerre, et, à cette fin, de leur dire leurs faiblesses, qui sont leurs fautes, de les inquiéter et contraindre à leur examen de conscience. Ici « le poète de la Tribu » commence d'en devenir le prophète, un prophète comme ceux de l'antique Israël : juge d'abord, juge de son peuple oublieux de la Loi, et qui lui parle sans indulgence, le retourne vers les éternelles vérités. Il l'interpelle avec l'accent véhément et direct, la force autoritaire et nue que l'Anglais nourri de Bible associe à l'idée de l'absolu moral et de la religion. Tel de ces poèmes est une flagellation comme Isaïe en infligeait aux tribus oublieuses. Il n'est, en notre temps, que l'Angleterre (peut-être parce qu'elle est si forte et sûre de soi) pour permettre à ses fils un si libre, audacieux langage. Déjà Carlyle, Ruskin, qui furent aussi des prophètes, et reconnus, avaient châtié leurs compatriotes de tels scorpions. Mais l'opération semblait moins préméditée. Ici le fouet est appliqué de parti pris, longuement, de la savante et presque sanglante façon qui doit laisser sur une forte peau une impression durable.

(1) *General Joubert* (1900).
(2) *The Settler* (1902).

Quelle satire plus sanglante du peuple anglais endormi en ses habitudes et des préjugés séculaires, en son bien-être traditionnel et son illusion de sécurité, que le poème qui s'appelle *Les Vieillards?* (1)

Parce que nous avons un souffle dans notre bouche, parce que nous croyons qu'il est une pensée dans notre tête, — nous poserons que nous sommes vivants, alors qu'en réalité nous sommes morts... — Nous ne reconnaîtrons pas que de vieilles étoiles s'évanouissent, que des étoiles étrangères ont surgi, — qu'avec de nouveaux compas de nouveaux hommes s'aventurent sous de nouveaux cieux. — Nous ramasserons les cordes qui entravèrent notre jeunesse pour en lier les mains de nos enfants. — Nous demanderons à l'eau qui a passé sous les ponts de refluer en arrière pour arroser nos champs. — Nous attellerons des chevaux (les pâles, les propres chevaux de la mort), et, suivant les règles, nous labourerons les sables. — Nous nous coucherons sous le regard du soleil en disant qu'un falot nous manque pour éclairer notre chemin. — Nous nous lèverons à la fin de la journée, et nous bégayerons : « Voici qu'il fait jour! » — Nous attendrons que la bataille soit gagnée pour pousser nos bidets dans la mêlée.

Quel sens ont failli prendre un jour ces derniers mots! C'est ici, traduit dans le véhément langage du poète, plus menaçant et précis, l'avertissement que le futur George V, au retour de son voyage à travers l'Empire et de sa revue de ses peuples, donnera aux Anglais de l'Ile : *Wake up England!* Kipling appartenait à l'Empire. Il avait toujours vu les Insulaires avec des yeux très différents des leurs. Il avait dit leurs vertus; mais comme il savait leurs défauts, — qui sont ces mêmes vertus quand elles ne s'accordent pas aux nécessités! — leur lenteur que l'on admire quand elle se manifeste en patience, leur asservissement à l'habitude, qu'on appelle aussi respect de la tradition, leur impuissance à s'adapter, — qui se confond à leur puissance à résister, leur suffisance, enfin, qui peut se traduire en insuffisance; mais c'est leur certitude et leur fierté. Il s'agissait d'émouvoir cette Angleterre qui méprise l'émotion, d'ébranler « le peuple taureau, » de lui ouvrir de force les yeux, et, comme l'avait entrepris déjà plusieurs fois Kipling — il avait dit la difficulté de la tâche, mais il en savait l'art, — *to make the Britisher sit up.* Il s'agissait de lui enfoncer, à ce peuple,

(1) *The Old Men* (1902).

de le forcer à digérer et assimiler la « leçon, la phénoménale leçon, » que les fermiers boers venaient de lui administrer, « non pas sous les arbres, ni à l'ombre d'une tente, mais en grand, avec une plénitude inconnue à tout autre pays, à travers onze degrés d'un continent nu et brun, » — « l'impériale leçon » dont les effets devaient retentir, « non seulement dans les camps étonnés, mais dans le conseil du Roi, dans l'Église, à l'Université, sur tout le monde obèse des vieilles choses jamais discutées qui nous surchargent et nous étouffent (1). »

Cette « leçon, » que les *Vieillards* présentaient en termes généraux, apparaît plus complète, plus précise et plus impitoyablement énoncée encore dans *Les Insulaires*, — et cette fois, c'est non seulement l'accent, mais souvent le vocabulaire même et les âpres gestes de la Bible :

Nul doute que vous ne soyez le Peuple, — votre trône plus haut que celui du Roi. — Qui parle en votre présence doit dire des choses agréables, — baissant la tête en adoration, pliant le genou dans la crainte...

Derrière les barrières élevées par vos aïeux vigilants, derrière le cercle de vos mers de plomb, — longtemps vous avez passé vos jours dans la tranquillité; longtemps vous êtes restés couchés à votre aise, — si bien que vous disiez de la Bataille : « Où est-elle? » — et du Sabre : « Il est loin de notre vue! » — Vous vous êtes fait un amusement de vos légions diminuées, un joujou de vos hommes en armes, — vous avez fermé vos oreilles à l'avertissement; vous n'avez point voulu voir ni prendre garde. — Vous avez préféré votre repos au labeur de vos soldats, vos appétits de plaisir à leur nécessité.... — Vous avez marchandé vos fils au service, refusé vos champs à leurs tentes de campement, — les obligeant à glaner sur la grand'route la paille pour les briques qu'ils vous apportaient, — les forçant à chercher dans les chemins détournés le métier que jamais vous n'aviez enseigné. — Alors fut déchaîné le Jugement, alors se révéla votre honte — sous les coups d'un petit peuple peu nombreux, mais expert à tenir la campagne. — Tandis que vos hommes forts applaudissaient, vos adolescents partaient pour la guerre, — fils de la cité bien close, non préparés, non dressés, incapables. — Vous les poussiez, incultes, dans la bataille, comme incultes vous les aviez ramassés dans la rue. — Que pensiez-vous qu'ils accompliraient? L'art de la guerre leur viendrait-il en un souffle, — le savoir, par occasion, à la première vue de la Mort surgissant au loin? — Et vous

(1) *The Lesson* (1902).

dressez les chevaux et les chiens que vous nourrissez, et dont vous savez le prix. — Les bêtes sont-elles plus dignes que les âmes de vos sacrifices? — Mais vous disiez : « La valeur se manifestera. » Mais vous disiez : « La fin est proche. » — Et vous leur envoyiez des bonbons et des images pour les aider à terrasser vos ennemis. — Et vous vantiez votre puissance. Et vous étaliez votre orgueil de fer, — avant de vous en aller mendier aux peuples cadets leurs cavaliers et leurs tireurs. — Alors vous êtes retournés à vos hochets, alors vos âmes se sont satisfaites — au spectacle de vos joueurs : les benêts en vêtements de flanelle défendant les trois pieus du cricket, — et les nigauds crottés gardant les poteaux du foot-ball...

Ce dernier trait fut le plus sensible. Je m'en rappelle l'effet, et presque le scandale, quand le *Times*, en 1902, donna *Les Insulaires* (le plus grand des journaux anglais publiait alors en première page ces solennels appels du poète à la nation). Pour la première fois, un Anglais parlait avec dérision de ces jeux anglais qui passent pour une discipline nationale, et qui contribuèrent presque à l'égal de la Bible, au XIXe siècle, à imprimer à chaque génération la forte marque anglaise (1). Wellington n'avait-il pas dit que Waterloo fut gagné sur les terrains de cricket d'Eton, et quatre ans auparavant, Kipling n'avait-il pas donné ces mêmes jeux pour un des secrets, inintelligibles aux peuples sujets, de la maîtrise anglaise (2). Seulement, il y avait eu la leçon, l'impériale, la phénoménale leçon, dont le prix payé n'était pas supérieur au profit, — mais il fallait en profiter. Dans la crise récente, la maison de l'Angleterre s'était révélée plus vétuste qu'on n'avait cru. Contre une bien autre épreuve, dont la menace, en 1902, commençait d'apparaître, il ne suffisait pas d'ajouter telle défense au logis. C'est à ses fondements mêmes qu'il se fallait prendre, à des principes indiscutés jusque-là, par exemple au principe sacro-saint de la « liberté du sujet, » qui, d'avance, s'opposait dans les esprits à toute idée de conscription. Difficile entreprise, dans un pays où ce principe est un sujet ancien d'orgueil, où le poids de l'habitude est si lourd, surtout quand nulle classe n'y est spécialement intéressée, quand nul parti n'y veut risquer sa popularité. Douze ans plus tard, il fallut autre chose que la me-

(1) Il est d'ailleurs évident que Kipling attaque ici les jeux spectaculaires joué par des professionnels, et qui attirent par foules les badauds et parieurs.

(2) *Kitchener's School* (1898), dans *The Five Nations*.

nace : le péril immédiat de mort, pour imposer une telle réforme. En 1902, l'idée que lance Kipling ne peut lever, mais tout de même, c'est un germe, et ses rudes coups préparent le terrain.

De tous les écrivains anglais de son temps, lui seul pouvait oser un tel langage. Il y avait quelque part un poète lauréat, successeur officiel de Tennyson, mais le poète national, et reconnu pour tel depuis son poème religieux du Jubilé, c'était lui. Et il l'était, non seulement pour avoir conçu et traduit avec plus de force que tout autre l'idée de la race, de la patrie et de l'Empire, mais parce que nul n'avait si complètement incarné l'élémentaire et l'essentiel de l'âme anglaise. Tennyson en avait présenté certains traits, et son *Ode sur la mort du duc de Wellington*, célébrant, non la gloire du héros, mais sa fidélité muette au devoir, avait excité un courant d'émotion presque comparable à l'effet du *Recessional*. Mais son art, si littéraire et raffiné, si mêlé d'éléments classiques, celtiques, pouvait bien émouvoir la bourgeoisie, non pas le dessous profond et simple du pays. Au contraire, beaucoup de poèmes de Kipling ont touché jusqu'aux soldats et marins, jusqu'aux commis et boutiquiers, jusqu'aux *settlers* du Veldt et du Far West. Sans doute, tout, chez lui, ne procède pas du fond primitif. Beaucoup de ses inventions sont de la poésie réfléchie, quelques-unes compliquées, abstruses, et qui participent de la prose, parfois d'une obscure prose. Mais quand l'idée est spontanée, elle est claire et se produit dans un rythme inévitable et de force encore inconnue. Alors elle se propage loin, parce que d'essence, d'expression, de mouvement, elle s'accorde aux tendances les plus profondes et générales d'un immense public. Il faut voir de quelles énergies d'âme, de vision et de foi elle tire alors ses pouvoirs.

André Chevrillon.

(A suivre.)

LE
TRÉSOR DES PHARAONS

Le premier jour de mon arrivée à Alexandrie, un fellah, vêtu d'un burnous de laine grossière comme en portent les plus pauvres paysans du Delta, se présenta aux guichets de la Banque où je me trouvais, et tira des pans de sa djellabah une liasse de deux mille livres de banknotes de la « National » qu'il tenait étroitement serrée sur sa poitrine brune. C'était la soulte d'une propriété dont il venait de se rendre acquéreur, et qu'il avait payée près de 200 000 francs, au change actuel. Cet homme, qui avait toutes les apparences d'un misérable, était en passe de devenir un riche propriétaire foncier. Un vieillard dont l'histoire curieuse mérite d'être contée lui succéda. Porte-faix dans sa jeunesse, il avait promené sur sa tête des paniers de poissons à travers les rues de son village. Puis, avec de maigres épargnes, il s'était rendu maître, dans la province de Charkieh, de quelques feddans de terre, dont les revenus lui avaient servi à en acheter sans cesse de nouveaux. Il était ainsi devenu possesseur d'une immense fortune territoriale, qu'il gérait avec les procédés les plus modernes, alliés avec les habitudes culturales les plus anciennes du monde. De son central téléphonique, dont les fils le reliaient jusqu'aux parties les plus extrêmes de ses domaines, notre pacha, presque aveugle, communiquait avec ses nazirs, ses garçons de ferme, ses magasiniers ou ses mécaniciens, et il se tenait en relations constantes avec l'armée des serviteurs qui cultivaient ses champs de coton ou de bersim (trèfle d'Égypte). Il s'informait, dès son lever, des plus petits détails, de la gérance de ses fermes, de la

santé de ses buffles, du rendement de la moisson, donnait ses ordres précis avec une autorité devant laquelle chacun s'inclinait. Ce grand seigneur était parvenu à ce degré de puissance par la sorte de passion sauvage qu'il avait vouée à la terre d'Égypte. Comme je lui demandais la raison de son insatiable désir d'acquérir toujours de nouveaux arpents, il me fit cette réponse : « Vous, Européens, vous aimez les théâtres, les courses, la toilette, que sais-je encore ! vous vous plaisez à habiter de somptueuses demeures ; moi, je n'ai qu'un amour, la terre ! » Il semblait, quand il prononçait ces paroles, que le dernier éclat de ses yeux brûlés par le soleil se rallumait devant la vision de son domaine si laborieusement acquis. Ces deux hommes, le fellah et le riche pacha, communiant dans un même culte pour le limon du Nil, comme autrefois les prêtres d'Isis, me renseignèrent mieux que toutes les statistiques sur les causes de la richesse de l'Égypte.

Les touristes qui visitent Le Caire et ses magnifiques mosquées, qui vont, au clair de lune, admirer les tombeaux des kalifes, puis, parcourant la Haute-Égypte, voient défiler sous leurs yeux les prodigieuses pyramides, les ruines, les hypogées gigantesques attestant l'ancienneté et la grandeur de la civilisation égyptienne, s'imaginent qu'ils ont pénétré le mystère de cette civilisation, parce qu'ils ont appris la succession des dynasties dont les représentants momifiés étalent la magnificence dans leurs suaires éclatants. Cependant, ce n'est pas dans ces souvenirs, quelque troublants qu'ils soient, qu'il faut découvrir le sens de l'histoire égyptienne. Le trésor des Pharaons que, depuis des millénaires, les fellahs se transmettent de générations en générations, n'allez point le chercher dans l'or des fouilles ni sous les hiéroglyphes compliqués des pierres tombales ; il est là, sous vos yeux, toujours aussi précieux qu'il y a quarante siècles, lorsque Khéops faisait construire sa majestueuse nécropole de Gizeh.

Regardez la terre d'Égypte ; voyez « l'onde grasse » du Nil qui s'épanche à travers les bords limoneux sillonnés de canaux et de drains. Contemplez cette population laborieuse, penchée sous un soleil ardent et dont la densité vous étonne, vous comprendrez alors pourquoi l'Égypte fut le premier asile que les hommes se sont plu à habiter. Vous vous expliquerez les raisons pour lesquelles les grands conquérants se sont dis-

puté ses rives. Vous ne vous étonnerez plus que le cortège des Pharaons, des Ptolémées, des Césars, des Mamelouks, des Napoléons, se soit succédé à travers les siècles sous les murs de Memphis, de Thèbes, d'Alexandrie ou du Caire. Aujourd'hui, l'axe de la politique britannique repose encore sur la possession de l'Égypte, et il semble enfin que, lorsque les capitaines illustres et les hommes d'État ont besoin de se tailler un piédestal digne de leur renommée, ce soit encore au pied du Sphinx qu'ils aillent le chercher.

On serait tenté de croire que l'Égypte est un pays de végétation luxuriante. L'imagination, hantée par la légende de Cléopâtre et de Marc-Antoine, se représente leurs amours dans un cadre égayé par des jardins et des îles parfumées à travers lesquelles les bras du fleuve s'écoulent majestueusement. Nulle image ne saurait être plus fausse. L'Égypte est une plaine d'alluvions dénudée, plate et monotone, enserrée entre les sables du désert. La boue gluante du Nil lui donne une sorte d'aspect marécageux. Peu ou point de fleurs : comme les moindres surfaces arrosées sont soumises aux cultures, on n'y voit pas de ces coins verdoyants et diaprés qui font le charme de nos provinces.

Les arbres meurent sous les souffles brûlants du kamsin. La campagne d'Égypte n'en a pas moins une attirance à laquelle on ne résiste guère. Ce sont d'abord, les vestiges d'un passé prestigieux que l'on heurte à chaque instant sous ses pas; puis, cette admirable lumière que l'on ne rencontre nulle part aussi pure, et qui prête aux sables du désert des tonalités merveilleuses. Dans la limpidité de l'atmosphère, les lignes se précisent avec une netteté hiératique, les horizons se prolongent indéfiniment et les moindres profils se découpent dans le ciel bleu avec harmonie. Les voiles pointues des dahabiehs dont les longues antennes surgissent au milieu des palmiers semblent d'immenses lotus blancs descendant au fil de l'eau.

Mais ce n'est pas du pittoresque de l'Égypte que nous avons à nous occuper. Nous ne voulons que rechercher à quoi la terre des Pharaons doit sa richesse de toujours, indiquer comment les procédés d'exploitation actuels s'y relient aux pratiques anciennes de culture, pressentir enfin l'avenir de ce pays sur lequel nous avions des droits anciens que nous venons de céder à nos alliés britanniques.

LA TERRE

La partie cultivable de l'Égypte est limitée par la vallée du Nil et le Delta, dont la superficie est d'environ 33595 kilomètres carrés, à l'exclusion des régions désertiques. Ce sont les premières terres que les hommes ont exploitées d'une façon rationnelle. L'Égypte a servi de champ d'expérience aux agriculteurs. Dans ce creuset, taillé dans le sable et le porphyre par les eaux du Nil, se sont élaborés les premiers essais de culture. Tout y disposait les habitants de l'Égypte ; c'est en effet le seul point du globe où la culture soit en quelque sorte automatique par suite des phénomènes dus aux crues annuelles qui déposent tout le long de la plaine l'engrais et l'eau nécessaires aux récoltes. Les riverains du fleuve étaient d'autant mieux placés pour profiter de ce remarquable privilège que leurs efforts étaient magnifiquement secondés par la nature. Celle-ci leur a servi de professeur agronome.

Les procédés d'exploitation étaient des plus simples. Dès le retrait des eaux, les fellahs de tout âge, s'embourbant jusqu'aux genoux dans la vase liquide, y jetaient le grain à la volée. Il leur suffisait de traîner sur le sol un objet plus ou moins lourd, fut-ce le simple poids d'une palme, pour enfoncer le grain et préparer sa germination. Le froment venait à maturité sans autre soin. Vers le mois de février ou de mars, les céréales étaient coupées à la faucille. Le battage se faisait sur un tertre artificiel, les épis foulés par le pied des animaux tournant en rond, les yeux bandés, autour de l'aire, ainsi qu'au temps des patriarches. Ces habitudes n'ont d'ailleurs point changé et sont encore en usage pour la culture du blé. Nos paysans peuvent s'étonner qu'il vienne ainsi sans labour. Mais l'alluvion du Nil régénère par un curieux phénomène la terre appauvrie par la récolte en lui permettant d'absorber l'oxygène, l'ozone et l'azote de l'atmosphère. L'action du soleil, en desséchant les terrains irrigués par le Nil, y creuse des stries polygonales analogues aux craquelés produits sur certains émaux par la chaleur du four. Ces crevasses géométriques très profondes permettent l'aération du terrain. Il n'est pas de labourage qui puisse réaliser un tel degré de perméabilité, et les fellahs ne se doutent pas que le sol qu'ils exploitent est un

vaste laboratoire où se déroulent de très complexes phénomènes chimiques, physiques et biologiques. Toutes les conditions se trouvent réunies dans la grande majorité des terres pour que ce laboratoire réalise la perfection. Il est aéré, bien chauffé, abondamment pourvu de matières premières et muni de micro-organismes nombreux et actifs. Les alluvions, dont l'épaisseur considérable varie de 12 à 30 mètres, reposent sur un sous-sol généralement perméable de sables ou de graviers. Elles présentent de remarquables qualités; il est à noter que ce sol profond et meuble a l'avantage de n'être ni trop sablonneux, ni trop calcaire : il ne s'échauffe ni ne se dessèche trop vite. Il n'est point argileux, et permet à l'eau et à la chaleur de circuler librement. Le sable, le calcaire, l'argile et l'humus y forment un mélange harmonieux. L'un quelconque de ces éléments physiques n'est-il pas en proportion suffisante? Le fellah aura toujours à sa disposition de quoi y remédier. Le sable est à proximité pour compenser l'excès d'argile, les amendements calcaires pour lutter contre l'exagération d'humus. En revanche, si le sable est en trop grande abondance, on a la possibilité de recourir à la culture des engrais verts ou au colmatage. Le sol de la vallée du Nil est riche en matières premières minérales ou organiques; la potasse y entre pour 0,50 à 0,76 p. 100; la chaux pour 3 à 5 p. 100; dans la plupart des bonnes terres, les matières organiques donnent 8 p. 100 à l'analyse. Enfin, pour se prémunir contre l'épuisement du sol, le paysan ne dispose pas seulement du précieux limon du Nil, il a encore à sa portée de nombreux éléments fertilisants.

D'abord le trèfle d'Alexandrie dont il enfouit les racines pour récupérer l'azote et les matières organiques absorbées par les plans de coton. Il existe enfin tout le long du Nil, de nombreuses ruines d'anciens villages, depuis longtemps abandonnés, portant le nom de Koms, sorte de montagnes de détritus produites par la superposition des habitations et des étables qui, durant de longs siècles, y restèrent édifiées. Dans cette poussière de civilisations, les fellahs vont puiser les nitrates, la potasse et la chaux nécessaires à l'amodiation de leurs terres. Comme si tout, dans ce royaume légendaire, devait établir une relation entre l'homme vivant et son ancêtre lointain, les engrais eux-mêmes sont momifiés, et les cendres des populations pharaoniques servent à faire pousser le pain des sujets du sultan Fouad Ier.

Quant à la flore microbienne, son rôle, longtemps obscur, se révèle de plus en plus important. « Dans un gramme de terre, dit M. Delprat, ingénieur agronome, pullulent de cent mille à cinq millions de bactéries. Leur nombre, considérable jusqu'à trente centimètres d'épaisseur, diminue graduellement pour disparaître presque totalement à une profondeur moyenne de trois mètres. Leurs actions actuellement connues sont la décomposition de la matière organique azotée, l'oxydation ou nitrification de l'ammoniaque et de ses sels, la dénitrification de la cellulose ou la fixation de l'azote libre de l'air. Chaque espèce de bactéries est spécialisée dans chacune de ces élaborations chimiques. » Ces micro-organismes ont pu trouver un milieu d'élection dans le sol de l'Égypte. N'est-ce pas là que, pour la première fois, on a pu constater le processus de la nitrification ?

Il faudrait bien se garder de croire que la constitution physique et chimique de l'Égypte se présente partout de la même manière. N'oublions pas que la plaine d'alluvions dans sa plus grande longueur, du cap Bourlos à l'île de Philœ, en observant le sens du méridien, est de 783 kilomètres. Elle dépasse 1 200 kilomètres en suivant les contours du fleuve. On y distingue trois parties essentielles : la Haute et la Moyenne Égypte, qui se prolonge jusqu'au Caire, et le Delta se subdivisant lui-même en deux parties : les terres d'ancienne culture, et toute cette région limitrophe de la mer, tout récemment ouverte à l'exploitation.

Dans la Haute-Égypte, outre le blé on récolte principalement la canne à sucre. La société des sucreries d'Égypte, qui a donné un essor magnifique à ce genre d'assolement, nous est bien connue, puisqu'elle est de fondation française. Elle est encore administrée en majorité par nos compatriotes. D'immenses domaines, entièrement plantés de canne à sucre, ont été créés notamment aux environs d'Assouan. Toute cette zone offre un cachet très spécial. L'étroite bande de terre cultivable ne dépasse guère quelques kilomètres. La plupart du temps même, le cours du fleuve côtoie des roches à pic sur le désert et ne laisse place pour la culture que sur l'une de ses berges. Cette partie de l'Égypte est la plus chargée d'histoire. On aperçoit à gauche et à droite les chaînes Libyque et Arabique dont les cirques successifs se déroulent ainsi qu'un panorama de rêve,

rehaussé de couleurs éclatantes. Paysages immuables qu'admirèrent avant nous tous les rois de l'Égypte ! Au pied de ces montagnes défilèrent les galères dorées dont on retrouve le modèle presque intact dans les dahabiehs modernes à la guibre rostrale, à la poupe surélevée. Dans les eaux aimées des crocodiles, les prêtres d'Apis menaient boire les bœufs sacrés ; là se rencontrent les principaux souvenirs archéologiques, là s'échelonnent toutes les pyramides. De nos jours, les champs de canne à sucre ont modifié l'aspect de ces régions. Leurs plants verts et touffus s'étendent sur de vastes parcours et donnent à la contrée un caractère colonial d'autant plus frappant que le ciel y reste constamment pur, et que le soleil y darde d'implacables rayons.

Le coton, au contraire, constitue la culture presque exclusive du Delta. Les autres récoltes ont une destination particulière; le trèfle sert à nourrir les animaux, le froment et le maïs sont employés à l'alimentation des cultivateurs. L'excédent de ces deux récoltes permet d'acquitter les impôts, de sorte que le coton peut être considéré comme le bénéfice net de l'exploitation. Le cours majestueux du fleuve dont J.-M. de Heredia a fixé l'aspect dans un sonnet immortel se divise dans le Delta en une infinité de bras, de canaux et de drains. A chaque pas, l'eau ruisselle, et les *hods* — c'est ainsi qu'on nomme les parcelles de terre entourées par les digues — se succèdent sans interruption. A perte de vue s'étend, selon les saisons, la nappe verte des champs de bersim ou le manteau blanc des cotonniers. Sur certains points, la fertilité du sol est telle que l'herbe repousse littéralement sous les pas des faucheurs qui viennent chaque jour couper la provende de leurs buffles.

Dans le Bas Delta, les terres sont noyées sous l'eau ; les hommes ont entrepris une lutte gigantesque pour arracher sans cesse des *hods* à la mer, afin d'ensemencer de nouvelles surfaces. Ces régions des « baharis » sauvages et solitaires sont l'avenir de l'Égypte, car elles sont presque indéfiniment extensibles. Elles exigent tout un outillage compliqué d'irrigation et de drainage dont nous aurons l'occasion de parler. En résumé, l'Égypte est en mesure de nourrir, grâce à sa production de céréales, ses 12 millions d'habitants. Ses prairies artificielles assurent la pâture d'un cheptel très nombreux ; elle est

en outre exportatrice de sucre et de coton, sources de sa richesse.

Il nous reste à parler de son climat incomparable qui se caractérise par la périodicité et la continuité des vents, de la température et de l'humidité. Quelle que soit leur origine, les vents se transforment dans la vallée du Nil en faibles courants alternatifs du Nord au Sud; le *khamsin*, vent sec et chaud du désert, ne se manifeste qu'un printemps pendant peu de jours et ses effets sont négligeables. Quant à la température, son écart moyen n'est pas supérieur à 16°8. On observe au Caire des moyennes générales variant de 12° en janvier à 29° en juillet; les brouillards et les pluies sont extrêmement rares. (25 jours en moyenne par an). « Ainsi donc, dit M. Delprat, que nous nous plaisons à citer, pas de tempêtes, pas de grêles, peu ou pas de maladies cryptogamiques. Ce sont là des conditions climatériques qui laisseraient rêveur notre paysan de France. Son étonnement serait encore plus profond si on lui disait : il ne pleut jamais, ou presque jamais, et pourtant, le fellah a toujours de l'eau en quantité suffisante au moment où elle est nécessaire, grâce au Nil. »

LE NIL

L'Égypte, a dit Hérodote, est un « don » du Nil. Rien ne saurait exprimer d'une façon plus imagée l'influence du Fleuve, sur la fortune du pays qui lui doit sa richesse. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre compte des effets désastreux d'une faible crue, ainsi que des bienfaits qu'apportent les hautes eaux. Objet de l'adoration des anciens, le Nil n'a que tout récemment révélé le mystère de ses sources et de ses crues. Nous savons qu'il sort du lac équatorial de Victoria à 5580 kilomètres de la Méditerranée, ce qui le place parmi les plus grands fleuves du monde, après le Mississipi et l'Amazone. Sa crue annuelle provient pour une faible part des pluies équatoriales, emmagasinées par les lacs et marais régulateurs du centre de l'Afrique, et surtout des pluies torrentielles de l'Abyssinie; les premières se manifestent en roulant des eaux vertes chargées de détritus organiques. Cette inondation est bientôt suivie de la crue éthiopienne qui arrache aux plateaux volcaniques et granitiques de l'Abyssinie le limon rouge dont les

couches, superposées au cours des âges géologiques, ont formé les célèbres alluvions de l'Égypte. Les crues ont des intensités variables; la plus forte qui ait été constatée a atteint 19 m 70 (1874); la plus faible, qui s'est produite en 1913, est tombée à 12 mètres. La moyenne est de 16 m. 50 environ. Ce formidable volume d'eau laisse, sous forme d'héritage annuel, un limon qui contient plus de 8,82 p. 100 de matières organiques, 0,53 p. 100 de potasse, 0,57 p. 100 de soude, 3,7 p. 100 de chaux, 0,25 d'acide phosphorique, 0,145 p. 100 d'azote, etc., etc., pour 57 p. 100 seulement de matières insolubles et de sables. Avec quels soins sont recueillies des eaux aussi précieuses! Jusqu'au siècle dernier les terres d'Égypte n'étaient arrosées qu'une fois par an au moment de la crue, et leurs eaux étaient réparties dans une série de bassins limités par des digues. Ainsi que nous l'avons dit, on semait dans le limon après le retrait du fleuve, on moissonnait, et on attendait l'inondation suivante. Ce système ne permettait d'obtenir qu'une seule récolte annuelle; il est encore exceptionnellement employé dans certaines terres de la Haute Égypte dites « malaks. » L'emplissage des hods a lieu dans la seconde partie du mois d'août, au moyen de brèches pratiquées dans les digues. Les bassins une fois submergés, la vallée du Nil ressemble à une véritable mer couverte d'îlots reliés entre eux par le réseau géométrique des digues. Les terrains ainsi détrempés pendant une quarantaine de jours, la vidange s'opère méthodiquement et peu à peu, afin de ne pas détériorer le système d'endiguement.

Bonaparte, entre autres idées géniales, conçut celle d'un barrage pour éviter cette grande déperdition d'eau en l'emmagasinant au moment de l'inondation, pour ne la livrer qu'au fur et à mesure des besoins culturaux. Ce projet ne fut réalisé que sous Méhémet-Aly, d'après les plans de l'ingénieur français Mougel. Le système d'irrigation a été ensuite perfectionné par l'administration anglo-égyptienne.

Un barrage a été construit à Assouan. Il peut retenir 2300 millions de mètres cubes d'eau. Cette énorme provision est restituée par quatre barrages qui surélèvent les plans d'eau, à Esneh, à Assiout, au Caire et à Ziftah. En sortant de ces barrages, les eaux s'engagent dans une foule de canalisations dont les artères capillaires distribuent le limon sur toutes les zones cultivables. Lorsqu'elles se trouvent à un niveau supé-

rieur à celui des champs, elles s'épanchent par gravitation. Généralement, les canaux étant au-dessous des terres, il faut élever les eaux d'irrigation. Toute l'Égypte est peuplée de machines élévatoires, depuis la simple vis d'Archimède jusqu'à la pompe moderne mue par de puissants moteurs. C'est une singularité du pays que de voir, au bout de chaque champ, l'âne, le bufle ou le chameau tourner la roue des sakiehs et d'entendre le grincement caractéristique des vieux engrenages de bois desséchés par le soleil. Malheureusement, les machines tendent à se substituer de plus en plus à ces attelages pittoresques. Au lieu du chant des sakiehs, ce sont les bruits disgracieux des moteurs à pétrole qui troublent maintenant le silence de la campagne égyptienne. Celle-ci n'est pas seulement un laboratoire de chimie, elle devient une vaste usine où le machinisme est appelé à se développer de plus en plus.

Le drainage ne joue pas un rôle moins important que l'irrigation. Il est essentiel d'évacuer l'excédent d'eau que les terres ont pu absorber. Cet excédent peut amener l'asphyxie des racines des plantes et surélever la nappe d'eau souterraine chargée de sel. Celle-ci dépose alors sur le sol des efflorescences destructives de toute végétation. De là cette multitude de drains creusés parallèlement aux canaux d'irrigation, qui charrient vers la mer les eaux usées ayant servi à l'arrosage. Quand les terres sont plus hautes que les drains, l'écoulement s'opère naturellement par infiltration; autrement, il faut faire entrer en scène les machines refoulantes qui servent tantôt à puiser les eaux dans les canaux, tantôt à les rejeter dans les drains.

Cette nécessité d'un double mouvement circulatoire accentue le caractère mécanique de la culture égyptienne moderne. En outre ce va-et-vient exige des surfaces planes et des nivellements mathématiques. « Un ingénieur topographe, écrit M. Delprat, doit relever les courbes du niveau afin de dessiner en plan et en profil les canaux et les drains; un ingénieur mécanicien doit installer les machines élévatoires. » L'Egypte a eu cette chance de découvrir pendant la guerre, près de la Mer Rouge, des puits de pétrole qui permettent d'alimenter toutes ses machines.

L'agronome que nous venons de citer relève à juste titre ce paradoxe : « Les anciennes terres des Pharaons, submergées une fois l'an, qui produisaient toutes sans labour ni engrais une

florissante récolte annuelle de céréales, ne se reposent plus; elles ne connaissent plus la jachère : elles sont livrées à la canne à sucre et au cotonnier. Elles exigent maintenant une véritable culture scientifique où l'apport du travail humain est presque aussi important que celui du sol, du climat et du Nil. » Le fellah, qui vit dans les contrées à irrigation continue, est en effet absorbé par un labeur constant. Après avoir labouré son champ en juin ou juillet, il doit y semer du maïs. Quelques semaines après, c'est le tour du bersim. Le maïs étant récolté en septembre, la terre doit être préparée pour l'orge et le blé, que l'on sème en octobre, et qui se récoltent en février. Les fèves sont arrachées en avril et le bersim coupé ou pâturé en juin. Quant au coton, il occupe le fellah durant toute l'année. A ses travaux de semailles et de labourage doit se joindre l'entretien des canaux et rigoles d'irrigation qui sont à sa charge. Le travail de culture est encore plus ingrat dans les territoires limitrophes de la mer, où il faut constamment lutter contre l'invasion de l'eau, à l'aide des pompes d'épuisement et des machines élévatoires. Une société foncière, la « Béhéra, » possède des usines qui drainent presque toute la région. D'autres, comme l'Union foncière d'Égypte, se consacrent exclusivement à la mise en valeur des terrains gagnés sur la mer.

C'est une chose bien curieuse de voir comment s'accomplit la préparation de la terre. Le sol se présente d'abord sous forme d'un immense marécage fréquenté par les flamants, les ibis roses et les sarcelles. Puis, un jour, des dragues viennent creuser de profonds canaux et des drains pour l'écoulement de l'eau. Les pompes sont alors mises en batterie et rejettent nuit et jour l'excédent d'eau dans la Méditerranée. La terre est divisée en une infinité de hods bornés par des digues. Ces hods sont nivelés soigneusement; on y plante une sorte de graminée rude qui a la propriété de dessaler la terre tout en servant d'engrais vert. Les hods sont alors lavés et relavés pendant deux ans pour les débarrasser de leur sel, jusqu'à ce qu'on puisse y semer du riz, instrument parfait d'amélioration des terres basses. Les premières traces de bersim qui étendent sur le sol leur note vert pâle sont l'indice que celui-ci est désormais apte à recevoir la plante classique du Delta, c'est-à-dire le coton. Presque aussitôt, la contrée, quoique toujours boueuse, prend un aspect riant, elle se peuple de villages

en terre battue, et la vie naît là où quelques années auparavant on entendait seulement l'appel strident des courlis. Mais tous ces travaux d'entretien ou d'endiguage nécessitent une nombreuse main-d'œuvre.

LE FELLAH

Cette main-d'œuvre providentielle n'a jamais fait défaut à l'Égypte. Nous la retrouvons toujours aussi soumise et aussi laborieuse qu'au temps où elle construisait les pyramides. Rien n'a changé en apparence dans la terre d'Égypte. Il est stupéfiant d'y constater cette permanence des formes; les navires, les instruments aratoires, les animaux, ne se sont point modifiés; on y rencontre encore des buffles aux allures antédiluviennes, et les vautours que les premiers habitants avaient divinisés promènent encore dans le ciel le vol paresseux de leurs ailes gris d'argent. Le fellah, surtout, n'a point évolué. On le voit aujourd'hui dans les champs tel qu'il est dessiné sur les bas-reliefs des temples écroulés.

Ce fellah, qui n'a pas reculé en l'honneur de ses rois devant l'édification de colossaux hypogées, a toujours fait la fortune de l'Égypte. Du matin au soir, il est courbé sur la glèbe. Il semble que son travail opiniâtre ne doive jamais lui profiter; il enfouit ses économies dans les profondeurs du sol meuble, comme dans le tonneau des Danaïdes, sans jamais en retirer en fin de compte un profit définitif. La terre privilégiée et ingrate reprend périodiquement à l'agriculteur ce qu'elle lui avait si abondamment donné. Les sept vaches maigres succèdent aux sept vaches grasses. Malgré le labeur accumulé des siècles, le fellah n'a point perfectionné son habitation. Ses villages sont aussi malpropres et aussi peu confortables. Peu lui importe! il ne cultive pas la terre pour le profit qu'il en retire, mais par amour pour elle. C'est un rite sacré, une communion de l'homme et du limon. Et c'est cet amour de la terre qui lui a permis de résister à toutes les invasions. Les flots grec, romain, arabe et turc ne l'ont point submergé; qu'il ait été païen, chrétien ou musulman, il a conservé ses caractères ethniques, son endurance, sa patience et sa sobriété.

Toutefois, sa principale force est sa faculté d'accroissement.

Pour une superficie de 33 595 kilomètres carrés on comptait en Égypte en 1907 une population de 11 287 359 âmes, ce qui représente une densité de 335 habitants par kilomètre carré, proportion la plus forte qui puisse être observée dans le monde, sauf au Bengale. La densité de la population n'est que de 11 habitants par kilomètre carré aux États Unis, de 74 en France (1906) et de 227 en Belgique, pays de l'Europe où elle est la plus forte. En 1907, le recensement de l'Égypte accuse 12 750 000 habitants, soit une augmentation moyenne annuelle de 146 000 habitants; elle suit l'extension des superficies cultivables. On s'explique ainsi comment l'Égypte peut satisfaire à tous les besoins des nouvelles cultures. Le gouvernement envisage le dessèchement des lacs salés qui avoisinent Alexandrie, ce qui aura pour résultat d'offrir à la plantation du coton ou du riz d'immenses terrains. Les bras ne manqueront pas pour effectuer cette œuvre de longue haleine. Il se trouvera vite des fellahs pour se rendre acquéreurs des parcelles qui seront gagnées sur ces étendues marécageuses. La population égyptienne a fourni pendant la guerre au « Labour Corps » des équipes dociles et laborieuses, que l'on occupera aux travaux d'assèchement dont nous venons de parler. Auprès des pays d'Europe, anémiés et ruinés par la guerre, la position de l'Égypte, dont le sang vigoureux se renouvelle sans cesse, et reçoit chaque année un afflux nouveau, semble exceptionnellement avantageuse. Elle a tous les éléments voulus pour prospérer : une terre fertile, et surtout la main-d'œuvre indispensable pour mettre celle-ci en valeur.

A lire le récit des événements qui se déroulent actuellement en Égypte, on serait tenté de croire que le fellah a oublié ses habitudes séculaires de soumission et de passivité. Il n'en est rien ; les troubles qui ont ensanglanté l'Égypte sont d'origine citadine. Les intellectuels, et non les paysans, ont déclenché le mouvement. Celui-ci s'est traduit par des désordres dans les rues des principales villes, et n'a gagné les campagnes que parce que le fellah s'est rallié par tradition à la cause de ses anciens maîtres contre les Anglais, avec lesquels il n'a point assez de contact. On a beaucoup exagéré l'importance de ces révoltes. Les actes de pillage ont été peu nombreux, et ont eu presque tous pour auteurs, non des fellahs, mais des Bédouins, dont les tribus nomades, habitant sur les confins du désert,

attendent toujours une occasion propice pour se ruer sur le Delta. La poussée nationaliste n'a point un caractère révolutionnaire. Elle est essentiellement due à des causes politiques; elle n'est point alimentée par les souffrances populaires. Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser qu'elle ne dégénèrera point en insurrection grave, et qu'on finira par trouver un compromis entre les revendications des partisans de l'autonomie et les justes aspirations du protectorat britannique. Cette question mériterait à elle seule toute une étude. Nous n'en avons parlé que pour montrer quelles conséquences elle entraîne au point de vue rural.

Chose essentielle, les troubles d'Égypte n'affectent en rien la situation économique du pays. Le fellah traverse en effet une ère de prospérité inouïe. Celle-ci tient surtout aux revenus de la culture du coton. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la production de cette plante n'a point augmenté jusqu'ici. En 1913, la récolte avait été de 7 684 000 cantars (environ 50 kilos), en 1915, elle était tombée à 4 880 000 cantars. En 1917, elle se relevait à 6 307 000 pour redescendre en 1918 à 5 252 000 cantars. Cette diminution était due surtout à la réduction de l'acréage qui était passé de 1 723 000 feddans en 1913 (environ 1 demi-hectare) à 1 360 000 feddans en 1918; le gouvernement ayant réduit obligatoirement les surfaces plantées en coton pour augmenter celle réservée aux céréales. D'autre part, le rendement par feddan a plutôt diminué dans ces dernières années; il était de 4,4 cantars par feddan en 1913; il n'a plus été que de 3 en 1917 et de 3,8 en 1918. C'est donc surtout sur la valeur du coton que l'Égypte a réalisé des bénéfices. La monnaie qui sert à coter le cours du coton est le tallari, qui vaut en temps ordinaire cinq francs dix-huit centimes. Avant la guerre, on payait le coton servant de type de contrat pour la Bourse 15 tallaris le cantar. Au 1er septembre 1916, la nouvelle récolte valait 23 tallaris. Une hausse violente vint porter ce même coton à 44 tallaris fin novembre, et à 60 tallaris en juin 1917. Dès lors, la marchandise continue à bénéficier de cours exceptionnellement hauts. En décembre 1919, la Bourse d'Alexandrie couvrait d'applaudissements l'ouverture des cours à 100 tallaris. Au 30 janvier dernier, le coton valait 137 tallaris. Après avoir oscillé autour de 140 tallaris, il vient de monter à plus de 182 tallaris. Les prix

ont donc plus que décuplé depuis 1914. Le type du contrat égyptien est la marque « sakellaridis, » superbe coton soyeux à longues fibres. Pour en apprécier la valeur marchande, il suffit de savoir que 50 kilos (poids approximatif du cantar) valent 36 livres environ, soit, au cours actuel, de 175 à 180 francs. Le kilo revient ainsi à 36 francs. Ne nous étonnons plus de payer nos chemises aussi cher!

Quant à l'Égypte, il est bien évident qu'elle a bénéficié de cet état de choses. On estime que la valeur totale de la récolte de 1918 a atteint 40 millions de livres. Cette année-ci, grâce à un acréage qui a atteint 1 530 000 feddans, et à un rendement normal de 3,9 par feddan, la récolte est estimée à 6025000 cantars. Étant donné les prix fantastiques auxquels est monté le coton, il ne serait pas étonnant que le stock valût en moyenne 120 millions de livres, soit, au cours actuel, six milliards de francs.

L'Égypte est la terre d'élection des végétaux à fibres. N'oublions pas qu'elle est la patrie du papyrus, qui semble avoir transmis au coton ses antiques vertus de résistance et d'inaltérabilité. Toutes les fois qu'on introduit dans le Delta une plante fibreuse, que ce soit le coton, l'agave ou la paille de riz, on peut être sûr que les fibres en seront toujours les plus belles et les plus blanches du monde. Le « sakellaridis-extra » n'a pas son rival. On a craint un moment une dégénérescence de cette marque, car, autre caractéristique de l'Égypte, tout ce qui y vit a des tendances à retourner à son type primitif, ou plutôt au type égyptien pur. Les bœufs eux-mêmes y deviennent des buffles après plusieurs croisements. Mais on a constaté, contrairement à cette règle, que la sélection des plants de cotonniers était susceptible de donner lieu à d'agréables surprises. On vient, cette année même, de trouver un nouvel échantillon qui a reçu le nom de « pillon » et surpasse, dit-on, le sakellaridis. Le coton est cependant entouré de nombreux ennemis. Dans ce climat humide et chaud, tous les parasites se développent avec une étonnante rapidité. Parmi eux, le ver rose de la capsule a donné lieu à des craintes très vives en raison des dégâts radicaux qu'il occasionne. Toutefois le Gouvernement et les fellahs ont entrepris contre ce dangereux adversaire une lutte implacable qui paraît avoir été couronnée de succès, car les atteintes de ce ver ont diminué depuis deux ans.

Or, le coton est loin de constituer le seul bénéfice de l'Égypte, qui exporte encore une foule d'autres produits, sucre, riz, peaux, etc... On peut s'en rendre compte en consultant la balance commerciale qui n'a cessé, depuis la guerre, de marquer d'importants excédents. Les exportations des années 1917-1918 ont dépassé 40 millions de livres, et il est probable que, cette année, ce chiffre va être notablement supérieur. Dans cet heureux pays, le budget, loin de se solder par des déficits, se règle chaque année par des excédents. En 1916, cet excédent était de 1 200 000 livres, en 1917 il était encore de 350 000 livres, véritable exception dans le concert des pays ruinés par la guerre! Malgré tout, ce budget ne cesse d'augmenter; celui de cette année dépasse 28 850 000 livres, en augmentation de 5 600 000 livres sur l'année précédente. Bref, on a calculé qu'au cours des hostilités l'enrichissement monétaire du pays n'avait pas été inférieur à 100 millions de livres (cinq milliards de notre monnaie). Ce prodigieux enrichissement s'est encore accentué l'année dernière. Le Nil, véritable Pactole, a versé l'abondance tout le long de son lit, n'oubliant aucun fellah, depuis le gros propriétaire jusqu'au plus petit agriculteur.

Il est possible de suivre partout les conséquences de cet afflux d'or. La circulation fiduciaire, qui n'était que de 2 700 000 livres en 1913, est passée à 30 800 000 livres en 1917, et à 45 millions en 1919. Elle est actuellement de 65 à 70 millions de livres. Il ne s'agit pas, comme en France, d'une inflation due à la dépréciation du billet. Ceux de la « National Bank of Egypt » sont bien le signe incontestable d'une vraie richesse. Ils ont leur contre-partie dans les réserves de coton accumulées dans les magasins de Minet-El-Bassal. Cette richesse s'est encore traduite par d'importants rachats de titres égyptiens de la dette unifiée ou de diverses sociétés locales, malheureusement fournis en grande partie par la Bourse de Paris... Les bénéfices de la Banque Nationale ont suivi une progression considérable, passant de 286 000 livres en 1914 à 940 000 livres en 1919. Quant aux actions des compagnies égyptiennes, elles ont toutes profité de l'essor du pays. Il n'en est pas qui n'ait marqué des mouvements de hausse très importants. Les établissements hypothécaires et les sociétés foncières sont surtout à prendre comme exemple. Les titres de la « Land Bank of Egypt, » qui valaient 128 francs en 1914, sont aujourd'hui

cotés 300 francs. Les actions de l'Union Foncière sont passées d'une demi-livre à 6 livres et demi!

Personne n'a été oublié par cette pluie d'or, mais c'est le fellah qui en a le plus profité, puisque c'est à lui qu'on la doit. Le sol est la source de cet enrichissement : il en est résulté un mouvement de plus-value considérable, le fellah ayant pour habitude de placer ses économies en terres. A la fin de l'année 1920, l'augmentation de la valeur du feddan par rapport à la période d'avant-guerre variait de 50 à 100 p. 100. Mais le mouvement de la hausse ne s'est pas arrêté là, il ne cesse de s'accentuer tous les jours.

Nous connaissons maintenant le secret du trésor des Pharaons. Convoité quarante siècles avant Jésus-Christ par la dynastie de Menès, puis par les empereurs thébains, par les Pasteurs, par les rois persans, par les Ptolémées, par les Romains, par les Arabes, par les Turcs, ce trésor échut, durant quelques années, dans l'héritage de la France. Pendant tout le siècle dernier, nous avons exercé en Égypte une influence prépondérante. Associés à l'administration indigène, nos compatriotes y ont prodigué toutes les ressources de leur intelligence et toute la force de leurs capitaux. Nous avons aujourd'hui cédé nos titres à nos alliés britanniques, qui recueillent cette succession au moment où l'Égypte entre dans la période la plus riche de son histoire. Tout au moins pouvons-nous former des vœux pour que la France ne cesse d'apporter sa précieuse collaboration dans l'œuvre de développement de cette province si pénétrée de notre civilisation latine, et nous sommes convaincus que nos amis anglais, reconnaissants de ce que nous y avons fait, n'oublieront point que nous avons des droits d'inventeurs sur le trésor des Pharaons.

René La Bauyère.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

VILLARI ET L'" IDÉE ITALIENNE "

Il y aura bientôt trois ans que Pasquale Villari est mort, le 7 décembre 1917, dans sa petite maison de Florence, entre les bras de son fils, le lieutenant Villari, à l'heure la plus trouble et la plus sombre de la guerre. Il serait bien tard aujourd'hui pour rappeler sa mémoire, si un petit livre de M. Giovanni Bonacci (1), en nous donnant un choix excellent de son œuvre, ne nous fournissait l'occasion de revenir sur une mort trop vite emportée dans le torrent de ces rapides années.

Ce n'est pas que ce livre nous apprenne rien de bien nouveau sur l'illustre historien de *Savonarole* et de *Machiavel*. Le nom de Villari était européen. Ses livres, traduits dans toutes les langues et non moins lus en Angleterre ou en Allemagne qu'en Italie, avaient le privilège de joindre à l'érudition et à une critique irréprochable le don suprême de la vie. Ils étaient, à côté des ouvrages de Symonds et de Burckhardt, dans la bibliothèque de toute personne lettrée. Leurs cinq volumes formaient un monument unique, une encyclopédie de la Renaissance italienne, que je ne puis guère comparer, dans notre littérature, qu'au *Port Royal* de Sainte-Beuve pour l'histoire de notre XVIIe siècle. Encore Sainte-Beuve s'en tient-il à l'histoire morale et littéraire, et s'est-il abstenu de faire entrer dans son cadre l'histoire politique, économique ou artistique.

(1) *L'Italia e la Civiltà*, 1 vol. in-18. Milan, Hoepli édit., 1918.

Au contraire, il n'y a guère de personnage de la Renaissance, à Florence, à Milan, à Ferrare ou à Naples; il n'y a guère d'artiste, de poète ou de savant, de prince ou de diplomate, d'homme d'Église ou d'État, sur lequel, si l'on veut s'instruire, il ne suffise de consulter la table de *Machiavel et son temps*. C'est ce qui fait que ce livre, moins parfait que *Savonarole*, paraît encore plus précieux, comme un inépuisable répertoire de documents humains, et comme un tableau inégalé du spectacle de la vie à l'une de ses époques les plus brillantes et les plus riches. J'en ai fait plus d'une fois l'épreuve sur le conseil de mon cher maître Teodor de Wyzewa. Avais-je à me renseigner sur un des abbés de Châalis? J'ouvrais mon Villari et j'y trouvais l'histoire du cardinal Hippolyte d'Este; j'y lisais comment ce prélat, archevêque à sept ans, s'étant épris d'une des femmes de sa belle-sœur Lucrèce Borgia, cette jeune femme lui avait avoué en badinant qu'on ne pouvait résister aux beaux yeux de Giulio, le frère du cardinal; sur quoi celui-ci se précipitait sur Giulio et lui arrachait les deux yeux. Et tout le livre, composé d'une foule de traits semblables, racontés avec la tranquille bonhomie italienne, formait le guide indispensable, écrit par un homme du pays, à travers ce monde magique et violent que fut la Renaissance.

Mais le mérite de ces études n'aurait pas suffi pour expliquer la gloire exceptionnelle dont Pasquale Villari jouissait en Italie et la situation de ce professeur, sénateur du royaume, ancien ministre de l'Instruction publique, le premier écrivain italien qui ait été honoré du collier de l'Annonciade, distinction réservée aux hommes d'État du premier rang et aux princes étrangers. Il est même probable que M. Bonacci n'eût point songé à nous donner ses « Pages choisies » de Villari, si l'auteur de *Savonarole* n'eût été quelque chose de plus qu'un de ces grands érudits tels que Pio Rajna ou le professeur d'Ancona. En effet, Villari n'était pas seulement un de ces spécialistes dont le nom fait autorité. C'était un de ces hommes dont la parole est action. La sienne avait le don de naître populaire. Sur toute question contemporaine, il intervenait hardiment par ses écrits et ses discours. Cet historien, ce confident des rêves du passé, n'y restait point enseveli; il n'était pas moins à l'aise au milieu des affaires du jour, des problèmes de la vie sociale et de la politique. Ses fameuses *Lettres du Midi*, adressées au directeur du

journal *l'Opinione*, sur la Maffià, la Camorra, eurent un retentissement immense. Un de ses articles, au lendemain des déboires de 1866, fit tant de bruit qu'un pharmacien, en guise de réclame, s'avisa de le réimprimer sur le papier dont il enveloppait ses drogues, tandis que les électeurs de Bologne offraient à l'écrivain le siège de Minghetti. Et depuis ce moment, qu'il s'agît de l'école, de l'émigration, des conditions du travail ou de la misère à Naples, l'infatigable historien n'avait cessé de dire son mot et d'entrer dans le débat, se mêlant énergiquement à toutes les discussions de la vie politique, toujours dans l'intérêt de la « plus grande Italie. » Sous le nom de « Dante Alighieri, » il fondait une société, conçue d'après le modèle du *Deutscher Schulverein* et de *l'Alliance française*, et en faisait un instrument de propagande, un organe de liaison entre tout ce qui parle italien dans le monde, ayant pour objet de grouper les millions d'émigrants qui vivent dans les deux Amériques, en Tunisie, dans le Levant, ou qui forment, sur la côte slave de l'Adriatique, des îlots d'*Italia irredenta*.

Il était arrivé ainsi que Pasquale Villari se trouvait être en Italie un des maîtres de l'opinion, un directeur de conscience national. Il exerçait dans son pays une sorte de ministère ou de magistrature. Ce grand vieillard était le survivant de la vieille garde, le dernier témoin de la génération du *Risorgimento*, qui avait eu la gloire de faire l'unité italienne. Sa voix, comme une voix d'outre-tombe, semblait celle des grands ancêtres et des pères de la patrie. Sous toutes les formes, il n'a fait qu'enseigner l'Italie et donner aux générations nouvelles l'éducation nécessaire pour compléter l'œuvre commencée. C'est là le sens intime de tout ce qu'il a écrit. De là est venue à M. Bonacci l'idée d'en faire, à l'usage des classes et des gens du monde, un choix qui serait beaucoup moins un abrégé de l'histoire d'Italie qu'un catéchisme ou un manuel de l' « italianité. »

***

On se fait souvent du rôle de l'historien l'image la plus fausse ; on le regarde comme abstrait des préoccupations présentes et concevant son œuvre en dehors de toute « actualité. » Quelle erreur ! Toute histoire digne de ce nom, si elle est autre chose qu'une simple recherche d'archives, est, plus encore que le roman

ou que la poésie, en fonction de certaines conditions historiques. On prétend que le passé éclaire le présent. Il est encore plus vrai que le présent éclaire le passé. C'est le retour des émigrés au milieu des Cosaques et des Prussiens de la Sainte Alliance, qui illumine soudain l'histoire aux yeux d'Augustin Thierry et lui fait concevoir que toute aristocratie suppose une conquête, loi qu'il développe dans ses livres de la *Conquête de l'Angleterre* et des *Récits mérovingiens*. Les journées de 1830 furent pour Michelet une révélation semblable : au soleil de juillet, la France lui apparut.

Il ne faut jamais oublier, en lisant Villari, le jeune étudiant qu'il fut dans la Naples de Ferdinand II, l'élève de De Sanctis, l'ami inséparable de ce Luigi La Vista, mort à vingt-et-un ans martyr de sa foi politique sous les balles des Bourbons au combat de Belfiore. Lui-même ne dut alors son salut qu'à la fuite. Ces temps sont aujourd'hui loin de nous. Nous saisissons mal cet esprit de 1848, le mysticisme des apôtres de cette révolution. Villari n'y joua aucun rôle, mais cette atmosphère singulière est celle où se formèrent ses idées. Toute sa vie morale est dominée par les figures qui enflammèrent sa jeunesse. Il resta le compagnon des martyrs de Mantoue. Leurs exemples constituent le trésor intérieur auquel ne cessa plus de s'alimenter son âme. Il fut le gardien de la flamme sacrée. Personne n'a mieux parlé de Cavour que Villari; mais plus près encore de son cœur furent ces mystiques ingénus qui crurent, à un degré héroïque, la religion de la liberté. Il s'échappait de Pise pour venir conspirer. Le 7 septembre 1860, il vit entrer à Naples, aux cris de *Garibaldi!* l'homme miraculeux, le chevalier errant de toutes les indépendances, le vainqueur de Palerme à la tête de ses chemises rouges. La courte biographie qu'il écrivit de Garibaldi (elle est reproduite tout entière dans le recueil dont nous parlons) est un de ses chefs-d'œuvre, et peut-être la plus belle image, dans sa simplicité, que l'on ait consacrée au prodigieux roman du généreux aventurier. Il assista dans sa longue vie à toutes les guerres successives qui furent les étapes de l'Italie à la conquête de l'indépendance. Et l'un des derniers actes de l'historien nonagénaire, ce fut, en mai 1915, au moment de la démission du cabinet Salandra, le télégramme anxieux où il adjurait le gouvernement de rejeter toute alliance avec le parti des com-

promis et de marcher résolument dans la voie de l'honneur.

Or, dans cette longue période de soixante-dix ans, l'éternel obstacle que l'Italie rencontra devant elle, le rocher qu'elle roulait sur sa poitrine, et qu'il lui fallut rejeter d'abord de la Lombardie, puis de la Vénétie, puis du Trentin et de Trieste, ce fut l'Autriche. C'est toujours le même ennemi que l'historien retrouvait dans le passé. Dès lors, toute l'histoire de l'Italie, depuis la chute de Rome et l'invasion des barbares, lui apparaissait comme un duel entre deux principes opposés. Il reconnaissait au moyen-âge la lutte d'aujourd'hui, la guerre du monde latin et du monde germanique. Il conçut l'histoire de l'Italie, et celle même de l'univers civilisé, comme la rivalité de deux races et de deux génies, comme une grande bataille entre la barbarie et la latinité.

Ce fut le sujet d'une petite brochure, trop peu connue en France, *Culture germanique et culture latine*, que Villari publiait en 1861, l'année même de *Savonarole*, et qui occupe une place centrale dans ses écrits. Il la réimprimait trente ans plus tard, pour la quatrième fois, dans ses *Essais d'histoire et de critique*, sans rien y changer, et comme un résumé substantiel de sa pensée. Il y exposait les idées qui devinrent, à partir de 1890, ces beaux livres : *les Invasions barbares* et *les Deux premiers siècles de l'histoire de Florence.*

C'est dommage que M. Bonacci, en reproduisant d'ailleurs presque entièrement ces cinquante pages, ait cru devoir y intercaler des fragments d'autres livres, allant jusqu'à intervertir l'ordre même du discours. Il fallait, à mon sens, donner cette esquisse telle qu'elle est, en guise d'introduction à l'œuvre de Villari. Le lecteur eût été à même de mieux comprendre l'importance et l'intérêt de ce manifeste.

L'idée générale qui se dégage de ce morceau est assez voisine, au départ, de celle d'Augustin Thierry : on a vu, en effet, que la situation des deux historiens, en face du régime des Bourbons, est à peu près la même. Villari ne cache pas d'ailleurs son admiration pour l'écrivain français, qui semble avoir été, avec Walter Scott et Manzoni, le véritable maître de sa vocation. Il pense comme lui que la féodalité est le legs des invasions. Mais voici le point où Villari se montre original. A la fin de la longue période des invasions, lorsque la conquête franque a jeté bas le royaume lombard, on trouve en Italie

deux sociétés distinctes : l'une est celle des seigneurs, des grands propriétaires terriens, vivant dans leurs châteaux, interceptant les routes, inquiétant le commerce et rançonnant les voyageurs, rapaces et gens de proie, ennemis naturels de l'autre société, rassemblée dans les plaines et vivant de son mieux à l'abri dans les villes. Celle-ci est l'héritière des traditions romaines, dont on voit qu'elle conserve l'organisation municipale et jusqu'aux noms ou aux fantômes de consuls et de Sénat. La première au contraire est formée par les descendants des envahisseurs germaniques. *Les Barbares s'appellent maintenant les Barons.* Entre ces deux races ennemies s'engage désormais une lutte de trois siècles, qui remplit tout le moyen âge et ne se terminera que par le triomphe des communes. Cette longue histoire, aux yeux de Villari, est beaucoup moins une guerre politique ou sociale pour la possession du pouvoir, qu'une suite de guerres populaires où la nation expulse le principe et le sang étrangers. Elle s'achève par l'écrasement de la noblesse. Les nobles perdent leurs châteaux, leurs biens, jusqu'à leurs noms. Au milieu du XIIIe siècle, la domination germanique est définitivement vaincue. Les guerres civiles sont ainsi de véritables guerres nationales. Dans cette vue, l'histoire des petites républiques italiennes s'explique tout entière : on a le secret de ces révolutions successives, qui n'ont présenté si longtemps au regard des historiens qu'un spectacle de désordre et d'efforts anarchiques. L'affranchissement des communes est pour toute l'Italie la première guerre de l'indépendance.

Les variantes que présente cette histoire dans les différentes républiques dépendent des situations locales; les villes du Nord s'appuient volontiers sur l'Empereur, celles du Midi sur l'Église; Rome, partagée entre l'Empire et la Papauté, n'a que des lueurs d'indépendance. Venise, protégée par la mer contre l'invasion et pure de tout alliage germanique, doit à ce privilège sa magnifique constitution et la continuité superbe de son histoire; exempte des mouvements de fièvre, des troubles incessants auxquels Florence fut condamnée pour éliminer l'étranger, elle est le type parfait du municipe romain se développant en dehors de toute influence germanique, et échappant par là aux douloureuses convulsions où se débat, pour s'affranchir, le reste de l'Italie.

Par cette vue si simple, Villari faisait œuvre de grand historien. Il restaurait l'unité de l'histoire italienne; il la ramenait à une lutte de la latinité contre le germanisme; il renouait avec la grande tradition nationale : le vieux point de vue guelfe retrouvait son actualité. Du reste, Villari s'en sépare sur la question romaine qui, depuis le XVIe siècle, est la pierre d'achoppement de l'unité italienne. Mais ces nuances ne présentent qu'un intérêt rétrospectif. Je ne veux m'attacher ici qu'à ce que l'œuvre de Villari contient pour nous de vivant.

***

Or, si l'on veut bien se reporter à la date de 1860 où fut composé l'opuscule de la *Culture latine*, on ne pourra manquer d'en saisir la profonde originalité. Qu'on lise en effet la plupart des historiens contemporains, Guizot, Michelet, Renan, Taine, et jusqu'à un simple historien de l'architecture au moyen-âge, tel que Viollet-le-Duc : on sera stupéfait de rencontrer partout les échos docilement répétés de l'Allemagne de 1813, le dogme du génie barbare. En haine de l'esprit latin et de la culture classique, le romantisme avait créé la religion du moyen âge : mais, chose curieuse ! le moyen-âge était représenté comme un phénomène tout germanique. Sur les ruines de l'Empire romain, les barbares avaient fondé la civilisation moderne : culte de la femme, chevalerie, honneur, religion du serment, piété intime, tendresse, spiritualité, ils avaient inventé notre univers moral. Ce sont eux qui avaient chanté la *Chanson de Roland*, créé la cathédrale gothique, en soulevant ses voûtes par une aspiration grandiose vers l'infini, en transportant dans ses arceaux le mystère de leurs forêts et en suspendant aux chapiteaux le frémissement des feuillages.

Aujourd'hui nos yeux se sont ouverts. Les magnifiques travaux de Fustel de Coulanges, puis ceux des Mâle et des Bédier ont fait justice du mythe barbare. Le mérite de Villari n'en demeure pas moins grand ; il a vu plus tôt qu'eux ce qu'ils ont découvert ensuite. « On a dit souvent, écrit-il, que le respect de la femme et l'idée chrétienne de l'amour sont une création germanique. Ce n'est pourtant que dans les chansons de geste et les romans de la Table Ronde, qui ont reçu en France leur forme définitive, qu'on commence à trouver l'amour élevé au-dessus du simple désir des sens. Et c'est dans l'art et la poésie

italienne que nous trouvons seulement pour la première fois l'idée chrétienne de la femme, avec les Vierges du *Quattrocento*, la Giovanna de Cavalcanti, la Selvaggia de Cino, la Béatrice de Dante et la Laure de Pétrarque. » Villari ne savait pas alors que les Vierges françaises avaient devancé depuis longtemps les Madones italiennes. Mais il a reconnu le premier que cette haute idée de l'amour, condition de la véritable délicatesse morale, n'était pas, ne pouvait pas être une invention barbare.

Dans un brillant développement, il oppose ensuite à grands traits les caractères principaux des peuples germaniques et des peuples latins. Il interroge, en les comparant, les grands poètes des deux races, Dante, Shakspeare, Gœthe, Alfieri, Byron. Il les fait comparaître tour à tour. Après avoir, en un raccourci puissant, évoqué le théâtre de Shakspeare, il ajoute : « Quelle est la raison de ce monde que le poète déploie devant nos regards éblouis ? Quel est l'objet de ces heurts d'ambitions, de haines et d'amours ? Que veulent ces hommes dévorés de passions délirantes ? Rien d'autre qu'obéir à la passion qui les tourmente, déployer la puissance inquiète de leur âme, posséder l'objet de leur amour, anéantir celui de leur haine, ou mourir. Jamais rien au-dessus de nous et de nos passions, du poète et de ses personnages. La divinité est absente. La patrie, si puissante sur le poète grec ou latin, apparaît à peine. L'individu n'a pour fin que lui-même : rien au-dessus de lui qui l'exalte, l'ennoblisse. *Dans ce peuple innombrable d'hommes, on dirait que s'est évanouie l'humanité.*

« Et toi, poète immortel, quels espoirs, quels désirs, quelles angoisses agitèrent ton cœur ? Nous ne le savons pas. Nous avons beau t'admirer et t'aimer, tu demeures toujours impassible et impersonnel ; tu refuses de soulever le voile sous lequel tu dérobes ton âme. Ton siècle même ne t'a pas connu : tu le traversas inaperçu, et les contemporains parlent à peine d'un des plus grands génies qui aient jamais vécu.

« Combien différent le poète latin ! Avec Dante, nous entrons dans le royaume des ombres. Mais à peine le grand gibelin a-t-il posé le pied sur le seuil de l'éternité, voici que les damnés, au milieu de leurs supplices, se retrouvent guelfes et gibelins, Florentins et Pisans ; au son de la parole natale, leurs passions se réveillent, ils oublient de souffrir. Parmi les vivants de Shakspeare, nous n'avons pas trouvé de patrie : Dante emporte

la sienne dans l'Enfer, et elle apaise pour les malheureux les tortures du feu éternel. Quand le poète monte au Purgatoire et au Paradis, les passions se calment, son âme s'ouvre à l'espérance et à l'amour des choses célestes : mais elle n'oublie pas la terre et les âmes bienheureuses lui parlent encore avec tendresse de Florence et de l'Italie. »

On voit assez l'originalité de ce point de vue. Ce que Stendhal nous avait enseigné à admirer dans l'Italie, c'est l'énergie de l'individu, la beauté de la plante humaine débarrassée de toute morale et de tout frein social, ne consultant que son plaisir, et considérant les passions comme des faits naturels, que l'intelligence manœuvre comme le pilote navigue en se servant des vents contraires. Cette politique réaliste, ce machiavélisme appliqué à la poursuite du bonheur, voilà l'idéal pour l'auteur de l'*Abbesse de Castro :* il ne cesse de lui opposer la « morale » des pays du Nord, la convention, le *cant* des nations protestantes, l'étiquette bourgeoise et gourmée des peuples sur lesquels règne la Bible. Pour d'autres analystes, comme Burckhardt, la « découverte de l'individu » est le fait essentiel de la Renaissance, auquel on doit même pardonner le désordre et le crime : rançon de la conquête admirable qui a fait découvrir une valeur nouvelle et ajouté un prix inconnu à la vie. L'interprétation de Villari est tout autre. Pour lui, la vraie Italie, et on en croira peut-être sur ce point un grand Italien, ce n'est pas l'Italie corrompue des tyrans, c'est l'Italie républicaine, l'Italie héroïque des démocraties médiévales. C'est celle-là qui continue les grandes traditions romaines; l'Église, la cité, l'Empire, l'organisation de l'État, le Droit, l'idée de la patrie et celle de la loi, voilà les véritables fruits de la culture classique. Ce qui est latin ne se sépare pas de l'idée d'humanité.

Ainsi l'histoire de l'Italie et celle de l'Europe se résument, depuis les invasions, dans une longue lutte de la démocratie et du monde féodal, héritier des barbares, lutte qui se termine par la défaite du germanisme. Mais à ce moment l'Italie, épuisée par trois siècles de luttes, n'a plus la force d'achever son unité nationale. Elle perd sa liberté. Son affaiblissement la livre aux tyrannies. D'autres nations, qu'elle a instruites, héritent de sa tâche. A cet instant, se produit sous une forme imprévue une nouvelle offensive germanique : excité par un moine allemand, le mouvement de la Réforme, mi-religieux,

mi-politique, embrase et déchire l'Europe, met en question pour des siècles l'unité de la chrétienté. La Réforme divise la France; elle échoue chez les peuples qui ont mieux réussi à se purger du principe barbare. Le Nord et le Midi divorcent. L'Europe devient un champ de bataille. Et peut-être l'idée de regarder la Réforme de Luther comme une machine de guerre du germanisme, paraîtra-t-elle un peu audacieuse et sommaire; sans doute les choses à l'origine ne résultèrent pas d'un calcul et d'une conception nette. Mais nous savons maintenant par quel travail de la pensée, en apparence la plus abstraite, l'Allemagne a coutume de préparer ses assauts. Nous savons qu'elle n'a pas changé et qu'elle n'a pas cessé d'aspirer à l'Empire. Qui sait si Villari n'aurait pas reconnu dans la révolution marxiste la marque de l'Allemagne et l'essai le plus redoutable du génie barbare en révolte contre la civilisation ?

Je ne prétends pas avoir en quelques pages donné l'idée complète de cette esquisse d'une philosophie de l'histoire. C'est le résumé d'un résumé. Les nuances échappent. Il faudrait ajouter que dans cet opuscule de combat, Villari ne laisse pas de trahir çà et là des idées hégéliennes, l'espoir d'une réconciliation finale et d'une synthèse harmonieuse où viendraient se confondre les forces ennemies. Il lui arrive d'envisager l'histoire moins comme une lutte que comme une collaboration. Son vieux génie latin, d'essence catholique, n'abandonne pas le rêve d'une fraternité humaine.

Il souffrirait de laisser des réprouvés en dehors de l'Église. L'un des premiers il a parlé de la Société des Nations. Une sympathie particulière l'unissait à l'Angleterre, qui était le pays de sa femme, et l'un de ceux où il comptait le plus d'admirateurs. Il avait enfin pour l'Allemagne et pour la Prusse de Bismarck cette admiration singulière que partageait alors l'Europe libérale. Il respectait la force, la décision, l'esprit de suite avec lesquels ce pays avait su réaliser son unité nationale, sortir en quelques années de la confusion et du chaos, pour s'élever à un degré de puissance incomparable. Il ne cessait de proposer à ses compatriotes ce remarquable exemple d'énergie et de discipline.

Il n'a point désiré la guerre. Il l'a vue venir et il l'a prédite. Dans un de ses derniers écrits, au mois de juin 1914, le maître plus qu'octogénaire analysait les signes de la tempête pro-

chaine. Il signalait la rivalité fatale qui poussait l'une contre l'autre l'Allemagne et l'Angleterre. Il dénonçait la course aux armements, l'Europe prête à sauter comme un baril de poudre. Et derrière ces périls, il en distinguait un nouveau : la face menaçante de la révolution.

« L'industrie à outrance, disait-il, est la cause d'une transformation qui, commencée en Angleterre, s'est étendue aux autres pays, et qui pose jusque chez nous des problèmes que nous sommes mal préparés à résoudre. Il s'agit d'une société dont il n'existe pas encore d'exemple et où, par le moyen du suffrage universel, le quatrième État doit monter au pouvoir. L'ouvrier, principal élément de cet État, s'apprête à gouverner, sans avoir reçu pour cela l'éducation indispensable. Toutes les anciennes démocraties, auprès de celle qui s'annonce, n'auront été que d'étroites et dédaigneuses oligarchies. Il est clair que le passé ne peut plus nous servir de guide; aucune des formules qu'il nous lègue ne nous est plus d'aucun secours. Nous sommes en face de l'inconnu, en présence des dangers que l'avenir présage. »

L'article se terminait ainsi : « Dans ces conditions, quel est le rôle de l'Italie? Jeune encore, dernière venue des grandes nations de l'Europe, elle a besoin, pour achever de se constituer, de l'expérience de ses aînées. Aucune pourtant n'est mieux placée pour comprendre et pour faire comprendre que la civilisation est un bloc, que la culture d'un pays est nécessaire aux autres, que la défaite ou la destruction d'un des membres serait un malheur pour l'ensemble. Elle peut dire enfin qu'en présence des périls qui menacent la société moderne, ce n'est pas trop, pour les combattre, des forces réunies de toutes les nations civilisées. Ainsi l'Italie peut devenir un élément de paix et de progrès dans le monde. »

On sait ce qu'il en fut de ce beau rêve. La guerre, en dépit de ces sages avertissements, était déjà résolue par les alliés de l'Italie. Ai-je besoin de dire la suite? Quelqu'un de plus autorisé que moi vient d'écrire, ici même, ce qu'a fait l'Italie pour la cause commune; et l'on a vu plus haut quel fut, à l'heure critique de mai 1915, le rôle de Pasquale Villari. Puisque l'Autriche rompait le pacte, le sort était jeté : rien n'arrêtait plus l'Italie dans le sens de ses destinées nationales.

C'est un de mes plus vifs regrets de n'avoir pu, pendant la

guerre, me rendre sur le front italien. Un de mes amis, chef d'État-major d'un corps d'armée, qui y passa six mois pour la première fois de sa vie, parlait de ce qu'il avait vu avec une singulière admiration. Ce n'était pas seulement cet enchantement physique de la descente des Alpes, cette charmante ivresse qu'éprouve d'âge en âge tout soldat d'une armée d'Italie, cette volupté dont le souvenir, à quarante années d'intervalle, inspire l'immortel début de la *Chartreuse de Parme*. Mon ami jugeait des choses en officier supérieur. Le soldat italien lui parut admirable. Ses tracés de routes, ses travaux d'organisation révélaient le fils non dégénéré du légionnaire romain. Mon ami vit une troupe sarde marcher trois fois de suite à l'assaut. Cette race sobre, laborieuse, endurante, lui parut grande. Ses fonctions l'amenaient souvent au quartier général. Le commandant d'armée, par courtoisie pour ses hôtes, s'expliquait devant ses généraux dans le français le plus pur. Il aurait pu s'exprimer de même en anglais et en allemand, et il aurait été compris. « J'observais, me disait mon ami, ces figures d'un raffinement supérieur ; je regardais ces visages de cardinaux, et je croyais assister à un conclave. »

Pasquale Villari n'aura pas vu le triomphe final. Il n'aura pas eu le bonheur de contempler l'écroulement de l'Autriche. Mais l'Europe n'en a pas fini avec le péril du germanisme. Soit sous forme d'une revanche par les armes, soit sous la forme plus redoutable de la révolution, les dangers qu'avait prévus le grand historien ne cessent pas de menacer l'Europe : le monde reste en présence de l'inquiétude barbare. Contre ce péril, comme au temps de César, si l'aile gauche est en Angleterre, l'aile droite est toujours sur les Alpes, vers les plaines qui débouchent au Danube. Devant l'avenir incertain, le front italien est une partie essentielle du front de la civilisation.

LOUIS GILLET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE ROLE DE LA SÉCRÉTION INTERNE

« Connais-toi toi-même,» disait Socrate. A examiner l'état présent de la science, on voit que ce conseil du bon philosophe paraît avoir été bien peu suivi. Alors que l'étude du monde extérieur, et particulièrement celle des phénomènes inorganiques, est dès aujourd'hui remarquablement avancée, alors que la constitution et l'évolution des plus lointaines étoiles nous ont livré quelques-uns de leurs troublants secrets, notre propre corps continue à nous être à peu près inconnu, pour ce qui concerne du moins son fonctionnement. J'entends bien que Socrate, dans la phrase qui vient d'être rappelée, voulait désigner surtout notre âme. Mais, si spiritualiste qu'on soit, on ne saurait pas douter que les facultés de notre âme ne soient, par des liens plus ou moins lâches, mais assurément réels, solidaires de celles de notre corps, et que, par conséquent, de même que l'étude du parfum de la rose est inséparable de celle de la rose elle-même, de même qu'on ne connaît bien la nature des sons d'un violon qu'en examinant les cordes vibrantes qui les émettent, pareillement l'étude de notre organisme est une condition essentielle de la connaissance de notre âme.

C'est la physiologie qui a la charge redoutable de nous faire connaître le fonctionnement du corps humain. Si jusqu'ici, elle n'a pu que lever à peine le voile sur les mystères innombrables de ce fonctionnement, ce n'est nullement que le conseil de Socrate n'ait pas, depuis longtemps, été le fil directeur de beaucoup de savants et même de beaucoup d'ignorants ; c'est parce que en réalité l'étude de l'organisme, et d'une manière générale celle de la matière vivante, est infiniment

plus difficile et plus complexe que celle de la matière inorganique. Pourtant, mes lecteurs n'en ont peut-être pas perdu le souvenir, j'ai montré récemment ici même combien est complexe et merveilleusement agencée la constitution du moindre fragment de métal. Eh bien! cette complexité merveilleuse de l'atome n'est rien à côté de celle de la matière vivante, d'abord parce que celle-ci est constituée à la base par des atomes inorganiques, — et que le constitué est forcément plus complexe que le constituant, — mais aussi pour beaucoup d'autres raisons.

Quoi qu'il en soit, la connaissance de notre propre fonctionnement, de notre propre nature, n'a jamais cessé d'être, consciemment ou non, la préoccupation dominante de tous ceux qui veulent savoir. Si beaucoup de savants ont préféré les problèmes, plus accessibles en dépit des distances, du monde physique extérieur, c'est d'abord certes parce qu'ils sont plus faciles; c'est aussi peut-être, parce que l'examen de soi-même, l' « endoscopie, » peut conduire à des conclusions de nature à rabattre notre superbe, et que le mot, si douloureux dans sa brutalité, du célèbre anatomiste Farabeuf garde quelque chose de vrai pour tous les chercheurs d'illusions : « Si les morts étaient aussi répugnants que les vivants, je n'aurais jamais fait d'anatomie. »

Tout récemment l'attention du grand public a été vivement sollicitée par des « informations sensationnelles, » pour employer l'argot du jour qui n'eût, sans doute, guère charmé Voltaire. A en croire certains grands journaux, on venait de trouver l' « élixir de longue vie, » le moyen de prolonger à volonté sinon la vie, du moins la jeunesse, par la simple greffe ou l'ingestion de certains organes animaux.

Du coup, la plupart des gens en oublièrent presque l'âpreté primordiale des problèmes quotidiens, et pendant quelques jours, la politique et les dures questions d'argent elles-mêmes cédèrent presque le pas, dans les conversations, à la physiologie, qui s'était rarement vue à pareil honneur. Puis on parla d'autre chose, la roue de l'actualité, — roue qui a un peu la forme d'une girouette, — ayant légèrement tourné sur son axe, qui est la versatilité humaine.

Plus récemment, — il y a peu de jours, — la même question est revenue sur l'eau sous une autre forme. C'est un grand journal anglais qui a été l'auteur de cette résurrection. Voici d'ailleurs, sans commentaires, les titres et sous-titres de son article : *Merveilleuses propriétés de la glande thyroïde qui renouvelle la vigueur, rend possible la production des sexes à volonté, la régularisation de la croissance, expérimentées avec de remarquables résultat aux laboratoires d'Oxford*

et de Liverpool. Après quelques jours de « sensation, » on parla de nouveau d'autre chose. Je voudrais profiter de ce moment de répit, maintenant qu'est tombée l'effervescence des propos de badauds et des commentaires de salles de rédaction, pour tâcher de mettre un peu au point ces nouvelles remarquables, et montrer qu'il y a en elles beaucoup plus de réalité, ou, pour mieux dire, beaucoup plus de possibilités, qu'un scepticisme mal informé ne le pourrait laisser croire.

***

Tout cela se rattache en vérité à une branche toute nouvelle et bien curieuse de la physiologie : l'étude des glandes à sécrétion interne. Précisément, un éminent physiologiste français, le professeur Gley, du Collège de France, qui fut dans cette voie un remarquable précurseur, vient de faire une lumineuse mise au point de cette partie de la physiologie qui lui doit quelques-uns de ses plus grands progrès (1). Nous ne saurions trouver de meilleur et de plus sûr guide pour faire une rapide excursion dans ces allées nouvelles et toutes tapissées de fleurs à peine écloses, qui viennent d'être tracées dans le grand jardin obscur et mystérieux de la Science.

Tout le monde sait, — bien que les idées communes ne soient pas toujours précises à cet égard, — ce que sont les glandes. Dans le corps humain, comme dans celui des animaux, certains organes sont formés par des cellules nettement différenciées et spécialisées, qui élaborent aux dépens du sang des produits qu'elles n'utilisent pas elles-mêmes, mais qu'elles rejettent au dehors, soit à la surface de quelque revêtement, épiderme ou muqueuse, soit dans le milieu intérieur. De ces produits, les uns sont directement éliminés de l'organisme (urine, sueur, etc.), les autres agissent dans le tube digestif (bile, suc pancréatique, salive, etc.), d'autres enfin partent dans le sang et deviennent partie constitutive du milieu interne dans lequel baignent les tissus et exercent sur ceux-ci diverses actions (tels sont le liquide thyroïdien, celui des capsules surrénales, etc.).

Ces produits divers des glandes s'appellent des « sécrétions, » ce qui est une bonne dénomination, puisque, au sens étymologique du mot, la cellule glandulaire « choisit » dans le sang qu'elle reçoit et en « sépare » les diverses substances que nous venons de dire.

(1) E. Gley, *Physiologie.* J.-B. Baillière et fils, 1919. — *Ibid.* Quatre leçons sur les sécrétions internes, *ibid.*, 1920.

Ainsi que nous venons de le voir, certaines de nos glandes émettent, à l'inverse des glandes les plus connues, leurs produits de sécrétion dans le sang lui-même. Ce sont celles qu'on a appelées les *glandes à sécrétion interne*, et qui n'ont pas de canal excréteur.

C'est en 1855 que Claude Bernard, après avoir trouvé qu'il se forme dans le foie de la glycose, montra que ce sucre se déverse dans le sang des veines sus-hépatiques, et, saisissant du coup, avec l'intuition géniale qui le caractérisait, la haute signification de cette découverte, exprima pour la première fois la théorie des sécrétions internes. Voici d'ailleurs comment il concluait lui-même les admirables expériences qu'il fit sur ce point : « L'histoire du foie établit maintenant d'une manière très nette qu'il y a des sécrétions internes, c'est-à-dire des sécrétions dont le produit, au lieu d'être déversé à l'extérieur, est transmis directement dans le sang. » Et plus loin : « Il doit être maintenant bien établi qu'il y a dans le foie deux fonctions de la nature des sécrétions. L'une, sécrétion externe, produit la bile qui s'écoule au dehors; l'autre, sécrétion interne, forme le sucre qui entre immédiatement dans le sang de la circulation générale. » Et il ajoutait qu'outre le foie qui a des sécrétions les unes externes, les autres internes, « les organes qui fournissent les sécrétions exclusivement internes sont la rate, le corps thyroïde, les capsules surrénales, les ganglions lymphatiques. »

Remarquons l'expression consacrée de « *corps* thyroïde » dont se sert Claude Bernard. C'est que ces organes dont le rôle se montre aujourd'hui, et comme nous allons voir, essentiel, les anatomistes les considéraient encore récemment comme des objets inutiles, comme les restes d'organes en quelque sorte désaffectés et qui ne subsistaient dans le corps humain que comme les débris fossiles du mammouth ou de l'ichtyosaure subsistent dans nos terrains. C'est que, inconsciemment, les hommes ont eu trop longtemps, — et ont encore parfois, à ce qu'on dit, — tendance à considerer comme inexistant et indigne d'intérêt ce qu'ils ne connaissent pas. Et c'est ainsi qu'on appelait du nom vague de *corps*, sans même les honorer du titre de *glandes*, malgré leur constitution anatomique, ces glandes à sécrétion interne que sont le *corps pituitaire* suspendu à la base du cerveau, ou le *corps thyroïde* placé au-devant du cou, et qui devient comme on sait le goître quand il s'hypertrophie.

Si Claude Bernard a réellement découvert la sécrétion interne, il ne concevait la fonction des glandes qui la produisent que comme présidant à la composition du milieu intérieur du sang. « Je pense,

concluait-il à ce sujet, que le sang doit être regardé comme un produit de sécrétion des glandes vasculaires internes. »

Il appartenait à deux grands physiologistes français, Brown-Séquard et d'Arsonval, de compléter la conception exacte mais un peu rudimentaire de Claude Bernard et de montrer que la fonction des glandes à sécrétion interne est en réalité infiniment plus complexe et plus importante qu'il ne l'avait aperçu. Ces conclusions nouvelles auxquelles arrivèrent Brown-Séquard et son illustre élève et collaborateur sont excellemment résumées ainsi dans leur célèbre mémoire des Archives de physiologie : « Ces produits solubles spéciaux (les produits des glandes à sécrétion interne) pénètrent dans le sang et viennent influencer, par l'intermédiaire de ce liquide, les autres cellules des éléments anatomiques de l'organisme. Il en résulte que les diverses cellules de l'économie sont ainsi rendues solidaires les unes des autres et par un mécanisme autre que par des actions du système nerveux. » La donnée nouvelle est ici que la sécrétion interne produit et déverse dans le sang une substance douée d'une action physiologique spéciale qu'elle manifeste sur tel ou tel organe. Parmi les expériences répétées qui ont amené à cette conclusion, il convient de rappeler celles par lesquelles, dès 1856, Brown-Séquard montra que l'extirpation des capsules surrénales est mortelle.

Cette conception nouvelle d'après laquelle les glandes à sécrétion interne produisent des excitants fonctionnels spéciaux, — qu'on appelle maintenant des *hormones*, — et qui établissent des rapports vitaux entre plusieurs organes, ou qui, autrement dit, créent entre eux des corrélations indépendantes du système nerveux, des corrélations fonctionnelles humorales, cette notion, dis-je, s'est montrée avec ses corollaires d'une fécondité chaque jour grandissante. On n'en saurait encore apercevoir tout l'immense avenir, mais il est dès maintenant certain, comme nous allons le voir, qu'elle est de nature à révolutionner la biologie tout entière.

Avant l'ère des glandes *endocrines*... Mais il faut d'abord que j'explique ce mot. C'est encore un de ces néologismes si justifiés que les découvertes scientifiques introduisent par force dans la langue et qui sont les plus légitimes de tous, puisqu'ils désignent des choses nouvelles. Le grec est toujours alors d'un grand secours et c'est ainsi que l'antique vient au secours du nouveau et que le classique et le moderne se concilient en collaborant. Les *glandes endocrines* sont, — tous ceux de mes lecteurs qui n'ont pas oublié

leurs racines grecques l'auront deviné, — les glandes à sécrétion interne et l'*endocrinologie*, l'étude de ces glandes, est certainement un des plus suggestifs et des plus féconds chapitres de la biologie présente et future.

Donc avant l'ère des glandes endocrines, on croyait que le système nerveux seul était capable d'établir entre les diverses parties de l'organisme la solidarité nécessaire à l'accomplissement synchronique de leur fonction. Si j'ose employer cette image, le corps humain était un peu considéré comme un vaste pays dont les diverses parties n'auraient été en relation que par le réseau téléphonique et télégraphique. Les découvertes endocrinologiques ont montré que les provinces diverses de ce payss ont associées aussi par les canaux et voies navigables qui apportent de l'une à l'autre les produits spéciaux nécessaires à chacune. A cela près que notre réseau téléphonique est très postérieur à notre réseau de voies navigables, je crois que cette comparaison, qui n'est d'ailleurs qu'une analogie, n'est pas trop inexacte.

Parmi les plus caractéristiques exemples de la solidarité humorale créée par les glandes, on peut citer les belles expériences qui ont montré que l'acide chlorhydrique sécrété par l'estomac et arrivant dans le duodénum et jusque dans le jéjunum, met en liberté une substance, la sécrétine, qui passe dans le sang, et va exciter les éléments cellulaires du pancréas dont elle provoque la sécrétion, nécessaire par ailleurs à l'achèvement de la digestion.

Autre exemple : les produits de la glande thyroïde ont une action excitante très nette sur les échanges gazeux respiratoires et sur les échanges azotés de la nutrition. Mais le mieux est maintenant que, laissant de côté, pour simplifier cet exposé, les autres glandes endocrines, nous examinions plus particulièrement les fonctions de l'une d'entre elles, et par exemple de la glande thyroïde elle-même. Ce sont d'ailleurs surtout les beaux travaux du professeur Gley qui ont mis en évidence l'importance du rôle joué par la thyroïde et spécialement par ses annexes les glandes parathyroïdes, et établi que ce rôle est lié à une sécrétion interne de ces glandes.

L'ablation des thyroïdes, — telle qu'on la réalisait notamment naguère dans l'extirpation totale du goître, — détermine chez l'homme l'apparition de certains troubles physiques et psychiques qui constituent, suivant l'expression consacrée, le *myxœdème post-opératoire*, caractérisé par des accidents graves, puis par la mort. Cette dénomination provient de ce que les phénomènes morbides consécutifs à

l'extirpation *totale* des glandes thyroïdes sont tout à fait semblables au myxœdème, cette maladie qu'on observe chez les sujets dont les thyroïdes sont détruites spontanément par un processus pathologique ou atrophié. En outre, quand la thyroïdectomie est pratiquée chez l'adolescent ou quand l'atrophie des thyroïdes se produit dès l'enfance, aux troubles myxœdémateux s'ajoute un arrêt plus ou moins complet du développement. On a montré, d'une manière irréfutable, que ces accidents sont dus à la suppression des sécrétions internes des thyroïdes. Puis, chose merveilleuse, — et qui a été à l'origine de toute une branche nouvelle de l'art de guérir, l'*opothérapie* ou administration médicamenteuse d'extraits d'organes, — on a constaté qu'on guérissait les accidents du myxœdème, et notamment le crétinisme et l'arrêt de développement des enfants atteints de cette maladie, par l'ingestion d'extraits de glandes thyroïdes d'animaux. Quelle est la nature chimique exacte des substances utiles ainsi sécrétées par les thyroïdes? On n'est pas encore très exactement renseigné là-dessus, non plus d'ailleurs que sur la constitution chimique précise de la plupart des constituants internes de l'organisme. On a cependant extrait de ces glandes un produit imparfaitement défini, la *thyroïodine*, qui est très riche en iode, cet iode étant d'ailleurs combiné sous une forme qui paraît liée à son efficacité et qui n'est pas exactement précisée. Il convient de remarquer, à ce propos, que les goîtreux se rencontrent avec une particulière fréquence dans les régions où les eaux de boisson sont très pures et ne contiennent pas d'iode.

Sans insister sur le côté thérapeutique — pourtant si important, — de toutes ces découvertes, et pour nous en tenir au côté purement physiologique, on voit que la sécrétion interne des glandes thyroïdes joue un rôle essentiel, quoique non encore entièrement défini, dans les échanges nutritifs du corps humain et dans les phénomènes de croissance et de développement.

C'est précisément l'extrait de glande thyroïde qui serait le merveilleux élixir de longue vie dont parlaient récemment, ainsi que nous l'avons rappelé ci-dessus, certains grands journaux de France et d'Angleterre. Que s'était-il donc passé? Voici : il s'agit en réalité d'expériences toutes récentes faites surtout par des physiologistes anglais et américains, et notamment par M. J.-S. Huxley, petit-fils de l'illustre zoologiste Thomas Henry Huxley, dans son laboratoire d'Oxford.

Tout d'abord, en privant des têtards de grenouilles de leurs glandes thyroïdes, on a constaté qu'on empêche leur métamorphose, à

volonté, et jusqu'à ce qu'on ait mêlé de l'extrait de thyroïde à leurs aliments. Ces grenouilles restent donc effectivement plus longtemps « jeunes, » ou, pour mieux dire, elles deviennent moins rapidement « adultes, » par la suppression de leur sécrétions thyroïdiennes. Mais est ce là un élixir de jeunesse dont il faille souhaiter l'emploi, et ne devons-nous pas, au contraire, nous rappeler que les accidents produits chez l'homme par l'altération de la thyroïde, et notamment le crétinisme, s'ils sont, en réalité, la prolongation d'un état infantile, ne sont nullement des choses enviables ? L'espèce particulière de « jeunesse » procuré par l'élixir de longue vie si fallacieusement prôné par les journaux anglais, n'a que de lointains rapports avec celle que, moyennant la vente de son âme, Faust obtint de Méphistophélès. On évitera soigneusement le contact d'une fontaine de Jouvence de ce genre. L'infantilisme n'est pas la jeunesse ; le contraire est peut-être vrai, et ce n'est pas sans raison qu'on dit de certains vieillards, dont la sclérose cérébrale est très avancée, qu'ils « tombent en enfance. »

Bien d'autres circonstances peuvent d'ailleurs influer sur le développement des animaux, et en particulier des batraciens, et c'est ainsi que M. Paul Gervais a maintenu à l'état de têtard une grenouille jusqu'au voisinage de l'état adulte, rien qu'en la plaçant dans un vase plein d'eau dont elle ne pouvait pas escalader les parois.

En revanche, d'autres expériences, qui sont en quelque sorte la contre-partie des précédentes, ont conduit à des résultats bien curieux. Tout d'abord, on a constaté que, chez certains animaux inférieurs qui se reproduisent en se subdivisant, la vitesse de cette subdivision est accrue de 50 pour 100 lorsqu'on ajoute de l'extrait de glande thyroïde à leur milieu nutritif. Ainsi l'animal monocellulaire appelé *paramecium* peut produire, grâce à cet extrait, 4 096 rejetons dans le temps qu'il lui fallait pour en produire normalement 256. Cela est déjà bien curieux et montre que les sécrétions thyroïdiennes, à leurs actions nutritives et morphogénétiques, ajoutent encore des actions fécondantes dont les applications futures peuvent être grosses de conséquences.

Mais il y a autre chose. Les têtards de grenouilles, sous l'influence de l'extrait de thyroïde ajouté à leur nourriture, se transforment bien plus vite. Même lorsqu'ils sont très petits et encore démunis de pattes, aussitôt qu'on commence à les nourrir à la thyroïde ils cessent de grandir, et très rapidement se changent en minuscules grenouilles. On a pu ainsi *fabriquer*, si on peut dire, des grenouilles beaucoup

plus petites que toutes celles qu'on a jamais pu observer dans la nature, et dont certaines ne sont pas plus grosses qu'une mouche.

On peut d'ailleurs se demander, puisque la substance thyroïdienne est un stimulant de la croissance, comment il se fait que les grenouilles produites en ajoutant cette substance à la nourriture des têtards soient si paradoxalement minuscules.

Ce paradoxe, quand on y réfléchit, n'est qu'apparent. Si les grenouilles ainsi fabriquées sont très petites, c'est parce que le traitement a été appliqué à des têtards minuscules et bien avant qu'ils aient atteint toute leur taille. Le développement et la formation de leurs organes ont été accélérés à tel point qu'ils se sont trouvés achevés avant même que la taille de l'animal ait eu le temps de grossir sensiblement. En somme la thyroïde est ici un agent de précocité.

D'autres expériences, non moins suggestives, ont été faites dans cet ordre d'idées. On sait que les jeunes salamandres naissent sans pattes et avec des branchies respiratoires; d'abord se forment leurs pattes antérieures, puis les autres. Elles gardent d'ailleurs leurs queues, à l'inverse des têtards de grenouilles. Or, certains batraciens ne subissent pas tout l'ensemble de ces métamorphoses et s'arrêtent à une phase intermédiaire. Tel est notamment le cas de ce curieux batracien du Mississipi qui a gardé son nom mexicain d'*axolotl*.

M. J.-S. Huxley a expérimenté à son laboratoire d'Oxford l'effet du régime thyroïdien sur l'axolotl. Deux jeunes spécimens d'environ 12 centimètres de longueur et âgés de quelques mois étaient conservés dans un bassin à une température voisine de 15° et dans une couche d'eau de plus de 5 centimètres d'épaisseur, donc bien supérieure à celle qui les aurait forcés à respirer à l'air (comme on les y a obligés dans d'autres expériences dont il sera question ci-dessous). On mêla à leur nourriture de la thyroïde de bœuf, d'abord deux fois, puis trois fois par semaine. Le régime fut commencé le 15 décembre 1919. Le 16 décembre, on observait déjà des modifications dans leur coloration et une résorption nette des ouïes et des nageoires. Le 17 décembre, le stade critique terminal et habituel de la métamorphose était dépassé et l'animal avait cessé d'être un axolotl; il était devenu un autre animal, une salamandre américaine connue sous le nom d'*amblystome*. A cette date, le plus gros spécimen était sorti de l'eau pour grimper sur un support disposé à cet effet, et sa peau était aussi sèche que celle d'une salamandre ordinaire. Placés sur une table, les deux animaux marchaient facilement à l'inverse de l'axolotl.

Ainsi le régime thyroïdien avait eu pour effet de transformer un animal aquatique en un autre tout différent et amphibie, c'est-à-dire capable de vivre hors de l'eau. Cette extraordinaire transformation peut, comme on l'a constaté, se faire même sur l'animal adulte.

M. Edmond Périer a rappelé à ce propos qu'une métamorphose du même genre avait été naguère constatée au Jardin des Plantes par suite d'un accident. Dans la ménagerie des reptiles et des aquariums, il y avait alors de nombreux axolotls. Un jour le gardien partit en vacance en oubliant de recommander de maintenir dans l'eau une réserve de ces animaux qu'il avait constituée hors de la vue du public. Lorsqu'il revint, l'eau avait à peu près séché, mais au lieu d'axolotls il trouva des amblystomes. Le récit de ce prodige, que l'auteur tint d'ailleurs caché aussi longtemps qu'il put, pour ne pas dévoiler sa négligence, fut fait à l'Académie des Sciences par le professeur Duménil qui attendit d'ailleurs vainement, depuis, le renouvellement de cette extraordinaire métamorphose. Pourtant, celle-ci a pu être renouvelée plus tard par le professeur Léon Vaillant, et aussi par Marie von Chauvin en Allemagne et E. G. Boulenger en Angleterre, en forçant l'axolotl à respirer à l'air, soit en le conservant dans la mousse humide, soit en diminuant progressivement la couche d'eau dans laquelle il vivait, jusqu'à n'en laisser qu'une très faible épaisseur à sa disposition.

Ce qu'il y a de remarquable c'est que le régime thyroïdien a produit le même résultat que la respiration forcée. Rappelons-nous à ce propos que l'extrait thyroïdien active, comme nous l'avons vu, les échanges respiratoires.

Mais ce qui est curieux, c'est que la durée de l'extraordinaire métamorphose n'est, sous l'influence du régime thyroïdien, que d'environ trois semaines, donc beaucoup plus courte que dans les expériences antérieures de respiration forcée, puisque la métamorphose a exigé douze à seize semaines dans les expériences de Boulenger, sept à quarante semaines dans les expériences de Marie von Chauvin.

D'autre part, dans les expériences de Huxley le stade critique de la métamorphose a été atteint sans que les animaux respirent à l'air, ce qui est fort remarquable. Ce n'est en effet que le 19 décembre que les deux animaux expérimentés par lui vinrent respirer à la surface.

De tout cela se dégagent dès maintenant des conséquences fort suggestives. Nous sortons certes ici du terrain solide des réalités pour entrer dans le domaine un peu nébuleux des extrapolations,

dans ce « demain » inexploré, qui est le but inaccessible et pourtant la seule raison d'être de tout effort, de toute pensée humaine.

Et alors on peut légitimement se poser la question suivante : en découvrant le rôle, reconnu chaque jour plus important, de la sécrétion interne, de la sécrétion thyroïdienne et des autres analogues, dans les phénomènes de nutrition, de croissance, de *morphogenèse*, — pour employer un terme technique qui dit bien ce qu'il veut dire, — n'a-t-on pas mis la main sur une des causes les plus essentielles de ce qui était resté jusqu'ici un mystère presque métaphysique : la croissance et la formation du corps ?

Rappelons ce que disait Dastre sur ce sujet : « Pour Aristote c'est la force vitale elle-même qui, dès qu'elle s'introduit dans le corps de l'enfant, en pétrit la chair et la façonne à la forme humaine. Des naturalistes contemporains, comme les américains C. O. Whitmann et C. Philipps ne raisonnent pas autrement. D'autres, comme Blumenbach et Needham au XVIIIe siècle, invoquaient la même divinité sous un autre nom, celui de *nisus formaticus*. D'autres enfin se paient de mots ; ils parlent d'hérédité, d'adaptation, d'atavisme comme si c'étaient des êtres réels, actifs, efficients, tandis que ce ne sont que des appellations, des noms qui s'appliquent à des collections de faits. » (Dastre, *la Vie et la Mort*, p. 43). Et Rubner a dit aussi : « Dans tout le règne animé, des plus simples microorganismes jusqu'aux êtres de l'organisation la plus complexe, cet impérissable pouvoir de croissance qui, depuis la genèse du premier protoplasma dans l'infini du passé, a créé la structure des débris fossiles des premiers âges aussi bien que notre propre existence, cette capacité de croître est restée comme le plus remarquable phénomène de la nature, la suprême énigme de la vie. »

Eh bien ! l'étude des sécrétions internes nous permet de soulever timidement un léger coin du voile. Mais que les rêveurs amants du mystère se rassurent, il reste encore là-dedans, et il restera *toujours* beaucoup d'inconnu !

Nous savons maintenant que la formation du squelette tout entier est sous la dépendance de la sécrétion thyroïdienne et peut-être aussi du tymus. Elle est réglée aussi par d'autres glandes et notamment par le corps pituitaire, c'est-à-dire l'hypophyse, puisque après la suppression de cette glande, il se produit un accroissement démesuré des extrémités qui caractérise cette maladie appelée le gigantisme. Nous savons aussi que la sécrétion thyroïdienne régit le développement du cerveau et des fonctions cérébrales les plus hautes, les

fonctions psychiques. Nous connaissons beaucoup d'autres faits du même genre sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir.

Et alors, bien que beaucoup de choses restent obscures à cet égard, ne pouvons-nous pas admettre que la croissance et la morphogenèse sont étroitement commandées par l'action chimique des substances créées par la sécrétion interne? Ne peut-on pas penser que quelque jour ces faits pourront avoir des conséquences pratiques importantes et servir à modifier les animaux et même les hommes? Cela est certes légitime, puisqu'on rend déjà l'intelligence aux crétins grâce à l'extrait thyroïdien.

Pourquoi donc, nous évadant un instant de la réalité, sur les ailes mordorées de l'hypothèse, n'aurions-nous pas, après tout cela, le droit d'imaginer que, dans un avenir qu'on ne saurait préciser, l'emploi judicieux des substances extraites des glandes à sécrétion interne permettra aux éleveurs de créer des races nouvelles d'animaux et de perfectionner celles qui existent... et n'oublions pas que, zoologiquement parlant, l'homme est un animal.

Enfin une chose est dès maintenant certaine, c'est que les glandes à sécrétion interne et en particulier la thyroïde ont joué jadis un rôle important dans la formation et la différenciation des espèces animales. Des troubles ou des perturbations dans le fonctionnement de ces glandes ont dû suffire parfois pour créer des espèces nouvelles. Dans les expériences relatives à l'axolote, nous avons vu en présence deux forces génératrices d'une espèce nouvelle : l'adaptation, l'action du milieu si bien mise en lumière par le génie de Lamarck, et l'action des glandes à sécrétion interne ; et nous avons vu que la seconde de ces forces était plus active que la première.

Il y a là un élément nouveau et puissant de l'évolution animale et de la mutation, que les créateurs du transformisme eux-mêmes n'avaient pas soupçonné. Il y a plus de choses que n'en peut contenir toute la philosophie, non seulement entre le ciel et la terre, mais même entre notre tête et nos pieds.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. — *Le Repas du Lion*, pièce en quatre actes (version nouvelle), par M. François de Curel.

M. François de Curel a entrepris un travail d'un haut intérêt et qui témoigne de la plus belle conscience d'artiste. Sollicité de publier son théâtre complet, il ne se borne pas à accompagner chaque pièce d'un historique où il expose la genèse de l'œuvre, l'idée d'où elle est née, l'accueil qui lui a été réservé. Il se fait son propre critique, et mettant à profit le temps écoulé, qui lui permet d'apercevoir son œuvre avec des yeux changés, il corrige, il défait, il refait, et donne de chaque pièce une version nouvelle souvent fort différente de l'ancienne. Alexandre Dumas fils a mis à ses pièces les éblouissantes préfaces que l'on sait ; mais les pièces, à l'exception de *l'Ami des femmes*, restaient conformes à la représentation. Émile Augier a refait *l'Aventurière*, mais il n'a refait ni *le Gendre de M. Poirier*, ni *les Lionnes pauvres*. C'est à peu près tout son théâtre que remanie M. François de Curel. La comparaison des deux textes, que séparent quelque vingt années, sera pour les amateurs de théâtre un divertissement des plus suggestifs. Nous pourrons quelque jour y revenir. Aujourd'hui, bornons-nous au *Repas du Lion* qui vient d'entrer à la Comédie-Française sous sa forme nouvelle.

C'est son troisième avatar. D'abord écrit et publié en cinq actes, *le Repas du Lion* fut représenté en quatre actes en 1897. C'est encore en quatre actes qu'on le joue, mais les quatre actes de la Comédie-Française ne correspondent pas aux quatre actes du Théâtre Antoine. Les deux premiers ont été fondus en un seul. Quant au quatrième, il est entièrement nouveau... Et ce n'est pas aussi compliqué qu'on pourrait croire.

Donc, un jour d'été de 1896, M. François de Curel rêvait au bord

d'un étang de Lorraine, lorsqu'il vit se produire un bouillonnement qu'il attribua à un coup de grisou. Aussitôt son imagination lui représenta des galeries de mines creusées sous ses bois, toute cette région forestière massacrée par une exploitation industrielle. Ainsi lui apparut l'idée du *Repas du Lion*. Elle lui apparut ainsi parce qu'il la portait en lui depuis longtemps. Né dans une famille d'industriels, il avait toujours vécu parmi les préoccupations et les soucis de ceux qui ont à diriger des armées d'ouvriers : la question chaque jour plus aiguë des rapports entre le capital et le travail s'était imposée à ses réflexions. Aussi bien, la pièce qu'il se proposa d'écrire devait être moins une pièce sociale qu'une étude psychologique. « Mon intention, nous dit-il, en créant le personnage de Jean, était d'accompagner dans son pèlerinage à travers la vie un homme qui porte, comme une meule attachée à son cou, l'écrasant fardeau d'un *vœu* contraire à ses inclinations. » Chemin faisant, la pièce avait légèrement dévié vers l'étude sociale. En la remaniant, M. de Curel s'est efforcé de la faire rentrer dans la ligne psychologique et ainsi de réaliser plus exactement l'objet qu'il s'était d'abord fixé.

Le premier acte nous initie à l'étrange situation qui va peser sur le héros de la pièce. Un enfant, Jean de Miremont, apprend qu'on est en train d'opérer des sondages sous les bois qui couvrent le domaine familial. Il aime passionnément la forêt pour sa beauté et pour l'ardent plaisir de la chasse. Pour sauver ses chers bois du péril qui les menace, il imagine d'inonder le puits de mine en voie d'exécution. Le malheur veut qu'un homme fût resté au fond et qu'il y ait trouvé la mort. Sur le cadavre du mineur dont il est l'involontaire assassin, Jean fait le serment de se consacrer au bien des ouvriers... Ce premier acte, ramassé et dru, est de tous points admirable. D'abord par son mouvement. Et puis parce qu'il pose avec une netteté puissante le caractère que nous allons voir évoluer au cours de la pièce. Jean de Miremont est par tempérament, non pas un fort, mais un violent; par esprit de caste, il est un orgueilleux, persuadé que tout doit céder à son caprice. C'est le cours naturel de cette hérédité et de cette humeur que va déranger le vœu formé par l'enfant.

Le second acte, excellent comme étude morale, nous met sous les yeux la péripétie de ce caractère : comme dans la tragédie classique, l'instant choisi est celui de la crise. Jean de Miremont, en accomplissement de son vœu, s'est consacré à plaider la cause des travailleurs. Il est devenu l'orateur acclamé des Cercles catholiques d'ouvriers. Seulement, l'auteur nous le fait très bien sentir, il

manque quelque chose à ce fameux orateur, et c'est d'être un apôtre. Virtuose de la parole, il guette l'applaudissement et s'enivre de son succès. Il joue un rôle en contradiction avec sa nature. Or, nous sommes au moment où ce rôle lui est devenu intolérable : la nature reprend ses droits, l'instinct est le plus fort. Pour faire tomber ce masque mal attaché, il suffira du moindre heurt. Le choc se produit au cours d'une conversation entre Jean et son beau-frère, Georges Boussard, grand industriel, chef d'usine, patron convaincu non seulement de ses droits, mais de l'utilité de sa fonction sociale. Homme d'action et de commandement, Georges Boussard ne doute pas que le seul moyen d'aider les pauvres ne soit de créer des usines, d'employer des nuées de travailleurs, de produire. « Il n'y a qu'une seule espèce d'êtres secourables : ceux qui ouvrent des voies nouvelles à l'activité humaine... Inventez, soyez une force créatrice, et la prospérité des autres découlera de la vôtre. » « Mais, objecte Jean, c'est l'égoïsme érigé en devoir. — Pourquoi pas, s'il est bienfaisant ? » Jean boit avec avidité ces paroles, pour la raison toute simple qu'elles traduisent sa pensée profonde. Elles ne font que donner une expression au changement foncier qui est déjà en lui un fait accompli.

Le troisième acte est presque tout entier rempli par le discours où Jean expose aux ouvriers la théorie aristocratique et patronale, devenue maintenant la sienne comme elle était hier celle de son beau-frère. Discours éloquent, un peu long, peut-être, où l'on voit bien que l'éloquence est une chose et le bon sens en est une autre. Cet orateur aurait fait le pari de dire tout ce qu'il ne fallait pas dire, d'irriter et d'affoler son auditoire par le plus inattendu des défis, il n'aurait pas trouvé mieux. Le résultat de ces paroles imprudentes et de cette provocation gratuite était immanquable : il ne se fait pas attendre. Les ouvriers voient rouge. Et comme il faut toujours que les innocents paient pour les autres, c'est l'infortuné Boussard qu'ils assassinent en réponse à l'incartade oratoire de Jean. Crime pour crime. Jean s'estime délié de son serment ; rendu à sa nature, il répudie son rôle d'emprunt, pour redevenir ce qu'il est, du fait de sa naissance, un chef, un maître, un seigneur.

Ici le nouveau quatrième acte. Trente ans après, sous la direction de Jean, les usines Boussard ont pris une énorme extension. C'est un peu invraisemblable. Les beaux parleurs sont, de coutume, médiocres en affaires. Jean est devenu un gros personnage, un des rois de la métallurgie, et il est membre de l'Académie française. Il reçoit la

visite de Robert Charrier, naguère ouvrier gréviculteur, maintenant ministre du travail : il lui offre sa voix pour l'Académie. Survient l'abbé Paul Charrier, frère de ce dernier, mais qui, lui, n'est pas « arrivé ; » il est resté curé de campagne ; il s'en tient à la morale du Christ. Il faut entendre comme ces deux gros bonnets, tout gonflés de leur importance, rabrouent le pauvre hère, en lui assénant des maximes du plus pur nietszchéisme. « JEAN : Je divise les hommes en deux classes : d'une part d'innombrables imbéciles, d'autre part quelques natures privilégiées : les lions. — ROBERT : Ces braves gens ne parviennent pas à comprendre que des hommes tels que vous et moi ne peuvent être soumis à la règle commune. » Ambitieux nantis et jouisseurs satisfaits, ils prennent un même plaisir à mettre en formules leur égoïsme ingénu et féroce.

Il faut bien le dire, ce dernier acte a paru vide et froid. C'est qu'en fait, la pièce est finie après le troisième acte. L'auteur nous a formellement avertis que son dessein était de nous faire assister à l'évolution d'un caractère, détourné par un accident de sa voie naturelle, et qui y est ramené par la force des choses. La lutte qui se livre chez un fils d'aristocrates, entre son instinct et une vocation purement artificielle, est toute la pièce. De la minute où, par le retour de Jean à sa vraie vocation, cette lutte a cessé, la pièce prend fin avec elle ; car il n'importe guère que par la suite Jean réussisse ou ne réussisse pas dans l'industrie, et qu'il entre ou qu'il échoue à l'Académie. Même je trouverais excellent, pour la portée morale de la pièce, qu'elle se terminât par la révolte des ouvriers et l'assassinat de Boussard. Ce serait l'illustration de cette vérité d'observation qu'à vivre et agir dans le faux on ne peut faire que beaucoup de mal. Apôtre sans vocation qui s'est posé en ennemi des siens, Jean de Miremont est un parfait agent de désagrégation sociale.

M. de Max, dans le rôle de Jean, est insupportable de lenteur, de solennité et de grandiloquence. Mais Mlle Bovy est charmante, au premier acte, sous les traits du petit Jean. Et M. Denis d'Inès est un excellent abbé Charrier.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les grands débats financiers ont enfin commencé devant les Chambres. Après le vote des trois nouveaux douzièmes, voici la discussion du budget et des impôts. Il est temps de prendre les mesures nécessaires pour comprimer les dépenses, pour assurer l'équilibre par des ressources permanentes, pour réduire une inflation fiduciaire qui entraîne fatalement la hausse des prix et la tension des changes. Toute l'humanité civilisée a, en ce moment, les yeux fixés sur la France. Nos ennemis et nos rivaux nous reprochent joyeusement d'avoir, depuis l'armistice, perdu de longs mois dans l'inaction, de n'avoir rien fait encore pour améliorer notre crédit et d'avoir cru ou paru croire que la victoire des armes suffisait à régler toutes les difficultés économiques et financières. Nos amis se demandent avec quelque inquiétude si nous aurons assez de volonté et de persévérance pour nous imposer, après les cruelles épreuves de la guerre, de durs sacrifices d'un ordre nouveau, si notre courage fiscal égalera notre courage militaire et si les Français, qui ont si généreusement offert leur sang à leur patrie, lui donneront, avec le même empressement, quelque chose de leurs aises et de leur fortune, pour assainir ses finances et rétablir sa prospérité.

Dans un livre ingénieux qu'il consacrait récemment à La Bruyère, à La Rochefoucauld et à Vauvenargues et dans lequel il mettait en lumière les plus belles de nos qualités nationales, un auteur anglais, qui connaît la France et qui l'aime, M. Edmund Gosse, s'est plu à noter, parmi les plus actifs stimulants de nos vertus traditionnelles, l'amour-propre et la passion de la gloire. Je ne prétends point que députés et sénateurs puissent trouver, dans la recherche d'économies budgétaires ou dans le vote de plusieurs milliards d'impôts,

Copyright by Raymond Poincaré, 1920. — *American rights reserved.*

une gloire comparable à celle des armées qui nous ont sauvés de l'invasion ; mais, tout de même, observés comme nous le sommes aujourd'hui par le monde entier, ce n'est pas seulement notre crédit financier que nous allons jouer, c'est notre réputation morale, et, s'il est vrai que l'amour-propre soit un des ressorts les plus puissants de l'âme française, voici pour nous l'occasion de veiller sur notre renommée et de nous astreindre à rester dignes de nous-mêmes.

La Chambre, qui s'est trouvée, au lendemain des élections, en présence des plus formidables problèmes économiques et sociaux et qui n'a peut-être pas reçu assez vite, aux portes de ce redoutable labyrinthe, les directions qu'elle attendait, s'est cependant mise à l'œuvre avec un zèle de bon augure. Suivant qu'elle accomplira jusqu'au bout, sans défaillance, sa tâche d'intérêt public ou qu'elle s'en laissera détourner par des préoccupations inférieures, elle prendra ou non dans l'histoire la place d'une grande assemblée réparatrice. Il lui appartient de ramasser rapidement dans le pays toutes les forces de résurrection et de les grouper pour le salut commun.

Devant le Sénat, M. Ribot, qui excelle toujours dans l'analyse des fautes gouvernementales ou parlementaires, s'est montré sévère pour la gestion financière de l'an passé. Il a expliqué qu'au lendemain de l'armistice le change était presque au pair, parce que tout le monde avait confiance dans l'énergie et dans le prompt relèvement de la France. Mais, depuis lors, a-t-il ajouté, on s'est aperçu que nous ne faisions que des discours : les capitaux étrangers ont désappris le chemin de notre pays, et aujourd'hui nous sommes en proie à une double crise, crise des changes et de la trésorerie.

Dans les deux assemblées, tous les orateurs, M. François Marsal, ministre des Finances, M. Milliès Lacroix, M. Doumer, M. Ancel, M. Loucheur, et j'en devrais déjà citer beaucoup d'autres, ont commencé à débrider nos plaies et à préparer avec autorité les opérations inévitables. Hâtons-nous. Chaque minute qui passe est perdue pour la renaissance du pays.

Pendant les terribles années où les nations libres ont lutté pour arracher le droit menacé à l'étreinte mortelle de l'Allemagne, elles n'ont eu qu'une pensée, la guerre, et qu'un objectif, la victoire. Pour atteindre leur but, elles ont jeté dans la fournaise, quelquefois même avec une prodigalité un peu imprudente, des centaines de milliards et elles ont amoncelé d'énormes dettes dont les intérêts pèsent maintenant, d'un poids écrasant, sur les budgets des États. Lorsque l'Allemagne a reconnu sa défaite, une fièvre de dépenses s'est tout à

coup répandue chez les peuples vainqueurs et des augmentations dont beaucoup étaient justifiées par la cherté de la vie, mais dont un grand nombre auraient pu être évitées ou modérées, ont été accueillies en France, par le gouvernement et par les Chambres, sans que le vote d'impôts correspondants vînt arrêter ou ralentir ce flot grossissant. Je me rappelle m'être attiré, en 1906, les railleries de Camille Pelletan, parce que j'avais, disait-il, tenu à honneur d'escalader l'Himalaya des budgets, en dépassant le chiffre de quatre milliards. Nous sommes aujourd'hui loin de cette misérable petite altitude. Des budgets vieux de quinze ans ne nous apparaissent plus que comme de simples taupinières, et il n'est pas de chasseurs alpins assez alertes pour gravir sans essoufflement, jusqu'à des sommets de plus de vingt milliards, les pentes escarpées des nouveaux budgets qu'ont brusquement fait surgir les derniers tremblements de terre. En 1914, les crédits ouverts ne représentaient encore que 41 millions de francs par jour; en 1915, ils passent à 63 millions; en 1916, ils montent à 82 ; en 1917, ils atteignent 104; en 1918, nous faisons brusquement un bond jusqu'à 127 millions, et, en 1919, après la victoire, nous touchons au chiffre effrayant de 130 millions par jour.

Cent trente millions par jour! Et dans ces dépenses devenues ordinaires, n'entre pas le solde débiteur des comptes spéciaux qu'il a fallu ouvrir au cours des hostilités, compte du ravitaillement, compte des avances aux Alliés, comptes des cessions de matériel aux Alliés. Au vrai, pour l'année courante, les prévisions de dépenses ne s'élèvent pas à moins de cinquante milliards et demi; soit, 17 milliards 800 millions pour le budget ordinaire, — 6 milliards 600 millions pour la 1re section du budget extraordinaire, — 952 millions pour la 2e section, — 22 milliards pour des dépenses que nous recouvrerons, tôt ou tard, sur l'Allemagne, si nous suivons, à cet égard, une politique de clairvoyance et de fermeté, — et au moins 3 milliards pour le débit des comptes spéciaux.

Quelles recettes aurons-nous à mettre en regard de ces
qui, il y a dix ans à peine, auraient confondu notre i
Comme l'a remarqué avec trop de vérité le minist
lorsque nous aurons recherché, dans cet immer
économies réalisables, il ne nous restera
nous procurer des ressources, l'un, norm
transitoire, qui est l'emprunt à très
tuel. Nous pouvons évaluer à

impôts actuels; le gouvernement demande, pour 1920, sous forme de taxes directes ou indirectes, six ou sept milliards d'impôts nouveaux; et il attend de la liquidation des stocks une recette accidentelle de trois milliards. Ce serait donc, au total, un premier bloc de 21 milliards de ressources; mais, pour assurer le vote des impôts indispensables, le gouvernement fera bien d'engager nettement sa responsabilité. Il ne peut nourrir l'illusion que les intérêts particuliers se sacrifient tous spontanément à l'utilité générale et que les députés aient l'héroïsme de s'offrir en holocauste à la Nation, s'ils ne se sentent pas soutenus, vis-à-vis des électeurs mal renseignés, par l'autorité ministérielle. M. François Marsal, qui ne connaît peut-être pas encore toutes les finesses de la vie parlementaire, a été un peu surpris, l'autre jour, qu'à propos des droits sur les vins, quelqu'un lui demandât s'il poserait la question de confiance; et comme il n'éprouvait pas le besoin de répondre, tout de suite, affirmativement : « C'est, lui a-t-il été dit, que, si vous ne la posez pas, je ne pourrai jamais me justifier, dans mon département, d'avoir voté la surtaxe. » Faiblesses humaines, vous écriez-vous. Sans doute. Mais, en dehors de la Néphélococcygie d'Aristophane ou du pays des Houyhnhums, y a-t-il beaucoup d'assemblées de législateurs qui ne soient pas composées d'êtres humains?

Quant aux emprunts, le succès du plus récent est assurément fait pour nous réconforter. Mais, pour que les prêteurs français renouvellent désormais leurs souscriptions et pour que les marchés étrangers, même ceux des nations les plus sympathiques, se rouvrent à nos capitaux, il faut que nous démontrions clairement à l'opinion universelle notre ferme résolution de relever notre crédit par l'économie, le travail et la production. Que nos amis se rassurent et que nos adversaires ne se hâtent pas trop de se réjouir! Si le mal est sérieux, disait M. Ancel, l'organisme est robuste et sain; et M. Loucheur rappelait, à son tour, que si, au mois de janvier 1919, nos exportations n'atteignaient encore qu'environ deux cent millions, la courbe avait peu à peu monté. En décembre, ces exportations s'élevaient à huit cent millions, et, cette année, l'amélioration continue. Ce sont là des signes favorables. Si, au milieu de tant d'obstacles, notre activité industrielle et commerciale a déjà recouvré une part de sa fécondité, nous avons le droit d'espérer que bientôt le fléau de la balance tendra vers l'horizontale. Il a malheureusement encore un assez grand arc de cercle à parcourir, puisque, l'an passé, nous avons importé pour près de trente milliards, alors que nous

n'avons exporté que pour 8 milliards 700 millions. Mais le coup de pouce est donné et le mouvement se poursuivra.

Pour qu'il s'accélère et pour que notre industrie sorte de la torpeur à laquelle la guerre l'a fatalement condamnée, il nous faut, avant tout, du charbon. M. Loucheur a eu raison d'insister sur cette nécessité vitale. Sans charbon, la France ne tarderait pas à dépérir. L'état du bassin de la Ruhr, aggravé par les événements auxquels je serai forcé de revenir tout à l'heure et dont le Reich porte la responsabilité, va plus que jamais compromettre les envois de combustible que nous doit l'Allemagne. Mais, avant même qu'elle pût invoquer, pour se dérober à ses engagements, les troubles civils qu'elle a envenimés, elle s'était arrangée pour restreindre les expéditions et elle avait essayé d'apitoyer les Alliés sur le sort de sa propre industrie.

Il n'y a point à nous dissimuler qu'en Angleterre et en Amérique ces tentatives de diversion sont, en ce moment, accueillies avec une faveur particulière par une trop grande partie de l'opinion. Que les familles allemandes meurent de froid auprès de leurs foyers éteints, que les cheminées des usines allemandes soient privées partout de leurs panaches de fumée, ce sont là des légendes qui font aisément fortune chez nos alliés. Depuis l'armistice, du reste, un grand nombre d'industriels et de financiers, venus des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, ont pris, comme c'était leur droit, de larges participations dans les plus belles affaires allemandes et leur point de vue s'est, par suite, sensiblement déplacé. Par amitié pour nous, ils seraient très heureux que nous pussions recevoir tout le charbon que le traité de Versailles nous permettait d'espérer, mais, par intérêt pour leurs participants, ils redoutent de leur infliger des privations excessives. Pour mettre leur conscience plus à l'aise, nous avons le devoir de les renseigner sur notre véritable situation. Elle est loin d'être brillante. En 1913, nous avions consommé plus de soixante-trois millions de tonnes de combustibles ; en 1919, nous n'avons pas disposé de quarante-deux millions ; il nous en a manqué plus de vingt et un millions. Dans ces chiffres, les foyers domestiques recevaient, en 1913, près de douze millions de tonnes ; ils ont dû, l'an dernier, se satisfaire avec sept millions ; notre grande industrie employait, en 1913, trente millions six cent soixante-dix mille tonnes ; il ne lui en a été attribué, l'année passée, que quatorze millions quatre cent soixante-huit mille. Depuis le mois de janvier, cet état de choses a empiré : les restrictions imposées par

l'Angleterre et la Belgique à l'expédition de leurs charbons vers la France, les grèves successives de la batellerie, des chemins de fer, des mines du Nord et du Pas-de-Calais, ont encore raréfié la production et entravé la distribution du combustible. De là résultent pour nos régions libérées les conséquences les plus funestes. Quoi que fasse actuellement le ministre des travaux publics, il ne peut leur réserver, tout au plus, que 60 pour 100 des tonnages qui leur seraient nécessaires.

Allez dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, en Lorraine. Vous verrez les usines à gaz marcher péniblement au jour le jour, les verreries ralentir leur travail pour éviter l'extinction de leurs fours, les industries céramiques et les briqueteries végéter misérablement, faute d'une alimentation suffisante, alors que, pour remettre en état les régions dévastées, il faudrait, au contraire, produire abondamment tuiles, briques et produits céramiques. Encore les départements libérés sont-ils, en raison de l'urgence et de l'étendue de leurs besoins, un peu mieux partagés, dans la distribution du charbon, que le reste de la France; et personne ne contestera que ce soit justice. Mais, partout ailleurs, l'industrie est dans une situation encore plus critique; il ne lui est affecté qu'environ trente-neuf pour cent du tonnage normal. Pour ne pas fermer et pour ne pas laisser des milliers d'ouvriers sur le pavé, nombre d'usines sont obligées de brûler, à des conditions onéreuses ou gênantes, du bois, de la tourbe, des déchets ou autres combustibles de remplacement. Aciéries, verreries, et je pourrais dire, d'une manière plus générale, toutes les industries à feu continu, en sont réduites à n'utiliser qu'une très faible partie de leurs moyens d'action, tout cela au détriment de la richesse nationale. Dans beaucoup de villes, le gaz n'est délivré aux habitants que pendant quelques heures par jour, au moment des repas. Bref, si l'Allemagne vaincue est forcée de se priver un peu, la France victorieuse se prive encore davantage, et peut-être n'est-il pas mauvais que, dans leur esprit d'équité, dont nous ne doutons pas, nos alliés méditent sur cette comparaison.

Quoique obligée envers nous par un protocole qu'elle avait signé avant la ratification du traité, l'Allemagne ne s'est acquittée jusqu'ici de sa dette de charbon qu'avec la plus évidente mauvaise volonté. Son attitude n'est pas faite pour nous donner un complet apaisement sur la prochaine liquidation de ses autres dettes. L'Allemagne est tenue, en principe, de verser aux Alliés, avant le 1er mai 1921, un premier acompte de 20 milliards de marks en or.

Mais, de ce chiffre, elle demande, d'abord, à déduire toutes les livraisons qu'elle a faites en nature depuis l'armistice, navires, matériel de chemin de fer, machines industrielles ou agricoles, marchandises, chevaux, bestiaux et autres prestations. M. Loucheur a dit à la Chambre que, d'après ses calculs, il resterait encore, pour la part de la France, après ces défalcations diverses, une somme de cinq ou six milliards. Plaise au ciel qu'il ait raison! Plaise au ciel surtout que nous soyons assurés de toucher la somme, quelle qu'elle soit, qui nous sera attribuée! Pour qu'elle ne nous échappe pas et pour que chaque fraction suivante nous soit régulièrement payée, nous devons ne pas nous relâcher un instant de notre vigilance.

Je crains que le « Conseil suprême » n'ait commis, à cet endroit, une assez dangereuse imprudence. Car le « Conseil suprême » est un mort récalcitrant. Dans un vigoureux discours, M. Millerand déclarait, ces jours-ci, à la Chambre : « Si, pendant plus d'une année, non sans de graves inconvénients pour les problèmes urgents de la paix, les chefs des gouvernements alliés ont pu s'absorber directement et exclusivement dans la besogne qui, jusqu'alors, avait coutume d'être confiée à des diplomates, il est trop clair qu'une pareille procédure ne peut se prolonger, quand bien même, — ce que je ne veux pas examiner, — les inconvénients de cette procédure ne l'emporteraient pas sur ses avantages; il y a, pour y mettre un terme, une raison capitale et suffisante, c'est qu'elle est pratiquement impossible. » J'ai donc la grande satisfaction de me trouver entièrement d'accord avec M. Millerand. Le Conseil suprême est mort. Mais il est de ces morts qu'il faut qu'on tue et le voici qui ajoute tous les jours un codicille aux testaments qu'il avait rédigés de son vivant. Il demande maintenant qu'on prolonge de deux mois le délai qu'un protocole, signé le 28 juin 1919, a imparti à l'Allemagne pour présenter, en vue des réparations dues par elle, des documents et des propositions. Il espère ainsi abréger les enquêtes nécessaires et accélérer les décisions. Mais, comme notre loi sur les dommages de guerre ne cadre pas avec le traité de paix et comme on vient seulement de s'aviser de les mettre en harmonie, nos commissions cantonales n'auront fait, à l'expiration du délai accordé à l'Allemagne, qu'une partie insignifiante de leur travail ; nous ne serons pas à même de discuter utilement les propositions qui nous seront adressées et nous risquerons de voir notre créance évaluée à la hâte et au rabais. Telle n'est certainement pas l'intention de M. Lloyd George, qui disait ces jours-ci, à la Chambre des Communes, dans un discours inspiré

par la plus sincère et la plus vive amitié pour notre pays : « Ajoutez la dette de guerre de la France au coût des réparations et de la reconstruction, comparez les populations, et vous verrez que, si la France n'obtient rien de l'Allemagne, chaque Français aura deux livres à payer, quand l'Allemand ne paiera qu'une livre. » Mais la justesse de ces observations ne touche pas l'Allemagne et, à chaque instant, dans le siège opiniâtre que font nos voisins de l'Est à la bonne foi des Alliés, ils enlèvent une position importante. J'ai grand peur que la décision du Conseil suprême ne tourne à leur profit ; et peut-être le Conseil suprême aurait-il dû se rappeler que le protocole du 28 juin 1919 ayant été ratifié par les Parlements des pays alliés, le délai fixé n'était plus à la merci des gouvernements.

Avec l'Allemagne plus qu'avec tout autre peuple, méfiance est mère de sûreté. Pour être édifiés sur les arrière-pensées de nos anciens ennemis, nous n'avons qu'à observer la manière dont ils se conduisent, chaque jour, envers les industriels des contrées dévastées. Qu'il s'agisse de la maison Krupp ou de toute autre grande firme allemande, les procédés sont les mêmes. On nous impose, pour la fourniture de matières premières en France, les conditions les plus draconiennes. Pour les délais de livraison, aucune usine allemande ne veut prendre le moindre engagement. Pour les prix, on ne les indique sur le marché qu'à titre révocable et on stipule, par une clause protestative, le droit de les augmenter s'il survient une hausse, qu'on ne nous donne, d'ailleurs, aucun moyen de contrôler, sur la houille, le fer, les salaires, les impôts ou les frais généraux. Ce ne serait rien encore ; mais le gouvernement allemand lui-même intervient par des organes officiels, et notamment par le Bureau central d'exportation de matériel industriel, afin d'imposer des prix scandaleux aux Français qui, pour réparer leurs ruines, ont besoin de fournitures allemandes. Nul compte n'est tenu des conventions qu'ont pu signer les parties. Le Bureau central déchire les contrats comme d'autres chiffons de papier et il refuse tout net les permis d'exportation par le motif avoué que les autorités compétentes trouvent trop faibles les prix fixés. Vainement, de son siège de Wiesbaden, notre Office de Reconstitution industrielle essaie-t-il de déjouer ces manœuvres. Les Chambres de commerce allemandes viennent à la rescousse ; elles exhortent les industriels d'Outre-Rhin à ne pas traiter directement avec la France et à faire centraliser les commandes par le groupement allemand pour éviter la libre concurrence et l'abaissement consécutif des prix. Parlerai-je des conditions de paiement ? C'est ici

que les prétentions allemandes atteignent leur apogée. Tout d'abord, n'allons pas offrir aux fournisseurs de les payer en marks ; ils prendraient cette proposition pour une injure. Ceux-ci veulent recevoir des francs suisses, ceux-là des francs français. Krupp va plus loin : il exige le paiement en francs or. Ce n'est pas tout. Les versements doivent être effectués comptant, et le plus souvent d'avance, contre simple remise des documents d'expédition. Par ce détour, les marchandises vendues voyagent aux risques des acheteurs ; aucune réclamation n'est plus possible à partir de l'expédition ; et les sinistrés, qui attendent la livraison, n'ont aucune garantie ni pour la date, ni pour les prix, ni pour les qualités. Ils espéraient que, la paix signée, l'Allemagne les aiderait à réparer les dommages que, pendant la guerre, elle leur avait causés. Mais l'Allemagne n'a pas oublié les savants ouvrages qu'elle a fait secrètement éditer de 1914 à 1918 et qui exposent, avec un cynisme étonnant, la dévastation systématique de nos régions industrielles du Nord. Elle entend bien ne pas perdre entièrement le fruit de sa barbarie. A nous et à nos amis, de ne pas la laisser remporter insensiblement, dans la paix, la victoire qui lui a échappé sur les champs de bataille.

Il est vrai qu'ici encore, c'est la France qui, de toutes les nations alliées, est la plus intéressée à empêcher ces actes de déloyauté. Mais le traité a voulu que, pour tout ce qui touche aux réparations, la France ne demeurât point isolée. Ce n'est pas, j'imagine, pour la mettre en tutelle qu'à chaque page de ce traité on l'a tenue étroitement rapprochée, dans une multitude de commissions, des Puissances qui étaient venues combattre à ses côtés. Parcourez les 440 articles du document principal et les annexes et le protocole. Il n'est pas une ligne où n'apparaisse le commun désir de maintenir, entre les nations alliées et associées, une solidarité durable. Vœu platonique peut-être, comme un trop grand nombre de dispositions du traité. Mais, du moins, le sentiment qui a inspiré les rédacteurs n'est pas douteux. Les États-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon, et, à leurs côtés, quoique injustement laissée dans la pénombre, toute la phalange des peuples qui ont lutté ensemble pour la liberté, resteront constamment associés dans une œuvre collective. C'est parmi eux que se recrutera, pour la plus grande part, le conseil de la Société des Nations ; ce sont eux qui nommeront cinq des sept membres des commissions qui auront à tracer les nouvelles frontières entre la Belgique et l'Allemagne, ou entre la Pologne et l'État tchéco-slovaque ; ce

sont eux dont les troupes s'installeront en commun dans la Haute-Silésie pour assurer la sincérité du plébiscite; eux qui détermineront le territoire de Dantzig; eux qui choisiront au moins trois membres sur cinq dans la commission internationale chargée d'administrer provisoirement le Slesvig; eux qui fixeront les effectifs allemands et surveilleront le désarmement; eux qui constitueront une Commission des Réparations, chargée d'établir la dette de l'Allemagne et de définir les modalités du paiement; eux qui se retrouveront pour la plupart, côte à côte, dans les commissions de l'Elbe, de l'Oder et du Rhin; eux qui occuperont ensemble, pendant une période de quinze années, les territoires allemands situés à l'Ouest du Rhin et les têtes de pont. Comment admettre que tous ces signes d'association permanente, et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler, se soient trouvés fortuitement dans le traité et qu'il n'en faille tirer aucun enseignement pour l'avenir? Sans doute, la convention supplémentaire d'assistance que nous avait offerte le président Wilson, d'accord avec M. Lloyd George, n'a encore force de loi ni en Amérique, ni en Angleterre. Mais tous les articles du traité expriment la même volonté d'union persistante et, s'ils ont un sens, ce ne peut être que celui-ci : « Ensemble, vous avez vaincu. Ensemble, conservez votre victoire. Ensemble, sauvez la paix. »

Serait-il admissible, après cela, que nos alliés, qui nous ont donné leur signature, comme ils l'ont donnée à l'Allemagne, voulussent aujourd'hui reviser à nos dépens un instrument diplomatique dont les termes ont été pesés pendant de si longs mois? Serait-elle donc désormais lettre morte, cette phrase solennelle de l'article 232 : « Les Gouvernements alliés et associés exigent, et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile de chacune des Puissances alliées et associées et à ses biens, pendant la période où cette Puissance a été en état de belligérance avec l'Allemagne? » Serait-elle donc également lettre morte, la défense faite à l'Allemagne par les articles 42, 43 et 44 d'entretenir ou de rassembler, soit à titre permanent, soit à titre temporaire, des forces armées sur la rive gauche du Rhin et dans une zone de cinquante kilomètres à l'Est du fleuve? Non, ce n'est pas possible. Les Alliés nous ont laissés poursuivre seuls avec l'Allemagne le dialogue dont j'ai, il y a quinze jours, rapporté les premiers propos et, dans ce tête-à-tête forcé, la France a, grâce à M. Millerand, parlé sur un ton moins humble que n'avait fait l'Entente au début de la conversation; et elle ne s'est pas bornée à par-

ler : elle a agi. Il était temps. La tragi-comédie dont l'Allemagne nous offre le spectacle déconcertant avait continué avec un large développement de l'intrigue et une rapide multiplication des péripéties.

Premier acte. Coup d'État militaire à Berlin. Le Gouvernement du Reich cède la place à Kapp et à Lüttwitz. Il laisse auprès d'eux un agent de liaison. La tentative de révolution impérialiste n'échoue que devant la résistance de la classe ouvrière et devant la grève immédiatement déclarée. Dès le 15 mars, au lendemain de ce mouvement insurrectionnel, les autorités militaires allemandes demandent aux Alliés l'autorisation d'envoyer dans la Ruhr des troupes supplémentaires. Deux jours après, le sous-secrétaire d'État de Haniel, celui-là précisément qui était resté à Berlin pour garder le contact avec Kapp et Lüttwitz, renouvelle la demande au nom du Gouvernement légal. On nous assure que le bolchévisme est déchaîné dans le bassin de la Ruhr, qu'il gronde à nos portes et que, pour protéger l'Europe contre ce monstre furieux, la Reichswehr doit entrer, toutes bannières déployées, dans la zone neutre. Cependant ceux de nos officiers qui traversent la région, aussi bien que les Hauts Commissaires alliés de Coblentz, s'accordent à nous dire qu'il n'y a point de troubles graves dans le bassin, que le travail n'y est pas interrompu, que rien ne justifie l'occupation par les troupes du Reich et que, tout au contraire, leur arrivée risque de provoquer un conflit sanglant et expose à des attentats une partie du gîte minier. Nous refusons l'autorisation demandée.

Deuxième acte. Négociations du ministère Bauer avec les syndicats ouvriers, accord de Bielefeld, accalmie trompeuse, formation du cabinet Müller, ultimatum du 20 mars à l'adresse de ceux qu'on appelle pompeusement les insurgés du bassin houillier rhéno-westphalien. La Reichswehr se masse aux lisières de la zone neutre : le général de Watter lance, à son tour, un second ultimatum, plus raide que le premier; mais, comme le gouvernement allemand ne reçoit toujours pas notre autorisation, il essaie de nous endormir par des promesses d'abstention. Le général de Watter et le commissaire du Reich, M. Severing, font distribuer par avions des sommations aux ouvriers et les démarches se multiplient pour obtenir l'autorisation des Alliés. La France tient bon. Elle ne veut pas que les mineurs, s'ils sont attaqués par des généraux prussiens, détestés en Westphalie, et par des troupes qui poussent encore des vivats en l'honneur de Guillaume II, puissent supposer qu'ils sont livrés

par la France à ces entreprises impérialistes. M. Severing va négocier à Munster avec les délégués des ouvriers.

Troisième acte. La Reichswehr entre dans le bassin. Simple malentendu, insinue le gouvernement allemand ; il se reprend aussitôt pour avouer qu'il a donné l'ordre d'avancer ; après quoi, il prétend que les effectifs envoyés dans la zone neutre, bien que comprenant un nombre de bataillons, d'escadrons et de batteries supérieur aux chiffres fixés par le protocole du mois d'août 1919, ne dépassent pas, au total, le maximum toléré ; et enfin, comme il ne parvient toujours pas à nous arracher notre autorisation, il se démasque, il lâche sa meute sur les corons et il enveloppe la Ruhr par une offensive de grand style qu'il avait fait préparer depuis quelques semaines par son état-major et qui ne peut laisser aucun doute sur sa préméditation. M. Millerand ne s'émeut pas : il répond en donnant, à son tour, l'ordre d'occuper Francfort, Darmstadt, Hombourg, Hanau et Dieburg.

La proclamation que le général Degoutte a adressée aux habitants de ces villes leur a prouvé que nous n'étions animés envers eux d'aucun sentiment d'hostilité et que nous étions prêts à nous retirer, aussitôt que la Reichswehr aurait elle-même abandonné la zone neutre. Aucun de nos alliés n'a cru devoir s'associer à notre démonstration. Mais aucun ne la saurait blâmer. Lorsque les troupes allemandes occupent des territoires que le traité leur a interdits, lorsqu'elles s'approchent de cette ligne que le président Wilson appelait éloquemment la frontière de la liberté, c'est la France qui est la première menacée. Lorsque les troupes allemandes mettent la main sur les mines de la Ruhr, lorsque, sous prétexte de protéger les puits, elles les livrent inconsidérément au danger de la destruction, c'est la France qui risque de manquer de charbon. Nos alliés comprendront certainement que nous ne pouvions assister plus longtemps, les bras croisés, à la lacération du traité. En le défendant, c'est leur œuvre que nous défendons.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

SIXIÈME PÉRIODE. — XCe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

Le Chemin du salut. — Irène Olette, dernière partie, par M. Henri LAVEDAN, de l'Académie française. 5

La Coopération franco-italienne pendant la guerre. — I, par XXX. . . . 50

Le Centenaire des *Méditations*, par M. Gustave LANSON. 75

Le Roi Louis XVII. — V. *Énigmes*, par M. G. LENOTRE 99

L'Armée d'occupation de l'Égypte sous les Romains, par M. René CAGNAT, de l'Académie des Inscriptions. 140

Poésies, par M. Maurice LEVAILLANT. 161

M. André Hallays, par M. Camille BELLAIGUE. 171

La Marine marchande et l'État, par M. René LA BRUYÈRE. 187

Littératures étrangères. — *Comme au siècle d'Élisabeth*, par M. Louis GILLET 205

Revue littéraire. — *Un nouvel essai sur Virgile*, par M. André BEAUNIER 217

Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. André CHAUMEIX. 229

Livraison du 15 Mars.

L'Ile heureuse, première partie, par AVESNES. 241

La Coopération franco-italienne pendant la guerre. — II, par XXX. . . . 278

Lettres a l'étrangère. — *Nouvelle série*, par H. DE BALZAC. 307

Silhouettes contemporaines. — *M. Joseph Bédier*, par FIDUS. 341

Pages.

LE ROI LOUIS XVII. — VI. *HORS DU TEMPLE*, par M. G. LENOTRE. . . . 362

UN PÉRIL POUR L'ESPRIT FRANÇAIS. — *LA CRISE DU LIVRE*, par M. GEORGES LECOMTE 397

LA CORRESPONDANCE DE BOSSUET. — V. *BOSSUET ET PAUL FERRY*, par M. ALFRED RÉBELLIAU, de l'Institut. 429

REVUE SCIENTIFIQUE. — *LA PHYSIOLOGIE DES ÉTOILES*, par M. CHARLES NORDMANN. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Avril.

COMMENT FINIT LA GUERRE. — I, par M. le Général MANGIN 481

L'ILE HEUREUSE, deuxième partie, par AVESNES. 521

POUR LE SIXIÈME CENTENAIRE DE DANTE. — *DANTÈ ET MAHOMET*, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 556

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA GUERRE. — I. *LA FIGURE DES MOTS*, par M. PAUL HAZARD. 580

LETTRES A L'ÉTRANGÈRE. — *NOUVELLE SÉRIE*, par H. DE BALZAC. 600

A L'OMBRE DE SAINTE-ODILE, par M. ALFRED DROIN 622

LE DUEL ET LA MORT DE POUCHKINE, par Mlle H. ISWOLSKY. 635

LE PÉTROLE ET LA MARINE, par M. le Contre-Amiral DEGOUY. 661

REVUE LITTÉRAIRE. — *LA VIE D'UN ROMANTIQUE : H. BERLIOZ*, par M. ANDRÉ BEAUNIER 687

REVUE MUSICALE. — *LA REINE PÉDAUQUE. — VÉRONIQUE*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 699

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Avril.

COMMENT FINIT LA GUERRE. — II, *VERDUN ET LA SOMME*, par M. le Général MANGIN. 721

L'ILE HEUREUSE, troisième partie, par AVESNES. 763

L'OFFENSIVE DE L'ASIE, par M. RENÉ PINON. 799

SILHOUETTES CONTEMPORAINES. — *M. ROBERT DE LA SIZERANNE*, par FIDUS. . 816

LES ÉTAPES D'UNE GLOIRE RELIGIEUSE : *JEANNE D'ARC*. — I, par M. GEORGES GOYAU 835

LA POÉSIE DE RUDYARD KIPLING. — I, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 871

LE TRÉSOR DES PHARAONS, par M. RENÉ LA BRUYÈRE. 902

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *VILLARI ET L'« IDÉE ITALIENNE »*, par M. LOUIS GILLET 919

REVUE SCIENTIFIQUE. — *LE ROLE DE LA SÉCRÉTION INTERNE*, par M. CHARLES NORDMANN. 931

REVUE DRAMATIQUE. — *LE REPAS DU LION*, à la Comédie-Française, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 943

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française 947

Paris. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 55291.

SEP 2 8 1920

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 539 410

78700